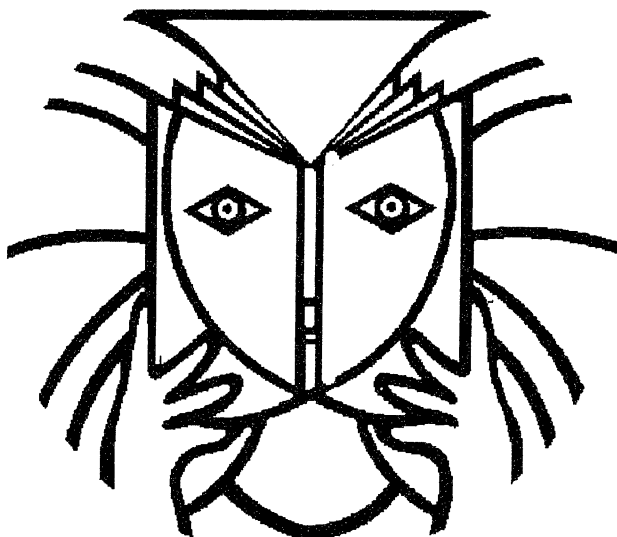




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

Canada

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 10.

PREMIÈRE SESSION DU CINQUIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1883.

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

09412731

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME XVI.—SESSION 1883.

CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A		N ^o	B		N ^o
Accidents sur le ch. de fer G. T.	do	76a	Brise-lames, Port-Lorne, N.-E.	do	25
do	do	40d	Budget, 1883-84.	do	1
Accidents survenus aux navires canadiens	sur les grands lacs	58	do	do	1
Accise, Montréal.		13b	do	do	1
Acte d'extradition du Canada.		32	do	do	1
Administration de la justice, réclamations	des provinces	119	Bureau de poste, Montréal.		13b
Agents, droit imposé par le registraire de la	cour suprême	63	C		
Agriculture, rapport annuel.		14	Cadets, collège militaire royal.		56
Albert, cour de comté.		67a	Callander et Gravenhurst, subvention au	chemin de fer entre	121
Albert (Port), havre de.		46e	Campbellton, steamer en correspondance	avec le ch. de fer Intercolonial.	40k
Allan, tarif de fret sur la ligne, saison 1882-	83.	39 et 39a	Canada, canons pour le.		116
Allemagne, arrangements commerciaux avec l'	do	89	do	do	8a
do	communication par steamers	71	do	commerce entre les Antilles, le Bré-	98
do	avec l'	38	do	acte d'extradition du	32
Amendes et saisies.		38	Canada Central, ch. de fer, acquisition par	la cie du ch. de fer du Pacifique.	27n
Amendes perçues et comment disposées.		38	Canada Central, chemin de fer du, boni de	Pembroke	69
Antilles, commerce entre le Canada et les.		98	Canada, statuts du	17 à 17b, 28	23
Articles en fer, remise de droits sur.		45a	Canadien du Pacifique, octroi de terre.	27e, 27f	27
Assurances.		12 à 12c	do	chemin de fer.	27g, 27g
do	rapport du surintendant des.	12	do	commission du.	27g
Assurance contre le feu, de 1880 à 1882, inclu-	sivement, dans Manitoba, Québec, Tor-		do	carte, etc., du.	27o
ronto, Hamilton, Ottawa, Halifax, Saint-	Jean, N.-B.	12c	Canadien, tabac.		35 et 35a
Assurance contre l'incendie et maritime, re-	levé sommaire pour 1882.	12a	Canaux.	4, 81, 83, 105 à 105c,	109
Assurances sur la vie et contre les accidents,	relevés des, pour 1882.	12b	Canaux, statistiques des.		4
Auditeur général, rapport de l'.		6	Canaux et chemins de fer, rapport annuel.		8
B			Canaux, dette publique encourue pour les.		109
Baie des Chaleurs, subvention à la cie de ch.	de fer de la.	121	Canons pour le Canada.		116
Baker, David, nomination de.		110	Cap-Breton, constitution, etc.		70
Banques, liste des actionnaires.		19	Caraget, N.-B., subvention à la compagnie	de chemin de fer de.	121
Banque de Saint-Jean.		34	Carillon et Grenville, canal de.	105 à 105b	99
Baptêmes, mariages et sépultures.		44	Cartouches, fabrique de, Québec.		99
Batterie de campagne de Richmond.		31c	Charybdis, vapeur.		120
Batteries A et B, personnel des officiers.		56a	Chemin de fer Intercolonial, réclamations	contre le	40b
Batteries A et B, nombre de ceux qui ont	suivi un cours d'instruction dans les.	31e	Chemin de fer Intercolonial, accidents sur le		40d
Bayfield, havre de.		46f	Chemin de fer Intercolonial.		40 à 40f
Belgique, arrangements commerciaux avec la	Bernatchez, N., saisie de.	89	Chemin de fer canadien du Pacifique.		27 à 27r
Bernatchez, N., saisie de.		35a	Chemin de fer du Grand-Tronc.		76 à 76c
Berthier, camp de, en 1882.		31f	Chemin de fer du lac Saint-Jean.		90
Bibliothèque du parlement, rapport annuel.		15	Chemin de fer de l'I. P.-E.		86
Blackeby, rapport de.		16	Chemins de fer du Canada, cartes des.		8a
Boissons fermentées et distillées, importées.		58	Chemins de fer et canaux, rapp. annuel des.		8
do	do		Chemins de fer, dette publique encourue	pour les	109
do	do		Chemins de fer, subventions aux.		121
do	employées.	59	Cinquième élection générale.		77 et 77a
Bouées et balises, lac Huron.		87	Cockburn, James. C.R., commission à.	17 à 17b	77a
Brae, comté de Prince, I. P. E.		52e	Colombie-Britannique, vaisseaux de guerre	de S. M. sur les côtes de la.	106
"Brandy Pots" et Rivière-du-Loup, séma-	phores.	78	do	do	70
Brazil, commerce entre le Canada et le.		9c	do	immigration dans la. 93, 93a	29a
Brise-lames.		52 à 52a	do	pénitencier.	111
do	New-Harbor, N.-E.	52a	do	pilotes et pilotage.	111
		52a	Colonisation, concession pour fins de.		117

C	N°	F	N°
Colonisation, terres pour	84	Fabriques, travail dans les.....	16 et 16a
Commerce entre le Canada, les Antilles et le Brésil	98	Falsification des substances alimentaires....	4
Commis suraunéraires, douane de Montréal.....	49	Fédérale, police, dépense de la	18
Commissaire des pêcheries, rapport du	7	Fédéraux, huissiers, nomination des	63 et 63a
do en France.....	60	Fédéraux, statuts	17 à 17b, 28
Commission, chemin de fer Intercolonial.....	40b	Fonds consolidé, recettes et dépenses imputables au	30
do donnée à J. Cockburn, C.R. 17 à 17b		Fonds d'amélioration des terres	20
do révision des statuts fédéraux. 17 à 17b	40b	France, arrangements commerciaux avec la	89
Commission du chemin de fer Intercolonial...	40b	do commissaire en	70
Commission du chemin de fer Canadien du Pacifique	27g	Frontenac, terrasse, Québec	113
Communication par steamers avec l'Allemagne	71	G	
Compagnie britannique canadienne de prêt et de placement	73	Garanties et sécurités	25
Compagnies d'assurances contre l'incendie et maritimes, relevé pour l'année 1882...	12a	Gaspé, pétition des marchands de poisson de do steamer en correspondance avec le C.I.	98 40c
Comptes des crédits	6	Gatineau, subvention à la cie du chemin de fer de la Vallée de la	121
Comptes non réglés avec les provinces	20	Générales, élections, 1882	77 et 77a
Comptes publics pour 1881-82	41, 1	do do liste des officiers raporteurs	33
Constitutions, etc. du C.-B., N.-E., I.P.-E., N.-B., C.-B. et de l'île de Vancouver	70	Geniz, requête du patron du, demandant de relaxer certains marins	72
Construction, progrès des travaux de, C.C.P. Contrats A et B, C.F.C.P., changement du mode de construction	27d	Glendon, steamer pour remplacer le	97
Contrats, C.C.P.	27e	Goodwin, James, montant payé	105
Cour de comté, Nouveau-Brunswick	67	Gouvernement, hypothèque sur C.G.T.	
Cours de comté, élévation du traitement des juges des	67b	Gouvernement, arpentage du lot n° 133, Manitoba	107
do Kings et Albert	67a	Gouverneur général, mandats du	26, 43
Cour maritime	68 et 68a	Grain et produit du grain	100
Cour maritime, Ontario, règlements de la, etc. do procédures de la	68	Grand Tronc, chemin de fer	76 à 76c
Credit-Valley, intérêt dans le chemin de fer C.P. de	27n	Grande ligne directe entre l'Amérique et l'Europe, subvention à la cie du chemin de fer de la	121
Credit-Valley, bons	27a	Gravenhurst et Callander, subvention au chemin de fer entre	121
Criminelle, statistique, pour 1881	14	Greece Point, canal Grenville	105a, 105b
D		Grenville et Carillon, canal de	105 à 105b
Dauphéné, Jas., réclamation de	115	H	
De la Chevrotière, M. O. C.	151	Halifax et Cap-Breton, cie de chemin de fer et de charbon d'	40j
Département des travaux publics, dépenses pour télégrammes	124	Halifax, primes d'assurance, de 1880 à 1882. do troupes à	12c 88
Dépenses, pénitencier de la Col.-Britannique. do police fédérale	29a 18	Hamilton, assur. contre le feu, de 1880 à 1882. Hamilton et Nord-Ouest, achats de parts de la cie par le G.T.	12c 76
do et recettes, imputables sur le fonds consolidé	30	Hangar à marchandises et des entrepôts à Saint-Jean, N.-B., C.I.	40g
Dépenses et revenu, C.F.I.	40a	Havelock et Petitcodiac, N.-B., subvention au chemin de fer d'	121
do imprévues	22, 42	Hebert, manœuvres frauduleuses	78
Dettes publiques encourues pour les chemins de fer, canaux etc	109	Heny, Stewart et cie, entrepreneurs	105a et 105b
Digby, N.-E., quaiage à	97	Houille, quantité exportée	36
Dionne.—compte des médecins pour soins à	40e	do do de la N.-E.	36
Distribution des statuts du Canada	28	Hudson, baie d'	104
Douanes, Montréal, département des	13b, 49	Huissiers fédéraux, nomination des	62 et 62a
do droits payés par le C.U.P.	27m	Huron, bouées et balises sur le lac	87
do do remboursés à Toronto	91	Hydrographique, levée	64
Drogues, analyse des	4a	I	
Droits sur le sel	65	Immigration	93 à 93c
Droits payés par le C.C.P. sur importations	27m	Immigration des Chinois dans la Colombie-Britannique	93a
E		Importations et exportations, semestre 1882. Inspection des bateaux à vapeur	92 7
Ecuador, arrangements commerciaux avec... do	89 89	Instruction, personnel d', collège militaire royal	50a
Egypte	89	Instruments aratoires, etc., importés dans le Manitoba et les T.N.-O.	103 à 103b
Elections générales, 1882-83	77 et 77a	Intercolonial, chemin de fer	40 à 40f, 121
Espagne, arrangements commerciaux avec l'	89	do do commission	40b
Examen des seconds	7	do do subvention à l'	121
Exportat. et import., dernier semestre, 1882... Expropriation de terrains, à Saint-Jean, pour le chemin de fer Intercolonial.....	92 40k		
Extradition du Canada, acte d'	32		
Fabre, l'hon. Hector, commission en France..	60		

	N ^o	Mc	N ^o
I			
Intérieur, rapport annuel du revenu de l'.....	4	McCallum, correspondance concernant W.D.	40c
Intérieur, revenu de l', Montréal.....	13b	McMillan, destitution de J. D. McMillan,	110
Intérieur, rapport annuel du département de l'.....	23		
Iona, salles d'exercices.....	50	N	
		Napanee, Tamworth et Québec, subvention au chemin de fer.....	121
J		Navigation et commerce, Tableaux.....	2
Jamaïque, arrangements commerciaux avec Jetées et quais.....	89 46 à 46g, 75	Navires canadiens, accidents survenus aux, sur les grands lacs.....	58
Juges de cours de comté, augmentation de salaire des.....	67b	Navires, remise de droits sur les matériaux pour la construction des.....	45
Juifs de Russie réfugiés au Canada.....	93c	Navires enregistrés dans la prov. de Québec.	58a
Justice, administration de la, réclamations des provinces.....	119	Navires qui ont importé du sucre, du sirop et de la mélasse.....	58b
		Newfield et Moravian, steamers.....	101
K		New-Harbor, N.-E., brise-lames.....	52a
Kaministiquia, rivière, terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique.....	27r	Nord, chemin de fer du, acheté par le che- min de fer du Grand Tronc.....	7c
Ketchum, H.G.C., réclamation sur le che- min de fer Intercolonial.....	40l	Nord-Ouest, instruments aratoires importés dans les Territoires du.....	103 à 103b
Kings, cour de comté de.....	67a	Nouveau-Brunswick, constitution, etc., du... do cour de comté du.....	70 67
		Nouvelle-Ecosse, constitution, etc., de la....	70
L			
Lacs des Bois, steamers pour le.....	114	O	
Lac Huron, bouées et balises.....	87	Obligations d'octrois de terres, chemin de fer Canadien du Pacifique.....	27c 27f
Lac Saint-Jean, chemin de fer du.....	90	Océanique, service postal.....	39 et 39a
Lebel, Dr, compte du.....	40e	O'Connor, honorable John.....	85
Législation de la province de Québec, rela- tive à la vente des liqueurs.....	59x	Officiers d'état-major des batteries "A" et "B".....	56a
Levée hydrographique.....	64	Officiers-rapporteurs, liste des.....	33
Licences de bois de construction sur le ter- ritoire en contestation de l'Ontario.....	118	Okanagan et Shuswap, canal.....	81
Liqueurs enivrantes.....	59 à 59b	Ontario et Québec, chemin de fer d'.....	27n
Liqueurs, distillées et fermentées.....	59	Ontario, sentence arbitrale relative aux limites.....	95
do vente des.....	59a et 59 b, 61	Ontario, lac, stations de sauvetage.....	112
Liste des personnes mises à la retraite.....	21a	Ontario, cour maritime d'.....	68a
Liverpool, baie de, brise-lames à la.....	52b	Ottawa, assurances contre le feu, de 1880 à 1882.....	12a
Luice, rapport de.....	16a		
Lyon, M. J. A.....	122		
		P	
M		Pêche du homar i, saison prohibée.....	37c
Mandats du gouverneur général.....	26, 43	Pêches, réclamations de primes pour.....	37, 37c
Manitoba, instruments aratoires importés dans le.....	103 à 103b	do baux ou permis de, dans le N.-B.....	37a
Manitoba, agence des sauvages du.....	123	do du saumon, clôture de la saison.....	37c
Manitoba, subvention au.....	108	Pêcheries.....	37 à 37c
Mariages, baptêmes et sépultures.....	44	do et marine, rapport annuel.....	7
Marine et pêcheries, rapport annuel.....	7	do rapport du commissaire.....	7
Matériel roulant, chemin de fer L.....	40, 40f, 40i	Pêcheries, instructions aux inspecteurs des.....	37b
Mélasse importée par les navires.....	58b	do saisies par les inspecteurs des.....	37b
Méridien unique.....	48	Pêcheurs, primes aux.....	37c
Miller, J. A., juge.....	53	Pembroke, chemin de fer du Canada Cen- tral, bonis de.....	69
Milice, achat de couvertures pour la.....	31b	Pénitenciers, rapport annuel.....	29a
Milice.....	31 à 31f	Pénitencier, Colombie-Britannique.....	29
Milice, rapport annuel.....	9	Perley, réclamations de Amos.....	37d
Miliciens de 1812.....	31 à 31a	Permis d'exploiter les mines dans le terri- toire en contestation de l'Ontario.....	118
Miramichi, Cie du chemin de fer de la vallée du, subvention à.....	121	Petitcodiac à Havelock, N.-B., subvention au chemin de fer entre.....	121
Mise à la retraite.....	21 à 21b	Phare de Quaco.....	57
Montagnes Rocheuses et de Selkirk, ligne du C.C.P.....	57f	Pictou et Truro, embranchement du C.I.....	40j
Montenegro, arrangements commerciaux avec.....	89	Pilotes et pilotage, Colombie-Britannique.....	111
Montréal et de l'Ouest, subvention à la Cie du chemin de fer de.....	121	Poids et mesures.....	4
Montréal, département des douanes.....	49	Pont de chemin de fer de Saint-Jean.....	47 et 47a
Montréal, assurances contre l'incendie, de 1880 à 1882.....	12c	Portage, île du.....	96
Montréal, Ottawa et Occidental, Cie du che- min de fer, acquisition par le chemin de fer Canadien du Pacifique.....	27n	Port-Albert, havre de.....	46e
Moravian et Newfield, steamers.....	101	Port-Lorne, N.-E., brise-lames.....	52
Morocco, arrangements commerciaux avec.....	89	Prime de pêche, réclamations.....	37, 37c
Morpeth, havre de, sur le lac Erié.....	46g	Prime aux pêcheurs.....	37c
Murray, canal.....	83	Prince-Edouard, constitution, etc., de l'île du do chemin de fer de l'île du.....	70 80
		Produits du grain, et grain.....	100
		Prolongement-Est, N.-E.....	40f
		Promotions, service civil.....	21, 13a

	P	N ^o	S	N ^o
Provencher, J. A., surintendant des sauvages du Manitoba.....		123	Sel, droits sur le.....	65
Q			Selkirk et des Montagnes Rocheuses, ligne de, C.C.P.....	272
Quaco, phare de.....		57	Sémaphores de la Rivière-du-Loup et de "Brandy Pots".....	74
Quais et jetées.....	46 à 46j		Sentence arbitrale relative à l'Ontario.....	95
Québec et lac Saint-Jean, subvention à la compagnie du chemin de fer.....		131	Sépultures, baptêmes et mariages.....	44
Québec, fabrique de cartouches de.....		99	Serv. postal entre le Canada et le Royaume-Uni.....	39 et 39a
do cité de, assurance contre le feu, 1880-82.....		12c	Service civil, nominations et promotions.....	13a, 21
do terrasse Frontenac.....		113	do rapport des examinateurs.....	13
do subvention provinciale de.....	94 et 94a		do Montréal.....	13b
R			Servie, arrangements commerciaux avec la Shelburne, sifflet d'alarme du havre de.....	89
Rapide Plat, canal du.....		105c	Shuswap et Okanagan, canal de.....	81
Rapport annuel du directeur-gén. des postes.....		3	Sifflets de brume, havre de Shelburne.....	66
Rapport général des travaux publics, 1867 à 1882.....		10a	Spellmacheen-Okanagan, canal de.....	81
Recensement et statistique.....		24	Stations de sauvetage.....	112
Recettes et dépenses, imputables au fonds consolidé.....		30	Statuts fédéraux refondus, etc.....	17 à 17b
Réclamations de primes de pêche.....		37	Statistique criminelle, pour 1881.....	1
Réclamations du gouvernement de l'I.P.-E. pour le remboursement des dépenses faites pour l'entretien des prisonniers.....	46, 46d		do des chemins de fer.....	8a
Réclamations de l'I.P.-E. pour le remboursement des dépenses faites pour quais et jetées.....	46c et 46d		Steamers pour le lac La Pluie.....	114
Réciprocité entre le Canada et les E.-U.....		55	Steamers <i>Newfield</i> et <i>Moravian</i>	101
Règlements concernant les terrains miniers autres que les houillers.....		102	Stewart, John, volontaire de 1837-38.....	31d
Remise de droits sur les matériaux employés pour la construction des navires.....		45	Substances alimentaires, falsification des.....	4 et 4a
Remise de droits sur les articles fabriqués.....		45a	Subvention provinciale de Québec.....	94 et 94a
Renouf, compte du Dr.....		40c	Subventions au Manitoba.....	108
Revenu et dépenses, C.F.I.....		40a	Subventions à certains chemins de fer.....	121
Réserves de la marine et terres de l'artillerie.....	82 et 82a		Sucre et sirop importés par des navires.....	88b
Richmond, batterie de campagne de.....		31c	Summerside, havre de.....	54
Riv.-du-Loup et "Brandy Pots," sémaphore Rivière-du-Loup, embranchement de la, vendu au chemin de fer G.-T.....	76b à 76c		Supplique de marins d'être relaxés de prison Suprême, cour, règle amendée.....	72
Riv.-du-Loup et à la Riv.-Ouelle, quais à la Roumanie, arrangements commerciaux avec.....		75		63
Royal, collège militaire.....	56, 56a		T	
Russell vs. la Reine.....		80	Tabac canadien.....	35
Russie, réfugiés juifs de.....		93c	Tableaux du commerce et navigation.....	2
S			Tarif du fret entre le U.I. et la ligne Allan pour la saison 1882-83.....	39 et 39a
Sa Majesté, vaisseaux de guerre de, sur les côtes de la Colombie-Britannique.....		106	Tarif du fret, section ouest, C.C.P.....	27j
Saint-Laurent et Ottawa, chemin de fer, acheté par le G.-T.....		76	Télégrammes, dépenses pour, département des travaux publics.....	124
Saint-Jean, banque de.....		34	Terrains cédés au Canada par le gouvernement impérial.....	113
Saint-Jean-Port-Joli, jetée à.....	46 et 46a		Terrains houillers, Nord-Ouest, ventes et locations de.....	36a
Saint-Jean, terrains pris pour l'Intercolonial.....	40h		Terrains houillers, règlements pour.....	36b
Saint-Jean, N.-B., assurance contre le feu, de 1880 à 1882.....		12c	Terrains miniers, règlements concernant les Terres de l'artillerie et réserves de la marine.....	102
Saint-Jean, pont de chemin de fer.....	47 et 47a		Terres pour la colonisation.....	82 et 82a
Saint-Jean, rivière, N.-B.....		122	Terres, chemin de fer Canadien du Pacifique.....	84
Sainte-Anne (Chicoutimi), quai de.....		46b	Tonnerre, baie du, terminus du C.C.P.....	27r
Sainte-Agathe, Man., réclamations du lot n ^o 133.....		106	Toronto, droits de douane remboursés à.....	91
Saisies et amendes.....		38	Toronto, assurance contre le feu, 1880 à 1882.....	12c
do aux ports d'entrée.....		38	Tracé de la section Est, ch. de fer C. du P.....	27j
Saisies de tabac.....		35a	Travail dans les fabriques.....	16 et 16a
Salle d'exercice, Iona.....		50	Travaux publics, rapport annuel.....	10 et 10a
Saumon, pêche du.....		37b	Troupes à Halifax.....	88
Sauvages, rapport annuel des affaires des... do agences des, Manitoba.....		5	Truro et Pictou, embranchement du C.I. de.....	40j
do		123	U	
Secrétaire d'Etat, rapport annuel.....		11	Unique, méridien.....	48
Sections 14 et 15, C.C.P.....		27g	V	
Sécurité et garanties.....		25	Vancouver, constitution de l'île de, etc.....	70
			Vapeurs pour le lac des Bois et le lac La Pluie.....	114
			Vente de liqueurs.....	59a, 59b et 61
			Vétérans de-1812, décédés depuis 1875.....	81
			do survivants.....	31 et 31a
			do veuves des.....	31
			W	
			Wellington, Grey et Bruce, achat de part fait par le chemin de fer G.T.....	76
			Whitehead, Jos., entrepreneur.....	27g

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME A.

RECENSEMENT DU CANADA, 1880-81, vol. III.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

N° 1.... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

BUDGET :—Des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1884.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1884.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1884.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2.... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3.... DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport du, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

4.... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistiques du, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Supplément n° 1 :—Statistique des canaux, pour la saison de navigation, 1882.

Supplément n° 2 :—Poids et mesures, 1882.

Supplément n° 3 :—Falsification des substances alimentaires, 1882.

4c... Réponse à une adresse (Sénat); état indiquant—Les divers médicaments (drogues) et produits alimentaires dont l'analyse a été ordonnée aux chimistes nommés officiellement, et le rapport des analystes sur ce sujet.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5.... AFFAIRES DES SAUVAGES :—Rapport annuel du département des, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

6.... AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur général sur les comptes des crédits ouverts, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

7.... MARINE ET PÊCHERIES :—Rapport du ministre de la, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Supplément n° 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, de l'examen des aspirants, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1882.

Supplément n° 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

- N° 8... CHEMINS DE FER ET CANAUX :—Rapport annuel du ministre des, pour le dernier exercice terminé le 30 juin 1883.
- 8a STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER DU CANADA :—Capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec carte indiquant les chemins de fer du Canada.
- 9... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice, pour l'exercice 1882.
- 10... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport annuel du ministre des, pour l'exercice 1881-82.

MATIÈRES DES VOLUMES Nos 7 ET 8.

- 10a TRAVAUX PUBLICS :—Rapport général du ministre des, du 30 juin 1867 au 1er juillet 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

- 11... SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA :—Rapport du, pour l'année terminée le 31 décembre 1882.
- 12... ASSURANCES :—Rapport du surintendant des, pour 1881.
- 12a Compagnies d'assurance contre l'incendie et maritimes :—Relevés sommaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1882.
- 12b. Assurances sur la vie et contre les accidents :—Relevés des, pour l'année 1882.
- 12c. Réponse à ordre :—Etat des montants collectifs des primes d'assurance contre le feu perçues, et des pertes payées, pendant chacune des années 1880, 1881 et 1882, dans chacune des cités suivantes : Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Ottawa, Halifax et Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)
- 13... SERVICE CIVIL :—Rapport des examinateurs.
- 13a. Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant les six mois expirés le 31 décembre 1882, et spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue,—conformément aux prescriptions de l'Acte du Service Civil, 1882.
- 13b. Réponse à ordre :—Etat contenant le nom, l'âge et l'origine de toutes les personnes employées dans les bureaux des douanes, des postes ou de l'accise, à Montréal, depuis le 1er mai 1882 jusqu'au 20 février 1883, et le montant du salaire alloué à chacun des dits employés; aussi les noms des employés dans les bureaux de la douane et de l'accise, qui se trouvent inscrits sur la liste du service civil, ayant droit à une pension. (*Pas imprimée.*)

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

- 14... AGRICULTURE :—Rapport du ministre, pour l'année de calendrier 1882.
Statistique criminelle, 1881 :—Annexe au rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1882.
- 15... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire.
- 16... TRAVAIL DANS LES FABRIQUES :—Rapport (Sénat) de A. H. Blackeby, sur le fonctionnement des lois qui régissent le travail dans l'État du Massachusetts.
- 16a. Rapport de W. Lukes sur les manufactures en Angleterre et sur le continent en Europe.
- 17... STATUTS FÉDÉRAUX :—Rapport du commissaire chargé de colliger, etc., les statuts passés par le Parlement de la Puissance du Canada, depuis la confédération.
- 7a. Réponse à adresse :—Etat détaillé de toutes dépenses faites au sujet de la commission donnée à l'honorable James Cockburn, C.R., de refondre les statuts fédéraux, et copie de la commission, et de tous rapports faits par lui à ce sujet.
- 17b. Réponse à adresse :—Copie de toute correspondance, etc., concernant la nomination d'un commissaire pour réviser les statuts du Canada.

- N° 18... POLICE FÉDÉRALE :—Relevé des dépenses de l'année 1882. (*Pas imprimé.*)
- 19... BANQUES :—Liste des actionnaires des banques canadiennes. (*Pas imprimée.*)
- 20... FONDS D'AMÉLIORATION DES TERRES :—Réponse à une adresse; copie de toutes lettres, etc., entre ce gouvernement et les gouvernements d'Ontario et de Québec, depuis le 1er juin 1882 jusqu'à date, au sujet de ce fonds et des comptes non réglés; aussi, un état faisant connaître les balances, s'il en est, actuellement dues aux dites provinces. (*Pas imprimée.*)
- 21... MISES À LA RETRAITE :—Etat faisant connaître les noms, etc., de chaque personne mise à la retraite, conformément à l'acte du service civil, 45 Vic., ch. 4, sec. 55, par. 3
- 21a... Liste indiquant les noms des personnes à la retraite, 23 février 1883, ainsi que le montant de la pension payée à chacune.
- 21b... Réponse (partielle) à ordre; état indiquant séparément, pour chaque année, depuis l'établissement de la caisse de retraite,—1° le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte; 2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte; 3° le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte; 4° Le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge; 5° le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service; et 6° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes, dans l'année, pendant leur service.
- 22... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des paiements portés en vertu d'ordres en conseil, depuis le 1er juillet 1882, jusqu'à date, conformément à l'acte 45 vic., chap. 2, cédule B.
- 23... INTÉRIEUR :—Rapport annuel du département de l', pour l'année 1882.
- 24... RECENSEMENT ET STATISTIQUE :—Rapport, requis par la clause 25 de l'Acte concernant le recensement et la statistique, de 1879, sur les travaux faits et les sommes dépensées pendant l'année civile, 1882. (*Pas imprimée.*)
- 25... GARANTIES ET SÉCURITÉS :—Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, soumis au parlement du Canada, conformément à l'Acte 31 Victoria, chap. 37, section 15. (*Pas imprimé.*)
- 26... MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Etat des, émis depuis la dernière session du parlement, conformément à l'Acte 41 Victoria, chapitre 7, section 32, par. 2, pour l'exercice 1881-82, et 1882-83.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

- 27... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à résolution; rapport donnant des renseignements complets sur toutes les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée: 1° le choix de la route; 2° le progrès des travaux; 3° le choix ou la réserve des terres; 4° le paiement de deniers; 5° la construction des embranchements; 6° le progrès des travaux sur ces embranchements; 7° les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises; 8° les conditions particulières requises par l'acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à l'expiration de l'exercice précédent; 9° les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la présentation de l'état; 10° copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, concernant les affaires de la compagnie.
- 27a... Réponse à une résolution; memorandum quant à la substitution par le chemin de fer de Credit-Valley pour \$1,000,000 déposées en espèces.
- 27b... Réponse à une résolution; Rapport de la compagnie, en compte avec le gouvernement du Canada, savoir:—compte d'avance sur rails, compte d'obligations hypothécaires, compte courant et compte de subvention. (*Pas imprimée.*)
- 27c... Réponse à une résolution; cédule de la correspondance au sujet des obligations hypothécaires du Pacifique canadien.
- 27d... Réponse à une résolution; memorandum sur le progrès des travaux de construction du chemin de fer, daté de Montréal, le 21 février 1883. Aussi, une carte de la région que traversera le chemin de fer. (*Pas imprimée.*)

- N° 27e...** CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE:—Réponse à une résolution; nouveau rapport donnant des renseignements complets, non contenus dans le n° 27; et aussi, un plan montrant les régions à exproprier par le ch. de fer s'étendant de la partie sud-ouest du village de Prince-Arthur's-Landing en allant à l'est jusqu'à la rivière du Courant.
- 27f...** Réponse à une résolution; Copie des diverses communications reçues de la Cie du chemin de fer, au sujet du partage et du transport des terres auxquelles elle a droit en vertu du contrat.
- 27g...** Réponse à ordre; relevé détaillé de toutes les sommes dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique canadien, avec les dates et les noms des personnes qui ont été payées, et le service spécial qui a donné lieu à tel paiement—copie de toute correspondance, contrats, comptes ou arrangements, non encore produits, concernant l'impression de la preuve ou du rapport.
- 27h...** Réponse à une résolution; carte indiquant le tracé de construction du chemin de fer entre Callander et Algoma Mills, 191 milles. (*Pas imprimée*).
- 27i...** Copie des contrats passés pour le chemin de fer, conformément aux prescriptions de l'acte 37 Vic., chap. 14, section 19:—
 Entre Horton et fils, et Sa Majesté la reine, etc., pour la fourniture de 72 tonnes de boulons et écrous en fer. (Contrat n° 94.)
 Entre Bayliss, Jones et Bayliss et Sa Majesté la Reine, etc., pour la fourniture de boulons, écrous et carvelles. (Contrat n° 95.)
 Entre Guest et Cie, et Sa Majesté la reine, etc., pour la fourniture de rails et eclisses d'acier. (Contrat n° 96.)
 Entre John McDonald et Sa Majesté la reine, etc., pour la construction de six gares mixtes, à voyageurs et à marchandises, sur la 42e section. (Contrat n° 97.)
 Entre Colin Nichol Black et le ministre des chemins de fer et canaux, etc., pour la fourniture de 30,000 traverses en épinette rouge 8'—0"x 7" x 6" à 25 cts. chaque. (Contrat n° 98.)
- 27j...** Réponse à une résolution; tracé de la section est, la Rivière-du-Courant-Nipigon, et le tarif de transport, section ouest.
- 27k...** Réponse à ordre; relevé de la quantité totale de terre qui doit être vendue par la Cie, du prix total à être payé pour ces ventes, chaque mois, jusqu'au 1er mars 1882; faisant la différence entre les ventes de terres pour fins agricoles, et celles pour emplacements de villes, villages ou stations, terrains boisés, miniers, de carrière ou autres terrains de nature spéciale, y compris les quantités et les prix réalisés pour ces terrains dans lesquels la compagnie a acquis des intérêts par suite de contrats se rapportant à l'emplacement des stations. (*Pas imprimée*.)
- 27l...** Réponse à une résolution; communication de W. C. Van Horne, gérant général de la Cie, datée de Montréal, le 18 avril 1883, donnant de nouvelles informations sur la ligne que l'on se propose d'adopter à travers les Montagnes Rocheuses et les montagnes de Selkirk.
- 27m...** Réponse à ordre; état faisant connaître le montant de droit payés par la Cie, pour articles importés par elle depuis la date de son contrat jusqu'au 28 février 1883; spécifiant les ports d'entrée où ces articles ont été déclarés en douane et le montant payé à chaque port. (*Pas imprimée*.)
- 27n...** Réponse à une adresse; Copie du memorandum officiel de la Cie, daté du 12 décembre 1882, expliquant sa position et ses perspectives. L'annonce publiée subséquemment par la compagnie, demandant des souscriptions pour son capital social augmenté; et tous mémoires émis à ce sujet.
 Etat indiquant le montant du stock de la compagnie souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèce, et aussi les montants de stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement, spécifiant, dans ces cas, le prix de celles-ci et le montant de stock donné, et la date.
 Exposé des faits concernant l'acquisition par la compagnie des chemins de fer Canada Central et Montréal, Ottawa et Occidental, et de tout intérêt dans le chemin de fer de Credit-Valley et dans celui d'Ontario et Québec.
 Enumération des divers objets sur lesquels il doit être fait rapport en vertu de l'acte refondu des chemins de fer, 1879, et ses amendements, séparément.
 Etat des sommes totales dépensées par la compagnie jusqu'au 1er février en vertu de son contrat.

- N^o 27o.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre ; carte ou des cartes montrant (1) le tracé du chemin de fer jusqu'où il a été approuvé ou construit ; (2) le tracé jusqu'où il a été proposé au gouvernement sans être encore approuvé ; (3) le tracé de tout embranchement construit ou de tout embranchement maintenant projeté par la compagnie, autant que le gouvernement en a reçu avis ; (4) les terres mises en réserve pour la compagnie mais non encore cédées ; (5) les terres cédées ; (6) les terres demandées mais non encore mises en réserve. (*Pas imprimée.*)
- 27p.. Réponse à ordre ; état faisant voir la réduction opérée par suite du changement apporté dans le mode de construction sur les sections A et B, et le montant compris dans ce changement ; aussi, un état indiquant le chiffre de chacun des paiements faits chaque mois aux entrepreneurs respectifs depuis l'adjudication des travaux ; aussi, un état de toutes les réclamations présentées par les entrepreneurs de ces travaux et la date de chacune d'elles. (*Pas imprimée.*)
- 27q.. Papiers relatifs aux sections 14 et 15, Joseph Whitehead, entrepreneur. (*Pas imp.*)
- 27r.. Mémoire concernant la Baie du Tonnerre et la rivière Kaministiquia.
- 28... STATUTS DU CANADA :—Rapport officiel de la distribution des, 45 Victoria, 1882. (*Pas imprimée.*)
- 29... PÉNITENCIERS DU CANADA :—Rapport du ministre de la justice sur les, pour l'année terminée le 30 juin 1882.
- 29a.. Rapport supplémentaire ; dépenses du pénitencier de la Colombie-Britannique pour l'exercice terminé le 30 juin 1882. (*Pas imprimée.*)
- 30.... RECETTES ET DÉPENSES :—Réponse à ordre ; un état détaillé des, imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1882 au 1er février 1883. (*Pas imprimée.*)
- 31... MILICE :—Réponse à ordre ; état du nombre de vétérans de 1812, survivants ; du nombre de vétérans décédés depuis 1875 et du nombre de veuves des vétérans décédés qui ont fait application pour secours. (*Pas imprimée.*)
- 31a.. Réponse à ordre ; état comprenant les noms et résidence de tous les miliciens de 1812 qui ont reçu leur pension pendant le dernier exercice, ainsi que le montant donné à chacun. (*Pas imprimée.*)
- 31b.. Réponse à une adresse ; comptes, etc., relatifs à l'achat de couvertures pour la milice, pendant la vacance. (*Pas imprimée.*)
- 31c.. Réponse à ordre ; copie de toutes requêtes et correspondances demandant de nouveaux canons pour la batterie de campagne de Richmond. (*Pas imp.*)
- 31d.. Réponse à ordre ; copie de toute correspondance relative à la supplique de John Stewart, de Woodbridge, l'un des volontaires de 1837-38, demandant de l'assistance pour ses services dans la défense du pays pendant ces années. (*Pas imprimée.*)
- 31e.. Réponse à ordre ; état donnant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats qui ont suivi un cours d'instructions dans les batteries A et B ; chaque année depuis leur établissement ; le nombre de ceux qui ont obtenu un certificat d'aptitudes, chaque année, et le coût complet, par année, de chaque batterie pendant la même période.
- 31f.. Réponse à une adresse (Sénat) ; copie des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de Berthier en 1882 ; le prix de ces diverses soumissions, le nom des personnes auxquelles elles ont été accordées, etc. (*Pas imprimée.*)
- 32... ACTE D'EXTRADITION DU CANADA :—Réponse à une adresse ; correspondance, non encore produite, concernant l'acte et la suspension de l'acte impérial dans les limites du Canada.
- 33... OFFICIERS-RAPORTEURS :—Réponse à ordre ; liste des officiers-rapporteurs nommés pour l'élection générale de 1882, autres que les registrateurs ou shérifs, la profession et le domicile de tels officiers, et une liste des shérifs et registrateurs des districts dans lesquels tels officiers-rapporteurs ont été nommés.
- 34... BANQUE DE SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; copie des rapports faits par la Banque de Saint-Jean, au gouvernement, tant annuels que mensuels, depuis 1875. Aussi, copie des certificats accordés par la trésorerie à la dite banque, lors de l'ouverture de ses opérations. (*Pas imprimée.*)

- N° 35...** TABAC CANADIEN :—Réponse à ordre ; état indiquant : 1, Le nombre de fabriques de tabac licenciées à la date du 1er février 1883, dans lequel le tabac canadien est employé exclusivement ; 2, la quantité de tabac canadien employé dans les manufactures de tabac depuis la passation de l'Acte du Revenu de l'Intérieur de 1880, jusqu'au 1er février 1883 ; et 3, la quantité respective de cigares et de cavendish, manufacturés depuis le 1er mai 1880 jusqu'au 1er février 1883, dans les manufactures qui emploient uniquement le tabac canadien. (*Pas imprimée.*)
- 35a.** Réponse à ordre ; copie de tous documents, etc., se rattachant à une saisie de tabac faite chez M. N. Bernatchez, et autres marchands de Montmagny. (*Pas imprimée.*)
- 36...** HOUILLE :—Réponse à ordre ; état de la quantité de tonnes de houille exportée de chaque port de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1882, et pendant les six mois expirés le 31 décembre 1882, et les pays où elle a été exportée ; aussi, indiquant (séparément) les quantités expédiées par voie ferrée et par eau dans les ports de Québec et d'Ontario, et les noms de ces ports.
- 36a.** Terrains houillers ; réglemens pour la disposition des, approuvés par Son Excellence l'administrateur du gouvernement en conseil, en date du 2 mars 1883, substitués à ceux du 17 décembre 1881.
- 36b.** Réponse à ordre ; copie de toutes demandes de ventes ou de locations de terrains houillers dans le Nord-Ouest, de toute correspondance et rapports à ce sujet, et de tous baux passés pour tels terrains qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre ; aussi, un relevé des paiements effectués en vertu d'affermages de terrains houillers.
- 36c.** Réponse à ordre ; état complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin 1881 et 1882.
- 37...** PÊCHERIES :—Copie des ordres en conseil, instructions et formules de demandes de primes de pêche, conformément aux prescriptions de l'acte 45 Vic., chap. 18.
- 37a.** Réponse à ordre ; état des baux ou permis de pêche dans les rivières de la province du Nouveau-Brunswick et le montant du loyer stipulé dans chaque cas ; aussi, le nombre de baux ou permis annulés ou abandonnés.
- 37b.** Réponse à ordre ; copie des instructions adressées aux inspecteurs et aux autres officiers des pêcheries relativement à la mise en vigueur de l'ordre en conseil du 11 juin 1879, prohibant la pêche du saumon au Canada, sauf pour les personnes tenant des baux ou licences du département de la marine et des pêcheries ; le nombre de saisies et de plaintes portées devant des juges de paix contre des personnes faisant la pêche sans avoir un bail ou une licence, et le nombre de condamnations, etc.
- 37c.** Copie certifiée d'un rapport de l'honorable Conseil privé, approuvé par son Excellence le Gouverneur Général en conseil, en date du 2 mai 1883, concernant l'affectation d'une somme de \$50,000 au moins, à titre de prime d'encouragement aux pêcheurs.
- 37d.** Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, etc., échangée depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 31 mars 1883, entre le département de la marine et des pêcheries à Ottawa, et l'inspecteur des pêcheries du Nouveau-Brunswick, au sujet de la réclamation de l'ex-garde-pêche, Amos Perley, de Chatham, pour services se rattachant à la pêche d'éperlan de Miramichi pendant les années de 1876 à 1878.
- 37e.** Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil en vigueur fixant la saison pendant laquelle la pêche du homard est prohibée, etc.
- 38...** SAISIES ET AMENDES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du Canada pendant le dernier exercice, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre 1880 ; le chiffre des amendes perçues et la manière dont on en a disposé. (*Pas imprimée.*)
- 39...** SERVICE POSTAL OCÉANIQUE :—Réponse à une adresse (Sénat) ; correspondance, etc., en la possession de quelque département ou fonctionnaire du gouvernement sur le sujet du service postal entre le Canada et le Royaume-Uni, ou sur les prix de transport reçus par les propriétaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service.
- 36a.** Réponse supplémentaire (Sénat) à la précédente.
- 40...** CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; état donnant la quantité de matériel roulant acheté pendant l'année finissant le 31 décembre 1882, etc. Aussi, un état montrant ce qui a été construit pendant l'année aux ateliers du gouvernement.

- N° 40a. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; état indiquant les recettes et les frais d'exploitation pour les six mois de chaque année expirée le 31 décembre 1880, 1881 et 1882, sous les mêmes chefs.
- 40b. Réponse à une adresse ; copie de tous ordres en conseil, correspondances, etc., et de la commission concernant les réclamations présentées au gouvernement touchant la construction du chemin de fer ; et un état des questions qui leur ont été soumises jusqu'à présent, et des honoraires qui leur ont été payés ainsi qu'au secrétaire de la commission, etc.
- 40c. Réponse à ordre ; toute correspondance relative au transfert et au renvoi de William D. McCallum, chef du mouvement à Truro. (*Pas imprimée.*)
- 40d.. Réponse à ordre ; état des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer, lorsqu'il n'y a pas eu perte de vies ou blessures, depuis le 1er mars 1883, avec les causes respectives ; le chiffre des dommages à la propriété et le montant de l'indemnité payée ainsi que le montant des réclamations qui ne sont pas encore réglées. (*Pas imprimée.*)
- 40e.. Réponse à ordre ; copie de la réclamation des docteurs Le Bel et Renouf, de St-Gervais, pour avoir soigné l'un des employés de l'Intercolonial, nommé Dionne, et un état des sommes à eux payées. (*Pas imprimée.*)
- 40f.. Réponse à ordre ; état indiquant la nature du matériel roulant acheté pour le chemin compris dans l'item de \$153,853 84, des comptes publics de 1882 ; l'endroit où il a été fabriqué, et le prix payé.
- 40g. Réponse à ordre ; état de toutes les soumissions présentées pour la construction des hangars à marchandises et des entrepôts au dépôt de l'Intercolonial à St-Jean, N.-B. ; les noms des divers entrepreneurs et le montant de chaque contrat ; le nombre et le nom des surintendants et surveillants des travaux et les montants payés pour leurs services. (*Pas imprimée.*)
- 40h. Réponse à ordre ; état des sommes payées pour expropriation de terrains sur les rues Mill et Pond, à Saint-Jean, N.-B., pour le chemin de fer ; les noms des arbitres nommés pour évaluer les terrains et les appointements qu'ils ont reçus ; les diverses sentences arbitrales qu'ils ont rendus.
- 40i.. Réponse à ordre ; état indiquant le matériel roulant acheté chaque année depuis le 1er juillet 1878 ; la nature de tel matériel et l'endroit où il a été fabriqué, etc.
- 40j.. Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et les départements des chemins de fer et des travaux publics, au sujet du transfert de l'embranchement de chemin de fer entre Truro et Pictou, et avec la Cie de chemin de fer et de charbon de Halifax et du Cap-Breton, concernant les affaires du chemin de fer de prolongement vers l'est dans la Nouvelle-Ecosse.
- 40k. Réponse à ordre ; copie de toutes communications relatives au steamer qui voyage entre Campbellton, Gaspé et les ports intermédiaires, en correspondance avec le chemin de fer (*Pas imprimée.*)
- 40L.. Papiers relatifs à la réclamation pour surcharge présentée par F. G. C. Ketchum, pour transport de rails en 1866, 1867 et 1868. (*Pas imprimés.*)
- 41... COMPTES PUBLICS :—Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil affectant certains articles des comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin 1882. (*Pas imprimée*)
- 42... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil affectant certains articles du relevé des paiements portés au compte des dépenses imprévues, déferé par la Chambre au comité des comptes publics, le 23 février 1883. (*Pas imprimée.*)
- 43... MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil affectant certains items du relevé des mandats du gouverneur général, émis pendant les exercices 1881-82 et 1882-'83, déferés par la Chambre au comité des comptes publics, le 23 février 1883. (*Pas imprimée.*)
- 44... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—États généraux des,—dans certains districts de la province de Québec, pendant l'année 1882. (*Pas imprimés.*)
- 45... REMISE DE DROITS SUR LES MATÉRIAUX EMPLOYÉS POUR LA CONSTRUCTION DES NAVIRES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître toutes les demandes faites pour remise de droits sur les matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 31 juin 1882, et aussi, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1882. (*Pas imprimée.*)

- N^o 45a. REMISES DE DROITS SUR LES ARTICLES FABRIQUÉS :—Réponse à ordre ; état de toutes réclamations faites depuis le 2 mars 1882, pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation ; aussi, copie de tous règlements promulgués par le département au sujet de telles réclamations, ainsi que copie de toute réclamation acceptée et la déclaration sous serment qui l'accompagne, de chaque exportateur de bouilloires, engins, machines à coudre ou autres articles en fer.
- 46... QUAIS ET JETÉES :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance relative à la construction d'une rallonge au quai de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, etc., à dater de l'ouverture du crédit voté à cet effet pendant la dernière session du parlement. (*Pas imprimée.*)
- 46a. Réponse à ordre ; pour compléter la réponse précédente, en donnant la date du memorandum qui se trouve à la fin de ces documents. (*Pas imprimée.*)
- 46b. Réponse à ordre ; rapports, etc., concernant la construction d'un quai ou d'une jetée à Sainte-Anne, sur la rivière Saguenay, dans le comté de Chicoutimi. (*Pas imprimée.*)
- 46c. Réponse (partielle) à une adresse ; correspondance, etc., concernant toute réclamation présentée par le gouvernement provincial de l'île du Prince-Edouard pour le remboursement des dépenses qu'il a faites pour des quais ou jetées d'utilité publique, et aussi, concernant l'entretien des prisonniers condamnés pour une courte période, dans cette province, depuis son entrée dans la Confédération. (*Imprimée pour distribution.*)
- 46d. Réponse supplémentaire à la précédente. (*Imprimée pour distribution.*)
- 46e. Réponse à ordre ; copie de tous rapports, coût estimatif, etc., faits par les ingénieurs du gouvernement concernant le havre de Port-Albert ; aussi, copie de toute correspondance échangée entre la Cie des jetées de Port-Albert et le gouvernement au sujet du dit havre.
- 46f. Réponse à ordre ; copie de tous rapports, etc., du havre de Bayfield, dressés par des ingénieurs du gouvernement.
- 46g. Réponse à ordre ; copie de la correspondance, des rapports, etc., concernant les améliorations du havre de Morpeth, sur le lac Érié.
- 47... PONT DE CHEMIN DE FER DE SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée en 1882 avec le gouvernement touchant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à Saint-Jean.
- 47a. Télégramme de Shadroch Holly, maire de Saint-Jean, N.-B., accompagné de la copie d'un mémoire à Son Excellence le gouverneur général au sujet de la résolution concernant le prêt projeté à la compagnie du pont et du chemin de fer de Saint-Jean.
- 48... MÉRIDIDIEN UNIQUE :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie du mémoire de la société royale du Canada, de l'institut canadien de Toronto, et de tous documents se rattachant à ce mémoire concernant la représentation du Canada à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des États-Unis. (*Imprimée pour la distribution.*)
- 49... DÉPARTEMENT DES DOUANES, MONTRÉAL :—Réponse à ordre ; état contenant les noms des personnes au service du département des douanes, dans la ville de Montréal, comme commis surnuméraires, et qui ont été constamment employées pendant pas moins de six mois préalablement au 1er jour de juillet 1882. (*Pas imprimée.*)
- 50... SALLES D'EXERCICES, IONA :—Réponse à ordre ; copie du contrat, etc., pour la construction de la salle d'exercices à Iona, Ontario, et du rapport d'inspection de cette salle. (*Pas imprimée.*)
- 51... DE LA CHEVROTIÈRE, O. C., DESTITUTION DE :—Réponse à une adresse ; copie de l'ordre en conseil, etc., destituant M. Octave C. de la Chevrotière de sa position de gardien d'un phare situé dans la paroisse de Lotbinière, comté de Lotbinière. (*L'as imprimée.*)
- 52... BRISE-LAMES :—Réponse à ordre ; copie de l'annonce relative à la construction du brise-lames à Port-Lorne, N.-E., et des diverses soumissions reçues ; le nom de l'adjudicataire des travaux et le montant du contrat. (*Pas imprimée.*)
- 52a Réponse à ordre ; copie de tous papiers, rapports d'ingénieurs, etc., touchant la construction d'un brise-lames à New-Harbor, comté de Guysborough, N.-E. (*Pas imprimée.*)
- 52b. Réponse à ordre ; copie de la correspondance, etc., relativement à la construction d'un brise-lames sur le côté ouest de la Baie Liverpool, depuis 1870 jusqu'à 1882. (*Pas imprimée.*)

- N° 52c. BRISE-LAMES :—Réponse à ordre ; pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait un relevé hydrographique à Brae, comté de Prince, I.P.E., en vue d'améliorer le havre de cette localité. (*Pas imprimée.*)
- 53... MILLER, JUGE J. A. :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée avec M. J. A. Miller, ci-devant juge de la cour du Banc de la Reine, Manitoba, antérieurement à sa nomination, au sujet de sa promotion à la charge de juge de cette cour, et après sa nomination, au sujet de la démission de sa charge. (*Pas imprimée.*)
- 54... SUMMERSIDE, HAVRE DE :—Réponse à ordre ; copie du rapport de l'ingénieur qui a fait le relevé du havre de Summerside, I.P.E., l'été dernier, en vue d'améliorer la navigation du dit havre. (*Pas imprimée.*)
- 55... RÉCIPROCITÉ ENTRE LE CANADA ET LES E.-U. :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée, depuis 1878, entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis ou entre aucune chambre de commerce du Canada et des États-Unis au sujet de la question d'une réciprocité commerciale entre les deux pays basée sur le traité de réciprocité de 1854.
- 56... COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :—Réponse à ordre ; pour un rapport du nombre de cadets qui ont obtenu leurs diplômes au collège militaire royal depuis son établissement ; le nombre de ceux qui ont obtenu des commissions dans le service impérial ; le nombre de ceux qui ont été nommés dans des corps de la milice permanente ; aussi, les noms des officiers nommés dans les batteries A et B depuis le 6 février 1880 et qui n'ont pas pris leurs diplômes au collège militaire royal, et de ceux qui ont été nommés ayant reçu leurs diplômes au collège. (*Pas imprimée.*)
- 56a. Réponse à ordre ; un état indiquant le nom et le salaire et les fonctions de chaque officier faisant partie du personnel d'instruction du collège militaire royal, et la date de sa nomination. Aussi, un état indiquant le personnel complet d'instruction des batteries A et B respectivement, avec le chiffre du salaire et la date de la nomination. (*Pas imprimée.*)
- 57... QUACO, PHARE DE :—Réponse à ordre ; état des soumissions reçues pour la réfection du phare de Quaco, N.-B., le nom de l'adjudicataire des travaux et le montant mentionné dans le contrat. (*Pas imprimée.*)
- 58... ACCIDENTS SURVENUS AUX NAVIRES CANADIENS SUR LES GRANDS LACS :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance relative aux accidents survenus aux navires canadiens naviguant sur les grands lacs et la baie Georgienne, pendant les trois dernières années. (*Pas imprimée.*)
- 58a. NAVIRES ENREGISTRÉS :—Réponse à ordre ; état relatif au nombre de navires enregistrés dans la province de Québec ; aussi, le nombre des navires vendus et perdus depuis le 1er janvier 1873, jusqu'au 1er janvier 1882. (*Pas imprimée.*)
- 58b. NAVIRES QUI ONT IMPORTÉ DU SUCRE, DU SIROP ET DE LA MÉLASSE :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de navires, y compris le tonnage, la nationalité et le port où ils ont fait leur déclaration, qui ont importé du sucre, du sirop et de la mélasse pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881 ; la quantité de sucre au-dessus du No 14 T.H., et la quantité de sucre de qualité inférieure importée par chaque navire ou steamer ; aussi un état semblable pour les six mois compris entre le 1er juillet 1881 et le 1er janvier 1882. (*Pas imprimée.*)
- 59... LIQUEURS ENIVRANTES :—Réponse à ordre ; les quantités, sous leurs différents noms, tels que mentionnés aux rapports du commerce, des liqueurs distillées et fermentées importées et consommées au Canada depuis 1868 jusqu'à 1882, calculées en gallons impériaux, chaque province séparément, avec leur valeur et les droits payés ; la somme des matières employées pour la fabrication de la bière et la distillation des liqueurs alcooliques dans les diverses provinces du Canada, pendant les mêmes années.
- 59a. Réponse à ordre ; copie de toutes pétitions venant de la province de Québec au sujet de la législation projetée relative à la vente des liqueurs enivrantes. (*Pas imprimée.*)
- 59b. Réponse à une adresse ; copie des dépêches, etc., au sujet des lois du Canada et des provinces relatives à l'imposition de restrictions sur la vente des boissons enivrantes. (*Pas imprimée.*)
- 60... FABRE, HONORABLE HECTOR :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, etc., relative à la nomination de l'honorable Hector Fabre à la position qu'il occupe maintenant en France ; aussi, un état faisant connaître la nature de ses fonctions et le salaire et la commission qui lui sont ou qui lui seront payés pour tels services, etc. Aussi, copie de tous rapports faisant connaître les résultats de sa mission. (*Pas imprimée.*)

- N° 61... VENTE DES LIQUEURS :—Réponse à ordre; copie de toute correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et tous hôteliers licenciés, de toutes pétitions, etc., présentes par toute telle personne au sujet de mesures législatives affectant la vente des liqueurs. (*Pas imprimée.*)
- 62... HUISSIERS FÉDÉRAUX :—Réponse à une adresse; copie de toute correspondance échangée avec les municipalités et des pétitions présentées par elles, touchant la nomination de huissiers fédéraux pour escorter les prisonniers des prisons de comté aux pénitenciers. (*Pas imprimée.*)
- 62a. Réponse supplémentaire à la précédente. (*Pas imprimée.*)
- 63... COUR SUPRÊME, RÈGLE AMENDÉE :—Déclaration de la cour suprême du Canada, à l'effet que la cédule D des règles de la dite cour soit amendée, et qu'il soit imposé, par le registraire, et à sa discrétion, sur l'agent régulièrement inscrit dans tout appel, allocation jusqu'au montant de \$20. (*Pas imprimée.*)
- 64... LEVÉE HYDROGRAPHIQUE :—Réponse à ordre; copie de toute correspondance échangée entre toute personne et le gouvernement, au sujet de la levée hydrographique des grands lacs, du fleuve et du golfe Saint-Laurent et des autres côtes maritimes du Canada.
- 65... DROITS SUR LE SEL :—Réponse à ordre; copie de la correspondance, etc., en possession du gouvernement, se rapportant aux droits sur le sel. (*Pas imprimée.*)
- 66... SIFFLET DE BRUME, SHELBURNE :—Réponse à ordre; copie de toute correspondance, etc., adressés au ministère de la marine et des pêcheries depuis le 1er janvier 1881, au sujet de la pose d'un sifflet de brume à l'entrée du port de Shelburne, N.-E. (*Pas imprimée.*)
- 67... COURS DE COMTÉ :—Réponse à une adresse; copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral, au sujet de la création d'une nouvelle cour de comté dans cette province et de la nomination d'un juge pour la dite cour. (*Pas imprimée.*)
- 67a. Réponse à une adresse; état du nombre de causes entendues dans chacune des cours de comté des comtés de King et Albert depuis le 1er juin 1882, ainsi que du montant des verdicts et des sentences portés dans ces causes. (*Pas imprimée.*)
- 67b. Réponse à ordre; pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les juges de cours de comté du Canada, et autres, concernant la résolution présentée à la Chambre lors de la dernière session du Parlement, par le ci-devant ministre de la justice, au sujet de l'élévation projetée du traitement de tels juges. (*Pas imprimée.*)
- 68... COUR MARITIME :—Réponse à ordre; état faisant connaître le nombre de causes décidées, etc., par le juge et les différents juges subrogés de la cour maritime depuis sa création jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)
- 68a. Réponse à une adresse; copie de toute correspondance échangée entre le juge ou quelques-uns des juges de la cour maritime de la province d'Ontario et le gouvernement concernant les règles, etc., de la dite cour et leur simplification. Aussi, copie de toutes règles modifiées ou de projets de modification, depuis le 1er janvier 1882. (*Pas imprimée.*)
- 69... CANADA CENTRAL, CHEMIN DE FER DU, BONTÉ DE PEMBROKE :—Réponse à une adresse; copie de toute correspondance concernant le fait que le gouvernement a pris à sa charge le montant du paiement octroyé par la ville de Pembroke pour aider au chemin de fer du Canada Central.
- MATIÈRES DU VOLUME No 12.**
- 70... CONSTITUTIONS DU C.-B., N.-E., I. P. E., N.-B., C.-B. ET DE L'ÎLE DE VANCOUVER :—Réponse à une adresse; copie des chartes ou constitutions octroyées par la couronne ou le parlement impérial aux provinces du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Île Vancouver; aussi, copie de tous actes, chartes, instructions royales, commissions, ordres en conseil ou dépêches altérant ou modifiant les dites chartes ou constitutions telles qu'octroyées dans le principe, ou conférant ou retirant tous droits ou privilèges politiques avant ou après l'octroi de telles chartes.
- 71... COMMUNICATION PAR STEAMERS AVEC L'ALLEMAGNE :—Réponse à ordre; copie de toute correspondance échangée entre aucun membre de cette Chambre ou autres personnes et le gouvernement, au sujet de l'établissement d'une communication directe par steamers entre Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., Halifax et les ports de mer de l'Allemagne.

- N° 72... SUPPLIQUE DE CERTAINS MARINS D'ÊTRE RELAXÉS DE PRISON :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance entre le secrétaire d'État et les départements de la marine et des pêcheries et de la justice, concernant les suppliques de divers marins du port de Québec, demandant d'être relaxés de prison pour retourner en mer, etc., à la demande de R. Temple, patron du navire anglais, le *Genii* (*Pas imprimée.*)
- 73... COMPAGNIE BRITANNIQUE CANADIENNE DE PRÊT ET DE PLACEMENT :—État (Sénat)—Liste des actionnaires et état des affaires de la, à la date du 31 déc. 1882. (*Pas imprimée.*)
- 74... SÉMAPHORE RIVIÈRE-DU-LOUP ET "BRANDY POTS" :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance au sujet de l'érection de sémaphores sur le quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata, et sur le "Brandy-Pot." (*Pas imprimée.*)
- 75... QUAIS À LA RIVIÈRE-DU-LOUP ET À LA RIVIÈRE-OUELLE :—Réponse à ordre ; copie des rapports faits jusqu'à ce jour, touchant les mouvements de la glace au quai de la Rivière-du-Loup et à celui de la Rivière-Ouelle. (*Pas imprimée.*)
- 76... CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et la compagnie relativement à l'achat de bons et actions du chemin de fer de Wellington, Grey et Bruce, et aussi, l'achat de certaines actions et parts de la compagnie du chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest et de la compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa ; aussi, copie de la correspondance concernant l'achat ou la vente du chemin de fer de la rive Nord. (*Pas imprimée.*)
- 76a... Réponse à ordre ; rapport de tous les dommages et accidents qui ont eu lieu sur la ligne du chemin de fer ou sur aucun de ses embranchements ou chemins de fer sous son contrôle entraînant soit perte de vie ou tort aux personnes ou aux choses. (*Pas imprimée.*)
- 76b... Réponse à ordre ; copie de toute la correspondance entre la compagnie et le gouvernement du Canada relativement à l'acquisition ou vente de l'embranchement sur la Rivière-du-Loup du dit chemin de fer, maintenant la propriété du gouvernement ; aussi de toute correspondance montrant la manière dont la dite compagnie a dépensé ou se propose de dépenser l'argent ainsi reçu ; et aussi de toute la correspondance concernant l'hypothèque du gouvernement pour cette dette de £3,111,500 et l'intérêt échu.
- 76c... Réponse supplémentaire au précédent.
- 77... CINQUIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE :—Rapport sur les élections fédérales de 1882, et aussi de chaque élection faite subséquemment jusqu'à cette date.
- 77a... Réponse à ordre :—État indiquant toutes les sommes payées pour défrayer les dépenses des dernières élections fédérales dans les différents districts électoraux.
- 78... HÉBERT, H., MANŒUVRES FRAUDEUSES :—Réponse à ordre ; copie de toute plainte portée contre Hubert Hébert, employé comme chef de gare à Montmagny, relativement à une accusation de manœuvre frauduleuse soutenue affirmativement par P. B. Casgrain, écuyer, député de l'Islet. (*Pas imprimée.*)
- 79... QUAIAIE À DIGBY, N.-E. :—Réponse à ordre ; état du montant perçu pour droit de quaiage au quai public à Digby, N.-E., pendant chacune des années comprises entre 1879 et 1882, inclusivement. (*Pas imprimée.*)
- 80... RUSSELL VS. LA REINE :—Réponse à une adresse ; copie des jugements dans la cause de Russell vs. la Reine dans la cour suprême du Canada et le Conseil privé, et des jugements dans toutes cours provinciales de juridiction supérieure ou dans la cour suprême du Canada, dans toutes les causes traitant de la question du droit d'une législature provinciale de passer des lois affectant, réglementant ou restreignant le nombre ou le caractère des personnes licenciées pour vendre des liqueurs enivrantes ou les heures de telle vente.
- 81... CANAL SHUSHWAP ET OKANAGAN :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, etc., se rapportant aux études faites en 1882, pour la construction d'un canal entre les lacs Shushwap et Okanagan, dans la Colombie-Britannique.
- 82... TERRES DE L'ARTILLERIE ET RÉSERVES DE LA MARINE :—Réponse à ordre ; état donnant le montant brut des recettes provenant de la vente ou de la location des terres de l'artillerie ou des réserves de la marine dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er juillet 1856 jusqu'au 1er juillet 1882, et les objets auxquels les sommes ainsi perçues ont été appliquées ; aussi, un état désignant les différentes propriétés dont partie a été ainsi vendue ou louée, et le nombre d'acres dans chaque cas. (*Pas imprimée.*)
- 82a... Réponse supplémentaire au même.

- N° 83... CANAL MURRAY :—Réponse à une adresse (Sénat); copies de toutes soumissions reçues pour la construction du canal Murray, ainsi que toute correspondance, etc., se rapportant à cette entreprise.
- 84... TERRES POUR LA COLONISATION :—Réponse à ordre; état indiquant, jusqu'au 1er janvier 1883, le nombre total de demandes de concessions de terre pour fins de colonisation conformément au projet numéros un et deux des règlements concernant les terres, en date du 23 décembre 1881; les noms des personnes qui ont fait ces demandes, la date de la demande et la quantité de terre demandée dans chaque cas.
- 85... O'CONNOR, HONORABLE JOHN :—Réponse à une adresse; relevé de toutes les sommes payées à l'honorable John O'Connor depuis qu'il s'est démis de sa charge et de l'arrangement en vertu duquel telles sommes ont été payées. (*Pas imprimée.*)
- 86... ILE DU PRINCE-EDOUARD, CHEMIN DE FER DE L' :—Réponse à ordre; copie de tous rapports, relevé du coût d'un projet de chemin de fer d'embranchement entre la station de Harmony, sur le chemin de fer, et Elmira, East Point, I.P.-E.
- 87... BOUÉES ET BALISES, LAC HURON :—Réponse à ordre; copie de toute la correspondance avec le gouvernement pendant les quatre dernières années, avec copie de tout contrat et des dépenses relatifs aux bouées et balises dans le chenal du nord du lac Huron. (*Pas imprimée.*)
- 88... TROUPES D'HALIFAX :—Réponse à une adresse; copie de toutes dépêches, ordres en conseil et rapports touchant le rappel des troupes de Halifax. (*Pas imprimée.*)
- 89... ARRANGEMENTS COMMERCIAUX AVEC LA FRANCE, L'ESPAGNE, ETC. :—Réponse à une adresse; copies de toutes dépêches, etc., entre les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada et entre le gouvernement du Canada et le haut commissaire, touchant les négociations pour des arrangements commerciaux avec la France, l'Espagne ou d'autres contrées.
- 90... LAC SAINT-JEAN, CHEMIN DE FER DU :—Réponse à ordre; copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, relativement au subside octroyé à la dite compagnie, et un état de toutes les sommes payées à la dite compagnie sur le dit subside jusqu'à ce jour. (*Pas imprimée.*)
- 91... DROITS DE DOUANE REMBOURSÉS À TORONTO :—Réponse à ordre; état donnant les noms et les montants respectifs des droits de douane remboursés, au port de Toronto, pendant le dernier exercice, et les articles sur lesquels les droits ont été perçus et remboursés. (*Pas imprimée.*)
- 92... IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Réponse à ordre; état des importations et exportations, du 1er juillet 1882 au 1er janvier 1883, indiquant les pays avec lesquels s'est fait ce commerce d'importation et d'exportation. (*Pas imprimée.*)
- 93... IMMIGRATION :—Réponse à une adresse; copie de toute correspondance, etc., échangée récemment entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique au sujet de l'immigration dans cette province.
- 93a. Réponse à une adresse; copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada relativement à l'immigration dans la Colombie-Britannique; aussi, de toute correspondance au sujet de l'immigration chinoise.
- 93b. Réponse à ordre; état faisant connaître le nombre d'agents d'émigration (autres que ceux mentionnés sur les listes officielles et publiées) envoyés du Canada en Europe qui ont retiré un salaire du gouvernement pendant les années civiles 1881 et 1882; les noms des personnes ainsi employées; les instructions qu'elles ont reçues, etc.
- 93c. Réponse à ordre; copie de la correspondance, etc., concernant l'immigration des réfugiés juifs de Russie au Canada et l'entretien ultérieur et le placement de tels immigrants. (*Pas imprimée.*)
- 94... SUBVENTION PROVINCIALE DE QUÉBEC :—Réponse à une adresse; copie de toute représentation par la législature de Québec au sujet d'une augmentation de la subvention provinciale.
- 94a. Réponse à une adresse (Sénat); copie de toutes lettres, correspondance, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de Québec au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale.

- N° 95... SENTENCE ARBITRALE RELATIVE À L'ONTARIO :—Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance non encore soumise à cette Chambre, échangée entre le secrétaire d'Etat et le lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario au sujet de la sentence arbitrale relative aux limites nord et nord-ouest de cette province.
- 96... ILE DU PORTAGE :—Réponse à une adresse ; Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement britannique, au sujet de la cession au Canada de l'île du Portage, à l'entrée de la rivière Miramichi ; aussi, copie de tous les rapports, etc., à ce sujet.
- 97... STEAMER POUR REMPLACER LE " GLENDON " :—Réponse à ordre ; copie de l'annonce demandant des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le *Gle ndon* ; les diverses soumissions reçues ; le nom de la personne qui a obtenu le contrat et le montant mentionné dans le dit contrat. (*Pas imprimée.*)
- 98... COMMERCE ENTRE LE CANADA, LES ANTILLES ET LE BRÉSIL :—Réponse à ordre ; copie de la pétition relative au commerce entre le Canada et les Antilles et le Brésil, signée par les principaux marchands de la côte de Gaspé et de la Baie des Chaleurs et adressée à l'honorable ministre des finances, et copie de la lettre accompagnant la dite pétition.
- 99... FABRIQUE DE CARTOUCHES À QUÉBEC :—Réponse à ordre ; état donnant le coût de la fabrique de cartouches à Québec, depuis sa création, et les noms et salaire de tous les officiers et employés et la valeur et la quantité des munitions fabriquées. (*Pas imprimée.*)
- 100... GRAIN ET PRODUITS DU GRAIN :—Réponse à ordre ; état indiquant : 1° Le montant de droits perçus, du 15 mars 1879 au 1er janvier 1883, sur les céréales comprises sous le titre " Grain et produits du grain " ; aussi, les quantités totales importées ; 2° La quantité importée et entrée pour la consommation au Canada ; aussi, un état de la quantité exportée de 1874 à 1882, inclusivement.
- 101... STEAMERS NEWFIELD ET MORAVIAN :—Réponse à ordre ; copie de la correspondance échangée entre le ministre de la marine et des pêcheries, concernant l'emploi du steamer du gouvernement, le *Newfield*, pour aider le steamer naufragé, le *Moravian*. (*Pas imprimée.*)
- 102... RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MINES :—Copie des règlements pour régir la cession des terrains miniers autres que les houillers. (*Pas imprimée.*)
- 103... INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC., IMPORTÉS DANS LE MANITOBA ET LES T. N.-O. :—Réponse à ordre ; état de l'importation des instruments aratoires dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et des wagons, traîneaux et voitures, du 30 juin au 31 décembre 1882.
- 103a. Réponse à ordre ; état de tous les instruments aratoires, voitures, wagons et traîneaux expédiés en entrepôt au Manitoba des autres provinces du Canada, entre le 1er juillet et le 31 décembre 1882.
- 103b. Réponse à ordre ; état de tous les instruments aratoires, voitures, wagons et traîneaux expédiés en entrepôt au Manitoba des autres provinces du Canada pendant l'exercice expiré le 30 juin 1882.
- 104... BAIE D'HUDSON :—Réponse à une adresse ; copie des renseignements recueillis, touchant la durée de la saison de navigation dans la baie d'Hudson, indiquant les sondages et dans quelle étendue la baie se congèle ; aussi, copie de tous rapports et documents relatifs à ses ressources probables ; aussi, tous rapports sur les richesses minières des régions voisines de la baie et des îles qu'elle renferme.
- 105... GRENVILLE ET CARILLON, CANAL DE :—Réponse à ordre ; copie de la sentence arbitrale sur la demande d'indemnité pour dommages présentée par l'entrepreneur du canal de Grenville et Carillon en vertu du contrat en vigueur en 1871-72, et un état des sommes payées aux termes de ce contrat.
- 105a. Papiers relatifs à la construction de deux écluses, et autres travaux, à Greece's Point.
- 105b. Sentence arbitrale de John Page, ingénieur en chef, sur la réclamation de MM. Heney, Stewart et Cie, entrepreneurs de travaux à Greece's Point.
- 105c. Rapport de J. Page, écr., ingénieur en chef, sur le canal du Rapide Plat.

- N^o 106... VAISSEAUX DE GUERRE DE S. M. SUR LES CÔTES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)
- 107... LOT N^o 133 DE L'ARPEMENTAGE DU GOUVERNEMENT, MANITOBA :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie de toutes correspondances échangées entre le bureau des terres à Winnipeg, ou le département de l'intérieur et toutes personnes réclamant la propriété ou des droits à la propriété n^o 133 de l'arpentage du gouvernement, située dans la paroisse de Ste-Agathe, comté de Provencher, province du Manitoba ; aussi, copie de tous ordres en conseil ou ordres du département de l'intérieur au sujet de la dite propriété. (*Pas imprimée.*)
- 108... SUBVENTIONS AU MANITOBA :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, depuis le commencement de la dernière session, concernant les subventions ou octrois à la province du Manitoba.
- 109... DETTE PUBLIQUE ENCOUREE POUR LES CHEMINS DE FER, LES CANAUX, ETC. :—Réponse à ordre ; état indiquant les montants portés au compte de la dette publique de la Puissance du Canada qui ont été dépensés pour obligations de chemins de fer, canaux et navigation dans la Colombie-Britannique, le Manitoba, Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse proprement dite, et l'île du Cap-Breton, jusqu'au 1er juillet 1882, etc.
- 110... McMILLAN, DESTITUTION DE J. D. :—Réponse à ordre ; copie de toute la correspondance, etc., relative à la destitution de John D. McMillan de son emploi comme garde-pêche, et à la nomination à sa place de David Baker. (*Pas imprimée.*)
- 111... PILOTES ET PILOTAGE, COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Réponse à ordre ; copie de la correspondance, etc., échangée entre le gouvernement et l'administration du pilotage dans la Colombie-Britannique ou toutes autres personnes, dans cette province, concernant les pilotes et le pilotage.
- 112... STATIONS DE SAUVETAGE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, etc., touchant l'établissement et l'entretien de stations de sauvetage à des endroits dangereux sur la côte du lac Ontario et autres nappes d'eau de l'intérieur, aussi, tous autres rapports sur la construction et le fonctionnement des stations de sauvetage des pays étrangers, que le gouvernement peut avoir en sa possession. (*Pas imprimée.*)
- 113... TERRASSE FRONTENAC, QUÉBEC :—Réponse à une adresse ; copie de tous documents relatifs à la cession par le gouvernement impérial au gouvernement fédéral, et par ce dernier au gouvernement provincial, de divers terrains et notamment de celui sur lequel est érigée la terrasse Frontenac, en la cité de Québec. (*Pas imprimée.*)
- 114... LAC DES BOIS ET LAC LA PLUIE :—Papiers relatifs à la construction de steamers pour le "lac des Bois et le lac La Pluie." (*Pas imprimée.*)
- 115... DAUPHÉNÉE, JAMES, RÉCLAMATION DE :—Réponse à ordre ; copie de toutes pétitions, etc., concernant la réclamation de James Dauphéné, de Bridgewater, dans le comté de Lunenburg, pour remboursement des dépenses encourues par lui dans l'exercice de ses fonctions comme gardien de pêche de ce comté. (*Pas imprimée.*)
- 116... CANONS POUR LE CANADA :—Réponse à ordre ; copie du contrat, correspondance, etc., relatifs à la fabrication de canons de grand modèle pour le gouvernement du Canada. (*Pas imprimée.*)
- 117... CONCESSIONS DE TERRES POUR LA COLONISATION :—Réponse à ordre ; état faisant connaître chaque formule de lettres patentes, d'arrangements, etc., entre les compagnies et le gouvernement au sujet des concessions pour fins de colonisation.
- 118... PERMIS DE COUPER DU BOIS ET D'EXPLOITER LES MINES DANS LE TERRITOIRE EN CONTESTATION DE L'ONTARIO :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, des ordres en conseil et papiers, non encore soumis, concernant la permission de couper du bois et d'exploiter les mines sur les terres situées dans les limites du territoire actuellement en contestation avec l'Ontario ; aussi, toute correspondance, etc., et tous les permis et baux octroyés pour couper du bois de construction, traverses, poteaux de télégraphe et billots de sciage dans le district du lac et de la rivière La Pluie et du lac des Bois et le long de leurs tributaires.

- N° 119.. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, RÉCLAMATIONS DES PROVINCES :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée depuis le 1er juillet 1867, jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux, relativement aux réclamations de chacun de ces gouvernements pour le remboursement des sommes dépensées pour ces provinces, pour le compte du gouvernement fédéral, pour l'administration de la justice ; aussi, état détaillé des réclamations réglées.
- 120... STEAMER "CHARYBDIS" :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, exposé de dépenses, et rapports concernant le *Charybdis*, qui n'ont pas encore été produits. (*Pas imprimée.*)
- 121... SUBVENTIONS À CERTAINS CHEMINS DE FER :—Rapport au conseil du 14 mai 1883, recommandant l'octroi d'une subvention de \$3,200 par mille, pour 12 milles, en tout \$38,400, pour construire une ligne de chemin de fer entre Petitcodiac et Havelock Corner, N. B.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 80 milles, de Canso à Louisbourg ou Sydney, ne dépassant pas en totalité \$256,000, à la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 49 milles, ne dépassant pas en totalité \$156,800, à la compagnie du chemin de fer International.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 36 milles, ne dépassant pas en totalité \$115,200, à la compagnie de chemin de fer de Caraquet, N.-B.
- Subvention projetée ne devant pas dépasser \$3,200 par mille, en tout \$160,000, à la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Gatineau.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille pour la première section de 50 milles en dehors de Saint-Jérôme, n'excédant pas \$160,000, à la compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 28 milles, de Napanee à Tamworth, en tout \$89,600, à la Cie de chemin de fer de Tamworth et Québec.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 25 milles, de Saint-Raymond au lac Saint-Jean, ne dépassant pas en totalité \$80,000, à la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 100 milles, de Métapédiac à Paspébiac, ne dépassant pas en totalité \$320,000, à la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.
- Subvention projetée de \$3,200 par mille, pour 32 milles (depuis l'Intercolonial jusqu'aux moulins de M. Laggan), ne dépassant pas en totalité \$102,400, à la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Miramichi.
- Subvention additionnelle projetée ne dépassant pas \$6,000 par mille, ou une nouvelle subvention n'excédant pas, en totalité, \$680,000, de Gravenhurst à Callander, 110 milles, à toute compagnie approuvée par le gouverneur en Conseil.
- 122.... RIVIÈRE SAINT-JEAN, N.-B. :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie de tous rapports, lettres, etc., depuis 1878, entre le département des travaux publics et M. J. A. Lyon ou toute autre personne, au sujet de l'enlèvement des obstructions qui embarrassent le lit de la rivière Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)
- 123.... MANITOBA, AGENCE DES SAUVAGES DU :—Réponse à ordre ; rapport, avec témoignages, sur la condition et la gestion de l'agence des sauvages du Manitoba, sous J. A. N. Provencher, surintendant des sauvages du district de Manitoba, fait par la commission d'enquête instituée ; aussi, copie de pièces justificatives en date du 25 juin 1875, pour \$180 ; 25 juin 1875, pour \$1,290 ; 26 décembre 1875, pour \$600, signée par le nommé Tremblay, etc. (*Pas imprimée.*)
- 124.... TÉLÉGRAMMES, DÉPENSES POUR, DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS :—Réponse à ordre ; état faisant connaître la dépense faite pendant chaque mois du présent exercice pour dépêches télégraphiques débitées au compte des divers travaux dans le département des travaux publics ; aussi, un état semblable pour la période comprise entre novembre 1881 et le 30 juin 1882, inclusivement. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE CIVILE

1882.

Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1883.

TABLE DES MATIERES.

RAPPORT DU MINISTRE :—

- I. Observations générales.
- II. Arts et agriculture—Commerce du bétail.
 - Moutons.
 - Quarantaine des animaux.
 - Gale des moutons.
 - Phosphate de chaux.
 - Arboriculture.
 - Maladie du bétail de Pictou.
 - Exposition du Canada.
 - Archives publiques.
- III. Brevets d'invention.
- IV. Droits d'auteurs, marques de commerce, etc.
- V. Quarantaine.
- VI. Immigration.
- VII. Recensement et statistique.
- VIII. Statistique sanitaire.

ANNEXES :—

Rapport du secrétaire sur l'émigration du Canada par la frontière de l'ouest.
Règle et règlements, statistiques vitales.

APPENDICES :—

Rapport de l'archiviste.
Rapports des agents d'immigration.
" des officiers de quarantaine.
" do des bestiaux.
" sur divers sujets.

RAPPORT
DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
POUR
L'ANNÉE CIVILE 1882.

A Son Excellence le Très honorable sir John Douglas Sutherland Campbell, (communément appelé le marquis de Lorne,) membre du Très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier du Très ancien et Très noble ordre du Chardon, et chevalier grand'croix de l'ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur général et vice-amiral du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'agriculture pour l'année civile 1882 *

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le département pendant l'année 1882 :—

Mois.	Reçues.	Envoyées.
Janvier	4,057	5,884
Février	3,314	3,614
Mars	3,508	4,059
Avril	3,775	3,848
Mai	3,321	3,472
Juin	2,614	3,887
Juillet.....	2,744	2,810
Août	2,766	2,925
Septembre	2,442	2,686
Octobre.....	2,992	4,123
Novembre.....	2,809	3,342
Décembre	3,028	4,382
Total.....	37,370	45,032

* NOTE.—Bien que pour l'année civile, ce rapport contient certains renseignements qui vont jusqu'à la date de sa présentation au parlement. Mais tous les états qui sont donnés en chiffres sont pour l'année civile.

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales depuis 1864 jusqu'à 1882 inclusivement :

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Nombre de brevets, de droits d'auteurs et de marques de commerce, etc.	Nombre total des immigrants et des passagers immigrants.
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,749
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,261	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	45,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27,259	22,419	4,190	61,052
1880	24,210	30,988	4,474	85,850
1881	35,372	40,826	5,271	117,016
1882	37,370	45,032	6,070	193,150

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

COMMERCE DE BESTIAUX.

Importation.

Il y a eu cette année augmentation considérable dans l'importation des animaux de race, qui s'est élevée aux chiffres suivants :—

Gros bestiaux	1,215
Moutons	1,124
Cochons	22

Ces importations se répartissent comme suit. Pour le Canada—gros bestiaux, 574 ; moutons, 998 ; cochons, 22. Pour les États-Unis, gros bestiaux, 640 ; moutons, 126. Il est difficile de se faire une idée de la valeur de ces fortes importations d'animaux de race (323 de ces animaux étaient des Polled-Angus ou des Aberdeen,) ainsi que du bien qu'il doit en résulter.

Exportation.

Si l'on se reporte à 1881, on constate que l'exportation du gros bétail a diminué, mais il y a eu augmentation correspondante dans l'exportation des moutons. Les

exportations ont été comme suit : gros bétail, 35,738 têtes, et moutons 75,905, tandis qu'en 1881, l'exportation a été de 45,535 têtes de gros bétail et de 62,404 moutons. La diminution apparente de l'exportation aux États-Unis n'indique cependant pas une forte diminution du commerce des animaux, attendu que les bordereaux des douanes jusqu'au 30 juin dernier constatent que 16,145 têtes de gros bétail et 233,602 moutons ont été exportés aux États-Unis, tandis qu'en 1881 à la même époque il avait été exporté dans le même pays 7,558 têtes de gros bétail et 264,910 moutons. L'amélioration dans la qualité du bétail est tous les ans de plus en plus marquée, et M. Dyke dit dans son rapport que le bétail ordinaire venant du Canada n'en cède pas sous le rapport de la qualité à celui des meilleurs districts des îles britanniques, ce qui doit s'attribuer à nos importations d'animaux de race.

MOUTONS.

Les grands commerçants de l'Angleterre disent que pour le mouton la demande va aller en croissant sur les marchés britanniques en conséquence de la rareté qui, selon les rapports, va résulter des maladies survenues dans les troupeaux du Royaume-Uni.

L'exportation des moutons prend maintenant de telles proportions au Canada, qu'elle promet de devenir une des principales industries du cultivateur. L'année dernière 75,905 moutons, valant environ \$500,000 ont été envoyés en Europe, et 233,600 valant environ \$900,000 ont été expédiés aux États-Unis, soit en tout une exportation de \$1,400,000 pour l'année. Je voudrais fortement attirer l'attention des éleveurs sur la nécessité d'améliorer leurs animaux en soignant les croisements et les besoins de leurs troupeaux. L'agent de ce département à Liverpool dit que par suite de saisons pluvieuses, il s'est déclaré dans les troupeaux une terrible maladie qui en 1882 a entraîné des pertes calculées à 9 pour cent. Ajoutez à cela le résultat dans le croît—comptant comme brebis pleines 7 pour cent des moutons qui sont morts, on aurait une perte de 2,400,000 agneaux, ou une réduction totale des troupeaux de 5,250,000. Vu ces circonstances, non-seulement pour l'année prochaine mais pour plusieurs années à venir, la perspective est fort belle pour les éleveurs canadiens, mais il faut se rappeler que le marché anglais ne demande que des moutons gras. M. Grahame, l'agent du département à Glasgow, cite dans son rapport une lettre de MM. Swan & Sons, commerçants considérables d'Edimbourg, dans laquelle ces messieurs parlent des prix élevés que vont probablement commander les moutons gras.

La question de l'élevage des moutons est d'un intérêt particulier et d'une importance première pour le Canada. On verra par les rapports des agents du département dans le Royaume-Uni, que l'attention du commerce est maintenant portée sur l'excellente qualité des importations venant du Canada, et sur les efforts qui s'y font pour satisfaire aux demandes du commerce étranger. C'est un avantage que le gouvernement s'efforce de maintenir, mais il y a un autre aspect de la question à considérer.

Les cultivateurs du pays trouveraient leur avantage à remplacer dans une très-grande mesure, si non tout à fait, les espèces à longue laine qu'ils exportent aujourd'hui par des espèces à laine plus courte de moyenne finesse, telles que les Shropshire et autres Downs ou Cheviots. L'éleveur verra que les espèces à laine courte sont de bonne dé faite et rapportent de hauts prix, tandis que c'est le contraire pour les espèces à longue laine, pour la raison que la longue laine n'est pas favorable aux procédés de manufacture actuels. Les variétés des Downs sont également préférées pour leur chair sur le marché. Pour ces raisons les cultivateurs trouveront leur avantage à faire ces changements.

QUARANTAINE DES ANIMAUX.

L'exécution de l'arrêté du conseil du 23 avril 1880, ordonnant une quarantaine de 90 jours pour tous les animaux importés, a été continuée avec rigueur l'année dernière. Il ne s'est, dans le cours de l'année, manifesté aucune maladie contagieuse à la quarantaine. L'installation de la quarantaine des animaux à la Pointe-Lévis peut maintenant être considérée comme terminée, et la station peut commodément loger près de 700 têtes de bétail. Le nombre total d'animaux soumis à la quarantaine à la Pointe-Lévis, en 1882, a été de 1,214; les cochons et les moutons arrivés n'ont pas été retenus, vu qu'il ne paraissait pas y avoir de maladie parmi eux. Vingt-cinq veaux sont nés en quarantaine, et cinq animaux seulement sont morts, tous de maladie ordinaire.

Dans le cours de l'été une députation de la commission du gouvernement américain relative aux bestiaux a visité cette station pour s'enquérir de notre système, dans le but d'établir une semblable organisation dans les ports américains, et ces délégués ont exprimé leur haute approbation de la quarantaine des animaux à la Pointe-Lévis.

Le Dr. McEachran, inspecteur vétérinaire, dit que les importateurs des Etats de l'Ouest lui ont exprimé l'espoir qu'ils ne seraient pas privés "d'importer par la route du Saint-Laurent sur les steamers canadiens à travers un pays où il n'existe pas de maladies contagieuses, et où le coût de la quarantaine est de moitié moins élevé qu'il n'a été jusqu'à présent dans les ports des Etats-Unis."

Un arrêté du conseil a été passé le 9 février 1882 défendant l'importation de têtes ayant déjà servi. Ceci a été fait en conséquence de ce qu'il a été représenté qu'il s'importait des têtes ayant déjà servi à des animaux en Angleterre ou à bord de bâtiments, et qu'il y avait lieu de craindre la communication de maladies contagieuses par ce moyen.

La demande croissante qui se fait dans l'ouest pour l'importation de bestiaux des Etats-Unis de l'ouest pour l'élevage, a nécessité qu'on s'en occupe, et après mûr examen de la question, un arrêté du conseil a été passé le 20 février 1882 décrétant l'établissement d'une quarantaine à la Pointe-Edouard pour l'admission de bêtes à cornes pour

l'élève venant des Etats-Unis de l'ouest, sujette aux restrictions et aux règlements de l'arrêté du conseil du 23 avril 1880.

GALE DES MOUTONS.

Le département ayant été informé de l'existence de la gale des moutons dans quelques-uns des comtés voisins de Montréal, il a été jugé nécessaire de prendre des mesures actives pour la répression de cette maladie, et il a été décidé d'isoler autant que possible les animaux affectés, et un arrêté du conseil a été passé le 20 avril 1882, déclarant district infecté le comté de Laprairie et les comtés environnants dans la province de Québec, et portant certains règlements pour la répression de la maladie.

Après s'être conformé à ces règlements partout où s'est rencontrée la maladie, l'inspecteur vétérinaire rapporte que si elle n'est pas entièrement éteinte, elle n'existe plus qu'en peu d'endroits, vu que presque tous les moutons atteints ont été tués, et les mesures sanitaires adoptées vont dans la plupart des cas prévenir sa réapparition.

Les propriétaires de moutons devraient co-opérer dans des mesures destinées à la répression de la maladie.

MALADIE DES ANIMAUX DE PICTOU, N.-E.

Les investigations qui ont été commencées l'année dernière pour découvrir s'il est possible la cause de cette maladie et y porter remède, ont été conduites cette année sur une beaucoup plus grande échelle, vu que la somme de \$10,000 votée par le parlement dans le cours de la dernière session m'a permis d'étendre mes opérations et mes recherches. A cette fin un arrêté du conseil a été passé le 25 mai m'autorisant à déclarer *infectés* selon l'acte concernant les épizooties, les établissements et endroits où serait constatée la présence de la maladie; et m'autorisant de plus à nommer un inspecteur, à choisir dans les limites des districts infectés des endroits pour l'isolement des animaux atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses ou qui pourront avoir été exposés à ces maladies, ainsi qu'à ordonner que ces animaux soient transportés à ces endroits. L'inspecteur a aussi été autorisé à ordonner l'abattage de tout animal infecté, et à payer au propriétaire du dit animal un tiers de ce qu'il valait avant d'être attaqué, la dite compensation ne devant cependant pas dépasser \$20. Dans les autres cas, la compensation devait être des deux tiers de la valeur de l'animal abattu, mais ne devait pas dépasser \$40. Dans tous les cas la valeur devait être établie par des estimateurs nommés par moi.

En conformité de ces instructions, des quarantaines ont été établies à Pictou, Merigomish, Knoydart et Pine Tree, et tous les animaux qui avaient été exposés à la contagion y ont été transportés et gardés quatre-vingt-dix jours à compter de la date à laquelle ils s'étaient trouvés en contact avec quelque animal attaqué. Toutes les fermes rapportées comme infectées ont été visitées par l'inspecteur et les estimateurs. Tous les animaux trouvés atteints étaient abattus et enterrés à une profondeur de

huit pieds et recouverts d'un baril de chaux fraîchement éteinte. Les animaux exposés à la contagion, après avoir été estimés, étaient transportés à la quarantaine la moins éloignée et marqués de façon à indiquer à qui ils appartenait. Après y avoir été retenus pendant une période de 100 jours, s'il ne s'était déclaré aucune maladie à la quarantaine pendant cette période, ils étaient rendus à leurs propriétaires auxquels en ce cas il n'était payé aucune compensation. Avant le retour des animaux, les bâtiments et les dépendances devaient être entièrement nettoyés et désinfectés. En général les cultivateurs ont donné leur concours à l'exécution de ces mesures et aidé aux officiers dans leurs fonctions. Des mesures de salubrité ont été prises sur toutes les fermes où la maladie s'était déclarée, et en certains cas les vieux bâtiments ont été brûlés et remplacés par des neufs. Soixante-dix fermes et établissements ont été déclarés infectés. Les mesures actives n'ont pas commencé avant le 15 juillet et à cette date trente-huit animaux étaient morts depuis le commencement de l'année.

Du 15 juillet au 28 novembre, quatre-vingt-cinq animaux, en différents endroits, ont été condamnés à être abattus, et quatorze en quarantaine, ce qui, avec le nombre de ceux qui étaient morts auparavant, fait un total de 137 animaux perdus par la maladie en 1882. Il a été confisqué et mis en quarantaine 268 animaux, et à l'expiration de quatre-vingt-dix jours, vingt-sept ont été remis à leurs propriétaires, vingt-sept sont morts ou ont été abattus, et les autres ont été vendus pour la boucherie dans les limites des districts infectés. Le succès des mesures prises se démontre par le fait qu'il n'a été rapporté aucun cas véritable de maladie depuis le 31 octobre. De la somme votée par le parlement pour l'extirpation de la maladie, il reste un peu moins que la moitié, de sorte que s'il devenait nécessaire, l'été prochain, de continuer le service, il resterait assez d'argent disponible pour le faire sans demander un nouveau crédit.

Afin de constater la nature et la cause de la maladie, j'ai fait faire des expériences et des recherches par le professeur Osler et le Dr Wm. McEachran, de Montréal, et les rapports de ces deux messieurs se trouveront dans les appendices.

En raison de circonstances inévitables à l'époque où il était présent, le professeur Osler dit : " tandis que les mesures prises étaient admirablement combinées pour faire disparaître la maladie, elles n'étaient pas très favorables aux recherches scientifiques sur la nature du mal." Il remarque de plus " que la maladie est due à l'existence de quelque contagion spéciale, inconnue jusqu'à présent, qui s'est établie dans cette région et y trouve les conditions nécessaires à son entretien et à son développement."

Le Dr Wm. McEachran dit qu'il est convaincu que la maladie est due à quelque cause spécifique, attendu qu'il en a constaté la présence également parmi les troupeaux bien et mal gardés. Il a essayé l'inoculation et fait plus de quarante examens *post mortem* d'animaux atteints de la maladie, et dans tous les cas il a constaté un état anormal du système et la présence dans les fluides de certains corps qu'il est nécessaire d'étudier davantage. Il condamne l'emploi de la chair et du lait des animaux

atteints de cette maladie. Il dit de plus qu'il faudra plus d'expérience et d'observations qu'il n'a pu en faire à cause de la presse des affaires, pour déterminer la véritable cause de la maladie.

Les différents rapports concernant cette maladie publiés en appendices, contiennent des renseignements précieux sur le sujet. Le Dr McEachran est d'avis que la maladie peut être complètement extirpée dans le cours d'une autre saison.

PHOSPHATE DE CHAUX.

L'industrie de l'exploitation du phosphate de chaux qui s'est développée dernièrement, surtout dans le district d'Ottawa, augmente graduellement en importance. Dans le dernier exercice les exportations se sont élevées à 17,181 tonneaux évalués à \$327,667, tandis que celles de l'exercice précédent étaient de 15,601 tonneaux évalués à \$239,493. En 1882, le phosphate a été exporté comme suit: en Grande-Bretagne, 13,197 tonneaux; aux États-Unis, 2,080 tonneaux; en Allemagne, 1,469 tonneaux, et au Danemark, 435 tonneaux.

De fréquentes demandes de renseignements sont venues des États Unis au sujet de ce produit, vu que le déclin du guano péruvien sous le rapport de la quantité et de sa qualité comme engrais, a produit une grande demande de phosphates minéraux qui entrent grandement dans la manufacture des engrais. Jusqu'à présent le phosphate s'est principalement produit en France, en Espagne, en Norvège, dans les Antilles et la Caroline du Sud. Aujourd'hui le Canada s'ajoute à cette liste, la production des cinq dernières années y ayant été comme suit: 1878, 3,701 tonneaux; 1879, 11,927 tonneaux; 1880, 7,974 tonneaux; 1881, 15,601 tonneaux, et en 1882, 17,181 tonneaux. Les phosphates canadiens ressemblent grandement à ceux de l'Espagne, surtout ceux du Lograssau.

Le minéral est d'une belle couleur vert-bleuâtre, de forme cristalline, et se trouve en veines irrégulières et tortueuses, ou en grappes, poches et rognons de toutes formes et dimensions, quelquefois très pur et quelquefois mêlé à du calcaire. On le trouve quelquefois à l'affleurement des roches, et quelquefois caché par le sol. L'extraction de ce minéral est très simple et peu dispendieuse, la bigue et le baritel à chevaux étant jusqu'à présent les seuls instruments employés à part la pelle, le pic et la barre à mine. Le coût de l'extraction et du transport est, dit-on, d'environ \$8 le tonneau, et le phosphate se vend facilement à Montréal pour \$17 à \$20 le tonneau (douze pieds cubes du minéral faisant un tonneau de 2,240 livres). Dans mon rapport de l'année dernière je disais qu'on n'avait "encore généralement pris aucune mesure pour convertir le phosphate brut en superphosphate prêt à être utilisé comme engrais," et cette observation est également vraie cette année. On s'est en plusieurs endroits occupé de l'emploi du produit brut pulvérisé, mais on dit que les résultats ne se font pas sentir la première année. Des expériences ont été faites au collège d'agriculture à Guelph, mais on n'en a pas fait connaître les résultats. Tout indique aujourd'hui que l'exploitation du phosphate va être considérable en 1883.

Dans les vieilles provinces il a généralement été de pratique de faire rendre aux riches sols vierges de continuelles récoltes de céréales, et, quelle que soit la richesse naturelle d'un sol, cette pratique ne peut manquer d'entraîner sa ruine. Le remède aujourd'hui est dans l'application d'engrais artificiels capables de rendre à la terre sa faculté végétative. Des expériences ont fait voir que le phosphate, surtout lorsqu'il est préparé chimiquement, est hautement propre à cette fin. Je recommanderais fortement qu'on en fasse l'essai d'une façon régulière et que le rendement d'un terrain ainsi traité soit comparé avec celui d'un terrain auquel on n'appliquerait pas ce stimulant. S'il se créait une demande active pour le phosphate préparé, sa fabrication fournirait beaucoup d'emploi à la main-d'œuvre du pays.

ARBORICULTURE.

La question de l'arboriculture, qui en ce moment occupe beaucoup les esprits, est particulièrement l'objet de mon attention, et je voudrais pouvoir convaincre les cultivateurs de la nécessité de conserver autant que possible les arbres qui leur appartiennent, non-seulement au point de vue économique, mais encore à cause l'influence climatique qu'ils exercent. On devrait éviter de gaspiller le bois debout, et s'occuper de planter de jeunes arbres pour remplacer ceux qui sont déjà coupés. L'effet produit sur le climat par la dénudation des forêts se manifeste en sécheresses prolongées et dans l'assèchement des cours d'eau, et à moins que l'équilibre des choses ne soit rétabli par la restauration des arbres, les conséquences pourront être sérieuses pour l'agriculture.

Dans le nord-ouest surtout, je conseillerais aux colons de planter des arbres sur leurs établissements aussitôt qu'ils entrent en possession. Les avantages en seront nombreux, tant sous le rapport de la protection contre les vents que sous celui de la production du combustible et du bois nécessaire aux besoins de la ferme. On dit qu'en plantant du bois franc et du pin ou autre bois de croissance rapide en lisières alternatives, on en favorise grandement la croissance. Le pin sera devenu assez gros pour être de service lorsque viendra le temps d'en éclaircir les rangs. Sous tous ses aspects, l'arboriculture est un sujet qui mérite l'attention des cultivateurs en particulier et du public en général.

EXPOSITION DU CANADA.

Une exposition provinciale a été ouverte à Kingston dans l'automne 1882, à laquelle le parlement, en votant un crédit de \$5,000 à la session précédente, avait donné le caractère d'une exposition de toute la confédération. Le mauvais temps qui a régné pendant l'exposition a quelque peu nui à son succès, mais les produits industriels et agricoles exposés, ainsi que les bestiaux, étaient dignes de remarque.

ARCHIVES.

Le rassemblement et la transcription des documents Haldimand et Bouquet en Angleterre, est maintenant complet. Le rapport de l'archiviste (appendice 1) contient de nombreux et précieux renseignements, y compris la statistique commerciale de la période de 1768 à 1783 et un rapport sur le commerce d'exportation de Québec depuis 1791. La préparation des index et des registres de ces manuscrits se poursuit sans interruption.

Le catalogue, qui se trouve à la fin du rapport de l'archiviste, fera voir les additions qui ont été faites en 1882.

III.—BREVETS D'INVENTION.

Le rapport suivant des opérations du bureau des brevets pour l'année 1882 est préparé en conformité de l'article 6 de l'acte des brevets de 1872.

Les affaires du bureau ont considérablement augmenté cette année.

Elles ont presque doublé dans le cours des trois dernières années, comme on peut voir par le tableau suivant :

Années.	Demandes de brevets.	Brevets accordés.	Caveats déposés.	Enregistrements de cessions de brevets.	Droits, y compris ceux reçus sur les dessins de fabrique et les marques de commerce.	
					\$	cts.
1855.....	99	92	32	1,911	30
1856.....	120	108	52	2,370	50
1857.....	126	115	54	2,406	76
1858.....	116	98	35	2,105	00
1859.....	142	112	26	2,479	75
1860.....	170	150	47	2,644	07
1861.....	160	142	56	3,012	70
1862.....	180	160	72	3,650	90
1863.....	207	156	78	3,759	90
1864.....	170	145	74	3,267	95
1865.....	184	162	70	3,618	76
1866.....	274	262	126	6,132	78
1867.....	369	218	193	8,110	09
1868.....	570	546	337	11,052	00
1869.....	781	588	*60	470	14,214	14
1870.....	626	556	132	431	14,540	07
1871.....	279	509	151	445	14,097	00
1872.....	762	671	184	327	19,578	65
1873.....	1,124	1,026	171	547	29,830	14
1874.....	1,376	1,250	200	711	34,301	98
1875.....	1,418	1,323	194	791	34,555	82
1876.....	1,542	1,383	185	761	36,187	63
1877.....	1,446	1,352	188	841	35,388	09
1878.....	1,428	1,264	172	832	33,663	67
1879.....	1,358	1,238	203	728	33,303	60
1880.....	1,601	1,408	227	855	42,141	14
1881.....	1,955	1,722	226	907	52,856	65
1882.....	2,266	2,137	198	965	60,811	19

* Il n'y a pas eu de caveats avant 1869.

L'état suivant indique le nombre des brevets délivrés, renouvelés et en vigueur depuis la mise en opération de la loi, pour une durée de cinq, dix, et quinze années :

Années.	Brevets accordés pour 5 ans.	Brevets accordés pour 10 ans.	Brevets accordés pour 15 ans.	Brevets renouvelés pour 5 ans.	Brevets renouvelés pour 10 ans.
1869.....	204				
1870.....	556				
1871.....	509				
1872.....	624	19	28		
1873.....	873	47	96	4	3
1874.....	1,098	38	87	17	5
1875.....	1,173	33	60	35	11
1876.....	1,261	21	55	28	9
1877.....	1,211	17	49	47	14
1878.....	1,109	20	43	58	19
1879.....	1,042	9	56	73	14
1880.....	1,144	20	88	110	23
1881.....	1,350	23	137	138	42
1882.....	1,633	26	187	175	58

On verra par le tableau ci-dessus que de 1869 à 1876, 6,298 brevets ont été délivrés pour cinq ans ; sur ce nombre 5,820—soit 92 pour cent—sont expirés sans avoir été renouvelés.

Les personnes qui ont obtenu des brevets durant les huit dernières années se répartissent entre les pays suivants :

Pays.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Ontario.....	521	575	533	452	478	490	558	538
Angleterre.....	44	51	46	32	51	50	69	103
Etats-Unis.....	748	736	757	771	695	843	1,070	1,452
France.....	3	8	2	1	2	5	15	9
Allemagne.....	2	3	5	15	5	7	8	9
Autres pays.....	2	9	10	3	6	11	12	26
Total.....	1,320	1,382	1,353	1,264	1,237	1,406	1,732	2,137

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces comme suit :

Provinces.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Ontario.....	348	380	340	315	308	334	361	351
Québec.....	134	152	132	100	133	122	143	129
Nouveau-Brunswick.....	24	19	22	16	16	15	19	36
Nouvelle-Ecosse.....	14	21	34	17	16	18	23	25
Ile du Prince-Edouard.....			2	3	2		2	2
Manitoba.....		1			2		4	4
Colombie-Britannique.....	1	2	3	1	1	1	6	1
Total.....	521	575	538	452	478	490	558	538

Sur les 2,266 demandes de brevets déposées dans le cours de l'année, plusieurs étaient préparées incorrectement et ont pu être corrigées par les intéressés en conformité de la loi et des règlements du bureau.

Il a été objecté pour défaut de nouveauté à 64 demandes ; mais vingt-huit d'elles ont été accordées sur modifications du devis.

A cause de l'insuffisance de la description, quinze brevets ont été trouvés sans valeur protectrice, et conformément à l'article 19 de l'acte de nouveaux brevets ont été émis.

A chaque demande de brevet le bureau examine avec soin si l'invention est nouvelle et si l'inventeur a, selon l'acte, droit à un brevet, afin d'empêcher autant que possible que des inventions qui ne sont pas nouvelles et appartiennent déjà au public ne soient brevetées.

Il a été passé à la dernière session un acte donnant le droit d'étendre le privilège d'importer les articles brevetés à une nouvelle période d'un an en sus de celle de douze mois accordée par la loi, et quelques porteurs de brevets ont profité de cette prolongation.

Un certain nombre de porteurs de brevets canadiens à l'étranger, s'étant trouvés, pour des raisons hors de leur contrôle, incapables de commencer et poursuivre la construction et la fabrication de leurs inventions dans les deux ans prescrits, il leur a été accordé, sur preuves satisfaisantes, un délai ultérieur, sous l'autorité de l'article 28 de l'acte.

L'accroissement qu'indique le tableau comparatif ci-dessus dans le nombre des brevets demandés et émis, augmente considérablement la correspondance et le travail de la préparation des documents, etc. Au fait, l'ouvrage du bureau des brevets a doublé dans les trois dernières années.

Il vient d'être imprimé une liste des porteurs de brevets et des titres des inventions pour la période de 1824 à 1872, époque du commencement de la publication du *Patent Record*.

Le *Patent Record*, publié avec le *Canadian Magazine of Science and the Industrial Arts*, par la compagnie lithographique Burland de Montréal, donnant les devis et les dessins des objets brevetés, fait honneur aux éditeurs et est d'une grande utilité pour toutes personnes intéressées dans les brevets, en ce qu'elles y trouvent presque immédiatement des renseignements sur tous les brevets accordés et les inventions qu'ils protègent.

Dans le numéro de décembre du *Patent Record* publié l'échelle des dessins est beaucoup plus grande que par le passé et il est à espérer qu'il en résultera beaucoup d'avantage pour tous les intéressés, en ce qu'il sera à l'avenir plus facile de se rendre compte des nouvelles inventions.

Comme je l'ai déjà dit dans des rapports précédents, les chambres des modèles sont encombrées, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que les employés du bureau peuvent remplir leurs fonctions lorsqu'elles nécessitent des recherches; et il est presque impossible pour le public d'examiner les modèles, vu l'encombrement des vitrines.

Il est donc beaucoup à désirer qu'on agrandisse le local destiné aux modèles, afin qu'il puisse en être fait une meilleure installation.

Dans le cours de l'année, 4,480 personnes se sont inscrites sur le registre des visiteurs, et un grand nombre ont visité les salles sans s'inscrire.

IV—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

État comparatif des affaires de cette division depuis 1868 jusqu'à 1882, inclusive-
ment :

Année.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enre- gistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de mar- ques de commerce.	Dessins de fabrique enregistrés.	Certificats de dessins de fabrique.	Marques de bois enre- gistrées.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires reçus.	
												\$	cts.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6	183	00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12	418	00
1870.....	473	473	66	66	72	72	23	23	190	190	877	00
1871.....	562	562	115	115	106	106	23	22	105	105	1,092	00
1872.....	523	523	87	33	103	103	17	17	64	64	11	927	00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	96	20	940	50
1874.....	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339	50
1875.....	943	986	131	56	149	149	31	31	21	21	15	1,175	00
1876.....	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758	25
1877.....	1190	1246	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732	70
1878.....	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671	25
1879.....	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434	82
1880.....	1145	1292	185	93	113	113	40	40	19	19	28	3,806	15
1881.....	1172	1307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772	70
1882.....	1192	1264	224	87	160	160	45	45	21	21	64	4,956	40

Le total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois a été de 450 en 1882. De ce nombre il y a eu 224 enregistrements de droits d'auteur, outre 87 certificats; 8 enregistrements de droits d'auteur (temporaires) avec 8 certificats; 3 enregistrements de droits temporaires avec certificats; 160 enregistrements de marques de commerce; 45 enregistrements de dessins industriels et 21 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits enregistrés a été de 64. La correspondance de cette division comprend 1,192 lettres reçues et 1,264 envoyées.

Les honoraires perçus dans le cours de l'année se montent à \$4,956.40.

V.—QUARANTAINE.

GROSSE-ILE.

Le Dr Montizambert, médecin surintendant de cette quarantaine, rapporte qu'il ne s'est pas présenté de navires à cette station dans le cours de l'an dernier. Les observations météorologiques de quelques années faisant prévoir que l'été ne sera pas sain, il recommande que certaines mesures de précaution soient prises. La dépense de cette station pour 1882 s'est élevée à \$8,643.49.

PORT DE QUÉBEC.

Le Dr Rowand, médecin-visiteur, rapporte que les immigrants et passagers venus cette année par la voie du Saint-Laurent étaient tous en bonne santé. Parmi ceux arrivés de bonne heure, au printemps, il y avait quelques cas de rougeole et diphtérie. Ces malades furent envoyés à l'hôpital de la marine et des émigrés, et il en est mort dix-neuf. Heureusement, ces maladies ne se sont pas propagées.

HALIFAX.

Le Dr. Wickwire, médecin-visiteur, rapporte un cas de petite vérole qui a causé la mort; les autres patients ont guéri. Toutes les précautions raisonnables ont été prises pour empêcher la propagation de la maladie. Les bâtiments de cette station sont en bon état. Les dépenses de l'année ont atteint le chiffre de \$2,989.34.

SAINT-JEAN.

Le Dr Harding, médecin-visiteur, rapporte qu'il n'y a pas eu de maladies contagieuses qui aient exigé un traitement en quarantaine. Plusieurs navires venant de ports où sévissaient des maladies contagieuses ont été inspectés. Le Dr suggère aussi les mesures à prendre pour empêcher que des maladies contagieuses ne soient apportées par les corps transportés par chemin de fer, etc. Il fait aussi des observations judicieuses sur le sujet de la quarantaine. Les dépenses de l'année se montent à \$1,960.75.

PICTOU.

Le Dr Kirkwood, médecin-visiteur, rapporte qu'il n'y a eu aucun cas de maladie qui ait exigé un traitement en quarantaine dans le cours de la saison. Les bâtiments de cette station sont en bon état. La dépense de l'année a été de \$727.26.

CHARLOTTETOWN.

De Dr Hobkirk, médecin-visiteur, dit que dans le cours de la saison il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse qui ait exigé un traitement en quarantaine. L'hôpital est en très bonne condition et en mesure de faire face aux circonstances. Dépense de l'année, \$1,042.49.

LAZARET DE TRACADIE.

Le Dr Smith, médecin-visiteur, rapporte qu'il y a dans cette institution 26 patients affectés de la lèpre à tous les degrés. Un est mort et cinq ont été admis dans le cours de l'année. Il dit que cette augmentation n'implique pas que la maladie se répand; elle est due à ce qu'on envoie au lazaret tous ceux des environs que l'on sait en être affectés. Nul cas de contagion n'est venu à sa connaissance dans le cours de l'année dernière. La plus grande propreté règne dans l'institution, et les malades jouissent de tout le confort possible en rapport avec les moyens à la disposition des sœurs qui en ont la direction. Les malades vivent complètement séparés. Dépense, \$3,000.

VI.—IMMIGRATION.

Afin de faciliter la comparaison, les mêmes formes de tableaux employées les années précédentes ont été conservées dans le présent rapport. En conséquence, voici d'abord un état du nombre d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1873 à 1882, inclusivement.

	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
<i>Via</i> le Saint-Laurent.....	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251	24,997	30,238	44,850
<i>Via</i> le pont suspendu et les ports de l'intérieur.....	39,904	18,322	13,203	13,040	15,814	30,071	47,296	61,823	*90,393
Ports des provinces maritimes, y compris Portland (4,369), Halifax (8,723) et Saint-Jean, (334.) Colombie-Britannique	2,114	959	1,311	2,749	2,488	3,955	3,309	3,836	13,426
								5,715	†13,927
Immigration constatée par les déclarations en douane d'effets de colons.....	65,992	35,319	25,415	23,532	28,597	51,277	75,602	101,612	162,596
	14,110	8,139	11,134	11,753	11,435	9,775	10,248	15,404	30,554
Total	80,022	43,458	36,549	35,285	40,032	61,052	85,850	117,016	193,150

* NOTE.—Il est peut utile d'expliquer que cet item de 90,393 se décompose comme suit :—Immigrants *via* le Pont Suspendu, 64,480 ; des États-Unis, par le chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, 13,325 ; arrivés des États-Unis aux diverses agences, 2,064 ; et entrés par la frontière entre Emerson et Fort Benton, †,200 ; Américains entrés à Coaticooke, 900 ; arrivés à Montréal, *via* Boston, 3,984, et *via* New-York, †,440.

† De ce nombre, 7,727 étaient Chinois.

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent, de 1854 à 1882, inclusivement.

1854	53,180
1855	21,274
1856	22,439
1857	32,097
1858	12,810
1859	8,778
1860	10,150
1861	19,923
1862	22,176
1863	19,419
1864	19,147
1865	21,355
1866	28,648
1867	30,757
1868	34,309
1869	43,114

1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901
1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,743
1878	10,295
1879	17,251
1880	24,997
1881	30,238
1882	44,850

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent, de 1854 à 1882, inclusivement :—

	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Arrivés à Québec.....	4,201	5,804	11,017	14,359	15,614	31,032
" par le Pont Suspendu	6,453	7,022	7,565	5,770	5,466	5,779
" à Halifax, N.-E.....	930	1,970	3,430	2,265	948	1,431
" à Saint-Jean, N.-B.....	141	276		90	36	564
" à Portland, Maine.....	1,513	161		124	348	4,369
" à Montréal, <i>via</i> Boston et New-York.....						8,424
" au Manitoba et au Nord- Ouest, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnées et autres que ceux des an- ciennes provinces.....	2,084	3,139	7,905	4,936	3,757	14,525
" à la Colombie-Britannique..						12,862
<i>Venant des Etats-Unis.</i>						
Coaticooke.....						900
Ottawa					291	215
Toronto					171	1,269
Kingston.....					56	70
London					185	464
Colombie-Britannique.....					5,715	
	15,323	18,372	30,717	27,544	32,587	81,904
Ayant déclaré aux douanes des effets de colons.....	11,759	11,435	9,775	10,961	15,404	30,554
Totaux.....	27,082	29,807	40,492	38,505	47,991	112,458

* Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest durant l'année 1882 a été, en chiffres ronds, d'environ 70,532, comme suit :—Inscrits à Emerson, 69,332 ; entrés par la frontière entre Emerson et Fort-Benton, 1,200. Les pays d'origine étaient représentés comme suit :—Europe, 11,326 ; Canada, 44,681 ; Etats-Unis, 13,325. De ce nombre de 70,532, à part les 1,200 émigrants entrés par la frontière, entre Emerson et Fort-Benton, il faut déduire 17 pour-cent pour la population flottante, savoir : 11,781, ce qui donne un chiffre total de 58,751 colons établis dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

On verra que le nombre des immigrants placés par les différents agents excède les chiffres que je donne à la page précédente mais cela est dû au mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eux figurant nécessairement deux fois dans les rapports. Ces chiffres sont ceux qui ont été fournis par les agents des différents endroits par où les immigrants entrent au Canada.

Il y a eu cette année une augmentation de 14,612 dans le nombre des arrivants à Québec, et de 7,117 au Pont Suspendu.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays à partir de l'année 1866 jusqu'à 1882 inclusivement, non compris les arrivants inscrits aux douanes, et les déclarations d'effets de colons rapportées ailleurs ;

Année.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis	Emigrants établis en Canada (non compris ceux arrivés à la douane.)	Emigrants établis en Canada (y compris ceux arrivés à la douane.)
1866.....	41,704	10,091
1867.....	47,212	14,666
1868.....	58,683	12,765
1869.....	57,202	18,630
1870.....	44,313	24,706
1871.....	37,949	27,773
1872.....	52,608	36,578
*1873.....	49,059	41,079	50,050
1874.....	40,649	25,263	39,373
1875.....	9,214	19,243	27,382
1876.....	10,916	14,499	25,633
1877.....	5,640	16,323	27,082
1878.....	11,226	18,372	29,807
1879.....	20,560	30,717	40,492
1880.....	47,112	27,544	38,505
1881.....	69,025	32,587	47,991
1882.....	80,692	81,904	112,458

* Avant cette date, les rapports de la douane n'étaient pas distincts.

Ce n'est qu'à Québec que l'origine des immigrants arrivés en Canada est inscrite. Ci-suit le tableau de ces inscriptions, de 1875 à 1882 :

	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Anglais.....	7,582	4,989	4,646	5,350	10,395	11,059	13,154	20,881
Irlandais.....	1,449	808	742	1,042	1,543	3,183	3,785	8,195
Écossais.....	1,816	1,009	799	1,077	1,448	2,875	2,880	4,617
Allemands.....	176	104	84	238	349	307	530	1,024
Scandinaves.....	1,201	1,157	1,004	1,538	2,872	7,402	9,600	8,279
Français et Belges.....	534	289	150	155	149	27	104	50
Autres nationalités.....		20	74	154	33	3	45	*30
Islandais.....	22	1,167	52	418	6	71	118	129
Mennonites.....	3,258	1,358	183	323	248			
Russes.....		20	9		200	70	22	270
Juifs.....								1,375
Total.....	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251	24,997	30,238	44,850

* Autrichiens.

Suit un relevé des métiers ou professions des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :

	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Cultivateurs.....	1,188	510	209	283	340	589	310	3,286
Mancœuvres.....	3,863	2,796	1,393	2,839	7,136	10,184	13,890	16,629
Ouvriers.....	977	491	1,118	897	923	903	330	1,420
Commis et commerçants.....	7	13	30	26	12	54	12	17
Professions libérales.....								
Total.....	6,035	3,810	2,740	4,045	8,411	11,730	14,542	21,352

ARRIVÉS A LA DOUANE.

Province.	Nationalité.	Nombre.	Total.	Valeur.
Québec.....	Anglais	475	14,649	\$ cts.
	Irlandais	248		
	Écossais	112		
	Anglais	135		
	Américains	756		
	Canadiens	12,320		
	Autres nationalités.....	594		
	Non déclarée	9		
Nouveau-Brunswick	Anglais	79	679	250,985 30
	Irlandais.....	9		
	Écossais	3		
	Allemands	3		
	Américains.....	141		
	Canadiens.....	437		
	Autres nationalités.....	3		
	Non déclarée	7		
Nouvelle-Écosse.....	Anglais	139	559	20,303 00
	Irlandais.....	19		
	Écossais	56		
	Allemands.....	5		
	Américains.....	71		
	Canadiens.....	254		
	Autres nationalités		
	Non déclarée	15		
Ontario.....	Anglais	1,615	13,758	574,206 29
	Irlandais.....	694		
	Écossais.....	582		
	Allemands.....	648		
	Américains.....	2,227		
	Canadiens	7,597		
	Autres nationalités.....	323		
	Non déclarée	72		
Manitoba.....	Anglais	220	820	50,068 00
	Irlandais.....	43		
	Écossais	34		
	Allemands.....	18		
	Américains.....	211		
	Canadiens.....	195		
	Autres nationalités.....	99		
		
Ile du Prince-Edouard....	Anglais.....	25	89	1,930 00
	Irlandais.....		
	Écossais	5		
	Américains.....	5		
	Canadiens	54		
Total.....		30,554	925,612 59

Le nombre des arrivés est double de ceux de l'an dernier ainsi qu'on peut le voir par l'état comparatif suivant :—

Arrivés à la douane, 1881.....	15,404
“ 1882.. .. .	30,554

J'attire aussi l'attention de Votre Excellence sur le fait qu'en 1881 le nombre des Canadiens mentionné dans les rapports des douanes n'était que de 9,821, et que cette année il a atteint 20,857, ou, en d'autres termes, qu'il a plus que doublé.

Quelque grand que soit le nombre de ceux venus en Canada et dont les noms ont été inscrits lorsqu'ils déclarèrent à la douane leurs effets de colons, je crois devoir dire à Votre Excellence qu'il en est venu bien davantage qui n'ont pas fait de ces déclarations; mais leur nombre n'a pu être constaté, parce qu'il n'en a pas été tenu registre. Leur chiffre doit être aussi considérable, sinon plus, que celui des immigrants qui ont apporté et déclaré en douane leurs effets de ménage. Ce grand nombre d'émigrants des Etats-Unis, qui étaient, pour la plupart, des Canadiens revenant au pays, est sans doute attribuable à la prospérité dont on a joui depuis quelques années, à l'élan donné aux industries manufacturières et à l'ouverture de nouvelles terres dans le Nord-Ouest.

J'ai déjà fait remarquer que les rapports des agents mentionnent qu'ils ont eu à s'occuper d'un plus grand nombre d'immigrants qu'il n'en a été inscrit aux ports d'entrée, et que d'ordinaire, ainsi qu'il est dit plus haut, ce fait est attribué au mouvement des immigrants d'une station à une autre; mais je pense que l'on peut aussi l'attribuer en grande partie au passage des émigrants non inscrits dont j'ai parlé.

La valeur des effets des 30,554 immigrants déclarés à la douane comme effets de colons, en 1882, est de \$925,612.59, contre \$437,425 l'année précédente.

Les diverses agences évaluent aux sommes suivantes les effets et l'argent apportés par les immigrants dans le cours de l'année.

	\$		\$
Halifax.....	286,520	Toronto	385,520
Saint-Jean	49,890	Hamilton.....	1,020,290
Montréal via ports des E.-U.....	245,500	London	123,141
Ottawa.....	24,800		
Kingston.....	110,288	Total	\$2,245,889

Les chiffres cidessus devraient être ajoutés aux sommes apportées en 1882 par d'autres émigrants qui se sont présentés à la douane et non aux agences :—

Déclarés aux agences.....	\$2,245,889 00
à la douane.....	925,612 59
En tout.....	\$3,171,501 59

Il est ainsi démontré que les immigrants ont apporté dans le pays en 1882, en argent et en effets, pour une valeur de \$3,171,501.59; outre la forte somme non constatée que d'autres ont apporté dans le Manitoba. Des outils, instruments, etc., pour une valeur considérable ont aussi été apportés par ceux qui ont émigré dans cette province.

La somme d'argent apportée au Manitoba en 1882 par ceux qui voulaient s'établir dans cette province a été considérable, et comme on peut le voir par la note au bas de cette page, un banquier rapporte que \$8,000,000 ont été déposés à Winnipeg pour placements avant le milieu de l'année.*

Depuis, d'autres capitaux ont dû être apportés, mais les moyens d'en constater le chiffre manquent. Partie de ces fonds venaient des anciennes provinces; mais comme les capitalistes de ces parties du pays qui ont fait des placements au Manitoba ou dans le territoire du Nord-Ouest ont dû faire leurs dépôts dans les banques de leurs provinces, sur lesquelles ils ont tiré au moyen de traites, on peut porter les trois quarts de ces \$8,000,000 à l'avoir des nouveaux arrivés dans le pays. Sans tenir compte des dépôts faits après la date ci-dessus, l'argent et les effets apportés en 1882 peuvent être évalués à \$10,000,000.

Les efforts de nos agents qui, jusqu'ici, étaient principalement appliqués à attirer des cultivateurs de moyens, des ouvriers agricoles et des servantes, ont embrassé un plus vaste champ en 1882 par suite de la renaissance du commerce et des affaires. Tous les garçons de ferme qui sont venus ont trouvé à se placer au printemps et dans le cours de l'été on a été loin de pouvoir satisfaire à la demande de cette main-d'œuvre. Il en a été de même pour les ouvriers de fabrique et autres, surtout dans les villes de l'ouest, où le double aurait pu trouver de l'emploi.

Les rapports de la chambre de commerce impériale de l'an dernier font voir que 51,399 personnes ont quitté le Royaume-Uni pour le Canada, contre 34,239 en 1881, et 28,830 en 1880. En 1882, 38,361 étaient d'origine britannique et 13,033 d'origine étrangère, contre 23,554 des premiers et 10,685 des autres en 1881. Ces chiffres ne comprennent pas ceux venus de Bristol et de certains ports d'Irlande ni ceux arrivés

* Compte-rendu de la banque de Montréal le 5 juin 1882 :

M. LYMAN—J'espère que M. Stephens va pouvoir nous donner quelques renseignements sur la somme d'argent apportée dans le pays par les immigrants.

M. STEPHEN—Je regrette de ne pouvoir donner aucun renseignement sur ce point.

M. LE PRÉSIDENT—On estime à \$90 la somme apportée par chaque émigrant qui débarque au Castle-Garden.

M. STEPHEN—La dernière fois que j'ai été à Winnipeg, il y avait plus de monde dans les rues qu'on en voit dans Broadway, New-York. Le grand nombre se composait des plus beaux jeunes hommes qu'il m'avait été donné de voir. Mais quant à dire, combien ils avaient d'argent, c'est ce que je ne puis. Tout récemment, un banquier m'a dit que \$3,000,000 avaient été déposés dans cette ville, avec l'objet, je suppose, d'en faire des placements.—Extrait du compte-rendu officiel de la réunion publié dans le *Journal of Commerce*, vol. XIV, page 526.

dans le pays par la route de New-York. En 1882, l'émigration aux Etats-Unis a excédé de $3\frac{1}{2}$ p. c. celle de 1881, tandis que l'émigration au Canada, pendant la même période, a excédé de près de 40 p. c. celle de l'année précédente. L'émigration irlandaise au Canada a doublé l'année dernière, et, cependant, les chiffres donnés ne comprennent pas ceux qui ont fait voile de Galway ni ceux venus de Queenstown par les ports américains.

Quant aux immigrants qui viennent au Canada *viâ* les ports des Etats-Unis, je dois dire qu'il en est séparément tenu compte à Montréal, et que pour cette année leur nombre est comme suit : *viâ* Portland, 4,369 ; *viâ* Boston, 3,984, et *viâ* New York, 4,440, soit un total de 12,793 arrivés à ces ports par steamers.

Comme voie facile de transport pour ceux qui vont s'établir dans le Nord-Ouest canadien, je puis mentionner notre chemin de fer du Pacifique, qui est déjà ouvert au trafic jusqu'à Swift Current, 511 milles à l'ouest de Winnipeg, et l'on compte que dans le cours de l'année il aura atteint les contre-forts des Montagnes Rocheuses. Ainsi, les facilités d'établissement qui manquaient jusqu'à présent sont établies jusque là. Les arpenteurs rapportent qu'ils rencontrent maintenant des colons bien au delà de la région arpentée et que des bâtiments s'élèvent avec rapidité sur des lots dont les limites restent encore à définir. Le climat est aussi sain que dans aucune autre partie du monde, et le sol, qui est des meilleurs, est particulièrement propre à la culture du blé. Depuis bien des années on y cultive cette céréale sans avoir eu besoin de se servir d'engrais. Ce résultat a été obtenu dans l'établissement de Selkirk depuis sa fondation, il y a plus d'un demi-siècle, et la fertilité du sol ne semble pas avoir diminué.

L'avantage qu'offre le Canada comme champ d'immigration a été très bien démontré aux habitants du Royaume-Uni qui se préparent à quitter leur pays, et les demandes de renseignements sur tout ce qui concerne le nôtre ne cessent d'augmenter. Le récent voyage de Votre Excellence à la Colombie Anglaise, et que la presse a fait connaître dans la plupart de ses détails, contribuera beaucoup à porter les gens à se renseigner sur les avantages que cette province offre à la colonisation, et tout donne à croire que lorsque le chemin de fer du Pacifique canadien sera terminé, un fort courant d'émigration se dirigera de ce côté.

Dans l'intérêt de l'immigration canadienne, il m'a paru qu'il était de la plus haute importance de former, sur de bonnes bases, le noyau d'un établissement scandinave et allemand. Par leur industrie, leur courage et leur nature déjà faite à un climat froid, l'Allemand et le Scandinave sont particulièrement à désirer comme colons. Partout où ils sont allés s'établir dans la partie nord de ce continent le succès et la prospérité couronnèrent bientôt leurs travaux.

L'année dernière, j'ai fait en sorte de faire venir d'Allemagne en ce pays quatre délégués et un de la Suisse, avec mission de s'enquérir et de faire rapport de ses ressources, ainsi que l'avaient fait auparavant les envoyés des fermiers du Royaume-Uni. Ces personnes passèrent quelque temps dans le pays, et tous ont fait depuis des rapports excessivement favorables de ce qu'ils avaient vu. Ces rapports ont été imprimés sous forme de brochures et beaucoup répandus. D'autres brochures ont aussi été imprimées en allemand et en scandinave, et par la grande circulation qui leur a été donnée, l'on croit que les ressources du Canada seront mieux connues dans les centres d'émigration du continent européen.

La circulation de ces renseignements a marché de pair avec une publicité générale et systématique en Allemagne et dans la Scandinavie. De plus, on a fait avec les agents des grandes lignes de transports européennes des arrangements qui, dans la prochaine saison de 1883, produiront les résultats désirés, c'est-à-dire un commencement de colonies d'habitants de ces pays d'où partent chaque année des milliers d'émigrants. L'expérience du passé a suffisamment démontré que lorsque ce courant d'émigration commence il ne tarde guère à se développer considérablement.*

Pour mettre cet arrangement à exécution, M. Dyke, l'agent du ministère à Liverpool, a été envoyé en mission spéciale sur le continent, et bien qu'elle fût à la fois difficile et délicate, il s'en est acquitté à notre satisfaction.

* NOTE.—Sur cette question de l'immigration d'Europe, le numéro de février du *Nineteenth Century* publie un très remarquable article dû à la plume de Sa Grâce le Duc d'Argyll, et que je reproduis ici partiellement :—

“Depuis que les guerres de la révolution française ont pris fin à Waterloo—c'est-à-dire depuis soixante-sept ans—la population allemande seule a augmenté de 24 millions et celle du Royaume-Uni de 18 millions. Autrement dit, cette dernière a plus que doublé. Chez l'une ou l'autre, l'effet de l'immigration n'a pas été appréciable durant cette période, mais chez les deux l'accroissement a été continué malgré une forte émigration.”

L'écrivain fait voir ensuite que l'accroissement de la population des Indes anglaises a été encore plus remarquable en égard à son état de pauvreté qui, au dire des économistes, aurait dû produire un résultat contraire. Sa Grâce fait aussi remarquer qu'en Irlande, malgré la pauvreté de ce pays, le même état de choses existe, et que c'est ce qui a mis le Parlement dans la nécessité d'édicter la loi sur l'émigration.

“Cette tendance à l'accroissement,” continue-t-il, “est une force analogue à celle d'une puissante source d'eau qui, même lorsqu'elle n'est pas visible, exerce une pression continuelle et finit par se frayer une issue jusqu'à la surface.” Par cette comparaison l'auteur entend qu'il est des circonstances où l'accroissement de population, en l'absence d'une augmentation correspondante des moyens de subsistance, produit la faiblesse plutôt que la force. La conséquence logique, à moins que l'équilibre ne soit rétabli par l'émigration, sera la destruction par des guerres, la famine ou les maladies, c'est-à-dire lorsque certaines limites bien définies seront dépassées. Le but de Sa Grâce est d'appliquer ces principes à la “condition économique de la haute Ecosse, et il fait cette application avec beaucoup de force et de clarté. Son but en abordant cette question est de faire voir la relation de ces principes avec la condition réelle du Canada. Approximativement, nous avons la moitié du continent de l'Amérique du Nord ouverte à la colonisation. Ce territoire est d'une étendue égale à toute l'Europe, et dans les mêmes latitudes que l'Europe à partir d'une ligne un peu au sud de Paris. Il comprend le nord-ouest canadien et la Colombie-Britannique. Cette vaste région offre d'inépuisables ressources aux industries agricole, minière et commerciale, et son climat est des plus favorables. Nous avons là cette “puissante source” qui peut exercer la “forte énergie” (*potential energy*) dont parle Sa Grâce. Ces faits importants et les grandes voies de transport qui existent aujourd'hui, attireront sans doute très prochainement une forte immigration d'Europe, et cette perspective est également belle pour le nouveau comme pour l'ancien monde.

Comme conséquence de la grande immigration du Royaume-Uni au Canada, laquelle a été beaucoup plus considérable que l'an dernier, ainsi que le démontrent amplement les chiffres que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence, la demande de renseignements plus précis sur notre pays a été plus grande, et mon département s'est fait un devoir d'y satisfaire autant que possible.

Le major Gaskill a visité le Canada cet hiver dans le but d'arrêter des arrangements pour la réception des Irlandais que le gouvernement impérial se propose d'aider à émigrer.

Dans le cours de l'année, d'autres personnes sont aussi venues dans le pays afin de se renseigner par elles-mêmes sur ses ressources. Plusieurs d'entre elles ont fait ensuite part de leurs observations au moyen de conférences, et de lettres et d'articles publiés dans les journaux. De ces visiteurs je crois devoir nommer M. J. G. Holyoake, M. Staveley Hill, M. P., lord Archibald Douglas (membre des institutions catholiques romaines ayant pour but d'aider à l'émigration sous les auspices du cardinal Manning,) M. Vere Foster, bien connu par ses sacrifices et efforts pour faciliter l'émigration irlandaise, le rév. Nugent et M. Hodgkin, envoyés par le comité de M. Tuke, le rév. Styleman Herring et M. John James Jones, qui, tous deux prennent un grand intérêt à l'émigration du Royaume-Uni, M. Simpson, de Liverpool, M. James Ingleby, MM. Birks et Stephenson, du Yorkshire, M. James Small, grand propriétaire foncier du Perthshire, Ecosse, le rév. M. Greenshields, des îles Orkney, et autres messieurs et dames, membres de comités bien connus qui se chargent de veiller à l'émigration et à l'établissement d'enfants.

La mission de M. Holyoake avait jusqu'à un certain point l'approbation du gouvernement impérial, car, sur la recommandation de M. Gladstone, ses dépenses ont été payées à même le fond de revenu consolidé du Royaume-Uni. Vu que dans le Royaume beaucoup songent à émigrer, son objet spécial était la publication de Guides du Canada et des Etats-Unis avec l'autorisation des gouvernements de ces pays, et de pouvoir ainsi fournir des renseignements plausibles. Une publication de ce genre étant tout à fait de la sphère de mon département, il ne m'a pas été difficile de satisfaire à la requête de M. Holyoake, et la publication voulue est maintenant faite.

De plus, le ministère de l'agriculture a fait imprimer un grand nombre d'exemplaires d'une brochure dont l'objet est de faire connaître aux classes qui se proposent d'émigrer les avantages qu'offre notre pays comme champ de colonisation. Ce nombre a atteint 1,937,570 dans le cours de l'année. Sous la direction de notre haut-commissaire à Londres, il a aussi été répandu un grand nombre de documents analogues. Les compagnies de steamers du Royaume-Uni ont aussi beaucoup fait, tant dans le

Royaume-Uni que sur le continent, pour faire connaître les ressources du Canada, et particulièrement celles du nord-ouest, comme pays agricole, en distribuant des brochures, des petites affiches et des journaux. Il est probable que le nombre de publications par elles ainsi répandues excède le chiffre de celles distribuées par le département de l'agriculture.

En sus de ces publications répandues par le département et les agents des compagnies de steamers, la compagnie du Pacifique Canadien en a aussi fait beaucoup distribuer qui faisaient connaître les ressources du Nord-Ouest.

Je crois devoir aussi mentionner que, d'après les rapports du département du Trésor américain, il m'a paru que les chiffres de l'émigration du Canada à Port Huron, dans le cours de l'année, avaient été exagérés. J'ai en conséquence chargé le secrétaire du département de faire un nouvel examen des faits, et son rapport est reproduit comme annexe. On prétendait que 71,424 habitants venant du Canada ont passé à ce port, tandis que d'après les derniers renseignements, le total de notre émigration réelle se réduisait à 2,442. Un examen soigneux des données sur lesquelles est dressé cet état ne laisse aucun doute sur son exactitude.

Un fait également digne de mention, c'est que les habiles services de sir A. T. Galt, notre haut-commissaire à Londres, ont été éminemment utiles au pays. Son voyage, l'automne dernier, dans le territoire du Nord-Ouest, l'a mis en mesure de pouvoir parler avec certitude des ressources de cette contrée, et depuis son retour en Angleterre ses renseignements sur ce point ont été partout l'objet de la plus grande confiance.

Tableau du nombre de personnes—principalement des enfants—amenées au Canada sous les auspices d'institutions de charité et de particuliers, dans le cours des cinq dernières années —

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Mlle Bilborough.....			132	97	70
Mlle Macpherson	79	101	128	98	204
M. Middlemore	89	60	44	61	74
Mlle Rye.....	42	94	33	117	121
Fonds d'émigration des familles de la partie est de Londres, établi par l'honorable Mme Hobart				39	
Refuge des enfants, Londres					39
Rév. M. Nugent, Liverpool.....				35	44
South Dublin Union			28	37	82
Rév. M. Stevenson		28	22	44	
Société catholique de protection, Liverpool.....					30
Réforme de Kingswood, Bristol			11		
Mme Birt	54	61	144	70	120
M. Quarrier, Glasgow	84	134			
Rév. M. Stephenson, refuge des enfants, Hamilton	36				41
Sœurs de la Miséricorde, Loughrea.....			10		
Mulligan Union			39		
Ballyshanan Union			14		
Old Castle Union			7	9	
Cardinal Manning, Dublin.....			51	88	72
Mlle Kennedy, Dublin.....			9		
Carrick Shannon Union				8	
École d'agriculture pour enfants, Londres.....				6	
Friends' Mission, Dublin.....				6	
Mr. Meredith, Londres				12	
École royale d'agriculture, Birmingham					2
Rév M. Wood, Londres.....					11
Mrs. Cadle of Kent.....					18
Lord A. Douglas.....					40
Tralee Convent					13
Dr Barnardo, Londres					56
Mohill Union, Leitrim					10
Totaux.....	384	478	672	727	1,048

Tous les immigrants venus par mer au Canada ont été amenés par des steamers. Pour le transport des passagers, cette classe de navires a complètement pris la place des voiliers. De Liverpool, la moyenne de la traversée par les paquebots-postes est de 11 jours, et de Londonderry, 10 jours. La moyenne de la traversée des steamers de la ligne Dominion est, de Liverpool, de $12\frac{3}{4}$ jours, et de Belfast, de $11\frac{3}{4}$. Celle de la ligne des Temperleys, de Londres à Québec, de $16\frac{1}{2}$ jours; des steamers de Glasgow, 13 jours; de la ligne Beaver, de Liverpool, $11\frac{3}{4}$ jours, et de Belfast, $10\frac{1}{2}$; de la ligne Ross, de Londres, $14\frac{1}{2}$ jours.

Dans le cours de l'année des passages réduits ont été accordés au taux de £4 sterling pour les ouvriers et manœuvres, et de £2 10c. pour les servantes et familles d'ouvriers agricoles. Pour les ouvriers agricoles sans famille, le taux spécial était de £3 sterling.

Le haut-commissaire du Canada, sir A. T. Galt, a été aidé, dans le Royaume-Uni, par les mêmes agents d'émigration du département qu'en 1881, savoir: M. John Dyke, Liverpool; M. J. W. Down, Bristol; M. Thomas Grahame, Glasgow; M. Charles Foy, Belfast; M. Thomas Connolly, Dublin.

Sur le continent européen, le Dr. Otto Hahn a rempli la fonction d'agent en Allemagne, et M. J. Marmette en France.

Les rapports annuels des agents britanniques forment partie des annexes du rapport du haut-commissaire et renferment de précieux renseignements sur l'immigration et le commerce des bestiaux et produits canadiens.

L'agent au port de Québec, M. Stafford, dit que le total des immigrants arrivés là en 1882 excède de 14,612 celui de l'année précédente, et que pendant la navigation leur nombre a atteint le chiffre le plus élevé depuis 1854. Il assure que ce nombre aurait été encore plus considérable si plusieurs steamers à destination de Québec n'avaient été contraints, par la glace qui bouchait le golfe, de débarquer leurs passagers à Halifax.

Ces immigrants étaient tous en très bonne santé, et bien qu'ils fussent plus nombreux qu'à l'ordinaire, on aurait pu en placer davantage. Le nombre à destination du Manitoba était de quatre fois plus considérable qu'en 1881. Il attribue l'augmentation annuelle de la demande des garçons de ferme à la prospérité des cantons ruraux, et celle de la demande des ouvriers habiles au développement des industries manufacturières dans le cours de l'année dernière. Les tableaux ordinaires indiquent l'état, la destination, etc., des immigrants sont donnés dans son rapport. Cette forte immigration a beaucoup augmenté les travaux de l'agence à Québec, mais son personnel ne s'en est pas moins acquitté d'une manière satisfaisante.

M. Daley, l'agent à Montréal, donne divers tableaux des opérations de son agence. Bien que leur nombre fut beaucoup plus considérable qu'en 1881, il n'a pu satisfaire à la demande de servantes. Il attribue la diminution de cette classe de personnes à Montréal à l'établissement récent de grandes filatures de coton et de laine et autres fabriques dans cette ville et ses environs, et où travaillent maintenant beaucoup de filles qui étaient autrefois employées comme servantes. Le chemin de fer, le canal et autres travaux publics qui ont été exécutés à Montréal et dans le voisinage ont exigé beaucoup de travailleurs auxquels de bons gages étaient payés. Il y avait peu de malades parmi les nouveaux arrivés et l'on n'a eu à constater que le décès de

deux enfants. Il a pu remarquer que l'amélioration était grande, chez les immigrants de cette année, sous le rapport des mœurs, du physique et de la condition sociale, et il donne comme non fondée la rumeur que les immigrantes avaient été trompées. Il porte à \$245,500 la somme apportée tant en argent qu'en effets divers, par les seuls immigrants venus à Montréal de ports des États-Unis.

M. Wills, l'agent d'Ottawa, rapporte qu'il y a eu augmentation considérable dans le nombre des immigrants de cette année dont il a eu à s'occuper, et que beaucoup d'autres se sont établis dans son district sans s'être présentés à son agence. Il n'a eu aucune peine à trouver de l'emploi aux nouveaux venus, et à des gages beaucoup plus élevés que les années précédentes, car les grands travaux de chemin de fer près d'Ottawa et les mines de phosphate et autres faisaient que la main-d'œuvre était en grande demande. Comme marque de la prospérité d'Ottawa et de ses environs, il dit qu'il n'y a eu que peu ou point de misère cet hiver. Un bon nombre d'Allemands a passé par son agence se rendant dans le comté de Renfrew. Il avait de l'argent à leur remettre de la part d'amis de ces immigrants déjà établis dans ce comté. Il estime à \$14,600 le capital, et à \$10,200 les effets apportés en 1882 par les immigrants,—soit un total de \$24,800.

Par des tableaux qui accompagnent ce rapport, M. Macpherson, l'agent à Kingston, fait connaître par le menu les opérations de son agence. Il dit que les industries manufacturières de son district sont dans une condition florissante, et que les filatures de coton et de laine de Kingston suffisent difficilement à la demande des articles qu'elles produisent, ce qui les oblige à augmenter leur main-d'œuvre. D'un autre côté, les exploitations minière et forestière, la construction de chemins de fer et les travaux sur le canal Murray absorbent toute la main-d'œuvre disponible. Il ajoute que le nombre d'immigrants placés par lui l'an dernier est de 150 p.c. plus considérable qu'en 1881, et que le total des nouveaux venus à son agence a excédé de 400 celui des cinq années précédentes. Les fonds et effets apportés en 1882 dans son district sont évalués à \$110,288.

M. Donaldson, l'agent à Toronto, rapporte que la plus grande prospérité règne dans toutes les parties de son agence, et qu'ainsi il a été facile à tous les nouveaux venus de trouver immédiatement de l'emploi. Les immigrants venus à cette agence étaient principalement des garçons de ferme et manœuvres. Il y a eu diminution dans le nombre des colons qui se sont établis dans le district des concessions gratuites, et il l'attribue à l'attrait qu'offre le Manitoba. Un certain nombre d'immigrants se sont établis sur des terres améliorées. Les fabriques qui s'établissent sur plusieurs points dans les environs de Toronto font que la main-d'œuvre ne chôme pas. Il évalue à \$262,600 le capital, et à \$122,920 les effets apportés dans cette agence l'année dernière. Total, \$385,520.

L'agent à Hamilton, M. John Smith, a présenté un long rapport sur ses opérations de l'an dernier et sur la grande prospérité dont jouissent toutes les classes de la population de ce district. La demande de toute espèce de main-d'œuvre a été si considérable, que des centaines de personnes n'ont pu engager les travailleurs dont elles avaient besoin. Pour les fabriques, on a dû faire venir des ouvriers des Etats-Unis et de l'Angleterre. M. Smith donne d'intéressants détails sur le commerce et l'élevage des bestiaux et sur les produits de la laiterie dans son agence. Dans le cours de l'année, un grand nombre d'immigrants ont reçu comme aide de la part de leurs amis, par l'intermédiaire de cette agence, le prix de la traversée. Il évalue à \$1,020,230 le capital et les effets apportés l'année dernière par des immigrants dans le district d'Hamilton.

M. Smythe, agent à London, Ont., rapporte qu'on ne peut suffire à la demande d'ouvriers agricoles. Il recommande fortement que les immigrants de toutes classes arrivent, si possible, dans les mois d'avril et mai, car ils se placent alors beaucoup plus facilement qu'en aucun autre temps. Il estime à \$123,141, la valeur des deniers et des effets apportés dans cette agence l'année dernière.

M. Clay, agent à Halifax, rapporte que les immigrants débarqués dans ce port appartenaient à une très bonne classe et possédaient des moyens pécuniaires considérable. La retenue des steamers dans les glaces le printemps dernier a occasionné des maladies parmi les enfants; à part cela, la santé générale a été bonne. M. Clay dit qu'il ne lui a pas été difficile de trouver de l'ouvrage pour les immigrants en destination de la Nouvelle-Ecosse, et que quelques-uns ont préféré acheter des fermes dans cette province et s'y établir plutôt que d'aller dans l'intérieur. Il dit qu'on est à essayer d'organiser une société d'immigration de la Nouvelle-Ecosse ayant des succursales dans chaque comté. Le gros des immigrants destinés à cette province arrive en avril et en mai, avant l'ouverture de la navigation à Québec. Les immigrants ont apporté, à ce port, l'année dernière, \$286,520 en argent et en effets.

M. Gardner, agent à Saint-Jean, N.-B., dit que le nombre des immigrants inscrits à son agence pour s'établir au Nouveau-Brunswick est de 301, à part celui fourni par les relevés des douanes. Par d'autres voies il en est venu 263, ce qui porte leur nombre total à 564. L'argent apporté par ces immigrants s'est élevé à \$44,500, et la valeur de leurs effets à \$5,390. M. Gardner donne un résumé de précieux renseignements, obtenus par des recherches spéciales, sur les différents comtés de la province, spécialement en ce qui concerne leurs produits et leurs ressources agricoles. Relativement au va-et-vient entre Boston et Saint-Jean, il donne des chiffres qui établissent une différence en faveur de la province, bien qu'on crié à un exode.

M. W. C. B. Grahame, agent à Winnipeg, joint à son rapport des tableaux qui ont une grande utilité, car ils donnent le chiffre des gages, du coût de l'existence, du commerce à Winnipeg, et beaucoup d'autres renseignements précieux. Il dit que le

nombre des immigrants arrivés à Winnipeg pendant l'année a été de 44,500, dont 7,500 de la Grande Bretagne, 2,000 d'Europe, 10,000 des Etats-Unis et 25,000 des autres provinces du Canada. M. Grahame appuie avec satisfaction sur l'augmentation des immigrants venus des Etats-Unis.

M. Thomas Bennett, agent à Brandon, rapporte que la majorité des colons établis dans son agence sont d'une classe supérieure et font preuve d'activité et d'industrie. Il conseille aux immigrants de ne pas arriver au Manitoba avant le mois de mai ni après celui de septembre. On trouvera très utiles les tableaux qui accompagnent son rapport.

M. J. E. Tétu, agent à Emerson, porte à 69,332 le nombre des immigrants inscrits à son agence pendant l'année; mais, déduisant 17 pour cent pour les explorateurs et autres qui visitent le pays, et les immigrants d'Ontario qui retournent avec leurs familles, le total réel est de 57,551. M. Tétu énumère les pays qui fournissent des immigrants par son agence, et, comme M. Grahame, signale grand nombre de ceux qui viennent des Etats-Unis. Il dit que les capitalistes et les hommes d'affaires de ce dernier pays connaissent aujourd'hui les avantages qu'offre le Manitoba.

M. McGovern, agent à Duluth, fait connaître les arrangements pris pour faciliter le voyage des immigrants en destination du Manitoba par la route des lacs et qui arrivent au port de Duluth. Il met les immigrants en garde contre les représentations spécieuses qui leur sont faites, à Saint-Paul, par des spéculateurs en terrains. Il signale, comme particularité de la saison, le grand nombre de riches fermiers locataires venus d'Europe. Il accompagne son rapport de tableaux du trafic passant par Duluth en destination du Manitoba, et qui montrent le développement que ce trafic a atteint.

M. Lalime, agent de ce ministère dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, porte à 633 le nombre des émigrants qui sont allés au Manitoba par son agence, et pour l'émigration du Canada aux Etats-Unis en 1882 une diminution d'au moins 40 pour cent sur celle de l'année précédente. Il fait prévoir pour l'année prochaine un fort courant d'immigration des Etats de l'Est au Manitoba. Les chemins de fer qui mettent les Etats de la Nouvelle-Angleterre en communication avec le Canada accusent dans leur rapport de 1882 une diminution d'environ 50 pour cent dans la vente de leurs billets au Canada et une augmentation relative dans le nombre de billets vendus aux Etats-Unis. A Lowell, Mass., Manchester, N. H., et Fall River, le recensement des paroisses fait à la fin de 1882 indique une diminution considérable dans la population française de ces villes, et M. Lalime ajoute que la diminution dans les localités moins importantes doit avoir subi la même proportion.

M. Taylor, agent islandais dans le Nord-Ouest, dit que l'émigration de l'Islande a été considérablement entravée par les glaces polaires qui ont bloqué cette île. Il dit que les Islandais du Manitoba réussissent bien; ceux qui restent sur la réserve, en travaillant aux scieries établies près de là, ajoutent encore au revenu que leur donnent

les opérations de la ferme et de la pêche. Les jeunes gens qui ont appris la langue anglaise s'identifient graduellement avec les groupes anglais.

Un intéressant rapport d'observations sur un voyage au Nord-Ouest est fourni par MM. Birks et Stephenson, deux messieurs de Yorkshire, Angleterre, qui sont allés à leurs frais dans ce pays pour en connaître les conditions réelles comme champ d'établissement pour les fermiers britanniques. Je les avais priés de me faire connaître leur opinion lorsqu'ils seraient de retour chez eux ; leur rapport vaut la peine d'être lu.

Les rapports annuels des officiers de la malle trans-océanique font voir que ces fonctionnaires ont distribué une grande quantité de brochures parmi les immigrants, à l'arrivée des steamers.

Un rapport de M. James Deans, sur les Iles de la Reine Charlotte comme champ d'établissement, contient des renseignements très intéressants sur ces Iles de notre côte du Pacifique.

Un court rapport de M. Alex. Begg, sur le district de la rivière de l'Arc, donne non-seulement une idée du commerce, mais aussi le nombre des colons établis sur la frontière des Etats-Unis aux territoires canadiens, à l'ouest d'Emerson.

M. Trutch, de la Colombie Britannique, fournit un état approximatif des immigrants arrivés dans la Colombie en 1882.

Les demandes de brochures et de cartes, tant de l'étranger que de nos propres provinces, ont été extraordinairement nombreuses, mais on y a promptement satisfait.

Le département a reçu par la poste, dans le cours de l'année, 3,414 lettres demandant des brochures, des cartes et des renseignements généraux sur le Manitoba et le Nord-Ouest. On a satisfait à chacune de ces demandes, et lorsqu'il s'est agi de renseignements spéciaux on y a répondu, ainsi qu'à un grand nombre d'autres questions faites verbalement ou par lettres se rapportant à d'autres sujets. On a aussi fourni à chaque agence un nombre considérable d'exemplaires de cartes et de brochures pour être distribués, et on n'a rien épargné pour faire connaître le Canada.

ÉTAT de la dépense totale faite par le ministère, par années de calendrier, pour le service

	1875.	1876.
	\$ cts.	\$ cts.
IMMIGRATION.		
Agence de Québec.....	48,743 59	23,432 99
do de Montréal.....	13,412 99	16,277 56
do de Sherbrooke.....	1,141 41	829 76
do d'Ottawa.....	3,971 27	4,848 23
do de Kingston.....	1,837 92	2,540 02
do de Toronto.....	2,923 42	6,825 33
do d'Hamilton.....	1,721 59	1,511 24
do de London, Ont.....	1,700 47	2,394 36
do d'Halifax, N.-E.....	1,738 72	1,429 52
do de Saint-Jean, N.-B.....	1,114 46	1,071 82
Agences du Nord-Ouest :—		
Winnipeg.....	3,568 04	5,398 88
Établissement islandais.....		†26,165 12
Dufferin (aujourd'hui Emerson).....		3,157 98
Agts. spéc. chargés d'accompag. les imm. sur les ch. de f. l'Int. et le G.-T.		1,128 00
Agence de Portland (discontinué).....		703 18
do Chicago do.....		1,839 08
do Détroit.....		2,664 00
do Saint-Paul.....		
do Worcester.....		3,147 18
do Duluth.....		
do Brandon.....		
Chemin de colonisation, colonie islandaise.....		5,000 00
Prêt fait aux Islandais (pour provisions, etc.) à être remboursable, sur garanties hypothécaires, en vertu de l'acte relatif aux terres fédérales		
Rapatriement des Canadiens.....		3,713 50
Inspection spéciale des enfants amenés par Mlle Rye.....		2,592 00
Frais de transport des Mennonites.....	46,234 37	20,719 00
Dépenses générales du serv. de l'immig., y comp. boni et passages payés, comm. et publicat. relatives à l'immigration, transp. dans l'intérieur	67,026 43	67,133 54
Agences anglaises, rétribution et dépenses.....	109,988 95	80,173 08
Women's Protective Immigration Society.....		
	305,123 63	285,495 07
* A DÉDUIRE—remboursements de frais de transport, etc.....	8,430 72	1,429 15
Payé en 1879, mais appartenant à 1878.....		
Dépense totale de l'immigration.....	296,692 91	284,065 92
Crédits votés par le parlement à titre d'aide aux provinces pour l'encouragement de l'immigration.....		
QUARANTAINE.		
Quarantaine de la Grosse-Île.....	12,353 22	11,750 89
do d'Halifax.....	3,403 25	3,195 83
do de Saint-Jean, N.-B.....	2,916 15	2,053 58
Médecins-visiteurs, Québec.....	2,600 00	2,399 93
Quarantaine de Pictou.....	732 25	706 00
do Miramichi.....	1,093 39	Discontinued.
Charlottetown, I.P.E.....	803 70	899 09
Salubrité publique (y compris les quarantaines de bestiaux).....	1,628 13	4,474 16
Lazaret de Tracadie.....		
Maladie des bestiaux à Pictou.....		
Total.....	25,530 09	25,473 51
MOINS—Remboursements.....		
Dépense totale de la quarantaine.....		

* Ces items comprennent simplement les remboursements reçus par le département.

† Ceci comprend les avances faites aux Islandais à titre remboursable.

de l'immigration et de la quarantaine, de 1875 à 1882 inclusivement.

1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
18,947 29	26,472 02	54,947 42	55,790 51	9,038 59	11,763 30
8,312 61	9,707 47	7,696 25	7,106 84	8,140 56	4,325 00
626 63	519 12				
3,554 44	2,878 10	2,732 25	2,965 24	2,883 51	3,658 01
2,180 88	2,104 70	2,014 58	2,122 61	2,153 44	2,347 43
4,981 08	5,803 26	3,504 71	3,185 38	3,865 45	4,157 03
1,754 41	1,896 53	1,834 36	2,037 90	2,061 02	2,796 23
1,346 23	1,492 72	1,562 18	1,587 98	1,358 62	1,700 99
1,670 88	19,515 13	19,833 96	2,159 70	2,326 91	2,635 76
1,141 99	1,440 00	1,000 00	1,313 40	1,142 32	1,304 05
1,667 88	12,846 93	3,253 38	2,889 73	2,811 45	7,968 46
2,255 00	3,788 04	2,088 57	1,200 00	1,200 00	1,200 00
3,527 69	2,281 37	2,305 45	2,753 22	2,315 73	3,243 33
1,128 00	1,504 55	2,707 91	3,809 68	3,454 34	3,335 40
*2,876 58					
900 00			400 00	801 65	600 00
2,074 04	2,712 35	460 00			
			1,441 00		
3,282 01	3,099 07	2,164 37	3,056 56	2,608 16	2,287 70
886 81	2,893 52	4,737 20	5,066 34	4,974 39	6,633 54
					3,645 18
30,717 40	14,601 10				
9,062 00	934 67	2,124 75	2,712 84	4,068 57	3,356 93
3,496 60	6,015 87	641 73	117 00		
18,311 70	34,582 50	53,978 08	80,500 40	129,401 47	243,641 66
64,282 02	49,122 33	29,177 92	23,636 23	22,247 01	36,745 69
					1,000 00
188,984 25	186,210 35	198,766 97	205,852 56	206,853 19	348,346 29
5,311 49	9,165 82	13,622 11	24,319 89	673 38	1,803 55
	177,044 53	185,144 86			
	8,801 70	8,801 70			
183,672 76	185,846 23	176,343 16	181,532 67	206,180 81	346,542 74
			\$10,000 00		
11,763 56	10,845 56	9,865 03	8,654 44	8,488 97	8,643 49
3,183 58	2,948 04	2,537 37	3,712 30	2,766 00	2,989 34
2,505 08	2,512 05	1,979 32	1,313 40	1,906 15	1,960 75
2,679 90	2,733 42	1,524 96	1,095 25	958 97	1,434 50
700 00	700 00	700 00	1,100 65	731 00	727 26
808 51	836 22	805 00	915 85	849 23	1,042 49
20,111 01	7,318 65	3,197 69	16,765 23	17,106 99	26,920 69
			656 50	2,893 13	3,410 29
					12,722 13
41,752 64	27,893 94	20,609 37	34,213 62	36,700 44	59,850 94
					2,455 51
					57,395 43

* Y compris transport. † Y compris le transport sur C.F.I. ‡ Neuf mois seulement. § Pour rembourser les dépenses d'immigration au N.B. || Les frais de transport dans l'intérieur sont portés à ce compte, et non à celui de l'agence de Québec, comme autrefois.

Les résultats des opérations du département, en 1881 et 1882, concernant l'immigration, peuvent se résumer, comme suit :

Nombre total de colons établis au Canada (comprenant les immigrants inscrits aux douanes).....	47,991	*112,458
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année, autant qu'on a pu s'en assurer.....	\$4,188,925 00	\$10,000,000 00
Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que tous frais de propagande en faveur de l'immigration.....	\$206,180 81	\$346,442 74
Dépense par tête pour 81,904 colons (non compris les émigrants inscrits aux douanes).....	\$6 32	\$4 23
Dépense par tête pour 112,458 colons (y compris les émigrants inscrits aux douanes).....	\$4 29	\$3 08

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés depuis 1875, on a le résultat suivant :

1875.....	19,243 colons,	\$14 00
1876.....	14,490 do	* 19 60
1877.....	15,323 do	12 00
1878.....	18,372 do	9 63
1879.....	30,717 do	5 74
1880.....	27,544 do	6 59
1881.....	32,587 do	6 32
1882.....	81,904 do	4 23

Voici quelles ont été, pour la période comprise entre 1871 et 1882 inclusivement, les sommes totales (extraites séparément des comptes généraux des agences) dépensées pour le transport des immigrants qui figurent dans le précédent tableau des dépenses de l'immigration :

1871.....	\$21,112 31
1872.....	33,873 55
1873.....	60,620 31
1874.....	61,629 02
1875.....	61,738 87
1876.....	60,572 68
1877.....	29,669 62
1878.....	31,204 88
1879.....	68,009 17
1880.....	53,064 80
1881.....	56,887 18
1882.....	60,396 82

En présentant cette statistique, il convient que j'informe Votre Excellence que les opérations du ministère ont été conduites avec toute l'économie que pouvait permettre l'efficacité du service. Les frais de transport dans l'intérieur ont été nécessairement élevés; partie, parce que le volume de l'immigration a considérablement augmenté, et partie parce que le gouvernement d'Ontario s'est retiré d'une convention qui existait depuis une dizaine d'années, qui avait été faite à sa propre demande pour favoriser l'établissement d'immigrants dans ses limites, et en vertu de laquelle la province fournissait les deux tiers des frais et le gouvernement fédéral un tiers.

Pendant plusieurs années le gouvernement fédéral s'est chargé des frais de transport des immigrants pauvres, du port de débarquement dans des localités de l'intérieur où il était possible d'avoir de l'ouvrage, pour prévenir l'encombrement et les abus qui en résultent dans le port de mer. Par son retrait de la convention, la province d'Ontario a perdu plusieurs immigrants de la classe agricole, car il n'incombe pas à mon ministère de fournir le transport pour encourager les immigrants à s'établir dans une province en particulier; il peut seulement se charger de ceux qui n'ont pas les moyens de payer leur passage à partir du port de débarquement jusqu'à la localité la plus rapprochée où ils puissent avoir de l'ouvrage.

Les comptes que j'ai l'honneur de présenter accusent une augmentation dans la dépense pour aider au transport par mer afin d'encourager l'immigration, et pour le très grand nombre de publications distribuées par le ministère.

Jè dois faire observer, cependant, que, nonobstant cet accroissement de dépenses, les frais *per capita* des immigrants qui se sont établis dans le pays pendant l'année ont été bien moindres que par le passé, si l'on songe au succès qui a couronné les opérations du ministère.

NOTE.—L'immigration dans la province d'Ontario pendant l'année dernière ayant été mise en question, les chiffres suivants font voir les résultats précis :

Total des immigrants venus dans Ontario :

Via Québec.....	19,866	
Montréal, des ports des Etats-Unis.....	6,899	
Pont suspendu.....	6,649	
Halifax.....	1,006	
Agences.....	2,035	
Douanes.....	13,758	50,213
<hr/>		
Voyageurs d'Ontario inscrits au Manitoba.....	38,327	
Moins—17 par cent. reportés.....	6,516	
	31,811	
Balance des voyageurs passant dans l'Ouest à Port-Huron où on prétend que se fait le gros de l'exode, en supposant que tous ces voyageurs viennent d'Ontario (ce qui n'est pas) est.....	2,422	34,233
		<hr/>
Gain pour Ontario en 1882.....		15,980

VII. RECENSEMENT ET STATISTIQUES.

La statistique criminelle de l'année dernière se trouve dans une annexe supplémentaire.

Le premier volume du recensement de 1881, qui se trouvait entre les mains de l'imprimeur au moment où je faisais mon rapport de la même année, a été terminé et distribué avant la fin de la dernière session du parlement. Dans le cours de la présente année le second volume a été compilé avant le second, vu qu'il était important de donner le plus tôt possible les renseignements qu'il contient. Il est maintenant à l'imprimerie et sera bientôt prêt pour la distribution. Il contient le relevé des immeubles et navires que possèdent les habitants de chaque district, les occupants de terrains, terres occupées, animaux et leurs produits, fourrures, produits des forêts, des pêcheries, des mines et des industries.

La compilation du second volume est assez avancée, et l'officier qui en est chargé dit que ce volume sera prêt à être distribué dans le cours de 1883. Il complète tout la compilation.

Les dépenses de l'année se sont élevées à \$57,973.22, et peuvent être spécifiées, comme suit :

Rémunération et frais de voyage des principaux officiers	\$3,464 29
Rémunération et frais de voyage des commissaires et énumérateurs.....	6,960 27
Rémunération et frais de voyage des officiers et employés.....	39,878 25
Impressions.....	5,513 37
Papeterie.....	575 21
Divers.....	1,581 83
	<hr/>
	\$57,973 22

Le résultat de l'énumération accuse une augmentation de population dans les quatre provinces et l'île du Prince-Edouard, ainsi que dans la Confédération telle qu'aujourd'hui constituée:

	Population.		Augment.	Proportion. par cent.
	1871.	1881.		
Ile du Prince-Edouard	94,021	108,891	14,870	15.8
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	440,572	52,772	13.6
Nouveau-Brunswick.....	285,594	321,233	35,639	12.4
Québec.....	1,191,516	1,359,027	167,511	14.6
Ontario	1,620,851	1,923,228	302,377	18.6
Total	3,579,782	4,152,951	573,169	16.0
Manitoba	18,995	65,954	46,960	247.0
Colombie-Britannique.....	36,247	49,459	13,212	36.3
Les Territoires		56,446		
Total	55,242	171,859	60,172	
Grand total.....	3,635,024	4,324,810	633,341	18.98

En 1871, dans les quatre provinces, la population des cités et des villes de plus de 5,000 habitants, comprenait 12.3 pour cent du total.

En 1881, la proportion de cette population des cités et des villes, dans les quatre mêmes provinces, était de 15.7 pour cent du total.

En 1881, la population de tout le Canada, résidant dans les cités et villes de plus de 5,000 habitants, était de 15.2 pour cent.

En 1871 il y avait au Canada (tel qu'alors constitué) 20 cités et villes de 5,000 habitants et plus, avec une population totale de 430,043.

En 1881 il y avait au Canada (tel qu'aujourd'hui constitué) 37 cités et villes ayant une population totale de 660,040. La proportion de l'augmentation pour cent sur 1871 (laissant de côté la cité de Hull et les villes de Saint-Henri et Moncton, dont les limites n'étaient pas alors définies) est 29.71.

Le tableau qui suit établit une comparaison des industries de 1871 et 1881; il est extrait des compilations qui se trouvent entre les mains de l'imprimeur.

INDUSTRIES, 1871 ET 1881.

	Capitaux placés.		Augmentation.		Valeur des produits.		Augmentation.	
	1871.	1881.	En piastres.	Proportion.	1871.	1881.	En piastres.	Proportion.
Ile du Prince-Edouard.....	\$	\$ 2,085,776	\$		\$	\$ 3,400,208	\$	
Nouvelle-Ecosse	6,041,966	10,183,060	4,141,094	68·5	12,838,105	18,575,326	6,237,321	50·5
Nouveau-Brunswick	5,976,176	8,425,282	2,449,106	40·9	14,367,687	18,512,658	1,144,971	6·5
Québec	28,071,868	59,216,992	31,145,124	110·9	77,205,182	104,662,258	27,457,076	36·5
Ontario	37,874,010	80,950,817	43,076,637	113·7	114,706,799	157,989,870	43,283,071	37·7
Total.....	77,964,020	158,776,181	80,812,161	103·6	221,617,773	299,740,112	78,124,339	35·2
Manitoba.....		1,383,331				3,413,026		
Colombie-Britannique		2,922,835				2,926,784		
Les Territoires.....		104,500				195,938		
Total.....		4,440,666				6,535,748		
Grand total		165,302,633				309,676,068		

VIII.—STATISTIQUE SANITAIRE.

A la suite de fréquents appels que lui fit la profession médicale du Canada en lui offrant sa coopération, et des rapports que lui transmirent les bureaux de santé de plusieurs provinces, le gouvernement consentit, au cours de la dernière session, à mettre dans le budget de l'exercice 1882-83 la demande d'un crédit de \$10,000 pour la statistique sanitaire et vitale.

Après la session et jusqu'à l'automne dernier, plusieurs entrevues eurent lieu à ce sujet avec des médecins et des membres de différents bureaux de santé, et, finalement, au mois de novembre, une nombreuse délégation fut envoyée d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard à Ottawa pour conférer avec le gouvernement.

A la fin de cette dernière conférence, un projet, préparé par le sous-ministre de l'agriculture et approuvé par moi, fut soumis à la délégation qui le sanctionna.

Ce projet prit la forme de "Règlements et formules, en vertu et en exécution de l'acte concernant le recensement et la statistique," lesquels règlements, etc., furent approuvés par Votre Excellence en conseil, au mois de décembre dernier, et sont ajoutés au présent rapport comme annexe.

Ces règlements pourvoient à la réunion, compilation, disposition en tableaux et publication de la statistique mortuaire, y compris les causes des décès, et à la réunion d'informations collatérales sur l'état de la santé publique.

L'opération de ce projet est basée sur l'organisation des bureaux locaux, et la nomination par ces derniers d'officiers de santé chargés de recueillir la statistique mortuaire.

Il a été jugé absolument nécessaire de restreindre l'essai de ce difficile travail statistique à onze villes, savoir : les capitales des différentes provinces et les autres villes ayant une population de 25,000 habitants et plus, d'après le dernier recensement; mais le système est organisé de manière à le rendre susceptible d'une application générale, dans la mesure permise par le crédit du parlement, s'il produit des relevés exacts.

La répartition du crédit aux villes est composée d'une somme qui ne doit pas dépasser \$400 dans chaque cas, et d'une subvention de 1 centin par tête de la population de chaque localité. Les appointements de l'officier de statistique sont pris à même cette répartition et sont de 25 pour cent de cette dernière. Les autres dépenses, à être défrayées à même la répartition, sont : le paiement des certificats mortuaires pour chaque décès, à être livrés dans la forme et la portée prescrites par les règlements, et pour chacun desquels 15 centins sont exigés; et une somme, variant avec les circonstances, pour obtenir un état de la santé et autres renseignements s'y rattachant, dans chacune de ces villes et leurs environs.

La répartition pour chacune des onze villes comprises dans le projet, qui peut ne pas être toute dépensée, mais qui ne peut être excédée, est partagée comme suit :

Montréal.....	\$1,800
Toronto.....	1,260
Québec.....	1,020
Halifax.....	760
Hamilton.....	760
Ottawa.....	670
Saint-Jean, N.-B.....	660
Charlottetown, I. P. E.....	510
Winnipeg.....	480
Frédéricton, N.-B.....	460
Victoria, C. B.....	460

Indépendamment des frais de l'extérieur, il y a ceux de l'impression des règlements, formules, circulaires, tableaux, blancs de certificats, de la compilation générale et toutes les autres dépenses contingentes encourues par le ministère à Ottawa pour administration et distribution.

La dépense totale (quoiqu'elle puisse, dans une certaine mesure, dépendre du nombre des décès) est estimée à \$6,000 pour six mois de l'exercice 1882-83, y compris tous les frais préliminaires.

Il n'en tient qu'aux autorités locales d'établir le système dans les limites de leur juridiction, et jusqu'ici six villes sur onze ont répondu aux circulaires qui les y invitent : Montréal, Ottawa, Saint-Jean, N.-B., Toronto, Hamilton et Charlottetown, I. P. E. ; les officiers de santé de ces villes sont aujourd'hui nommés officiers de statistique, en vertu des règlements et formules sanctionnés par Votre Excellence.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN HENRY POPE,

Ministre de l'Agriculture.

RAPPORT SUR LE PRÉTENDU EXODE DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS DE L'OUEST.

OTTAWA, 20 février 1883.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire un nouveau rapport sur le prétendu exode des Canadiens aux Etats-Unis de l'Ouest, par Port-Huron, tel que constaté sur les relevés dressés par le percepteur des douanes à ce port et publiés officiellement par le ministère du Trésor des Etats-Unis sous la signature de M. Joseph Nimmo fils, le chef du bureau de la statistique, dans un rapport adressé à l'honorable C. J. Folger, secrétaire du Trésor.

Dans ce rapport, qui porte la date du 31 juillet 1882, M. Nimmo dit que le nombre des immigrants arrivés du Canada aux Etats-Unis pendant l'exercice terminé le 30 juin a été de 98,308 contre 125,391 pendant l'exercice précédent (1880-81), soit une diminution de 27,083. De cette prétendue immigration, M. Nimmo dit que 71,424 sont passés par Port-Huron pendant le premier de ces exercices, contre 111,170 à l'exercice précédent, ce qui donne pour ce port une diminution de 39,746. Je vais vous montrer, par une preuve indubitable, quelle importance il faut attacher à ces chiffres.

D'abord, il est bon de faire observer ce que dit M. Nimmo dans une note au bas de la page : " Une partie de l'immigration du Canada aux Etats-Unis comprenait des immigrants d'Europe venus par steamers à Montréal et qui sont arrivés par chemins de fer aux ports des lacs des Etats-Unis." M. Nimmo ne dit pas la partie de l'immigration qui est ainsi composée; je vais aussi essayer de vous montrer quelle valeur il faut attacher à cette note comme atténuation.

Si, de la prétendue émigration totale de 98,308 du Canada aux Etats-Unis pendant le dernier exercice, nous déduisons les 71,424 réclamés par le percepteur de Port-Huron, il nous reste seulement 26,884; et si on accepte ce chiffre comme représentant une émigration de tous les points du Canada et dont on n'a pas déduit celui de l'immigration des Etats-Unis au Canada—déduction nécessaire pour constater le chiffre réel de l'immigration—il n'y a pas lieu à tant de critique, quoiqu'on puisse dire quelque chose au sujet de quelques-uns de ces chiffres.

Il n'en est pas de même, toutefois, du chiffre de 71,424 accusé à Port-Huron et qui est officiellement publié sous l'autorité du département du Trésor des Etats-Unis. En cet endroit, il y a deux chemins de fer qui traversent du Canada aux Etats-Unis : un, le Grand-Tronc, qui est la principale artère, et l'autre l'embranchement Sarnia du système Grand Occidental du Grand-Tronc, qui n'est qu'un embranchement et une ligne locale partant de London, Ontario. Il y a aussi un passage qui est servi par

de petits bateaux entre Sarnia et Port-Huron; mais il ne pourrait servir à l'émigration et il ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe.

Restent les deux chemins de fer; et heureusement pour les fins de cet examen, l'étendue et l'espèce de voyage de ces chemins, de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, sont de notoriété officielle. J'ai obtenu de M. T. B. Hawson, l'auditeur de la compagnie du Grand-Tronc, les chiffres qui représentent ces faits.

En premier lieu il vaut mieux donner le nombre total des voyageurs allant à l'ouest par la principale artère, le Grand-Tronc, à ce point. Le voici :

(Allant du Canada et des Etats-Unis de l'est à l'ouest.)

De certains points du Canada au Manitoba <i>via</i> les Etats-Unis.....	a	13,804
Du Canada aux Etats-Unis.....	b	50,364
Des Etats-Unis au Manitoba.....		460
De certains points des Etats-Unis de l'est aux Etats-Unis de l'ouest.....		53,759

Total allant à l'ouest à ce point..... 118,387

(a) Cet item comprend les voyageurs inscrits en Europe.... 2,643

(b) Comprend ceux qui sont inscrits en Europe..... 10,966

Faisant, à être déduits des voyageurs du Canada allant à l'ouest, à ce point..... 13,609

On peut considérer cette déduction comme représentant les immigrants européens dont parle M. Nimmo dans l'extrait de son rapport que j'ai cité. On va voir comme ces chiffres touchent à la question qui nous occupe.

Aux chiffres du mouvement à l'ouest il faut opposer ceux du mouvement à l'est, au même point. Le voici :

(Allant du Canada et des Etats-Unis de l'est à l'ouest.)

Du Manitoba au Canada <i>via</i> les Etats-Unis.....	3,214
Des Etats-Unis de l'ouest au Canada.....	38,257
Du Manitoba aux Etats-Unis de l'est.....	287
Des Etats-Unis de l'ouest aux Etats-Unis de l'est.....	35,776

Total des voyageurs allant à l'est..... 77,534

Ainsi, nous avons entre ces deux grands totaux une différence de 40,853, ou, déduisant les voyageurs inscrits en Europe, 27,244 en faveur de ceux qui vont à l'est. Cependant, pour en arriver au résultat qui fait l'objet de cette étude, il faut éliminer de l'énumération qui précède, tous les chiffres à l'exception de ceux qui représentent le nombre des voyageurs entre certains points du Canada et certains points des Etats-Unis de l'ouest.

Et nous avons le résultat net que voici :

(Entre le Canada et les Etats-Unis de l'ouest seulement.)

Nombre total des voyageurs du Canada aux Etats-Unis de l'ouest.....	50,364
Moins, inscrits en Europe et compris dans ce chiffre.....	10,966
	39,398
Total des voyageurs des Etats-Unis de l'ouest au Canada...	38,257

Différence, étant l'émigration par le chemin de fer du Grand-Tronc, à Port-Huron.....	1,141
---	-------

Reste l'embranchement de Sarnia du Grand Occidental. Voici les chiffres :

Total des voyageurs du Canada à certains points des Etats-Unis de l'ouest.....	1,879
Des Etats-Unis de l'est aux Etats-Unis de l'ouest.....	17

Total des voyageurs à l'ouest.....	1,896
------------------------------------	-------

D'un autre côté, le nombre total des voyageurs des Etats-Unis de l'ouest au Canada a été de.....	678
Des Etats-Unis de l'ouest aux Etats-Unis de l'est.....	852

Total des voyageurs à l'est.....	1,530
----------------------------------	-------

Il n'y a donc qu'une différence de 366 entre les voyageurs de l'est et de l'ouest, à ce point; mais la différence de ceux qui sont allés du Canada aux Etats-Unis paraît être de 1,281, d'après les chiffres qui précèdent: fait qui accuse un mouvement local dans la même proportion.

L'émigration totale, en passant à Port Huron, du Canada aux Etats-Unis, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882, paraît être comme suit :

Par la ligne principale du Grand-Tronc.....	1,141
Par l'embranchement Sarnia.....	1,281

Total de l'émigration à Port-Huron.....	2,422
---	-------

Voilà le simple fait que nous avons à opposer au chiffre de 71,424 donné par le département du Trésor des Etats-Unis comme étant celui des émigrants du Canada passés à Port-Huron pendant l'exercice en question.

Le chemin de fer Grand-Tronc est l'artère qui relie l'est et l'ouest du continent. Or, en prenant tous les voyageurs qui, dans les douze mois en question, ont acheté des billets au Canada, y compris ceux qui sont passés sur l'embranchement Sarnia du

Grand Occidental, c'est-à-dire tous ceux qui ont voyagé par plaisir ou par affaires, tous les excursionnistes dont le nombre a été grand, tous les émigrants et immigrants au Manitoba et au Nord-Ouest canadien, nous avons un total de 52,438 qui sont allés à l'ouest. Par conséquent, le relevé officiel donné au monde par les autorités américaines comme étant le chiffre des émigrants du Canada passés à un point donné est une exagération de 36.20 pour cent sur le chiffre total des voyageurs ; le total d'émigrants qui pourrait être réclamé est 2,422, tel qu'établi par la compagnie du chemin de fer.

Si, à ce qui précède, nous ajoutons le nombre total des voyageurs qui ont acheté des billets au Canada pour l'ouest, les 13,609 compris dans le chiffre fourni par M. Hawson et qui ont acheté leur billets en Europe, nous avons un grand total de 66,047, au lieu des 71,424. C'est une exagération tout simplement grotesque.

Cependant, en poussant cet examen plus loin, on trouve quelque chose pis que cela.

Depuis que j'ai commencé à rédiger ce rapport, j'ai reçu les Relevés annuels du chef du bureau de la statistique, datés le 31 décembre 1882, signés par M. Nimmo et adressés au secrétaire du Trésor des Etats-Unis. M. Nimmo dit que ce volume contient des "relevés complets" au sujet de l'immigration arrivée aux Etats-Unis pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Ces "relevés complets" sont censés fournir les détails des 71,424 émigrants qu'on prétend être arrivés à Port-Huron, 40,866 hommes et 30,558 femmes. De plus, le tableau indique que tous ces voyageurs arrivés aux Etats-Unis étaient des "étrangers;" qu'il n'y avait parmi eux "aucun citoyen des Etats-Unis revenant de l'étranger," ni "aucun étranger qui n'eût pas l'intention de se fixer aux Etats Unis."

Un autre tableau, N° 41, les divise en classe "au-dessous de 15 ans," "15 ans et au-dessous de 40," "40 et au-dessus:" donnant le nombre des hommes et des femmes à ces différents âges, et le nom "du pays qu'ils habitaient permanemment en dernier lieu." Les données inscrites sous ces titres ne sont pas simplement en chiffres ronds, mais avec une minutie qui va jusqu'aux unités. Les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard sont indiquées comme étant celles d'où viennent ces prétendus immigrants.

Le tableau suivant, no 42, divise et classe les immigrants par "occupations," qui sont énumérées jusqu'au nombre de 112 espèces ; de plus, elles sont classifiées aux trois périodes d'âges indiqués plus haut et aux deux sexes dans chacune de ces périodes.

Le tableau No 43 donne en détail la nationalité de ces prétendus immigrants.

Le tableau No 44 donne "l'état" des immigrants "*par pays*." Cette classification a plus d'un trait humoristique. Je joins à mon rapport un extrait, marqué A, de ce tableau, donnant une longue liste d'acteurs, ecclésiastiques, dentistes, pharmaciens, journalistes, avocats, boulangers, barbiers coiffeurs, forgerons, journaliers, modistes, tailleurs, domestiques, spéculateurs, etc., etc., personnes "dont l'état n'est pas mentionné," et 42,876 individus "sans état," chiffre un peu gros dans une classification si minutieuse, lorsqu'elle contient déjà une catégorie de gens "dont l'état n'est pas mentionné."

Ces renseignements si minutieusement détaillés que l'on donne ainsi ne sauraient assurément être recueillis autrement qu'au moyen de registres régulièrement tenus, et n'être que le fruit de travaux statistiques demandant à la fois des soins et du temps. Ces travaux ne sauraient en outre échapper à la connaissance de tous les voyageurs auxquels se rapportent ces renseignements, attendu qu'ils ne sauraient se faire sans qu'on questionne les gens et qu'on prenne sur les lieux note de toutes leurs réponses.

Il n'en est cependant rien. J'ai deux fois visité Port-Huron, en conformité de vos instructions, dans le but de me renseigner par des observations personnelles. J'ai passé et repassé plusieurs fois la rivière, et de même que ceux des autres voyageurs par les mêmes convois, les effets que j'avais avec moi dans les chars et ma valise étaient examinés par les douaniers américains. Mais jamais on ne m'a demandé quel était mon âge, si j'avais l'intention de m'établir aux Etats-Unis, de quel pays je venais, si j'étais un citoyen américain revenant de voyage, ou en un mot de donner à mon sujet aucun des renseignements nécessaires pour la préparation de ces tableaux. Jamais, non plus, je n'ai pu m'apercevoir qu'on fit aucunes questions aux autres voyageurs. Les convois sur lesquels j'ai passé étaient les trains express réguliers du Grand Tronc venant de Toronto et correspondant avec les trains venant des provinces de l'est, c'est-à-dire les trains mêmes qui transportent la grande masse des voyageurs qui passent des provinces canadiennes aux Etats de l'Ouest sur cette voie si fréquentée. Comment les officiers qui fournissent les renseignements nécessaires à la préparation de ces tableaux pouvaient-ils savoir si je n'étais pas un "citoyen américain rentrant dans le pays," un "spéculateur," un "avocat," un "médecin," ou si je n'appartenais pas à la catégorie des gens "dont l'état n'est pas mentionné?" Sur quelle liste m'ont-ils mis? J'ai passé les lignes plus de vingt fois dans le cours des trois dernières années dans le but de me renseigner à ce sujet.

En sus de mes propres observations, je me suis, comme ci-devant, adressé à des personnes bien renseignées et attachées aux services des chemins de fer et des douanes des deux côtés des lignes, et j'ai constaté sans l'ombre d'un doute, que ce dont j'avais été témoin moi-même était ce qui se passait tous les jours. Je suis donc en mesure de dire qu'il n'est pris aucun renseignement, qu'il n'est tenu aucun registre, de nature à donner les chiffres et les longs et minutieux détails publiés par M. Nimmo.

Reste encore la déclaration qui n'a pas encore été contredite parce que je crois qu'elle ne saurait l'être, et que j'ai déjà deux fois publiée dans mes rapports sur ce sujet, l'une dans celui de 1880 et l'autre dans celui de 1881, déclaration qui m'a été faite dans une entrevue avec un officier de douane américain chargé du soin de recueillir ces prétendues statistiques, savoir, "qu'on ne fait pas de questions aux gens, parce qu'il serait impossible de les poser et de prendre note des réponses dans le temps disponible; qu'il y a des jours où 20 hommes ne pourraient suffire à cet ouvrage;" "qu'il ne peut pas faire les questions exigées par le gouvernement et qu'il lui faut obtenir les renseignements du mieux qu'il peut."

Je donne ci-dessous un extrait de journal qui m'est tombé sous la main pendant que j'étais précisément à m'occuper de la question dans l'Ouest, en août dernier. L'extrait est pris de la correspondance télégraphique du *Globe* de Toronto :

"Détroit, Mich., 19 août,

"Mathias Keefer écrit à un journal que jeudi dernier il était un de ceux qui comptaient le nombreux parti de plaisance allant du comté de Waterloo, Ont., à Détroit. Au passage de la rivière de Sarnia à Port-Huron, les officiers des États-Unis arrivèrent à bord du convoi et demandèrent la somme de 50 cents pour le privilège de visiter les États-Unis. Keefer refusa, et persuada ses compagnons de voyage de ne pas donner l'argent qu'on leur demandait, mais le conducteur du train arriva et dit qu'ils feraient mieux de s'exécuter, car autrement ils seraient obligés de rester avec le convoi dans le passeur ou bien de s'en retourner. Après les plus vives protestations de la part de ceux qui avaient déjà payé les 50 cents, l'argent leur fut remboursé et on leur permit de continuer leur route. Le percepteur Bell, de Détroit, qui a été consulté vendredi, a expliqué que l'affaire était un malentendu."

Comme le dit cette dépêche, il peut se faire qu'aux yeux de M. le percepteur Bell, du port de Détroit, il y ait eu un malentendu provenant de l'ordonnance de Washington frappant les immigrants d'une taxe personnelle de 50 cents; mais l'affaire n'en est pas moins une preuve indubitable de la pratique suivie par les percepteurs de la douane de Port-Huron, lorsqu'ils traitent comme immigrants aux États-Unis un nombreux parti de promeneurs en destination de Détroit, et cela au point de vouloir frapper chacun d'eux d'une taxe de 50 cents et de refuser de leur laisser passer la rivière avant qu'elle soit payée. Naturellement, il est très facile de cette façon de compter un grand nombre d'immigrants sur un chemin comme le Grand-Tronc; et s'il y passait seulement assez de voyageurs, l'immigration de ce genre pourrait aisément atteindre les chiffres donnés par le percepteur de la douane de Port-Huron.

Cette taxe personnelle sur les immigrants arrivant par les trains n'a pas continué longtemps à Port-Huron; pas plus que quinze jours, suivant qu'on m'a donné à entendre, vu l'impossibilité qu'il y avait de la prélever.

Assurément il était impossible de la percevoir dans des circonstances comme celles rapportées dans la correspondance que j'ai citée. Mais si on n'avait tenté de la prélever que sur les véritables immigrants, il est difficile de concevoir comment il eût été plus impossible de prélever les 50 cents de taxe que les 90 cents de droits de

douane souvent exigés de pauvres immigrants pour la déclaration d'entrée des quelques vieux effets de literie ou d'ameublement qu'ils peuvent avoir avec eux. Si cette taxe de 50 cents eut continuée à être prélevée à Port-Huron, elle eut fourni un excellent moyen de constater le mouvement d'immigration, car elle eut sans doute entraîné pour le fournisseur de la statistique l'obligation de verser pour chacun de ces immigrants un écu dans le trésor.

J'ai mentionné dans mon rapport de l'an dernier qu'un officier de Washington a fait une enquête sur les faits signalés par moi en 1880. Je n'ai pas pu m'assurer si l'on a permis la publication du rapport de cet officier, et, cependant, en face des faits indéniables que j'expose, on continue d'année en année à donner au public, sous l'autorité du département de la Trésorerie, des chiffres grossièrement exagérés qui, s'ils étaient vrais, indiqueraient que le Canada se dépeuple, et qui reçoivent à l'étranger la publicité la plus grande et la plus dommageable pour nous sous le rapport de l'immigration, car si le pays était tel qu'on le fuirait ainsi, il ne saurait offrir de grands avantages à l'immigration. Comme je l'ai déjà dit, c'est en cela que ces exagérations font injustement tort au Canada.

Il est à la portée de M. Nimmo d'autres moyens de constater si ces chiffres sont exacts, et ces moyens se trouvent dans la statistique officielle même des Etats-Unis. Ainsi, par exemple, la comparaison du recensement de 1870 avec celui de 1880. Je joins à mon rapport un extrait, marqué B, de ces recensements, donnant pour dix-neuf Etats de l'ouest et du sud-ouest, l'énumération des canadiens venus des provinces de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard. En voici les totaux :

D'après le recensement, 1880.....	344,938
“ “ 1870.....	218,329

Augmentation constatée en 1880..... 126,609

Dans le volume intitulé " Compendium " du recensement des Etats-Unis de 1880, l'entête de la classification où je puise ces chiffres est le mot " *nativities.*" Si ce terme doit être compris comme voulant dire lieu de naissance, les chiffres donnés représentent tous les émigrants canadiens qui peuvent être passés par Port-Huron et beaucoup plus, comme je me propose de démontrer. On peut bien se demander si ces chiffres ne représentent pas en plusieurs cas tous les membres d'une même famille, y compris ceux qui sont nés aux Etats-Unis; mais je ne m'arrêterai pas à cela, et si l'on considère ces chiffres comme exacts, il est dès lors établi que la différence nette entre les deux époques ci-dessus mentionnées, séparées par une période de dix ans, est de 12,660 par année sans tenir compte des décès. Si cependant les chiffres donnés

sont simplement une énumération réelle des individus selon le lieu de leur naissance, il faut faire une large part pour les décès, et compter dès lors une immigration d'environ 18,000 par année pendant les dix ans.

Cependant, les chiffres de l'immigration par la voie de Port-Huron seulement, selon une lettre officielle du bureau du percepteur de ce port (citée à la page 6 de mon rapport de 1880), aurait été pour un an et quatre mois de 155,098. Ainsi, pour une période de seize mois, on réclame une immigration presque égale à l'immigration reçue par dix-neuf États (comprenant tout le territoire qui peut recevoir l'immigration venant de Port-Huron), selon les recensements des États pour dix ans, ce qu'on ne saurait soutenir.

Ce n'est cependant pas le seul côté de la question. Si l'on veut simplement jeter un coup d'œil sur les noms des dix-neuf États de l'ouest et du sud-ouest inclus dans l'extrait que je cite, et considérer leur situation relativement à Port-Huron, sur une carte des États-Unis où sont indiquées les lignes de chemin de fer et de bateaux à vapeur, on verra que l'immigration peut y arriver par plus d'une douzaine de routes importantes; et si l'on compte un quart de ce total de 18,000 pour les arrivées par Port-Huron, on aura une moyenne de 4,500 émigrés canadiens passés aux États-Unis par la voie de ce port, moyenne qui ne s'éloigne pas beaucoup des différences constatées par mes rapports des trois dernières années entre le chiffre des voyageurs passés à Port-Huron en destination du dehors et de ceux qui y sont passés en destination de l'intérieur.

Je donne ceci comme une estimation approximative basée sur des chiffres dont la valeur peut se juger d'un coup d'œil. Il n'existe aucun moyen d'arriver aux chiffres exacts de ce mouvement d'émigration, d'immigration et de ré-émigration qui se fait des deux côtés de la frontière qui sépare les États-Unis et le Canada. Le meilleur moyen, si non le seul qu'il y ait, est de prendre la différence entre le mouvement qui se fait vers le dehors et celui qui se fait vers l'intérieur sur les routes fréquentées par les voyageurs.

Le rapport des chiffres donnés dans la classification par *nativities* à ceux de la population des dix-neuf États dont il est question, en 1880, est de 22 à 1,000. Le rapport des mêmes chiffres à celui de la population entière des États-Unis est de 14 à 1,000. Le rapport du nombre d'Américains de naissance dans la province de l'Ontario à la population de cette province était en 1881 de 23.6 à 1,000; dans la province de Québec de 14. 2; et dans la Confédération entière, de 18.

Il est fort possible qu'on ait confondu sous le chef *nativities* la nationalité et le lieu de naissance, dans le "compendium" du recensement américain. Et cette possibilité devient une probabilité, si l'on jette un coup d'œil sur la série de tableaux publiés par M. Nimmo, dans le volume contenant ses quatre rapports statistiques trimestriels pour 1882, dans lesquels il donne le total de l'immigration venue des provinces britanniques de l'Amérique, y compris Terre-Neuve et le Labrador, dans le cours de la période de soixante ans écoulés de 1820 à 1880. Sans tenir compte des décès, qui

doivent naturellement en soixante ans s'élever à un chiffre fort considérable, le total de toute cette immigration est 592,304 âmes. Les décès peuvent être estimés approximativement à un total de 175,000, ce qui laisserait le chiffre rond de 417,000 immigrants. Le recensement américain de 1880 donne dans la classification par *nativités* le chiffre de 717,157 pour les mêmes provinces, c'est-à-dire toute l'Amérique anglaise. Tout calcul que l'on ferait avec les chiffres fournis par M. Nimmo relatifs à l'immigration totale venue de l'Amérique anglaise dans cette période de soixante ans ne s'accorderait guère avec ceux qu'on pourrait faire relativement à cette même immigration telle qu'établie par les recensements des Etats-Unis. D'un autre côté, les chiffres fournis par ces recensements sont également loin d'inspirer de la confiance dans les chiffres donnés au moins dans ces dernières années par M. Nimmo au sujet de l'immigration arrivant aux Etats-Unis par la voie de Port-Huron.

Comme les chiffres donnés par M. Nimmo pour l'immigration de soixante ans offrent quelque intérêt dans l'examen de cette question, je joins à mon rapport l'exhibit E.

Naturellement, on doit s'attendre que deux peuples habitant le même continent et ayant entre eux les rapports qui existent entre le Canada et les Etats-Unis, et séparés par une longue ligne de frontière, s'entremêlent dans une grande mesure; et qu'il peut se produire entre eux un mouvement d'immigration et d'émigration plus ou moins actif, suivant les temps prospères ou durs et les attrait offerts par l'ouverture de nouveaux territoires.

Il est impossible de faire une étude des chiffres du recensement des Etats-Unis, sans être frappé par deux aspects principaux qu'ils présentent.

Premièrement, que les Canadiens de l'Ouest se trouvent en plus grand nombre dans les endroits où il s'est ouvert de nouvelles terres dans le cours des vingt dernières années. Ces groupes représentent l'émigration qui s'est faite de l'Ontario.

Secondement, que les plus forts groupes de Canadiens se trouvent ensuite dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre; ils représentent ce qui a été appelé l'émigration canadienne-française de la province de Québec. L'Etat seul du Massachusetts contient plus d'un tiers de tous les Canadiens représentés comme s'étant établis dans la Nouvelle-Angleterre ou les Etats du centre depuis le Maine jusqu'à la Pensylvanie (Voir exhibit C).

D'un autre côté, considérés en rapport avec ce qui précède, les bordereaux d'immigration canadienne, basés sur les déclarations d'entrée d'effets d'immigrants, pour l'année 1882, sont très importants et pleins d'intérêt. Le total fourni par ces bordereaux est de 30,554, et les chiffres qu'on y trouve sont des relevés de registres où sont inscrits, nom par nom, et classifiés suivant leur nationalité, les immigrants ou les Canadiens se repatriant, d'après leurs propres déclarations. Sur ce chiffre total, 20,857 étaient des Canadiens rentrant dans leur pays, et 3,411 étaient des citoyens des Etats-Unis. Ces registres indiquent que l'immigration a été cette année le double de l'année précédente; le chiffre de 1881 ayant été de 15,404, tandis que celui de 1880 avait été de 10,961, et celui de 1879 de 9,775.

Les chiffres qu'on obtient de ce système d'enregistrement ne représentent cependant pas l'immigration tout entière. Je crois que parmi les immigrants ceux qui ne font pas de déclaration de douane sont aussi nombreux que ceux qui en font. Ce mouvement vers nous prend aux Etats-Unis des proportions significatives; et lorsqu'on le considère en rapport avec les vastes étendues de terre qui s'ouvrent aujourd'hui dans le Nord-Ouest canadien, et les énormes capitaux qui s'y emploient à leur développement—double état de choses qui ne peut manquer d'entraîner et de stimuler l'établissement d'industries destinées à subvenir aux nouveaux besoins créés,—il y a lieu de croire que ce mouvement croissant d'immigration qui se fait des Etats-Unis au Canada, deviendra bientôt assez considérable pour rétablir l'équilibre détruit par les chiffres relativement élevés de l'émigration.

Et cette idée peut s'appuyer sur ce qui s'est passé aux Etats-Unis. Lorsque s'établissaient les terres des Etats de l'ouest, dans le cours des vingt dernières années, on constatait que la migration qui se faisait des Etats de l'est à ceux de l'ouest n'empêchait pas seulement l'accroissement rapide de la population de l'est, mais qu'elle réduisait celle du New-Hampshire et du Maine dans la période de 1860 à 1880. Le Vermont n'a presque pas augmenté durant cette période. Mais le Dakota a ajouté 193 pour cent à sa population; le Kansas, 239; le Minnesota, 155; l'Illinois, 48. D'un autre côté, l'Etat manufacturier du Massachusetts, tout en souffrant également de la diminution de sa population agricole, a accru de 18 pour cent le chiffre total de ses habitants, ses manufactures ayant trouvé à la fois un stimulant et un marché dans la richesse produite par le développement de l'agriculture et du commerce dans les prairies de l'ouest. La même chose se produit chez nous. Dans la période de dix ans terminée en 1881, la population du Manitoba a augmenté de 439 pour cent, tandis que dans les deux dernières années son accroissement a été encore plus rapide, égalant presque celui des dix années précédentes. Les causes ont été précisément les mêmes que celles qui ont produit l'énorme développement des Etats de l'ouest; et précisément les mêmes ont été les effets produits par ce développement sur l'industrie et le commerce des provinces de l'est. C'est à ces causes qu'est due l'immigration venue des Etats-Unis au Canada dans le cours de l'année; ainsi que la réduction à un chiffre presque insignifiant la balance du mouvement de passage à Port-Huron; tandis que dans la province du Nouveau-Brunswick, comme il est démontré par M. Gardner, l'agent du département de l'Agriculture à Saint-Jean, le mouvement constaté sur les deux principales voies de passage entre la province et les Etats-Unis indique un gain réel pour la population; les chiffres de ce mouvement étant comme suit: passant aux Etats-Unis, 44,064; venant des Etats-Unis 44,982; gain pour le Nouveau-Brunswick, 918.

Je me suis borné dans ce rapport à examiner les grossières exagérations qui se font à Port Huron, et cela parce qu'une fois cet élément disparu de la prétendue

émigration du Canada aux Etats-Unis, il n'en reste réellement rien qui vaille la peine de s'en occuper particulièrement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,

Secrétaire du département de l'Agriculture.

A l'honorable J. H. POPE,

Ministre de l'agriculture.

EXHIBIT A.

TABLEAU des immigrants supposés être venus des provinces de Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, aux Etats-Unis dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1882, classifiés suivant leurs états; tiré du rapport annuel du bureau de la statistique des Etats-Unis, daté de Washington, D.C, le 31 décembre 1882.

Etats.	Québec et Ontario.	Nouvelle- Ecosse.	Nouveau- Brunswick.	Île du Prince- Edouard.
<i>Professions libérales.</i>				
Acteurs		1		
Artistes	6	4		
Ecclesiastiques.....	11	28		
Dentistes	1	2		
Pharmaciens.....	3			
Journalistes	1	2		1
Ingénieurs civils	18	3		1
Hommes de loi.....	4	8		
Musiciens.....	1	3		
Photographes		2		
Physiciens	26	10		
Instituteurs.....	3	30	1	7
Total	74	93	1	9
<i>Métiers.</i>				
Comptables, teneurs de livres, et caissiers	48	1	1	
Boulangers.....	1	5		1
Barbiers-coiffeurs.....	2	6	13	
Forgers.....	995	71	9	12
Fabricants de chaudières	2	1		
Relieurs		3		
Brasseurs	2			
Briquettiers.....		1		1
Constructeurs.....		2		
Bouchers.....	6	7		
Ebénistes	383	35	2	
Califats		1		
Charpentiers et menuisiers.....	2,584	504	61	24
Sculpteurs et doreurs.....		1		
Commis	94	222	1	16
Confiseurs.....				1
Tonneliers.....		12		
Taillieurs		1		
Divers.....		1		
Couturières.....	2	94	12	1
Ingénieurs.....	39	21	1	
Chauffeurs.....	1	5		
Jardiniers.....		6		
Vitriers.....	11			
Chapeliers.....				1
Mouleurs en fer	4	10		1
Ouvriers en fer.....		1		
Bijoutiers.....	3	8		1
Tricotuses.....	1			
Machinistes.....	48	11	5	
Manufacturiers	1			
Marins.....	50	543		22
Maçons	283	56	26	4
Ouvriers et artisans.....	61	488		37
Meuniers.....	97	6		
Modistes.....	7	9	4	2
Constructeurs de moulins.....	1			
Mineurs.....	2	27		

EXHIBIT A.—*Suite.*

TABLEAU, par pays, savoir :—Les provinces de Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, etc.—*Suite.*

Etats.	Québec et l'Ontario.	Nouvelle- Ecosse.	Nouveau- Brunswick.	Île du Prince- Edouard.
<i>Métiers.—Suite.</i>				
Luthiers		1		
Peintres	50	24		8
Fabricant de papier		1		
Plâtriers			1	
Imprimeurs	1	3	3	
Cordiers		3		
Selliers	12			
Fabricants de voiles	1	5		
Ouvrières	37	127	1	2
Constructeurs de vaisseaux		51	64	7
Cordonniers	486	41	5	2
Filleuses		11		
Taillieurs de pierre	21	4		
Taillieurs	42	22	25	
Tanneurs et corroyeurs		3		1
Opérateurs du télégraphe		2		
Ferblantiers	12	9	1	1
Marchands et fabricants de tabac	1	1		
Horlogers		2		
Tisserand	1			
Charron		1		
Total	5,392	2,470	235	145
<i>Divers.</i>				
Agents et facteurs	1	4		1
Banquiers	4			
Bateliers		2	1	
Marchand de bestiaux	1			
Cochers		1		
Entrepreneurs	5	2		
Charretier		1		
Fermiers	12,079	1,454	217	125
Ouvriers agricoles	902			
Pêcheurs		721		9
Epiciers	2	2		
Journaliers	10,328	972	645	183
Marchands de bois	64	22		
Gérants et intendants		3		
Marchands	487	319	1	9
Garde-malades		5		
Hommes d'équipe	131	1		
Commis-marchands		4		
Servantes	427	1,369	350	390
Spéculateurs	22			
Etudiants	2	27		3
Conducteurs d'attelages	2	3		1
Voyageurs	7			1
Total	24,464	4,912	1,214	722
Etat non mentionné	7,771	324	695	27
Sans occupation	41,547	5,500	208	621

NOTE.—Les détails donnés ne s'accordent pas tout à fait avec les tableaux, mais la différence est légère.

EXHIBIT B.

TABLEAU de la population canadienne dans les dix-neuf Etats ouest et sud-ouest, et des territoires, d'après la classification donnée sous le chef *Nativities* dans les recensements des Etats-Unis.

Etat.	1870.	1880.
Michigan	89,303	148,770
Wisconsin	25,335	28,808
Indiana	4,724	5,534
Minnesota	16,095	29,475
Iowa	17,366	21,019
Illinois	31,572	33,870
Missouri	8,402	8,635
Kansas	5,010	12,496
Nebraska	2,595	8,552
Nevada	2,342	3,125
Oregon	1,047	2,862
Californie	9,639	18,465
Colorado	738	5,765
Dakota	906	10,661
Idaho	327	567
Montana	1,147	2,403
Utah	677	1,012
Washington	781	2,432
Wyoming	323	537
Total	218,329	344,988
Augmentation pour 1880		126,659

EXHIBIT C.

TABLEAU de la population canadienne dans les neuf Etats de la Nouvelle-Angleterre, d'après la classification donnée sous le chef *Nativities* dans les recensements des Etats-Unis.

Etat.	1870.	1880.
Maine	20,633	36,989
New Hampshire	12,694	27,079
Vermont	28,480	24,611
Massachusetts	66,216	116,430
Connecticut	10,778	16,380
Rhode Island	10,144	18,156
New York	78,088	83,517
New Jersey	2,361	3,429
Pennsylvanie	9,802	12,203
Total	239,196	338,794
Augmentation pour 1880		99,598

EXHIBIT D.

TABLEAU de la population canadienne dans les Etats, territoires et districts ci-après mentionnés, d'après la classification donnée sous le chef *Nativites* dans les recensements des Etats-Unis.

Etat.	1870.	1880.
Delaware	105	240
Maryland	625	964
Ohio	12,923	16,026
Kentucky.....	1,029	1,067
Tennessee.....	580	538
Virginie	301	572
Virginie-Ouest.....	195	288
Caroline du Nord.....	165	419
Caroline du Sud.....	75	132
Georgie.....	244	342
Floride	166	423
Alabama	173	262
Mississippi	368	304
Louisianne.....	656	713
Texas.....	557	2,436
Arkansas	341	776
Arizona	139	565
District de la Columbie	281	447
New Mexico.....	124	279
Total	19,047	26,793

NOTE.—Ces chiffres sont pour Québec et l'Ontario (compris sous le titre Canada) et le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard. Les totaux pour ces provinces sont comme suit :—

En 1870	476,572
En 1880	710,575

Y compris Terre-Neuve et les autres possessions britanniques de l'Amérique, les grands totaux donnés dans les recensements des Etats-Unis sont comme suit :—

En 1870.....	490,041
En 1880.....	717,157

EXHIBIT E.

Ci-suit l'en-tête d'un tableau qui se trouve dans les rapports trimestriels du bureau de la statistique à Washington pour les quatre trimestres de l'exercice terminé le 30 septembre 1882.

"Tableau indiquant la nationalité et le nombre de voyageurs étrangers arrivés aux États-Unis dans le cours de chaque année pendant la période de 1820 à 1867, et des immigrants seulement pour la période de 1868 à 1881. (De 1820 à 1831, et de 1843 à 1850, il s'agit des exercices terminés le 30 septembre. Les autres années sont des années civiles.)"

Les extraits suivants tirés des tableaux portant le titre ci-dessus, se rapportent aux immigrants arrivés de toutes les possessions britanniques de l'Amérique, c'est-à-dire de Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard, de la Colombie Britannique, de Terre-Neuve et du Labrador, ainsi que des autres possessions britanniques non énumérées, et couvrent une période de soixante ans, de 1820 à 1879, par décades, de façon à correspondre avec les recensements des États-Unis.—

Date.	Arrivés.	Date.	Arrivés.	Date.	Arrivés.	Date.	Arrivés.	Date.	Arrivés.	Date.	Arrivés.
1820	209	1830	189	1840	1,938	1850	9,376	1860	4,514	1870	53,340
1821	184	1831	176	1841	1,816	1851	7,438	1861	2,069	1871	39,929
1822	204	1832	608	1842	2,078	1852	6,352	1862	3,275	1872	46,288
1823	167	1833	1,194	1843	1,502	1853	5,424	1863	3,464	1873	29,508
1824	155	1834	1,020	1844	2,711	1854	6,891	1864	3,636	1874	30,596
1825	314	1835	1,193	1845	3,195	1855	7,761	1865	21,586	1875	23,420
1826	223	1836	2,814	1846	3,855	1856	6,493	1866	32,150	1876	21,218
1827	165	1837	1,279	1847	3,827	1857	5,670	1867	23,378	1877	22,121
1828	267	1838	1,476	1848	6,473	1858	4,603	1868	10,894	1878	30,102
1829	409	1839	1,926	1849	6,890	1859	4,163	1869	30,921	1879	53,267
Totals.	2,297		11,875		34,285		64,171		135,887		343,789

RÉCAPITULATION.

Totaux—

Pour la décade terminée en 1829.....	2,297
do 1839.....	11,875
do 1849.....	34,285
do 1859.....	64,171
do 1869.....	135,887
do 1879.....	343,789
Grand Total	592,304

RÈGLEMENTS ET FORMULES

Concernant la statistique mortuaire, approuvés par le gouverneur-général en conseil le 26 décembre 1882 et publiés dans la *Gazette Officielle* du 30 décembre 1882.

ARRÊTÉ DU CONSEIL.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Mardi, le 26 décembre 1882.

Présent :

SON EXCELLENCE L'ADMINISTRATEUR DU GOUVERNEMENT EN CONSEIL.

Sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, et en vertu des dispositions de l'acte passé en la session du parlement du Canada tenue en la 42^e année du règne de Sa Majesté, chapitre 21 et intitulé, "Acte concernant le recensement et les statistiques,"—

Il a plu à Son Excellence, par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, d'ordonner, et il est par le présent ordonné que l'ordre en conseil du 12 juillet 1882, constituant des Districts de Santé pour les fins de la statistique, soit et il est par le présent annulé, et que les règles, règlements et formules ci-annexés pour la collection et la publication des statistiques mortuaires, pour les localités, et de la manière et aux conditions y énoncées, soient et ils sont par le présent approuvés et adoptés.

JOHN J. MCGEE,
Greffier du Conseil Privé.

1. Les règlements et tableaux suivants s'appliqueront à la collection des statistiques des décès et de leurs causes, dans les limites des cités et villes ci-après énumérées, les capitales du Canada et les provinces ainsi que les villes ayant une population de 25,000 ou plus, suivant le recensement de 1880-81, savoir:—Montréal, Toronto, Québec, Halifax, Hamilton, Ottawa, Saint-Jean, N. B., Charlottetown, Winnipeg, Fredericton et Victoria, C. B., auxquelles on pourra de temps à autre ajouter les localités environnantes. S'appliqueront de plus, les présents règlements, à toute autre cité, ville ou localité ou cité, ville ou localité conjointes, chaque fois qu'il apparaîtra que le fonctionnement du système donne satisfaction et qu'il sera accordé à cette fin par le parlement des moyens suffisants.

2. En conformité de la section 31 de l' "Acte de 1879 concernant le recensement et les statistiques" le système compris dans les règlements et tableaux suivants pourra être mis en opération dans chacune des cités ci-dessus mentionnées par le ministre de l'agriculture, chaque fois qu'il lui sera démontré à sa satisfaction qu'il existe pour la dite cité un "bureau local de santé" auquel est attaché d'une manière permanente un officier de santé salarié, que ce "bureau de santé" et l'officier y attaché soient nommés et payés par la dite cité ou par le gouvernement provincial ou de toute autre manière déterminée par des lois ou des règlements locaux; à condition cependant que l'application du système à une cité quelconque puisse être retirée par le ministre de l'agriculture pour inhabileté ou négligence à donner au dit système le degré voulu de véracité nécessaire aux fins proposées.

3. Une fois convaincu de l'existence de tel " Bureau de santé " et de la nomination comme tel " officier de santé " d'un médecin licencié, le ministre de l'Agriculture prendra les moyens nécessaires pour mettre en opération comme susdit, en telle cité, le système de statistiques mortuaires auquel il est pourvu par ces règlements.

4. Le ministre de l'Agriculture pourra soustraire de la subvention votée par le parlement pour les statistiques vitales et mortuaires, les sommes nécessaires pour l'impression de cédules, tableaux, circulaires et autres documents nécessaires pour la collection, la compilation et la publication des informations nécessaires et pour toute autre dépense entraînée par le fonctionnement du système des statistiques mortuaires, tel que dit ci-dessus.

5. Le ministre de l'Agriculture pourra, suivant qu'il l'entendra et l'arrangera, allouer à même la subvention du parlement ci-dessus mentionnée un centin (\$0.01) par tête de la population en faveur de chacune des cités susdites afin de défrayer les dépenses nécessitées pour la collection des dites statistiques mortuaires; telle somme d'un centin devant être payée par versements mensuels ou autrement; et telle allocation pourra être retirée dans le cas où le fonctionnement du système ne donnerait pas satisfaction.

6. Le ministre de l'Agriculture pourra, s'il le juge nécessaire, ajouter à telle allocation pour chacune des dites cités une somme ronde, ne devant excéder quatre cents piastres (\$400.00) en aucun cas, pour aider aux autorités locales à se procurer les informations nécessaires concernant les statistiques mortuaires, et pourra retirer l'allocation de telle somme ronde.

7. En conformité de la section 30 de " l'acte de 1879 concernant le recensement et les statistiques," le gouverneur en conseil, lorsque l'une des dites cités, plusieurs d'entre elles ou toutes se seront conformées aux exigences par le présent établies, nommera l'officier de santé du bureau local de santé, officier compilateur pour la collection des statistiques mortuaires dans les archives locales; la dite nomination étant sujette au bon fonctionnement du système.

8. Les appointements de l'officier compilateur susdit consisteront en vingt-cinq (25 o/o) pour cent de toutes les sommes allouées comme susdit à la cité pour laquelle il est nommé; les dits appointements devant lui être payés par le ministre de l'Agriculture.

9. Dans le cas de maladies endémiques ou épidémiques, ou dans le cas de maladies contagieuses ou d'infections menaçant de se déclarer ou se déclarant déjà, le ministre de l'Agriculture pourra faire faire des recherches spéciales dans n'importe quelle localité, soit par un ou par plusieurs des dits officiers compilateurs, et régler et défrayer, à même la subvention accordée par le parlement, le coût de telles recherches.

10. Les tableaux pour la collection des dites statistiques mortuaires seront tels que prescrits dans la cédule annexée aux présents et marquée A; les formules d'iceux seront fournies aux officiers compilateurs gratuitement pour être utilisées, et une copie d'iceux renvoyée avec les informations exigées, le tout en conformité des instructions données de temps à autre par le ministre de l'Agriculture.

11. La forme du certificat de décès et d'enterrement duquel doit être dérivée l'information recherchée sera telle qu'indiquée dans la cellule annexée aux présents et marquée B; les formules de tels certificats seront fournies au bureau local de santé ou à l'officier compilateur gratuitement par le ministre de l'Agriculture.

12. Le ministre de l'Agriculture pourra requérir l'officier compilateur, d'augmenter ses rapports réguliers de telles déclarations et informations se rapportant au sujet des accidents, crimes, maladies et santé publique, comme causes de mort assignées par les susdites statistiques mortuaires.

13. Les sommes allouées par le ministre de l'Agriculture pour la collection de telles statistiques mortuaires seront employées de la manière et pour les fins de temps à autre désignées par le ministre de l'Agriculture qui pourra, n'importe quand, arrêter le paiement de telles sommes pour méconnaissance de ses instructions.

A.

FORMULE DANS LAQUELLE SE FERA LA COLLECTION DES STATISTIQUES MORTUAIRES.

Colonnes avec leurs entêtes :

1. Classe de la maladie.
 2. Ordre de la maladie.
 3. Nom de la maladie.
 4. Numéro du renvoi.
 - 5 et 6. Sexe du défunt, sexe masculin, sexe féminin.
 - 7 à 21 inclusivement. Age du défunt.
 - 22 à 34 inclusivement. Etat de la personne du défunt, célibataire, marié ou veuf.
 - 25 à 30 inclusivement. Religion du défunt, catholique romain, anglican, presbytérien, méthodiste, anabaptiste, autre religion.
 - 31 à 35 inclusivement. Origine du défunt, Anglais, Français, Irlandais, Ecossois, autres origines.
 - 36 à 42 inclusivement. Occupation du défunt ou du chef de la famille du défunt, agriculteur, commerçant, domestique, industriel, professeur, journalier, non classifié.
- Les dits renseignements seront mis en tableaux quant au réglage et à l'espace de manière à rencontrer les exigences de l'opération du système adopté par les règles et règlements.

B.

Certificat de décès.

jour de

18

1. Nom et prénom du défunt.
2. Sexe du défunt.
3. Age du défunt lors de sa mort.
4. Etat de la personne.
5. Religion.
6. Nationalité.
7. Occupation.
8. Epoque de la mort: Le
9. Maladie ou autre cause de la mort.

du mois de

18

Signature.

LISTE DES ANNEXES.

ARCHIVES.

1. Rapport sur les archives publiques D. Brymner.

IMMIGRATION.

2. do de l'agent d'immigration, Québec L. Stafford.
 3. do do " Montréal J. J. Daley.
 4. do do Ottawa W. J. Wills.
 5. do do Kingston R. Macpherson.
 6. do do Toronto J. A. Donaldson.
 7. do do Hamilton John Smith.
 8. do do London (Ont.) A. G. Smyth.
 9. do do Halifax E. Clay.
 10. do do Saint-Jean S. Gardner.
 11. do do Winnipeg W. C. B. Grahame.
 12. do do Brandon Thomas Bennett.
 13. do do Emerson J. E. Tétu.
 14. do do Duluth J. M. McGovern.
 15. do de l'agent-voyageur d'immigration J. Sumner.
 16. do do do A. O. Kellam.
 17. do sur la colonisation du Manitoba C. Lalime.
 18. do de l'agent d'Islande J. Taylor.
 19. do sur leur visite au Nord-Ouest MM. Birks et Stevenson.
 20. do du HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA Sir A. T. GALT., C.C.M.G.
 Y compris le rapport de l'agent du gouv., Liverpool John Dyke.
 do l'agent d'immigrat., Glasgow... Thomas Grahame.
 do do Belfast C. Foy.
 do do Dublin T. Connolly.
 do do Bristol..... J. W. Dowd.

QUARANTAINE.

21. Rapport sur la quarantaine de la Grosse-Isle F. Montizambert, M.D.
 22. do do d'Halifax W. N. Wickwire, M.D.
 23. do do de Saint-Jean, (N.-B.) W. S. Harding, M.D.
 24. do do de Pictou (N.-E.) H. Kirkwood, M.D.
 25. do do de Charlottetown (I.P.E.) W. H. Hopkirk, M.D.
 26. do du médecin-inspecteur, lazaret de Tracadie A. C. Smith, M.D.
 27. do do do port of Québec A. Rowand, M.D.
 28. do sur la quarantaine des bestiaux d'Ontario A. Smith, C.V.
 29. do do do d'Halifax A. McFatriidge.
 30. do do do de Saint-Jean, N.-B. R. Bunting, C.V.
 31. do do de de la Pointe-Edouard J. E. P. Westell, C.V.
 32. do de l'inspecteur des bestiaux, Windsor, Ont. J. B. Wright, M.D., C.V.
 33. do sur le transport de bestiaux L. Slater, C.V.
 34. do de l'inspecteur en chef de la quarantaine des bestiaux... D. McEachran, M.R.C.C.V.
 35. do la maladie des bestiaux à Pictou Dr. W. McEachra.
 36. do do Prof. W. Osler, M.D.

EN GÉNÉRAL.

37.	Rapport du courrier de la malle anglaise.....	A. Walmsley.
38.	do do do sur paquebots.....	C. H. E. Tilstone.
39.	do do do do	W. F. Bowes.
40.	do do do do	S. T. Green.
41.	do do do do	J. Ferguson.
42.	do do do do	F. H. Mickleburgh.
43.	do do do do	F. P. Dent.
44.	do do do do	J. O'Hara.
45.	do sur les îles de la reine Charlotte.....	J. Deans.
46.	Observations sur le district de la rivière de l'Arc.....	Alex. Begg.
47.	Immigration approximative, Colombie-Britannique.....	J. W. Trutch.

ANNEXE No I.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES PUBLIQUES.

(DOUGLAS BRYMNER, ARCHIVISTE.)

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel sur les archives historiques confiées à ma garde. La catalogue qui fait suite à ce rapport, indique les documents dont la collection s'est enrichie durant l'année.

Grâce à la courtoisie des gouvernements d'Ontario et de Québec, des collections des documents publics de ces provinces, depuis la confédération, ont été placées au dépôt. Le très honorable sir George Jessel, maître des rôles et gardien des archives d'Angleterre, nous a fait un don précieux des rapports de la Commission des manuscrits historiques, dont les travaux sont mentionnés dans mon dernier rapport; il y a joint les rapports, de 1840 à 1882 (43 volumes), du gardien-adjoint des archives, qui viennent s'ajouter aux deux volumes dont nous avons fait l'acquisition l'année dernière. L'édition de deux des rapports sur les manuscrits historiques (vols 3 et 4) est épuisée; mais des instructions ont été envoyées à Londres de se les procurer s'il est possible, afin de compléter la série. On ne néglige rien pour se procurer des séries aussi complètes que possible des documents relatifs aux différentes époques de l'histoire des provinces de l'Amérique Britannique du Nord et de la Confédération canadienne.

Nous avons reçu 144 volumes de la collection Haldimand et 17 volumes de la collection Bouquet, copiées l'une et l'autre au British Museum. On a dressé la table analytique de ces volumes, à l'exception de ceux qui n'ont été reçus que tout dernièrement. La table de l'un de ces volumes qui a trait aux négociations avec le Vermont et celle d'un volume contenant la correspondance relative aux affaires de Détroit et aux expéditions parties de ce point pour l'ouest, etc., sont imprimées à la fin du présent rapport, pour faire voir le système adopté. (Voir note A.) Le dernier volume a été choisi à cause de l'intérêt qu'excitent les événements qui y sont mentionnés, comme le prouvent les fréquentes questions faites à ce sujet par les auteurs de recherches. Instructions ont été envoyées de faire copier d'autres documents du Museum, et ce travail est commencé.

On a régulièrement travaillé aux tables durant l'année, afin de rendre les documents aussi utiles que possible aux personnes qui font des recherches.

Je signalerais respectueusement la question d'agrandir les salles des archives. Si l'on veut rendre les divers documents aisément accessibles, il faut de la place pour arranger systématiquement les manuscrits et les imprimés, par provinces, sujets et périodes, et réserver en outre des compartiments spéciaux pour les documents d'un caractère général, ayant trait d'une manière plus ou moins directe aux intérêts de la Confédération ou des provinces, par exemple — pour n'en mentionner que deux catégories — la statistique du commerce et celle de la vitalité. Pour le moment, on ne peut prendre que des dispositions temporaires; on ne peut établir de classification méthodique et définitive, ni sur les rayons, ni dans le catalogue; il est impossible, sans recherches et tâtonnements, de donner un document à consulter en l'absence de l'archiviste. On a tiré tout le parti possible de l'espace que nous avons, et l'on continuera d'en agir ainsi; mais nous n'avons jamais eu, et nous avons encore moins l'espace requis pour établir une disposition satisfaisante. C'est là un point qui mérite je crois, l'attention. Il est probablement impossible, à raison de l'accumulation qui existe dans tous les départements, de remédier à cet état de choses dans les édifices actuels; mais il est clair qu'avant longtemps, on devra faire droit à une plainte générale, et il faut espérer que l'importance de cette division du service public amènera des arrangements qui suffiront pour nombre d'années.

Pour comprendre la nécessité de ces arrangements, il suffit d'examiner la division suivante, par périodes, de l'histoire des provinces et de la Confédération :—

I. LE CANADA SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.—Sous ce titre, sont compris les documents relatifs à la Nouvelle-France et ceux qui ont trait aux découvertes faites par les explorateurs français dans l'ouest, etc. Les ouvrages de Parkman que le département possède, sont d'une grande valeur historique, d'autant plus qu'ils sont utiles dans la recherche des sources où l'on peut se procurer des documents. Le *Journal* et les *Relations des Jésuites*, les *Œuvres de Champlain*, les *Edits et Ordonnances*, ainsi que d'autres ouvrages, donnent des éclaircissements sur cette période de notre histoire, mais c'est dans les archives françaises qu'il faut aller chercher la grande masse des documents. Nous n'avons pas encore les ouvrages des historiens français.

II. PROVINCE DE QUÉBEC.—1. Depuis la cession du pays à la Grande-Bretagne jusqu'à 1791, époque à laquelle l'ancienne province de Québec fut divisée en deux provinces, : le Haut et le Bas-Canada. 2. Le Bas-Canada, de 1791 à 1841, époque à laquelle les deux provinces furent réunies pour former la Province du Canada; 3. De 1841 à 1867 (date de la Confédération), en ce qui concerne spécialement les affaires du Bas-Canada; 4. Depuis la Confédération, dans laquelle la province de Québec a repris son ancien nom.

III. PROVINCE D'ONTARIO.—Colonisation, etc., de la partie supérieure de la province de Québec, depuis la cession jusqu'à 1791; 2. Le Haut-Canada, de 1791 à 1841, date de l'Union; 3. De 1841 à 1867, en ce qui concerne spécialement les affaires du Haut-Canada; 4. Depuis la Confédération, dans laquelle la province porte le nom de province d'Ontario.

IV. PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—Depuis la découverte de cette province, vers 1497 ou 1498, par Cabot et ses fils, porteurs d'une commission de Henri VII d'Angleterre, émise en 1496, il n'y eut pas de tentative sérieuse de colonisation pendant plus d'un siècle. Peu après la défaite, par les troupes de la Virginie, de De Monts, qui voulait y établir les Français (1604-1613); fut accordée (1621) la concession à sir William Alexander, mentionnée dans mon dernier rapport. Une collection de documents relatifs à cette concession se trouve aux archives, mais c'est dans les archives de Londres et de Paris qu'il faut rechercher l'histoire générale de la province, parce qu'elle a fréquemment changé de maître durant cette période. Toutefois, depuis sa cession définitive à la Grande-Bretagne, en 1713, on peut indiquer distinctement certaines périodes pour l'objet que l'on se propose ici. 1. De 1713 à 1758, date à laquelle une constitution fut accordée à la province; 2. De 1758 à 1770, date à laquelle l'île du Prince-Édouard (alors l'île Saint-Jean) en fut détachée; 3. De 1770 à 1784, date à laquelle le Nouveau-Brunswick en fut détaché; 4. De 1784 à 1848, date à laquelle le gouvernement responsable fut accordé à la province; 5. De 1848 à 1867, date de la Confédération; 6. Depuis la Confédération jusqu'à nous.

V. PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—L'histoire de cette province se confond, à l'origine, avec celle de la Nouvelle-Écosse, jusqu'à 1784. Son histoire, comme province séparée, comprend les périodes suivantes : 1. De 1784 à 1848, date à laquelle le gouvernement responsable lui fut accordé. Cette période comprend l'établissement des Loyalistes des États-Unis; 2. De 1848 à 1867, date de la Confédération; 3. Depuis la Confédération jusqu'à nous.

VI. ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD (appelée Île Saint-Jean jusqu'à 1800).—1. Sous la domination française jusqu'à 1763, y compris l'établissement des Acadiens, après leur expulsion de la Nouvelle-Écosse; 2. Depuis 1763, date de sa cession à la Grande-Bretagne, époque à laquelle elle fut placée sous la juridiction du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, jusqu'à 1770, date de son établissement comme province séparée; 3. De 1770 à 1851, inauguration du gouvernement responsable; 4. De 1851 à 1873, date de l'admission de la province dans la Confédération; 5. Depuis 1873 jusqu'à nous.

VII. COLOMBIE-BRITANNIQUE, y compris l'île de Vancouver.—1. Sous la domination de la compagnie de la baie d'Hudson; 2. De 1858, date à laquelle le gouvernement de la province fut constitué, à 1866, date à laquelle elle fut unie à l'île de Vancouver; 3. L'île de Vancouver depuis 1859, date à laquelle son gouvernement fut constitué, jusqu'à 1866, date à laquelle elle fut unie à la Colombie-Britannique; 4. De 1866 à 1871, date à laquelle elle fut admise dans la Confédération; 5. Depuis la Confédération jusqu'à nous.

VIII. TERRITOIRES DU NORD-OUEST.—1. Sous la domination de la Compagnie de la baie d'Hudson, jusqu'à 1870, date à laquelle ils furent transférés à la Confédération. Cette période comprend les opérations des compagnies rivales faisant la traite et le commerce des fourrures ; 2. Depuis la date du transfert jusqu'à nous.

IX. PROVINCE DU MANITOBA.—L'histoire de cette province se confond, à l'origine, avec celle des Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, si la quantité des documents le permettait, il serait bon de classer à part ceux qui concernent la dite province, savoir :—1. Documents ayant spécialement trait aux évènements qui se sont passés à Fort-Garry, aujourd'hui Winnipeg, capitale du Manitoba ; 2. Le Manitoba depuis sa création en province, 1870.

X. LA PUISSANCE DU CANADA, depuis 1867, date à laquelle elle est constituée par la Confédération des diverses provinces.

Lacréation de nouvelles provinces, à mesure que les Territoires du Nord-Ouest se colonisent, a déjà nécessité de nouvelles divisions dont il faut tenir compte, en élaborant un système de classification des archives qui les rende aussi utiles que possibles.

Par ordre du conseil en date du 8 mai 1882, quatre districts provisoires ont été formés dans ces territoires. Ce sont les suivants :—

1. DISTRICT D'ASSINIBOIA, dont la superficie est d'environ 95,900 milles carrés.
2. DISTRICT DE SASKATCHEWAN, environ 114,000 carrés.
3. DISTRICT D'ALBERTA, environ 100,000 milles carrés.
4. DISTRICT D'ATHABASKA, environ 122,000 milles carrés.

Pour compléter la collection des documents relatifs à l'histoire de l'Amérique Britannique du Nord, il est à désirer que l'on fasse une collection de ceux qui ont trait à Terre-Neuve. La collection de manuscrits du British Museum n'est pas très considérable, mais elle comprend les réclamations de Kirke et de sir George Calvert (subséquentement lord Baltimore), et un historique de l'établissement de la colonie, en date de 1676 ; des rapports du commerce de poisson, depuis 1615 jusqu'à 1706, non pas sans interruption, plus des observations sur les relations entre les Français et les Anglais, ainsi que d'autres renseignements intéressants. Cette collection est encore devenue plus précieuse par suite des réclamations de la France, aux termes du traité de 1763.

Il sera nécessaire de subdiviser ces grandes divisions, afin de pouvoir placer systématiquement sur les rayons les documents qui s'accroissent chaque année. Je m'abstiens, pour le moment, de toute recommandation sur les meilleurs moyens à prendre pour opérer cette subdivision. Avant que l'on se décide à agrandir le local, il faudra étudier avec soin l'importante question des dispositions générales.

Par la nature même des relations entre le gouvernement fédéral et les administrations provinciales, ces dernières ont gardé les documents relatifs à l'histoire des diverses provinces antérieurement à la Confédération, et, naturellement, depuis cette époque. Les documents nécessaires à des recherches sont ainsi disséminés dans les capitales provinciales. Quant il s'agit de recherches d'un caractère général, c'est-à-dire ayant trait à toute l'Amérique Britannique du Nord, on est exposé à une perte de temps considérable, et il devient beaucoup plus coûteux de consulter les divers documents que si nous avions une collection complète, d'après le système indiqué dans la pétition des auteurs et historiens qui représentèrent la chose d'une manière si pressante au parlement du Canada en 1870. Si l'on pouvait se procurer des listes des archives des différentes provinces qui sont en la possession de leurs gouvernements respectifs, ces listes faciliteraient beaucoup le travail de cette division du service, et seraient d'un grand secours pour procurer des renseignements aux personnes qui font des recherches historiques et demandent souvent si les documents qu'ils désirent consulter existent, et où ils sont déposés. La préparation de pareilles listes est du ressort des administrations locales, mais on m'excusera d'en avoir fait mention dans le présent rapport.

Il est important, à divers points de vue, d'avoir une collection générale de documents historiques au siège du gouvernement fédéral, et une collection particulière à chaque province dans la capitale de chaque province. Pour les recherches d'un ca-

ractère général, tous les documents devraient être réunis, classifiés et accessibles, de sorte qu'en faisant le moins de frais possible, les personnes qui désirent étudier les documents relatifs à l'histoire de l'Amérique Britannique du Nord, pourraient faire cette étude, sans être obligées à des voyages longs et ennuyeux à la recherche des renseignements dont elles ont besoin. D'autre part, les archives de chaque province étant en la possession du gouvernement local, se trouvent à la disposition des personnes qui ne veulent faire que des recherches spéciales.

Mais il y a un autre objet encore plus important. Le fait d'avoir des duplicata des archives est une garantie sérieuse contre la perte totale des documents en cas d'incendie. L'expérience, en Canada tout comme ailleurs, a fait connaître les risques auxquels on est exposé en pareil cas : on a perdu des documents qui ne pourront jamais être remplacés, et il semble presque impossible de réunir même les archives imprimées de l'histoire des provinces qui ont été détruites par le feu. Dans l'incendie de la Chambre d'Assemblée, à Montréal, en 1849, disparurent toutes les archives imprimées et manuscrites que possédaient la bibliothèque et les départements installés dans l'édifice. Ce n'est qu'au prix de nombreuses démarches et en faisant appel à la générosité des personnes qui possédaient des collections de documents imprimés que l'on put se procurer des exemplaires isolés de ces volumes pour la bibliothèque du parlement. La destruction des édifices publics à Frédéricton, Nouveau-Brunswick, de la douane et du palais de justice, à Québec, sont d'autres exemples du danger signalé ici. La perte de documents imprimés est très grave ; mais il n'est pas besoin de dire combien est plus grave encore la destruction de manuscrits dont il n'existe pas de copies. Un fait récemment signalé à mon attention et relatif à l'incendie de la douane de Québec, fera voir que, même avec des duplicata, on n'est pas à l'abri des risques.

Le 22 juin dernier, M. J. W. Dunscomb, percepteur de la douane à Québec, m'écrivit au sujet de certains documents dont il pensait qu'il serait bon de se procurer des copies. Je prends la liberté de reproduire ici la partie de sa correspondance qui a trait à ces documents, car elle explique ce qu'ils sont devenus :—

“ La statistique du commerce du Canada et l'histoire de la douane de Québec depuis la cession du pays, en 1759, jusqu'en 1791, date à laquelle la province de Québec fut partagée en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, et jusqu'à l'Union du Haut et du Bas-Canada, en 1841, couvrent une époque très intéressante des annales des origines du commerce dans le pays.

“ Je fus nommé percepteur des douanes à ce port en 1851 et trouvai tous les vieux registres et papiers dans un état de désordre et de confusion. La douane avait été transférée d'un édifice à l'autre, et celui qu'elle occupait en 1851 était comble, petit et incommode, de sorte qu'il était presque impossible de tenir en ordre les papiers accumulés.

“ La nouvelle douane fut commencée en 1857, et l'édifice me fut livré, pour y transférer les bureaux, en 1860. Me trouvant avec beaucoup d'espace dans un édifice admirablement divisé, je commençai à m'occuper des vieilles archives, et avec l'aide de coopérateurs intelligents et zélés, je classifiai une masse de manuscrits relatifs au personnel de l'établissement, aux importations et exportations et au commerce maritime.

“ Les anciens ordres et lettres de l'honorable bureau des douanes (B.O.) étaient curieux, en ce qu'ils indiquaient l'opinion que l'on avait alors du monde commercial des colonies, opinion très analogue à celle qui existe aujourd'hui à ce sujet en Espagne. Dans la liste du personnel, on trouvait les noms de représentants de familles anglaises, irlandaises et écossaises aujourd'hui déchues, des représentants de l'armée et de la marine, des agents d'élections parlementaires, et même des célébrités des champs de courses.

“ En septembre 1864, l'édifice brûla et je perdis plusieurs documents et papiers ; les vieilles archives et les catalogues que j'en avais fait dresser, furent également détruits.

“ Mais, à cette époque, il était de règle d'envoyer chaque document au bureau des douanes de Londres, et je suis persuadé que tous les documents perdus à Québec ont été soigneusement conservés au musée de la douane de Londres. Le changement

qui s'est opéré dans le volume et la nature des principaux articles marchands, est pressenti dans l'extrait ci-joint des registres de 1791, retrouvés après l'incendie."

J'ai pris des renseignements auprès de M. Kingston, employé du bureau des archives publiques, pensant que l'on trouverait peut-être les documents en question dans le bureau. Le 19 juillet, M. Kingston m'écrivait: "Les tableaux du commerce appartenant au bureau de la douane depuis 1759 n'étant pas déposés aux archives, j'ai communiqué votre lettre au secrétaire des douanes de S. M., en lui demandant s'il ne pourrait pas me donner quelques renseignements à ce sujet." Dans la réponse qui était incluse, le secrétaire, après avoir accusé réception de la demande, ajoute ceci:

"Je dois dire, en réponse, que tous les documents déposés à la douane de Londres avant l'année 1814, ont été détruits dans un incendie qui eut lieu en 1815, et que les plus anciens documents qui existent à la douane, relativement au commerce et aux douanes du Canada, sont ceux de l'année 1828."

Les tableaux de 1791, envoyés par M. Dunscomb, font voir, d'une manière frappante, l'augmentation du tonnage des navires depuis cette époque. J'ai fait le relevé suivant du tonnage des navires mentionnés dans les rapports:—

Tonx	Navires.
Moins de 50	2
De 51 à 75	7
“ 76 “ 100	3
“ 101 “ 150	22
“ 151 “ 200	23
“ 201 “ 250	15
“ 251 “ 300	7
309	1
339	1
384	1
411	1
508	1

84

Ces tableaux n'étant pas très longs, je les donne *in extenso* dans une note que l'on trouvera à la suite du présent rapport. (Voir note B.)

Un volume de la *Collection Haldimand* contient des statistiques du commerce de Québec de 1768 à 1783; je les fais aussi imprimer. J'ai légèrement modifié la forme des comptes pour ménager l'espace, mais, à part cela, les tableaux sont des copies conformes aux originaux. (Voir note G.)

Il y a parfois un écart entre les totaux et les articles, mais je n'ai pas rectifié, parce que les erreurs peuvent être plutôt dans les détails que dans l'addition.

Je donne aussi une liste des nominations faites aux douanes de Québec et de Montréal depuis la cession du pays. (Voir note D.)

J'ai cru devoir faire imprimer ces tableaux, parce que, d'abord, ils sont d'un grand intérêt pour le commerce, et, en second lieu, parce que leur publication peut induire quelques-unes de nos maisons de commerce le plus anciennement établies à faire des recherches dans des documents qu'elles peuvent posséder au sujet du commerce des différents ports. Par exemple, des documents relatifs aux origines du commerce à Montréal, Halifax, N. E., Saint-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Saint-Jean de Terre-Neuve, ceux qui ont trait au commerce des lacs et autres documents du même genre, seraient non-seulement intéressants, mais de grande valeur. Si des personnes qui se sont occupées de commerce dans le pays, voulaient bien nous envoyer des documents du genre indiqué, nous pourrions former une collection de très grande valeur, formant la base d'une très bonne histoire des progrès du commerce des provinces de l'Amérique Britannique du Nord et de la Confédération. En supposant que pareils documents existent, ils sont tellement disséminés qu'ils deviennent réellement inaccessibles et perdent presque toute valeur. Les Chambres de Commerce, Commissions de havres et autres corporations du même genre pourraient nous aider puissamment à former pareille collection.

Je veux signaler une autre cause qui occasionne la perte de certains documents, je veux parler de la destruction des archives imprimées du parlement et des ministères, rapports de comités et autres documents. Ces papiers, qui ne sont comparative-ment aujourd'hui que de peu de valeur, deviennent précieux, avec le temps, pour les personnes qui s'occupent des événements publics. Par malheur, le désir de remédier à un inconvénient temporaire, fait que l'on éparpille ces documents, que l'on en vend même un grand nombre comme papier de rebut, sans songer seulement à en garder une petite réserve. Il semble désirable qu'on ne puisse plus désormais disposer ainsi de ces documents, si ce n'est après en avoir fait soigneusement le triage, et en prenant soin d'en conserver au moins une série. Souvent, on ne s'aperçoit de la valeur de ces documents en apparence inutiles, que lorsqu'on a besoin d'avoir recours aux faits quand il n'est plus possible de les remplacer.

Aux yeux des historiens, les changements apportés dans la manière d'écrire l'histoire ont rendu beaucoup plus importants qu'autrefois les documents qui constatent les progrès de la société. L'importance de recueillir des archives politiques du pays n'a aucunement diminué, mais l'on s'occupe beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois de ce qui se passe dans les différentes classes de la société, pour en expliquer généralement le progrès ou la décadence. On va maintenant rechercher l'histoire politique à ses véritables sources, et par suite, tout en attachant aux archives qui relatent les actes et les délibérations des gouvernements et des législatures, on ne peut plus négliger des archives d'une apparence plus modeste et d'une moindre importance. La colonisation du pays, les causes d'un développement rapide dans certaines localités, de l'inertie et d'une stagnation apparentes dans d'autres, sont autant de faits qu'il faut suivre pour les consigner aux archives. L'histoire des différents comtés depuis l'origine de leur établissement, lorsque l'accroissement de la population nécessita la création de divisions territoriales, jusqu'au développement et aux progrès les plus récents des institutions municipales, cette histoire est convenablement du domaine de l'archiviste. C'est dans ce but que le Dr Thorburn, ancien principal de l'Institut collégial d'Ottawa, et aujourd'hui bibliothécaire de la Commission géologique, a offert un prix pour le meilleur essai sur l'histoire du comté de Frontenac, l'une des conditions du concours spécifiant que l'essai qui mériterait le prix serait déposé aux archives. Mlle. A. M. Harman, d'Ottawa, a mérité le prix, et nous avons reçu son essai.

On est tellement disposé à confondre la composition de la bibliothèque du parlement et celle du bureau des archives que l'on me permettra de dire quelques mots à ce sujet. Il y a certainement des points communs aux deux institutions, c'est-à-dire que certains ouvrages doivent se trouver dans l'une ou l'autre, par exemple ceux qui ont trait aux provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Pourtant, ces deux bibliothèques ont chacune leur destination bien séparée et distincte.

La bibliothèque du parlement, comme son nom l'indique, est destinée à l'usage des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et durant chaque session annuelle, ils y ont privilège exclusif. Les ouvrages qu'elle contient ayant pour objet de les renseigner sur les questions soumises au parlement, il est essentiel qu'au moins le plus grand nombre de ces ouvrages soient à la disposition des membres qui veulent étudier, et que dans ce but ils puissent les emporter. En réalité, sur tous les points de la Confédération, les sénateurs et les députés ont chez eux des livres de la bibliothèque. De là, risque inévitable de perdre des ouvrages de grande valeur, et certitude qu'ils seront détériorés, si soigneux que ces messieurs puissent être. Durant les sessions annuelles du parlement, les personnes qui se livrent à des recherches sont nécessairement exclues de la bibliothèque. Lors même qu'on les dispense de cette règle, en leur permettant de continuer leurs études, elles ne peuvent travailler que dans les conditions les plus désavantageuses, pour des raisons bien connues, et la personne qui vient pour consulter des livres qu'on ne trouve qu'à la bibliothèque, ne peut se les procurer, car ils sont entre les mains de sénateurs ou de députés qui en ont besoin dans le moment.

Quant au bureau des archives, il a pour mission de recueillir, conserver et classer les archives historiques du pays, et de les garder dans un dépôt central d'où elles ne peuvent être enlevées, afin qu'elles soient toujours facilement accessibles aux

personnes qui désirent les consulter. L'objet spécial du bureau est de se procurer à toutes sources, tant particulières que publiques, les documents qui peuvent jeter de la lumière sur notre histoire sociale, commerciale et municipale, en même temps que sur notre histoire purement politique. Quand les tendances et l'objet du bureau seront bien compris, il deviendra sans doute le dépôt de papiers de famille de cette nature, lesquels, probablement, ne seraient jamais envoyés à la bibliothèque. Par suite, en l'absence d'un dépôt comme celui des archives, des matériaux historiques très précieux seraient entièrement perdus. On me permettra de répéter à ce sujet, ce que je disais dans le rapport de l'an dernier :—

“ Il doit exister, en la possession des personnes qui ont occupé des positions publiques, soit comme aviseurs responsables de la Couronne, soit en qualité d'hommes publics à différents titres, une correspondance très précieuse au point de vue historique, mais qui, avec le temps, sera perdue ou détruite. Ici, où les enfants des hommes du jour sont, politiquement parlant, les nullités du lendemain, ou sont allés s'établir dans d'autres localités que celles où leurs pères étaient connus, il est impossible que pareils documents se conservent comme les vieilles archives des familles de la Grande-Bretagne. Là, les recherches de la Commission des documents historiques ont amené la découverte de papiers, lettres, chartes, etc., datant d'aussi loin que les sixième et septième siècles, et qui jettent un torrent de lumière sur les premières époques de l'histoire du pays. Il est bien connu que, chez nous, des collections précieuses ont été détruites par des ménagères soigneuses qui n'y voyaient que des papiers à jeter au panier. Je prendrai la liberté de suggérer que si l'on pouvait obtenir semblables collections de nos hommes marquants, ou de leurs représentants, on devrait les placer dans des boîtes hermétiquement fermées, sur lesquelles on inscrirait les noms des donataires, et que l'on tiendrait scellées pendant une certaine période, tout en les gardant en sûreté dans les voûtes affectées aux archives. Par ce moyen, on les conserverait pour l'époque où, sans manquer aux convenances, l'historien pourrait utiliser leur contenu.”

Il est inutile, je pense, d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet. Je ferai remarquer, néanmoins, qu'en ce qui concerne l'histoire de l'Amérique Britannique du Nord, tous les documents qui s'y rapportent devraient se trouver au bureau des archives, même ceux qui n'y ont trait que d'une manière indirecte ; c'est ce qui a lieu au British Museum. Cette dernière institution est très considérable, mais on peut étudier avec avantage le système qui s'y pratique.

Le bureau des archives doit nécessairement tenir de la nature d'une bibliothèque, mais c'est essentiellement une bibliothèque à consulter sur un seul sujet, et par suite tous les ouvrages traitant de ce sujet doivent s'y trouver. Mais il doit aussi remplir l'objet d'un bureau des archives publiques, surtout l'objet pour lequel a été instituée la Commission des manuscrits historiques du Royaume-Uni. En vue de ce dernier objet, la coopération des sociétés historiques des différentes villes pourrait devenir très précieuse, et l'on pourrait leur signaler l'importance d'un dépôt central pour les documents de la nature que j'ai l'honneur d'indiquer ici.

Tant que l'on n'aura pas une liste des documents relatifs aux colonies que l'on trouverait parmi les papiers d'Etat du Royaume-Uni et de la France, pour ne mentionner que ces deux pays, liste analogue à celle que j'ai eu mission de faire des manuscrits du British Museum, il sera manifestement impossible d'organiser un bureau sur un plan systématique et satisfaisant. Les gouvernements provinciaux et les sociétés historiques se sont procuré des copies de parties des collections de papiers d'Etat. Mais ces copies ne sont aucunement complètes, à part celles de Halifax et les trois séries de documents contenant la correspondance du gouvernement français et les documents relatifs au Canada et à d'autres colonies françaises, de 1504 à 1778, déposées partie à la bibliothèque de la Société Littéraire et Historique de Québec et partie à la bibliothèque du parlement, séries que j'ai l'honneur de signaler. Par suite, quand même on s'en procurerait des copies, elles seraient comparativement de peu d'utilité. On me permettra de dire ici que le seul moyen de procéder sûrement, dans pareil travail, est de copier les originaux mêmes. Toutes les personnes familières avec ce genre de travail savent combien les chances d'erreur se multiplient quand on fait recopier, car les erreurs des premières copies se transmettent, et, pres-

que toujours, il s'introduit de nouvelles erreurs dans les dernières copies. Cela suppose, en outre, que les copies sont accessibles de notre côté de l'Atlantique. Je ferai observer que l'on n'a pu, jusqu'à présent, se procurer des copies que pour des objets spéciaux, et les secondes copies que l'on pourrait faire seraient loin de constituer un moyen systématique de recueillir des archives; si l'on s'en tenait à ce moyen, des éléments de confusion s'introduiraient dans les recherches à venir, et les frais de copie deviendraient autant d'argent de perdu. Je prends la liberté de reproduire ici ce que je disais, l'année dernière, à ce sujet:—

“ Les papiers relatifs aux colonies ne sont pas les seules sources où l'on pourrait puiser dans le bureau des archives publiques. On trouverait plusieurs papiers dans les séries domestiques, parmi les documents de la Trésorerie et ceux qui ont trait aux affaires étrangères. Il faudrait examiner tous les documents avec soin; ces recherches demanderaient nécessairement un temps considérable et un travail très-conscientieux, qui—il est inutile de le dire—serait facilité de toutes les manières possibles par les employés des ministères et du bureau des archives. Sans un rapport complet sur les documents, il serait difficile, sinon impossible, d'arriver à un résultat positif.”

Voici donc la recommandation que je prends la liberté de soumettre. On devrait faire des recherches complètes au Bureau des archives publiques et dans les départements d'Etat, à Londres; en même temps ou subséquemment, on ferait des recherches analogues à Paris, et durant le double travail on emploierait des personnes compétentes à copier les documents que l'on croirait devoir se procurer pour les déposer aux archives du Canada.

Le tout respectueusement soumis,

DOUGLAS BRYMNER,

Archiviste.

Ottawa, le 30 décembre 1881.

[NOTE A, 1.

Lettres du Capitaine Sherwood sur le service secret

1780-1781.

	PAGE
1780.	
Du 26 octobre au 31 décembre,	
Justus Sherwood, Journal d'une expédition ayant pour but d'amener des négociations avec l'Etat de Vermont; détails.....	42
1781.	
Le 19 février.	
Justus Sherwood au Capitaine Mathews. Fourberie bien connue d'Allen et de son parti politique. Le Vermont demande à rester neutre.....	2
Saint-Jean, le 10 mars.	
Du même au même. Johnston explique comment Bailey se procure des nouvelles du Canada.....	12
Vendredi, le 20 mars	
Le colonel Peters au capitaine Sherwood. Il le met en garde contre les ruses de Johnston.....	7
L'Isle aux Noix, le 9 avril.	
Justus Sherwood au capitaine Mathews. Il lui expédie une lettre dans laquelle Thomas Johnston affirme ses principes. La lettre est à la suite.....	9
L'Isle aux Noix, le 13 avril.	
Du même au même. Il lui envoie des nouvelles de Johnston. Le rapport donne les noms, la manière de procéder, etc., des personnes employées à se procurer des nouvelles du Canada.....	12
L'Isle aux Noix, le 8 mai.	
Du même au même. Rapport du colonel Allen sur l'opinion et la perspective au Vermont. Marsh cherche à tromper.....	18

	PAGE
1781.	
L'Isle aux Noix, le 9 mai.	
Du même au même. Conduite suspecte d'Allen.....	20
L'Isle aux Noix, le 11 mai.	
Du même au même. Rapport de négociations avec Allen ; leur nature peu satisfaisante.....	20
Du même au même. Continuation des détails des négociations avec Allen.	26
Du même au même. Rapport et opinion du colonel Allen sur l'état et la perspective de la réunion au Vermont, avec réponses à certaines questions.	36
L'Isle aux Noix, le 15 mai.	
Du même au même. Nouveaux détails concernant les négociations avec Allen.....	34
L'Isle aux Noix, le 18 mai.	
Du même au même. Conduite d'Allen. Loyauté de Quin. Remerciements d'avoir envoyé le major Lernoult. On envoie des partis d'éclaireurs.	33
Le 20 mai.	
Du même au même. Allen est alarmé. Il croit que le 20 juillet la population du Vermont sera prête à recevoir des commissaires venant pour traiter. Une bonne armée en aurait bientôt raison.....	32
Le 22 mai	
Justus Sherwood au major Lernoult. Il transmet l'opinion du colonel Allen sur la position du Vermont.....	37
Le 22 mai	
Du même au même. Allen est découragé parce qu'on n'a pas échangé les prisonniers. Termes d'un compromis, etc.....	40
L'Isle aux Noix, du 7 au 25 mai.	
Justus Sherwood. Journal des négociations avec le colonel Ira Allen, avec détails jour par jour.....	59
Le 25 mai.	
Justus Sherwood au capitaine Mathews. Ses raisons de croire que l'on devrait agir avec vigueur à l'égard du Vermont.....	85
L'Isle aux Noix, le 25 mai	
Justus Sherwood au major Lernoult. Il ne peut réussir à conclure avec le Vermont. Allen semble être favorable à la réunion ; il envoie des nouvelles de Loveless et Wings ; ces nouvelles sont à la suite.....	86
L'Isle aux Noix, le 2 juin.	
Justus Sherwood au capitaine Mathews. Il parle d'une convention à l'effet d'étendre les limites du Vermont. Allen implore Rose pour porter des lettres à New-York, etc. Williams semble être le seul homme qui puisse pénétrer les desseins d'Allen.....	107
"Loyal Block House", le 9 juillet.	
Du même au même. Résultat des négociations avec Fay.....	112
"Loyal Block House", le 2 août.	
Du même au même. Doutes sur la sincérité d'Allen. S'il est sincère, on ne pourrait envoyer de meilleur représentant au Congrès.....	109
Le 10 août.	
Du même au même. Nouveaux détails relativement aux négociations avec Fay.....	115
"Dutchman's Point", le 18 août.	
Du même au même. Eclaireurs de Pritchard. Rapport de Brackenridge. Les observations de Fay sur ce rapport semblent indiquer sincérité. Il désire être de retour pour les élections de septembre. Il doute du succès. Les hommes publics du Vermont semblent ne se guider que sur l'intérêt, et non sur la loyauté.....	117

	P-GE.
1781.	
Vermont, le 18 août.	
Rapport des délibérations de l'Assemblée ; ses opinions ; celles de la population ; moralité et mobiles des chefs, etc.	125
"Dutchman's Point", le 19 août.	
Justus Sherwood au capitaine Mathews. Rapport de Pritchard et Patterson ; subtilité et ruse de Beadle ; son influence sur les maraudeurs.....	120
Saint-Jean, le 1er septembre.	
George Smyth au capitaine Mathews. Il envoie des journaux de Boston et d'ailleurs. Dispositions diverses des Vermontois du nord et de l'est de l'Etat. Bon effet de l'envoi d'un corps de troupes à "Crown Point." On devrait enlever Bayley et Bills. Mme Brown fait rapport que le capitaine Allen a dit qu'on avait tiré le canon, à Bennington, en réjouissance de l'admission du Vermont comme quatorzième Etat.....	122
Montréal, sans date, (le 2 ou 3 septembre).	
Justus Sherwood au capitaine Mathews. Il confirme la lettre du Dr Smyth (122). Son état de santé ; il va partir pour Skenesborough	124
Ticonderoga, le 27 octobre.	
Du même au même. Arrivée de M. Blakely, avec sa propre famille et quatre autres ; il apporte des dépêches d'Allen envoyées par le colonel Wallbridge. Il redoute un échec dans la nouvelle assemblée. Il demande de nouvelles instructions.....	134
Ticonderoga, le 2 novembre.	
Du même au même. Le résultat des négociations avec le Vermont dépendra de la tournure que prendront les affaires à Chesapeake. Il recommande de correspondre avec Ira Allen. Il a l'espoir d'une guerre entre les Etats de Vermont et de New-York.....	132
Saint-Jean, le 17 novembre.	
Justus Sherwood au général Haldimand. Il craint que les événements du sud n'empêchent un résultat heureux au Vermont.....	137
Sans date.	
Justus Sherwood au capitaine Mathews. Capture de Johnson. Son rapport au sujet du Vermont. Sa manière d'agir et ses raisons pour avoir changé d'opinion ; il désire la réunion. Le Vermont désire rester neutre.....	4
Sans date.	
Le général Haldimand à Justus Sherwood, avec autorisation de négocier avec le Vermont pour le faire revenir à l'allégeance.....	16
Sans date.	
Justus Sherwood. Rapport de Bethune sur la visite à White Creek, Cambridge, Arlington, etc. Sa tentative de faire des recrues échoue en face des apparences de paix. Résultats de la convention ; opinion générale sur la réunion avec la Grande-Bretagne.....	
Sans date.	
Samuel Rose. Son rapport sur la correspondance entre sir Henry Clinton et le général Allen.....	102
Sans date.	
E. Hamley et B. Benedict. Rapport sur leur enquête au Vermont.....	105

NOTE A, 2.

CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS RELATIFS À DÉTROIT.

1772-1784.— Volume 1.

	PAGE.
1772. New-York, le 3 mai. Stephen Kemble, aide-de-camp, à Etherington, 60ème régiment. Ordre général d'assurer l'uniformité dans la distribution des provisions aux différents postes.....	1
1773. Détroit, Mich., le 22 septembre, Philip Dejean. Listes des habitants de Détroit, de leurs biens, de leurs bestiaux, chevaux, serviteurs et esclaves.....	2
1774. Vincennes, le 3 mai. Sainte-Marie au général Haldimand (?) (en français). Il envoie les rapports dont le général Gage a besoin. Il en a reçu un de M. Maisonville. Il a dû visiter l'Illinois avec M. Perthius pour se procurer des renseignements, partie des titres ayant été emportée par M. Clouvier. Le recensement de l'Illinois est prêt et certifié par MM. Saint-Ange et Pierre Nasse, commandant à Saint-Louis.....	3
Détroit, Mich., le 14 septembre. Alexis Maisonville au général Haldimand (en français). Recensement pris à Vincennes; le messager est retardé par des difficultés avec les sauvages. Il remercie le général de lui avoir permis d'expédier ses effets gratis par un vaisseau de la marine royale	5
1777. Rahas, le 6 février. Richard McCarthy à Rocheblave (en français). Il envoie ses saluts à la famille de Rocheblave; il a été malade. Il a noté les nouvelles courantes. Arrivée à Saint-Louis et départ subit de deux Anglais. Il envoie un acte pour le faire enregistrer. Il cherche un Anglais que l'on dit bon constructeur de moulins. On parle du meurtre de deux Français de Détroit. Quatre marchands abandonnent leurs maisons sur l'Illinois, en présence des menaces des sauvages.....	6
1778. Détroit, Mich., janvier (?) Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Carlton. Mauvais état du fort Pitt. Par suite de la prise de Philadelphie, il est peu probable que les rebelles en réparent les fortifications. Alarmé sur l'Ohio; les habitants sont en fuite. George Morgan, agent des rebelles, auprès des sauvages, est interné au fort Pitt, puis relâché. Mise à mort de Shawanais, par ordre du commandant. Les soldats licenciés établis près du fort Pitt sont incarcérés pour leur loyauté. Des sauvages amis amènent des prisonniers et apportent des chevelures; attaque du fort Pitt projetée pour le printemps. Demande d'approvisionnements. Message à Delaware garantissant protection aux loyaux sujets de Détroit. Si le vieux Père jésuite meurt, on devra s'emparer de ses papiers. La colonisation est entravée par des restrictions concernant les terres. Il recommande de reprendre tous droits sur "l'Isle aux Cochons." Doit-on concéder des terres aux réfugiés? Le fleuve gèle.....	26
Vincennes, le 3 février: Le lieutenant-gouverneur Abbott au major Benton (en français). Instruction d'empêcher les habitants de prendre possession des terres; de maintenir le Fort Sackville; d'empêcher la vente des liqueurs; d'assurer protection aux réfugiés qui se sont soustraits à la violence des colons américains.....	10

1778.

PAGE

Fort Gage, le 8 février.

Rocheblave à Carleton (?)—pas d'adresse—(en français). Il est allé à Vincennes pour conférer avec Abbott, et est revenu par le Wabash pour monter le Mississippi. Dispositions des sauvages. Un bateau armé, venant du Fort Pitt, pille et fait des prisonniers. Projet de s'emparer des lieutenants-gouverneurs Abbott et Hamilton et de Rocheblave; intrigues du Congrès avec les habitants. Des partis d'hommes armés, commandés par un officier de Philadelphie, sont venus au pays, et le Congrès est en correspondance avec le gouverneur espagnol de la Nouvelle-Orléans et avec le commandant. Le Congrès a dessein de s'emparer du Mississippi inférieur, en se faisant aider par les habitants de Natchez et de Munchac, et les engageant à fournir des approvisionnements de guerre. Avantage de la région comme retraite pour les chefs des révoltés. Il croit, pour certaines raisons, que tel est le but. Complicité des espagnols de la Nouvelle-Orléans. Regrets de ce que l'on n'a pas un petit effectif pour protéger la région. Il recommande d'engager les rebelles à désertier et de concéder des terres aux réfugiés. La toiture du fort est en ruines. Il a tiré pour ses dépenses qui sont nécessaires, bien que, déçu par les apparences de tranquillité, il ait précédemment recommandé de discontinuer les envois de fonds. Il va cesser de porter les dépenses au compte du roi, mais les paiera à ses risques, espérant qu'on ne le laissera pas devenir le jouet des voisins et des sauvages. Il demande qu'on le remplace par quelqu'un d'origine anglaise. Ses embarras de tous les jours. Partie des dépenses a été portée au compte du lieutenant-gouverneur Abbott.....

12

Vincennes, le 15 février.

Interrogatoire d'Henry Butler par-devant Rocheblave (en français). Il venait de la Pennsylvanie quand les rebelles l'ont forcé à prendre les armes; trois mois plus tôt, il avait quitté le Fort Pitt pour rejoindre le sieur Morin, qu'il trouva chassant sur la Belle Rivière. Rapport, par oui-dire, des mouvements du Congrès, etc.....

21

Détroit, Mich., le 26 février.

Prix courants des denrées alimentaires à Détroit, inclus dans la lettre du lieutenant-gouverneur Hamilton, en date du 25 avril.....

25

Le 17 mars.

Rocheblave au lieutenant-gouverneur Hamilton (en français). Le chef des sauvages du Delaware fait rapport que les rebelles construisent un fort sur la rivière Chaouanos; les Delawares en tuent quatre et perdent un chef. Il croit que les rebelles ont l'intention de chercher refuge dans cette région; on a besoin de troupes. Le sieur de Grosselin va chercher les marchandises de M. Cerré. Il avertira Hamilton si les rebelles s'en emparent.....

33

Québec, mars (?)

Le général Haldimand. Il fait des observations sur la lettre de Hamilton en date du 18 décembre (jusqu'au 28), reçue à Québec le 19 mars 1779 (voir page 246), et dans laquelle Hamilton critique ses mesures et en propose d'autres.....

247

Vincennes, le 12 avril.

Rocheblave au lieutenant-colonel Hamilton. Rapport de M. Monbrun au Commandant, (le lieutenant-gouverneur Abbott avait confié des ordres à Monbrun). Condition des établissements sur la rivière aux Chanoins. Les colons sont satisfaits des ordres du lieutenant-gouverneur et prêts à se ranger sous son drapeau. Les sauvages désirent attaquer les établissements des Anglais, tuer tous ceux qu'ils trouveront, et passer un collier au cou de Rocheblave. Il est pénible de souffrir quand on est loyal. Les sauvages sont satisfaits des promesses du gouverneur et demandent pardon, etc.....

103

1778

Détroit, Mich., le 22 avril.

Prix courants des denrées alimentaires à Détroit, inclus dans la lettre du lieutenant-gouverneur Hamilton en date du 25 avril.....

PAGE

34

Détroit, Mich., le 25 avril.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Carleton. Le 26 janvier, il fait fouiller des marchands qui se rendaient à Sandusky, pensant qu'ils étaient porteurs de correspondances avec les rebelles, mais il n'en trouve pas. Il les met à l'amende parce qu'ils avaient plus de marchandises que n'en indiquait leur passe-debout. Le 30 janvier, John Montour aide des Virginiens à s'échapper pour se rendre au Fort Pitt; ils sont suivis et repris. Montour est relâché à la demande du chef sauvage; d'autres sont gardés aux fers. Le 7 mars—Arrivée du lieutenant-gouverneur Abbott et de sa famille, venant de Vincennes. On ne peut maintenir l'ordre parmi les sauvages Wabash du fort, qu'à grands frais ou avec l'aide des troupes. Mauvais effets de l'influence française à tous les postes éloignés. On apprend de Celoron que les sauvages font des expéditions sur l'Ohio. Des munitions sont envoyées; les partis de guerriers sont exhortés à l'humanité. Le 11 mars—Arrivée des guerriers sauvages; ils ont accepté des ceintures de guerre, et, comme ils croient les Virginiens impuissants, ils seront probablement sincères. Le 29 mars—John Tierney, de Québec, envoie une ceinture aux sauvages de l'ouest, de la part des Six Nations, par l'intermédiaire du colonel Butler, pour les engager à appuyer le gouvernement. Le 1er avril—Charles Baubin fait rapport qu'avec De Lorimier et les sauvages Shawanais, il a fait la reconnaissance du fort situé sur le Kentucky, à l'est de l'Ohio. Daniel Boone et 26 hommes sont capturés par les sauvages qui gardent Boone. Son rapport au sujet de la détresse sur la frontière et au Kentucky. Humanité des sauvages, les habitants sont invités à venir à Détroit. Le 20 avril—Retour de Hazle; un messager porteur d'une lettre au ministre Moravien, a rapporté une lettre de McKee, agent des sauvages, interné par les rebelles au Fort Pitt, mais qui s'est échappé avec trois hommes, deux nommés Girty et un nommé Matthew Elliott. Le 23 avril—Hazle conduit les trois hommes. Renseignements sur McKee et son utilité parmi les sauvages. Projets des Virginiens relativement à la rivière des Français. Le colonel Bolton et le colonel Butler en sont avertis. Les Virginiens ont attaqué, par méprise, un village Delaware. Le 25 avril—Le gouverneur Abbott envoie des nouvelles de Rocheblave, à la date du 28 février; les Philadelphiens ont secoué le joug du Congrès et permis aux navires royaux de monter la rivière; le Congrès s'est dispersé; la population désire la paix et les chefs sont en fuite pour le Fort Pitt. La capture des marchands affecte les rebelles; tentative sur la rivière au Beuf, probablement pour détourner de l'Ohio inférieur l'attention des Delawares. Il interceptera les communications avec la Nouvelle-Orléans. Lamothe n'est pas arrivé avec ses instructions. Un Huron de Lorette rapporte que Bentley a fourni des munitions aux rebelles. Correspondance entre les Espagnols et les Virginiens

35

Détroit, Mich., le 25 avril.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Carleton. Le sloop "Angelica" est annoncé pour Michillimakinak; la grande quantité d'effets et de provisions que les marchands se proposent d'envoyer, par le sloop, et les prix extravagants du grain et de la farine l'engagent à faire une enquête sur la quantité de farine, bétail etc, afin d'empêcher le monopole et d'assurer la quantité nécessaire au poste. Les Hurons demandent un autre missionnaire, le vieux P. Jésuite étant trop âgé. Jalousie entre ces Hurons et ceux de Sandusky. Ils demandent possession des terres prises aux rebelles. Les armes

1778.	PAGE
de la milice sont très mauvaises ; on veut en faire venir de Québec. Dépense de poudre pour les sauvages. Il envoi des lettres de Rocheblave ; liste des permis accordés pour le commerce avec les sauvages et prix courants. Bonne conduite de la compagnie de volontaires.....	48
Détroit, Mich., le 25 avril. Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Il recommande le capitaine James Andrews pour son habileté comme marin, etc. Le capitaine Thompson, inspecteur du département de la marine, est allé à Niagara. Son rapport sur le département de la marine à Détroit. Nécessité d'une personne pour surveiller l'arrivée des navires, examiner leurs cargaisons, etc. Le capitaine Thompson recommande M. Algie, de Québec, pour cette charge.....	46
Détroit, Mich., le 22 avril. Le lieutenant-gouverneur Edward Abbott au général Carleton. Il a quitté Vincennes le 3 février, est arrivé à Détroit le 7 mars, après un pénible voyage. Il a quitté cette localité avant l'arrivée des chasseurs sauvages pour exempter une dépense considérable en présents, vu que les sauvages s'exaspéreraient si on ne leur en faisait pas. Il espère être approuvé. Il a dû faire, pour les sauvages, des dépenses considérables, au montant desquelles il a tiré sur M. Dunn. Il suggère la nomination d'une personne à Vincennes, pour empêcher les sauvages de se joindre aux rebelles. Il inclut les instructions laissées au major Benton.....	48
Détroit, le 26 avril. Recensement de Détroit, pris par ordre du lieutenant-gouverneur.....	195
Illinois, le 26 mai. Des habitants de l'Illinois (Joseph Vesinat, Joseph Verreaul, Lorier Jaunetot, Louis Chatelleraut, Amable Vel, Baptiste Casterique, Eustache Lambert) à Rocheblave (en français). Maillet a remis les lettres et continuerait ce service avec zèle. Conférence avec les sauvages mal disposés par le discours du gouverneur espagnol de Saint-Louis, envoyé au lieutenant-gouverneur Hamilton et expédié par lui à Carleton le 6 août. Au dos de la lettre au lieutenant-gouverneur Hamilton, en date du 6 août (pages 107), il est dit que cette lettre a été écrite en 1777.....	2
Détroit, Mich., le 8 juin. Le lieutenant-gouverneur Abbot au général Carleton. Il inclut une déclaration de Monbrun, Vincennes. Le fait que les rebelles ont employé les sauvages a été très préjudiciable, mais il a fallu les obliger au service pour prévenir le pillage. Cruauté des sauvages pour les personnes sans défense. Il recommande de s'assurer de la neutralité des sauvages plutôt que de les employer à la guerre.....	50
Détroit, Mich., le 9 juin. Le gouverneur Hamilton au général Carleton. Les sauvages se réuniront en conseil dans quelques jours ; il espère recevoir des instructions au sujet de leurs incursions sur les frontières. S'il n'en reçoit pas, il utilisera les sauvages par petits détachements d'éclaireurs et gardera les plus sûrs dans le voisinage, tout prêts pour le service. Lamothe n'est pas encore de retour ; il espère, toutefois, maintenir les sauvages en bonnes dispositions ; souhaits sincères à Carleton à propos de son voyage en Europe.....	52
Détroit, Mich., le 14 juin. Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Rapport d'un conseil tenu avec les Outaouais, Chippawais, Hurons, Pottowatamies, Delaware, Shawanais, Miamis, Mingoes, Mohawks et les tribus de Washtanon. Saginaws Delaware et Seneca, Présents : les lieutenants-gouverneurs Hamilton et Abbott, les sous-agent Hay et McKee, et d'autres officiers des sauvages.	

	PAGE
1778.	
Il donne les noms des chefs sauvages et des rapports des discours prononcés aux séances du conseil qui ont été tenues du 14 au 20 juin.....	54
Détroit, Mich., le 29 juin.	
Le lieut.-gouverneur Hamilton. Rapport du conseil avec les Wiattonous, Quinquoboos et Marscoutins. Présents : Le lieut.-gouverneur Hamilton et les sous-agents Hay et McKee, les interprètes jurés Charles Beaubien et Isidore Chesne. Il donne les noms des chefs et des rapports des discours. Le conseil a duré du 29 juin au 3 juillet.....	75
Fort George, le 20 juin.	
Rocheblave au lieut.-gouverneur Hamilton (?) (en français). Brigandage de détachements des hommes de Willing sur le Mississippi inférieur ; on maltraite les sujets anglais, après les avoir obligés à prêter le serment de neutralité. Représailles des habitants de Natchez et autres contre les corps coupables de ces actes. Le vaisseau armé, les canons, etc., sont pris, et les marandeurs tués ou faits prisonniers.....	89
Fort Gage, le 4 juillet.	
Rocheblave à Carleton (?)—envoyé par Hamilton à Québec, le 6 août—(en français). On apprend que Willing, soi-disant capitaine du Congrès, se livre à des actes de brigandage. Il a emporté du butin des établissements anglais du Mississippi inférieur pour un montant de \$1,500,000. L'Arkansas anglais est ruiné et la population est emmenée sur les établissements espagnols. Détails des actes de brigandage commis à Natchez par Willing et les bandes qui se sont jointes à lui. Leurs actes odieux ont soulevé la résistance, mais leur succès est dû à la sympathie générale des colons pour eux. Les Espagnols de la Nouvelle-Orléans ont fourni à Willing des habillements pour trois ou quatre cents hommes, sous prétexte de les vendre à des marchands, bien que des marchands reconnus ne puissent s'en procurer qu'une petite quantité. On a aussi vendu aux rebelles de la poudre à canon. On expédie de Fort-Pitt à la Nouvelle-Orléans des barges chargées de butin et de provisions. Un messenger est envoyé à Natchez. Les Espagnols se préparent à établir des forts sur l'Illinois, aux endroits où les détachements doivent être envoyés. Des navires sont expédiés à Vera-Cruz pour en ramener des soldats. Découragement des colons ; la conduite de la population d'origine anglaise dénote moins de patriotisme que celle des nouveaux sujets qui, néanmoins, ont peu d'espoir de se défendre par eux-mêmes. Les Espagnols offrent des avantages aux colons pour les engager à se rendre sur leur territoire, mais ces offres n'ont pas de succès. Il suggère d'exporter la récolte à la Nouvelle-Orléans, comme moyen d'affamer le bataillon espagnol. Les équipages espagnols se sont établis dans les maisons des colons anglais. Des plaintes sont envoyées à la Nouvelle-Orléans. Il demande instamment à être remplacé dans l'Illinois par quelqu'un d'origine anglaise, pour mettre fin aux jalousies qui existent, bien que ces jalousies n'aient pas de raison d'être ; égoïsme et avidité des colons. Il est urgent d'avoir des troupes pour empêcher l'importation de munitions de guerre, etc., et les rassemblements de brigands armés ; il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut conserver l'attachement de la population. Les sauvages sont bien disposés, mais l'on ne doit pas se fier à eux. Ses dépenses depuis le 24 mai ; il demande un règlement de compte ; il va tirer sur M. Dunn.....	91
Fort Gage, le 4 juillet.	
Rocheblave à Thomas Dunn, trésorier, Québec (en français). Il a tiré en faveur de Dejean, au montant de £1,262 sterling, pour dépenses depuis le 24 mai 1777.....	101
Fort Gage, le 4 juillet.	
Rocheblave, lettre de change pour £1,262 10s. sterling, sur le trésorier Dunn, en faveur de Dejean.....	102

1778.

PAGE

Sans date ;—probablement :
 Détroit, juillet 1778.

Le lieutenant-gouverneur écrit de Détroit, en juillet, au général Carleton (probablement). Il espère qu'il continuera à gouverner les provinces. Le colonel Bolton fait rapport que les sauvages de Niagara ont besoin de provisions. Un sloop va partir avec des provisions. Rapport sur le département de la marine. Arrivée du capitaine Lernoult. Retour de Lamothe d'une expédition d'éclaireurs. Mort du lieutenant Gouin ; sa mère est dans le besoin et mérite assistance. On espère que les Delawares et les Shawanais agiront avec plus de cœur que par le passé ; provisions dont ils ont besoin. Liste de commissions, etc. Difficulté de trouver des hommes qui consentent à agir comme juges. Lamothe fera rapport au sujet des prisonniers faits dans l'expédition contre les sauvages. Son zèle. (La lettre p. 52, marquée "Détroit, 4," est datée de juin 1778.) Il y est dit que Lamothe n'est pas de retour. Cette lettre-ci, marquée 5, parle de son retour, et a été évidemment écrite avant qu'Hamilton allât à Vincennes.....

255

Québec, le 2 août.

Le général Hamilton au lieutenant-gouverneur Hamilton. De Lamothe a été retenu pour attendre des dépêches. Il a été reçu £100 sterling pour ses dépenses.....

106

Détroit, Mich., le 6 août.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Carleton. Il inclut une lettre de Rocheblave portant les dates du 26 mai et du 4 juillet. Il fait rapport que des émissaires français et espagnols intriguent auprès des sauvages. Les Espagnols font tous leurs efforts pour indisposer les sauvages, mais, jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi à se faire écouter ni gagner leur confiance.....

107

Québec, le 6 août.

Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton, Il ne voit pas ce que l'on gagnerait d'essentiel à réduire le Fort Pitt, en raison de son éloignement ; mais s'il s'y trouve un grand dépôt de munitions qu'il serait bon de détruire, ainsi que les récoltes des colons des frontières, ce qui augmenterait les embarras des rebelles, s'ils tentent des opérations sur les lacs ; et en refoulant les colons, l'accroissement de la consommation gênerait leurs frères et vaudrait mieux que de les inviter à venir aux portes, où il faudrait les entretenir à grands frais, à moins qu'ils ne fussent prêts à prendre les armes. En concédant des terres à cette population, l'on fournirait un prétexte d'y introduire leurs amis, qui agiraient comme espions. Du reste, il faut accorder régulièrement les concessions, et on n'a pas le temps de s'occuper de cela dans le moment. Il a écrit à Lamothe à ce sujet. Les frais énormes de l'entretien d'un si grand nombre de gens à Détroit, doivent être réduits quand il n'y a pas nécessité. Il acquiesce aux désirs des sauvages, qui demandent un missionnaire jésuite (Voir la lettre du 25 avril). Il serait bon de concéder aux Hurons de Sandusky les terres qu'ils ont prises aux rebelles, si la conquête a été accomplie sans frais pour Sa Majesté et si cela n'est pas une violation des droits des autres nations sauvages. Il faut que les armes de la milice qui ont été représentées comme en mauvais état soient réparées aussi bien qu'il est possible, car on n'en aura pas d'autres avant d'en recevoir d'Angleterre. On doit pratiquer la plus stricte économie dans la distribution de la poudre à tirer, mais il ne se propose pas de lui imposer (à Hamilton) des restrictions, car il sait mieux que tout autre ce dont il est besoin à une si grande distance. Les navires des lacs sont mis sous le contrôle du colonel Bolton, qui devra faire les réquisitions. Relativement aux incursions des sauvages, il favorisera les mouvements de

1878

PAGE

Butler avec les Cinq-Nations. Tout le reste est laissé à sa discrétion. Transmettre copie de tous les ordres permanents en sa possession. Règles à suivre pour tirer des traites à compte des dépenses et fournir des pièces justificatives, etc.....

108

Détroit, Mich., le 8 août.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Carleton (?) Un parti de 300 rebelles est arrivé dans "l'Illinois," a fait Rocheblave prisonnier et forcé la population à prêter serment d'obéissance au Congrès. Un officier rebelle et 30 hommes sont allés à Cahokia pour recevoir le serment de la population de l'endroit; il ne doute pas qu'ils soient maintenant à Vincennes, parce que Gigault, prêtre français tient son cheval prêt pour partir de Cahokia et aller à Vincennes y recevoir le serment de la population de l'endroit. De Celoron est parti avec les ceintures destinées aux sauvages Wabash. Rocheblave signale quatre frégates anglaises à l'embouchure du Mississippi. Il n'y a pas de navires à Détroit; il envoie ce message par le bateau. L'entretien convenable des sauvages Wabash coûtera fort cher, mais ils constituent actuellement la seule barrière que l'on puisse opposer aux rebelles, aux Français et aux Espagnols. Il reste encore beaucoup de provisions à destination de Détroit, et, en outre, les marchandises de l'année dernière ne sont pas arrivées; il en faut de grandes quantités pour les sauvages et le commerce, et les navires seuls ne suffisent pas pour effectuer le transport. Les marchands se risqueraient à faire leurs envois par les bateaux, plutôt que de s'imposer des pertes, etc., résultant de retards, comme l'an dernier.....

115

Montréal, le 10 août.

Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton. Lettre envoyée par M. Bellefeuille. Son zèle pendant qu'il a servi avec les troupes canadiennes. Il va chercher fortune dans la région de l'Ouest. Il est recommandé aux bons offices de Hamilton.....

117

Détroit, Mich., le 11 août.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Carleton (?) Hier il a envoyé Chabert à Niagara par les bateaux et en lui confiant des lettres, il récapitule les nouvelles qu'elles contiennent au sujet des mouvements des rebelles. Il croit que leur parti n'est qu'un détachement des maraudeurs du Fort Pitt sous les ordres de Willan (Willing?—voir pages 89, 91). Son infamie. Il est chassé de Natchez, et la nouvelle de l'apparition des frégates sur le Mississippi l'ont probablement engagé à revenir sans se procurer de provisions à la Nouvelle-Orléans. Instructions données à De Celoron d'enclouer et détruire les canons de Vincennes, qui auraient effrayé les sauvages. Il parle des frais déjà mentionnés de l'entretien des sauvages Wabash. Ils sont satisfaits de la manière dont ils ont été reçus. Bruits de guerre entre la France et l'Espagne. Retards apportés à l'expédition des marchandises. Position désagréable du commerce maritime, qui est contrôlé par l'officier commandant d'après les ordres du colonel Bolton.....

118

Le 12 août.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au lieutenant-gouverneur Cramahé. Il a laissé à Québec, l'an dernier, les papiers relatifs à Hog Island. Les réclamations des habitants seront produites si le capt. McDougall persistait dans ses prétentions, car il croit que leur titre est suffisant. Si l'île a été concédée à titre de commune, les habitants ne peuvent pas renoncer aux droits de leur postérité.....

124

1778.

Détroit, Michigan, le 12 août.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton à Cramahé (?) Il attend impatiemment des nouvelles, des instructions, etc. du Canada. Les sauvages sont dans de bonnes dispositions, mais il ne peut leur envoyer que peu de secours et de troupes dans leurs expéditions. Bruits de guerre entre la France et l'Espagne. Dernièrement, on a entravé son autorité et bientôt il n'aura que peu d'influence. Il n'a aucun contrôle sur les navires. La population est tellement disposée qu'il faut plus qu'une ombre d'autorité ; mais il fera son devoir, car il voit approcher l'orage

122

Détroit, Mich. le 17 août.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au lieutenant-gouverneur Cramahé. Il envoie pour qu'ils soient remis au juge en chef, les papiers relatifs à un prisonnier. si on les envoyait au shérif ils pourraient s'égarer. Mauvaise réputation du prisonnier, Nicholas *alias* Lamy Thibault, accusé de meurtre. Dossier des pièces et liste des témoins ; état des permis autorisant la traite avec les sauvages ; pétition des habitants de l'Île aux Cochons. Le vague et l'irrégularité des procédures. Rumeur que le juge Livius est parti pour l'Angleterre. Il enverra un rapport aussi complet que possible au sujet du poste ; il envoie des journaux américains ; mauvais effets qu'ils produisent ; il fera un exemple de toute personne qui affichera sa déloyauté. Girty fait rapport que les Delaware vont encore au Fort Pitt, mais ils cesseront de s'y rendre lorsque leurs grains seront mûrs, et iront alors à Scioto. S'ils se déplacent, les habitants de la frontière en auront grand regret. Au moins 400 sauvages se sont rassemblés pour attaquer le Fort Kentucky, et des bandes parcourent les bords de l'Ohio. Il a pris des mesures pour intercepter les bateaux à leur retour. Des marchandises sont arrivées du Fort Erié pour un commerçant de Michillimackinack. Il demande des instructions à ce sujet.....

125

Montréal, le 26 août.

Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton. Prendre des mesures pour soutenir les sauvages Wabash, mais veiller à ce que l'on ne fasse pas de dépenses inutiles. En considération des dépenses que le gouvernement à faites pour eux, les sauvages devraient entreprendre de débarrasser l'Illinois des envahisseurs ; les partis que l'on a envoyés devraient, s'ils sont bien dirigés, intercepter toute communication avec les Français et les Espagnols. Il importe surtout d'arrêter les navires au passage. Les sauvages Wabash sont bien postés pour cela, s'ils veulent agir de concert ; on pourrait toujours maintenir des sauvages sur l'Ohio inférieur, en remplaçant régulièrement ceux qui partent. Maintenir les communications avec M. Stuart chez les Cherokees, car si l'on réussissait à engager les services des naturels du Sud le succès serait probable ; lorsqu'il arrivera des troupes à Niagara, il enverra des renforts à Détroit ; il enverra aussi des provisions, mais il y a tant de forts à approvisionner que l'économie est impérieusement nécessaire. Il a retenu Bentley, parce qu'on dit qu'il est dangereux ; mais les accusations devraient être spécifiées ; on lui a permis d'envoyer des marchandises pour l'Illinois ; surveiller la conduite de ses hommes afin d'établir sa culpabilité ou son innocence. Surveiller la manière dont les marchands disposent de leur poudre, etc., afin que les munitions ne tombent pas entre les mains des rebelles.....

128

Montréal, le 26 août.

Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton. Sommaire (en français) de la lettre immédiatement précédente, et sommaire analogue de la lettre du 27 août, laquelle suit immédiatement, ainsi que la lettre du 7 octobre, à la page 215. (*).....

133

(*) Sorel, le 7 octobre.

	PAGE
1778. Montréal, le 27 août.	
Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton. Marquée "secrète et confidentielle." D'après la connaissance qu'il a des dispositions des sauvages et de la milice, et des meilleurs moyens à prendre, ainsi que des meilleures routes à suivre, il désirerait savoir ce que Hamilton pense de la possibilité de reprendre l'Illinois et des moyens à employer pour obtenir ce résultat.....	134
Fort Bowman, Rahos, le 28 août.	
Le colonel Geo. Rogers Clark, troupes de la Virginie, à Kinaytounak, chef des Renards, intitulé : Commission donnée aux sauvages Renards, envoyée par Gauthier au major de Peyster, le 13 mai 1778 (?).....	136
Miamis, le 28 août.	
Colonel au lieutenant-gouverneur Hamilton (en français). Un sauvage annonce l'arrivée des Virginiens à Vincennes; ils avaient arrêté Le-Gros, après avoir saisi ses marchandises, et l'avaient envoyé à Illinois; Gudert et deux autres colons ont été également saisis pour y être envoyés; mais les sauvages les ont réclamés comme frères. Il a été retardé par la maladie et pour attendre la réponse du village, qui n'est pas encore prête. Les sauvages ne semblent pas disposés à se rendre en Illinois. Les sauvages qui sont allés à Kaskaskias pour rencontrer les rebelles ne sont pas encore revenus. Les marchandises en destination de Vincennes sont encore à Miamis. Un parti de sauvages est en route pour aller attaquer les sauvages à la Chute.....	137
Détroit, le 31 août.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Rapport général sur la milice et les volontaires de Détroit, Guillaume Lamothe.....	139
Détroit, le 31 août.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Rapport général sur les provisions et vivres reçues, expédiées, distribuées, condamnées et restant en magasins à Détroit, depuis le 25 décembre 1777 jusqu'au 31 août 1778, ces deux jours inclus.....	141
Détroit, le 5 (?) septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Il félicite Haldimand de sa nomination. Il préparera des rapports, des plans, etc., au sujet de la colonisation, des forts et de la garnison. Bonne conduite générale des sauvages; humanité des sauvages envers les prisonniers. Renforts rebelles à Kentucky. Forts établis sur ce fleuve et jalousie des Shawanais. M. de Quindre apporte du Kentucky la nouvelle que les rebelles ont été défaits et que leurs forces sont épuisées. Le major de Peyster, venant de Michillimackinac, confirme la nouvelle de la prise de Kaskaskias et de Cahokia. Les Espagnols ne sont point disposés à aider les rebelles. Il ne faut point se fier aux Français des postes avancés, et les commerçants sont, pour la plupart, rebelles dans l'âme. Il est malheureux que Rocheblave soit tombé entre les mains des rebelles, car il avait une grande influence sur les sauvages. Aucune nouvelle d'Illinois ou de Vincennes; il ne serait pas surpris d'apprendre que les rebelles sont chassés par les sauvages et bien reçus par les Français. Il a des lettres de Chevalier, à Saint-Joseph; il n'a pas confiance en lui; il s'en débarrassera quand il en aura le pouvoir. Il envoie une liste des marchandises achetées, pour les sauvages, de MM. Macomb et Cie; prix raisonnables demandés par MM. Macomb et Cie, etc., qui sont toujours prêts à accepter les billets du gouvernement. Il signale à l'attention les réclamations de M. Adhemar, commerçant. Le brigadier Robertson refuse d'honorer les billets donnés en paiement du bois. Il a confisqué les marchandises des commerçants de Sandusky; l'opinion du pro-	

	PAGE
1778.	
cureur général Grant n'est pas favorable, mais il continuera à appliquer la loi contre les commerçants qui approvisionnent les rebelles. L'absence du juge Owen est une source de pertes, car il (Hamilton) est obligé d'agir comme juge et exécuter de la loi. Il recommande M. Hay, agent des sauvages, et M. de Jean, juge de paix. Il ne peut fournir que peu de renseignements au sujet du poste et de ses dépendances. La commission des officiers de milice, etc., n'est pas arrivée. Cette année, il a été obligé d'acheter toute la poudre dont les sauvages ont eu besoin. Il a écrit au gouverneur Cramahé, lui donnant la raison pour laquelle il a négligé d'envoyer le rapport sur le département de la marine, etc.....	148
Détroit, le 5 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Prix courants à Détroit.....	143
Détroit, le 5 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Liste des officiers, interprètes, etc., du département des Sauvages, district de Détroit.....	144
Détroit, le 5 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Liste des articles disponibles pour le département des Sauvages.....	145
Détroit, le 5 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Liste des officiers de milice à Détroit.....	149
Détroit, le 5 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Liste des casernes et de leurs mobiliers, literie, ustensiles de fer, à Détroit.....	151
Détroit, le 9 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Arrivée du capitaine Grant, du capitaine Shanks, de MM. Bellefeuille, Lamothe et autres, par le <i>Gage</i> . Lamothe se prépare à partir pour une expédition d'éclaireurs; son parti est composé de jeunes gens actifs. Il est heureux d'avoir reçu des réponses à différentes lettres, avec des instructions qui seront suivies. Il rendra service à M. Bellefeuille; il recommande sa nomination comme ingénieur des chemins et ponts. Il n'a jamais concédé de terres, mais a intimé qu'aucun titre donné par les sauvages n'est valide sans l'autorisation du gouverneur en chef à Québec, bien qu'il ait autorisé des nécessiteux à défricher des terres pour leur subsistance, sans avoir droit à la propriété de ces terres. Il a écrit au colonel Bolton que des volontaires, des hommes de la milice, ou des sauvages seront envoyés au colonel Butler, tant que la saison le permettra.	152
Détroit, le 9 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Il expédiera les instructions qu'il a reçues du quartier général depuis le mois de septembre 1775 jusqu'au 8 septembre 1778.....	155
Détroit, les 16, 17 septembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Des lettres reçues par le capitaine Bettan arrivé lui-même par le <i>Dunmore</i> . Il fera tout en son pouvoir au sujet des Wabash et des envahisseurs de l'Illinois et de Vincennes. Trois Français, Myette, Baron et Montbrun, ont été nommés agents des rebelles dans le Miamis. Il expédiera une lettre de Celoron. Les sauvages Wabash ne sont pas enchantés de l'entrée des Virginiens et accusent les Piankashaws de les avoir engagés à venir. Baubin explique les intentions des sauvages à l'égard des rebelles; les Français interviennent en faveur des rebelles. Le	

1878.

PAGE

capitaine Lernoult a promis tous les secours possibles. Il (Hamilton) se rend chez les sauvages. Les Shawanais, avec de Quindre, se sont divisés en deux partis pour attaquer deux forts sur le Kentucky. De Quindre est attendu dans quatorze jours. Il a écrit au major de Peyster qu'il part dans 12 jours ; il lui demande d'engager des sauvages pour coopérer. L'eau est basse dans la rivière Miami, mais elle montera probablement dès que le temps changera. Il est encouragé par les rapports qu'on lui fait des dispositions des sauvages envers les Virginiens à les seconder ; il s'est préparé et emportera des présents pour les chefs, etc. Le secret est impossible, mais il fera tout son possible pour seconder les vues de Haldimand, qui veut empêcher les rebelles de s'établir définitivement dans l'Illinois ; tous les papiers relatifs à Bentley ne peuvent pas être remis et il en énumère qui n'ont pas été expédiés. Ses hommes seront surveillés par Lernoult. Il a rappelé les commerçants de Sandusky, parce qu'il est impossible de dissimuler leur commerce avec les Virginiens ; leurs idées sordides. Il assistera au conseil des sauvages et les consultera sur l'effectif dont il a besoin pour l'entreprise. Prisonniers et chevelures pris par les sauvages.....

156

Détroit, le 22 septembre.

M. Monforton à M. Cerré, Illinois (en français). Il exprime ses opinions sur les mauvais traitements que M. Cerré a subis, comme Rocheblave. Son respect pour Rocheblave et son regret de le voir ainsi traité. Sort de la population de l'Illinois si elle ne peut secouer le joug que l'on veut lui imposer sous prétexte d'indépendance. Appréhensions auxquelles donne lieu la substitution de l'autorité américaine à l'autorité anglaise. Traité de commerce entre les Français et les Américains. Sa raison d'être et ses effets. Triste perspective d'effusion de sang ; heureux choix d'officiers fait par les Anglais ; la chimérique idée d'indépendance ne peut s'appliquer qu'au prix d'une effusion de sang. Actes du P. Floquet, dont la correspondance a été trop longtemps cachée. Preuve de la mansuétude du gouvernement de Carleton dans ses rapports avec Floquet. Fidélité de l'évêque et du clergé. Il demande des renseignements au sujet de Rocheblave.....

161

Détroit, le 22 septembre.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. (Cette lettre a été écrite à plusieurs reprises, entre le 22 septembre et le 3 octobre.) Etat des préparatifs pour son expédition ; il emportera des présents pour les sauvages, afin de les engager à surveiller les bords de l'Ohio. Si les sauvages de l'Ouest sont mécontents de l'invasion des Américains, ce serait une bonne raison de construire un fort aux jonctions de l'Ohio et du Mississipi. Places qui pourraient être fortifiées si le projet était approuvé. Les Espagnols sont détestés ; les Français sont changeants ; les Américains sont braves, mais sans ressources ; les sauvages ne peuvent obtenir de provisions que des Anglais ; on devrait profiter du moment favorable. Bon exemple donné par la classe recommandable de Français ; effets des renforts venus de Niagara. Il enverra un rapport du nombre d'hommes, etc., et le major Hay et le lieutenant Duvernet feront rapport sur les communications avec l'Illinois. Conseil des sauvages ; rapport envoyé ; serment d'allégeance prêté par les volontaires, etc. Il a écrit à Chevalier à Saint-Joseph, bien qu'il n'ait pas confiance en lui. Présents aux Shawanais. Arrivée de Baubin, qui apporte de Miamis la nouvelle que Clark, avec 80 hommes, est à Vincennes et a été bien reçu par les Français. Les sauvages Ouiattonon sont timorés ; il va tâcher de les décider ; il annulera la vente des terres faite par les Peaukashaws aux Français et aux Virgi-

1778.

PAGE

niens. Un prêtre, nommé Guilbault, est très-actif pour les rebelles. La milice est envoyée à Miamis pour réparer la place de transport, etc. Celoroa rapporte que J. B. Chapoton, Bysseron et Legros sont dans les meilleurs termes avec les rebelles de Vincennes. Renseignements sur eux. Il partira aussitôt que possible. Le capitaine Lernoult enverra des renforts; il utilisera le temps passé au conseil des sauvages à Miamis pour fortifier le dépôt, etc. Ordres du capitaine McKee sur l'Ohio. On peut expédier des troupes au Sud tout l'hiver. Approvisionnements à Miamis; il fortifiera la place. Danger que les rebelles de Fort Pitt s'emparent de ce poste; il suggère au capitaine Lernoult l'opportunité d'envoyer de Détroit un détachement à Miamis. Faiblesse de ce poste. M. Maisonville est surtout à même de donner des renseignements sur la région que l'expédition doit traverser. Il croit que sa connaissance de l'Illinois sera utile. Les messagers ont été envoyés aux Chickasaws et devront aller trouver M. Stuart. Bonnes dispositions des sauvages; à Miamis, on ne sait rien encore de l'expédition. Délais pour réparer les embarcations; une seconde brigade partira le 5. Gages élevés que l'on paie aux volontaires. Chant de guerre entonné par lui-même (3 octobre), le capitaine Lernoult et plusieurs officiers. Le capitaine Lernoult ne peut se passer d'aucun homme de la garnison. Effectif de l'artillerie. Il partira le 6.....

167

Détroit, le 24 septembre.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Rapport d'un conseil tenu par les Outaouais, les Chippewas, les Pottawatamis et cinquante de leurs guerriers.....

181

Miamis, le 27 septembre.

Discours prononcé au conseil des sauvages et des Virginiens apporté à Détroit par Charles Baubin.....

196

Détroit, le 30 septembre.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Liste des officiers, etc., de l'artillerie royale, de la compagnie de volontaires de LaMothe et de la milice de Détroit qui ont offert leurs services dans une expédition contre les rebelles.....

179

Détroit, le 30 septembre.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au commandant à Sainte-Geneviève (en espagnol), au sujet des rebelles et de leur tentative pour indisposer les sauvages.....

199

Camp de Wyatutimong, le 1er octobre.

Le colonel Thomas Hartly, commandant des forces des E.-U. sur les frontières de la Pennsylvanie et du Wyoming. Discours aux chefs des principaux sauvages de Chimung, etc., les avertissant de ne plus tuer femmes et enfants, etc. Le roi d'Angleterre a tout perdu, excepté le Canada, qui sera nécessairement conquis dans le cours de la prochaine campagne, et si les sauvages continuent à s'opposer aux Américains, leurs établissements seront détruits par le fer et le feu, etc.....

201

Le 4 octobre.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. M. Monforton a tout fait en son pouvoir pour ouvrir les yeux aux Français de l'Illinois. Il le recommande et envoie copie de sa lettre.....

203

Détroit, le 5 octobre.

Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Il a tiré pour £15,543 2s. 6d. en faveur de MM. Macomb.....

204

	PAGE
1778.	
Québec, (?) octobre.	
Observations sur la lettre reçue du lieutenant-gouverneur Hamilton, avec sommaire de son contenu, etc.....	205
Détroit, le 7 octobre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Arrivée de Charles et Nicholas Gouin, de Miamis; ils rapportent que M. de Celoron était à Wyattonon lorsque de Couague, chef bâtard des Péorias, est arrivé avec la ceinture offerte et le discours adressé aux sauvages Wabash, pour demander passage à travers la région, jusqu'à Détroit. Voyage précipité de de Celoron vers Miamis. Les soupçons qu'il éveille. Le peu de confiance qu'on peut avoir dans aucun d'eux. Des commerçants sont partis pour Vincennes malgré la défense de Baubin. On rapporte que Bellestre s'est joint aux rebelles avec 200 Français. Les sauvages apportent des nouvelles alarmantes au sujet des mouvements des rebelles. Il (Hamilton) dit aux sauvages qu'il a promis de soutenir la nation des Wabash et qu'il tiendra sa promesse. A un conseil, les sauvages conviennent de l'accompagner. Arrivée du capitaine Bird avec 50 hommes du 8e régiment. Le lieutenant Shourd et un parti de 30 hommes accompagneront l'expédition. Son effectif complet, tous des volontaires.....	211
Sorel, le 7 octobre.	
Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton. Il recommande que l'on fasse la culture aux postes, pour s'épargner des frais énormes de transport et ne pas toujours les laisser dans un état de dépendance, etc. Acheter du bœuf quand il sera à bon marché et essayer de cultiver du grain et d'élever des bestiaux. La lettre recommandant Bellefeuille avait pour objet de lui donner du crédit dans les affaires et ne demandait pas la création d'une charge pour lui.....	215
Rocher Debout, le 14 octobre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Arrivée de son effectif à cet endroit. Les provisions vont arriver. Accident arrivé au lieutenant Shourd, ce qui le force à retourner à Détroit. Les sauvages arrivent; on apprend que les conditions offertes par les rebelles ont été rejetées à Vincennes. Trahison de de Celoron.....	217
Le 14 (?) octobre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Rapport de la conférence entre des sauvages et des rebelles; les offres des rebelles ne sont pas acceptées. Le lieutenant de Quindre revient, après avoir attaqué le fort de Kentucky. Il n'y a que 100 rebelles à Vincennes; des renforts partiront probablement de Caskaskias; il enverra des sauvages pour les diviser.....	219
Miamistown, le 28 octobre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Des provisions ont passé sans arrêter à cet endroit. L'état sanitaire des sauvages est bon, ainsi que leurs dispositions; il y a amélioration chez eux depuis que l'on a calmé leur passion pour le rhum. Les hommes sont bien. Indécision des Wabash. Munitions envoyées aux Shawanais. Conseil tenu avec les sauvages. Nouveaux détails sur la trahison de de Celoron....	222
Camp de la Petite-Rivière, le 1er novembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Des provisions ont été envoyées à l'affluent de la Wabash, sous la conduite du capitaine Duvernet. Il (Hamilton) part avec des approvisionnements et des sauvages. Arrivée de Chevalier avec les sauvages	

	PAGE
1778.	
de Saint-Joseph. Le major Hay suivra, avec le dernier bateau et des sauvages. Description de la place de transport et des bois voisins. Curieux fossiles marins trouvés sur une hauteur près de la route. Il enverra l'esquisse que Duvernay a faite de la rivière Miamis. Le chef Pottawatomy remet sa médaille française. Retour des troupes et des sauvages. On attend des Shawanais sous la conduite de McKee. Ils essaient de prendre un fort sur l'Ohio. Cette tentative a peut-être sa valeur. Les rebelles construisent un fort sur l'île, à la chute Ohio. Les Miamis de la Rivière aux Anguilles se joindront probablement à lui. Opérations sur le fleuve. Trahison de de Celoron. Un de ses frères est engagé parmi les rebelles.....	224
Ouiattonon, le 4 décembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Les sauvages arrivent de différents points, mais pas en grand nombre; ils sont unis. Rapports divers au sujet du nombre des rebelles. Les marchandises de Macomb seront expédiées; l'approvisionnement des sauvages dépendra de cet envoi. Le fort de la chute Ohio est très insignifiant; celui de cet endroit (Ouiattonon) est une misérable palissade. Les sauvages sont nombreux; les Français sont en petit nombre et l'on ne peut s'y fier. L'acte de vente des Peauka-shaws a été déchiré en plein conseil et déclaré nul, et les terres ont été déclarées rendues aux sauvages. La conduite de de Celoron est inexcusable. Legras, commerçant français, a accepté des rebelles une commission de major. De Jean a été poursuivi à Montréal pour agir sous ses ordres (les ordres de Hamilton); on demande protection pour lui. Il ne sait rien des nouvelles de guerre avec des Etats étrangers. Facilité de construire des forts à l'est du Mississippi jusqu'à l'Ohio. Les sauvages ont offert de se soulever le printemps prochain. Incertitude des mouvements futurs.....	228
Vincennes, le 16 décembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton (en français). Il engage les habitants de Vincennes à demeurer tranquilles; tous ceux qui ont été trompés, mais reviendront au devoir, recevront leur pardon; ceux qui resteront unis aux rebelles seront punis. Les sauvages ne sont pas à craindre. Le major Hay est autorisé à administrer le serment d'allégeance.....	233
Vincennes, décembre.	
Le capitaine Helm au colonel Clark, commandant, pour le congrès de l'Illinois de l'est. Il n'a pu se procurer de nouvelles de l'armée anglaise que quand elle était à trois milles de la ville. Vile conduite de la milice; il ne pourra défendre le fort; mais il agira avec bravoure.....	250
Fort Sackville, Vincennes, le 17 décembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Retour de l'artillerie et des munitions d'artillerie prises au fort Sackville, poste de Vincennes, à cette date.....	251
Vincennes, le 18 décembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Retour de la milice de Vincennes qui était à la solde des rebelles, et des miliciens porteurs de commissions et enrôlés sans solde, qui ont déposé les armes le 17 décembre 1778.....	234
Vincennes, le 19 décembre.	
Serment d'allégeance prêté par les habitants et serment fait par le lieutenant-gouverneur Hamilton que ceux qui prêteront le serment susdit seront assurés de leurs possessions, etc.....	252

1878	PAGE
Fort Sackville, 22 décembre.	
Le capitaine Duvernet. Plan du fort Sackville.....	251a
Vincennes, le 24 décembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Retour des troupes sous ses ordres au poste de Vincennes.....	253
Vincennes, le décembre.	
Prix des provisions, etc., au poste de Vincennes.....	254
Vincennes, le 28 décembre.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Capture d'un parti d'éclaireurs rebelles à Vincennes. Des sauvages sont envoyés pour intercepter la nouvelle de l'arrivée des troupes anglaises. Un détachement est envoyé à l'avant; impatience des sauvages. Le major Hay est envoyé pour saisir les navires sur le fleuve et pour recevoir le poste de Vincennes s'il est livré sans résistance; (le 17) opérations contre le poste; on s'en empare. Incursions des sauvages; mais ils ne commettent pas de cruautés. Capture de chevaux appar- tenant au Congrès. On intercepte les lettres envoyées au commandant Clark par les officiers du Congrès à Vincennes. Mauvaise foi de la population. Le serment d'allégeance est administré. Bonne conduite des troupes et des sauvages. Raisons pour lesquelles on n'a pas envoyé un parti considérable dans l'Illinois cet hiver. Il va rendre le fort plus imprenable, mais la manière dont les maisons sont con- struites les rend formidables pour résister aux attaques de n'importe quelle garnison. (Le 25) Lettres envoyées à M. Stewart avec les ceintures des Chickasaws et des Cherokees; les sauvages du sud se préparent. Les prisonniers sont amenés par détachements; on a des renseignements sur la position des rebelles. Il retiendra le capitaine Helm sur parole, jusqu'à ce que l'on sache si l'on peut l'échanger pour Rocheblave. Inaptitude de de Celoron pour sa position. (Le 26) On construit une baraque en troncs d'arbres; arrivée des sauvages; ils parlent d'une confédération des sauvages. Assemblée des tribus à la rivière Chickasaw. On les emploie à arrêter les rebelles, etc. (Le 27) Les Quigaboes (Kickapoos) sont partis en guerre du côté de Caskaskias. La milice de Détroit obtient permission de revenir; la milice de Vin- cennes est sous les armes et a prêté le serment d'allégeance. Il a saisi tous les spiritueux et détruira les tables de billard. S'il pouvait attraper le prêtre (Guilbault), il l'enverrait. Mouvement des éclaireurs. Il est nécessaire de diminuer le nombre des sauvages à cause de la consom- mation de provisions.....	235
Fort Pitt, le 4 janvier.	
John Dodge à Montour; il raconte son évasion de Québec et son arrivée ici. Il a parlé en faveur de Montour qui sera bien reçu et sera em- ployé immédiatement à un bon salaire. Il le prie d'envoyer quérir les chefs des Jowais et des Outaouais et tous les autres auxquels on peut parvenir afin d'avoir un entretien avec eux.....	308
Fort Pitt, le 5 janvier.	
Lettre signée <i>Taimenend</i> , adressée aux Delawares et aux Shawanais et de- mandant instantanément qu'un conseil soit tenu et que l'on envoie des délégués à Philadelphie. (Girty, un des intorpètes, dit que cette lettre est écrite par un rebelle, le colonel Morgan, surintendant des affaires des sauvages pour les rebelles).....	259

	PAGE.
1779.	
Vincennes, le 13 janvier.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton à Don Bernardo de Galois, gouverneur de la Nouvelle-Orléans, Il relate son expédition à Vincennes en la motivant. Il espère que les autorités de la Nouvelle-Orléans prohiberont le commerce de poudre avec les rebelles: Dangers que les sauvages feront courir aux Espagnols si ce commerce continue. Les rebelles annoncent qu'ils se réfugieront sur le territoire espagnol s'il arrive une armée. Inconvenance de leur accorder droit d'asile. Si on le leur accorde on sera obligé d'attaquer le poste espagnol.....	263
Cooshocking, le 18 janvier.	
Signée Galalemend, avec cet intitulé: " Le capitaine John Kilbuck à John Montour." Lui-même et ses conseillers désirent voir Montour et le prie de venir le plus tôt possible. Il le prie instamment d'expliquer aux Wyandots et à d'autres la forte union conclue avec les Etats-Unis et de les engager à s'y joindre.....	308
Ochaitown, le 19 janvier.	
Le rév. D. Zeisberger au colonel Gibson. Il signale le plan de Simon Gistie (Girty ?) pour s'emparer de la chevelure de Gibson ; Killbuck, qui envoie la nouvelle, pensant que l'on devrait changer le gage à l'aide duquel on reconnaît les sauvages alliés. Les sauvages projettent une expédition contre le Fort Lawrence ; il y a d'autres préparatifs, mais on ne connaît pas le nombre des ennemis. Bruit que l'on veut enlever les ministres. Killbuck a envoyé des hommes à la rencontre de Sample. Remerciements à Gibson d'avoir écrit au général au sujet de la sûreté des ministres.....	311
Fort Lawrence, le 22 janvier.	
Le colonel Gibson au colonel Brodhead. Il envoie copie de la lettre de Zeisberger ; il demande que l'on fasse quelque chose pour les Moraves et les Devawares amis. Il a gardé deux scieurs et un détachement des hommes de Brodhead. Il espère que le général sera bientôt rappelé et que les choses seront vigoureusement poussées au printemps. Il le prie d'écrire à Morgan de faire quelque chose pour les ministres.	314
Fort Lawrence, le 22 janvier.	
Le colonel Gibson au colonel Morgan, avec copie de la lettre de Zeisberger Daniel Sullivan ne reviendra qu'après le retour des sauvages ; il a perdu son temps. Il demande que l'on envoie des secours aux Moraviens ; il recommande que l'on envoie dans les villes cette partie des nouvelles recrues de Brodhead. Girty n'a pas encore fait son apparition. La milice a volé des chevaux aux sauvages, qui en demandent le prix.....	315
Fort Lawrence, le 22 janvier.	
Le colonel Gibson au major Taylor, au Fort Pitt (sans date, mais l'arrivée des effets d'habillement la détermine). Arrivée des effets d'habillement ; pauvre fourniture. Intentions des sauvages. M. Berry et l'enseigne Harrison ne sont pas arrivés. Ils devront se présenter au poste et s'expliquer. L'assemblée a voté six mois de solde pour le troupes. Essayer de recueillir les traîneurs du régiment, les effets d'habillement, etc.....	316
Fort Lawrence, le 22 janvier.	
Le colonel Gibson au brigadier McIntosh. Effets d'habillements reçus ; mais c'est une pauvre fourniture ; les artificiers ne sont pas arrivés. Intentions des sauvages ; on a l'espoir de réparer Gistie (Girty ?). Si les sauvages l'attrape il se trouvera dans un mauvais passe, à moins que l'on envoie des approvisionnements sous bonne escorte. Les appro-	

	PAGE
1779.	
visionnements ne sont pas arrivés. Ne peut-on rien faire pour protéger les pauvres ministres et les Delawares ? Il prie le général de faire un suprême effort pour les sauver. On n'a pas reçu de médicaments. Demandra à Berry compte de sa conduite. Les sauvages insistent pour qu'on leur paie les chevaux qui leur ont été volés. . . .	309
Vincennes, le 24 janvier.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Plan des sauvages du sud pour attaquer les rebelles. Parti de volontaires, etc., envoyé aux sauvages sur le Cherokee; désertion de quelques hommes du parti. Retour d'un officier avec des prisonniers français et de la farine, pris à Caskaskias. On a été sur le point de capturer le colonel Clark, commandant des rebelles. Il rendra le fort plus imprenable, d'après le plan de Hay. Ordres envoyés au capitaine Bloomer, qui est à Natchez pour intercepter les provisions envoyées aux rebelles de la Nouvelle-Orléans. Il a aussi écrit au gouverneur de la Nouvelle-Orléans. Il croit que la guerre est déclarée à l'Espagne et à la France, mais n'a point de nouvelles qui l'autorise à prendre des mesures offensives. Il enverra chercher à Miamis les provisions qui y ont été apportées. Cherté de toutes choses dans la localité. Duvernet désire revenir à Détroit. (Le 26 janvier.) Un sauvage remet une lettre écrite par le capitaine Helm aux sauvages du Creek; il en communique le contenu aux sauvages alors assemblés. Les sauvages partent pour revenir à l'ouverture de la saison. Pas de décès depuis l'arrivée. Il faut des munitions et des armes pour les sauvages, mais il n'en sait pas le nombre. Il restera néanmoins, si désagréable que soit la place, ou il avancera si on le désire. (Le 27 janvier.) On construit un blockhaus. Des éclaireurs sauvages sont envoyés à la chute de l'Ohio. Plan de la rivière, par Duvernet.	266
Vincennes, le 26 janvier.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton. Résumé d'une conférence tenue à cette date au Fort Sackville avec les sauvages suivants: Shawanais, Outaouais, Chippewas, Hurons, Miamis, Peaukaskeas, Quigabois (Kickapoos), Ouiattonons, Delawares, et un représentant des Creeks. .	273
Fort Sackville, Vincennes, le 28 janvier.	
John Hay au colonel Butler. Difficulté des communications au sujet des affaires des sauvages, et obstacles que l'on rencontre pour réunir les sauvages et les maintenir tous fidèles. Rapport de la Conférence tenue le 26 janvier. Il ne faut pas se fier aux habitants de la localité. Bon effet des expéditions dirigées de Détroit sur les lacs.	278
Fort Sackville, Vincennes, le 30 janvier.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Le commissaire part avec 30 hommes de corvée pour aller chercher les provisions à Miamis. Les sauvages donnent des preuves d'attachement. Un parti de guerriers est en route pour la chute de l'Ohio. Les sauvages sont aussi unis que possible. On a besoin d'officiers et des soldats de l'armée régulière. Inconvénient de tenir le conseil des sauvages dans sa propre chambre à coucher. Il faudrait des commissions pour Lamothe et d'autres officiers. Il envoie une liste d'officiers de compagnie.	284
Fort Sackville, Vincennes, le 30 janvier.	
Rapport sur l'état de la garnison, donnant les noms et l'effectif des régiments, les noms des employés du département des sauvages et des artificiers, avec note annexée des désertions, des changements d'officiers, etc.	287

	PAGE
1779	
Vincennes, le 24 février.	
Journal du colonel Clark, commandant pour le Congrès. La marche de ses troupes ; leur arrivée et leur retraite n'ont pas été découvertes. Message aux habitants ; ordre de marcher pour l'attaque. Prise de la ville et feu dirigé contre le fort durant la nuit. Capture du parti d'éclaireurs de Maisonville. La garnison est sommée de se rendre, mais elle refuse et un engagement a lieu ; on refuse l'offre de Hamilton de se rendre à des conditions honorables ; il doit se rendre sans conditions. Négociations et reddition, avec les termes de la capitulation.	289
Vincennes, le 8 mars.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au capitaine Lernoult. Passe donnée à Cournailler avec la permission du colonel Clark, pour se rendre à Détroit et en revenir.....	297
Vincennes, le 8 mars.	
John Hay. M. Pierre Cournailler est recommandé à cause de sa bienveillance pour les prisonniers, etc.....	298
Vincennes, le 9 mars.	
Le colonel G. R. Clark (E.-U.) à P. Henry, gouverneur de la Virginie. Il ne peut se procurer les chevaux dont il a besoin ; on les évalue à des prix trop élevés. Valeur de ceux du Nouveau-Mexique ; il essaiera au printemps, de lui procurer des juments, par l'intermédiaire du gouvernement espagnol. Les chevaux de l'Illinois sont gâtés parce qu'on les maltraite. Il désire qu'on lui réserve 3,000 acres de terres qu'il a achetées sur le French Lick. Qualité de ces terres ; il espère pouvoir en envoyer bientôt un plan.....	304
Vincennes, le 10 mars.	
Le colonel Clark au colonel Harrison, orateur ; il accuse réception des remerciements de la Chambre ; il tâchera de mériter l'honneur. La capture de Hamilton mettra presque fin à la guerre avec les sauvages ; avec un effectif suffisant, il maîtriserait les nations sauvages dans le cours de deux mois. Il espère, par une manœuvre adroite, aider les renforts que l'on dit avoir été envoyés.....	307
Vincennes, le 12 mars.	
Le major Jos. Bowman à P. Henry, gouverneur de la Virginie ; il le remercie de l'avoir nommé major.....	303
Vincennes, le 13 mars.	
Le colonel G. R. Clark. Mandat à William Moires. Il envoie un exprès avec des lettres demandant d'exiger tout ce dont il pourra avoir besoin pour remplir la mission, et d'employer la force, s'il est nécessaire.	302
Sandusky, le 13 mars.	
Le lieutenant Bird au capitaine Lernoult. Il a pris sur lui d'arrêter le navire pour envoyer ces renseignements. Les chefs revenus de la guerre semblent apporter des nouvelles importantes. Il a eu de la peine à persuader au capitaine Graham de rester. Les chefs ont fortifié le fort de Tuscarawa. Il a refusé d'intervenir en engageant les sauvages à faire part de leur détermination à Lernoult. On a besoin de couteaux, briquets, etc.....	336
Vincennes, le 16 mars.	
Le colonel G. R. Clark (E.-U.) au capitaine Lernoult. Par l'intermédiaire d'habitants et autres personnes qui se rendent à Détroit, il envoie des lettres laissées par les prisonniers à l'adresse de leurs amis. Il propose d'échanger Bentley. Il est heureux que l'on construise à Détroit, car cela épargnera ce travail aux Américains	301

	PAGE
1779:	
Vincennes, le 20 mars.	
Le major Joseph Bowman, du bataillon du colonel Clark, au capitaine R. B. Lernoult, Détroit, il lui demande de relâcher Bentley, prisonnier depuis deux ans, en raison de l'indulgence que l'on a eue pour les prisonniers à Vincennes	299
Vincennes, le 21 mars.	
Le lieutenant John Girault au capitaine R. B. Lernoult, Détroit; il demande la mise en liberté de Bentley, pour les mêmes raisons.....	300
Détroit, le 31 mars.	
Arpentage de l'établissement de Détroit, fait par ordre de l'officier commandant; chaque habitant a été mis sous serment. L'arpentage donne le nom de chaque habitant (tenancier), le nombre des jeunes gens et enfants, des esclaves, les quantités de provisions et de bétail.....	318
Chute d'Ohio, le 4 avril.	
M. Boon à Arthur Comble. Il aimerait à avoir son cheval, mais le laissera à ce monsieur s'il lui envoie £200.....	330
Québec, le 8 avril.	
Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hamilton. Son départ subit pour aller attaquer les rebelles, sur l'Illinois, a empêché de lui envoyer des ordres. Le secrétaire d'Etat est informé de ses démarches. On a des nouvelles de son expédition. L'anxiété du général au sujet de Niagara et de Détroit, l'a engagé à envoyer le capitaine Brehm pour s'entendre avec Lernoult sur les démarches futures. Résultat heureux au sud. La Georgie reconquise. Il s'assurera probablement des sauvages. Faute de renseignements, il ne peut envoyer d'ordres; il recommande la prudence avant l'action. Il demande des renseignements sur les meilleurs moyens de se concilier les sauvages.	331
Le 8 avril.	
Le général Haldimand au capitaine Lernoult. Il est heureux d'apprendre les mesures prises pour recevoir les rebelles; il est heureux que le service du Roi, à un poste aussi important que Détroit, ait été confié à un officier aussi soigneux. Le capitaine Brehm est envoyé pour s'entendre avec Lernoult, et pour transmettre les ordres de Haldimand au sujet du poste; s'entendre avec lui au sujet de Vincennes et sur les démarches subséquentes de Haldimand. Le transport des marchandises de Macomb sera surveillé par le colonel Bolton.....	334
Vincennes, le 17 avril.	
Rapport du capitaine Chêne sur l'attaque du fort de Vincennes et la capitulation du lieutenant-gouverneur Hamilton	337
Le 20 avril.	
Le major Bowman aux chefs des Pottawatomies; lettre adressée au chef du village de Chicago (en français); il désire que les sauvages restent chez eux, traitent bien les commerçants français et autres, et refusent de se soulever et de se mettre en guerre à l'instigation de personnes mal intentionnées. Le Bostonais ne demande pas que le sauvage fasse la guerre pour lui, il la fait lui-même; les jeunes gens aiment la guerre, bien qu'ils ne la désirent pas. Si quelques-uns désirent combattre pour les Anglais, qu'ils combattent en hommes, mais les Américains ne se laissent tromper qu'une fois, car la punition suivra le crime.....	341

1879	PAGE
Le 20 avril.	
Le général Clark (E.-U.) à Nanaloibi, chef des Pottawatomies; il recommande, ainsi qu'à sa nation, de rester tranquillement chez eux, et les avertit du danger de combattre contre les Grands Couteaux.....	342
Village Huron, le 7 mai.	
Guillaume Monforton au capitaine Lernoult (en français); il lui transmet un renseignement donné par un Virginien, prisonnier chez les Hurons et adopté par eux, renseignement d'après lequel ils auraient fait la paix avec les Américains. Rapports de Montour avec les sauvages dans l'intérêt des Américains. Les Hurons dissuadent un parti de Sauteux de prendre part à la guerre.....	345
Saint-Joseph, le 29 mai,	
Louis Chevalier au capitaine Lernoult (en français). La nouvelle que les Américains ont pris les forts canadiens et, de fait, tout le Canada, le met dans l'impossibilité de ranimer le courage des sauvages; il demande à Lernoult de l'aider dans cette tentative et de lui faire connaître ses projets au sujet d'une rencontre avec les rebelles. Il a exécuté les ordres reçus au sujet des sauvages excepté en ce qui concerne le rhum. Il obtiendra paiement de M. Macomb, mais il a envoyé ses comptes au major de Peyster, etc.....	348
Sandusky Supérieur, le 9 juin.	
Le lieutenant Bird au capitaine Lernoult. Après avoir réuni, à Mingo-town, environ 200 sauvages, principalement des Shawanais, il apprend que les Américains ont attaqué les sauvages et en ont tué un grand nombre, etc. Les sauvages réunis se sont immédiatement dispersés, laissant tout dans la confusion. Mouvement de ses hommes. Les rebelles ont pour règle de faire des excursions contre les sauvages pour détruire leurs récoltes, etc.....	351
Sandusky Supérieur, le 12 juin.	
Le lieutenant Bird au capitaine Lernoult. On apprend tous les jours que les rebelles attaquent des villes sauvages. Les chefs ont informé Lernoult que, s'il veut les aider, ils défendront le pays jusqu'au dernier moment; sinon, ils seront contraints d'abandonner leurs récoltes et leurs villages. Il recommande Macarty comme interprète; ses services.....	352
Québec, le 13 juin.	
Le général Haldimand au capitaine Lernoult. Il l'autorise à arrêter les personnes déloyales qui aident les rebelles et à exiger des otages des suspects.....	354
Williamsbourg, le 16 juin.	
Archibald Blair, greffier du conseil. Rapport, certifié conforme, des déli- bérations relatives au lieutenant-gouverneur Hamilton, à Philippe Dejean et William Lamothe, prisonniers de guerre. Le conseil a résolu de commencer sur eux l'œuvre des représailles, de les mettre aux fers, de les reléguer dans un donjon de la prison générale, de les priver de plumes, encre et papier, et de leur interdire toute conversa- tion avec les gardiens; (original imprimé); au dos est cette inscrip- tion: " Lettre d'Andrew Robinson, 5 juillet 1779, au capitaine John Dodge, l'informant que le lieutenant-gouverneur Hamilton a été chargé de fers et a incriminé Dodge. Il (Robinson) a défendu Dodge; il lui demande de venir.....	355

	PAGE
1779.	
Détroit, le 25 juin.	
Le capitaine Lernoult au général Haldimand. Il a tiré, pour le montant de ses appointements, etc., de commandant, en faveur d'Alexander et W. Macomb.....	362
Le 26 juin.	
Le capitaine Lernoult au général Haldimand. Il a reçu des lettres par l'intermédiaire du capitaine Brehm, et il fera tous ses efforts pour remplir son devoir. Assistance que lui prêtent ses officiers, principalement le lieutenant Duvernet. Il s'est ouvert au capitaine Brehm. Il est convaincu de l'honnêteté et de la bonne conduite de M. Baby....	363
Pittsburg, le 13 juillet.	
John Dodge à Philip Boyle, Sandusky. Il s'est échappé de Québec et a obtenu un brevet de capitaine. Fisher et Groverat se rappellent à son souvenir. Bataille à la Caroline; les Anglais sont battus et laissent 700 morts, plus des canons, etc., des prisonniers. Il se rend à Williamsburgh et va poursuivre Hamilton, Dejean et Hay qui seront tous pendus. Compliments aux bons whigs de Détroit; l'argent est en abondance. Les fils de la liberté ont de bons moments. Il sera bientôt délivré de ces tyrans.....	368
Detroit, le 16 juillet.	
Alexander McKee au général Haldimand. Il désire beaucoup se rendre utile. Il a accompagné le lieutenant-gouverneur Hamilton dans son expédition ayant pour but de réunir les sauvages et qui s'est terminée par l'événement malheureux. Il faut employer des troupes pour les engager de nouveau à agir contre l'ennemi. Le colonel Johnson sera à Québec et désire le voir; il demande des instructions au sujet de ses appointements.....	370
Miamistown, Mich., le 18 juillet.	
Lorraine au capitaine Lernoult (en français). Nouvelles des mouvements de Clark et de ses préparatifs d'attaque sur Détroit. Son effectif, ses canons, etc. Linctot a quitté l'Illinois avec 200 hommes et des ordres d'acheter des chevaux. Gamelin dit qu'ils seront vers le mois d'août à Miamis, où ils construiront un fort pour leurs provisions; il sera sous la garde de 50 Bostonais et 50 Français.....	372
Sandusky, le 19 juillet.	
Discours des Hurons à Sandusky (en français); ils ont un prisonnier. Les promesses du lieutenant-gouverneur Hamilton de réunir les blancs pour chasser les rebelles des terres des sauvages, n'ont pas été tenues. Il avait promis aussi des provisions et toutes choses nécessaires, mais n'a pas tenu cette autre promesse. Le discours demande que les promesses soient remplies, ce qui les mettra à même de se défendre.....	376
Sandusky, le 19 juillet.	
Réponse du capitaine Lernoult aux Shawanais; il leur recommande de rester fidèles et de se défendre. Il les remercie de leurs efforts pour rallier les sauvages du Sud. Il les exhorte à rester unis. Les Six Nations sont résolues à se défendre elles-mêmes et à défendre le pays.....	373
Détroit, le 20 juillet.	
Déposition de Henrick Yago contre James Cassidy et Boslick pour langage déloyal.....	381
Détroit, le 21 juillet.	
Déposition de John Laughton, gardien des magasins de la marine, contre James Cassidy, pour langage déloyal.....	379

	PAGE
1779.	
Détroit, le 21 juillet.	
Déposition de William Miller au sujet du langage déloyal de James Cassidy et William Boslick, à Détroit.....	378
Détroit, le 21 juillet.	
Déposition de John Cornwall contre Cassidy, pour langage déloyal.....	380
Québec, le 23 juillet.	
Le général Haldimand au capitaine Lernoult. Il est satisfait de son zèle. Le colonel Bolton est informé de l'impossibilité d'expédier des canons à Détroit et Michillimakinak, à cause de la plus grande demande des provisions; on pourra enlever les canons des navires. Il faut réduire la consommation étonnante de rhum à Détroit. Les distributions faites à Niagara sont beaucoup moindres; on n'accorde des rations aux hommes que dans des cas spéciaux. Le compte des appointements, etc., n'est pas dans la forme voulue, et le billet pour ce montant ne peut être accepté.....	382
Détroit, le 28 juillet.	
Déposition de John Cornwall contre Jeremiah Coekran, Wiggins, commerçant, et Fouché, Français du poste de Vincennes, pour langage déloyal. Une note dit que Fouché est l'homme qui a averti les rebelles de l'approche des troupes royales à Vincennes et a employé des sauvages pour emporter des effets du fort.....	384
Niagara, le 29 juillet.	
Le capitaine Brehm au capitaine Lernoult; il lui envoie l'autorisation de tenir des cours martiales générales, etc.....	386
Sandusky inférieur, le 31 juillet.	
William Arundel au capitaine Lernoult. Il envoie des rapports des discours prononcés par trois Delawares (Killbuck, etc.) à un conseil des Wyandots. Le chef Wyandot envoie des copies à Détroit et se conformed aux ordres donnés. Baptiste Drouilliard envoie un document imprimé qui lui a été donné par un forgeron du village d'en Haut, et qui est une déclaration du comte d'Estaing. Les discours des Delawares present les Wyandots de se joindre aux sauvages pour défendre la cause du Congrès.....	388
Détroit, le 2 août.	
Réponse du capitaine Lernoult au discours des Hurons de Sandusky, prononcé le 2 juillet; il se déclare satisfait de leur conduite au commencement de la guerre, mais il leur reproche leurs rapports avec les rebelles, et les prévient contre les mauvais résultats qu'ils peuvent avoir contre Montour.....	365
Détroit, le 3 août.	
Compte des marchandises appartenant à Laventure, Foucher et Frère, prises à Détroit par Thomas Williams, d'après les ordres du capitaine Lernoult.....	402
Saint-Joseph, les 3 et 6 août.	
Partie essentielle des délibérations du conseil tenu avec les Pottawatamies par M. Bennett (en français). Il les presse de rester fidèles à leurs allégeance, et leur annonce la détresse extrême des Américains et les succès des Anglais. Le 6, le chef des guerriers, Petit Bled, demande, dans les termes les plus énergiques, que les sauvages demeurent en paix chez eux. Bennet lui répond, et après objection on décide finalement de suivre Bennet sur le chemin de Détroit.....	391

	PAGE
1779	
Prison de Williamsburgh, le 26 août.	
Le lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Il l'informe qu'il a tiré pour £400 stg en faveur de Samuel Beal. Il sera peut-être obligé de tirer encore, car il y a 8 officiers et 18 hommes. Dejean, Lamothe et lui-même sont en prison depuis 75 jours; le major Hay, avec d'autres prisonniers de guerre sont à Chesterfield.....	404
Québec, le 28 août.	
Le capitaine Mathews au capitaine Lernoult; il l'informe que le général Haldimand l'a promu (lui Lernoult) au grade de major, et espère avoir à l'informer de quelque chose de plus avantageux pour lui.....	405
Québec, le 29 août	
Le général Haldimand au capitaine Lernoult; il lui donne instruction de remettre le commandement de Détroit au major DePeyster et de partir de suite pour Niagara	406
Détroit, le 30 août.	
Le capitaine Thomas Aubrey, 47 ^{ème} régiment. Ordre d'arrêter le sous-lieutenant Hamilton, qui a contremandé des ordres.....	407
Détroit, le 5 septembre.	
Le capitaine Lernoult au général Haldimand. Il l'informe qu'il a tiré pour £38,710 4s 2d., cours de New-York, en faveur de A. et W Macomb.	408
Pittsburg, le 17 septembre.	
Rapport d'un conseil des Hurons et des Wyandots, tenu au Fort Pitt, et copie apportée à Détroit par Duentate, l'un des chefs des Hurons. Les deux nations sont hostiles aux Anglais, comme on peut le voir par les discours	409
Détroit, le 23 septembre.	
Le capitaine Thomas Aubrey au général Haldimand; il avait espéré que l'on tiendrait une cour martiale, à l'île Carleton, pour juger les lieutenants Bunbury et Glennie. Il espère que l'on n'autorisera pas Glennie à partir pour l'Angleterre avant d'avoir subi son jugement. Ces deux hommes ont tout fait pour indisposer les officiers contre lui, et il mentionne d'autres accusations. Faux rapports faits par Glennie; insolence de Bunbury.....	418
Détroit, le 12 octobre.	
Le lieutenant Thomas Bunbury, 47 ^{ème} régiment, au lieutenant-gouverneur Haldimand. Il signale son long emprisonnement et la nature des accusations portées contre lui, et demande une cour martiale.....	421
Détroit, le 19 octobre.	
Déclaration du lieutenant Irvine, relativement à la conduite du lieutenant Glennie; moyens qu'il a employés pour obtenir des signatures à une pétition contre son officier commandant.....	423
Village Shawanais, le 20 octobre.	
Les chefs et les principaux guerriers des Mingoës, Hurons, Delawares et Shawanais au major Lernoult; ils ont réussi dans la dernière expédition; il est bruit que des Virginiens arrivent, en grand nombre, du Fort Pitt; ils demandent assistance pour leur résister et, s'il la leur accorde, Détroit ne sera jamais en danger.....	424
Shawneytown, le 23 octobre.	
Le colonel John Campbell au capitaine Lernoult. Il explique comment il a été pris; il est retenu comme prisonnier des sauvages, bien qu'il se soit rendu aux troupes anglaises; il demande qu'on le transporte à Détroit pour y être retenu prisonnier.....	426

	PAGE
1780.	
Détroit, le 29 octobre.	
Le lieutenant Thomas Bunbury, 47ième régiment. Accusations contre le capitaine Aubrey.....	428
Détroit, le 30 octobre.	
Le lieutenant Thomas Bunbury au lieutenant-colonel Bolton. Il lui transmet copie de ses accusations contre le capitaine Aubrey.....	429
Détroit, le 1er novembre.	
Le major De Peyster au général Haldimand. Il a remplacé au major Lernoult, qui part avec les rapports de la défaite de Rogers, sur l'Ohio, par Girty et Elliot. Il inclut le dossier de cette affaire et les papiers trouvés sur les rebelles. Demandes considérables des sauvages; en l'absence de Caldwell, il ne peut pas leur fournir de troupes, mais il leur donnera des marchandises et des munitions que McKee répartira. Le messager de Hamilton est revenu de Pensacola. Il écrira au gouverneur Chester en lui envoyant la lettre du gouverneur espagnol....	430
Québec, le 10 novembre.	
Le général Haldimand au major Lernoult. Il l'informe qu'il a été nommé adjudant général, mais que vu la grande différence du climat de Détroit et de celui de Québec, on se dispensera de sa présence pendant l'hiver, durant lequel il peut aider le colonel Bolton. Sa nomination date du 1er août, et il recevra avis de venir.....	431
Fort Pitt, le 15 novembre.	
Rapport d'un conseil tenu par les rebelles, les Delawares et quelques Shawanais favorables aux rebelles.....	432
Détroit, le 20 novembre.	
Du major de Peyster au général Haldimand. Avis secrets reçus du colonel Bolton. Ne peut amener les sauvages à faire grand'chose pendant que les Virginiens et les sauvages les menacent. Les Virginiens construisent, dit-on, un fort au village Cashote. Presse les sauvages d'empêcher Clark de bâtir un fort au chutes de l'Ohio; cela l'éloignera du pays des Illinois, et permettra au lieutenant-gouverneur Sinclair de surprendre le Fort Louis à Pincour. Ne peut rendre Thomas Williams éligible au poste de juge, avant d'y être régulièrement autorisé lui-même. Envoie Campbell, colonel de milice, pris par les sauvages.	434
Sandusky, 4 décembre.	
Discours adressé aux chefs et aux guerriers des Mingoes, des Hurons, des Delawares, et des Shawanais, par le lieutenant Caldwell. Distribuant des marchandises et des munitions, et les encourageant à rester fidèles et zélés; s'ils continuent, de l'aide et des provisions leur seront envoyées	436
Niagara, le 5 décembre.	
Du major Lernoult au général Haldimand, le remerciant de l'avoir nommé adjudant général, et de l'exempter de sa présence durant l'hiver.	438
Sandusky, du 26 décembre au 22 janvier 1780.	
Discours de plusieurs nations assemblées en conseil à Sandusky, par le lieutenant Caldwell, avec ses réponses et copies du sauf-conduit donné par les insurgés au chef Raven, qui explique sa conduite. L'intitulé de ces documents porte la date de décembre 1778 et 1779, ce qui est une erreur palpable.	439

	PAGE
1780.	
Détroit, le 5 janvier.	
Du docteur Arthur au capitaine Brehm, au sujet de sa nomination comme chirurgien du département naval et de la garnison. Sa réclamation de préséance.....	459
Détroit, 6 janvier.	
De Norman McLeod au capitaine Mathews. Qu'il n'a pas accepté la solde de major de la ville, lors de la nomination du lieutenant-gouverneur Hamilton, sachant qu'elle n'était pas sanctionnée par le général Carleton ou Haldimand. Demande qu'on reconnaisse ses services s'il se présentait une vacance.....	461
Détroit, le 6 janvier.	
Du major de Peyster au général Haldimand, demandant qu'un sauf-conduit soit accordé pour le transport des marchandises de Macomb depuis Montréal.....	463
Détroit, le janvier.	
Compte courant entre Laverdure, Foucher et frère, et Ridly Bennet.	464
Québec, 12 février.	
Du général Haldimand au major DePeyster. Il a fait honneur à la dernière lettre de change de Michillimakinack ; les dépenses énormes faites par les sauvages à ce poste. Le gouverneur Sinclair doit être mis sur ses gardes à ce sujet. Il espère que le coup frappé sur l'Ohio aura un bon effet sur les sauvages. Il approuve l'emploi des sauvages Wabash pour empêcher Clark de s'établir aux chutes de l'Ohio ; l'effet de cet établissement sera d'ouvrir une voie de communication entre Fort Pitt et le Mississipi ; Sinclair devrait frapper chez les Illinois.....	465
Détroit, 8 mars.	
Du major DePeyster au général Haldimand. Transmettant un rapport de Chevalier, de Saint-Joseph, que les insurgés ont évacué l'Illinois. Les sauvages empêcheront les rebelles de traverser de nouveau le Wabash. Arrivée de Caldwell, de McKee, d'Elliot et des Girtys. Les insurgés n'ont pu établir un fort à Cooshoking, mais ils ont rendu le pays avec les forts. Projets des insurgés sur les Miamis. Les sauvages demandent de l'aide. Si l'on pouvait envoyer quelques soldats, tous les sauvages se lèveraient et aideraient. Enverra un petit détachement de soldats ; les officiers et les volontaires remonteront la rivière de Glaise, et descendront le grand Miamis jusqu'à l'Ohio. Ceci facilitera les mouvements de Sinclair sur le Mississipi, et sera utile au brigadier Campbell, s'il n'a pas déjà pris la Nouvelle-Orléans. Les sauvages Wabash amuseront Clark aux chutes de l'Ohio.....	467
Détroit, 10 mars.	
Du capt. Thomas Aubrey au général Haldimand. Le lieutenant Bunbury noyé par suite du chavirement d'un canot.....	470
Détroit, 10 mars.	
Du major DePeyster au général Haldimand. La mort, par noyade, du lieutenant Bunbury et de M. Godfrey, conducteur.....	471
10 mars.	
Du major De Peyster au général Haldimand. Le capt. McKee désire aller en Europe ; l'a décidé à revenir au pays des sauvages pour aider dans la présente entreprise. Ses long services ; son influence sur les Shawanais. Recommande de faire quelque chose pour réparer ses pertes et l'engager à rester au service.....	472

1780	PAGE
Saint-Joseph, 15 mars.	
Louis Chevalier au major DePeyster (en français). A reçu des ordres du lieutenant-gouverneur Sinclair de quitter le poste avec armes et bagages, apparemment de crainte d'une attaque soudaine des insurgés, ce qui est contraire aux nouvelles qu'il a reçues. Les obstacles à un mouvement immédiat; les bonnes dispositions des sauvages qui s'arment, même ceux qui avaient été infidèles auparavant. Le Grand Miamis est venu chercher son présent; conversation avec lui, et sa résolution d'aller à la guerre, en conséquence.....	474
Québec, 16 avril.	
Du général Haldimand au major DePeyster. A décidé de transporter le fort sur l'île Michillimakinack; les préparatifs pour la construction doivent être faits le plus tôt possible; en conséquence, des ordres ont été envoyés au lieutenant, gouverneur Sinclair; des roues et des harnais doivent être envoyés à Michillimakinack.....	477
Caskaskias, 6 mai.	
Proclamation française de Jean de Saint-Germain, censée émaner du roi de France, que les Français, les Espagnols et les Américains ne font qu'un; exhortant les sauvages à rester chez eux et de ne pas se mêler d'une guerre qui pourra leur être fatale, s'ils y prennent part.	480
8 mai.	
Du général Haldimand au major De Peyster. A résolu d'ordonner en Angleterre les présents destinés aux sauvages, afin d'épargner les dépenses énormes causées par l'avidité des commerçants. Ordres d'envoyer des estimations des quantités; copie de la même lettre envoyée à Sinclair.....	480
Québec, 8 mai.	
Du général Haldimand au major de Peyster. Que dans l'arrangement des affaires du capitaine McDougall, rendu nécessaire par sa mort, l'île aux Cochons ne doit pas être vendue, mais réclamée par la Couronne, pour l'usage du Détroit. Madame McDougall n'a pas besoin de craindre qu'on fasse quoi que ce soit à son détriment.....	482
Détroit, 16 mai.	
Du major DePeyster au général Haldimand. L'avertissant qu'il a tiré au montant de £64,035 8s. 8½d., cours de New-York, en faveur de M. Comb, d'après l'extrait et les pièces justificatives.....	483
Détroit, 17 mai.	
Du major DePeyster au général Haldimand. Que le capitaine Bird devait passer le portage mardi dernier et descendrait ensuite le courant jusqu'à l'Ohio. Comment le projet d'amuser les insurgés sur l'Ohio a été déjoué. Les Delawares et les Shawanais apportant tous les jours des chevelures et des prisonniers. Clark parti pour aller fonder un établissement sur le Mississipi. L'échouage du <i>Windot</i> dans le lac Huron	484
Détroit, 17 mai.	
Du major DePeyster au général Haldimand. Envoyant M. Perreault, fait prisonnier par les sauvages au cours de son voyage à la Virginie, pour recouvrer des dettes. Il a été malade.....	486
Détroit, 1er juin.	
Du major DePeyster au général Haldimand. Arrivée des chefs de l'Ohio à Michillimakinack avec des chevelures, dont deux étaient celles d'officiers de Williamsburg, pour Clark. Arrivée des sauvages de Vincennes et de Saint-Joseph; ils sont allés attaquer un poste avec 30 Virginiens	

	PAGE
1780.	
sous les ordres de Dalton et reconnaître les chutes de l'Ohio. Les Canadiens sont ses pires ennemis. Environ 2,000 guerriers armés pour l'Ohio et Wabash. De Quindre, de Saint-Joséph, placé à la tête des Pottawatomies et responsable de leur conduite.....	487
Détroit, 8 juin.	
Du major DePeyster au général Haldimand. Expliquant la cause des dépenses énormes du département des sauvages à Michillimakinack. Les sauvages font maintenant leurs propres demandes, et le refus de la moindre chose pourrait tourner tout un parti de guerriers.....	489
Saint-Joseph, 14 juin.	
Dagniau DeQuindre au major DePeyster (?) (en français). Son arrivée en même temps que les Pottawatomies. Ils produisent une lettre des Illinois dont Chevalier envoie une copie. Ses obligations envers Chevalier pour de l'aide; sans lui, on n'aurait pas pu lever un parti aussi considérable. Il a empêché une défection résultant d'histoires inventées par des sauvages de l'Illinois. Ils ont cependant consenti à le suivre (De Quindre) et il partira de suite. La dépense occasionnée par les présents et les munitions.....	492
Québec, le 18 juin.	
Du général Haldimand au major de Peyster. Accusant réception des nouvelles des mouvements des insurgés, dans l'Illinois, Sandusky, le Kentucky, etc. Approuve les mesures prises pour arrêter leur marche, et espère que le succès de l'expédition mettra fin pour le présent à la demande des sauvages d'être aidés par les troupes, qu'on ne peut leur donner. Il espère recevoir des renforts. L'aide à Michillimakinack pourra affaiblir le Détroit, mais les Rangers devraient s'être réunis à cette époque et devraient pouvoir avec les sauvages repousser toute attaque, et le Détroit est en sûreté dans tous les cas. Désire aider McKee, s'il voyait le moyen de le faire, parce que son concours est trop précieux pour le laisser partir pour l'Europe. Demande ce qu'il (De Peyster) recommanderait.....	495
Québec, le 19 juin.	
Macomb, Edgar et Macomb. Proposition de fournir au gouvernement des marchandises et du rhum au Détroit	498
Saint-Joseph, 26 juin.	
De Louis Chevalier au major De Peyster (en français). Les nouveaux ordres ont jeté la consternation; il doit obéir et est prêt à partir avec armes et bagages, conformément aux ordres, ainsi que tous ceux qui habitent le fort. Effet d'une lettre mal intentionnée sur les sauvages; les jeunes gens ont cependant suivi De Quindre. C'est la dernière preuve de son zèle et de sa fidélité. Il craint que ses effets ne soient endommagés si De Peyster ne prévient pas les sauvages de n'y pas toucher	500
Détroit, le 27 juin.	
Du major De Peyster au général Haldimand. Transmettant une demande d'articles sauvages.....	503
Saint-Joseph, 29 juin.	
De Louis Chevalier au major de Peyster (en français). Rapports sur les outrages commis par les Miamis sur les Pottawatomies, qui ont demandé de l'aide aux Ottawas et aux Sauteurs, ainsi qu'à Michillimakinack.....	504

	PAGE
1780.	
Québec, 6 juillet.	
Du général Haldimand au major de Peyster, accusant réception des dépêches de Macomb et de Perreault. Il approuve les mesures qu'il a prises pour se défendre contre le mauvais effet des emprétements des gens qui s'enfuient de Congress au Kentucky; il désire qu'il les empêche de devenir formidables pour les postes et les sauvages qui dans ce cas s'y joindraient de grand cœur. Le peu de confiance à accorder aux sauvages malgré les dépenses excessives qu'on fait pour eux. D'attirer leur attention sur ces dépenses dans le Conseil. De saisir les Français qui ont fait courir des rumeurs, et de les envoyer à Québec dans les fers. Des prisonniers peuvent être envoyés à Québec s'il n'est pas commode de les garder. La conduite des insurgés envers les prisonniers justifierait des représailles. Certains prisonniers peuvent être employés aux travaux, et rationnés. Ceux qui refuseront devront être envoyés à Québec et sévèrement emprisonnés. De Quindre peut être employé, bien que le département des sauvages doive être diminué. Réflexions sur les sommes exorbitantes dépensées pour le service des sauvages, qu'il n'attribue pas à l'indifférence des officiers mais à leur indulgence pour les sauvages; on doit subvenir à leurs besoins, mais ne faire aucune autre dépense. Une grande partie des dépenses provient aussi de ce que les employés du gouvernement sont des commerçants. Ne pas permettre à l'avenir qu'aucun d'eux soit même intéressé dans un commerce. Est convaincu de la difficulté de contrôler les demandes, mais c'est un des premiers devoirs. La dépense justifiée à Michillimakinack; désire qu'un journal soit tenu pour les besoins de la consultation.....	506
Fort Clark, le 6 juillet, Caskaskias, Illinois.	
Du lieutenant-colonel John Montgomery au major De Peyster, accordant un sauf-conduit à Philip Dejean pour aller au Détroit afin d'en ramener sa famille jusqu'à ce qu'un échange soit fait, avec le sauf-conduit original daté du 4 mars, permettant à Dejean d'aller au quartiers-généraux de Clark sur parole.....	512
Québec, 13 juillet.	
Du général Haldimand au major DePeyster. A résolu de cultiver du terrain à chaque fort, (pour la nourriture, afin d'économiser les frais énormes de transport. Peut se procurer un cultivateur capable par le capitaine Bolton, de Niagara. L'île aux Cochons doit être convertie en ferme, et toute aide doit être donnée pour favoriser l'ouvrage. Madame McDougall recevra une indemnité.....	514
Détroit, 19 juillet.	
Du major De Peyster au général Haldimand. Le capitaine Bird a remporté des succès contre les forts de Licking Creek; ses lettres et celles de McKee transmises.....	516
Détroit, 25 juillet.	
Du major DePeyster au général Haldimand, au sujet de Fouchet, dont les effets ont été saisis comme appartenant à Ridley. Compte de Ridley.	517
Détroit, 30 juillet.	
Henri Duvernet, rapport sur les pièces d'artillerie nécessaires au nouveau fort du Détroit.....	518
Québec, 10 août.	
Du général Haldimand au major DePeyster. A reçu l'évaluation des présents nécessaires pour les sauvages une année. Il conviendrait de diminuer les présents; il devra l'essayer en distinguant ceux qui ont été zélés dans le service. Ils ne peuvent s'adresser aux insurgés pour	

	PAGE
1780.	
obtenir des approvisionnements. Il ne veut rien retrancher à ceux qui ont du mérite, mais il ne peut nourrir les paresseux et ceux qui demandent toujours de l'aide pour repousser les insurgés; les plaintes portées contre Sinclair à Michillimakinack ont été faites par des envieux; il les prie instamment d'avoir confiance l'un dans l'autre, de ne pas se jalouser et d'envoyer à Sinclair un résumé des rapports qui ont été faits contre lui. De s'entendre avec Sinclair sur le traitement des sauvages aux différents postes. De régler le commerce à la baie de Saguenaut (Saginaw) comme autrefois. La conduite suspecte de Finchley et de Fisher exige qu'on les surveille, afin qu'on les empêche de communiquer avec les colonistes	519
Québec, 10 août.	
Du général Haldimand au major DePeyster. Reçu le rapport des succès du capitaine Bird à Licking Creek. Les sauvages devront être avertis du mauvais effet de leur conduite perverse en ne secondant pas les plans préparés pour la destruction des envahisseurs. Les habitants devront fournir de la paille pour les casernes au prix du gouvernement.....	523
Maison de Lorimer, 15 août.	
Du bombardier Homan au capitaine Bird. Ayant appris l'approche des insurgés, se préparait à enlever les canons et les munitions lorsqu'un sauvage vola tous les chevaux moins un; fait en sorte de mettre en sûreté le canon, les boulets, etc.; aurait pu tuer le sauvage et ses compagnons, mais avait eu peur du résultat d'une guerre sauvage. Les insurgés ont depuis évacué le territoire sauvage après avoir mis le feu aux villages. Les sauvages tuent les insurgés prisonniers afin de les empêcher de s'évader avec des nouvelles. Les brutalités des insurgés. A envoyé chercher de la farine et du lard.....	524
Détroit, 18 août.	
Du major de Peyster au général Haldimand. Arrivée de McKee et de Bird. McKee part pour le territoire sauvage afin de soulever les sauvages contre les insurgés; ils seront appuyés par Hare avec les Rangers et par les volontaires canadiens de Chabert. Promesse faite par lord Dunmore à McKee de lui donner le rang de colonel d'un bataillon; sa commission a été interceptée et détruite, de sorte qu'elle ne lui est pas parvenue. Le seul moyen de récompenser M. McKee est de lever un corps provincial.....	527
Village du Haut Shawanais, 22 août.	
Du capitaine McKee au major DePeyster. L'affaire des Shawanais réglée avant son arrivée et l'ennemi parti. Les Chillicothes ont quitté leur village et détruit le fort. Le mouvement en avant des insurgés sur Pickamee, et description du combat; le massacre des insurgés qui avaient détruit les champs de maïs, au grand détriment des sauvages. Une autre armée d'insurgés venant, dit-on, de Fort Pitt. Arrivée attendue de Hare, dont les troupes encourageront les sauvages; tâche de se procurer des nouvelles de Fort Pitt. Envoie un discours de la part des sauvages.....	529
Village du Haut Shawanais, 22 août.	
Discours des Delawares et des sauvages du village Shawanais au major DePeyster, dont il est parlé dans la lettre immédiatement précédente. Qu'ils avaient envoyé demander de l'aide; la destruction de leurs villages; d'autres forces s'approchant, et de nouveaux secours nécessaires. Le message envoyé par les Delawares insurgés est inclus.....	533

	PAGE
1780.	
Québec, 30 août.	
Du général Haldimand au major DePeyster. Sauf-conduit donné à M. Perreault pour se rendre dans le pays des Illinois pour les fins de son commerce	536
Détroit, 30 août.	
Du major De Peyster au général Haldimand. Les insurgés ont quitté le pays des Shawanais après avoir détruit le maïs et les villages; les femmes et les enfants viennent demander de l'aide. Les insurgés menacent les Wyandots à Sandusky. Le capitaine Hare, avec les Rangers et les Canadiens, marche à leur rencontre avec tous les sauvages que McKee pourra enrôler. Le capitaine Mompesson fait rapport d'une expédition de Créoles contre Michillimakinac; ne la crois pas vraisemblable; ne peut cependant affaiblir la garnison (du Détroit) davantage, à cause des détachements en campagne et du grand nombre de malades. Si la nouvelle se confirme, les Rangers pourront revenir, et il enverra un détachement à leur secours. Arrivée de De Quindre de Saint-Joseph avec 200 Pottawatomies. Ils l'ont laissé et sont venus chercher des présents, qui leur ont été refusés jusqu'à ce qu'ils aiment des commerçants insurgés.....	537
Détroit, 31 août.	
Du major De Peyster au capitaine Mathews (?). Les juges n'ont aucune autorité de décider les causes pour le recouvrement de petites dettes; si on ne la leur accorde il en résultera une grande confusion. Autorité doit être envoyée d'assermenter Williams et lui	540
Détroit, 31 août?	
Du major De Peyster au général Haldimand. Transmettant les lettres reçues par exprès; n'y répondra pas avant d'avoir reçu des ordres.	541
Détroit, 3 septembre.	
Lieutenant H. Duvernet, A. R. Rapport sur l'artillerie nécessaire à la garnison du Détroit.....	542
Détroit, 5 septembre.	
Evaluation des bâtiments sur l'île aux Cochons, par Nathan Williams et Jean Baptiste Craisste.....	543
Détroit, 8 septembre.	
Du major De Peyster au général Haldimand. Qu'il a tiré jusqu'à concurrence de £42,714 7s. 11½d., cours de New-York, en faveur de Macomb, Edgar et Macomb.....	544
New-York, 9 septembre.	
Rocheblave au général Haldimand (en français). A été désappointé dans l'armement de son navire comme il l'espérait, et il craint par conséquent de nouveaux malheurs s'il va au Canada. Fait rapport d'une expédition en Virginie; il espère recruter des troupes pour repousser les insurgés des bords du Mississipi, de la Wabash et de l'Ohio. Destruction supposée de l'armée insurgée par Cornwallis sur les frontières de la Caroline du Nord et du Sud; ceux qui se sont échappés se sont enfuis dans la Virginie. L'armée de Washington compte 40,000 hommes; des détachements envoyés dans le sud. La milice de la Pennsylvanie a été licenciée. Les Français dans le Rhode Island. Quelques-uns se sont ralliés à Washington. Le chevalier de la Luzerne, ambassadeur de France, auprès du Congrès, entretenant des relations avec les Canadiens. La proposition qui lui a été faite (à Rocheblave) de servir le Congrès dans l'Illinois, comme surintendant des sauvages, etc. Qu'il avait refusé et avait été proscrit par le Congrès, qui demande à Vaudrenil de le bannir en France ou aux	

	PAGE
1780.	
Antilles. Son entrevue et sa déclaration qu'il est sujet anglais, parce qu'il a été abandonné par la France lors de la signature de la paix. Les intrigues de Linctot avec les sauvages. Linctot, un Canadien, s'était monté la tête après une lettre d'Estaing et les promesses du Congrès. Renseignements quant à Saint-Germain, Bentley, et leurs relations avec les insurgés. L'emprisonnement rigoureux du lieutenant-gouverneur Hamilton, attire l'attention sur les pertes que les brigands lui ont fait subir ainsi qu'au major Lord.....	515
Détroit, 9 septembre.	
Du major de Peyster au général Haldimand. Qu'il a fait évaluer les bâtiments sur l'île aux Cochons. Etablira les familles de M. Riddle et de trois autres colons, en réservant les pâturages pour les animaux du Roi.....	552
Village du Haut Shawanais, 15 septembre.	
Discours envoyé par un Français au service des insurgés, à Fort Pitt, aux Shawanais, etc., avec message de Broadstreet, à Fort Pitt. Rumeurs des mouvements de concentration de l'ennemi aux villages des Hurons. et de leur marche sur le Détroit. Les Shawanais, etc., prennent la résolution de résister aux insurgés et message envoyé aux sauvages de Sandusky pour leur demander de se joindre à eux.....	553
Détroit, 24 septembre.	
Compte de la solde due au lieutenant Schefin, des volontaires du Détroit et du département des sauvages.....	
Québec, 24 septembre.	
Du capitaine Mathews au major de Peyster. Que le commandant en chef est porté à avoir meilleure opinion de Bentley, et qu'il oubliera le passé, s'il tient fidèlement ses promesses. Il peut obtenir la petite quantité d'effets qu'il demande, et il pourra être utile, mais on devra porter spécialement attention à sa conduite.....	
Québec, 30 septembre.	
Du général Haldimand au major De Peyster. Que la permission que demande Dejean de conduire sa famille à Vincennes doit être refusée pour les raisons mentionnées.....	560
Détroit, 1er octobre.	
Du major de Peyster au général Haldimand, expliquant le mode de distribution de présents aux sauvages; l'attention soignée qu'il porte à ce sujet.....	561
Détroit, 10 octobre.	
Du major De Peyster au général Haldimand. Il a placé des familles de loyalistes sur l'île aux Cochons; il n'y a de place que pour deux familles, l'île n'ayant que 178 acres en tout. Il a employé les prisonniers aux travaux du Roi; ils seront placés sur les terres cédées par les sauvages, si la chose est approuvée; mais à présent, il serait dangereux de le faire, à cause des sauvages.....	563
Québec, 27 octobre.	
Du général Haldimand au major De Peyster. Le lieutenant Schefin s'est évadé de Williamsburg et retournera au Détroit. Il reprendra son grade de lieutenant et continuera d'être employé dans le département des sauvages si c'est nécessaire.....	567
Détroit, 1er novembre.	
Etat de l'établissement: population, animaux, grain, terres en culture, etc., etc.	568

1780	PAGE
Détroit, 16 novembre.	
Du major de Peyster au général Haldimand. Attaque par les sauvages sur un corps canadien commandé par LaBalme, près du village des Miamis. La Balme et 30 ou 40 hommes tués, son aide de camp fait prisonnier. La Balme projetait un coup de main sur le Détroit. Ses papiers, etc., transmis. Le trouble que le corps de LaBalme aurait donné au Détroit s'il avait été au complet. Ses mouvements rapides, les efforts des sauvages. Les Rangers envoyés au secours des Miamis. L'à propos de donner libéralement des présents aux sauvages, et de garder un commerçant (Baubin recommandé) parmi eux.....	569
Ile Carleton, 3 décembre.	
Du lieutenant Gerrard Irvine au général Haldimand, exposant ses états de services et demandant une promotion.....	572
New-York, 12 décembre.	
Du lieutenant-gouverneur Hamilton au général Haldimand. Il doute que ses lettres arrivent à destination; l'insuccès de son entreprise pour cause de trahison; croit qu'il peut se disculper; son emprisonnement; offre de sa parole qui est refusée d'abord, puis acceptation après une troisième offre; espère être échangé. La condition malheureuse du major Hay; ses services; maladie de Lamothe par suite de son emprisonnement. Schefflin est parti pour Québec. Maisonville se suicide en prison. Belle conduite de M. Bellefeuille, etc.; le recommande comme son 2e lieutenant si la compagnie de Lamothe se réorganise. Sacrifices de M. McBeath. Transmets les factures, etc. Partira pour l'Angleterre avec la permission de sir H. Clinton.....	573
New-York, 12 décembre.	
Compte courant du lieutenant-gouverneur Hamilton, du 24 février 1779 au 24 décembre 1780.....	579

NOTE B.

DÉCLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre 1791.

PORT DE QUÉBEC.

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
10 juin.	Canada	D. Howie.....	205	Greenock.....	9,800 boisseaux de blé et 1,000 madiers de pin.
21 do	Friendship.....	J. Tunsdell.....	146	Terreneuve.....	350 barils de farine, 600 sacs de pain, 5 bœufs, 300 madiers de pin pour fardage, 4 tonnes de sel.
21 do	London.....	J. Branon.....	239	Falmouth.....	10,000 boisseaux de blé, 1,000 madiers de pin.
22 do	General Clarke.	Thos. Lane.....	122	Londres.....	80 boisseaux et 350 sacs, équivalent à 1,214 boisseaux de graine de lin; 5,640 douves à pipes et à poinçons, 2 valises de vêtements, 1 pipe de vin de Madère.
25 do	Nancy.....	W. Cochrane.....	110	Greenock.....	4,420 boisseaux de blé, 90 boisseaux de pois, 200 douves à pipes.
27 do	Amphitrite.....	C. Pearson.....	286	Liverpool.....	92 pièces de chêne blanc, 45 pièces de pin, 100 madiers de pin, 14,299 douves à pipes, 18 boucauts, équivalent à 138 boisseaux de graine de lin.
28 do	Oughton.....	A. Syme.....	207	Havre de Grâce.	355 barils de farine, 1,600 quintaux de biscuits, 400 madiers de pin, 1,400 boisseaux d'avoine.
30 do	Dunmore.....	A. Paterson.....	212	Londres.....	1 baril de pelleteries et 23½ de castoréum, 6 barils de pelleteries, 7,300 boisseaux de blé, 1,200 douves à pipes, 1 boîte de castoréum, équivalent à 30 lbs, et 22 tonneaux de potasse; 70 barils de lin, équivalent à 745 boisseaux de graine de lin, 1 boîte de vêtements, 112 lbs. de tabac écossais en poudre, 2,000 hameçons pour le saumon, 11 boîte.
30 do	King David.....	R. Linden.....	227	Bristol.....	10,200 boisseaux de blé, 300 barils de farine, 1,400 madiers de pin, 2 barillets de baume, 6 boîtes de vitres.
30 do	Ark.....	N. Squires.....	172	Falmouth.....	8,000 boisseaux de blé.
1er juill.	Queen.....	Wm. Dawson.....	411	Londres.....	309 pièces de chêne équarri, 8,474 douves à pipes doubles, 1,040 douves à pipes courtes, 3,043 douves à pipes simples, 847 pièces de chêne de 6 pds de long, 660 douves à boucauts, 30 pièces de pin; 7 poinçons, 6 caques, 1 tierce, 2 barils de pelleteries; 9 poinçons contenant 19 peaux de bœuf, 30 poinçons, contenant 430 bois. de gr. de lin; 1,000 peaux de phoques

NOTE B.—*Suite.*

DÉCLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre 1791.

PORT DE QUÉBEC—*Suite.*

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
2 juillet	Hero	J. Upjohn	108	Temple Bay	800 paquets de douves à tierce, 400 paquets de douves à boucauts, 80 tierces de farine, 300 sacs de pain, 20 barils de farine.
4 do	Cholmley... ..	Con. Cayley.....	224	Liverpool.....	50 pièces de chêne blanc, 11,208 chevilles et douves à pipes, 800 boîtes et 1,725 douves de barils, 300 boucauts, 3 quintaux, et 23 pièces de bois pour fonds de tonneaux, 30 caques contenant 237 boisseaux de graine de lin.
7 do	Leopard.....	Wm. Bell.....	122	Saint-Jean, N.B.	300 barils de farine, 9,672 lbs. de biscuits, 300 barils d'avoine, 2 bœufs, 2 vaches, 30 moutons, 2 chevaux, 2½ douz. de dindons, et 6 douz. de volailles.
8 do	Brick Ant.....	J. Tiston.....	55	Pogo.....	283 barils de farine et 328 quintaux de biscuits.
9 do	George and Mary	T. Croft.....	135	Terreneuve	180 barils de farine, 536 quintaux de pain, 1,025 planches de pin, 735 boisseaux d'avoine, 12 espars et 1 cheval.
12 do	Posie.....	J. Wiseman.....	105	Oporto.....	1,125 sacs contenant 4,500 boisseaux W. de blé.
12 do	Betsey.....	J. Bishop.....	159	Madère	2,177½ boisseaux de blé, 250 barils de farine, 30 tierçons de saumons, 2,057 douves à barils, 3,601 douves à boucauts, 139 paquets de douves à pipes, 50 paquets de douves à boucauts, 220 planches de pin, 6 barillets, 1 boucaut, 6½ caques de vin de Madère.
12 do	Defiance.....	R. Watts.....	213	Madère	423 barils de farine, 9,700 boisseaux de blé, 2,000 douves à pipes et 500 douves à boucauts.
16 do	Friends.....	T. Hanford.	155	Grenade.....	110 barils de farine, 185 quintaux de biscuits, 896 boisseaux d'avoine dans 64 poinçons, 8,391 douves à barils et 1,115 fonds de tonneaux, 1,087 planches de pin de 15 pieds, 2,100 planches de pin de 10 pieds, 4,000 cercles, 44 tierces et 26 barils de saumon.
19 do	Nancy.....	P. Wheaton ..	104	Saint-Jean.....	1,215 boisseaux d'avoine, 1,250 planches de pin, 1,500 planches de pin et 7 espars.
20 do	Diligent.....	T. Mourant.....	76	Jersey.....	3,000 boisseaux W. d'avoine, 300 douves à pipes et 286 planches de pin.
21 do	Mary Ann	A. McBride.....	163	Madère.....	2,680 et 4,920 boisseaux d'avoine.

NOTE B—*Suite.*

DÉCLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre 1791.

PORT DE QUÉBEC—*Suite.*

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791. 22 juil...	Brick Mary	J. Kerr.....	165	Greenock.....	1,500 douves de chêne blanc, 500 peaux de phoques, 1 valise de vêtements, 1 chaudron de cuivre, 1 cruche d'essence d'épinette.
23 do ...	B. Appolo	B. Swayne.....	142	1,117 quintaux de biscuits, 400 tierces de farine, 164 douves à pipes et 439 à poinçons.
25 do ...	Scipio.....	T. Davison.....	191	Cadix	7,900 boisseaux, en grenier, et 1,200 sacs de blé, 735 planches et mardriers de pin, 456 pieds de lam-bourdes.
27 do ...	Caroline.....	A. Paterson	260	Londres	30 balles de pelleteries, 2 poinç. et 1 boucaut de pelleteries, 6½ boucauts de castoréum, 1,000 peaux de phoques, 31 boucauts, équivalent à 1,839 gall d'huile de marseouin ; 158 barils, 469 qtx. 11 lbs., de potasse et de perlasse, 30 bouc., équival. à 19,780 gal. d'essence d'épinette ; 14 caques, équival. à 112 boisseaux de graine de lin ; 4 barils équival. à 5,776 qtx. de lait-on et de cuivre ; 18,779 douves et fonds de ton'x en chêne ; 1,281 pièces de chêne, et deux boîtes de plantes sauvages ; 1 table et 1 boîte de thé de montagne.
29 do ...	W. W. Granville.	H. Wilson	51	Halifax.....	130 tierces, équivalent à 650 boisseaux de pois, 39 qtx. de pain ; 12 boîtes, 10,820 caques, équival. à 1,202 qtx. d'essence d'épinette, 1 paquet de papier, 6 chaldrons de charbon, une pierre tumulaire, un manteau de cheminée.
29 do ...	Elizabeth	W. Payne	192	St-Jean, Terreuv.	560 qtx., 2 gr. 7 lbs. de pain, 225 barils de farine, 20 moutons, 149 planches, 130 tonnes de sel, 30 poinçons de genièvre étranger.
29 do ...	Atlas	H. Smith	132	Terreneuve	196 barils de farine, 713 qtx., 2 gr., 22 lbs. de biscuits, 396 boisseaux d'avoine, 728 boisseaux d'orge, 100 sacs équival. à 500 boisseaux de maïs, 10 bœufs et des provisions.
2 août.	Flora	J. Payen	339	Liverpool... ..	18 peaux de castors, 256 pièces de chêne, 15,423 douves de chêne blanc, 650 planches de pin, 1,600 madr. de pin, 5 boîtes d'essence d'épinette, 20 barils de farine, 30 planches de chêne.

NOTE B—*Suite.*

DÉCLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre 1791.

PORT DE QUÉBEC—*Suite.*

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
2 août..	Lively	S. Palmer.....	242	Falmouth.....	5,000 boisseaux de blé, 3,000 madiers de pin.
3 do ...	Swallow	James Craig.....	153	Jamaïque....	266 barils de fine et 360 barils de farine commune, 200 barils de pain, 80 boisseaux de pois, 7,000 douves, 1,000 fonds de tonneaux, 1,200 pieds de madiers de pin, 4,000 cercles, 140 barils de farine, 45 qtx. de pain, 1,000 cercles.
4 do ...	Jean	J. Sangster	112	Gibraltar	165 qtx. 3 gr. de morue, 150 barils de farine, 3,098 boiss. Winchester de blé, 6 tierces de saumon, 150 boisseaux de pois, 150 boiss. d'avoine, 2 pièces de bois de pin, 2 pièces de chêne, 600 madiers de pin.
5 do ...	Brick Jeannie....	J. Sparling	160	Falmouth	8,060 boisseaux d'avoine, 680 madiers de pin.
6 do ...	John	E. Boyd	185	do	8,000 boisseaux Winchester de blé, 1,400 madiers de pin.
6 do ...	Thetis.....	D. Rutherford.....	178	London.....	326 barils d'huile, équivalant à 100 tonnes et 87 gallons, 400 barils d'huile, équivalant à 100 tonnes, 1,500 peaux de phoques.
6 do ...	Jean Sophia	J. Lamb.....	101	Halifax.....	440 barils, contenant 2,744 boiss. de pois, 4 caques d'un gallon d'essence d'épinette, 1 boucaut et 2 quarts de caque de vin de Madère.
6 do ...	Bell	S. Ferry.....	237	Jamaïque.....	1,523 barils de farine, 20 poinçons, contenant 60 qtx. de biscuits, 20 poinçons équival. à 229 boisseaux d'avoine, 19 poinçons, équival. à 238 boiss. de pois, 85 paquets de vieux poinçons, 19 poinçons de fonds de tonneaux, 1,588 paquets de douves de 5½ pds. de long, 3,840 douves à boîtes, 13,000 cercles, de 12 pds. de long, 51 barils de morue sèche.
10 do ...	Martha	E. Doran.....	177	Bristol.....	49 pièces de chêne, 5,568 douves à pipes, 2,360 douves à boucauts, 2,840 planches de pin.
19 do ...	Brick Coalition ..	W. Garland.....	142	Cadix	7,000 boisseaux de blé en grenier.
20 do ...	Brick Susann....	T. Nichols.....	75	Petit St-Laurent.	130 barils de farine, 504½ boucauts de biscuits.

NOTE B—*Suite.*

DECLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre.

PORT DE QUÉBEC—*Suite.*

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
20 août.	Charlotte.....	T. Fisher.....	105	Madère.....	270 barils de farine, 152 barils de pain, 2,000 boisseaux de blé, 13,200 douves à boucauts et à barils.
23 do	Hope.....	A. Thomas.....	262	Londres.....	141 pièces de chêne équarries, 8,668 douves à pipes, 940 douves à poinçons, 19 barils de pelleteries, 1 baril de sabots d'original, 47 colis de bagage.
26 do	Betsey.....	J. Smith.....	44	Ile Saint-Jean...	100 boisseaux de sel, 500 quintaux de biscuits, 10 barils de farine.
26 do	Betsey.....	J. Davison.....	62	Halifax, N.B.....	420 barils contenant 1,464 boisseaux de pois, 15 chaudrons à potasse, barres, portes, 1 pipe de vin de Madère. bagage de voyageurs
27 do	Fanny.....	T. Manners.....	239	Madère.....	8,000 boisseaux de blé, 874 barils de farine, 317 quintaux de biscuits, 800 douves N° 960, 535 madriers de pin pour fardage.
31 do	Nasseau.....	T. Turmey.....	189	Cadix.....	660 boisseaux de blé.
1er sept.	Eagle.....	R. Symes.....	193	Falmouth.....	8,000 boisseaux Winchester de blé, 100 barils de farine à 1½ quintal chacun; 1,900 madriers de pin.
2 do	Tillies.....	R. Davis.....	152	Oporto.....	8,000 boisseaux de blé en sacs.
5 do	Mentor.....	T. Trombes.....	168	Barcelonne.....	8,407 boisseaux de blé en grenier.
6 do	Nautilus.....	R. Smith.....	155	Falmouth.....	7,500 boisseaux de blé.
9 do	Brother.....	T. Nankwel.....	75	Lisbonné.....	2,450 boisseaux de blé, 144 boisseaux de maïs, 200 douves à pipes, 250 madriers.
9 do	Britania.....	J. Atkinson.....	260	Londres.....	23,170 douves à pipes, 797 douves à boucauts, 1,483 douves à barils, 1,600 peaux de phoques, 1,200 madriers de pin.
10 do	Juno.....	A. Brown.....	149	Falmouth.....	8,000 boisseaux de blé.
17 do	Oughton.....	A. Syme.....	209	Livourne.....	108 tierces, 3 barils; 84 barils de saumon gardés ici; 38 barils de hareng gardés ici, 616 tierces de saumon.
17 do	Polly et Charlotte.....	S. Nordsford.....	279	Bristol.....	175 pièces de chêne, 1,985 douves à pipes, 1,050 douves à boucauts, 8,311 douves à barils, 1,425 madriers de pin, 12 barils contenant 24 quintaux et 23 lbs. de perlasse; 40 barils cont. 125 qtx. 2 qrs. 13 lbs. de potasse, 3 boîtes de vitres.

NOTE B—*Suite.*

DÉCLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre.

PORT DE QUÉBEC—*Suite.*

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de vais- seaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
24 sept.	Geo. & Margaret	L. Strong.....	127	Londres	230 barils d'huile de marsouin, équivalant à 14,073 gallons, 76 balles de pelleteries, 10 barils de castoréum, 121 barils de potasse et de perlasse, 6 caques de baume du Canada, 6 caques de canneberges et de noix, 3 valises et 6 caisses de vêtements, 1,600 douves à poinçons.
3 oct.	Montreal.....	L. Martin	180	Lisbonne.....	9,000 boisseaux de blé.
4 do	Ceres.....	J. Booth.....	154	Aberdeen.....	10,330 douves à pipes, 1,200 douves à poinçons, 800 douves à barils, 17 pièces de p.n, 560 planches de pin, 100 madriers de pin, 30 barils de potasse.
7 do	James	J. Service.....	186	Barcelonne	9,700 boisseaux de blé.
8 do	Mary.....	J. Gallong.....	23	Murray Harbour.	110 barils, 32 sacs de farine, 21 tierces de pain, 2 boucants de vin espagnol, 1 poinçon de rhum.
10 do	Catiche.....	L. Marchand.....	80	Barbades	22 tierces et 1 baril de saumon, 23 barils de hareng, 2 barils de noues de morue, 1,000 pieds de madriers, 2,000 cercles, 66 madriers de 12 pds., 20 brls. de farine
12 do	Admiral Parker.	G. Skianer.....	509	Plymouth.....	35 mâts de pin blanc, 39 beauprés, 17,970 douves de 5½ pieds de long, 4,074 douves de 3½ pieds de long; total, 22,044.
15 do	Eliza.....	J. Craig	95	Saint-Jean.....	10,540 douves de 3½ pieds de long, 44 barils de farine, 16,000 cercles 100 boisseaux de pommes de terre, en grenier, 4 barils d'oignons, 28 quinaux de biscuits, 1,000 lbs. de bœuf, 64 boisseaux d'avoine, 48 dindons, 85 boîtes d'essence d'épinette.
17 do	Two Friends.....	G. Alston.....		Jersey.....	2,500 boisseaux Winchester de blé.
20 do	Atlas.....	E. Smith.....	71	Londres.....	6,350 madriers de pin, 18 barils de baume.
21 do	Eurietta.....	W. Beatson.....	132	Londres.....	604 balles de fourrures, 351 barils de potasse, 285 lbs. de vieux cuivre et de laiton, 80 lbs. de colle de poisson, 1,017½ lbs. de castoréum, 5 barils et 5 caques de canneberges, 2 barils de thé du Labrador, 1,410 douves, 169 billes de cèdre, 2 pièces de chêne, 24 paquets de douves à poinçons. 1 boîte de fusils de chasse, 1 boîte de vieil argent.
			309		

NOTE B — Suite.

DÉCLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre.

PORT OF QUÉBEC—Suite.

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791. 22 oct.	Integrity	John Stewart	278	Londres	516 balles, 18 barils et une caisse de fourrures et de pelleteries, 1,000 peaux de phoques détachées, 242 bar. de potasse et de perlasse, 1 pipe de vin de Madèle (164 gall.), 2 caisses de vin de Madère (12 g.), 3,476 lbs de castoréum, 8 barils d'ess. d'épin., 714½ lbs de gentiane, 6 douz. de vin Bustard, 6 nerfs de caribou, 5 boit. de porc-épic, 10 lbs de duvet, 1,400 douves à pipes en chêne, 6 caiss. de bagage, 4 val., 2 paq., 1 portemanteau, 4 barils de noix, 2 boîtes de graines du Canada, 396 lbs de vieux laiton et de v. cuir.
24 do	Mary	J. King	122	Surinam	28 bouc. d'avoine, 11 colis de beurre, 23 bar. de sel, 212 paq. de douves à bar., 2 bouc. et 3 pan. de porter, 1 bar. de cidre, 1 bouc. de chaux, 40 barils de hareng, 2 pipes de vin, 6 barils et 40 tierçons d'oignons, 5,000 briques, 5,000 cercles, 100 madriers de pin, 129 boisseaux de pommes de terre.
27 do	General Wolfe ...	D. Shepper	204	Barbades	42 barils de morue, 10 tierc. de saumon, 10 bar. de harengs, 800 bar. de farine, 1,100 boiss. d'avoine en grenier, 408 boiss. en boucauts, 11,500 douves, 2,400 pièces de fonds, 10,000 cercles, 30 chaldrons de charbon.
28 do	Henrietta	W. Dexter	199	Londres	173 bar. de potasse, 1 bar. de fourrure, 106 peaux d'élan, 3,668 boi. de gr. de lin, 4 bouc., 4 tierces, 25 bar. de plumes, 1 bar. de duvet, 80 bouc. d'huile, 2 balles de pelleteries, 1 balle de pelleteries, 1 botte, 12 cadrans d'horloge, 219 barils d'huile, 14,560 gallons, 1 baril de 25 peaux de phoque.
31 do	King David	R. Linden	227	Bristol	11 bouc. d'huile de marsouin, 688 gall.; 10 bar. d'huile de phoque, 1,008 gallons; 1 boucaut d'ess. d'épinette, 110 bouc. de graine de lin, 30 barils, 2,400 boiss. de graine de lin, 23 bar. de potasse, 1,000 douves, 900 bûches de pin, 8,260 madriers de pin, 2 barils d'atocas.
3 nov.	Minerva	Wm. House	180	Barcelone	10,682 boisseaux de blé.

NOTE B—*Suite.*

DECLARATIONS en douane à la sortie des navires de Québec, pendant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre.

PORT DE QUÉBEC—*Suite.*

Date.	Nom du navire.	Patron.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
4 nov.	Midsummer Blossom.	W. Kayne	384	Londres	50 troncs d'arbres, 26 mâts, 3,412 madriers de pin, 4,417 planches de pin, 9,340 douves, 940 bois de graine de lin, 32 caques, 2 poinçons, 12 caisses, 1 b. d'essence d'épinette, 1 boîte de sucre, 32 barils de potasse et de perlasse.
5 do	Ferdinand	G. Sammon	128	7,000 boisseaux de blé.
7 do	Augustus	J. Cole.	220	Terreneuve.....	25 tonnes de charbon, 1,000 biscuits, 2,000 madriers.
8 do	Peggy.....	J. Hamilton	105	Jamaïque	250 barils de farine, 13 poinçons de biscuits, 2,000 douves de chêne blanc, 31 poinçons de pois (403 boiss.), 1,180 douves à poinçons, 880 douves à poinçons, 14,000 cerelles de 12 pds. de long; 100 dindons, N.B., restant à bord de la cargaison à l'entrée, 1 pipe de Madère, 59 quarts de barils de vin de Ténériffé.
9 do	Harmony	A. Lastesly.	270	Londres	17,552 douves de chêne blanc, 711 madriers de pin, 25 barils de potasse et de perlasse, 2 balles de fourrures, 7 barils d'essence d'épinette, 5 barils de clous, 1 boîte d'essence d'épinette, 1 baril d'oignons, 1 baril de pommes, 1 baril d'atocas.
9 do	Providence	A. Cowper	67	Surinaam	29 barils, 21 tierces de saumon, 34 barils et 31 demi-ba. de hareng, 1 baril de maquereau, 188 barils de biscuits, 5,100 douves et fonds de tonneaux, 3,000 cercles de pipes.
9 do	Margaret	D. Howie	204	Greenock	20 barils et 450 sacs de graine de lin, 1,110 boisseaux 950 bois de blé, 1864 planches de pin, 3,550 madriers de pin, 1632 boisseaux d'avoine, 150 barils de potasse et de perlasse, 1,100 douves en chêne, 440 douves en pin, 4 caisses d'atocas, fardage pour l'avoine et le blé.
10 do	Peggy.....	G. Gifford	172	Londres.....	8,184 douves à poinçons, 24 jas d'ancre, 16 aspects, 200 rames, 1,464 planches, 502 madriers, 12 boucauts et 472 sacs de graine de lin, 1,034 boisseaux de graine de lin; 12 barils de potasse, 13 barils de perlasse, 3 barils de potasse, 7 barils d'atocas et de pommes.

NOTE B—Fin.

ETAT des navires sortis de ce port, durant la saison de navigation, du 10 juin au 19 novembre.

PORT DE QUÉBEC—Fin.

Date.	Nom du navire.	Capitaine.	Nombre de tonneaux.	Destination.	Cargaison.
1791.					
12 nov.	Recovery	P. Forrester	155	Londres	10 ballots de fourrures, 33 barils d'huile, 1 barillet de castoréums, 270 barils de potasse, 6 baril, d'essence d'épinette, 5 barils d'atocas, 5,835 douves, 3 pièces de chêne, 24 colis d'atocas, noix et essence d'épinette.
19 do	Union	J. Henderson	131	Falmouth	6,161 boisseaux de blé..

SOMMAIRE.

Navires	84	Houille.....	Chaldrons	58
Tonneaux.....	14,631	Genièvre.....	Poinçons	30
Blé.....	Boisseaux. 193,675	Orge.....	Sacs.....	43
Pelletteries.....	Colis..... 3,458	Blé-d'inde.....	do.....	100
Fleur de farine.....	Barils..... 6,233	Bœufs sur pied.....	10
Graine de lin.....	Boisseaux 12,719	Dindes.....	160
Essence d'épinette.....	Barils..... 7,088	Morue.....	Barils.....	251
Taureaux..... 7	Sabots d'original.....	do.....	1
Biscuits.....	Quintaux..... 4,224	Bagage.....	Colis.....	267
Potasse.....	Barils..... 1,010	Atocas.....	Barilletts.....	66
Sel.....	Tonneaux..... 154	Pommes de terre.....	Boisseaux.....	250
Vêtements.....	Valises..... 13	Fusil de chasse.....	Boîte.....	1
Vin de Madère.....	Barriques..... 120	Vieil argent.....	do.....	1
Avoine.....	Boisseaux.. 5,600	Vieux cuivre.....	Lbs.....	696
Pois.....	do..... 4,502½	Cidre.....	Barils.....	1
Baume du Canada.....	Barilletts... 36	Oignons.....	Boisseaux.....	26
Verre à vitre.....	Caisses..... 6	Briques.....	5,000
Peaux de bœuf..... 19	Clous.....	Barils.....	5
Huile.....	Barilletts... 3,455	Pommes.....	do.....	3
Moutons..... 50	Planches de pin.....	Pièces.....	26,000
Vaches..... 2	Madriers do.....	do.....	8,913
Chevaux..... 5	Douves à barrique.....	do.....	244,263
Dindes.....	Douzaine.. 3	Billots de chêne.....	Pièds.....	1,859
Volailles.....	do..... 6	Fonds de barils.....	Pièces.....	9,223
Pain.....	Quintaux..... 1,776	Voliges.....	Pièds.....	456
Colis.....	Pipe..... 389	Espars.....	Pièces.....	12
Cercles..... 24,000	Mâts en pin blanc.....	do.....	60
Hareng.....	Barils..... 138	Beauprés do.....	do.....	39
Saumon.....	Tierçons.., 1,554	Barres d'anspect.....	do.....	160

NOTE C.

1.—LISTE des navires et bâtiments arrivés à Québec, avec leurs cargaisons et les droits payables à la Couronne depuis l'établissement de la commission américaine; ainsi que des droits provinciaux depuis l'entrée en vigueur du "Duty Act" jusqu'au 1er janvier 1780.

Date	Navires	Tonn.	Canons	Équipage	Cargaison.	Droits.
	(Pays de portance.)					£ s. d.
1768...	15	2,109		158	(4) Effets provenant de la Grande-Bretagne et des Indes orientales; aussi vins.....	235 14 6
	7	700		68	(5) Rhum, sucre, mélasse, café, sel, vins, etc.....	120 5 1
	17	785		96	(6) Approvisionnements de navires, chandelies, etc., bien que leurs carg. soient général. assorties avec d'autres prod. de l'Europe et des Antilles	
1769...	39	3,614		322		355 19 7
50	27	4,486		286		505 17 6
	5	745		45		82 4 1
	50	2,080		256		588 1 7
	82	7,311		587		354 3 2½
1770...	20	2,570		193		340 16 8
	6	275		34		
	22	1,325		137		694 18 10½
	48	4,170		364		532 19 2
1771...	29	3,368		273		115 8 7
	16	1,486	6	135		69 19 8
	32	1,720		189		718 7 5
	77	6,584	6	597		
1772...	26	2,837		232		238 13 1½
	14	1,297		133		142 6 9
	22	1,179		139		
	62	5,313		504		380 19 10½

1773...	43	5,088	10	399		352 19 0
	5	280		30		138 4 0
	39	2,599		256		
14 - 1774...	87	7,977	10	685		491 3 0
	55	7,040		325		183 15 10
	25	1,705		139		789 5 9
	76	5,427		469		214 15 6
	156	14,172		1,133		1,187 16 1
1775...	64	8,144		587		979 10 7
	15	1,214		102		567 9 9
	36	2,433		198		113 9 3
	115	11,791		887		1,660 9 7
1776...	27	4,959	194	415		382 2 9
	6	525		54		996 4 0
	16	874		75		239 18 0
	49	6,358	194	544		1,608 4 9
1777...	43	5,922	268	537		1,224 19 8½
	12	1,008	50	145		152 5 0½
	14	731	18	73		1,387 4 9½
	69	7,661	336	755		260 7 7
1778...	38	6,111	290	595		1,048 5 6
	18	1,511	81	209		29 5 8
	20	1,923	78	273		1,346 5 8
	76	9,545	449	1,077		445 17 9
1779...	41	6,206	372	727		580 14 5
	11	1,341	80	187		
	7	395	14	63		1,026 12 2
	59	7,942	466	977		

NOTE C—Suite.

2.—Continuation de la liste depuis l'établissement de la commission américaine jusqu'à sa dissolution, 5 avril 1884.

Date.	Arrivées. (Pays de partance.)	Navires.	Tonneaux.	Canons.	Équipage.	Cargaison.	Droits.
1780...	1	27	4,551	152	417	£ s. d. 262 0 3½
	2	10	1,314	98	219	2,011 2 0½
	3	5	485	12	40	233 11 6
		42	6,350	262	676	2,506 13. 9½
1781...	1	52	8,502	202	824	700 18. 1½
	2	12	1,500	101	229	801 13 8½
	3	6	505	26	56	387 2 11½
		70	10,507	3. 9	1,109	1,899 14 9½
1782...	1	61	10,957	509	1,422	1,438 13 8
	2	9	1,170	78	285	1,750 15 2½
	3	2	130	12	23	58 16 6
		72	12,247	599	1,670	3,248 5 4½
1783...	1	89	6,067	2	466	1,665 14 11½
	2	15	3,315	125	3,762 7 2½
	3	16	1,410	127	479 18 0
		70	6,792	2	718	3,808 0 2

THOMAS AINSLIE,
Percepteur.

NOTE C--Suite.

IMPORTATIONS.

Date.	D'où.	Rhum.		Mélasse.		Vins.		Sucre.		Thé.		Poudre à tirer.		Sel.		Café.	
		Galls.	Galls.	Ton x.	Galls.	Qtx.	qts. lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Boiss.	Qtx.	qts. lbs.			
1768.....	Liste E.--																
	(1) Grande-Bretagne	8,000	15,168	195	133					4,288	14,100			14,000	56	0	0
	(2) Antilles, etc.....	260,754	3,634											3,900	90	3	0
	(3) Continent d'Amérique	286,754	18,629	196	133					4,293	14,100			17,000	146	3	0
1769.....	1			586	155					3,963	51,600			100			
	2	19,943	14,767											8,800			
	3	248,365	39,730	54										200	229	0	0
		268,328	54,487	610	156					3,953	51,600			9,100	229	0	0
1770.....	1			492	72					7,788	72,760			2,868			
	2	19,557	36,870														
	3	219,829	44,374	32										2,060	125	0	0
		233,386	81,244	524	72					7,785	72,760			5,929	129	2	0
1771.....	1	224		306	20					11,627	60,475			8,812			
	2	4,308	34,714											32,840			
	3	216,055	35,438	25	12					365				10,437	347	1	0
		220,587	70,152	331	32					11,892	60,475			52,089	347	1	0
1772.....	1	111		152										6,333			
	2	19,815	32,090							10,720	54,260			69,090			
	3	265,469	30,983	43	128					Prize 360				1,000	267	0	3
		285,395	62,073	195	128					11,080	54,260			76,223	267	0	3

NOTE C—Suite.

IMPORTATIONS—Fin.

Date.	D'où.	Rhum.		Mélasse.		Vins.		Sucre.		Thé.		Poudre à tirer.		Sel.		Café.	
		Galls.	Galls.	Galls.	Ton x.	Galls.	Qtx. qts. lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Boiss.	Qtx. qts. lbs.	Boiss.	Qtx. qts. lbs.		
1773.....	Liste 1.—Fin.	767	767	1,675	790	20	0 0 0	0	0	7,091	138,656	2,000	241 2 0	2,000	0	0	0
	1	28,081	349,805	98,605	53	0	0 0 0	960	2 0	0	0	1,500	244 2 0	2,000	0	0	0
	3	378,693	190,280	190,280	843	20	0 0 0	964	0 0	7,091	138,656	5,500	244 2 0	5,500	0	0	0
1774.....	1	3,951	3,951	101,219	369	30	0 0 0	600	0 0	3,921	46,450	5,880	262 3 0	5,880	0	0	0
	2	47,186	701,305	92,340	86	211	487 0 0	487	0 0	0	0	28,816	262 3 0	27,350	0	0	0
	3	752,442	183,559	183,559	445	241	1,087 0 0	1,087	0 0	3,921	46,450	72,046	262 3 0	72,046	0	0	0
1775.....	1	3,437	3,437	61,701	1,198	0	0 0 0	348	0 0	13,903	75,808	6,000	12 3 1	6,000	0	0	0
	2	3,963	7,400	64,701	20	0	0 0 0	250	0 0	0	0	8,376	12 3 1	8,376	0	0	0
	3	25,042	36,859	36,859	211	150	365 1 12	365	1 12	13,903	75,808	14,376	12 3 1	14,376	0	0	0
1776.....	1	22,952	41,645	41,645	4	4	319 0 0	319	0 0	23,884	62,200	2,000	176 3 8	2,000	0	0	0
	2	68,150	78,504	78,504	324	200	684 1 12	684	1 12	23,884	62,200	2,500	208 2 19	2,500	0	0	0
	3	116,144	141,837	141,837	772	67	1,103 0 0	1,103	0 0	23,884	62,200	4,500	385 1 27	4,500	0	0	0
1777.....	1	73,211	43,504	43,504	42	234	27 0 0	27	0 0	49,743	130,270	2,000	236 3 10	2,000	0	0	0
	2	45,863	60,250	60,250	846	49	1,130 0 0	1,130	0 0	49,743	130,270	2,500	98 0 0	2,500	0	0	0
	3	263,911	78,504	78,504	324	200	684 1 12	684	1 12	23,884	62,200	4,500	384 3 10	4,500	0	0	0
1778.....	1	124,030	14,635	14,635	542	236	0 0 0	0	0 0	40,715	137,058	12,969	529 2 17	12,969	0	0	0
	2	191,122	63,317	63,317	274	64	0 0 0	0	0 0	0	0	16,700	0 0 0	16,700	0	0	0
	3	0	0	0	0	0	0 0 0	0	0 0	0	0	0	0 0 0	0	0	0	0

54

1779.....	3	82,822	82,822	817	48	20 0 0	0	0	40,715	137,058	29,669	627 2 17	29,669	0	0	0	0
	1	160,774	160,774	817	48	71 1 4	0	0	40,715	137,058	29,669	627 2 17	29,669	0	0	0	0
	2	31,106	262,984	31,106	745	37	0 0 0	0	0	34,854	50,600	6,000	301 1 0	6,000	0	0	0
1780.....	1	23,940	187,868	28,163	188	963 1 0	963	1 0	0	0	6,350	115 2 0	6,350	0	0	0	0
	2	450,842	83,199	83,199	788	285	1,453 1 0	1,453	1 0	34,854	50,600	12,350	416 3 0	12,350	0	0	0
	3	127,100	105,907	104,668	930	167	{ 315 de prix. 353 anglais }	0	0	18,654	6,130	6,170	229 2 16	6,170	0	0	0
1781.....	1	233,007	104,668	104,668	1,227	167	1,638 0 0	1,638	0 0	18,654	6,130	2,500	388 1 16	2,500	0	0	0
	2	Eau-de-vie angl	16,262	16,262	229	68	0 0 0	0	0	0	0	4,260	86 0 0	4,260	0	0	0
	3	do étrang	11,324	11,324	Tabac	0	10,260 lbs.	0	0	0	0	13,920	704 0 4	13,920	0	0	0
1782.....	1	91,208	80,331	80,331	1,021	185	2,547 3 19	2,547	3 19	50,540	67,803	22,549	207 2 0	22,549	0	0	0
	2	253,055	80,331	80,331	88	167	960 0 0	960	0 0	0	0	13,400	660 1 0	13,400	0	0	0
	3	344,263	80,331	80,331	70	167	0 0 0	0	0	0	0	15,900	0 0 0	15,900	0	0	0
1783.....	1	Eau-de-vie angl	243,361	243,361	1,179	195	64,020 lbs.	64,020	lbs.	50,540	67,803	51,849	867 3 0	51,849	0	0	0
	2	do étrang	58,215	58,215	Tabac	0	0	0	0	0	0	0	0 0 0	0	0	0	0
	3	24,553	58,072	58,072	281	173	933 3 0	933	3 0	30,329	25,800	219 2 0	219 2 0	219 2 0	0	0	0
1783.....	1	48,418	139,481	139,481	433	90	57 9 0	57	9 0	23,045	20,800	57 ton x.	37 1 8	57 ton x.	0	0	0
	2	72,771	58,072	58,072	714	173	990 3 0	990	3 0	30,329	25,800	256 3 8	256 3 8	256 3 8	0	0	0
	3	Eau-de-vie angl	553,978	553,978	Tabac	0	5,300 lbs.	5,300	lbs.	0	0	0	0 0 0	0	0	0	0
1783.....	1	60,000	139,481	139,481	674	80	0 0 0	0	0	23,045	20,800	57 ton x.	64 0 0	57 ton x.	0	0	0
	2	46,080	139,481	139,481	131	90	0 0 0	0	0	23,045	20,800	57 ton x.	64 0 0	57 ton x.	0	0	0
	3	2,265	139,481	139,481	805	80	0 0 0	0	0	23,045	20,800	57 ton x.	64 0 0	57 ton x.	0	0	0
1783.....	1	108,345	162,329	162,329	Tabac	0	65,470 lbs.	65,470	lbs.	0	0	0	0 0 0	0	0	0	0
	2	Eau-de-vie angl	19,512	19,512	Tabac	0	0	0	0	0	0	0	0 0 0	0	0	0	0
	3	do étrang	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 0 0	0	0	0	0

55

NOTE C—Suite.

DROITS PROVINCIAUX.

Année.		Argent à 5s. 6d. par once.			Droits.		
		oz.	dwt.	grs.	£	s.	d.
1775.....	Pendant le trimestre terminé le 5 juillet.....	583	6	0	169	11	3
	do 10 octobre.....	2,027	16	0	557	13	2
	do 5 janvier.....	1,907	5	2	524	9	11
					1,241	14	4
1776.....	Pendant le trimestre terminé le 5 avril.....						
	do 5 juillet.....	1,257	15	0	345	17	9
	do 10 octobre.....	11,312	15	14	3,111	0	4
do 5 janvier.....	1,125	5	2	309	8	11½	
					3,766	7	0½
1777.....	Pendant le trimestre terminé le 5 avril.....						
	do 5 juillet.....	9,569	10	0	2,815	2	3
	do 10 octobre.....	3,388	8	0	931	16	2½
do 5 janvier.....	2,711	1	0	745	16	9½	
					4,292	9	3
1778.....	Pendant le trimestre terminé le 5 avril.....						
	do 5 juillet.....	3,190	12	0	877	8	2
	do 10 octobre.....	22,638	10	0	6,225	11	10
do 5 janvier.....				998	19	0	
					8,101	19	0
1780.....	Pendant le trimestre terminé le 5 juillet.....				509	15	0
	do 10 octobre.....				3,509	12	6½
	do 5 janvier.....				592	0	7½
					4,611	8	2
1781.....	Pendant l'exercice terminé le 5 avril.....						
	do 5 juillet.....				696	9	8½
	do 10 octobre.....				6,231	19	8
do 5 janvier.....				4,635	10	7½	
					11,473	19	0
1782.....	Pendant le trimestre terminé le 5 avril.....						
	do 5 juillet.....				3,888	9	10
	do 10 octobre.....				8,166	16	7½
do 5 janvier.....				981	4	0½	
					13,036	10	6½
1783.....	Pendant le trimestre terminé le 5 avril.....						
	do 5 juillet.....				4,535	3	8
	do 10 octobre.....				1,242	2	3
do 5 janvier.....				334	1	1½	
					6,111	7	0½
1784.....	Pendant le trimestre terminé le 5 juillet.....				277	19	3½
	do 10 octobre.....				373	14	6
					651	13	9½

NOTE C—*Suite.*

RÉSUMÉ des droits sur importations et des droits provinciaux de Québec, depuis l'année 1768 jusqu'à l'année 1784, inclusivement.

Année.			Droits.		
			£	s.	d.
1768.....	Produits de la Grande-Bretagne, etc., avec déduction pour approvi- sionnements de navires, etc.....		355	19	7
1769.....	do	do	588	1	7
1770.....	do	do	694	18	10½
1771.....	do	do	718	7	5
1772.....	do	do	380	19	10½
1773.....	do	do	491	3	0
1774.....	do	do	1,187	16	1
1775.....	do	do	1,660	9	7
1776.....	do	do	1,608	4	9
1777.....	do	do	1,387	4	9½
1778.....	do	do	1,346	5	8
1779.....	do	do	1,026	12	2

(Le résumé ne dépasse pas 1779.)

NOTE C—*Suite.*

DÉPARTS.

Destination.	Année.	Navires.	Tonneaux.	Canons.	Equipage.
Table 1:—					
(1) Grande-Bretagne.....	1768	11	1,700	6	131
(2) Les parties de l'Europe, l'Afrique et les Antilles anglaises.....	1768	6	549	43
(3) Le continent d'Amérique.....	1768	14	900	87
		31	3,149	6	261
1	1769	22	4,236	263
2	1769	11	600	74
3	1769	53	2,620	291
		86	7,456	628
1	1770	14	1,630	139
2	1770	14	1,160	165
3	1770	23	1,410	138
		51	4,200	382
1	1771	26	2,768	232
2	1771	23	2,251	200
3	1771	22	1,075	124
		71	6,094	556
1	1772	19	1,896	173
2	1772	27	2,632	224
3	1772	17	927	95
		63	5,451	492
1	1773	15	2,340	148
2	1773	50	5,206	16	437
3	1773	23	1,138	116
		88	8,684	16	701
1	1774	33	4,577	325
2	1774	67	7,115	8	533
3	1774	51	3,306	304
		151	14,998	8	1,161
1	1775	37	5,784	368
2	1775	26	2,950	206
3	1775	34	2,107	188
		97	10,841	762

NOTE C—*Suite.*DÉPARTS—*Suite.*

Destination.	Année.	Navires.	Tonneaux.	Canons.	Hommes.
<i>De la table 1:—(Suite).</i>					
1	1776	18	2,319	68	195
2	1776	15	1,159	10	112
3	1776	17	1,168	102
		50	4,646	78	409
1	1777	29	2,210	68	177
2	1777	18	1,790	86	183
3	1777	25	1,680	22	153
		72	5,680	176	513
1	1778	21	2,931	130	284
2	1778	13	2,273	132	351
3	1778	38	3,678	198	412
		72	8,882	460	1,047
1	1779	27	2,756	114	222
2	1779	20	2,943	224	579
3	1779	19	2,230	134	264
		66	7,749	472	1,065
<i>De la table 2:—</i>					
1	1780	26	4,186	159	385
2	1780	8	899	76	160
3	1780	12	1,205	58	160
		46	6,290	293	705
1	1781	40	7,307	278	660
2	1781	13	2,220	133	271
3	1781	18	2,460	116	253
		71	11,987	527	1,184
1	1782	38	6,560	352	891
2	1782	7	820	70	148
3	1782	25	3,310	183	381
		60	10,690	605	1,420
1	1783	23	4,043	208
2	1783	13	990	121
3	1783	42	4,395	355
		78	9,428	684

NOTE C—

EXPORTATIONS—A LA GRANDE-BRETAGNE

AN

	* 1768.	1769.	1770.	1771.	1772.	1773.	1774.
Peaux de castor.....	18,909	87,090	102,920	94,936	108,588	95,716	102,179
Martres.....	15,618	61,497	51,879	52,552	48,661	27,544	40,017
Loutres.....	4,327	12,977	13,590	12,477	13,382	14,845	16,959
Visons.....	1,224	3,912	3,938	2,935	4,000	3,000	3,600
Vison noir.....	1,210	3,002	4,552	3,599	3,456	2,901	3,039
Renards.....	1,085	4,590	1,749	4,643	3,412	3,170	3,766
Ôurs.....	8,476	17,516	11,952	8,482	9,067	4,057	6,994
Chevreuils, avec le poil.....	6,439	15,980	21,417	35,076	46,577	30,267	64,379
do préparées, lbs.....		36,775	42,316	53,589	54,624	31,014	43,216
Rats-musqués.....	8,274	20,974	32,185	37,688	24,252	32,352	65,735
Ratons.....	19,886	90,044	27,234	34,328	47,631	36,578	48,553
Loups-cerviers, en caisse.....	27	667	253	3,568	2,018	5,118	4,010
do détachées.....	15,234	57,772	23,336	16,544	6,745	545	3,430
Élans.....	1,523	4,344	6,499	4,248	5,423	3,423	5,869
Léopards.....	494	1,158	843	1,373	778	2,978	5,635
Mangeurs de castors.....	383	32	57	65	9	279	86
Tigres.....		3	29		4	3	10
Pichoux.....	741	538	2,144		139	2,256	
Phoques.....	126	303	6,492	195	285	1,010	1,117
Bisons.....	68	360	412				
Veaux.....		180		200			
Marmottes.....	2						
Pécans.....						35	180
Lièvres.....							
Lapins.....							
Castoréum, lbs.....	1,803	1,915	1,215	1,487	2,072	2,472	328
Cerfs.....							
Lynx.....							
Fûrets.....							
Lapereaux.....							
Focons.....							
Caribou.....							
Boucauts de tabac.....							
Écureuils.....							
Bisons.....							
Chat sauvage.....							
Panthère.....							
Hermine.....							

* Il y avait en outre 176,153 peaux non assorties, pendant le trimestre terminé le 10 octobre 1768.
 Le "Mangeur de castors," est le nom que les chasseurs donnaient à l'animal connu sous la désignation de glouton ou carcajou.

Suite.

SEULEMENT, TRIMESTRE DE NOËL—FOURRURES.

NÉES.

	1775.	1776.	1777.	1778.	1779.	1780.	1781.	1782.	1783.
	103,730	92,043	118,248	104,348	137,740	121,280	125,782	110,487	105,434
	49,665	60,108	111,640	45,042	35,534	41,889	43,533	21,950	44,119
	14,593	12,501	18,681	14,167	14,508	16,037	15,379	14,732	19,599
	4,812	3,632	5,611	4,668	5,950	6,137	7,223	4,766	17,221
	4,553	3,903	4,236	2,016	3,545	3,515	3,852	3,238	3,817
	6,552	5,318	10,661	10,456	10,475	10,654	8,144	3,245	5,446
	11,891	6,213	11,189	11,088	9,338	8,462	6,768	3,910	11,396
	89,615	87,709	125,334	123,129	115,380	110,982	87,556	89,404	125,121
	41,525	24,868	40,192	33,963	32,693	19,036	16,819	19,134	30,648
	62,841	42,889	44,679	66,750	53,108	94,850	173,551	51,470	58,282
	110,647	70,994	191,660	175,490	116,988	153,277	22,447	65,346	93,252
	3,056	3,221	3,669	4,225	11,291	5,619	4,989	3,598	5,536
	53,578	6,502	18,019	8,495	6,991	4,176	3,624	3,099	4,197
	8,830	7,268	4,255	8,102	4,475	5,529	3,236	4,190	5,626
	5,674	8,939	5,773	7,672	7,546	8,335	8,608	2,856	5,858
	114	173	74	23	52	69	313	24	203
		4	29	7	6	4		4	26
	2,611	467	96						
	375	577	241	838	172	1,147	444	236	8
		127							
			19						
	53								
		3,478			3,040	7,814	615		
		200				309			
	895	229	1,339	1,096	6,400				
		38							
		6							
			21						
			134						
				30					
				31					
					23	96	299		489
					2				
							5,831		
								1	
									29

NOTE C—

EXPORTA

A	Année	Morue.	Huile.		Potasse et perlasse.		Graine de lin.	Fleur de farine.	Biscuits.	Pois.	
			Qtz.	Ton'x. galls.	Qtz.	qts. lbs.					Boiss.
(1) Grande-Bretagne.....	1768	117	99	459	2	
		610	53	150	18	20	
		433	
(2) Antilles, etc.....	1,043	170	249	459	2	18	20
(3) Continent de l'Amérique.....
1	1769	6	102	546
2
3
1	1770	313	179	627	2
2	2,886	893	320
3	1	200	40	592	139	406
1	1771	616	163	733	3
2	4,429	4	728	403
3	150	75	97	64	2,252
1	4,579	620	153	733	3	75	823	64	2,655
1	1772	185	157	1,494	1	19
2	5,304	2	820	122	653
3	3	4,948	608	410	601
1	5,304	185	157	1,494	1	19	4,948	1,428	532	1,254
1	1773	492	1,801	75	12	8
2	3,300	6	966	690	1,256
3	1,022	3	150	1,517	1,405	3,818	2,153
1	4,322	501	1,951	1,592	2,383	4,708	3,417

Suite.

TIONS.

Blé.	Saumon.	Madriers et planches.	Cercles.	Douves.	Mâts.	Billots et bois de service.	Fanons de baleine.	Chevaux.
Boiss.
23,962	50	2,670	20,750	177,058	18	642	2,850
.....	7,040	315
23,962	50	2,670	20,750	184,098	18	957	2,850	2
.....	17,681	196,540	395	150
.....	100	1,809	16
.....	5,690
.....	83,471	198,340	395	150	16
.....	Brls.
3,539	26,262	54,740	6,297
29,784	{ fumé, 1,900 } 77	57,943	12,000
18,499	500	4,200	1,000	Avoine. 740	9
.....	{ fumé, 2,400 } { barils, 77 }	88,405	12,000	55,740	6,297	740	9
50,085	4,624	208,398	Fer en gueuse, 138½
104,349	{ fumé, 600 } 150	4,260	12,200	1,900	24
39,380	{ fumé, 4,700 } 7	1,000	18,800	3,700	28
193,814	{ fumé, 5,300 } 157	9,884	31,000	213,998	52
5,945	120	179,490	Bardeaux.	Fer en gueuse. 200
216,056	{ fumé, 1,344 } 57	5,895	5,300	5,395
11,345	{ fumé, 800 } 13	2,240	2,000	1,000	8,000	Avoine. 3,632
233,346	{ fumé, 2,144 } 70	8,155	7,300	185,795	8,000	203	3,632
12,560	50	106,670	Chênes pièces. 425
221,645	{ fumé, 340 } { barils, 216 }	2,673	5,100	11,800	Rames de frêne. 1,000
30,711	fumé, 1,143	100	5,000	100	40
264,916	{ fumé; 1,483 } 216	2,823	10,100	118,470	425	78½	1,100	40

NOTE C—
EXPORTATIONS

A	Année	Morue.		Huile.		Potasse et perlaase.		Graine de lin.	Fleur de farine.	Biscuits.		Pois.
		Qtz.	Ton'x. galls.	Qtz.	qrs. lbs.	Boiss.	Erls.	Qtz.	Brls.			
1	1774	5,543	507 58	1,856	1			90	194	694		
2		300	1			5,631	1,221	3,923	2,205			
3		5,843	508 58	1,856	1	5,631	1,311	4,117	4,543			
1	1775		121	1,417		2,100						
2		5,270	2					2,487	4,628	15		
3										110		
1	1776		225 63	992		2,800						
2		4,787	7 128					885	1,185	67		
3			1					175	100			
		4,787	333 191	992		2,800	1,060	1,285	67			
1	1777		426 208	930 3 9		3,430						
2		3,451	26 150					458	242	71		
3								7,462	3,842	84		
		3,451	453 106	930 3 9		3,430	7,920	4,084	155			
1	1778		572 158	805 3 17		133						
2		7,260	36 68					1,318	330			
3								12,476	6,397	56		
		7,260	608 226	805 3 17		133	13,794	6,727	56			
1	1779		3 126	776 3 4		2,000						
2			90							1,790		
3										1,790		
			93 126	776 3 4		2,000						
1	1780		256	630 2 16		63						
2		280	4									
3												
		280	260	630 2 16		63						

Suite.

TIONS—Suite.

Blé.	Saumon.	Madriers et planches.	Cercles.	Douves.	Chêne.	Fer en gueuse.	Rames de frêne.	Chevaux.
Boiss.								
76,376		16,488		192,290	1,070	136½	48	172
383,438	433	4,550	17,000	53,769				86
1,004	Fumé, 300	5,400	26,000	4,300				
460,818	433	26,438	43,000	250,359	1,070	136½	48	257
77,335		34,000		55,624	1,834	Taureaux.	200	
88,724	349	20,437	25,000	11,000			693	
9,000	Fumé, 300	4,108	13,400	2,000		193		
	{ fumé, 300 } 349	58,545	38,400	68,624	1,834	193	896	
33,000		18,981		5,187	81			
22,984	{ fumé, 1,387 } { barils, 599 }	8,990	57,160	1,712				14
		12,100	4,000				64	
55,984	{ fumé, 1,387 } 599	40,071	61,160	6,899	81	64		14
1,044		36,545		54,411		Bardeaux.	Fonds.	
15,960	{ fumé, 2,500 } 390	27,652	32,950	18,509		52,000	2,500	32
		3,100	39,450					
17,004	{ fumé, 2,500 } 390	67,297	72,400	72,920		52,000	2,500	32
4,000		17,040		44,470	Chêne et bois carré.	Rames de frêne.	Anspects.	Maquer'ux barils.
10,175	228	28,511	138,500	3,175	491	4,188	415	619
	Fumé, 100	2,531		1,000	12			
14,175	228	48,082	138,500	48,645	503	4,188	415	619
					Chêne et bois carré.		Fonds de chêne.	Bardeaux.
		19,620		106,541		6,826	2,600	
	{ fumé, 300 } 171	84,615	37,589	33,763			2,870	40,770
		10,830			100			
	{ fumé, 300 } 171	115,065	37,589	140,304	106	6,826	5,470	40,770
Bard'ux.					Espars.	Rames de frêne.	Fonds, pièces.	Chêne et billots, pes
		57,831	5,000	194,783	414	16,309	5,377	182
50,000	128	28,618	5,200	19,000	56		2,400	26
	40	14,656						
50,000	168	101,105	10,260	213,783	470	16,309	7,777	218

NOTE C—

EXPORTA

A	Année	Morue.	Huile.	Potasse et perlasse.	Graine de lin.	Fleur de farine.	Biscuits.	Chevaux.
		Qtz.	Ton'x. galls.	Qtz. qrs. lbs.	Boiss.	Brls.	Qtz.	Nombre.
1	1781	163.....	1,537 2	20
2	699	4.....
3
		699	167.....	1,537 2	20
1	*1782	2,500	675.....	{ 125 1 22 } { 1,42327 }	400
2	70	4.....	60
3
		2,570	679.....	1,548 2 21	400	60
1	1783	386.....	{ 65 2 13 } { 1,76313 }	90	900	Fois.
2	1,098	8.....	3,681	2,184	700
3
		1,098	394.....	1,828 2 26	90	4,581	2,184	700

Fin.

TIONS—Fin.

Bardeaux.	Saumon.	Madriers et planches.	Cercles.	Douves.	Mâts.	Rames de frêne.	Fonds.	Chêne et bois carré.
70,000	2,087	219,918	163	12,564	{ 1,100 } { 7,200 }	293
.....	67	50,236	31,000	35,000	379	830	90
.....	12,360	1,200	35
70,000	67	64,683	31,000	336,118	542	12,564	9,130	418
Shingles	2,730	146,963	123	5,010	3,778	1,184
.....	39	56,272	7,300	3,500	162	3,000	344
.....
80,292	39	59,002	7,300	150,463	285	5,010	6,778	1,528
Chêne.	Per en guêuse, t'x	Espars.
570	38,610	3,000	65,574	50	98	4,120	365
260	275	34,600	2,300	3,200
.....
830	275	73,210	5,300	68,774	50	98	4,120	365

*Ce sont 2,500 morues du Labrador, et sur les 675 gallons d'huile 400 proviennent de la morue Labrador

†En 1783 il y eut aussi 84 chevaux et 50 taureaux, à destination inconnue.

NOTE D.

CONQUÊTE DU CANADA.

Prise de Québec le 13 septembre 1759.....
 Reddition de Montréal le 8 septembre 1760.....
 Cession du Canada à l'Angleterre par la Couronne de France, par
 le traité de Paris, en date du 10 février 1763.....

NOMINATIONS A LA DOUANE.

Thomas Knox fut nommé le premier percepteur des douanes de
 Sa Majesté au port de Québec, le 5 avril 1762.....
 Thomas Ainslie, le premier contrôleur, fut nommé le même jour.
 Tous les officiers furent aussi nommés à cette même date, le
 bureau des douanes fut régulièrement organisé et le port de
 Québec établi. Montréal fut créé vers la même époque, port
 dépendant de Québec, et Thomas Lambe nommé inspecteur
 et Richard Oakes préposé au débarquement et aux arrivages
 et visiteur.
 Thomas Ainslie était percepteur et Charles Stewart contrôleur,
 au port de Québec en 1799.....
 M. Scott, percepteur, est mort en 1810.....
 M. H. Percival, percepteur en 1810.....
 M. H. Percival mourut en mer le 13 octobre 1829.....
 L. H. Ferrier, a été nommé percepteur en 1830.....
 Montréal a été fait un port douanier pour les fins générales, en
 1831. (Pendant cette année deux bateaux à vapeur furent
 employés à remorquer les navires de Québec à Montréal.
 Les bateaux avaient des machines assez puissantes pour re-
 morquer quatre navires à la fois, outre des barges avec char-
 gement complet.)
 80 navires jaugeant 19,085 tonneaux et venant de la mer visitè-
 rent le port de Montréal en 1831.
 En 1832 il y eut 117 navires jaugeant 27,764 tonneaux.....
 Henry Jessupp, inspecteur, fut nommé percepteur à Montréal et
 William Hall préposé au débarquement et aux arrivages et
 visiteur, contrôleur en 1832.....
 L. H. Ferrier, percepteur de Québec, est mort dans le cours de
 février 1833.....
 Henry Jessupp, percepteur à Montréal, fut promu à la charge de
 percepteur à Québec et William Hall, préposé aux arrivages et
 visiteur, fut nommé percepteur à Montréal. (La charge de con-
 trôleur des douanes fut abolie cette année là. Toutes les nomi-
 nations qui précèdent ont été faites par les lords de la trésor-
 erie et le bureau des commissaires des douanes de Londres.)
 En 1851 John William Dunscomb, le commissaire des douanes du
 Canada, fut nommé percepteur des douanes de Sa Majesté à
 Québec, vice Henry Jessupp mis à la retraite par le gouverne-
 ment impérial, et l'honorable S. H. Massue, inspecteur, vice
 Charles Grey Stewart, 1851.....
 (Ce furent les premières nominations faites par le gouverne-
 ment du Canada à Québec, bien que le bureau des douanes
 de Londres ait peu à peu remis les bureaux de douanes au
 gouvernement du Canada, depuis l'année 1849.

CATALOGUE.

DOCUMENTS MANUSCRITS.

Correspondance militaire.

Caisse militaire, de 1793 à 1845.....	24
(La caisse militaire fut transférée au commissariat, et sous ce dernier titre on trouvera le reste des documents à ce sujet.)	
Armée; documents divers, de 1792 à 1870.....	9
Réclamations pour pertes, 1812 à 1870.....	18
“ “ “ Nouvelle-Ecosse, 1786 à 1839.....	3
Divers documents impériaux, 1793 à 1837.....	2
Allocations aux commandants, 1793 à 1844.....	3
Canaux, 1830 à 1868.....	25
Guerre de 1812; événements qui l'ont précédée et réclamations qui en sont résultées, 1806 à 1834.....	20
Relations avec les Etats-Unis, 1790 à 1844.....	3
Guerre civile aux Etats-Unis, préparatifs militaires, racolage, etc., 1861 à 1866.....	4
Féniens, 1865 à 1870.....	3
Volontaires et milice, 1794 à 1870.....	33
“ “ “ licenciements des, 1838, 1839.....	23
Troupes canadiennes, 1805 à 1841.....	3
<i>New-Brunswick Fencibles</i> , 1793 à 1830.....	2
Régiment de Terreneuve, 1814 à 1834.....	1
Marine provinciale, 1790 à 1845.....	21
Régiment de Meuron, 1813 à 1818.....	1
Régiment de Watteville, 1813 à 1819.....	1
Aide militaire, en cas d'émeute, 1800 à 1870.....	4
“ <i>Queen's Rangers</i> ,” 1799 à 1804.....	1
Vétérans royaux, 1807 à 1839.....	2
Carabiniers royaux canadiens, 1840 à 1870.....	19
Malles, 1797 à 1845.....	4
Service télégraphique, 1797 à 1844.....	1
Transports, 1790 à 1869.....	9
Marine, 1799 à 1843.....	1
Nord-Ouest, 1800 à 1870.....	3
Sauvages, 1767 à 1845.....	25
Commissariat, 1788 à 1870.....	59
Tableau de l'état-major employé à Terreneuve, 1846 à 1864; à l'île du Prince-Edouard, 1794 à 1870; à la Nouvelle-Ecosse, 1859 à 1869; Nouveau-Brunswick, 1821 à 1869.....	1
Postes et casernes, 1801 à 1870.....	87
(Voir aussi sous le titre : Artillerie et Génie.)	
Artillerie et Génies, 1785 à 1870.....	115
Arpentages, 1811 à 1845.....	1
État-major, 1786 à 1870.....	39
<i>Horse Guards</i> , 1789 à 1833.....	22
Cavalerie, 1804 à 1846.....	11
Rapports sur la situation politique, 1849, 1850.....	3
Rapport de médecins, 1787 à 1870.....	29
Rébellion, 1837, 1838.....	8
Aubains, 1796 à 1816.....	1

A reporter..... 674

Reporté.....	674
Cours martiales, 1790 à 1870.....	15
Aumôneries, 1792 à 1870.....	12
Demandes de secours, 1787 à 1845.....	6
Sorel et les Loyalists, 1787 à 1869.....	1
Terre à Sorel, 1792 à 1845.....	5
Propriétés à Québec et dans le Bas-Canada, 1785 à 1844.....	6
" Montréal, 1796 à 1851.....	2
(Pour les trois titres précédents, voir aussi : Artillerie et Génie).	
Terres et chemins dans le Haut-Canada, 1795 à 1845.....	7
Gouvernement civil du Haut-Canada, 1792 à 1845.....	4
Gouvernement civil, 1848 à 1870.....	4
Prisons militaires, 1846 à 1870.....	19
Artillerie royale 1738 à 1870.....	25
Brigade des carabiniers, 1824 à 1870.....	6
Train militaire, 1862 à 1867.....	2
Demi-solde, 1787 à 1845.....	36
Retraités, 1831 à 1870.....	9
Nominations, mémoires, etc., 1786 à 1870.....	14
Colons, 1794 à 1845.....	15
Déserteurs, 1845 à 1870.....	5
Comptes, mandats et rapports, 1805 à 1820.....	14
Régiments royaux :—	
I. 1797 à 1855.....	4
II. 1838 à 1851. III. 1814 à 1868. IV. 1794 à 1857.	
V. 1798 à 1867.....	1
VI. 1793 à 1847.....	3
VII. 1793 à 1868.....	1
VIII. 1809 à 1859.....	3
IX. 1804 à 1858. X. 1842.....	1
XI. 1839 à 1840. XII. 1858 à 1861.....	1
XIII. 1833 à 1861. XIV. 1841 à 1842.....	1
XIV. 1843 à 1855.....	1
XV. 1817 à 1858.....	6
XVI. 1814 à 1868.....	7
XVII. 1856 à 1868.....	7
XVIII. 1839 à 1850. XIX. 1847 à 1849.....	1
XIX. 1850 à 1852.....	1
XX. 1848 à 1851.....	2
XX. 1852 à 1865. XXI. 1793 à 1852.....	1
XXII. 1837 à 1838. XXIII. 1846 à 1853.....	1
XXIII. 1828 à 1867.....	7
XXIV. 1830 à 1843.....	7
XXV. 1864 à 1867.....	1
XXVI. 1790 à 1855.....	2
XXVII. 1865 à 1870.....	1
XXVII. 1814 à 1850. XXVIII. 1844 à 1860.....	1
XXIX. 1786 à 1869. XXX. 1824 à 1861.....	1
XXX. 1862 à 1868.....	1
XXXII. 1830 à 1867.....	4
XXXIV. 1838.....	1
XXXIV. 1839 à 1853. XXXV. 1803 à 1862. XXXVI.	
1841 à 1856.....	1
XXXVII. 1814 à 1843.....	9
XXXIX. 1814 à 1864.....	2

A reporter..... 964

Reporté..... 964

Régiments royaux:—

XL. 1815 à 1842. XLI. 1799 à 1801.....	1
XLI. 1802 à 1815.....	6
XLII. 1816 à 1862. XLIII. 1838 à 1855.....	1
XLIII. 1838 à 1862.....	2
XLIV. 1814 à 1820. XLV. 1812 à 1865. XLVI. 1847 à 1868.....	1
XLVI. 1845 à 1846.....	1
XLVII. 1787 à 1864.....	3
XLVIII. 1863. XLIX. 1802 à 1803.....	1
XLIX. 1804 à 1810.....	1
XLIX. 1811 à 1860. L. 1856. LI. 1849.....	1
LII. 1818 à 1846.....	1
LII. 1847 à 1864. LIII. 1856 à 1869.....	1
LIV. 1809 à 1858.....	2
LVI. 1840 à 1854. LVII. 1815 à 1859. LVIII. 1814 à 1849.....	1
LIX. 1814. LX. 1787 à 1796.....	1
LX. 1797 à 1846, 1861 à 1868.....	13
LX. 1869 à 1870. LXI. 1865 à 1870. LXII. 1814 à 1862.....	1
LXIII. 1864 à 1866. LXIV. 1813 à 1866.....	1
LXV. 1790 à 1841.....	1
LXVI. 1827 à 1853.....	9
LXVI. 1854 à 1860. LXVII. 1840 à 1855.....	1
LXVIII. 1818 à 1830.....	5
LXVIII. 1835 à 1845. LXIX. 1853 à 1870.....	1
LXX. 1814 à 1843.....	7
LXXI. 1824 à 1865.....	7
LXXIII. 1809 à 1841.....	1
LXXIV. 1818 à 1828.....	1
LXXIV. 1841 à 1847. LXXV. 1865.....	1
LXXVI. 1814 à 1857.....	5
LXXVII. 1846 à 1855. LXXVIII. 1822 à 1869.....	1
LXXIX. 1828 à 1851.....	6
LXXX. 1814 à 1844. LXXXI. 1849.....	1
LXXXI. 1844 à 1846.....	1
LXXXI. 1846 à 1865. LXXXII. 1814 à 1843.....	1
LXXXII. 1844 à 1867.....	1
LXXXIII. 1803 à 1838.....	1
LXXXIII. 1839 à 1840. LXXXIV. 1846 à 1870.....	1
LXXXV. 1837 à 1844.....	2
LXXXVI. 1845. LXXXVII. 1852. LXXXVIII. 1814 à 1867. LXXXIX. 1812 à 1815.....	1
LXXXIX. 1816 à 1852.....	1
XC. 1813 à 1847. XCI. 1811. XCII. 1820 à 1848. XCIII. 1814 à 1839.....	1
XCIII. 1839 à 1860.....	2
XCVI. 1810 à 1832. XCVII. 1795 à 1854. XCVIII. 1807 à 1848.....	1
XCIX. 1811 à 1855.....	4
C. 1805 à 1817, 1858 à 1868.....	8
CI. 1808 à 1809. CII. 1814 à 1823. CIII. 1812 à 1814.....	1

A reporter.....1076

Reporté.....	1076
Régiments royaux:—	
CIII. 1814 à 1819.	1
CIV. 1811 à 1851.....	4
<i>Royal Marines</i> , 1813 à 1843. <i>Royal Navy</i> , 1840 à 1867.....	1
7 <i>Hussars</i> , 1838 à 1842.....	1
<i>Goldstream Guards</i> , 1838 à 1842. <i>Scotch Fusiliers</i> , 1862. 13	
<i>Hussars</i> , 1806, 1869. 6 <i>Dragoons</i> , 1863. 21 <i>Dragoons</i> ,	
1846 à 1850. 24 <i>Dragoons</i> , 1807.....	1
1 <i>Dragoons</i> , 1833 à 1844.....	1
19 <i>Dragoons</i> , 1811 à 1824.....	1
<i>Grenadiers Guards</i> , 1838 à 1864.....	1
	— 1,087
DOCUMENTS CIVILS ET MILITAIRES (MÉLANGES).	
Mandats, 1780 à 1810.....	81
Pièces justificatives, certifiées et signées, département du gardien général, 1787 à 1805.....	80
Comptes généraux de do, 1787 à 1804.....	2
Mandats supplémentaires, 1794 à 1808.....	1
Reçus de comptes, 1808 à 1810.....	1
Rapports du conseil, 1803 à 1808.....	1
Observations de l'inspecteur, 1803 à 1806.....	1
Comptes des marins sur les lacs, 1790 à 1804.....	1
Correspondance avec le receveur général, 1745 à 1808.....	1
Pièces justificatives, département des sauvages, du génie et de l'armée, 1785 à 1789.....	5
Comptes de do, 1799 à 1805.....	16
Procurations, 1784 à 1810.....	6
" papiers concernant les, 1802 à 1804.....	1
	— 197
MANUSCRITS DIVERS.	
Loyalistes de l'Empire-Uni, vieille liste, donnant leurs noms et résidences.....	1
Copie d'une pétition à lord Dorchester contre le procureur- général, 1787.....	1
Copie de l'introduction aux observations sur la déposition verbale et écrite de M. Morley, dans l'enquête sur l'administration de la justice, dans le district de Québec, ordonnée le 16 mai 1787, par le gouverneur en conseil, à la suite d'une adresse du Conseil législatif.....	1
Interrogatoire de deux prisonniers faits par les Français à la Pointe Couronne; pas de date. (Français).....	1
Réflexions sur le Canada, vraisemblablement écrites vers l'époque de la conquête. (Français).....	1
Lettres de M. Mongolfier, vicaire général, à l'évêque de Québec, écrites de Montréal en 1775, 1776 et 1777. (Français).....	1
Mémoire de M. Amable Berthelot, de Québec, sur la guerre de 1775. (Français).....	1
Notes sur les événements de 1837, par un insurgé anonyme, datées de la prison de Montréal, 1838. (Français).....	1
Notes prises à Terrebonne, par F. H. Seguin, notaire, 1831, 1832. (Français).....	1
Journal tenu aux Trois-Rivières, par M. Badeau, notaire, com- mencé le 18 mai 1775. (Français).....	1
A reporter.....	10 1,284

Reporté.....	10 1,284
Journal tenu pendant le siège du Fort Saint-Jean, en 1775, par M. Foucher, autrefois notaire, à Montréal. (Français).....	1
Registre des baptêmes et sépultures à Fort Pont Chartrain du Détroit, 1704.....	1
Liste des officiers employés à ditto; de 1703 à 1744.....	1
Esquisse de l'établissement Glengarry, par l'évêque Macdonell, de Kingston.....	1
Le Comté de Frontenac, Miss Harman, (Essai couronné).....	1
Collection de lettres présentée par l'hon. sir Francis Hincks:—	
A. N. Morin en date du 8 mai, 1841.....	
De sir F. Hincks au colonel Bruce relativement à l'Union des Provinces, en date du 10 décembre 1853, suivie d'une courte note de M. Morin approuvant les vues exprimées dans la lettre du 13 décembre 1853. (Copies.)	
De l'honorable James Morris, 4 septembre 1846.....	
3 lettres de l'honorable James Morris, en date du 6, du 10 et du 13 octobre 1851.....	
3 lettres de l'honorable Edward Ellice, en date du 11 novembre et du 28 décembre 1854, et du 12 septembre 1855.....	
De l'honorable J. C. Morrison à l'honorable John Ross, en date du 20 avril 1856. (Copie.).....	
3 lettres de sir Edmund Head en date du 2 avril 1856, du 5 septembre et du 31 octobre 1858. (La signature sur la dernière lettre a été enlevée.).....	
Représentation des marchands de Boston à l'honorable W. L. Marcy, secrétaire d'Etat des E.U., en date du 31 mai 1856, au sujet de la compensation à M. Israel D. Andrews pour le récompenser de ses travaux, afin d'obtenir le traité de réciprocité.....	
De sir F. Hincks à sir Allan McNab, en date du 8 juin 1849 (premier brouillon).....	
De l'honorable W. Cayley, en date du 19 juin 1849.....	
De lord Wharncliffe, en date du 7 août 1855. (La signature a été enlevée.).....	
De l'honorable John Ross, en date du 29 août 1859. (La dernière partie de la lettre et la signature manquent.)..	
Du colonel Bruce, en date du 17 octobre 1861.....	
De M. Cyril C. Graham, en date du 28 mai 1870.....	

15

COLLECTION HALDIMAND.

Correspondance avec sir Jeffery Amherst, 1758 à 1777.....	1
" " le général Gage, 1758 à 1766.....	4
" " le brigadier Stanwix, le général Abercrombie, le général Murray et le colonel Robertson, 1756 à 1775.	1
Rapport du général Murray sur Québec, 1762.....	1
Opérations du gouverneur Murray à Québec.....	1
Correspondance avec le brigadier Burton, 1760 à 1765.....	1
" " sir W. Johnson, et documents relatifs aux affaires des sauvages, 1759 à 1774.....	1
Correspondance avec le brigadier Taylor et autres, au sujet des affaires des sauvages, 1765 à 1774.....	2
Correspondance avec les gouverneurs des provinces, 1765 à 1774.	1
Lettres et comptes relatifs aux affaires de l'artillerie à Pensacola, 1764 à 1775.....	1

A reporter..... 141,299

Reporté.....	14 1,299
Comptes de Pensacola, etc., 1767 à 1773.....	1
Ordres généraux et lettres concernant la garnison de Niagara, 1759 à 1774.....	1
Correspondance avec MM. Wallace Ross et Cie, 1765 à 1778.....	1
“ “ le major F. Hutcheson, 1766 à 1778.....	1
Documents relatifs au gouvernement des Trois-Rivières et aux forges qui s'y trouvent, 1760 à 1767.....	2
Documents relatifs aux cours martiales, etc., 1758 à 1759.....	1
Ordres généraux et instructions, 1763 à 1777.....	1
Instructions concernant les officiers d'artillerie et les casernes de Québec, 1767 à 1771.....	1
Comptes et documents relatifs à Long Meadow, Maryland, 1766.	1
Journaux d'expéditions d'explorations, cartes et plans, 1750 à 1780.....	1
Grand livre des mandats émis par le général Haldimand, pour dépenses imprévues, de 1773 à 1774.....	1
Mandats émis par le général Haldimand pour dépenses imprévues et extraordinaires, de 1773 à 1774.....	1
Copies de lettres du général Haldimand en sa qualité de commandant en chef, 1773 à 1774.....	1
Correspondance avec lord Dartmouth, 1773 à 1775.....	1
“ “ lord Barrington, secrétaire au département de la guerre, 1764 à 1777.....	1
Correspondance des ministres avec les généraux Amherst, Gage et Carleton, 1776 à 1778.....	1
Lettres de sir Guy Carleton, 1776 à 1778.....	2
Ordres et instructions au général Haldimand, 1778.....	1
Lettres du général Haldimand à lord George Germaine et à la Trésorerie, 1777 à 1779.....	1
Lettres de lord George Germaine, 1777 à 1779.....	1
“ des ministres anglais, 1782 à 1784.....	1
“ de la Trésorerie, 1777 à 1786.....	2
“ des bureaux de l'amirauté et de l'artillerie, 1778 à 1785... ..	1
“ de la Trésorerie et correspondance avec le département de la guerre, 1778 à 1785.....	1
Lettres au ministère, 1778 à 1790.....	5
“ à la Trésorerie, 1778 à 1785.....	1
“ au secrétaire de la guerre, à l'artillerie, l'amirauté et le Bureau du commerce, 1778 à 1786.....	1
Lettres des secrétaires du général Haldimand, 1779 to 1784.....	1
“ à diverses personnes, 1778.....	1
Lettres particulières, 1784.....	1
Lettres à diverses personnes, 1781 à 1791.....	1
Lettres de diverses personnes, 1757 à 1777.....	3
“ au général Haldimand en sa qualité de gouverneur de Québec, 1778 à 1787.....	6
Lettres au général Haldimand, après sa nomination comme gouverneur de Québec, 1788 à 1791.....	1
(En réalité, ces lettres furent écrites après que Haldimand eût cessé d'être gouverneur).	
Procès-verbal du Conseil de Québec, 1778 à 1784.....	2
Lettres du Bureau de l'adjudant général à Québec, 1778 à 1783... ..	3
Ordres généraux par sir Guy Carleton et le général Haldimand, 1776 à 1783.....	1
Ordres généraux, par le général Haldimand, 1783 à 1784.....	1
A reporter.....	69 1,299

Reporté.....	69	1,299
Registre des commissions militaires, 1778 à 1782.....	1	
“ “ commissions navales et militaires, 1778 à 1782.....	1	
Mandats pour le service ordinaire de l'armée, 1778 to 1784.....	2	
Relevé des mandats pour le service ordinaire de l'armée, 1778 à 1784.....	1	
Registre des mandats pour services extraordinaires de l'armée, 1778 à 1784.....	6	
Relevé des mandats pour services extraordinaires de l'armée, 1778 à 1784.....	1	
Correspondance avec H. T. Cramahé et H. Hamilton, lieutenants-gouverneurs de Québec, 1778 à 1784.....	1	
Correspondance avec les officiers commandant à Michillimakinak et Niagara, 1777 à 1783....	2	
Correspondance avec les officiers commandant à Michillimakinak, 1778 à 1785.....	3	
Correspondance avec les officiers commandant à Niagara, 1777 et 1778.....	1	
Lettres au lieutenant-colonel Campbell et autres, 1778 à 1784.....	2	
Correspondance avec le lieutenant-colonel D. Claus, 1778 à 1784	1	
Commission et instructions à sir J. Johnson, 1782 et 1783.....	1	
Rapports sur les nations indiennes	1	
Lettres d'officiers de la légion allemande.....	2	
Correspondance et documents relatifs au Détroit, de 1772 à 1784	2	
Lettres aux officiers commandant au Fort Saint-Jean, 1778 à 1784	2	
Rapport de l'artillerie en Canada, 1779 à 1784.....	1	
Correspondance avec Conrad Gugy, relativement aux loyalistes, 1778 à 1784.....	1	
Correspondance avec le colonel Cuyler et autres, 1781 à 1784....	1	
Arpentages, etc., en vue de l'établissement des loyalistes, 1782 à 1784.....	1	
Correspondance avec le colonel de Tonnancour et autres, aux Trois-Rivières, 1778 to 1784	1	
Lettres du capitaine Sherwood et du Dr Smyth, 1777 à 1784....	3	
do do do 1780 to 1783.....	1	
do de sur le service secret, 1780-1781..	1	
Journal du colonel de la Balme, 1779	1	
Portefeuille pris à un sergent rebel.....	1	
Correspondance avec le directeur général des postes, Hugh Finlay, 1778 à 1784	2	
Statistique du commerce de Québec, 1768 à 1783....	1	
Lettres du juge en chef Peter Livius, 1777-1778.....	1	
Documents relatifs à Pierre du Calvet et Boyer Pillon, 1776 à 1786.....	1	
Documents relatifs à Pierre Roubaud, 1771 à 1787.....	1	
Dossiers des affaires relatives à Joseph Despins, (1778) et au sloop parlementaire "Sally," 1778 à 1781.....	1	
Mémoires relatifs à l'honorable J. Cochrane, 1778 à 1784.....	1	
Correspondance avec l'honorable J. Cochrane et David Gordon, 1779 à 1784.....	1	
Liste de plans	1	
Journal particulier du général Haldimand, 1786 à 1790	2	
Correspondance avec les officiers commandant à Detroit, 1776-1783	1	
do do à l'île Carleton, Oswego, et à Catarqui, de 1781 à 1783.....	1	
A rapporter.....	1,25	1,299

Reporté	125	1,290
Lettres aux officiers commandant à l'île Carleton, de 1779 à 1783	1	
do de la marine provinciale, de 1778 à 1784.....	1	
do de sir G. Carleton, de 1782 à 1783.....	1	
Documents divers relatifs à la marine provinciale, de 1775 à 1784, vol. 2.....	1	
Lettres aux gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et aux officiers commandant à Halifax, de 1778 à 1784.....	1	
Correspondance avec le colonel MacBean et les officiers d'artillerie, de 1778 à 1784.....	1	
Documents relatifs à l'intelligence secrète, etc., de 1775 à 1782. (vol. 2).....	1	
Correspondance avec le colonel T. Carleton et autres personnes, de 1778 à 1784.....	1	
Rapports et documents relatifs au département du quartier-maître général à Québec, de 1778 à 1783.....	1	
Comptes des dépenses imprévues et courantes relatifs au Commissariat, de 1776 à 1785.....	1	
Factures de cargaison au Commissariat, etc., de 1779 à 1784.....	1	
Documents et comptes du département du receveur général, Québec, de 1777 à 1788.....	1	
Documents et comptes du receveur général, de 1777 à 1778..... (vol. 2).....	1	
Correspondance avec le major N. Cox, et le gouverneur de Gaspé, 1774 à 1786.....	1	
Mémoires des officiers et soldats, de 1778 à 1784.....	1	
Mémoires du Corps Provincial et des loyalistes, de 1777 à 1785. (vol. 2).....	1	
Mémoires des citoyens du Canada, de 1777 à 1785.....	1	
Mémoires des habitants français du Canada, de 1778 à 1784.....	1	
Formules de mandats, commissions, etc., 1776 à 1785; listes des officiers des différents départements, de 1783 à 1784.....	1	

144

COLLECTION BOUQUET.

Lettres au général Gage, de 1763 à 1765.....	1	
Correspondance avec le comte de Loudoun et le brigadier Forbes, de 1757 à 1759.....	1	
Instructions du gouvernement au général Amherst, 1763.....	2	
Correspondance avec le capitaine Ourry, de 1758 e 1764.....	1	
Correspondance avec le colonel Washington, 1758.....	1	
Comptes et rapports divers, de 1758 à 1765.....	1	
Livre de caisse, Caroline du Sud, de 1757 à 1758.....	1	
Lettres au colonel Bouquet, de 1761 à 1763.....	3	
Ordres généraux et de régiment, de 1759 à 1764.....	1	
Correspondance avec le général Amherst, de 1759 à 1763.....	1	
Lettres du colonel Bouquet à diverses personnes, de 1757 à 1759 (vol. 1).....	1	
Documents relatifs aux affaires des Sauvages, de 1758 à 1765....	1	
Ordres publics du général Amherst et du colonel Bouquet, de 1761 à 1765.....	1	
Inventaire des effets appartenant au feu brigadier général Bouquet, 1765.....	1	

17

PROVINCE DE QUÉBEC.

Œuvres de Champlain, 1598 à 1632, 5 volumes.....	2	
Astrolabe de Champlain (Russell).....	1	

A reporter..... 3 1,460

Reporté.....	12 113 1,460
Rapports des départements :—	
Asile des aliénés de Québec,—1872-3 (A), 1874 (A et F), 1875 (F et A)	5
Hôpital de marine de Québec, 1853.....	1
École de réforme, 1874.....	1
	— 19
<i>Surintendant de l'éducation</i> ,—1853, 1854, 1857, 1859 à 1868, 1872, 1872-3, 1873-4, 1874, 1875-6, 1876, 1877, 1877-8, 1878, 1878-9, 1879, 1879-80.....	31
<i>Statuts</i> ,—1868 à 1876, 1878 à 1882 (F et A).....	32
Projet des statuts refondus, (pas de date).....	1
Acte de judicature, (modifié) (F et A).....	2
Acte municipal et ses amendements pour le Bas-Canada, 1860 à 1866.....	1
Lois des magistrats, B.C., 1853, 1863.....	2
Travaux de la commission de codification des Statuts, 1882.....	2
Réforme judiciaire, codification des statuts, 1882.....	1
	— 3
Résumé des rapports sur la statistique judiciaire, 1860 à 1881.....	22
	— 63
Gazette officielle :—	
1869 à 1882.....	
Débats :—	
1879 à 1881.....	3
Rapport du comte Henri de Puy-Jalon sur l'état géologique du nord du golfe Saint-Laurent, 1882.....	1
Chemins de fer :—	
Rapport sur le chemin de fer de colonisation du nord de Montréal, sec. d'Hochelega et de St-Jérôme, (Legge) 1869.	1
Exploration des chemins des côtés nord et sud de la rivière des Outaouais, (Legge et D. Macdonald) 1871.....	1
Rapport d'un comité spécial, 1872.....	1
Chemin de fer de la rive nord, rapport de l'ingénieur, 1873.	1
Chemin de fer de colonisation du nord de Montréal, 1874....	4
Rapport d'une exploration depuis la rivière Creuse jusqu'à la baie Georgienne, (Legge) 1874 (A).....	1
The "Times" and its correspondents on Canadian Rail- ways (Allan) 1875	1
Acte concernant le chemin de fer Q. M. O. et O., 1875.	1
Observations de l'ingénieur du gouvernement sur la division est du chemin de fer Q. M. O. et O., 1877.....	1
Copie des documents, Q. M. O. et O., 1879.....	1
Rapports " 1880.....	2
" " 1881.....	1
Discours relatif au " (Chapleau) 1882.....	1
Plainte de Silas Seymour, 1877.....	1
" autre état de faits, 1877.....	1
La nécessité et la possibilité d'un chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean (Langelier), 1873.....	1
McGill College and its Medals (Sandham), 1872.....	1
Bibliographie de la Nouvelle-France, 1872.....	1
History of Shefford (Thomas), 1877	1
Le Nord (Langelier).....	1
A reporter.....	282 1,460

Reporté.....	282	1,460
Institut Canadien Français d'Ottawa, 1877	1	
La France et le Canada Français, 1880.....	1	
Album de l'histoire des Trois-Rivières, 1634-1721 (Sulte), avec <i>fac simile</i> des documents originaux.....	1	
Three Rivers as a seaport (Balcer), 1880	1	
Actes et délibérations du Premier Congrès Catholique, 1880.....	1	
Fête Nationale des Canadiens Français à Québec, 1880.....	1	
Annuaire de Québec, 1882.....	1	
Montreal Exhibition, Handbook for Montreal (Dawson) and Programme, 1882.....	1	
Brochures, Collections de, reliées.....	38	
		328

PROVINCE DU CANADA.

Annexe contenant un rapport de l'exploration de la région située entre le lac Supérieur et l'établissement de la rivière Rouge, et entre ce dernier et l'Assiniboine et la Saskat- chewan, par S. J. Dawson,—et rapport de l'expédition d'exploration de l'Assiniboine et de la Saskatchewan, par Henry Youle Hind, avec cartes, etc., 1859.....	1	
Journaux de l'Assemblée, 1847, 1848, 1849, 1850, 1854, 1860, 1861, 1862, 1863. (Vols. 21, 22) 1865 (vols. 24, 25) 1866.....	13	
Annexes aux Journaux :—		
1847.....	3	
1849.....	3	
1850.....	2	
1851.....	2	
1857.....	1	
1851.....	1	
1859.....	2	
		— 14
Index des Journaux :—		
1841 à 1851, 1852 à 1866.....	2	
Documents de la session :—		
1860.....	4	
1861.....	3	
1862.....	5	
1863.....	6	
1864.....	5	
1865, vol. 24.....	3	
“ “ 25.....	2	
1866.....	4	
		— 32
Résumé des délibérations :—		
1852-3, 1854-5, 1857, 1858, 1859, 1862.....	6	
		— 6
Statuts :		
1845, 1847, 1852-3, 1854-5, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, (1ère et 2e session), 1866....	21	
Relatifs aux élections, 1859.....	1	
Refondus, 1859.....	1	
Index des, 1856, (F. et A.).....	2	
Tableaux des, 1857.....	1	
		— 26
A reporter.....	94	1,788

Reporté.....	94 1,788.
Rapports des Départements :—	
Directeur général des postes, 1855, 1856 à 1866.....	7
Travaux publics, 1856 à 1866.....	6
Comptes publics, 1852-53 à 1866.....	9
Commerce et Navigation, 1851 à 1866.....	11
Marine et pêcheries, 1856-62, 1863-7.....	2
Milice, 1856, 1867.....	1
Agriculture, 1854-63, 1865, 1866 (F. et A.), 1866-7 (F. et A.).....	7
Terres de la Couronne, 1856 à 1867, avec cartes.....	7
Édifices d'Ottawa, 1865 (F. et A.).....	2
Budget, 1852-1863.....	1
Budget, renseignements divers. }.....	
Rapport sur le Commerce, 1866 à 1868. }.....	1
Commission des Finances, 1863 (F. et A.).....	2
Livres bleus (M.S.), contenant diverses statistiques et rapports, 1850, 1852, 1853, 1855.....	4
Rapport de la milice, 1849.....	1
Délibérations du comité des finances de la législature, 1850.....	1
Rapports des comités des Comptes publics, 1854, 1858, 1863.....	3
Fonds d'emprunt municipal et les hôpitaux de charités, 1864.....	1
Commissaire des terres de la Couronne, cartes du Bas-Canada, du Haut-Canada, Gaspé et Bonaventure, Saint-Maurice, comté d'Ottawa, rive gauche du lac Huron, territoires des Sau- vages et Baie d'Hudson, en tout 8, 1857.....	1
Asiles et prisons, 1859, 1860, 1865.....	3
Surintendant des inspecteurs-mesureurs de bois sur le commerce de bois, 1861.....	1
Rapports divers, contenant.....	1
Nominations politiques et élections, 1841 à 1865.	
Rapports des banques ayant charte, 1865.	
Rapports des élections, 1868.	
Rapports divers, contenant.....	1
Nominations politiques et élections, 1841 à 1863.	
Rapports divers, contenant.....	1
Statistique du Canada, 1863.	
Rapports municipaux du Haut et du Bas-Canada, 1853	
Etat et perspective du Canada, 1843, d'après les dépêches de lord Elgin.	
Réponse à une adresse relative à l'état des colonies, 1853.	
Rapports des votes aux élections de 1854, avec les chiffres de la population.	
Rapports des shérifs du Haut et du Bas-Canada, pendant 10 ans, jusqu'au 31 décembre 1853.	
Rapports des banques ayant charte, 1860.	
Brochures détachées;	
Crise ministérielle, M. D. B. Viger et sa position (Hincks) 1844.	
Manifeste annexioniste, 1849.	
Traité de réciprocité, 1854.	
Documents relatifs à la résignation du ministère canadien, 1854.	
Réponse au discours de l'honorable Joseph Howe au sujet de l'union des provinces, (Hincks), 1855.	

A reporter..... 168 1,788.

Report..... 168 1,788

Brochures diverses :

Histoire politique du Canada, 1840 à 1855 (Hincks) (A.)
Position des Irlandais dans l'Amérique du Nord Britannique
et Républicaine (McGee), 1860 (A.)

Deux discours sur l'Union (McGee), 1865. (A.)

La Confédération, contenant :—

Correspondance relative à l'Acte d'Union de la Confédération de
l'Amérique Britannique du Nord, 1867. — 168

HAUT-CANADA.

Journaux de l'Assemblée, 1821, 1831-32, 1832-33, 1836 (et
annexe), 1836-37, 1839 (et 2 annexes) 9

Journaux du Conseil, 1839 1

Rapports, Départements Publics, 1839 1

Township de London, diverses statistiques (M. S.), 1821 à
1841..... 1

Statuts s'appliquant exclusivement au Haut-Canada, 1859..... 1

The York Gazette, de 1812.. 1 14

Brochures diverses :

Procès de Randall, M.P.P., 1825.

Message du Conseil à l'Assemblée au sujet des réserves du clergé,
et résolution de l'Assemblée à ce sujet. Rapport du comité spécial du
conseil au sujet des réclamations des Loyalistes de l'Empire-Uni, 1835.

Rapport du comité spécial de l'Assemblée relativement à un
Conseil exécutif responsable, 1836.

Rapport du comité spécial du conseil, nommé au sujet des
plaintes du renvoi des bills transmis à l'Assemblée, 1836.

Procès-verbaux du conseil sur les lois des jurés, 1836.

Adresse à sir Francis Bond Head sur l'indépendance des juges
et cession du revenu sous 14 George III. (1774), 1836.

Discours, messages et réponses de sir F. Bond Head,
1836, (A.).....

Dépêche de lord Glenelg à sir Francis Bond Head, 1836. (A.)

Rapport de Duncomb sur l'Education, 1836. (A.)

Rapport du comité spécial de la Chambre d'Assemblée sur
l'état politique des provinces, 1838.

Histoire abrégée de l'Eglise (d'Angleterre) dans le Haut-
Canada (Bettridge) 1838. (A.)

Procès-verbaux de la législature, 1831-2-3, sur les terres des
écoles, accompagnés de dépêches, etc., 1839. (A.)

Messages du gouverneur général au sujet de la réunion des
provinces, avec résolutions de la Chambre, amendements, votes, etc.,
1839.

Copies de lettres de De Blaquière, etc., lues dans le Conseil
Législatif, au sujet des réserves du Clergé, 1840. (A.)

Dotations religieuses au Canada, un chapitre de l'histoire du
Canada, (Hincks,) 1869, (A.)

PROVINCE DE L'ONTARIO.

Journaux, 1868-9 à 1881 (2 à 14)..... 13

1867 à 1874, Index général des Journaux..... 1 —14

Documents de la session, 1870-71 (parties 1 et 2), 1873
(parties 1 et 3) 4

A reporter 18 1,970

Report.....	18 1,970
Rapports des départements :—	
Agriculture et arts, 1868 à 1881.....	14
Travaux publics, 1871 à 1881.....	11
Education, 1867 à 1881.....	14
Régistrare général, 1874, 1876 à 1880.....	
Assurance, rapport de l'inspecteur, 1879, 1880, 1881 (et extrait).....	4
Asiles et prisons, 1871-72, 1872-73, 1874, 1876, 1878 à 1881.....	8
Terres de la Couronne, 1867 à 1881.....	15
Cours de divisions, 1878, 1880.....	2
Immigration, 1880, 1881.....	2
Licences, 1878-9, 1880-1.....	4
Commission sur l'agriculture, rapport et quatre annexes	5
Statuts, 1867-68, 1868-9, 1869, 1870-71, 1871-72, 1873, 1874 (37 Vic.), 1874 (38 Vic.), 1875-6, 1878 à 1882. 14	
1877 (statuts refondus), 2 volumes.....	2 —16
<i>Fruit Growers' Association</i> , 1871 à 1881.....	11
Paléontologie (Nicholson), 1874, 1875.....	2
Rapports sur les produits, manufactures, etc., (Exposition provinciale) 1876.....	1
Gazette Officielle, 1868 à 1882.....	30

163

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Journaux de l'Assemblée 1828, 1839, 1851, 1854—1855, 1856 à 1862, 1864 à 1866, 1868, 1869, 1870, 1871, 1880, 1881.....	22
Journaux du Conseil, 1830.....	1
Registres de Port-Royal	
1702 à 1728. Vol. I.....	
1727 à 1741. Vol. II.....	
1741 à 1755. Vol. III.....	3
Divers registres de l'Acadie, 1768 à 1799.....	1
Statuts, 1847, 1873, 1876.....	3
Correspondance relative aux questions constitutionnelles échangée entre la Chambre d'Assemblée et le lieutenant-gouverneur.	1
Minéralogie (Hind), 1868.....	1
Archives de la Nouvelle-Ecosse, 1869.....	1
Pairie <i>Stirling</i> :—	
Factum du demandeur, contenant les chartes de 1621, etc....	1
Procès de Humphrys ou Alexander (le demandeur). Rap- port de Swintou 1; de Turnbull, 1.....	2

Nouveau-Brunswick.

Journaux de l'Assemblée. 1786-1797, 1798-1817, 1817-1824, 1825-1830, 1830, 1831-1833, 1836, 1836-1837, 1837, 1837-1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852-1855, 1853, 1854, 1856, 1856-1857, 1857-1858, 1859, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866 à 1872, 1877.....	65
Journaux du Conseil, 1786-1830, 1831-1836, 1845, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1871, 1872.....	12

A reporter 77 2,169

Report.....	77	2,169
Statuts, 1872.....	1	
Recensement, 1840, 1861.....	2	
Essais de concours sur l'immigration (Ellis, Edgar et Brown) 1860, (A.) 3 brochures en.....	1	
<i>Chubb's Almanac</i> , 1836.....	1	
Faits pour les Emigrants (Watts) (A.).....	1	
Lois scolaires.....	1	
Brochures sur la géologie, contenant.....	1	
<i>Mines and minerals of New Brunswick</i> , (Bailey) 1864.		
<i>Southern New Brunswick</i> , (Bailey) 1865.	—	85
<i>New Brunswick</i> , (Hind) 1865.		

Ile du Prince-Edouard.

Actes de l'Assemblée générale, de 1773 à 1819.....	1
Recensement de 1871.....	1

NORD-OUEST.

Un récit de ce qui s'est passé dans les contrées sauvages de l'Amérique du Nord, depuis le commencement des rapports du très honorable comte de Selkirk avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc., 1817, (F. et A.).....	2
Etat relatif à l'établissement du comte de Selkirk à Kildonan; sa destruction et le massacre du gouverneur Semple et de son parti, en 1817. (A.).....	1
Etat relatif à l'établissement du comte de Selkirk à la Rivière Rouge, Londres, 1817. (A.)... ..	1
	— 4
Relation d'un Voyage à la Côte du Nord-Ouest, 1810-11-12-13- 14, (Franchère, fils), 1820. (F.).....	1
Compagnie de la Baie d'Hudson, comité spécial, Chambre des Communes d'Angleterre, 1857, (A.).....	1
Rapport du comité spécial du Sénat sur la terre de Rupert et la Rivière-Rouge, 1870.....	1
Dictionnaire et Grammaire de la Langue des Cris (Lacombe.) Sauvages et Esquimaux Déné-Dindjié, (Pettitot, traduit par Brymner.)	
Partie du Nouveau-Testament en langue Chippewa (Jones). (Ces trois volumes sont reliés en un volume).....	1
Rapport, instructions données à l'hon. A. Archibald, 1871.....	1
Insurrection à la Rivière-Rouge, revue de la conduite de l'hon. W. McDougall, 1870.....	1
Le Nord-Ouest (Taché et Russell), (2 brochures reliées en un volume), 1870.....	1
L'Amnistie (Taché) 1874.	
L'Amnistie aux Métis de Manitoba (Riel) 1874, (Deux brochures reliées en un volume.).....	1
Winnipeg comme elle est en 1874, comme elle était en 1860, (Elliott) 1875. (A.).....	1
Un voyage en Canada, (Moore), 1879. (A.).....	1
<i>Lands of Plenty</i> (Hepple Hall) 1880.....	1
L'Ouest et le Nord-Ouest, un voyage de plaisir (Mitchell) 1880 (A)	1
Un voyage à la rivière de l'Arc (McEachran) 1881. (A.).....	1
Accusations portées contre l'honorable E. B. Wood, pétitions et réponse, 1882.....	1

A reporter.....	18	2,256
-----------------	----	-------

Report.....	18 2,256
Baie d'Hudson, son importance commerciale, (Bell) 1881, (A.)...	1
Recensement de la Colonie de la Rivière-Rouge, 1831 à 1846 (M.S.)	1
Recensement du Manitoba, 1870 (M.S.)	1
	— 21

CANADA.

Journaux de la Chambre des Communes, 1867, 1868, 1871, 1872, 1876, 1877, (et annexe) 1879, 1880, (et annexe) 1882.....	12
--	----

Documents de la session.

1867-68.....	9
1869.....	6
1870.....	6
1871.....	6
1872.....	7
1873.....	6
1874.....	6
1875.....	8
1876.....	8
1877.....	9
1878.....	11
1879.....	10
1880.....	11
1881.....	7
1882.....	10 120 132

Journaux du Sénat, 1867-68, 1871, 1876, 1877, 1878, 1879, (en double pour chaque année) 1882.....	13
Débats sur la confédération, 1865. (F. et A.).....	2
“ du Sénat, 1878 à 1882. (F. et A.).....	10
“ de la Chambre des Communes, 1875 à 1882. (F. et A.)... 24	
Rapports des départements :—	
<i>Directeur général des Postes</i> , 1867 à 1881.....	15
<i>Travaux Publics</i> , 1867 à 1876, 1878 à 1881, (1877 manque).....	14
<i>Chemins de fer et Canaux</i> , 1879, 1880, 1881.....	3
<i>Comptes Publics</i> , 1868 à 1881.....	14
<i>Auditeur Général</i> , 1879, 1880, 1881.....	3
<i>Commerce et Navigation</i> , 1867 à 1881.....	15
<i>Marine et Pêcheries</i> , 1868 à 1872.....	5
1873 (supplément).....	2
1874 (cinq “).....	6
1875 (quatre “).....	5
1876 (quatre “).....	5
1877 (cinq “).....	6
1878 (trois “).....	4
1879 (deux “).....	3
1880 (deux “ avec liste des phares et liste des navires).....	5
1881 (deux “).....	3 44

Rapports des délibérations de la commission des pêcheries à Halifax.....	1
---	---

A reporter.....	290 2,277
-----------------	-----------

Report.....	290	2,277
Relevés des résultats des observations magnétiques et météorologiques à l'observatoire magnétique, Toronto, 1841-1871....	1	
<i>Milice</i> , 1868 à 1881.....	14	
<i>Département de l'Intérieur</i> , 1875 à 1881, (1874, et le département des Sauvages, 1881, manquent.).....	8	
Extraits des rapports des arpenteurs de townships au Manitoba, dans le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, 1879, 1882..	2	
<i>Revenu de l'Intérieur</i> , 1869 à 1873.....	5	
1874 manque (trois suppléments).....	3	
1875 (deux suppléments).....	3	
1876 (trois ".....	4	
1877 (trois ".....	4	
1878 (trois ".....	4	
1879 (trois ".....	4	
1880 (trois ".....	4	
1881 (quatre ".....	5	36
<i>Agriculture</i> , 1867 à 1881 (avec supplément).....		16
Rapport du surintendant des assurances, 1875 à 1881.....		7
Chemins de fer:—		
Intercolonial, etc., F. 1864.....	1	
" cartes.....	1	
" 1855-1868.....		2
" Rapports des Commissaires, 1871, 1872... ..		1
" ".....		2
L'Intercolonial, Histoire, 1832 à 1876 (Fleming).....		1
		6
Charte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1873.		
Messages de lord Dufferin au sujet du serment, 1873.		
" au sujet de la prorogation		
du parlement, 1873		
Dépêche de lord Kimberley.		
Commission royale, 1873. Ces brochures sont reliées.		1
Rapports, 1872, 1874, 1876 à 1880.....		7
Description du tracé (Tassé).....		1
Contrat passé au sujet de ce chemin.....		1
(Voyez aussi documents divers).		
Rapport de la Commission, 1881.....		3
Lettre au sujet de la Commission, écrite par M. Sandford Fleming, 1882.....		1
Canaux.		
Canadiens (Kingsford).....		1
Commission, 1871.....		1
Welland, 1872.....		1
" soumissions pour compléter la section 2, 1882	1	2
Baie Verte, 1873 en.....		1
(Keefer 1, ingénieur en chef, 2).		
Agrandissement, 1876.....		1
Rapport général, 1880.....		1
Navigation du Saint-Laurent (Ingénieur en chef), 1874.....		1
Digue et écluse de Carillon, correspondance, 1873 à 1879		1
Géologie:—		
Rapports des Opérations, 1844, 1844-5, 1846, 1847.....		4
" " 1852-3, 1853 to 1856.....		2
A reporter.....	409	2,277

Report	409	2,277
Géologie :		
Cartes géographiques des lacs et rivières entre le lac Huron et Ottawa.....	1	
Rapport des Opérations, 1858.....	1	
Rapport général, 1863. (F et A)	2	4
Cartes qui l'accompagnent, 1863	2	4
Rapports de Opérations, 1863 à 1879.....		7
" " 1880 et cartes.....	2	
Resources minérales, 1848 à 1868.....		1
Comité spécial, 1855, minéraux économiques, 1862 à 1876.....		1
Pétrole à Gaspé, (Hunt).....	1	
Fossiles paléozoïques.....	1	
Fossiles mésozoïques, 1876, 1879.....	1	
Restes organiques; décades I à IV	1	
Plantes fossiles, 1871, 1873	1	
Nord-Ouest et Pacifique, 1869, 1877 à 1879, 1881	1	
Expositions :		
Paris, Canada et l'Exposition de 1855, (F. et A.).....	—	23
Londres, 1862, catalogue		2
Vienne, 1873, rapports.....		1
Philadelphie, 1876, rapport.....		4
do prix.....	1	
do prix.....	6	
Sydney, N.G.S., 1877.....	—	7
Paris, 1878, guide officiel.....		1
do rapports.....	1	
do rapports.....	4	
do rapports.....	—	5
Australie :		
Melbourne, 1880-81 et Sydney, 1879. Rapport des commissaires.....		1
Statistique des chemins de fer, 1875 à 1881		1
Brevets canadiens depuis 1824.....		5
Recensement du Canada :		
1851-52.....		2
1861-62.....		2
Analyse, de 1850 à 1860.....		1
1870-71.....	3	
1665-1871.....	1	
1608-1876.....	1	
1880-81.....	—	5
1880-81.....		1
1880-81.....	—	11
Brochures sur l'émigration (volumes reliés)		10
do l'agriculture do 		1
Brochures sur l'agriculture contenant: <i>The contagious diseases of cattle</i> , (Duncan), <i>la Mouche des Patates</i> (Taché), et <i>The Colorado Potato beetle</i> (traduction de la précédente brochure, Brymner)		
Divers rapports :		
Comité spécial sur l'immigration et la colonisation 1873, 1875, 1877, 1878, 1881.....		1
Rapports de l'immigration, 1854-63.....		1

A reporter..... 483 2,277

Report.....	483 2,277
Divers rapports :	
Rapport au sujet des troubles sur la ligne du chemin de fer du Grand Tronc, 1877	
Documents relatifs à l'adjudication de la section 15, ch. de fer Canadien du Pacifique, 1877. (F. et A.)	
do contenant.....	1
Rapport du comité spécial du Sénat sur le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1877.	
Rap. sur les fonds affectés au serv. secret, 1877 (F. et A.)	
Rapport sur l'agrandisse. des canaux, 1877 (F. et A.)	
Rapport du comité spécial du Sénat, au sujet des destitutions faites par les commissaires du havre, Montréal, 1877.	
do	1
Rapport d'un comité de la Chambre des Communes sur la dépression commerciale, 1876.....	1
do.	1
Rapport d'un comité spécial sur les limites entre la province de l'Ontario et les territoires non organisés du Canada, 1880	1
do	1
Rapport de la commission du service civil, 1881.....	
Allocation au service civil, rapport par Brymner, Courtney et Cherriman, 1876.....	1
Divers rapports, 1878.....	1
Comité sur la concession de contrats à Winnipeg (F. et A.)..	
Rapport et témoignages relatifs à l'écluse de Fort-Frances.	
Comité relatif aux paiements faits à J. G. Moy an (A.)	
Statistique de chemins de fer, 1876—7.	
Rapport et témoignages au sujet des terrains achetés à Fort-William pour le terminus du C.C.P.	
Correspondance, etc., au sujet de l'expropriation pour l'agrandissement du canal Lachine.	
Statistiques des chemins de fer, 1875-6.	
Divers rapports, 1878.....	1
Statistiques des chemins de fer, 1877-8.	
Comité spécial sur le chemin de Canadien du Pacifique et le télégraphe à l'ouest du lac Supérieur.	
Documents relatifs aux réclamations de Murray et Cie, sur le chemin de fer Intercolonial, et décision de S. Keefer.	
Comité des comptes publics, dépenses sur le chemin de fer Can. du Pac. entre Fort-William et la Rivière-Rouge.	
Comité au sujet de paiements faits à J. G. Moylan, (F).	
Divers rapports, 1879.....	1
La quatrième élect. générale à la Chambre des Communes.	
Pétitions, etc., demandant la destitution de Son Honneur Luc Letellier, lieut.-gouverneur de Québec. (F. et A.)	
Dépenses faites pour la police à cheval du N.-Ouest, 1876-78.	
Year Book of Canada, 1867 à 1878.....	5
Procès-verbaux de la Chambre des Communes du Canada, 1871 à 1879. Reliés.....	2
Home and Foreign Trade of Montreal (Patterson), 1869 à 1871....	2

A reporter 503 2,277

Report.....	503	2,277
Brochures sur le commerce contenant	1	
Rapport sur l'état du commerce entre les Etats-Unis et les possessions britanniques (Larned), 1871.		
Deux lettres sur le commerce (Patterson), 1876.		
Télégraphie, avec les îles, etc., sur le fleuve Saint-Laurent.		
<i>Parliamentary Companion</i>	13	
<i>Lovell's Gazetteer</i>	1	
<i>Are Legislatures Parliament</i> (Fennings Taylor).....	1	
<i>Travels in Canada</i> (O'Leary).....	1	
Rapports de la Cour Suprême	6	
Manuel de pratique de la Cour Suprême et d'Échiquier, 1877, Amendements; 1880-81	1	
	—	7
Commissaires du havre de Montréal, collection de rapports et autres documents venant d'être reçus; et non encore assortis.		
Académie canadienne des Arts et Association des Arts de Mont- réal, collection de rapports, etc., venant d'être reçue et non encore assortie.	—	527
DIVERS.		
Documents relatifs aux possessions coloniales de Sa Majesté	22	
Rapports sur l'état actuel des possessions coloniales de Sa Majesté	9	
" sur l'état passé et présent des do	8	
Relevés statistiques de l'état passé et présent des do	7	
Tableaux statistiques de l'état passé et présent des do	6	
Relevés statistiques du Royaume-Uni.....	2	
" " pays étrangers.....	3	
Tableaux " "	3	
Relevés " de l'Inde Britannique	1	
Diverses statistiques du Royaume-Uni.....	4	
Rapports agricoles de la Grande-Bretagne, et extraits du Royaume-Uni	7	
Rapport des commissaires de l'Immigration (impériaux).....	5	
<i>Information for Emigrants</i>	1	
	—	6
Rapport des commissaires sur le traitement des immigrants à la Guiane Anglaise	1	
Rapports des Consuls de Sa Majesté.....	27	
" Secrétaires "	4	
Documents relatifs au fonctionnement du scrutin dans les colonies australiennes.....	1	
Rapports du registraire-général.....	10	
<i>Navigation & Shipping</i>	6	
Commerce du Royaume-Uni avec les pays étrangers.....	4	
<i>Annual Register</i> , 1758 à 1881.....	124	
Index, 1758 to 1782, 1758 à 1819.....	2	
	—	126
Rapport de la commission des manuscrits historiques (Royaume- Uni)	6	
Rapport du conservateur-adjoint des archives (Angle- terre)	43	
Index.....	2	
Papiers d'Etat (colonies).....	5	
	—	56
A reporter.....	319	2,804

Report.....	319 2,804
Divers documents relatifs au bureau des archives publiques, Londres, comprenant.....	1
Règles et règlements du maître des rôles concernant l'usage des archives, etc.	
Règlements à observer en faisant des copies officielles.	
Mémoire au sujet de la destruction des documents inutiles, 1876.	
Amendement à l'acte concernant les archives publiques de 1838, 1877.	
Rapport sur la construction du bureau des archives publi- ques et les moyens adoptés pour le rendre à l'épreuve du feu.	
Catalogue de la Bibliothèque.	
“ des archives publiques.	
Bureau d'enregistrement d'Edimbourg :—	
Rapports du registraire-adjoint d'Ecosse, de 1 à 14, 16 à 18, 1807 à 1868 ; 16 reliés	3
Procès-verbal de la Trésorerie réglant les différentes charges, 1881.....	1
Rapports des commissaires sur l'état des registres et les titres de la propriété foncière dans les comtés et bourgs de l'Ecosse, 1863.	
Rapport d'un comité parlementaire sur le bill concernant l'enregistrement des brefs (Ecosse) 1863 (les deux rapports reliés en 1 volume).....	1
Trois ans au Canada, 1826-7-8 (McTaggart), 1829. (A.).	2
Législation commerciale et financière de l'Europe et de l'Amérique (McGregor), 1841.....	1
<i>The Rise of Canada</i> (Roger), 1756.....	1
<i>Canadian Handbook</i> , 1867.....	1
<i>The Shoe and Canoe</i> (Rigsby), 1850.....	2
Topographie du Canada (Bouchette), 1815.....	1
Les Possessions Britanniques dans l'Amérique du Nord (Bouchette), 1832	3
La guerre de 1812 (Coffin).....	1
<i>The Atlantic Neptune</i> , 1781, vol. A.....	1
Liste détaillée des cartes et des cartes.	
Havre de Canso.....	1
Bassin des Mines.....	1
Havres de Saunders, Deane et Keppell.. ..	1
Havre d'Egmont.....	1
Le Cap George et le Havre d'Antigonish, et la Grange... ..	1
Block Island, Watch Point, Pointe Judith et Grand Lac. . .	1
Six Vues de la côte de la Nouvelle-Ecosse.....	1
Isle aux Perdrix.....	1
Richibouctou et Bouctouche.	1
Fleuve Saint-Laurent, de Québec à Anticosti, et d'Anticosti à la Baie Saint-George, Terre-neuve.....	1
Havre Mingan, rivière Saint-Jean, Ile à la Carrière.....	1
do de l'Ile à la Carrière à l'Ile Sainte-Geneviève.....	1
Baie des Sept-Iles.....	1
Havre et Baie de Gaspé et Malbaie	1
Ile de Bonaventure et Cap Rowland jusqu'au Petit Pabos. . .	1
Baie des Chaleurs.....	1
Fleuve Saint-Laurent, de Québec aux îles Kamarasky....	1
A reporter.....	17 338 2,804

Report.....	17 338	2,804
<i>The Atlantic Neptune</i> —		
Plans des postes de York et Gloucester, Virginia, établis par lord Cornwallis, avec les attaques de Washington et du comte Rochambeau, résultant en la capitulation de lord Cornwallis le 17 octobre 1781.....	1	
(La position des diverses armées est donnée avec une légende explicative.)		
Partie de la rivière Hudson, indiquant le Fort Montgomery et le Fort Clinton, et les positions des obstructions au passage des forces de Sa Majesté, sous sir Henry Clinton.....	2	
Havre de Charleston, avec partie de l'île James, et ses défenses.....	1	
New-York depuis l'Atlantique jusqu'à la baie Haverstraw, avec un dessin des opérations de lord Howe en 1776	1	
Esquisse de la bataille près de Camden, dans la Caroline du Sud, le 16 août 1780.....	1	
Fleuve Saint-Laurent, depuis l'île Kamarasky jusqu'à Cock Cove.....	1	
Fleuve Saint-Laurent, de Québec, l'anse au Foulon, à la Pointe-Lévis, avec plans des camps retranchés des Français sous Montcalm, et les ouvrages des Anglais sous Wolfe, en 1759.....	2	
Vues de Québec.	1	
Fleuve Saint-Laurent, depuis la Chaudière jusqu'au lac Saint-François.....	1	
Ile de Montréal, Ile Perrault, jusqu'au lac Saint-Pierre et depuis le lac Saint-Pierre jusqu'à la Chaudière.....	2	
Baie de Miramichi.....	1	
Havre de Richibouctou et Bouctouche.....	1	
Iles de la Madeleine.....	1	
Côte sud-est de l'île Saint-Jean.....	1	
Baie Cardigan, de l'anse du Bois-Brulé à la rivière Rollo.....	1	
Vue du Port de Louisbourg, Cap-Breton.....	1	
Baie Sainte-Anne, anse Seymour, Baie des Sauvages.....	1	
Carte marine, côte nord-est du Cap-Breton, depuis la Baie Sainte-Anne jusqu'au Cap-Morien.....	1	
Côte sud-est du Cap-Breton.....	2	
Havre de Louisbourg.....	1	
Nombre total de cartes et de vues dans ce volume..	41	
<i>The Atlantic Neptune</i> , vol. B.....		
La côte de la Nouvelle-Ecosse, New-York, Jersey, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, depuis le lac Ontario jusqu'à Terreneuve, (1777).....	1	
Vues du Petit Passage et du Grand Passage, Baie de Fundy.....	2	
Port Haldimand et Port-Amherst.....	1	
Havre Gambier, et Liverpool.....	1	
Baie du Roi, Baie et Havre de Lunenburg.....	1	
Havre d'Egmont et vue.....	1	
Havres Keppel, Knowles, Tangier, Sanders et Dean, avec vues.....	1	
A reporter.....	8 339	2,804

Report.....	8 339 2,804
<i>The Atlantic Neptune</i> —	
Spry Harbour, Port Dalhousie, Port North, Port Parker, le havre du Castor, et la rivière Fleming, avec vues.	1
Lé havre des Iles Blanches, Port Stephens, le havre Liscomb, le havre Houlton et la rivière Sainte-Marie	1
La Baie Sandwich, Port Bickerton, le havre du comté de Montague, Port Hinchingbroke, le havre de l'Île.	1
Détroit de Northumberland, de la Baie Verte à l'Île Pictou	1
La baie Saint-George, le détroit de Canso, la baie de Che- dabouctou	2
Port-Hood	1
Port-Hood, vue de.....	1
Baie George, vue de la falaise Plaister.....	1
Baie Frédéric, de Ramsheg au havre de Pictou.....	1
Havre de Pictou, de l'île de Pictou au Cap-George.....	1
Détroit de Northumberland, de Bouctouche à la baie Verte	1
Port Shédiac à Cocagne.....	1
Île de Sable	1
Vues de l'Île de Sable.....	5
Carte marine avec tous les sondages, indiquant l'île de Sable (sur une grande échelle) 1766.....	2
Île de Sable, vues additionnelles.....	4
	<hr/>
Nombre total de cartes et de vues.....	34
<i>The Sea coast of Nova-Scotia</i> , vol. C.....	1
Carte marine des sondages autour de l'île de Sable, avec routiers.....	2
Baie Chignectou.....	1
Annapolis Royal, Baie Sainte-Marie et vue du Trou de Gulliver.....	1
Carte de la partie sud-est de la Baie de Fundy.....	1
Côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.....	1
Baie Barrington.....	1
Ports Amherst et Haldimand.....	1
Port Campbell.....	1
De Port Mills à Liverpool.....	1
Baie du Roi et Baie de Lunenburg.....	1
Baie Mecklenburg, Prince Harbour	1
Baie Charlotte, Baie Marguerite.....	1
Havre Leith, havre Prospect, Baie de Bristol, havre de Sambro, avec vues	1
Côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse.....	1
Havre d'Halifax, avec vues, havre Egmont, avec vues...	1
De Keppel à Dear Harbour, avec vues.....	1
Spry Harbour à la rivière Fleming, avec vues.....	1
De l'île Blanche à la rivière Sainte-Marie.....	1
Baie Sandwich.....	1
Baie Tor	1
Whitehaven, avec vues.....	1
Du havre de Canso à la Pointe Blanche, avec vue.....	1
Havre aux Corbeaux, avec vue.....	1
Milfordhaven, avec vue.....	1
Havre Conway, Port Aylesbury, Baie des Roches.....	1
	<hr/>
A reporter	26 340 2,804

Report.....	26 340 2,804
<i>The Sea Coast of Nova Scotia—</i>	
Entrée est du havre Lennox, avec vue.....	1
Détroit de Canso.....	1
Port Hood.....	1
Ramsheg Harbour au cap George.....	1
<hr/>	
Nombre total de cartes et de vues.....	30
<i>The Atlantic Neptune, vol. D.....</i>	
Côte de la Nouvelle-Ecosse, etc., 1780.....	1
Nouvelle-Ecosse ouest, Baie de Fundy et détroit de Northumberland.....	1
Nouvelle-Ecosse est, le Cap-Breton et l'île de Sable.....	1
Baie de Fundy, rivière Saint-Jean, anse Gréville, jusqu'au cap Spencer, avec vue.....	1
Vues des Loups (<i>Wolves</i>), du Grand Manan, et de l'ouest de la rivière Saint-Jean.....	3
Isthme de la Nouvelle-Ecosse, baie Chignectou, Canal des Mines, et Bassin des Mines.....	1
Baie Chignectou et baie Verte.....	1
Annapolis Royal et baie Sainte-Marie.....	1
Vue d'Annapolis Royal.....	1
Baie Townshend.....	1
De la rivière Saint-Jean jusqu'à la Pointe aux Castors, avec les îles Mingan.....	1
Baie de Fundy (ouest), partie de l'île Tusket et Cap de Sable.....	1
De la baie Barrington à la baie Druid.....	1
Ports Amherst et Haldimand.....	1
Port Campbell, de la baie Butler à Port Amherst.....	1
Port Mills.....	1
De la rivière Stormont à Liverpool.....	1
Baie et havre de Liverpool.....	1
Port Jackson.....	1
Baie du Roi, baie et havre de Lunenburg, jusqu'à la baie Mecklenburg.....	1
Vues, Cap Prospect, Cap Sambro, Hospatagoen, The Ovens, Cap Sable.....	2
Entrée de la baie Barrington.....	5
Baie Mecklenburg, de Prince Harbour à la Pointe de la Couronne.....	1
Baie Charlotte.....	1
Havre Leith, jusqu'au havre Sambro.....	1
Côte S.-E., Nouvelle-Ecosse, baie Bristol, jusqu'à <i>Rigged</i> <i>Islands</i>	1
“ “ havre de Keppel jusqu'à l'anse du Naufragé.....	1
Baie de Chédabouctou.....	1
Havre d'Halifax, havre Sambro, jusqu'à l'anse du Rocher, avec vues.....	1
Havre d'Halifax, et bassin Bedford.....	1
“ “ de la rivière d'au Douce aux Narrows. Cette carte indique tous les quais, les batteries et les arse- naux de marine sur toute la longueur du port.....	1
Vues d'Halifax.....	1
Havre Egmont.....	1
Du havre Keppel au havre Deane.....	1

A reporter..... 46 341 2,804

Report.....46 341 2,804

The Atlantic Neptune—

Vues du cap Egmont, entrée du havre Egmont, entrée du havre Keppell, entrée de l'islet Chisetcook, la plage de Dartmouth et les chutes de la rivière Hinchinbroke	6
De Spry harbour à la rivière Fleming	1
Du havre de l'Île Blanche à la rivière Sainte-Marie.....	1
Baie Sandwich.	1
Baie Tor, avec vues.....	1
Whitehaven, avec vues.....	1
Havre de Canso, havre Glasgow, de l'île Durell à la Pointe Blanche	1
Havre aux Corbeaux.....	1
Passage Lennox, de la Baie des Roches à l'Île Saint-Pierre.	1
Chédabouctou et Milfordhaven.....	1
Havre Conway, Port Aylesbury et Baie des Roches.	1
Vue de la côte depuis les îles Blanches jusqu'à la rivière Sainte-Marie, entrée de Milfordhaven, entrée de Port Bickerton, entrée du havre aux Castors, la côte depuis la pleine mer (2) jusqu'à l'ouest de Canso et des îles du Castor.....	8
Détroit de Canso, partie du Cap-Breton et les îles de Richmond.....	1
Détroit de Canso, de la Baie des Roches à l'Île Saint-Pierre.	1
Baie Frédéric, du Cap de la Falaise à la Falaise Plaister.	1
Vues de l'Île de Sable.....	4
Vues; Port Hood et Falaise Plaister.....	2

Nombre total de cartes et de vues..... 79

(Dans les quatre volumes A, B, C, D, les sondages sont minutieusement indiqués; les vues représentent principalement la côte avec rontiers à l'usage des navires qui arrivent à terre, afin de leur permettre de s'assurer de leur position. Quelques mappes et cartes sont en double.)

<i>The American Atlas</i> 1776, vol. E., contenant	1
L'Amérique du Nord et du Sud.....	3
Les découvertes russes antérieures à 1763.....	1
L'Amérique du Nord, avec les îles des Antilles, divisées suivant le traité de Paix du 10 février 1763, avec les provinces qui composent l'empire britannique.....	2
Le continent de l'Amérique du Nord	1
L'Empire Britannique dans l'Amérique du Nord	1
Le Fleuve Saint-Laurent, depuis le Fort Frontenac jusqu'à Anticosti, (avec sondages, etc.).....	1
Le Golfe Saint-Laurent.....	1
L'Île Saint-Jean, divisée en comtés et en paroisses; les lots concédés au gouvernement, avec la liste des propriétaires, etc.....	1
L'île de Terre-Neuve	1
Les côtes de Terre-Neuve	1
La Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton	1
La Nouvelle-Angleterre (Provinces et divisions des comtés et townships, etc.)	2

A reporter.....134 262,304-

Report.....	16 342 2,804
<i>The American Atlas—</i>	
New-York et New-Jersey, divisés en manoirs, comtés et townships; toutes les concessions faites par les gouverneurs français, entre le lac Champlain et Montréal.....	1
Le lac Champlain, y compris le lac George, etc., 1762...	1
La province de Québec, d'après la proclamation Royale du 17 octobre 1763.....	1
La Pennsylvanie.....	1
La Virginie et le Maryland.....	2
La Caroline du Nord et du Sud, indiquant les frontières sauvages, les routes, les limites, les townships et les autres divisions.....	2
La Floride Est et Ouest.....	1
Le fleuve Mississipi, depuis la Balise jusqu'au Fort Chartres.	1
La Baie de Honduras.....	2
L'Amérique du Sud.....	1
Le détroit de Magellan.....	1
	<hr/>
Nombre de mappes dans les volumes.....	30
	<hr/>
Histoire de New-York d'après les documents.....	3
	<hr/>
	345
	<hr/>
	3,149

Les brochures détachées et les lettres ne sont pas comprises dans cette énumération.

ANNEXE No 2.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUÉBEC.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

QUÉBEC, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, mon rapport pour l'année 1882.

Ci-suit un état des passagers débarqués au port de Québec en 1882.

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Totaux.
Ajoutez—naissances pendant la traversée.....	4,086	40,732 8	44,868 8
Retranchez—décès pendant la traversée.....	4,086 1	40,790 25	44,876 26
	4,085	40,765	44,850

Ce tableau indique, comparativement à celui de 1881, une augmentation de 14,612 âmes.

TABLEAU COMPARATIF DE L'IMMIGRATION, 1881 ET 1882.

Pays d'origine.	1881.		1882.		Augmen- tation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'en- trepont.	Passagers de cabine.	Passagers d'en- trepont.		
Angleterre	3,254	21,172	3,802	29,848	9,224	
Irlande	119	2,361	72	5,920	3,512	
Ecosse	164	2,697	211	4,265	1,615	
Total venant du Royaume-Uni... Venus par voie des États-Unis...	3,537	26,230 471	4,085	40,033 732	14,351 261	
Passagers de cabine.....	26,701 3,537	40,765 4,085	14,612	
Grand total.....	30,238	44,850		

Indiquant une augmentation de 14,351 dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni, et de 261 dans ceux de l'immigration venue par voie des États-Unis, etc.

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 117.

La durée moyenne des traversées a été, par la ligne Allan paquebots-poste, de Liverpool, 11 jours; Londounerry, 10 jours; steamers de Glasgow, 18 jours; ligne Dominion, de Liverpool, 12½ jours; Belfast, 11½ jours; ligne Beaver, de Liverpool, 11½ jours; Belfast, 10½ jours; ligne Temperley, de Londres, 20 jours; ligne Ross, de Londres, 15½ jours; ligne Bristol, de Bristol, 13½ jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont transportés par chaque ligne :—

	Cabine.	Entrepont.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste.....	2,890	18,332	21,222
do steamers de Glasgow.....	211	4,265	4,476
do do de Liverpool.....		2,787	2,787
do do de Londonderry.....		291	291
do do de Queenstown.....		153	153
Ligne Dominion.....	644	9,056	9,700
do Beaver.....	245	4,528	4,773
do Temperley, de Londres.....	20	125	145
do Ross, de Londres.....	11	132	143
do Bristol.....	64	364	428
Par voie des Etats-Unis, etc.....		732	732
	4,085	40,765	44,850

Répartition des passagers, par pays :

Ligne.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Russes.	Juifs russes.	Islandais.	Autrichiens.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool et Londonderry.....	13,920	3,615	111	583	2,739	4	250				21,222
Steamers de Glasgow, de Glasgow....			4,339	8					129		4,476
do do Liverpool.....	331		9	81	2,352	14					2,787
do do Londonderry.....		291									291
do do Queenstown.....		153									153
Ligne Dominion.....	3,489	1,601	27	296	3,132	33	6	1,096	29		9,700
do Beaver.....	2,101	2,314	47	9	13			279	10		4,773
do Temperley, de Londres.....	145										145
do Ross, de Londres.....	143										143
do Bristol.....	428										428
Par voie des Etats-Unis, etc.....	324	221	84	47	43	13					732
	20,881	8,195	4,617	1,024	8,279	59	270	1,375	129	30	44,850

Tableau comparatif de l'immigration des années 1882 et 1881, par pays :

	1881.	1882.
Anglais.....	13,154	20,881
Irlandais.....	3,785	8,195
Ecoissais.....	2,880	4,617
Allemands.....	530	1,024
Scandinaves.....	9,600	8,279
Français et Belges.....	104	50
Italiens.....	26	
Islandais.....	118	129
Russes.....	22	270
Russes (juifs).....		1,375
Autrichiens.....	19	30
	30,238	44,850

Sur ce nombre, il y avait 17,192 célibataires, et 5,034 personnes du sexe féminin. Le tableau n° 2 indique le nombre de passagers venus en 1881 et 1882 ainsi que leur pays d'origine.

Les passagers d'entrepont se répartissent comme suit, par classes de métiers :—

Cultivateurs.....	3,286
Ouvriers agricoles, journaliers	16,629
Ouvriers	1,420
Commis, etc.....	17
	21,352

Le tableau n° 3 indique le nombre des immigrants arrivés au port de Québec, de 1829 à 1882, inclusivement; le chiffre total étant de 1,510,930, et la moyenne annuelle de 27,980.

Le tableau suivant concerne les immigrants de 1882 qui ont reçu l'aide de quelque société pour faire la traversée :

Date.	Navires.	Par qui envoyés.	SEXES.		Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Total.
			Hommes.	Femmes.			
20 mars.	Polynesian	Mme Birt.....	11	2	27	3	43
8 avril.	Irassian.....	Mlle Macpherson.....	27	1	20		48
15 do	Parisian.....	Mlle Rye.....	13		47		60
7 mai.	Polynesian.....	Père Nugent, Liverpool.....	9	25	2		36
14 do	Mississippi	Rev. M. Stephenson, Hamilton	28	3	10		41
16 do	Circassian	Mme Birt.....	19	5	50	3	77
19 do	Ontario.....	Refuge des orphelins, Londres.....	17				17
23 do	Nova Scotian.....	Ecoles agricoles de garçons, Birmingham	2				2
23 do	Peruvian.....	Rév. M. Wood, Londres.....	11				11
8 juin.	Hanoverian.....	Mlle Bilborough.....	1	7	52	10	70
14 do	Polynesian.....	M. Middlemore, Birmingham	10	1	56	7	74
14 do	do	Mme Cadle, Kent.....	4	3	11		18
26 do	Circassian.....	Mlle Macpherson.....	24	15	45	6	90
2 juillet	Peruvian.....	L'évêque A. Douglas, Londres	11		29		40
16 do	Hanoverian.....	Couvent de Sainte-Catherine, Tralee.....		13			13
29 do	Sardinian.....	Union de Dublin Sud.....		42			42
6 août.	Circassian.....	Mlle Macpherson.....	18	7	37	4	66
6 do	do	Cardinal Manning.....		9	3		12
13 do	Peruvian.....	Mlle Rye.....		25	34	2	61
19 do	Parisian.....	Dr. Barnardo, Londres.....	33	2	21		56
19 do	do	Cardinal Manning.....	14		4		18
21 do	Lake Winnipeg.	Union Mobile, comté de Leitrim	5	5			10
10 sept.	Sardinian.....	Cardinal Manning.....	10		1		11
10 do	do	Union de Dublin Sud	40				40
30 do	do	Refuge National des enfants abandonnés, Londres.....	22				22
18 do	Circassian.....	Société catholique de protection, Liverpool.....	2	11	17	1	31
24 do	Peruvian.....	Cardinal Manning		7	3	2	12
4 nov...	Parisian.....	do	17		2		19
	Divers.....	Père Nugent, Liverpool.....		8			8
			348	191	471	38	1,048

Le bureau a payé le passage de 13,696 individus, équivalant à 11,032½ adultes, y compris 2,636 individus, équivalant à 2,208 adultes, qui sont arrivés ici, *via* Halifax, pendant l'hiver de 1881-82 :—

	Total.	Adultes.
Hommes.....	7,418	7,418
Femmes.....	2,526	2,526
Enfants.....	2,177	1,088½
Enfants au-dessous d'un an.....	1,575
	<u>13,696</u>	<u>11,032½</u>

Pays d'origine :—

	Total	Adultes.
Anglais.....	8,027	6,345½
Irlandais.....	3,844	3,283
Écossais.....	1,122	850½
Allemands.....	359	270
Scandinaves.....	261	214½
Français et Belges.....	34	30
Autrichiens.....	29	29
Islandais.....	9	9
Russes (juifs).....	11	11
	<u>13,696</u>	<u>11,032½</u>

Où expédiés :—

	Total.	Adultes.
Cantons de l'Est.....	1,520	1,338
Montréal.....	846	744½
Autres parties de la province de Québec.....	64	44½
Ottawa.....	1,588	1,368
District du centre.....	3,811	3,341
Toronto.....	5,546	3,960½
Ouest de Toronto.....	240	171½
Nouveau-Brunswick.....	59	46
Nouvelle-Écosse.....	22	18½
	<u>13,696</u>	<u>11,032½</u>

La destination générale des passagers d'entrepont, d'après les rapports du Grand-Tronc, etc., était comme suit :—

	Adultes.
Cantons de l'Est.....	1,375½
Montréal.....	3,883
Autres parties dans la province de Québec.....	142½
Total pour la province de Québec.....	5,401
	Adultes.
Cité d'Ottawa.....	1,487
District d'Ottawa.....	976
Cité de Kingston.....	1,348
District de Kingston.....	1,684½
Toronto.....	7,373
Ouest de Toronto.....	2,031
Total pour la province d'Ontario.....	14,899½

	Adultes.
Nouvelle-Ecosse	21½
Nouveau-Brunswick.....	49
Manitoba	2,900½
Colombie-Britannique	3
	<u>2,974</u>
	<u>23,274½</u>
Ajoutez ½ de ce nombre pour les enfants de tous âges.....	7,758
Nombre total d'individus restés en Canada.....	<u>31,032</u>
	Adultes.
Etats de l'Est.....	2,403½
Etats de l'Ouest (pour la plupart Scandinaves).	8,356½
	<u>10,760</u>

Les dépenses de cette agence, à part les frais de déplacement pendant l'année expirée le 31 décembre 1882, se répartissent comme suit :

Immigration.

Repas, provisions et secours aux immigrants.....	\$2,856 29
Frais d'agence.....	1,466 39
Appointements du personnel.....	4,350 00
Réparations, approvisionnements, etc.....	1,444 87
Gages des gardiens, bâtiments de Lévis.....	1,444 75
Transport des immigrants.....	201 00
	<u>11,763 30</u>
Immigration totale.....	\$11,763 30

Quarantaine.

Traitement du médecin-visiteur	\$900 00
Médicaments, papeterie, etc.....	84 50
	<u>984 50</u>
Total des dépenses de l'agence.....	<u>\$12,747 80</u>

Les arrivages d'immigrants, à Québec, pendant la dernière saison, ont été plus nombreux que jamais depuis 1854, et ils auraient été plus nombreux encore sans le fait que plusieurs *steamers* partis pour ce port au mois d'avril dernier, gênés par les glaces, arrêtaient à Halifax et y débarquèrent leurs passagers.

Les immigrants de cette année appartenaient aux classes ordinaires, et leur état sanitaire, lors de leur arrivée, était parfait.

Les laboureurs, les garçons de ferme et les domestiques ont été en grande demande dans toutes les agences intérieures, et bien qu'il en soit venu beaucoup plus qu'à l'ordinaire, il n'y en a pas eu assez pour répondre aux besoins du moment.

Les mécaniciens, maçons, tailleurs de pierre, etc., ont trouvé immédiatement de l'emploi et des salaires élevés.

Les terrassiers et carriers ont été très recherchés. Plusieurs entrepreneurs de l'ouest ont eu des agents ici pendant presque toute la saison pour engager des hommes; et comme les travailleurs expérimentés n'arrivaient pas en assez grand nombre, ces agents durent engager des gens qui ne connaissaient pas les travaux des chemins de fer et des carrières.

Le courant de l'émigration se porte de plus en plus, chaque année, vers le Nord-Ouest. Le nombre des immigrants à destination du Manitoba a été quatre fois plus grand environ cette année qu'en 1881, et il est venu cette fois, outre le nombre ordinaire de gentilshommes et de fermiers à l'aise, quantité de constructeurs, charpentiers, briqueteurs, etc., en route pour Winnipeg, tous attirés sans doute par les gages élevés dont la nouvelle s'était répandue en Europe. La province du Manitoba a besoin de constructeurs, charpentiers, briqueteurs et travailleurs en général, aussi bien que de fermiers, et je ne doute pas que nous voyions prochainement un grand nombre d'hommes entreprenants, parmi ces différentes classes, choisir le Nord Ouest comme l'endroit le plus avantageux pour y exercer leurs talents.

Une longue succession de bonnes récoltes ainsi que les prix élevés généralement donnés pour les produits agricoles, les produits de la laiterie et le bétail, ont permis aux cultivateurs canadiens d'adopter beaucoup de perfectionnements modernes qui étaient au-dessus de leurs moyens il y a quelques années. Ceci, joint à l'aisance plus grande qui règne parmi eux, a augmenté le besoin de main-d'œuvre et la demande de travailleurs agricoles des deux sexes.

Un grand nombre de nos fabricants ont agrandi leurs établissements cette année, et beaucoup de fabriques nouvelles et importantes, actuellement en construction, commenceront leurs opérations l'année prochaine. Ces établissements requerront un grand nombre d'ouvriers experts, qui devront surtout leur venir d'Europe avec l'immigration du printemps prochain.

Comme la condition du pays au point de vue agricole et industriel n'a jamais été plus prospère qu'aujourd'hui, et comme le chemin du Pacifique et nombre d'autres chemins de fer et entreprises publiques présentement en voie d'exécution vont requérir beaucoup de travailleurs, nous avons tout lieu de prévoir que les immigrants qui arriveront ici en 1883, s'ils sont de l'espèce voulue et possèdent les aptitudes requises pour ces travaux, trouveront de l'emploi en arrivant et de bons gages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,

Agent.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU No 1.—Relevé numérique des émigrants qui se sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès pendant la traversée et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec (par sexes et par adultes et enfants), avec indication des pays d'où ils venaient; et aussi, des arrivages des navires et de leur tonnage, et de la durée moyenne des traversées, — pendant la saison de 1882.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	Nombre de navires.	Durée en moyenne de trajet.	Tonnage.	NOMBRE D'IMMIGRANTS EMBARQUÉS.						NAISSANCES.		DÉCÈS DURANT LA TRAVERSÉE.						
					Passagers de cabine.	Adultes.		Enfants de 1 à 12 ans.		Enfants.	Pasagers d'entrepont.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Adultes.	Enfants.		Total.
					Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.			
Angleterre	Vapeurs	96	14	195,503	3,802	15,690	6,321	3,189	2,746	1,317	29,863	2	6	33,873	5	2	16	23	
	Voiliers																		
Irlande	Vapeurs	*			73	3,002	1,857	435	423	204	5,921			5,994	1		1	2	
	Voiliers																		
Ecosse	Vapeurs	21	13	45,426	211	2,294	950	436	404	172	4,266			4,477			1	1	
	Voiliers																		
Allemagne	do																		
Norvège et Suède	do																		
Via États-Unis	Navir. div., etc.				366	180	63	35	78	732				732					
Total		117		240,929	4,086	21,352	9,928	4,123	3,608	1,771	40,732	2	6	44,876	6		2	18	26

* Les steamers relâchant à des ports d'Irlande sont compris avec ceux d'Angleterre.

TABEAU n° 1—Suite.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	DÉCÈS EN QUARANTAINE.						TOTAL DES DÉCÈS.	NOMBRE D'ÉMIGRANTS DÉBARQUÉS À QUÉBEC.						GRAND TOTAL, DÉBARQUÉS À QUÉBEC.	
		Adultes		Enfants.		Total.			Adultes		Enfants.		Total.			
		Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.		Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.		
Angleterre	Vapeurs	15,685	6,921	3,189	2,744	9,665	1,309	29,848	3,802	33,650
	
Irlande	Voiliers	3,002	1,857	435	423	2,280	203	5,920	72	5,992
	
Ecosse	Vapeurs	2,294	960	436	404	1,364	171	4,265	211	4,476
	
Allemagne	do
Norvège et Suède	do
72 États-Unis	Nav. div., etc.	366	190	63	35	429	78	732	732
Total	26	21,347	9,928	4,123	3,606	13,534	1,761	40,765	4,085	44,850

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	2,266
Femmes	1,851
Enfants	468
Total	4,085

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1882.

TABLEAU N° 2.—Nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, avec désignation des pays d'où ils étaient partis, pendant les saisons de navigation de 1881 et 1882 :—

	1881.	1882.
<i>Angleterre.</i>		
Liverpool	23,832	32,934
Londres	544	288
Plymouth	50
Bristol	428
	<u>24,426</u>	<u>33,650</u>
<i>Irlande.</i>		
Londonderry	1,941	3,048
Belfast	302	1,114
Queenstown	237	1,052
Galway	778
	<u>2,480</u>	<u>5,992</u>
<i>Ecosse.</i>		
Glasgow	2,861	4,476
Vid Etats-Unis, navires divers, etc.....	471	732
<i>Récapitulation.</i>		
Angleterre	24,426	33,650
Irlande.....	2,480	5,992
Ecosse.....	2,861	4,476
Etats-Unis, navires divers, etc.....	471	732
	<u>30,238</u>	<u>44,850</u>

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1882.

TABLEAU N° 3.—Etat comparatif du nombre des immigrants arrivés au port de Québec, depuis 1829 à 1882, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Total.
1829 à 1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 " 1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 " 1843.....	30,791	74,981	16,311	1,777	123,860
1844 " 1848.....	60,458	112,192	12,767	9,728	1,219	196,364
1849.....	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850.....	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852.....	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,869	4,864	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	793	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,923
1862.....	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863.....	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5,013	3,767	2,914	7,453	19,147
1865.....	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,649
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,976	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,133	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,893	4,994	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,681	2,603	2,491	857	412	23,894
1875.....	12,456	1,252	1,768	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
1878.....	7,500	913	1,425	457	10,295
1879.....	14,113	1,088	1,602	448	17,251
1880.....	18,647	2,485	2,845	1,020	24,997
1881.....	24,426	2,480	2,861	471	30,238
1882.....	33,650	5,992	4,476	732	44,850
	615,002	524,059	168,886	184,284	18,699	1,510,930

Moyenne annuelle, 27,980.

L. STAFFORD,

Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

QUÉBEC, 31 décembre 1882.

No 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A MONTRÉAL.

(M. JOHN J. DALEY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon treizième rapport annuel qui contient l'exposé des opérations de cette agence, ainsi que les États ci-annexés pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

ORIGINE.

Le tableau A indique le nombre d'immigrants arrivés à cette agence, leur pays d'origine, leur commerce ou occupation, ainsi que le nombre de ceux qui ont eu leur passage payé par ce bureau.

DESTINATION.

Le tableau B indique les endroits où l'agence a expédié des émigrants pendant l'année 1882.

VENUS PAR LES ÉTATS-UNIS.

Le tableau C indique le nombre des immigrants qui sont venus par les États-Unis, *vid* New-York, Boston et Portland, et les valeurs apportés par eux.

JEUNES IMMIGRANTS.

Le tableau D indique le nombre d'enfants arrivés à cette agence, en charge de qui ils étaient, et leur destination.

ALIMENTS ET VÊTEMENTS.

Le tableau E donne les prix en détail des aliments et vêtements fournis aux immigrants de la classe ouvrière, à l'agence de Montréal.

GAGES DES OUVRIERS.

L'état F donne le prix moyen des gages payés, à l'agence de Montréal, aux ouvriers, travailleurs et domestiques.

DOMESTIQUES.

Il est venu beaucoup plus de servantes durant l'année qui vient de finir que l'année précédente. Il n'y en a pas eu assez, cependant, pour répondre aux demandes, qui ont été très nombreuses à cette agence. Une des principales raisons de cette rareté des servantes provient des grands établissements industriels, filatures, fabriques de chaussures, de draps et autres, fondés récemment à Montréal ou dans les environs, et qui emploient un grand nombre d'ouvrières, lesquelles étaient auparavant engagées comme servantes: ce qui augmente naturellement la demande de domestiques.

OUVRIERS ET TRAVAILLEURS.

Les ouvriers ont trouvé de l'emploi en arrivant, et de bons salaires. Les grands travaux faits sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, pour l'élargissement du canal Lachine et pour d'autres entreprises publiques dans la ville et les environs, ont fait augmenter considérablement la demande de manœuvres, de sorte qu'on ne pourrait pas trouver de terrassiers et de journaliers en général.

ÉTAT SANITAIRE.

L'état sanitaire des immigrants arrivés pendant la dernière saison a été remarquablement bon. Il n'y a eu que très peu de maladie, et il n'est mort que deux enfants dans tout l'été.

C'est l'usage de dire quelques mots des classes auxquelles appartiennent les immigrants, de leur apparence générale, etc. A cet égard, je dirai qu'il y a une amélioration marquée, d'année en année, dans l'apparence générale, les mœurs et la condition sociale. La dernière saison a été de beaucoup la meilleure sous ce rapport, et par le nombre et par la fortune des immigrants, et d'après toutes les apparences le nombre sera double l'année prochaine.

Comme il a été rapporté publiquement dans la presse que les immigrantes étaient séduites et qu'on n'exerçait pas la surveillance voulue, il y a eu une enquête à ce sujet, et voici le rapport présenté par moi au comité d'enquête.

"Je suis agent d'immigration dans ce port depuis treize ans. Je suis sûr que les rapports publiés par la presse américaine, et d'après lesquels les jeunes immigrantes seraient systématiquement détournées de leurs devoirs dès leur arrivée en cette ville, sont faux et sans aucun fondement sérieux.

"A leur arrivée dans ce port, les immigrantes sont l'objet, jusqu'à ce qu'elles partent pour le lieu de leur destination définitive, d'une surveillance attentive et d'une protection efficace. Un wagon spécial leur est réservé, et elles sont pendant toute la durée du voyage sous la conduite d'un agent voyageur, qui les confie lui-même, une fois parvenues à destination, à l'agent officiel de la localité, qui en prend soin à son tour et voit à les placer dans des maisons respectables.

"Pour ce qui est des immigrants placés sous mon contrôle, je puis dire qu'à leur arrivée à la station officielle des immigrantes (jonction des Tanneries), elles sont bien reçues, convenablement traitées, nourries et logées. Mes aides voient aussi à ce qu'elles soient suffisamment protégées.

"Je puis dire aussi que j'ai eu depuis dix ans une matrone attachée à ce département, et qui devait, sur avis de moi, se trouver sur les lieux à l'arrivée des immigrantes, pour les recevoir et en prendre soin jusqu'à ce qu'elles furent placées dans des familles respectables.

"Les règlements relatifs à l'arrivée des immigrants sont très sévères à la station officielle de la jonction des Tanneries. Je ne permets à aucun étranger, homme ou femme, d'approcher des nouveaux venus. Il n'y a d'exception que pour les employés du département, et mes aides ont instruction de voir spécialement à l'exécution de cette règle.

"Je n'ai vu, durant ma longue carrière comme agent officiel d'immigration, que peu de cas qui méritent une mention particulière, et dans ces quelques cas il a été découvert ensuite que les filles en question étaient déjà de réputation douteuse avant de quitter leur pays. Je dirai ici que mon opinion est que les rapports dont il s'agit ont été mis en circulation par des personnes intéressées et par des ennemis du Canada, dans le but de détourner cette classe d'immigrants des ports canadiens et de la diriger ailleurs.

"Je n'hésite pas à affirmer que les émigrantes, comme les émigrants qui viennent en Canada, sont bien reçues et bien protégées, qu'elles reçoivent toute l'assistance dont elles ont besoin, et qu'elles sont traitées de manière à leur rendre agréable leur arrivée en pays étranger."

"Je me suis toujours préoccupé, ainsi que mes collaborateurs, de faire aux immigrants et immigrantes un accueil sympathique, de façon à produire sur eux une impression qu'ils se rappelleraient avec plaisir ensuite.

"Les personnes qui composent cette assemblée, comme le public en général, peuvent être certaines que les assertions et allégations qu'elles ont à examiner sont absolument fausses et mal fondées, en autant que mon expérience et la connaissance que j'ai des faits peut servir de base à leur opinion."

Je joins à ce qui précède le rapport du comité d'enquête que voici :

Rapport du comité.

Attendu que le *Globe* de Toronto a publié, en septembre dernier, une dépêche télégraphique de Montréal dans laquelle on attirait l'attention sur un prétendu méfait commis à l'égard d'une prétendue immigrante, avec l'assertion qu'il y a beaucoup de cas du même genre qui ne sont jamais découverts, et que certains policiers avaient affirmé qu'à Montréal vingt jennes immigrantes sur cent allaient peupler des maisons suspectes de la ville; et ces rumeurs ayant été reproduites par une partie de la presse, dans ce pays, aux Etats-Unis et en Angleterre, quelques-uns de nos principaux citoyens ont cru qu'il y avait lieu de faire une enquête.

A cet effet, le président de la société Saint-Patrice, M. F. B. McNamee, invita les présidents des autres sociétés nationales de langue anglaise à le rencontrer. Les messieurs dont les noms suivent répondirent à l'invitation : M. G. W. Macrea, C. E., président, et M. W. W. Ogilvie, vice-président de la société Saint-André ; M. J. K. Ward, vice-président de la société Saint-George ; M. H. F. Bellew, premier vice-président de la société Saint-Patrice ; M. James Moore, président, et M. R. Thomas, vice-président de la société irlandaise protestante de bienfaisance ; M. W. C. Munderloh, président de la société allemande ; M. Hermann Drechsel, secrétaire de la société allemande.

À la première réunion on résolut d'inviter le révérend M. A. J. Bay à venir en aide au comité d'enquête. M. Bray accepta et assista à chacune des réunions subséquentes.

Le chef de la police de Montréal fut appelé le premier à rendre témoignage. On lui posa la question suivante :

Question.—Avez-vous eu connaissance de tentatives systématiques faites en vue de détourner les jeunes immigrantes du sentier de la vertu ?

Réponse.—Assurément ces tentatives n'ont pas eu lieu.

Question.—Est-ce que la chose n'aurait pu exister hors de votre connaissance ?

Réponse.—Non, c'est impossible.

Question.—Croyez-vous qu'un nombre quelconque d'immigrantes soient ainsi dévoyées ?

Réponse.—Non, je ne crois pas qu'il y en ait une seule.

Question.—N'avez-vous connaissance d'aucun cas où de jeunes immigrantes aient été séduites ?

Réponse.—D'aucun.

Le chef de la police déclara qu'il croyait qu'il n'y avait aucun fondement dans l'assertion publiée par le *Globe* sur la foi de son correspondant montréalais.

Le comité appela ensuite le chef de la police riveraine, ainsi que les agents du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, et s'enquit avec soin de la manière dont ils recevaient les jeunes immigrantes. M. Daley, agent du gouvernement fédéral, et M. Lespérance, agent du gouvernement local, expliquèrent leur manière d'agir ; il ressort de leurs explications que l'organisation est complète et bien conduite, et qu'il est tout simplement impossible, dans ces conditions, que les immigrantes puissent être séduites. Ils déclarèrent que depuis qu'ils sont en charge, ils n'avaient eu connaissance d'aucun cas où des immigrantes eussent été détournées du sentier de la vertu. M. Daley est agent depuis treize ans.

Le comité se déclara satisfait des déclarations de ces officiers, mais il crut devoir aller au-delà, afin de les corroborer par un témoignage qui ne fût pas officiel. Avec l'assentiment bienveillant de M. Hickson, gérant général de la compagnie du Grand Tronc, M. Kirkham, le principal officier de la compagnie, a comparu devant le comité et dit qu'on était en position, au Grand-Tronc, de savoir si les employés du gouvernement remplissaient leurs charges convenablement ou non. On y aurait eu connaissance de toute tentative faite en vue de séduire les immigrantes, et on était prêt à affirmer que rien de tel n'était arrivé. Les immigrantes, d'après son témoignage, sont soigneusement surveillées, jusqu'à ce qu'on ait trouvé à les placer, et on ne connaît aucun cas où des jeunes filles respectables aient été séduites.

Le correspondant montréalais du *Globe*, auteur du paragraphe en question, fut aussi invité à comparaître devant le comité. Il y vint, en effet, et dit que les renseignements dont il s'agit lui avaient été communiqués par un détective, dont il refusa toutefois de donner le nom.

Afin de rendre son enquête complète, le comité appela alors M. Callen, détective en chef, et les détectives Richardson et Murphy, de la force montréalaise. En réponse aux questions qu'on leur posa, ces messieurs déclarèrent positivement qu'il n'y avait pas de tentatives systématiques ou accidentelles, de séduire les immigrantes ; qu'on ne pouvait empêcher les femmes légères de venir en Amérique et d'y suivre leurs penchants vicieux, mais que la police n'avait pas eu connaissance d'un seul cas où une immigrante respectable eût été détournée de ses devoirs. Lorsqu'on leur demanda s'ils croyaient que l'assertion publiée par le *Globe* fût fondée, ils déclarèrent sans hésiter et avec emphase que cette assertion était absolument sans fondement.

Le comité d'enquête oppose, en conséquence, le démenti le plus complet et le plus autorisé à la lettre montréalaise publiée dans le *Globe* du 13 septembre dernier. Il exprime le regret de voir qu'un journal ou un correspondant de journal ait eu si peu de souci de l'avenir du pays que de publier des rapports aussi faux et aussi dommageables. Il déclare que les émigrants qui viennent en Canada sont l'objet de soins attentifs, qu'on leur procure tout le confort possible, et que la vertu des immigrantes est bien protégée. Étant sûr ainsi de ce qu'il affirme, le comité prie tous les journaux qui ont reproduit la note du *Globe* de publier ainsi leur dénégation emphatique.

Par ordre du comité,

F. B. McNAMEE,

Président.

HERMANN DRECHSEL,

Secrétaire honoraire.

MONTRÉAL, 10 janvier 1883.

CONCLUSION.

En terminant, je tiens à remercier ici les différents officiers et le personnel du chemin de fer du Grand-Tronc, du chemin de fer Canadien du Pacifique, du chemin de fer du Nord, pour les bons services qu'ils nous ont rendus et l'aide qu'ils nous ont prêtée pendant la dernière saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,

Agent officiel d'immigration.

À l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT B.—Indiquant les localités vers lesquelles ont été dirigés les 513 immigrants arrivés pendant l'année 1882.

Localité.	Nombre d'immigrants.	Localité.	Nombre d'immigrants.
		Report.....	131
Aultsville.....	4	Ottawa.....	91
Brockville.....	55	Prescott.....	3
Carleton-Place.....	2	Peterboro'.....	18
Compton.....	3	Pembroke.....	3
Coteau-Landing.....	3	Papineauville.....	18
Cobourg.....	8	Perth.....	5
Cornwall.....	2	Port-Hope.....	3
Desoronto.....	2	Québec.....	33
Emerson.....	3	Richmond.....	1
Granby.....	9	Saint-Jean, P. Q.....	7
Gananoque.....	1	Saint-Armand.....	8
Hamilton.....	2	Saint-Hyacinthe.....	2
Hemmingford.....	1	Sarnia.....	10
Halifax.....	1	Stanbridge.....	3
Kingston.....	18	Sherbrooke.....	5
Lindsay.....	5	Smith's Falls.....	2
London.....	1	Sainte-Catherine.....	1
Lancaster.....	2	Saint-Eustache.....	2
Lachine.....	2	Saint-Martin.....	1
Lennoxville.....	1	Toronto.....	127
Morrisburg.....	1	Trois-Rivières.....	1
Millbrooke.....	2	Trois-Pistoles.....	1
Millbank.....	1	Waterloo.....	8
Oshawa.....	1	Waubausheue.....	6
Orilla.....	1		
A reporter.....	131	Total.....	513

ETAT C.—Indiquant le nombre des arrivées à cette agence pendant l'année 1882, *via* New-York, Boston et Portland.

Mois.	<i>Via</i> New-York.	<i>Via</i> Boston.	<i>Via</i> Portland.	Destination.			Total.	Argent.
				Province de Québec.	Province d'Ontario.	Province du Manitoba.		
1882.								\$
Janvier.....	151	128	361	107	420	113	640	12,000
Février.....	29	71	374	118	302	54	474	10,500
Mars.....	188	96	788	190	810	72	1,072	16,000
Avril.....	543	601	1,745	208	1,028	1,655	2,889	35,000
Mai.....	1,719	1,201	704	1,716	500	2,920	40,000
Juin.....	683	1,062	109	418	920	516	1,854	28,000
Juillet.....	289	152	12	67	285	100	453	16,400
Août.....	315	352	148	225	491	100	816	25,000
Septembre.....	147	115	129	109	167	115	391	18,000
Octobre.....	154	61	84	76	192	31	299	11,000
Novembre.....	132	81	177	80	209	101	390	16,000
Decembre.....	90	64	441	128	360	107	595	18,000
Total.....	4,440	3,984	4,369	2,430	6,899	3,464	12,793	245,500

ETAT D.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, aux soins de qui, et leur destination, pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

Date.	Nom de la personne en charge.	Nombre d'enfants.	Destination.
10 avril.....	Mlle Bilborough	79	Belleville.
16 "	Mlle Rodgers.....	60	do
8 mai.....	Deux sœurs.....	35	Lindsay.
15 "	M. Butler	41	Hamilton.
9 juin.....	Mlle Bilborough.....	70	Belleville.
27 "	Mme Merry.....	90	Galt.
2 juillet.....	Lord Douglass.....	40	Ottawa.
6 août.....	M. Merry.....	66	Galt.
13 "	Mlle Rodgers.....	60	Niagara.
20 "	John Chill.....	18	Ottawa.
19 sept.....	Mme Hodgson.....	32	do
	Total	591	

ETAT E.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement requis par les classes ouvrières à l'agence de Montréal.

Provisions.	\$ cts	Vêtements, etc.	\$ cts.	\$ cts.
Lard séché, par lb.....	0 18	Habits de dessous, tweed.....		6 00
Pain blanc de 4 lbs.....	0 18	" par-dessus ".....	8 00 to	10 00
" bis de 6 lbs.....	0 20	Pantalons ".....		3 50
Beurre salé, par lb.....	0 25	Gilets ".....	1 00 to	1 50
" frais ".....	0 30	Chemises, flanelle.....		2 00
Bœuf, 12c., mouton, 8c., veau, 12c., lard... 0 13	0 13	" coton.....		1 00
Bière, par pinte.....	0 10	Camisoles.....		1 00
Chandelles, par lb.....	0 10	Caleçons de laine.....		1 00
Fromage ".....	0 16	Chapeaux, feutre.....		2 50
Café ".....	0 30	Chaussons de laine.....		0 25
Farine de blé-d'inde, par 100 lbs.....	3 50	" coton.....		0 20
Œufs, par douz.....	0 25	Couvertures de laine.....		4 50
Farine, par brl., meilleure qualité.....	6 40	Paillassons.....		1 50
" " seconde ".....	6 00	Flanelle, par verge.....	0 30 to	0 50
Farine de sarrasin, par 100 lbs.....	2 50	Coton pour les chemises, p. verge	0 10 to	0 12
Poisson—morue sèche ou verte, par qtx.... 8 00	8 00	" draps ".....		0 10
Bois de chauffage, par corde.....	7 00	Drap canadien.....		0 50
Jambon, par lb.....	0 15	Chaussures, hommes, par paire....		2 50
Epaules de lard fumées, par lb.....	0 13	" femmes ".....		2 00
Hareng, par baril.....	6 00	Bottes, hommes ".....		3 50
Moutarde, par lb.....	0 20	" femmes ".....		2 50
Lait, par pinte.....	0 07	Socques en caoutch., h's. ".....		0 60
Farine d'avoine, par 100 lbs.....	3 50	" fem. ".....		0 50
Poivre, par lb.....	0 15			
Pommes de terre, par boisseau.....	0 60			
Riz, par lb.....	0 05			
Savon, jaune, par lb.....	0 07			
Cassonade ".....	0 09			
Sel, par boisseau.....	0 25			
Thé noir, par boiss.....	0 60			
" vert ".....	0 50			
Tabac.....	0 50			

TABLEAU F.—Moyenne des gages payés à l'agence de Montréal, en 1882.

	\$ cts.	\$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	à 1 50
do par mois, avec pension	15 00	à 26 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension	6 00	à 10 00
Maçons, par jour, sans pension	1 50	à 2 50
Briqueteurs do do	1 50	à 2 50
Charpentiers do do	1 50	à 2 25
Bâcherons, par mois do	25 00	à 30 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	1 50	à 2 00
Forgerons, par jour, sans pension	1 50	à 2 00
Tourneurs do do	1 50	à 1 75
Jardiniers, par mois, avec pension	20 00	à 25 00
do par jour, sans pension	1 00	à 1 50
Cuisinières, par mois	8 00	à 10 00
Blanchisseuses, par jour	0 75	à 1 00
Servantes, par mois	6 00	à 10 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 00	à 1 50
Mineurs do do	1 50	à 2 00
Ouvriers de moulin do do	1 00	à 1 50
Mécaniciens conducteurs de locomotives, par jour, sans pension.....	1 75	à 2 50
Selliers, par jour, sans pension	2 00	à 2 50
Cordonniers, par jour, sans pension	1 25	à 2 00
Tailleurs do do	1 00	à 2 00
Journaliers de chemin de fer, par jour, sans pension	1 25	à 1 50
Pension, par semaine	3 00	à 4 00
Loyer, par mois, pour logements de journaliers et d'artisans	6 00	à 8 00

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE D'IMMIGRATION DE MONTRÉAL,
31 décembre, 1882.

No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION.

(M. W. J. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

OTTAWA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette agence, ainsi qu'un relevé des immigrants qui sont arrivés ici en 1882, et qui, je suis heureux de le dire, ont été beaucoup plus nombreux que les années précédentes, ainsi qu'il ressort des tableaux suivants :

Nationalité.	Immigration européenne.		Total.
	Viâ le St-Laurent.	Viâ les Etats- Unis.	
Anglais.....	959	36	995
Irlandais.....	978	15	993
Ecossais.....	164	15	179
Allemands.....	314	93	407
Français.....	45	13	58
Scandinaves.....	108	43	151
Envoyés de Québec dans d'autres parties de cette agence.....	1,302	1,302
Total.....	3,870	215	4,085

ETAT indiquant le nombre des immigrants qui ont reçu de l'aide sous forme de frais de passage et de chauffage; 1,649 individus, soit 1,512 adultes à \$1.20 chacun.

	Total.	Enfants.	Femmes.	Hommes.
Anglais.....	576	98	96	382
Irlandais.....	639	90	157	392
Ecossais.....	107	10	15	82
Allemands.....	234	61	50	123
Français.....	20	2	8	10
Scandinaves.....	73	12	9	52
Total.....	1,649	273	335	1,041

Les immigrants allemands étaient pleins de santé et de courage, et feront certainement de bons colons. Outre les remises faites aux émigrants allemands, j'ai aussi envoyé, dans les Iles Britanniques, par l'entremise des agents d'ici, près de \$2,000 pour l'achat de billets de passage.

Outre cette somme, envoyée par mon entremise, le département de l'agriculture a envoyé un bon nombre de remises pour le même objet.

Quelques enfants ont été envoyés ici par lord Douglas, de l'asile de Saint-Vincent, à Londres, et d'autres par le cardinal Manning et l'Union Tralee; en tout, cent dix

jeunes garçons et trente et une petites filles. Les uns et les autres ont été mis à la disposition de Sa Grandeur mgr. l'évêque d'Ottawa, qui a bien voulu se charger de les placer.

Comme les années précédentes, beaucoup d'immigrants sont entrés et se sont établis dans les limites de mon district sans avoir passé par cette agence. Ceux qui font déclaration aux ports d'entrée sont signalés directement au département par les autorités douanières. Si tous ces immigrants étaient ajoutés à la liste de ceux qui passent par l'agence, le nombre total, pour cette année, serait double de celui qu'indiquent les états soumis par moi.

Outre les travaux de chemins de fer, ceux de l'élargissement du canal de Grenville ont aussi fourni de l'emploi à beaucoup d'immigrants. Il y a eu, en outre, les mines de phosphate et les mines de fer, qui ont employé un bon nombre de travailleurs; et pour ces deux dernières industries, la demande de main-d'œuvre et le besoin de bons ouvriers iront, sans doute, toujours croissants.

Grâce à la prospérité répandue dans tout le pays et au besoin de main-d'œuvre qui existe dans le district, je n'ai pas eu de peine à placer les immigrants, et les chemins de fer qu'on est à construire dans le voisinage auraient pu fournir de l'emploi à beaucoup plus de travailleurs encore.

Les salaires étaient de \$16 à \$18 par mois avec la pension, pour les ouvriers agricoles engagés à l'année, et de \$25.00 et au-dessus pendant le temps des récoltes.

Nous avons reçu des demandes d'ouvriers pour le prolongement du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Mattawan, pour le chemin de fer de Kingston et Pembroke, près de Renfrew, pour le chemin de fer d'Ontario et Québec, à l'ouest de Perth, pour le chemin de fer de Toronto et Ottawa dans la même localité, et pour le chemin de fer Canada et Atlantique, à l'est d'Ottawa. Les salaires offerts étaient de \$1.50 par journée de dix heures, sans la pension, que les travailleurs pouvaient avoir aisément pour \$3 par semaine—ce qui leur laissait un profit raisonnable.

En fait d'immigrants appartenant aux autres classes, il n'est guère venu que des servantes, et en nombre restreint. De cette classe, il n'en arrive jamais assez, d'ailleurs, pour répondre à la demande.

On a eu le nombre habituel de commis et d'artisans. Cependant, grâce à la prospérité du commerce, j'ai eu moins de difficulté que les années précédentes à les placer.

Il est venu un certain nombre d'Allemands, qui sont allés trouver de leurs compatriotes déjà établis dans le comté de Renfrew, près d'Eganville. La plupart avaient, en émigrant, répondu à l'appel de parents ou d'amis déjà établis dans le comté, et qui avaient avancé \$2,062.25 pour leurs frais de traversée.

Le montant réuni des sommes d'argent apportées par les immigrants qui ont passé par cette agence est d'environ \$14,600, avec à peu près \$10,200 valant d'effets, en tout \$24,800.

Un fait qui prouve bien la prospérité dont jouit la ville et le district avoisinant, c'est qu'il y a cet hiver peu ou point de misère.

Je dois beaucoup au département pour la permission qui m'a été donnée de visiter mon district de bonne heure. Cela m'a permis de prendre d'avance les arrangements voulus pour placer les nouveaux venus, sans être obligé d'attendre leur arrivée pour voir où l'on avait besoin de travailleurs.

Je me suis efforcé de remplir consciencieusement tous les devoirs de ma charge.

J'ai restreint les dépenses au chiffre le plus bas possible, et je me tiens assuré que tous ceux qui ont à cœur l'intérêt du pays en général et de ce district en particulier accueilleront avec plaisir les renseignements que je donne ici au sujet de l'augmentation des immigrants et de la condition prospère des colons.

J'annexe à mon rapport les tableaux ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. J. WILLS,

Agent.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture, Ottawa.

Voici les endroits sur lesquels on a dirigé les immigrants :—

Province d'Ontario—

Ville d'Ottawa.....	602
“ de Toronto.....	46
“ Kingston.....	11
“ Hamilton.....	2
“ Belleville.....	10
“ Brockville.....	33
“ Cornwall.....	6
Comté de Carleton.....	587
“ Renfrew.....	541
“ Lanark.....	346
“ Russell.....	34
“ Prescott.....	5
“ Leeds et Grenville.....	21
“ Stratford.....	1
“ Glengarry.....	1
“ Wentworth.....	2
	2,248

Province de Québec—

Ville de Montréal.....	34
“ Québec.....	2
“ Sherbrooke.....	4
Comté d'Ottawa.....	349
“ de Pontiac.....	36
“ d'Argenteuil.....	106
“ de Soulanges.....	1
	532
Ville de Winnipeg.....	2
Etats-Unis.....	1
Envoyés de Québec dans d'autres parties de ce district.	1,302
	4 085

W. J. WILLS,
Agent.

TABLEAU indiquant la demande et l'offre de la main-d'œuvre et les gages payés.

	Demande.	Main- d'œuvre.	Gages payés.
Journaliers de ferme.....	621	512	\$14 à \$20 par mois, avec pension.
do ordinaires.....	3,164	673	\$1.50 par jour, sans pension.
Servantes.....	584	270	\$6 à \$10 par mois, avec pension.
Cuisinières.....	57		\$8 à \$14 do do
Garçons.....	112	130	\$4 à \$8 do do
Boulangers.....	1	10	\$9 par semaine, sans pension.
Forgerons.....	6	7	\$9 do do
Fabricants de chaudières.....		1	9 do do
Briqueurs.....	1	16	\$2.50 par jour do
Bouchers.....		2	\$18 par mois, avec pension.
Commis.....		76	
Charpentiers.....	13	64	\$1.50 à \$1.75 par jour, sans pension.
Cuisiniers.....		3	\$26 par mois, avec pension.
Tonneliers.....		1	
Teinturiers.....		2	
Jardiniers.....	16	9	\$14 à \$20 par mois, avec pension.
Grooms et cochers.....	16	24	\$12 à \$18 do do
Machinistes et mécanic.....	1	19	\$1.50 à \$1.75 par jour, sans pension.
Maçons et taill. de pierre.....	44	45	\$2.50 par jour do
Meuniers.....		1	
Mouleurs.....	13	2	\$1.25 à \$1.50 par jour do
Peintres.....	3	8	\$1.25 à \$1.50 do do
Plâtriers.....		6	
Plombiers.....		5	
Typographes.....		4	\$8 à \$10 par semaine do
Selliers.....	2	1	\$9 do do
Cordonniers.....	10	9	Ouvrage à la pièce.
Tailleurs.....	11	7	do
Tanneurs.....	2		

W. J. WILLS,

Agent.

No 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A KINGSTON.

(M. R. MACPHERSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre information, mon rapport annuel sur les opérations de ce bureau pendant l'année 1882, et les relevés qui l'accompagnent.

L'état (A) indique le nombre et l'origine des immigrants arrivés à l'agence de Kingston, et de ceux qui ont reçu des provisions et des billets de passage gratuits pendant l'année.

L'état (B) indique les arrivages par mois dans cette agence pendant l'année 1882, le nombre de repas et de billets de passage donnés par mois, ainsi que le nombre des immigrants indigents qui ont reçu des aliments.

L'état (C) indique le nombre de billets de passage gratuits donnés aux immigrants passant par ce bureau pendant l'année terminée le 31 décembre, et le lieu de leur destination.

L'état (D) donne le nombre des arrivages par mois dans cette agence, et le sexe, l'origine, le métier et la destination de ces immigrants, ainsi que la valeur des effets et le chiffre des capitaux apportés dans le pays par eux, et qui s'élève à la somme considérable de \$110,288.

Le rapport du nombre des colons venant des Etats-Unis qui sont arrivés dans ce district pendant l'année dernière, et de la valeur de leurs effets, n'est pas inclus dans les états auxquels il vient d'être fait allusion. Ces renseignements, aujourd'hui, sont envoyés directement du ministère des douanes.

Les immigrants qui se sont établis dans ce district pendant la dernière année répondaient parfaitement aux besoins du pays, et ils étaient tous en bonne santé. Seulement, ils étaient loin d'être en assez grand nombre pour répondre aux demandes, particulièrement les ouvriers agricoles ou garçons de ferme et les servantes. Et ceci, nonobstant le fait que le nombre des colons a été de 150 pour cent plus considérable qu'en 1881 et a dépassé de 400 individus le chiffre réuni de l'immigration des cinq années antérieures, ainsi qu'il ressort de l'état ci-joint.

Mlle Bilborough, de Marchmont House, Belleville, est actuellement dans le Royaume-Uni, et doit revenir dans les premiers jours du printemps avec un grand nombre d'enfants. Pendant la dernière saison, elle en a amené 153, qui venaient en grande partie de la Maison de Refuge de M. Quarrier, à Glasgow. Ils avaient tous la meilleure apparence, au moral comme au physique, et sont une bonne acquisition pour le pays.

Les manufactures de mon district continuent à prospérer, et leur nombre va en augmentant. Les ateliers de locomotives de Kingston occupent maintenant plus de 450 hommes, et l'on m'informe qu'ils ont assez de commandes pour occuper constamment tout ce monde, et même plus, jusqu'au mois d'août prochain. Les grandes filatures de coton et de drap de ce district ont peine à répondre aux commandes qu'elles reçoivent; et il en est de même de la manufacture de verre à vitres de Napanee. De fait, toutes les entreprises industrielles sont prospères.

La compagnie dite *Kingston Charcoal and Iron Company* a construit, au lac Sharbot, des ateliers qui peuvent produire chaque jour 700 boisseaux de charbon de bois d'une excellente qualité, et c'est l'intention de cette compagnie, si je suis bien informé, d'établir des fonderies dans lesquelles elle utilisera le charbon qu'elle produit.

La quantité de minerai de fer expédiée de Kingston, durant la dernière saison, a été beaucoup plus considérable que l'année précédente. Elle s'est élevée à 40,922 tonnes, provenant surtout des cantons de Palmerston et de Levant. On croit que ce chiffre sera considérablement dépassé pendant l'année 1883. La demande de mineurs et de travailleurs augmentera en proportion dans les mines de ces cantons, comme dans celles de Madoc et de Marmora, comté de Hastings.

On a expédié aussi de ce port une grande quantité de phosphate pendant la dernière année, soit 5,000 tonnes; les travaux des mines et le transport ont fourni de l'emploi à un grand nombre d'hommes.

La mine de fer Mississippi, dans le canton de Palmerston, produit, actuellement, 100 tonnes de fer magnétique par jour. La couche est à 173 pieds de profondeur et la largeur de la veine est de 60 pieds. Elle est percée sur une longueur de 300 pieds. On se propose de doubler la production de cette mine, que l'on considère comme presque inépuisable. Le minerai semble être de meilleure qualité à mesure que l'on creuse. Présentement, la quantité de fer métallique est de 60 pour cent et vaut, me dit-on, \$6.50 la tonne, livré à Charlotte, New-York (c'est l'endroit où l'on exporte tout le produit de cette mine). Il vaut le fer de Suède ou de Norvège, et il est regardé comme le plus propre à la fabrication de l'acier Bessemer, vu qu'il ne contient que peu ou point de soufre, de phosphore ou d'acide titanique.

La mine de fer de Bethlehem, dans le canton de Levant, produit environ 50 tonnes par jour. C'est aussi l'intention de la compagnie d'agrandir ses opérations, en acquérant de nouvelles machines et en augmentant son personnel de travailleurs.

La mine de Caldwell, qui est avoisinante, va être exploitée en grand l'année prochaine, ainsi que la mine de Glendower, dans le canton de Bedford. Tout le fer brut est expédié aux Etats-Unis, et presque tout le phosphate en Europe.

On a découvert récemment un riche gisement de mica près de la frontière, entre les cantons de Palmerston et de Clarendon, et la mine est présentement exploitée par une compagnie américaine. La qualité est excellente.

On peut voir par ces entreprises minières, ainsi que par le nombre des chemins de fer en construction, les grands chantiers de bois et les travaux du canal Murray, que les immigrants trouveront aisément à se placer, dans mon district, pendant la prochaine saison. Les travailleurs agricoles et les servantes seront aussi en grande demande, et j'ai lieu de croire que les immigrants de cette catégorie appartiendront à la meilleure classe.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre d'agriculture,
Ottawa.

ETAT A—Indiquant le nombre et l'origine des immigrants entrés par l'agence de Kingston pendant l'année terminée le 31 décembre 1882, et du nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport par voie de chemins de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés <i>via</i> le Saint-Laurent.	Arrivés <i>via</i> les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre qui ont reçu des provisions.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre.....	2,522	26	2,548	2,544	1	1,349	742
Irlande.....	2,097	14	2,111	2,109	2		
Ecosse.....	701	1	702	702		
Allemagne.....	27	27	27		
Norvège et Suède.....	59	6	65	65		
Etats-Unis.....	23	23	23		
Autres pays.....	1	1	1		
	5,407	70	5,477	5,471	3	1,349	742

NOTE—Deux Anglais sont allés dans la province du Manitoba.
Un Anglais est do do Québec.

ETAT B—Indiquant le nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston, et restés pour être placés, pendant l'année terminée le 31 décembre 1882.

Mois.	<i>Via</i> le Saint-Laurent.	<i>Via</i> les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourri.	Nombre qui ont reçu des billets de passage gratuits.	Nombre de repas.
Janvier.....	27	2	29	10	11	22
Février.....	33	1	34	20	2	63
Mars.....	28	3	31	23	11	53
Avril.....	209	209	126	18	187
Mai.....	1,389	8	1,397	385	234	729
Juin.....	1,103	4	1,107	359	227	557
Juillet.....	923	923	182	73	302
Août.....	652	1	653	115	45	202
Septembre.....	521	521	30	26	44
Octobre.....	291	41	332	55	50	114
Novembre.....	174	1	175	32	30	47
Décembre.....	57	9	66	12	15	42
	5,407	70	5,477	1,349	742	2,353

ARRIVÉES des immigrants à l'agence d'immigration de Kingston, pendant les sept années terminées le 31 décembre 1882,—les immigrants dont le nombre est rapporté par la douane non compris.

	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
Immigrants.....	905	809	801	1,193	1,354	2,196	5,497

ETAT C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pendant les douze mois terminés le 31 décembre 1882.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
		Report.....	288½
Adolphustown.....	10½	Madoc.....	4
Ile Amherst.....	24	Marysburgh.....	22
Ballantyne.....	8	Montreal.....	1
Bath.....	2	Napanee.....	17
Belleville.....	80	Newcastle.....	6
Bowmanville.....	16	Newtonville.....	3
Brighton.....	2	Northport.....	23½
Brockville.....	66	Oshawa.....	5½
Campbellford.....	3	Oso.....	26
Cobourg.....	10	Ottawa.....	1
Colborne.....	5	Palmerston.....	15½
Deseronto.....	21	Parham.....	3
Ernestown.....	10	Perth.....	61
Fredericksburgh.....	18	Peterboro'.....	1
Grafton.....	5½	Picton.....	34½
Hamilton.....	2	Port-Hope.....	15
Harrowsmith.....	2	Toronto.....	61½
Iroquois.....	1	Trenton.....	44
Kemptville.....	½	Whitby.....	3
Landsdown.....	1	Ile Wolfe.....	30
Lyn.....	1		
A reporter.....	288½	Total.....	666

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

No 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À TORONTO.

(M. JOHN A. DONALDSON.)

BUREAU DE L'IMMIGRATOIN,
TORONTO, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon vingt-deuxième rapport annuel, qui a trait aux opérations de cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1882.

Le nombre total des immigrants a été de 23,041. Sur ce nombre, 21,762 sont venus par Québec ou Halifax, et 1,279 par les Etats-Unis. 8,404 se sont établis dans la province; 4,621 ont dit qu'ils étaient en route pour le Nord-Ouest, et les autres, 10,016, pour la plupart allemands ou scandinaves, se rendaient dans les Etats de l'Ouest.

Il m'est agréable de pouvoir dire que ces immigrants étaient, règle générale, de la meilleure classe, la plupart appartenant à la catégorie des travailleurs agricoles, qui ont été en si grande demande l'été dernier. Tous ceux qui sont venus ont trouvé de l'emploi immédiatement et sans peine, jusqu'après la récolte, où la demande de main-d'œuvre agricole commença à diminuer. Jusqu'à la fin de la saison, cependant, j'ai réussi, en visitant le district en tous sens, à placer encore les derniers venus.

L'état de santé des immigrants a été aussi bon que les années précédentes. Il y a eu neuf décès, la plupart parmi les femmes, pendant l'année.

Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai pu placer un grand nombre d'immigrants sur des fermes améliorées. Et, d'après les informations et renseignements déjà fournis par notre agent européen, ainsi que d'après les prévisions énoncées par lord Derby dans son discours de Manchester au sujet de l'émigration, nous pouvons nous attendre à une forte immigration l'année prochaine.

Les terres de concessions gratuites ont attiré beaucoup moins de colons que les années précédentes. La raison de ce changement se trouve dans d'attraction exercée par le Manitoba.

Dans les nombreuses tournées que j'ai faites à travers la province d'Ontario, j'ai constaté partout la plus grande prospérité et trouvé le peuple heureux et satisfait.

Les besoins du marché européen en fait de bêtes à cornes, moutons, chevaux, etc., ont ouvert un vaste champ à nos cultivateurs, qui ne manquent pas assez d'esprit d'entreprise pour n'en avoir pas profité, ainsi que le démontre la statistique des exportations.

Le rapide développement de cette ville est sans précédent. Sur tous les points il surgit des manufactures qui attirent une foule de travailleurs, et avec l'annexion de Parkdole et de Yorkville, la population ne peut être de moins de 100,000 âmes,—c'est-à-dire 94,000 de plus que quand je suis arrivé ici, en 1833.

D'après ce que j'ai pu constater, les immigrants ont apporté dans le pays, l'année dernière, \$262,600 en argent et \$122,920 en effets.

La demande d'ouvriers de ferme, au printemps et à l'époque des récoltes, a été plus grande qu'auparavant, probablement parce que la plupart des immigrants de cette catégorie se sont fixés dans les provinces maritimes. Les cultivateurs, aux abois, étaient heureux d'engager tous les travailleurs qui se présentaient pour faire leurs récoltes.

Les immigrants ont été traités avec toute la politesse et toute la prévenance possibles par les conducteurs et officiers de chemins de fer. On n'a pas reçu la moindre plainte à cet égard contre eux.

En terminant, je dois dire que les deux délégués qui ont visité le Canada l'année dernière, MM. Stephenson et Birks, ont été vivement frappés par les ressources du pays et les avantages supérieurs qu'il offre aux immigrants possédant quelque capital.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Toronto et restés pour être placés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Mois.	Via le Saint-Laurent et Halifax.	Via les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourri.	Nombre qui ont eu des billets de passage gratuits.	Nombre de billets de passage gratuits.
Janvier.....	84	15	99	110	54	42½
Février.....	125	65	190	175	41	40
Mars.....	392	394	786	755	148	126½
Avril.....	1,339	736	2,075	822	132	180
Mai.....	6,001	7	6,008	3,666	790	637
Juin.....	5,526	5,526	2,977	809	674
Juillet.....	2,622	2,622	1,646	522	391
Août.....	1,983	1,983	1,700	558	413
Septembre.....	1,541	1,541	982	317	232½
Octobre.....	1,209	1,209	636	228	218
Novembre.....	783	26	809	566	250	197
Décembre.....	157	36	193	400	99	85
Total.....	21,762	1,279	23,041	14,435	3,948	3,236½

ETAT C.—Indiquant le nombre et la destination des émigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pour les douze mois expirés le 31 décembre 1882.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Acton.....	2	Bracebridge.....	17
Agincourt.....	13	Bradford.....	48
Ailsa Craig.....	2	Brampton.....	54
Allandale.....	9	Brantford.....	70½
Alliston.....	12	Brecon.....	1
Alma.....	6	Brockville.....	8
Alton.....	5	Bronte.....	8
Alviston.....	4	Brucefield.....	2
Amherstburg.....	9½	Brussels.....	4
Angus.....	5½	Burford.....	30
Arthur.....	3	Burlington.....	8½
Aurora.....	13	Brigden.....	6
Avening.....	1	Caledon.....	9
Aymer.....	7½	Caledonia.....	2
Baden.....	1	Camlachie.....	1
Bala.....	3	Campbellford.....	1
Ballantrae.....	1	Cargill.....	15
Barrie.....	35	Cayuga.....	1
Batteaux.....	9	Centralia.....	6
Beeton.....	1	Charing Cross.....	14
Belleville.....	3	Chatham.....	109
Berlin.....	27½	Chatsworth.....	8
Bismark.....	4	Cheltenham.....	9
Bolton.....	5½	Chesley.....	7
Bothwell.....	8	Church's Falls.....	5
Bowmanville.....	16	Churchville.....	1

ETAT C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, etc.—*Fin.*

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Clarkson's.....	3	Hornby.....	1
Clifford.....	2	Ingersoll.....	43½
Clifton.....	10	Innerkip.....	3
Clinton.....	8½	Islington.....	7
Cobourg.....	2	Jarvis.....	15
Cobden.....	3	Kenilworth.....	7
Coldwater.....	15	Kerwood.....	1
Collingwood.....	22½	Kingston.....	2
Colwell.....	1	Kincardine.....	10
Cookstown.....	6	Kleinburg.....	6
Cooksville.....	6	Komoka.....	6
Cornwall.....	1½	Lambton.....	1
Craigleith.....	1	Lefroy.....	2
Craigvale.....	3	Limehouse.....	4
Davenport.....	6	Lindsay.....	92
Dixie.....	7	Lisle.....	5
Dorchester.....	6½	Listowell.....	4
Douglas.....	1	London.....	333½
Dublin.....	1	Longwood.....	1
Duffin's Creek.....	2	Lucan.....	8
Dundas.....	32	Lucknow.....	3
Dundalk.....	7	Luther.....	1
Durham.....	4½	Lynden.....	1
Dutton.....	4	Malton.....	10
Drumbo.....	1	Markham.....	2½
Eastwood.....	6	Meadowvale.....	3
Edmonton.....	3	Meaford.....	1
Eldon.....	2	Merritt.....	11
Elora.....	12	Midland.....	9½
Essex-Centre.....	7	Milbrook.....	3
Exeter.....	3	Milton.....	4
Fergus.....	11	Milverton.....	22
Fesserton.....	1½	Mimico.....	1
Fourches de Credit.....	16	Minden.....	2
Forrest.....	17	Mitchell.....	42½
Fort-Erie.....	1	Mono Road.....	10
Flesherton.....	12½	Montreal.....	3
Fletcher.....	1	Mount Bridges.....	3
Galt.....	86	Mount Forest.....	25
Gananoque.....	1	Napanee.....	1
Garafraxa.....	2	Newcastle.....	4
Georgetown.....	25	New Lowell.....	17
Glencoe.....	1	New Market.....	13
Glen Huron.....	1	Neury.....	2
Goderich.....	9	Newtonville.....	1
Goldstone.....	9	Niagara.....	74½
Grantham.....	1	Norval.....	23
Granton.....	3	Norwich.....	1
Gravenhurst.....	41	Oakville.....	15
Grimsby.....	3	Orangeville.....	20
Guelph.....	48	Orillia.....	21
Haliburton.....	5	Osgoode.....	3
Hamilton.....	395½	Oshawa.....	9
Hamburg.....	3	Ottawa.....	6½
Harriston.....	8	Owen-Sound.....	9
Harley.....	3	Paisley.....	6
Harrisburg.....	2	Palmerston.....	7
Hawkstone.....	6	Paris.....	37
Hensall.....	4½	Parkhill.....	3
Hespeler.....	1	Parry-Sound.....	29½

TABLEAU C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, etc.—*Fin.*

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Peffers.....	2	St-Thomas.....	60½
Pembrooke.....	2	Stoney Point.....	1
Pénétancouchine.....	6	Sunderland.....	1
Peterboro'.....	8	Sutton.....	2
Petrolia.....	13	Teeswater.....	5
Phelpston.....	1	Thamesville.....	3
Pickering.....	4	Thorndale.....	5½
Pinkerton.....	1	Thornhill.....	24
Port-Carling.....	3	Thorold.....	2
Port-Colborne.....	6½	Thornton.....	3
Port-Credit.....	1	Tilsonburg.....	1
Port-Dalhousie.....	3	Tottenham.....	1
Port-Dover.....	1	Torrance.....	2
Port-Elgin.....	14½	Trenton.....	3
Port-Hope.....	8	Unionville.....	18
Port-Robinson.....	3	Uxbridge.....	9
Port-Stanley.....	4	Victoria Harbour.....	21
Port-Union.....	3	Victoria Road.....	5
Preston.....	1	Vivian.....	9½
Princeton.....	5	Waubashene.....	2
Richmond Hill.....	10	Walkerton.....	12½
Ridgetown.....	16	Waterloo.....	18
Riverdale.....	9	Watford.....	10½
Rockwood.....	2	Welland.....	4
Rosseau.....	30	Weston.....	21
Scarboro'.....	3	Whitby.....	5½
Schan.....	2	Whites.....	3½
Seaforth.....	7	Warton.....	8
Seabringville.....	7	Wick.....	1
Severn.....	2½	Williamsford.....	3
Shakespeare.....	5½	Windsor.....	20
Shelburne.....	6	Wingham.....	3
Simcoe.....	9½	Winona.....	1
Stayner.....	14	Woodbridge.....	24
Stratford.....	43	Woodstock.....	17
Strathroy.....	7	Woodville.....	1
Stouffville.....	2	Wroxeter.....	2
Streetsville.....	10	Yarmouth.....	6½
Sturgeon's Bay.....	10	Zimmerman.....	1
Ste-Catherine.....	35		
St-George.....	1		
Ste-Marie.....	6		
		Total.....	3,236½

J. A. DONALDSON,

Agent.

No 7.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A HAMILTON.

(M. JOHN SMITH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HAMILTON, ONTARIO, 31 décembre 1882.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, avec les états ordinaires, sur les opérations de cette agence pendant l'année qui finit.

Il y a eu augmentation dans le nombre des immigrants, comme on pourra le voir en référant aux différents états qui accompagnent le rapport. La plupart se sont établis dans les territoires du Nord-Ouest. Il en reste un peu moins que l'année précédente, comme on pourra le voir.

Les immigrants qui ont passé par l'agence cette année et qui se sont fixés dans le pays, jouissaient d'une bonne santé et appartenaient à la catégorie des ouvriers, des travailleurs agricoles et autres, artisans, garçons de ferme et fermiers. Ils étaient à l'aise et en état d'acheter des terres, des animaux et des instruments aratoires. Ils apportaient leur bourse et leur travail pour aider au développement des grandes ressources naturelles du pays, soit dans les anciens cantons, soit dans les prairies sans fin des riches territoires du Nord-Ouest, soit dans les entreprises minières, forestières, industrielles, manufacturières, commerciales, qui attirent présentement l'attention de l'Europe et du Canada sur l'un des champs les plus avantageux qui soient offerts à l'immigration, avec les terres si riches et les établissements gratuits que son gouvernement offre généreusement aux nouveaux colons, avec l'aisance et l'indépendance comme perspectives.

La demande de main d'œuvre de toute sorte a été toujours en augmentant l'année dernière. Il a été absolument impossible d'y répondre. Des centaines de cultivateurs n'ont pu ainsi se procurer les ouvriers dont ils avaient si grand besoin, et ils ont souffert en conséquence des pertes considérables.

Travailleurs agricoles.—Les travailleurs agricoles étaient en grande demande. Les cultivateurs du voisinage et même ceux des cantons éloignés guettaient l'arrivée des trains pour s'assurer dès l'abord les services des immigrants, et il y avait généralement trois de ces cultivateurs pour un immigrant. Comme un grand nombre se trouvaient ainsi désappointés, les salaires offerts s'élevèrent jusqu'à \$30 et \$35 par mois, outre la pension et le logement pour le temps de la récolte, et plusieurs des meilleurs ouvriers furent ainsi engagés à l'année à \$200 avec pension et logement.

Servantes.—La demande de servantes a été complètement disproportionnée au nombre des immigrantes de cette classe, bien que l'on se soit adressé à plusieurs reprises aux agences de Toronto et Québec pour tâcher de suppléer aux demandes qui arrivaient chaque jour. Cette difficulté à trouver des servantes est causée par les avantages qu'offrent aux filles les établissements industriels de la province.

Artisans.—Il y a eu une grande demande d'ouvriers experts, et ceux-ci ont trouvé un emploi immédiat dans les différentes fabriques de locomotives, de machineries et de fournitures de chemins de fer que possède le district.

Ouvriers de fabriques.—Les ouvriers de fabriques ont été très recherchés, les propriétaires de moulins et fabriques étant obligés de faire venir leurs ouvriers des États-Unis et de l'Europe pour répondre aux besoins toujours croissants de l'industrie.

Ouvriers d'ateliers.—Les ouvriers d'ateliers ont été, en grande demande; dans les établissements de tailleurs, les fabriques de chaussures et autres établissements nouveaux.

Ouvriers et manœuvres ordinaires.—Les ouvriers et manœuvres ordinaires ont trouvé un emploi immédiat dans les fonderies, les usines, sur les chemins de fer et sur les travaux publics en voie de construction dans le district.

Agriculture.—L'année qui finit a été marquée par une grande prospérité, due à l'abondance de la récolte. Le foin, les céréales et les racines ont rapporté abondamment. La moisson a été l'une des plus riches qu'on ait vues en Canada, et elle n'a été que très rarement surpassée dans le Royaume-Uni, où la culture a atteint un si haut degré de perfection avec le drainage souterrain et l'usage des engrais riches. Par suite de la bonne récolte qu'on a eue dans les Iles Britanniques et sur le continent, ainsi qu'aux Indes, les céréales ont subi une dépréciation générale sur le marché anglais, et le même effet s'est manifesté en Canada et aux Etats-Unis, jusqu'à ce que les prix fussent tombés à un chiffre nominal, la perte provenant du fait que les bas prix étaient plus que contrebalancés par l'augmentation de la production.

Bestiaux.—Il est venu d'Europe de nombreuses commandes de bœufs, de moutons et de pores, et la concurrence a fait monter les prix au-dessus du taux ordinaire. Cette branche d'industrie s'est développée plus rapidement pendant la dernière que pendant aucune autre période de l'histoire du Canada, comme on le verra par les rapports de l'exportation; et avec l'amélioration dans l'élevage et l'alimentation, avec les facilités nouvelles offertes par les chemins de fer et les steamers le Canada prend une importance de plus en plus grande, pour ce qui est des animaux vivants et de la viande, sur le marché anglais, où nos exportateurs font une concurrence aussi vigoureuse qu'heureuse aux producteurs locaux, et cela à des prix très avantageux pour le cultivateur canadien.

Troupeaux.—On a constaté une amélioration remarquable dans les différents établissements affectés à l'élevage, par suite de l'importation de nouvelles bêtes de sang choisies parmi les meilleures races et espèces d'Angleterre et d'Ecosse, et de croisements judicieux opérés avec les meilleurs animaux d'ici, tels que ceux de l'association d'élevage de West Farm, à Bow Park; ceux des troupeaux de Belvoir et de Manor, qui ont été créés et formés par les éleveurs biens connus Richard et John Gibson, de Ilderton, Ontario; ceux du troupeau du collège agricole de Guelph, et ceux du troupeau de Compton, renommé dans le monde entier, et appartenant au sénateur Cochrane, de Compton, Québec.

Les ventes annuelles des courtes cornes de Bow-Park et de Ilderton, dans les Etats de l'Ouest, ont été marquées par la quantité supérieure des animaux. Elles avaient attiré les principaux éleveurs des différentes parties de l'Union et provoqué parmi les acheteurs une vive et ardente émulation qui eut pour résultat des prix très élevés. Les animaux de Bow-Park ont atteint les plus hauts chiffres de la saison, parmi les courtes cornes.

A l'inspection d'animaux tenue à Chicago, le bétail canadien a bien maintenu sa réputation et fait l'admiration des éleveurs étrangers. Les bœufs du troupeau de MM. Goff frères, d'Elmira, Ontario, et ceux de l'association de Bow Park méritaient certainement les distinctions qu'ils ont obtenues, tandis que les frères Hood, de Guelph, ont distancé tous les concurrents avec leurs moutons.

Les expositions et ventes annuelles, dans l'Ouest, sont un excellent moyen de rassembler les principaux éleveurs de l'Union, et le bétail canadien a établi la réputation du Canada comme le grand pays d'élevage de l'Ouest.

Les nombreuses demandes de taureaux courtes cornes Hereford et Angus venues de cultivateurs du pays et des Etats de l'Ouest ont occasionné une vive concurrence pour les reproducteurs de première classe et fait monter considérablement les prix. Les cultivateurs comprennent la nécessité d'améliorer leur bétail par de bons croisements, afin d'en augmenter le prix et de répondre aux demandes des acheteurs européens.

On avait créé, à l'exposition provinciale de Kingston, à l'exposition régionale de Hamilton, et à l'exposition de Toronto, des prix pour les jerseys, qui arrivent promptement au premier rang pour les fins de laiterie, au Canada comme aux Etats-Unis. Ceux de ces animaux qui ont été exposés étaient de très belle qualité. Le troupeau de Oakland, formé l'année dernière et appartenant à Valancy E. Fuller, de Oaklands, Hamilton, Ontario, a été très admiré; c'est probablement le plus remar-

quable du continent par le nombre de têtes et par la pureté du sang, la plupart des animaux provenant des meilleures tribus et familles de l'île Jersey, du Canada et des Etats-Unis. Leurs formes sont très belles, ils sont gras et fournissent une viande abondante et riche. La famille était représentée par deux étalons fameux, importés, Le Breve et Oaklands Rex. Parmi les vaches il y avait les suivantes: (je donne pour quelques-unes la quantité de lait ou de beurre qu'elles ont produit par semaine).

Bertha Morgan, 154 chopines de lait, 19 lbs. 6 oz. beurre.

Faith, de Oaklands, 147 chopines de lait.

Epigea, 140 chopines de lait.

Victory, 15 lbs. de beurre.

Bella, de Glencairn, 112 chopines de lait.

Nancy, de Saint-Lambert, âgée de deux ans, 94 chopines de lait et 13 lbs. de beurre.

Nora, de Saint-Lambert.

Nymph, do

Matchless, do

Rose, de Eden.

Satin Bird.

Violet, de Glencairn.

Depuis l'achat de Bertha Morgan, il a été offert \$300 pour cette bête à M. Fuller, qui a refusé, tandis qu'un fils de Violet, de Glencairn, âgé de cinq mois, a été vendu, pour les Etats de l'Ouest, moyennant la somme de \$500.

William Rolph, de Markham, Ontario, a exhibé le troupeau de Glen Rouge, qui a été beaucoup admiré, et qui était bien représenté par Middlefield Boy, les femelles comprenant les bêtes dont les noms suivent, avec des états hebdomadaires de ce qu'elles ont produit pour la laiterie. La plupart de ces bêtes ont eu des prix importants:

Clematis, de Saint-Lambert 14 lbs 3 onces de beurre.

Mary Ann, " 14 " 8 " "

Math, " âgée de 2 ans. 10 " 8 " "

Effie.

Grace Fisher.

Merry Girl.

George Smith, de Grimsby, Ontario, a exhibé un certain nombre de très belles vaches, qui ont été hautement recommandées, notamment Lady Lorn, mère de Rose d'Oakland, et Daisey importée, qui ont été grandement admirées; le reste du troupeau était composé de veaux.

J. Jardine et Fils, de Saltfleet, Ontario, ont exhibé Crown Prince, belle bête de trois ans.

Le troupeau de Thomas Guy et Fils, d'Oshawa, était représenté par Bolivet, jeune taureau qui promet de devenir une belle bête.

Madame Jones, de Brockville, a aussi exhibé un très beau troupeau à l'exposition provinciale de Kingston.

Chevaux.—Il y a eu un progrès marqué durant l'année; les ventes ont été actives et les prix élevés pour les chevaux de première classe et pour ceux de classe moyenne, en égard à la demande considérable qui est venue des territoires du Nord-Ouest, des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Les importateurs ont acheté une grande quantité de chevaux de trait pesants pour les travaux agricoles, et ont attiré l'attention des éleveurs des Etats de l'Ouest qui ont fait des achats à des prix très élevés.

Les troupeaux des fermes de John White, de Milton, Ontario, de M.M. Hendrie Frères, de Hamilton, et de M. Wiser, de Prescott, Ontario, ont tous été renouvelés, au grand avantage de la classe agricole et du commerce d'exportation du pays.

Moutons.—Les ventes de moutons, pour la consommation locale et pour le commerce d'exportation, ont rapporté des prix élevés, ces prix ayant été au-dessus de la moyenne. On a fait des importations considérables de moutons pour l'élevage. Ces importations se composaient surtout de Downs ou moutons à laine fine, vu que la laine

des moutons de cette race est en grande demande pour les manufactures canadiennes, et que cette demande va toujours augmentant, à des prix plus élevés que ceux que peuvent rapporter les Cotswolds, les Leicesters, ou toute autre espèce de moutons à laine longue et fine.

Cochons.—Toutes les offres ont été acceptées avec empressement, durant l'année, pour la consommation locale, à des prix considérablement au-dessus de la moyenne générale pour l'année, les cultivateurs vendant beaucoup, et une faible partie des recettes allant à ceux qui font les salaisons des morceaux de choix pour le marché anglais.

Produits de la laiterie.—Il a été fait un commerce soutenu durant l'année, à des prix moyens, toutes les offres étant acceptées sans hésitation pour le commerce d'exportation; les fabriques canadiennes qui ont acquis une grande réputation sur les marchés anglais ont fait avec succès concurrence aux produits de la laiterie en Angleterre, aux pleins prix.

Bois de construction.—Dans le cours de l'année, il y a eu augmentation dans la demande tant du bois scié que du bois carré pour le marché indigène et pour les marchés de l'Angleterre et des États-Unis, à des prix élevés, ce qui a imprimé un fort mouvement à cette importante industrie, qui forme une des principales sources de revenu du Canada.

Industries manufacturières.—La région qui comprend Hamilton, Dundas, Brantford, Paris, Woodstock, Ingersoll, Galt, Preston, Hespeler, Guelph, Sainte-Catherine et Merriton a été le théâtre d'un grand développement dans le cours de l'année dernière, de nouvelles manufactures y ayant été établies et mises en opération pendant que celles qui existaient déjà étaient considérablement agrandies pour faire face à la demande croissante de marchandises canadiennes ordinaires, et d'autres articles manufacturés, créant par là un marché indigène pour le travail de l'ouvrier, de l'artisan et de la population ouvrière du Canada, et produisant une augmentation dans la demande de produits agricoles du pays et augmentant le nombre des acheteurs canadiens.

Moulins à farine.—Cette industrie a considérablement progressé durant la dernière saison, eu égard au perfectionnement des machines et à l'augmentation de la demande pour la consommation créée par les acheteurs engagés dans les diverses industries manufacturières d'Ontario, de Québec et des provinces maritimes. En référant aux rapports des chemins de fer, on verra qu'il y a eu une grande augmentation dans le transport des farines, et une diminution proportionnée dans le transport du blé. On constatera aussi, en consultant les rapports du Royaume-Uni touchant la farine importée du Canada, que le résultat a été là le même qu'ici, les importations de farine, en 1881, ayant été moins considérables que pendant la période correspondante de 1871.

Chemins de fer.—Les chemins de fer ont également participé à la prospérité générale du Canada durant l'année dernière, ainsi que le démontrent les états du trafic et des recettes, l'augmentation des dividendes et des actions, les bordereaux de préférence et d'obligations, tels que cotés à la Bourse.

Commerce.—L'année dernière accuse une augmentation très satisfaisante dans les diverses branches d'affaires; dans tous les principaux centres, on a promptement fait face aux engagements, et les marchands de la campagne ont généralement fait honneur à leurs obligations.

Octrois gratuits de terres.—Durant la dernière saison il y a eu chez la population d'Ontario un fort mouvement d'émigration aux territoires du Nord-Ouest, ces émigrants voulant profiter des terres concédées gratuitement, et comme homesteads. Ce courant a été grossi par des habitants des divers États de l'Union Américaine, et par des immigrants faisant le trajet sur les chemins de fer canadiens *via* le Saint-Laurent et les États-Unis; tandis qu'il y a eu diminution dans l'émigration des Canadiens aux États-Unis, lesquels ont préféré aller s'établir au Nord-Ouest canadien. Il a été reçu de l'Angleterre et des États-Unis des demandes d'informations au sujet des octrois gratuits de terres de Muskoka, Parry-Sound et Nipissing, lesquelles sont très propres à la culture, offrant beaucoup d'ouvrages, comprenant de la bonne terre, du beau bois et de l'excellente eau. Cette contrée, exempte de fièvres est susceptible

de produire de belles récoltes de céréales et de racines, et ne saurait être surpassée pour ses pâturages.

Avec la construction de chemins de fer dans cette région et une politique libérale d'aide à ceux qui désirent y émigrer, ces terres deviendront habitées par une population nombreuse et industrielle, à proximité de tous les principaux marchés d'Ontario et du Canada. Pendant la saison, l'agence a eu la visite de M. George Jacob Holyoake, délégué du gouvernement anglais, dans l'intérêt de l'émigration. Durant son séjour ici, il a étudié avec soin la question de l'immigration, visitant pour y faire personnellement ses observations, les différentes localités et institutions, y compris le collége agricole d'Ontario, situé à Guelph, afin de recueillir des renseignements et de se convaincre des avantages qu'offre le Canada comme champ d'immigration ; et, eu égard à ses connaissances pratiques, à la haute position qu'il occupe auprès des classes ouvrières et de toute la population de l'Angleterre, à la confiance illimitée que l'on a en son jugement et en son intégrité, on peut s'attendre à ce que sa visite au Canada produise de bons résultats. M. Holyoake était accompagné de madame Leach, venue ici dans l'intérêt de l'éducation nationale, sous les auspices du bureau des écoles dont elle est un des commissaires ; cette dame est la première femme nommée à cette position en vertu des dispositions de la loi étendant le sens d'éligibilité aux femmes.

Le R. P. Nugent, bien connu du public anglais par l'intérêt qu'il porte aux classes ouvrières en rapport avec l'émigration, a aussi visité Ontario, et a été très satisfait des avantages qu'offre cette province à l'émigrant, et des arrangements faits par le gouvernement pour la réception de l'immigrant, à son arrivée.

Mlle E. Richardson a aussi visité cette région, envoyée par la Société d'Emigration des Femmes, de Londres, pour étudier la question de l'émigration des femmes, les arrangements faits pour la réception de cette classe d'émigrant, à leur arrivée, et faire rapport. Durant son séjour ici, elle a étudié à fond le sujet de sa mission, et recueilli beaucoup d'informations précieuses destinées à l'aider dans le travail qui lui a été confié, et son rapport sera d'un grand secours à cette classe d'immigrants. Vu la demande croissante de servantes, il est très désirable qu'il soit établi un refuge sûr, avec une femme comme surintendante, pour les recevoir aux steamers dès leur arrivée à Québec, avec les arrangements et les facilités nécessaires pour leur procurer des situations dès leur départ du refuge, au lieu de les envoyer d'une agence à une autre, ce qui réduirait les frais et ajouterait à leur confort et à leur protection, comparé au système actuel. Vu qu'un grand nombre de fils de cultivateurs partent d'Ontario pour les territoires du Nord-Ouest, les garçons de fermes seront en grande demande l'année prochaine. Plusieurs cultivateurs cherchent actuellement à engager des hommes à l'année, et un certain nombre de ces cultivateurs seront prêts à prendre des hommes mariés et à leur fournir des cottages pour eux et leurs familles.

Pendant la dernière saison de navigation, un grand nombre d'immigrants sont venus au pays, aidés par leurs amis qui leur ont fourni des traites et des billets de passage pour la traversée, et qui leur ont procuré des situations à leur arrivée.

Le contrat du nouveau refuge d'immigrants pour cette agence ayant été adjugé, ces bâtiments contribueront grandement à augmenter le confort et le bien-être des immigrants à leur arrivée ; des bains vastes et commodes et d'autres commodités si nécessaires après la traversée ont été établis. Grâce à l'achèvement des bâtiments de refuge et à la fusion des chemins de fer du Grand-Tronc et du *Great Western*, il peut être conclu des arrangements pour envoyer directement à Hamilton les immigrants désireux de s'établir dans cette région, ce qui épargnerait les dépenses supportées par le département d'Ontario par leur retenue à Toronto, et serait d'un grand avantage aux immigrants, vu que l'on éviterait des retards et les inconvénients qui s'ensuivent ; cela aurait aussi le bon effet d'inspirer aux immigrants un plus grand sentiment d'indépendance, vu que ces derniers, après qu'ils ont reçu de l'aide dans plus d'une agence, sont trop portés à se fier au gouvernement pour en obtenir de nouveaux secours, au lieu de ne compter que sur eux-mêmes.

Le tableau A, indique le nombre d'immigrants arrivés, et leur destination.

Le tableau B, indique le nombre d'immigrants arrivés dans la région de l'agence de Hamilton, et la nationalité de ceux qui se sont établis dans Ontario.

Le tableau C indique le nombre d'immigrants arrivés et leur destination générale : l'augmentation pour le Manitoba ayant été de 1,391, pendant l'année, comparé à la période correspondante de 1881, l'augmentation du nombre de ceux qui sont passés aux États de l'ouest étant de 7,301 pour la même période, et la diminution de ceux qui se sont établis dans Ontario étant de 693.

Le tableau D fait voir le nombre d'enfants envoyés par les différentes sociétés philanthropiques, tous ayant été placés dans de bons établissements, sous la surveillance de surintendants qui remplissent bien leurs devoirs.

Le tableau E indique le nombre d'immigrants qui ont été secourus, ainsi que le nombre de repas, de lits et de billets de passage qui leur ont été fournis gratuitement. Le nombre d'immigrants nourris accuse une augmentation de 87, et une augmentation de 171 repas et 16 lits, comparé à l'année précédente, ainsi qu'une diminution de 200 billets de passage pendant la même période; la diminution dans le nombre de billets de passage provient de ce que les cultivateurs attendaient les immigrants sur les trains et payaient eux-mêmes leur transport, épargnant par là au département cette dépense.

Le tableau F fait voir le montant des valeurs apportées par les immigrants, et la valeur de leurs effets; l'augmentation pendant l'année 1882, comparée à 1881, a été de \$202,230.

Le tableau G indique le nombre de billets de passages fournis gratuitement, et le lieu pour lequel ils ont été fournis.

Le tableau H fait voir la destination des immigrants qui se sont établis dans le Canada.

Le tableau I indique le chiffre des gages payés dans la région pour les ouvrages de tous genres.

Le tableau J fait voir le prix des provisions et des vêtements ordinaires dont ont besoin les classes ouvrières.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre des arrivées et des départs d'immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1882.

Origine.	Nombre des arrivées <i>via</i> le Saint-Laurent et Halifax.		Nombre d'arrivées <i>via</i> les Etats-Unis.		Sexes.		Enfants.	Total.	Origine.							Destination générale.		
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Anglais.	Irlandais.			Ecosseis.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.			
Anglais.....	2,044		4,733		6,777			6,777							2,509	661	3,607	
Irlandais.....	670		3,849		4,519			4,519							860	465	3,214	
Ecosseis.....	652		2,550		3,202			3,202							924	515	1,763	
Allemands.....	32		36,972		37,004			37,004							584	361	36,059	
Citoyens des E.-Unis.....			1,456		1,456			1,456							882	574	1,455	
Autres pays.....			14,920		14,920			14,920							30	335	14,555	
1882.....	3,398		64,480		67,878		22,083	67,878		6,777	4,519	3,202	37,004	1,456	14,920	2,901	59,198	
1881.....	2,516		57,363		59,879		18,071	59,879		5,477	4,665	2,738	32,323	1,535	13,141	1,510	51,897	
Augmentation.....	882		7,117		7,999		4,012	7,999		1,300	146	464	4,681	79	1,779	1,391	7,301	
Diminution.....															693			

JOHN SMITH,
Agent.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à et partis de l'agence d'Hamilton pendant l'année expirée le 31 décembre 1882; et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments, de logements et de billets gratuits de passage par chemin de fer ou autres modes de transport, à partir de cette agence jusqu'à leur destination.

Année.	Nombre d'arrivées via le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées via les Etats-Unis.	Nombre total d'individus.	Restés dans la province de l'Ontario.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les Etats de l'ouest.	Nationalité des immigrants établis en Ontario.						Nombre de repas gratuits.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre logé gratuitement.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
							Anglaise.	Irlandaise.	Ecossaise.	Allemande.	Américaine.	Autres pays.				
1882.....	3398	64480	67878	5779	2901	59198	2509	850	924	584	882	30	1043	524	264	113
1881.....	2516	57363	59879	6472	1510	51897	2311	893	1010	850	1317	91	872	437	248	313
Augmentation	882	7117	7999	1391	7301	198	171	87	16
Diminution....	693	43	86	266	435	61	200

TABLEAU C.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés et partis de l'agence du district d'Hamilton, pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

Nationalité.	Nombre d'arrivées via le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées via les Etats-Unis.	Total.	Destination générale.		
				Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglaise.....	2,044	4,733	6,777	2,509	661	3,607
Irlandaise.....	670	3,849	4,519	850	455	3,214
Ecossaise.....	652	2,550	3,202	924	515	1,763
Allemande.....	32	36,972	37,004	584	361	36,059
Américaine.....	1,456	1,456	882	574
Autres pays.....	14,920	14,920	30	335	14,555
1882.....	3,398	64,480	67,878	5,779	2,901	59,198
1881.....	2,516	57,363	59,879	6,472	1,510	51,897
Augmentation.....	882	7,117	7,999	1,391	7,301
Diminution.....	693

TABLEAU D.—Indiquant le nombre d'enfants amenés dans le district de l'agence d'Hamilton par les sociétés d'émigration, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Nom de la société.	Garçons.	Filles.	Total.	A l'agence, le 31 déc. 1881.	A l'agence, le 31 déc 1882.
Refuge du révérend M. Stephenson, Hamilton.....	38	3	41	6	3
do de Mile Rye, Niagara.....	9	108	117	7	5
do de McPherson, Galt.....	128	55	183	38	30
do du Dr Barnardo, Hamilton.....	51		51		3
Le comte Shaftesbury, Hamilton.....	22		22		
	248	166	414	51	41

TABLEAU E.—Indiquant le nombre d'immigrants secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passages donnés par les chemins de fer et les bateaux, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

1882.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre de repas fournis.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de billets de passage.
Janvier.....				
Février.....				
Mars.....				
Avril.....				
Mai.....	18	89	32	11
Juin.....	113	194	52	14
Juillet.....	54	83	17	14
Août.....	59	95	24	19
Septembre.....	65	129	37	16
Octobre.....	99	197	49	10
Novembre.....	101	211	38	28
Décembre.....	15	45	15	1
1882.....	524	1,043	264	113
1881.....	437	872	248	313
Augmentation.....	87	171	16	
Diminution.....				200

TABLEAU F.—Etablissant le capital et la valeur des effets apportés au Canada par les immigrants et les colons, à leur arrivée dans le district de l'agence de Hamilton, pendant l'année terminée le 31 décembre 1882.

Mois.	1881.	1882.	Augmenta- tion.	Diminution.
	\$	\$	\$	\$
Janvier.....	57,000	34,000		
Février.....	44,500	57,000		
Mars.....	64,000	111,230		
Avril.....	76,000	178,000		
Mai.....	73,000	96,000		
Juin.....	88,500	92,500		
Juillet.....	58,000	87,500		
Août.....	68,000	87,500		
Septembre.....	71,000	67,500		
Octobre.....	88,000	60,500		
Novembre.....	74,000	81,000		
Décembre.....	56,000	67,500		
	818,000	1,020,230	202,230	

TABLEAU G.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants munis de billets de passage fournis gratuitement par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Station.	Nom- bre.	Station.	Nom- bre.
Bismark.....	1	Report.....	53
Barrie.....	1	Merritton.....	3
Bothwell.....	1	Orillia.....	2
Brantford.....	1	Orangeville.....	1
Clifford.....	1	Port Hope.....	2
Chatham.....	4	Preston.....	4
Courtland.....	1	Port Dover.....	4
Calédonia.....	1	Simcoe.....	4
Clifton.....	1	Strathroy.....	2
Dundas.....	3	Southampton.....	1
Drumbo.....	1	Sainte-Catherine.....	2
Dunville.....	2	Sarnia.....	3
Erié.....	2	Saint-Thomas.....	1
Fergus.....	2	Toronto.....	12
Garnet.....	1	Thamesville.....	1
Galt.....	1	Windsor.....	6
Hagersville.....	3	Woodstock.....	2
Jarvis.....	14	Walkerton.....	9
Lucknow.....	1	Zimmerman.....	1
London.....	10		
Moorefield.....	1		
A reporter.....	53		113

TABLEAU H.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Comté.	No.	Comté.	No.
Algoma	24	Report	4,651
Bruce	246	Middlesex	445
Brant	228	Muskoka	52
Cardwell	31	Monk	2
Dundas	9	Norfolk	172
Durham	7	Ontario	27
Essex	117	Oxford	246
Elgin	217	Ottawa	3
Frontenac	6	Peel	77
Grey	189	Perth	30
Grenville	5	Peterboro'	16
Hastings	13	Renfrew	7
Halton	62	Simcoe	118
Haldimand	106	Stormont	2
Huron	113	Victoria	32
Kent	227	Welland	319
Lincoln	78	Wentworth	1,407
Lanark	8	Wellington	286
Leeds	5	Waterloo	439
Lambton	59	York	349
Manitoba	2,901		
A reporter	4,651		8,680

JOHN SMITH,
Agent.

TABLEAU I.—Indiquant les gages payés dans le district de l'agence d'Hamilton.

Etat.	Gages		Etat.	Gages	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Relieurs et typographes.....	1 50	2 00	<i>Fabriques de lainages.</i>		
Forgerons	1 50	2 50	Carderie	0 50	1 25
Boulangers	1 25	1 75	Fileurs.....	1 00	1 50
Brasseurs	1 50	2 50	Tisserands.....	0 75	1 25
Bouchers	1 25	1 50	Teinturiers	1 00	1 25
Briqueleurs.....	1 50	2 00	Trieurs.....	1 25	1 75
Maçons	2 50	2 75	<i>Filatures de coton.</i>		
Fabricants de chaudières.....	1 75	2 25	Carderie	0 50	1 00
Charpentiers	1 75	2 00	Fileurs	1 25	1 50
Meubliers	1 50	2 50	Tisserands'	0 80	1 15
Tonneliers	1 50	1 75	Contre-maitres.....	2 00	3 00
Corroyeurs	1 50	2 00	<i>Femmes, par mois, avec nourri-</i>		
Ajusteurs.....	1 75	2 25	<i>ture et logement.</i>		
Journaliers—ordinaires.....	1 25	1 35	Cuisinières	9 00	10 00
do de ferme	1 00	1 25	Laitières	7 00	8 00
do de chemin de fer.....	1 00	1 25	Couturières et modistes	10 00	15 00
Tourneurs	1 75	2 25	Servantes en général	7 00	8 00
Mouleurs	1 75	3 00	Blanchisseuses	8 00	9 00
Constructeurs de moulins.....	1 50	2 50	Filles de service	7 00	9 00
Meuniers	1 50	1 75	<i>Main-d'œuvre au mois, avec pen-</i>		
Peintres	1 50	2 00	<i>sion et logement.</i>		
Plâtriers	1 50	2 00	Hommes de ferme.....	12 00	15 00
Plombiers	1 50	2 00	Moissonneurs	25 00	35 00
Cordonniers.....	1 25	2 00	Bûcherons.....	20 00	30 00
Charpentiers de navires.....	1 75	2 25			
Tailleurs de pierre.....	2 50	2 75			
Selliers	1 25	1 75			
Chauffeurs.....	1 50	1 75			
Tanneurs	1 50	1 75			
Tailleurs	1 25	2 00			
Ferblantiers	1 50	1 75			
Modeleurs	2 00	2 50			
Riveurs.....	1 50	1 75			

JOHN SMITH,
Agent.

TABLEAU J.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières.

Articles.	Prix.		Articles.	Prix.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard séché..... par lb.	0 12	0 14	Œufs, la douz.....	0 15	0 25
Jambon..... do	0 14	0 16	Pommes de terre, par 60 lbs.....	0 50	0 60
Épaulés séchées..... do	0 12	0 14	Sel, par 60 lbs.....	0 60	0 65
Porc..... do	0 10	0 12	Hareng, par baril.....	5 75	6 50
Bœuf..... do	0 08	0 12	Bois de chauffage, par corde.....	4 50	6 00
Mouton..... do	0 07	0 12	Habits de dessus.....	7 00	12 00
Veau..... do	0 08	0 10	do de dessous.....	4 50	6 50
Beurre—frais..... do	0 15	0 28	Pantalons.....	3 00	4 50
do salé..... do	0 15	0 22	Gilets.....	1 50	2 00
Chandelle..... do		0 12	Chemises, flanelle.....	1 50	2 00
Fromage..... do	0 13	0 15	do coton.....	0 75	1 00
Café..... do	0 25	0 40	Camisoles.....	0 25	0 30
Morue..... do	0 06	0 07	Caleçons de laine.....	0 90	1 00
Moutarde..... do	0 30	0 35	Chapeaux, feutre.....	0 75	1 25
Poivre..... do	0 20	0 25	Chaussons, de laine.....	0 25	0 35
Riz..... do	0 05	0 06	do de coton.....	0 10	0 15
Sévon..... do	0 05	0 06	Couvertures de laine, la paire.....	3 00	4 50
Sucre..... do	0 07	0 10	Couvertures peluchées do.....	2 00	2 50
Thé—vert..... do	0 40	0 50	Flanelle, la verge.....	0 30	0 35
do noir..... do	0 40	0 50	Coton pour les chemises.....	0 12	0 13
Tabac..... do	0 40	0 65	Coton pour les draps.....	0 24	0 25
Farine de maïs..... p. 100 lbs.	1 18	2 00	Drap canadien.....	0 75	1 10
do..... do	2 40	2 60	Chaussures d'hommes, la paire.....	2 00	2 50
do de sarrazin..... do	2 00	2 25	do de femmes do.....	1 25	1 75
do d'avoine..... do	2 50	2 70	Bottes d'hommes do.....	2 00	2 50
Pain, do 4 lbs.....	0 11	0 12	do de femmes do.....	1 25	2 00
Bière, par pinte.....		0 10	Socques en caoutch., hommes, paire.....	0 80	0 90
Lait.....		0 06	do femmes do.....	0 60	0 70

JOHN SMITH,

Agent d'immigration pour le gouvernement fédéral.

No 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À LONDON,
(ON TARIO).

(M. A. G. SMYTH).

LONDON, ONT., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette agence pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

Tableau A.—Etat indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette agence, leur origine, ceux qui ont reçu des aliments et des billets de passage gratuits par chemins de fer ou autres modes de transport, pour se rendre à leur destination respective

Tableau B.—Indiquant le total des immigrants arrivés par le Saint-Laurent, Halifax, ou les États-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui ont été nourris et qui ont reçu des billets de passage gratuits.

Tableau C.—Indiquant le nombre de ceux qui ont reçu des billets de passage gratuits de cette agence, et leur destination.

Tableau D.—Relevé annuel des immigrants arrivés à cette agence ou qu'en sont partis, jusqu'au 31 décembre, avec indication du sexe, de l'origine, de l'état ou occupation, de la destination générale et des valeurs apportées dans le Canada, par lequel relevé on verra que 1,201 immigrants se sont établis dans l'Ontario, que 399 sont allés au Manitoba et au Nord-Ouest, et 170 dans les États de l'Ouest. Il a été demandé beaucoup plus d'hommes de ferme qu'il n'en est arrivé. Le plus grand nombre de nos cultivateurs veulent des célibataires parce qu'ils n'ont pas de maisons sur leurs terres pour leurs ouvriers, bien que l'on soit généralement d'opinion qu'un homme marié ne se laissera pas aussi facilement induire à changer de maître; en conséquence, plusieurs de nos cultivateurs à l'aise font des arrangements pour être en état de prendre des hommes avec leurs familles, vu que la plupart des meilleurs hommes de ferme sont mariés. Pendant la dernière saison, la demande de main-d'œuvre pour les travaux agricoles a été si grande que l'on a employé plusieurs hommes qui n'avaient qu'une connaissance très limitée des travaux de la ferme. Ils se sont bientôt mis au fait de leur besogne, et ont obtenu de bons gages. Un bon nombre de ceux qui étaient arrivés dans les commencements de la saison ont envoyé à leurs familles de l'argent pour les faire venir ici, et se sont montrés très satisfaits du changement qu'ils avaient opéré.

Il y a chez nos cultivateurs place pour un grand nombre de jeunes servantes qui pourraient traire les vaches et aider à prendre soin de la basse-cour, du jeune bétail, etc. On m'informe que l'on pourrait recruter un grand nombre de cette classe en Angleterre, mais qu'elles sont incapables d'émigrer, faute de moyens. Je constate que toutes les servantes qui arrivent ici (et elles sont en petit nombre) refusent d'aller s'engager à la campagne, préférant vivre dans les villages et les villes, et, vu le grand besoin qu'il y a de main-d'œuvre de cette classe, elles peuvent facilement se placer là où elles le désirent.

Les immigrants qui sont arrivés à cette agence pendant la saison jouissaient d'une très bonne santé; je n'ai jamais eu occasion de leur procurer des médecins.

Les immigrants de toutes les classes trouveront qu'il est grandement de leur intérêt d'arriver ici en avril et en mai afin de se procurer de l'ouvrage en été pour l'automne. Plusieurs peuvent conclure des engagements à l'année, et ceux qui cherchent des terres à acheter ou à louer peuvent ainsi se rendre mieux compte de leur qualité et de leur valeur.

Il m'a été demandé beaucoup de renseignements sur le Manitoba et le Nord-Ouest, de la part de personnes demeurant aux Etats-Unis, et habitant autrefois la Grande-Bretagne, qui ont déclaré avoir l'intention d'y acheter des terres. Chaque fois, je leur ai donné des renseignements complets et leur ai expédié par la malle des brochures concernant la province.

L'année 1883 s'annonce très bien. Les gages seront bons, et la demande de main-d'œuvre plus grande qu'elle n'a été depuis plusieurs années.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration

A l'honorable ministre de l'agriculture.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London Ontario, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1882, et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont eu, à titre d'assistance, des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemins de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination respective.

Pays d'origine.	Arrivés <i>via</i> le Saint-Laurent.	Arrivés <i>via</i> les Etats- Unis	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats- Unis.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des aliments.	Nombre d'immigrants qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	617	216	833	527	306
Irlande	433	102	535	419	116
Ecosse	181	40	221	141	80
Allemagne.....	24	56	80	49	31
Norvège, Suède.....	19	26	45	27	18
Suisse
Islande
Amérique.....
Autres pays.....	25	31	56	38	18
	1,299	471	1,770	1,201	*569	360	81

* De ce nombre 399 sont allés au Manitoba.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London et restés pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1882.

Mois.	Via le St-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des aliments.	Nombre de ceux qui ont eu des billets de passage gratuits.
Janvier.....	32	15	47	1	8
Février.....	39	34	73	1
Mars.....	93	26	119	15	2
Avril.....	107	28	135	15
Mai.....	253	87	340	99	8
Juin.....	174	53	227	53	28
Juillet.....	134	47	181	27	8
Août.....	115	27	142	19	8
Septembre.....	92	26	118	62	9
Octobre.....	97	30	127	13	3
Novembre.....	87	44	131	32	3
Décembre.....	76	54	130	24	3
	1,299	471	1,770	360	81

TABLEAU C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1882.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Port Stanley.....	1	Clandeboye.....	11
Port Sarnia.....	1	Bothwell.....	1
Saint-Thomas.....	6	Watford.....	3
Ingersoll.....	2	Hyde Park.....	3
Windsor.....	3	Ilderton.....	4
Springfield.....	1	Chatham.....	1
Amherstburgh.....	2	Newbury.....	6
Brussels.....	1	Toronto.....	1
Bismark.....	1	Dorchester.....	6
Fairfield.....	2	Dublin.....	4
Delaware.....	2	Woodstock.....	1
Ettrick Siding.....	2		
London, Township.....	12	Total.....	81
Thorndale.....	4		

No 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'HALIFAX, N.-E.

(EDWIN CLAY, M.D.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU CANADA,
HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel des opérations de cette agence.

Les immigrants débarqués ici pendant les trois premiers mois de l'année étaient pour la plupart d'une très bonne classe, et ont apporté avec eux beaucoup de capitaux. En avril et en mai il en est arrivé un nombre beaucoup plus considérable que de coutume, eu égard aux longs retards causés par les glaces à la navigation du golfe Saint-Laurent. Par suite de la détention, plus longue que d'ordinaire de plusieurs jours, des steamers dans les glaces, les fièvres scarlatines, la rougeole, la coqueluche, etc., se sont déclarées chez plusieurs des plus jeunes membres des familles d'immigrants, et le résultat a été fatal dans plusieurs cas, donnant lieu à plusieurs scènes déchirantes. Quatre enfants de deux à onze ans sont morts dans les deux heures qui ont suivi leur débarquement. La cause immédiate de leur mort ayant été la congestion des poumons produite par leur changement subit de l'atmosphère chaud du navire à l'air froid du dehors, et leur exposition aux courants d'air d'une gare de chemin de fer aussitôt après que les éruptions eurent disparu; et il n'y a pas de doute que l'on aurait prévenu un grand nombre de décès ici et à Québec si ces immigrants malades eussent été soigneusement enveloppés et transportés dans des appartements chauds, au lieu de les laisser entreprendre un long voyage par chemin de fer dans ce triste état. J'ai pris sur ma propre responsabilité de retenir quelques familles malades, et toutes ont recouvré la santé, et dans le mois dernier, tous les membres d'une famille danoise que j'avais retenus parce qu'ils étaient malades sont également revenus à la santé.

Le terminus à eau profonde du chemin de fer Intercolonial est aujourd'hui presque complété, et le département des chemins de fer et canaux n'a rien épargné pour faciliter le débarquement des immigrants en construisant des bureaux pour la vente des billets, des chambres à bagage, des salles d'attente bien chauffées et bien éclairées, avec des lavoirs privés pour les femmes et les enfants.

Les employés du chemin de fer ont, comme de coutume, fait tout en leur pouvoir pour effectuer avec célérité le transport des immigrants et de leurs bagages, des steamers aux convois; et je désire les remercier publiquement pour la courtoisie qu'ils ont déployée envers tous les voyageurs avec lesquels ils ont eu des relations, ainsi qu'envers moi-même, dans l'accomplissement de mes devoirs. M. Macdonald, agent, M. Connors, agent pour la vente des billets, M. Murray, maître de gare, et M. Broadhurst, facteur au bagage, de même que M. Symonds, employé de M. M. Cunard (dont les services ont été inappréciables dans la recherche du bagage égaré) ont particulièrement droit à des remerciements; et je puis dire que dans le cours des treize ans que j'ai été employé comme agent à ce port, je n'ai jamais eu connaissance qu'aucun employé du chemin de fer Intercolonial ait manqué d'égards à un seul immigrant, soit par ses actes ou ses paroles.

Ma correspondance a été très étendue durant l'année dernière, et je constate que l'on porte à notre Grand-Ouest un intérêt toujours croissant, à en juger par le grand nombre de lettres que j'ai reçues demandant des renseignements. J'ai eu à répondre à des lettres venues de toutes les parties des Etats-Unis, des Indes Occidentales, de la Grande-Bretagne, et de plusieurs parties de l'Europe, sans compter celles que j'ai

reçues de ce pays, et je puis à bon droit prédire pour l'année prochaine une forte immigration étrangère, de même qu'une émigration importante de cultivateurs des provinces maritimes au Nord-Ouest.

Les immigrants qui sont restés dans cette province n'ont pas eu de difficulté à se procurer de l'emploi. Plusieurs de ceux qui appartiennent à la classe aisée ont préféré acheter des fermes et s'établir ici, plutôt que se diriger dans l'intérieur des terres, et il n'y a pas de doute que la Nouvelle-Ecosse n'offre aux cultivateurs anglais, irlandais ou écossais ayant de petites ressources une meilleure perspective que plusieurs des provinces, surtout comme champ d'élevage de bêtes à cornes, moutons et volailles pour les marchés anglais.

Actuellement on fait des efforts pour établir une *Société d'immigration de la Nouvelle-Ecosse*, qui aura son siège principal à Halifax et des succursales dans chaque comté. Si les promoteurs de cette société réussissent comme ils l'espèrent, on connaîtra mieux les ressources de la province et les avantages qu'elle offre aux fermiers anglais et autres pour s'y établir. Mais ce qu'il faut surtout, pour engager une bonne classe de personnes à émigrer ici, c'est une brochure qu'on puisse consulter sûrement; et pour qu'elle ait ce caractère, elle devrait être publiée par le gouvernement local ou fédéral. En la distribuant ensuite gratis de l'autre côté de l'Atlantique, on ne pourra manquer de réussir.

Le nombre total des immigrants, cette année, a été de 8,723 âmes, réparties comme suit:—

Hommes.....	4,970
Femmes.....	2,086
Enfants.....	1,667
Nationalités :	
Anglais.....	5,597
Irlandais.....	999
Écossais.....	514
Allemands.....	39
Scandinaves.....	1,565
Français.....	6
Autres nationalités.....	3

Vous trouverez ci-annexé un état des arrivées, chaque mois; la classification générale des immigrants pour l'année, ainsi que la valeur approximative de ce qu'ils ont apporté avec eux, d'après les renseignements obtenus à leur arrivée.

Dans l'espérance que mon rapport sera suffisamment compris,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDWIN CLAY, M.D.,
Agent d'immigration.

ETAT ANNUEL des arrivées et départs d'immigrants à Halifax, agence d'immigration de la Nouvelle-Écosse, pour l'année expirée 31 décembre 1882.

Mois.	SEXES.		NATIONALITÉS.							MÉTIERES ET PROFESSIONS.					DESTINATION GÉNÉRALE.						Chiffre du nombre rapporté par les immigrants.				
	Hommes.	Femmes.	Nombre total d'individus.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Ouvriers.	Garç. de fermes et journ. en gén.	Artisans.	Employés du commerce, etc.	Servantes.	Provinces d'en bas.			Québec.	Ontario.		Maritimes.	Colombie-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.
																N.-E.	N.-B.	I.P.E.							
Janvier	227	86	313	344	16	5	8	1	1	8	182	23	13	43	84	11	187	65	11	1	4	4000			
Février	231	66	297	289	16	20	10	1	1	11	165	49	6	21	49	5	167	79	34	1	4000				
Mars	499	165	664	768	28	28	13	12	12	12	477	10	179	86	28	488	173	55	15	15	5000				
Avril	1580	481	2061	1742	179	293	387	8	1012	77	1451	31	21	163	97	28	1255	381	450	380	70000				
Mai	1580	720	2300	2202	441	128	6	6	6	89	1378	93	20	194	283	26	1360	67	154	20	871	118750			
141 Juin	63	31	94	112	77	29	13	13	13	7	58	7	5	10	154	30	14	14	1	6	500				
Juillet	77	70	147	139	33	33	17	5	5	3	57	1	1	20	122	10	29	29	1	1	1500				
Août	61	49	110	161	88	51	17	5	5	20	112	23	26	14	112	23	26	14	14	14	2000				
Septembre	78	68	146	160	13	16	8	90	3	5	60	18	7	20	92	20	2	2	5	21	2000				
Octobre	90	68	158	190	116	63	8	91	39	13	223	20	5	53	207	29	83	74	22	16	85	10770			
Novembre	261	152	413	349	73	1	39	5	5	13	183	19	8	67	68	6	155	122	30	20	47	8000			
Décembre	223	120	343	325	68	1	39	5	5	248	4345	287	90	790	1431	230	2	3790	1006	761	2	99	1402	286520	
Total	4970	2086	7056	5597	999	514	39	1565	6	3	248	4345	287	90	790	1431	230	2	3790	1006	761	2	99	1402	286520

31 décembre 1882.

EDWIN CLAY, M.D.,
Agent.

No 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À SAINT-JEAN, N.-B.

(M. SAMUEL GARDNER).

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant pour la dernière année.

Le nombre d'immigrants venus *vid* le Saint-Laurent, la Nouvelle-Ecosse et les Etats-Unis, pendant l'année, pour s'établir dans la province, non compris ceux mentionnés dans les rapports de la douane, (rapports qui sont maintenant faits directement à ce département) est de 301, et voici comment ils se répartissent: anglais, 121; irlandais, 45; écossais, 11; danois, 116; français et belges, 8. (C'est une forte augmentation du nombre des danois, comparativement à celle de l'année dernière). 32 étaient des artisans dont la plupart trouvèrent de l'occupation une journée ou deux après leur arrivée, les autres étaient des cultivateurs qui se sont tous établis sur les terres fertiles du comté de Victoria, principalement ceux de la rivière Tobique. Quelques-uns ont acheté des fermes et d'autres ont pris de nouvelles terres et se sont enfoncés dans la forêt, avec le dessein bien arrêté de convertir ces solitudes en champs cultivés. Ces immigrants ont apporté avec eux en numéraire la somme de \$11,100, et en d'autres valeurs, non déclarées à la douane, \$1,020.

Pendant l'année 1882, comme en 1881, l'on a souvent attiré l'attention publique sur l'exode, disait-on. D'après mes observations personnelles, j'ai remarqué qu'un grand nombre de personnes dont plusieurs venaient de la Nouvelle-Ecosse et d'autres lieux, le Nouveau-Brunswick en fournissant sa quote-part, se dirigeaient vers les territoires du Nord-Ouest, tout en passant par les Etats-Unis où elles pouvaient voyager à meilleur marché. Cependant, grâce à l'affluence de personnes qui viennent dans cette province, la population du Nouveau-Brunswick augmente rapidement.

Le grand nombre des touristes qui ont visité le Nouveau-Brunswick, l'année dernière, ont augmenté le trafic sur les steamers de la ligne internationale qui voyagent entre Boston et Saint-Jean. En 1881, le nombre des personnes transportées sur ces steamers était comme suit: entrés, 15,571; sortis, 14,431; en 1882, on a eu: entrés, 19,024; sortis, 12,287, soit une balance en faveur des premiers, malgré le cri d'exode.

Je dois de nouveau, cette année, à la bienveillance des officiers du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine de connaître l'état des affaires de cette ligne, pendant 11 mois. Cet état indique les chiffres suivants: Entrés, 25,958; sortis, 31,777: total, 57,735; soit une augmentation de 6,135 dans le trafic des voyageurs, pendant onze mois, contre les douze mois de 1881. Il en est aussi de même pour la quantité du fret qui a été transporté sur cette ligne, et bien qu'on ait eu, en 1881, une forte augmentation, la somme d'affaires qui ont été faites cette année est encore plus considérable. Le nombre total de tonnes que cette ligne a transportées s'est élevé à 48,144 tonnes, soit une augmentation de 26,482 tonnes.

Le résultat de mes observations, pendant l'année, indique qu'un grand nombre de Canadiens sont revenus des Etats-Unis au Nouveau-Brunswick, savoir: des artisans, des fermiers et des journaliers qui, à la suite d'une longue expérience acquise ailleurs, sont contents d'y revenir vivre et mourir.

Le nombre des immigrants venus dans la province par d'autres endroits, qui n'ont fait aucune déclaration en douane, et qui s'y sont établis, a été:

Dans le comté de Charlotte, de 130: la moitié était des Canadiens qui revenaient dans ce comté; dans le comté de Northumberland, de 12: c'étaient des Anglais qui se sont établis à Blackville, nouvel établissement situé à 12 milles de Newcastle; dans

le comté de Carleton, de 92 ; dans le comté de Ristigouche, de 4, établis à Dalhousie ; dans le comté de Victoria, de 25.

Jusqu'ici ce sont les seuls comtés qui m'ont fait rapport à ce sujet, mais cela fait en tout 564 immigrants établis définitivement dans la province, en sus du nombre régulièrement accusé, soit une augmentation de 260, cette année.

Ces derniers ont apporté avec eux en deniers \$33,400, et en d'autres valeurs qui n'ont pas été déclarées à la douane, autant qu'on a pu s'en assurer, \$4,370 : une augmentation de \$24,270, sur 1881.

Comme je l'ai dit dans le rapport de l'année dernière, il m'a fallu donner les renseignements que je possédais sur le climat, le sol, le gouvernement, les écoles, les concessions gratuites, la société, etc., etc., du Nouveau-Brunswick, ainsi que les avantages que cette province offre à toutes les classes d'industries, et plus particulièrement aux fermiers, à un grand nombre de personnes de presque toutes les parties de l'Europe. Toutes s'excusaient de me poser autant de questions, mais donnaient pour cause qu'elles ne pouvaient se procurer aucun manuel, cartes, ou ouvrage traitant exclusivement du Nouveau-Brunswick, et que ce qu'elles avaient pu trouver se réduisait à bien peu de choses.

Je dus y suppléer et recueillir toutes les informations nécessaires pour pouvoir répondre à des demandes spéciales comme, par exemple, celles qui me sont venues du pays de Galles, où les gens s'occupent tout à la fois de pêche et d'agriculture.

L'agriculture, ainsi que je l'ai dit dans le rapport de l'année dernière, continue à recevoir une impulsion vigoureuse, stimulée qu'elle est par l'augmentation de la demande des produits agricoles, et les prix élevés offerts pour ces produits. Dans plusieurs des comtés les fermiers peuvent vendre, argent comptant, à leurs portes mêmes, tout ce qu'ils récoltent, vu que la république voisine se trouve à proximité.

Les renseignements que j'ai recueillis sur les différentes parties de la province n'étaient pas seulement destinés à ce rapport, mais devaient me servir pour répondre aux demandes qui m'ont été faites, ainsi que je l'ai dit plus haut. La suite de ce rapport contient quelques-uns de ces renseignements.

Mon correspondant, qui s'occupe d'abord du comté d'Albert, m'écrit ce qui suit : " Albert, qui reçut ce nom en l'honneur de feu le Prince Consort, formait autrefois partie du comté de Westmoreland, et a une étendue de 32,000 acres. Ce comté fut à l'origine colonisé par les Acadiens, à cause de l'excellente communication par eau qu'il offrait et de la fertilité d'une grande partie de son sol. Plus de 8,000 acres se composent d'un terrain alluvial d'une richesse inépuisable. Ces terrains qui sont formés par un riche dépôt de vase rouge, provenant de l'eau salée, ont été facilement desséchés et mis à l'abri de tout débordement de la mer, et produisent maintenant de deux à trois tonnes de foin par acre. Ce foin peut être du mil et du trèfle. Ces terrains valent de \$40 à \$100 l'acre et une partie peut être encore améliorée au moyen de drainage, de labour, etc. Les terres hautes qui entourent ces terres basses sont de différente qualité, selon leur situation et la nature des minéraux qu'elles renferment."

La paroisse de Harvey est assise, dans plusieurs endroits, sur un banc de grès rouge, et le sol se compose de marne riche que le professeur Johnston dit, dans son savant rapport, être de première qualité. Hopevale, situé sur le côté nord de la rivière et qui la sépare de Harvey, renferme diverses espèces de sol qui conviennent presque toutes aux fins agricoles.

Alma est plus montueux, et, bien qu'il y ait dans cette paroisse quelques bonnes fermes, les gens s'occupent en grande partie de l'exploitation du bois et des mines.

Les autres paroisses, Hillsboro, Coverdale et Elgin, sont très propres à la culture. La dernière renferme, outre des terres hautes de qualité supérieure, des étendues considérables de bas-fonds et de prairies sur les branches des rivières Pocket et Coverdale.

L'élevé des bœufs, pour les marchés anglais principalement, se fait maintenant avec succès ; une seule maison possède aujourd'hui plus de 200 bestiaux engraisés à l'étable. Le comté d'Albert est spécialement propre à l'élevé des bestiaux, c'est d'ailleurs en général un comté agricole. La population pourrait être trois fois plus

nombreuse. Il se fait un fort commerce de bois d'épinette, dans certaines parties, et l'en en coupe certainement de 20,000,000 à 30,000,000 de pieds. On construit aussi un certain nombre de navires sur les bords de la baie de Fundy.

En fait de pêche on prend de petites quantités de saumons, de morues, de harengs, d'égrébins, etc., et la pêche à l'alose n'est nulle part aussi considérable que dans la baie.

Le comté d'Albert est depuis longtemps célèbre par ses dépôts de matières minérales. La riche veine de houille Albertite a été épuisée, mais il en existe d'autres semblables. En fait de métaux, des mines de cuivre ont été découvertes dans différents endroits, et des capitalistes songent à les exploiter. On trouve aussi de l'or, de l'argent, du manganèse, du fer, etc.

On extrait des quantités considérables de pierre de taille, de gypse, de calcaire, et il y en a en très grande abondance.

Lorsque le chemin de fer aura été prolongé jusqu'à Alma, ainsi qu'on le projette, chacune des six paroisses du comté se trouvera traversée par un chemin de fer. A part la facilité de communication par la baie et les rivières, le comté d'Albert est généralement si bien situé et possède une variété de ressources si extraordinaires, qu'il est préférable à toute autre surface d'une égale étendue dans l'Amérique britannique.

Etat certifié de la production par acre, dans le comté d'Albert, en 1882 :

					\$	cts.
Blé, par Ezra Bishop,	32	boisseaux	par acre,	pesanteur 58 lbs.,	prix	1 50
Orge, " " "	35	"	"	"	42 "	0 75
Blé, par Judson Bishop,	28	"	"	"	57 "	1 50
Orge, " " "	44	"	"	"	48 "	0 75

Voici l'état certifié de la production moyenne par vingt-quatre personnes, savoir :—Turner frères, Smith frères, W. Robinson, M. Steeves, Charles Turner, W. A. West, Allan West, John Wilbur, Albert Derry, S. C. Stevens, Trueman Bishop, Harris Bishop, T. McClelan, Asel Peck, Alonzo Stites, John Parker, Benjamin Smith, C. et F. Keiver, Warren Jones, Albert Smith et G. R. Smith.

				\$	cts.
Sarrasin, Turner frères,	40	boisseaux,	pesanteur 54 lbs.,	prix...	0 50
Avoine, Smith frères,	42	boisseaux,	pesanteur 54 lbs.,	prix.....	0 50
Pommes de terre, Albert Derry,	350	boisseaux,	pesanteur 60 lbs.,	prix.	0 40
Navets, Thomas McClelan,	800	boisseaux,	prix.....		0 25
Foin, John Wilbur,	1½	tonneau,	prix moyen.....		6 50

Ce sont les prix pour livraison sur lieux, d'après le certificat des personnes ci-dessus mentionnées.

Nombre de bœufs :—

				\$	cts.
Turner frères, Harvey Corners,	50,	pesanteur	moyenne 700 lbs.,	prix.	8 00
Smith frères,	"	700,	"	700	8 00
W. Robinson,	"	15,	"	700	8 00
L. McClelan, Riverside,	30,	pesanteur	moyenne 700 lbs.,	prix.....	8 00
John Wilbur, Harvey Brook,	24,	pesanteur	moyenne 600 lbs.,	prix...	8 00

Comté de Charlotte.—Mon correspondant de Saint-Stephen m'écrit que le meilleur état des affaires a engagé plusieurs émigrants à quitter les Etats-Unis pour revenir au pays.

Les immigrants venus ici pendant la dernière année appartenant à une classe supérieure à des immigrants ordinaires, et plusieurs étaient d'habiles artisans qui venaient travailler dans la filature de coton maintenant en pleine opération. Parmi ces derniers bon nombre possédaient des moyens considérables, outre leurs effets mobiliers.

Le commerce de Milltown a considérablement augmenté, grâce à la filature de coton qu'on y a établie. La propriété foncière vaut 100 pour cent de plus, et plusieurs beaux bâtiments ont été construits et habités. La compagnie a ouvert une nouvelle

me et fait bâtir déjà dix nouvelles maisons pour loger ses employés, et, si j'ai bien compris, elle se propose d'en construire d'autres ce printemps. Et tout cela peut être attribué aux bons effets de la politique nationale.

Il y a aussi eu une augmentation notable dans le commerce général du port. Les importations, pour l'année finissant le 30 juin 1881, s'élevaient à \$368,577, et les droits perçus à \$18,564.22, tandis que pour l'année finissant le 30 juin 1882, elles atteignaient \$319,539 et les droits \$80,731.26. Presque toutes nos exportations se font par Calais au moyen de bacs, de radeaux, d'attelages et de chemins de fer conduisant directement à partir des manufactures, et, pour cette saison, je ne puis en donner un état exact. Cependant, d'après ce que j'en connais moi-même et ce qui m'a été rapporté, il a été expédié ou exporté de la douane de Calais pour \$250,000 de courbes et de traverses de chemin de fer; \$20,000 de cercles; \$1,500 d'écorces et d'extrait d'écorce de pruche, et pour plus de \$10,000 de pommes de terre et d'œufs, outre divers autres articles.

Comté de Carleton.—Voici les renseignements que je reçois sur ce comté: l'exportation des produits agricoles et des animaux, d'après les déclarations à la douane, s'élève à \$79,500, ce qui ne couvre qu'une faible partie des produits expédiés du comté. Nos fermiers en général sont indépendants et bon nombre qui possédaient bien peu de choses ou rien du tout, il y a vingt ans, sont maintenant à l'aise et indépendants, et le comté prospère. La balance au crédit des déposants, composés en grande partie de fermiers, à la caisse d'épargne du gouvernement dépasse, \$200,000; ils ont en outre des dépôts considérables dans la banque de la Nouvelle-Ecosse. Ce comté possède de bonnes voies de communication, et par sa situation à proximité des Etats-Unis, profite des marchés de ce dernier pays. Les marchés sont excellents, plusieurs industries prennent naissance à Woodstock et dans les environs, et la population augmente rapidement.

Comté de Victoria.—J'apprends par mon correspondant d'Andover que quatre Américains, deux Anglais et vingt-trois Canadiens ont quitté les Etats-Unis pour venir s'établir dans ce comté. J'ignore quel a été le nombre des immigrants venus dans le comté par d'autres ports, mais je sais qu'un bon nombre de personnes ont accru la population des nouveaux établissements de ce comté pendant l'année. Je regrette qu'un certain nombre de jeunes gens soient partis pour l'Ouest et le Nord-Ouest canadien, et que des gens de moyens, comme par exemple, les quatre familles des Beveridges, se composant de seize personnes, soient allés s'établir ailleurs, en emportant avec eux leurs biens, s'élevant à \$200,000, au grand détriment du comté. Toutefois, la population a considérablement augmenté et la perspective est favorable. La compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick se prépare à amener d'Europe, à la prochaine saison, environ une centaine de familles.

La lettre suivante a été écrite par un immigrant, arrivé à cette agence dans le cours du printemps de 1881, et qui s'est établi à Andover, pour répondre à des questions qu'on lui avait posées:—

« En réponse à la vôtre, j'ai beaucoup de plaisir à vous faire connaître l'expérience que j'ai acquise comme cultivateur au Canada depuis le mois de mai 1881. Je puis certainement dire que j'ai fait beaucoup mieux qu'il m'eût été possible de faire en Angleterre. La terre est très bonne—meilleure que je l'eusse jamais cru. La production du blé et de l'avoine est excellente—je ne puis dire quelle est la production par acre parce que j'ai battu peu de grains encore. La récolte des pommes de terre sera très considérable, et ce tubercule est de bonne qualité, et toutes les espèces de légumes poussent bien. Je possède un troupeau de cinquante-deux moutons qui sont en très bonne voie, mais je me propose d'en améliorer la race au moyen des Shropshires. Ma famille et moi nous sommes très contents de notre nouvelle patrie, et nous avons de bons voisins. M. Philipps, mon beau-frère, qui est venu nous voir cet été, est comme nous enchanté du pays.

« MM. Dousland, de South Tilley, et Mark Light, de la colonie écossaise, sont aussi venus me voir, et ils ont bien aimé le pays. J'ai reçu des nouvelles de mon fils et de M. Phillipps. Nous vous sommes bien obligés pour l'aide et les renseignements que

vous nous avez donnés. Ce pays a besoin de bons cultivateurs pratiques, et non des gens de villes, et ils réussiraient parfaitement.

“JAMES WILLIAMS.

“P. S.—Je trouve le pays très salubre, bien plus que l'Angleterre. Aucun de nous n'a été malade depuis notre arrivée.

“J. W.”

Northumberland.—Mon correspondant de Newcastle m'écrit ce qui suit : La récolte des divers produits de la ferme a été moyenne et tous se vendent à des prix élevés. Personne n'est en peine de vendre à sa porte tout ce qu'il peut récolter sur sa ferme.

La colonie de Sugary n'a pas augmenté depuis ma dernière lettre. Toutefois, ceux qui habitent cet endroit se tirent bien d'affaires et sont très satisfaits de leur sort, mais ce ne sont pas des cultivateurs. Ce sont pour la plupart des personnes habituées à travailler dans les moulins et les chantiers de navires, et qui ignorent la manière de cultiver.

Le sol est excellent, bien mêlé, et des familles industrielles et économes se procureraient bien vite de bonnes et confortables demeures.

Il a été fondé un nouvel établissement sous le nom de Breadalbane-Est; le terrain y est excellent et bien mêlé. Dans le voisinage se trouve aussi une autre colonie du nom de Breadalbane-Ouest, renfermant aussi de bons terrains et un grand nombre de bas-fonds très propres à l'élevage des bestiaux.

Un bon jardinier ferait d'excellentes affaires en cet endroit, et s'il avait des garçons, les gens des villes les emploieraient tous à faire leurs jardins, car en général on ne sait pas la manière de jardiner. Une personne qui aurait une ferme à Sugary ferait également bien.

La société de Cardiganshire, dont vous parlez, peut acheter ici, sur les deux côtés de la rivière, de bons droits de pêche et de bonnes fermes, telles que des fermes appartenant à des successions, etc. M. Hutchinson, de l'ancienne maison Gilmour, Rankin et Cie, offre en vente un grand nombre de fermes améliorées. S'il vous arrive, en aucun temps, d'envoyer ici quelqu'un qui veuille examiner les lieux, dans le but de s'y établir, envoyez-les moi; je ferai tout mon possible pour leur faire obtenir les informations les plus certaines.

Comté de Ristigouche.—Mon correspondant m'écrit qu'une famille d'immigrants, venant d'Edimbourg et composée de quatre personnes, un médecin et sa famille, est arrivée dans ce district; elle apportait en deniers, on le suppose, de dix à quinze mille dollars.

Il a été fait de grands progrès en agriculture dans ce comté. Une forte partie des terres non concédées sont d'aussi bonnes terres arables qu'on puisse en trouver dans la province. Les principales récoltes se composent de foin, d'avoine, d'orge, de sarrasin, de blé, de pommes de terre et de navets. Le sol est propre à la culture de toutes espèces de céréales, et quant aux légumes il est impossible d'en récolter davantage. La seule récolte qui n'est pas sûre est celle du blé, car ce grain est plus exposé qu'aucun autre à souffrir des variations de température. Le commerce du bois augmente chaque année, et, pendant la dernière saison, les chargements expédiés sur les marchés étrangers ont dépassé 20,000 tonnes. Il faudra l'année prochaine des navires ayant plus de 30,000 tonneaux pour transporter la quantité de bois qu'on sortira cet hiver. Il n'y a pas de navires en construction dans le moment. Personne dans ce district ne s'occupe d'aller faire la pêche en mer, mais il serait très facile de se livrer à ce genre d'affaires entre ce district et Bathurst, sur une distance de cinquante milles, le long de la Baie des Chaleurs. On pourrait aussi acquérir de bonnes fermes à des prix raisonnables, mais les prix dépendraient beaucoup de la nature des bâtiments qu'il y aurait sur la ferme.

Il n'y a pas de meilleur endroit dans la province, je crois, pour les capitalistes qui voudraient faire l'exploitation de fermes ou de la pêche. Et comme le chemin de fer Intercolonial est parallèle à la côte, sur tout son parcours, les moyens de transport sont également faciles par terre et par eau.

Comté de Westmoreland.—En réponse à mes demandes de renseignements, M. Josiah Wood, M.P., a bien voulu m'envoyer les données suivantes qu'il tient de M. Trueman, l'administrateur de sa ferme. M. Wood a récolté, en 1882, 450 boisseaux d'orge; 965 boisseaux d'avoine; 8,000 boisseaux de navets; 400 tonnes de foin, et élevé 346 bestiaux. Il en a vendu, pendant les années 1881 et 1882, 177 par année, et presque tous sur les marchés de Glasgow et de Liverpool. De plus, il a été

vendu pendant ces deux années 250 tonnes de foin, dont une partie fut exportée aux Antilles; la balance a été expédiée à Halifax, N.-E.

J'ai fait l'estimation du nombre de milles carrés des marais situés entre Dorchester et Amherst, et en voici le résultat: le bloc Amherst a 2 milles de largeur sur 3 de longueur ce qui fait 6 milles carrés; le Fort Lawrence, 1 mille de largeur sur 3 de longueur; le Sackville, 4 milles de largeur sur 5 de longueur, y compris la côte ouest, soit 20 milles; et Dorchester, 1 mille de largeur sur 12 de longueur: en tout 41 milles carrés ou 26,240 acres. Une partie de ces marais se compose de pâturages, et en supposant que la production du foin sur les terres hautes soit la même par acre que dans ces marais, et en prenant pour moyenne une tonne et demie à l'acre, on obtient 40,000 tonnes de foin; c'est la réponse la plus exacte que je puisse donner. La production moyenne du blé dans Sackville serait d'à peu près $7\frac{1}{2}$ boisseaux à l'acre, l'orge, 35, et l'avoine, 40 à l'acre; les pommes de terre, 200; les navets, 600; et les betteraves, 750 à l'acre.

M. Palmer évalue à 60,000 acres l'étendue du marais situé à la tête de la Baie de Fundy, mais il y inclut, je suppose, la fondrière, de sorte que mon estimation se trouverait encore faible.

Comté de Saint-Jean.—Le comté de Saint-Jean n'est en aucune manière un comté agricole. La dernière saison a été marquée par un printemps tardif, suivi d'un été sec et chaud; le sol est léger et graveleux. Voici quelles ont été les principales récoltes: avoine, sarrasin, blé, foin et pommes de terre. La production a été comme suit: blé, 20 boisseaux par acre; maïs, 30; avoine, 30; sarrasin, 25; pois, 20; fèves, 15; foin, $1\frac{1}{2}$ tonne; pommes de terre, 180; navets, 200; carottes, 250. Les données sur les autres industries et principalement celle du bois pendant la dernière année, comportent: coupe de 30,000,000 de pieds de bois, et construction de bâtiments d'un tonnage collectif de 2,000 tonneaux. En ce qui concerne nos pêcheries, je puis dire que nous employons 24 vaisseaux d'un tonnage collectif de 435 tonneaux; 37 bateaux montés par 125 hommes; 2,000 filets, 2 seines; il a été pris 3,500 barils de hareng; 1,000 quintaux de morue; 800 quintaux de merlan; 300 d'égrain; 75 de merluche; 28 barils d'aloë; 10 barils de maquereau; 10 tonnes de homard; 4,000 lbs. de flétan.

Ville et comté de Saint-Jean.—Les diverses manufactures de cette ville et de la banlieue sont en pleine opération, et malgré qu'on y travaille en sus du temps ordinaire, on ne peut exécuter les commandes. La nouvelle filature de coton de la baie Courtney sera bientôt mise en opération, et il y aura du travail pour 350 à 400 personnes.

La fabrique de poterie de Crouchville a construit une nouvelle usine sur la route de Loch Lomond, qui fonctionne parfaitement, et tout ce qui est manufacturé dans les deux fabriques est facilement vendu. Les propriétaires de la poterie de Crouchville doivent entreprendre la fabrication de la brique, article pour lequel ils ont obtenu un brevet.

M. James Robertson, de Montréal et Saint-Jean, a construit dans cette dernière ville un grand bâtiment en briques qui doit servir à la fabrication de scies et de peintures. Cette nouvelle manufacture sera mise en opération le printemps prochain.

La manufacture des machines hydrauliques, etc., de Brantford, Ontario, a vendu dans les seules provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, pendant la dernière année, vingt-cinq machines à vapeur portatives et quatre moulins à farine. Une de ces machines servira à l'exploitation d'une nouvelle industrie qui vient d'être établie par la compagnie dite *The New Brunswick Merino Company*, savoir la fabrication de toutes espèces d'articles de tricots.

Moncton voit toutes ses industries progresser. Chaque établissement manufacturier est en pleine activité, et cependant il est impossible de répondre à toutes les demandes. La population s'est augmentée l'année dernière de 1,000 âmes, et compte maintenant 7,000 âmes. Il y a dix ans c'était un misérable village. \$250,000 ont été dépensées en constructions seulement dans le cours de l'année dernière.

D'autres comtés de la province n'ont pas encore répondu à mes demandes de renseignements, bien que tous, sauf un ou deux, aient promis de le faire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL GARDNER,

Agent d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture.

No 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A WINNIPEG.

(W. C. B. GRAHAM.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,
WINNIPEG, MANITOBA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations de cette agence pendant l'année 1882.

J'annexe à ce rapport des états tabulaires indiquant l'accroissement très rapide, en même temps que sain, de cette vaste et fertile partie des possessions de Sa Majesté, situées au nord du 49^{me} parallèle.

La maladie m'ayant empêché de m'occuper activement de la surveillance de cette agence avant le milieu du mois d'août, je ne puis vous parler *de visu* de la forte somme de travail qui a été faite dans le cours du printemps et pendant les premiers mois de l'été, temps pendant lequel ce pays a vu une affluence d'immigrants extraordinaire. Cependant, si j'en juge par les difficultés que j'ai moi-même éprouvées alors que tout le pays, de Crookston à Saint-Vincent, fut presque entièrement inondé, rendant ainsi impossible le passage des nombreux convois pour cet endroit, je n'ai pas de peine à me figurer que la position occupée par M. Maas, l'agent adjoint alors en charge de l'agence, n'était pas ce qu'on peut appeler *un lit de roses*.

Cette impression a pris une nouvelle consistance lorsque j'examinai les livres et vu l'apparence générale des bureaux à l'époque où je remplaçai M. Hespeler dans la direction de cette agence, et je puis vous assurer que depuis lors personne n'est resté inactif, ainsi que l'indiquent d'ailleurs les états suivants :—

Le tableau A indique le nombre total, aussi exactement qu'il a été possible de s'en assurer, des arrivées au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest pendant l'année 1882. Vous y verrez une augmentation très remarquable dans le nombre des arrivées d'Europe. Sur celles de 1881, soit : 9,500 âmes contre 4,109 l'année dernière ; augmentation cette année, 5,391 âmes.

L'augmentation du nombre d'arrivées des Etats-Unis pendant l'année, savoir : 7,243, témoigne d'une manière très flatteuse que mon travail, durant les deux hivers que j'ai passés dans ce pays, d'après vos instructions, n'a pas été stérile, en tant que j'ai pu attirer ici une classe de colons très désirable. Naturellement, grand nombre de ces Américains étaient des journaliers, et plusieurs sont retournés passer l'hiver dans leurs anciennes demeures aux Etats-Unis, mais ils nous reviendront avec la saison de l'ouvrage.

Le tableau B indique le nombre d'immigrants qui ont reçu asile pendant la campagne de 18-2 à l'agence de Winnipeg.

Le tableau C indique le montant des gages payés aux artisans, journaliers, garçons de ferme et domestiques. Ces prix excèdent, de beaucoup, je suis sûr, ceux payés dans les autres pays.

Le tableau D indique le prix de détail des denrées à Winnipeg, ce qui peut donner une idée exacte de ce que coûte la vie dans tout le pays.

Le tableau E indique les prix moyens du commerce en gros des grains, des bestiaux et des produits en général sur le marché de Winnipeg.

Le tableau F indique le prix de détail des articles ordinaires de l'habillement, à Winnipeg.

Le tableau G donne le prix des matériaux de construction, dans la ville de Winnipeg.

Le tableau H le prix du combustible.

Le tableau I donne les prix de tous les instruments aratoires, voitures, etc., etc., et batteuses mues par la vapeur ou par des chevaux, de fabrication canadienne ou américaine.

Le tableau J donne les prix des produits sur quelques-uns des marchés de la province.

Le tableau K indique le nombre des bâtiments construits dans chaque rue de Winnipeg pendant l'année 1882, et le montant total d'argent dépensé à cette fin, soit \$4,457,622. Il est fort douteux qu'aucune autre des cités plus importantes du Canada ait dépensé autant pour la même fin, pendant une aussi courte période.

Le tableau L indique les importations étrangères à Winnipeg pendant les onze mois finissant le 30 novembre 1882, leur valeur et le montant des droits payés.

Le tableau M indique la valeur comparative des importations étrangères, les articles admis en franchise compris, pour chaque mois de 1881 et 1882.

Le tableau N indique le nombre de wagons chargés qui sont arrivés à Winnipeg ou en sont partis, pendant l'année 1882.

Le tableau O indique la somme d'argent dépensée pour les fins des écoles publiques pendant l'année 1882, ainsi que la l'assistance totale aux dites écoles.

Je vous présente ces états afin de montrer avec quelle rapidité ce pays voit augmenter sa population et ses affaires, et qu'en dépit de toute l'eau froide que déversent les brochures américaines, cette province s'imposera bientôt comme puissance tant sous le rapport du nombre de ses habitants que pour son importance commerciale. Pour donner un exemple du premier avancé, je puis dire qu'en 1870 la population totale de Winnipeg comptait à peine 300 âmes, en 1882 elle était de 25,000 âmes, soit une augmentation de 24,700 dans le court espace de douze ans. De même pour ce qui a trait à l'autre partie, en 1872, les droits perçus dans ce port s'élevaient à la somme de \$47,840.00, tandis qu'en 1882 il a été payé \$1,537,327.00, soit une augmentation de \$1,539,387 dans le court espace de dix ans; et la province est loin encore d'avoir dit son dernier mot.

Dans le cours de la dernière saison j'ai visité la plus grande partie des colons établis dans ce district, et sauf quelques rares exceptions, tous étaient en état de résister à la rigueur de l'hiver.

Il a été reçu à ce bureau pendant la dernière saison, bien près de 5,000 lettres, et on en a envoyé pendant la même période, 776, ainsi que 4,000 circulaires et 1,500 brochures et cartes. Toutes contribueront, je l'espère, à nous amener, pendant l'année 1883, une immigration d'au moins 100,000 âmes. Ce chiffre peut paraître exagéré, mais il y a tout lieu de se préparer à recevoir ce nombre d'immigrants l'année prochaine. De plus, je n'hésite pas à dire que si les arrivants appartiennent à la classe de personnes qu'il faut à ce pays, ils trouveront tous place et d'emploi, car il y a ici mille manières de faire de l'argent qui n'existent pas dans les provinces plus anciennes. Par exemple, une compagnie pourrait établir une laiterie quelque part dans le voisinage de Winnipeg, laquelle, bien administrée, fournirait l'occasion de faire un placement très profitable.

Actuellement, de même que pendant tout l'été dernier, la plupart des hôtels faisaient venir leur approvisionnement de lait du Minnesota. Je n'en puis expliquer la raison, car nous avons de l'herbe en abondance, et M. Ogilvie, de la compagnie de moulins de Ogilvie, me dit que le son et toutes les autres sortes de grains moulus, servant à nourrir les bestiaux, sont à bien meilleur marché que dans l'est. Un baril de farine, me dit-il, se paie moins cher à Winnipeg qu'à Montréal, le consommateur indigène se trouvant à gagner ainsi les frais du transport.

En ce qui concerne l'état sanitaire général des gens venus ici pendant la dernière saison, je vous renverrai au rapport ci-annexé du Dr. Lynch, le médecin en charge.

“ En faisant rapport sur l'état sanitaire général des immigrants que j'ai visités à la station du gouvernement, pendant la dernière année, je ne puis dire qu'il y ait eu beaucoup de changement avec les années précédentes; mais naturellement, comme l'immigration a été de beaucoup plus considérable que jamais, il y a eu un bien plus grand nombre de maladies. Comme par le passé elles comprenaient principalement des fièvres scarlatines, la rougeole et la consommation, et les deux premières ont fait

de grands ravages parmi les enfants des juifs russes. Je suis d'opinion cependant, que grâce aux améliorations qui ont été faites l'été dernier et à l'exécution de certains changements à l'intérieur des bâtisses, ainsi qu'il avait été convenu entre nous, et qui nous permettront d'isoler plus efficacement les personnes atteintes de maladies contagieuses, le nombre de ces maladies sera certainement de beaucoup réduit."

J. S. LYNCH, M.D.

Espérant que ce rapport recevra votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

WM. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture, Ottawa.

Etat indiquant le nombre approximatif des immigrants arrivés à Winnipeg, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882 :—

Anglais	}	7,500
Irlandais		
Ecossais.....		
Allemands	}	2,000
Scandinaves.....		
Français et Belges.....		
Russes		
Islandais		
Autres parties de l'Europe.....		
Des provinces du Canada.....		25,000
Des États-Unis.....		10,000
		<hr/>
Nombre total d'âmes		44,500

B.—État du nombre d'immigrants qui ont reçu asile pendant la campagne de 1882 à la station du gouvernement, Winnipeg, et leur pays d'origine, pendant l'année 1882.

MOIS.	NATIONALITÉS.																		Nombre total d'individus.	
	CANADIENS.		ANGLAIS.		IRLANDAIS.		ÉCOSAIS.		ALLEMANDS.		SUÉDOIS ET NORVÉGIENS.		FRANÇAIS ET BELGES.		RUSSES.		ISLANDAIS.			
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		
Avril	94	33	26	148	47	52	15	3	5	15	21	5	4	4	24	10	2	3	4	533
Mai	148	57	109	440	118	242	41	15	27	287	55	66	3	5	24	10	2	3	4	1,763
Juin	49	18	23	325	142	182	17	6	15	123	59	71	4	3	130	76	103	1,471
Juillet.....	14	5	11	102	17	33	3	2	19	12	15	2	2	10	4	256
Août.....	36	13	23	152	48	83	7	2	5	39	15	12	3	3	1	7	484
Septembre	23	39	53	169	89	133	9	4	9	51	18	8	625
Octobre	108	73	154	87	69	103	18	3	14	15	6	12	4	2	4	680
Novembre	33	8	23	5	1	4	9	3	11	15	2	6	120
Décembre.....	4	1	3	15
	472	238	399	1410	539	859	115	36	79	698	180	177	17	23	171	154	86	113	19	5,947
	1,109		2,808		230		1,049		65		217		50		353		66			

C.—TABLEAU des gages payés aux travailleurs au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest.

Genre d'occupation.	Période.	Prix.	
		De	A
<i>Hommes.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Briqueteurs.....	Par jour.....	4 50	7 00
Forgerons.....	do	3 00
Charpentiers.....	do	3 50	4 00
Cuisiniers.....	Par mois, avec pension...	50 00	75 00
Garçons de ferme.....	do do	30 00	40 00
Journaliers (en ville).....	Par jour.....	2 75	3 00
Hommes de chantier.....	Par mois, avec pension...	30 00	40 00
Machinistes.....	Par jour.....	3 00
Mouleurs.....	do	3 50
Peintres.....	do	3 00	3 50
Plâtriers.....	do	4 50	5 00
Journaliers, chemins de fer.....	do	2 25	2 50
do aux stations.....	Par verge.....	0 23
Tailleurs de pierre.....	Par jour.....	5 00
Cordonniers.....	do	2 50	3 00
Employés aux scieries (ouest).....	Par mois, avec pension...	30 00
Chevilleurs.....	Par jour.....	2 50
Tailleurs.....	do	2 50	3 00
Cochers.....	Par mois, avec pension...	30 00	35 00
do en ville.....	do sans pension....	50 00	55 00
Ferblantiers.....	Par jour.....	2 75	3 00
<i>Femmes.</i>			
Cuisinières.....	Par mois, avec pension...	20 00	30 00
Filles de table.....	do do	15 00
Filles de chambre.....	do do	15 00
Domestiques.....	do do	15 00	20 00
Bonnes.....	do do	10 00	15 00
Blanchisseuses.....	do do	20 00	25 00

D.—TABLEAU des prix généraux des denrées dans la ville de Winnipeg.

Nature.	Prix.		Nature.	Prix.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Beuf, rôti..... par lb.	0 20	0 25	Choux..... chaque.	0 10	0 25
Beefsteak..... "	0 20	0 25	Navets..... par bois.	0 40	0 50
Beuf, salé..... "	0 15	0 20	do..... chaque.	0 05	0 10
do bouilli..... "	0 10	0 15	Betteraves..... par bois.	1 25	1 50
do par quintal.....	4 50	6 00	Carottes..... "	1 20	1 50
do par quartier.....	8 00	12 00	Oignons..... "	1 50	2 00
Veau, rôti..... par lb.	0 20	0 25	Citronilles..... la douz.	2 50	3 00
Côtelettes de veau.....	0 20	0 25	Céleri..... "		1 00
Porc, rôti..... "	0 20	0 25	Sauge..... par botte		0 05
Porc, tranches..... "	0 20	0 25	Thym..... "		0 05
Mouton, rôti..... "	0 20	0 25	Sariette..... "		0 05
Mouton, gigot..... "	0 20	0 25			
Côtelettes de mouton.....	0 20	0 25	<i>Gibier, huîtres et poisson.</i>		
Agneau..... "	0 25	0 30			
Venaïson..... "	0 30	0 40			
Jambon..... "		0 20			
Lard séché..... "	0 18	0 20	Truite du lac Supérieur par lb.	0 12½	0 15
Saindoux..... "		0 25	Saumon, frais..... "		0 50
Saucisses..... "		0 20	Flétan..... "		0 25
Gigots..... "		0 05	Morue..... "		0 25-
Foie..... "		0 05	Maquereau, frais..... "		0 25
Rognon..... "		0 20	Poisson blanc, fumé..... "		0 15
Tête en fromage..... "		0 15	Huîtres, N.-Y..... par boîte		0 75
Langue..... "		0 20	do "Selects"..... "		0 65
Suif..... "		0 15	do "Standards"..... "		0 55
Poulets..... "	0 20	0 25	Egreffin..... par lb.		0 25
Dindes..... "	0 25	0 30	Poules de prairie..... le couple	1 10	1 25
Oies..... "	0 25	0 30	Perdrix..... "		1 00
Canards..... la paire.	0 40	0 60	Canards sauvages..... "	0 40	0 50
Beurre..... par lb.	0 30	0 35	Lièvres..... "		0 50
Œufs..... par douz.	0 35	0 45	Venaïson..... par lb.	0 20	0 25
Pommes de terre..... par bois.	1 00	1 50	Daims..... "	0 20	0 25
Panais..... "	1 50	2 00	Ours..... "		0 30
Choux..... la douz.	1 00	1 25	Bison..... "	0 18	0 20

E.—TABLEAU des prix du grain, de la farine, des fruits et des bestiaux sur le marché de Winnipeg.

Description.	Taux.		Description.	Taux.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Blé	0 70	0 75	Mûres	18 00	18 00
Avoine	0 45	0 50	Citrons	8 00	12 00
Orge	0 50	0 55	Oranges	6 50	6 50
Son	1 00	1 00	Poires de Californie.....	8 00	9 00
Grain de rebut	1 00	1 00	Raisin Algérie	9 00	10 00
Mais	2 50	2 50	Oignons Espagnol.....	12 00	12 00
Lin	0 85	1 00	Figues.....	0 20	0 20
Fleur de farine brevetée	3 75	3 75			
do XXXX	2 75	2 75	<i>Bétail.</i>		
do XXX	2 50	2 50			
Peaux, crues.....	5 00	6 00	Bœuf, première qualité...par qtx.	5 50	6 50
Farine d'avoine	6 50	6 75	do commun.....	4 50	5 50
			Mouton	7 00	8 00
<i>Fruits.</i>			Porc	8 00	9 00
Pommes	6 00	8 00	Agneau.....	4 50	5 00

F.—TABLEAU indiquant le prix en détail des articles ordinaires de vêtements, etc., dans la cité de Winnipeg.

Description.	Taux.		Description.	Taux.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Habits de dessous, tweed	3 00	10 00	Couvertures.....	2 50	4 50
do de dessus, do	6 00	16 00	Paillassons	3 00	6 00
Pantalons do	2 50	6 00	Flanelle, par verge.....	0 50	0 75
Gilet do	1 00	3 00	Coton à chemises, par verge.....	0 15	0 20
Habill. tweed canad. et écossais.	7 00	20 00	Drap canadien do	0 50	1 00
Chemises, flannelle	1 25	2 50	Tweed écossais do	0 90	1 50
do coton	0 50	1 25	Cache-nez, en laine	1 00	2 00
do camisoles	1 00	1 25	Mitaines, en laine, par paire	0 50	0 50
Oaleçons, de laine	1 00	1 25	Pantalons de grosse étoffe noire.....	2 50	2 50
do coton	0 50	0 75	Mitain. en peau de daim, p. paire.	1 25	1 75
Chapeaux, feutre	0 90	2 00	Chaussures d'hommes.....	1 75	3 00
Casques de fourrures.....	2 00	5 00	Bottes do	1 25	2 00
Chaussons de laine	0 35	0 50	Socques en caoutchouc.....	2 00	2 50
do de coton.....	0 10	0 25	Habits do	2 50	6 00

Les articles de pharmacie se paient 15 pour cent plus cher que dans la province d'Ontario.

G.—TABLEAU du prix des matériaux de construction dans la ville de Winnipeg.

Description.	Taux par M.	Description.	Taux par M.
<i>Bois—Pin.</i>		<i>Bois—Epinette.</i>	
	\$ cts.		\$ cts.
Planche ordinaire, 1ère qualité, dressée.....	35 00	Bois de const., 26 pieds et au-dessous....	30 00
do 2e do	30 00	do 15 pds. chaque pd. addit..	1 00
do 1ère do brute	32 00	Bois de service et solives, 16 pieds.....	28 00
do 2e do	30 00	do do 18 et 20 pieds...	28 00
Lambrissage, non raboté.....	30 00	do do chaq. pd. addit..	1 00
Bois, 16 pieds et au-dessous.....	32 00	Planches.....	28 00
do de 18 à 20 pieds.....	34 00	Pieux en chêne, par pied.....	0 18
do chaque pied additionnel.....	1 00		
Bois de serv. et solives, chaque pied addit..	32 00	<i>Divers.</i>	
do do chaque pied addit..	1 00	Brique, par M..... de \$20.00 à	30 00
Voliges de 2 et 3 pouces.....	35 00	Sable, par char..... de \$17.00 à	20 00
A planchers, de toute grandeur.....	55 00	Chaux, par boiss.....	0 50
B do do	50 00	Pierre, par corde.....	16 00
C do do	45 00	Papier goudronné, par qtx.....	4 00
D do do	40 00	do brun do	5 00
Ier clair 1, 1½, 1¾, 2 pouces.....	70 00	Clous, coupés, par qtx., 10d. et plus.....	5 00
2e do do	60 00	do do 8d. et 9d.....	5 50
Cadres de chassis et de portes.....	66 00	do do 4d. et 5d.....	5 75
Plinthes.....	60 00	do do 3d.....	6 75
Planche à plancher de pin, de lambrissage,		do do 3d.....	8 75
do do 1ère qualité.....	50 00		
do do 2e do	45 00		
do do 3e do	40 00		
Bardeaux..... de \$5.00 à	6 00		
Lattes..... de \$5.00 à	6 00		

H.—COMBUSTIBLE.

Description.	Taux.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Charbon dur, par tonne.....	16 00
do mou do	14 50
Bois de chauffage, peuplier, par corde.....	7 00	8 00
Fruche do do	9 00	11 00
Chêne do do	9 00	11 00

TABLEAU I—Indiquant le prix des instruments aratoires dans la ville de Winnipeg

Description.	Taux.	Description.	Taux.
<i>De fabrication américaine.</i>		<i>Moissonneuses—Suite.</i>	
Charrue à jardinage n° 80.....	11 00	Moissonneuse simple <i>Daisy</i>	144 00
Prairie Queen, charrue à défoncer de 12 pouces...	25 00	Faucheuse en fer forgé.....	90 00
do do 14 do ...	27 00	Râteau automatique et à levier.....	40 00
do do 16 do ...	32 00	<i>Wagons, cutters et bob-sleighs.</i>	
Casse broussailles do 14 do ...	35 00	Wagons à double caisse, siège à ressort, chaîne de frein, palonniers et joug, raies de 3½ n° 1.....	90 00
Niveleuses à brouss. do 12 do ...	40 00	Wagons à double caisse, siège à ressort, chaîne de frein, palonniers et joug, raies de 3½ n° 2.....	93 00
A racine (du Wisc'sin) do 16 do ...	40 00	<i>Cutter de Portland</i>	75 00
do do 18 do ...	44 00	<i>Bob-sleighs</i> complets n° 1, patins de 2½ pouces.....	50 00
do do 20 do ...	47 00	<i>Bob-sleighs</i> complets n° 2, patins de 2 pouces.....	40 00
N° 11, grande char. de travers écossaise, 12 pouces...	18 00	<i>Machines à battre à vapeur et à chevaux.</i>	
3, do 13 do ...	19 00	De la force de 6 à 8 chev., non montées	
5, do 14 do ...	21 00	do 10 à 12 do montées.....	115 00
16, do 16 do ...	24 00	do 16 do mach. à vap.	225 00
13, do 13 do ...	23 00	do 12 do do ...	1,150 00
15, do 14 do ...	25 00	do 12 do do ...	925 00
6, do 14 do ...	18 00	do 12 do machine de halage.....	1,250 00
Charrue à socs multiples de 12 pouces, socs échelonnés à 12 pouces...	135 00	do 6 à 8 do machine à va- peur pour séparateur.....	335 00
do do do ...	110 00	do 10 à 12 do mach. mon- tées pour chevaux ...	525 00
Sulky à socs multiples de 16 pcs, éche- lonnés à 17 pouces	82 00	do 10 à 12 do sépar. mon- tée pour vapeur ...	550 00
do de 14 pouces, éche- lonnés à 17 pouces	100 00	do 6 à 8 de avec séparat. montée.....	450 00
<i>De fabrication canadienne.</i>		do 10 à 12 do avec sépar. et mach. mon- tée.....	750 00
Charrue à soc de 12 pouces au complet..	22 00	do 12 do mach. et sé- parat. au complet....	1,515 00
do 14 do	24 00	do 12 do mach. de ha- lage et sé- par. comp.	1,800 00
14 charrues de travers avec train en fer, au complet	20 00	<i>Divers.</i>	
<i>Herses.</i>		I.X.L. Moissonneuse et faucheuses com- binées au complet.....	165 00
<i>Farmer's Friend</i> , 60 dents en fer.....	20 00	I.X.L. Moissonneuse simple.....	135 00
do 75 do	25 00	do faucheuse do	90 00
Bineur et sarcleur en fer.....	23 00	Pelle à chev., avec tranch. d'ac. de 36 p.	11 00
<i>Semoirs.</i>		Fil de fer américain, par lb.....	0 15
Semoir Monitor, 12 barres.....	80 00	Ficelle do	0 25
do 14 do	90 00	<i>Moissonneuses.</i>	
do 18 do	145 00	Moissonneuse et lieuse à ficelle, 6 pieds.	315 00
Forêt Monitor, 13 houe, forêt de 6 pcs.	100 00	do do 7 do ...	335 00
Avec semoir à graine de mil.....	5 00	Moissonneuse et faucheuse impériale combinée	193 00

TABLEAU J—Indiquant les marchés provinciaux aux endroits suivants, savoir:

Marchés.	Taux.		Marchés.	Prix.	
	De	À		De	À
<i>Portage la Prairie.</i>	\$ cts.	\$ cts.	<i>Emerson—Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.
Blé.....le boiss.	0 75	0 80	Orge.....le boiss.	0 40	0 45
Avoine.....“	0 45	0 50	Lin.....“	0 80	0 85
Orge.....“	0 50	0 60	Pommes de terre.....“	0 60	0 75
Pommes de terre.....“	0 60	0 65	Carottes.....“	0 60	0 75
Bœuf.....la lb..	0 10	0 25	Navets.....“	0 50	0 55
Mouton.....“	0 10	0 25	Bœuf, meilleurs porc.....la lb..	0 10	0 25
Lard.....“	0 15	0 20	Mouton, quartier de derr.....“	0 15	0 20
Jambon.....“	0 20	0 25	Mouton.....“	0 15	0 25
Lard, séché.....“	0 20	0 25	Lord.....“	0 15	0 20
do vert.....“	0 18	0 20	Veau.....“	0 15	0 20
Fromage.....“	0 25	Poulets.....la coup.	1 00	1 25
Beurre.....“	0 40	Canards.....“	0 30	0 35
Œufs.....la douz.	0 40	0 45	Jambon.....la lb.	0 20
Farine, White Lily.....le quint.	3 50	Lard sec.....“	0 20
do XXXX.....“	3 00	Bois.....la corde.	8 00	10 00
do XXX.....“	2 75			
Foin.....le tonn.	7 00	8 00	<i>Rapid City.</i>		
			Blé.....le bois.	0 70	0 75
<i>West Lynne.</i>			Avoine.....“	0 70	1 00
Blé.....le boiss.	0 75	0 80	Orge.....“	0 45	0 50
Avoine.....“	0 35	0 40	Pommes de terre.....“	0 75
Orge.....“	0 40	0 45	Navets.....“	0 45	0 50
Lin.....“	0 80	Farine, Balkwill's.....le quint.	3 00	3 25
Pommes de terre.....“	0 40	0 50	do XXXX (Portage).....“	2 75	3 00
Bois de corde.....le corde.	7 00	9 00	Mélange haché.....“	1 50
			Son.....“	1 00
<i>Emerson.</i>			Beurre.....la lb.	0 20	0 25
Blé.....le boiss.	0 70	0 75	Œufs.....la douz.	0 30
Avoine.....“	0 35	0 37	Bœuf.....la lb.	0 10	0 20
			Bois.....la voie.	3 50	4 00

TABLEAU K—Indiquant (par rues) les nouvelles maisons construite
durant l'année 1882.

Nom de la rue.	Coût.	Nom de la rue.	Coût.
	\$		\$
	71,480	Report.....	
Alexander.....	57,695	Lorne.....	17,200
Armstrong's Point.....	34,900	Lauria.....	14,200
Assiniboine.....	24,000	Lusted.....	18,600
Acelaide.....	11,000	Lizzie.....	9,100
Argyle.....		Lily.....	7,500
Austin.....	8,300	Lula.....	1,600
Annabelle.....	5,800	Main.....	1,170,000
Alfred.....	5,000	McDermott.....	74,500
Arthur.....	2,000	McWilliam.....	71,000
Albert.....	1,200	Market.....	28,000
Annie.....	1,200	Marie.....	22,500
Bannatyne.....	44,000	McDonald.....	20,952
Broadway.....	41,450	Mary.....	22,700
Burrows Avenue.....	16,700	Manitoba.....	9,350
Bushnell.....	8,000	McFarlane.....	8,000
Carlton.....	123,550	Maple.....	9,025
Common.....	32,800	Meade.....	6,000
do.....		McMicken.....	6,000
Comez.....	7,250	McTavish.....	1,600
Charlotte.....	3,900	Machray.....	800
Cumberland.....	3,000	Notre Dame.....	147,500
Donald.....	51,850	Nena.....	12,060
Dagmar.....	12,000	Owen.....	28,500
Disraeli.....	23,000	Owena.....	4,900
Ellice.....	80,800	Portage Avenue.....	281,400
Ellen.....	20,500	Point Douglas Avenue.....	280,100
Euclid.....	5,800	Public buildings.....	210,000
Fonseca.....	37,745	Princess.....	141,000
Fort.....	27,500	Post Office.....	32,800
Francis.....	6,200	Patrick.....	13,100
Fountain.....	1,300	Pritchard.....	14,000
Furby.....	1,000	Portland.....	5,000
Graham.....	32,800	Quech.....	9,700
Garry.....	28,000	River Avenue.....	177,400
Grenville.....	17,600	Ross.....	99,350
Gladstone.....	13,700	Rorie.....	14,500
George.....	7,800	Rupert.....	7,100
Gunell.....	6,650	Sutherland.....	74,225
Gwendoline.....	5,600	St. James.....	36,850
Gertie.....	2,000	St. Mary.....	24,800
Higgins.....	45,350	St. John.....	22,700
Harriett.....	15,300	Smith.....	16,000
Hargrave.....	13,200	Selkirk.....	3,400
Hallet.....	5,800	St. James.....	2,300
Isabel.....	9,800	Syndicate.....	2,000
Jemima.....	95,000	Thistle.....	25,400
Juno.....	22,800	Vaughan.....	3,300
James.....	1,100	Young.....	70,800
Kate.....	33,500	York.....	29,800
Kennedy.....	3,750		
Logan.....	34,200		
		Total.....	\$4,457,622
A reporter.....			

TABLEAU L—Indiquant le total des importations étrangères à Winnipeg, pour les onze mois terminés le 30 novembre 1882.

Marchandises.	Valeur.	Droit.	Marchandises.	Valeur.	Droit.
	\$	\$		\$	\$
Instruments aratoires	67,603	16,901			
Laiton et objets fabriqués en laiton	13,249	3,813	Report		
Grain	93,026	21,076	Métaux	12,939	3,134
Céréales, et tous autr. grains	23,731	4,531	Instruments de musique.....	21,934	5,918
Charbon de toute sorte.....	58,837	5,627	Huile de charbon.....	4,770	2,625
Cotons et fabriques de.....	344,317	82,045	Provisions.....	569,711	85,974
Drogues, teint. et médicam..	9,575	2,724	Alcools, vins et liqueurs....	73,629	52,474
Fruits secs et noix.....	59,451	14,533	Tabac, tabac en poudre et cigares	23,175	19,758
Fruits, non séchés.....	123,136	29,181	Bois bruts et fabriques de...	1,064,182	250,702
Fer et acier.....	1,247,136	306,398	Laine do	339,442	103,634
Bijouteries, or et argent	33,925	8,369	Autres articles.....	1,799,170	463,961
Articles en cuir	56,175	13,937			
A reporter.....			Total pour 11 mois.....	6,044,088	1,497,327

TABLEAU M—Indiquant la valeur des importations étrangères, y compris les articles admis en franchise, pour chaque mois, comparées à 1881.

Mois.	1881.	1882.	Mois.	1881.	1882.
	\$	\$		\$	\$
Janvier	70,021	103,296	Report		
Février	49,649	413,384	Novembre.....	237,925	512,310
Mars	174,266	494,247	Décembre.....	220,808	450,000
Avril	183,137	446,014	Total.....	2,837,431	8,222,928
Mai	384,596	711,253	Total, importations étran- gères, 1882		8,222,928
Juin	466,344	1,074,388	Total, importations étran- gères, 1881	2,837,431	
Juillet	200,272	929,267	Augmentation, '81 sur '82.....		5,385,497
Août	292,756	968,532			
Septembre.....	290,267	1,335,189			
Octobre	257,390	694,908			
A reporter.....					

TABLEUX indiquant le nombre de wagons chargés arrivés à Winnipeg et de wagons chargés qui en sont repartis pendant l'année terminée le 31 décembre 1882.

MOIS.	ALLANT VERS L'EST.	VENANT DE L'EST.
Janvier.....	349	491
Février.....	301	374
Mars.....		
Avril.....	511	491
Mai.....	1,069	1,193
Juin.....	1,294	1,607
Juillet.....	1,109	1,329
Août.....	1,907	1,689
Septembre.....	1,617	1,719
Octobre.....	1,766	1,903
Novembre.....	1,207	1,450
Décembre.....	1,200	1,380
Total.....	12,330	13,613

MOIS.	ALLANT VERS LE SUD.		VENANT DU SUD.	
	Vides.	Chargés.	Vides.	Chargés.
Janvier.....	586	107	21	917
Février.....	203	151	40	574
Mars.....	279	58		261
Avril.....	706	118		1,000
Mai.....	1,356	182		2,593
Juin.....	1,719	4		3,317
Juillet.....	2,107	183		2,909
Août.....	3,928	19		4,367
Septembre.....	2,649	137		2,993
Octobre.....	2,411	396		3,269
Novembre.....	2,101	304	38	2,640
Décembre.....	2,132	31	41	2,538
Total.....	20,167	1,690	140	27,441

TABLEAU indiquant le nombre de wagons chargés qui sont arrivés à Winnipeg ou qui en sont partis, etc.—*Fin.*

Mois.	ALLANT À L'OUEST.		VENANT DE L'OUEST.	
	Chargés.	Vides.	Chargés.	Vides.
Janvier.....	1,110	251	911
Février.....	770	235	790
Mars.....	913	68	499
Avril.....	1,027	41	7,396
Mai.....	2,018	137	1,736
Juin.....	2,937	119	2,809
Juillet.....	2,543	107	2,564
Août.....	3,729	68	2,123
Septembre.....	2,469	33	2,714
Octobre.....	2,930	221	2,057
Novembre.....	1,994	398	1,332
Décembre.....	1,724	382	1,468
Total.....	24,164	2,060	20,742

TABLEAU indiquant les sommes dépensées pour les écoles publiques dans la ville de Winnipeg et l'assistance moyenne à chaque école, pendant un mois.

Détails.	Montant.	Détails.	Montant.
	\$ cts.	Montant rapporté.....	\$ cts. 62,500 00
<i>Ecole de la rue Argyle.</i>		<i>Ecole Dufferin.</i>	
Coût d'un bâtiment à deux chambres.....	3,500 00	Coût de l'ancien bâtiment.....	3,500 00
Allonges.....	5,000 00	Allonges.....	5,000 00
<i>Ecole Centrale.</i>		<i>Ecole de la rue Louise.</i>	
Coût primitif.....	12,000 00	Coût de la construction.....	9,000 00
Allonges.....	9,000 00		
Nouveau bâtiment.....	18,000 00	<i>Ecole de la rue Euclid.</i>	
<i>Ecole de la rue Carlton.</i>		Coût de la construction.....	5,000 00
Coût de l'école primitive.....	3,000 00		
Allonges.....	12,000 00	Total.....	85,000 00
Report.....	62,500 00		

Cette estimation ne comprend pas la valeur des emplacements sur lesquels les maisons d'école ont été construites.

Le recensement des écoles pour l'année dernière n'est pas terminé, mais il dépassera le chiffre de 3,000. Ci-suit le relevé de l'assistance moyenne à chaque école pendant le mois d'octobre dernier :

Ecoles.	Nombre d'âmes.
Ecole centrale.....	538
Ecole de la rue Argyle.....	99
Ecole Dufferin.....	136
Ecole de la rue Carleton.....	88
Ecole de la rue Louise.....	26
Total.....	887

W. C. B. GRAHAME.

Agent.

No 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE BRANDON.

(THOMAS BENNETT.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
BRANDON, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

A mon arrivée ici, j'ai trouvé les bâtiments des immigrants presque complètement terminés et propres à être occupés. J'y ai fait monter les poêles aussi tôt que possible, et ces bâtiments offrent maintenant aux immigrants l'un des asiles les plus confortables qu'il y ait au Canada.

J'ai constaté que la grande majorité des colons de cette agence, tant ceux qui viennent des vieux pays de l'Europe que ceux des Etats-Unis et des anciennes provinces de la Confédération canadienne, sont d'une classe supérieure.

Conformément aux instructions contenues dans une lettre portant la date du 17 août 1882, j'ai obtenu, de la part de colons très dignes de foi, plusieurs lettres contenant leurs opinions sur le pays et donnant le résultat de leur expérience comme agriculteurs depuis qu'ils sont établis en cette province, et j'ai expédié le tout à votre département. Je puis ajouter qu'après avoir fait personnellement des observations sérieuses, je crois que les assertions contenues dans ces lettres sont aussi exactes qu'elles puissent l'être. Dans chacune des régions que j'ai visitées, j'ai été surpris des progrès faits par les colons. L'étendue de terrain mis en culture dans une période aussi courte, le montant du capital affecté à l'achat des instruments aratoires les plus perfectionnés, et l'énergie manifestée par les colons, démontrent à l'évidence la confiance qu'ils ont dans le résultat de leur entreprise en ce nouveau pays.

A deux ou trois exceptions près, les districts que j'ai visités sont colonisés depuis une période de huit mois à quatre ans, et le relevé, marqué A, que je vous envoie ci-joint, donne aussi exactement que possible l'étendue de terrain mis en culture, les récoltes recueillies, etc.

En outre, le relevé marqué B donne le nombre d'instruments aratoires vendus à Brandon, pendant la dernière saison jusqu'au 1er septembre, et le montant qu'ils ont coûté, ce qui, je crois, donnera une idée assez juste des progrès faits par les colons durant cette période.

Je n'ai pu m'assurer du nombre des immigrants qui se sont fixés à l'ouest du Portage la Prairie, ces comptes étant tenus avec beaucoup plus d'exactitude et de facilité à Winnipeg.

La région située au sud du chemin de fer, à partir du township 6, rang 16, jusqu'au township 7, rang 22, est presque toute prise et colonisée, et la prospérité et l'industrie des colons qui l'occupent sont très apparentes. Dans Milford, Souris City, Elliott Settlement, Langvale, Ruisseau des Prunes et Petite Souris, il y a des fermiers jouissant d'une aisance qui leur assure le confort et l'indépendance, quelques-uns d'entre eux ayant fait de \$8,000 à \$1,500 de profit sur leur dernière récolte, après quatre ans seulement de résidence sur leurs terres. Cependant, ils cultivent de 400 à 600 acres, tandis que les propriétaires de fermes moins étendues se tirent bien d'affaires en proportion du nombre d'acres qu'ils cultivent. Il y a aussi de beaux établissements au nord du chemin de fer, et les fermiers y paraissent à l'aise. Mais ce que je considère comme étant encore plus remarquable, c'est que je n'ai pas encore trouvé un vrai grognard,—un homme qui ne considère pas que le pays soit avantageux pour y vivre. Sans doute il y a des inconvénients, les hivers sont froids et le bois rare; mais dès que les grandes houillères de cette région seront exploitées, et qu'on aura construit de meilleurs bâtiments de ferme, ces deux désavantages seront de beaucoup amoindris.

J'ai rencontré quelques colons qui ont commis l'erreur de construire leur première maison trop grande, faute qui devrait toujours être évitée, surtout en ce pays où le bois de construction et le travail coûtent si cher. Je conseillerais aux immigrants de ne pas venir ici avant le mois de mai, ni après le mois de septembre. En suivant cet avis, ils éviteraient les inconvénients inséparables d'une arrivée de trop bonne heure le printemps alors que la température est très désagréable, et ils auraient le temps de construire leur maison et de se préparer pour l'hiver suivant. Je constate que les colons prennent des terres le long de la ligne du chemin de fer, à mesure que les rails se posent, et souvent sans s'occuper si le terrain est arpenté ou à vendre. Je considère que c'est agir peu sagement, vu qu'il est plus que probable qu'ils s'établissent sur des terrains appartenant au Pacifique Canadien, à la compagnie de la Baie d'Hudson, ou aux écoles, au lieu de prendre les sections portant les numéros impairs, et qu'ils encourent ainsi le risque d'être chassés et de perdre le fruit de leurs travaux, tandis qu'il y a dans les régions non établies des terres arpentées, tout aussi fertiles et à proximité des voies ferrées et de la civilisation.

Je suis heureux de vous annoncer que les bâtiments des immigrants à Qu'Appelle sont en voie d'achèvement et qu'ils pourront être occupés de bonne heure au printemps. Ce sera un grand avantage pour les colons qui se proposent d'aller dans la nouvelle province d'Assiniboine, et cela permettra aux familles de ces colons de se reposer en attendant que leurs terres aient été choisies.

La station de Qu'Appelle sera un point important de débarquement pour les immigrants qui désireront se fixer soit au nord soit au sud de ces riches prairies onduleuses.

La rapidité avec laquelle les villes et les villages surgissent à mesure que l'emplacement des stations est déterminé est merveilleuse. Dans l'espace de quelques semaines, là où la prairie était autrefois déserte, vous trouvez une coquette petite ville offrant tout ce qui est nécessaire pour la commodité des colons, c'est-à-dire des magasins, des boutiques de forge, bureaux de poste et de télégraphie, qui seront bientôt avoisinés d'écoles, d'églises, etc.

Au nombre des plus remarquables se trouve la ville de Brandon. Il y a dix-huit mois, c'était la prairie non interrompue, et cependant c'est aujourd'hui un centre commercial important avec une population de plus de 4,000 âmes. Elle offre tous les avantages d'une ville ancienne. Il y a trois belles églises, une magnifique école à deux étages et lambrissée en briques, seize hôtels, deux banques et deux bureaux de courtoage. Il y a aussi des magasins, des boutiques de forge, des boutiques de cordonnerie et de sellerie, une scierie, deux usines à planer, un moulin à farine capable de moudre soixante-quinze barils de farine par jour et alimentée par les fermiers du district. Il y a aussi deux éleveurs pouvant contenir 50,000 minots de grain. Un autre éleveur plus grand doit être construit l'été prochain. La longueur réunie des rues est de dix milles. Elles sont bien nivelées et couvertes de gravier. Les trottoirs en madriers ont une longueur totale de dix-huit milles. Elle a une brigade de pompiers bien organisée, une pompe à vapeur et quatre grands réservoirs d'eau presque terminés. On peut à juste titre la nommer la Cité Reine de l'ouest. La ville de Regina aussi, bien qu'elle compte à peine trois mois d'existence, promet d'égalier, sinon de surpasser ses villes-sœurs, et, comme capitale de la nouvelle province d'Assiniboine, réclamera à bon droit le titre de cité Reine des Plaines. Tout cela démontre les progrès rapides de cette contrée partout où le capital et l'esprit d'entreprise se donnent la main.

Je suis très obligé à M. Lowe, secrétaire de votre département, et à M. Small, comptable, pour la bonté dont ils ont fait preuve à mon égard en plusieurs circonstances et pour les instructions qu'ils m'ont transmises relativement à l'accomplissement de mes devoirs. Je dois aussi des remerciements à M. W. B. C. Grahame, agent à Winnipeg, pour m'avoir généreusement donné aide et conseils chaque fois que j'en ai eu besoin.

Espérant que le rapport ci-dessus méritera votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS BENNETT,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

À l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

A.—MÉMOIRE des récoltes recueillies dans cette partie des provinces du Manitoba et de l'Assiniboïné, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, en l'année 1882.

Ville ou district.	Acres en culture.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terres et racines.	Terre défoncée cette année.	Foin.
		Bisseaux.	Bisseaux.	Bisseaux.	Bisseaux.		Ton'x.
Burnside	7,000	100,000	151,000	11,500	40,000	600	6,500
Bagot	10,000	140,000	150,000	25,000	60,000	1,000	15,000
McGregor	300	4,000	7,500	1,200	200	200
Austin	2,100	25,000	40,000	8,000	25,000	400	700
Sidney	1,000	12,000	26,000	5,000	30,000	500	400
Carberry	10,000	140,000	125,000	20,000	60,000	5,000	1,500
Brandon	10,000	75,000	240,000	15,000	65,000	8,000	4,750
Milford	21,500	390,000	270,000	40,000	128,000	20,000	3,000
Langvale	1,000	10,000	30,000	1,200	12,000	1,000	600
Rapid City	38,000	350,000	900,000	50,000	128,000	20,000	50,000
Alexander	1,200	18,000	15,000	6,000	20,000	2,000	500
Griswold	700	8,750	18,000	2,000	15,000	1,600	3,000
Oak Lake	200	3,000	4,000	1,500	2,000
Virden	500	6,000	10,000	1,000	500
Birtle	10,000	112,000	211,500	8,500	65,000	6,500	15,000
Burrows	None.	3,000	2,000
Broadview	None.	400	1,200
Grenfel	None.	2,000	3,000
Indian Head	None.	3,570	5,000
Troy ou Qu'Appelle Station	625	6,000	18,000	8,000	2,000	4,000
Totaux.....	114,125	1,399,750	2,216,000	192,200	657,200	80,270	111,850

REMARQUE.—Ce calcul est censé représenter la zone du chemin de fer.

B.—MÉMOIRE des instruments aratoires vendus à Brandon, pendant la saison de 1882.

Instruments.	Nombre.	Prix chacun.	Valeur totale.
		\$ cts.	\$ cts.
Charrues.....	2,369	20 00	47,380 00
do à socs multiples.....	157	95 00	14,915 00
Herses.....	693	18 00	12,474 00
Semeurs.....	112	90 00	10,080 00
Faucheuses.....	385	95 00	36,575 00
Moissonneuses.....	195	137 00	26,715 00
Lieurs automatiques.....	128	340 00	43,520 00
Râteaux à cheval.....	550	40 00	22,000 00
Wagons à deux chevaux.....	647	90 00	58,230 00
Cribles.....	580	35 00	20,300 00
Batteuses à 3 chevaux.....	27	760 00	20,520 00
Batteuses à vapeur.....	20	1,500 00	30,000 00
			342,709 00

T BENNETT,
Agence de Brandon.

No 13.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'EMERSON.

(M. J. E. TÊTU.)

AGENCE FÉDÉRALE DE L'IMMIGRATION,
EMERSON, MANITOBA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence.

Le nombre total des immigrants enregistrés à l'agence pendant l'année 1882 a été de 69,332. Ils se répartissent comme suit :

Ontario.....	38,327
Etats-Unis.....	13,325
Anglais.....	6,962
Québec.....	2,496
Ecossais.....	2,359
Nouvelle-Ecosse.....	1,997
Nouveau-Brunswick.....	1,485
Irlandais.....	1,043
Juifs russes.....	393
Allemands.....	319
Ile du Prince-Edouard.....	376
Suédois.....	107
Français.....	65
Islandais.....	60
Danois.....	13
Chinois.....	5

Total pour l'année 1882..... 69,332

De ce total il faudrait déduire 17 pour cent, représentant les explorateurs qui ont visité le pays et les colons venus d'Ontario qui sont retournés pour amener leurs familles, ce qui porterait le total à 57,551.

En examinant ces chiffres on verra que la majeure partie de l'immigration vient des provinces canadiennes, la province d'Ontario fournissant le plus grand nombre et l'Ile du Prince-Edouard le moindre.

Ontario.....	38,327
Québec.....	2,496
Nouvelle-Ecosse.....	1,997
Nouveau-Brunswick.....	1,485
Ile du Prince-Edouard.....	376

Total..... 44,681

L'immigration de la Grande-Bretagne se répartit comme suit :—

Angleterre.....	6,962
Ecosse.....	2,359
Irlande.....	1,043
Total, autres pays étrangers.....	962

Total, Grande-Bretagne et pays étrangers.... 11,326

Le nombre total des immigrants venus des Etats-Unis s'est élevé à 13,325 âmes, soit 2,001 de plus que l'immigration de la Grande-Bretagne et celles des autres pays combinées. La valeur de l'argent et des marchandises apportés dans le pays est rapportée directement par la douane.

Les immigrants européens qui sont débarqués aux Etats-Unis ont suivi la construction des chemins de fer et y ont trouvé leur avantage, et maintenant ils considèrent le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest comme l'endroit leur offrant le plus

d'avantages pour la colonisation. Voyez avec quelle rapidité les Etats de l'ouest ont été colonisés par des immigrants venus de l'Europe et des Etats de l'Est.

D'ici à de longues années, des milliers d'immigrants seront sans doute attirés vers les villes manufacturières des Etats-Unis; mais la classe agricole, la classe dont nous avons besoin en ce pays, finira par se diriger vers notre Nord-Ouest et se fixer sur nos terres fertiles.

Les capitalistes et les hommes d'affaires des Etats-Unis sont bien au fait des avantages que ce pays offre aux immigrants, mais en dehors de ce cercle le sol fertile et les richesses du Manitoba ne sont pas connus, et je suis d'avis que toutes les dépenses qui pourraient être encourues dans le but de faire connaître le pays auraient pour effet d'attirer ici un courant immense d'immigration qui nous viendrait de la république voisine.

Le courant d'immigration qui, on se le rappelle, a commencé de bonne heure l'hiver dernier et s'est continué pendant toute l'année, est sans précédent dans les annales du pays et démontre qu'une nouvelle ère de progrès est ouverte pour le Manitoba. Cette province a, dans un court espace de temps, réuni dans son sein un grand nombre de fils de cultivateurs canadiens qui n'avaient aucune chance de succès chez eux et qui trouvent ici l'espoir certain de devenir en peu d'années propriétaires de grandes et belles fermes; de fermiers-locataires européens, à qui l'on offre ici comme prime à leur industrie un moyen facile de devenir les lords de leurs propres manoirs et les vigoureux pionniers des Etats de l'Ouest, qui par leur empressement à venir en grand nombre cette année ont donné la preuve que déjà la supériorité du Nord-Ouest canadien comme pays avantageux pour la colonisation est de plus en plus reconnue.

En outre de ces circonstances encourageantes, qui sont un sûr garant pour l'avenir, nous avons d'abondantes preuves que les capitalistes endormis de l'Europe se sont enfin réveillés et ont compris l'importance de ce pays comme offrant un champ avantageux pour le placement de leurs capitaux.

Bien que l'immigration ait été très considérable, elle a eu à lutter contre un grand nombre de difficultés d'un genre nouveau, telles que le retard de la saison, un printemps phénoménal, comme on n'en n'aura probablement plus dans le cours d'un siècle, le manque d'abris pour les immigrants, des deux côtés de la frontière, pendant l'inondation qui a emporté la voie ferrée depuis Saint-Vincent jusqu'à la frontière, et les rapports faux et exagérés envoyés à plusieurs des journaux de l'est par des correspondants étourdis ou mal intentionnés.

La brochure publiée par la compagnie du chemin de fer Northern Pacific, dont les fausses allégations ont été si bien réfutées par la brochure que votre département a publiée en réponse le 26 décembre, a aussi produit un effet pernicieux.

En présence de ces faits, cependant, il est consolant de pouvoir signaler à votre département une immigration si nombreuse qu'elle est sans précédent à cette agence, ce qui démontre la confiance que l'on a dans l'avenir du pays et dans les avantages qu'il offre à l'immigrant.

Après une année d'expérience, les avantages qui résultent de la construction de voies ferrées à travers les prairies fertiles de l'ouest canadien commencent à être reconnus, et cela aura pour effet d'augmenter considérablement l'immigration à l'avenir.

La récolte a été bonne en général, bien que le printemps soit venu plus tard que d'ordinaire. La moisson ayant été retardée, il a été vendu très peu de grain jusqu'à présent, et je suis en conséquence incapable de vous fournir des chiffres donnant la quantité de grain vendu ici, comme je l'ai fait dans mes rapports précédents.

En terminant, je désire remercier l'excellent secrétaire du département de l'Agriculture et d'autres officiers pour l'aide qu'ils m'ont généreusement accordée.

Je dois mentionner le nom de M. Woodman, dont les services en rapport avec cette agence, depuis trois ans, ont été très agréables pour moi et très précieux pour votre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. TÊTU,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT ANNUEL des immigrants arrivés à l'agence d'immigration d'Emerson pendant l'année terminée le 31 décembre 1882.

Mois.	Nombre d'arrivés d'Ontario.	Nombre d'arrivés de Québec.	NATIONALITÉS.								DESTINATION GÉNÉRALE.			GRAND TOTAL.				
			Anglais.	Irlandais.	Ecossaiss.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Juifs Russes.	Chinois.	Suédois.	Islandais.	Danois.		Provinces d'en bas.			
															N.-E.	N.-B.	I. P.-E.	
Janvier.....	1,554	109	18	44	126	174	487	2,527	
Février.....	2,259	14	233	36	77	117	443	3,179	
Mars.....	6,984	388	22	112	208	945	8,659	
Avril.....	7,518	333	57	58	60	331	324	987	10,670	
Mai.....	5,356	244	1,198	287	579	65	111	117	874	8,651	
Juin.....	3,688	398	1,162	154	547	40	84	46	1,348	7,827	
1 ^{er} Juillet.....	2,435	375	653	200	396	286	219	1,476	6,175	
1 ^{er} Août.....	1,906	310	728	123	264	89	209	97	1,323	5,171	
1 ^{er} Septembre.....	2,030	267	566	65	167	6	209	97	1,323	5,171	
1 ^{er} Octobre.....	2,444	393	506	81	157	5	112	43	1,824	5,085	
1 ^{er} Novembre.....	1,316	141	301	25	70	83	223	72	1,607	5,455	
1 ^{er} Décembre.....	937	111	117	11	41	11	167	30	1,154	3,471	
Totaux.....	38,327	2,496	6,962	1,043	2,359	319	65	393	5	107	60	13	1,997	1,485	376	13,325	69,332

J. E. TETU,
Agent.

31 décembre 1882.

No 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À DULUTH.

(M. J. M. McGOVERN.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
DULUTH, MINNESOTA, E. U., 30 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux depuis que j'ai accepté la charge de cette agence, ainsi que les divers tableaux pour la dernière saison.

Le 23 mai 1882, j'ai reçu instruction, par une lettre d'Ottawa portant cette date, de me rendre à Duluth et d'y remplacer l'agent de cette ville, M. W. C. B. Grahame, qui était sur le point d'être transféré à une autre agence.

Immédiatement après mon arrivée ici, M. Grahame m'a remis la charge des bâtiments de l'agence, et s'est généreusement mis à ma disposition pour me familiariser autant que possible avec les devoirs d'un agent à cette station.

Conformément aux instructions reçues, je me suis fait un devoir de subvenir aux besoins de nos gens à ce port, leur donnant toute l'assistance et tous les conseils requis, et faisant tout en mon pouvoir pour les expédier promptement et sûrement à leur destination. Mes devoirs m'obligeaient à être présent à l'arrivée de tous les steamers qui souvent arrivaient de nuit. Aussitôt que possible je me rendais à bord, je prenais note de la commodité plus ou moins grande de l'installation, du nombre des immigrants des deux sexes, j'aidais à faire entreposer ou visiter leurs effets par les douaniers des Etats-Unis, et je voyais à les faire embarquer sur le convoi à destination de Winnipeg. Il m'est arrivé souvent aussi d'accompagner des partis nombreux sur un parcours de deux ou trois cents milles en chemin de fer, pour les empêcher d'être dupés par des escrocs et des agents de terres, les diriger sur les changements de wagons et leur donner tous les renseignements de nature à leur être utiles dans leurs nouveaux établissements.

Comme il n'y a par jour qu'un seul convoi allant à Winnipeg, nos gens ont été fréquemment retenus ici de dix à vingt heures. En pareil cas, je les ai conduits aux bâtiments de l'agence, où ils étaient confortablement logés et où se trouvait toujours à leur disposition une quantité considérable de brochures, cartes et autres imprimés contenant beaucoup de renseignements utiles sur le Manitoba et le Nord-Ouest. Le département doit être félicité d'avoir pu louer ici des bâtiments aussi beaux et aussi commodes, et les immigrants lui sont très-reconnaissants pour l'intérêt qu'il leur témoigne. Sir A. T. Galt, le haut-commissaire en Angleterre, a visité cette agence le 2 août en se rendant au Manitoba. Il s'est déclaré très satisfait des mesures prises pour le confort des immigrants et de la façon dont les affaires sont conduites. J'ai cru qu'il était nécessaire pour moi de visiter Saint-Paul, aussi souvent que cela pouvait être compatible avec l'accomplissement des devoirs que j'avais à remplir ici, dans le but d'encourager et de protéger les immigrants qui se rendent au Manitoba par la voie ferrée au parcours non interrompu.

Saint-Paul a été pendant des années le château-fort des spéculateurs et des agents de terrains, et nulle part ailleurs au Nord-Ouest on ne fait de plus belles promesses aux immigrants canadiens pour les engager à changer leur destination et à se fixer aux Etats-Unis. Des partis nombreux d'immigrants y sont fréquemment retenus pour attendre les trains et deviennent en ces occasions le point de mire des attaques de ces agents de terres qui, non contents de déprécier le sol, le climat et les institutions du Canada, représentent les affaires de leur propre pays sous les couleurs les plus brillantes et les plus fausses. Je me suis efforcé de mon mieux de déjouer les plans des agents en question en tirant le meilleur parti possible du peu de temps qui était à ma disposition, et j'ai invariablement réussi à convaincre nos gens qu'ils faisaient mieux de se rendre à leur destination.

Il arrive fréquemment qu'à leur arrivée ici les immigrants venant de l'étranger ont plus de bagage que la quantité allouée par le tarif des voyageurs, et ces gens-là refusent invariablement de payer ce que les compagnies de chemin de fer exigent pour le surcroît de bagage, prétendant qu'à leur départ on leur a assuré que rien de tel ne serait exigé. Je vais citer ici un exemple:—

Un monsieur venu de Londres, Angleterre, avec sa famille, et, se rendant au Manitoba, arriva ici vers la fin de juillet. Ils avaient cinq billets de passage, ce qui leur donnait droit à 750 lbs. de bagage; mais ils emportaient 3,450 lbs. en sus de ce poids, ce qui les obligeait à payer \$93.15. Le monsieur en question refusa positivement de payer cette somme en disant que l'agent du vapeur en Angleterre lui avait garanti le transport gratuit de son bagage jusqu'au Manitoba. Ces gens ont été retardés ici pendant vingt-quatre heures et finalement, grâce à mon influence, l'affaire fut réglée moyennant la somme de \$54. Ce n'est là qu'un seul des nombreux cas de ce genre qui se sont présentés dans le cours de l'été dernier. J'appelle respectueusement votre attention sur ce sujet, vu que je sais, d'après mes observations personnelles, que cela a pour effet de faire croire aux immigrants qu'on leur en impose, et que cela a donné lieu à l'envoi d'un grand nombre de lettres, qui doivent avoir fait tort à l'immigration au Nord-Ouest canadien. En conséquence, je suggère très respectueusement que les agents à l'étranger reçoivent instruction d'informer ceux qui ont l'intention d'émigrer, lorsque c'est possible, que les compagnies de chemins de fer américaines ne transportent pas gratuitement plus de 150 lbs. pour chaque passager. Ce renseignement épargnera beaucoup d'ennuis et de retards inutiles aux émigrants arrivés sur le continent américain.

Le degré de confort offert aux immigrants par l'aménagement des bateaux qui les amènent ici, a été satisfaisant en somme, bien qu'il y aurait quelques améliorations à faire pour ce qui concerne les passagers d'entrepont; cependant, les officiers des steamers se sont toujours montrés si obligeants et si prévenants qu'il n'y a eu que très peu de sujets de plaintes. En venant d'Ottawa ici j'ai pris passage à Sarnia, à bord du steamer "Ontario," de la compagnie de transport du Nord-Ouest. Il y avait de 300 à 400 immigrants à bord et l'urbanité et l'empressement dont ils ont été l'objet de la part des officiers du navire faisaient plaisir à voir.

Les fonctionnaires des diverses compagnies de chemins de fer ont apporté beaucoup de soin au confort des immigrants canadiens, et le service des voyageurs a été tout ce que l'on pouvait espérer de mieux, mais au commencement de la saison j'ai reçu de nombreuses lettres se plaignant de la détention d'articles de ménage, etc., etc., expédiés comme fret. Renseignements pris, j'ai découvert que les retards ne venaient pas d'ici; la compagnie du chemin de fer Pacifique du Nord a toujours été régulière dans l'envoi des effets.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que la classe d'immigrants qui s'est rendue au Manitoba et au Nord-Ouest canadien, l'année dernière, apportera un appoint précieux à la population de ces provinces. C'était, en général, des gens intelligents, remplis d'espoir, avides de renseignements, et résolus à devenir des colons à l'aise. Une circonstance remarquable et qui distingue l'immigration de cette année, c'est le nombre considérable de riches fermiers-locataires, venus d'Europe, et qui ont été induits à adopter le Canada pour leur patrie, par les rapports des délégués de 1880 et par les succès qui ont couronné les efforts de ceux qui les ont précédés ici.

J'ai le plaisir de faire rapport que la plupart des arrivants de la dernière saison jouissaient d'une bonne santé. Il y a eu très peu de cas de maladie et un seul décès, celui d'une personne qui s'est noyée accidentellement. Mes rapports mensuels envoyés au département contiennent une explication détaillée sur ces divers cas.

Un petit nombre d'immigrants indigents se sont adressés à l'agence pour obtenir des secours. N'étant pas autorisé à leur venir en aide, j'ai fait rapport au département et j'ai reçu l'autorisation d'encourir les dépenses qui seraient absolument nécessaires.

Le nombre total des arrivants *via* Duluth, tel qu'indiqué dans le tableau D, a été de 10,606, une augmentation très considérable sur l'année précédente depuis l'établissement de cette agence. Cette augmentation se rencontre surtout dans les pays étrangers.

Il m'est impossible de faire une évaluation exacte des valeurs apportées dans le pays par les immigrants qui sont passés par ici, mais autant que j'ai pu en juger d'après une observation sérieuse et des renseignements obtenus des douanes des États-Unis, les chiffres suivants peuvent être acceptés: argent et effets, \$265,195.

Les importations du Manitoba *vid* Duluth, pendant la saison de 1882, (appert aux relevés A et B) accusent une augmentation sur les années précédentes et prouvent les progrès rapides et l'importance du commerce de cette partie du pays.

Le relevé C indique le nombre de boisseaux de blé passés en entrepôt à Duluth et destinés à des ports canadiens, ainsi que le montant des droits prélevés sur ce blé, pendant l'année 1882.

Le relevé D indique le nombre et la nationalité des immigrants arrivés ici en route pour le Manitoba pendant la saison de 1882.

Le relevé E indique le nombre total des arrivants depuis 1878 jusqu'à 1882 inclusivement.

En terminant je désire offrir mes sincères remerciements au secrétaire du département, M. John Lowe, et à M. H. B. Small, le comptable. Je dois à ces deux messieurs beaucoup d'aide et de conseils précieux qui m'ont été d'une grande utilité dans l'accomplissement des devoirs de ma charge. J'ai aussi reçu beaucoup de faveurs et de renseignements utiles de l'ancien agent de cette ville, M. W. C. B. Grahame, qui, grâce au long séjour qu'il a fait ici et à sa connaissance parfaite des affaires relatives à l'immigration, peut parler avec connaissance de cause de toute question qui se présente à une agence comme celle-ci. M. A. S. Chase, l'agent général du chemin de fer ici, a été très obligeant pour moi et a toujours fait tout en son pouvoir pour faciliter le transport de nos gens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ A.—Indiquant la quantité et la valeur des marchandises expédiées en entrepôt au Manitoba *vid* le port de Duluth pendant la saison de 1882, ainsi que les droits sur ces effets.

Marchandise. — Nombre total de livres.	Fer à chemin de fer. — Nombre de livres.	Bois de construction. — Nombre de pieds.	Valeur totale.	Total des droits.
20,592,409	3,020,818	6,645,473	\$3,949,144	\$1,968,400.22

RELEVÉ B.—Indiquant le nombre de têtes de bétail importées au Manitoba, *vid* Duluth pendant l'année 1882, ainsi que leur valeur et les droits prélevés sur ces animaux.

Chevaux.	Vaches et bœufs.	Moutons.	Cochons.	Valeur.	Droit.
548	1,752	343	18	\$162,968	\$32,592.60

RELEVÉ C.—Indiquant le nombre de boiss. de blé expédié du Manitoba en entrepôt, *vid* le port de Duluth, à des ports canadiens, pendant la saison de 1882, valeur et droits.

Nombre de boisseaux reçus.	Nombre de boisseaux expédiés.	Valeur approximative.	Droit.
318,713	218,713	\$366,520	\$63,742.60

TABLEAU D.—Indiquant le nombre d'immigrants venus dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, *viâ* Duluth, pendant la saison terminée le 30 novembre 1882.

Nombre d'immigrants.	Ontario.			Québec.			Provinces maritimes, N.-B. Grande-Bretagne. et N.-E.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinave.			Etats-Unis.					
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.			
10,606	1,420	682	1,089	614	302	535	152	62	110	1668	893	1073	41	17	34	72	28	49	211	219	329	242	120	180	276	91	97

TABEAU E.—Indiquant le nombre d'immigrants venus dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, *viâ* Duluth, de 1878 à 1882, inclusivement.

Année.	Nombre total d'immigrants.			Ontario.			Québec.			Provinces maritimes, N.-E. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1878	7,401	1,916	737	1,174	290	236	389	115	105	133	213	181	344	7	9	41	26	56	93	72	108	61	66	231	251	214	323	251	214	323
1879	3,438	1,060	470	478	44	40	59	49	24	36	212	157	210	2	3	4	2	64	47	58	53	55	703	86	80	110	86	80	110
1880	3,729	612	357	485	172	96	120	62	43	59	623	392	423	13	7	18	10	15	31	15	21	62	35	49	31	15	21
1881	4,061	575	418	524	198	122	205	55	61	60	423	319	379	10	8	13	19	6	17	57	38	63	222	98	71	57	38	63
1882	10,806	1,420	632	1,089	614	302	535	152	62	110	1,668	893	1,073	41	17	72	28	49	211	219	329	242	120	180	276	91	97	242	120	180

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

TABEAU des immigrants venus dans la province du Manitoba par les steamers des ports canadiens et américains, *viâ* Duluth, pendant les mois de mai et juin 1880.

Nomb. d'immigrants.	Ontario.			Québec.			Provinces maritimes, N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.				
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		
1,771	211	173	204	70	39	47	27	20	31	220	127	207	3	3	9	27	19	41	113	91	87	27	19	41

WM, C. B. GRAHAME,
Agent fédéral d'immigration.

No 15.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. JOHN SUMNER.)

CARLETON PLACE, 30 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon onzième rapport annuel comme agent-voyageur d'immigration pour votre département.

Cette saison a été très active, car il y a eu à Québec une très forte augmentation sur n'importe quel été depuis plusieurs années.

Plus de 20,000 immigrants sont venus sous mes soins dans les paquebots-poste que j'ai rencontrés dans le port ci-dessus nommé, et que j'ai conduits dans presque tous les cas à Toronto; ceux qui sont venus par voie d'Halifax, allant beaucoup plus à l'ouest, n'ont été conduits pour la plupart que jusqu'à Montréal cet hiver.

Le nombre des servantes a considérablement augmenté cette année; plusieurs d'entre elles étaient d'une très bonne classe, et toutes ont pu se procurer des places et de bons gages.

Les agriculteurs avec leurs familles et un grand nombre de célibataires de la même classe ont formé la plus forte partie de l'immigration, et tous ont trouvé de l'emploi avec des gages élevés, la demande étant plus forte que le débit.

Plus de deux mille de ces immigrants se sont rendus dans la province du Manitoba, et avaient des moyens pécuniaires considérables pour s'y établir; ceux destinés à la province de l'Ontario, bien que pauvres, deviendront de bons colons. Il y en eut un bon nombre qui se rendirent dans les townships de l'Est.

L'hiver dernier, dans mon rapport, j'ai attiré l'attention du département sur la nécessité de pourvoir les wagons des convois d'immigrants d'attaches Miller, comme le sont ceux des autres convois de voyageurs; mais jusqu'à présent on n'a rien fait. Le danger auquel est exposée la vie des immigrants en passant au-dessus de ces larges ouvertures, est très grand, et un très sérieux accident arrivera un jour ou l'autre; de fait, je crains beaucoup de traverser d'un wagon à un autre dans une nuit d'orage, comme je suis souvent obligé de le faire dans l'accomplissement de mes fonctions.

Les trains marchent avec plus de vitesse sur le chemin de fer Intercolonial que l'hiver dernier, et sur le chemin de fer Grand-Tronc la vitesse a été raisonnable.

Les buffets de rafraîchissements sont satisfaisants, et les officiers du chemin sont obligeants.

Je me suis efforcé de remplir mes devoirs à la satisfaction des immigrants aussi bien que du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,
Agent voyageur.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa,

No 16.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. A. O. KELLAM.)

COMPTON, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour la dernière saison.

Pendant la dernière année je me suis trouvé à l'arrivée de treize paquebots-poste à Halifax; et j'ai conduit tous leurs passagers d'entrepont (à l'exception de quelques-uns qui sont restés dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick) sans encombre jusque dans la province de Québec, et j'ai expédié vers l'ouest tous ceux qui voulaient s'y rendre. Je n'ai pas tenu compte de leur nombre, vu qu'il paraîtra dans le rapport des agents locaux; mais d'après mes notes, je crois que leur nombre a dû être de près de deux cents par voyage, et tous d'une classe supérieure.

Au nombre des passagers du steamer *Sarmation*, qui arriva le 25 décembre, il y avait cinq immigrants anglais qui étaient venus en mars dernier, étaient allés dans le Manitoba, y avaient pris des terres, et bien que leurs ressources aient été limitées ils avaient construit une maison, et avaient récolté une assez forte moisson durant la saison précédente pour leur permettre de vivre avec leurs familles pendant le présent hiver. Ils retournèrent en novembre dernier, et ils reviennent maintenant avec leurs familles prendre possession de leur nouvelle demeure. Ils étaient satisfaits et pleins d'espérance; ils avaient, suivant leur propre expression, un bel avenir devant eux. Le transport des immigrants sur le chemin de fer Intercolonial s'est grandement amélioré depuis l'an dernier; et plusieurs wagons neufs et confortables ont été affectés à leur usage. Les officiers du chemin de fer sont courtois et obligeants, et les employés polis et attentifs. Les buffets sur la ligne sont bons, et les immigrants, bien qu'ils achètent presque tous leurs propres repas, sont satisfaits et contents. Dans le cours de l'été dernier, je me suis trouvé chaque semaine à l'arrivée des steamers qui débarquaient leurs passagers à la Pointe-Lévis, à part les paquebots-poste, et j'ai conduit ces gens jusqu'à Montréal. Un très petit nombre sont restés dans la province de Québec. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'est arrivé aucun accident quelconque, au cours de l'année dernière ou des années précédentes, aux personnes qui ont voyagé sous mes soins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. O. KELLAM,
Agent voyageur d'immigration.

A l'honorable
Ministre des l'Agriculture.

No 17.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE COLONISATION DU MANITOBA.

(M. C. LALIME.)

WORCESTER, Mass., 30 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour votre information, le rapport suivant sur l'année 1882, conformément aux instructions reçues de votre département.

Je suis heureux de dire que mes efforts pour encourager l'émigration des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre dans la province du Manitoba ont été couronnés de bien plus grands succès qu'en 1881.

Suivant la liste des noms que je vous ai expédiée aujourd'hui, vous trouverez que 633 émigrants ont quitté la Nouvelle-Angleterre pour le Manitoba.

Un certain nombre de ceux dont les noms paraissent sur la liste sont partis avec toute leur famille, et dans bien des cas j'ai omis les noms des jeunes enfants.

Jé puis dire aussi,—et vos agents à Winnipeg et à West Lynn corroboreront mon assertion,—qu'un grand nombre de familles dont les noms ne paraissent pas dans ma liste sont parties de cette partie du pays pour aller s'établir au Manitoba.

La raison pour laquelle je ne puis donner le nom de ces émigrants est que mon territoire étant très-grand, il m'a été impossible d'assister personnellement au départ de chaque famille.

Un fait sur lequel j'attire spécialement votre attention, c'est que les années passées, les Canadiens-français seuls, dans la Nouvelle-Angleterre, semblaient prendre intérêt au Manitoba et à son développement, et presque tous nos émigrants appartenaient à cette nationalité; tandis que vous verrez par la liste des noms ci-jointe que nous avons cette année autant d'émigrants anglais que français, fait digne de remarque et qui prouve, suivant moi, que notre province de l'ouest devient mieux connue chaque jour, ce qui me donne les plus grandes espérances pour l'avenir.

Je suis aussi très-heureux de dire que l'émigration du Canada à la Nouvelle-Angleterre, dans le cours de l'année 1882, a certainement diminué d'au moins quarante pour cent, comparée aux années précédentes.

J'ai eu d'amples opportunités de connaître ce fait au cours de mes nombreux voyages dans les cités et villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, et aussi dans le cours de mes relations avec les différentes compagnies de chemins de fer reliant le Canada à la Nouvelle-Angleterre.

Les rapports de ces compagnies de chemins de fer pour 1882, accusent une diminution d'environ cinquante pour cent dans la vente de leurs billets, sur l'année 1881, pour les billets vendus au Canada pour la Nouvelle-Angleterre; tandis que, d'un autre côté, les recettes des billets vendus dans la Nouvelle-Angleterre pour le Canada ont augmenté dans la même proportion.

Comme nouvelle preuve de ce que j'avance, je puis dire qu'à l'époque du dernier recensement paroissial, à la fin de l'année 1882, par le pasteur français, il a été prouvé que la population française à Lowell, Mass., à Manchester, N.H., et à Fall River, avait fortement diminué.

Vous savez probablement que les trois localités ci-dessus nommées ont la plus forte population française de la Nouvelle-Angleterre, et je crois que nous sommes justifiables, en présence de ces faits, de dire que la diminution dans les localités moins importantes a dû être proportionnelle.

Dans le cours de l'année 1882, comme autrefois, j'ai visité ceux qui avaient intention d'émigrer, leur donnant toutes sortes de renseignements, voyant à leur départ et à leurs bagages, leur distribuant des circulaires et des brochures, etc.

Un sujet qui a attiré grandement l'attention est la rumeur, reproduite par plusieurs journaux, que des terres réservées seraient fournies aux immigrants de la Nouvelle-Angleterre, et, si elle était fondée, je puis vous assurer qu'elle répondrait aux désirs des résidents français des Etats de l'Est.

Je suis heureux de dire que ma correspondance toujours croissante et les demandes de renseignements au sujet des terres dans le Manitoba, me donnent de fortes raisons de croire que l'émigration des Etats de l'Est sera beaucoup plus forte en 1883 qu'elle ne l'a été pendant l'année qui vient de finir.

Je demeure, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHS. LALIME,
Agent spécial d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 18.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT ISLANDAIS.

(M. JOHN TAYLOR.)

NORSE LANDING, RIVIÈRE ASSINIBOINE,
PROVINCE DU MANITOBA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'agence islandaise pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

L'état de prospérité générale dont jouissaient les colons islandais à la fin de l'année 1881, s'est maintenu dans le cours de l'année qui vient de se terminer. Il y a eu un déplacement de plusieurs familles islandaises durant les mois de mars et avril, de leur réserve à Winnipeg. Ce changement n'a pas été causé par la nécessité parce qu'ils apprécient les avantages dont ils jouissent au lac, mais il a été causé par l'espérance d'obtenir de plus forts gages à la ville, ce qui s'est pleinement réalisé. Le désir ardent d'obtenir de l'argent est justifiable lorsqu'on considère qu'ils en ont besoin pour payer le passage de parents et d'amis d'Islande en ce pays. On peut affirmer qu'on ne peut nulle part ailleurs atteindre ce but plus facilement qu'à Winnipeg, surtout pour l'Islandais industriel et frugal. Une de ces familles, composée de l'homme, de la femme, d'un garçon de onze ans et de trois jeunes enfants, a gagné en un mois d'un travail assidu \$150. Sur cette somme, le jeune garçon a fourni \$40, la femme avec le produit du lait de sa vache a ajouté \$50, et les gages de l'homme \$60.

Les familles restant encore sur la réserve ont aussi réussi, parce que leur revenu, provenant de la ferme et de la pêche, a été fortement augmenté par un emploi constant dans les scieries en opération sur les deux côtés du lac.

Les Islandais qui ont pris des terres dans le district de Souris sont très-contents de leurs fermes, et, bien qu'exposés aux privations auxquelles sont exposées les personnes ayant des moyens limités, sur de nouvelles terres, ils deviennent des colons indépendants. Environ soixante demandes de terres ont été faites, et un bien plus grand nombre seraient prises avec plaisir, s'il y en avait d'inoccupées.

À Winnipeg, les Islandais sont plus nombreux que dans les autres établissements, et leur richesse augmente. Les jeunes gens, ayant appris la langue, s'identifient plus avec les citoyens que les anciens. Ils n'oublient cependant pas leurs nationaux en les aidant lorsqu'ils émigrent ou à leur arrivée ici. Quelques-uns des Islandais de Winnipeg n'y résident pas, mais ils viennent soit de leur réserve soit du Dakota, en quête de gages plus élevés que ceux qu'ils trouvent ailleurs. Ceux qui s'étaient établis dans la Nouvelle-Ecosse ont presque tous trouvé le moyen de venir dans cette province.

L'immigration qu'on attendait d'Islande a été grandement arrêtée par la difficulté de l'embarquement. La glace polaire qui parfois bloque la côte du nord, y est restée si longtemps l'été dernier, a tellement changé la température, qu'ils n'ont pu conserver que peu ou pas de foin. Les bêtes à cornes et les moutons ont dû être abattus, et comme ils forment la richesse de ce peuple et qu'ils sont absolument nécessaires à leur existence, il ne reste rien pour les nourrir durant la prochaine saison. Des secours leur ont déjà été envoyés par des personnes bienfaisantes d'Angleterre et d'ailleurs, mais leur provision d'hiver étant déjà rentrée, l'époque de leurs plus grands besoins arrivera plus tard.

Quelques centaines de personnes seulement sont venues d'Islande l'an dernier, mais une émigration considérable sera nécessaire pour délivrer ce peuple de ses grandes souffrances ou de la mort. Sans l'aide des autres il ne peut quitter le pays, qui semble condamné à devenir un nouveau Groënland dans un avenir assez prochain.

Une offre a été faite de payer au gouvernement fédéral la dette des Islandais, à condition d'obtenir les terres qui forment la garantie de ces avances. Ceci prouve que ces avances n'auront fait subir aucune perte pécuniaire au pays. L'offre n'a cependant pas pu être acceptée, parce qu'elle n'était pas jointe à l'obligation d'établir des colons sur les lots vacants.

Dans l'état de chose déplorable actuel en Islande, il est très désirable de prendre quelques mesures pour introduire au Canada ce peuple laborieux et fort d'Islande, qui, bien que ne donnant pas entière satisfaction à son arrivée, a pleinement montré sa capacité à former de bons colons et des citoyens paisibles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN TAYLOR,
Agent des Islandais.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 19.

COMPTE-RENDU D'UNE VISITE AU NORD-OUEST.

(J. R. BIRKS et THOS. STEVENSON.)

TORONTO, 20 septembre 1882.

MONSIEUR,—Conformément à votre désir d'avoir un rapport sur les territoires du Nord-Ouest, nous vous soumettons aujourd'hui le résultat de nos observations. En arrivant à Winnipeg, nous rencontrâmes un grand nombre d'ouvriers anglais du Yorkshire dont la plus grande partie avait beaucoup d'ouvrage et de bons salaires. Après avoir passé quelques jours à Winnipeg et dans le voisinage à remarquer son agrandissement rapide et sa croissante prospérité, nous continuâmes jusqu'à Brandon. Nous ne pouvons cependant pas laisser passer l'occasion sans protester contre la pratique absurde des cultivateurs, dans le voisinage de Kildonan, de laisser pousser les chardons jusqu'à ce que le vent en emporte la graine sur toute la surface du pays environnant. En nous rendant à Brandon, nous observâmes à presque toutes les stations, sur la ligne du chemin de fer (et à quelques endroits où il n'y avait pas de station) un grand nombre d'instruments aratoires, ce qui indique la vaste étendue de terres prises et sur lesquelles ils seront nécessaires. Sans arrêter à Brandon, nous nous rendîmes en diligence jusqu'à Rapid City. Nous arrivâmes ici un peu tard dans la soirée, et nous couchâmes sur des lattes clouées sur ce qu'on appelait un bois de lit, ayant de la paille pour matelas et ce que nous pûmes attrapper pour oreillers. Le lendemain matin, nous traversâmes la rivière Assiniboine et nous visitâmes la ferme de M. McClay, qui a une excellente moisson d'avoine dont il attend un fort rendement. Nous visitâmes ensuite la ferme de M. McGowan et nous fûmes témoins de la mise en opération d'une moissonneuse liant automatiquement les gerbes dans un champ d'avoine, formant la seconde récolte et qu'on calcule devoir donner à peu près de 45 à 50 boisseaux l'acre. M. McGowan s'est établi ici sur une terre de 320 acres il y a trois ans, a construit une petite maison et une étable, et il a déjà vendu pour \$6,000. Près de sa ferme se trouve le collège baptiste; il y a aussi la ferme de M. Finlay, lequel a un splendide champ de blé qui devra donner une belle récolte. Ici nous avons vu aussi une meule de mil dont la culture, d'après les suppositions, ne devait pas être fructueuse. Tous les doutes se trouvent cependant dissipés, parce que la récolte que nous avons vue en meule était évaluée à environ deux tonnes l'acre. M. Charles Howard, un autre cultivateur d'Essex, Angleterre, est ici depuis quatre ans, et, bien qu'il ait été auparavant en Australie pendant sept ans, il préfère ce pays-ci aux deux autres et ne voudrait retourner en Angleterre pour aucune considération. Le sol est une riche et belle marne noire. La moyenne de l'orge par acre est de 40 à 45 boisseaux; et si les habitants de cette ville réussissent à avoir un chemin de fer, ce qu'ils s'efforcent d'obtenir, ce sera une "cité rapide" dans toute la force du terme. Pendant que nous étions dans le voisinage, nous allâmes jusque dans le district de la rivière du Chêne, où nous avons encore vu d'excellentes moissons, ainsi que des terres de prairies incultes éminemment propres au pâturage. M. Moore, que nous visitâmes, est venu ici il y a trois ans, avec peu de moyens, laboura avec une paire de bœufs assez de terre pour produire 1,200 boisseaux de grain, se construisit sans aide une maison et les dépendances nécessaires, et il a cette année de splendides moissons. M. Stanks, un autre cultivateur chez lequel nous avons été reçus avec hospitalité, prit une section et demie de terre, il y a quatre ans; il construisit une maison, laboura avec une paire de bœufs et une paire de chevaux assez de terre pour récolter cette année 3,000 boisseaux de grain. Il a cette année 90 acres en culture, l'avoine dépasse tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour, et l'on calcule qu'elle produira 80 boisseaux l'acre, tandis que sa récolte de blé sera probablement d'environ 32 à 35 boisseaux. Il

a actuellement sur sa ferme six vaches, un splendide taureau de race, une paire de chevaux et une paire de bœufs.

De la rivière du Chêne et de Rapid City nous retournâmes à Brandon et de là à Qu'Appelle sud. En arrivant à Broadview à 11.30 p.m., le train arrêta pour la nuit.

Ici nous avons trouvé une tente-hôtel. Nous avons dormi ou essayé de dormir sur de la paille et des planches, jusqu'à six heures du matin environ, heure à laquelle on vint nous dire que le train de bois de construction partirait pour se rendre à l'extrémité de la ligne, et qu'il nous faudrait voyager dans la voiture d'équipe, *caboose*, (ou voiture de garde, comme on l'appelle en Angleterre) jusqu'à la fin de notre voyage. En conséquence, nous nous hâtâmes de nous lever à 5.30, nous prîmes des sièges dans la voiture d'équipe de peur d'être laissées en arrière, et après avoir avancé et reculé pendant deux heures et demie et avoir attendu sans déjeuner nous partâmes enfin pour Qu'Appelle.

N'aimant pas le cabotage de la voiture d'équipe, un certain nombre d'entre nous se hissèrent sur les traverses des wagons de bois, et la matinée étant belle, nous avons de notre position élevée merveilleusement joui de la brise agréable et du splendide coup-d'œil de millions d'acres de belles terres de prairies s'étendant d'un horizon à l'autre aussi loin que l'œil pouvait voir de tous côtés. Nous arrivâmes à Qu'Appelle à 1.30, nous prîmes le dîner dans une autre tente-hôtel, et ensuite nous louâmes une voiture pour nous transporter jusqu'au Fort. Dans cette course de 18 milles, nous passâmes sur les terres de la grande compagnie agricole de Bell, sur lesquelles nous vîmes quatre-vingts bœufs attelés dix par dix, labourant chacun avec des charrues à doubles socs, de quatorze pouces chacun, la terre de la prairie. Nous ne pensons pas qu'ils aient fait de bon ouvrage, parce que la terre était trop sèche et la saison trop avancée pour labourer d'une manière profitable. A partir de ce point jusqu'à notre retour à Winnipeg, nous avons rencontré un grand nombre de petits cultivateurs d'Angleterre, qui se sont plaints en termes amers de la manière dont ils avaient été traités par les soi-disant sociétés de colonisation; quelques-uns d'entre eux avaient acheté des terres, sur lesquelles ils avaient payé un dépôt sur la bonne foi des représentants de ces companies; mais ils avaient été découragés et dégoûtés des sections qui leur avaient été données, et après avoir perdu un temps précieux et de l'argent, ils avaient dû chercher des terres ailleurs. Nous recommandons donc à la sollicitude du gouvernement les intérêts de ces petits colons. En arrivant à Fort Qu'Appelle, nous fûmes encore traités aux longues plumes et aux couvertures de la Baie d'Hudson. Nous devons dire cependant que les propriétaires de l'hôtel "Echo" ont été extrêmement bons, polis et attentifs à notre confort, autant que les circonstances le permettaient, et qu'ils espèrent être l'an prochain en mesure de mieux recevoir leurs clients. Le lendemain étant un dimanche, nous assistâmes dans l'hôtel, le matin et le soir, à un service divin célébré par un ministre presbytérien qui était venu ici pour établir une mission. Le lundi nous recueillîmes sur la ferme d'un métis quelques échantillons d'avoine et d'orge qui lui font honneur. On nous parla aussi d'un M. Russell Smith, dans la vallée de la Qu'Appelle, qui a un champ de quarante-cinq acres d'avoine dont il espère un rendement de plus de quatre-vingts boisseaux l'acre. La vallée de la Qu'Appelle est véritablement belle, avec son paysage sans pareil de forêts, de montagnes, de lacs, de ravins et de rivières, et elle doit être une vallée favorite parce qu'on nous informe de source digne de foi que M. Gordon, l'agent des terres dans ce district, qui n'a ouvert son bureau que depuis quatre semaines, avait reçu \$8,000 d'honoraires pour des établissements (homesteads) et des préemptions, et qu'il avait disposé de 48,000 acres de terre en une semaine. En quittant Qu'Appelle, nous avons pris la route de la montagne de Bois en allant vers Troy à la recherche de quelques jeunes cultivateurs de Howden Dyke, près de Goole, Angleterre, du nom de "Blyth frères," et "Cade et Maddems." Vers 2 heures p.m. nous trouvâmes leur cabane. Ils furent enchantés outre mesure de nous voir, et nous étions nous-mêmes très heureux de les trouver, parce que nous les connaissions bien ainsi que leurs amis d'Angleterre. Nous avons passé très agréablement ici deux jours et deux nuits, partageant leurs humbles ressources, buvant du lait fraîchement trait, mangeant leur potage à la farine d'avoine, et nous avons joui du luxe de dormir sur

un bon lit de plume d'oies du Yorkshire dans leur petite tente sur la prairie. Dans leur cabane en troncs d'arbres et en vase, dont les murs étaient décorés de divers ustensiles plus utiles que ceux qu'on voit sur la toile, nous avons écrit à leurs amis et aux nôtres pour leur apprendre leur bien-être et leur bonheur, et nous avons dû à regret les quitter plus tôt que nous l'aurions voulu. Je suis peiné de dire que ces jeunes gens qui sont venus ici par mon agence (J. R. Birks,) le 5 avril dernier par le steamer *Parisian* de la ligne Allan, et que j'accompagnai jusqu'à Liverpool pour les voir partir, ont perdu non-seulement un temps précieux et de l'argent en visitant la terre d'une des "compagnies de colonisation" sur laquelle ils avaient payé un dépôt, mais qu'ils ont été si dégoûtés de la section qui leur a été allouée qu'ils sont partis à la recherche d'autres terres.

Après avoir laissé ces jeunes gens, nous sommes revenus à Troy en coupant la route. Il y a très peu de terres labourées entre Qu'Appelle et cet endroit, et aucune moisson n'a encore été semée. En arrivant à Troy, nous avons pris le train de bois pour revenir à Winnipeg. Nous arrivâmes à Broadview dans la soirée, et ici encore nous avons été peiné de rencontrer un autre cultivateur de Yorkshire, un proche voisin de M. Stephenson, qui était venu avec sa famille et un autre jeune cultivateur, avait acheté une terre d'une de ces "compagnies de colonisation," avait pris des bœufs, un wagon, une voiture et un cheval, mais qui, en voyant la terre qu'on lui avait donnée, était retourné dégoûté et menaçait d'exposer leur conduite dans les journaux. Ces choses jettent beaucoup de discrédit sur le pays, et feront vraisemblablement en Angleterre beaucoup plus de tort qu'on ne l'imagine. Une chose est certaine : ces Anglais, écrivant à leurs amis, ne feront pas un bon rapport de la manière dont ils ont été traités ; une autre chose est également certaine, c'est que les agents du gouvernement des Etats-Unis connaissent l'importance d'attirer tous les colons qu'ils peuvent induire à s'établir sur les terres de leur gouvernement.

Nous osons donc exprimer l'espérance que le gouvernement canadien protégera les intérêts des colons, et les traitera avec la plus grande libéralité possible. Dans notre voyage de retour, nous arrêtâmes à Brandon et nous visitâmes la ferme de M. Whitehead, un homme énergique, autrefois de Darlington, Angleterre. Ce monsieur acheta une section de terre, 640 acres, creusa son premier sillon le premier juin de l'an dernier, 1881, et possède cette année 400 acres d'avoine dont il espère tirer 24,000 boisseaux, tandis que son blé lui donnera en moyenne de trente à trente-cinq boisseaux par acre. De Brandon au Portage-la-Prairie, la moissonneuse liant automatiquement les gerbes était en opération sur des fermes innombrables ayant d'excellentes moissons ; par tout le pays on voyait flotter des moissons d'or, et le temps était splendide pour l'engrangement et le battage. Nous avons quitté le Nord-Ouest avec l'intime conviction que c'est le pays par excellence pour nos jeunes cultivateurs et les fils de nos cultivateurs qui ne peuvent se procurer des terres en Angleterre, mais qui peuvent ici, avec peu de capital et beaucoup de persévérance, réussir rapidement de manière à vivre indépendants sur leurs propres fermes et devenir propriétaires.

En terminant, nous désirons exprimer notre reconnaissance de la courtoisie et des attentions des divers agents du gouvernement que nous avons rencontrés depuis notre arrivée dans le pays, mais plus particulièrement de M. Stafford, de Québec, de M. Donaldson, de Toronto, de M. Grahame, de Winnipeg, et de M. McGovern, de Duluth.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

J. R. BIRKS,

Encanteur et évaluateur, 8 New Street, York, Angleterre.

THOS. STEVENSON,

Délégué des fermiers, Cropton Pickering, York, Angleterre.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 20.

RAPPORTS SUR L'IMMIGRATION VENUE DU ROYAUME-UNI ET DE L'EUROPE.

RAPPORT ANNUEL DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA.

(SIR A. T. GALT, G.C.M.G., ETC.)

BUREAUX DU HAUT-COMMISSAIRE,

9 VICTORIA CHAMBERS,

LONDRES, S.W., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports de MM. Dyke, Grahame, Foy, Connolly et Down, les agents du département dans le Royaume-Uni, pour l'année qui vient de finir.

Grâce à l'obligeance de la Chambre de Commerce, je suis en mesure de donner les chiffres suivants sur l'émigration qui s'est faite directement des ports anglais aux ports canadiens en 1882.

Pays d'origine.	1882.	1881.
Angleterre	27,534	17,088
Ecosse.....	4,607	3,176
Irlande.....	6,220	3,290
	<hr/>	<hr/>
Total d'origine britannique.....	38,361	23,554
Etrangers.....	13,038	10,685
	<hr/>	<hr/>
Total.....	51,399	34,239
	<hr/>	<hr/>

Ces chiffres ne comprennent pas les émigrants qui sont passés par les ports américains—ils étaient nombreux, je crois—non plus que ceux qui sont partis de Bristol, de Galway et d'autres endroits qui ne font pas de rapport à la Chambre de Commerce.

On remarquera que l'émigration d'origine britannique accuse une augmentation de 65 pour cent sur le chiffre de 1881. L'augmentation sur 1880 est de quatre-vingt-dix pour cent. Ce fait ne peut qu'être une preuve agréable du succès de la politique suivie par votre département. Il est intéressant de remarquer que durant la même période l'émigration britannique aux États-Unis n'a augmenté que de trois et demi pour cent, comparée au chiffre de 1881. Il est raisonnable d'inférer de ces faits—et

aussi du fait que l'émigration vers l'Australie a été plus nombreuse que les années précédentes—qu'on commence à apprécier les avantages qu'offrent les colonies et que le courant s'établit, même si ce n'est que graduellement, dans cette direction : ce qui ne peut manquer de produire des résultats avantageux, tant pour les colons eux-mêmes que pour la Grande-Bretagne et les colonies.

Je dois de nouveau attirer votre attention sur les chiffres qui sont de temps à autre publiés dans les journaux anglais,—et j'en ai peur, cités aussi avec quelque autorité par une partie de la presse canadienne—provenant de sources américaines, donnant des relevés de statistiques publiées par le bureau officiel de Washington, qui affirment qu'il y a une forte émigration du Canada aux Etats-Unis. Vous vous souvenez sans doute que l'habile rapport du secrétaire de votre département sur ce sujet a été présenté aux chambres du parlement impérial dans le cours de la dernière session. Ce rapport faisait voir l'inexactitude des chiffres dont j'ai parlé et prouvait d'une manière concluante qu'ils étaient tout-à-fait indignes de confiance.

Il indiquait aussi que l'émigration peu considérable qui a eu lieu a été contrebalancée par une entrée correspondante d'immigrants des Etats-Unis au Canada.

Malgré la publicité donnée de différentes manières au rapport, ces avancés ont récemment été répétés pendant l'année qui vient de finir, et j'ai publié, grâce à la courtoisie de la presse, l'annonce suivante :—

“ Les statistiques récemment publiées annonçant une forte émigration du Canada aux Etats-Unis ne sont pas acceptées comme exactes par le gouvernement canadien. Des statistiques semblables ont donné lieu de temps à autre à une enquête officielle sur le sujet, et le résultat a montré que les chiffres n'étaient pas dignes de confiance. Ce fait a été clairement démontré par un document présenté au parlement impérial pendant la dernière session, renfermant un rapport fait au gouverneur général du Canada par le département canadien de l'agriculture et de l'immigration. Il est bien connu qu'un bon nombre d'émigrants se rendent tous les ans aux Etats-Unis par les ports canadiens, sans avoir la moindre intention de se fixer au Canada; que les colons qui se rendent au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest ont dû, jusqu'à présent, voyager par les chemins de fer américains pour arriver à destination, et qu'un mouvement considérable a eu lieu entre les deux pays pour les fins de commerce ou de voyages ordinaires. Mais ces personnes, bien que comprises dans les statistiques dont je viens de parler, ne peuvent véritablement pas être désignées comme des émigrants du Canada aux Etats-Unis.”

Les affaires du bureau, en ce qui touche à l'émigration, ont été très considérables durant l'année, et cette augmentation de travail a fortement occupé le personnel du bureau, qui s'y est cependant soumis avec plaisir. Je puis en dire autant de vos agents dont je vous transmets les rapports.

Une quantité énorme de brochures a été encore cette année distribuée, et d'autres mesures ont été prises pour répandre en Angleterre une connaissance plus complète des ressources du Canada, qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent. Les demandes de renseignements par lettres seules ont atteint le chiffre de 6,000 qui ne comprend pas les communications officielles et de nombreuses demandes verbales; des dames et des messieurs sont souvent venus de distances considérables me voir

personnellement au sujet de personnes auxquelles ils s'intéressaient. Des demandes de renseignements me sont arrivées de presque toutes les parties du monde. Un nombre considérable de ces demandes m'ont fait grand plaisir; c'étaient celles qui m'étaient faites par des hommes influents dans leurs divers districts—des membres du clergé, des propriétaires et autres qui demandaient des renseignements pour les gens qui, naturellement, allaient leur demander des conseils. Un autre signe de l'influence grandissante du Canada, c'est le nombre des demandes que je reçois des personnes qui désirent agir comme agents du gouvernement dans les diverses parties de la Grande-Bretagne. Il n'y a aucun doute que les émigrants qui sont allés au Canada l'an dernier ont emporté des capitaux considérables—dont il est impossible d'évaluer le chiffre—et que ceux d'entre eux qui étaient artisans et travailleurs étaient d'une classe supérieure et très intelligents, des hommes que n'importe quel pays serait fier de recevoir.

Le nombre de demandes que je reçois est très considérable, et d'une nature très pratique. Je ne m'attends pas à ce que le nombre des émigrants, au Canada, durant la prochaine saison, accuse une diminution quelconque, bien que l'augmentation puisse ne pas continuer d'être aussi forte que les années précédentes. Les demandes de renseignements peuvent se classer comme suit: personnes ayant des capitaux; manufacturiers et autres, qui désirent faire des placements; messieurs, désirant envoyer leurs fils dans le but de les établir sur des terres, lorsqu'ils auront acquis les connaissances nécessaires; fermiers et fils de fermiers ayant un certain capital; ouvriers, journaliers et domestiques. Je reçois fréquemment aussi des lettres de personnes exerçant des professions, comme médecins, avocats, architectes, arpenteurs; etc.

L'agriculture, en ce pays, est encore dans un état peu satisfaisant. Bien que les récoltes aient été un peu meilleures que les années précédentes, elles n'ont été nullement abondantes; et les prix des produits de toute sorte ont été peu élevés. Un grand nombre de fermes sont encore vacantes dans toutes les parties du pays, et il est probable que ce nombre augmentera encore. Il y existe beaucoup d'incertitude sur les relations futures entre propriétaires et locataires, résultant de la législation récente en Irlande. Ceci a pour effet d'empêcher les locataires de prendre des terres à présent, et de réduire les loyers considérablement.

Quant aux autres professions, elles sont tout à fait encombrées, et les gentils-hommes cherchent anxieusement partout de nouvelles carrières pour leurs fils. La compétition pour l'armée est très vive, et les aspirants malheureux sont très nombreux; et ce que deviennent ceux qui se sont qualifiés pour d'autres professions ouvertes aux jeunes gens d'éducation est un problème difficile à résoudre.

La classe ouvrière se trouve aussi dans un état comparativement peu satisfaisant, dû en grande mesure, peut-être, à l'énorme quantité d'ouvriers inexpérimentés qui existe aujourd'hui. Ce n'est plus l'habitude, comme autrefois, pour les garçons d'apprendre un métier. De là l'agitation, qui se propage lentement, vers un système d'éducation technique. Le commerce d'exportation du pays ne va pas de paire avec

l'augmentation de population, ce qui tend directement ou indirectement à influencer la position des ouvriers.

J'ai reçu de nombreuses demandes de domestiques désireux d'émigrer au Canada, mais les taux de passages réduits actuellement en vigueur ne me permettent pas d'en envoyer autant que je le désirerais. Les gages, en Australie, sont aussi favorables que ceux offerts au Canada, et le passage est meilleur marché. Je suis convaincu, comme je l'ai dit dans mes rapports précédents, que le seul moyen de faire émigrer une bonne classe de domestiques est de faire coopérer les comités formés dans les différentes villes du Canada avec la société d'émigration féminine dans ce pays. Pour faire réussir cette entreprise, il faut que les dames du Canada avancent le prix du passage des servantes dont elles ont besoin, et si l'on prend soin de bien choisir les jeunes femmes, il n'y a aucune raison de ne pas en envoyer un grand nombre possédant les capacités et les recommandations nécessaires.

En parlant de l'émigration des femmes, surtout d'Irlande, je ne dois pas oublier de mentionner le nom de M. Vere Foster, de Belfast. Ce monsieur a dépensé une forte somme de son argent pour venir en aide aux jeunes femmes qui désiraient émigrer au Canada et en Amérique, et le résultat a été satisfaisant de toutes manières. M. Foster est allé au Canada, l'été dernier et dans une circulaire récemment publiée, il se déclare favorable à l'envoi de servantes au Canada. J'ai informé M. Foster que je serais très-heureux de l'aider dans son œuvre de bienfaisance — œuvre à laquelle son nom se trouvera toujours agréablement lié. Je fais ces observations dans le but de montrer que l'émigration ne diminuera pas beaucoup, et j'espère que les gens les plus intelligents dans chaque classe partiront pour les colonies en plus grand nombre que jusqu'à présent.

Il est juste de dire que la compétition pour l'émigration semble augmenter plutôt que diminuer. Les compagnies américaines de biens-fonds, de chemins de fer et de steamers, la publicité qu'obtient tout ce qui vient d'Amérique, et le grand nombre de gens qui s'y sont déjà établis avant que les ressources du Canada aient été reconnues, tout est dirigé vers ce but. En outre, les colonies d'Australie se mettent de nouveau à encourager activement l'émigration, ce dont je vous ai averti par mes lettres. Le gouvernement de Queensland offre des passages gratuits aux ouvriers agricoles et aux domestiques. Les familles sont transportées à raison de £4 pour les hommes et £2 pour les femmes, et la moitié de ces prix pour les enfants âgés d'un à douze ans. Les passages à prix réduits pour toutes les classes jusqu'à la Nouvelle-Galles du Sud est de £5, excepté pour les domestiques qui ne paient que £2. La Nouvelle-Zélande offre des passages gratuits aux domestiques. Le gouvernement du Cap de Bonne-Espérance encourage aussi l'émigration à des conditions favorables. Je crois ne pas exagérer en disant que chaque émigrant envoyé en Australie coûte au gouvernement de ces colonies £10 sterling. Je ne prévois cependant pas que la compétition ait un effet nuisible à la position que le Canada occupe aujourd'hui dans la Grande-Bretagne. Elle ne fera que stimuler les habiles et zélés agents de votre département dans ce pays à s'efforcer de tenir bien en évidence les avantages du Canada.

Je suis heureux de remarquer que la presse, surtout celle des provinces, publie continuellement des lettres écrites par des personnes qui ont émigré au Canada et qui en sont parfaitement satisfaites. J'ai remarqué aussi que les Canadiens qui visitent ce pays ont adopté des moyens d'aider à faire mieux connaître le Canada, soit par les journaux ou autrement. C'est une aide très précieuse pour détruire les préjugés qui existent encore dans l'esprit d'un grand nombre de gens sur le sujet. Il y a eu naturellement des rapports défavorables publiés sur certaines parties du Canada ; mais n'étant que l'expression d'opinions individuelles, ils n'ont attiré que peu d'attention, et ils ont en général été réfutés et expliqués d'une manière satisfaisante par d'autres personnes. Je considérerai toujours comme un des plus agréables souvenirs de ma tenure d'office, le fait que bien que plusieurs milliers d'émigrants soient partis pour le Canada après s'être mis en rapport avec moi, je n'ai jamais reçu une seule lettre de regret.

Les passages à prix réduits inaugurés le printemps dernier ont reçu une vaste publicité, et les émigrants les ont généralement demandés. Ils ont été accueillis avec faveur dans ce pays, et le résultat doit être regardé comme une justification de la politique du gouvernement dans cette affaire. On a fait tout ce qu'on a pu pour s'assurer que seulement les personnes qui avaient intention de s'établir au Canada jouissent du bénéfice des taux réduits, et je suis convaincu que presque tous ceux qui ont participé à cet avantage étaient *bonâ fide* des colons, et qu'ils sont partis avec la détermination de s'établir au Canada.

Le Canada a perdu un grand ami dans feu l'Archevêque de Canterbury. L'intérêt que Sa Grâce a laissé voir dans l'influence religieuse qu'il exerçait sur les émigrants et l'action des grandes sociétés religieuses et du clergé de ce pays, dans le même but, ont été d'une grande importance. Les meilleures classes d'émigrants partant pour les colonies, comparées à celles des autres pays, sont dues à l'attention que les autorités religieuses, dans ce pays et au Canada, ont portée à ce sujet. Vous saurez qu'un guide d'émigration a été distribué dans le clergé, et qu'un comité d'émigration a été formé par la société pour l'avancement des connaissances chrétiennes—le Rév. John Bridger, bien connu au Canada, ayant été chargé de diriger ses opérations. M. Bridger a conduit au Canada, l'été dernier, un parti considérable et important d'émigrants, et le Rév. M. Panckridge, un des membres de ce comité (nommé dans mon dernier rapport) a aussi fait un voyage au Canada. Bien que le clergé n'encourage pas une émigration faite sans discernement, il est toujours prêt à donner des conseils et souvent à aider matériellement ceux qui s'adressent à lui ; et il voit à ce que les émigrants soient envoyés à des endroits où ils peuvent recevoir les soins spirituels auxquels ils sont habitués. Je reçois constamment des demandes de renseignements de membres du clergé des diverses dénominations sur des personnes auxquelles ils s'intéressent, et j'ai toute confiance que leurs efforts mériteront la reconnaissance d'un grand nombre d'hommes de mérite qu'ils aident à assurer la vie, et l'avenir de leur famille qu'il leur serait impossible de gagner dans ce pays.

L'évêque de la Saskatchewan a donné au *Royal Colonial Institute*, il y a quelque temps, une conférence très intéressante sur son diocèse, et plusieurs autres membres du clergé des diverses dénominations religieuses du Canada, qui ont visité l'Angleterre dans le cours de l'année, ont aussi rendu de grands services en répondant aux nombreuses demandes de renseignements qui ont dû leur être adressées. Le révérend M. Styleman Herring, si bien connu déjà pour ses travaux en rapport avec l'émigration, et pour tous les autres projets tendant à améliorer le sort des classes ouvrières, a accompagné au Canada, durant la saison, un détachement considérable d'émigrants et les a tous établis, je crois, d'une manière très satisfaisante. M. Herring n'épargne ni son temps ni son argent pour faire profiter aux personnes qui le consultent l'expérience qu'il a acquise.

Vous n'ignorez pas que l'émigration d'Irlande a beaucoup attiré l'attention du public; c'est une question qui prend chaque jour de l'importance. La communication opportune faite par Son Excellence le gouverneur-général du Canada, en l'année 1880, et renfermant votre mémoire au gouvernement de Sa Majesté, a certainement beaucoup contribué à faire insérer dans le bill des terres de l'année suivante la clause concernant l'émigration et a donné lieu dans plusieurs occasions à une discussion très utile et fort intéressante. Il est à regretter toutefois que les projets d'émigration, adoptés par cet acte, et auxquels le gouvernement s'est définitivement arrêté, n'aient pu être mis en pratique. L'acte dit *Arrears Act*, passé à la dernière session, contient de nouvelles mesures à l'effet d'encourager l'émigration dans les districts affligés de l'Irlande, et il se peut qu'on en obtienne, pendant la prochaine saison, des résultats assez satisfaisants, surtout avec le concours du comité formé par M. J. H. Tuke, bien connu par ses importants services dans le but d'améliorer l'état du peuple irlandais. Le gouvernement d'Irlande a également nommé un comité pour mettre à exécution les clauses, concernant l'émigration, de l'acte dit *Arrears Act*, et m'a demandé mon concours pour arranger certains détails nécessaires. Je m'y suis prêté de tout cœur et autant que les circonstances l'ont permis. Comme la somme accordée pour chaque adulte ne dépasse pas £5, il est impossible d'adopter un plan qui permette aux émigrants de s'établir sur des terres du Nord-Ouest. D'ailleurs, les personnes à qui la subvention profitera probablement sont absolument pauvres, et il faudra dépenser de l'argent, en sus des frais de la traversée, pour leur procurer des vêtements et les conduire au port d'embarquement, et du lieu de débarquement à celui de leur destination. Il faudra donc presque toujours trouver une nouvelle somme d'argent à ajouter à la subvention des £5, et les Bureaux des gardiens ont, en vertu de l'acte, le pouvoir de demander au gouvernement des avances portant un faible intérêt; mais pour diverses raisons, il est douteux qu'ils se prévalent de ce privilège. Je dois ajouter que la subvention en argent n'est accordée qu'à certains districts déterminés. Pour les autres, tout l'argent nécessaire devra être emprunté et porté au compte des intérêts. Il ne faudrait pas croire pourtant que les personnes recevant cette aide sortent des asiles de pauvres. Elles sont devenues gênées par suite

des mauvaises saisons et des mauvaises récoltes, et n'ont pu se procurer pendant les bonnes années qu'une subsistance très précaire. Si on ne leur porte secours, elles devront en définitive se rendre aux États-Unis, et l'acte a été passé dans ce but, ainsi que pour faire disparaître le trop-plein de la population dans la partie ouest de l'Irlande—ce qui est la cause des troubles qui éclatent périodiquement dans ce pays. Ces familles pourront être employées pour la plupart aux travaux agricoles et au service domestique, et, s'il en est fait un choix judicieux, elles feront d'excellents colons. Le comité de M. Tuke a été en opération pendant l'année dernière, et a envoyé au Canada un grand nombre de gens. Ces derniers ont adressé des rapports satisfaisants et transmis des sommes considérables aux districts dont ils avaient reçu de l'aide. Il y a tout lieu de croire que le comité regarde le Canada d'un bon œil, et qu'il en résultera une émigration plus considérable lors de la prochaine saison. Un des secrétaires du comité (M. Howard Hodgkin) et le révd. père Nugent de Liverpool ont visité le Canada l'automne dernier. Tous deux ont été frappés des avantages offerts aux colons, quels qu'ils soient et leurs rapports seront certainement beaucoup lus. L'émigration irlandaise au Canada a été deux fois plus considérable en 1882 qu'en 1881, et j'ai reçu, chaque jour, de toutes les parties de l'île, un grand nombre de lettres me demandant des renseignements. D'après les allusions faites sur le Canada par la presse d'Irlande,—allusions qui sont généralement très favorables—il est bien évident qu'on n'oublie pas l'intérêt montré par le peuple canadien, chaque fois que l'Irlande s'est trouvée dans la détresse, non plus que le subside de £20,000 voté en 1879-80. De plus, les émigrants établis au Canada font souvent part à leurs amis de leurs succès par des lettres et des secours en argent. L'Archevêque de Toronto a visité l'Irlande dans le cours de la dernière année. Sa Grâce fut littéralement assiégée de demandes de renseignements, et les nombreuses réponses qu'il a fallu donner ont dû lui causer bien des ennuis. De fait, Sa Seigneurie a dû publier une lettre dans le *Freeman's Journal* en réponse aux nombreuses demandes qui lui étaient faites. Cette lettre fut lue par un très grand nombre de personnes. Un fait bien remarquable, c'est que le parti irlandais dans la Chambre des Communes a appuyé les clauses de l'acte dit *Arrears Act* concernant l'émigration mentionnées plus haut, et qu'il a proposé d'élever la somme accordée par le gouvernement pour cette fin, ce qui sera vivement apprécié au Canada, j'en suis certain, par ceux qui se sont toujours intéressés à toutes les questions relatives au bien être de l'Irlande.

Dans le cours du printemps de l'année dernière il y a eu, à Londres, une vive agitation parmi les personnes qui n'avaient pas de travail et elles envoyèrent une députation au Lord Maire qui leur conseilla l'émigration comme un sûr moyen de remédier à la difficulté. Comme ces personnes n'avaient pas de ressources, elles s'adressèrent à Sa Seigneurie qui forma un comité dans le but de demander au public de souscrire les fonds nécessaires. A la demande de Sa Seigneurie, je fis partie de ce comité; mais bien qu'un appel ait été fait, il n'a pas été reçu d'argent.

La persécution des Juifs en Russie a beaucoup attiré l'attention du public de

Londres, et un comité influent présidé par le Lord Maire a été formé à la *Mansion House* pour les secourir. On m'a aussi demandé d'en faire partie. Le comité a recueilli une somme considérable et, l'a consacrée à faire émigrer ceux qui avaient échappé à leurs persécuteurs. Un grand nombre de personnes furent envoyées dans les différentes parties de l'univers, mais particulièrement aux Etats-Unis. Un comité du Canada s'étant mis en rapport avec nous, quelques Juifs furent envoyés au Canada. Cependant, cette émigration n'était pas celle que j'aurais désirée, et en conséquence le comité vota, à ma demande, une somme d'argent pour aider ces pauvres gens à passer leur premier hiver.

Je constate avec plaisir que vous avez sérieusement étudié la question de l'immigration venant d'Europe. Bien qu'il n'y ait pas eu une forte augmentation, pendant la dernière saison, il ne peut y avoir de doute que le Canada est vu d'un meilleur œil en Allemagne, en Autriche, en Norvège et en Suède, et l'immigration augmentera d'année en année, je crois, à votre satisfaction. M. Dyke, l'agent de Liverpool, qui est sous votre contrôle immédiat, a fait quelques voyages sur le continent à ce sujet, et il mérite certainement des louanges pour le zèle et l'énergie dont il a fait preuve en menant à bonne fin le vaste plan d'immigration qui devra fonctionner bientôt.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu l'occasion de visiter les territoires du Nord-Ouest et de parcourir presque tout le pays situé entre Winnipeg et les montagnes Rocheuses. Je suis revenu enchanté de mon voyage, et crois plus que jamais dans l'avenir réservé à cette partie du Canada. Sauf certains endroits ayant comparativement peu d'étendue, tout le pays peut être habité et sera certainement apprécié à sa valeur par les immigrants de la Grande-Bretagne et du continent. Les personnes qui se proposent d'émigrer suivent avec intérêt les progrès rapides du chemin de fer du Pacifique Canadien. On comprend que ce chemin fournira le moyen de résoudre l'importante question de l'approvisionnement du combustible et du bois de construction nécessaire à ce pays. La voie ferrée atteint maintenant les forêts de la région du lac Supérieur, et se rendra l'année prochaine à proximité des montagnes Rocheuses. Bientôt elle livrera au trafic les dépôts de houille qui sont exploités en quelques endroits avec tous les signes d'un succès assuré.

On est naturellement porté à juger plus favorablement un pays où il existe un chemin de fer. Ce moyen de communication est pour tous une garantie qu'ils trouveront des marchés et pourront se procurer le confort auquel ils sont habitués. Plusieurs personnes sont venues s'enquérir, à mon retour, des avantages que le pays offrait pour l'élevage des bestiaux, et de plusieurs autres sujets. Le bureau avait été confié pendant mon absence à M. Joseph G. Colmer, le secrétaire officiel, qui s'est acquitté de ses devoirs avec zèle et intelligence, à mon entière satisfaction.

La visite de Son Excellence le gouverneur général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise à la Colombie-Britannique a beaucoup attiré l'attention du public, et les lettres publiées dans les journaux, ainsi que le discours prononcé à Victoria par Son Excellence, et reproduit en Angleterre, ont été lus avec beaucoup d'intérêt. Il me vient souvent des demandes de renseignements à ce sujet. On considère la

Colombie-Britannique en Angleterre comme une *terre inconnue*, à cause de la difficulté d'y parvenir; mais maintenant qu'on a la perspective d'une communication directe par chemin de fer, l'intérêt se réveille et plusieurs capitalistes se sont dernièrement rendus sur la côte du Pacifique, dans le but d'y faire des placements. J'ai aussi bien souvent reçu des demandes de renseignements sur les pêcheries et les mines de houille de cette province. Je dois vous rappeler qu'il me reste peu de brochures en mains et qu'elles ne sont pas de fraîche date. Il est bien certain qu'aussitôt le chemin de fer construit le public va s'occuper vivement de cette province, à cause des avantages de son climat et de ses nombreuses ressources.

Vous aurez lu dans les journaux que pendant ma visite au Canada, l'association anglaise (British Association) a décidé de se réunir à Montréal en 1884. On ne saurait attacher trop de prix à l'importance de cette décision, et il me fait plaisir de voir que cette proposition ait été si chaleureusement adoptée au Canada. Le pays doit cet honneur à Son Excellence le Marquis de Lorne et à l'évêque d'Ontario. Le Capitaine Bedford Pim a attaché son nom à cette question en Angleterre. Un avis de la formation d'un comité très influent, à Montréal, a été publié dans la presse anglaise, et il est à espérer que le précédent engagera d'autres sociétés scientifiques à suivre l'exemple donné par l'association anglaise (British Association.)

Les rapports de MM. Dyke et Graham, les agents de Liverpool et de Glasgow, parlent très au long et d'une manière très habile de la question du commerce de bestiaux. Il est agréable de constater qu'on ait amélioré d'une manière si remarquable la qualité du bétail envoyé dans ce pays, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport. On m'a rapporté quelques rares cas de moutons qui avaient été trouvés, en arrivant, affectés de la gale. Je vous ai signalé de suite ces cas, quelquefois par un câblegramme, et cela vous a sans doute engagé à prendre des mesures pour faire surveiller les chargements avec plus de soin encore qu'aujourd'hui, bien que votre département ait fait des règlements admirables.

En terminant, je demande la permission de reconnaître officiellement le zèle déployé par les officiers que le gouvernement emploie dans le Royaume-Uni, la manière dont ils s'acquittent des devoirs qui leur sont imposés, et d'exprimer aussi ma reconnaissance aux différentes compagnies de steamers pour leur obligeance et pour le concours qu'elles m'ont constamment prêté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. GALT,

Haut commissaire.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE L'AGENT DE LIVERPOOL.

(M. JOHN DYKE.)

15 WATER STREET,
LIVERPOOL, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions qui m'ont été données, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des opérations de cette agence pendant la dernière année.

Pays d'origine des immigrants qui sont partis de ce port pendant les deux dernières années :

	1881.	1882.	Augmentation.	Diminution.
Angleterre.....	99,158	116,406	17,248
Ecosse.....	1,822	1,165	657
Irlande.....	21,190	18,522	2,668
Pays étrangers.....	101,150	94,124	7,026
Pays non mentionnés	5,493	4,085	1,408
Total.....	228,813	234,302	17,248	11,759
			11,759	

Augmentation.....

5,489

29,379 émigrants ont été transportés par les paquebots de la ligne Allan, 8,661 par la ligne Dominion, et 2,887 par la ligne Beaver.

Des émigrants à destination du Canada 5,144 étaient des passagers de cabine, et 35,783 d'entrepont, contre 4,588 passagers de cabine et 22,632 d'entrepont pendant la dernière année.

Les divers steamers des lignes canadiennes ont été visités par moi ou mon commis avant leur départ, et tous étaient bien pourvus de brochures. Sur les paquebots-poste les commis ont aussi distribué, pendant le voyage, des quantités considérables de brochures et autres documents qu'ils avaient obtenus à cette agence et qui contenaient de précieux renseignements pour les émigrants.

Je vous ai dit dans de précédents rapports que cette agence devenait chaque année de plus en plus utile. Maintenant qu'elle est plus généralement connue, les personnes qui se proposent d'émigrer, les capitalistes, les marchands et tous ceux qui ont des intérêts au Canada, viennent plus souvent faire visite et se renseigner, et mon temps est entièrement absorbé à leur répondre, car c'est le seul endroit, dans ce port important, où l'on puisse obtenir des informations officielles.

La correspondance a pris des proportions extraordinaires durant la première partie de l'année, et les demandes personnelles de renseignements venant de personnes habitant les districts situés dans le voisinage de Liverpool, et d'un nombre plus grand encore en route pour le Canada, ont été plus considérables que jamais. Je dois aussi vous dire que plusieurs manufacturiers sont partis par cette agence, pour la province d'Ontario principalement, et y ont établi leur commerce. Les demandes venant de cette classe de personnes augmentent d'une manière très satisfaisante. Les émigrants partis pour le Manitoba et le Nord-Ouest, pendant la dernière saison, appartenaient à une classe très supérieure et beaucoup possélaient des capitaux. Quelques-uns emportaient même de \$50,000 à \$60,000. Il serait difficile d'estimer tout ce que ces gens valent pour le pays. En effet, il n'y a pas à tenir compte seulement de leur capital, de leur intelligence et de l'expérience qu'ils ont acquise en agriculture, mais leurs rapports avec les capitalistes d'ici pourront devenir plus tard d'un avantage incalculable pour le Canada. Bon nombre des fils et autres parents de marchands de Liverpool sont partis pour le Canada pendant les quelques dernières années, et cette émigration a encore été plus grande pendant les derniers douze mois. Tous paraissent très satisfaits d'avoir abandonné la vie sédentaire qu'ils menaient ici, pour se livrer aux carrières actives qui leur sont offertes au Canada. Beaucoup de fermiers possédant un certain capital sont aussi partis pour les townships de l'Est et pour la province d'Ontario, quelques-uns se sont aussi dirigés vers les provinces

maritimes. A propos, je désire faire observer que ces dernières provinces ne m'ont pas envoyé de brochures concernant leurs districts respectifs. Tout ce que j'ai reçu en réponse à mes lettres à ce sujet ça été six exemplaires d'une brochure intitulée "Le Guide des émigrants au Nouveau-Brunswick," par M. H. Perley, de 1858, et deux d'un essai, couronné, sur le Nouveau-Brunswick et les avantages qu'il offre aux émigrants, en date de 1860.

Le nombre des rentiers dans ce pays va en augmentant. Mais comme la vie coûte très cher et qu'il est difficile de bien placer les enfants dans la société, un bon nombre de ces derniers commencent à tourner leurs regards vers la province d'Ontario. Plusieurs sont déjà partis et ont acheté des établissements dans la péninsule de l'ouest, et beaucoup d'autres, j'en ai la confiance, suivront cet exemple pendant la prochaine saison.

J'ai autant que possible suivi les émigrants partis par cette agence, et un grand nombre m'ont fait part de leurs succès, soit directement, soit par l'entremise de leurs amis.

Je suis heureux de vous informer que les rapports des émigrants partis pendant les deux ou trois dernières années étaient tous, sans exception, favorables; aussi un grand nombre de leurs amis et de leurs proches se proposent-ils d'aller les rejoindre le printemps prochain. La presse du Manitoba a publié un nombre inusité de lettres favorables écrites par des colons qui ont bien réussi là-bas, et elles ont donné le plus heureux résultat; en effet, le meilleur agent d'immigration est bien le colon qui réussit.

Il est généralement admis par les représentants des lignes de steamers, par nos concurrents et autres, qu'aucune partie du continent américain n'a été aussi prisée par les émigrants anglais que l'est actuellement le Nord-Ouest canadien. La perspective pour la prochaine saison est encore très encourageante, bien que l'émigration générale pour diverses raisons pourrait être plus faible que pendant les quelques dernières années. Pendant ce temps nos concurrents déploient toute l'activité possible et continuent, comme pendant les années où la concurrence était très vive, à employer toutes espèces de moyens et de plans pour nuire à notre pays. Je suis heureux cependant de pouvoir dire que ce système de dénigrement a vu son dernier jour, en Angleterre du moins, et que très peu de journaux publieraient aujourd'hui un écrit pouvant faire tort au Canada comme champ d'émigration, à moins qu'il ne vint d'une source désintéressée et digne de foi. C'est un contraste remarquable avec ce qu'était le Canada avant l'établissement de nos agences dans ce pays.

Je me suis rendu, en compagnie de M. Grahame, à l'exposition royale d'agriculture tenue à Reading. Nous y avons exposé des échantillons de produits du Canada, et distribué beaucoup de brochures et autres documents. Cela pourra nous être très utile, car vos agents s'étaient moins occupés du district de Reading que de plusieurs autres importants districts agricoles de l'Angleterre.

Le Canada a malheureusement le désavantage de ne posséder aucun noyau d'immigrants venant du continent, si ce n'est dans la vallée de l'Outaouais et dans deux ou trois autres places de la province d'Ontario. Mais je suis heureux de dire que les Allemands de la vallée de l'Outaouais m'ont envoyé, cette année, plus d'argent que pendant toute autre période précédente, pour payer les frais de voyage de leurs amis. Cet exemple fait voir l'importance de former de nouveaux noyaux d'Allemands, à quelque prix que ce soit. M. Lowe a informé le comité spécial de la Chambre des Communes que les fonds ayant servi à défrayer les frais de transport de plus de soixante-quinze pour cent des émigrants allemands, partis pour les Etats-Unis, venaient de leurs amis. Nous n'avons donc la chance d'en gagner que vingt-cinq pour cent à émigrer au Canada, et encore un certain nombre accompagneront les émigrants dont le voyage a été payé d'avance, et ils rejoindront très certainement les amis qui ont payé leurs dépenses. Tout considérable qu'ait été, pendant la dernière saison, l'émigration allemande aux Etats-Unis (on rapporte que pas moins de 232,000 Allemands sont débarqués dans les différents ports de l'Union, contre 98,000 venant d'Angleterre, du pays de Galles et d'Ecosse), cependant une statistique récente nous montre qu'il

n'y a aucun danger d'épuiser l'empire allemand. La population a augmenté depuis 1875 dans la proportion de plus d'un demi-million d'âmes par année, et, lors du dernier recensement, en 1880, elle s'élevait à 45,250,000 âmes. Il n'y aura probablement pas d'augmentation dans le nombre des émigrants allemands pendant les quelques prochaines années; mais comme la population ira toujours en augmentant et que les ressources du pays seront les mêmes, il faudra définitivement trouver un débouché quelconque, et il est à espérer que, grâce aux mesures qui sont actuellement prises, les émigrants seront envoyés au Nord-Ouest canadien.

Conformément aux instructions que j'ai reçues, je suis allé visiter différentes parties du continent et j'ai eu des entrevues avec les représentants des compagnies de steamers. Ils m'ont paru imbus de certains préjugés sur le Canada, pour des raisons que j'ai essayé de vous expliquer. Cependant cet antagonisme a disparu jusqu'à un certain point, et comme, d'après vos instructions, je suis contre le point de les visiter de nouveau, j'espère qu'une partie de cette très précieuse émigration sera maintenant envoyée au Canada. On calcule que 3,500,000 émigrants sont partis d'Allemagne depuis soixante ans.

En ce qui concerne le commerce des bestiaux, il me fait plaisir de constater que la saison a été très favorable aux exportateurs canadiens. Dans une ou deux occasions seulement il m'a fallu rapporter au haut-commissaire que des bestiaux venant du Canada avaient été détenus par les autorités du conseil privé, mais c'était heureusement pour des cas peu graves de gale, maladie contre laquelle votre département a de suite pris des mesures, par l'entremise de l'inspecteur vétérinaire du gouvernement fédéral. Néanmoins, j'ai été obligé de veiller continuellement, et je me suis efforcé, autant que possible, de vous tenir au courant de tous les points saillants de ce commerce. Chose remarquable, nos bestiaux et nos moutons étaient d'une qualité bien meilleure, et pour tout dire, les commerçants, ici, auraient à peine pu croire qu'il fût possible d'opérer un tel changement dans les bestiaux d'aucun pays, en si peu de temps. Le bétail ordinaire venant du Canada pourrait rivaliser favorablement, sous le rapport de la race et de la qualité, avec celui de n'importe lequel des meilleurs districts des îles britanniques, tant il est bon. Cela, il est vrai, doit être attribué en grande partie à l'esprit d'entreprise des importateurs d'animaux de race venant de ce pays, mais les résultats ont prouvé que les fermiers canadiens ont bien apprécié les moyens ainsi mis à leur disposition pour améliorer la qualité de leurs bestiaux, et qu'ils en ont grandement profité. Les moutons étaient particulièrement beaux et beaucoup de jeunes brebis ont été achetées et envoyées dans les provinces de l'intérieur pour servir à l'élève à cause de leur bonne qualité, et, ce qui est encore plus important, parce qu'elles étaient bien saines. On m'informe qu'on pourra expédier du Canada, l'année prochaine, vingt-cinq pour cent de plus de bétail que par le passé, et il y aura certainement un excellent et très avantageux marché dans ce pays. Une terrible maladie causée par les saisons pluvieuses a ravagé les troupeaux des fermiers anglais. D'après une statistique récente, le Royaume-Uni contient trente-deux millions, deux cent trente-sept mille, neuf cent cinquante-huit (32,237,958) moutons et agneaux, et on estime que pas moins de deux millions huit cent quatre-vingt-neuf mille (2,889,000), ou neuf pour cent à peu près du total, ont péri de la fasciole. Il faut de plus tenir compte de ce que le croît des moutons a manqué. Sur le nombre de ceux qui sont morts sept pour cent probablement étaient des brebis pour l'élève, elles auraient dû donner deux millions quatre cent mille agneaux (2,400,000); on a donc, pour l'année, une diminution totale de cinq millions et un quart dans les troupeaux. Si en Canada le climat peut causer quelque désagrément à nos fermiers, il n'y a pas à craindre qu'il donne lieu à des maladies. Si je donne tous ces chiffres, c'est pour montrer la brillante perspective qui s'offre aux éleveurs de moutons du Canada, non seulement pour l'année prochaine, mais aussi pour plusieurs autres années, et il m'est particulièrement agréable d'avoir à constater que beaucoup des meilleurs moutons offerts en vente dans ce royaume ont été exportés du Canada dans le cours de la dernière saison. Mais il est à espérer que les Canadiens enverront toujours sur ce marché des moutons gras et ne se laisseront pas tenter parce qu'il leur faudra dépenser beaucoup pour du bétail engraisé à l'étable et de race. Comme une

étendue considérable de terre a été laissée en pâturage, parce qu'il était impossible de produire des céréales pour rivaliser avantageusement avec le continent américain, je constate dans les relevés agricoles de l'année qu'il y a un million, six cent quarante-trois mille, six cent soixante-trois acres (1,643,663) de terre à pâturage de plus, et six cent mille acres de terre à blé de moins, en 1882 qu'en 1874. En même temps, malgré cette quantité de pâturage, il y a eu trois cent dix-huit mille têtes de bétail de moins en Angleterre, dans le pays de Galles et en Ecosse, qu'en 1874, et la consommation de la viande, à raison de l'accroissement de la population, a beaucoup augmenté. On devra nécessairement se procurer du bétail de race et engraisé à l'étable, et grâce aux efforts faits par votre département pour prévenir toute maladie chez les animaux du Canada et les faire admettre ainsi librement en Angleterre, le Canada a la meilleure chance possible d'avoir à les fournir.

Je suis heureux de constater que mes collègues du Canada et de ce pays m'ont aidé avec une bienveillance continuelle, et que les représentants des lignes de steamers ont également toujours été prêts à m'aider ou à me donner les renseignements dont j'ai pu avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,
Agent du gouvernement canadien.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ANNEXE A.

RELEVÉ du nombre d'émigrants partis de Liverpool pendant l'année expirée le
31 décembre 1882.

Destination.	1881.	1882.	Augmentation.	Diminution.
Etats-Unis.....	197,074	188,998	8,076
Québec.....	20,887	32,468	11,581
Halifax.....	6,383	8,459	2,076
Australie.....	324	459	135
Chine.....	132	179	47
Indes.....	1,318	1,303	15
Antilles.....	197	251	54
Côte ouest d'Afrique.....	679	704	25
Amérique du Sud.....	1,808	1,450	358
Afrique du Sud.....	6	31	25
Nouvelle-Zélande.....	5	5
	228,813	234,302	13,943 8,454	8,454
Augmentation totale.....			5,489	

ANNEXE B.

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	
1882.	<i>Ligne Allan.</i>							
3 janvier.	Prussian			8	8	8	8	16
4 do	Sardinian			25	48	25	48	73
11 do	Parisian			69	112	69	112	181
18 do	Hibernian			16	57	16	57	73
25 do	Peruvian			18	101	18	101	119
1er février.	Circassian			34	37	34	37	71
8 do	Nova Scotian			22	81	22	81	103
16 do	Toronto				98		98	98
22 do	Parisian			83	252	83	252	335
1er mars.	Hibernian			51	113	51	113	164
8 do	Polynesian			48	229	48	229	277
11 do	Grecian				2		2	2
15 do	Peruvian			58	175	58	175	233
22 do	Nova Scotian			61	224	61	244	305
28 do	Circassian			80	515	80	515	595
5 avril	Parisian			104	611	104	611	715
12 do	Phoenecian				464		464	464
12 do	Sarmatian			106	261	106	261	367
20 do	Polynesian			94	705	94	705	799
21 do	Canadian				101		101	101
25 do	Hibernian			52	323	52	323	375
27 do	Peruvian	70	607			70	607	677
27 do	Buenos Ayrean		766				766	766
14 mai	Circassian	80	818			80	818	898
9 do	Prussian			17	741	17	741	758
10 do	Grecian		655				655	655
10 do	Nova Scotian	55	568			55	568	623
18 do	Parisian	158	850			158	850	1,008
25 do	Phoenecian			9	459	9	459	468
25 do	Sarmatian	95	542			95	542	637
27 do	Buenos Ayrean		656				656	656
1er juin	Polynesian	88	1,135			88	1,135	1,223
6 do	Austrian			46	26	46	26	72
8 do	Hibernian	47	428			47	428	475
9 do	Buenos Ayrean		431				431	431
15 do	Circassian	102	720			102	720	822
20 do	Nova Scotian			46	40	46	40	86
22 do	Peruvian	45	698			45	698	743
29 do	Parisian	119	882			119	882	1,001
4 juillet.	Phoenecian			12	45	12	45	57
6 do	Sarmatian	105	375			105	375	480
6 do	Hanovarian		285				285	285
13 do	Polynesian	56	527			56	527	583
18 do	Hibernian			66	46	66	46	112
20 do	Sardinian	109	682			109	682	791
27 do	Circassian	121	477			121	477	598
1er août.	Austrian			49	24	49	24	73
3 do	Peruvian	75	500			75	500	575
10 do	Parisian	165	542			165	542	707
15 do	Nova Scotian			73	15	73	15	88
17 do	Sarmatian	143	426			143	426	569
24 do	Polynesian	152	412			152	412	564
29 do	Hibernian	76	47			76	47	123
31 do	Sardinian	146	537			146	537	683
7 septem.	Circassian	80	490			80	490	570
12 do	Austrian			40	22	40	22	62

ANNEXE B—Suite.

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax.		Total		Total.
		Cabine.	Entre- pont.	Cabine.	Entre- pont.	Cabine.	Entre- pont.	
1882.	<i>Ligne Allan—Fin.</i>							
14 septem.	Peruvian.....	90	356			90	356	446
21 do ...	Parisian.....	153	558			153	558	711
26 do ...	Nova Scotian.....			43	6	43	6	49
28 do ...	Sarmatian.....	85	491			85	491	576
5 octobre.	Polynesian.....	46	335			46	335	381
10 do ...	Hibernian.....			11	34	11	34	45
12 do ...	Sardinian.....	81	405			81	405	486
19 do ...	Circassian.....	40	305			40	305	345
24 do ...	Austrian.....			18	50	18	50	68
26 do ...	Parisian.....	94	422			94	422	516
2 novem.	Peruvian.....	32	299			32	299	331
9 do ...	Sarmatian.....			43	145	43	145	188
16 do ...	Polynesian.....			21	120	21	120	141
23 do ...	Sardinian.....			16	131	16	131	147
30 do ...	Caspian.....			14	100	14	100	114
7 décemb.	Austrian.....			29	238	29	238	267
14 do ...	Sarmatian.....			13	58	13	58	71
22 do ...	Nova Scotian.....			19	36	19	36	55
28 do ...	Polynesian.....			16	41	16	41	57
		2,708	18,227	1,530	6,914	4,238	25,141	29,379
	<i>Ligne Dominion.</i>							
3 avril ...	Quebec.....	13	240			13	240	253
10 do ...	Mississippi.....	17	542			17	542	559
27 do ...	Ontario.....	10	525			10	525	535
14 mai ...	Montreal.....	17	603			17	603	620
20 do ...	Brooklyn.....	32	875			32	875	907
18 do ...	Toronto.....	29	655			29	655	684
25 do ...	Dominion.....	26	390			26	390	416
8 juin ...	Mississippi.....	10	675			10	675	685
15 do ...	Montreal.....	14	454			14	454	468
22 do ...	Ontario.....	10	232			19	232	244
29 do ...	Brooklyn.....	8	515			8	515	523
6 juillet.	Toronto.....	9	198			9	198	207
13 do ...	Dominion.....	27	193			27	193	220
20 do ...	Mississippi.....	14	183			14	163	197
27 do ...	Quebec.....	23	168			23	168	191
3 août ...	Ontario.....	12	157			12	157	169
10 do ...	Brooklyn.....	37	132			37	132	169
17 do ...	Toronto.....	26	109			26	109	135
24 do ...	Dominion.....	44	156			44	156	200
31 do ...	Mississippi.....	32	115			32	115	147
7 septem.	Sarnia.....	82	203			82	203	285
14 do ...	Ontario.....	30	134			30	134	164
21 do ...	Brooklyn.....	37	27			39	27	66
28 do ...	Toronto.....	14	109			14	109	123
5 octobre.	Dominion.....	16	103			16	103	119
12 do ...	Mississippi.....	3	115			3	115	118
19 do ...	Sarnia.....	29	118			29	118	147
26 do ...	Ontario.....	9	88			9	88	97
16 novem.	Texas.....				4		4	4
30 do ...	Mississippi.....			1	7	1	7	8
14 décemb.	Ontario.....				3		3	3
		632	8,014	1	14	633	8,032	8,661

ANNEXE B—Suite.

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	
1882.	<i>Ligne Beaver.</i>							
19 avril ...	Lake Manitoba.....	8	208			8	208	216
27 do ...	Lake Huron	9	470			9	470	479
4 mai ...	Lake Nepigon	7	136			7	136	143
18 do ...	Lake Winnipeg.....	20	276			20	279	299
25 do ...	Lake Champlain.....	2	181			2	181	183
1er juin ...	Lake Manitoba.....	13	183			13	183	196
15 do ...	Lake Nepigon.....	13	116			13	116	129
22 do ...	Lake Huron	5	113			5	113	118
29 do ...	Lake Winnipeg.....	10	75			10	75	85
6 juillet...	Lake Champlain.....	8	77			8	77	85
22 do ...	Lake Nepigon	2	88			2	88	90
27 do ...	Lake Manitoba.....	13	45			13	45	58
3 août ...	Lake Huron	5	45			5	45	50
10 do ...	Lake Winnipeg.....	17	63			17	63	80
17 do ...	Lake Champlain.....	20	47			20	47	67
31 do ...	Lake Nepigon	23	80			23	80	103
7 septem.	Lake Manitoba.....	42	46			42	46	88
14 do ...	Lake Huron	13	76			13	76	89
21 do ...	Lake Nepigon	13	123			13	123	136
28 do ...	Lake Winnipeg.....	14	44			14	44	58
5 octobre.	Lake Champlain.....	3	40			3	40	43
19 do ...	Lake Manitoba.....	7	41			7	41	48
26 do ...	Lake Huron.....	6	38			6	38	44
		273	2,614			273	2,614	2,887

SOMMAIRE.

Ligne Allan.....	2,708	18,227	1,530	6,914	4,238	25,141	29,379
Ligne Dominion.....	632	8,014	1	14	633	8,028	8,661
Ligne Beaver.....	273	2,614			73	2,614	2,887
Total.....	3,613	28,855	1,531	6,928	5,144	35,783	40,927

RAPPORT ANNUEL DE M. THOMAS GRAHAME, DE L'AGENCE D'ECOSSE,
POUR L'ANNÉE 1882.

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN,

40 SAINT ENOCH SQUARE,
GLASGOW, 30 décembre 1882.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport de 1882.

Il y a eu, pendant l'hiver, dans les différents districts de ce pays, bon nombre d'assemblées auxquelles j'ai assisté. Quelques-unes avaient été convoquées par des personnes qui étaient directement intéressées à se rendre au Canada, et d'autres par des membres du clergé et autres dans l'intérêt de gens avec qui ils étaient en rapport. J'ai aussi donné mon concours au Dr. MacGregor, d'Edimbourg, qui a donné une excellente conférence à l'hôtel-de-ville de Glasgow. Il en a aussi donné dans d'autres villes d'Ecosse, ce qui a eu le bon effet de diriger le courant d'émigration vers le Manitoba et le Nord-Ouest du Canada. Je n'ai négligé aucune occasion de faire distribuer nos différentes brochures, et, il en a été placé avec profit plusieurs milliers dans les assemblées, les expositions, les foires, chez les compagnies de steamers et sur les steamers.

Plus de deux mille lettres ont été reçues à ce bureau, pendant l'année, et il en a été envoyé un nombre égal. Beaucoup de personnes sont aussi venues prendre des renseignements, particulièrement au commencement du printemps et de l'été.

Au commencement du printemps les journaux d'Ecosse ont publié plusieurs lettres écrites par des agents de chemins de fer américains, une entre autres par le notoire Eli Perkins, qui dépréciaient le Manitoba et le Nord-Ouest; mais des lettres du professeur Bryce et d'autres personnes qui portaient intérêt au Canada ont vite démontré la fausseté de ces avancés.

J'ai souvent correspondu avec les délégués des fermiers qui ont été envoyés au Canada, il y a quelques années, et je les ai renseignés de mille manières sur l'état prospère de notre pays, pour l'avantage de ceux qu'ils pourraient rencontrer ou avec lesquels ils correspondaient. Plusieurs de ces délégués portent beaucoup d'intérêt au Canada, et ont contribué à gagner bon nombre de personnes de leur district respectif à émigrer dans les différentes provinces du *Dominion*.

Suivant mes instructions, j'ai assisté à la foire royale de Reading, du 10 au 15 juillet, et en compagnie de M. Dyke, j'ai aidé à rendre aussi attrayante que possible l'exposition des produits canadiens. Notre exposition a continuellement attiré la foule, mais comme les années précédentes, l'espace et les échantillons nous ont manqué. De grandes quantités de brochures ont été distribuées et étaient avidement recherchées, par la population agricole surtout. Je me suis entretenu avec beaucoup de personnes qui projettent d'émigrer au Canada, plusieurs avec un très fort capital.

J'ai aussi assisté à la foire de la société écossaise d'Angleterre tenue à Glasgow. Toute la semaine, la population agricole s'y est portée en foule, et j'y rencontrai plusieurs fermiers qui ont décidé de partir tout prochainement pour le Manitoba ou le Nord-Ouest. J'ai aussi fait distribuer en cet endroit de grandes quantités de brochures et imprimés de toute espèce. Beaucoup de Canadiens s'étaient rendus à cette exposition, ainsi qu'à l'exposition royale de Reading, pour acheter du bétail de race.

A propos de ces foires, je mentionnerai que l'exposition centenaire de la société écossaise d'agriculture aura lieu à Edimbourg au mois de juillet 1884. Cette exposition promet d'être très belle, et on est déjà à faire des préparatifs pour cette fin. Il n'y a aucun doute qu'il y aura grande foule de toutes les parties du globe. Il serait très important, à mon avis, dans l'intérêt du Canada, qu'on fit un effort spécial pour y tenir une belle exposition de produits canadiens. Je suis certain qu'on obtiendrait de bien meilleurs et de plus heureux résultats si les différents articles exposés étaient

plus complets et plus nombreux qu'ils n'ont été jusqu'ici. Au fait, il serait bon que les préparatifs fussent faits à la longue, et que les articles fussent envoyés directement du Canada et comme exposition spéciale du gouvernement.

Le principe de colonisation adopté par le gouvernement est, à mon avis, très sage et deviendra tout prochainement une source féconde d'émigration dans les districts que peu de gens probablement auraient quitté dans d'autres circonstances.

En réduisant le prix du passage au Canada on a fait émigrer, je crois, pendant la dernière saison, beaucoup plus de personnes qu'il n'en serait parti autrement; mais il ne serait peut-être pas hors de propos de réduire de nouveau les prix pour quelques pauvres mais dignes familles. Si on le fait, il faudra naturellement choisir ces familles avec beaucoup de soin, et les agents devront prendre des renseignements bien exacts avant d'accorder aucune faveur particulière.

Il me fait plaisir de dire que les personnes qui se proposent d'émigrer ont été très satisfaites des cartes qu'on m'a envoyées cette année; mais il y aurait un pas à faire encore, et je me permettrai de suggérer qu'on envoie des cartes séparées des différentes provinces, parce que plusieurs s'intéressent à une province et non aux autres. Les brochures ont donné des résultats satisfaisants, et celles qui ont été publiées dernièrement rendront, je n'en doute pas, de grands services à l'émigration.

Comme par le passé nos concurrents ont déployé beaucoup d'activité en Ecosse, et l'émigration au Queensland, (colonie qu'on a fait connaître à grands frais) et autres colonies de l'Australie, a été très considérable. Cependant, comparativement aux Etats-Unis, notre principal concurrent, nous avons beaucoup mieux réussi que par le passé, ainsi qu'on le verra par la statistique donnée plus bas.

Les annonces que j'ai faites pendant l'année ont produit d'excellents résultats et il en a été ainsi plus particulièrement pour les journaux dont les abonnés se recrutent exclusivement, ou à peu près, parmi la population des campagnes. Il en sera certainement de même à la prochaine saison.

J'ai continué, comme par le passé, à agir de concert avec les compagnies de steamers faisant affaires avec notre pays, et je leur ai fourni tous les imprimés qui m'avaient été envoyés, à mesure qu'elles en demandaient.

La grande majorité des émigrants d'Ecosse, cette année,—et on verra plus loin qu'ils ont été en bien plus grand nombre que pendant les années précédentes,—se sont dirigés vers le Manitoba, bien qu'un grand nombre aient aussi pris des renseignements sur les anciennes provinces, plus particulièrement sur l'Ontario, et plusieurs personnes de moyens sont allées s'y établir. Actuellement on parle beaucoup de la Colombie-Britannique, à raison principalement de la visite du marquis de Lorne (le Gouverneur-Général) et de la Princesse Louise à cette province. Les discours admirables du marquis ont été reproduits très au long dans les journaux d'Ecosse, ce qui, bien certainement, fera grand bien à cette province. A mon avis, vu la construction prochaine du chemin de fer du Pacifique Canadien, la Colombie-Britannique offre de nombreux avantages aux personnes qui se proposent d'émigrer, plus particulièrement si elles possèdent un capital considérable, et j'en parle en toute confiance pour y avoir séjourné six mois il y a plusieurs années.

Il m'a fait beaucoup plaisir de constater que les gens faisant le commerce entre le Canada et ce pays, ont en grande partie adopté le plan suggéré il y a longtemps d'attacher, sur leurs différentes espèces de marchandises, une étiquette indiquant leur provenance canadienne. Notre pays a par ce moyen fait connaître plusieurs de ses produits de qualité supérieure qui sont exportés en Ecosse.

Une des plus fortes preuves qu'on ait dans ce pays de la prospérité de nos différentes provinces, c'est de voir augmenter d'année en année le nombre des bestiaux de prix envoyés au Canada afin d'améliorer les races. On a non-seulement envoyé comme par le passé des bestiaux Durham et plusieurs excellentes espèces de moutons et de cochons, mais en outre il a été exporté pendant la dernière saison un beaucoup plus grand nombre de chevaux Clydesdale ainsi que plusieurs bestiaux Angus sans cornes, espèce qui paraît convenir admirablement à plusieurs parties de notre pays, et chose bien étonnante, il y a quelques années les éleveurs du Canada ignoraient encore son excellente qualité. Il a été aussi exporté un grand nombre de Galloway sans cornes. Pendant l'été il m'est arrivé plusieurs fois de voir partir de la Clyde pour Québec cent chevaux Clydesdale à peu près, et le même nombre de bestiaux, pour la plupart sans

cornes, sur un seul steamer. L'exportation totale de la Clyde au Canada pendant la saison a été :

Chevaux.	Bestiaux sans cornes.	Moutons.	Cochons.
375	344	28	51

En toutes circonstances j'ai fait tout en mon pouvoir pour aider les Canadiens dans l'achat de leurs bestiaux, ainsi que pour les faire transporter d'une manière confortable aux ports de destination.

J'ai reçu personnellement, ou par l'entremise d'amis, pendant l'année, nombre de lettres de personnes établies au Nord-Ouest ou dans la province d'Ontario. Toutes intéressaient vivement, non-seulement les personnes auxquelles elles étaient adressées, mais aussi le public en général, et je vais en citer quelques parties.

La première a été écrite par M. Don George Smith qui, m'ayant été introduit par un ami commun, est parti il y a environ dix-huit mois après avoir eu plusieurs entrevues, avec moi, et a fixé son séjour à Carradale, Birtle, Manitoba.

Dans une lettre en date du 9 mai 1882, voici ce qu'il dit à son frère :

" J'ai promis à plusieurs des amis de notre cher vieux pays de leur écrire et de leur dire ce que je pense de ma nouvelle patrie. On m'a aussi écrit plusieurs lettres me demandant ce que j'en pensais. S'il me fallait écrire à chaque personne en particulier, il ne me resterait pas de temps pour cultiver. C'est pourquoi j'adresse cette lettre à mon frère demeurant à Glasgow, et tous ceux qui voudront la lire pourront aller la lui demander."

" Ce pays est certainement un très beau pays agricole et, dans mon humble opinion, il convient admirablement à l'éleveur des bestiaux et à l'agriculture.

" En ce qui concerne la récolte, je citerai l'exemple d'un fermier de mon voisinage M. C—— qui a eu cinquante boisseaux d'avoine à l'acre sur des terres défoncées au printemps et qui n'avaient été retournées qu'une seule fois. Plusieurs autres ont fait des récoltes presque aussi bonnes. Actuellement l'avoine se vend ici de 75 centins à \$1.00 le boisseau, et vaudra bien davantage dans un mois ou deux.

" L'éleveur des bestiaux paie beaucoup plus que l'agriculture, toutes deux cependant sont profitables ; en outre la valeur des terres augmente rapidement. D'ici à plusieurs années, les produits de la ferme se vendront avantageusement ici même ; avant longtemps d'ailleurs, on pourra écouler le surplus de la production par chemins de fer et par eau.

" A notre arrivée à Winnipeg, M—— et moi, nous avons acheté une paire de chevaux et une voiture, puis nous avons pris la campagne. Nous nous sommes rendus jusqu'à Birtle, et je dois le dire, j'ai été fort désappointé de l'aspect du pays jusqu'à ce dernier endroit. Mais arrivé là je fus enchanté et satisfait à la fois. Nous nous étions proposé de laisser la voiture et nos bagages à C—— puis de seller nos chevaux et d'aller explorer les montagnes à la Tortue, mais nous avons été si satisfaits des environs de Birtle que de suite nous nous décidâmes à nous y établir sans aller voir plus loin. Nous n'avons pas eu lieu depuis de regretter cette décision.

" Moi pour un, je ne conseillerai pas à mes amis de venir ici sans capital. Mais aucun jeune homme, possédant à peu près £500 ou plus, ne pourrait mieux faire que de venir prendre ici un homestead et un terrain de préemption, soit en tout 320 acres. S'il se fatiguait ensuite de la vie d'ici, il pourrait avoir une bonne somme de sa terre après l'espace de trois années, lorsqu'il aurait obtenu ses lettres-patentes.

" Il circule plusieurs histoires là-bas allant à dire que le gouvernement canadien trompe les colons au sujet des terres, etc. ; mais si l'on pouvait aller à la source, on verrait, je crois, que ces histoires prennent naissance aux Etats-Unis, et d'après tout ce que j'entends dire des Etats, je suis bien heureux de n'y être pas allé. Notre township de Carradale se trouve être le township 15, Rang 26, près de Birtle, et tous ceux qui nous viendront de l'ancienne patrie seront toujours chaleureusement reçus à Carradale Lodge. On m'a envoyé plus d'une lettre pour me demander s'il y avait beaucoup de jeunes filles ici ; je dois dire qu'à part quelques personnes du beau sexe demeurant à Birtle, nous sommes tous des abandonnés. Toutefois, pour ma part, je me suis attaché à ma pipe, et, le tabac étant à bon marché, je trouve qu'elle me convient mieux qu'une femme aux goûts dispendieux. On nous a rapporté qu'il allait nous arriver du Bas-Canada un grand nombre de jeunes filles à marier et pour servir

de ménagères, mais Dieu nous préserve; nous sommes heureux comme nous sommes, et pourquoi chercherait-on à nous rendre misérables?

“Le sol de cette partie du pays se compose en grande partie d'une riche marnes de couleur noire. Il y a beaucoup de bouquets de trembles pour bois de chauffage et perches à clôture. Les bâtiments faits de troncs d'arbres commencent à devenir rares, mais je me demande si les maisons faites de troncs d'arbres sont beaucoup à meilleur marché que celles construites avec du bois scié—ou maisons en charpente, ainsi qu'on les appelle ici. Birtle possède une bonne scierie, un moulin à farine, des magasins, etc., et on s'attend d'y avoir le chemin de fer dans un an. Toute personne qui n'a pas peur de travailler fort en commençant, et qui aime véritablement la vie de fermier, ne peut mieux faire que de venir ici. Et, en formant une société à deux, il faudrait moins de capital à chacun pour commencer, car on pourrait faire la plus grande partie des améliorations sur une des demi-sections et améliorer l'autre tout juste pour avoir droit de la conserver. Si j'avais à revenir ici prendre une terre je quitterais l'Ecosse, je crois, vers le commencement de juin, et je me rendrais par chemin de fer jusqu'à Brandon, ou plus loin si le chemin de fer dépassait alors cet endroit. On aurait ainsi le temps de se mettre confortablement avant l'hiver. Tout jeune homme, fût-il même peu habitué à des travaux pénibles, aimerait, je crois, à exploiter une ferme de ce pays, mais s'il n'a pas de capital, il ne pourra travailler à son compte avant bon nombre d'années; aussi je conseillerais fortement à ces derniers de ne pas émigrer. Quant aux garçons de ferme, habitués déjà à ces travaux, c'est un excellent pays pour eux. Ils auront un peu de difficulté tout d'abord à conduire les bœufs, mais jusqu'à ce qu'ils s'y soient fait, ils trouveront de l'occupation sur les fermes où la plus forte partie des défrichements sont faits, et il y en a un bon nombre dans ce cas maintenant. Un garçon de ferme, s'il est un bon travailleur, gagnera de \$250 à \$300 par année, sa pension comprise. En même temps plusieurs paient pour apprendre à cultiver, d'autres travaillent pour leur nourriture—toutefois ces derniers ne sont pas considérés être des domestiques. Nous serions heureux d'en prendre, chaque jour, une demi-douzaine à ces conditions-là.

“Notre colonie est connue ici sous le nom d'*établissement écossais* et commande le respect de tous. La chasse est abondante, il y a surtout du petit gibier. J'aurais du dire qu'on ne connaît pas de maladies ici. Il n'y a eu qu'un seul décès depuis notre arrivée; le sujet était déjà mourant lorsqu'il est venu à Carradale.

“Naturellement, en parlant du pays comme je l'ai fait, j'énonce simplement mon opinion, et ceux qui liront cette lettre devront bien se rappeler que ce qui plait à l'un ne plait pas toujours à l'autre. Pour ma part je ne regrette aucunement d'être venu ici et personne, à ma connaissance, ne l'a regretté non plus.

“Si cette lettre avait pour effet d'engager quelques-uns de mes amis à émigrer ici, je serais heureux de faire tout mon possible pour leur être utile.”

La lettre suivante m'a été adressée par M. Thomas W. Mather, établi dans la province d'Ontario au mois de janvier dernier. Elle a datée de Blairton, comté de Peterborough, le 6 septembre 1882, et comporte ce qui suit :

“Étant tout nouvellement arrivé dans ce pays je ne puis, il est vrai, en parler avec autant d'expérience que le pourrait faire un plus ancien habitant; toutefois plusieurs choses sont tellement évidentes qu'il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de pénétration pour les observer. D'un autre côté, en parlant du Canada je pourrais bien me tromper, car le Dominion est très vaste, et, en citant seulement les faits dont je suis personnellement certain, ma lettre ne sera pas assez générale pour donner une très bonne idée du pays. J'ai passé la plus grande partie de mon temps dans le comté de Peterborough et les environs de Toronto. La campagne de Toronto est très belle, mais il n'en est pas ainsi de Peterborough, trop nouvellement établi encore. On m'assure que c'est l'endroit le moins favorable à l'agriculture au Canada. Naturellement, cela ne comprend pas quelques-uns des districts éloignés, comme ceux de Muskoka, d'Algoma, etc., lesquels valent un peu mieux que le désert stérile, ayant de petits morceaux de terre au milieu des rochers et des buissons qui couvrent ces comtés presque entièrement. Il y a bien ici beaucoup de rochers et de buissons, et on a quelque peine à cultiver puisqu'il faut labourer et faire la moisson parmi les souches et les cailloux. Cependant les récoltes sont belles et, règle générale, les fermiers sont très satisfaits. Mais je ne puis m'expliquer qu'on vienne s'établir ici quand il y a tant

d'espace et de si magnifiques terres dans le grand Nord-Ouest. Le chemin de fer du Pacifique Canadien sera achevé dans quelques années, et la terre aura alors plus de valeur. Il est très difficile pour un Anglais de se faire une idée de l'étendue énorme de cette partie du Canada, et en voyant la forte immigration qui se dirige continuellement vers le Nord-Ouest on pourrait s'étonner qu'il y ait encore tant de place pour un plus grand nombre.

"Je puis sûrement dire, je crois, que sous le rapport de l'argent le Canada vaut beaucoup mieux que notre propre pays. Je suis loin d'aimer ce pays comme l'Écosse, mais malheureusement je ne pouvais vivre là-bas. Naturellement celui qui est satisfait des gages qu'on paie là-bas peut y rester, mais en connaissant les prix d'ici, moi pour un, je ne voudrais pas rester en Écosse. Aucun journalier ici ne songerait à demander moins de \$1.50, ou plus de six chelins, par jour, et les garçons de ferme obtiennent \$75, ou plus de £15, la pension comprise, pour travailler aux récoltes pendant deux mois, et il est difficile d'en trouver même en payant ces gages. De plus, la pension est à très bon marché dans ce pays; on peut se pensionner dans tout bon hôtel moyennant \$5 ou £1, par semaine, et dans une maison de pension respectable, pour \$3 ou 12 chelins. Les prix peuvent cependant être beaucoup plus élevés, selon le logement.

"Les vignes, les tomates, les melons d'eau, les concombres, les pêches, les pommes etc., poussent en plein air en abondance. Il y a quelques années on pouvait acheter les tomates à 30 centins ou un chelin et trois deniers le boisseau (j'ignore comment on les paie actuellement), les concombres (dans la campagne ici) pour presque rien, et je n'ai pas encore eu à acheter de pommes, n'ayant seulement qu'à en demander. Bien que le Canada soit loin d'être un paradis des tropiques, cependant les délicatesses de la table sont à bon marché et en abondance.

"Les artisans gagnent de splendides gages; ainsi par exemple les briqueteurs ont de \$3 à \$3.50 pour la pose d'un mille de briques, et comme, dans certains travaux, ils peuvent poser jusqu'à 2,000 briques, leur gain d'une journée se trouve être de \$7 ou de £1 8s. Il est vrai que cette classe particulière de travailleurs n'a pas d'ouvrage pendant l'hiver, mais il y en a grand nombre d'autres auxquelles cette saison ne fait rien. Les artisans employés à la fabrication et à la construction des ponts en fer gagnent \$4, ou 16 chelins, par jour, et ne perdent ordinairement pas de temps de toute l'année. Aucun homme n'est obligé de rester oisif dans ce pays, et de fait je ne me rappelle pas d'avoir rencontré de ces pauvres infortunés qui "n'avaient rien à faire"; je puis certifier qu'aucune telle personne m'ait abordé et demandé l'aumône. On rencontre rarement un mendiant au Canada, si ce n'est parfois quelque vieillard ou aveugle. Suivant moi, c'est la plus forte preuve de la prospérité du pays, et le signe que tous ont de grandes facilités de gagner leur pain—et en abondance.

"On projette continuellement de nouveaux chemins de fer afin d'ouvrir de nouvelles parties du pays, et, dans mon opinion, le Canada jouira d'une grande prospérité pendant nombre d'années à venir. Il y a ici des avantages qu'on n'a pas là-bas. Le climat est aussi très salubre. Si je vous eus rapporté des oui-dires, il est probable qu'à votre étonnement aurait succédé l'incrédulité; mais tout ce que cette lettre contient est vrai, et je le sais pour l'avoir vu moi-même. Tous ceux qui n'ont pas là-bas la perspective d'un avenir heureux devraient émigrer ici, ou dans un pays comme celui-ci. Seulement qu'ils ne disent pas "j'ai l'intention de m'appliquer exclusivement à une seule occupation," mais plutôt qu'ils prennent le premier emploi, dans n'importe quel genre, qui se présentera. En effet pour réussir dans ce pays il faut être prêt à tout faire, et il n'est pas nécessaire, je puis le certifier, de faire quelque chose de dérogoire à l'honneur."

La dernière lettre a été écrite par M. James H. Proctor qui est venu me voir plusieurs fois avant de partir pour le Nord-Ouest, au mois de mars dernier. Sa lettre au Dr. MacGregor, de Southesk (Two Creeks) Virden, C. P. R. Manitoba, en date du 14 novembre 1882, comporte ce qui suit :

"J'apprends que vous portez toujours le même intérêt au Manitoba que lorsque j'ai quitté l'Écosse. 16,000 Écossais, je crois, sont venus au Canada pendant les premiers neuf mois de l'année, et aucune autre nation n'a donné un contingent aussi considérable. Le township que j'habite est presque entièrement occupé par des Écossais; et beaucoup sont aussi très bien établis dans les townships avoisinants. J'en ai aidé un bon nombre à prendre des homesteads. Vos lettres et celles du correspon-

dant spécial du *Scotsman* ont évidemment fort contribué à les faire venir et s'établir dans le pays. Je puis dire, je crois, que tous espèrent réussir, et partagent généralement l'opinion que vous avez exprimée sur ce pays.

"Je me suis à dessein retenu d'écrire ou de permettre à un autre de le faire, parce qu'on éprouve des difficultés et des privations aussi. C'est cependant inévitable dans un pays aussi vaste qui vient de s'ouvrir aux colons. Il faut de l'énergie et de la détermination pour se tirer d'affaire dans les commencements. Il n'y avait pas même à vingt ou trente milles autour de moi, lorsque j'ai pris ma terre; aujourd'hui toute la prairie est parsemée d'habitations. Mon plus proche voisin est le major-général Piggot, de l'armée britannique. Des milliers d'acres seront cultivés l'an prochain. J'ai au moins cinquante arpents labourés et retournés, et j'en attends un rendement d'au moins 3,000 boisseaux l'an prochain. Les graines que j'ai semées lorsque je suis arrivé ont été détruites par les animaux le long des routes, en juin et juillet. Des clôtures seront élevées, et une loi sera faite l'an prochain au sujet des troupeaux. Je suis très-content du climat. Quel changement comparé à la vieille et humide Ecosse! Bien que l'hiver soit froid, c'est une gelée continue que jouissent beaucoup ceux qui ont passé plusieurs années ici. Les moustiques sont la peste de l'été, mais il est probable qu'ils disparaîtront à mesure que le pays se cultivera. En réalité le pays n'a que peu de désavantages et ne peut manquer de prospérer. Si le gouvernement encourageait la plantation des arbres, le pays serait très attrayant et en retirerait de grands avantages. J'ai planté environ soixante jeunes trembles lorsque je suis arrivé, et tous ont bien poussé. J'espère donner un certain temps et mon attention à ce sujet le printemps prochain. Je pourrais écrire plus longuement, mais j'en ai dit assez, j'ose le croire, pour vous convaincre que vos lettres de l'automne dernier n'étaient pas trop chaleureuses."

Ces paroles indiquent suffisamment, je crois, ce que pensent de notre pays les gens qui y sont venus dans ces derniers temps.

Un autre trait caractéristique de l'immigration de la dernière saison, c'est le nombre de gens qui, à ma connaissance, ont apporté un capital considérable avec eux. Je m'en suis assuré très facilement d'après le nombre de ceux qui m'ont consulté sur le moyen le plus facile et le plus sûr de transférer leur argent d'ici à l'endroit où ils pourraient se décider à s'établir. Dans bien des cas j'ai été d'une grande utilité aux gens sous ce rapport. Beaucoup de personnes qui étaient déjà établies au Canada depuis quelque temps m'ont envoyé de l'argent pour acheter des billets de passage sur les steamers pour leurs amis ou leurs parents, et c'est encore un indice certain de la prospérité de notre pays et de la demande de travailleurs.

Autant que je puis en juger, les perspectives pour l'année prochaine sont très encourageantes. J'ai déjà reçu un nombre considérable de demandes de renseignements, et à mesure que la saison s'avancera, je n'ai aucun doute, si j'en juge par l'expérience du passé, que ces demandes augmenteront constamment de semaine en semaine. Un grand nombre de lettres ont été publiées dans beaucoup de journaux écossais, et le résultat a été en général des plus satisfaisantes. De cette manière, non-seulement les amis de ceux qui écrivent sont portés à émigrer, mais aussi d'autres qui songent à changer de pays. J'ai aussi rencontré plusieurs personnes qui avaient correspondu avec moi avant de se rendre au Nord-Ouest pour y prendre des terres, et qui sont revenues dans ce pays pour l'hiver, avec l'intention d'y retourner au printemps. Ces personnes font de grands éloges du pays, et seront invariablement suivies par un nombre considérable d'autres. Dans un cas, la personne qui est venue me voir espérait partir avec quarante autres. En somme, je suis d'opinion que le nombre des immigrants venant d'Ecosse l'année prochaine sera plus grand que celui de cette année, et celui de la présente saison dépasse de beaucoup le nombre des années précédentes. Pour prouver l'intérêt qu'on porte à notre pays, dans toutes les parties du globe, je puis dire que j'ai reçu des lettres des Indes, de Demerara et de la Nouvelle Zélande.

Durant ma visite au Canada, cet automne, j'ai rencontré beaucoup de personnes venant d'Ecosse, et j'ai trouvé presque partout une très grande demande d'ouvriers de toutes sortes, mais surtout de servantes. J'ai profité de l'occasion, lorsque j'ai visité les différentes expositions qui ont eu lieu pendant la durée de mon voyage, de collectionner un certain nombre d'échantillons des différents produits de notre pays. J'ai aussi obtenu de votre département une belle collection des produits

du Manitoba, et ils sont constamment exposés dans une des chambres de mon bureau. Ils attirent beaucoup l'attention de ceux qui viennent me demander des renseignements. J'ai trouvé dans les différentes parties de l'Ontario que les gens étaient prêts à disposer de leurs terres à des prix très raisonnables, mais la partie du pays qui m'a le plus frappé sous ce rapport, c'est celle des townships de l'Est de Québec, où j'ai passé quelques jours. Les terres y offrent de nombreux avantages aux cultivateurs anglais ayant un peu de capital, parce qu'ils ont un accès facile à des ports comme Montréal, Québec et Portland, et de grandes facilités pour le transport de toutes sortes de produits jusqu'à un bon marché, par les différentes lignes de chemins de fer. Pour l'élevage, je considère ces terres sans rivales à cause de leur bon marché. Lorsque je visitai ce district, je rencontrai un Écossais, venant du Dumfrireshire, qui était établi depuis quelques années dans une nouvelle partie du pays, et il était très satisfait des résultats obtenus. Il croit qu'un certain nombre de ses amis d'Écosse viendront le rejoindre bientôt.

J'ai eu l'occasion de rencontrer souvent le Père Macginnis, d'Ottawa, qui m'a apporté une lettre d'introduction du département. Je l'ai aidé, autant qu'il était en mon pouvoir, à encourager l'émigration dans notre pays, et plus particulièrement auprès de ses co-religionnaires. Je crois que les efforts du Père Macginnis dans ce sens seront couronnés de bons résultats.

J'ai été heureux d'apprendre qu'on fait des explorations dans le but d'ouvrir les voies de communications de la baie d'Hudson, depuis le Nord-Ouest jusqu'aux ports d'embarquement de ce pays. Je suis convaincu que cela sera de la plus grande importance pour le développement complet de nos terres de prairies et autres dans le Nord-Ouest, parce que la distance sera d'autant plus courte par cette route.

D'après les renseignements que j'ai obtenus de la Chambre de Commerce et des diverses compagnies de steamers, je donne ci-dessous la statistique de l'émigration partie de la Clyde pour le Canada, durant 1882 et l'année précédente.

1881.....	3,742
1882.....	5,968

Je puis dire que les rapports de la Chambre de Commerce sur l'émigration partant de la Clyde pour le Canada ne sont pas du tout exacts, pour les raisons suivantes : Durant les six mois de la fin de l'automne, de l'hiver, et du commencement du printemps, il ne part presque aucun steamer de la Clyde pour les ports du Canada. Il n'y en eut que trois durant ce temps la saison dernière, et bien qu'il en soit parti un grand nombre pour le Canada, surtout au commencement du printemps, par les ports des États-Unis, ils sont classés comme émigrant aux États-Unis. Je connais un parti de quatre-vingts personnes qui sont allées ensemble par cette voie. Puis, non-seulement durant cette époque de l'année, mais durant toute la saison, un nombre très considérable de gens allant au Canada, partent par des lignes de steamers qui ne fréquentent que les ports américains, et ces gens sont aussi classés comme émigrant aux États-Unis. Outre ceux qui sont connus comme allant certainement au Canada par ces lignes, il y en a beaucoup à ma connaissance qui ne prennent leurs billets pour leur destination que de l'autre côté de l'océan, et qui reçoivent ensuite leurs billets de chemin de fer pour la partie du Canada où ils veulent se rendre. Ils agissent ainsi pour plusieurs raisons : quelques-uns auront des amis à l'endroit ou dans le voisinage de l'endroit où ils vont, et d'autres penseront qu'ils peuvent arriver à destination à meilleur marché en voyageant de cette manière. Il est naturellement impossible d'obtenir le nombre exact de ces émigrants. On verra cependant qu'il y a eu une très forte augmentation dans le nombre de ceux venus de la Clyde, comparé à l'année précédente, et l'on devra aussi se rappeler qu'une grande proportion et, je le crois, une proportion toujours croissante du nombre des émigrants d'Écosse qui partent par Liverpool, parce qu'il leur est bien plus facile de se rendre dans les ports du Canada par cette voie que par celle de la Clyde. Il est impossible d'évaluer exactement leur nombre, mais d'après tous les renseignements que j'ai pu obtenir, j'oserais dire qu'il est parti environ deux mille émigrants d'Écosse par la route de Liverpool.

Je joins une statistique des nationalités des émigrants de la Clyde en 1882 :

1881.				1882.		
Sujets britanniques.	Etrangers.	Total.		Sujets britanniques.	Etrangers.	Total.
15,996	21,350	37,346	Etats-Unis.....	16,680	20,800	37,480
3,742	3,742	Canada	5,825	143	5,968
1,083	1,083	Australie.....	5,525	26	5,551
210	210	Tous autres endroits....	111	13	124
21,031	21,350	42,381		28,141	20,982	49,123

Je donne aussi une statistique des arrivages d'animaux du Canada à ce port, pendant l'année 1881 et celle-ci :

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.
1881.....	—	12,030	8,006
1882.....	5	9,507	9,906

On verra qu'outre les cinq chevaux, les bêtes à cornes et les moutons sont, comme l'an dernier, les seuls animaux qui ont été importés pendant cette saison. Le nombre des bêtes à cornes est considérablement moindre que la saison dernière. On attribue cependant cela aux pertes nombreuses survenues l'an dernier, et à ce que les prix au commencement de la saison ont été loin d'être aussi favorables que ci-devant. Une autre circonstance qui a empêché d'expédier un aussi grand nombre d'animaux pendant la dernière partie de l'année a été le fait que le gouvernement a employé un grand nombre des steamers faisant le service du Canada, au transport des troupes à l'époque de la guerre d'Egypte, augmentant ainsi le taux du fret d'environ £1 par tête. On remarquera que les moutons ont été expédiés en bien plus grand nombre que la saison dernière. En somme, ceux qui font ce commerce peuvent se féliciter du succès de la saison. Les prix ont payé les expéditeurs d'une manière très satisfaisante; il n'y a eu en réalité que très peu de pertes d'animaux pendant le voyage, et ils sont arrivés en très bon état. La qualité des animaux était, je suis heureux de le constater, beaucoup meilleure que l'an dernier; mais il peut cependant y avoir encore de grandes améliorations sous ce rapport. Il n'y a pas de doute que la quantité d'animaux de race exportés au Canada dernièrement produira bientôt un effet appréciable sous ce rapport. Si l'on est prudent dans les achats qui se feront de l'autre côté, tout indique, je crois, que les opérations de l'an prochain seront très favorables, parce qu'il est peu probable que les prix baissent d'une manière notable.

Je transcris ici une lettre de messieurs John Swans et fils, 37 Lewiston Place, Edimbourg, semblable à celle de l'année dernière, exprimant leurs idées sur l'état du commerce des bestiaux :

“ Conformément à votre demande, nous avons l'honneur de vous envoyer un rapport sur le commerce des animaux du Canada durant la dernière saison.

“ Nous croyons qu'en somme les importations d'animaux du Canada ont été considérablement moindres cette année que l'an dernier, mais que le nombre des moutons a considérablement augmenté.

“ Les opérations ont été, en somme, satisfaisantes pour les expéditeurs. Les prix pour toutes sortes d'animaux en Angleterre dans le cours de 1882 ont été exceptionnellement élevés; d'un autre côté, les taux du fret ont été plutôt contraires au commerce, variant de £3.10s. à £5 par tête pour les bêtes à cornes, et de 5 à 9 shelins par tête pour les moutons. Ceci a été causé jusqu'à un certain point par le retrait d'un grand nombre de steamers pour le transport des troupes vers l'automne. Vers la dernière partie de la saison on ne chargeait pas d'animaux sur les ponts supérieurs, ce qui a matériellement diminué l'approvisionnement de Glasgow.

“ Quant à la qualité des bêtes à cornes et des moutons, nous croyons qu'il y a une amélioration sensible dans la qualité des premiers, tandis que les derniers se composent en grande partie de béliers et de brebis. Il y a encore de grandes améliorations à faire dans ces deux classes d'animaux, ce qu'on ne pourra obtenir qu'en employant plus communément des mâles de race.

“ A cause de l'existence prolongée de la maladie des pieds et de la bouche, en Angleterre, il est tout à fait impossible de transporter des animaux d'autres pays dans celui-ci, par suite avec une bonne récolte de navets en Ecosse, les bêtes à cornes nourries dans l'étable n'ont jamais été aussi cher, et les animaux du Canada en ont

profité. Une grande partie des derniers envois de ces animaux ont été importés par les fermiers pour les engraisser dans ce pays, et quelques-uns des bestiaux importés de bonne heure ont déjà été vendus et ont rapporté de bons prix à ceux qui les avaient engraisés. Il n'y a aucun doute que si on améliore encore la race, les animaux du Canada seront encore certainement plus en faveur ici, parce que nous voyons chaque année un plus grand nombre de nos fermiers en acheter, leur constitution étant plus forte que les animaux irlandais ou écossais.

Quant à la perspective pour 1883, il y a un nombre considérable d'animaux qu'on engraisse en Ecosse. Nous avons des racines en abondance, et une bonne moyenne de paille, qui, à moins qu'elle ne soit endommagée par la gelée, permettra de maintenir le débit à la hauteur de la demande. On n'a pas à craindre beaucoup que la concurrence américaine nuise aux prix çà et là; de fait, la marge, même aux prix élevés qui ont cours ici, ne suffit pas pour couvrir les risques des expéditeurs.

Il est difficile d'évaluer le résultat des diverses compagnies d'élevage (*ranch companies*) sur la valeur future du bœuf. Aussi longtemps, cependant, qu'il y aura des restrictions en vigueur, quelque fortes que soient les importations américaines, elles ne pourront, tout en diminuant la valeur du bœuf de ce côté, être d'aucune utilité pour nos fermiers; et les agriculteurs canadiens pourraient étudier la question de savoir si la production d'animaux de bonne race les paierait mieux que la production du bœuf, pourvu que les grandes compagnies d'élevage réussissent. Quant aux moutons, il est impossible qu'ils soient à bon marché. Les statistiques indiquent une grande diminution dans cette classe d'animaux, non-seulement en Ecosse, qui est loin de produire, à cause des grandes étendues de terre qu'on convertit en forêts pour les chevreuils, le nombre de moutons qu'elle produisait autrefois; mais en Angleterre et en Irlande, le nombre des moutons est étonnamment petit. Nous osons exprimer l'opinion que si les cultivateurs canadiens se livraient à l'élevage des moutons d'une qualité convenable, ils y trouveraient leur avantage, parce que nous ne voyons pas d'autre perspective que des prix très élevés pour les moutons gras. Le commerce dans ce pays est bon dans toutes ses branches; la classe ouvrière est employée tout le temps à de bons prix, et la consommation se trouve par conséquent forte. Nous pensons donc pouvoir justement prédire que la valeur de toutes sortes d'animaux en Angleterre et en Ecosse durant 1883 sera satisfaisante pour les expéditeurs du Canada, pourvu qu'ils aient un excédant à envoyer et qu'ils n'élèvent pas les prix de transport à un chiffre excessif.

JOHN SWAN ET FILS."

Comme on verra par la statistique qui suit et que j'ai obtenue de la Chambre de Commerce de la Clyde et de la douane, la Clyde fait avec les possessions britanniques de l'Amérique un commerce considérable de produits généraux.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 1882 :—

Le tonnage des voiliers a été de.....	21,490
do steamers	74,537
	96,027
Pour l'exercice 1881, il a été :	
Pour les voiliers, de	65,193
Pour les steamers, de	96,022
	161,215
Pour le dernier semestre, il est estimé :	
Pour les voiliers, à	9,985
Pour les steamers, à	50,995
	60,980

Ci-suit un tableau des produits importés en 1882, que j'ai préparé avec autant de soin que possible d'après les données que j'ai pu obtenir :

Farine,	qtz.....	258,906
Blé,	do	663,165
Mais,	do	91,658
Pois,	do	169,290

Farine d'avoine do	6,700
Seigle, do	10,749
Jambon et lard séché, boîtes.....	191
Fromage, do	55,321
Beurre, colis	15,628
Poisson, barils	2,126
Viandes, en conserve, boîtes.....	4,466
Bobines, sacs	1,876
Asbeste, do	337
Potasse, barils	2,063
Tablettes de graine de lin, barils.....	4,129
Pommes, barils	22,198
Extraits, do	594
Peaux, préparées	51,283
Homard, caisses	2,858
Phosphate, tonneaux.....	170
Suif et saindoux, boucauts.....	1,144
Huile, barillets.....	3,224
Bois, pièces.....	1,473,048
Résine, barils	6,933
Manches à balais, paquets.....	113
Empois, do	1,740
Chaussures, do	182
Clouš, do	771

Outre d'autres articles trop nombreux pour être énumérés.

D'après tous les renseignements que j'ai pu obtenir, le commerce avec le Canada a été très actif. Il y a eu de fortes importations de beurre, de fromage, de pommes, de blé et d'autres grains, aussi bien que du bois de toute sorte; et comme d'habitude la qualité de la farine a été très supérieure.

J'ai continué à recevoir la cordiale co-opération des agents du gouvernement, tant au Canada que dans ce pays, dans toute la correspondance que j'ai échangée avec eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE L'AGENT DE BELFAST.

(M. CHARLES FOY.)

29 VICTORIA PLACE,

BELFAST, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Je suis très heureux de pouvoir vous faire rapport que les espérances les plus vives que j'exprimais dans mon rapport annuel de 1881 au sujet de l'émigration de 1882, ont été pleinement réalisées. Plus du double du nombre des émigrants de 1881 sont partis pour le Canada l'an dernier, et ces émigrants étaient, comme d'habitude, d'une classe supérieure. Les ouvriers agricoles que j'ai vus avaient un beau physique, et de bons certificats. Je puis en dire autant des servantes: parmi ces dernières, toutes celles qui sont parties directement par l'intermédiaire de ce bureau, avaient d'excellents certificats de la part de leurs ci-devant maîtres; et je suis heureux de pouvoir dire, d'après ma connaissance personnelle, que les classes dont je viens de parler ont écrit à des parents pour leur dire qu'elles les feraient venir le printemps prochain.

Dans la classe des cultivateurs, plusieurs ont apporté un capital considérable; un homme avait £1,000; dans presque tous les cas, c'était des chefs de grandes familles.

Dans mon rapport annuel de 1880, j'ai dit que la femme d'un émigrant que

J'avais envoyé l'année précédente au Manitoba, avait remporté le premier prix pour le beurre à l'exposition agricole de Winnipeg, cette année-là. Je suis heureux de pouvoir dire qu'à l'exposition de Birtle, l'an dernier, la femme d'un émigrant que j'avais envoyé à la fin de l'année 1881, a remporté le premier prix pour le beurre, et quatre autres prix.

Le *News Letter*, de Belfast, du 13 courant, a pris pour sujet de son premier article "l'Émigration," et parlait spécialement de l'émigration au Canada; je cite les extraits suivants, comme exprimant l'opinion des patrons et des propriétaires fonciers :

" Nous avons reçu d'un correspondant canadien copie d'un rapport sur l'état des récoltes de la saison courante dans la province du Manitoba et une partie des territoires du Nord-Ouest. Ce document a été préparé par le sous-gérant du trafic du chemin de fer Canadien du Pacifique, et renferme des notes sur quatre-vingt-quatre localités dans le désert sans limites, ainsi que feu le comte de Beaconsfield appelait la région dont il est ici question..... Dans le cours de l'année, près de trente mille "nouveaux venus" comme on les appelle se sont établis dans le Manitoba, et des milliers d'autres sont invités à quitter les villes et les comtés encombrés de la mère-patrie. Où sont les "villes et les comtés encombrés" de l'Irlande? Deux ou trois des comtés de l'ouest sont encombrés, et nous désirions les soulager; mais l'encombrement, même dans ces comtés, est dû au manque de villes où le surplus de population pourrait trouver de l'emploi. Les villes irlandaises, règle générale, sont dépeuplées et tombent en décadence; tandis qu'il y a beaucoup de comtés irlandais qui n'ont pour ainsi dire aucune population, et certainement pas la population qu'ils pourraient faire vivre avec confort. Quant aux cultivateurs du Manitoba qui deviennent indépendants, nous pouvons faire observer que les cultivateurs irlandais sont, peut-être, les plus indépendants de leur classe dans le monde. Ils sont virtuellement propriétaires-conjoints du sol, ils ont des loyers raisonnables et la sûreté de leur tenure. De plus, dans le nord, il y a des industries qui donnent de l'emploi, et il y a ici des avantages de marchés commodes et de bons prix, ce que l'on n'aura pas dans le Manitoba d'ici à bien des années. Cependant, le nord, d'après le rapport général des commissaires du recensement, indique une plus grande proportion, savoir, 4,92 pour cent, lorsqu'on la compare à 1871, qu'aucune des autres provinces. L'émigration, nous dit-on, est destinée à soulager les populations trop nombreuses, mais il n'y a pas trop de population dans Ulster, et Ulster souffre de l'exode de sa population. L'émigration, nous dit-on aussi, aura pour effet de diminuer le crime; mais les parties de notre pays où le crime se commet le plus ne perdent pas autant de population que le nord, dont les habitants sont tranquilles, paisibles et industriels. Nous serions très heureux si le Manitoba enlevait à l'Irlande toutes les classes turbulentes; mais les agents ne feront rien de semblable. Ils prennent les gens industriels et ceux qui se conduisent bien, nous laissant les criminels et les pauvres. Les gens paisibles et industriels sont tout aussi nécessaires en Irlande qu'ils le sont au Manitoba, ou dans aucune partie de l'empire britannique; et qui plus est, notre devoir commun est d'essayer de garder ces classes en Irlande. Nous n'avons pas autant d'acres dans cette île qu'il y en a au Manitoba; mais qu'on n'oublie pas que nous avons un sol aussi riche que celui d'aucune des colonies, et, toutes choses bien considérées, aucune colonie britannique n'a un meilleur climat..... Vingt millions d'acres, en tout, devaient pouvoir nourrir plus que notre population actuelle, et nourrirait le double du nombre de notre population si notre sol et nos autres ressources étaient disponibles—si nous avions moins de terres en pâturages, ce qui ne laisse aucune place pour les hommes, et n'offre aucun moyen d'emploi. Nous n'avons aucune sympathie pour les démagogues, et nous sommes parmi ceux qui veulent l'union avec la Grande-Bretagne; mais nous nous opposons à ce que notre population soit dispersée par toute la terre, dans les déserts, dans les zones glaciales et torrides, jusqu'à ce que toutes les ressources dont on peut disposer en Irlande aient été employées dans l'intérêt de la société tout entière..... Nous n'avons rien à dire contre les colonies, mais nous avons à dire que le sol, et les autres ressources de l'Irlande devraient être développés dans notre intérêt à tous."

Ces extraits sont le meilleur témoignage qu'on puisse avoir de la qualité des émigrants. Un autre témoignage en leur faveur, c'est qu'ils encouragent d'autres à les suivre, et écrivent dans les termes les plus favorables au sujet de leur pays

d'adoption. Dans mes discussions avec les adversaires de l'émigration, je n'ai pas de meilleur argument que d'en référer aux parents des émigrés.

J'en envoyé l'an dernier un manouvrier agricole qui était le dernier de sa famille dans ce pays, les autres ayant émigré successivement chaque année depuis que j'ai envoyé les pionniers de la famille en 1880. C'est une preuve satisfaisante qu'ils sont restés au Canada; de fait, je crois que je pourrais donner l'adresse actuelle, au Canada, de la plus grande partie de ceux que j'y ai envoyés depuis les treize dernières années.

Le premier article du *News Letter* m'a donné l'occasion d'écrire une lettre et j'en ai profité, sachant bien que ceux qui avaient lu l'article porteraient attention à ma réponse, et sachant aussi que le rédacteur s'était trop avancé en disant que l'Irlande jouit d'un bon climat—elle en avait un bon il y a trente ans—et que le sol était aussi bon que celui du Manitoba. Ses observations sur la superficie des pâturages, et son conseil sur une culture plus considérable doivent être regardés comme une sotte ignorance, parce qu'ils savent que pendant que les récoltes manquaient, les pâturages n'ont jamais mieux payé; du reste, personne ne peut en montrer au cultivateur sur ce qui le paie le mieux.

Le *Daily Express* (Dublin) du 11 du mois dernier, deux jours avant que le *News Letter* eût publié son article, attribuait la pauvreté des cultivateurs en grande mesure à l'excès de culture, plutôt qu'à l'élevage qui payait si bien et pour lequel le climat est plus approprié. D'après l'expérience que j'ai acquise dans l'agriculture de ce pays, je partage l'opinion de l'*Express*.

Voici ma réponse :

“ Dans votre premier article du *News Letter* d'aujourd'hui, vous dites, “ mais qu'on n'oublie pas que nous avons un sol aussi riche que celui d'aucune des colonies.” Vous faites certainement erreur quant à la richesse comparative du sol de l'Irlande avec le sol du Manitoba, comme je le prouverai à ceux de vos lecteurs qui voudront bien venir à mon bureau voir des échantillons du sol du Manitoba, et qui voudront bien lire les opinions des colons et des visiteurs dans cette partie du Canada—comme le duc de Manchester, le marquis de Lorne et autres. Les cultivateurs de l'Ontario font des éloges de la richesse du sol du Manitoba, et j'ai vu dans la province de l'Ontario des champs qui ont produit du blé pendant vingt ans sans fumier. Le fumier est un embarras dans certaines parties du Nord-Ouest, et c'est tellement le cas que les cultivateurs avaient l'habitude de le déposer sur la glace d'un lac—appelé pour cette raison “ lac Puant ”—pour qu'il fût emporté au printemps dans la débâcle; mais le gouvernement, à cause du poisson, a mis fin à cette pratique.

“ Vous demandez plus de labourage dans ce pays, et vous affirmez, ce qui est bien connu, que vous n'avez aucune sympathie pour les démagogues. Dans un journal de Dublin hier, le rédacteur dit que si les cultivateurs avaient prêté moins d'attention aux démagogues qui leur conseillaient d'augmenter la culture, et s'en étaient tenus à ce qui les payait—l'élevé des bestiaux—ils ne seraient pas dans la pauvreté dont ils souffrent par le manque des pommes de terre et autres récoltes. Quel conseil le cultivateur irlandais doit-il suivre ?

“ Quant au climat. Vos lecteurs savent que le climat de ce pays est la cause de l'incertitude des récoltes. Nous avons actuellement quelque chose du climat canadien, avec cette différence : Nous n'avons pas l'été au-dessus de nous; au lieu du ciel clair et bleu et du chaud soleil du Canada, nous avons des brouillards. Je préfère le clair atmosphère.

“ Je suis convaincu que vous n'avez aucun mauvais vouloir contre les colonies, et je vous assure que je n'en éprouve aucun contre mon pays natal; de plus j'ai quelques intérêts pécuniaires dans ce pays, bien plus qu'au Canada; et si nos cultivateurs pouvaient faire presque aussi bien pour eux et leurs familles dans ce pays qu'au Canada, non-eulement je cesserais de prôner l'émigration, mais je deviendrais un des plus chauds adversaires de l'émigration des cultivateurs confiants, honnêtes et industrieux d'Ulster. Lorsque je revins du Canada, les hommes acceptèrent comme vrai mon rapport sur le pays; aujourd'hui ces hommes sont les meilleurs agents d'émigration. Ils ont éprouvé les deux pays. En toute sincérité, je regrette la nécessité de l'émigration autant que le *News Letter*, mais on ne peut cacher la vérité aux cultivateurs. Lorsque des amis écrivent du Canada et leur disent : Venez, ils partent. Il y a un vieil adage, chacun sait où son soulier le blesse, et les cultivateurs

qui ont perdu la moitié ou les trois quarts de leur récolte de pommes de terre, à cause de la saison pluvieuse, ne peuvent trouver grande beauté dans le climat de l'Irlande.

"Aucun acticle ne peut contester des faits palpables.

"CHARLES FOY."

Il est bien connu que mes parents sont liés aux intérêts fonciers et commerciaux de l'Irlande, et que personnellement j'en retirerais de grands avantages si ces deux intérêts prospéraient; de fait, ces avantages dépasseraient de beaucoup le chiffre de mes appointements comme agent d'émigration; en conséquence, je puis en appeler aux cultivateurs et aux autres quant à la sincérité de mes motifs en pronant l'émigration. En outre, comme je l'ai dit dans ma réponse, chacun sait où son soulier le blesse, et les cultivateurs savent que le mauvais climat est la cause du manque des récoltes tous les deux ou trois ans. Qu'il y ait cette année une forte émigration de cultivateurs entreprenants et d'ouvriers et de servantes, je l'espère sincèrement. Quel sera le résultat de l'allocation de \$100,000 donnée par le gouvernement impérial pour aider à l'émigration, est une question controversée. J'ai eu plusieurs conversations avec le philanthrope M. Vere Foster, qui visita le Canada l'an dernier. Il croit que le gouvernement commet une grande erreur en limitant son aide aux familles et en la refusant aux célibataires, hommes et femmes, et il a eu une entrevue avec le lord lieutenant à ce sujet. Je partage parfaitement son opinion. Si on aidait les robustes jeunes gens et jeunes femmes à émigrer, ils enverraient chercher leurs parents, ou bien s'ils étaient trop âgés pour les faire venir, ils leur transmettraient les moyens de vivre; mais les vieux ne feraient qu'entraver leur énergie, et l'activité est nécessaire pour commencer la vie dans un nouveau pays. Quant à l'émigration des pauvres, je n'ai pas grand confiance dans les capacités des personnes élevées dans une maison des pauvres, et, en ce qui a rapport à cette partie de l'Irlande, je ne connais pas une seule maison des pauvres dans laquelle il y ait des hommes ou des femmes capables de faire une bonne journée d'ouvrage, excepté peut-être celle de cette ville. La demande de servantes et d'ouvriers agricoles dépasse de beaucoup le débit. Je serais peiné de voir émigrer des pauvres de profession au Canada. Parmi la classe des petits cultivateurs, ceux qui possèdent de huit à dix acres, je suis sûr qu'un grand nombre seraient heureux d'émigrer; quant aux ouvriers agricoles, des milliers seraient heureux de quitter leur pauvreté; mais les préposés à l'exécution de la loi concernant les pauvres (*Poor law Unions*), en leur qualité de patrons de travailleurs, ne veulent pas les aider, et ce n'est que par l'entremise du conseil des préposés que le gouvernement fournit les fonds. Je propose de former, dans chaque comté, des comités indépendants qui fourniraient au gouvernement les noms de ceux qu'ils considèrent dignes d'être aidés, et que ces comités soient chargés du déboursement des fonds. Si l'on adoptait ce plan, deux fois £100,000 ne suffiraient par pour aider tous ceux qui voudraient en profiter.

L'émigration d'un grand nombre de fermiers très actifs du nord, d'ouvriers agricoles et de servantes qui paieront leur propre passage, sera, je l'espère, d'au delà de cinquante pour cent plus forte que celle de l'année dernière. Je suis encouragé à l'espérer par les nombreuses demandes qui me sont faites lorsque je voyage dans le pays. Je crois qu'on peut conclure logiquement que si l'émigration de 1882, après la bonne récolte de 1881, a été forte, l'émigration de 1883, après la mauvaise récolte de 1882, devrait être encore plus forte. En 1881, les cultivateurs craignaient que la récolte des pommes de terre, qui est la récolte principale, serait si considérable que le prix en serait au plus de deux deniers par quatorze livres, et cela serait arrivé s'il n'y avait pas eu une si forte demande des États-Unis. La récolte de 1882 a presque complètement manqué dans certains endroits, et les pommes de terre se vendent aujourd'hui de £1 15s. à £1 17s. 6d. par tonne, et la plus grande partie vient d'Ecosse.

Les cultivateurs se font une idée réelle de l'incertitude du climat puisqu'ils trouvent en général qu'une bonne récolte est suivie de deux mauvaises, de sorte que même s'ils avaient leurs fermes, sans payer de rente, ils ne pourraient pas vivre. Lorsque des hommes se trouvent dans cette position, les lettres de parents et de voisins qui ont émigré au Canada et qui parlent de la manière la plus encourageante de ce pays, les décideront certainement à partir.

Tenant compte de toutes ces considérations, je crois que je ne suis pas trop présomptueux lorsque j'espère une augmentation d'une moitié sur le chiffre de l'émigration de l'an dernier.

Dans le cours de l'année, j'ai distribué, par la poste et par l'express aux paquets, un nombre très considérable de brochures, etc., qui m'ont été libéralement fournies par le bureau de Londres. Je trouve que le plan que j'ai adopté depuis treize ans, c'est-à-dire, faire suivre les imprimés par des conversations avec les cultivateurs dans les foires, sur les marchés et dans mon bureau, ne peut être amélioré, et, encouragé par mes grands succès du passé, je le continue avec la plus vive confiance pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

CHARLES FOY.

RAPPORT DE L'AGENT DE DUBLIN.

(M. THOMAS CONNOLLY).

NORTHUMBERLAND-HOUSE,
DUBLIN, 31 décembre 1882,

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai fidèlement suivi vos instructions, et rempli les devoirs de cette agence avec zèle, diligence et assiduité. Le haut commissaire, à son retour du Canada, a été assez bon d'approuver mon travail, et j'ai dans mon bureau plusieurs lettres de corps publics et d'hommes éminents, me remerciant de mes avis et de mes renseignements au sujet de l'émigration au Canada. Depuis l'ouverture de la saison, des milliers de personnes ont visité ce bureau; je leur ai prêté toute attention et leur ai donné de bons conseils. J'ai distribué libéralement, dans les diverses parties de l'Irlande, les cartes et les brochures qui m'ont été fournies par le département, et ayant publié des annonces dans les journaux de Dublin et de la province, leurs rédacteurs ont très courtoisement publié un grand nombre d'excellentes lettres que j'ai reçues des émigrants qui avaient réussi et que j'avais envoyés dans le cours de l'année. J'ai reçu un grand nombre de lettres de membres du clergé, de propriétaires fonciers, de préposés à l'exécution de la loi concernant les pauvres, et de cultivateurs résidant dans les différentes parties du pays, demandant des renseignements et des conseils. J'ai reçu aussi de nombreuses lettres de résidents en France, dans l'Afrique méridionale, dans les Indes, et dans les Etats-Unis d'Amérique, auxquels j'ai répondu de la manière la plus complète et la plus claire. Au commencement du printemps, je reçus la visite du haut commissaire et j'ai gagné beaucoup en suivant ses instructions et en agissant d'après ses conseils. Vers la même époque, j'ai eu l'honneur de recevoir la visite de Sa Grâce l'archevêque de Toronto, qui eut la bonté de me présenter et de me recommander à un grand nombre d'évêques et de prêtres catholiques romains, dans tout le pays, et Sa Grâce a eu la bonté d'écrire sur l'émigration canadienne une excellente lettre publiée dans le *Freeman's Journal*, qui aidera beaucoup à cette agence d'ici à plusieurs années. Lorsque l'honorable sir Charles Tupper visita l'ouest de l'Irlande, en septembre dernier, pour connaître par ses observations personnelles la condition des petits cultivateurs et des paysans, il s'aboucha avec moi à son retour, et me donna des instructions et des conseils très utiles; et lorsque le professeur Goldwin Smith présida une section du congrès des sciences sociales à Dublin, il n'omit pas de parler des avantages de l'émigration au Canada, dans son splendide discours d'inauguration. Durant la session du congrès, il m'accorda le privilège de faire plusieurs discours sur des sujets ayant rapport au Canada, dans lesquels je crois avoir passablement bien soutenu ma thèse, et pour lesquels le savant docteur a eu la bienveillance de me faire une visite de politesse avant de quitter Dublin. Durant la session j'ai visité plusieurs districts ruraux du sud, de l'est et de l'ouest de l'Irlande, afin de converser avec les fermiers et de distribuer des imprimés; j'ai aussi assisté à des expositions de chevaux et de bestiaux, et à des foires agricoles tenues chaque année à Dublin, et sur l'invitation d'un membre du conseil, j'ai visité la foire de Wexford. Quelques temps après, j'allai à la grande exposition d'octobre à Ballinacree, et ayant de revenir à Dublin j'ai voyagé dans une grande partie du comté de Galway. Je crois être justifiable de faire rapport qu'une bonne classe d'émigrants est partie d'Irlande pour le Canada, cette saison, et qu'une grande proportion d'entre eux avaient d'amples moyens de s'établir

sur des terres dans le Manitoba ou d'acheter des fermes dans les anciennes provinces. Au commencement du printemps, à l'ouverture de la navigation, mon ami M. John Haverty, de Winnipeg, qui était venu visiter l'Irlande, ramena avec lui environ douze robustes manœuvres agricoles, et il m'a écrit pour me dire que tous avaient remboursé l'argent avancé pour leur passage, et bien que quelques-uns d'entre eux aient envoyé des sommes considérables à leurs parents, ils gardaient encore plusieurs centaines de piastres de leurs épargnes, avec lesquelles il se proposait de les établir sur des terres la saison prochaine. Presque continuellement pendant l'année j'ai envoyé de cette agence au Canada un grand nombre de manœuvres expérimentés et inexpérimentés. Par l'entreprise d'une société philanthropique patronisée et considérablement aidée par mademoiselle Pim, de Monkton, environ une douzaine de familles sont parties pour le Canada dans le cours de l'été, confortablement pourvues de provisions de voyage, et d'un peu d'argent pour les aider après le débarquement.

L'année dernière, les préposés de l'Union de Dublin-Sud, sur ma recommandation, ont envoyé au Canada trente-sept hommes et vingt-huit femmes, et les rapports favorables que la plus grande partie de ces émigrants ont envoyés ont engagé les préposés à envoyer quarante-deux femmes non-mariées, en juillet dernier, et quarante robustes ouvriers en août, qui tous ont trouvé de l'emploi en quittant le steamer. Ces émigrants ont été choisis avec le plus grand soin par un comité de préposés, aidé du médecin et du chapelain. On leur a fourni à tous un équipement confortable, et j'ai dû donner des explications très détaillées au conseil du gouvernement local sur leur réception en Canada, et leur perspective d'y obtenir des emplois profitables. Chaque fournée d'émigrants fut envoyée sous les soins d'un officier responsable employé par l'Union, et les excellents rapports que les officiers ont fait à leur retour, ont été publiés partout dans les principaux journaux quotidiens, et je suis convaincu que le succès de ces émigrants a grandement influencé le gouvernement impérial à mettre à exécution la clause concernant l'émigration dans son *Arrears Act* par l'intermédiaire des conseils des préposés à l'exécution de la loi concernant les pauvres, dans toute l'Irlande.

Bien que j'aie retardé mon rapport jusqu'au dernier moment, je regrette de ne pouvoir donner au gouvernement de statistique sur l'émigration irlandaise durant l'année, parce que les rapports ne seront pas complétés avant la fin de décembre. Cependant, par ceux que j'ai en main, je vois que le nombre des émigrants qui sont partis des ports irlandais pour le Canada, en 1876 et les trois années subséquentes, a été en moyenne de 862. Le nombre s'est élevé, en 1880, à 3,052 et en 1881 à 3,566. Ne pouvant me procurer à temps les statistiques du gouvernement, j'ai écrit aux compagnies de steamers qui ont bien voulu me fournir des rapports dans lesquels je vois que les émigrants qui sont partis pour le Canada par la ligne Allan, du 1er janvier au 8 décembre 1882, sont au nombre de 4,941; par la ligne Dominion de 1,182, et par la ligne Beaver de 584, formant un total de 6,707, ou plus du double du nombre des émigrants irlandais partis pour le Canada l'an dernier. Bien que le nombre total des émigrants qui sont partis d'Irlande pour toutes les parties du monde depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1882, n'ait été que de 86,852, comparé aux 93,624 des onze mois correspondants de 1880, il est évident par ces chiffres que l'émigration d'Irlande au Canada devient plus populaire tous les jours, et je suis convaincu qu'elle augmentera encore, parce que la masse du peuple irlandais se fait maintenant une plus juste idée de la liberté bien ordonnée dont on jouit au Canada, et de la richesse de ses ressources.

Sans tenir compte de l'émigration encouragée par le gouvernement impérial, pour soulager les districts dont la population est trop nombreuse, je suis persuadé, d'après les rapports publics et d'après mes relations avec le peuple, qu'un grand nombre d'émigrants désirables partiront d'Irlande pour le Canada, la saison prochaine. Un jour du mois dernier, deux messieurs sont venus me voir au sujet de la vente de leurs terres qui, sont considérables, et du placement de leurs produits sur des terres dans l'Ontario ou dans les territoires du Nord-Ouest, et un grand nombre de jeunes gens avec lesquels je suis en correspondance se préparent à partir au printemps.

Les fermiers irlandais peuvent maintenant vendre leur intérêt dans leurs fermes, et acquérir les moyens de s'établir dans les pays nouveaux, de sorte que nous pouvons compter sur une émigration considérable de cette classe à l'avenir. Durant l'agitation terrienne, ils ne voulaient pas partir. Leur politique a été de garder fermement leurs

terres. Ils les ont gardées obstinément, et ils ont contesté avec succès plusieurs privilèges légaux des propriétaires fonciers. Il n'y a pas de doute que l'adoption de la loi des terres a été une victoire matérielle des fermiers. Le loyer total des terres irlandaises sera réduit à l'avenir d'environ £3,000,000 annuellement. La rente du fermier est à présent fixée par la cour des terres, et il est certain de la possession de sa terre à la seule condition de payer régulièrement la rente légale. La loi lui assure à l'avenir la pleine valeur de toutes les améliorations qu'il fait sur la terre. S'il possède un quart du prix, le gouvernement lui prêtant trois quarts, il peut acheter le fief absolu sans obstacle ou empêchement. Le fermier peut en aucun temps disposer de son intérêt dans la ferme au plus haut enrêchisseur.

Durant la dernière session du parlement impérial, il fut adopté une loi au sujet des arrrages de rentes qui s'étaient accumulés par suite d'une succession de mauvaises récoltes. Cet acte profitera aux locataires jusqu'à concurrence d'une somme de près de £2,000,000 sterling. J'ai aidé un peu à l'adoption de cette très utile mesure, et à cette occasion j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre suivante :—

10 DOWNING STREET,
WHITEHALL, 31 janvier 1882.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de M. Gladstone de vous exprimer ses meilleurs remerciements au sujet de votre lettre et de son contenu, que je vous renvoie ci-jointe. Il est aussi bien reconnaissant de vos bienveillantes expressions.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EWD. HAMILTON.

M. THOMAS CONNOLLY.

Il est à désirer que ces mesures qui portent remède profitent par la suite à ce pays et aident à encourager la paix et la bonne volonté parmi le peuple. Cependant, jusqu'à ce jour, leur effet bienfaisant n'est pas très apparent. Dans la ville ou la campagne il n'y a pas grand emploi pour la classe ouvrière, et il y a déjà une disette de vivres dans les districts éloignés et pauvres, et ceux qui souffrent n'ont pas grande perspective de soulagement, mais ils doivent abandonner leurs méprisables petites demeures et se réfugier dans les maisons des pauvres.

La vieille terre chérie n'est pas un pays d'abondance ni de plaisir pour ceux qui l'habitent actuellement. Outre douze à quatorze mille constables, il y a une forte armée, composée de cavalerie, d'infanterie et de marins, qui sert à mettre en vigueur la loi dite *Coercion Act*, qui est la loi la plus sévère qu'on ait appliquée à l'Irlande dans les temps modernes, une loi dans laquelle on a inséré le mémorable couvre-feu de Guillaume le Conquérant.

Sans l'aide de l'industrie manufacturière, je crois que les produits agricoles de l'Irlande ne suffiraient pas pour maintenir dans un confort raisonnable même sa petite population actuelle de 5,174,836 âmes, surtout lorsque la principale partie des riches et fertiles terres sont prises pour l'élevage, pendant que le gros de la population rurale est entassé dans les districts éloignés et comparativement improductifs.

La superficie de l'Irlande est d'un peu plus de 20,000,000 d'acres, dont la moitié en prairies; l'eau, les montagnes dénudées, les terres de rebut, les marais, les fondrières, les bois et les plantations, avec les chemins et les clôtures, couvrent un quart de l'île. Près de 2,000,000 d'acres sont en prairies, tandis que 3,119,275 acres seulement de la superficie totale sont en culture.

Cette année la récolte des céréales a donné un rendement raisonnable; mais vu l'humidité des temps pendant la moisson, la qualité n'a pas été aussi bonne que dans les saisons plus sèches. Les racines ont été au-dessous de la moyenne, et les pommes de terre ont été si mauvaises que dans plusieurs districts il faudra acheter toute la semence pour l'an prochain. Cependant, cette année a été une des meilleures pour les éleveurs, et les prix des animaux ont été excessivement élevés pendant toute la saison. Dans les chargements partant des ports irlandais cette année, il y a eu une forte augmentation de plus de 200,000 bestiaux, 110,000 porcs et 3,000 chevaux; mais il y a eu une diminution d'environ 20,000 dans le nombre des moutons exportés.

On peut facilement se faire une idée de l'importance de la valeur des produits agricoles de l'Irlande pour l'Angleterre, d'après la nature et l'étendue de ces expo-

tations, et leur volume sera apparent si on les compare aux importations du Canada et des Etats-Unis à Liverpool, pendant les deux dernières années.

Importé.	Bêtes à cornes.			Moutons.
1882.....	43,200			81,450
1881.....	60,612			65,436

Importé.	Bœuf frais. Qtz.	Mouton frais. Qtz.	Porc frais. Qtz.	Lard fumé, Boîtes.
1882.....	286,810	19,312	2,306	372,721
1881.....	480,955	29,862	13,051	566,071

Il y a une si grande superficie de l'Irlande affectée, à l'élevage des animaux, que l'étendue des terres pour la culture des céréales et des légumes est nécessairement limitée; en 1882, il y avait 837,919 acres cultivés en pommes de terre, 1,397,304 acres en avoine, 187,443 acres en orge, et seulement 152,720 acres en blé. En conséquence, pour faire face aux besoins du pays, on a dû importer plus d'un million de quarts de froment et autres grains, et environ 200,000 sacs de farine, de sorte qu'avec ses principales exportations d'animaux vivants, de beurre, de toile, de whisky et de porter, le peuple d'Irlande est obligé d'acheter sa nourriture, payer le loyer de ses terres, et acheter plusieurs millions de livres de marchandises anglaises et étrangères; une grande partie de ces dernières pourraient être, avec un encouragement raisonnable, de l'énergie et de l'esprit d'entreprise, fabriquées en Irlande, tout en donnant un emploi profitable au peuple et en ajoutant à la richesse des produits du sol.

Un rapport présenté à la Chambre des Communes, le 25 avril 1872, porte le nombre des propriétaires, qui possèdent des terres en fief simple ou à longs bails, à rente primitive, à 19,547, dont vingt-sept possèdent plus de 20,000 acres chacun et quarante-sept de 10,000 à 20,000 acres chacun. La rente totale, pour les fins d'évaluation, est portée à £10,180,434; mais la rente réelle est d'au moins 25 pour cent au-dessus de cette somme. Le nombre des propriétaires absents est de 517, dont les propriétés réunies s'élèvent à 5,129,169 acres, évaluées à £2,217,840. Le tableau suivant, compris dans le recensement de 1881, qui vient d'être publié, donne le nombre des fermes, des personnes, des maisons habitées, des granges et autres dépendances.

	Nombre de fermes.	Personnes.	Maisons habitées.	Granges et autres dépendances
Fermes n'excédant pas 1 acre.....	16,879	73,504	16,369	20,624
Fermes de plus de 1 acre et n'excédant pas 5 acres.....	61,751	269,658	57,838	87,348
do do 5 do do 10 do	82,399	414,851	82,462	159,357
do do 10 do do 15 do	65,424	364,513	69,066	167,787
do do 15 do do 20 do	57,013	343,078	63,029	175,193
do do 20 do do 30 do	65,504	432,145	77,125	242,371
do do 30 do do 50 do	65,709	502,212	87,667	303,751
do do 50 do do 100 do	51,566	496,115	85,373	309,321
do do 100 do do 200 do	21,570	278,469	48,507	175,576
do do 200 do do 500 do	8,881	122,169	28,693	105,501
do do 500 acres.....	2,413	81,163	14,876	50,715
Total	499,109	3,417,877	631,005	1,797,544

D'après ce tableau, il paraît que sur le nombre total de 499,109 fermes en Irlande, il y en a 343,970 n'excédant pas trente acres chacune. Sur ce nombre, 283,466 n'excèdent pas vingt acres chacune, 226,453 n'excèdent pas quinze acres chacune, 161,029 n'excèdent pas dix acres chacune, 78,630 n'excèdent pas cinq acres chacune, et 16,879 n'excèdent pas un acre chacune. La proportion de la population habitant des fermes qui n'excèdent pas trente acres est : Pour l'Irlande, 36·7 pour cent; pour Leinster, 2·41 pour cent; pour Munster, 23·4 pour cent; pour Ulster, 41·8 pour cent; et pour Connaught, 66·8 pour cent. L'endroit où l'on trouve la plus forte population est

le comté de Mayo, dans lequel 70.9 pour cent habitent des fermes n'excedant pas trente acres chacune; 17.1 des fermes ayant plus de trente acres chacune et 12 pour cent seulement résident dans les villes. Il y a en Irlande 41,023 familles qui habitent des maisons n'ayant qu'une seule chambre et construites en boue et autres matériaux périssables. Un tiers environ de toutes les fermes ne dépassent pas dix acres chacune, tandis qu'un sixième n'ont que cinq acres ou au-dessous. Si la terre qui forme ces petites fermes était bonne, ou même d'une fertilité moyenne raisonnable, en général, et si le climat de l'Irlande était favorable à l'agriculture, avec de bons marchés locaux comme ceux des grands centres manufacturiers d'Angleterre, le petit fermier et villageois irlandais, de même que les paysans propriétaires dans les autres pays, pourraient vivre et prospérer; mais une grande proportion de ces petites fermes sont des fondrières et des marais asséchés, ou des terres montagneuses dans des districts éloignés, dont trente acres libres de rente ne pourraient subvenir aux besoins d'une famille de moitié aussi confortablement qu'ils pourraient vivre par leur travail dans une partie quelconque du Canada. Dans plusieurs parties d'Ulster, les petits fermiers travaillent au tissage à la main et aux occupations du même genre en rapport avec le commerce de toile. Et dans ces années passées, plusieurs milliers de petits fermiers et de villageois de l'ouest de l'Irlande quittaient leurs demeures et leurs familles tous les ans pour aller aider aux travaux de ferme en Angleterre et revenaient à la fin de la saison avec assez d'argent pour payer la rente et acheter la graine pour ensemençer leurs terres le printemps suivant. Mais une succession de mauvaises récoltes et la concurrence agricole étrangère ont limité la demande de leur travail en Angleterre et ont diminué les produits et la valeur de leur parcelle de terre en Irlande. En même temps, comme pour aggraver la condition misérable des pauvres, un bon nombre de gens de condition, comme ils l'affirment, à cause du défaut de paiement ou de la réduction des rentes, ont été obligés de réduire le nombre de leurs domestiques et de leurs travailleurs.

L'expérience acquise l'hiver dernier a dû convaincre le gouvernement impérial que la pauvreté croissante du peuple ne pouvait être efficacement soulagée de la manière ordinaire, par le moyen de la loi concernant les pauvres; en conséquence il a introduit une clause d'émigration dans l'*Arrears Act* passé durant la dernière session, et le parlement, après une longue discussion, a voté la somme très insuffisante de £100,000 pour permettre aux familles d'émigrer de ces districts dont on prétend la population trop nombreuse. Les frais pour chaque personne ne doivent pas dépasser £5. Le lord-lieutenant a déjà fait une liste de trente unions ou parties d'unions, surtout dans l'ouest de l'Irlande, et les préposés ont le pouvoir de choisir les émigrants et de suppléer à l'allocation du gouvernement avec les taxes, lorsque c'est nécessaire, tandis que le comité de M. Tuke, à Londres, qui a fait tant de bien la saison dernière, aidera plusieurs des unions les plus pauvres. Les préposés des unions non comprises dans la liste peuvent maintenant se servir des taxes pour l'émigration et, si c'est nécessaire, emprunter de l'argent du gouvernement à un taux d'intérêt peu élevé. J'ai donné aux deux commissaires nommés pour faire fonctionner ce projet d'émigration, les renseignements les plus détaillés sur le Canada, et mon bureau se trouve près de la douane, où ils sont installés, s'ils avaient besoin de mes services. Je n'ai aucun doute qu'un grand nombre de ces familles pauvres partiront pour le Canada la saison prochaine, et j'ai toute confiance qu'elles y seront traitées avec bonté et égard par le gouvernement et le peuple du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. CONNOLLY.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE L'AGENT DE BRISTOL.

(M. J. W. DOWN.)

BATH-BRIDGE, BRISTOL, 30 décembre 1882.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre pour votre information le rapport sui-

vant sur l'année qui achève. J'ai de nouveau la satisfaction de pouvoir rapporter qu'il y a eu cette année augmentation dans l'émigration partie des comtés de l'ouest, et aussi que la classe des émigrés était très désirable.

Suivant les instructions que j'ai reçues, je me suis occupé toute l'année d'adresser des brochures, etc., aux cultivateurs, et je suis heureux de dire que mes efforts ont été couronnés de succès. Dans le cours de l'année, j'ai donné 297 billets à des gens se rendant directement au Canada par la ligne Allan, contre 182 en 1881.

Cent vingt-huit de ces billets étaient pour des cultivateurs ou des gens possédant certains capitaux, allant s'établir sur des terres. Un grand nombre emmenèrent leurs familles avec eux; d'autres les ont fait venir depuis. Contre soixante et dix-huit de cette classe en 1881, cinquante-huit se sont rendus à Winnipeg, et les autres se sont établis dans les provinces de Québec et de l'Ontario.

La compagnie des steamers Great Western, de Bristol, a débarqué à Québec durant l'année quatre-vingt-huit passagers de première, et 341 d'entrepont. Sur ce dernier chiffre, je lui en ai donné environ soixante: dix pour Winnipeg et le reste pour l'Ontario.

Les chiffres suivants indiqueront la proportion dans laquelle les affaires de ce bureau ont augmenté: Dans le cours de 1879, le nombre des lettres reçues à ce bureau a été de 907; cette année elles ont atteint presque 4,000, y compris plusieurs lettres de la Nouvelle-Zélande, d'Australie, des Indes et de Ceylon. J'ai reçu aussi plusieurs demandes de cartes, etc., sur le Manitoba, venant des Etats de l'Iowa et du Nébraska. Un plus grand nombre de personnes que d'habitude, possédant des billets de passage payés d'avance, de Bristol à différents endroits du Canada, par la ligne Allan, les ont fait changer à ce bureau. Beaucoup plus de 1,000 personnes sont parties pour le Canada cette année par mon entremise.

J'ai reçu cette année un grand nombre de lettres d'émigrés au Nord-Ouest. Tous sont satisfaits et personne ne se plaint. Ces lettres sont publiées de temps à autre dans les journaux hebdomadaires de Bristol. Dans le cours de l'année, j'ai dû distribuer 60,000 brochures, outre une grande quantité d'imprimés reçus en différents temps de M. Allan.

Je connais un grand nombre de jeunes fermiers qui se préparent actuellement à partir au commencement du printemps, et j'espère augmenter de beaucoup mes opérations l'année prochaine, tant sous le rapport de la classe que sous le rapport du nombre. Nos concurrents dans ce genre d'affaires ont été très actifs, comme d'habitude, plus particulièrement pour l'émigration à Queensland; mais bien peu partent pour cette colonie, à part ceux qui reçoivent des billets de passage gratuits, et ce sont des gens qui partiraient pour n'importe quel pays si on payait leur passage. Le Canada, il est inutile de le dire, n'a pas besoin de gens de cette classe.

Je suis d'opinion qu'en général un jeune homme qui ne peut gagner la petite somme nécessaire pour pouvoir se rendre au Canada, n'est réellement d'aucune utilité pour le Canada ou aucune autre colonie. Il y a un bon nombre d'hommes, jeunes, forts et capables dans nos maisons des pauvres, et j'ai entendu dire que les autorités dans bon nombre de paroisses se proposaient d'envoyer ceux qui voulaient passer à l'étranger, afin de se débarrasser de fortes dépenses. Tous les jeunes gens dans les Unions, au-dessus de seize ans, ne sont pas, à mon avis, une classe désirable, et aucun ne devrait être aidé à passer au Canada au-dessus de cet âge, en sortant de ces Unions. Le 6 du courant, j'ai reçu des pommes et des échantillons de blé, d'orge, et d'avoine de l'Ontario, par le steamer *Bristol*. Le jour du grand marché à Bristol, les pommes et les échantillons ont été examinés par un grand nombre de cultivateurs de toutes les parties du pays.

Les pommes ont été déclarées excellentes par tous et capables de supporter la comparaison avec nos plus beaux fruits anglais, et comme presque tous les fermiers en ont demandé une ou deux, elles ont été bientôt dispersées dans tous les comtés de l'Ouest. Les fermiers ont été très étonnés d'une telle variété de blé et d'avoine provenant d'un seul pays. Ils ont fait de grands éloges des échantillons. Des petites expositions comme celle-là feront beaucoup de bien. Cette année, le commerce des bestiaux du Canada avec ce port a encore été peu considérable, mais il a été, je crois, satisfaisant. Je crois, puisque le bœuf et le mouton rapportent toujours un bon prix sur ce marché, que ce commerce devrait augmenter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN.

A l'honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

RAPPORTS DES OFFICIERS DE LA QUARANTAINE.

No 21.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE LA GROSSE ILE.

(F. MONTIZAMBERT, M.D.)

QUÉBEC, 31 décembre 1882.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'aucun bâtiment ne s'est présenté à la station de Quarantaine de la Grosse Ile pour y subir l'inspection médicale, durant l'année 1882.

Les observations météorologiques faites depuis bien des années prouvent qu'un hiver ayant une chute extraordinaire de neige et de pluie, comme le présent hiver, est habituellement suivi d'un été chaud et sec. Si la saison prochaine ne faisait pas exception à cette règle, la forte émigration qu'on attend alors, qu'on estime déjà avec autorité à plus de 150,000, ne manquera pas de donner lieu à un bon nombre de maladies contagieuses.

Pour cette raison, à part ce que j'ai déjà demandé, j'insisterai respectueusement auprès de vous sur l'opportunité de réviser et de rendre plus modernes les règlements de quarantaine qui ont été faits il y a plus de trente ans, alors que tous les immigrants prenaient passage sur des voiliers.

Dans mon dernier rapport annuel, j'avais l'honneur de soumettre à votre examen certaines observations sur cet important sujet. Et aujourd'hui, en vue du fait que vous prendrez peut-être quelques mesures à ce sujet, j'ose encore vous parler de l'opportunité d'établir à la station certaines constructions que je juge absolument nécessaires.

1. La mise en état de service et l'ameublement du nouvel hôpital, et l'achèvement de son extérieur. A présent le seul hôpital disponible à la station, pour toutes sortes de maladies, est l'ancien hangar affecté aux variolés.

2. L'établissement d'une communication télégraphique (ou mieux téléphonique) entre la station et la terre ferme, recommandé dans mon rapport annuel de 1875 et dans des lettres avant chaque session depuis cette date; aussi une communication par téléphone entre les différentes divisions de la station.

3. L'obtention d'un service séparé par bateau à vapeur pour la station, autrement que par les bateaux du marché, comme aujourd'hui.

3. Une nouvelle maison pour le chapelain protestant, sa maison actuelle étant presque inhabitable.

5. Si l'on met en vigueur les règlements présents ou d'autres semblables, le prolongement et l'augmentation de la façade du quai occidental dans la division salubre, tel que recommandé dans mes rapports de 1875 et 1876.

Des sondages ont été faits à ce sujet en novembre 1876, et je crois, un rapport avec plan et devis estimatif, préparé par l'ingénieur en chef d'alors, dans le printemps de 1877.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRED. MONTIZAMBERT, M.D., E1m., L. R. C. S.

Médecin-surintendant.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Station de Quarantaine, Grosse Isle.

1882.	<i>Etat des dépenses, année civile 1882.</i>	\$ cts.	\$, cts.
24 avril	Solde—bordereau de paie du personnel d'hiver.....		254 26
30 do	Bordereau de paie d'avril.....	369 17	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	39 00	
			549 17
31 mai.....	Bordereau de paie pour mai.....	531 08	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	278 00	
			959 08
30 juin.....	Bordereau de paie pour mai.....	531 08	
	Médicaments, J. E. Burke	\$36 95	
	do E. Giroux et frère	29 90	
		66 85	
	Impressions et papeterie, M. Miller et fils.....	\$38 60	
	do Dawson et Cie.....	23 15	
		61 75	
	Approvisionnement généraux—		
	Marchandises, P. Gorman et frère.....	\$486 45	
	Ferrermerie, Beaudet et Chinic.....	243 21	
	Epiceries, François Auger.....	98 35	
	Farine, J. B. Renaud et Cie.....	92 70	
	Paille, Fénélon Vézina	30 00	
	Huile de pétrole, etc., Renaud et Cie.....	21 87	
	Blé et légumes, Léon Arel.....	8 80	
		981 38	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	38 60	
			1,679 66
10 juillet...	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay		150 00
31 do	Bordereau de paie de juillet.....	531 08	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Dépenses imprévues, d'après pièces justificatives.....	34 80	
			715 88
31 août.....	Bordereau de paie pour août	531 08	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	144 00	
			825 08
30 sept.	Bordereau de paie pour septembre.....	531 08	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	482 00	
			1,163 08
31 octobre...	Bordereau de paie pour octobre.....	531 08	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	33 00	
			714 08
30 nov.....	Bordereau de paie d'avance du personnel d'hiver.....		516 00
	Bordereau de paie pour novembre.....	531 08	
	Service de bateau à vapeur, capitaine Tremblay.....	150 00	
	Médicaments, J. E. Burke.....	\$18 95	
	do E. Giroux et frère.....	2 00	
		20 95	
	Impressions et papeterie, M. Miller et fils.....	11 25	
	Approvisionnement généraux—		
	Ferrermerie, Beaudet et Chinic.....	\$293 15	
	Farine, J. B. Renaud et Cie.....	45 75	
	Huile de pétrole, Renaud et Cie.....	9 70	
	Epiceries, François Auger	6 75	
	Viandes et légumes, Léon Arel.....	5 75	
	Marchandises, P. Gorman et frère.....	2 00	
		363 10	
	Dépenses imprévues, d'après les pièces justificatives.....	41 32	
			1,117 70
	A reporter.....		8,643 99

Station de Quarantaine, Grosse-Île—Fin.

<i>Etat des dépenses, etc.—Fin.</i>				\$	cts.	\$	cts.
Report.....						8,643	99-
A.v.							
Dépôt au crédit du receveur général,	ventes en avril.....			21	61		
do	do	do	mai.....	28	72		
do	do	do	juin.....	10	63		
do	do	do	juillet.....	46	08		
do	do	do	août.....	22	68		
do	do	do	septembre.....	21	34		
do	do	do	octobre.....	16	72		
do	do	do	novembre.....	5	79		
Total, année civile 1882.....						173	57
						8,470	42
<i>Tableau analytique des dépenses, exercice, 1881-82.</i>							
Appointements du personnel.....				4,860	52		
Approvisionnement généraux.....				1,437	73		
Médecines et médicaments.....				66	85		
Impressions et papeterie.....				67	50		
Service de bat eau à vapeur.....				1,200	00		
Dépenses imprévues.....				808	10		
						8,440	70
<i>Tableau analytique des dépenses, année civile, 1882.</i>							
Appointements du personnel.....				4,856	99		
Approvisionnement généraux.....				1,170	91		
Médecines et médicaments.....				87	80		
Impressions et papeterie.....				73	00		
Service de bateau à vapeur.....				1,200	00		
Dépenses imprévues.....				1,081	72		
						8,470	42.
<i>Tableau analytique des dépenses, semestre, jusqu'au 31 décembre 1882.</i>							
Appointements du personnel.....				3,171	40		
Approvisionnement généraux.....				250	49		
Médecines et médicaments.....				20	95		
Impressions et papeterie.....				11	25		
Service de bateau à vapeur.....				900	00.		
Dépenses imprévues.....				735	12.		
						5,089	21

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D., Edin.,
Médecin surintendant.

No 22.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE D'HALIFAX,

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE,
HALIFAX, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1882.

Bien que notre port ait été visité, cette année, par un grand nombre de malades, peu cependant ont dû être transportés à la station de quarantaine.

Le 5 février, le steamer *Peruvian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, avait à l'arrivée un cas de petite-vérole, et le malade fut transporté à l'hôpital de quarantaine. Le 17 février, le même navire arrivait de Boston ayant trois autres cas de la même maladie; ces dernières personnes furent également transportés sur l'île Lawlor. Toutes quatre faisaient partie de l'équipage du steamer. Trois se rétablirent, mais malheureusement un est mort. On prit pour empêcher la contagion toutes les précautions conformes aux règlements de quarantaine du port.

Pendant l'été il nous arriva deux des navires de guerre de S. M. venant des Antilles qu'ils avaient dû quitter parce qu'un ou deux cas de fièvre jaune s'étaient déclarés à bord. Toutefois les malades étaient alors complètement rétablis.

On a vivement senti le besoin, l'hiver dernier, d'avoir quelque bâtiment près du quai, où presque tous les steamers débarquent leurs passagers, afin d'y transporter les immigrants, et particulièrement les enfants souffrant de légères indispositions. Dans plusieurs occasions des enfants d'immigrants souffraient plus ou moins, à l'arrivée, de rhumes ou de la fièvre, ce qui aurait pu être le commencement de maladies d'enfants, ou autres, d'une espèce bénigne, et qui, à proprement parler, auraient dû les empêcher de se rendre à leur destination par le chemin de fer, avant qu'on fût assuré si aucune maladie réelle ne se déclarerait. Mais cela n'a pas été fait parce que les parents désiraient vivement continuer de suite leur voyage, et qu'aucune mesure n'avait été prise pour les soigner, une fois débarqués du steamer. La station de quarantaine est trop éloignée pour y transporter de jeunes enfants en hiver, et d'ailleurs il y avait alors à l'hôpital des malades atteints de la petite-vérole. La difficulté survenue à Québec parce qu'une maladie s'était déclarée sur un convoi de chemin de fer aurait pu à peine être évitée dans les circonstances. Dans le but de prévenir la répétition de cet incident, votre département est à adopter des mesures pour prendre soin de ces personnes et les soumettre à l'inspection médicale jusqu'à ce qu'elles soient en état de voyager sans danger pour elles-mêmes ou pour ceux avec qui elles viendront en contact.

A ce propos, je me permettrai de suggérer bien respectueusement qu'on établisse, s'il est possible, une deuxième quarantaine devant servir pendant l'hiver. La station actuelle, l'île Lawlor, convient admirablement à cet usage pendant l'été, et on ne pourrait s'en passer s'il arrivait un navire avec un grand nombre de cas de maladies, comme par exemple, le choléra, ainsi que cela a eu lieu peu de temps avant la confédération pour le steamer *England*, alors que plusieurs centaines de personnes subissaient à la fois un traitement; mais elle ne convient pas comme station d'hiver, parce qu'elle est trop éloignée du port et que la glace prend presque toujours depuis un certain nombre d'années autour des abords les plus rapprochés de l'île, ce qui oblige de transporter les patients à plusieurs milles en mer et de revenir ensuite toucher à son extrémité la plus éloignée du port. Dans ces circonstances il y a quelquefois de très grands dangers à transporter ainsi les malades.

Si l'on pouvait se procurer un petit lopin de terre d'un côté ou l'autre du port et y construire un bâtiment peu dispendieux qui servirait de demeure temporaire à l'économiste de l'île Lawlor, et d'hôpital pendant l'hiver, on ferait une chose désirable et presque nécessaire.

Les bâtiments situés sur l'île Lawlor sont en bon état, mais ils ont besoin d'être peints à l'extérieur.

Le port d'Halifax sera bientôt très important, et le médecin doit y consacrer la plus grande partie de son temps et toute son attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,

Médecin-visiteur.

No 23.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(W. S. HARDING, M.D.)

SAINT-JEAN, N.-B., 30 décembre 1882.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1882. Le 26 juillet, le bâtiment *Senator Webber*, venant de Rio de Janeiro, arriva ici et fut inspecté.

Le 18 septembre, le bâtiment *Importer*, venant de Rio de Janeiro, arriva ici et fut inspecté.

Il y avait des cas de fièvre jaune et de petite vérole à Rio quand ces navires en sont partis; aussi, durent-ils subir une inspection à leur arrivée ici. Les pilotes avaient reçu instruction de considérer cette place, à cette époque, comme port infecté. Il n'y a pas eu lieu, cependant, de retenir ces navires en quarantaine.

La goëlette à trois mâts *Lavonia F. Warren* arriva de Savannah et se mit en panne pour subir l'inspection, parce que l'un des hommes de l'équipage était malade. La maladie ayant été reconnue comme étant la fièvre intermittente, le navire ne fut pas retenu en quarantaine.

La petite vérole se déclara parmi l'équipage de la goëlette *Isaac Burpee* à Saint-Marc, Saint-Domingue, au mois de mars dernier. Après que le navire eut fait voile de cet endroit tous les membres de l'équipage (au nombre de neuf), moins un, prirent la maladie. Deux avaient succombé lorsqu'on arriva à Providence, R.I., le premier endroit où on devait s'arrêter, ou sont morts quelques temps après. Le navire séjourna trente jours à Providence, puis fit voile successivement pour Terneneuve, Sydney, Cap-Breton et Saint-Jean, où il arriva le 1er juillet. Les malades se rétablirent durant les trente jours que le navire passa à Providence, et l'on employa quelque procédé pour désinfecter le bâtiment. Mais les vêtements de ceux qui étaient morts furent mis dans des coffres sans avoir été purifiés. Comme le navire avait été désinfecté et qu'il avait visité plusieurs ports avant de venir ici, il ne fut pas nécessaire de l'inspecter, et il ne le fut pas. Mais les vêtements étaient toujours dans le même état et devaient être laissés sur le rivage en attendant qu'ils fussent réclamés par des amis des défunts habitant la Nouvelle-Ecosse.

En apprenant les faits qui précèdent, je pris soin des vêtements et les envoyai à l'île aux Perdrix. Après les avoir examinés, quelques-uns me parurent suspects; d'ailleurs il y avait du doute pour tous, et comme ils avaient été continuellement privés d'air, je pensai qu'ils pouvaient bien contenir l'infection de la petite vérole. On les nettoya, puis une partie des vêtements fut remise au réclamant. L'autre partie est encore ici et bien gardée.

Bien que ce qui précède soit un peu long, il m'a paru à propos de vous rapporter les faits, afin de montrer de quelle manière insidieuse l'infection peut quelquefois être apportée dans un port.

L'administrateur du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine a demandé l'avis du département, dans le cours du mois de janvier dernier, au sujet du transport des corps morts des Etats-Unis. On lui a fait réponse qu'il dépendait entièrement de la compagnie d'éviter les malheurs dont il était parlé, et on lui suggéra de faire en sorte de les prévenir. La circulaire suivante montre que la compagnie a suivi le conseil qui lui a été donné.

“ Les corps de personnes mortes de maladies contagieuses ne seront pas transportés par ce chemin de fer, qu'ils soient ou non renfermés dans des boîtes hermétiquement closes.

“ Dans les autres cas, les corps ne seront transportés que sur production d'un certificat signé par un médecin respectable bien connu, et constatant que la mort

n'a pas été causée par une maladie contagieuse. Le certificat devra de plus spécifier distinctement le nom de la maladie, ou la nature de l'accident qui a occasionné la mort.

“Les corps ne seront pas transportés sur les convois de voyageurs, mais sur ceux de fret seulement, et le prix du fret, dans tous les cas, devra être payé d'avance.

H. D. McLEOD,
Surintendant.

J. MURRAY KAY,
Administrateur de la Cie de chemin de fer de Saint-Jean et du Maine.

OBSERVATIONS SUR LA QUARANTAINE.

Les maladies du genre humain qui sont suivies de mort et les autres causes de mort peuvent, suivant le Dr Christison, se diviser en neuf groupes ou classes d'agents. Je désire faire quelques remarques au sujet de la classe placée en tête de la liste, dans les relevés qui vous sont fournis, savoir: les maladies épidémiques contagieuses, avant de vous demander d'étudier les mesures préventives prises contre ces maladies, savoir: la quarantaine.

D'une part, les causes de mort des huit autres groupes, par exemple les morts à la suite de violence, soit accidentelle soit préméditée, l'inflammation de tous les organes ou de parties du corps, la phthisie, etc., peuvent à peine être prévenues au moyen de dispositions prises par l'Etat ou, le gouvernement, ou si elles le peuvent, c'est d'une manière bien restreinte.

D'autre part, la classe des maladies contagieuses, maladies qui sont peu nombreuses et dont le nombre ne dépasse pas dix à douze, est probablement la cause d'un quart de toutes morts qui arrivent, malgré que les autres groupes renferment un nombre de causes considérable.

Le fait le plus important à noter au sujet de cette classe de maladies c'est que toutes, contrairement à celles des autres classes, peuvent être prévenues d'une manière toujours identique, c'est-à-dire au moyen de l'isolation. En outre l'isolation est la seule sauvegarde contre presque toutes ces maladies, sauf une d'entre elles cependant, savoir: la petite vérole qu'on peut combattre aussi avec succès par la vaccine.

Dans un ouvrage monographique intitulé *Proposition à l'effet de faire disparaître complètement la petite vérole et les autres maladies contagieuses au moyen de l'isolation*, écrit peu de temps avant sa mort, feu sir I. Y. Simpson dit: “Ces quatre maladies redoutables, la petite vérole, la fièvre scarlatine, la rougeole et la coqueluche, tuent chaque année en Europe plus d'un demi-million de personnes.”

Si l'estimation est faite de manière à comprendre l'univers entier, et s'il est ajouté à la liste des maladies ci-dessus donnée deux autres, savoir: la fièvre jaune qui sévit toujours plus ou moins dans la plupart des pays des tropiques, et le choléra existant à divers degrés dans l'Inde et y faisant de fréquentes apparitions, on peut compter un nombre effrayant de décès qui proviennent de ces six maladies, lesquelles, selon l'autorité ci-dessus citée, feu sir Thomas Watson et d'autres autorités également éminentes peuvent être anéanties au moyen de l'isolation.

C'est en vertu de ce système (l'isolation) que la quarantaine a été établie, mais elle ne suffit pas pour empêcher les maladies contagieuses de se répandre. Comme il vient au Canada des navires de toutes les parties du globe, il se peut que nous ayons ainsi, de temps à autre, une part de toutes les maladies contagieuses sévissant dans les ports étrangers du monde entier. En présence de ce fait, la quarantaine doit être considérée comme le plus important moyen de prévenir les maladies, et pour cette raison, ainsi que pour d'autres, on a sagement fait d'en confier l'administration au gouvernement fédéral qui, au besoin, peut combattre plus facilement les redoutables maladies, comme le choléra, dont le pays tout entier pourrait être affligé, que ne le pourraient faire les autorités locales.

En examinant, toutefois, ce que nécessiterait un système complet, d'après les moyens directs dont j'ai parlé (l'isolation) pour empêcher les maladies contagieuses de se répandre, il ne faut pas oublier que ces maladies peuvent être apportées des

Etats-Unis, dans le pays, par voie de terre aussi bien que par des navires venant de toutes les parties du monde. On a allégué cette raison pour diminuer le prix de la quarantaine, mais ce n'est pas là une manière exacte d'envisager la question, à mon avis. Si l'on eut prétendu que la quarantaine ne suffisait par elle-même dans tous les cas, on aurait alors pu mentionner cette raison pour combattre cette prétention; mais la quarantaine a besoin comme complément que les autorités locales puissent toujours ordonner l'isolation des maladies contagieuses importantes, telles que la petite vérole, le choléra, etc., qu'elles soient apportées de n'importe quelle manière. Je présume qu'il en est ainsi dans tout le Dominion, sinon, il faudrait donner ce droit aux autorités qui ne l'ont pas. A l'aide de ces deux mesures de prévoyance,—la quarantaine et les autorités locales,—on a un système préventif complet, on autant, du moins, qu'on peut l'assurer par un acte législatif.

Mais il faut quelque chose de plus pour pouvoir se soustraire aux maladies en question. Ce serait de distribuer des imprimés, ainsi que cela se fait dans la province d'Ontario, pour apprendre aux gens l'importance de l'isolation, et comment faire pour la rendre efficace. L'exemple donné par la province d'Ontario est sage et témoigne hautement de son discernement en matières sanitaires. On devrait enseigner aux gens à prendre leur propre intérêt et à ne pas s'en remettre pour tout aux Hercules.

Le Dr Lyon Playfair disait, il y a quelques années, que l'isolation, dans tous les cas de maladies contagieuses, serait un jour obligatoire en Angleterre, mais que le genre d'éducation actuel ne permettait pas d'adopter encore cette manière de combattre toutes les maladies.

Je vais maintenant reprendre un point qui a déjà été touché, mais sur lequel il me faut faire de nouvelles observations pour épuiser cette question.

Les maladies contagieuses, comme on l'a dit, peuvent quelquefois nous venir des Etats-Unis par voie de terre, qu'elles y soient apportées par des navires ou autrement. C'est bien, mais il y a autre chose qu'on a oublié et dont on n'a jamais parlé. Ces maladies peuvent être apportées dans le pays sur des navires venant de toutes les parties du globe, et être ensuite portées aux Etats-Unis par voie de terre.

Pour cette raison, nous devons avoir des lois afin d'écarter les maladies qui pourraient être apportées sur des navires, et les faire observer rigoureusement, ainsi qu'on le fait aux Etats-Unis. Avec de bons règlements de quarantaine bien observés, les Etats-Unis et le Canada préservent non-seulement leurs habitants, mais remplissent en outre une obligation internationale, que cette obligation soit expresse ou simplement implicite. Il n'y a aucun doute que les autorités de New-York et d'autres ports de mer des Etats ont souvent arrêté le choléra, la petite vérole, etc., et ont ainsi préservé, non-seulement les habitants de ce pays, mais encore nous, leurs voisins.

Bien que nos lois et règlements de quarantaine soient, il est vrai, aussi bons, sinon meilleurs que ceux d'aucun autre pays, il ne serait peut-être pas hors de propos d'en modifier légèrement certaines parties. Je mentionnerai le point suivant. Conservons les dispositions qui ont trait aux redoutables maladies, telles que le choléra, la petite vérole, le typhus, et les fièvres typhoïdes, mais donnons aux médecins-visiteurs le pouvoir discrétionnaire de décider eux-mêmes quand il s'agira de maladies moins graves, telles que la rougeole, la coqueluche et une ou deux autres peut-être.

Le Dr Copeland, au mot quarantaine, dit dans son dictionnaire:

Qu'avec des officiers de santé capables et bien rétribués, il y a peu de choses à craindre, fussent-ils trop sévères ou trop faibles même s'ils ont un fort pouvoir discrétionnaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

W. S. HARDING, C.C.M.R., Ang.,
Médecin surintendant.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

No 24.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE PICTOU, N.E.

(HENRY KIRKWOOD, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE,
PICTOU, N.E., 30 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1882.

Je suis de nouveau en position de dire qu'il n'y eut, l'année dernière, aucun cas de maladie exigeant la mise en quarantaine à cette station.

Je dois aussi faire rapport que les deux bâtiments sont en bon état et que, s'il y avait besoin, on pourrait les occuper immédiatement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HENRY KIRKWOOD, M.D.

Médecin visiteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 25.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(M. H. HOBKIRK, M.D.)

BUREAU DE QUARANTAINE,
CHARLOTTETOWN, ILE DU P.-E., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1882.

Il n'y a pas eu cette année de cas de maladie contagieuses exigeant la mise en quarantaine à cette station.

On a réparé l'hôpital, construit une petite étable et acheté un nouvel approvisionnement des choses les plus nécessaires; actuellement les bâtiments sont en excellent état et pourraient être occupés de suite, s'il y avait besoin.

Il y a eu quelques cas des maladies auxquelles sont exposés les marins. Après examen, les malades ont été, au besoin, transportés à l'hôpital de ville où ils ont eu la visite du médecin et les soins vigilants des Sœurs de Charité.

J'ai pris le soin et les précautions ordinaires à l'égard de tous les steamers et autres navires arrivant à ce port; j'ai aussi donné des certificats de santé aux navires partant pour des ports étrangers, qui m'en ont demandés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. H. HOBKIRK, C.L.C.R., Ang.,
Médecin surintendant.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

No 26.

RAPPORT ANNUEL SUR LE LAZARET DE TRACADIE, N.B.

(A. C. SMITH, M.D.)

NEWCASTLE, N.-B., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le lazaret de Tracadie pour l'année 1882.

Il y a actuellement au lazaret 26 patients dont 11 hommes et 15 femmes qui représentent toutes les périodes de la maladie, depuis sa forme la plus douce, alors que les doigts se contractent, jusqu'à toucher la paume de la main, les ulcères rongeurs et enfin les cas de cécité et de difformité. Un décès eut lieu pendant l'année, et 5 nouveaux patients furent admis. L'augmentation du nombre des patients, comparativement à celui années précédentes, n'implique en aucune manière que la maladie fasse des progrès dans ce district; au contraire, comme plusieurs se trouvent à peu près dans la même période de la maladie, il est plus que probable que, par suite de décès, le nombre des patients se trouvera avant peu même inférieur à ce qu'il était d'abord.

Il m'est agréable de faire rapport que j'ai constaté, à la suite d'une investigation soigneuse, que toutes les personnes atteintes de cette maladie et demeurant dans le voisinage se trouvaient maintenant à cette institution.

Sur les cinq patients admis dans le cours de la dernière année, deux venaient de Tracadie, deux de Pokemouche et un de Shippegan, tous endroits situés dans un rayon de vingt milles.

Les malades actuellement internés dans l'établissement sont tous des membres de familles atteintes de la lèpre, en sorte qu'il n'y a eu aucun cas de contagion pendant l'année qui vient de finir.

Après avoir examiné une des personnes admises au lazaret, il y a quelques années, j'ai constaté que, pour une cause ou pour une autre, probablement à la suite d'un changement dans la manière de vivre, la maladie avait cessé ses progrès et était presque disparue. Je n'aurais pas hésité à recommander de faire sortir cette personne du tombeau du lazaret et de la rendre au monde, si, dans de précédentes occasions, je n'avais vu la maladie recommencer avec une rapidité terrible, à la reprise des anciennes habitudes et manière de vivre.

La jeune fille, qui avait été admise en janvier 1874, pendant le court espace de temps où il n'y avait pas de médecin attaché au lazaret, et qui était atteinte du *lupus* et non de la lèpre, ainsi qu'il fut constaté plus tard, mais qui fut gardée parce qu'elle n'avait ni domicile, ni amis, est peu à peu revenue à la santé et est maintenant presque entièrement guérie.

Le cas de fièvre typhoïde existant à l'époque de ma visite l'année dernière, a causé beaucoup d'alarme parce qu'il n'y avait pas de salle où isoler le patient. J'ai le plaisir de dire qu'on a construit, pendant la dernière année, une salle réservée pour de semblables cas.

J'éprouve beaucoup de satisfaction à faire rapport que le bâtiment et les personnes des pauvres malades présentent l'aspect d'une très grande propreté, et qu'elles reçoivent des directeurs de l'institution tout le confort possible, dans la limite des moyens mis à leur disposition.

Les gens du district ont accès au lazaret et peuvent le visiter s'il le désirent; mais, fait digne de remarque, bien que plusieurs y aient des parents, tous les visiteurs viennent de loin, et y sont amenés soit par la curiosité, soit par affaire officielle; aussi je dois faire rapport que la réclusion est complète.

Pour prouver la nécessité d'isoler ces malheureux et que les idées barbares d'autrefois ont fait place aux vues humanitaires, ainsi qu'on les appelle, qui ont prévalu pendant ces dernières années, un nouvel auteur dit : " Les lépreux appartiennent à cette classe dangereuse de la société qui doit être en réclusion perpétuelle, et plus tôt on appliquera le remède, moins il aura l'apparence de cruauté." Il est de fait que le seul pays où l'isolation des lépreux n'est pas obligatoire, la Norvège, renferme un mille de ces infortunés, tandis que le nombre en diminue rapidement dans les autres parties du globe où la maladie a été traitée par l'isolation, comme c'est le cas chez nous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M.D.,

Médecin visiteur.

A. l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 27.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN-VISITEUR, PORT DE QUÉBEC.

(A. ROWAND, M.D.)

QUÉBEC, 29 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les immigrants et les passagers arrivés à ce port au cours de la saison de 1882.

44,119 immigrants et passagers à peu près nous sont venus par la voie du Saint-Laurent. Ils étaient tous vigoureux et en bonne santé. Comme c'est toujours le cas, le printemps, quelques-uns des enfants avaient la rougeole et les fièvres scarlatines. Il n'y a encore jamais eu lieu de regretter d'avoir envoyé ces malades à l'hôpital de marine et des immigrants, où ils se rétablissent rapidement, ce qui leur permet de continuer leur voyage, sans propager la contagion. En outre, le navire n'a pas besoin d'être détenu inutilement à la quarantaine. Néanmoins, la loi devrait être mise en vigueur et, une fois les malades débarqués à la station, le navire devrait remonter la rivière sans plus de délai et être nettoyé et purifié. Outre les cas de maladie dont je viens de parler, il y en avait quelques autres; mais comme ces dernières maladies n'étaient pas d'une espèce contagieuse, je n'ai pas besoin d'en parler plus au long. Mon rapport devrait se terminer ici puisqu'il renferme tout ce qui est de mon ressort; cependant, on peut s'attendre que j'y mentionne l'épidémie de rougeole et de diphtérie apportée ici d'Halifax au cours du printemps par le chemin de fer Intercolonial et non par voie du Saint-Laurent. Cela eut lieu comme suit: 700 immigrants à peu près sont débarqués à Halifax au mois de mai. Pendant qu'ils se trouvaient sur les wagons, dans leur voyage vers l'ouest, la rougeole se déclara parmi eux, et il y eut un ou deux décès. Ils furent conduits jusqu'au dépôt des immigrants à la Pointe-Lévis et y furent laissés. Plusieurs autres décès y eurent lieu. Comme on avait besoin du dépôt pour les immigrants venus par le fleuve, tous les malades furent transférés à l'hôpital de marine et des immigrants. Ces derniers se trouvaient au nombre de quarante à cinquante, et dix-neuf sont morts. La maladie n'a pas fait d'autres victimes et a sévi seulement parmi le même parti d'immigrants arrivé à Halifax par le steamer *Prussian*. Quatre enfants d'immigrants, venus par le steamer *Toronto* et qui avaient contracté la rougeole après leur arrivée ici, furent envoyés à l'hôpital par je ne sais qui, et placé dans une salle où il avait déjà d'autres cas de maladies. Ces enfants contractèrent aussi l'autre maladie, et il me fait peine d'ajouter que tous quatre sont morts. On découvrit plus tard que la diphtérie s'était déclarée chez ces enfants au moment où la rougeole les quittait, et qu'ils avaient été emportés par cette dernière maladie. Cette complication de rougeole et de diphtérie n'aurait pu être découverte à Halifax, si elle existait alors, ce qui est douteux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. ROWAND, M.D.,

Médecin visiteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 28.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX D'ONTARIO.

(PROF. ANDREW SMITH.)

TORONTO, 31 décembre 1882.

MONSIEUR.—Par un arrêté du conseil en date du 24 février 1882, le gouvernement, dans le but d'améliorer les races en Canada, a décidé d'admettre le bétail venant des Etats-Unis, sujet toutefois aux règlements ordinaires de quarantaine de quatre-vingt-dix jours.

Lorsque je fus nommé inspecteur vétérinaire d'Ontario, je me rendis, suivant vos instructions, à la Pointe Edouard, et je fis l'inspection des terrains, etc., offerts au gouvernement, et qui ont été achetés pour y établir la station de quarantaine. Ces terrains renfermaient quelques bâtiments auxquels on fit de légers changements. Ils se trouvaient en état d'être occupés lorsqu'arriva la première consignation d'animaux, le 10 avril. Il a depuis été ajouté une aile au bâtiment primitif, et on en a construit un nouveau très commode, à une assez grande distance de l'ancien. Un bâtiment plus petit et complètement isolé, a de plus été construit et servira d'hôpital au besoin. Des parcs, séparés les uns des autres, ont aussi été enclos, et les animaux y pourront prendre de l'exercice chaque jour. On a bâti près des bâtiments de la quarantaine une maison confortable mise à l'usage du gardien, ce qui lui permettra d'exercer une surveillance encore plus minutieuse sur les animaux confiés à ses soins.

Comme l'exportation du bétail américain était prohibée depuis plusieurs années, l'importation, lorsque la quarantaine a été établie, s'en est faite sur une plus grande échelle qu'elle continuera probablement de l'être; c'est pourquoi les bâtiments actuels me paraissent tout à fait suffisants.

Le terrain, d'une étendue de près de quatre-vingts acres, se trouve à proximité du chemin de fer: il est bien arrosé et bien protégé; à mon avis il convient admirablement à une station de quarantaine.

Depuis l'ouverture, le 10 avril, il a été admis cinquante-sept têtes de bétail, et les propriétaires des animaux se sont déclarés satisfaits du confort et de la disposition générale de cette station.

L'inspection du bétail *en transit* a été faite d'une manière effective et prompte par les différents inspecteurs résidant à Amherstburg, Windsor et Pointe Edouard.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que l'état de santé des animaux dans toute la province est satisfaisant, et qu'il n'y a eu aucun cas de maladies épizootiques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW SMITH,
M.V., Edinburg, et M.C.R.M.V.A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ du bétail importé des Etats-Unis et mis en quarantaine à la Pointe Édouard, du 10 avril au 31 décembre 1882.

Nom et adresse du propriétaire.	Date de l'entrée.		Jersey.		Durham.		Guernsey.		Holstein.		Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Date du renvoi.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.					
V. Fuller, Hamilton.....	10	avril...	1	10							2	2	9 juillet.
L'hon. J. Abbott, Montréal.....	10	do					3						9 do
McKee Rankin, Amherstburg.....	16	do		2									16 do
F. Attrill, Goderich.....	28	do			3	6							26 do
E. Gibson, London.....	28	do			1	1							26 do
S. White, Windsor.....	28	do				2							26 do
Rathbun et Fils, Deseronto.....	29	mai...	1	9							1		27 août.
V. Fuller, Hamilton.....	14	juin...	1										12 septemb.
do	20	do	2	3									19 do
Canada West Live Stock Association.....	20	juillet									1		17 octobre.
E. Macklin, Cobourg.....	22	do							1	1			19 do
S. W. Ormiston, Whiteby.....	2	sept...	1										1er déc.
S. White, Windsor.....	5	do				1							4 do
Canada West Live Stock Association.....	27	nov...				2							Encore en quarantaine do
V. Fuller, Hamilton.....	24	déc...	1										
Totaux.....			7	24	4	17		3	1	1	4	2	
Grand total.....			31		21			3	2		4	2	
Estimation.....			\$13,700 00		\$26,000 00		\$1,000 00		\$800 00				

ANDREW SMITH, C.V.,
Inspecteur.

No 29

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX A
HALIFAX, N.-E.

(M. A. McFATRIDGE, M.V.)

HALIFAX, N.-E., 22 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1882.

Il a été expédié du port d'Halifax pour la Grande-Bretagne, pendant l'année, 3,784 têtes de bétail et 2,978 moutons, et M. Wm. Stairs a importé de la Grande-Bretagne à Halifax six animaux Angus ou Aberdeen, sans cornes, qui ont été mis en quarantaine sur une partie de sa propre ferme, à Dartmouth, comté d'Halifax. Ces animaux sont arrivés le 20 septembre par le steamer *Ardmore* venant de Glasgow; ils étaient alors tous en bonne santé, de même qu'à l'époque où ils ont été renvoyés de la quarantaine. Le conseil central d'agriculture de la Nouvelle-Ecosse a aussi importé un taureau Jersey de Litchfield, Connecticut, Etats-Unis, par le steamer *Worcester* venant de Boston et arrivé ici le 2 octobre. Cet animal fut mis en quarantaine sur la ferme de M. Kelly, à Dartmouth.

Il m'est très agréable de pouvoir vous informer qu'il n'y a pas de maladies contagieuses dans ma circonscription.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD McFATRIDGE,

Inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 30.**RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX A SAINT-JEAN, N.-B.**

(M. ROLAND BUNTING.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'il n'a pas été importé d'animaux venant d'Europe au port de Saint-Jean pendant la dernière année.

Je dois de plus vous rapporter qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y a pas actuellement de maladies contagieuses parmi les animaux dans ma circonscription.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING,

Inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 31

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX A LA
POINTE-EDOUARD, ONT.

(J. E. P. WESTELL, M.V.)

POINTE-EDOUARD, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon premier rapport annuel de la quarantaine des animaux à la Pointe-Edouard, je dois avant tout mentionner que les enclos ont été établis au mois d'avril 1882. Ils sont situés à proximité du chemin de fer le Grand-Tronc, à l'endroit désigné sous le nom de Terres du Gouvernement réservées à l'artillerie. Ces enclos couvrent à peu près quatre-vingts acres de terre et sont entourés d'une clôture élevée; au milieu se trouve un joli lac d'une étendue d'environ dix acres. Il y a trois granges pouvant contenir environ cinquante têtes de bétail, et, à un quart de mille à peu près des granges, il y a un autre petit bâtiment servant d'hôpital. Le gardien a sa demeure dans le voisinage, ce qui lui permet de surveiller très attentivement les animaux.

Cette quarantaine est située dans un endroit très salubre, est parfaitement isolée et bien approvisionnée d'excellente eau. En face des granges il y a plusieurs petits enclos d'un quart d'acre chacun, entourés d'une clôture forte de planches étroites d'une hauteur de six pieds et séparés par un espace de trente pieds, où l'on envoie chaque jour les animaux prendre de l'exercice. La première consignation d'animaux nous est arrivée le 10 avril, et depuis cette date, nous avons eu cinquante-six têtes de bétail, dont douze mâles et quarante-quatre femelles.

Ce bétail appartenait à quatre espèces différentes, comme suit : trente Jerseys, deux Holsteins, trois Guernesey et vingt-un Durhams.

Il y a eu six naissances contre trois décès. Un animal est mort de la dyssenterie, un d'apoplexie et un d'émaciation mésentérique. La moyenne des frais de nourriture par tête, pendant les quatre-vingt-dix jours, s'est élevée à \$24. La valeur totale du bétail admis en quarantaine était de \$41,700. J'annexe à ce rapport des tableaux des différentes consignations, où l'on trouvera tout autre renseignement désiré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. E. P. WESTELL, M.V.,
Inspecteur d'animaux.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ des animaux mis en quarantaine à la Pointe Edouard, en 1882.

Date de l'entrée.	Nom.	Race.	Age.	Description.	Consignataire.
1882.					
10 avril	Isabella Avon.....	Jersey.....	5 ans.....	Faune et blanche.....	V. E. Fuller, Hamilton, Ont.
10 do	Bertha Morgan.....	do.....	11 do.....	Noire.....	
10 do	May Flower d'Avon....	do.....	4 do.....	Faune claire.....	
10 do	Julia Wawa.....	do.....	1 an.....	Faune.....	
10 do	Blonde 2de.....	do.....	6 ans.....	Grise et blanche.....	
10 do	Lucella of Kent.....	do.....	4 do.....	Bronzée.....	
10 do	Epigera.....	do.....	4 do.....	Brune.....	
10 do	Rose of Eden.....	do.....	4 do.....	Faune claire.....	
10 do	Emily Greenbank.....	do.....	5 do.....	Grise et brune.....	
10 do	Thaley.....	do.....	4 do.....	Faune et blanche.....	
10 do	Veau.....	do.....	do.....	do.....	
14 juin	Labreve.....	do.....	2 ans.....	Brune foncée.....	
20 do	Annie of Glencairn.....	do.....	2 do.....	Grise arg. et blanche.....	
20 do	Bella do.....	do.....	2 do.....	Noire.....	
20 do	Violet do.....	do.....	2 do.....	Faune et blanche.....	
20 do	Veau.....	do.....	do.....	Faune.....	
20 do	do.....	do.....	do.....	Faune et blanche.....	
24 déc.	Taureau.....	do.....	3 ans.....	Gris argenté foncé.....	

Valeur estimée, \$8,000 ; nombre total, 18 têtes.

NAISSANCES.

22 mai 1882, Blonde 2de a mis bas un veau.

18 juin 1882, Emily of Greenbank a mis bas un veau.

MORTS.

23 avril 1882, veau est mort ; cause, dysenterie.

20 juin 1882, Emily of Greenbank est morte ; cause, apoplexie.

Coût de la nourriture par tête pendant la quarantaine, \$27.

29 mai	Prince of Wales.....	Jersey.....	5 ans.....	Brun claire.....	Rathbun et Cie., Des-eronto, Qué.
29 do	Hattie 7.....	do.....	2 do.....	Gris et blanc.....	
29 do	Alice 11.....	do.....	2 do.....	Faune et blanche.....	
29 do	Hattie 9.....	do.....	2 do.....	do.....	
29 do	Olive 10.....	do.....	2 do.....	Faune claire et bl'che.....	
29 do	Dora 4.....	do.....	2 do.....	Faune foncée do.....	
29 do	Perle 13.....	do.....	2 do.....	Grise argentée do.....	
29 do	Jennie 3.....	do.....	2 do.....	Faune et blanche.....	
29 do	Rathbun Pearl.....	do.....	2 do.....	Faune.....	

Valeur estimée, \$5,000 ; nombre total, 9 têtes.

NAISSANCE.

28 juillet 1882, Hattie 9 a mis bas un veau.

Coût par tête de la nourriture pendant la quarantaine, \$29.

28 avril	Prince Airdrie 1er.....	C'rtes cornes	7 ans.....	Rouge et blanc.....	H. Attrill, Goderich.
28 do	do 2d.....	do.....	8 mois.....	do.....	
28 do	Prince Oxford.....	do.....	1 an.....	do.....	
28 do	Rose Rouge 13.....	do.....	Rouan.....	
28 do	do 19.....	do.....	Rouge et blanche.....	
28 do	do 18.....	do.....	Rouan.....	
28 do	Princesse Rose 5.....	do.....	Rouge et blanche.....	
28 do	Rose Rouge 26.....	do.....	Rouge et rouanne.....	
28 do	Genisse.....	do.....	Rouge et blanche.....	

Valeur estimée, \$5,000 ; nombre total, 9 têtes.

Coût de la nourriture par tête pendant la quarantaine, \$28.

RELEVÉ des animaux mis en quarantaine à la Pointe Edouard, en 1882—*Suite.*

Date de l'entrée.	Nom.	Race.	Age.	Description.	Consignataire.
1882.					
20 juillet.	Duchesse d'Audrie 4...	Durham	8 ans...	Rouge	Bow Park, Brantford, Ont.
20 do ...	D. de Hillhurst 9.....	do	2 do ...	Rouge et blanche ...	
20 do ...	do do 10.....	do	2 do ...	Rouanne	Bœufs gras revenant de l'expos. de Chicago.
20 do ...	K. L. D. de Kent 2d.....	do	7 do ...	Rouge	
20 do ...	D. de Hillhurst 11	do	1 do ...	Blanche	
27 nov....	K. Livingston.....	do	19 mois ...	do	
27 do ...	Contest.....	do	11 do ...	Rouanne	

Valeur estimée, \$18,000; nombre total, 7 têtes.

NAISSANCE.

1er septembre 1882, Kirk Livingston D. de Kent a mis bas un veau.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$23.

16 avril....	Inconnue	Jersey.....	2 ans....	Blanche et brune.....	A. McKee Rankin, Amherstburg.
16 do ...	do	do	2 do ...	Grise et noire	

Valeur estimée, \$500; nombre total, 2 têtes.

NAISSANCE.

3 mai 1882, génisse.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$26.

2 sept....	Peppo.....	Jersey.....	8 mois ...	Faune noire	Rév. W. Ormiston, Whitby, Ont.
------------	------------	-------------	------------	-------------------	-----------------------------------

Valeur estimée, \$200.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$18.

22 juillet.	Garon B.....	Holstein.....	6 mois	Blanche et noire	E. Macklin, Cobourg, Ont.
22 do ...	Franconia	do	2 ans	do	

Valeur estimée, \$800; nombre total, 2 têtes.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$21.

28 avril ...	Charming Gain.....	Durham	7 ans	Rouge et blanche.....	E. Gibson, London.
28 do ...	Veau.....	do	2 mois	do	

Valeur estimée, \$1,200; nombre total, 2 têtes.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$20.

10 avril ...	LaGrande.....	Guernsey....	3 ans	Faune noire	L'honorable J. Abbott, Montréal.
10 do ...	Roquette 2	do	5 do	do	
10 do ...	Veau.....	do	do	Faune	

Valeur estimée, \$1,000; nombre total, 3 têtes.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$27.

RELEVÉ des animaux mis en quarantaine à la Pointe-Edouard, en 1882—*Suite.*

Date de l'entrée.	Nom.	Race.	Age.	Description.	Consignataire.
1882.					
28 avril...	Kirk Livingston Duch- ess 27me.....	Durham	3 ans.....	Rouge fonc. et blanch	S. White, Windsor, Ont.
28 do ...	Rowfaunt Peach 3me .	do	3 do	Rouanne	
5 sept.....	Lady Charlotte.	do	2 do	Rouge.....	

Valeur estimée, \$2,000; nombre total, 3 têtes.

NAISSANCE.

Le 30 mai 1882, (Kirk Livingston Duchess 27me) a mis bas une génisse.

MORT.

Le 27 juillet 1882, (Rowfaunt Peach 3me) est morte; cause, tabes-mesenterica.

Coût par tête de la nourriture en quarantaine, \$23.

J. E. P. WESTELL, C.V.,
Inspecteur.

No 32.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR DES ANIMAUX.

(J. B. WRIGHT, M.D., C.V.)

WINDSOR, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Conformément à l'ordre que j'ai reçu à cet effet du département de l'Agriculture, en date du 6 novembre 1882, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant des animaux inspectés par moi au port de Windsor, pendant l'année expirée le 31 décembre 1882.

1882.	Nomb. de wagons. Bêtes à cornes.	Nomb. de wagons. Cochons.
Janvier	626	4
Février	552	11
Mars	338	54
Avril.....	462	132
Mai.....	171	113
Juin.....	108	96
Juillet.....	221	82
Août.....	360	58
Septembre	303	107
Octobre	286	109
Novembre	105	97
Décembre.....	63	81
	3,595	944

La moyenne du nombre de bêtes à cornes dans chaque wagon a été de quinze à dix-huit; moyenne de cochons par wagon, de quatre-vingt à cent. Il arrive souvent que les cochons sont trop entassés, et je suis parfois obligé d'en faire ôter un certain nombre de chaque pont du wagon. Je fais enlever tous les animaux morts des wagons avant qu'ils entrent en Canada. Je n'ai constaté aucun cas de maladie contagieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. WRIGHT, M.D., C.V.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 33.

RAPPORT DES ENVOIS D'ANIMAUX.

(M. L. SLATER.)

SAINT-THOMAS, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Ci-inclus vous trouverez le troisième rapport annuel du passage des animaux vivants des Etats-Unis, en consignment, et qui se sont arrêtés à la Pointe Saint-Thomas, allant de l'ouest à l'est *via* le chemin de fer Canada Southern, le Grand-Tronc et le Great Western, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1882.

Nombre de wagons de chaque sorte.

Date.	Chemin de fer.	Bêtes à cornes.	Co-chons.	Moutons	Chevaux	Mules.	Vo-lailles.	C.S.	G.Tet G. O.	Total.
1882.										
31 janv....	C. S.....	116	249	98	3	4	470
31 do	G. T et G. O	629	8	49	5	691	1,161
28 fév.	C. S.....	226	196	77	6	2	507
28 do	G. T. et G. O	549	14	54	617	1,124
31 mars....	C. S.....	498	173	77	21	2	771
31 do	G. T. et G. O	321	56	76	6	459	1,230
30 avril....	C. S.....	356	126	56	10	8	556
30 do	G. T. et G. O	429	105	30	1	565	1,121
31 mai	C. S.....	205	124	10	12	11	362
31 do	G. T. et G. O	186	107	11	3	307	669
30 juin	C. S.....	176	61	6	5	1	6	255
30 do	G. T. et G. O	102	103	4	1	210	465
31 juill....	C. S.....	311	62	21	8	4	406
do 31....	G. T. et G. O	215	71	4	3	293	699
31 août....	C. S.....	335	87	47	5	1	3	478
31 do	G. T. et G. O	372	62	8	1	443	921
30 sept....	C. S.....	371	98	51	5	8	553
30 do	G. T. et G. O	344	112	17	473	1,006
31 oct....	C. S.....	485	184	39	5	2	715
31 do	G. T. et G. O	379	108	36	523	1,238
30 nov....	C. S.....	530	259	60	11	2	862
30 do	G. T. et G. O	101	83	102	3	1	290	1,152
31 déc....	C. S.....	496	213	67	1	7	784
31 do	G. T. et G. O	69	81	73	1	224	1,008
		7,801	2,742	1,073	114	3	61	6,699	5,095	11,794

OBSERVATIONS.

Il est passé cette année sur le Canada Southern un peu plus que la moyenne ordinaire du nombre de chars d'animaux. Les convois d'animaux vivants arrivent entre 5 heures du soir et une heure du matin. Ce sont des trains réguliers d'animaux. Ils portent les numéros 30, 22 et 24. Ils doivent partir d'Amherstburg à 6 heures du soir et traverser le Canada dans l'espace de onze heures environ. Les changements de locomotives et l'examen des wagons, à Saint-Thomas, prend une heure. La classe de wagons que l'on préfère et qui est le plus employée est le wagon Michigan Central

Union. Le nombre d'animaux gras contenu dans chaque wagon est de seize, d'animaux maigres vingt-deux, de cochons 160, de moutons à peu près le même nombre, de chevaux quatorze, de mules quatorze, et les volailles sont portées dans des cages sur les chars plats. Le Grand Tronc et le Great Western n'ont pas transporté autant d'animaux vivants que le Canada Southern; leur système est différent. Ils expédient presque tous leurs animaux vivants par convoi spécial et avec à peu près la même rapidité. Le total des wagons d'animaux vivants accuse une diminution depuis 1881, diminution qui est due au fait qu'on expédie aujourd'hui, pour la consommation des Etats de l'Est, beaucoup plus de bœuf dans des wagons à glacières. Tout est fait conformément à l'arrêté du conseil, et les deux lignes font de leur mieux pour en observer les dispositions.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. SLATER,

Inspecteur.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 34.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR EN CHEF DES ANIMAUX.

(D. McEachran, M.C.R.C.V.)

MONTRÉAL, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'inspection et de la quarantaine des animaux vivants importés des ports européens et mis en quarantaine à Québec et à Halifax durant l'année finissant le 31 décembre courant.

Ainsi qu'on pourra le voir en consultant le tableau modifié, il y a eu une augmentation très considérable dans le nombre des animaux importés, comparativement aux années dernières, et tandis que le nombre des animaux importés accuse une augmentation satisfaisante, indiquant les progrès qui ont lieu dans l'élevage des bestiaux, la popularité dont jouissent auprès des importateurs américains la route du Saint-Laurent et les quarantaines établies aux ports canadiens, est démontrée par la quantité considérable d'animaux destinés aux Etats-Unis et qui ont été mis en quarantaine à Québec :

IMPORTATIONS POUR TROIS ANS.

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.
1880	416	613	12
1881	751	1,179	53
1882	1,215	1,124	22

Pour le Canada et les Etats-Unis :

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.
Carada.....	574	998	22
Etats-Unis.....	640	126	...

IMPORTATIONS DANS CHAQUE PROVINCE.

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.
Ontario.....	287	878	19
Québec	244	117	3
Territoires du Nord-Ouest... 23
Manitoba	12
Nouvelle-Ecosse..	8	3	...
Nouveau-Brunswick.....	1

TABLEAU DES RACES.

BÊTES À CORNES.

	Courtes cornes.	Hereford.	Angus sans cornes.	Galloway.	Devon.	Sussex.	West Highland.	Shetland.	Ayrshire.	Jersey.	Holstein.	Total.
Canada	90	31	323	56	7	10	19	5	17	16	574
Etats-Unis.....	14	142	268	166	50	640

MOUTONS.

	Oxford.	Shropshire.	Southdown.	Hampshire.	Cheviot.	West Highland.	Leicester.	Cotswold.	Lincoln.	Total.
Canada.....	145	512	33	10	110	12	11	50	91	998
Etats-Unis.....	84	22	20	126

PORCS.

	Berkshire.	Suffolks.	Total.
Canada	18	4	22

BÊTES À CORNES.

Il est difficile d'estimer la valeur d'importations aussi considérables d'animaux de race et l'amélioration qu'elles devront produire sur notre bétail ; mais l'esprit d'entreprise de nos importateurs est démontré par le fait que pas moins de 323 Angus sans cornes ou animaux d'Aberdeen, ayant coûté en moyenne \$4,000 par tête, sont venus enrichir nos troupeaux canadiens, ce qui contribuera pour beaucoup à augmenter la qualité de notre bœuf de boucherie et à fournir des taureaux pour les grands ranches de bétail du Nord-Ouest.

Il est bon de remarquer ici que les troupeaux de l'honorable M. H. Cochrane, de Compton ; de M. R. H. Pope, de Cookshire ; et de M. Geo. Whitfield, de Rougemont, contiennent quelques-uns des plus beaux animaux qui existent aujourd'hui de cette race justement célèbre.

J'ai l'honneur de faire rapport que tous ces animaux ont été assujétis à une quarantaine de quatre-vingt-dix jours à compter de la date du départ du port européen, et qu'aucune maladie d'une nature contagieuse n'a été constatée parmi eux.

Il est né en quarantaine pas moins de cinquante veaux, dont trois morts-nés, et un mort subséquemment de la diarrhée.

Trois décès ont eu lieu à bord, dans le port.

Cinq décès ont eu lieu en quarantaine et provenaient des causes suivantes :

Inflammation des intestins.....	2
Peritonite	1
Parturition.....	1
Fracture de l'épine dorsale causée par une chute	1
Total.....	5

MOUTONS.

L'importation des moutons accuse cette année une augmentation de quarante-huit, comparée à celle de l'année dernière. Elle compte près de mille moutons de race pure, dont la plupart ont remporté des prix dans les Iles Britanniques et qui contribueront pour beaucoup à l'amélioration de nos troupeaux déjà très beaux. Sous ce rapport, Ontario figure au premier rang, tant pour l'importation que pour l'exportation.

PORCS.

L'importation des cochons accuse une diminution de trente et un, indiquant que l'élevage des cochons ne fait pas de progrès en Canada.

QUARANTAINE DE LA POINTE-LÉVIS.

Je suis heureux de faire rapport que les bâtiments et les terrains de la quarantaine peuvent maintenant être considérés comme terminés. Vu l'arrivée tardive (9 novembre) de 146 bêtes à cornes l'année dernière, il a été jugé nécessaire de préparer un nombre de bâtiments suffisant pour garder ces animaux pendant les trois mois d'hiver que devait durer la quarantaine ; on a doublé ces bâtiments en planches et rempli les interstices avec du bran de scie. L'arrivée tardive, cette année, de pas moins de 514 têtes a nécessité une préparation analogue de tous les autres bâtiments : de sorte qu'aujourd'hui les remises sont terminées et admirablement adaptées pour l'hébergement tant en hiver qu'en été, et offrent le meilleur logement possible pour 700 bêtes à cornes.

J'ai aussi l'honneur de faire rapport que deux des champs les plus étendus et les meilleurs qui, le printemps et l'automne, devenaient inutiles à cause de l'eau, ont été desséchés et nous donneront plus d'espace pour recevoir les troupeaux nombreux qui, d'après ce qu'on me dit, seront importés et mis en quarantaine ici l'été prochain.

J'ai aussi l'honneur de faire rapport que, le 30 août dernier, j'ai accompagné la commission dite *United States Treasury Cattle Commission* composée de M. J. H. Sanders, de Chicago, du professeur James Law, d'Ithica, New-York, et du docteur Thayer, de Newton, Mass., à la quarantaine. Ces messieurs avaient été délégués par le gouvernement américain pour étudier notre système en vue de l'établissement d'un système semblable dans les ports américains, et je suis heureux de dire que, bien que notre système ne soit pas parfait, aucun de ces messieurs n'avait jamais visité un seul établissement qui fût plus près de la perfection. Ils se sont déclarés très satisfaits de tout ce qu'ils ont vu et sont retournés pour organiser des quarantaines à Portland, Boston, New-York et Baltimore d'après les mêmes principes ou à peu près.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que lors d'un voyage récent à Chicago, où j'ai rencontré la plupart des importateurs de l'ouest, j'ai entendu faire le plus grand éloge des quarantaines canadiennes, et presque tous ces messieurs ont exprimé l'espoir qu'on n'imposerait dans nos quarantaines aucune restriction de nature à les empêcher d'importer par la route du Saint-Laurent sur les steamers canadiens qui sont si admirablement disposés pour la sécurité et le confort des animaux durant la traversée, et en faisant passer leurs animaux à travers un pays où il n'existe pas de maladies contagieuses et où le coût de quarantaine est de moitié moins élevé qu'il n'a été jusqu'à présent dans les ports des États-Unis, étant en moyenne de \$10 à \$15 par tête, et où les animaux sont convenablement soignés. Ils ont aussi parlé en termes des plus flatteurs des facilités offertes par le Grand-Tronc pour l'expédition des animaux vers l'ouest.

En conséquence j'ai l'honneur de recommander qu'on n'apporte aux règlements actuels aucun changement tendant en aucune manière à diminuer les avantages offerts aux importateurs américains par nos établissements de quarantaine, dont l'administration et les dispositions actuelles sont si propres à les satisfaire. Le surcroît de dépenses est peu de chose, comparé aux avantages directs et indirects qui en résultent pour nos navires à vapeur et nos chemins de fer.

RÈGLEMENTS DE QUARANTAINE.

Aucun changement n'a été fait aux règlements généraux de quarantaine. Toutes les bêtes à cornes sont retenues pendant une période de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de l'embarquement. Les moutons et les cochons n'y sont pas retenus dans les cas où l'inspecteur constate qu'ils sont exempts de maladie.

J'ai l'honneur de faire rapport que le service de la quarantaine continue à être conduit d'une façon très satisfaisante par M. J. A. Couture, C.V., aidé de M. William Welsh et des hommes qui sont sous leurs ordres. Le département a, dans la personne de ces messieurs, deux officiers zélés et bien informés, qui remplissent leurs devoirs à la grande satisfaction de ceux qui sont le plus directement intéressés, c'est-à-dire les importateurs.

Vu le grand nombre d'animaux qui se trouvent encore en quarantaine, il sera nécessaire de la tenir ouverte pendant presque tout l'hiver.

J'éprouve beaucoup de satisfaction à faire rapport que, dans l'exécution des arrêtés du conseil, les inspecteurs ont été puissamment secondés par les agents des steamships, ainsi que par les propriétaires d'animaux et les hommes chargés du soin du bétail.

La seule difficulté contre laquelle nous avons eu à lutter est venue à propos de l'inspection des moutons. Sachant qu'il existait des cas de gale dans quelques uns des comtés avoisinant Montréal, nous nous sommes efforcés d'empêcher que des moutons venant des districts infectés pussent être exportés ou mêlés aux moutons destinés à l'exportation, et nous avons réussi pendant presque toute la saison. Malheureusement les deux derniers envois, ainsi que nous l'avons découvert depuis, contenaient des moutons des districts infectés; mais comme nous n'avions aucun moyen de les connaître et comme la maladie n'était pas apparente, on obtint la permission de les expédier, et ils furent abattus à Liverpool, à cause de la gale. La faute, cependant, ne saurait en être imputée aux inspecteurs du port, vu que dans la première période de la maladie il est difficile de constater les symptômes excepté par un examen très attentif, et que les inspecteurs ont été trompés par le fait qu'on leur avait dit que ces moutons venaient de régions non infectées.

J'ai l'honneur de suggérer que tous les endroits infectés soient déclarés comme tels et assujétis à la quarantaine jusqu'à ce que le mal ait été extirpé, ou que les expéditeurs soient obligés de donner des renseignements exacts sur la provenance des moutons, sous peine d'encourir une pénalité sévère pour faux renseignements à ce sujet.

En terminant, j'ai l'honneur de faire rapport que les devoirs de l'inspecteur des ports ont été remplis très fidèlement et d'une façon très satisfaisante, à Montréal, par M. M. C. Baker, C.V., et à Québec, par M. J. A. Couture, C.V. Ce dernier, assisté de M. Wm. Welch, a aussi administré la quarantaine de la Pointe-Lévis d'une façon très satisfaisante.

J'ai aussi l'honneur de reconnaître que j'ai reçu de temps à autre de précieux renseignements de l'agent du gouvernement à Liverpool, M. John Dyke, qui, en surveillant avec zèle les intérêts du commerce des animaux du Canada à ce port, a su mériter de fréquents éloges de la part des importateurs et des exportateurs.

Vous soumettant respectueusement ce rapport,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,

Inspecteur en chef.

A l'honorable J. H. POPE,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Moutons importés en 1882.

Date.	Vapeur.	Ligne.	Port d'expédition.	Oxford.			Shropshire.			South Down.			Hampshire.			Cheviots.			West Highland.			
				Belliers.	Brebis.	Total.	Belliers.	Brebis.	Total.	Belliers.	Brebis.	Total.	Belliers.	Brebis.	Total.	Belliers.	Brebis.	Total.	Belliers.	Brebis.	Total.	
17 mai	Texas	Dominion	Liverpool	1	11																	
19 juin	Oxen Holme	do	do			22	82	104														
19 do	do	do	do			3	45	48														
1er août	Buenos Ayrian	Allan	Glasgow			9	131	140	1	7	8											
1er do	do	do	do	18	54	72																
6 do	do	do	do	2	8	10																
6 do	Lake Manitoba	do	Liverpool	10	56	66																
6 do	do	do	do	2	12	14																
6 do	do	do	do	10	14	24																
13 do	Lake Huron	do	do	8	10	18																
30 do	Manitoba	Allan	Glasgow			1	4	5														
30 do	do	do	do			1	4	5														
19 sept.	Lake Manitoba	Beaver	Liverpool	4	19	23	21	141	162	2	13	15										
19 do	do	do	do	5	5	10																
21 do	Lucerne	Allan	Glasgow			1	2	3														
24 do	Québec	Dominion	Liverpool			10	10	10														
25 do	Hanoverian	Allan	Glasgow			30	30	30														
14 oct.	Texas	Dominion	Liverpool			2	2	2														
1er nov.	Hanoverian	Allan	Glasgow			2	15	17														
5 do	do	do	do			2	2	2														
5 do	Ontario	Dominion	Liverpool			1	1	1														
5 do	Québec	do	do			1	1	1														
		Total		45	173	219	67	477	544	6	27	33	2	8	10	5	105	110	3	29	32	

J. A. COUTURE, C.V.,
Sous-inspecteur de quarantaine.

Lévis, 30 décembre 1882.

Cochons importés en 1882.

Date.	Vapeur.	Ligne.	Port d'expédition.	Berkshire.			Suffolk.			Grand total.	Nom du propriétaire.	Résidence.
				Verrats.	Truies.	Total.	Verrats.	Truies.	Total.			
1er août	Buenos Ayrian	Allan	Glasgow	1	2	3				3	Henry Arkell	Guelph, Ont.
6 do	Lake Manitoba	Beaver	Liverpool	4	8	12	3	1	4	16	James Main	Boyne, Ont.
19 sept	do	do	do	1	2	3				3	Dawes et Cie	Lachine, Qué.
		Total		6	12	18	3	1	4	22		

LÉVIS,

30 décembre 1882.

J. A. COUTURE, C. V.,
Sous-inspecteur de quarantaine.

TABLEAU indiquant le nombre de bêtes

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Port d'expédition.	Jersey.			Holstein.			Total.	Date du renvoi.
				Taux	Vaches.	Total.	Taux.	Vaches.	Total.		
10 mai	Texas	Dominion	Liverpool						23	14 juill.	
10 do	do	do	do						23	14 do	
10 do	do	do	do						53	19 do	
10 do	do	do	do						101	19 do	
10 do	do	do	do						7	14 do	
10 do	do	do	do						6	19 do	
10 do	do	do	do						61	23 do	
16 do	Titania	Donaldson	Glasgow						14	23 do	
16 do	do	do	do						7	4 août.	
22 do	Lucerne	Allan	do						12	4 do	
22 do	do	do	do						28	4 do	
22 do	do	do	do						6	13 do	
30 do	Ocean King	Donaldson	London	1	5	6			102	28 do	
19 juin	Trenholme	do	Liverpool	1	6	7			3	28 do	
19 do	do	do	do						14	28 do	
19 do	do	do	do						26	28 do	
19 do	do	do	do						10	28 do	
19 do	do	do	do						28	28 do	
19 do	do	do	do						1	28 do	
19 do	do	do	do						5	15 sept.	
5 juill.	Lucerne	Allan	Glasgow						5	15 do	
5 do	do	do	do						10	15 do	
5 do	do	do	do						34	15 do	
5 do	do	do	do						41	15 do	
5 do	do	do	do						12	18 oct.	
1er août	Buenos Ayria	do	do						24	18 do	
1er do	do	do	do						2	18 do	
1er do	do	do	do						3	18 do	
1er do	do	do	do						5	30 do	
15 do	Ontario	Dominion	do						5	30 do	
15 do	do	do	do						6	15 nov.	
28 do	Lake Champlain	Beaver	do						4	15 do	
30 do	Manitoban	Allan	do						10	15 do	
30 do	do	do	do						1	5 déc.	
19 sept.	Lake Manitoba	Beaver	Liverpool						3	5 do	
19 do	do	do	do						25	5 do	
19 do	do	do	do	1	2	3			27	5 do	
19 do	do	do	do						2	5 do	
21 do	Lucerne	Allan	Glasgow						6	11 do	
24 do	Quebec	Dominion	Liverpool						6	16 do	
26 do	Ontario	do	do						50	11 do	
26 do	Helvetia	White Cross	Antwerp				21	29	50	11 do	
1er oct.	Brooklyn	Dominion	Liverpool						27	19 do	
1er do	do	do	do						36	19 do	
13 do	Buenos Ayria	Allan	Glasgow						10	do	
14 do	Texas	Dominion	Liverpool						3	do	
19 do	Nestorian	Allan	Glasgow						26	do	
1er nov.	Hanoverian	do	do						1	do	
1er do	do	do	do						4	do	
1er do	do	do	do						10	do	
5 do	Lake Huron	Beaver	Liverpool						80	do	
5 do	Quebec	Dominion	do						22	do	
8 do	Manitoban	Allan	Glasgow						18	do	
8 do	do	do	do						166	do	
									6	do	
	Totaux			3	13	16	21	29	50	1,215	

mis en quarantaine en 1882—Suite.

Noms des propriétaires.	Residence.	Nés en quarantaine.		Cause du décès.	Observations.
		Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.		
Cochrane Ranch Co.	Riv. à l'Arc, T.N.O.	1	Rupt. de l'ép. dors.	Tombé dans la crèche.
L'hon. M. H. Cochrane ...	Compton, Qué.	4			
A. B. Matthews	Kansas City, S.O. ...	2		1 Mort-né.	
Simpson et Cudgell.	Pleasant Hill, Miss. ...	5		2 1 mort-né, 1 diarrhée (veau).	
Henry Judah	Montreal, Qué.	1			
Galbraith et frères	Jamesville, Wis.				
Findlay et Anderson	Lake Forrest, Ill.				
John Rogers	Abington, Ill.		1	Septicémie.....	De bless. reçue à bord du navire. A été abattu par ordre de l'inspecteur.
T. B. Brown	Petite Côte, Qué.	2			
R. Campbell	Riding Mountain, Man.				
Andrew Allan	Montreal, Qué.	2		1 Apoplexie	Mort à bord du navire dans le port.
V. Fuller	Hamilton, Ont.	2			
Geo. Withfield	Rougemont, Qué.	3		1 Congestion des poumons.	Tombé malade à bord du navire.
W. H. Steele	San Antonio, Texas.				
C. C. Bridges	Shanty Bay, Ont.	2			
Geo. Geary	London, Ont.	5			
J. R. Craig	Brampton, Ont.	4			
P. Davy	Montray, Wis.	1		1 Peritonite.....	Venue à la suite d'une hernie ombilicale causée par une chute.
A. B. Matthews	Kansas City.				
Dawes et Cie.	Lachine, Qué.				
R. Hay, M.P.	Toronto, Ont.				
M. Craig	Chicago, Ill.				
Hon. M. H. Cochrane	Compton, Qué.				
T. McRae	Guelph, Ont.		6		
R. Gibson	Ilderton, Ont.				
J. J. Davidson	Balsam, Ont.				
John Dryden	Brooklyn, Ont.				
John Linton	Aurora, Ont.				
Earl & Stuart	Lafayette, Ind.				
Wm. Leigh	Beecher, Ill.				
Geo. Withfield	Rougemont, Qué.				
E. H. Barclay	Guelph, Ont.			1 Parturition.	
Jas. Hill	St. Paul, Minn.				
W. Murray	Chesterfield, O.				
M. Hill	Delaware, Ohio.				
Geo. Geary	London, Ont.				
Beattie et Miller	Toronto, Ont.				
C. Hillston	Amherst, N.E.				
Jos. Bullard	Mechanicsburg, Ohio				
D. McKay	Abington, Ill.				
Geo. E. Brown	Aurora, Ill.				
C. W. Outhbertson	Chicago, Ill.				
Wm. Leigh	Beecher, Ill.				
Geo. Findlay	Lake Forrest, Ill.				
Jas. J. Davidson	Balsam, Ont.				
J. H. Norris	Lamville, Ill.				
do	do				
L. Lilburn	Emerald Grove, Wis.				
Hon. M. H. Cochrane	Compton, Qué.		1	Enterite.	
Geo. Geary	London, Ont.				
Hon. J. H. Pope	Cookshire, Qué.		7		
Geo. Findlay	Lake Forrest, Ill.				
L. Leonard	Mount Leonard, Miss.		4	2 1 mort-né, 1 enterite.	
W. Stairs	Dartmouth, N.E.				
			50		
			12		

COMMERCE DE L'EXPORTATION DU BÉTAIL.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'inspection du bétail, des ports canadiens aux ports européens, pendant l'année 1882. On verra par ce rapport qu'il y a dans le nombre des bêtes à cornes exportées une diminution de 9,797, mais une augmentation de 13,504 dans le nombre des moutons, sur l'année dernière.

Le tableau suivant indique le nombre des animaux exportés depuis six ans :

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1877.....	6,940	9,509	430
1878.....	18,655	41,225	2,078
1879.....	24,009	80,332	5,385
1880.....	50,905	81,843	700
1881.....	45,535	62,404	
1882.....	35,788	75,905	

Nombre expédié de chaque port :

Montréal.....	28,183	65,183
Halifax.....	5,784	2,978
Québec.....	808	5,839
Via les ports américains.....	963	1,905
Total.....	35,738	75,905

La diminution apparente dans le commerce d'exportation avec la Grande-Bretagne n'indique pas une réduction dans le commerce de bétail du Canada, ainsi qu'on le verra par le rapport suivant, gracieusement fourni par le département de la Douane, pour l'exercice financier commencé le 1er juillet 1881 et terminé le 30 juin 1882.

Etat indiquant le nombre d'animaux exportés du Canada aux Etats-Unis pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882.

	Nombre.
Bêtes à cornes.....	16,145
Moutons.....	233,602
Cochons.....	3,043

Nombre d'animaux exportés aux Etats-Unis pendant l'exercice expiré le 30 juin 1882.

Bêtes à cornes.....	7,558
Moutons.....	264,910
Cochons.....	2,024

Indiquant une augmentation considérable dans le nombre de bêtes à cornes et une légère diminution dans le nombre de moutons vendus aux acheteurs des Etats-Unis.

L'amélioration dans la qualité des animaux devient plus marquée chaque année, et l'emploi des taureaux à courtes cornes, Hereford et Angus, devra d'ici à quelques années augmenter de beaucoup la valeur du bétail canadien.

GALE DES MOUTONS.

Ainsi qu'il a été mentionné dans mon rapport de l'année dernière, on a découvert à Liverpool l'existence de la gale chez quelques-uns de nos moutons canadiens, vers la fin de l'automne. Conformément à vos instructions, j'ai employé des inspecteurs à visiter les comtés suspects, et, ainsi qu'il a été dit dans mon rapport préliminaire expédié au département le 13 janvier, on a constaté que cette maladie existait en grand dans le comté de Laprairie, province de Québec. Cela est dû en grande partie

qu'aux environs du village de Laprairie se trouve une vaste commune dans laquelle les cultivateurs des environs ont le droit de faire paître leurs animaux en commun et qu'on y voit des moutons de toute espèce, la plupart de qualité très inférieure. Cette commune est devenue le centre d'infection d'où la maladie s'est répandue dans cette région.

Après avoir conduit l'enquête et recueilli les renseignements les plus complets qu'il fût possible d'obtenir, j'ai reçu l'arrêté suivant du Conseil, avec instruction de m'en servir pour détruire la maladie, tout en causant le moins d'inconvénients possibles aux cultivateurs :

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Jeu'di, 20me jour d'avril 1882.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Considérant qu'une maladie contagieuse affectant les moutons, et connue sous le nom de "gale des moutons," règne dans le comté de Laprairie et les comtés environnants, dans la province de Québec, et qu'il est à propos de pourvoir à la séparation et l'isolement, autant que possible, des animaux atteints de cette maladie,—il a plu à Son Excellence, sur la recommandation du ministre de l'agriculture, et sous l'autorité des dispositions de l'acte 42 Vict., chapitre 23, et intitulé: "Acte pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent," ordonner, et il est par le présent ordonné, que les règlements suivants soient mis en vigueur :

1. Il sera du devoir de tout cultivateur, propriétaire ou éleveur, ou marchand de moutons, dès qu'il verra se manifester des symptômes de la maladie appelée la "gale des moutons" parmi aucun des animaux qu'il possède ou qui sont confiés à ses soins, de donner immédiatement avis de ce fait au ministre de l'agriculture, à Ottawa, ainsi que le prescrit la section 2 du dit acte.

S'il néglige de se conformer à la présente prescription, le propriétaire des moutons malades comme susdit perdra tout droit à une indemnité et n'en recevra aucune dans le cas où ces animaux seraient abattus conformément aux dispositions du dit acte, et, de plus, la dissimulation de l'existence de cette maladie rendra, sur conviction de ce fait, passible d'une amende n'excédant pas deux cents piastres la personne qui s'en sera rendue coupable.

2. Quiconque enverra au champ, gardera ou fera paître des moutons, sachant que ces animaux sont infectés de la maladie appelée la "gale des moutons," ou qu'ils ont été exposés à l'infection ou contagion de cette maladie, dans quelque forêt, bois, bruyère, grève, marais, coramune, terrain vague, champ ouvert ou autre terrain non divisé ou non clos, sera, sur conviction, puni d'une amende n'excédant pas deux cents piastres.

3. Quiconque amènera sur un marché ou ailleurs un animal qu'il saura infecté de la "gale des moutons" encourra et paiera pour chaque contravention dont il sera convaincu, une amende n'excédant pas deux cents piastres.

4. Toute personne qui jettera ou déposera, ou fera jeter ou déposer dans une rivière, un cours d'eau, un canal, des eaux navigables ou autres, ou dans la mer, à moins de dix milles du rivage, le corps d'un mouton mort de la "gale des moutons," ou qui aura été abattu parce qu'il était atteint de cette maladie, encourra et paiera, sur conviction de ce fait, une amende n'excédant pas deux cents piastres.

5. Toute personne qui déterrera, fera déterrer ou permettra que l'on déterre le cadavre enfoui d'un mouton mort ou supposé mort de la "gale des moutons," ou abattu à cause de cette maladie, encourra et paiera, sur conviction de ce fait, une amende n'excédant pas deux cents piastres.

6. Lorsqu'un mouton infecté de la "gale des moutons" sera exposé ou mis en vente, ou qu'on l'amènera dans ce but sur un marché, à une foire ou autre lieu ouvert au public où l'on expose d'ordinaire des animaux en vente, tout agent de police, officier municipal ou inspecteur dûment autorisé fera confisquer et détruire cet animal, ainsi que toutes enceintes, claies, auges, litières, foin, paille ou autres objets infectés

ou il en fera disposer de telle manière que bon lui semblera ou qui pourra être ordonné.

7. Nul ne pourra avoir en sa possession ou sous ses soins un mouton infecté de la "gale des moutons," sans le faire soigner au moyen de pansements, de lotions ou bains, ou d'autre manière, dans le but de le guérir de cette maladie.

8. Les moutons infectés de la "gale des moutons," ou les moutons qui se seront trouvés en contact avec d'autres moutons atteints de cette maladie ou qui auront été dans les champs, écuries, étables ou autres bâtiments dans lesquels l'existence de cette maladie aura été constatée, ne pourront pas être déplacés sans un permis par écrit d'un inspecteur autorisé à cette fin par le ministre de l'agriculture.

9. Tous les hangars, dépendances et lieux occupés par des moutons infectés de la gale devront être nettoyés et désinfectés en les brossant avec de l'eau chaude et de l'acide carbolique (dont une livre par quatre gallons d'eau) et ensuite blanchis à la chaux vive dans laquelle sera mêlé du chlorure de chaux dans la proportion de une livre de chlorure pour chaque gallon d'eau, jusqu'à la hauteur d'au moins cinq pieds du sol ou plancher.

10. Lorsque la chose sera jugée nécessaire, un inspecteur ordonnera d'abattre et enterrer tous les animaux gravement infectés de la maladie ci-dessus, et toute personne ayant en sa possession des moutons infectés de la "gale des moutons" et qui ne les soignera pas au moyen de pansements, ou de lotions ou bains appropriés, sera passible des amendes qui pourront être infligées en vertu des dispositions de l'acte susdit.

JOHN J. MCGEE,

Assist.-greffier, Conseil Privé.

J'ai chargé M. O. C. Coutlée, constable à Laprairie, de distribuer des copies françaises et anglaises de l'arrêté du Conseil dans toutes les paroisses infectées, et dans chacun des cas où il a découvert des moutons affectés de la maladie, il a obligé le propriétaire à laver les moutons avec une lotion approuvée à cet effet, remède qui dans certains cas a été répété plusieurs fois. En outre, l'article 9 de l'arrêté du conseil a été strictement mis en vigueur (toutes les bergeries, dépendances et autres endroits où l'on avait enfermé des moutons ont été complètement nettoyés et désinfectés en frottant avec de l'eau chaude, de l'acide carbolique ou du chlorure de chaux et de la chaux délayée jusqu'à une hauteur de cinq pieds à partir du sol ou du pavé,) autant qu'il m'a été possible de le faire avec le peu d'aide à ma disposition. M. Baker et moi nous avons fait des visites de temps à autre et nous nous sommes conformés à l'esprit de l'arrêté du conseil autant qu'il a dépendu de nous. J'ai beaucoup de plaisir à faire rapport que si la maladie n'a pas été extirpée, elle n'existe plus qu'en quelques endroits, car presque tous les moutons affectés ont été tués. J'ai lieu de croire que les mesures sanitaires qui ont été adoptées seront, dans la plupart des cas, suffisantes pour empêcher la réapparition de la maladie.

Je recommanderais cependant que les opérations fussent continuées avec encore plus de vigueur, vu que la maladie est facile à détruire, si les propriétaires de moutons veulent seulement coopérer avec les inspecteurs et faire immédiatement rapport de tous les cas qui se présentent.

Comme il est impossible aux inspecteurs de reconnaître les moutons qui viennent des districts infectés, et comme les cultivateurs et les commerçants se montrant aveugles lorsqu'il s'agit de leurs propres intérêts, n'hésitent pas à mêler les moutons malades avec ceux qui sont destinés à l'exportation, il sera nécessaire de déclarer que certains comtés sont des endroits infectés et d'appliquer les amendes pour infraction aux lois dans les cas où les moutons seraient expédiés des districts infectés à un marché public ou aux districts en quarantaine.

Autrement il serait impossible aux inspecteurs de ports de s'assurer que des moutons malades ne sont pas mêlés aux moutons sains à bord des steamers.

Malheureusement, cela est arrivé sur au moins deux de nos navires pendant cette saison, en novembre. Après que l'on eût cessé d'oindre les moutons à cause du froid, comme la déclaration de la maladie et les règlements de quarantaine n'étaient plus de rigueur, les moutons malades étaient achetés et expédiés librement avec les moutons sains, ce qui a produit les résultats mentionnés ci-dessus.

Je recommanderais aussi que tous les moutons que l'on a l'intention d'expédier fussent oints d'un onguent approuvé avant que les inspecteurs pussent certifier qu'ils sont exempts d'infections. Comme on le verra par mon rapport du commerce d'exportation, l'exportation des moutons du Canada en Europe s'est élevée à près de 76,000 têtes, valant au port environ \$500,000, pour l'année 1882, et le commerce de moutons avec les Etats-Unis s'élève à 230,000 têtes, valant environ \$900,000 : soit en tout un commerce d'environ \$1,400,000 par année qui est ainsi menacé par l'existence d'une maladie contagieuse dans une localité peu étendue et à proximité de notre port d'expédition le plus important. L'importance du commerce est telle qu'elle justifie pleinement l'adoption des mesures nécessaires pour débarrasser complètement le pays de la maladie, ce qui aura le double résultat suivant : on évitera que l'embargo soit mis sur nos moutons dans les ports européens et américains, et cela facilitera l'amélioration de la qualité de nos moutons qui doit être la conséquence des croisements des races et des soins plus attentifs dont les moutons sont l'objet, car comme il a été dit plus haut la gale n'affecte que les moutons de race inférieure et ceux qui sont négligés et mal soignés,

ANTHRAX.

RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LA MALADIE DES ANIMAUX AU VILLAGE DE LA CARPE, ONT.

Conformément aux instructions que j'avais reçues du département, j'ai visité le Village de la Carpe, Ont., dans le but de faire une enquête sur une maladie, fatale dans sa nature, qui d'après la rumeur y exerçait des ravages. Je rencontrai, dans le township de Huntley, M. Henry McBride, cultivateur, qui m'a donné les renseignements suivants sur l'histoire de la maladie et les symptômes auxquels elle donne lieu.

Il y a sept à huit ans, l'une des vaches mourut dans les circonstances suivantes :
Les vaches ne montraient aucun symptôme de maladie.

On les tra yait matin et soir. Un soir il en manqua une lorsqu'on les amena pour les traire, et le lendemain elle fut trouvée morte dans le champ.

Il en a perdu quelques unes pendant chaque été, depuis la plupart ont été trouvées mortes.

Chez les quelques vaches dont la maladie fut constatée avant leur mort le lait était tari. Elles ne mangeaient pas et on remarquait chez elles des tremblements nerveux. Elles avaient l'oreille basse, les yeux hagards, le pas chancelant, puis elles étaient prises de convulsions qui précédaient la mort de quelques heures. Après la mort, le corps enfla rapidement et se putréfia en quelques heures. Il perdit deux chevaux apparemment atteints de la même maladie, qui lui enleva en outre en une seule année neuf moutons tous jeunes. M. McBride n'a pu me donner de renseignements quant aux apparences *post mortem* des bêtes crevées. En les enfouissant il lui arrivait rarement de les couvrir de plus d'un pied et demi à deux pieds de terre, et souvent les chiens les déterraient ; quelques-unes furent enfouies et d'autres ne le furent pas du tout. Les fosses étaient toutes à peu de distance d'un ruisseau et se trouvaient toutes dans le pâturage des vaches ; le bétail pouvait en toute liberté manger autour et au-dessus. Des parties de carcasses étaient exposées çà et là, même dans la cour à paille où le bétail mange tous les jours. J'ai trouvé là des membres et des côtes d'animaux qui y avaient été traînés par les chiens après avoir été enlevés des fosses. M. Anthony Dolan, cultivateur voisin de M. McBride, n'a eu aucune maladie sur sa terre, mais il y a sept ans une de ses vaches s'aventura dans le pâturage de M. McBride et fut trouvée morte. Il y a quatre ans, il en a perdu une autre dans des circonstances analogues. Toutes deux ont été enfouies profondément. Il avait fait et aidé à faire plusieurs examens *post-mortem*. Dans chaque cas il a constaté que "la rate était grosse et remplie d'un sang noir et ayant la consistance du goudron épais." Chez une jument appartenant à son voisin, il a trouvé ce même sang noir autour du cœur. Elle est morte dans les convulsions. M. Richard Cavanagh, un des voisins de M. McBride, dont le pâturage n'est séparée que par une clôture de ligne du sien, a perdu quatre ou cinq vaches il y a trois ou quatre ans, et depuis il en a perdu dix-neuf, dont deux ce printemps dans l'espace de trois semaines.

Il a examiné quelques-unes des carcasses et a trouvé la rate telle que décrite par

Dolan et facile à déchirer avec les doigts. Il les a toutes enterrées dans son champ, terrain d'alluvion, sur les bords de la Carpe, petite rivière qui l'inonde au printemps. Une partie de ce champ est marécageux et s'égoutte dans la rivière. La plupart des fosses sont à l'extrémité supérieure de cette savanne. Il est rare qu'il recouvre les carcasses de plus d'un ou deux pieds de terre, et il arrive souvent que les chiens les détèrent. Quelques-unes de ces carcasses sont partiellement couvertes par de vieux billots qui forment la seule couverture, et cependant on permet aux animaux de manger librement autour. Il a perdu plusieurs chevaux enlevés par la même maladie, ou du moins dans les mêmes circonstances et aussi subitement.

M. McBride avait perdu une vache quarante-huit heures avant mon arrivée. Je la fis déterrer, mais je trouvai la putréfaction tellement avancée qu'il me fut impossible de faire l'autopsie. Tout ce que je pus faire fut de remarquer l'agrandissement de la rate qui contenait une certaine quantité de sang noir et épais. D'après les renseignements ainsi recueillis et les faits observés, il est évident que la maladie est l'anthrax sous sa forme ordinaire et qu'elle est due en partie au fait que les bêtes crevées ne sont pas enfouies ou ne le sont pas assez profondément. Ainsi que je l'ai expliqué dans mon rapport de 1879-81, cette maladie devient de plus en plus fréquente, et à moins que des mesures ne soient prises pour assurer la parfaite destruction des carcasses des animaux morts de cette maladie fatale, la perte annuelle provenant de cette cause sera avant longtemps très considérable dans la Confédération canadienne.

J'ai l'honneur de recommander qu'un constable spécial soit nommé dans chacun des districts infectés, et que toutes les morts subites d'animaux soient rapportées à cet officier sous peine d'amende. Le constable en question sera chargé de voir que les carcasses de ces animaux soient ou brûlées ou enterrées dans un endroit spécialement affecté à cette fin et parfaitement isolé des pâturages ouverts aux animaux. J'ai aussi l'honneur de recommander l'introduction de l'inoculation d'après le système Pasteur, tel que décrit dans mon rapport de 1881. Je recommande aussi qu'un rapport concis de la maladie soit publié et distribué gratuitement parmi les cultivateurs, afin que ces derniers puissent comprendre le danger provenant de l'incurie dont ils font preuve dans l'enfouissement des bêtes, et se faire une idée intelligente du caractère véritable de la maladie, au lieu de leurs idées fausses au sujet de plantes vénéneuses, de renards blancs, etc., qui sont si communes aujourd'hui parmi eux.

L'ANTHRAX SUR LA FERME PRICE ET À LA POINTE SAINT-CHARLES.

Lundi, le 5 juin, je suis allé à la Pointe Saint-Charles pour m'enquérir d'un^o maladie qui y faisait mourir les animaux.

J'ai constaté qu'environ trois semaines auparavant M. W. C. Hatley, agent du navire "City of Brantford," de Hartlepool, Angleterre, avait envoyé 510 bêtes à cornes pour être expédiées. Vu que le navire n'était pas encore arrivé, les animaux furent parqués sur la propriété nommée ferme Price, à la rivière Saint-Pierre, à deux milles de Montréal, région que j'ai à plusieurs reprises citée comme étant infectée par l'anthrax. Là les animaux n'avaient qu'une nourriture insuffisante, et ils ne tardèrent pas à maigrir. Quelques temps après, on en trouva sept de morts dans le champ, après quoi on conduisit les autres aux enclos de la Pointe Saint-Charles où il en mourut encore sept dans l'espace de quatre jours. Toutes ces morts ont été causées par l'anthrax. Ils furent retenus dans l'enclos jusqu'à ce que tout danger eût disparu, après quoi ils furent expédiés du port de Montréal.

Je prends donc la liberté d'insister sur les recommandations que j'ai faites dans mon rapport préliminaire à ce sujet : " Que des mesures soient prises pour empêcher la maladie de se déclarer de nouveau, par un enfouissement convenable et systématique de toutes les carcasses d'animaux morts d'anthrax et par l'inoculation du virus aux animaux tel que pratiqué avec tant de succès en France par Pasteur.

Si l'on recueillait la statistique des pertes annuelles que cette maladie fait subir aux propriétaires d'animaux en Canada, je suis convaincu que le nombre en serait bien grand et représenterait plusieurs centaines de mille dollars. Et sachant comme nous le savons que chaque animal mort de cette maladie infecte le sol, l'eau et l'herbe pour un demi-siècle ou plus, l'importance de la chose pour le présent et surtout pour l'avenir de ce pays est très grande.

A part ces enquêtes, il en a été fait encore plusieurs autres moins importantes relativement à cette maladie, dans la province de Québec et ailleurs.

RAPPORT SUR LA MALADIE DES ANIMAUX A PICTOU.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des mesures adoptées pour détruire la maladie connue sous le nom de maladie des animaux de Pictou, mesures dont la mise à exécution a été commencée en juin et se continue encore actuellement.

Dans mon rapport préliminaire de l'année dernière j'ai appelé votre attention sur les faits suivants et sur les mesures nécessaires pour la suppression de cette maladie.

I. Qu'une maladie d'un caractère contagieux sévit dans des proportions limitées dans diverses parties du comté de Pictou, province de la Nouvelle-Écosse.

II. Que jusqu'à présent la maladie n'a pas été décrite et qu'il est nécessaire de continuer l'enquête pour découvrir sa cause première et sa pathologie.

III. Que depuis qu'on a constaté l'existence de cette maladie dans la province, le nombre total des animaux perdus est d'environ 1,396, dont 203 ont été perdus en 1881, ce qui est le maximum de la mortalité jusqu'à présent, preuve que la maladie augmente.

IV. Que la maladie est contagieuse et incurable.

V. Qu'à mon avis sa propagation et sa durée sont dues à la pratique illégale qui consiste à jeter des carcasses sur la grève ou à les laisser non enfouies sur les communes où d'autres animaux, venant en contact avec les tissus ou les fluides animaux, deviennent infectés et ainsi la maladie se propage.

VI. Que les animaux mis dans les bâtiments qui ont contenu des animaux malades contractent la maladie.

En conséquence j'ai l'honneur de recommander :

a. Que des mesures soient prises pour détruire la maladie en tuant les animaux malades et en brûlant leurs carcasses ou en les enterrant profondément avec de la chaux.

b. En isolant les animaux qui se sont trouvés en contact avec les animaux malades ou les endroits infectés; en déclarant le district ou la ferme un endroit infecté et sujet aux règlements de salubrité nécessaires.

c. Que tous les animaux souffrant de la maladie soient abattus et que le propriétaire reçoive un tiers de leur valeur; que tous les animaux soupçonnés d'être atteints soient tués et que le propriétaire reçoive en compensation les deux tiers de leur valeur.

d. Que la quarantaine soit maintenue jusqu'à ce que les bâtiments infectés soient aérés et désinfectés à la satisfaction de l'inspecteur nommé pour faire exécuter les règlements de salubrité. Que toutes les carcasses soient brûlées ou enfouies, que toutes les fosses servant à l'enfouissement des animaux soient bien recouvertes et que la loi défendant d'exposer des carcasses à la voirie ou de les jeter à la mer ou sur la grève soit mise en vigueur.

Afin de faciliter la mise à effet de ces recommandations, l'arrêté suivant du conseil a été passé à votre demande :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Jeudi, 25 mai 1882.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Considérant qu'une maladie s'étant déclarée parmi les bêtes à cornes dans le comté de Pictou, Nouvelle-Écosse, et dans certaines parties du comté ou des comtés voisins, il est opportun de pourvoir à la séparation et l'isolement, autant que possible, des animaux atteints de cette maladie, et aussi de déclarer que les endroits où se trouvent ces animaux malades sont des localités infectées,

Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation du ministre de l'agriculture, et en vertu des dispositions de l'acte 42 Victoria, chapitre 23, intitulé : "Acte pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies qui les attaquent,"

ordonner, et il est par le présent ordonné que les ordres et règlements qui suivent soient mis en vigueur :—

1. Un inspecteur vétérinaire, régulièrement autorisé par le ministre de l'agriculture, visitera les lieux, dans les dites localités, où se trouvent des animaux infectés, et toutes les fermes ou places où se trouveront ces animaux seront déclarées "localités infectées" dans le sens de l'acte susdit.

2. Nulle personne quelconque, sauf un inspecteur ou officier régulièrement autorisé par le ministre de l'agriculture, n'enlèvera ou déplacera aucun de ces animaux d'aucune ferme ou localité infectée, si ce n'est dans le but de mettre à exécution les dispositions du dit acte, sous peine d'une amende de deux cents piastres au plus.

3. Un officier ou inspecteur, régulièrement autorisé par le ministre de l'agriculture, pourra choisir un endroit ou des endroits, dans les limites d'une localité infectée, dans le but de séparer et isoler ceux de ces animaux qui seront atteints ou supposés atteints de la maladie, ou qui pourront avoir été exposés à la prendre, et ordonner que ces animaux soient conduits dans les endroits ainsi choisis.

4. Un inspecteur ou officier, régulièrement autorisé par le ministre de l'agriculture, pourra, en vertu des dispositions de la section 14 de l'acte précité, ordonner que tout animal attaqué d'une maladie épizootique ou contagieuse soit abattu, en payant à son propriétaire une indemnité d'un tiers de la valeur de cet animal avant qu'il ne fût atteint de la maladie et qu'ordre de l'abattre ne fût donné, mais cette indemnité ne devra en aucun cas dépasser vingt piastres. Dans tous les autres cas, l'indemnité sera des deux tiers de la valeur de l'animal dont l'abattage aura été ordonné, pourvu que la somme payée ne dépasse pas quarante piastres. La valeur de ces animaux sera toujours établie par un officier régulièrement nommé à cet effet par le ministre de l'agriculture; mais il ne sera accordé aucune indemnité dans les cas où l'on aura essayé de frauduleusement cacher l'existence de la maladie, ou lorsque les animaux malades auront été enlevés ou transférés des localités infectées contrairement aux dispositions de l'acte précité, et particulièrement de ses sept premières sections.

5. En outre, un inspecteur vétérinaire, ou autre officier régulièrement autorisé par le ministre de l'agriculture, sera chargé de faire généralement exécuter les prescriptions de l'acte précité.

JOHN J. MCGEE,
Greffier, Conseil Privé.

Ayant reçu l'autorisation d'employer temporairement le Dr. Wm. McEachran pour mettre à exécution les instructions reçues et pour agir comme inspecteur des quarantaines, avec M. George Caswell et Angus Grant comme évaluateurs pour estimer le bétail, avec pouvoir d'employer les hommes nécessaires pour leur venir en aide, conformément à vos instructions, j'ai envoyé à l'inspecteur local la lettre suivante définissant ses devoirs :

MONTREAL, 6 juillet 1882.

" Conformément aux ordres que j'ai reçus du ministre de l'agriculture, je dois vous donner les instructions suivantes concernant la mise à exécution des mesures nécessaires pour extirper la maladie du bétail à Pictou, Nouvelle-Ecosse, en vertu des dispositions de l'arrêté du conseil du 25 mai 1882.

" Il sera établi trois classes ou divisions de quarantaine :

" 1. Une quarantaine de fermes séparées.

" 2. Une quarantaine en un ou plusieurs endroits devant être choisis pour les animaux soupçonnés, mais chez lesquels on peut raisonnablement espérer que la maladie ne se déclarera pas.

" 3. Une quarantaine en un ou plusieurs endroits devant être choisis pour les animaux qui ont été tellement en contact avec la maladie pour qu'il n'y ait pas d'espoir qu'ils puissent y échapper.

" Chacune de ces trois classes de quarantaine sera tenue séparée et distincte des autres, de façon à empêcher tout contact avec les animaux du dehors ou avec les animaux de chacune des parties séparées.

" Les fermes parmi les animaux desquels on n'a pas constaté la maladie, et où la maladie n'aura pas fait son apparition depuis au moins soixante jours avant la dernière visite de l'inspecteur, et dont les bâtiments et dépendances auront été et continueront d'être complètement nettoyés et désinfectés, et où l'inspecteur aura raison de croire

qu'il y a peu ou point de danger à attendre de la part de la maladie, seront réputées appartenir à la classe No 1 et seront mises en quarantaine séparés, et déclarées être des endroits infectés.

" Cette disposition, vous le comprendrez, s'applique aux fermes contenues dans les limites du district mentionné dans l'arrêté du conseil du 25 mai dernier, district affecté de la maladie connue sous le nom de " maladie des animaux de Pictou."

" Tous les ordres donnés par l'inspecteur aux propriétaires de ces fermes et de ces animaux devront être strictement observés et mis à exécution.

" Et dans le cas où la maladie ne ferait pas son apparition sur ces fermes pendant une période de quatre-vingt dix jours, la quarantaine pourra être levée.

" Quant à ce qui concerne la quarantaine de seconde classe, elle devra comprendre les animaux pris dans le district en question, chez lesquels il n'y aura aucun symptôme de maladie, et qui seront trouvés en une condition telle que l'inspecteur pourra croire à la possibilité pour eux d'échapper à la maladie.

" Si dans telle quarantaine, aucune maladie se déclare chez les animaux pendant une période de cent jours, les animaux pourront être remis à leur propriétaire, à la condition cependant, pour lui, de nettoyer et de désinfecter complètement ses bâtiments et dépendances à la satisfaction de l'inspecteur; mais dans aucun cas le propriétaire à qui ces animaux seront remis n'aura droit à une compensation pécuniaire.

" Tous les animaux pris dans des troupeaux ou dans des endroits qui auront été grandement affectés par la maladie, et où, d'après l'opinion de l'inspecteur, il n'y aura aucun danger sérieux de voir la maladie continuer à sévir, seront envoyés à la quarantaine de troisième classe.

" Bien que les trois classes de quarantaine doivent être tenues séparées, tel que prescrit ci-dessus, il sera du devoir de l'inspecteur, s'il le juge nécessaire, à cause de l'apparition de la maladie, d'ordonner le transport d'animaux d'aucune ferme de la classe No 1 à la quarantaine générale de la classe No 3; mais dans aucun des cas où la maladie se sera déclarée dans une quarantaine de ferme, les animaux ne devront être expédiés à la quarantaine de la classe No 2, qu'on espère tenir exempt de maladie.

" Tous les animaux mis en quarantaine devront être isolés.

" Tous les animaux mis en quarantaine devront être marqués de façon à indiquer qui en est le propriétaire.

" Tous les animaux actuellement atteints de la maladie connue sous le nom de " maladie des animaux de Pictou " seront immédiatement abattus et l'on disposera de leurs carcasses et de leur peau de la manière qui pourra être prescrite par le ministre de l'Agriculture ou par l'inspecteur vétérinaire nommé par lui.

" En étudiant soigneusement les instructions précédentes, vous verrez qu'il vous sera nécessaire d'avoir deux fermes distinctes et séparées comme terrains de quarantaine: l'une à Pictou, par exemple, et l'autre pour le district de Mirigomish.

" Vous devrez confier la charge de chacune de ces fermes à un homme sûr; vous devrez voir à ce que les clôtures soient bonnes et suffisantes pour isoler complètement la quarantaine de toutes les terres adjacentes.

Vous pourrez probablement vous arranger avec les cultivateurs pour faire conduire les animaux à la quarantaine. Dans le cas contraire, vous pourrez engager des hommes pour cela. Soyez très particulier en faisant votre division d'animaux pour les classes Nos 2 et 3.

" Tous les animaux abattus devront être enterrés, jusqu'à nouvel ordre, à une profondeur de pas moins de 8 pieds, et sur chaque carcasse on devra jeter un baril de chaux fraîchement délayée. Dans chaque cas vous verrez à ce que les fosses ne soient pas près des sources ni des endroits où l'on se fournit d'eau.

" Tout endroit ou bâtiment infecté devra être parfaitement nettoyé, et lorsque la chose sera jugée nécessaire, le boisage des stalles devra être détruit par le feu. Toutes les parties qui ne seront pas enlevées seront lavées, grattées, puis blanchies à la chaux vive, à laquelle on ajoutera une livre de chlorure de chaux ou une demie livre d'acide carbonique non purifié. Ceci doit être appliqué jusqu'à une hauteur de cinq pieds à partir du pavé, et toutes les clôtures de cour ou autres planches avec lesquelles les animaux malades seront venus en contact devront être traitées de la même manière. Avant de commencer les opérations, vous devez voir à ce que l'on soit

pourvu de chaux et de désinfectants, autrement vos progrès seraient retardés. Les cultivateurs doivent se procurer ces articles à leurs propres dépens.

“ Vous abattrez tous les animaux chez lesquels la maladie se déclarera en quarantaine, et vous les enfouirez comme il est dit ci-dessus.

“ Au cas où quelques-uns des animaux de la classe de quarantaine No 2 seraient remis à leurs propriétaires, vous vous ferez remettre le certificat en échange et vous m'en avertirez afin que le chèque puisse être annulé au département. Il est à désirer que tout soit prêt avant que vous commenciez les opérations, et que vous adoptiez une façon méthodique de procéder afin qu'il y ait le moins possible de temps perdu.

“ Je m'attends à ce que vous profitiez des occasions qui vont s'offrir à vous pour faire des observations cliniques sur les particularités suivantes de la maladie: son caractère contagieux, sa période d'incubation, sa durée et les lésions pathologiques observées à ces diverses phases.

“ Je désire aussi que vous fassiez quelques expériences, que vous pourrez faire très facilement dans la classe No 3, pour voir le résultat de la cohabitation des animaux sains et malades, l'inoculation avec le sérum, le sang, etc.; et je désire que vous me fournissiez sur la maladie un rapport aussi complet que vous pourrez le faire.

“ Je vous enverrai dans quelques jours les formules imprimées de la déclaration d'inspection, des avis de déclaration et des certificats d'évaluateurs.

“ Si ces instructions renferment quelques détails que vous ne compreniez pas, écrivez moi au plus tôt pour demander des explications.

“ Faites des rapports réguliers sur vos travaux, et chaque fois que vous vous trouverez dans le doute au sujet de la ligne de conduite que vous devrez suivre, mettez-vous en communication avec moi par lettre ou par le télégraphe, selon qu'il sera nécessaire.

“ D. McEACHRAN,

“ *Inspecteur en chef.*”

En même temps j'écrivis à M. David Mathison, de Picton, qui s'intéressait activement à cette question et qui dans toutes les communications à ce sujet représentait la population de ce district. Voici le texte de ma lettre:

“ Ainsi que je vous l'ai télégraphié hier, le Dr Wm McEachran, nommé pour mettre en pratique les mesures nécessaires pour détruire la maladie qui sévit dans votre district, partira demain pour Picton. Connaissant l'immense intérêt que vous portez à cette question, j'ai pris la liberté de vous demander de lui procurer l'avantage de votre appui et de vos conseils précieux dans la mise à exécution des instructions qu'il a reçues.

“ J'espère sincèrement que les cultivateurs qui sont le plus directement intéressés s'empresseront de coopérer avec nous. Des copies de l'arrêté du conseil seront envoyées pour être distribuées, et l'inspecteur a reçu ordre d'appliquer les règlements de façon à gêner les gens le moins possible.

“ Il est tout à fait important que les cultivateurs comprennent bien que tout cela est dans leur intérêt et que le succès des mesures prises dépendra beaucoup de leur empressement à faire un rapport immédiat de tous les cas de maladie et du nettoyage et de la désinfection de leurs bâtiments, du renouvellement des planchers, des stalles, etc., et de tout ce qu'ils pourront faire pour secondar nos efforts dans leur intérêt. Le désir du ministre est que, tout en exécutant ses instructions à la lettre, nous le fassions de manière à causer le moins de gêne possible et à donner le plus de satisfaction à tout le monde.

“ Il me semble à moi que le véritable danger de la réapparition de la maladie viendra du remplacement des bêtes malades, et il sera de l'intérêt du cultivateur de ne pas acheter d'animaux avant que six mois au moins ne soient écoulés depuis que la maladie aura disparu d'une ferme, et même alors il faudra qu'il prenne toutes les précautions possibles pour ne pas acheter d'animaux venant de troupeaux infectés ou d'endroits infectés. Toute assistance que vous pourrez donner au docteur Wm. McEachran sera dument appréciée par le département et particulièrement par

“ Votre obéissant serviteur,

“ D. McEACHRAN.”

Voici la formule de la déclaration devant être faite par l'inspecteur, en vertu de l'article 20 de "l'acte concernant les maladies contagieuses des animaux, 1879," au ministre de l'Agriculture, et l'avis de telle déclaration qui devra être signifié aux cultivateurs sur les terres desquels on aura constaté l'existence de la maladie :

DÉCLARATION DE L'INSPECTEUR VÉTÉRINAIRE.

Je, inspecteur vétérinaire régulièrement autorisé par l'honorable ministre de l'agriculture, déclare, en vertu de l'acte du parlement du Canada, passé en la quarante-deuxième année du règne de Sa Majesté, chapitre vingt-trois et intitulé: "Acte concernant les maladies contagieuses des animaux 1879," et de l'arrêté du gouverneur en conseil, daté le vingt-cinquième jour de mai A.D., 1882, et passé en vertu de cet acte, que j'ai constaté l'existence d'une maladie contagieuse des animaux connue sous le nom de "maladie des animaux de Pictou" dans mon district (*insérez ici la description de la commune, du champ, de l'étable, de la remise ou autres endroits dans lesquels on a constaté l'existence de maladies contagieuses ou infectieuses.*)

Déclaré sous mon seing à le jour de A. D. 188 .

Inspecteur vétérinaire.

AVIS DE DÉCLARATION DE L'INSPECTEUR VÉTÉRINAIRE.

Soyez averti que j'ai fait une déclaration en vertu de l'acte du parlement du Canada, 42me Victoria, chapitre vingt-trois, intitulé "Acte concernant les maladies contagieuses des animaux, 1879," et de l'arrêté du gouverneur en Conseil, daté le vingt-cinquième jour de mai A. D., 1882, que j'ai constaté l'existence d'une maladie contagieuse des animaux, connue sous le nom de la maladie des animaux de Pictou, dans mon district à (*insérez ici la description de la commune, du champ, de l'étable, de la remise ou autres endroits où la maladie a été constatée*); et il vous est strictement défendu à vous et à toute autre personne d'enlever aucun animal que ce soit du dit.....

..... sous peine d'encourir les pénalités prescrites par le dit acte et par le dit arrêté du conseil, et vous et tous ceux que cela concerne êtes par le présent notifiés de vous gouverner en conséquence.

Daté à ce jour de A. D. 188 .

Inspecteur vétérinaire.

Lors de la nomination des évaluateurs, je leur ai adressé la lettre d'instructions suivante :

"Votre devoir sera de visiter les fermes ou endroits où se trouvent les animaux, et qui vous seront indiqués par l'inspecteur, et ensemble vous évaluez tous les animaux qui vous seront soumis par l'inspecteur, leur attribuant la même valeur qu'ils auraient s'ils n'étaient pas atteints par la maladie; un certificat de cette évaluation devra être signé par les deux évaluateurs et donné à l'inspecteur pour être transmis à ce bureau avec son certificat d'abattage ou de saisie, et un double devra être gardé par vous.

"Vous recevrez vos instructions de l'inspecteur local et vous lui adresserez tous vos rapports pour qu'il les transmette à ce bureau."

Voici la formule de certificat employée par les évaluateurs :

CONFÉDÉRATION CANADIENNE.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES ANIMAUX,

Pictou, N.E.....188 .

No. 87.

Nous, les soussignés, évaluateurs d'animaux, régulièrement nommés par le ministre de l'agriculture, certifions par les présentes que nous avons aujourd'hui visité la ferme-

de M. à et que nous avons examiné et évalué
ces animaux comme suit, savoir :

Nombre et description des animaux.	Valeur estimée.	
	\$	cts.
.....Taureaux.		
.....Vaches.		
.....Veaux.		

(Signé),.....

Evaluateurs d'animaux pour la Nouvelle-Ecosse.

(Pour être envoyé au département de l'agriculture.)

Conformément aux instructions reçues, des quarantaines ont été établies à Pictou, Merigomish, Knoydazt et Pine Tree, où tous les animaux qui avaient été exposés à l'infection ont été envoyés et gardés pendant une période de quatre-vingt-dix jours à partir de la date de leur contact avec les endroits infectés.

Toutes les fermes sur lesquelles la maladie avait été constatée ou était réputée exister, ont été visitées par l'inspecteur et les évaluateurs. Tous les animaux qu'on a trouvés atteints de la maladie ont été tués et enterrés conformément aux instructions. Ceux qui s'étaient trouvés en contact avec la maladie, après avoir été évalués et après que le certificat de leur évaluation eût été donné, ont été transportés à la quarantaine la plus rapprochée, et un certificat en triplicata a été fait et numéroté; l'un des exemplaires a été donné au cultivateur, un autre envoyé au département et le troisième gardé par l'inspecteur.

Voici la formule du certificat d'abattage :

EN TRIPLICATA.

(Pour être envoyé au département de l'Agriculture.)

CONFÉDÉRATION CANADIENNE.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Quarantaine des bêtes à cornes de Pictou et comtés adjacents, N.-E.

Je certifie par les présentes que, conformément aux dispositions de l'acte des maladies contagieuses des animaux, 1879, et de l'arrêté du conseil du 25 mai 1882, j'ai ce jour'hui fait abattre.....vaches,.....taureaux,.....veaux, de la valeur estimée par les évaluateurs autorisés au montant porté ci-dessous sous le chef d'*animaux réellement atteints*. De plus, que j'ai ordonné de transporter sur les terrains isolés et affectés aux fins de quarantaine à.....les animaux suivants:vaches,taureaux,veaux confisqués comme étant affectés par le contact avec les animaux atteints ou pour d'autres raisons, à la valeur estimée par les évaluateurs autorisés au montant porté ci-dessous, sous le chef d'*animaux inspectés ou suspects*.

Le tout étant la propriété de M.....
de.....lequel a droit de recevoir \$..... du
ministre de l'agriculture à Ottawa.

Les animaux appartenant à M.....
marqués

Inspecteur.

Daté à.....

.....1882.

ANIMAUX RÉELLEMENT MALADES.			ANIMAUX INFECTÉS OU SOUPÇONNÉS.		
Nombre et description des animaux.	Valeur estimée.	Un tiers de la valeur payable.	Nombre et description des animaux.	Valeur estimée.	Les deux tiers de la valeur payable.
	\$	\$		\$	\$
.....Taureaux.		Taureaux.		
.....Vaches.		Vaches.		
.....Veaux.		Véaux.		
Total.....			Total.....		

Ces instructions ont été suivies avec soin par les officiers nommés, avec lesquels les cultivateurs eux-mêmes ont coopéré. Ces derniers, animés de dispositions qui leur font honneur, non-seulement ne se sont pas opposés aux mesures proposées, mais ont donné aux officiers tout l'appui possible, ce qui a eu pour effet de rendre leur tâche beaucoup moins désagréable.

Les mesures de salubrité ont été prises sur toutes les fermes où la maladie s'était déclarée et sur lesquelles on a trouvé des animaux atteints de maladie. Dans un grand nombre de cas, les vieilles granges ont été complètement détruites par le feu et remplacées par des nouvelles. Soixante-et-dix-sept fermes et places ont été déclarées être des endroits infectés.

Les opérations actives n'ont pas commencé avant le 15 juillet. Jusqu'à cette date (d'après ce que me dit l'inspecteur), trente-huit animaux, dont vingt-quatre vaches, quatre bouvillons, et dix taures, étaient morts. Durant la période s'étendant du 15 juillet au 28 novembre on a ordonné l'abattage de quatre-vingt-cinq animaux, dont soixante-et-six vaches, sept bouvillons et douze taures.

Il a été abattu en quarantaine quatorze animaux souffrant de la maladie, dont un bouvillon, onze vaches et deux taures, formant un total de 137 animaux perdus par la maladie en 1882.

Les animaux confisqués et placés en quarantaine se répartissent comme suit :

Quarantaine.	Bouvillons.	Taureaux.	Vaches.	Taures.	Veaux.
Pictou.....	8	5	50	23	15
Pine Tree.....	16	8	6
Merigomish.....	6	5	38	18	7
Knoydart.....	11	6	13	17	16
	25	16	117	66	44

Formant un total de 268.

Ces animaux ont été tenus dans des pâturages isolés, et à l'automne ils ont été mis à l'abri et nourris avec du son, de la moulée et des galettes de graine de cotonnier. A l'expiration de la quarantaine de quatre-vingt-dix jours, vingt-sept ont été remis à leurs propriétaires, vingt-sept sont morts ou ont été abattus en quarantaine, quatorze sont morts de la maladie, neuf sont morts par d'autres causes, quatre ont été employés aux expériences, et les autres ont été vendus pour la boucherie dans les limites des districts infectés.

Le succès des mesures adoptées est établi par le fait qu'aucun cas n'a été rapporté depuis le 31 octobre, à l'exception d'un seul animal qu'on avait soupçonné d'être mort de la maladie, mais qui s'était égaré et a été trouvé mort quelque temps après, ce qui laisse beaucoup d'incertitude sur la cause de sa mort.

J'ai le plaisir de faire rapport que les devoirs d'inspecteur local ont été remplis.

d'une façon satisfaisante par le Dr. Wm. McEachran. Il en est de même des devoirs d'évaluateurs remplis par M. Geo. Caswell et M. A. Grant.

Le premier, conformément à ses instructions, m'a tenu au courant de chaque circonstance et a reçu de moi des ordres conformes à vos instructions pour chaque détail, ce qui a nécessité l'échange de 65 lettres entre nous et d'un pareil nombre entre le département et moi.

Il est consolant de constater que sur la somme de \$20,000 votée pour faire disparaître la maladie, il reste une balance non dépensée d'environ \$11,000, de sorte que s'il était nécessaire de continuer la quarantaine l'été prochain, il resterait encore des fonds suffisants pour ce service.

Il n'y a guère lieu d'espérer que la maladie ne fera pas son apparition de temps à autres.

À la fermeture des quarantaines, immédiatement après la vente, et avec votre consentement, je me suis dispensé des services de l'inspecteur et du reste du personnel, et j'ai retenu M. Geo. Caswell et un homme pour prendre soin des animaux restés en quarantaine et destinés aux expériences.

M. Caswell a reçu instruction de visiter de temps à autres les fermes qui étaient infectées et de faire rapport sur l'état de santé des animaux qui s'y trouvent. Il doit aussi faire rapport de tous les nouveaux cas qui pourront se déclarer et continuer la quarantaine conformément aux instructions qu'il pourra être nécessaire de lui donner de temps à autres.

J'annexe ci-joint une statistique des quarantaines, telle qu'elle m'a été fournie par l'inspecteur.

Expériences et enquêtes pour déterminer la nature de la maladie.—Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai décrit minutieusement l'histoire de la maladie, les symptômes et les lésions *post mortem*. J'ai aussi indiqué la manière dont elle semblait se propager, surtout à cause du manque de soin avec lequel on se débarrasse des carcasses. J'admettais l'existence probable d'un virus spécifique, la nature contagieuse et incurable de la maladie, mais l'attribuant en grande partie à l'absence d'albumine dans la nourriture, et je concluais par les remarques suivantes :

"D'ici à ce que nous ayons un rapport chimique fait avec soin d'après les observations recueillies à plusieurs reprises par un vétérinaire compétent et d'après une série d'expériences bien faites, en mettant ensemble les animaux sains et les animaux malades, au moyen de l'inoeculation, en mettant des animaux sains dans des endroits qui sont censés être infectés, afin d'établir si la maladie est contagieuse ou non, en examinant en outre minutieusement au microscope les fluides et les tissus solides des animaux morts; jusqu'à ce que cela soit fait nous resterons dans l'ignorance de la nature véritable de la maladie ainsi que des causes qui l'amènent."

Malheureusement, on n'a pu consacrer que très peu de temps aux recherches scientifiques, vu que tout le personnel de la quarantaine a été constamment employé aux travaux ayant pour but direct la destruction de la maladie, à transporter aux diverses quarantaines les animaux infectés, à surveiller l'enfouissement des bêtes crevées et à la désinfection des bâtiments. Conformément aux instructions, cependant, quelques expériences ont été faites et les résultats qu'elles ont donnés sont décrits dans les rapports du professeur Osler et du Dr William McEachran.

Par malheur, on a tellement retardé de nous accorder l'autorisation d'employer le Dr Osler pour nous aider à l'enquête, qu'il ne restait guère qu'un seul animal malade à examiner ou sur lequel des expériences pouvaient être faites lorsque cette autorisation est venue. Je suis tout-à-fait d'accord avec lui lorsqu'il dit que "les mesures qui ont été prises, tout en étant admirablement combinées pour la destruction de la maladie, n'ont pas été de nature à faciliter l'enquête scientifique sur sa nature et ses causes. Il eut été préférable d'établir d'abord une station d'expériences et d'obtenir les données qui sont absolument essentielles pour former une opinion positive sur la nature de n'importe quelle maladie."

En conséquence, c'est avec beaucoup de regret que je me vois forcé de faire rapport que, bien que les mesures adoptées aient contribué puissamment à débarrasser de la maladie les districts qui en étaient infectés, il m'est impossible de me prononcer quant à la véritable pathologie des causes qui la déterminent. C'est pourquoi, je vous prie de nouveau d'autoriser l'établissement d'une station d'expériences, de bonne

heure le printemps prochain ou lorsque la maladie sévira le plus fortement, afin d'éclaircir plusieurs questions importantes dans l'étude scientifique de la maladie.

J'inclus ci-joints les rapports du professeur Osler et du Dr William McEachran sur les expériences qui ont été faites et sur leurs observations générales des particularités cliniques et pathologiques de la maladie.

J'ai le plaisir d'exprimer l'espoir que, dans le cours de l'année prochaine, la maladie aura été complètement extirpée de la Nouvelle-Écosse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M.C.R., C.V.

Inspecteur en chef.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 35

OBSERVATIONS SUR LA MALADIE DES ANIMAUX DE PICTOU

(PAR LE DR WM McEACHRAN.)

PICTOU, 30 décembre 1882.

Historique de la maladie.

Cette maladie, bien qu'elle n'ait été signalée aux autorités que depuis quatre ans, existe dans le comté de Pictou depuis au moins quarante ans. Plusieurs vieillards m'ont assuré qu'ils se rappellent que lorsqu'ils étaient enfants la maladie était connue sous le nom de "mal de cornes," nom sous lequel les "maréchaux" du comté le désignent encore aujourd'hui. Le remède populaire pour la maladie consiste à percer les cornes et à fendre la queue de l'animal, en ajoutant à cette torture celle qui consiste à introduire du poivre et du sel dans les plaies. D'après ce qu'on raconte, le mal aurait sévi avec beaucoup de violence il y a vingt-cinq ans dans la ville de Pictou et ses environs. Vers le même temps il fit de nombreuses apparitions aux environs de New-Glasgow. Il y a vingt ans, l'attention fut appelée sur le grand nombre d'animaux perdus dans le district de Merigomish, et aussi vers le même temps plusieurs animaux moururent à Knoydart sur les confins du comté d'Antigonish. Depuis cette époque, la maladie a continué à sévir sous une forme plus ou moins grave dans chacun de ces districts.

En 1881, elle fit sa première apparition à Fisher's Grant, et cette année on a pour la première fois constaté sa présence à Churchville. En consultant une carte du comté, l'on verra que la maladie s'est renfermée dans des régions séparées les unes des autres par de longues distances, dix milles dans certains cas, l'espace compris entre les endroits affectés étant parfaitement exempt. La maladie semble affecter les animaux surtout dans les mois de juin, juillet et août, l'extrême chaleur favorisant le développement et précipitant les ravages du mal. Le froid retarde le développement et favorise plutôt le cours chronique de la maladie.

Nature de la maladie.

La maladie paraît être constitutionnelle et se manifeste par un dérangement des fonctions nutritives, d'abord par la constipation, puis par une copieuse diarrhée qui dans certains cas prend la consistance de l'eau. En même temps la transpiration du corps s'élève considérablement, et à la suite de cela vient un amaigrissement plus ou moins rapide, la perte de l'appétit et la diminution ou la perte de la sécrétion du lait qui prend un goût et exhale une curieuse odeur de fumier; mais ce dernier symptôme ne se rencontre pas dans chaque cas, vu qu'il arrive parfois que cette odeur désagréable est exhalée par la peau. Ces symptômes sont ou accompagnés ou suivis d'une effusion plus ou moins considérable de sérum limpide dans la cavité péritonéale, et une infiltration de sérum dans le tissu sous-péritonéal et mésentérique de l'estomac, sans qu'il y ait en même temps de lésions inflammatoires dans aucune partie du corps.

Causes.

Pendant les mois d'hiver, j'ai trouvé, règle générale, les étables basses, mal aérées et malpropres au possible. Naturellement, il y a certaines exceptions. Le foin mal séché et la grosse herbe des marais dont on a coutume de nourrir les animaux pendant les mois d'hiver, ont sans aucun doute pour effet d'affaiblir la constitution des animaux et de les prédisposer à contracter la maladie lorsqu'ils y sont exposés. Ces conditions réunies multiplient les cas de maladie, et j'ai constaté que la plupart des animaux qui ont été mis à l'herbe le printemps dernier étaient à demi-morts de faim.

Qu'il y ait quelque *cause spécifique* qui produise la maladie, j'en suis convaincu par le fait que j'ai constaté l'apparition de la maladie chez des animaux bien entretenus et chez des animaux mal entretenus, et chez des animaux *pur sang* tout comme chez des animaux de race indigène, la maladie produisant dans chaque cas les mêmes symptômes et la même apparence *post mortem*. J'ai l'honneur de vous soumettre le résultat des expériences faites à ce sujet.

(1.) On a inoculé à une génisse du sérum pris dans la cavité péritonéale d'une vache qui avait été atteinte de la maladie et dont l'autopsie avait été faite par le Dr Osler et moi. L'inoculation a été faite par injection hypodermique le 15 septembre. Pendant une journée ou deux il y a eu élévation considérable de la température du corps, indiquant la fièvre; l'appétit restait bon et elle continuait à ruminer. La température a ensuite diminué et elle a été constatée chaque jour jusqu'au 2 décembre: elle a varié considérablement, s'élevant quelquefois jusqu'à 104°; mais aucun symptôme actif ne s'est déclaré, bien que la bête pourtant copieusement pourvue d'excellente nourriture n'engraissât pas.

Elle a été tuée le 2 décembre et l'autopsie n'a découvert de maladie aucun signe soit néroscopique soit microscopique. La même chose peut être dite d'une seconde génisse à laquelle on a inoculé du liquide sérum provenant des petits intestins; on a observé presque les mêmes symptômes indiquant la fièvre septique. Aucun changement pathologique n'a été observé à l'autopsie.

On a aussi inoculé du fluide intestinal à une brebis, et, à l'exception d'une légère fièvre septique constatée quelques jours après, l'animal a toujours, jusqu'à présent, paru jouir d'une santé parfaite.

"Diable puant" (*Stinking Willie*.)

La plupart des gens de ce comté sont fermement convaincus que la maladie a été causée par le fait que les animaux auraient mangé d'une herbe connue sous le nom vulgaire du "diable puant" (*stinking willie*) et dont le nom scientifique est le "*Senecio-Jacobea*." Afin de décider cette question, deux animaux de l'année, une taure et un bouvillon, ont été nourris avec cette herbe donnée d'abord verte, puis séchée. On leur a donnée au taux d'une demi-livre par jour, hachée menue et mêlée à d'autre nourriture. D'abord ils ne se souciaient pas de la manger, mais graduellement ils se sont habitués à l'avalier sans difficulté.

Ces animaux n'ont montré aucun symptôme de maladie, la température de leur corps ne s'élevant jamais à plus de 102°. Le deux décembre, je tuai la taure et l'autopsie ne révéla aucun changement pathologique, ce qui prouve à l'évidence que cette herbe n'a absolument rien de commun avec la maladie. Les deux autres ont été tués subéquentement et trouvés parfaitement sains. Ces résultats prouvent de plus qu'avant, de découvrir la cause réelle de la maladie, il sera nécessaire de faire des observations et des expériences plus complètes que celles qui ont été faites par moi, vu que j'avais à m'occuper de la partie administrative du travail aussi bien que de la partie scientifique.

Symptômes.

Cette maladie se présente sous deux formes, la forme aiguë et la forme chronique ou sous-aiguë. Dans la forme aiguë l'animal peut être atteint subitement, on constate la constipation, il peut y avoir ou ne pas y avoir diarrhée. La température du corps s'élève de 103° à 104° ou 105°. Le pouls est faible et rapide, 60 à 80 pulsations à la minute. Le souffle devient court; l'animal se couche ou se tient debout avec un air stupide, et ses yeux deviennent singulièrement vitreux et brillants. La tête est étou-

due d'une manière stupide; dans quelques cas j'ai remarqué des symptômes de douleurs abdominales manifestés par l'animal qui s'étirait ou qui se tournait la tête en arrière pour regarder ses flancs haletants. De pareils cas durent de trois à dix jours. Parfois l'on peut constater le délire, mais cela est relativement rare.

Dans la forme chronique la maladie dure plus longtemps et les symptômes mettent plus de temps à se développer.

Le mal se manifeste d'abord, dans la plupart des cas, par la constipation qui au bout de quelques jours est suivie de diarrhée, laquelle devient graduellement copieuse et de la consistance de l'eau.

La matière fécale a une singulière couleur de goulron noir, et exhale une odeur particulière qu'il est facile de distinguer. A part cela, on remarqué ordinairement, mais pas toujours, une odeur et un goût particuliers de fumier dans le lait, odeur qui s'accroît lorsqu'on y ajoute de l'eau bouillante. Dans les cas où la maladie est avancée, la même odeur s'exhale à travers la peau et l'animal peut être reconnu d'une distance considérable.

L'animal perd graduellement l'appétit; la rumination est interrompue et il maigrit plus ou moins rapidement. On remarqué que le poil devient raide, la peau paraît collée sur les chairs et l'animal a l'air chétif, le poil droit. L'animal se tient la tête basse et son attitude exprime la lourdeur et la tristesse. En même temps l'on remarque que les yeux sont brillants et hagards. Quelquefois l'animal est pris de délire et attaque toute personne ou animal qui se trouve sur son passage, ou bien il s'éloigne dans les bois et l'on en a vu se jeter à la mer. Ces symptômes sont surtout remarqués dans les cas où il y a beaucoup d'effusion péritonéale.

Cette maladie, cependant, fait ordinairement des progrès plus graduels. La diarrhée augmente graduellement jusqu'à ce qu'elle soit aqueuse. L'animal maigrit, devient chaque jour de plus en plus faible, on le voit souvent chanceler dans les champs; il recherche l'isolement et l'abri contre la chaleur, s'éloigne dans les bois, ou on le trouve parfois dans un endroit ombragé, couché la tête étendue. Si on l'approche il ne se dérange pas. Il s'affaiblit graduellement et meurt dans l'écurie ou est trouvé mort dans le champ ou dans les bois.

La température est d'abord élevée, mais elle peut redevenir normale dans le cours de la maladie. Dans les premières phases, la température peut être de 103° à 104°; mais après quelques jours, lorsque la diarrhée a commencé, elle retombe à l'état normal, et quelquefois y reste jusqu'avant la mort, alors qu'elle s'élève à 105° ou 106°. Dans les cas chroniques, le pouls bat de 45 à 80 fois à la minute. Il est très faible, et dans les cas où la maladie est longue, il est saccadé. La respiration ne change guère, excepté lorsqu'il y a beaucoup d'effusion péritonéale, alors qu'elle devient plus courte.

Autopsies.

J'ai fait au-delà de quarante autopsies d'animaux morts de cette maladie ou abattus parce qu'ils en souffraient. Les mêmes apparences générales se retrouvent dans chaque cas. Un cas peut être cité comme exemple. L'autopsie a été faite par le professeur Osler et moi. L'animal, une vache de quatre ans, appartenait à M. Thos. Millar, de la ferme Millbank, près de Pictou; elle a été examinée avant sa mort et elle offrait les mêmes symptômes généraux décrits précédemment. Elle était tellement faible qu'elle ne pouvait se tenir debout, et qu'on a dû la traîner sur un traîneau au champ où elle a été tuée par la concussion et la saignée. En enlevant la peau on a remarqué quelques légères echymoses, le tissu général musculaire était pâle. En ouvrant la cavité abdominale, plusieurs gallons d'un sérum limpide et couleur de paille et d'urine, sans odeur, ont été trouvés dans la cavité péritonéale. L'épiploon était quelque peu infiltré de sérum. Il y avait beaucoup d'infiltration gélatineuse dans l'épiploon gastrique. Le mésentère était complètement infiltré sur toute la longueur des intestins, et quelque peu échymosé.

La panse contenait une grande quantité de nourriture non digérée, et dans la membrane muqueuse, à la jonction du réticule, on a trouvé entre les papilles un nombre considérable de fasciole (*amphistoma conicum*.) La membrane muqueuse paraissait saine sous d'autres rapports. Le réticule ne montrait aucun changement.

La membrane muqueuse du feuillet était sèche, et la nourriture était en masse

compacte. On n'a remarqué aucun signe d'inflammation. La caillette contenait un peu de nourriture. Toute la membrane muqueuse s'élevait en plis irréguliers et avait un aspect aqueux et infiltré. Elle était très mince et séparée de l'enveloppe par une sous-muqueuse énormément épaissie et infiltrée, ayant une épaisseur de 1½ pouce, due à l'infiltration du sérum qu'il était facile de pressurer. La membrane était molle et facile à déchirer. Nulle congestion n'a été observée; les vaisseaux étaient vides; le système musculaire paraissait naturel.

Les *petits intestins* contenaient un fluide brunâtre et séreux; la membrane muqueuse était molle, mais ne montrait aucun autre signe de changement.

Les *gros intestins* contenaient une quantité de matière fécale verte et molle, plus épaisse vers le rectum. La membrane muqueuse n'offrait aucun changement. Le mésentère était excessivement épaissi par l'infiltration gélatineuse.

Le foie avait une teinte jaune indiquant la *dégénérescence adipeuse*.

La *vésicule du fiel* contenait une quantité moyenne de bile verdâtre. Les conduits étaient nets.

Le *pancréas* était normal.

Le *rate* n'offrait aucun changement.

Les *reins* paraissaient sains.

L'*utérus* contenait un fœtus de deux mois, et un *corpus luteum*.

La *vessie* contenait une petite quantité d'urine d'apparence normale; les parois en étaient saines.

Le *cœur* contenait une petite quantité de sang fluidé, et avait une légère échymose sous-pericardiale; les valves étaient saines et les parois ne montraient aucun signe de changement.

L'*aorte* était libre.

Les *poumons* étaient à l'état normal, avec de légères étendues d'affaissements naturels, et les bronches étaient libres.

Le conduit thoracique était libre.

Le *cerveau* n'offrait aucune effusion et paraissait sain sous d'autres rapports.

Examen microscopique.

Le *serum* péritonéal examiné au microscope a donné les résultats suivants :

(1) Quelques corpuscules rouges.

(2) Leucocythes.

(3) De nombreux corps rétractiles juste en dehors du champ d'un verre N° 9; ils accusaient des mouvements moléculaires.

Le sang offrait les particularités suivantes :

(1) Crênelures des corpuscules du sang rouge.

(2) Un certain nombre de masses granulaires; on n'y observait pas de micro-organismes.

Le *fluide intestinal* des petits intestins, lorsqu'on le mettait dans un verre conique, se séparait en un marc épais et en un liquide flottant brun et trouble; en examinant ce dernier, on a constaté qu'il contenait des formes variées d'organismes parmi lesquelles on a reconnu

(1.) Des corps avoïdes isolés ou disposés en chaînons et ayant en l'une de leurs extrémités un corps proéminent excessivement rétractile.

(2.) Bacilli soit isolés ou liés et ressemblant beaucoup au *bacillus* de l'anthrax ou au *bacillus subtilis* du foin infusé.

(3.) Leucocytes en nombre considérable; aucuns de ces organismes n'étaient doués de mouvement. Le foie n'indiquait que des changements adipeux. Le *rate* indiquait la présence de corps ayant l'apparence de *micrococca*. Les corpuscules étaient à l'état normal.

Les glandes mésentériques indiquaient plusieurs petits corps granulaires.

Ces examens ont servi à démontrer que le système était affecté par la maladie et ont fait constater la présence dans les fluides de certains corps qui nécessiteront d'autres expériences plus suivies.

Propagation de la maladie.

Il m'a été impossible de faire des observations exactes sur les causes de propagation de la maladie. Mais que jusqu'à présent on lui ait donné toute facilité de se propager, cela est suffisamment démontré par le fait que la coutume ordinaire a été de permettre aux animaux atteints par la maladie d'errer dans les bois ou le long des chemins pour y mourir et y rester à la voirie pendant des mois entiers. J'attirerai votre attention sur le fait que le comté est très mal pourvu de clôtures, et que très peu de fermes sont complètement entourées. D'autres n'ont aucune clôtures à l'exception de celles qui sont nécessaires pour protéger le grain. La conséquence est que tous les animaux de districts entiers paissent ensemble, et de cette façon si un animal mal est atteint, tout le district est infecté. C'est là une question qui devrait être portée à la connaissance des autorités pour que la loi relative aux clôtures soit mise en vigueur.

Consommation du bœuf et du lait.

La consommation de la viande et du lait des animaux souffrant de cette maladie doit être condamnée à l'égal de celle des animaux souffrant de n'importe quelle maladie.

Je dois, cependant, faire rapport que j'ai pris des renseignements dans toutes les parties du comté, mais qu'il m'a été impossible de découvrir un seul cas de personnes ayant été malades par suite de la consommation du bœuf ou du lait provenant d'animaux souffrant de la maladie des animaux de Pictou, bien qu'il soit à ma connaissance qu'on a fait usage du lait de vaches qu'on savait être malades depuis longtemps.

Nonobstant le succès complet qui a couronné les mesures prises cette année pour détruire la maladie, vu le fait qu'aucun rapport de nouveaux cas n'a été fait au sujet d'un certain nombre de fermes où la maladie existait en 1881, et vu que l'on peut s'attendre à ce qu'elle fasse une nouvelle apparition là où les mesures de salubrité ont été négligées ou imparfaitement mises à exécution, je me permettrai en terminant mon rapport d'exprimer l'espoir que, dans l'intérêt des cultivateurs du comté de Pictou comme dans l'intérêt du public en général, on prendra, durant l'hiver prochain, certaines mesures préventives qui seront continuées sous une forme modifiée pendant l'été suivant. Je suis d'opinion que cette maladie peut être complètement détruite dans le cours d'une autre saison.

En remplissant les devoirs que vous m'avez confiés, je dois reconnaître que j'ai trouvé une aide précieuse dans les services qui m'ont été rendus par John McDougall, écuyer, M.P., M. David Matheson, de Pictou, et par d'autres. Je dois aussi mentionner l'urbanité avec laquelle j'ai été reçu par les cultivateurs en général, avec lesquels je suis venu en contact pour remplir un devoir souvent désagréable.

En terminant, je dois dire que les devoirs d'évaluateurs ont été remplis par MM. Caswell et Grant, d'une façon très satisfaisante. Il en a été de même des devoirs d'officiers de quarantaine remplis par MM. Fraser, McQueen, Grant et McKinnon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM McEACHRAN,
Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

1882.

STATISTIQUE de la maladie des animaux de Pictou.

Nom.	Résidence.	Date de la déclaration de l'infection.	Animaux morts cette année avant le 1er juillet.					Animaux abattus par ordre de l'inspecteur comme étant atteints de maladie.				
			Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.
<i>Quarantaine de Pictou.</i>												
Norman McLeod.....	West River Road.....	19 août.										1
do	do	19 do										
Simon R. Fraser.....	Loch Broom.....	28 juill't		1		1						
George Hamilton.....	do	28 do					1					
do	do	28 do										
Hugh Harris.....	Town Gut.....	20 do					2					
do	do	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
Kenneth Fraser.....	Carriboo.....	23 do										1
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
Daniel Read.....	West River Road.....	12 do					1					
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
Mme Wm. Germain.....	Beeches Road.....	22 do		1				2				
Geo. W. Campbell.....	do	14 do						2				
do	do	14 do										
do	do	14 do										
James Foote.....	do	3 août.					1					
do	do	3 do										
Johnson Campbell.....	do	14 juill't										
John Yorston.....	do	14 do		1		1						1
do	do	14 do										
John Herrit, sen.....	Carriboo.....	24 do					1					
do	do	24 do										
do	do	24 do										
John Nearn.....	Fisher's Grant.....	20 août.					1					
Roderick McRae.....	Granton.....	22 juill't					1					
Smith Foster.....	Fisher's Grant.....	2 août.					1					
Roderick McRae.....	Granton.....	22 juill't										
Smith Foster.....	Fisher's Grant.....	2 août.										
do	do	2 do										
do	do	2 do										
do	do	2 do										
do	do	2 do										
William Christie.....	do	26 juill't					1					
William Stevenson.....	West River Road.....	15 août.					2					
do	do	15 do										
do	do	15 do										
do	do	15 do										
do	do	15 do										
do	do	15 do										
do	do	15 do										
do	do	15 do										
Daniel Ross.....	Rivière du Milieu.....	28 juill't						2				
do	do	28 do										
do	do	28 do										
do	do	28 do										
do	do	28 do										
John Clark.....	West River Road.....	15 août.										
Thomas Ross.....	Alma.....	31 juill't					1					
do	do	31 do										

compilée par WILLIAM McEACHRAN, M.D., C.V., inspecteur.

1882.

No.	Animaux confisqués et entrés en quarantaine comme soupçonnés d'avoir été en contact avec la maladie.					Animaux abattus ou morts en quarantaine de la maladie ou autres causes.					Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou rendus aux propriétaires comme étant en bonne santé.						
	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.
1		1										1		1			
2		1										2		1			
3		1										3		1			
4		1										4		1			
5		1										5				1	
6		1										6		1			
7		1										7		1			
8				1								8				1	
9				1								9				1	
10				1								10				1	
11	1											11	1				
12		1										12		1			
13		1										13		1			
14		1										14		1			
15					1							15					1
16		1										16		1			
17		1										17		1			
18			1									18					
19			1									19			1		
20					1							20					1
21		1										21		1			
22		1										22		1			
23				1		23				1		23					
24				1								24				1	
25		1										25					
26		1										26		1			
27		1										27		1			
28		1										28		1			
29					1							29					1
30		1										30		1			
31				1								31				1	
32					1							32					1
33		1										33		1			
34		1										34		1			
35		1										35		1			
36					1							36					1
37		1										37		1			
38		1										38		1			
39					1					39		39					1
40					1							40				1	
41		1										41		1			
42		1								42		42					1
43		1										43		1			
44		1										44		1			
45		1										45		1			
46	1											46	1				
47					1					47		47				1	
48					1							48					1
49		1			1							49		1			
50		1								50		50					1
51	1											51	1				
52					1							52				1	
53					1							53				1	
54					1							54					1
55		1										55		1			
56		1										56		1			
57		1										57		1			

1882.

STATISTIQUE de la maladie des animaux de Pictou

Nom.	Résidence.	Date de la déclaration de l'infection.	Animaux morts cette année avant le 1er de juillet.					Animaux abattus par ordre de l'inspecteur comme étant atteints de maladie.				
			Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.
<i>Quarantaine de Pictou. — Suite.</i>												
Kenneth Forbes.....	Green Hill.....	18 juill.		2		2		1				
do	do	18 do										
do	do	18 do										
do	do	18 do										
Hugh Harris.....	Town Gut.....	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
Succession H. Bone.....	Pictou.....	12 sept.						1				
do	do	12 do										
Lauchlin McInnes.....	Scotch Hill.....	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
Thomas Miller.....	Millbank.....	12 do		1				1				
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
do	do	12 do										
Mme Donald Ross.....	Middle River.....	27 do						2				
do	do	27 do										
do	do	27 do										
do	do	27 do										
do	do	27 do										
do	do	27 do										
William Robertson.....	Churchville.....	24 oct.				1		1				
do	do	24 do										
do	do	24 do										
do	do	24 do										
do	do	24 do										
do	do	24 do										
do	do	24 do										
Mme William Geffmain.....	Beeches Road.....	22 juill.						1				
Colin Ferguson.....	Ville de Pictou.....	15 do						1				
Dr. John Stewart.....	do	14 do						1				
Henry Myers.....	West River Road.....	17 do						1				
Mme Mary McKenzie.....	Three Brooks, Carriboo.....	17 do						1				
Robert Dunbar.....	Pictou Sud.....	18 do								1		
Mme Thos. McPherson.....	Fisher's Grant.....	26 do						2				
John Fogo.....	Beeches Road.....	15 août.								1		
Walter Tanner.....	Carriboo.....	15 do						2				
Adam McKean.....	Ville de Pictou.....	3 do		1								
Thos. A. Cameron.....	Loch Broom.....	30 do						1				
G. J. Smith.....	Fisher's Grant.....	24 juill.		1								
Totaux à Pictou.....				8		5		36		5		

compilée par WILLIAM McEACHRAN, M.D., C.V., inspecteur.

1882.

No.	Animaux confisqués et entrés en quarantaine comme soupçonnés d'avoir été en contact avec la maladie.					Animaux abattus ou morts en quarantaine de la maladie ou d'autres causes.					Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou rendus aux propriétaires comme étant en bonne santé.						
	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.
58		1				58						58		1			
59			1			59			1			59					
60				1		60						60					1
61				1		61						61					1
62		1				62		1				62					
63					1	63					1	63					
64		1				64						64		1			
65		1				65						65		1			
66		1				66						66		1			
67		1				67						67		1			
68		1				68						68		1			
69		1				69						69		1			
70		1				70						70					
71				1		71						71					1
72				1		72				1		72					
73			1			73						73					
74				1		74					1	74					
75				1		75					1	75					
76		1				76		1				76					
77	1					77	1					77	1				
78		1				78						78		1			
79		1				79						79		1			
80				1		80						80					1
81				1		81						81					1
82				1		82						82					1
83				1		83						83					1
84		1				84						84		1			
85		1				85						85		1			
86		1				86						86					1
87				1		87						87					1
88				1		88						88					1
89				1		89						89					1
90		1				90						90		1			
91		1				91						91		1			
92		1				92						92		1			
93	1					93	1					93	1				
94				1		94						94					1
95				1		95						95					1
96				1		96						96					1
97				1		97						97					1
H			4			H						H			4		
Totaux.....			5	50	8	23	15		5	1	2	5	5	44	6	21	12

1882.

STATISTIQUE de la maladie des animaux de Pictou,

Nom.	Résidence.	Date de la déclaration de l'infection.	Animaux morts cette année avant le 1er juillet.					Animaux abattus par ordre de l'inspecteur comme étant atteints de maladie.				
			Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-longs.	Taures.	Veaux.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-longs.	Taures.	Veaux.
<i>Quarantaine de Pine Tree.</i>												
Robert Murray.....	Fraser's Mountain.....	7 juill.		1				1				
do	do	7 do		1				1				
do	do	7 do										
do	do	7 do										
William Murray.....	do	7 do						1				
James M. Arthur.....	Pine Tree.....	19 do							1			
do	do	19 do										
do	do	19 do										
Michael Finnisey.....	Fraser's Mountain.....	4 do							2			
do	do	4 do										
do	do	4 do										
do	do	4 do										
do	do	4 do										
William Rae.....	Pine Tree.....	23 do		2								
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
John M. Arthur.....	do	20 do			1							
James Fitzgerald.....	do	19 do						1				
do	do	19 do										
do	do	19 do										
James Fitzgerald.....	Pine Tree.....	19 do										
William Wylie.....	McClellan's Brook.....	20 sept.								1		
do	do	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
do	do	20 do										
Simon Fraser.....	Churchville.....	4 juill.		1				1				
William McDonald.....	do	25 do						1	1			
James Bowen.....	New Glasgow.....	28 sept.						1				
John Weir.....	Pine Tree.....	27 do						1				
John J. Grant.....	New Glasgow.....	28 do						1				
William McLean.....	do	16 oct.						1				
James Murray.....	do	14 do						1				
Totaux à Pine Tree.				4		1		10	4	1		
<i>Quarantaine de Merigomish.</i>												
John Meikle.....	Merigomish.....	23 août.						1				
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
do	do	23 do										
Mme William Copeland	do	26 juill.		4				1				
Mme Robert Copeland.	do	26 do										
do	do	26 do										
do	do	26 do										
do	do	26 do										

280

complée par WILLIAM McEACHRAN, M.D., C.V., inspecteur.

1882.

Animaux confisqués et entrés en quarantaine comme soupçonnés d'avoir été en contact avec la maladie.						Animaux abattus ou morts en quarantaine de la maladie ou autres causes.					Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou rendus aux propriétaires comme étant en bonne santé.								
No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-longs.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-longs.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-longs.	Taures.	Veaux.		
1		1										1		1					
2		1				2		1				3				1			
3				1								4					1		
4					1							5					1		
5				1								6		1					
6		1										7		1					
7		1										8				1			
8				1								9		1					
9		1										10		1					
10		1										11		1					
11		1										12				1			
12				1								13					1		
13					1							14					1		
14					1							15		1					
15		1										16		1					
16		1										17					1		
17		1										18				1			
18				1								19		1					
19		1										20		1					
20		1										21		1					
21		1										22		1					
22		1										23					1		
23					1							24					1		
24					1							25		1					
25		1										26				1			
26					1							27				1			
27					1							28					1		
28					1							29							
29		1				29		1				30							
30		1				30		1											
Totaux			16			8			6			3				13		8	6
1		1										1		1					
2		1										2		1					
3		1										3		1					
4		1										4		1					
5				1								5				1			
6				1								6				1			
7				1								7				1			
8					1							8					1		
9					1							9					1		
10		1										10		1					
11		1										11		1					
12		1								12		12		1					
13		1								12		1		1					
14		1										14		1					

281

1882.

STATISTIQUE de la maladie des animaux de Pictou,

Nom.	Résidence.	Date de la déclaration de l'infection.	Animaux morts cette année avant le 1er juillet.					Animaux abattus par ordre de l'inspecteur comme étant atteints de maladie.				
			Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.
<i>Quarantaine de Merigomish—Suite.</i>												
James Grant	Merigomish	7 sept.										
do	do	7 do										
do	do	7 do										
do	do	7 do										
do	do	7 do										
do	do	7 do										
do	do	7 do										
do	do	7 do										
Angus McDonald	do	5 août.										
William Munro	Wentworth Grant	22 juill.										
Philip McBeath	do	22 do		1								
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
William Sutherland	Sutherland's River	22 do						1	1			
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
Mrs. Nelson Copeland	Merigomish	13 do				1			1		1	
do	do	13 do										
do	do	13 do										
do	do	13 do										
do	do	13 do										
Mrs. Neil McLaurin	Wentworth Grant	1er août										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
William McLaurin	do	1er do							1			
do	do	1er do										
do	do	1er do										
John P. Olding	French River	22 juill.							1			
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
Archibald Lamont	Wentworth Grant	1er août								1		
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
do	do	1er do										
James Grant	Merigomish	22 juill.										
Finley Campbell	do	22 do		2					2		1	
do	do	22 do										
do	do	22 do										
Mrs. N. Copeland	do	13 do										
John R. McKenzie	Glenshee	23 août.		1							1	
do	do	23 do										
do	do	23 do										
Donald McVicar	Merigomish	23 do		1			1					

complée par WILLIAM McEACHRAN, M.D., C.V., Inspecteur.

1882.

No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.	Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou rendus aux propriétaires comme étant en bonne santé.								
												No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvil-lons.	Taures.	Veaux.			
15		1																		
16					1															
17		1																		
18		1																		
19		1																		
20		1																		
21			1																	
22	1																			
23																				
24		1																		
25		1																		
26		1																		
27		1																		
28		1																		
29			1																	
30					1															
31	1																			
32		1																		
33		1																		
34			1																	
35			1																	
36		1																		
37		1																		
38		1		1																
39			1																	
40					1															
41		1																		
42		1																		
43		1																		
44		1																		
45		1																		
46				1																
47		1		1																
48		1																		
49		1																		
50		1																		
51	1																			
52					1															
53		1																		
54		1																		
55		1																		
56		1																		
57				1																
58				1																
59				1																
60			1																	
61				1																
62	1																			
63					1															
64					1															
65					1															
66				1																
67		1								67		1								
68					1															
69	1																			
70					1															

1882.

STATISTIQUE de la maladie des animaux de Pictou,

Nom.	Résidence.	Date de la déclaration de l'infection.	Animaux morts cette année avant le 1er juillet					Animaux abattus par ordre de l'inspecteur comme étant atteints de maladie.				
			Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-lions.	Taures.	Veaux.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-lions.	Taures.	Veaux.
<i>Quarantaine de Merigomish—Suite.</i>												
David Mitchell	Merigomish	18 oct.						1				
do	do	18 do										
do	do											
Thomas Copeland	French River	28 oct.								2		
John Jacob Copeland	do	11 juill't						1				
John S. Copeland	do	11 do						1				
Mme Thomas McLaurin				1		1						
Total, Merigomish				10		3		14		1	5	
<i>Quarantaine de Knoydart.</i>												
Donald McDonald	Knoydart	25 juill't								1		
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
Donald McKinnon	do	25 do						1		1		
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
John McDonald	do	25 do										
do	do	22 do		1	3							
do	do	22 do						2				
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
do	do	22 do										
Martin McDonald	do	25 do										
Alex. McGillivray	do	14 août.		1	1							
Martin McDonald	do	25 do								1		
do	do	25 do										
Hugh McDonald	do	25 do								1		
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
do	do	25 do										
John A. McGillivray	Dunmaglass	ler do			1					1		
do	do	ler do										
do	do	ler do										
Lauchlan McGillivray	do	ler do										
do	do	ler do										
do	do	ler do										
do	do	ler do										
do	do	ler do										
do	do	ler do										
Ranald McKinnon	Ardness	14 do								1		
do	do	14 do										
do	do	14 do										
do	do	14 do										
do	do	14 do										

compilée par WILLIAM McEACHRAN, M.D., C.V., inspecteur.

1882.

Animaux confisqués et entrés en quarantaine comme soupçonnés d'avoir été en contact avec la maladie.						Animaux abattus ou morts en quarantaine de la maladie ou d'autres causes.						Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou rendus aux propriétaires comme étant en bonne santé.																																																					
No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-lions.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-lions.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bœufs-lions.	Taures.	Veaux.																																																
71				1		71						71				1																																																	
72			1			72						72			1																																																		
73			1			73						73			1																																																		
74		1				74		1				74		1																																																			
.....																																																										
5						38						6						18						7						3						5						35						6						18						7					
1				1		1						1					1																																																
2				1		2						2					1																																																
3		1				3		1				3		1																																																			
4				1		4				1		4					1																																																
5				1		5				1		5					1																																																
6				1	1	6				1	1	6					1																																																
7		1				7		1				7		1																																																			
8		1				8		1				8		1																																																			
9		1				9		1				9		1																																																			
10				1		10				1		10				1																																																	
11		1				11		1				11		1																																																			
12				1		12				1		12				1																																																	
13				1		13				1		13				1																																																	
14				1		14				1		14				1																																																	
15				1	3	15				1	3	15				1	1																																																
16				1		16				1		16				1																																																	
17				1		17				1		17				1																																																	
18				1		18				1		18				1																																																	
19				1		19				1		19				1																																																	
20				1		20				1		20				1																																																	
21				1		21				1		21				1																																																	
22		1				22		1				22		1			1																																																
23		1				23		1				23		1																																																			
24						24						24																																																					
25		1				25		1				25		1																																																			
26				1	1	26				1	1	26				1	1																																																
27		1				27		1				27		1																																																			
28		1				28		1				28		1																																																			
29		1				29		1				29		1																																																			
30				1		30				1		30				1																																																	
31				1	3	31				1	3	31				1	2																																																
32				1		32				1		32				1																																																	
33		1				33		1				33		1																																																			
34				1		34				1		34				1																																																	
35				1		35				1		35				1																																																	
36				1		36				1		36				1																																																	
37				1		37				1		37				1																																																	
38				1		38				1		38				1																																																	
39				1		39				1		39				1																																																	
40		1				40		1				40		1																																																			
41		1				41		1				41		1																																																			
42		1				42		1				42		1																																																			
43				1		43				1		43				1																																																	
44				1		44				1		44				1																																																	

1882.

STATISTIQUE de la maladie des animaux de Picton.

Nom.	Résidence.	Date de la déclaration de l'infection.	Animaux morts cette année avant le 1er juillet.					Animaux abattus par ordre de l'inspecteur comme étant atteints de maladie.						
			Tau-reaux.	Vaches.	Bouvlions.	Taures.	Veaux.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvlions.	Taures.	Veaux.		
<i>Quarantaine de Knoydart.</i>														
Ronald McKinnon.....	Ardness	14 août.												
do	do	14 do												
Duncan McDonaïd.....	Lismore	14 do												
do	do	14 do												
Totaux à Knoydart				2	4	1			6	2	1			

compilée par WILLIAM McEACHRAN, M.D., C.V., inspecteur.

1882.

No.	Animaux confisqués et entrés en quarantaine comme soupçonnés d'avoir été en contact avec la maladie.					Animaux abattus ou morts en quarantaine de la maladie ou d'autres causes.					Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou rendus aux propriétaires comme étant en bonne santé.						
	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvlions.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvlions.	Taures.	Veaux.	No.	Tau-reaux.	Vaches.	Bouvlions.	Taures.	Veaux.
45				1												1	
46	1				4					1		1					2
47			1											1			
48			1											1			
	6	13	11	17	16					8		6	13	11	17	8	

RÉSUMÉ de la statistique de la maladie des animaux de Picton compilée par WILLIAM McFARLANE, M.D., C.V., inspecteur, pour l'année 1882.

District de Quarantaine.	De	À	Animaux abattus par ordre de l'inspecteur, comme étant atteints de la maladie.				Animaux confisqués et entrés en quarantaine comme soupçonnés de contact.				Animaux abattus ou qui sont morts en quarantaine de la maladie ou par d'autres causes.				Animaux renvoyés de la quarantaine pour être abattus ou remis à leurs propriétaires comme étant sains.											
			Vaches.	Bovillons.	Taures.	Veaux.	Taureaux.	Vaches.	Bovillons.	Taures.	Veaux.	Taureaux.	Vaches.	Bovillons.	Taures.	Veaux.	Taureaux.	Vaches.	Bovillons.	Taures.	Veaux.	Total.				
Picton.....	12 juillet..	28 nov. ...	8	5	13	36	5	41	5	50	8	23	15	101	5	1	2	5	13	5	44	6	21	12	88	
Pine Tree	12 do ...	28 do ...	4	1	5	10	4	15	...	16	...	8	6	30	3	3	...	13	8	6	27
Merigomish	12 do ...	28 do ...	10	3	13	14	1	20	5	38	6	18	7	74	3	3	...	5	35	6	18	7	71
Knoydart.....	12 do ...	28 do ...	2	4	1	7	6	9	6	13	11	17	16	63	8	8	6	13	11	17	8	55	
Totaux.....	24	410	38	66	712	85	16	117	25	66	44	268	11	1	2	13	27	16	105	23	64	33	241			

W.M. McFARLANE, M.D., C.V.,
Inspecteur.

No 36.

RAPPORT SUR DES ENQUÊTES RELATIVES A LA MALADIE DES ANIMAUX DE PICTOU.

PAR LE PROFESSEUR WM. OSLER, M.D., M.R.C.P.L.

COLLÈGE MCGILL,

MONTRÉAL, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions reçues du département de l'agriculture, je me suis transporté à Pictou en septembre dernier et, conjointement avec le Dr. William McEachran, l'inspecteur local, j'ai fait au sujet de la maladie les observations que m'a permis de faire le temps limité qui était à ma disposition. Malheureusement pour moi quant au but que je me proposais d'atteindre, je suis arrivé à une époque où il y avait peu d'animaux malades; mais nous avons pu entreprendre quelques expériences dont les résultats s'appliquent à quelques points relatifs à la maladie.

Voici le compte-rendu des examens et de mon expérience personnelle :

I.—Vache âgée de quatre ans, appartenant à M. Thomas Millar, de la ferme Milbank, Pictou, lequel dit qu'il a perdu un animal le printemps dernier. Il a un troupeau de sept bêtes qui toutes ont été mises en quarantaine. La vache a vêlé en juin, a été saillie par le taureau le 22; paraissait en bonne santé jusqu'au neuf septembre, alors que la maladie s'est déclarée par une copieuse diarrhée pour laquelle on lui a fait prendre de l'huile de poisson et de la suie. A été vue par le Dr. Wm. McEachran le 13; température $101\frac{1}{2}^{\circ}$; était en purgation et offrait les symptômes les plus accentués de la maladie:—yeux brillants et sortis de l'orbite, poil rude, air maladif, et goût particulier du lait. Lorsqu'elle a été vue dans l'après-midi, elle accusait une température de 101° , de la lourdeur dans les régions basses de l'abdomen; respiration et pouls légèrement augmentés, ce dernier étant saccadé et donnant 80 pulsations à la minute.

Judi, le 15, elle a été trouvée couchée et n'a pu se lever. Il était évident qu'elle baissait rapidement. Respiration 60.

Tuée par un coup léger sur la tête et par la saignée. Sang d'une bonne couleur, ni noir ni goudronneux. *Peau*: poils rudes dans le tissu sous-cutané, quelques échymoses vers la région mammaire. *Abdomen*: plusieurs gallons de fluide brun-jaunâtre se sont échappés; un peu trouble mais sans lambeaux, surface générale du péritoine unie. *Epiploon*: épais par l'infiltration du tissu, et dans les environs des vaisseaux se trouvaient de nombreuses échymoses. En dépouillant cette membrane les plis et les rainures près de l'estomac paraissaient enflés par l'infiltration gélatineuse. A l'un des bouts du feuillet il y avait dans le tissu péritonéal un caillot de la grosseur d'un œuf.

La panse contenait une grosse masse de nourriture mêlée à beaucoup de liquide. La membrane ne présentait aucun changement spécial, vers le réticule se trouvait une tache à laquelle adhéraient trente ou quarante amphistomes.

Réticule normal. Feuillet, large; la nourriture entre les replis sèche et entourée, surtout vers la périphérie.

La caillette contenait de la nourriture. La muqueuse était soulevée sur toute son étendue et formait des plis irréguliers. En la coupant on a découvert que cela était dû à l'infiltration dans la sous-muqueuse d'une substance gélatineuse qui formait une couche d'un demi-pouce à un pouce et demi de profondeur et très claire; les vaisseaux n'étaient pas injectés. La muqueuse elle-même semblait pâle et bourbeuse, sa couleur n'était pas normale. Le tissu musculaire n'indiquait aucun changement; le péritoine était uni, mais très infiltré dans les plis. Après la section, le sérum s'est partiellement écoulé de la sous-muqueuse. Cette condition ne s'appliquait qu'au quatrième estomac et ne s'étendait pas jusqu'au duodénum.

Les petits intestins contenaient de la matière fécale liquide d'un brun jaunâtre; la membrane muqueuse était pâle, mais ne présentait aucun changement spécial. Le tissu musculaire et la sérosité étaient dans leur état normal.

Les gros intestins contenaient une quantité de matière fécale molle et d'un vert brunâtre qui s'épaississait vers le rectum. Le mésentère était partout épaissi et

infiltré de sérum, mais cette condition ne s'étendait pas jusqu'à l'épiploon. Il était congestionné et couvert d'innombrables échymoses.

La rate était mince et petite et présentait une apparence naturelle au point de section.

Le foie était un peu pâle et évidemment adipeux.

La vésicule du fiel contenait une quantité normale de bile.

Les vaisseaux et les conduits, ayant été fendus, ont été trouvés sains.

Le pancréas paraissait normal.

Les reins étaient d'une bonne couleur et d'une bonne consistance; pas de congestion. La vessie était pleine d'urine.

L'utérus contenait un fœtus de deux mois.

Le cœur ne contenait que peu de sang, les valves étaient saines; de nombreuses échymoses sous-endocardiales se trouvaient dans la ventricule gauche. La substance musculaire était pâle.

Les poumons étaient pétillants et offraient çà et là quelques affaissements; les bronches étaient saines.

L'aorte et le conduit thoracique ont été fendus; pas de changements.

Le cerveau présentait une extravasation en dessous de la pie-mère dans l'hémisphère gauche. La substance cérébrale était saine.

L'examen au microscope a eu lieu deux heures et demie après l'autopsie.

Le sang de l'auricule gauche s'était coagulé; les corpuscules étaient crénelés, mais paraissaient naturels; pas de micro-organismes.

Le fluide péritonéal contenait des leucocytes et des corpuscules rouges, avec quelques petits corps très rétractiles visible au microscope No 9 de Hartnack.

Tissu de la rate normal. Le mésentère épaissi présentait un accroissement des leucocytes et plusieurs des corpuscules fixes paraissaient enflés.

Les glandes mésentériques étaient quelque peu enflées; cellules normales.

Les cellules du foie étaient très adipeuses; pas d'autre changement.

Estomac. Les glandes de la muqueuse dans les spécimens ratinés étaient très distinctes, faciles à vider et les éléments de l'épithélium très visibles; protoplasme granulé. L'infiltration sous-muqueuse se composait des fibres des tissus séparées et enflées et de quelques rares leucocytes.

Le fluide intestinal, lorsqu'on le laissait reposer dans un verre conique, se divisait en une petite couche de marc brun et en un fluide trouble et brunâtre. Une goutte de ce fluide examinée au microscope révélait l'existence d'un grand nombre de micro-organismes, dont aucun n'était de forme motile; il y avait (1) des petits corps ronds micrococci; (2) des bactéries ovoïdes, soit isolées soit en chaînons de deux, trois et quatre; un très grand nombre de ces derniers contiennent à l'une de leurs extrémités un petit corps brillant très rétractile, (une spore); (3) bacilli fusiformes, passablement abondants, soit isolés ou doubles, la jointure étant quelque peu pliée. Ils ont une ressemblance frappante avec le *B. subtilis* ou *anthracis*.

Des parcelles de nourriture s'y trouvaient en abondance, mais il n'y avait rien autre chose qui fût digne de remarque.

II. Animal de quarantaine No 59. Bouvillon âgé d'environ 15 mois. Appartenait à K. Forbes, de Green Hill, comté de Pictou. Entré en quarantaine le 21 août jouissant apparemment d'une bonne santé. Venait d'une ferme sur laquelle sept animaux ont été perdus durant l'été de 1881. Au printemps de 1882, cinq autres furent perdus, dont une vache abattue par ordre de l'inspecteur. Cette vache avait été vue par le Dr W. McEachran l'été dernier, et était alors malade. Elle a semblé reprendre du mieux, mais après avoir mis bas elle n'a pas pris d'embonpoint et est devenue plus faible. On ordonna de l'abattre. Un cas indubitable.

Le 27 août, diarrhée copieuse; le soir, très faible et chancelant, il a été placé à l'hôpital vétérinaire et l'on donna qu'il fut nourri et traité selon la prescription suivante: Tr. Ferri Mur. et Pot. Iodii 3i Tr. Gent. co. 3g., aqua, ajoutez Og. m. et n.

Pendant les trois ou quatre premiers jours l'animal baissa rapidement, devint très maigre, ne mangea plus; sa température, vérifiée tous les jours variait de 103° à 104. Puis il commença à prendre du mieux et les intestins devinrent meilleurs, bien que sa température restât élevée. Le traitement cessa le 9 septembre, matière fécale épaisse, appétit bon, bien que l'animal parût malade, poil rude.

A partir du 13 sa température a été comme suit : le 13 au soir $103\frac{1}{2}^{\circ}$; 14 matin $102\frac{5}{8}^{\circ}$; soir $102\frac{7}{8}^{\circ}$; le 15 matin 102° ; soir $102\frac{4}{8}^{\circ}$; 16 matin $102\frac{2}{8}^{\circ}$; soir $102\frac{2}{8}^{\circ}$; 17 matin $102\frac{3}{8}^{\circ}$; soir $102\frac{2}{8}^{\circ}$.

Le 18, tué, par la concussion et la saignée.

Abdomen. Petite quantité de fluide péritonéal, épiploon naturel ; pas d'effusion sous-péritonéale ; pas d'infiltration gélatineuse. Les glandes de la lymphe, en arrière de l'abdomen, profondément injectées.

Estomac.—4ième contenait de la nourriture ; paraissait normal ; la digestion se faisait ; membrane nette ; pas d'infiltration ; 3eme normal. 2me ne présentait aucun changement.

Pansee.—Remplie de nourriture ; paraissait très saine ; environ deux douzaines d'amphistomes dans la position ordinaire.

Rate.—Ferme et normale.

Les intestins ont été ouverts, quelques glandes solitaires paraissent proéminentes ; pas d'autres changements.

Dans le cœcum.—Une demi-douzaine de vers effilés, matière fécale à l'état normal.

Rognons.—Sains.

Foie.—Normal, rien dans les vaisseaux de l'orifice ni dans les conduits de la bile, vésicule du fiel modérément rempli.

Viscère thoracique tout-à-fait normal.

III. No 23.—Taure. De bonne race ; âgée de quinze mois ; venant d'une ferme très infectée ; trois animaux perdus pendant la saison actuelle, sa mère était du nombre ; est entrée en quarantaine le 14 août ; vers le 22 août est devenue chétive ; ne paraissait pas en santé ; poil rude ; paraissait efflanquée ; avait les yeux hagards ; l'appétit manquait ; ne ruminait pas ; diarrhée copieuse, ce qui la rendait très faible ; pendant une semaine sa température a été d'environ 102° ; on a cessé de lui faire prendre des remèdes le 9 septembre ; matière fécale épaisse ; elle avait le poil rude et paraissait avoir la peau collée sur les os ; (elle était autrefois d'un très beau poil) ; sa température depuis le 13 a été comme suit : le 13 au soir, $102\frac{2}{8}^{\circ}$; le 14 M., $102\frac{2}{8}^{\circ}$; S., $102\frac{3}{8}^{\circ}$; le 15 M., $102\frac{2}{8}^{\circ}$; S, do. ; le 16 M., $102\frac{3}{8}^{\circ}$; S., 103° ; 17 M., 103° ; S., 103° ; le 18 a été tuée par la concussion et saignée ; apparence extérieure, normale ; dans l'abdomen aucune infiltration de l'épiploon ni du péritoine ; pas de changement dans le viscère abdominal ; la pansee avait environ une douzaine d'amphistomes ; nul changement dans aucun des organes thoraciques.

IV. Animal de quarantaine No 76.—Vache âgée d'environ sept ans, appartenant à Loughlin McInnes ; il n'y avait jamais eu de maladie sur sa ferme. A été placée le 14 août avec les animaux soupçonnés d'infection (la ferme a été mise en quarantaine) ; le 20 l'attention du Dr. McEachran a été appelée sur le fait qu'elle avait la diarrhée ; pas très copieuse ; on la laissa libre encore une journée, après quoi on la crut assez malade pour l'interner à l'hôpital vétérinaire ; son lait tarit presque complètement ; on la traita de la même manière que les autres ; son poil était rude et ses yeux brillants ; abdomen très gros ; température pendant la première semaine 102° 104° ; les remèdes semblaient lui procurer beaucoup de soulagement ; le troisième jour elle était beaucoup mieux ; le poil un peu rude ; mangeait bien ; tuée le 19 ; abdomen très enflé ; pansee très grosse ; environ une chopine de fluide péritonéal ; pansee pleine de grosses masses de nourriture à moitié macérée ; membrane normale ; pas d'amphistomes ; autres viscères à l'état normal ; pas de trace de maladie dans les organes abdominaux et thoraciques.

Animal de quarantaine No 62.—Vache âgée de trois ans, venant de la ferme de Hugh Harris, du Détroit de la ville. Il en avait perdu deux pendant la saison ; l'un était mort de maladie et l'autre avait été tué par ordre de l'inspecteur. Entrée en quarantaine le 27 août ; vèlé le 22 août. Le 3 septembre on s'aperçut qu'elle était souffrante ; diarrhée ; poil souillé ; l'appétit manquait ; fut internée à l'hôpital vétérinaire où on ne lui donna que des épis de blé. Elle sembla prendre du mieux ; pendant trois jours seulement la diarrhée n'était plus aussi abondante. Température 104° lorsqu'elle est entrée à l'hôpital, et elle s'est maintenue à ce degré pendant trois jours. On ne remarquait pas de changements, mais elle semblait hors de son état normal ; poil rude ; yeux brillants.

Tuée le 19 septembre au moyen de la concussion.

Panse remplie, épiploon net; pas d'infiltration; pas d'affection de l'estomac ni des intestins, qui étaient parfaitement nets et semblaient dans leur état naturel; de nombreux amphistomes à l'endroit ordinaire; une douzaine de sclerostomes dans les petits intestins.

Cœur et poumons à l'état normal.

Vache appartenant à William Wylie. Un cas bien prononcé; malade pendant dix jours environ. Tuée au moyen de la concussion.

Les lésions *post mortem* étaient identiques à celles du cas No 1 (vache de Thomas Millar.)

Expérience No 1. On a inoculé à un veau (No. 74) du fluide péritonéal provenant de la vache de Millar. Le veau était âgé de quatre mois. L'inoculation a été faite au moyen d'une incision, et le caillot de sérum a été mis en dessous de la peau.

Les 16, 17 et 18, pas de changement; pas de fièvre.

Le Dr. McEachran rapporte que l'animal a été l'objet d'observations constantes jusqu'au 2 décembre. Il y a eu un peu d'élévation de la température pendant la première semaine, mais aucun symptôme de la maladie n'a fait son apparition. Lors de l'autopsie (2 décembre) il n'y avait aucune lésion spéciale.

II. 15 septembre. No. 70. Injection hypodermique d'un demi dragme du fluide intestinal de la vache de Millar, sur un veau.

16, 17 et 18. Pas de changement particuliers. Pas de fièvre.

Le Dr. McEachran dit que l'animal a été l'objet d'observations constantes jusqu'au 2 décembre; température et pulsations relevées soir et matin. Il y a eu un peu de fièvre septique pendant quelques jours, mais elle a disparu et l'animal paraissait jouir de sa santé ordinaire. Aucun changement n'a été constaté à l'autopsie.

III. 15 septembre 1882. Fluide intestinal de la vache de M. Millar inoculé à une brebis.

16, 17 et 18. Pas de changement.

Le Dr. McEachran rapporte que l'on a enregistré avec soin les observations relatives à la santé de cette bête pendant plus de deux mois et demi, mais elle n'a donné aucun signe de maladie à l'exception de légers dérangements fébriles quelques jours après l'inoculation.

IV. 19 septembre 1881. Bouvillon de deux ans a été nourri de "Jacobée" ou "diable puant" (*Stinking Willie*) environ une demi livre par jour hachée menue et mêlée avec du son.

V. Une taure de deux ans a été traitée de la même manière. Le Dr. McEachran rapporte que l'on a continué à lui en donner jusqu'au 2 décembre. Nulle apparence de la maladie durant cette période, et l'autopsie de la taure a démontré que ses organes étaient parfaitement sains.

VI. 20 septembre 1882. Une taure de deux ans a été placée dans la remise sur la propriété de M. Thomas Millar, où la vache mentionnée comme cas No 1 avait été malade pendant quelques jours et avait complètement saturé la paille et la terre de ses excréments. On l'a gardée en cet endroit jusqu'au 6 décembre; est restée en bonne santé jusqu'à cette date où elle a été envoyée en quarantaine.

Considérations générales.—En dépit des nombreuses recherches qui ont été faites, nous ignorons encore quelle est la nature de cette maladie. En justice, cependant, pour les messieurs qui ont fait ces recherches, il faut remarquer que tandis que les mesures prises étaient admirablement combinées pour faire disparaître la maladie, elles n'étaient pas très favorables aux recherches scientifiques sur la nature du mal. Il eut été préférable d'établir tout d'abord une station pour les expériences et d'obtenir toutes les données qui sont absolument nécessaires avant que l'on puisse se former une opinion certaine quant à la nature de la maladie.

Il semble passablement certain que la maladie n'est pas due à la présence de substances vénéneuses dans la nourriture ou le breuvage, mais à l'existence de quelque contagion spéciale, inconnue jusqu'à présent, qui s'est établie dans cette région et y trouve les conditions nécessaires à son entretien et à son développement. Les expériences IV et V font justice du préjugé populaire qui en attribue la cause à la *Senecio Jacobea*, ou "jacobée."

Est-elle susceptible d'inoculation? Est-elle infectieuse? Est-elle contagieuse? A ces questions nous ne pouvons donner que des réponses incomplètes, basées sur des preuves insuffisantes. Les expériences I et II semblent démontrer que la maladie

n'est pas susceptible d'inoculation directe, du moins au moyen du fluide péritonéal ou des éléments caractéristiques contenus dans les intestins, mais les animaux dont on s'est servi étaient jeunes et il peut se faire qu'ils n'étaient pas susceptibles de contracter la maladie, de sorte que ce point ne peut être déterminé qu'au moyen de nouvelles expériences. Sa nature contagieuse et sa nature infectieuse n'ont ni l'une ni l'autre été démontrées d'une façon satisfaisante, c'est-à-dire scientifique, bien que pour l'établissement de la quarantaine et pour les mesures qui ont été prises dans le but de la faire disparaître on ait avec raison posé un principe que ces natures étaient propres à cette maladie. Qu'elle soit infectieuse cela paraît probable par la manière dont elle s'est déclarée pendant des années successives sur certaines fermes sans toucher à d'autres, même aux fermes adjacentes, comme si des localités spéciales avaient été infectées. La construction de nouvelles remises et la désinfection complète des cours a fait complètement disparaître la maladie sur certaines fermes. De pareils faits peuvent être mieux expliqués par la supposition que le poison s'attache à certains endroits, infecte les localités qui ont été souillées par les animaux malades, et de temps à autres lorsque les conditions voulues se présentent la maladie fait de nouvelles apparitions. Vraiment, la manière dont cette maladie a hanté le comté de Picou et la façon dont les cas sporadiques ou les groupes de cas sporadiques sont apparus à certains intervalles et tendent à revenir sur les fermes où ils se sont déjà montrés, rappellent forcément l'expérience des régions visitées par l'anthrax dans certains pays. D'années en années, dans ces régions, il se présente des cas variant en intensité et quant au nombre des animaux atteints. Ils ne sont pas assez nombreux pour détruire tous les animaux, mais le mal existe constamment et fait subir de lourdes pertes aux cultivateurs.

L'expérience VI, qui nous a montré une bête saine conservant sa santé pendant plus de deux mois et demi dans une remise très infectée, semble indiquer que la maladie n'est pas très infectieuse; mais il peut se faire que la période d'incubation couvre plusieurs mois ou que l'animal n'était pas susceptible d'être affecté par le poison. C'est là une circonstance dont il faut se rappeler, et pareils cas se sont présentés très souvent dans l'histoire de plusieurs maladies très infectieuses. Il est très rare, excepté dans les épizooties très malignes, que tous les animaux d'un troupeau soient affectés; un grand nombre échappe, et ainsi dans cette maladie de Picou le nombre des animaux susceptibles a toujours été limité. Ainsi le professeur McEachran, dans son rapport (1881) dit que pendant la saison neuf seulement des 200 vaches de la ville de Picou et deux seulement des 200 animaux de New-Glasgow sont morts de la maladie, et cependant ces animaux se sont mêlés librement et ont fréquenté les mêmes pâturages.

Sa nature contagieuse est encore plus incertaine. Dans la ville, des animaux malades et des animaux sains ont pu rôder ensemble, et cependant, comme il est démontré par les chiffres ci-dessus, le nombre de ceux qui ont contracté la maladie est relativement restreint. Quelques-uns des cultivateurs avec lesquels j'ai conversé étaient très positifs quant à la nature contagieuse de la maladie, mais les faits relatés dans les rapports précédents démontrent que c'est là un trait caractéristique peu accentué et non l'un des principaux traits de la maladie. La lenteur avec laquelle elle s'est propagée démontre aussi qu'elle n'est pas contagieuse.

Je ne connais qu'une seule affection, avec laquelle la maladie ait certains points de ressemblance, et c'est la forme intestinale de l'anthrax, *mycosis intestinalis*. Dans cette maladie remarquable, le canal digestif est surtout affecté et il y a des infiltrations adipeuses, des hémorragies et des effusions péritonéales, tout comme chez les animaux de Picou; mais les *bacilli* caractéristiques se trouvent non-seulement dans les intestins, mais encore dans les vaisseaux sanguins du mésentère et dans les glandes. Chez la vache de Millar (Cas No. 1) des *bacilli* que l'on ne peut distinguer de ceux de l'anthrax, étaient passablement abondants dans le contenu des intestins et dans la muqueuse; mais on n'en a trouvé aucun dans les infiltrations sous-muqueuses, dans les vaisseaux sanguins ni dans les glandes enflées du mésentère. Dans l'autre cas typique (VI) l'autopsie a eu lieu le jour où j'ai dû partir, et je n'ai pas eu l'occasion d'examiner le contenu des intestins, alors qu'ils étaient encore frais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. OSLER.

No 37.

RAPPORT ANNUEL DE L'OFFICIER DE LA MALLE BRITANNIQUE, 1882.

(M. A. WALMSLEY.)

MONTREAL, 12 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport à votre département que j'ai exécuté les ordres reçus et que j'ai fourni à tous les officiers de la malle de la ligne Allan les livres et les brochures sur l'immigration destinés être distribués à bord des steamers aux voyageurs qui se dirigent vers notre pays, et j'ai aussi donné des livres tant français qu'anglais aux gens qui désiraient aller au Nord-Ouest. Le long de la ligne de chemin de fer sur laquelle je voyage, un grand nombre ont été induits à aller voir par eux-mêmes. Ils sont revenus satisfaits, et la plupart d'entre eux ont l'intention d'y retourner pour s'y établir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. WALMSLEY.
Officier de la malle anglaise.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 38.

RAPPORT ANNUEL DE L'OFFICIER DE LA MALLE OCÉANIQUE.

(M. CHAS. H. E. TELSTONE).

HALIFAX, 13 décembre 1882.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du département, que j'ai dûment distribué les livres et brochures reçus de M. Walmsley et de M. Dyke et que j'ai donné tous les renseignements possible aux immigrants venus par la ligne Allan. La classe d'immigrants que j'ai eu occasion de voir est de beaucoup supérieure à toute autre que j'aie vue jusqu'ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. H. E. TILSTONE,
Officier de la malle océanique.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 39.

RAPPORT ANNUEL D'OFFICIERS DE LA MALLE OcéANIQUE.

(M. W. F. BOWES).

MONTREAL, 19 décembre 1882.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous informer que pendant l'année actuelle j'ai suivi la même ligne de conduite que précédemment, en distribuant à bord des vapeurs de la malle appartenant à la ligne Allan, et dans des parties des districts ruraux de la Grande-Bretagne, les renseignements contenus dans les publications de votre département et publiés dans l'intérêt de ceux qui ont l'intention de se fixer en Canada. Les prévisions exprimées dans mon rapport de l'année dernière au sujet de l'accroissement de l'immigration se sont pleinement réalisées pendant les douze mois qui viennent de s'écouler, et les perspectives de l'année prochaine sont des plus encourageantes.

J'espère qu'à la fin de l'année prochaine je pourrai féliciter votre département au sujet de l'augmentation considérable de l'immigration.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. F. BOWES.
Officier de la malle.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 40.

RAPPORT ANNUEL D'OFFICIERS DE LA MALLE OCEANIQUE

(M. S. T. GREEN.)

LÉVIS, 30 novembre 1882.

MONSIEUR, — Conformément à vos instructions m'ordonnant de fournir un rapport de mes devoirs relatifs à l'immigration au Canada, j'ai l'honneur de déclarer que j'ai été très assidu dans la distribution aux passagers d'entrepont venant au Canada à bord des steamers de la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal, des livres et des brochures qui m'ont été fournis. Et comme j'en ai trouvé d'une meilleure classe qui voyageaient comme passagers de première, j'ai cru devoir fournir à la tabagie du salon un lot choisi des renseignements imprimés pour l'intérêt de ceux qui ont l'intention d'émigrer, et j'ai constaté que ces écrits y étaient lus et discutés avec beaucoup d'intérêt.

À part cela, j'ai périodiquement, lors de ma traversée vers l'est, inclus des livres et des brochures (adressés aux maîtres de poste) dans les sacs de la malle que j'expédie aux petites villes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Je suis convaincu que cela a produit un bon effet et contribue pour beaucoup à faire connaître le Canada comme offrant un champ aussi vaste qu'avantageux à l'émigration.

À tous ceux qui se sont adressés à moi verbalement (et ils ont été nombreux) j'ai fait, d'après mes convictions sincères, la meilleure description possible du pays, de ses ressources actuelles et de ses perspectives pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. T. GREEN,
Officier de la malle océanique.

À l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 41.

RAPPORT D'OFFICIERS DE LA MALLE OCÉANIQUE.

(M. JAMES FERGUSON.)

" VAPÉUR SARMATIAN,"

15 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'à chacune des traversées de l'est à l'ouest sur l'Atlantique, depuis il y a douze mois jusqu'à présent, je n'ai jamais manqué d'apporter une provision des diverses brochures publiées par le gouvernement du Canada au sujet de l'immigration, brochures que j'ai distribuées aux immigrants qui se trouvaient à bord, et je n'ai jamais nulle part perdu une occasion de décrire la richesse merveilleuse du sol des territoires du Nord-Ouest canadien.

Je suis très heureux d'ajouter que durant l'été dernier le nombre des immigrants allant à Winnipeg et au Nord-Ouest s'est accru considérablement, et que ces immigrants appartiennent à une classe d'hommes qui sera très utile à cette partie du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FERGUSON,

Officier de la malle océanique.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 42

RAPPORT ANNUEL D'OFFICIERS DE LA MALLE OCÉANIQUE.

(M. F. H. MICKLEBURGH.)

TORONTO, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année dernière j'ai distribué les brochures que j'ai reçues du département, ainsi que celles que j'ai reçues de M. Dyke, agent du gouvernement à Liverpool.

Il n'est guère nécessaire pour moi de dire que le courant d'immigration a été constant et nombreux, durant l'année qui vient d'expirer.

Les immigrants paraissent généralement appartenir à une classe possédant toutes les qualités requises pour faire de bons colons. D'après que j'ai pu apprendre, plusieurs d'entre eux semblent être bien pourvus d'argent, et, à en juger par les métiers et occupations auxquels ils s'étaient préalablement livrés, je crois qu'ils trouveront facilement du travail au Canada, surtout dans les provinces du Manitoba et du Nord-Ouest.

En ma qualité d'officier de la malle à bord des steamers Allan, je puis rendre témoignage de l'augmentation rapide de la correspondance entre les gens de cette partie du Canada et ceux de l'Europe, et, d'après l'apparence de la correspondance privée, il doit se trouver des hommes d'une bonne position sociale et possédant probablement des moyens assez considérables et qui sont venus d'Europe pour se fixer ici.

Un autre fait dont nous devons nous féliciter, c'est qu'il n'y a eu que très peu de maladie à bord des steamers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. MICKLEBURGH,
Officier de la malle océanique.

Al'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 43

RAPPORT ANNUEL D'OFFICIERS DE LA MALLE OCÉANIQUE.

(M. F. P. BENT.)

HALIFAX, N.E., 30 décembre 1882.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant la dernière saison j'ai distribué des livres contenant la description du Canada et de ses immenses ressources, à un très grand nombre d'immigrants qui ont l'intention de se fixer en ce pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRANK P. BENT,
Officier de la malle océanique.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 44.

RAPPORT ANNUEL D'OFFICIERS DE LA MALLE OcéANIQUE.

(M. JAMES O'HARA).

QUÉBEC, 30 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année j'ai distribué, à chaque traversée, une quantité considérable d'imprimés relatifs à l'immigration, ouvrages pour lesquels il y avait une demande très considérable, non-seulement parmi les passagers d'entrepont, mais encore parmi les passagers de cabine. J'aurais pu distribuer beaucoup plus de cartes si je les avais eues. Les immigrants étaient d'une excellente classe et plusieurs d'entre eux se dirigeaient vers le Nord-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES O'HARA,
Officier de la malle océanique.

À l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 45.

RAPPORT SUR LES ILES DE LA REINE CHARLOTTE COMME CHAMP DE COLONISATION.

(M. JAMES DEANS).

OAKVALE, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Les îles de la Reine Charlotte, ainsi nommées par Dixon en 1787, forment un archipel séparé par une grande étendue d'eau, des îles qui bordent la terre ferme de la Colombie anglaise à l'ouest et de la côte de l'extrémité sud de l'Alaska au nord. Le détroit de Dixon, au nord, a une largeur moyenne de trente-trois milles. Elles sont de forme quelque peu triangulaire avec une largeur au sud entre le Cap James et le Day Point, détroit de Milbank, de quatre-vingt-huit milles, au nord entre Rose Point et l'île Stephens, de 27 milles: cet endroit étant de toutes les îles de la Reine Charlotte le point le plus rapproché des îles situées près de la terre ferme. Ces îles peuvent être regardées comme une chaîne de montagnes à demi submergée, une continuation vers le nord-ouest de celle de l'île Vancouver et de la haute région des montagnes Olympiennes du territoire de Washington. Les îles sont situées entre les degrés 54° 15' et 51° 55' de latitude nord, et entre les degrés 131° 2" et 133° 5' de longitude ouest. Leur extrême longueur d'une pointe à l'autre est d'environ cent soixante-dix milles, la plus grande largeur dans une direction à angle droit de leur longueur est d'environ soixante milles; mais comme M. Dawson, de la commission géologique du Canada, l'a fait remarquer, il est impossible de faire une estimation même approximative de l'étendue des îles, vu l'incertitude où l'on est encore quant à la longitude de la côte occidentale.

Les îles formant le principal chaînon et représentant la série de montagnes sont, du sud au nord, les îles Prevost, Moresby et Graham avec l'île du Nord à la pointe nord-ouest. L'île Prevost a une longueur de onze milles et demi. L'île Moresby a soixante-et-douze milles de longueur, mais elle est horriblement échancrée par des bras de mer. L'île Graham a une longueur de soixante-sept milles, avec la largeur attribuée ci-dessus aux deux comme étant le maximum de largeur du groupe. L'île du Nord a une longueur extrême d'environ cinq milles. Ces distances sont données en milles marins. La partie la plus élevée et la plus abrupte de l'étendue montagneuse des îles se trouve à la latitude 52° 3' où des pièces de neige se voient toute l'année. Ici se trouvent plusieurs pics ayant probablement au-delà de 5,000 pieds de hauteur. Vers le sud on trouve encore de hautes montagnes vis-à-vis Burnaby, tandis que vers le cap Saint-James le terrain s'abaisse graduellement. Au nord, vers la tête des anses de Gumshevas et Skidegat et vers l'île Louise, le terrain est très abrupt, avec plusieurs sommets excédant 3,000 à 4,000 pieds, tandis qu'en d'autres endroits ils ne surpassent pas 2,000 pieds. La côte occidentale, à l'exception des détroits de Rennell et de Cartwright, des bras de mer Skidegat et Inskip, et plusieurs autres moins importants, est sur toute sa longueur un mur non interrompu de roches. La plupart de ces bras de mer, d'après ce que me disent les indigènes, ont des havres excellents, dans lesquels un navire pourrait entrer et mouiller en toute sécurité pendant les terribles bourrasques qui soufflent parfois sur la côte occidentale. La côte sud, du cap Saint-James, latitude 52°, à l'anse de Gumskewa, latitude 53°, est terriblement dentelée. De Gumshewa au bras de mer Skidegat, distance d'à peu près trente milles, le terrain est non interrompu et un plateau considérable paraît entre les montagnes dans le fond et la mer avant. Les Skidegats me disent qu'il y a ici une bonne étendue de terres fertiles de chaque côté d'un ruisseau. Ils m'ont dit de plus qu'ils ont l'intention d'y faire paître un troupeau de moutons dès qu'ils auront les moyens d'en acheter. Ici se trouve un filon de cuivre riche, mais quelque peu irrégulier. Récemment un Skidegat m'a dit qu'il s'était arrangé avec son beau-frère, un blanc du territoire de Washington, pour que ce dernier amenât ses moutons et ses bêtes à cornes à cet endroit. Quelques colons fixés à cet endroit réussiraient. Ils pourraient vendre tout leur surplus de bétail et de produits

à la raffinerie d'huile de chien de mer et aux mines d'anthracite lorsqu'elles auront commencé leurs opérations; ils pourraient, en outre, s'ils le désiraient, trouver de l'emploi pour les aider à vivre.

LES ÎLES PRÉVOST ET MORESBY

n'offriront jamais d'avantages aux colons appartenant à la classe agricole, vu qu'il est hors de doute qu'elles contiennent très peu de terres arables, non-seulement à cause de la nature montagnueuse du pays, mais aussi à cause des bras de mer qui les éclairent et les coupent en tous sens. Non-seulement les bras de mer venant des deux côtés de ces îles se rapprochent jusqu'au point de se rejoindre, mais quelques-uns d'entre eux entrant dans les terres à quelques milles de distance se rejoignent et forment des îles telles que les îles Louise, Burnaby et autres. Bien qu'elles soient ainsi hachées, je n'ai guère de doute que lorsqu'elles auront été arpentées on y trouvera plus de terre arable qu'on ne l'avait jamais prévu. Je sais, d'après ce que j'ai observé moi-même, que presque tous les versants de collines, une fois défrichés, pourraient être cultivés jusqu'à une altitude considérable. Les deux îles ci dessus mentionnées sont sans aucun doute riches en minerais. On a extrait du cuivre à la baie de Huston, bras de mer Skineuttle. A Gold Harbor, sur la côte occidentale, des mineurs ont extrait de l'or en 1851-1852. Je sais qu'un sauvage a trouvé un lingot pour lequel la compagnie de la baie d'Hudson lui a offert quarante couvertes, ce qui à cette époque équivalait à \$400. Pendant que les hommes étaient à l'ouvrage, le brigantin de la compagnie de la baie d'Hudson, sous le commandement du capitaine Mitchel, était mouillé près du rivage pour porter secours aux hommes au cas où les indigènes se livreraient à des actes de violence. Le capitaine m'a dit que pendant qu'il était à l'ancre une mine a été sautée par-dessus le navire et que parmi le quartz qui est tombé sur le pont, il a ramassé trois onces d'or. Ce rocher a été miné jusqu'en eau profonde, où, pour continuer, il eût été nécessaire de construire une digue pour retenir l'eau. Depuis ces dernières années, l'île a été visitée par des partis de mineurs qui ont creusé dans la colline, mais qui n'ont pas trouvé d'or en quantité suffisante pour couvrir les dépenses d'exploitation. Cependant, je ne doute guère que l'on parvienne à retrouver le filon.

L'ÎLE GRAHAM

est séparée des deux autres par le détroit de Skidegat qui se trouve au sud-sud-ouest. A environ huit milles de la barre, à son entrée, il se rétrécit au point que sa largeur n'est plus que d'un mille et demi entre la pointe de l'Image et celle qui se trouve du côté nord-est de la baie d'Alliford. Au-delà de ces pointes, il s'élargit et forme deux grandes étendues séparées par l'île Maud. La partie est de l'élargissement du nord est appelée Quil-cuh par les indigènes et ce nom figure aussi sur les cartes de la baie de la Peau d'Ours, tandis que son extrémité occidentale, se détournant vers le nord-ouest forme le Bras Long; la longueur totale de ce bras de mer est de vingt et un milles. Le dépôt de charbon qui a été exploité se trouve à l'angle oriental du Bras Long, à un endroit appelé l'Anse de l'Ancre. Un grand nombre d'îles dont la plus grande se nomme Jahcouek, ou Les Prairies—il y a là une étendue de bonne terre où les indigènes cultivent des pommes de terre—sont éparpillées dans l'élargissement nord du bras de mer. L'élargissement sud contient une grande île,—l'île du Sud—et du côté ouest entre dans un passage étroit qui devient le détroit de Skidegate et communique à l'ouest avec l'océan. Cette partie étroite est presque à sec à eau basse. Les rives du bras de mer ne sont pas aussi élevées que les rives de ceux qui se trouvent plus au sud et elles sont bordées tout le long par une plage d'une largeur plus ou moins considérable. La partie centrale du chenal de Skidegate, bien qu'elle soit étroite, occupe le milieu d'une vallée assez large, et est généralement bordée des deux côtés par des terrains bas et boisés, s'élevant graduellement en pente douce jusqu'au pied des montagnes qui atteignent une hauteur de 1,000 à 1,500 pieds.

La distance de Lawn Hill à l'entrée du Skidegate à Rose Point est de quarante-six milles. La côte est droite et ouverte, sans havres et offrant à peine de loin en loin quelques ruisseaux ou anses propres à abriter les canots ou les bateaux. La

rivière Tl-ell est la première que l'on rencontre. Jusqu'à cet endroit la plage est en gravier avec quelques pièces de pierre brute. Au-delà elle devient sablonneuse, et bien qu'elle contienne encore un peu de gravier, elle conserve cette particularité jusqu'à Rose Point. Sur plusieurs milles de distance au nord on trouve des bancs de glaise et de sable le long de la rive, et sur une distance de 17 milles au nord à partir de la rivière Tl-ell, ils s'élèvent quelquefois en falaises de 50 à 100 pieds de hauteur. Ces falaises sont généralement minées par les vagues, et l'on voit des arbres et des souches qui descendent graduellement vers la plage. En quelques endroits des bois épais, de beaux arbres droits sont ainsi en partie exposés à la vue. Il doit y avoir beaucoup de beaux bois d'épinette dans la large étendue de pays bas qui s'étend en arrière depuis la rive jusqu'au bras de mer appelé Masset. En quelques endroits, là où le bois est exposé aux brises de la mer, il est de qualité inférieure. Au nord de la rangée de falaises, la côte est presque partout bordée de côteaux de sable qui sont couverts de grosses herbes, des pois de plage et autres plantes semblables, ce qui offrirait de beaux pâturages pour les bestiaux.

Près du cap Fife se trouvent plusieurs lagunes. La plus grande s'ouvre près de ce cap et offre un mouillage sûr, à marée haute, pour les bateaux ou les canots, mais elle est presque à sec à eau basse. A quelques endroits de la rive près de ce cap, on trouve en abondance des sables de fer magnétique, et dans ce sable on constate aussi de nombreuses traces de l'or.

Brase Point, ou, comme les indigènes le nomment Nai-koon (Le Nez Long) est un promontoire remarquable aussi par la rencontre, autour du coin de l'île, des courants et des vagues qui viennent du sud et de l'ouest.

La partie intérieure de Nai-koon, près du cap Fife, ne diffère pas de la côte basse et boisée qui se trouve au sud, bien que, d'après ce que disent les sauvages, il y ait à l'intérieur un grand nombre de lacs et de savannes qui pourraient probablement être des lagunes comme celles dont il a été parlé plus haut, mais qui ont été complètement séparés de la mer et qui maintenant contiennent de l'eau douce.

Au-delà, où la pointe est plus étroite et plus exposée, elle est couverte de petits bois rabougris qui, à leur tour, cèdent la place à des côteaux onduleux de sable recouvert d'herbe.

De Nai-koon à Masset, distance de vingt et un milles, les dentelures de la côte sont si légères qu'on pourrait la décrire comme constituant une seule grande baie en forme de croissant. Des côteaux de sable peu élevés forment généralement la bordure des bois épais, qui couvrent la terre et sont disposés en sombres bosquets, avec très peu de broussailles au pied des arbres, mais qui sont généralement très rabougris. Les arbres sont principalement l'*Abies Menziesii*. A huit milles de Rose Point se trouve la rivière Hi-ellen, un cours d'eau assez considérable qui en automne est fréquenté par un grand nombre de saumons. Il y a un bon port de bateau à son embouchure.

La rive nord de l'île Graham, près de Masset, est généralement basse, avec des flaques d'eau peu profondes s'étendant jusqu'à une grande distance à l'intérieur.

A Masset, au lieu de baies larges et ouvertes que l'on trouve ordinairement, il y a une entrée en forme d'entonnoir conduisant dans les eaux étroites du détroit de Masset.

Tout le terrain dans les environs de Masset est bas, pas un seul coteau n'est visible. Il est généralement couvert de bois épais, contenant de belles épinettes, mais on rapporte qu'il existe des prairies à l'intérieur. Un homme m'a dit que pour voir l'intérieur il a emprunté un cheval et a chevauché deux heures à travers une belle prairie ouverte.

La longueur du détroit de Masset, depuis son entrée sud jusqu'à son élargissement, est de dix-neuf milles, et sa largeur moyenne est d'environ un mille. La profondeur, sondée en plusieurs endroits, varie de dix à douze brasses. Un certain nombre de petits cours d'eau, dont la plupart, au dire des Sauvages, servent de déversoirs à des lacs, se déchargent dans les côtés.

Au bout du bras de mer, il s'étend tout-à-coup en une grande nappe d'eau intérieure, dont la plus grande longueur, de l'est à l'ouest, est de seize ou dix-sept milles et la plus grande largeur de cinq milles et demi. Du côté sud de ce grand élargissement,

à cinq milles de son extrémité orientale, se trouve un passage étroit dont l'embouchure est en partie bloquée par des îles, mais qui conduit à un autre grand élargissement contenant un grand nombre d'îles. Les côtés nord et sud de cette nappe d'eau sont bas et couverts de forêts épaisses, les autres côtés sont hauts et s'élèvent jusqu'aux montagnes dans le lointain. Plusieurs cours d'eau se déchargent dans cet élargissement supérieur du Masset, et quelques-uns d'entre eux méritent le nom de rivières. La rivière *Mu-min* se décharge dans l'élargissement nommé en dernier lieu. A son embouchure se trouve un delta d'une étendue considérable.

La différence entre les grandes marées hautes et basses à l'entrée du détroit de Masset est estimée à environ quatorze pieds, mais vu la longueur du Passage Etroit, le premier élargissement n'a qu'une marée de huit à dix pieds seulement, et le second n'a qu'une marée de six pieds. La côte, entre les détroits de Masset et de Virago, est partout basse et diffère de celle de l'est du Masset en ce qu'elle est rocheuse ou couverte de cailloux. Elle n'a pas de larges baies sablonneuses. Les pointes sont généralement en rochers bas de couleur sombre et appartenant à la période tertiaire. Le détroit de Virago, qui constitue l'entrée du Havre de Naden, est situé au fond d'une baie profonde dans laquelle, d'après le croquis de l'Amirauté, l'eau a une profondeur moyenne d'environ quatre brasses. Le bassin sud-ouest se trouve un peu en dehors du Passage Etroit, et a une profondeur de trois brasses et demie. Dans le détroit, l'eau a une profondeur de 8 à 15 brasses.

Le détroit a moins de deux milles de longueur et conduit à un havre spacieux dont la plus grande longueur est d'environ quatre milles, sur deux de large, avec une profondeur moyenne de huit à dix brasses. Des terrains bas couverts de bois épais composés de belles épinettes (*A. Menziesii*) et de belles pruches (*A. Mertensiana*) bordent le havre.

La rivière Naden entre dans le havre à son coin sud-est. C'est probablement la rivière la plus longue des îles de la Reine Charlotte. La direction générale de son cours est vers quelques degrés à l'ouest du sud, et à l'exception de quelques étendues marécageuses, ses rives sont couvertes de bois épais. Nul doute que dans quelques années de grandes scieries seront établies au havre de Naden.

Cet étroit est bien situé pour l'exportation des bois de construction. La qualité des bois d'épinette est excellente, et à part l'avantage offert par la proximité du port, il y aurait probablement possibilité de les flotter sur la rivière à partir du lac qui se trouve à l'intérieur.

Depuis la Pointe Naden, du côté occidental du détroit de Virago, la direction générale de la rive est vers l'ouest, puis vers le nord-ouest sur une distance d'environ dix-sept milles, jusqu'au cap Knore, qui forme l'extrémité nord-ouest de l'île Graham.

La rive et le pays en arrière sont généralement bas, avec quelques falaises de rochers d'une hauteur peu considérable.

La pointe *Klas-kuun* est un promontoire remarquable, s'élevant au centre jusqu'à une hauteur de 266 pieds, ce qui est très remarquable vu que les autres parties de la rive, sur une longue distance, sont tout à fait plates. A mi-chemin entre la Pointe *Klas-kuun* et l'entrée est du passage Parry se trouve la rivière *Jul-un*.

Ce cours d'eau n'est pas très grand, mais son embouchure, au fond d'une petite baie, forme à marée haute un excellent havre pour les bateaux ou les canots. A trois milles plus loin, vers l'ouest, se trouve un petit promontoire au côté est duquel il y a aussi un excellent havre pour les bateaux.

Le passage Parry sépare l'île du Nord de l'île Graham. Le passage proprement dit a environ deux milles de longueur, avec une largeur de trois quarts de mille. L'île du Nord est entièrement composée de terrains bas. Il est probable que la partie la plus élevée n'atteint pas une hauteur de 300 pieds. Elle est épaisément boisée. Le terrain, au sud du passage Parry, est de même nature.

Vous verrez que je ne suis pas allé plus loin que les côtes de ces îles. Je voudrais qu'il fût possible de donner une aussi bonne description de l'intérieur que celle que j'ai pu donner de quelques-uns des meilleurs endroits de la côte. Comme nul homme blanc n'a pénétré à une certaine distance à l'intérieur, tout ce qui peut être dit en dehors des conjectures est tout simplement le mot *inconnu*.

Jusqu'à ce que quelque parti ou partis, appartenant ou non à la commission géologique, pénètre dans ce vaste intérieur, il ne sera pas prudent de rien dire à ce sujet. Cependant, comme je sais que bon nombre de personnes s'occupent de ces îles, je vais mentionner quelques-uns des avantages offerts par

L'ILE GRAHAM. (REINE CHARLOTTE.)

Cette île peut de fait être divisée en deux régions caractérisées différemment par une ligne tirée de la Pointe à l'Image, détroit de Skidegate, jusqu'à la rivière Jui-un, sur la rive nord. Au sud-ouest de cette ligne se trouve un pays montueux et même montagneux, mais autant qu'on a pu l'observer il est presque toujours couvert d'épaisses forêts dont les arbres atteignent de grandes dimensions lorsqu'ils ne sont pas trop exposés. Vers le nord-est s'étend un pays bas, plat ou légèrement onduleux, qui excède rarement 300 pieds d'élévation. Ce pays est aussi épaissement boisé, et les arbres y atteignent parfois des dimensions magnifiques.

Bien que cette île, examinée de divers endroits, semble être épaissement boisée, je n'hésite pas à dire que je crois fermement qu'une partie considérable se trouve être du terrain ouvert, ou du moins pourrait être facilement mis en état de culture. Il semble très peu probable qu'une étendue de terrain aussi vaste et aussi nue que celle qui se trouve sur l'île Graham soit toute couverte de bois. Son apparence, vue du pont du vapeur, ce qu'en disent les sauvages, et le témoignage de quelques hommes blancs qui n'ont guère fait que suivre la côte, tout cela est de nature à prouver cette assertion.

L'eau de la plupart des cours d'eau de cette île est couleur café, ce qui démontre qu'ils coulent ou sur un terrain à fond riche, ou à travers la mousse.

Les gens de la compagnie de la baie d'Hudson, à leur poste de Masset, disent qu'il y a une grande étendue de bonnes terres dans leur voisinage, et que les quelques vaches qu'ils ont, bien qu'elles ne soient jamais mises à l'abri, sont toujours grasses.

LE CLIMAT

En cet endroit semble être beaucoup plus sec qu'ailleurs. Les hautes montagnes qui se trouvent sur la côte occidentale interceptent les nuages pluvieux qui se forment sur le vaste Atlantique et leur font déverser leur contenu dans les montagnes et alimenter ainsi de nombreuses sources qui donnent naissance aux divers cours d'eau dont le passage fertilise les plaines situées en bas.

Dans la partie sud-ouest de ces îles, il pleut plus ou moins durant tout l'été; cela est dû au fait que cette région est très montagneuse. A Cowgats, où se trouvent les mines de charbon anthracite, en 1869, la chute des pluies a été beaucoup au-dessus de la moyenne. Après avoir commencé de bonne heure en juillet, elle a continué sans interruption pendant trente-six jours et trente-six nuits; pendant la majeure partie de ce temps, c'était des averses continuelles. L'année suivante il y en eut relativement peu. L'été de 1882 peut être considéré comme un exemple assez fidèle de la température dans les parties hautes de ces îles.

Depuis le commencement de la dernière semaine d'avril jusqu'au 25 mai le temps a été sec et chaud. Du 25 mai jusqu'au 3 juin la pluie tomba plus ou moins tous les jours.

Du 3 au 9 juin, sec et très chaud; du 9 juin au 14, pluvieux; du 14 la fin du mois, chaleur étouffante, avec quelques averses de temps à autre. Du 1er juillet au 1er août, il y a eu 15 jours pendant lesquels il n'est pas tombé de pluie.

En septembre, il y a eu quatorze ou quinze jours pendant lesquels il n'est pas tombé de pluie; tout le reste du mois a été humide ou pluvieux.

Le mois d'octobre nous a donné treize jours sans pluie; le reste du mois a été plus ou moins pluvieux.

Le mois de novembre, jusqu'au jour où je suis parti pour Victoria, a été plus ou moins beau, excepté le 5, où il est tombé un peu de neige.

L'automne dernier, lorsque je suis parti de Skidegate, tout était humide à cause des pluies d'automne. Passant le bon de la rive de cette zone unie, dans le but de

découvrir si la pluie empêchait les produits de mûrir et de sécher, j'ai constaté que plus je m'éloignais de Skidegate et de la zone élevée, plus le pays semblait sec. D'après l'apparence générale du pays, je suis pleinement convaincu que le grain y mûrirait.

Dans cette partie de l'île Graham, durant l'été de 1869, j'ai vu de l'avoine parfaitement épiée en amont de la Baie Longue, sur le versant d'une colline, où les gens de la compagnie Cabel avaient nourri leurs bœufs lorsqu'ils étaient occupés à haler le bois de construction pour leur quai; la tige mesurait quatre pieds de hauteur. Les pommes de terre, les navets, les oignons, de fait les légumes de toutes sortes viennent bien à Skidegate; les sauvages avaient l'habitude de nous fournir de pois verts: les premiers qu'ils nous ont apportés étaient petits et un peu mous, tandis qu'à la fin de la saison ils étaient fermes, secs et bien remplis.

Vers 1868, une sauvagesse apporta une quantité de pommes de Victoria. On en sema quelques graines à Skidegate. Les arbres qu'elles ont produit avaient cette année, en octobre 1882, 15 ou 20 pieds de hauteur, et étaient tous chargés de très belles pommes.

Quelques-unes des femmes ont de petits jardins de fleurs dans lesquelles les vûtes les plus vigoureuses semblent bien réussir.

MINÉRAUX.

Je n'ai aucun doute que quelques-uns du moins, sinon la plupart, des métaux précieux seront trouvés en abondance sur ces îles. Un mineur nommé Gibbs, qui était prisonnier chez les Hydahs vers 1850, ayant fait naufrage sur la côte de Moresby, fut gardé comme esclave pendant trois ans. On lui faisait porter l'eau, couper et transporter le bois de chauffage. Il était en outre obligé d'aller avec les femmes et les enfants cueillir des fruits sur les montagnes. Il me dit que dans toutes ses pérégrinations il cherchait des minéraux et qu'il a vu partout de bons indices d'or, de cuivre, de fer et surtout d'étain.

On a découvert de l'or sur l'île Kupner, au cap Fife, et d'après les rapports des sauvages, dans les montagnes au delà de Gumshewa, où probablement une mine d'or s'étend à travers l'île Moresby jusqu'au havre d'Or (*Gold Harbour*). Et des indices semblent démontrer avec assez de certitude qu'on en trouvera peut-être dans le détroit de Rennel, à la jonction des rochers ou des formations crétacée et miocène.

Des mines de cuivre ont été exploitées près de Skidegate, ainsi qu'au détroit de Skincuttle, mais elles ont été abandonnées autant par la crainte des sauvages que pour toute autre raison.

Argent.—Je n'ai pas vu d'argent ni entendu parler d'aucune découverte d'argent, excepté par le comte Zouboff, un exilé russe qui a exploré la côte occidentale de l'île Graham pendant l'été dernier, 1882, depuis le cap Knoe, au sud-est, dans l'intérêt d'une compagnie de Victoria.

Etain.—Si ce métal est découvert sur quelqu'une des îles de la Reine Charlotte, ce sera un grand avantage pour les pêcheries de cette côte.

Fer.—Ce minéral abonde sur diverses parties de ces îles. Aux mines d'antracite il y a une immense quantité d'hématite rouge et grise, la rouge en nodules, la grise en couches superposées. L'un des tunnels est coupé à travers une veine de ce fer, de cinquante pieds de large. Parmi l'antracite se trouvent des veines d'un fer très riche qui ressemble beaucoup au Blackband écossais.

Huile de charbon.—Les schistes de ces mines sont remplis de paraffine; on en trouve des veines dans ces rochers, et l'eau en est couverte en plusieurs endroits.

Bitume.—A l'île au Goudron, le bitume suinte à un ou plusieurs endroits sur la rive.

Charbon.—A part l'antracite, on trouve sur l'île Moresby un charbon ressemblant au charbon Parrot d'Écosse, ou ce qui est connu en quelques endroits sous le nom de charbon de canal. On trouve aussi une espèce de lignite ou charbon bitumineux près de l'île du Nord.

Bois de construction.—Ainsi qu'il a été dit précédemment, les terres à bois de construction couvrent une partie très considérable de ces îles. Le célèbre sapin Douglass est inconnu dans les îles de la Reine Charlotte. Les forêts qu'elles contiennent

nent sont composées principalement d'épinette Menzie, dont le bois est le meilleur pour la construction des boîtes servant au paquage du poisson, etc.

J'ai vu, sur le versant des collines, des arbres de cette espèce ayant 150 à 200 pieds de hauteur et de 25 à 36 pieds de circonférence. Aux mines de charbon, les versants des collines sont couverts de ces arbres, qui ont de trois à quatre pieds de diamètre et de cinquante à cent pieds jusqu'au premier nœud. Le *Thuja gigantea* ou cèdre de l'ouest s'y trouve aussi en grand nombre et atteint de grandes dimensions. La pruche de l'ouest s'y trouve aussi en abondance. Le cèdre jaune, *Cyprinus Nutkatensis*, atteint des dimensions considérables sur les versants arides des collines. De tous ces arbres l'épinette *Menzies* est la plus précieuse; la demande de ce bois est déjà considérable, et sous ce rapport les fies sont presque inépuisables.

LES PÊCHERIES.

Le saumon à nez crochu et le flétan constituent l'approvisionnement de nourriture des Hydahs en fait de poisson. Vers la fin de septembre et pendant tout le mois d'octobre, toutes les rivières et tous les cours d'eau en sont remplis. L'arrivée du saumon argenté (Tye) a lieu en novembre, et elle se continue si tard durant l'année que les sauvages ne peuvent sécher ce poisson à cause de l'humidité qui dure pendant tout le temps de la pêche; cependant, cela n'empêcherait pas sa mise en boîtes. C'est là l'espèce de saumon qui remonte pendant les mois d'été la rivière Fraser et autres rivières situées sur notre littoral. Une fabrique flottante de conserves réussirait très bien ici, vu que le saumon argenté (Tye) se trouve dans les environs de Skidegate et sur les bancs de flétan longtemps avant l'époque où il remonte les rivières.

Le flétan se trouve en très grand nombre sur les bancs où il prend sa nourriture et dont l'étendue est si considérable le long des rives est et ouest de ces fies. Le chien de mer se trouve en grande quantité en dehors des bancs de Skidegate; à Quilhah, près de Skidegat, il y a une raffinerie d'huile de chien de mer. Les propriétaires ont un petit bateau à vapeur qui fait le service entre les bancs où les poissons se nourrissent et la fabrique d'huile. Pendant l'été dernier, 1882, cette compagnie a fabriqué au delà de 40,000 gallons d'huile propre à la consommation.

Le hareng est très abondant en certains endroits, surtout dans les environs de Skidegat. Il en est de même de la morue, à certaines saisons. Des morues appartenant au seul genre véritable se trouvent sur la côte occidentale. Les sauvages y attachent tant de prix, que ceux de l'ouest réclament les bancs de morue comme leur propriété exclusive, et ceux de la côte est sont obligés d'acheter de leurs voisins de l'ouest. En décembre d'immenses quantités de sardines se trouvent dans le bras de mer Skidegat et probablement dans tous les autres. Ce que je dis du premier de ces bras de mer, je le dis pour l'avoir observé moi-même.

ANIMAUX SAUVAGES.

À l'exception de l'ours noir, il n'y a pas d'animaux sauvages sur ces fies.

Les seuls animaux à fourrures sont la martre, le vison, une espèce de foutreau, des loutres de terre et de mer. Il n'y a ni serpents ni grenouilles. Il m'est arrivé, une fois, de trouver un crapaud mort. Les sauvages, auxquels je l'ai montré, ne savaient pas ce que c'était. Il n'y a pas non plus de chevreaux ni de brebis de montagne, ni de chèvres. Récemment, l'instituteur de Masset, M. Collinson, y a introduit des chevreuils et des lapins qui se multiplient à merveille, me dit-on.

Les tribus indigènes ou sauvages,—ont eu pendant longtemps une très mauvaise réputation qu'ils n'avaient pas volée, non parce qu'ils assassinaient les blancs, de fait ils se vantent de n'avoir jamais commis semblable crime. Les commerçants rusés, un blanc vivant leur rapportait plus de profit qu'un blanc mort. Si des blancs tombaient entre leurs mains, ils les gardaient comme esclaves jusqu'à ce qu'il leur fut possible d'obtenir quelque chose pour leur rançon.

En 1868, un grand nombre d'entre eux moururent de la petite vérole; depuis ils ont perdu toute espèce de courage. Maintenant, un étranger est aussi en sûreté dans

n'importe laquelle de leurs villes qu'il le serait dans les rues de Victoria. A Skidegat il y a une école en rapport avec la congrégation méthodiste. Cette école est tenue par un M. Robinson. Les quelques tribus de la Reine Charlotte expédient de Victoria plus de produits, tels que farine, biscuits, pommes, sucre, thé, café et vêtements, que des tribus trois fois plus nombreuses de la terre ferme.

REMARQUES.

Convaincu que c'est votre désir de favoriser le développement et la prospérité de ces îles, je prends la liberté d'attirer votre attention sur le fait qu'à l'exception des côtes, elles sont complètement inconnues. Cela étant, il ne serait guère opportun de conseiller à un grand nombre de colons de s'y rendre jusqu'à ce qu'au moins une saison ait été employée en exploration, d'abord sur la zone unie de l'île Graham. Un parti pourrait faire une première exploration à partir de Masset. Une autre exploration pourrait être faite à partir du port de Naden, détroit de Virago. Une troisième pourrait être faite avec beaucoup de profit en tentant de rejoindre le détroit de Masset, d'un endroit situé quelque part dans les environs du cap Ball.

Une compagnie pourrait être formée à Victoria pour fournir à quelques hommes les moyens de parcourir ces endroits ; si l'on découvrait quelque chose de bon, cette compagnie en réclamerait la meilleure part. Tandis que si la commission géologique pouvait envoyer un parti ou deux, tout le pays partagerait également dans les bénéfices des découvertes qui ne manqueraient pas d'être faites, et cela le plus tôt le mieux. Le temps est déjà arrivé où l'on peut dire qu'un marché facile s'offre en quelque sorte de lui-même à ces îles.

Les pêcheries de la côté nord-ouest, bien qu'elles soient à leur début, sont déjà considérables. L'été dernier sept fabriques de conserves sur cette côte ont mis en boîtes 63,000 caisses de saumon, donnant un profit net de \$320,000, beau résultat pour une industrie qui ne date que de trois ans, et dans cette quantité n'est pas compris le saumon salé ou séché.

En 1881, le vapeur *Otter* seul, en 13 ou 14 voyages, a transporté 220 tonneaux de farine ; l'été dernier, en seize voyage, il en a transporté environ 410 tonneaux. Toute cette farine a été achetée, sur un marché étranger. Si cette zone unie, après avoir été explorée, est trouvée propre à la culture, et si le blé peut y mûrir comme je le crois fermement, voyez quel marché facile le cultivateur de la Reine Charlotte trouverait pour ses produits. A part cela, il aurait l'avantage, s'il le désirait, de trouver moyen de gagner un peu d'argent, pour l'aider dans ses débuts, en travaillent aux pêcheries.

Trois ans nous ont donné sept fabriques de conserves sur cette côte ; nul doute que les trois années qui vont suivre nous en donneront vingt, non-seulement sur les bras de mer et les rivières de la terre ferme, mais encore sur les îles de la Reine Charlotte elles-mêmes, ce qui nécessitera une demande de mille tonneaux de farine.

Dans cette statistique je n'ai pas compris la farine d'avoine ni la farine de maïs ; les quantités de ces articles qui ont été achetées ont aussi été très considérables. Il en est de même du beurre, du saindoux et du fromage.

Ce compte-rendu est à votre disposition. Dans l'espoir que vous le jugerez satisfaisant,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN DEANS,

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 48.

OBSERVATIONS SUR LE DISTRICT DE LA RIVIÈRE DE L'ARC.

(M. ALEX. BEGG.)

OTTAWA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Comme j'ai pris une part active à l'élevage des animaux dans la région du district de la rivière de l'Arc, l'été dernier, et ayant traversé une partie considérable de cette région en revenant dans Ontario par le Medicine Hat, le fort Walsh et Winnipeg, je me suis trouvé en position de m'assurer d'une façon assez exacte du nombre de colons qui y sont venus durant l'année dernière des territoires des Etats Unis et du Nord-Ouest canadien. J'ai constaté que ce nombre était de douze cents.

Il y a quatre routes par lesquelles les immigrants entrent au Nord-Ouest, savoir : ceux qui viennent des endroits situés le plus à l'est, par la Montagne-de-Bois ; ensuite, au fort Walsh, et vers le nord, à Battleford ; ensuite, au fort McLeod et au nord à Calgary et à Edmonton, par le sentier du fort Benton ; et par le sentier le plus à l'ouest, depuis le fort Shaw jusqu'à la rivière au Soleil :

Pour vous donner une idée du commerce du pays, j'inclus l'exposé suivant des produits imposables importés l'été dernier :

	Valeur.	Droits perçus.
Au fort McLeod, jusqu'au 30 septembre	\$ 151,397	\$ 22,678
Au fort Walsh, jusqu'au 25 septembre.....	63,983	11,360
A la Montagne-de-Bois, jusqu'au 17 octobre.	7,271	1,412

Le commerce venant du Sud sera grandement changé dès que le chemin de fer Pacifique canadien sera complété jusqu'à Calgary, mais les colons continueront à venir des territoires des Etats-Unis par les mêmes routes qu'ils suivent actuellement.

Je suis votre obéissant serviteur,

ALEXANDER BEGG.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 47

ETAT APPROXIMATIF DE L'IMMIGRATION DANS LA COLOMBIE
ANGLAISE.

(L'HON. J. W. TRUTCH.)

VICTORIA, C.B., 10 janvier 1883.

(Télégramme.)

Six mille deux cents blancs et sept mille sept cent vingt-sept Chinois sont arrivés à Victoria en mil huit cent quatre-vingt-deux. Sur ces derniers, mille soixante-cinq se sont rendus à Portland. Je ne puis fournir les relevés d'immigration donnant le nombre des Américains et des autres étrangers, ainsi que le sexe des immigrants.

J. W. TRUTCH.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

CRIMINAL STATISTICS,

1881.

STATISTIQUES CRIMINELLES!

APPENDIX

TO THE

REPORT

OF THE

MINISTER OF AGRICULTURE

FOR THE

DOMINION OF CANADA

FOR THE CALENDAR YEAR

1882.

CRIMINAL STATISTICS

FOR THE YEAR 1881.

Printed by Order of Parliament.



OTTAWA:

PRINTED BY MACLEAN, ROGER & CO., WELLINGTON STREET

1883.

SUPPLEMENT

AU

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE DE CALENDRIER

1882.

STATISTIQUES CRIMINELLES

POUR L'ANNÉE 1881.

Imprimé par ordre du Parlement



OTTAWA

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.

1883

CRIMINAL STATISTICS OF CANADA.

FOR THE YEAR ENDED 30TH SEPTEMBER, 1881.

Compiled in pursuance of the Act 39 Victoria, Cap. 13, intituled: "An Act to make provision for the Collection and Registration of the Criminal Statistics of Canada."

These Tables—with the exception of Table II, in which slight alterations have been made—are presented in a similar form to those published last year.

They comprise the following information, viz.:—

TABLE I.—Crimes committed in Canada, their classification, &c., by Judicial Districts and Provinces.

TABLE II.—Summary of Table I, by Classes and Provinces, and Grand Totals of Provinces.

TABLE III.—"Cases subject to trial by Jury," and "Summary Convictions and Orders."

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year, (short Title "Pardons and Commutations.")

COMPARATIVE TABLES.—Years 1880 and 1881.

The respective designations of the six Classes of Crimes into which Tables I and II are divided are given on the Title Page of Table I.

It may be observed that throughout Table I somewhat frequent discrepancies are found between the numbers of persons convicted and sentenced respectively.

In every instance of this description either the sentences have been suspended or the persons convicted have been "bound over to keep the peace."

In "Miscellaneous Minor Offences," Table I, the comparatively large number of persons who appear as having been sentenced to terms of imprisonment are chiefly composed of Seamen and Sailors who have been convicted of either "Disobeying orders," "Refusing to do their duty," or "Desertion from their vessels."

The exceptions are the ten cases of persons sent to Reformatories. These were committed under the "Industrial School" Act of the Province of Quebec.

STATISTIQUES CRIMINELLES

DU CANADA,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1881.

Recueillis conformément à l'Acte 39 Victoria, chap. 13, intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la Statistique Criminelle du Canada."

Ces tableaux—à l'exception du Tableau III, dans lequel quelques changements peu importants ont été faits—sont présentés de la même manière que ceux publiés l'année dernière.

Ils renferment les renseignements suivants, savoir:

TABLEAU I.—Les crimes commis en Canada, leur classification, etc., par districts judiciaires et provinces.

TABLEAU II.—Un sommaire du Tableau I, par catégories et par provinces, et grands totaux par provinces.

TABLEAU III.—"Les offenses jugées par le jury," et les "offenses jugées sommairement et les ordonnances."

TABLEAU IV.—Les offenses pour lesquelles le droit de grâce a été exercé durant l'année. (Titre abrégé "Pardons et Commutations.")

TABLEAUX COMPARATIFS.—Années 1880 et 1881.

Les désignations respectives des six catégories de crimes qui divisent les Tableaux I et II se trouvent à la page du titre du Tableau I.

L'on pourra voir que, dans le tableau I, il existe certaines différences assez fréquentes entre le nombre de personnes trouvées coupables et le nombre de celles condamnées.

Dans tous les cas de cette nature les sentences ont été ou suspendues, ou les personnes trouvées coupables ont été obligées de donner des garanties de leur bonne conduite future.

Dans le Tableau I, "diverses offenses moindre," le grand nombre de personnes qui semblent avoir été condamnées à la prison sont surtout des matelots qui ont été ou trouvés coupables de "désobéissance," "refus de remplir leurs devoirs," ou de "désertion."

Les exceptions sont les dix cas où les personnes ont été envoyées aux Réformes. Elles ont été condamnées en vertu de l'Acte de la province de Québec concernant les "Ecoles Industrielles."

CRIMINAL STATISTICS OF CANADA, 1881.

TABLE I.

- CLASS I.—Offences against the Person.
 CLASS II.—Offences against property with violence.
 CLASS III.—Offences against property without violence.
 CLASS IV.—Malicious offences against property.
 CLASS V.—Forgery and offences against the Currency.
 CLASS VI.—Other offences not included in the above classes.
-
-

STATISTIQUES CRIMINELLES DU CANADA, 1881.

TABLEAU I.

- CLASSE I.—Outrages contre la personne.
 CLASSE II.—Outrages avec violence contre la propriété.
 CLASSE III.—Outrages sans violence contre la propriété.
 CLASSE IV.—Attaques malicieuses contre la propriété.
 CLASSE V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.
 CLASSE VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.
-
-

TABLE I.		SHOOTING AT, STABBING, WOUNDING, &c.							CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Trial.	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE.			
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		No OPTION. — SANS OPTION.
									With the option of a fine.	Under one year.	
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- son- nes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées sur accu- sa- tion.	Ac- quit- tées pour cause de folie	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plus.	
<i>(Province of Ontario.)</i>											
Brant.....	3	2			1	1			1		
Bruce.....	3	3							1		
Carleton.....	10	3	5		2	2			1		
Essex.....	3		2		1	1			1		
Frontenac.....	1	1									
Grey.....	4	1			3	2	1		3		
Halton.....	1				1	1				1	
Hastings.....	3	1	1		1	1			1		
Huron.....	2		1		1	1			1		
Kent.....	2		1		1	1			1		
Lambton.....	1		1		1	1			1		
Leeds & Grenville.....	2				2	2				2	
Lennox & Addington.....	1	1									
Middlesex.....	2	1			1	1			1		
Norfolk.....	7	1			6	5	1		1	1	
Ontario.....	1	1									
Oxford.....	1	1							1		
Perth.....	3	1			2	1	1		1		
Prince Edward.....	1	1									
Renfrew.....	3	2			1	1			1		
Victoria.....	1				1	1			1		
Welland.....	2				2	1		1	1		
Wellington.....	2	1			1	1			1		
Wentworth.....	8	4	3		1		1				
York.....	32	18	6		8	8		5	1		
Totals of Ontario.....	99	43	19		37	32	2	3	6	14	
<i>(Province of Quebec.)</i>											
Beauharnois.....	6	6			1	1			1		
Gaspé.....	1										
Kamouraska.....	2	2									
Montreal.....	9	3			6	4	1	1	3		
Ottawa.....	2	1			1	1		1			
Quebec.....	15	9	3	1	2	1		1		1	
Rimouski.....	2				2	2				1	
St. Francis.....	1				1	1				1	
St. Hyacinthe.....	1	1									
Three Rivers.....	3	2			1	1			1		
Totals of Quebec.....	42	24	3	1	14	11	1	2	1	5	
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>											
Halifax.....	1				1	1				1	
Shelburne.....	2		1		1	1			1		
Yarmouth.....	1	1									
Totals of Nova Scotia.....	4	1	1		2	2			1		
<i>(Province of New Brunswick.)</i>											
St. John.....	9		6		3	2			1		
<i>(Province of Prince E. Island)</i>											
Prince.....	1				1	1					

CLASSE I.		USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, &c.											TABLEAU I.		
SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.					
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries. — En- vo- yées à la pri- son de Réfor- me.	Citi- es and T'wns — — Villes	Rural Dis- tricts. — — Dis- tricts ru- raux.	Agricultural. — — Agriculteurs.	Com- mer- cial. — — Com- mer- çants.	Dom- estic — — Servi- teurs.	Indus- trial. — — Indus- triels.	Pro- fes- sional — — Pro- fes- sions libé- rales.	Lar- borers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Mar- riés.	Wid- owed — — En- veu- rage.	Single. — — Célib- itaires.
Two years and un- der five. — — Deux ans et moi- s de cinq.	Five years and over. — — Cinq ans et plus.														
					1						1	1			
					2			1	1			1		1	
1					1				1					1	
					2						2	1		1	
					1	1					1	1		1	
					1	1			1			1		1	
					1	1		1				1		1	
					1	1					1	1		1	
					1	1					1	1	2	3	
											1	1		1	
					2							1		1	
					1	1					1	1		1	
					1	1					1	1		1	
					6	2		1	2		4	3		5	
3	1				23	13		9	3	2	6	4	9	15	
						1								1	
														1	
1	2				6				2		2	1		5	
					1						2	1		1	
					2						2	1		2	
						2					2	1		2	
									1	1		1		1	
					1				1			1		1	
					1							1		1	
					10	4		1	3		3	6	4	10	
												1		1	
					1						1			1	
												1		1	
					1	1					1			2	
					3						1	2	1	2	
														1	

TABLE I. SHOOTING AT, STABBING, WOUNDING, &c.—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un- able to read or write	Ele- men- tary.	Super- ior.	Under 16	16 Years	21 Years	40 Years	Not		Not		Not	
				Years.	and	and	and over	given.		given.		given.	
				—	—	—	—	—	—	M	F	M	F
—	—	—	Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au- dessus.	M	F	M	F	M	F	
—	—	—	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
—	—	—	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>													
Cariboo.....												1	
Clinton.....			1									1	
Victoria.....		1									1		
Totaux de la Col.-Britannique.....		1	1								1	1	
Province de Manitoba.....													
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....						1							
Totaux du Canada.....	12	41	2	4	10	1	27	1	12	1	4		

(Province d'Ontario.)

ABORTION AND ATTEMPTS TO PROCURE.

Grey.....								1	3			
Middlesex.....		4										
Victoria.....								1				
Wentworth.....	1											
York.....												
Totaux d'Ontario.....	1	4						1	4			
<i>(Province de Québec.)</i>												
Arthabaska.....												
Province de Manitoba.....												
Totaux du Canada.....	1	4						1	4			

(Province d'Ontario.)

BIGAMY.

Elgin.....		3							3			
Haldimand.....	1				1							
Hastings.....		1			1							
York.....												
Totaux d'Ontario.....	1	4			2				3			
<i>(Province de Québec.)</i>												
Bedford.....		1							1			
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>												
Colchester.....		1				1						
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>												
Westmoreland.....												
Totaux du Canada.....	1	6			2	1	1	3				

CLASSE I. USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.													
	Mo- derate	Immo- derate	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Unit'd States	Other Foreign Coun- tries.	Other British Pos- sessions.	Bap- tists.	R. Ca- tho- lics.	Eh'ch of Eng- land.	Me- tho- dists.	Pres- by- ter- ians.	Other Deno- mina- tions.								
			Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.	Can- ada.	Etats Unis.										Aut- res pays étran- gers.	Aut- res pos- sessions Bri- tann's	Bap- tists.	Ca- tho- lics.	Eglise d'An- gle- terre.	Mé- tho- dis- tes.	Pres- byté- riens	Pro- tes- tants
			— Angli- terre et Galles	— Ir- lande.	— Ecos- se.																			
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—									
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—									
1								1						1										
1	1												1											
1	1							1					1	1										
								1					1											
15	37							42	3	1			8	18	10	8	8	4	1					

AVORTEMENT ET TENTATIVES D'AVORTEMENT.

		4						3	1							3			1
		1						1							1				
		5						1							1	3			1
		5						1							1	3			1

BIGAMIE.

3								1											
1									1										
1									1										
5									1										
1									1										
1									1										
6	1								1										

TABLE I.		SODOMY AND BESTIALITY.							CLASS I.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mitted for Trial	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		
					CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL		
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Re- iter- ated.	With the option of a fine.	No option.
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	Per- son- nes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées sur accu- sa- tion.	Ac- quit- tées pour cause de folie.	—	—	—	—	—	
					Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Réci- dives.	Sur la pri- son et l'a- m'nde	Un an et plus.	
<i>(Province of Ontario.)</i>										
Ontario	1				1	1				
Stormont, Dundas & Gleng'ry	1	1			1	1				
Welland	1				1	1				
Wentworth	1									
York	1	1								
Totals of Ontario	5	2			3	3				
<i>(Province of Quebec.)</i>										
St. Francis	1				1	1				
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>										
Halifax	1				1	1				
<i>(Prov. of New Brunswick.)</i>										
St. John	2		1		1	1				
<i>(Prov. of British Columbia.)</i>										
Westminster	1	1								
Victoria	1	1								
Totals of B. Columbia	2	2								
Totals of Canada	11	4	1		6	6				
<i>(Province of Ontario.)</i>										
CONCEALING THE BIRTH OF INFANTS, &c.										
Carleton	2		1		1	1		1		
Grey	1				1	1		1		
Hastings	1	1								
Huron	3		1		2	2		1		
Lennox & Addington	1	1								
Middlesex	1				1	1		1		
Northumberland & Durham	1				1	1		1		
Perth	2	1			1	1		1		
Peterborough	1				1	1		1		
Waterloo	1				1	1		1		
Welland	2		1		1	1		1		
Wentworth	1	1						1		
York	8	3	3		2	1	1			
Totals of Ontario	25	7	6		12	11	1	9	1	
<i>(Province of Quebec.)</i>										
Gaspé	1	1								
Iberville	1	1						1		
Joliette	1				1	1				
Montreal	1	1						1		
St. Francis	1				1	1				
Totals of Quebec	5	3			2	2		1	1	
Totals of Canada	30	10	6		14	13	1	10	2	

CLASSE I.		SODOMIE ET BESTIALITÉ.										TABLEAU I.			
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE.				
PENITENTIARY. PÉNITENCIER.		Com- mitted to Refor- matories.	De'th mort	Life.	Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts	Agricultural.	Com- mer- cial.	Domestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional	Labi- orers	Mar- ried	Wid- owed	Single.
Two years and un- der five.	Five years and over.														
		1			1							1			1
	1				1							1			1
	1				1							1			1
	2				2	1						3		1	2
															1
	1					1						1			1
	1				1							1			1
	2	2			2	3	3					5		1	5
SUPPRESSION DE PART, &c.															
					1	1									1
						1									1
					1	2			2						2
						1								1	1
						1	1								1
						1	1		1						1
						1	1		1						1
						2				2					2
					1	6	6	1		5	2		1	1	10
						2									2
					1	8	6	1		5	2		1	1	12

TABLE I. SODOMY AND BESTIALITY. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.							
	Un- able to read or write.	Ele- men- tary.	Sup- erior.	Under 16 Years.	16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.
					Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au- dessus.		Non donnés.	
	Ineap- ables de lire ou d'é- crire.	Elé- men- taire.	Supé- rieure	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
<i>(Province d'Ontario.)</i>											
Ontario.....		1		1							
Stormont Dundas et Glengarry.....		1									
Welland.....		1									
Wentworth.....	1					1					
York.....						1					
Totaux d'Ontario.....	1	2		1		2					
<i>(Province de Québec.)</i>											
St François.....		1		1							
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>											
Halifax.....		1			1						
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>											
St. Jean.....		1			1						
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>											
Westminster.....											
Victoria.....											
Totaux de la Colombie-Britannique.....											
Totaux du Canada.....	1	5		2		2					

Province d'Ontario.) CONCEALING THE BIRTH OF INFANTS &c.

Carleton.....					1						
Grey.....	1					1					
Hastings.....		2			2						
Huron.....							1				
Lennox et Addington.....								1			
Middlesex.....		1							1		
Northumberland et Durham.....		1			1						
Peterborough.....	1					1					
Waterloo.....		1				1					
Welland.....		1			1						
Wentworth.....	1	1									
York.....		1			1	1					
Totaux d'Ontario.....	5	7			4	2	6				
<i>(Province de Québec.)</i>											
Gaspé.....											
Iberville.....											
Joliette.....	1								1		
Montréal.....											
St. François.....	1					1					
Totaux de Québec.....	2					1			1		
Totaux du Canada.....	7	7			4	2	7		1		

CLASSE I. SODOMIE ET BESTIALITE. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo- derate	Immo- derate	BRITISH ISLES.			Canada.	Unit'd States	Other Fo- reign Coun- tries.	Other Brit- ish Pos- sions	Bap- tists.	R. Ca- tho- lics.	Ch'ch of Eng- land.	Me- tho- dists.	Pres- by- ter- ians.	Pro- tes- tants	Other Demo- nims- tions.
			Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.											
	Mo- déré.	Immo- déré.	Angl- terre et Galles	Ir- lande	Ecos- se.	Rtats- Unis.	Autres pays étran- gers.	Autr's pos- sions Brit- ann's	Bap- tistes.	Ca- tho- liques.	Eglise d'An- gle- terre.	Mé- tho- dis- tes.	Pres- byté- riens	Pro- tes- tants	Autres con- fess- sions.	
1					1				1							
	1					1					1					
	1									1						
1	2				2	1			1	1	1					
1					1					1						
	1															
	1				1					1						
3	3				5	1			2	3	1					

SUPPRESSION DE PART &c.

1					1					1					
1													1		
1	1				2				1				1		
1														1	
1					1										1
1					1										1
1					1										1
1	1				1										1
2					1					1					
10	2				2				10				1	2	3
1										1					
1															1
1															1
2					1					1					1
12	2	1	2		11				1	3	1	2	3	2	2

TABLE I. INDECENT ASSAULT AND ATTEMPTS TO COMMIT RAPE—*Concluded* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			A G E S .									
	Un-able to read or write.	Ele-men-tary.	Su-perior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au dessus.		Non donnés.	
	Incapables de lire ou d'écrire.	Elé-mentaire.	Supé-rieure.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
(Province de la Colombie-Britannique.) Clinton.....													
Province de Manitoba.....		1						1					
Totaux du Canada.....	7	23	1	1	3	25	4	8					

(Province d'Ontario.) AGGRAVATED ASSAULT AND INFLECTING BODILY HARM.

Brant.....		1						1					1
Buce.....		4			2	2							1
Elgin.....		3			1	2							1
Essex.....		1				2							1
Grey.....	1	1				3		2					1
Halldimand.....		1				1							1
Hastings.....		1				1							1
Kent.....		1											1
Lambton.....		1											1
Lincoln.....		2		1				1					1
Middlesex.....		1											1
Northumberland et Durham.....		2							2				1
Ontario.....		1							1				1
Oxford.....		1				1							1
Perth.....		1						1					1
Peterborough.....			1										1
Renfrew.....		1							1				1
Stormont, Dundas et Glengarry.....		1						1					1
Victoria.....		1											1
Waterloo.....		1							1				1
Welland.....		2							1				1
Wentworth.....		2			3	1		4					5
York.....		23		1	3	1	10	1	6	1			1
Totaux d'Ontario.....	7	58	1	2	9	2	28	1	20	1	4		1
(Province de Québec.)													
Beauharnois.....		1											1
Chicoutimi.....		1											1
Iberville.....													1
Joliette.....													1
Kamouraska.....		1											1
Montreal.....		10		2	4	1	24	2	12	1			1
Ottawa.....		1							1				1
Québec.....		2			1		2		1				1
Rimouski.....		2		1					3				1
Terrebonne.....		1							2				2
Trois Rivières.....		3							2				2
Totaux de Québec.....	17	32	1	2	5	1	33	2	16	1	3		1
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax.....		1											1
Inverness.....		1											1
Pictou.....		1											1
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	1	2											2

CLASSE I. ATTENTAT CONTRE LA PUDEUR ET TENTA. DE VIOL—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.						
	Mo-derate	Im-mo-déré.	BRITISH ISLES. ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States Etats- Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres possessions Britann's	Bap-tists.	R. Catho-lics.	Ch'ch of Eng-land.	Meth-od-ists.	Pres-by-ter-ians.	Protes-tants.	Other Deno-minations. Autres confes-sions.
			Eng-land and Wales Angl-terre et Galles	Ire-land. Ir-lande.	Scot-land. Ecos-se.										
1													1		
17	18	2			3	29	1		3	12	3	9	6	2	

VOIES DE FAIT GRAVES ET LESIONS CORPORELLES.

1														1
3	4								3					1
4	2									3				1
1	1			2						4				1
1							1							1
1														1
1														1
1														1
1														1
1														1
1														1
5	3	2	3							1				5
6	17	4	6							10	4	4	5	1
27	36	8	13							18	17	8	6	9
														1
														1
1														1
6	15	3	4	2	31	3	3			36	1			8
2	2		1		2					1				4
2	1													1
1	3									4				1
13	22	3	6	2	39	7	3	1		48	2	1	2	8
1														1
1														1
1														1
3														1

TABLE I. AGGRAVATED ASSAULT AND INFLECTING BODILY HARM.—*Cont'd.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	Ele-men-tary.	Su-perior	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
	Incapables de lire ou d'écrire.	Élémen-taire.	Supé-rieure	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Northumberland	1								1				
Restigouche	1	3						3		1			
St. Jean													
Totaux du Nouveau-Brunswick.	2	3						3		2			
(Prov. de l'Île du Prince-Edouard.)													
Queen's		3			1		2						
(Province de la Colombie-Britannique.)													
Westminster	2				1		1						
Victoria	1	1			1		1						
Totaux de la Col.-Britannique.	3	1			2		2						
Province de Manitoba	1	3					3		1				
Kéwin et Territoires du Nord-Ouest					2								
Totaux du Canada.	31	102	2	4	19	3	72	3	41	2	7		

(Province d'Ontario.) ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICERS.

Algoma	1					1							
Carleton		3			1		1		1				
Elgin		2			2		1		1				
Frontenac	2	2			1		1		2				
Grey													
Halton		1					1						
Hastings		2			2		2				2		
Lambton	1				1		1		3				
Leeds et Grenville		1			1		1						
Lennox et Addington		1			1		1				7		
Middlesex			1						1				
Northumberland et Durham		2			1		1		1				
Ontario	1				1		1		1		1		
Perth		1					1		1				
Simcoe													
Stormont, Dundas et Glengarry	2				1		1		1		1		
Victoria		1							1		1		
Welland		1					3						
Wellington											3		
Wentworth	4	15			2		16		2				
York	2	14			1		3		10		2		
Totaux d'Ontario.	14	46	1	1	2	8	41		13		14		
(Province de Québec)													
Montréal	12	45			2		45		1		1		
Ottawa	5	1			1		2		2		3		
Québec	14	25			1		29		9				
Richelieu		1					1				1		
St. François	2						1				1		

CLASSE I. VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS — USAGE DES LIQUEURS	BIRTH PLACES. — LIEU DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Moderate.	Immoderate.	BRITISH ISLES.			Canada.	Unit'd States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of England.	Methodists.	Pres-byterians.	Other Denominations.	
			LES BRITANNIQUES.	Eng-land and Wales — Angl-terre et Galles	Ire-land.											Scot-land.
Moderé.	Immodéré.	Eng-land and Wales — Angl-terre et Galles	Ire-land.	Scot-land.	Canada.	Etats-Unis.	Autres pays étrangers.	Autr's pos-ses-sions Brit-ann's	Bap-tistes.	Cath-oliques.	Eglise d'An-gle-terre.	Mé-thodistes.	Pres-byté-riens	Autres confes-sions.		
	1					1				1						
	4					3	1		2		1	1				
	5					4	1		2	2	1					
	3					2				3						
	2					2				2						
	1	1				1		1						1 1		
	3	1				3		1		2				1 1		
	2	2				1	1		2		3		1			
						1				1						
	51	66	11	21	3	87	11	9	2	5	78	20	10	18 1		

VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.

1	2					1					1			
1	1	1				1			1		3			
1	4					1	1	2			1		2	1
	1	1				1								
1	1					1		1			1		1	
1	1					1		1					1	
1	1	1				1		1			1			
1	1					1		2			2			
1	1					1		1		1				
2	1					1					1			
2	1					2		2			2			
1	1					1		1			1			
1	1					1		2						
8	12	4	1	2	10	3				7		2		11 1
1	13	1	3	1	9					9	1	1	3	
18	43	8	7	5	35	7			1	29	6	6	7	12 2
5	45	4	6	2	44	4	1			47	1			12
19	20	3	9		26		1			5				
1					1					29	8	1		1
					2					1				

TABLE I.		ASSAULT AND BATTERY.— <i>Concluded.</i>										CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.		EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
		Un-able to read or write	Ele-mentary.	Super-ior	Under 16 Years.		16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.	
					Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au-dessus.		Non donnés.	
		Incapables de lire ou d'écrire.	Élé-mentaire.	Supé-rieure.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
<i>(Province d'Ontario.—Fin.)</i>														
Kent	7	50	1	2	4	3	30	4	14	1	51	2		
Lambton		1									78	1		
Lanark	4						1				3	16	1	
Leeds et Grenville	9	27			4		22		10	1	17			
Lennox & Addington											19	3		
Lincoln	14	14	2	2	1	1	14		9	3	24			
Middlesex		46		2	10		25		7	2	129	4		
Norfolk	1								1		31	1		
Northumberland et Durham	4	48	4	6	9		34	1	10		65	2		
Ontario	2	9	2		3		5		5		19			
Oxford	7	29	1	2	3		27	3	7	1	13			
Peel											16			
Perth		27	1	5	1		16	1	7		44	3		
Pet-borough	2	17	1		3		13		4		27			
Prescott et Russell											25			
Prince-Edouard		26		1	1		18		6		11	1		
Renfrew	2	1					1				28	6		
Simcoe	2	12	1	1	2		4	1	5		107	2		
Stormont, Dundas et Glengarry	1	6			3		3	1	2		41	1		
Victoria	2	17	1	1	3		14		4		32	1		
Waterloo		10			1		7		2		51	5		
Welland	6	19		2	6		17	1	6	1	60	2		
Wellington	1	10			1		6		4		37	1		
Wentworth	20	138		15	1	22	2	88	7	23	3	18	2	
York	5	153		7	1	17	2	64	10	54	5	69	7	
Totaux d'Ontario	86	661	14	52	8	115	17	525	46	238	26	1527	70	
<i>(Province de Québec.)</i>														
Arthabaska		3						3						
Bruce	1	2	1						4					
Beauharnois	2	2			1		3				2			
Bedford	1	1			1		1							
Bonaventure											1			
Gaspé														
Iberville	3	4		1			1	4		1				
Joliette	1						1				1			
Kamouraska														
Montmagny	1	2			2		2		1					
Montréal	77	226	2	11	1	43	2	223	27	53	9	3		
Ottawa	6	3			1		4	2	2		2			
Québec	28	52		1	11		47	6	16	1				
Richelieu	3	4					5		3		1			
Rimouski	3	3					2		2					
St François	1	14	3		2		11	3	1	1	3			
St Hyacinthe	1						1		1					
Terrebonne	1			1										
Trois-Rivières	2	1					1		1		5	1		
Totaux de Québec	131	317	6	14	1	61	3	305	38	84	11	18	1	

CLASSE I.		VOIES DE FAIT ORDINAIRES.— <i>Suite.</i>										TABLEAU I.					
USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEU DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							
Moderate.	Immorate.	BRITISH ISLES.										Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of Eng-land.	Metho-dists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.
		ILES BRITANNIQUES.						Canada.	Unit'd States.	Other Foreign Coun-tries.	Other British Pos-sessions.						
		Eng-land and Wales.	Ire-land.	Scot-land.	—	—	—										
Moderé.	Immoré.	Angl-terre et Galles.	Ire-lande.	Ecos-se.	—	—	—	Etats-Unis.	Autres pays étrangers.	Autr's possessions Bri-tann's	Bap-tistes.	Catho-ques.	Eglise d'An-gleterre.	Mé-tho-distes.	Pres-by-tériens	Pro-tes-tants	Autres con-fes-sions.
40	18	7	4	34	11	2					3	11	15	16	6		
4	1			1				4				1	2	2			
21	15		4		30	2						21	1	1	1	12	
14	16	4	8		15	3	1					15	3	4	3		
22	24	6	11	2	23	3					2	13	9	8	6		8
					1								1				
42	14	7	8		41	2					1	15	16	13	6	3	
6	7		3	1	8	1						6		4	1	2	
21	22	8	4	2	27	1	1				7	7	10	7	11	1	
21	8	3	4	1	21						4	10	9		4	2	
17	3	1	5		13	1						14	1	2	2	1	
13	17	2	2		22							6	12	2	2		
1				1								1					
8	7	2	3	1	9						3	3	5	1	5		
	7	1	1		5							3	2	2	2		
10	11	2	1	2	17							8	6		1	7	
5	5	2		1	5	1						5	2	2	1		
28	13		4	1	25	6	5					15	7	4	2	9	2
3	8	2	1	1	7							3	2	2	4		
72	87	22	21	6	87	11	2					55	1			103	
47	109	32	48	7	61	8	1				5	54	31	30	34	5	
525	495	121	169	66	583	60	11	1			28	363	157	138	108	175	10
	1				3							3					
2	2				3	1						3					1
1	2				6							5					1
	1				2									1			1
1	6				6	1						7					
	1				1							1					
2	1				3							3					
49	183	18	39	7	288	8	5					409	2		1	53	1
6	3		1		7							8	1				
61	20	3	7	1	65	2	3					71					1
5	2		1		7							7					1
1	3				3		1					4					
10	8	3	1		17							12					8
1					1							1					
1					1							1					
2	1				3							3					
142	234	24	49	9	416	12	9					138	3	1	1	70	2

TABLE I.		ASSAULT AND BATTERY.— <i>Concluded.</i>										CLASS I.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un- able to read or write.	Ele- ment- ary.	Su- per- ior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au- dessus.		Non donnés.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Inca- pables de lire ou d'é- crire.	Elé- men- taire.	Supé- rieure.	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>													
Cap Breton.....								3	1	4		6	
Colchester.....		9		1									
Cumberland.....												14	
Digby.....												1	
Guysborough.....												6	
Halifax.....	36	87	4	8	1	8	3	55	20	26	6	15	
Hants.....	2							1				3	
King's.....		1										2	
Lunenburg.....												1	
Pictou.....	1	1				2						4	
Richmond.....		1								1			
Sheburne.....												1	
Yarmouth.....	5	9	1	1		1		5	2	6			
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	44	108	5	10	1	11	3	64	23	38	6	53	
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
Albert.....												1	
Charlotte.....												6	
Gloucester.....	2	3	1		1		2		2	1		1	
Kent.....	9	9	1		2		7		1			5	
King's.....	2	3					3	1	1			4	
Mada-waska.....												1	
Northumberland.....												8	
St. Jean.....	17	77		9		11	2	52	4	14	3		
Victoria.....													
Westmoreland.....	5	35		1		8	1	18	1	11			
York.....	6	11		2		2		6	1	6			
Totaux du Nouveau-Brunswick.....	32	138	2	12		24	3	88	7	35	4	26	
<i>(Province de l'Île du Prince-Édouard.)</i>													
King's.....		2						2				3	
Prince.....	7	2			3			4		2		3	
Queen's.....	7	23			6	1	17		4	2	21		
Totaux de l'Île du P.-Édouard.....	14	27			9	1	23		6	2	27		
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>													
Cariboo.....	2	3						2	1	1	1		
Clinton.....													
Westminster.....													
Victoria.....	12	9			2		15		5		2		
Totaux de la Col.-Britannique.....	14	12			2		17	1	6	1	2		
Province de Manitoba.....	14	28	2			1	24	3	13	2	8	1	
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	1	9				1		8		1		1	
Totaux du Canada.....	336	1,300	29	88	10	223	28	1,054	118	421	52	1,662	

CLASSE I.		VOIES DE FAIT ORDINAIRES.— <i>Fin.</i>										TABLEAU I.											
USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.																					
		BRITISH ISLES.										Bap- tists.	R. Ca- tholics.	Ch'ch of Eng- land.	Meth- odists.	Pres- by- terians.	Other Deno- mina- tions.						
		LES BRITANNIQUES.					Unit'd States	Other Fo- reign Coun- tries.	Other Brit- ish Pos- ses- ions.	Autr's pos- ses- ions Brit- ann's	Bap- tists.							Ca- tho- ques.	Eglise d'An- gle- terre.	Meth- odis- tes.	Pres- byté- riens.	Pro- tes- tants	Autr con- tes- ions
		Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.	Can- ada.	Etats- Unis.																	
Mo- derate	Im- moderate	Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.	Can- ada.	Etats- Unis.	Autr pays étran- gers.	Autr's pos- ses- ions Brit- ann's	Bap- tistes.	Ca- tho- ques.	Eglise d'An- gle- terre.	Meth- odis- tes.	Pres- byté- riens.	Pro- tes- tants	Autr con- tes- ions								
9						8	1							2	2	1							
																4							
105	22	5	23	1	83	6	4	5	8	76	16	5	1	19	2								
1	1		1		1					1													
	1				1																		
2					2																		
1					1								1										
12	3				15										9								
130	27	5	24	1	111	7	4	5	10	86	18	7	2	32	2								
5	1				4		2			4					2								
2	8				10						2	2											
5			2		3					3					2								
30	64	4	8		78	1	2		13	47	16	11	4	2									
17	23	1	5	1	32	1			2	14					24								
11	6		1		16				8	55	3		1										
70	102	5	16	1	143	2	4		23	129	21	13	5	30									
1	1				2					1				1									
3	6	1			8					6	2			1									
4	28				30				1	19	2	3	4	1									
8	33	1			40				1	1	26	4	3	6	1								
1	4				3	1	1			3				1	1								
13	11	3	5	1	7	3	1	1	1	3	3	1	2	1									
14	15	3	5	1	10	4	2	1	1	6	3	1	3	2									
21	22	3	3	1	30	3	4			21	4	1	3	14									
6	3		2		5		2			1	4	2		1	2								
816	931	162	268	79	1,338	88	36	8	64	1,173	212	164	129	326	14								

TABLE I. VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	E-le-men-tary.	Superior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	Incapables de lire ou d'écrire.	Élémen-taire.	Supé-rieure.	Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
<i>(Province d'Ontario.)</i>													
Brant.....	1			1								1	
Bruce.....													
Carleton.....		1						1				2	
Elgin.....								1				1	
Essex.....													
Grey.....												1	
Haldimand.....		1		1									
Halton.....		2						1		1			
Hastings.....		2						2				1	
Kent.....												1	
Lambton.....	2	1		3								1	
Lanark.....												1	
Middlesex.....	1				1								
Norfolk.....		2							1	1	1		
Nortumberland et Durham.....		1			1							2	
Ontario.....													
Oxford.....	1	2						2		1			
Perth.....	1	2								3		1	
Peterborough.....		1						1					
Prince-Edouard.....		1								1		1	
Simcoe.....		1										1	
Stormont, Dundas et Glengarry.....		1						1				1	
Waterloo.....												3	
Welland.....										1			
Wentworth.....		1								6			
York.....		6											
Totaux d'Ontario.....	6	24		4	1	1	1	9		14	1	16	
<i>(Province de Québec.)</i>													
Arthabaska.....			1										
Iberville.....								1					
Montréal.....	3	2						7	2	1			
Ottawa.....	1			1									
Québec.....													
Rimouski.....	1	1		1		1							
St. Hyacinthe.....	2			1		1							
Trois-rivières.....	1												
Totaux de Québec.....	7	3	1	3		2		8	2	1			
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>													
Antigonish.....													
Cumberland.....												1	
Halifax.....	1	1						1					
Pictou.....													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	1	1						2				1	
Totaux du Canada.....	14	28	1	7	1	3	1	19	2	15	1	17	

CLASSE I. OUTRAGES DIVERS CONTRE LA PERSONNE. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Moderate.	Immoderate.	BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of England.	Methodists.	Pres-by-terians.	Pro-tes-tants.	Other Deno-mi-nations.
			Eng-land and Wales.	Ire-land.	Scot-land.											
	Moderé.	Immodéré.	Angl-terre et Galles.	Ir-lande.	Ecos-se.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1					1						1					
1						1					1					
	1										1					
1					1								1			
1	1				1						1		1			
1	1										1					
3					3						1	2				
1					1							1				
	1										2					
		1										1				
1	2				1			2			1	1	1			
3	3							2			1	1	1			
1	1							1						1		
1	1							1								
	1														1	
	5				4			1	1						1	
10	17		8	4	2	15	1	1		1	9	7	6	5	2	
	1						1									
	4				2	7					10					
1						1					1					
2						2					2					
2						2					2					
5	5				2	12	1	1		1	15	1				
	1							1								
1	1							1			1					
1	1						1	1			1					
16	23		8	6	2	28	3	1	1	2	25	8	6	5	2	

TABLE I.		HOUSE AND SHOPBREAKING, &c.										CLASS II.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mitted for Trial	Ac- quit- ted for Insa- nity.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE.			With the option of a fine.	COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Re- iter- ated.	No OPTION.	SANS OPTION				
										Under one year.		One year and over.		
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	Per- son- nes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées sur accu- sa- tion.	Ac- quit- tées pour cause de folie.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Réci- dives.	Sur- option entre la pri- son et l'am- ande	Moins d'un an.	Un an et plus.				
<i>(Province of Ontario.)</i>														
Brant.....	2				2	2			2					
Carleton.....	10	6			4	4			2					
Elgin.....	4	1			3	1			2	1				
Halton.....	3				3	1	1	1	1					
Leeds & Grenville.....	1				1	1			3					
Lennox & Addington.....	6				6	4	1	1	1					
Lincoln.....	2				2	1			1					
Middlesex.....	1	1			1	1			1					
Norfolk.....	2				2	2			1					
Ontario.....	2				2	2			2					
Peterborough.....	2				2	2								
Simcoe.....	2	2												
Stormont, Dundas & Gleng'ry.....	1	1			1	1								
Victoria.....	1				1	1								
Waterloo.....	1				1	1			1	1				
Welland.....	1				2	2			2					
Wellington.....	2				2	2			6					
Wentworth.....	2				6	4	2							
York.....	17	9	2		6	4			6	11	5			
Totals of Ontario.....	62	20	2		40	31	7	2	6	11	5			
<i>(Province of Quebec.)</i>														
Gaspé.....	1				1	1				1				
Iberville.....	1				1	1				1				
Kamouraska.....	1	1			1	1				1				
Montmagny.....	1				25	17	3	5		7				
Montreal.....	32	7			1	1								
St. Francis.....	1									9				
Totals of Quebec.....	37	8			29	20	4	5						
<i>(Province of New Brunswick.)</i>														
Gloucester.....	1				1		1							
Kent.....	2	2				1								
St. John.....	1				1	1								
Westmoreland.....	1													
Totals of New Brunswick.....	5	2			3	2	1							
<i>(Prov. of Prince Ed. Island.)</i>														
Queen's.....	2	2												
<i>(Prov. of British Columbia.)</i>														
Westminster.....	3				3	3				1				
Victoria.....	1				1	1								
Totals of Br. Columbia.....	4				4	4				1				
Totals of Canada.....	110	32	2		76	57	12	7	6	21	5			

CLASSE II.													BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN, Etc.										TABLEAU I.		
SENTENCE.													RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			De'th — — De mort.	Com- mitted to Refor- ma- to- ries.	Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional	Lar- borers	Mar- ried.	Wid- owed	Single.										
Two years and un- der five.	Five years and over.	Life.														Agri- cul- tural.	Com- mer- cants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	En- veu- vage.	Céliba- taires.		
Deux ans et moi- s de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie.	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Céliba- taires.											
2					2	2		1						2		2									
1	1				1	2			1					3	1	3									
4		1			3	3	1							2	3										
1	1				1	1			1					1	1	6									
1					2	6								2		1									
2					1	1								1	1	2									
1	1				2	1	1							2	1										
2					1	1								1	1										
2					2	2			1					1	2										
2					2	2																			
2					1	1										1									
1					1	1			1						1	1									
1					1	1			1						1	1									
1					2	2			1						1	1									
2					2	2			1						1	2									
2					6	4	2								1	5									
17	9	2			6	4									15	11									
3	2				8	24	13	2	1	1	6			15	11	1									
1						1								1		1									
16	2				25	1								1	1	1									
1					1				1					13	4	20									
18	2				26	3			1	1	11			15	6	20									
1						1										1									
1						1								1		1									
1						1								1		1									
3						1	2							2		3									
1	1					1	2									1									
1						1								3	2	1									
1						1								1		1									
2	1					2	2							4	2	2									
26	5				8	53	20	2	2	2	17			36	19	21									

TABLE I. HOUSE AND SHOPBREAKING, &c. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	Ele-mentary.	Super-ior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	Inca-pables de lire ou d'é-crire.	Élé-mentaire.	Supé-rieure	Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
<i>(Province d'Ontario.)</i>													
Brant.....												2	
Carleton.....	2	2		1	2	1							
Elgin.....	1	1				1							
Halton.....	1	2			1								
Leeds et Grenville.....	2	1			2								
Lennox et Addington.....		1				1							
Lincoln.....		6		5		1							
Middlesex.....		2		1		1							
Norfolk.....													
Ontario.....				2									
Peterborough.....	1							1				1	
Simcoe.....		2						2					
Stormont, Dundas et Glengarry.....													
Victoria.....													
Waterloo.....		1			1								
Welland.....	1				1								
Wellington.....		2				2							
Wentworth.....	1	1			1								
York.....		6		4		1		1					
Totaux d'Ontario.....	8	27		13	1	6	3	10		4		2	1
<i>(Province de Québec.)</i>													
Gaspé.....	1					1							
Iberville.....	1					1							
Kamouraska.....													
Montmagny.....	1					1							
Montréal.....	4	10	1		13	10		2					
St François.....	1					1							
Totaux de Québec.....	8	10	1		13	14		2					
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
Gloucester.....	1							1					
Kent.....													
St. Jean.....	1				1								
Westmoreland.....		1				1							
Totaux du Nouveau-Brunswick.....	2	1			1	2							
<i>(Prov. de l'Île du Prince-Edouard.)</i>													
Queen's.....													
<i>(Province de la Colombie-Britannique)</i>													
Westminster.....	2	1				2			1				
Victoria.....		1							1				
Totaux de la Colombie-Britannique.....	2	2				2		2					
Totaux du Canada.....	20	40	1	13	1	20	3	28		8		2	1

CLASSE II. BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN, Etc. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.							
	Mo-derate	Im-mo-derate	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Cana-da.	Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions	Other pos-sessions Bri-tann's	Bap-tists.	R. Catho-lics.	Ch'ch of Eng-land.	Metho-dists.	Prés-by-ter-ians.	Other Demo-nations.		
			Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.													
	Mo-déré.	Im-mo-déré.	Angl'-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	Etats-Unis.	Au-tres pays étrangers.	Bap-tistes.	Catho-ques.	Eglise d'An-gle-terre.	Mé-tho-distes.	Prés-by-tériens	Pro-tes-tants	Au-tres confes-sions.				
	2	1			4						2	2						
	1		1								1							
	1	2			3							1	2					
	2	1			3									1	2			
	1				1													
	2				6						3		2					
	2				2							1	1					
	1	1			2								1	1				
		1				1												
		2			2							2						
	1				1								1					
	1				1							1						
	1	1			1						1		1					
	1	1			1						1		1					
	2				2									2				
	6				1						5		1					
	6				1						5		1					
	21	15			2	2			33		15	4	7	5	3	2		
		1							1		1							
		1							1		1							
									1		1							
	1								1		1							
		6			1				22	2	1	1	2					
		1							1		1							
	1	9			1				26	2	1	25	1	2				
		1							1		1							
		1							1		1							
		1							1		1							
		3							2	1	2	1						
									2									
	2	1							2	1								
		1							1		1							
	2	2							2	1	1							
	2	2							2	1	1							
	24	29			3	2			63	4	1	1	43	6	9	5	3	2

TABLE I. BURGLARY AND HAVING BURGLARS TOOLS.— <i>Concluded.</i> CLASS II.									
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mitted for Trial.	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICTIONS.			SENTENCE.	
					CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.	
					Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Re- ci- dives.	With the option of a fine. — Sur option entre la pri- son au l'a- m'nde
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- son- nes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées sur accu- sa- tion.	Ac- quit- tées pour cause de folie.				Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus
Wentworth.....	13	2	7		4	4			4
York.....	13	2			11	7	4		1
Totals of Ontario.....	46	9	9		28	23	5		8 3
<i>(Province of Quebec.)</i>									
Gaspé.....	2		1		1		1		1
Montreal.....	3	2			1	1			
Quebec.....	10	3	4		3		1 2		
Rimouski.....	3	1			2	2			
St. Francis.....	1				1	1			
Totals of Quebec.....	19	6	5		8	4	2 2		1
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>									
Annapolis.....	1				1		1		
Cape Breton.....	1	1							
Halifax.....	5	2	2		1	1			
Hants.....	1	1							
Totals of Nova Scotia.....	8	4	2		2	1	1		
<i>(Prov. of New Brunswick.)</i>									
St. John.....	1		1						
<i>(Province of British Columbia)</i>									
Victoria.....	3	1	1		1	1			
Province of Manitoba.....	4		4						
Totals of Canada.....	81	20	22		39	29	8 2		9 3
<i>(Province of Ontario.)</i> HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING. CLASS III.									
Brant.....	2				2	2			1
Elgin.....	1				1		1		
Essex.....	6		1		5	5			2 1
Grey.....	1	1							
Haldimand.....	2	2			2	2			
Has tings.....	1				1	1			1
Huron.....	2	2							
Lambton.....	1				1	1			1
Middlesex.....	2				2	2			
Northumberland & Durham.....	7	4	1		2	2			1
Ontario.....	6	2			4	2	2		
Prince Edward.....	4				4	4			3 1
Simcoe.....	1				1	1			
Waterloo.....	1				1	1			
Welland.....	2				2	1	1		1
Wellington.....	4	2			2	2			1
Wentworth.....	1	1							
York.....	2	2							
Totals of Ontario.....	46	16	2		28	24	2 2		9 4

CLASSE II. EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR.— <i>Fin.</i> TABLEAU I													
SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.	Com- mitted to Refor- matories.		Agri- cultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wi- dowed.	Single.		
Two years and un- der five.	Five years and over	De'th — De mort	Cities and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agri- cultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wi- dowed.	Single.
Deux ans et moi- s de cinq.	Cinq ans et plus	A vie	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Célib- taires.
			4				2	1					4
			10	1				2			8		11
8	2												
13	4		24	3	1	2	2	3		16	2		25
				1						1			1
1			1					1					1
1	3		3					2		1	1		2
1	2			2	2					1			2
1				1									1
2	5		4	4	2			3		3	1		7
1			1							1			1
1			1					1					1
2			2					1		1			2
1			1										1
18	9		31	7	3	2	2	7		21	3		35
CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS.													
1			2	1						1	1		1
2	1		1							1	1		3
			4	1		2				2	1		
			1							1	1		
													1
2				2	1					1	2		2
3	1		1	1				2		2	2		2
				4				2		4	1		
1				1									1
1				1						1			1
1	1			2	1			1		2			2
1				2									2
11	3		1	6	21	3	2	6		15	9		15

TABLE I. BURGLARY AND HAVING BURGLARS TOOLS.—*Concluded.* CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL ATUS. — INSTRUCTION.			A G E S .									
	Un- able to read or write.	Ele- men- tary.	Su- perior.	Under 16	16 Years		21 Years		40 Years		Not		
				Years.	and	and	and	and	given.				
	—	—	—	Moins de	16 ans	21 ans	40 ans	—		—			
Wentworth	4			1	3								
York	1	10		10	1								
Totaux d'Ontario. (Province de Québec.)	5	23		2	12	3	7		4				
Gaspé.....	1				1								
Montreal				1		3							
Quebec	1	2		1		3							
Rimouski.....	2		1	1									
St. François.....	1			1									
Totaux de Québec.....	3	4	1	3		4							
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Annapolis.....	1			1									
Cap-Breton.....	1			1									
Halifax.....	1			1									
Hants.....													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse. (Province du Nouveau-Brunswick.)	2			2									
St. Jean.....													
(Province de la Colombie-Britannique.)													
Victoria.....	1				1								
Province de Manitoba.....													
Totaux du Canada	8	30	3	17	3	12		4					

(Province d'Ontario.) HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING. CLASS III.

Brant	1	1		1			1		
Elgin.....		1			1				
Essex.....		5		2	2		1		
Grey.....									
Haldimand									
Hastings		1					1		
Huron.....									
Lambton	1				1				
Middlesex	1			2					
Northumberland et Durham.....		2					2		
Ontario		4		1	3				
Prince-Edouard.....		4			2			2	
Simcoe.....	1				1				
Waterloo	1			1					
Welland.....		2		1	1				
Wellington.....	1	1		1			1		
Wentworth.....									
York.....									
Totaux d'Ontario	6	22		9	11		6	2	

CLASSE II. EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo- derate	Immo- derate	BRITISH ISLES.			Canada.	Unit'd States	Other Foreign Coun- tries.	Other British Pos- sessions.	Bap- tists.	R. Ca- tho- lics.	Ch'ch of Eng- land.	Meth- odists.	Pres- by- terians.	Pro- tes- tants	Other Deno- mina- tions.
			Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.											
	—	—	Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mo- déré.	Immo- déré.	Angl- terre et Galles	Ir- lande.	Ecos- se.	—	Etats- Unis.	Autr's pays étran- gers.	Autr's pos- sessions Bri- tann's	Bap- tists.	Ca- tho- lics.	Eglise d'An- gle- terre.	Mé- tho- dis- tes.	Pres- by- te- riens.	—	Autr's con- fes- sions.	
4					4					1	3	2			3	
1	10	2		1	7	1			1	5	3					
11	17	4	2	2	18	2			1	12	6	3			3	
	1				1					1						
	3				3					3	2					
	2	1			2										1	
	6	1			7					5	2				1	
1					1						1					
	1				1						1					
1	1				2						2					
1								1								
13	24	5	2	2	27	2	1		1	17	10	3			4	

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BETAIL ET MOUTONS.

1	1			2								1		
1				1								1		
3	2			4		1			1	3				
1				1						1				
	1		1								1			
2				2							1	1		
	2			2							1	2		
4				4							2	2		
1				4							4			
	1			1							1			
1				1								1		
2				2							1	2		
1	1			2						1		1		
17	8		1	26		1			1	5	4	15	2	

TABLE I. HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING.— <i>Concluded.</i>					CLASS III.						
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Trial.	Ac- quit- ted for Insa- nity.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE.			
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Re- iter- ated.	COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		No OPTION — SANS OPTION.
									With the option of a fine.	Under one year.	
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- son- nes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées sur accu- sa- tion.	Ac- quit- tées pour cause de folie.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- mendé.	Un an et plus.	Un an et plus.	
<i>(Province of Quebec.)</i>											
Beauharnois.....	3	1	1		1	1					
Bedford.....	3	2			1	1					
Montreal.....	20	4			16	12	3		1		
Ottawa.....	1	1									
St Francis.....	4	2			2	2					
Totals of Quebec.....	31	10	1		20	15	3		1		
<i>(Province of New Brunswick.)</i>											
Westmoreland.....	1				1	1					
Province of Manitoba.....	5	1	2		2	2				1	
Keewatin & N. W. Territories	12	2			10	9	1		2	5	
Totals of Canada.....	95	29	5		61	51	5		12	10	
<i>(Province of Ontario.)</i>											
EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.											
Brant.....	5	3			2	2		1	1		
Bruce.....	2	1			1	1			1		
Carleton.....	7	4	3								
Dufferin.....	1	1									
Elgin.....	3	2			1	1			1		
Essex.....	5	3	1		2	2			2		
Frontenac.....	5	5									
Grey.....	8	2			6	6			4		
Halton.....	2				2	2			2		
Hastings.....	7	7									
Huron.....	5	3	1		1	1			1		
Kent.....	7	5	1		1	1			1		
Lambton.....	3	2	1								
Leeds & Grenville.....	6	4	1		1	1			1		
Lennox & Addington.....	2				2	2			2		
Lincoln.....	7	4			3	3		2	1		
Middlesex.....	17	16			1	1			1		
Norfolk.....	1	1									
Northumberland & Durham.....	5	4	1								
Ontario.....	2	1			1	1			1		
Oxford.....	2	1	1								
Perth.....	4	3			1				1		
Peterborough.....	2	2									
Renfrew.....	1	1									
Simcoe.....	1	1									
Stormont, Dundas & Glengarry.....	2	1			1	1			1		
Victoria.....	7	5	1		1	1			1		
Waterloo.....	2				2	2			2		
Welland.....	5	4	1								
Wellington.....	9	5	2		2	2			2		
Wentworth.....	19	12	2		4	4			4		
York.....	52	26	16		10	10		2	8		
Totals of Ontario.....	206	130	31		45	44	1	7	36		

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS — <i>Fin.</i>												TABLEAU I.				
SENTENCE.					RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.					CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.				De'th — — De mort.	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	Cities and T'was — — Villes	Rural Dis- tricts. — — Districts ruraux.	Agricultural. — — Agriculteurs.	Commer- cial. — — Commerçants.	Domestic. — — Servi- teurs.	Indus- trial. — — Indus- triels.	Profes- sional. — — Profes- sions libé- rales	Labi- orers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Mariés.	Wid- owed — — En- veu- rage.	Single. — — Celibat- aires.
Two years and under five. — Deux ans et sous de cinq.	Five years and over. — — Cinq ans et plus.	Life. — — A vie	De'th — — De mort.													
1						1			1					1		
11					1	16	1			1	3	1	11	4		12
1					1		2						1			2
13					2	17	3		1	1	3	1	13	5		15
	1						1						1			1
1						1	1						2			2
	2						10					5	1	3		5
25	6				3	24	36	3	3	1	9	1	32	17		38
DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTENCES.																
						1					1		1			2
						1				1						1
									1							1
										1						1
2						3			1	1			2			2
													2			1
									2				2			3
									1				1			1
																1
									1							1
									1	1						2
																1
									1							1
									4	2	1	1	1	1	2	1
									8	2	5	2	2	6		4
2						23	15	1	14	3	8	1	13	18	2	20

TABLE I. HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING.—*Concl'd.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			A G E S .									
	Un-able to read or write. — Incapables de lire ou d'écrire.	Ele-mentary. — Elé-mentaire.	Super-ior. — Supé-rieure.	Under 16 Years.		16 Years and under.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au-dessus.		Non donnés.	
				M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
<i>(Province de Québec.)</i>													
Beauharnois.....		1								1			
Bedford.....	1			1									
Montréal.....	2	7			6		9		1				
Ottawa.....		1		1									
St François.....													
Totaux de Québec.....	3	9		2	7		9		2				
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
Westmoreland.....	1						1						
Province de Manitoba.....	2				1		1						
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	2	5			3		7						
Totaux du Canada.....	14	36		2	20		29		8		2		

(Province d'Ontario.) EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.

Brant.....		2					2					
Bruce.....		1					1					
Carleton.....												
Dufferin.....					1							
Elgin.....	1						2					
Essex.....		2										
Frontenac.....							3				3	
Grey.....	1	2							1			
Halton.....		2			1							
Hastings.....											1	
Huron.....		1										
Kent.....		1			1							
Lambton.....											1	
Leeds et Grenville.....							2					
Lennox et Addington.....		1	1									
Lincoln.....		3			1				2			
Middlesex.....		1					1					
Norfolk.....												
Northumberland et Durham.....									1			
Ontario.....		1										
Oxford.....									1			
Perth.....		1							1			
Peterborough.....												
Renfrew.....												
Simcoe.....							1					
Stormont, Dandas et Glengarry.....		1							1			
Victoria.....		1					1					
Waterloo.....		2				2						
Welland.....									1		1	
Wellington.....		2					1		1			
Wentworth.....		4					3		1			
York.....	1	9			1		8		1			
Totaux d'Ontario.....	4	36	1		6	1	25		7	1	5	

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Unit'd States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Pres-byterians. — Pres-bytériens.	Other Denominations. — Autres confessions.
			Eng-land and Wales. — Angl-terre et Galles.		Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Ecos-se.	Cana-da. — Canada.									
			M.	F.												
1						1					1					
	4					1	14		1		13		2	1		
1							2				2					
2	4					1	17	1	1		15	1	3	1		
1							1				1					
2							1	1				1			1	
7							7				1				5	
29	12					1	1	52	2	2	1	22	6	18	3	

DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTENCES.

2						2					1				1
	1					1									1
		1				1					1				
2							2				2				
1	1					1					1				1
	2								2						2
1							1								1
	1								1						1
2															1
1	2					1	1		2		1	1			1
1							1								1
	1											1			
1									1						1
2									2			1			1
1	1						1	1							1
1	3						1	1	2						4
5	5						1	5	3			2	3	1	3
20	20					3	4	3	19	11		5	9	4	5

TABLE I. EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.—*Concluded.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Trial.	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICTIONS.				SENTENCE.		
					CONDEMNATIONS.				COMMITTED TO GAOL EMPRISONNÉS.		
					Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION.	
										Under one year.	One year and over.
<i>(Province of Quebec.)</i>											
Beauharnois	2	2			1	1			1		
Bedford	25	1			9	8			6		
Montreal	25	16			2	1	1		1		
Quebec	9	7									
Richelieu	4	4			1	1			1		
St. Francis	3	2			1	1					
St. Hyacinthe	1				1						
Three Rivers	5	5									
Totals of Quebec	51	37			14	12	1	1	9		
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>											
Cape Breton	1				1	1			1		
Halifax	12	7	1		4	1	2	1	3		
Hants	1	1									
Totals of Nova Scotia	14	8	1		5	2	2	1	4		
<i>(Province of New Brunswick.)</i>											
Kent	1	1									
Westmoreland	5	4	1								
York	1	1									
Totals of N. Brunswick	7	6	1						1		
<i>(Prov. of British Columbia.)</i>											
Victoria	2	1			1	1			1		
Province of Manitoba	9	5	2		2	2			1		
Keewatin & N.W. Territories	5	2			3	3		1	1		
Totals of Canada	294	189	35		70	64	3	3	9	52	

LARCENY AND RECEIVING.

(Province of Ontario.)

Algoma	6	2			4	4			1	3
Brant	54	18			36	27	1	8	5	23
Bruce	9	1			8	7	1		1	4
Carleton	168	78	24		66	57	8	1	4	48
Dufferin	5				5	5				5
Elgin	101	35	21		45	40	4	1	4	24
Essex	54	18	6		30	27	2	1	4	22
Frontenac	62	31	7		24	22	2		1	18
Grey	32	5		1	26	25	1		1	16
Haldimand	17	6			11	9	1	1	1	7
Halt	8				8	7	1			6
Hastings	33	15	1		17	14	1	2	2	13
Huron	51	12	15		24	24			4	16
Kent	34	10	10		14	8	1	5	4	6
Lambton	24	7	1		16	16			4	9
Lanark	6	2			4	4				2
Leeds & Grenville	76	26	22		28	18	4	6	4	18

CLASSE III. DETOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRETEXTES.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.								CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. PÉNITENCIER.		De'th — — De mort.	Com- mit- ted to Refor- matories — — Envo- yées. à la prison de Réforme.		Cities and T'wns — — Villes	Rural Dis- tricts. — — Districts ru- raux.	Agricultural. — — Agriculteurs.	Commer- cial. — — Commerçants.	Domestic. — — Servi- teurs.	Industrial. — — Indus- triels.	Profes- sional — — Profes- sions libé- rales.	Laba- rers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Mariés.	Wid- owed — — En- veu- vage.	Single. — — Céliba- taires.
Two years and un- der five. — — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — — Cinq ans et plus.														
					1							1		1	
2				9				4	1			2	5	4	
1				2					1	1		1		1	
					1			1				1		1	
					1							1		1	
3				1	13	1		5	1	1	1	4	6	8	
					4					3		1	3	1	
					4					3		1	3	1	
1					1			1						1	
1					2			1		1			1	1	
6				1	43	19	1	21	4	13	3	19	28	34	

LARCIN ET RECEBL.

					1	3			2		2	1		3
2				2	25	10	2	1	2	4	23	4	2	27
2					3	4	1	1		1	4	2		4
3				6	61	2		6	8	6	22	11	3	48
						2								1
6	5			4	10	24	3	4	8	9	17	18	3	24
				2	19	8		2	8	4	13	7	2	18
				1	24		1	2	1	5	11	3		21
					16	2		1	1	1	5	1		17
				2	1	8	2	1	1		3	1	1	7
				2	2	6			2	3	2	2		6
					10	4	1	4		2	8	7		7
1				2	4	13	3		3		11	4		13
3					6	6	2	2			6	3		10
	1			2	4	4	1		1		8	3		6
				1	2	2					2			3
4				1	22	6	3	1	3	6	15	3		24

TABLE I. EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.—*Concluded* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	E-le-men-tary.	Su-pe-rior.	Under 16 Years.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.		
					Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.				
	Inca-pables de lire ou d'écrire.	Élé-men-taire.	Supé-rieure.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
<i>(Province de Québec.)</i>													
Beauharnois.....		1		1									
Bedford.....		5			1	6	1	1					
Montréal.....		2				2							
Québec.....													
Richelieu.....													
St. François.....	1			1									
St. Hyacinthe.....		1		1									
Trois-Rivières.....													
Totaux de Québec.....	1	9		2	2	8	1	1					
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>													
Cap Breton.....						3		1			1		
Halifax.....	1	3											
Hants.....													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	1	3				3		1			1		
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
Kent.....													
Westmoreland.....													
York.....													
Totaux du Nouveau-Brunswick.....													
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>													
Victoria.....		1						1					
Province de Manitoba.....		1	1			2							
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....		1	1		1	2							
Totaux du Canada.....	6	51	3	2	9	1	40	1	10	1	6		

(Province d'Ontario.) LARCENY AND RECEIVING.

Algoma.....	1	3			1	3						
Brant.....	13	22		7	3	1	14	9	1	1		
Bruce.....	2	5		1	1		4					
Carleton.....	30	29	1	20	1	9	4	13	8	6	1	4
Dufferin.....	2			1								
Elgin.....	15	30		5	1	6	1	21	2	7	2	
Essex.....	5	22		3	1	4	3	11		4	1	3
Frontenac.....	5	19		4		3		12		4		
Grey.....	9	9		10	1	2	2	2				1
Haldimand.....	7	2		2		4		2			1	2
Halton.....	2	6		2	1	1		4	1	1		
Hastings.....	2	12		2		2		5		7		1
Huron.....	6	11		1		7		2		6		8
Kent.....	2	7		1		4		7				2
Lambton.....	5	4		4		1		2		1		7
Lanark.....	2	2		3				1				
Leeds et Grenville.....	4	24		5		7		11	3	2		

CLASSE III. DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTERTES.—*Fin*. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo-derate	Im-mo-derate	BRITISH ISLES. (LES BRITANNIQUES.)					Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Bap-tists.	R. Ca-tholics.	Ch'ch of Eng-land.	Meth-odists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.
			Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	Can-ada.	—									
	Mo-déré.	Im-mo-déré.	Angl'-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	—	Etats-Unis.	Autres pays étrangers	Autres possessions Britann's	Bap-tistes.	Ca-tholiques.	Eglise d'Angle-terre.	Mé-thodistes.	Pres-by-teriens	Pro-tes-tants	Autres confes-sions.
1							1				1					
2							6		1		5	2		1		1
1							1				1					
1							1				1					
5							9		1		8	2		1	2	1
3	1	1					3				1	1	1			
3	1	1					3				1	1	1			
1							1							1		
	1						2				1				1	
2							3				1			1	1	
31	22	7	4	4			36	12	1		6	20	7	6	14	8

LARCIN ET RECEL.

1	3				3	1			1	1					2	
17	18	1	3	3	23	3	1		2	9	11	6	5		2	
3	3				7				1	1	2	2	2			
34	28	2	5	1	55				1	41	5				16	
	2	1			1						2					
26	17	6	3	2	18	16			6	8	4	18	4			
20	6	2	2	1	13	9			4	8	2	6	1			
14	10	1	3		17	1				12		1	1	10	1	
16	2				17				2		3	11	2			
		1			7	1				7	7	1				
4	3				6	1	1		1	2	2	1	2			
13	3	2	1		10	3				2	3	5	2	4		
9	8	7	6		4					4	7	3	1	2		
7	6	3			5	5			2		2	5				
6	3		1		6		1			5	3			1		
2	1	1			3					2		2				
18	10		3	1	8	13	3			7	2	4	5	8	2	

TABLE I. MALICIOUS INJURIES TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY.—Continued. CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un- able to read or write.	Ele- men- tary.	Sup- erior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.	
				Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au- dessus.		Non donnés.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Inca- pables de lire ou d'é- crire.	Ele- men- taire.	Supé- rieure	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Huron.....												10	1
Kent.....		1										6	1
Lambton.....												5	2
Lanark.....												2	2
Leeds et Grenville.....		8					6		2			4	
Lennox et Addington.....		2			1				1			2	
Lincoln.....		3			2				1			2	
Middlesex.....		3				2			1			25	3
Norfolk.....												3	1
Northumberland et Durham.....	1	7		1	3	2			2			8	4
Ontario.....			1						1			1	4
Oxford.....	1			1	1				1			2	
Peel.....												2	
Perth.....		4		3					1			10	1
Peterborough.....	2	3				4			1			1	1
Prescott et Russell.....									1			2	
Prince-Edouard.....												1	1
Renfrew.....												1	1
Simcoe.....	1					1						1	1
Stormont, Dundas et Glengarry.....		1						1				1	1
Victoria.....		5		3		2	1					1	4
Waterloo.....												1	1
Welland.....	1					1						6	2
Wellington.....	1	4		3		2						2	2
Wentworth.....	13	42		21	2	3	1	20	1	7	1	2	2
York.....	15	15		1	2	5	3	2	2	20		20	1
Totaux d'Ontario.....	25	128	1	34	3	18	3	60	6	31	3	162	13
(Province de Québec.)													
Beauharnois.....		3			1			1					
Bedford.....		2				2			1				
Bonaventure.....												1	
Joliette.....		1				1							
Kamouraska.....													
Montréal.....	13	37	1	4	8	35	5	4	3				
Ottawa.....												1	
Québec.....	7	4		5	1	2	1	2					
Richelieu.....													
St François.....	3	1				3	1	1					
Terrebonne.....		1							1				
Trois Rivières.....												1	
Totaux de Québec.....	23	49	1	9	10	44	7	9	3	3			
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Antigonish.....	1	8	1	2	2	5		1					
Colchester.....												1	
Cumberland.....						3		2					
Halifax.....	2	3											
Pictou.....	3			3								1	
Shelburne.....												1	
Yarmouth.....	1	2		1	1	1							
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	7	13	1	6	6	8		1				3	

CLASSE IV. DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS.—Suite. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo- derate	Immo- derate	BRITISH ISLES.					Unit'd States	Other Fore- ign Coun- tries.	Other Brit- ish Pos- ses- sions.	Bap- tists.	R. Ca- tho- lics.	Ch'ch of Eng- land.	Meth- odists.	Pres- by- terians.	Other Deno- mina- tions.
			ILES BRITANNIQUES.													
			Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.	Can- ada.	—									
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Mo- déré.	Immo- déré.	Angl- terre et Galles	Ir- lande.	Ecos- se.	—	Etats- Unis.	Aut- res pays étran- gers.	Autr's pos- ses- sions Brit- ann's	Bap- tistes.	Ca- tho- liques.	Eglise d'An- gle- terre.	Mé- tho- dis- tes.	Pres- by- té- riens.	Pro- tes- tants	Aut- res con- fes- sions.	
1			1								1					
6	2		2			6				2	1	1		4		
2						1							2			
3			1			2						3				
	3	1	2							1	1		1			
5	3					3				2	5		1			
1			1									1				
3									2			1				
3	1	2				2					3		1			
1	3	1	1			3				3	2					
	1					1					1					
	1										1					
5		1							4		3		1			
			1													
1						1				1						
2	3								5				3			
32	23	11	7			31	7				26			30		
4	11	3	4			1	5	2			4	4	3	3		
94	57	21	23			6	90	13	3		3	58	24	14	18	
	3						2	1				1				
	2					2						2				
	1						1					1				
7	36	3	5			2	47	1	1			50			9	
10	1						11					16	1			
4	1	1					4					4			1	
	1						1					1				
22	44		4	5		4	68	2	1			66	4	1	16	
6	4		1				9					3		6		
1	4		2				3					2	2		1	
2	1						3					2		1		
1	2						3					2			1	
10	11		3				18					1	6	5	7	

TABLE I. MALICIOUS INJURIES TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY.— <i>Concluded.</i>		CLASS IV.														
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.												
	Un-able to read or write.	Ele-men-tary.	Super-ior.	Under 16	16 Years	21 Years	40 Years	Not								
				Years.	and under.	and under.	and over.	given.	—		—		—		—	
	Incap-ables de lire ou d'é-crire.	Elé-mentaire.	Supé-rieure.	Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.	—		—		—		—	
			M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>																
Gloucester.....	1							1							1	
Kings.....															1	
Restigouche.....															3	
St. Jean.....	1	8			6			3								
Westmoreland.....	1							1								
York.....		3						3								
Totaux du Nouveau-Brunswick.....	3	11			6			8							5	
<i>(Province de l'Île du Prince-Edouard)</i>																
King's.....	1	1						2							1	
Queen's.....															1	
Totaux de l'Île du P.-Edouard.....	1	1						2							2	
<i>(Province de la Colombie-Britannique)</i>																
Clinton.....	1															
Victoria.....	2							1	1						1	
Totaux de la Colombie-Britannique.....	3							1	1						1	
Province de Manitoba.....		6						4	1	1						
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	2	3			1			3							1	
Totaux du Canada.....	64	211	3	49	3	41	3	130	15	43	7	176	13			

<i>(Province d'Ontario.)</i>		COUNTERFEITING, FORGERY AND UTTERING. CLASS V.														
Carleton.....																
Elgin.....																
Essex.....																
Grey.....		2														
Hastings.....		1			1			1								
Huron.....		1														
Kent.....		1													1	
Lambton.....		1													1	
Lanark.....		1													1	
Middlesex.....	1	1						1		1						
Northumberland et Durham.....																
Ontario.....																
Oxford.....		3						3								
Perth.....		1														
Prescott et Russell.....										1						
Simcoe.....		2														3
Victoria.....																3
Welland.....		1														
Wentworth.....		2						1								
York.....		4		1				1		1					1	
Totaux d'Ontario.....	1	20	1		1	10	1	4							5	

CLASSE IV. DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS.— <i>Fin.</i>		TABLEAU I.														
USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEU DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Modé- rate.	Immo- dère.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit' d States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Bap- tists.	R. Ca- tholics.	Ch'ch of Eng- land.	Me- thod- ists.	Pres- by- terians.	Other Deno- minations.	
			Eng- land and Wales.	Ire- land.	Scot- land.											Autr's pos- sessions Brit- tain's.
—	—	Eng- land and Wales.	Ire- land.	Scot- land.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
1						1								1		
2	7					9								3	4	2
1	2					1								1	1	2
4	10					3								3	5	2
	2					2								1		1
	2					2								1		1
1	1					1								1		
2	1					2								1	1	
5	1					3			1					4	1	1
4	1					5								1	1	
141	127	28	28	10	203	15	5		4	142	41	17	27	52	5	1

CLASSE V. CONTREFAÇON, FAUX ET CIRCULATION.																			
1										2				1		1			
1	1									1				1					
1	1									1				1					
1										1				1		1			
										2				1	1				
1	3									3				3					
1	2									3				1			2		
1	1									1				1					
1	1									1				1		1			
3	1	1								3				1	1	1			
11	10	3								17	2			1	6	2	3	5	5

TABLE I. FELONIES AND MISDEMEANOURS NOT OTHERWISE DENOMINATED.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Insa- nity.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉES.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Re- iter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	
									Under one year.	One year and over.
Per- son- nes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées sur accu- sa- tion.	Ac- quit- tées pour cause de folie.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'am- ande	Un an et plus.		
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>										
Annapolis.....	2			2		2				
Halifax.....	14			14	1	10	3	2	12	
Pictou.....	1			1	1			1		
Shelburne.....	1			1	1					
Yarmouth.....	1			1	1				1	
Totals of Nova Scotia.....	19			19	4	12	3	4	12	
<i>(Province of New Brunswick.)</i>										
St. John.....	1			1			1			
Westmoreland.....	1			1	1			1		
Totals of New Brunswick.....	2			2	1		1	1		
<i>(Prov. of Prince Ed. Island.)</i>										
Queen's.....	2	1		1	1					
<i>(Prov. of British Columbia.)</i>										
Clinton.....	1			1	1				1	
Westminster.....	3	1		2	2			1	1	
Victoria.....	25	2	1	22	22			21	1	
Totals of British Columbia.....	29	3	1	25	25			1	21	
Province of Manitoba.....	13	5	4	4	3	1		1	2	
Totals of Canada.....	360	102	10	248	215	26	7	161	68	

(Province of Ontario.) CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.

Elgin.....	5			5	5			2	3
Essex.....	4			4	4			3	1
Frontenac.....	3	1		2	2			1	1
Haldimand.....	1			1	1				
Hastings.....	3			3	3			2	
Huron.....	2			2	1	1			1
Kent.....	1		1						
Lambton.....	1			1	1			1	
Leeds & Grenville.....	4			4	3	1		1	2
Middlesex.....	7			7	7			6	1
Northumberland & Durham.....	3		1	2	2			1	1
Ontario.....	1			1	1			1	
Peel.....	1			1	1				1
Perth.....	2			2	2			2	
Renfrew.....	1			1	1				1
Simcoe.....	4			4	4			4	1
Welland.....	4			4	4			3	1
Wellington.....	1			1		1			1
Wentworth.....	7	1		6	6			1	4
York.....	20	1		19	19			18	1
Totals of Ontario.....	75	3	2	70	67	3		46	15

CLASSE VI. CRIMES ET DÉLITS NON SPÉCIFIÉS.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.								CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.																
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		Life — — —	De'th — — —		Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	Cities and T'wns — — —	Rural Dis- tricts. — — —	Agricultural — — —	Com- mer- cial. — — —	Do- mestic — — —	Indus- trial. — — —	Pro- fes- sional — — —	La- borers — — —	Mar- ried. — — —	Wi- dowed — — —	Single. — — —													
Two years and un- der five.	Five years and over																De mort	En- vo- yées à la pri- son de Réfor- me.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Célib- itaires.
Deux ans et moi- s de cinq.	Cinq ans et plus																A vie												
2					14	2			1	2		2	1		13														
					1			1				1	1																
					1	1				1		1	1																
					1							1	1																
2					16	3		1	1	3		7	4		13														
					1					1					1														
					1				1				1																
					2				1	1			1		1														
					1					1			1																
						1						1	1																
					3	2	1					1	2																
					3			21				1	1		20														
					3	3	1	21				3	4		20														
1					2	1						3			3														
4	1				2	130	50	15	70	8	52	5	42	115	4														

PORT D'ARMES ILLÉGAL.

					1			1				3	2		1
					2			1		1		1	1		1
					2	1	1	1				1	1		2
					1	1	1						1		
					2					1		3			4
					1	3						4	2		2
					1			1							1
					1					1					1
					1	1						1	1		1
					4	1				1	1	2	2		2
					1	1				1					1
					1	4	1		1	2		2	1	1	4
					16	3	3	8	1	3	1	3	5		14
					1	36	11	5	12	2	9	3	21	17	1
															35

TABLE I. FELONIES AND MISDEMEANOURS NOT OTHERWISE DENOMINATED.—*Concluded* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write	Ele-ment-ary.	Su-perior	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
	Inca-pables de lire ou d'é-crire.	Élé-mentaire.	Supé-rieure.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>													
Annapolis.....		2			1	1	1						
Halifax.....	5	9		5	1 1	1		1					
Pictou.....		1			1		1						
Shelburne.....		1						1					
Yarmouth.....		1			1								
Totaux de la Nouvelle-Ecosse...	5	14		5	3 1	8		2					
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
St. Jean.....		1						1					
Westmoreland.....		1					1						
Totaux du Nouveau-Brunswick.		2				1		1					
<i>(Prov. de l'Île du Prince-Edouard.)</i>													
Queen's.....			1					1					
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>													
Clinton.....		1								1			
Westminster.....		2						1					
Victoria.....	3	17		8	13					1			
Totaux de la Col.-Britannique...	3	20		8	14			1		2			
Province de Manitoba.....	1	2				2		1		1			
Totaux du Canada.....	23	164	9	9	20 3	99	3	66	2	45	1		

(Province d'Ontario.) CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.

District	Un-able to read or write	Ele-ment-ary	Su-perior	Under 16	16-21	21-40	40+	Not given
Elgin.....	1	3				4		1
Essex.....		1					1	3
Frontenac.....		2				2		
Haldimand.....								1
Hastings.....		3			2	1		
Huron.....		1						2
Kent.....								1
Lambton.....								1
Leeds et Grenville.....		4		1	3			
Middlesex.....		4		2	2			3
Northumberland et Durham.....		1		1				1
Ontario.....	1						1	
Peel.....								1
Perth.....								2
Renfrew.....		1				1		
Simcoe.....	2				2			2
Welland.....					4			
Wellington.....		1			1			
Wentworth.....	2	4		2	1	2	1	
York.....		19	1	8	9		1	
Totaux d'Ontario.....	6	44	1	16	1 30		4 1	17

CLASSE VI. CRIMES ET DELITS NON SPÉCIFIÉS.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo-derate	Im-mo-derate	BRITISH ISLES. — ÎLES BRITANNIQUES.			Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Bap-tists.	R. Ca-tholics.	Ch/ch of Eng-land.	Me-tho-dists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.		
			Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.											
	Mo-deré.	Im-mo-deré.	Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	Ca-nada.	Etats-Unis.	Autres pays étrangers	Autr's possessions Britann's	Bap-tistes.	Ca-tho-ques.	Eglise d'An-gleterre.	Mé-tho-dis-tes.	Pres-by-teriens.	Protes-tants	Autres con-tes-sions.
2					2				2							
13	1		1		13				10	3	1					
1					1							1				
1					1				1							
1	1				1			1								
17	2		1		17			1	3	11	3	1	1			
	1	1			1					1					1	
2					1										1	
15	5	18	2	1	1	1		1	1	3	15	1	1	1	1	
17	5	19	2	1	1	1		1	4	15	1	1	1	2		
		3	2		1					2					1	
131	44	35	24	3	123	13	2	2	9	83	36	28	26	27	1	

PORT D'ARMES ILLÉGAL.

District	Un-able to read or write	Ele-ment-ary	Su-perior	Under 16	16-21	21-40	40+	Not given
Elgin.....	3					1	2	
Essex.....	1					1	1	1
Frontenac.....	1	1						
Haldimand.....								
Hastings.....								
Huron.....	1	2			2	1		2
Kent.....	1					1		
Lambton.....						1		
Leeds et Grenville.....								
Middlesex.....	2	2				2	2	1
Northumberland et Durham.....	2	2				1	2	1
Ontario.....	1					1	1	
Peel.....							1	
Perth.....								2
Renfrew.....		1				1		
Simcoe.....	1	1			2	1	1	
Welland.....	4				1		3	
Wellington.....						1		
Wentworth.....	1	5	1			4	1	
York.....	1	18	4	2		12	1	
Totaux d'Ontario.....	19	33	5	7	1	27	13	1

TABLE I. CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.— <i>Concluded.</i>										CLASS VI.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Trial.	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE.			
					Total.	Con- dam- ned one fois.	Con- dam- ned deux fois.	Rei- ter- ated.	COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		No OPTION. — One year and over.
									With the option of a fine.	Under one year.	
<i>(Province of Quebec.)</i>											
Iberville.....	1				1	1				1	
Montreal.....	11	4			7	7			5	2	
Ottawa.....	2				2	2			2		
Quebec.....	13	8			5	2	3		4		
Totals of Quebec.....	27	12			15	12	3		11	3	
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>											
Halifax.....	6	6									
Yarmouth.....	1	1									
Totals of Nova Scotia.....	7	7									
<i>(Province of New Brunswick.)</i>											
St. John.....	4				4	4			4		
Province of Manitoba.....	2				2	2			2		
Keewatin & N.W. Territories	2				2	2			2		
Totals of Canada.....	117	22	2		93	87	6		65	18	

<i>(Province of Ontario.)</i>											
BREACHES OF LIQUOR LAWS.											
Algoma.....	6				6	6			6		
Brant.....	35	5	1		29	21	3	5	29		
Bruce.....	21				21	21			21		
Carleton.....	45	20			25	25			25		
Dufferin.....	2				2	2			2		
Elgin.....	28	6			22	22			19	3	
Essex.....	28	2			26	26			26		
Frontenac.....	19				19	19			19		
Grey.....	25	1			24	21	1	2	24		
Haldimand.....	8				8	8			8		
Halton.....	1				1	1			1		
Hastings.....	26	6			20	13	6	1	20		
Huron.....	19	5			14	14			14		
Kent.....	24	9			15	13		2	14	1	
Lambton.....	13	1			12	12			11	1	
Lanark.....	9				9	9			9		
Leeds & Grenville.....	30	7			23	20	3		22		
Lennox & Addington.....	16				16	16			16		
Lincoln.....	28	12			16	11	4	1	16		
Middlesex.....	115	17			98	78	10	10	97	1	
Norfolk.....	7				7	7			7		
Norhamberland & Durham.....	31	7			24	16	5	3	24		
Ontario.....	25				25	25			25		
Oxford.....	15				15	11	2	2	15		
Peel.....	8	1			7	7			7		
Perth.....	24	2			22	19	3		22		
Peterborough.....	20	4			16	12	1	3	16		
Prescott & Russell.....	5				5	5			5		
Prince Edward.....	32	6	1		25	14	6	5	25		
Renfrew.....	27				27	27			27		
Simcoe.....	44	1			43	42	1		42	1	

CLASSE VI. PORT D'ARMES ILLÉGAL.— <i>Fin.</i>										TABLEAU I.						
SENTENCE.					RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.					CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.					
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries		Citi- es and T'wns — — Villes	Rural Dis- tricts. — — Dis- tricts ru- raux.	Agricultural. — — Agriculteurs.	Commer- cial. — — Commer- çants.	Domestic — — Serviteurs.	Indus- trial. — — Indus- triels.	Profes- sional — — Profes- sions libe- rales.	Labi- orers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Mariés.	Wid- owed — — En veu- ge.	Single. — — Célib- itaires.
Two years and un- der five. — — Deux ans et moi's de cinq	Five years and over. — — Cinq ans et plus	Life — — A vie			En- vo- yées. à la prison de Réfor- me.											
							1	1							1	
						7			2	1	1		3	4	2	
						2			2						2	
	1					5			1	1	1	1	1	1	4	
	1															9
													1			4
						2							2	1		1
							2						2			2
	1															51

CONTRAVENTIONS AUX RÈGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES.

							12	1		3	5	4		1	4	4	2
							19			3	9	5		1	15	1	3
							8	3	2	1	10	3		5	14		5
							3				11			10			1
							1				3			3			
							11	7			14	4		16	1	1	
							4	1			4	1		5			
							10	4		1	13			14			
							10	1		2	6	1	1	9	1	1	1
							53	2		1	25	25		2	42	6	7
							11	6	1	1	7	4		14	1	2	
							1				1	1		1			
							7	4			10	1		11		1	
							5	2			5	1		7			
							12	1		1	12			2	10	2	1
							14	11	2	1	13	6		2	18	2	4
							3				3			3			

TABLE I. BREACHES OF LIQUOR LAWS.—Concluded.										CLASS VI.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Tri- al.	Ac- quit- ted for Insa- nity.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Re- iter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION.	
										Sur- option entre la pri- son ou l'am- ande	Un- der one year.
Stormont, Dundas & Gleng'ry	18	1			17	17			17		
Victoria	16	2			14	12	1	1	14		
Waterloo	13				13	13			13		
Welland	50	3			47	45	1	1	45	2	
Wellington	31	1			30	30			29	1	
Wentworth	97	30			67	67			65	1	
York	229	74			155	139	13	13	149	6	
Totals of Ontario (Province of Quebec.)	1,190	223	2		965	856	60	49	946	17	
Arthabaska	5				5	5			5		
Beauce	2				2	1	1		2		
Bedford	1				1	1			1		
Iberville	2				2	2			2		
Montreal	212	44			168	165		3	165		
Ottawa	7	2			5	5			5		
Quebec	194	14			180	61	42	77	180		
Richelieu	9				9	8	1		9		
St. Francis	21	2			19	16	2	1	19		
Totals of Quebec (Province of Nova Scotia.)	453	62			391	264	46	81	387	1	
Halifax	44	13			31	23	3	5	31		
Pictou	16	1			15	4	2	9	15		
Totals of Nova Scotia (Province of New Brunswick.)	60	14			46	27	5	14	46		
Carleton	7	1			6	6			6		
Gloucester	2				2	2			2		
Kent	2	1			1	1			1		
Madawaska	1				1	1			1		
Northumberland	2				2	2			2		
St. John	50	12			38	31	1	6	38		
Westmoreland	3	1			2	1	1		2		
York	63	25			38	25	11	2	35	3	
Totals of N. Brunswick (Province of P. Edward Island.)	130	40			90	69	13	8	87	3	
Kings	1				1	1			1		
Prince	16				16	16			16		
Queen's	38	5			33	31	2		32	1	
Totals of P. E. Island. (Province of British Columbia.)	55	5			50	48	2		49	1	
Cariboo	4	1			3	3			3	2	
Victoria	54	15	1		38	22	6	10	23	14	
Totals of Br. Columbia	58	16	1		41	25	6	10	24	16	
Province of Manitoba	37	6			31	30	1		30	1	
Keewatin & N. W. Territories	161	28			133	122	11		133		
Totals of Canada	2,144	394	3		1,747	1,441	144	162	1,702	39	

CLASSE VI. CONTRAVENTIONS AUX RÈGLEM. DES LIQUEURS FORTES.—Fin. TABLEAU I.																
SENTENCE.					RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort.	Com- mit- ted to Refor- matories	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.		Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts	Agricultural.	Com- mer- cial.	Dom- estic	Indus- trial.	Profes- sional	La- borers	Mar- ried	Wid- owed	Single.
Two years and un- der five.	Five years and over.															
					6	4			8		2				10	
					7	7		1	7						8	
					9	31		2	31	2		4	4	2	34	
					7			1	6				7			
					63			2	16	11		6	48	19	4	
					123			10	57	37	1	10	80	32	8	
					391	85		6	29	300	107	2	33	353	62	74
						5						1	2			
						1						2	2			
						2			1	1			2			
					144	23		1	94	48	5	8	139	21	5	
					5				4	1			5			
					148	32			19	106	43		140	16	24	
					5	4			8	8			1	8	1	
					4	15		4	8	3	1		3	18	1	
					308	82		5	122	170	51		15	317	37	31
					31				15	10	1		2	22	3	6
					15				1	10	2		1	10		5
					46				16	20	3		3	32	3	11
					6				3	3				3	1	2
					2				2					2		
						1		1						1		
					38				6	23	2			24	6	8
					2				2	2				2		
					36	2			7	12	14		3	25	3	9
					84	4		1	18	40	16		3	55	12	19
						6								6		
					20				1	17			1	15	2	2
					20	6			1	23			1	21	2	2
						3			1	2				1		2
					34					6			22			34
					34	3			1	1	8		22	1		36
					21	7			12	11			1	15	1	12
						133			10	5	6	2	104	18		110
					904	320		12	209	570	191	4	182	812	117	295

TABLE I. BREACHES OF LIQUOR LAWS—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	Ele-men-tary.	Super-ior.	Under 16 Years.		16 Years and under.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
	Inca-pables de lire ou d'écrire.	Elé-men-taire.	Supé-rieure.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.		
Stormont, Dundas et Glengarry.....	10	7				9	5	1	3	7			
Victoria.....	1	7				5		3	6	1			
Waterloo.....									12	1			
Welland.....	37	2		1		13		25	1	6			
Wellington.....	7			4		2		1		22			
Wentworth.....	2	61			1	27	6	25	4	4			
York.....	123				3	2	53	11	47	36	3		
Totaux d'Ontario.....	10	472	8	1	8	4	170	67	181	62	438	34	
(Province de Québec.)													
Arthabaska.....	1	4				2		2		1			
Beauce.....	2							2					
Bedford.....	2	1						1					
Iberville.....	2	2						2					
Montréal.....	6	119				61	17	71	15	4			
Ottawa.....	3	2				2		3					
Québec.....	24	156				74	10	83	13				
Richelieu.....		9				2		7					
St. François.....	4	15				4		7		8			
Totaux de Québec.....	40	308				145	27	178	28	13			
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax.....	6	25		1	1	14	4	16	1				
Pictou.....		15		1		8		6					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	6	40	2	1		22	4	16	1				
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Carleton.....	1	4	1					4	1		1		
Gloucester.....		2				1		1					
Kent.....		1						1					
Madawaska.....										1			
Northumberland.....										2			
St. Jean.....	3	35				14	4	13	7		2		
Westmoreland.....		2				2							
York.....	2	35				22		12	3	1			
Totaux du Nouveau-Brunswick.....	6	79	1			39	4	31	11	4	1		
(Province de l'Île du Prince-Edouard.)													
King's.....		6				2		4			1		
Prince.....											9	1	
Queen's.....	3	17				9		8	3	13			
Totaux de l'Île du P.-Edouard.....	3	23				11		12	3	23	1		
(Province de la Colombie-Britannique.)													
Cariboo.....		3							3				
Victoria.....	27	7			4		15	2	12		5		
Totaux de la Colombie-Britannique.....	27	10			4		15	2	15		5		
Province de Manitoba.....	3	24	1		1		19		8		3		
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	2	128	2		4	2	102	1	7	1	16		
Totaux du Canada.....	97	1,084	12	2	1	18	6	523	105	448	106	502	36

CLASSE VI. CONTRAVENTIONS AUX REGLEM. DES LIQUEURS FORTES.—*Fm.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEU DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						
	Mode-rate.	Immo-derate.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Bap-tists.	R. Catho-lics.	Ch'ch of Eng-land.	Metho-dists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.		
			Eng-land and Wales.	Ir-e-land.	Scot-land.												
	Mo-déré.	Imo-déré.	Angl'-terre et Galles.	Ir-lande.	Ecos-se.	E-tats-Unis.	Aut-res pays étran-gers.	Aut-r's pos-ses-sions Bri-tann's.	Bap-tistes.	Ca-tho-liques.	Eglise d'An-gle-terre.	Mé-tho-dis-tes.	Pres-by-tériens.	Pro-tes-tants.	Aut-res con-fes-sions.		
10	5				9	1				6	1	1	2				
5	3		3		5				4	3		1					
36	4	3	4		27	3	3		5	28				7			
3	3		2		5				3	2	1	1					
43	19	14	15	2	22	3	6		21					42			
55	63	26	19	12	51	10	3		9	44	26	13	27	2			
348	141	77	95	20	256	31	14	2	14	171	118	40	63	75			
					5					4							
	2				2					2							
1	2				2					2							
32	16	3	18		143	2	2		149			1	18				
4	1				5				5								
176	4	1	4		168		2	3	173					7			
8	1				9				9								
4	12								13					6			
227	36	4	22		334	2	4	3	357				1	31			
29	2	3	7		17	3	1		24	2		2	5				
8	7	2			9	2	2		3	4		8					
37	9	5	7		26	5	3		27	6		10	3				
5	1				6				3	3							
	2				2					2							
1				1								1					
20	18	2	9		26	1			7	20	2	5	4				
	2				2									2			
24	13		3	2	32				9	11	2	8	7				
50	36	2	12	3	68	1			19	36	4	13	12	2			
2	4		1		5					5	1						
16	3	2	3		15				16	3	1			1			
18	7	2	4		20					21	3	1		1			
2	1				1	1	1			1	1			1			
4	32	5	2	1	23		4		2	6	2	1					
6	33	5	2	1	22	1	5	1		2	7	3	1	1			
23	4	2	2		18	4	3			13	2		1	13			
94	33	1	7		90	10	9		4	62	6	8	27	17			
803	299	98	151	24	834	54	38	6	37	689	146	65	115	143			

TABLE I.		PROSTITUTION, LEWD CONDUCT, &c							CLASS VI.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mitted for Trial	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
					CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉES.			
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Reci- tated.	With the option of a fine.	NO OPTION.	
										Under one year.	One year and over.
<i>(Province of Ontario.)</i>											
Braut	12	5			7	4	1	2	7		
Bruce	3				3	3			3		
Carleton	98	51			47	43	3	1	33	12	
Elgin	19				19	16	3		19		
Essex	28	1			27	21	3	3	21	3	
Frontenac	6	1			5	5			2		1
Hastings	19	3			16	7	6	3	5	9	
Huron	15				15	15			15		
Kent	5				5	4	1		5		
Lambton	3				3	3			2	1	
Leeds & Grenville	13	4			9	9			9		
Lennox & Addington	9				9	9			9		
Lincoln	3	1			2	1			1	1	
Middlesex	117				117	115	2		117		
Northumberland & Durham	9	2			7	4	1	2	7		
Oxford	7				7	4	3		3	4	
Perth	18	1			17	14	1	2	17		
Peterborough	3	1			2	2			2		
Simcoe	6				6	6			6		
Stormont, Dundas & Glengarry	1				1	1			1		
Waterloo	2				2	2			2		
Welland	10				10	9	1		9	1	
Wellington	20	6			14	8	4	2	14		
Wentworth	117	59			58	58			34	11	1
York	134	75	1		58	47	2	9	50	8	
Totals of Ontario	677	210	1		466	410	32	24	353	59	3
<i>(Province of Quebec.)</i>											
Montreal	453	180			273	193	24	56	123	144	
Quebec	49	5			44	26	7	11	43	1	
Richelieu	2	2									
St. Francis	1				1	1					
Three Rivers	2	1			1				1		
Totals of Quebec	507	188			319	220	31	68	166	146	
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>											
Colchester	1				1	1					
Halifax	32	4			28	10	10	8	27		1
Totals of Nova Scotia	33	4			29	11	10	8	27		1
<i>(Province of New Brunswick.)</i>											
St. John	2	1			1	1			1		
<i>(Province of P. Edward Island.)</i>											
Queens	3				3	3				3	
Province of Manitoba	171				171	152	6	13	162	9	
Keewatin & N. W. Territories	7				7	6	1		6		
Totals of Canada	1,400	403	1		996	803	80	113	745	217	4

CLASSE VI.		PROSTITUTION, CONDUITE DÉRÉGLÉE, Etc.											TABLEAU I.		
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mitted to Refor- matories.	Cities and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	ÉTAT CONJUGAL.			
Two years and under five.	Five years and over.											Life	De mort	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Mar- ried.
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie		Villes	Dis- tricts- ru- raux.	Agricul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sion- naires libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Céliba- taires.	
				6								2		4	
				41			1				7	16	5	18	
				15	1			2	4		3	2	3	14	
				5	2			10	1		6	6	3	8	
				14				1			1	2	1	3	
				1	3	1					1	1	1	12	
				8	1			1			7	2		7	
				2										1	
				16	1		9							17	
				5			1					2		3	
				7				3	1		1	1		6	
				9	1			2			4	4	2	4	
				2							2	1		1	
				1					1						
				5	4	2		3				3		6	
				12			1		7		2	7		6	
				8	57			18	5		14	21	10	26	
				58			3	1	11		8	11	1	44	
				13	264	13	3	15	41	30	60	82	24	183	
				6	262			19	4	21	26	70	22	180	
				42	2	2	3	4	4		4	9	6	31	
				1	1									1	
				1	1										
				7	306	2	2	22	4	25	30	79	28	212	
									1					1	
								6	3	6	1	2	17	3	
				28										8	
								6	4	6	1	2	17	3	
										1				1	
														2	
				150	18	2	7	6	2	1	25	34	2	133	
				7							1			6	
				20	752	40	7	50	55	64	2	118	213	54	

TABLE I.		PROSTITUTION, LEWD CONDUCT, &c.										CLASS VI.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write	Ele-mentary.	Super-ior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.	
				Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et dessus.		Non donnés.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
<i>(Province d'Ontario.)</i>													
Brant.....	2	4				3		3				1	
Bruce.....					1	3	4	18	11	4	5	3	1
Carleton.....	22	18			3	1	4	7	2			2	
Elgin.....		17			2		7	3	3	2	10		
Essex.....	9	8					1	4					
Frontenac.....		5					5	7	1	1	2		
Hastings.....	1	13										4	11
Huron.....							1	2		1	1		
Kent.....	1	4										3	
Lambton.....													
Leeds et Grenville.....	1	8			3		2	1		1		2	7
Lennox et Addington.....												2	7
Lincoln.....	1	1				1						1	
Middlesex.....		17			2	2	7	6			43	57	
Norumberland et Durham.....	5	5			1	1	1	3			2		
Oxford.....	5	4			1	3	2	1	1		3	4	2
Perth.....	6	2			1	5	1	1	3	4	2		
Peterborough.....		2								2			
Simcoe.....											3	3	
Stormont, Dundas et Glengarry.....		1					1						
Waterloo.....											2		
Welland.....	1	3			3	1	2	2		1	1		
Wellington.....	13	13			2	4	4	3			1		
Wentworth.....	12	44			3	12	7	15	12	9			
York.....	3	55			1	6	19	24	4	3		1	
Totaux d'Ontario.....	64	222			3	18	37	73	98	41	25	88	83
<i>(Province de Québec.)</i>													
Montréal.....	141	131			3	3	10	31	52	119	31	24	
Québec.....	13	31				1	2	12	23	1	5		
Richelieu.....													
St. François.....	1				1								
Trois-Rivières.....	1							1					
Totaux de Québec.....	156	162			3	4	11	33	64	143	32	29	
<i>(Province de la Nouvelle-Écosse.)</i>													
Colchester.....		1							1				
Halifax.....	11	17					2	9	9	4	4		
Totaux de la Nouvelle-Écosse.....	11	18					2	9	10	4	4		
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
St. Jean.....		1						1					
<i>(Prov. de l'Île du Prince-Édouard.)</i>													
Queen's.....	1	2					2		1				
Province de Manitoba.....	25	142	1	2		5	18	35	93	6	10	1	1
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....		6					2	1	3		1		
Totaux du Canada.....	257	553	1	8	4	34	94	183	348	83	69	89	84

CLASSE VI.		PROSTITUTION, CONDUITE DÉRÉGLÉE, ETC.										TABLEAU I.			
USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.													
		BRITISH ISLES.										Other Foreign Possessions.	Other Denominations.		
		LES BRITANNIQUES.			Unit'd States.	Other Foreign Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of Eng-land.	Metho-dists.	Pres-byterians.			Pro-tes-tants.	
		Eng-land and Wales.	Ire-land.	Scot-land.											Can-ada.
Moderate.	Immoderate.	Eng-land and Wales.	Ire-land.	Scot-land.	Can-ada.	Etats-Unis.	Autres pays étrangers.	Autres possessions Britann's.	Bap-tistes.	Ca-tholiques.	Eglise d'An-gleterre.	Mé-tho-dis-tes.	Pres-by-teriens.	Pro-tes-tants.	Autres con-fes-sions.
Mo-déré.	Im-mo-déré.	Angl-terre et Galles.	Ir-lande.	Ecos-se.											
6			1		3	1	1			5	1				
5	34		4		35					31					8
15	2	1		1	10	5				1	10	2			2
6	11	1	2		7	7				1	1	1			4
5					5	7				1					4
8	6	1	2		11					7		1			4
4	1				5					1	2	2			
9					9					6					3
15	2			1	17	1				1	2	3	2		9
5	5	1			2	1				2	1	2			
5	2	3			2	2				1	1	3	2		
6	4		1		7	2				1	3	2	1		1
1	1				2					1		1			
8	1	2			5	2				2	2	2	2		1
2	11	1	1	1	8	1				2	1		2		
19	39	10	12		28	5	2			16			1		40
4	54	2	14	2	31	8	1			2	26	14	8	7	1
124	170	22	38	4	188	33	5			5	106	30	33	20	64
51	203	12	22	3	211	10	15				226	1			45
31	13				41		1				40	1	1		2
1					1					1					
	1				1					1					
83	217	12	22	3	254	10	16				268	2	1		47
1					1									1	
22	6	2	3		20	2				1	3	11	4		3
23	6	2	3		21	2				1	3	11	4		7
	1				1						1				
	3				3						3				
60	106	2	8	4	69	83	3			4	103	23	8	11	11
2	4				2	3	1				2			2	2
292	507	38	71	11	538	131	26	1		12	499	59	42	37	131

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	Elem-entary.	Super-ior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
	Inca-pables de lire ou d'é-crire.	Elé-mentaire.	Supé-rieure	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
<i>(Province d'Ontario.)</i>													
Algoma		3					4				2		
Brant			5			3						1	
Buce										6			
Carleton		2	13	3		2	3	15	9	7	2	3	
Elgin		1	21			3	8	7	3	1			
Essex		9	4	1		1		6	3	3	1		
Frontenac		13	13		4	1	3	7	10	2	4	6	
Grey		20	27	1		5	5	11	5	26	40	10	
Haldimand											3		
Halton											29		
Hastings			13			1		1		9	2	1	
Huron											8	3	
Kent		4	9			2		7	1	2			
Lambton											12	2	
Lanark											20	3	
Leeds et Grenville		3	12					6	2	7	2	4	
Lennox et Addington											4	3	
Lincoln		7	5		4	2		4		1	1		
Middlesex		17	51		2	4	16	8	28	8	5	4	
Norfolk											8		
Northumberland et Durham		2	5			1	3	1	1	1	1	2	
Ontario											1	4	
Oxford		41	62	1	3	4	2	59	2	55	4		
Peel											1		
Perth		9	18			1	4	5	2	14	1	25	
Peterborough					2						2	2	
Prescott et Russell		8	8			4	1	2	5	2			
Prince-Edouard											1		
Renfrew											6		
Simcoe											11	7	
Stormont, Dundas et Glengarry		5			1			3			1		
Victoria		3	5					2		4	1		
Waterloo											15	4	
Welland		7	11	2		1	1	15		4	1	30	
Wellington		9	6			3	1	4	1	3	3	1	
Wentworth		18	72		6	1	6	4	24	9	31	10	
York		7	83		4	12	15	19	33	9	14	3	
Totaux d'Ontario	188	447	9	19	12	28	55	195	80	253	56	260	
<i>(Province de Québec.)</i>													
Arthabaska		8			4		2			2			
Beauce		1				1							
Beauharnois			1										
Iberville		2	9			1		9			1		
Montmagny		5	1					4		1	1		
Montréal	129	271		31	15	65	23	163	105	44	38	2	
Ottawa		16	5		5	5		5	4	2			
Québec	127	268	5	4	1	52	2	109	16	88	68		
Richelieu		1	3		4	1	52	2	16		1		
Rimouski			1					2			1		
St François		4	1					2			3		
Terrebonne		1								1			
Totaux de Québec	294	499	6	44	17	125	25	298	125	138	112	2	

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEU DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
Mode- rate.	Immo- déré.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States	Other Foe- reign Coun- tries.	Other Bri- tish Pos- ses- ions — Autr's	Bap- tists.	R. Ca- tho- lics.	Ch'ch of Eng- land.	Meth- odists.	Pres- by- terians.	Protes- tants	Other Deno- mina- tions.	
		Eng- land and Wales — Angl- terre et Galles	Ire- land.	Scot- land.											Can- ada.
2	2			2					2					2	
2	7	4	1	2				1	1	3	2	2			
1	34	2	6		27	1			23				13		
10	12	3	3		9	9	1		5	4	1	2	6		
2	11	1	3		6	4						11			
20	7	2	10		13	1			14				12		
24	24	8	15	5	15	4	2		10	14	9	5	5		
5	7		4	3	6				6		3	3	1		
3	10		1	1	10	1				3	2	4	3		
8	9		4		11	1	1		7		2	3	4		
5	7	2	1		9				4	2	2	1			
15	53	23	17	1	20	6	1		3	17	16	6	7		
													19		
5	2	1	4		2				4	1	1	1			
	1	1							1	1					
33	92	49	36	11	27	5		1	1	49	55	8	16		
18	9	4	13	4	2	2	2		4	14		7	2		
4	13	1	7		9				5	8	1	2			
4	1				5				5						
1	7	1	5	1	1				4				4		
5	16	3	11		4	4			1	11	3		2		
1	14	1	7		7					13			4		
39	51	20	28	6	26	8		2	29				61		
9	81	20	34	8	28	1		3	34	24	11	17	1		
216	470	143	212	42	239	47	9	3	14	246	145	49	87		
													112		
													21		
3					8				8						
1					1				1						
	11	1	1		4	5			7	4					
	3				6				5						
106	266	31	99	8	329	10	6		409			1	75		
6	15				19				21						
185	151	3	108		107	5	7	1	1	304	22	3	4		
													2		
2	1				3				3						
	1					1						1			
3	2				5				4				1		
1					1						1				
310	451	35	268	8	484	21	13	1	2	763	26	4	6		
													78		

TABLE I. VAGRANCY.—Concluded. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	Elemen-tary.	Su-perior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.	Non donnés.					
	Inca-pables de lire ou d'écrire.	Elé-mentaire.	Supé-rieure.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax.....	35	29	1	2	3	2	6	20	15	9	8		
Yarmouth.....	3					1		2					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	38	29	1	2	3	3	6	22	15	9	8		
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Carleton.....		1										1	
Northumberland.....		1						1					1
St. Jean.....	15	21		7		7	4	3	7	5	3		
Westmoreland.....	1	2		1		2		2					
York.....	2	3			2		2		1				
Totaux du Nouveau-Brunswick.....	18	28		8		9	6	6	7	6	3	1	
(Prov. de l'Île du Prince-Edouard.)													
Queen's.....	11	6		2		6		6		3			
(Province de la Colombie-Britannique.)													
Victoria.....	14	8						12	4	10			
Province de Manitoba.....	12	10				1	2	10	5	3	1		
Totaux du Canada.....	575	1,027	16	75	32	172	94	549	236	422	180	263	59

(Province d'Ontario.) DRUNKENNESS.

Algoma.....	8	31				4		27		8		32	9
Brant.....	16	30				4		22		16	4	41	7
Bruce.....													
Carleton.....	95	160	17	1		17	2	122	5	103	15	7	
Dufferin.....												5	
Elgin.....	6	103	2			8		70		33		11	
Essex.....	14	61		1		3		41	4	22	3	47	7
Frontenac.....	21	200		1		18		115	4	77	8	6	
Grey.....	9	22	1			5		12		15		32	
Haldimand.....												5	3
Halton.....												13	
Hastings.....	7	33				1		22		19	2	4	
Huroon.....												62	5
Kent.....	21	78				3		49		46	1	43	
Lambton.....												142	1
Lanark.....												26	1
Leeds et Grenville.....												1	1
Lennox et Addington.....	36	142	1			18		108	3	48	3	21	2
Lincoln.....	40	94	3			7		69	3	54	6	14	3
Middlesex.....	14	311	2			16		169	3	131	8	32	1
Norfolk.....												11	1
Northumberland et Durham.....	2	77				7		50		18	6	27	1
Ontario.....		5				1		4				4	
Oxford.....	12	36		1		13		28	2	36	5	19	
Peel.....												6	
Perth.....	12	59	1			4		40		29	1	58	
Peterborough.....	12	23						20		15		2	

CLASSE VI. VAGABONDAGE.—Fin. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo-derate	Im-mo-derate	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Other's Possessions Britan's	Bap-tists.	R. Ca-tholics.	Ch'ch of Eng-land.	Meth-odists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.
			Eng-land and Wales	Ir-land.	Scot-land.											
	Mo-deré.	Im-mo-deré.	Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	Etats-Unis.	Autres pays étrangers.	Autr's possessions Britan's	Bap-tistes.	Ca-tholiques.	Eglise d'An-gleterre.	Méth-odistes.	Pres-by-tériens	Pro-tes-tants	Autres confes-sions.	
27	38	6	10		46			3	12	32	7	2		12		
1	2				3				3	3						
28	40	6	10		49			3	12	35	7	2		12		
	1				1				1							
	1				1										1	
6	30		8		27	1		5	22	5	2			1		
2	1				3			1	1					2		
1	4		1		4			1	2	1	1					
9	37		9		36	1		7	25	6	3			4		
3	14				16				11	2	2	1	1			
8	16		5	6	10	2	1	1	7	7		1				
8	14		5	1	16				5	9	1	6	1			
582	1,042	194	446	51	850	71	23	8	35	1,092	202	61	101	208	21	

IVRESSE.

1	36	4	5	2	25	2	1		23	5	1	8	1		
15	31	2	7	9	25		1	1	19	14	6	5			
1	270	18	54	5	190	1	3		158	7		1	105		
3	99	20	23	8	47	14		3	24	32	25	19	2	1	
2	72	10	17	2	14	31	1	2	28	12	9	4			
2	218	16	73	7	116	7		116					106		
	32	1	8	5	14	3	1	1	6		6	8	5		
11	31	5	18	4	15			1	20	3	7	6	5		
24	75	10	15	10	21	11	2	6	25	19	16	24			
43	137	9	31	6	117	16		3	88	9	10	6	61		
3	134	15	42	9	60	8	5	1	58	34	14	12			
3	324	52	93	35	125	20	1	12	92	75	28	82			38
29	52	12	17	2	48	1	1		39	18	22	8	1		
3	2		1		3	1			4				1		
18	65	17	17	10	35	5	1		3	17	22	21	20		
4	68	12	29	9	20	1	1		27	24	15	16	1		
11	23	3	16	4	12				19	6	3	7			

TABLE I. DRUNKENNESS.—Continued. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charg- ed.	Ac- quit- ted.	Com- mit- ted for Trial.	Ac- quit- ted for Insan- ity.	CONVICTIONS. — CONDEMNATIONS.			SENTENCE.		
								COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉES.		
					Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Re- iter- ated.	NO OPTION.	
									With the option of a fine.	Under one year.
Prince Edward.....	94	1			93	79	3	11	85	8
Renfrew.....	15				15	15			15	
Simcoe.....	91				91	91			85	6
Stormont, Dundas & Gleng'ry	46	3			43	36	5	2	42	1
Victoria.....	56	13			43	43			43	
Waterloo.....	32				32	32			28	3
Welland.....	291	5		1	285	258	15	12	267	18
Wellingtoun.....	100	27			73	62	6	5	70	3
Wentworth.....	770	162	2		666	666			640	16
York.....	2,367	1,063			1,301	1,135	4	162	1,293	8
Totals of Ontario.....	7,609	2,368	2	1	5,238	4,568	249	421	5,622	176
<i>(Province of Quebec.)</i>										
Montreal.....	1,214	356			858	520	127	211	819	36
Ottawa.....	26	2			24	19	3	2	22	2
Quebec.....	708	172			536	271	39	126	534	
Rimouski.....	2				2	2			2	
St. Francis.....	43	13			30	22	4	4	28	2
Totals of Quebec.....	1,993	543			1,450	934	173	343	1,405	40
<i>(Province of Nova Scotia.)</i>										
Colchester.....	45				45	28	10	7	38	1
Cumberland.....	4				4	4			4	
Halifax.....	776	214			562	311	191	60	532	16
Hants.....	39	5			34	19	7	8	34	
Pictou.....	81	8			73	60	10	3	71	2
Shelburne.....	2				2	2			2	
Yarmouth.....	17				17	7	5	5	17	
Totals of Nova Scotia.....	964	227			737	431	223	83	698	19
<i>(Prov. of New Brunswick.)</i>										
Albert.....	1				1	1			1	
Carleton.....	30				30	24	6		30	
Gloucester.....	4				4	4			4	
Kent.....	1				1	1			1	
Northumberland.....	53	6			47	40	7		40	7
St. John.....	954	84			870	681	15	194	860	1
Westmoreland.....	107	3			104	88	8	8	104	
York.....	74	1			73	46	7	20	65	4
Totals of New Brunswick.....	1,224	94			1,130	865	43	222	1,105	12
<i>(Province of Pr. Edward Island.)</i>										
Prince.....	22	1			21	20	1		20	1
Queens.....	248	8			240	141	63	36	234	5
Totals of Pr. Edward Island.....	270	9			261	161	64	36	254	6
<i>(Province of British Columbia.)</i>										
Cariboo.....	6	2			4	4			4	
Victoria.....	232	11			221	141	29	51	215	6
Totals of Br. Columbia.....	238	13			225	145	29	51	219	6

CLASSE VI. IVRESSE.—Suite. TABLEAU I.

SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	De'th — De mort.	Citi- es and T'wns — — Villes — — Districts ru- raux.	Agric- ul- tural. — — Agric- ul- teurs.	Com- mer- cial. — — Com- mer- çants.	Dom- estic — — Servi- teurs.	Indus- trial. — — Indus- triels.	Pro- fes- sion- al. — — Pro- fes- sions libé- rales.	Lar- o- bers — — Jour- nal- iers.	Mar- ried — — Mari- és.	Wid- owed — — En veu- vage.	Single. — — Célib- itaires.	
Two years and under five. — Deux ans et moi- s de cinq.	Five years and over. — — Cinq ans et plus.													Life. — — A vie
				55	36	11	4		16		61	33	1	48
				1	2						2			
				30	11	8	3		11		18	28	1	9
				15	12	7			8		11	6		22
				62	98	2	17	5	16		121	27	8	127
				63	1	5	1	1	14		28	35		15
				7	608	45	16	42	62	233	8	284	250	46
				1,214	33	21	140	186	292	5	455	588	41	608
				10	3,398	602	219	354	330	1,052	29	1,914	1,796	293
				3	743	14	15	156	22	206	5	274	308	51
				23	1	1	1	1	2	2	17	14		10
				432	64	22	176	20	93	9	169	195	59	220
				19	11	8	3	2	6		11	2	1	19
				3	1,217	92	48	336	44	307	14	471	529	111
				30	15	4	2	4	14	1	18	15	4	26
				531	31	6	131	39	123	17	146	132	11	419
				22	12	8	1		9		16	10		24
				59	11	4	10	2	20	2	32	25	1	44
				16	1		2		2		12	6		11
				658	70	22	146	45	168	20	224	188	16	524
				29	1	1	1	2	5	1	20	7		22
				1	3	3		1			2			2
				21	3	1	1		3		19	3		21
				715	50	18	171	9	213	4	356	161	46	657
				71	33	22	9	4	23		45	64	3	37
				55	18	3	7	3	12		42	16	2	55
				893	109	48	189	18	257	5	483	254	51	794
				184	21	8	1		5		7	8		13
				184	54	45	32		45	2	106	90	7	172
				184	75	53	33		50	2	113	68	7	185
				4					1					4
				176	2	5	43	2	20	2	110	20	4	188
				176	6	5	43	3	20	2	110	20	4	192

TABLE I.		DRUNKENNESS.— <i>Concluded.</i>										CLASS VI.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un- able to read or write.	Ele- men- tary.	Super- ior.	Under 16	16 Years		21 Years		40 Years		Not		
				Years.	and	and	and	and	and	and			
				—	under.	under 40.	40 Years	and	over.	—	given.		
—	—	—	Moins de	16 ans	21 ans	40 ans et	Non		—				
—	—	—	16 ans.	et moins	et moins	et au-	donnés.		—				
—	—	—	de	de 21.	de 40.	dessus.	—		—				
—	—	—	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	
—	—	—	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Province de Manitoba.....	158	251	6	18	9	314	23	135	11	14	1	
Kéwatin et Territoires du N.-Ouest..	9	9	
Totaux du Canada.....	1,756	6,433	69	41	733	58	4,348	395	2,475	371	1,090	64	
<i>(Province d'Ontario.)</i>													
BREACHES OF GAME LAWS.													
Brant.....	1	4	
Bruce.....	2	
Kent.....	2	
Lincoln.....	1	
Middlesex.....	1	1	1	
Prescott et Russell.....	13	
Prince-Edouard.....	2	
Simcoe.....	1	
Wentworth.....	1	
Totaux d'Ontario.....	4	1	1	1	24	
<i>(Province de Québec.)</i>													
Montréal.....	8	1	
Richelieu.....	5	
Totaux de Québec.....	5	8	1	
Totaux du Canada.....	5	12	1	
<i>(Province d'Ontario.)</i>													
BREACHES OF FISHERY ACTS.													
Haldimand.....	2	
Hastings.....	5	
Kent.....	
Leeds et Grenville.....	1	
Middlesex.....	
Northumberland et Durham.....	
Peterborough.....	
York.....	
Totaux d'Ontario.....	11	2	6	7	13	
<i>(Province de Québec.)</i>													
Montréal.....	
Colchester.....	
York.....	
Totaux du Canada.....	13	2	

CLASSE VI.		IVRESSE.— <i>Fin.</i>										TABLEAU I.			
USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.													
		RELIGIONS.													
		Mo- derate	Immo- déré.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States	Other Foreign Coun- tries.	Other British Pos- ses- sions	Bap- tists.	R. Ca- tho- lics.	Ch'ch of Eng- land	Meth- od- ists.	Pres- by- ter- ians.	Other Demo- mina- tions.
				Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.									
Mo- déré.	Immo- déré.	Angl- terre et Galles	Ir- lande	Ecos- se.	Etats- Unis.	Aut- res pays étran- gers.	Aut- res pos- ses- sions Bri- tann's	Bap- tistes.	Ca- tho- liques.	Eglise d'An- gle- terre.	Mé- tho- dis- tes.	Pres- byté- riens	Aut- res confes- sions.		
8	489	34	98	49	279	22	34	9	212	153	28	72	13
3	6	8	1	3	2	1
1,052	7,289	758	1,937	517	4,562	389	167	41	186	4,395	1,116	406	812	1,136	69
<i>(Province d'Ontario.)</i>															
INFRACTIONS AUX LOIS DE CHASSE.															
.....
1
1
1
1
1
4
.....
5
1
5
5
9
<i>(Province d'Ontario.)</i>															
INFRACTIONS A L'ACTE DES PÊCHERIES.															
.....
5
1
7
.....
13
.....
.....
13

TABLE I. RIOT, DISORDERLY, BREACH OF THE PEACE, &c.—Continued. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			A G E S .									
	Un- able to read or write. — Inca- pables de lire ou d'é- crire.	Ele- men- tary. — Élé- men- taire.	Super- ior. — Supé- rieure.	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over		Not given.	
				Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au- dessus.		Non donnés.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Simcoe.....	4	3			1	3		2	1	40	3		
Stormont, Dundas et Glengarry.....	3	8	1		1	6	2	2		11	2		
Victoria.....	2	7	1		1	5	1	3		4	3		
Waterloo.....				1						29			
Welland.....	1	14		6		16		5		19	1		
Wellington.....	10	61		7		39	1	17		18			
Wentworth.....	23	129		18	1	30	3	57	8	22	13	20	
York.....	25	269		37		50		112	22	59	11	73	15
Totaux d'Ontario.....	171	933	12	87	2	209	7	513	70	211	47	779	69
<i>(Province de Québec.)</i>													
Arthabaska.....													
Beauharois.....							2						
Montmagny.....	1	1											
Montréal.....	49	96		8	2	51	3	68	9	13	5		
Ottawa.....	2	3		1		2		1					
Québec.....	112	162	5	7		47	2	155	16	44	10		
Richelieu.....												1	
St. François.....	2	5					4			2		1	
Trois-Rivières.....												1	
Totaux de Québec.....	165	267	5	16	2	100	5	230	26	59	15	2	
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>													
Colchester.....	3	5		3		1		3	1			2	1
Cumberland.....													
Halifax.....	40	111		50	3	28	5	45	10	6	4	1	
Hants.....	1				1							3	
Lunenburg.....													
Pictou.....	4	2		3		1		2				2	
Shelburne.....													
Yarmouth.....	4	2	1			2		4		1			
Totaux de la Nouvelle-Ecosse.....	52	120	1	56	3	33	5	54	11	7	4	8	1
<i>(Province du Nouveau-Brunswick.)</i>													
Albert.....												2	
Charlotte.....												5	
Gloucester.....	1	1	1					2		1			
Kent.....			2					1		1			1
Madawaska.....												3	
Northumberland.....	1							1				3	
St. Jean.....	6	53	2	2		17	1	32	2	6	1		
Westmoreland.....		20			1	5		8		6			
York.....	7	18			16	1	5	6	3				
Totaux du Nouveau-Brunswick.....	15	92	5	2	1	32	2	49	8	17	1	13	1
<i>(Prov. de l'Île du Prince-Edouard.)</i>													
Kings.....												1	
Prince.....	3	4				3		4				1	
Queen's.....		4				4							
Totaux de l'Île du P.-Edouard.....	3	8				7		4				2	

CLASSE VI. ÉMEUTE, CONDUITE DESORDONNÉE, RUPTURE DE LA PAIX, ETC.—Suite. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEU DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Mo- de- rè.	Im- mo- dè- rè.	BRITISH ISLES.					Unit'd States — Etats- Unis.	Other Fo- reign Coun- tries. — Autr's pos- ses- ions étran- gers.	Other Brit- ish Pos- ses- ions — Autr's pos- ses- ions Brit- ann's	Bap- tists. — Bap- tistes.	R. Ca- tho- lics. — Catho- liques.	Ch'ch of Eng- land. — Eglise d'An- gle- terre.	Meth- od- ists. — Métho- distes.	Pres- by- ter- ians. — Pres- byté- riens.	Pro- tes- tants — Autr's con- fes- sions.
			ILES BRITANNIQUES.													
			Eng- land and Wales — Angl'- terre et Galles	Ire- land. — Ir- lande.	Scot- land. — Ecos- se.	Ca- na- da.	—									
4	1	1	1	1		4	1				1	1	3	2		
10	1	1	1	1		9					2	4		5		
8	1	1	5	1		3					4	2		1	3	
14	11	1	6	1		16	3	1			17		4		5	
22	54	5	10			32	1				1	34	11	4	11	
65	86	20	23	2		89	15	2				58				93
72	211	30	64	14		153	23	6			11	124	54	37	54	6
488	642	97	176	27		757	70	12			33	493	127	127	119	186
	2					2						2				
19	119	7	22			120	8					139				19
3	2					5						5				
177	89	7	29	5		230	1	6	2		2	247	19	3	3	2
												4				3
2	5					6	1									
201	217	14	51	5		363	10	6	2		2	397	19	3	3	24
7	1					8					3		2		3	
137	14	9	8	2		117	3	5	7		9	80	16	4	4	37
	1					1						1				1
4	2					6						2			4	
												2				5
4	3					7										
152	21	9	8	2		139	3	5	7		12	84	19	4	11	42
3		1				2						1				2
	2	1	1			1						1	1			
1						1						1				1
13	48	3	4	1		51	1				14	28	7	5	6	1
7	13	1	1	1		18						5				15
15	10		1			24					13	3		3	6	
39	73	5	6	2		97	1				27	39	8	8	12	18
4	3					7									1	5
2	2					4						1		2	1	
6	5											2		3	6	

TABLE I. RIOT, DISORDERLY, BREACH OF THE PEACE, &c.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write.	Elemen-tary.	Super-ior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
	Incapables de lire ou d'écrire.	Élémen-taire.	Supé-rieure	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
(<i>Province de la Colombie-Britannique.</i>)													
Cariboo.....		1					1						
Westminster.....												1	
Victoria.....	8				6	1		1					
Totaux de la Col.-Britannique.....	8	1			6	1	1	1				1	
Province de Manitoba.....	17	20			5	4	15	6	5	1		2	
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....		2						2					
Totaux du Canada.....	432	1,443	23	161	8	392	24	868	122	299	68	807	71

(*Province d'Ontario.*) MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.

Algoma.....													2
Brant.....													12
Bruce.....													28
Carleton.....	6	13	1		1		8		8	3			11
Dufferin.....													1
Elgin.....	3						2		1				11
Essex.....	1								1				18
Frontenac.....		1								1			8
Grey.....		2						2					20
Haldimand.....													6
Halton.....													5
Hastings.....							4		3				8
Huron.....													32
Kent.....	1	8					5		5				19
Lambton.....													14
Lansark.....													9
Leeds et Greuville.....	2	5	1				4		4				5
Lennox et Addington.....													8
Lincoln.....	2	4								1			5
Middlesex.....		6			1		4			1			50
Norfolk.....													13
Northumberland et Durham.....	1	4	1				1		4	1			20
Ontario.....			1							1			13
Oxford.....	2	4					8		4				3
Peel.....													15
Perth.....	1	1						1	1				8
Peterborough.....		7	1				3		5				7
Prescott et Russell.....													2
Renfrew.....													8
Simcoe.....	1	3							4				58
Stormont, Dundas et Glengarry.....		1					1						1
Victoria.....													11
Waterloo.....													8
Welland.....		2					1		9				12
Wellington.....		4					1		3				16
Wentworth.....		3					1		2				3
York.....		20					1		8	2	5	3	45
Totaux d'Ontario.....	20	88	5				5		68	3	50	9	515

CLASSE VI. EMEUTE, CONDUITE DESORDONNEE, RUPTURE DE LA PAIX, Etc.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					
	Moderate	Immoderate	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of Eng-land.	Methodists	Pres-by-terians	Other Denomi-nations.	
			Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.											
	Mo-déré.	Im-mo-déré.	Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	Etats-Unis.	Autr's Pays étrangers.	Autr's Possessions Britann's	Bap-tistes.	Ca-tholiques.	Eglise d'An-gleterre.	Mé-tho-distes.	Pres-by-tériens.	Pro-tes-tants		
1					1									1		
	8									1						
1	8									1				1		
15	22			2	1	32	2			1	13	10	2	3		
2						2								1		
904	988	125	243	37	1,410	86	24	9	75	1,030	193	144	155	278		

DIVERS PETITS DELITS.

17	3		1	1	18						16			4
1	2		1	1	1						1		2	
1						1							1	
1	1			1							1		2	
1	1				1	1								
7				3		4					4		2	1
8	1		1		5	3				1	1	2	4	
7	1		2		5		1				3			5
4	2		1	1	4						2	1	1	
6					4	2					1		3	2
3	3		4		2						2	2	1	1
1					1								1	
9	3		1	4	2	5					6		6	1
1	1			2							1		1	
7	1		1	1		6					1	2	3	2
3	1		3				1					1	2	1
1					1							1		
11					7	2	2				1	4	2	2
3	4		1		4		1				4			2
9	11		1	6	1	10	1				1	5	5	1
101	34	12	24	4	79	11	4				2	46	19	31

TABLE I. MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write	Elem-entary.	Sup-erior.	Under 16 Years.		16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.					
	Inca-pables de lire ou d'é-crire.	Élé-mentaire.	Supé-rieure.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
<i>(Province de Québec.)</i>													
Arthabaska		2						2					
Beauharnois													
Bonaventure													5
Montréal		48	1	10	2	49	1	5	2	1			
Ottawa	1	1				1		2					
Québec	67	285		1	34	1	280	36	1				
Richelieu		3				3							
Rimouski	1	1				1		1					
Terrebonne		1		1									
Totaux de Québec	69	341	1	2	10	36	1	336	1	44	3	6	
<i>(Province de la Nouvelle-Ecosse.)</i>													
Halifax	8	26			7		27						
Hants		2			1								1
Yamansuth													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	8	28			8		27						1
<i>(Provinces du Nouveau-Brunswick.)</i>													
St. Jean	5	53		1	7		42		8				
Westmoreland													
York		1					1						
Totaux du Nouveau-Brunswick	5	54		1	7		43		8				
<i>(Province de l'Île du Prince-Edouard.)</i>													
Prince		2						2		3			
Queens	11	29	2		9		14		17	2			
Totaux de l'Île du P.-Edouard	11	31	2		9		14		19	2			3
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>													
Victoria	3	7			6		9		1				
Westminster		8							7				1
Totaux de la Colombie-Britannique	2	15			6		9		8				1
Province de Manitoba		14					8	1	5				3
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest		1					1						
Totaux du Canada	115	572	8	3	10	71	1	566	5	134	14	529	20

(Province d'Ontario.) TRESPASS.

Algoma													1
Brant													8
Bruce													13
Carleton			1										2
Elgin	1	14			3		9		2	1			3
Essex		8			2		4		2				14
Frontenac													8
Grey													12

CLASSE VI. DIVERS PETITS DÉLITS.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						
	Mo-derate	Im-mo-derate	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Canada.	Unit'd States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Bap-tists.	R. Cath-olics.	Ch'ch of Eng-land.	Meth-odists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.
			Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	—	—										
	—	—	Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	—	—	Etats-Unis.	Autres pays étrangers.	Autr's possessions Britann's	Bap-tistes.	Cath-oliques.	Eglise d'An-gleterre.	Méth-odistes.	Pres-by-tériens	Pro-tes-tants	
—	—	Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
							2					2					
3		25	6	3	29	3	4				34	7		3	25		
1	1				2						2						
151	202	84	56	58	16	11	74	19			169	2		203	2		
2	1		2		1						1						
2	1				2						2						
1					1						1						
160	204	109	64	61	53	14	78	19			211	9		3	230		
26	8	9	4		9	5	6	1			5	11	5	1	2	9	
1	1															2	
27	9	9	4		11	5	6	1			5	11	5	1	2	11	
23	35	4	3		24	4	21	2			5	16	10	4	1	21	
1					1											1	
24	35	4	3		25	4	21	2			5	16	10	4	2	21	
2		2									2						
37	5	4	2	1	34						1	21	7	4	6	3	
39	5	6	2	1	34						1	23	7	4	6	3	
6	7	8	1	1			1	5			7	8				1	
8		1	3		2		1				5					2	
14	7	9	4		2	1	6					12	8			1	
11	3	2			9	3						4	3			7	
1					1												
377	297	151	101	66	214	38	116	22			13	323	61	49	26	292	

EMPIETEMENT.

1					1						1					
10	4		2		4		12			2	5	3	4			
6	2						3	1			2	1	1			

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES

AND GRAND TOTALS BY PROVINCES.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PAR PROVINCES

ET GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.

TABLEAU II.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	Persons charged.	Acquitted.	Committed for Trial.	Acquitted for Insanity.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE.		
					Total.	Convicted 1st.	Convicted 2nd.	Reiterated.	COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉES.		No OPTION — SANS OPTION.
									With the option of a fine.	No OPTION	
Class I.—Offences against the person.											
Ontario.....	4,099	1,095	88	2	2,914	2,737	85	92	2,594	203	26
Quebec.....	1,457	680	12	3	762	604	81	77	632	91	11
Nova Scotia.....	366	120	5	241	205	27	9	216	7	2
New Brunswick.....	398	143	18	237	194	14	29	217	14
Prince Edward Island.....	168	35	1	72	67	4	1	53	5
British Columbia.....	79	20	7	52	36	11	5	30	8	4
Manitoba.....	81	16	4	61	60	1	49	7
Keewatin & N. W. Territories	25	11	14	14	9	4
Totals of Canada.....	6,612	2,120	135	5	4,353	3,917	223	213	3,805	339	43
Class II.—Offences against property with violence.											
Ontario.....	146	50	15	81	66	13	2	8	28	9
Quebec.....	75	23	7	45	31	6	8	16
Nova Scotia.....	11	6	3	2	1	1
New Brunswick.....	16	3	4	9	8
Prince Edward Island.....	2	2
British Columbia.....	11	5	1	5	5
Manitoba.....	11	5	4	2	2
Keewatin & N. W. Territories
Totals of Canada.....	272	94	34	144	113	21	10	8	45	9
Class III.—Offences against property without violence.											
Ontario.....	2,380	991	237	2	1,150	988	94	68	120	726	61
Quebec.....	1,014	375	8	631	522	53	56	18	359	19
Nova Scotia.....	203	71	2	130	90	26	14	90	22	2
New Brunswick.....	160	83	19	58	35	1	22	15	29
Prince Edward Island.....	57	26	6	25	15	5	5	5	20
British Columbia.....	63	25	1	37	27	5	5	11	19	2
Manitoba.....	70	21	13	36	28	3	5	7	18	3
Keewatin & N. W. Territories	50	23	27	26	1	2	15	5
Totals of Canada.....	3,997	1,615	286	2	2,094	1,731	188	175	268	1,208	92
Class IV.—Malicious offences against property.											
Ontario.....	554	203	11	340	319	12	9	318	14
Quebec.....	173	78	94	79	6	9	78	7
Nova Scotia.....	50	24	1	25	23	1	1	22
New Brunswick.....	46	24	22	17	1	4	15	4
Prince Edward Island.....	4	4	4	4
British Columbia.....	5	2	3	2	4
Manitoba.....	14	7	1	6	6	3	1	1
Keewatin & N. W. Territories	9	4	5	5	3	1
Totals of Canada.....	854	342	13	499	455	20	24	446	28	1

SENTENCE.											RESIDENCE.							CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. PÉNITENCIER.			Life.	De'th.	Committed to Reformatories.	OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE.								
Two years and under five.	Five years and over.	Deux ans et moins de cinq.				Cities and Towns.	Rural Districts.	Agricultural.	Commercial.	Domestic.	Industrial.	Professional.	Laborers.	Married.	Widowed.	Single.				
10	7	1	6	897	268	125	121	118	321	30	466	651	33	573					
2	6	5	7	611	113	23	145	31	157	10	274	352	15	364					
2	2	3	163	23	11	33	12	44	8	39	101	5	79					
4	1	168	63	27	32	12	32	4	86	69	2	121					
3	31	15	3	11	3	11	17	16	1	28					
.....	2	8	30	19	6	9	11	20	8	3	41					
2	42	11	7	12	3	3	3	15	23	1	29					
.....	14	1	7	3	11					
23	18	1	16	13	1,942	526	197	361	188	580	55	924	1,223	60	1,246					
16	6	8	58	19	4	3	3	12	39	21	1	52					
21	8	37	7	2	2	1	18	20	7	20	18					
2	2	1	1	2					
5	4	7	2	1	7	9					
3	1	3	2	5	2	3					
1	1	2	1	1	1					
48	20	8	109	30	6	5	4	33	72	31	21	85					
74	10	86	777	258	42	77	101	179	3	444	260	41	743					
101	9	61	529	97	13	33	48	117	4	321	117	34	464					
9	5	2	110	17	1	16	9	15	2	41	26	2	100					
12	1	51	6	2	2	1	4	2	26	3	1	45					
.....	21	2	1	1	1	17	1	22					
3	1	27	6	1	4	4	8	17	9	1	26					
6	2	27	8	1	2	7	7	17	10	23					
.....	2	3	23	1	1	1	9	4	16					
205	30	149	1,545	417	62	136	163	332	20	886	430	79	1,439					
3	3	1	127	33	14	7	9	41	4	54	49	7	107					
5	1	2	63	22	4	8	1	26	34	28	3	60					
1	2	19	3	1	3	12	2	20					
.....	11	6	2	1	1	4	3	6	2	15					
.....	2	1	1	2					
.....	1	2	1	1	2	3					
.....	6	1	1	2	2	4					
.....	5	1	2	3					
9	7	3	230	70	21	17	13	73	11	112	83	10	214					

TABLE II SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Un-able to read or write. — Inca-pables de lire ou d'écrire.	Ele-men-tary. — Elé-men-taire.	Superior. — Supé-rieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Classe I.—Outrages contre la personne.													
Ontario	136	855	16	64	11	142	27	637	58	303	29	1572	71
Québec	204	456	10	23	1	86	4	144	45	120	16	22	1
Nouvelle-Ecosse	51	130	5	10	1	12	3	83	23	44	6	59	1
Nouveau-Brunswick	40	166	2	13	...	36	3	107	7	39	4	27	1
Ile du Prince-Edouard	14	31	11	1	25	...	6	2	27	...
Colombie-Britannique	25	22	1	1	...	10	...	24	1	8	1	7	...
Manitoba	16	35	2	1	...	31	3	15	2	8	1
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest	1	9	3	...	9	...	1	...	1	...
Totaux du Canada	487	1,684	36	11	13	300	39	1360	137	536	60	1723	74
Classe II.—Outrages avec violence contre la propriété.													
Ontario	19	56	...	15	1	18	6	25	...	12	...	3	1
Québec	11	19	1	1	...	20	...	22	...	2
Nouvelle-Ecosse	4	5	6	...	3
Nouveau-Brunswick	4	5	6	...	3
Ile du Prince-Edouard	2	3	3	...	2
Colombie-Britannique	2	3	2
Manitoba	1	2	2
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest	1	2	2
Totaux du Canada	36	87	1	16	1	46	6	55	...	16	...	3	1
Classe III.—Outrages sans violence contre la propriété.													
Ontario	253	677	2	238	17	189	35	347	46	146	33	87	12
Québec	225	270	...	105	2	119	19	236	42	77	20	10	1
Nouvelle-Ecosse	42	83	2	31	1	26	6	49	5	6	1	5	...
Nouveau-Brunswick	20	36	...	19	...	16	...	16	3	1	1	2	...
Ile du Prince-Edouard	18	5	...	2	1	12	1	6	...	1	...	2	...
Colombie-Britannique	22	15	5	...	19	...	6	...	7	...
Manitoba	11	22	2	3	...	1	...	27	2	3
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest	5	8	3	7	...	17	...	1	...	2	...
Totaux du Canada	598	1,116	9	398	21	375	61	717	98	241	55	115	13
Classe IV.—Attaques malicieuses contre la propriété.													
Ontario	28	131	1	34	3	19	3	63	6	32	3	163	14
Québec	28	52	1	11	1	12	...	47	7	9	3	4	1
Nouvelle-Ecosse	8	13	1	6	...	6	...	8	...	1	...	3	...
Nouveau-Brunswick	6	11	8	...	9	5	...
Ile du Prince-Edouard	1	1	2	...	2	2	...
Colombie-Britannique	3	1	...	1	1	1	...	1	...
Manitoba	1	6	4	...	1	1	1	...	1	...
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest	2	3	1	...	3	1
Totaux du Canada	76	217	3	51	4	46	3	137	15	43	7	178	15

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

TABLEAU II.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							
Mo-derate — Mo-déré.	Im-mo-derate — Im-mo-déré.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Bap-tists. — Bap-tistes.	R. Ca-tholics. — Ca-tho-ques.	Ch'ch of Eng-land. — Eglise d'An-gle-terre.	Meth-odists. — Mé-tho-dis-tes.	Pres-by-terians. — Pres-by-tériens.	Pro-tes-tants — Autr'es con-fes-sions.	Other Deno-minations. — Autr'es con-fes-sions.		
		Eng-land and Wales — Angl'-terre et Galles	Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Ecos-se.											Canada.	Pro-tes-tants
619	642	150	202	81	731	73	15	2	44	431	202	184	141	205	16	
101	345	35	73	13	578	25	15	2	713	15	5	4	91	4	2	
147	39	6	26	1	135	3	4	5	14	96	19	10	8	37	2	
78	130	6	18	1	173	3	4	2	27	147	26	17	8	32	...	
11	31	1	1	...	43	1	1	29	4	3	6	1	...	
28	22	3	7	1	25	6	5	1	1	18	3	3	4	5	1	
26	26	4	4	5	31	5	4	...	1	24	6	3	5	14	...	
6	3	...	2	...	7	...	2	...	1	5	2	...	2	2	...	
1,016	1,241	205	333	102	1,725	120	52	11	90	1,463	277	235	178	387	23	
34	42	7	7	2	59	3	1	31	14	10	7	8	2	
1	20	3	1	...	39	2	1	36	4	3	...	1	...	
1	1	2	2	
3	6	7	1	6	2	1	
3	2	2	1	2	1	
1	1	2	2	2	
43	72	10	8	2	169	9	2	2	76	22	14	7	9	
538	496	120	118	36	650	117	18	1	42	369	125	171	114	127	22	
135	121	31	37	7	520	26	8	1	42	537	13	7	7	59	4	
103	24	7	4	1	105	3	3	4	14	61	11	7	6	27	1	
23	33	3	3	...	46	3	1	...	6	32	9	6	1	2	...	
3	20	22	1	14	2	2	4	
15	20	6	3	...	18	4	4	1	...	9	7	3	1	1	...	
17	15	...	3	1	24	5	2	15	5	3	3	6	3	
15	...	1	19	1	4	...	1	9	
849	729	167	169	45	1,404	159	36	8	63	1,041	172	199	137	231	39	
98	60	21	24	7	95	13	3	...	3	59	27	15	19	38	1	
27	45	4	5	5	74	2	1	74	5	1	...	10	...	
10	12	3	19	1	6	5	...	7	2	...	
7	10	17	8	5	2	2	1	...	
2	2	2	1	
2	1	3	1	1	1	...	
5	1	5	...	1	4	1	1	...	
4	1	5	1	1	
153	132	28	29	12	220	15	5	...	4	154	45	18	28	52	2	

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	Persons charged.	Acquitted.	Committed for Trial.	Acquitted for Insanity.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		
					CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL.		
					Total.	Convicted 1st.	Convicted 2nd.	Re-iterated.	EMPRISONNÉES.	
									With the option of a fine.	No OPTION.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<i>Class V.—Forgery and offences against the Currency.</i>										
Ontario.....	84	44	18		22	18	4		9	1
Quebec.....	15	4	1		10	10			1	2
Nova Scotia.....	1	1								
New Brunswick.....	4		2		2	2				
Prince Edward Island.....	1	1								
British Columbia.....										
Manitoba.....							1			
Keewatin & N. W. Territories	1									
Totals of Canada.....	106	50	21		35	30	4	1	11	1
<i>Class VI.—Other offences not included in the above classes.</i>										
Ontario.....	17,696	4,931	42	60	12,693	11,317	550	736	11,313	958
Quebec.....	6,666	1,762	5	11	4,888	3,486	498	994	4,022	524
Nova Scotia.....	1,613	420		1	1,192	740	291	161	1,037	100
New Brunswick.....	2,008	472	1	4	1,531	1,199	77	264	1,431	49
Prince Edward Island.....	475	47	1	1	426	315	72	39	391	30
British Columbia.....	453	94	2	3	354	242	44	68	283	52
Manitoba.....	1,004	39	6	10	949	846	53	50	891	53
Keewatin & N. W. Territories	190	33			157	144	13		152	4
Totals of Canada.....	30,105	7,858	57	90	22,100	18,280	1,598	2,222	19,520	1,770
Grand Totals of Canada.....	41,947	12,079	546	97	29,225	24,526	2,054	2,645	24,048	3,401
(Province.) GRAND TOTALS BY PROVINCES.										
Ontario.....	24,959	7,374	411	64	17,110	15,445	758	907	14,353	1,938
Quebec.....	9,399	2,922	33	14	6,430	4,732	644	1,054	4,751	999
Nova Scotia.....	2,244	642	11	1	1,599	1,059	346	185	1,355	129
New Brunswick.....	2,632	725	44	4	1,859	1,446	94	319	1,678	96
Prince Edward Island.....	647	111	8	1	527	401	81	45	458	55
British Columbia.....	611	146	11	3	451	312	60	79	336	80
Manitoba.....	1,180	83	23	10	1,054	942	57	55	951	80
Keewatin & N. W. Territories	275	71			204	189	14	1	166	24
Grand Totals of Canada.....	41,947	12,079	546	97	29,225	24,526	2,054	2,645	24,048	3,401

SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			Com- mitted to Refor- ma- to- ries											— ETAT CONJUGAL		
Two years and un- der five.	Five years and over.			Life.	De'th	Cities and Towns	Rural Dis- tricts	Agricul- tural.	Com- mer- cial.	Dom- estic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wid- owed	Single.
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	De mort.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agricul- teurs.	Com- mer- cants.	Servi- teurs.	Indus- triels	Pro- fes- sions libé- rales	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En veu- vage.	Céliba- taires.		
9	1			11	11	5	3	3	4		5	11		11		
2	2			8			5	1	2	1	1	6	1	3		
2				1	1	1					1			2		
1					1				1					1		
14	3		1	20	13	6	8	4	7	1	7	17	1	17		
1	1		59	6,702	1,192	473	880	933	1,875	165	3,116	3,702	497	2,957		
1	1		61	3,867	385	121	1,428	290	812	59	469	2,008	338	2,440		
2			4	1,080	87	24	258	89	245	27	294	332	35	799		
				1,249	159	64	308	82	309	10	558	339	69	1,011		
			1	300	90	59	60	25	65	4	165	129	10	244		
	1		1	254	14	6	91	7	31	3	155	34	5	297		
1				630	244	71	88	78	89	21	336	301	7	614		
					157	1	10	6	8	4	116	21		129		
5	3		126	14,132	2,319	819	3,321	1,510	3,435	233	5,669	6,926	961	9,491		
304	81	1	16	300	17,978	3,375	1,111	3,843	1,882	4,460	320	7,700	8,710	1,132		
GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.																
113	28	1		161	8,572	1,781	663	1,091	1,167	2,432	142	4,124	4,694	579	5,442	
132	27		5	131	5,115	624	163	1,821	372	1,133	71	1,619	2,518	411	3,349	
16	9		3	6	1,374	130	37	307	110	305	40	337	461	42	1,060	
23	6				1,487	228	96	341	96	350	19	684	473	72	1,202	
3				1	354	107	63	73	28	77	5	189	146	11	297	
6	6		8	1	316	42	7	101	21	50	3	199	53	9	370	
10	3				757	263	79	102	82	101	24	370	337	8	671	
1	2				3	260	3	12	6	12	13	128	28		161	
304	81	1	16	300	17,978	3,375	1,111	3,848	1,882	4,460	320	7,700	8,710	1,132	12,492	

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										
	Un-able to read or write. — Inca-pables de lire ou d'é-crire.	Ele-men-tary. — Elé-men-taire.	Super-ior. — Supé-rieure.	Under 16	16 Years	21 Years	40 Years	Not given.		—		—		
				Years.	and under.	and under 40	and over.	—		—		—		
				Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.		—		—		
M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	
Classe V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.														
Ontario.....	1	20	1	1	10	1	5
Québec.....	6	2	1	1	5
Nouvelle-Ecosse.....
Nouveau-Brunswick.....	2	1	1
Ile du Prince-Edouard.....
Colombie-Britannique.....
Manitoba.....
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	1	1
Totaux du Canada.....	1	29	2	2	1	1	17	1	8	5
Classe VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.														
Ontario.....	1,121	6,724	125	176	17	598	130	3,595	515	2,790	475	3,962	345
Québec.....	1,476	3,136	77	89	33	493	65	2,260	411	1,216	282	39
Nouvelle-Ecosse.....	314	550	4	85	6	125	30	643	99	137	35	30	2
Nouveau-Brunswick.....	240	1,235	9	29	1	215	18	794	69	316	38	47	4
Ile du Prince-Edouard.....	121	260	3	3	73	2	193	1	103	9	41	1
Colombie-Britannique.....	163	158	2	51	3	153	18	105	1	23
Manitoba.....	228	565	12	3	38	33	467	131	218	24	33	2
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	3	147	5	4	4	120	4	7	2	16
Totaux du Canada.....	3,666	13,095	237	385	57	1,597	285	8,225	1,248	4,892	866	419	354
Grands Totaux du Canada.....	4,862	16,228	288	963	96	2,365	395	10,511	1,499	5,736	988	621	457
(Province.) GRAND TOTALS BY PROVINCES.														
Ontario.....	1,558	8,463	144	528	49	966	202	4,677	626	3,287	540	579	443
Québec.....	1,944	3,919	91	230	37	731	88	3,014	505	1,427	321	74	3
Nouvelle-Ecosse.....	415	1,078	12	132	8	171	39	783	127	188	42	98	2
Nouveau-Brunswick.....	310	1,455	11	61	1	281	21	930	79	357	43	81	5
Ile du Prince-Edouard.....	154	297	3	5	1	96	4	226	1	110	11	72	1
Colombie-Britannique.....	215	198	3	1	66	3	200	20	121	2	38
Manitoba.....	255	650	16	6	39	34	531	137	237	26	41	3
Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	11	168	8	15	4	150	4	9	3	19
Grands Totaux du Canada.....	4,862	16,228	288	963	96	2,365	395	10,511	1,499	5,736	988	621	457

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.											
	Mo-derate	Im-mo-derate	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions	Bap-tists	R. Ca-tholics	Ch'ch of Eng-land.	Meth-od-ists.	Pres-by-ter-ians	Other Demo-ni-ations.								
			Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.										Can-ada.	Autr's pos-ses-sions Bri-tann's	Bap-tistes.	Ca-tholiques.	Eglise d'Ang-le-terre.	Méth-odistes.	Pres-by-tériens	Pro-tes-tants
			Angl-terre et Galles	Ire-lande	Ecos-se.																	
.....								
11	10	3	17	2	1	6	2	3	5	5								
.....	2	6	2	1	9	1								
2	2	1	1								
.....	1	1								
13	13	3	1	26	4	1	2	16	2	3	5	7								
2,538	5,629	1,069	2,081	477	3,925	546	130	13	160	3,244	1,216	754	982	1,493								
2,041	2,372	272	711	138	3,269	100	168	26	4	2,966	189	18	61	601								
793	375	94	103	74	802	31	26	35	62	601	168	33	85	215								
226	1,254	56	230	22	1,081	44	39	11	148	796	176	101	118	128								
91	289	11	15	3	351	6	1	12	228	37	31	69	7								
76	257	62	55	10	149	22	33	5	1	106	63	20	14	5								
234	666	52	128	55	517	135	48	16	398	249	61	110	51								
106	44	2	7	107	14	10	4	70	8	8	30	23								
6,165	10,886	1,618	3,330	779	10,201	888	455	90	407	9,409	2,111	1,026	1,469	2,525								
8,179	13,073	2,031	3,870	940	13,685	1,195	551	109	568	12,159	2,629	1,485	1,824	3,211								
GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.																						
3,838	6,879	1,370	2,432	603	5,477	754	169	16	251	4,140	1,586	1,137	1,268	1,876								
2,305	2,905	345	828	163	4,486	157	193	29	7	5,335	226	34	72	763								
1,054	451	110	133	76	1,063	42	33	44	91	764	205	50	106	231								
339	1,433	65	251	23	1,328	51	44	11	182	990	218	127	129	162								
105	345	12	16	3	418	6	1	2	14	272	43	36	79	9								
124	302	71	65	11	197	33	44	7	2	135	79	26	19	11								
283	769	56	135	61	577	137	55	16	443	261	67	118	74								
131	40	2	10	139	15	12	5	80	11	8	33	35								
8,179	13,073	2,031	3,870	940	13,685	1,195	551	109	568	12,159	2,629	1,485	1,824	3,211								

TABLE III.

CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY

AND SUMMARY CONVICTIONS AND ORDERS.

TABLEAU III.

CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURY

ET CONVICTIONS SOMMAIRES ET ORDRES.

TABLE III.		PROVINCE OF ONTARIO.											
		CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY											
		CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURY.											
		TRIED SUMMARILY (by consent).										TRIED BY JURY.	
		JUGÉES SOMMAIREMENT (de consentement).										JUGÉES PAR JURY.	
JUDICIAL DISTRICTS.	DISTRICTS JUDICIAIRES.	Under 32 and 33 Vic., Cap. 35, &c.			By Police or other Magistrate.			Totals.			Convictions.	Acquittals.	
		En vertu des 32 et 33 Vic., chap. 35, etc.			Par un Magistrat de Police ou autre.			Totaux.					
		Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Convictions.	Acquittals.	
		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
		Condam-nations	Acquit-te-ments	Acquit-te-ments pour cause d'insan-ité.	Condam-nations	Acquit-te-ments	Acquit-te-ments pour cause d'insan-ité.	Condam-nations	Acquit-te-ments	Acquit-te-ments pour cause d'insan-ité.	Condam-nations	Acquit-te-ments	
		Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	
Algoma.....	2				2	3	2	5	5	2	7	1	
Brant.....	7	15			22	28	11	39	35	26	61	8	
Bruce.....	9	4			13			9	4		13	4	
Carleton.....	11	7			18	54	73	127	65	80	145	12	
Dufferin.....	2	2			4			2	2		4	1	
Elgin.....	31	3			34	12	32	44	43	35	78	19	
Essex.....	12	7			19	23	15	38	35	22	57	3	
Frontenac.....	11	8			19	18	31	49	29	39	68	4	
Grey.....	4	3			7	35	7	43	39	19	50	6	
Haldimand.....	12	8			20			12	8		20	2	
Halton.....	21	4			25			21	4		25		
Hastings.....	4	4			8	28	33	61	32	37	69	6	
Huron.....	21	9			30			21	9		30	5	
Kent.....	7	2			9	12	20	32	19	22	41	7	
Lambton.....	14	5			19			14	5		19	4	
Lanark.....	7	2			9			7	2		9	5	
Leeds & Grenville.....	22	7			29	8	27	35	30	34	64	1	
Lennox & Add'gton.....	7				7			7			7	3	
Lincoln.....	7	4			11	21	18	39	28	22	50	1	
Middlesex.....	38	10			48	54	82	136	92	92	184	10	
Norfolk.....	16	2			18			16	2		18	6	
Northumberland & Durham.....	8	6			14	10	19	29	15	25	43	7	
Ontario.....	21	3			24	12	1	13	33	4	37	7	
Oxford.....	7	2			9	9	6	15	16	8	24	6	
Peel.....	3	2			5			3	2		5		
Perth.....	3				3	26	11	37	29	11	40	3	
Peterborough.....	2	2			4	17	33	50	19	35	54	3	
Prescott & Russell.....	1	2			3			1	2		3		
Prince-Edward.....	4	4			4			4			4	11	
Renfrew.....	13	1			14			13	1		14	3	
Simcoe.....	22	4			26	3	3	6	25	7	32	10	
Stormont, Dundas & Glengarry.....	3				3	12	2	14	15	2	17	1	
Victoria.....	8	3			11	8	21	29	16	24	40	9	
Waterloo.....	31	8			39			31	8		39		
Welland.....	7	6			13	17	11	28	24	17	41	8	
Wellington.....	11	5			16	12	15	27	23	20	43	9	
Wentworth.....	18	7			25	117	120	237	135	127	262	8	
York.....	30	3			33	326	360	686	356	363	719	35	
Totals of Ontario.	457	160			617	865	953	1,819	1,322	1,113	2,436	226	
Totaux d'Ontario.													

TABLEAU III.		PROVINCE D'ONTARIO.													
		CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY													
		CAUSES DE LA COMPÉT. D'UN JURY.													
		SUMMARY										CONVICTIONS AND ORDERS.			
		CONVICTIONS AND ORDERS.										GRAND TOTALS.			
		CONDAMNATIONS ET ORDRES SOMMAIRES.										GRANDS TOTAUX.			
TRIED BY JURY.	JUGÉES PAR JURY.	TOTALS.										Convictions.	Acquittals.		
		TOTAUX.													
Acquittals for Insanity.	Total.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Com-mit-tals for Trial.	Total.	Convictions.	Com-plaints dis-mis-sed.	Acquittals for Insanity.	Total.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Com-mit-tals for Trial.	Persons charged.
.....	1	6	3	2	8	106	17	1	124	112	19	1	132	
.....	15	43	33	2	78	277	46	323	320	79	401	
.....	11	13	11	24	260	1	261	273	11	285	
.....	28	77	96	40	213	749	367	11	1,127	826	463	11	1,340	
.....	2	3	3	6	36	36	39	3	42	
.....	30	62	46	25	133	371	157	528	433	203	661	
.....	13	38	32	16	86	488	36	4	528	526	68	4	614	
.....	20	33	55	7	95	360	298	1	659	393	353	1	754	
.....	30	45	34	1	80	389	17	2	408	434	51	3	488	
.....	2	12	10	22	65	65	77	10	87	
.....	21	4	25	73	73	94	4	95	
.....	8	38	39	11	83	428	454	3	885	466	493	3	973	
.....	10	26	14	22	62	324	57	5	286	350	71	5	448	
.....	10	26	25	27	78	518	145	663	544	170	741	
.....	1	10	10	1	4	33	354	19	2	375	372	29	3	408	
.....	8	12	5	17	125	125	137	5	142	
.....	3	31	36	24	91	468	189	1	658	499	225	1	749	
.....	7	10	4	14	132	132	142	4	146	
.....	3	29	24	3	56	320	167	3	490	349	191	3	546	
.....	22	102	104	3	209	1,262	585	1	1,858	1,364	699	1	2,067	
.....	12	22	8	30	107	107	129	8	137	
.....	17	25	35	24	81	496	162	2	660	521	197	2	744	
.....	18	40	15	2	57	146	1	147	186	15	1	204	
.....	15	22	17	14	53	437	43	480	459	60	533	
.....	3	2	5	73	9	82	76	11	87	
.....	1	9	32	16	1	3	52	454	79	533	486	95	1	585	
.....	3	22	35	1	58	187	63	255	209	103	313	
.....	1	1	3	4	80	11	91	81	14	95	
.....	14	15	3	1	19	218	40	258	233	43	277	
.....	7	16	5	21	120	9	1	130	136	14	1	151	
.....	31	35	28	1	64	423	20	3	451	463	48	3	515	
.....	7	16	8	24	203	9	1	213	219	17	1	237	
.....	15	25	30	4	59	163	59	3	225	188	89	3	284	
.....	31	8	3	42	180	180	211	8	222	
.....	14	32	23	16	71	668	63	5	736	700	86	5	807	
.....	16	32	27	7	66	371	230	2	603	403	257	2	689	
.....	18	143	137	45	325	1,607	760	7	2,374	1,750	897	7	2,699	
.....	107	391	435	106	932	2,519	1,826	1	4,346	2,910	2,261	1	5,278	
2	537	1,548	1,422	3	411	3,384	15,562	5,952	61	21,575	17,110	7,374	64	24,959	

PROVINCE OF QUEBEC.													
CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.													
CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURY.													
TRIED SUMMARILY (by consent).											TRIED BY JURY.		
JUGÉES SOMMAIREMENT (de consentement).											JUGÉES PAR JURY.		
Under 32 and 33 Vic., Cap. 35, &c.			By Police or other Magistrate.			Totals							
En vertu des 32 et 33 Vic., chap. 35, etc.			Par un Magistrat de Police ou autre.			Totaux.							
JUDICIAL DISTRICTS.													
JUDICIAIRES.													
Con- vic- tions	Ac- quit- tals	Ac- quit- tals for Insani- ty	Total	Con- vic- tions	Ac- quit- tals	Ac- quit- tals for Insani- ty	Total	Con- vic- tions	Ac- quit- tals	Ac- quit- tals for Insani- ty	Total	Con- vic- tions	Ac- quit- tals
Con- dam- na- tions	Ac- quit- te- me'ts	Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.		Con- dam- na- tions	Ac- quit- te- me'ts	Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.		Con- dam- na- tions	Ac- quit- te- me'ts	Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.		Con- dam- na- tions	Ac- quit- te- me'ts
Arthabaska	3	1	4	2	2	2	5	2	1	6	3	3	5
Beauce				2	2	2	5	2	2	2	3	3	3
Beauharnois				3	6	9	3	3	6	9	11	8	6
Bedford	9	1	10	3	9	3	4	3	4	2	2	2	2
Bonaventure	2		2					2	2	2	2		
Chicoutimi	2		2					2	2	2	2		
Gaspé	4		4	1		1	4	1		5	2	2	
Iberville	2		2	11	4	15	13	4		17	2	2	
Joliette										6	11		
Kamouraska	8		8			8		8		3	10	9	
Montagny	3		3			3		3		3		1	
Montreal	442	215	657	99	42	141	541	257		798	89	114	
Ottawa	9		9	6		6	15			15	3	10	
Quebec	97	63	160	39	37	76	136	100		236	18	37	
Richelieu	6	2	8	1	2	3	7	4		11	2	1	
Rimousti	4		4			4		4		8	7	7	
Saguenay													
St. François	26	23	49	3		3	29	23		52	6	1	
St. Hyacinthe	13	1	14				13	1		14	1	1	
Terrebonne											17	5	
Three Rivers	12	13	25	6	5	11	18	18		36	1	9	
Totals—Totaux	642	323	965	172	100	272	814	423		1,237	187	227	

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK.													
Albert												1	2
Carleton													
Charlotte													
Gloucester				2	6	8	2	6		8	5		1
Kent												6	
Kings													
Madawaska												1	3
Northumberland				2		2	2			2	1		
Queen's												2	
Restigouche													
St. John				52	55	107	52	55		107	17		6
Sunbury													
Victoria													2
Westmoreland				3	10	13	3	10		13	5		6
York				6		6	6			6	1		2
Totals—Totaux				65	71	136	65	71		136	39		22

PROVINCE DE QUÉBEC.													TABLEAU III.				
CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.													SUMMARY				
CAUSES DE LA COMPÉT. D'UN JURY.													CONVICTIONS AND ORDERS.				
TRIED BY JURY.													GRAND TOTALS.				
JUGÉES PAR JURY.													GRANDS TOTAUX.				
TOTAUX.													TOTAUX.				
Ac- quit- tals for Insani- ty	Con- vic- tions	Ac- quit- tals	Ac- quit- tals for Insani- ty	Com- mit- tals for Trial	Total	Con- vic- tions	Com- plaints dis- mis- sed.	Ac- quit- tals for Insani- ty	Total	Con- vic- tions	Ac- quit- tals	Ac- quit- tals for Insani- ty	Com- mit- tals for Trial	Per- sons charg- ed.			
Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.	Con- dam- na- tions	Ac- quit- te- me'ts	Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.	Caus- es por- tées de- vant un jury.		Con- dam- na- tions	Plain- tes ren- vo- yées.	Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.		Con- dam- na- tions	Ac- quit- te- me'ts	Ac- quit- te- me'ts pour cause d'in- sani- té.	Caus- es por- tées de- vant un jury.	Per- sonnes accu- sées.			
1	9	8	6	1	15	18	1	19	26	7	1	34					
3	5	5	2	7	35	2	27	30	16	41	1	7	65				
19	14	14	10	7	25	3	1	18	11	11		29					
2	2	2	2	2	2	7		7	9			9					
2	2	2	2	2	2			2	2			2					
4	6	3	1	10	10	1	2	3	7	5	1	13					
2	15	4	4	19	19	24	10	32	37	14		51					
17	6	11	9	17	17	1		1	7	11		18					
19	18	9	9	27	27			18	9			27					
1	3	1	1	4	4	10		10	13	1		14					
203	630	371	3	1,001	2,491	1,310		3,801	3,121	1,681		4,802					
1	13	18	10	28	80	11		91	93	21		119					
56	154	137	1	17	268	811	2	3,461	2,792	958	3	17	3,770				
2	5	9	5	16	30	17	3	50	39	22	5	63					
1	15	11	11	1	23	8	3	11	19	14	1	34					
7	35	24	4	63	98	42	3	143	133	66	3	4	206				
2	14	2	2	16	16			14	2			16					
22	17	5	5	22	22			17	5			22					
10	19	27	4	50	11	23		36	30	52	4	86					
5	419	1,001	650	5	1,689	5,429	2,272	9	7,710	6,430	2,922	14	33	9,399			

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.														
	3	1	2		3	5	1	6	5	1		6		
	5	7	6		17	11	1	38	38	3		41		
	1	1	1	4	19	13		31	26	18	4	48		
	6	6		7	20	13		33	20	14		34		
					13	3		16	19	3	7	29		
						5		5	5			5		
	4	3	3		6	62	6	68	65	9		74		
	1	1	1	1	2			3	1		1	2		
	2	2			3			3	5			5		
	23	69	61	23	153	1,225	521	4	1,750	1,294	582	4	23	1,923
	2		2		2					2		2		
	11	8	16	6	30	170	21	191	178	37	6	221		
	3	7	2	3	12	185	51	239	192	56	3	251		
	61	104	93	44	241	1,755	631	4	2,391	1,850	725	4	44	2,632

TABLE III.		PROVINCE OF NOVA SCOTIA.										
		CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.										
		CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURY.										
		TRIED SUMMARILY (by consent).									TRIED BY JURY.	
		JUGÉS SOMMAIREMENT (de consentement).									JUGÉS PAR JURY.	
JUDICIAL DISTRICTS.	DISTRICTS JUDICIAIRES.	Under 32 and 33 Vic., Cap. 35, &c.			By Police or other Magistrate.			Totals.			Convictions.	Acquittals.
		En vertu des 32 et 33 Vic., chap. 35, etc.	Par un Magistrat de Police ou autre.	Totals.	Convictions.	Acquittals.	Totals.	Convictions.	Acquittals.			
		Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Convictions.	Acquittals.
		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Com-dam-nations	Ac-quit-te-ments	Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Com-dam-nations	Ac-quit-te-ments	Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Com-dam-nations	Ac-quit-te-ments	Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Com-dam-nations	Ac-quit-te-ments
Annapolis.....											10	7
Antigonish.....											1	7
Cape Breton.....												4
Colchester.....					3	4		7	3	4	7	6
Cumberland.....											2	2
Digby.....												
Guysborough.....											3	1
Halifax.....					123	56		179	123	56	179	7
Hants.....					8	4		12	8	4	12	1
Inverness.....											1	1
King's.....											3	1
Lunenburg.....											4	4
Pictou.....					1	1		2	1	1	2	2
Queen's.....												
Richmond.....											1	
Shelburne.....											3	
Victoria.....												
Yarmouth.....					2			2	2		2	2
Totals—Totaux.....					137	65		202	137	65	202	47

PROVINCE OF PRINCE EDWARD ISLAND.												
King's.....											2	1
Prince.....											3	1
Queen's.....					20	22		42	20	22	42	5
Totals—Totaux.....					20	22		42	20	22	42	10

PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA.												
Cariboo.....												
Clinton.....											9	4
Westminster.....											26	7
Victoria.....					33	17		50	33	17	50	7
Totals—Totaux.....					33	17		50	33	17	50	42

Prov. of Manitoba.....					19	10		29	19	10	29	29
Keewatin & North West Territories.....					36	28		64	36	28	64	
Totals of Canada.....	1,099	483		1,582	1,347	1,266	1	2,614	2,416	1,749	1	4,196

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.															
TABLEAU III.															
CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.										SUMMARY CONVICTIONS AND ORDERS.			GRAND TOTALS.		
CAUSES DE LA COMPÉT. D'UN JURY.										CONDAMNATIONS ET ORDRES SOMMAIRES.			GRANDS TOTAUX.		
TRIED BY JURY.					TOTALS.					—			—		
JUGÉS PAR JURY.					TOTAUX.					—			—		
Acquittals for Insanity.	Total.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Com-mit-tals for Trial.	Total.	Convictions.	Com-plaints dis-mis-sed.	Acquittals for Insanity.	Total.	Convictions.	Acquittals.	Acquittals for Insanity.	Com-mit-tals for Trial.	Per-sons charg-ed.
Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Total.	Com-dam-nations.	Ac-quit-te-ments.	Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Caus-es por-tées de-vant un jury.	Total.	Com-dam-nations.	Plaia-tes ren-vo-yées.	Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Total.	Com-dam-nations.	Ac-quit-te-ments.	Ac-quit-te-ments pour cause d'in-sani-té.	Caus-es por-tées de-vant un jury.	Per-sonnes accu-sées.
.....	10	10				10					10				10
.....	8	1	7			8					1	7			8
.....	4		4		1	5	7	3		10	7	7		1	15
.....	6	9	4		1	14	77	16		93	86	20		1	107
.....	4	2	2			4	23	2		25	25	4			29
.....										1	1				1
.....	4	3	1			4	6			6	9	1			10
.....	13	130	62		8	200	1,076	480		1,556	1,206	542		8	1,756
.....	1	9	4			13	52	16		68	61	20			81
.....	1	1				1				1	1				1
.....	4	3	1			4	1			1	4	1			5
.....	4	4				4	4			4	8				8
.....	10	3	9			12	106	9	1	116	109	18	1		128
.....	1	1				1				1					1
.....	3	3			1	4	7			7	10			1	11
.....	5	5	2			7	46	20		69	51	22			73
.....	78	184	96		11	291	1,406	546	1	1,953	1,590	642	1	11	2,244

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.															
.....	3	2	1		2	5	15			15	17	1		2	20
.....	4	3	3		3	7	66	9		75	69	10		3	82
.....	6	25	23		3	51	416	77	1	494	441	100	1	3	545
.....	13	30	25		8	63	497	86	1	584	527	111	1	8	647

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.															
.....					1	1	13	4		17	13	4		1	18
.....	13	9	4			13					9	4			13
.....	23	26	7			33					26	7			33
.....	16	40	26			10	76	363	105	3	471	403	131	3	547
.....	62	75	37			11	123	376	109	3	488	451	146	3	611
.....	39	48	20			28	96	1,006	68	10	1,084	1,054	88	10	1,180
.....		36	28				64	168	43		211	204	71		275
.....	7	1,209	3,026	2,371	8	516	5,951	6,199	9,708	89	35,996	29,225	12,079	97	546

TABLE IV.

PARDONS AND COMMUTATIONS,

TABLEAU IV.

PARDONS ET COMMUTATIONS,

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy, has been exercised during the year ended the 30th of September, 1881, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Ontario.) PROVINCIAL PENITENTIARY.—KINGSTON.

Crime.	Sen- tence.	DATE OF		Condition of Pardon or Commutation.	Reasons for Pardon or Commutation.	Age and Sex.		Remarks.
		Sentence or Commit- tal.	Pardon or Commu- tation.			M	F	
Murder.....	Life..	May 2, '78	Mch.28,'81	} Judge's recomm. insufl. evidence.	29		} Orig. sent'ce of death having been prev'ly commuted.	
"	"	Feb. 14,'68	June 8,'81		38			
"	"	Nov. 9,'72	Oct. 5,'80		51			
Manslaughter.....	12 yrs.	Nov. 9,'72	Oct. 5,'80	To be disch'ged 20th Dec. 1880..	26		Assize, Toronto.	
"	10 "	Mar. 31,'75	Feb. 4,'81	"	43		" Lanark.	
Shooting.....	2 "	Oct. 30,'79	Oct. 9,'80	"	65		" Essex.	
"	2 "	"	"	"	39		"	
Wounding.....	5 "	Oct. 22,'77	Dec. 28,'80	"	34		C.J.C.C.Re'frew	
Abortion.....	5 "	Dec. 17,'79	Feb. 7,'81	"	35		Assize, Elgin.	
Aggrav'd Ass'tl.	3 "	Mar. 1,'80	Mch.16,'81	"	26		C.J.C.C. Leeds & Grenville.	
Thr'g corrosive fluid with inte't.	7 "	June 26,'77	July 11,'81	"	26		Assize, York.	
Burglary.....	5 "	July 13,'78	Oct. 5,'80	"	27		Police, Clifton.	
"	5 "	May 12,'78	Mch.28,'81	"	23		Q.B. Montr'l,P.Q.	
"	7 "	Oct. 8,'75	Apr. 14,'80	"	36		Assize, York.	
"	7 "	Dec. 13,'79	June 6,'81	"	33		Ill health.	
Burgl'y & Larc'y	6 "	Apr. 20,'78	Aug. 1,'81	"	30		C. J. C. C. Bruce.	
Stealing Cattle..	5 "	Sept. 11,'76	Oct. 5,'80	"	27		Q.B. Montr'l,P.Q.	
Horse Stealing..	2 "	Dec. 31,'79	Oct. 19,'80	"	27		C.J.C.C.Norfolk.	
"	5 "	Dec. 14,'78	Apr. 22,'81	"	38		Gen.Session York	
Sheep	5 "	Aug. 18,'77	Dec. 21,'80	"	19		C.J.C.C.Wella'd	
"	5 "	Oct. 24,'78	Dec. 31,'80	"	24		Pr. Edw.	
Larc'y & Rec'y'g	5 "	Oct. 29,'79	Mch. 28,'81	"	24		Assize, Simcoe.	
Larc'y fr. P.O.L'	5 "	Nov. 27,'77	June 9,'81	"	22		C.J.C.C. Front'e	
"	5 "	Nov. 13,'78	Aug. 1,'81	"	29		Gen. Sess. "	
Larceny.....	5 "	Jan. 18,'79	"	"	34		Assize, York.	
"	5 "	July 17,'77	Dec. 14,'80	"	20		C.J.C.C. Ontario	
Embezzlement..	3 "	Apr. 22,'80	May 31,'81	"	44		Ass., Wellington	
Arson.....	3 "	Jan. 13,'78	Dec. 23,'80	"	37		C. J. C. C. Nd. D.	
"	5 "	Oct. 7,'77	May 12,'81	"	22		Q.B.Montr'l,P.Q.	
Forgery.....	4 "	Oct. 23,'79	Jan. 10,'81	Two y'rs remit'd	24		Assize, Waterloo	

PROVINCIAL REFORMATORY.—PENEI ANGUISHENE.

Larceny.....	4 yrs.	June 22,'77	Dec. 17,'80		17		C.J.C.C. Carlet'n
"	4 "	Feb. 27,'78	Dec. 23,'80	Ill health.	16		C. J. C. C. York.
"	3 "	Dec. 27,'78	Mch.12,'81	"	16		Police, Toronto.
"	3 "	Sept. 18,'80	Apr. 1,'81	"	15		" Peterboro
"	4 "	Nov. 7,'77	" 14,'81	"	17		" Hamilton
"	3 "	June 11,'78	"	"	18		Gen Sess Oxford
"	3 "	Aug. 26,'78	"	"	18		C.J.C.C. Midd'x.
"	4 "	Sept. 10,'78	"	"	16		Police, London.
"	5 "	Oct. 11,'77	May. 17,'81	"	16		C.J.C.C.Lamb't.
"	4 "	June 21,'79	Oct. 5,'80	"	19		Gen.Ses. Carlet'n
Felony.....	5 "	July 3,'77	Dec. 23,'80	"	17		C. J. C. C. Lamb't.
Assault.....	4 "	Aug. 9,'78	Apr. 14,'81	"	14		Police, Stratford.
Mal. injury to property.....	3 "	Oct. 28,'78	Apr. 14,'81	"	17		" "

CENTRAL PRISON.—TORONTO.

Larc'y & Escape.	2 yrs	May 19,'79	Nov. 23,'80		25		C.J.C.C. Huron.
Larceny.....	3 ys c.	Oct. 27,'80	Feb. 17,'81		17		" L & Grenv.
"	6 mos	"	"		20		" "
"	6 "	"	"		20		" "
"	1 yr.	Jan. 12,'81	May 31,'81		20		Police, Ottawa.
Drunk.....	\$4, or 6 mos.	Nov. 13,'80	Mch. "		58		" Toronto.
Assault'g Const. & breaking gaol.	12m	May 9,'80	" "		28		C.J.C.C. Ren'f'w
Kidnapping.....	2 yrs.	Oct. 22,'79	" "		23		Assize, York.

TABLEAU IV.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 Septembre 1881, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province d'Ontario.) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—KINGSTON.

Crime.	Sen- tence.	DATE DE		Condition de pardon ou Commutation.	Raisons de pardon ou commutation.	Age et sexe.		Remarques.
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.			H	F	
Meurtre.....	A vie.	2 mai '78	28 mars '81	} Reconn. du j'ge. Preuve insuffis.	} 29... 38... 51...	} 29... 38... 51...	} La sentence de mort ay. été an- tér. commuée.	
" " " " " "	" " "	" " "	" " "					
" " " " " "	" " "	14 fév. '68	8 juin '81					
Homic. non prém.	12 ans	9 nov. '72	5 oct. '80	Devant être libé- ré 20 déc. 1880	26...	Assises, Toronto.		
" " " " " "	10 "	31 mars '75	4 fév. '81		43...	" Lanrk.		
Bless. av. int., etc.	2 "	30 oct. '79	9 oct. '80		35...	" Essex.		
" " " " " "	2 "	" " "	" " "		39...	" " "		
Lésions corpor...	5 "	22 oct. '77	28 déc. '80		34...	J. de C., Renfrew		
Avortement.....	5 "	11 déc. '79	7 fév. '81		35...	Assises, Elgin.		
Voies de fait gr.	3 "	1er mars '80	16 mars '81		26...	J. de C., Leeds et Grenville.		
Asp. de fluide cor- ros. par malv...	7 "	26 juin '77	11 juill. '81		26...	Assises, York.		
Vol de nuit av. eff.	5 "	13 juill. '78	5 oct. '80		27...	Police, Clifton.		
" " " " " "	5 "	12 mai '78	28 mars '81		23...	B.R., Montréal.		
" " " " " "	7 "	8 oct. '75	14 avl. '80		36...	Assises, York		
" " " " " "	7 "	13 déc. '79	6 juin '81		33...	M. état de santé		
" " " " " "	5 "	20 avl. '78	1er août '81		30...	B.R., Montréal		
Vol de bestiaux...	6 "	11 sept. '76	5 oct. '80		27...	J. de C., Norfolk		
" " " " " "	2 "	31 déc. '79	19 oct. '80		38...	M. état de santé		
" " " " " "	5 "	14 déc. '78	22 avl. '81		24...	" " "		
" " " " " "	5 "	18 août '77	21 déc. '80		19...	" " "		
" " " " " "	5 "	24 oct. '78	31 déc. '80		26...	" " "		
Larcin et recel ...	5 "	29 " '79	28 mars '81		24...	Assises, Simcoe.		
V. de let. du B.P.	5 "	27 nov. '77	9 juin '81		22...	M. état de santé		
" " " " " "	5 "	13 nov. '78	1er août '81		29...	Sess. Gén. "		
Larcin.....	5 "	18 jan. '79	" " "		34...	M. état de santé		
" " " " " "	5 "	17 juill. '77	14 déc. '80		30...	J. de C., Ontario		
Détournement....	3 "	22 avl. '80	31 mai '81		44...	As., Wellington.		
Incendiat.....	3 "	13 jan. '78	23 déc. '80		37...	J. de C., N'd. et D.		
" " " " " "	5 "	7 oct. '77	12 mai '81		21...	B.R., Montréal.		
Faux.....	4 "	23 oct. '79	10 jan. '81	Deux ans remis.	24...	Assises, Waterloo		

ÉCOLE DE RÉFORME PROVINCIALE.—PENETANGUISHENE.

Larcin.....	4 ans	22 juin '77	17 déc. '80		17...	J. de C., Carleton
" " " " " "	4 "	27 fév. '78	23 " " "		16...	J. de C., York.
" " " " " "	3 "	27 déc. '78	12 mars '81		16...	Police, Toronto.
" " " " " "	3 "	18 sept. '80	1er avl. '81		15...	" Peterboro
" " " " " "	4 "	7 nov. '77	14 avl. '81		17...	" Hamilton
" " " " " "	3 "	11 juin '78	" " "		18...	Ses. Gén., Oxford
" " " " " "	3 "	26 août '78	" " "		18...	J. de C., Middlesex
" " " " " "	4 "	10 sept. '78	" " "		16...	Police, London.
" " " " " "	5 "	11 oct. '77	17 mai '81		16...	J. de C., Lambt'
" " " " " "	4 "	21 juin '79	5 oct. '80		19...	S Gén., Carleton
Félonie.....	5 "	3 juill. '77	23 déc. '80		17...	J. de C., Lambt'
Voies de fait.....	4 "	9 août '78	14 avl. '81		14...	Police, Stratford
Dompage malic à la propriété.	3 "	28 oct. '78	14 avl. '81		17...	" " "

PRISON CENTRALE.—TORONTO.

Larcin et évasion	2 a's et 3 a. c.	19 mai '79	23 nov '80		25...	J. de C., Huron.
" " " " " "	6 m'is	27 oct. '80	17 fév. '81		17...	" L & Grenv.
" " " " " "	6 "	" " "	" " "		20...	" " "
" " " " " "	1 an.	12 jan. '81	31 mai '81		20...	Police, Ottawa.
Ivresse.....	\$4 ou 6 mois	13 nov. '80	31 mars '81		58...	" Toront.
Voies de fait sur c et t. d'év. av. effr.	12 m	9 mai '80	" " "		28...	J. de C., Renfrew.
Enlèvement.....	2 ans	22 oct. '79	" " "		23...	Assises, York.

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1881, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Ontario.)		COMMON GAOLS.				Age and Sex.		Remarks.	
Crime.	Sentence.	DATE OF		Condition of Pardon or Commutation.	Reasons for Pardon or Commutation.	M	F		
		Sentence or Committal.	Pardon or Commutation.						
Illicit still(H'v'g)	6 mos. & \$500	Apr. 22 '80	Nov. 2, '80					39	Co Carleton.....
Assault	3 mos.	Nov. 6, '80	Dec. 24, '80					30	Northumberland & Durham
"	3 "	Nov. 6, '80	Dec. 24, '80					26	"
Inmate House of ill-fame	6 mos. & \$100	Nov. 29, '80	Jan. 20, '81					23	Co. Carleton.....
Shop-breaking....	6 mos.	Oct. 8, '80	Feb. 7, '81					48	Co. Simcoe.....
"	6 "	Oct. 8, '80	Feb. 7, '81					43	"
Neg. and ref'g to support family.	1 "	Feb. 10, '81	Feb. 24, '81					36	Co. Peterboro'...
Larceny	2 "	Apr. 19, '81	May 5, '81		Ill health.			37	Co. Carleton.....
Vagrancy	6 "	Apr. 12, '81	July 16, '81					82	Co. Grey

(Province of Quebec.)		PROVINCIAL PENITENTIARY.—ST. VINCENT DE PAUL.				Age and Sex.		Remarks.	
Crime.	Sentence.	DATE OF		Condition of Pardon or Commutation.	Reasons for Pardon or Commutation.	M	F		
		Sentence or Committal.	Pardon or Commutation.						
Atte'pt to murdr	Life ..	Oct. 17, '71	May, 31, '81		Ill health			73	Original sent'ce of death having been previously commuted.
Wounding	7 yrs.	Nov. 10, '77	Oct. 5, '80					26	Q. B., Quebec.
"	4 "	Jan. 24, '79	Feb. 22, '81					25	Police, Montreal.
"	4 "	Jan. 25, '79	Apr. 28, '81					25	Sess., "
Att. at bestiality.	5 "	Nov. 2, '77	Dec. 14, '80					34	Q. B., Quebec.
Shoot. house-br. and larceny	9 "	July 26, '75	Dec. 31, '80	1 year remitted.	Services exting- uishing fire.....			29	Sess., Montreal.
Assault	2 "	July, 9, '79	Mar. 28, '81		" "			51	Q. B., Ottawa.
Robbery	7 "	Jan. 13, '80	Dec. 24, '80	1 year remitted.	" "			30	Sess., Montreal.
B'glary & larceny	5 "	Oct. 30, '79	May 17, '81					35	Q. B.
Shop-breaking....	3 "	Jan. 10, '80	Dec. 24, '80	1 year remitted.	" "			23	Sessions "
Larc'y f. the p'son	5 "	Apr. 5, '79.	Jan. 10, '81		Ill health			35	Q. B., "
Larceny from P. O. letter	5 "	Oct. 3, '77	Mar. 19, '81					21	Q. B., "
Larceny	2 "	Dec. 30, '78	Oct. 5, '80					32	Police "
"	5 "	Sept. 23, '78	Dec. 14, '80	1 year remitted.	Services exting- uishing fire.....			21	Sessions, Quebec.
"	4 "	Mar. 15, '79	Feb. 22, '81	6 mos. remitted.	" "			42	Police, Montreal.
"	2 "	June 7, '79	Feb. 23, '81					28	" "
"	3 "	July 7, '79	Mar. 12, '81					55	Gen. Sess., "
"	3 "	May 4, '80	Mar. 28, '81	To serve 1 1/2 year from sentence.	" "			63	Sessions, "
"	2 "	Sept. 6, '79	Apr. 14, '81					25	" Ottawa.
"	5 "	June 20, '77	June 9, '81					24	" Montreal.
"	3 "	Apr. 3, '80	Sep. 30, '81		Ill health			60	Q. B., Three Riv.
Horse stealing ...	3 "	Oct. 19, '78	Dec. 14, '80	1 year remitted.	Services exting- uishing fire.....			21	Q. B., Montreal.
Embezzlement...	3 "	Oct. 19, '78	Feb. 11, '81		Ill health.....			49	Q. B., "
Boarding vessels without leave...	2 "	Sept. 9, '80	Jan. 28, '81					22	Sessions, Quebec.

REFORMATORIES.

Larceny	3 yrs.	Dec. 21, '80	July 6, '81					15	
---------------	--------	--------------	-------------	--	--	--	--	----	--

TABLEAU IV.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 Septembre 1881, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province d'Ontario.) PRISONS COMMUNES.											
Crime.	Sentence.	DATE DE		Condition de pardon ou Commutation.	Raisons de pardon ou commutation.	Age et Sex.		Remarques.			
		Sentence ou emprisonnement.	Pardon ou commutation.			H	F				
Posséd. des appareils de distill.	6 mois	22 avril '80	2 nov. '80			39		Co. de Carleton.			
Voies de fait.....	3 mois	6 nov. '80	24 déc. '80			30		Northumberland et Durham.			
".....	3 "	6 nov. '80	24 déc. '80			26		"			
Habit. une maison de débauche.....	5 mois										
Bris de magasin.....	6 mois	29 nov. '80	20 janv. '81			23		Co. de Carleton.			
".....	6 "	8 oct. '80	7 fév. '81			48		Co. de Simcoe.			
".....	6 "	8 oct. '80	7 fév. '81			43		"			
Ref. de pourv. aux bes. de sa fam.	1 "	10 fév. '81	24 fév. '81			36		Co. de Peterboro'			
Larcin.....	2 "	19 avril '81	5 mai '81		M. état de santé.	37		Co. de Carleton.			
Vagabondage.....	6 "	12 avril '81	16 juill. '81			82		Co. de Gray.			
(Province de Québec.) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—ST. VINCENT DE PAUL.											
Tent. de meurtre.	A vie.	17 oct. '71	31 mai '81		M. état de santé.	73		Sent. originale de mort ayant été antérieurement commuée.			
Lésions corporell.	7 ans.	10 nov. '77	5 oct. '80			26		S.R., Québec.			
".....	4 "	24 janv. '79	22 fév. '81			25		Police, Montréal.			
".....	4 "	25 janv. '79	28 avril '81			25		Sess., "			
Tent'ive de best'é	5 "	2 nov. '77	14 déc. '80			34		B.R., Québec.			
Bris de mais. us'ge d'arm. à f. et larc.	9 "	26 juill. '75	31 déc. '80	1 an remis.....	Services rendus au feu.....	29		Sess., Montréal.			
Voies de fait.....	2 "	9 juill. '79	28 mars '81		" " " "	51		S.R., Ottawa.			
Vol.....	7 "	13 janv. '80	24 déc. '80	1 an remis.....	" " " "	30		Sess., Montréal.			
Vol de nuit avec eff'ction et larcin.	5 "	30 oct. '79	17 mai '81			35		B.R., "			
Bris de magasin.....	3 "	10 janv. '80	24 déc. '80	1 an remis.....	" " " "	23		Sessions, "			
Larcin s. la pers.	5 "	5 avril '79	10 janv. '81		M. état de santé.	35		B.R., "			
Vol du cont. d'une lettre du B. de P.	5 "	3 oct. '77	19 mars '81			21		B.R., "			
Larcin.....	2 "	30 déc. '78	5 oct. '80			32		Police, Québec.			
".....	5 "	23 sept. '78	14 déc. '80	1 an remis.....	Serv. rend. au feu	21		Sessions, Québec.			
".....	4 "	15 mars '79	22 fév. '81	6 mois remis.....		25		Police, Montréal.			
".....	2 "	7 juin '79	23 fév. '81			28		" " "			
".....	3 "	7 juil. '79	12 mars '81			28		" " "			
".....	3 "	4 mai '80	28 mars '81	Serv. 1½ an après la sentence.....		55		Sess. gén., "			
".....	3 "	4 mai '80	28 mars '81	" " " "		63		Sessions, "			
".....	2 "	6 sept. '79	14 avril '81			42		" " "			
".....	5 "	20 juin '77	9 juin '81			25		" Ottawa			
".....	3 "	3 avril '80	30 sept. '81		M. état de santé.	24		Montréal.			
Vol de chevaux.....	3 "	19 oct. '78	14 déc. '80	1 an remis.....	Services rendus au feu.....	30		3 R., Trois-Riv.			
Détournement.....	3 "	19 oct. '78	11 fév. '81		M. état de santé.	21		S.R., Montréal.			
Aborder un vaiss. sans permission	2 "	9 sept. '80	28 janv. '81			49		B.R., "			
".....	2 "					22		Sessions, Québec.			
ÉCOLES DE RÉFORME.											
Larcin.....	3 ans	21 déc. '80	6 juill. '81			15					

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1881, in favour of Prisoners committed to the following Prisons:

		DATE OF		Condition of Pardon or Commutation.	Reasons for Pardon or Commutation.	Age and Sex		Remarks.
Crime.	Sentence.	Sentence or Committal.	Pardon or Commutation.			M	F	
				<i>(Province of Quebec.)</i>				COMMON GAOLS.
Vagrancy.....	3 mo	Sep. 20, '80	Nov. 18, '80	23	Dist. Quebec.
"	3 "	Sep. 20, '80	Nov. 18, '80	22	" "
"	6 "	Dec. 21, '80	Dec. 31, '80	15	" Montreal.
Larceny.....	6 "	July 2, '80	Nov. 30, '80	23	" "
"	6 "	Sep. 17, '80	Dec. 21, '80	50	" Bedford.
"	18 "	May 11, '80	May 9, '81	36	" Montreal.
Perjury.....	15 "	Feb. 20, '80	Feb. 17, '81	59	" Arthab'ka.
Ill-treating wife.	2 "	Mar. 22, '80	May 9, '81	27	" Terrebonne.
<i>(Provinces of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island.)</i>		DORCHESTER PENITENTIARY.						
Manslaughter.....	12 yrs.	Mar. 16, '77	Aug. 1, '81	Report of Judge.	31	Kings, N.B.
Rape	10 "	June 26, '74	May 31, '81	31	Yarmouth, N.S.
Larceny.....	3 "	Dec. 29, '79	" 31, '81	30	Dorchester, N.B.
Arson	20 "	May 26, '76	Feb. 8, '81	Ill-health	32	New Brunswick.
"	20 "	" 26, '76	Ap'l 22, '81	Judge's recommendation.....	25	"
<i>(Province of New Brunswick.)</i>		ST. JOHN PENITENTIARY.						
Larceny.....	12 m's	Oct. 11, '79	Oct. 11, '80	24	Prisoners disch'd
"	12 "	" 14, '79	" 11, '80	18	bef. pard. reach
Vagrancy.....	6 "	May 3, '80	" 11, '80	49	them. Time hav.
"	6 "	" 3, '80	" 11, '80	51	expired.
<i>(Province of British Columbia.)</i>		PROVINCIAL PENITENTIARY.—NEW WESTMINSTER.						
Rape and Attempt at.....	7 yrs.	Dec. 20, '76	Jan. 25, '81	56	Supreme, B.-C.
DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR ENDED THE 30TH OF SEPTEMBER, 1881								
Murder.....	Death	Oct. 1880..	Nov. 26, '80	Impris. life, Dorchester Penit'y	M	Sup. Annapolis, N.-S.
"	"	Jan. 12, '81	Feb. 21, '81	Impris. life, St. V. de Paul Penit.	M	Q B. Terrebonne, P.-Q.
Accessory before the fact to murder.....	"	" 12, '81	" 21, '81	" "	M	" "
"	"	" 12, '81	" 21, '81	" "	F	" "

TABEAU IV.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1881, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province de Québec.) PRISONS COMMUNES.

Crime.	Sen- tence.	DATE DE		Condition de pardon ou commutation.	Raisons de pardon ou commutation.	Age et sexe		Remarques.	
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.			H	F		
									Vagabondage.....
"	3 "	20 sept. '80	18 nov. '80	22	"	
"	6 "	21 déc. '80	31 déc. '80	22	15	"	Montréal.
Larcin	6 "	2 juill. '80	30 nov. '80	23	"	
"	6 "	17 sept. '80	21 déc. '80	20	"	Bedford.
"	18 "	11 mai '80	9 mai '81	36	"	Montréal.
Parjure.....	15 "	20 fév. '80	17 fév. '81	59	"	Arthab'ka.
Malt. sa femme ...	2 "	22 mars '80	9 mai '81	27	"	Terrebonne.

(Provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.) PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Homic.non prém.	12 ans	16 mars '77	1eraoût '81	Rapport du juge.	31	Kings, N. B.
Viol.....	10 "	26 jan. '74	31 mai '81	31	Yarmouth, N.E.
Larcin.....	3 "	29 déc. '79	" "	30	Dorchester, N.B.
Incendiat.....	20 "	26 mai. '76	8 fév. '81	M. état de santé	32	N.-Brunswick.
"	20 "	" "	22 avl. '81	Recommandation du juge.....	25	"

(Province du Nouveau-Brunswick.) PÉNITENCIER DE ST.-JEAN.

Larcin.....	12m's	11 oct. '79	11 oct. '80	24	Prisonniers libé. avant d'avoir r. leur pardon.
"	12 "	14 "	" "	18	
Vagabondage.....	6 "	3 mai '80	" "	49	Terme échu.
"	6 "	" "	" "	51	Police, Portland.

(Province de la Colombie-Britannique.) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—NEW WESTMINSTER.

Viol et tentative de.....	7 ans	20 déc. '76	25 jan. '81	56	Suprême, C.-B.
------------------------------	-------	-------------	-------------	-------	-------	----	-------	----------------

SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1881.

Meurtre.....	Mort.	Oct. 1880	26 nov. '80	Emp. à vie, pén. de Dorchester.	H	Sup. Annapolis, N.-E.
"	"	12 jan. '81	21 fév. '81	Emp. à vie, pén. de St.V.de Paul	H	B. R., Terre- bonne, P.Q.
Complice avant le meurtre.....	"	" "	" "	" "	H	" "
"	"	" "	" "	" "	F	" "

COMPARATIVE TABLES.

TABLEAUX COMPARATIFS.

COMPARATIVE TABLES.—OFFENCES AGAINST THE PERSON.
TABLEAUX COMPARATIFS.—OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.

Year ended 30th September.	Persons charged.	Acquittals.	Committals for Trial.	Acquittals for Insanity.	Convictions.
—	—	—	—	—	—
Année expirée le 30 septembre.	Personnes accusées.	Acquittements.	Causes portées devant un jury.	Acquittements pour cause d'insanité.	Condamnations.
1880	6,622	1,961	154	4,507
1881	6,613	2,120	135	5	4,353

OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.
OUTRAGES AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

1880	350	135	39	176
1881	272	94	34	144

OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.
OUTRAGES SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

1880	4,563	1,808	375	2,380
1881	3,997	1,615	286	2	2,094

MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.
ATTAQUES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

1880	1,055	399	18	638
1881	854	342	13	499

FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.
FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE.

1880	125	41	43	41
1881	106	50	21	35

OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE ABOVE CLASSES.
AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.

1880	28,159	7,483	125	84	20,467
1881	30,105	7,858	57	90	22,100

GRAND TOTALS.—GRANDS TOTAUX.

1880	40,874	11,827	754	84	28,209
1881	41,947	12,079	546	97	29,225

COMPARATIVE TABLES.		ONTARIO.		TABLEAUX COMPARATIFS.	
Year ended 30th September.	Persons charged.	Acquittals.	Committals for Trial.	Acquittals for Insanity.	Convictions.
—	—	—	—	—	—
Année expirée le 30 septembre.	Personnes accusées.	Acquittements	Causes portées devant un jury.	Acquittements pour cause d'insanité.	Condamnations.
1880	26,584	7,675	532	66	18,311
1881	24,959	7,374	411	64	17,110
QUEBEC.					
1880	8,248	2,259	114	9	5,866
1881	9,399	2,922	33	14	6,430
NOVA SCOTIA.—NOUVELLE-ÉCOSSE.					
1880	2,439	755	28	1	1,655
1881	2,244	642	11	1	1,590
NEW BRUNSWICK.—NOUVEAU-BRUNSWICK.					
1880	2,379	875	29	2	1,473
1881	2,632	725	44	4	1,859
PRINCE EDWARD ISLAND.—ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.					
1880	600	117	14	469
1881	647	111	8	1	527
BRITISH COLUMBIA.—COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
1880	83	29	7	47
1881	611	146	11	3	451
MANITOBA.					
1880	379	75	27	6	271
1881	1,180	88	28	10	1,054
KEEWATIN AND NORTH WEST TERRITORIES.—KÉWATIN ET TERRITOIRES DU N.-OUEST					
1880	162	42	3	117
1881	275	71	204
CANADA.					
1880	40,874	11,827	754	84	28,209
1881	41,947	12,079	546	97	29,225

TABLES.

TABLEAUX.

	PAGES.
TABLE I.—Crimes committed in Canada, classification, &c.....	2
TABLEAU I.—Crimes commis en Canada, classification, etc.....	2
TABLE II.—Summary by Classes and Provinces, &c.....	160
TABLEAU II.—Récapitulation par classes et provinces, etc.....	160
TABLE III.—Cases subject to trial by Jury, and Summary Convictions and Orders.	170
TABLEAU III.—Causes de la compétence d'un jury et condamnations et ordres sommaires.	170
TABLE IV.—Pardons and Commutations.....	178
TABLEAU IV.—Pardons et commutations.....	178
COMPARATIVE TABLES.....	186
TABLEAUX COMPARATIFS.....	186

TABLE I.

TABLEAU I.

	PAGES.
CLASS I.—Offences against the person.....	2
CLASSE I.—Outrages contre la personne.....	2
CLASS II.—Offences against property with violence.....	50
CLASSE II.—Outrages avec violence contre la propriété.....	50
CLASS III.—Offences against property without violence.....	58
CLASSE III.—Outrages sans violence contre la propriété.....	58
CLASS IV.—Malicious offences against property.....	74
CLASSE IV.—Attaques malicieuses contre la propriété.....	74
CLASS V.—Forgery and offences against the currency.....	86
CLASSE V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.....	86
CLASS VI.—Other offences not included in the above classes.....	90
CLASSE VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes	90

CRIMES.

	Pages	14 and following to	17
Abortion and attempts to procure.....	74	"	81
Arson and burning, &c	26	"	33
Assault, aggravated.....	34	"	45
Assault and Battery.....	22	"	29
Assault, indecent, and attempts to commit rape.....	30	"	37
Assault on and obstructing Peace Officer	14	"	17
Bigamy.....	54	"	61
Burglary and having burglars' tools.....	102	"	109
Carrying unlawful weapons.....	18	"	21
Concealing the birth of Infants.....	86	"	93
Counterfeiting, forgery and uttering.....	94	"	101
Cruelty to animals.....	122	"	133
Drunkenness.....	62	"	69
Embezzlement, fraud and false pretences.....	98	"	105
Felonies and misdemeanours not otherwise denominated.....	130	"	133
Fishery Act, breaches of	130	"	133
Game Laws, ".....	50	"	53
House and shopbreaking.....	58	"	65
Horse, cattle and sheep stealing.....	66	"	77
Larceny and receiving.....	106	"	113
Liquor Laws, breaches of.....	78	"	89
Malicious injuries to horses, cattle and other property.....	2	"	9
Manslaughter	146	"	153
Miscellaneous minor offences.....	134	"	141
Municipal Acts and By-laws, breaches of.....	2	"	5
Murder	90	"	97
Perjury and subornation of perjury.....	114	"	117
Prostitution, lewd conduct, &c	6	"	9
Rape and carnally knowing girl of tender years.....	138	"	149
Riot, disorderly breach of the peace, &c.....	54	"	57
Robbery and demanding with menaces.....	10	"	17
Shooting at, stabbing, wounding, &c.....	18	"	21
Sodomy and bestiality.....	150	"	157
Trespass.....	118	"	125
Vagrancy.....	46	"	49
Various offences against the person.....			

CRIMES.

	Pages	22 et suivantes à	29
Attentat contre la pudeur et tentatives de viol.....	14	"	17
Avortement et tentatives d'avortement.....	14	"	17
Bigamie.....	50	"	53
Bris de maison et de magasin.....	134	"	141
Contraventions aux lois et actes municipaux.....	106	"	113
Contraventions aux règlements des liqueurs fortes.....	86	"	93
Contrefaçon, faux et circulation.....	98	"	105
Crimes et délits non spécifiés.....	94	"	101
Cruauté envers les animaux.....	62	"	69
Détournement, fraude et faux prétextes.....	146	"	153
Divers petits délits.....	78	"	89
Domages malicieux aux chevaux, bestiaux et autre propriété.....	54	"	61
Effraction et avoir des outils de voleur.....	138	"	149
Emeute, conduite désordonnée, rupture de la paix.....	150	"	157
Empiètement.....	2	"	9
Homicide non prémédité.....	74	"	81
Incendie par malveillance.....	130	"	133
Infractions aux lois de chasse.....	130	"	133
Infractions à l'acte de pêcheries.....	122	"	133
Ivresse	66	"	77
Larcin et recel.....	2	"	5
Meurtre.....	46	"	49
Outrages divers contre la personne.....	90	"	97
Parjure et subornation de parjure.....	102	"	109
Port d'armes illégal.....	114	"	117
Prostitution, conduite déréglée, etc.....	18	"	21
Sodomie et bestialité.....	18	"	21
Suppression de part.....	10	"	17
Usage d'armes avec intention.....	118	"	125
Vagabondage	6	"	9
Viol et commerce charnel avec une fille en bas âge.....	26	"	33
Voies de fait graves et lésions corporelles.....	30	"	37
Voies de fait et opposer un officier de la paix.....	34	"	45
Voies de fait ordinaires.....	54	"	57
Vol et demande avec menaces.....	58	"	65
Vol de chevaux, bétail et moutons.....			

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

SUR

L'ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Aux honorables membres de la Chambre des Communes, réunis en Parlement :

Que depuis la dernière session, le personnel de la bibliothèque, tout en vaquant à ses occupations ordinaires, s'est occupé activement de constater si les livres inscrits aux catalogues, figuraient sur les rayons. C'est un travail qui doit se faire chaque année afin que l'on puisse se rendre compte des volumes qui manquent, soit à raison de détérioration par suite d'un usage prolongé, soit parce qu'ils ont été perdus. Le résultat de cet inventaire a été très satisfaisant. Le nombre de volumes manquant est peu considérable. D'un autre côté, il a été jugé à propos, pour plus de sûreté, d'augmenter la surveillance et d'interdire au public l'accès aux galeries de la bibliothèque.

L'augmentation du nombre des livres de la bibliothèque a été, pendant la dernière année, au-dessus de la moyenne, car bien que la balance du crédit ordinaire n'ait pas été considérable (déduction faite du montant nécessaire pour défrayer les comptes qui s'étaient accumulés avant qu'il fut disponible); cependant, grâce à la libéralité du gouvernement, une somme d'environ quinze cents piastres, affectée aux frais généraux, fut mise à notre disposition pour l'achat de livres de prix offerts en vente à New-York, au mois de décembre dernier. Ces livres faisaient partie de la bibliothèque de feu le Dr E. B. O'Collaghan, historien bien connu et jadis membre distingué du parlement du Bas-Canada; il avait réuni une collection précieuse de livres ayant trait aux premiers temps de l'histoire d'Amérique. M. L. P. Sylvain, de la bibliothèque, fut chargé d'assister à cette vente, et bien que la concurrence fut très vive et les enchères très élevées, il a réussi à acheter un nombre de volumes qui ajouteront beaucoup à la valeur de notre collection d'ouvrages d'histoire et de littérature, de l'Amérique.

Et ici qu'il me soit permis de parler de la perte infligée au pays, l'été dernier, par la mort de M. Ant. Gérin Lajoie, qui de 1856 à 1880 a été le principal assistant dans cette bibliothèque, que sa mauvaise santé l'a forcé de quitter il y a trois ans. M. Lajoie était très estimé et beaucoup apprécié au Canada, non seulement à cause de la manière irréprochable dont il s'acquittait de ses devoirs et de sa valeur personnelle, mais aussi à raison de ses talents littéraires qui lui avaient valu une place au premier rang parmi les auteurs canadiens. Pendant les dernières années de sa vie, il s'est livré à des études historiques; il avait amassé d'immenses connaissances sur l'histoire du Canada, qu'il se proposait de livrer au public s'il eut vécu. Il était toujours prêt à rendre service à ceux qui avaient recours à ses lumières sur tous les sujets qu'on savait lui être familiers. Et tous ceux qui fréquentent cette bibliothèque ont raison de regretter la perte de cet homme si bien informé et si prêt à mettre sa science à la disposition de tous.

La direction du département d'histoire du Canada avait été fort à propos confiée à M. Lajoie, et c'est depuis que sa santé a commencé à décliner, au point de nuire à son travail et finalement de le faire cesser entièrement, que l'on a remarqué les lacunes dans cette section. Cependant le choix de M. DeCelles comme successeur de M. Lajoie fait espérer que ces vides seront remplis, car la réputation passée de M. DeCelles comme érudit et écrivain, est une garantie de son aptitude à remplir avec

zèle et efficacité les devoirs qui lui incomberont à l'avenir. Je lui ai en conséquence demandé de prendre le contrôle de la section américaine et canadienne, et de n'épargner aucun effort pour rendre cette partie de la bibliothèque aussi parfaite et aussi complète que possible.

Depuis 1880, époque de la nomination de M. DeCelles, la bibliothèque a vu ses ressources diminuer, vu les dépenses excessives encourues les années précédentes pour achat de livres de droit à l'usage de la cour suprême. Cet excédant de dépenses a été couvert en réduisant les crédits ordinaires tant pour la bibliothèque de droit que pour les autres sections en général, et aucun crédit supplémentaire ne fut demandé au Parlement. Le temps est aujourd'hui arrivé où je crois devoir demander respectueusement que la bibliothèque soit augmentée dans tous ses départements. Je crois que cela est nécessaire pour maintenir sa réputation et rendre son utilité plus générale comme institution publique.

L'année qui vient de finir fera époque dans notre histoire, à cause des événements importants qui s'y sont produits relativement à l'avancement moral et matériel du Canada. L'attention des sociétés savantes d'Angleterre et des pays étrangers s'est portée d'une façon toute particulière et inusitée sur l'état présent et l'avenir du Canada. Des associations savantes se sont réunies pour la première fois dans notre pays pour y continuer momentanément leurs travaux; d'autres ont fait connaître leur intention de les imiter. De plus, grâce à l'énergie et à la prévoyance de Son Excellence le gouverneur général, une société royale canadienne de littérature et de science a été fondée. Les délibérations de cette association, qui comprend dans son sein des hommes de nos différentes provinces (des hommes qui se sont distingués dans le vaste champ du travail), ont prouvé que l'activité intellectuelle de notre peuple s'est développée aussi activement que l'accroissement de sa population et de sa richesse matérielle. Pour faire face aux besoins intellectuels, et pour l'aider dans ses travaux littéraires et ses recherches, on devrait faire de grands efforts pour augmenter et compléter cette bibliothèque publique, la seule que possède le Canada. Le gouvernement ne s'est épargné aucune dépense ni aucun trouble quand cela a été nécessaire pour développer les ressources physiques de ce vaste pays. Il est donc raisonnable d'espérer qu'il recommandera au Parlement de faire ce qui sera nécessaire pour promouvoir ses progrès intellectuels et aider la culture des sciences et des lettres canadiennes. Je compte avec confiance sur le bon vouloir du gouvernement et du Parlement pour que le premier recommande et que le second accorde à l'avenir les fonds nécessaires pour compléter cette bibliothèque et la rendre aussi utile que possible.

Je devrais peut-être ajouter que vous n'auriez aucune difficulté à trouver de la place pour un plus grand nombre de volumes dans notre local. Conformément aux instructions du comité de la bibliothèque, l'année dernière, plusieurs mille volumes de rapports judiciaires anglais et américains ont été transférés à la cour suprême, pour qu'ils fussent d'un accès plus facile à ce tribunal. Les rayons laissés libres par le transfert de ces volumes, nous donne de l'espace pour de nouveaux ouvrages; de plus, les rayons mis à notre disposition ailleurs, nous mettent en état de recevoir plusieurs milles volumes.

La comptabilité de la bibliothèque a été dernièrement confiée à M. James Fletcher, de ce département; l'expérience qu'il a acquise à la Banque British North America, où il a été autrefois employé, le mettra en état de bien remplir cette charge. Par le passé, et jusqu'au jour où la bibliothèque a été constituée en un département spécial, le greffier du Sénat était le gardien officiel des fonds votés par le Parlement pour l'achat de nos livres. Il a délégué ses pouvoirs à M. R. W. Stephen, le sous-comptable du Sénat, qui a continué à tenir les comptes de la bibliothèque avec ponctualité, même après qu'il eut cessé d'en être officiellement responsable. En faisant connaître ce changement qui a été fait à la demande de l'auditeur général, je saisis avec joie cette occasion d'exprimer ma haute appréciation des services que M. Stephen a rendus gratuitement pendant si longtemps, et l'espoir qu'ils ne resteront point sans récompense.

Durant l'année écoulée, la bibliothèque s'est enrichie de plusieurs dons considérables, dont une liste est annexée au présent rapport, avec un état des ouvrages déposés en vertu de l'acte de la propriété littéraire.

Au premier rang de ces dons, se fait remarquer par sa valeur bibliographique, celui que nous a offert madame John Carter-Brown, de Providence, Rhode-Island, veuve de l'éminent et savant bibliophile, dont la magnifique bibliothèque d'ouvrages anciens sur l'Amérique est probablement la plus belle et la plus complète des deux mondes. Ce don consiste en un exemplaire du catalogue, en quatre volumes, des livres concernant l'Amérique du Nord et du Sud qui se trouvent dans cette bibliothèque, et qui ont été imprimés entre les années 1482 et 1800. Ce catalogue est enrichie de fac-similé, de frontispices d'anciens ouvrages, de gravures et de portraits, et de copies d'anciennes cartes, etc. Il a été annoté par un érudit américain, le Dr John Russell Bartlett, et tiré à un très petit nombre d'exemplaires non destinés au commerce. Plusieurs grandes bibliothèques d'Europe et d'Amérique se sont adressées à madame Brown pour obtenir un exemplaire de ce catalogue; mais elle a cru qu'il devait y en avoir au moins un en Canada; elle a donc répondu généreusement à ma demande pressée, et elle a dotée la bibliothèque d'un exemplaire de ce remarquable et luxueux catalogue.

J'appellerai aussi l'attention sur la liste des livres donnés par le général Horatio Rogers, officier américain distingué venu à la bibliothèque, il y a environ un an, pour y faire des recherches littéraires, et qui en retour des services qui lui ont été rendus, a eu la bonté d'envoyer à la bibliothèque les livres énumérés sous son nom dans l'annexe.

Le nombre des volumes de la bibliothèque, l'année dernière, était estimé à 100,800; depuis lors le nombre total s'est élevé à environ 104,000.

Le tout respectueusement soumis,

ALPHEUS TODD,

Bibliothécaire du Parlement.

Bibliothèque du Parlement,
8 février 1883.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 9 FÉVRIER 1882.

Du gouvernement de Sa Majesté :

Chronological Table and Index to the Statutes, Edition of 1882.

Hansard's Parliamentary Debates, Session of 1882, 8 vols.

British and Foreign State Papers, vols. 65 et 66.

Imperial Statutes for 1882.

Du ministre de Sa Majesté à Washington, E.-U. :

United States Land Office Report, 1881.

————— *Report on Indian Affairs*, 1881.

————— *Report of Board of Lighthouses*, 1881.

————— *Smithsonian Report*, 1880.

————— *Commercial Reports for 1879*, 2 vols.

Du gouvernement exécutif à Washington :

Report on Finances of United States for 1881.

————— *on United States Foreign Commerce for 1881.*

————— *of United States Fish Commission for 1879.*

————— *of United States Coast Survey for 1878 and 1879.*

Appendices 18 and 19 to Report for 1880.

Congress Documents and other official publications, for 1881; 35 vols. reliés et diverses brochures.

- Du département de l'agriculture, Etats-Unis :
 Report on diseases of domesticated animals, 1881.
 Sundry pamphlets on Agricultural subjects.
- Du bureau de l'éducation, Etats-Unis :
 Report on Education for 1880.
- Du département des postes, Etats-Unis :
 United States Official Postal Guide, January, 1882.
- Du chef du corps du génie, armée des Etats-Unis :
 Report on the Upper Columbia River, in 1881.
 Report on Sub-Marine Mines, to defend United States Harbors, by Lieut.-Col.
 H. Abbott, 1881.
 Report on the Primary Triangulation of the United States Lake Survey, by
 Comstock, 1882.
 Report of the Chief of Engineers, for 1881, 3 vols.
 Map (in sheets) of River and Harbor improvements.
 Vol. 3 (Supplement, Geology) Report of Geographical Surveys, west of 100th
 meridian.
- Du British Museum :
 Vol. 3, Catalogue of Spanish Manuscripts.
 Additions to Manuscripts, from 1876 to 1881.
- Du Royal Observatory, Greenwich :
 Greenwich Astronomical, Magnetic and Meteorological Observations, 1880 ;
 3 vols.
 Transit of Venus, 1874.
 Spectro and Photo results, 1880 and 1881.
- Du Royal Institution of Great Britain :
 Library Catalogue, vol. 2, additions from 1857 to 1882.
- Du Royal Colonial Institute :
 Proceedings of the Institute, for 1881-82.
- Du Smithsonian Institution :
 Annual Report for 1880.
 Memorial of Professor Joseph Henry,
- Du greffier des parlements, Victoria, Australie :
 Victoria Parliamentary Debates, in both Houses, from 1866 to 1881, 38 vols.
 ———— Acts of Parliament, passed in 1878-81, 4 vols.
 ———— Legislative Council Votes and Proceedings, for 1879 to 1881, 4 vols.
- Des syndics de la bibliothèque publique, Victoria :
 Catalogue of the Public Library at Melbourne, 2 vols., 1880.
- De l'État de New York :
 Vol. 13, Documents relating to the Colonial History of New York, 1881. Deux
 exemplaires.
 Vol. 5, part 2, Hall's Palæontology, text and plates, 2 vols.
 New York Law Reports, vols. 84 à 88.
 Hun's Supreme Court Reports, vols. 25, 26 et 27.
 Senate and Assembly Journals for 1881 and 1882.
 Senate Documents, 1880, vol. 2.
 ———— 1881, vol. 1.
 Assembly Documents, 1880, vols. 4 et 8.
 ———— 1881, vols. 5, 6 et 7.
 State Library Reports for 1879 and 1880.
 Supplement to Subject-Index of General Library, 1872-1882.
 Regent's Report on Natural History for 1880 and 1881.
 State Laws, 1882, 2 vols.

De l'État du Massachusetts :

Acts and Resolves of Province of Massachusetts Bay, 1742 to 1768, 2 vols.

Massachusetts Special Laws, 1871 to 1875, and 1876 to 1881, 2 vols.

Public Statutes, revised to 1882.

Acts and Resolves, passed in 1879 to 1882.

Public Documents for 1880, 4 vols.

Massachusetts Law Reports, vols. 131 et 132.

De l'État du Connecticut :

Acts, Journals of both Houses, and Legislative Documents, of the State, for 1882, 6 vols.

Connecticut Reports, vol. 48.

Report on State Agriculture, for 1881.

De l'État du Michigan :

Supreme Court Reports, vols. 45, 46 and 47.

Joint Legislative Documents, 1880, 3 vols.

Senate and House Journals, 1881, 4 vols.

Public and Local Acts, 1882.

Agricultural and Horticultural Reports, 1880 and 1881.

Education Reports and School Laws, 1880 and 1881.

Railroad and Board of Health Reports, 1880.

Auditor General's Report, 1881.

Insurance Report, 1882, 2 vols.

Registration Reports for 1875 and 1876.

Farm Statistics and Crop Reports, 1880 to 1882.

Mineral Statistics, 1880.

University Catalogue, 1866-67.

Michigan and its resources. Editions of 1881 and 1882.

State Pioneer Collections, vol. 3, 1881.

De l'État du Minnesota :

State Law Reports, vols. 27 et 28.

General and Special Laws, and Journals of both Houses, 1881:

Executive Documents, 1879.

De l'État du Missouri :

Annual Catalogue of the State University, 1881-82.

De l'État du Kansas :

Senate and House Journals, 1881.

Public Documents, 1879-80.

Supreme Court Reports, vols. 26 et 27.

De l'État du Maine :

Maine Law Reports, vols. 71, 72 et 73.

Acts and Resolves, 1881.

House Journals for 1879 and 1880.

Senate Journal for 1879, 1880 and 1881.

Public Documents for 1880, 3 vols. ; for 1881, 2 vols. ; for 1882, 2 vols.

Legislative Documents for 1880 and 1881, 2 vols.

State Insurance Reports for 1881 and 1882, 2 vols.

Agricultural Reports for 1878-79, 1880 and 1881, 3 vols.

De l'État de l'Ohio :

Geological Survey, vol. 4 (1882), with Maps of vol. 2 (1874).

State Laws for 1882.

Senate Journals for 1881 and 1882, 2 vols.

House Journals for 1881 and 1882, 2 vols.

Executive Documents for 1881, 2 parts.

The St. Clair Papers, 2 vols.

- Ohio Statistics, 1881.
Auditor's, School and Agricultural Reports for 1881, 3 vols.
- De l'Etat du Vermont:
Senate and House Journals, 1880, 2 vols.
Revised Laws on Liquor Traffic, Taxation and Public Instruction, 1880, 3 vols.
Supreme Court Report, vol. 53.
- De l'Etat de la Pennsylvanie:
State Law Reports, vol. 93.
- De l'Etat de la Louisiane:
Supreme Court Reports for the year 1881.
State Laws for 1881 and 1882.
House Journals for Sessions in December, 1881.
- De l'Université de Toronto:
Examination Papers for 1882.
- Du Queen's University, Kingston:
University Calendar for 1882-83.
- De Victoria University, Cobourg:
University Calendar for 1882.
- De l'Université, collège McGill, Montréal:
University Calendar for 1882-83.
- De la cité de Montréal:
Rapports annuels, affaires de la cité pour 1881.
- De la Chambre de Commerce de New York.
Annual Report for 1881-82.
- Du secrétaire provincial, Nouveau-Brunswick:
Quatorze brochures concernant l'agriculture provinciale et l'émigration, de 1850 à 1874.
- De E. B. Reed, écrivain:
Journal of the Huron Diocesan Synod, in September 1882.
- Du général Horatio Rogers, Rhode Island:
Rhode Island Colonial Records, vols. 5 à 10.
————— in the Continental Congress.
————— Early History.
————— Census, in 1774 and 1875.
————— Legislative Manual for 1880-81 and 1881-82.
Rogers' Private Libraries of Providence, R.I.
The City Hall, Providence.
History of the Second Rhode Island Regiment.
Brown University in the Civil War.
Burnside and the Ninth Army Corps.
Miller's Wampanoag Indians.
Reminiscences of Dr. Samuel Hopkins.
Revised Statutes of Rhode Island; Revisions of 1857, of 1872, and of 1882, avec diverses brochures.
- De Mme. J. Carter-Brown, du Rhode Island:
Catalogue of Books relating to North and South America, in the Library of the late John Carter-Brown, Esq., of Providence, R.I., 3 parties en 4 vols.
Of vols. 1 and 2 of this Catalogue, 100 only were printed, for private circulation. Des vols. 3 et 4, 50 exemplaires seulement..
- Du Dr. Lyman C. Draper, du Wisconsin:
Catalogue of the Library of the State Historical Society of Wisconsin, with supplements, 1873 to 1881; 5 vols.

- Du** lieutenant-colonel Bacon :
Gataker, *Adversaria Miscellanea*, 1659.
- De** E. G. Allen, écr., Londres.
Illustrated priced Catalogue of the Hamiltonian Palace Collection. Sold by auction, Londres, juin et juillet, 1882.
- De** l'éditeur du *Canada First*, Montréal :
Spécimen de ce journal imprimé en blanc sur un fond noir. (Dix exemplaires seulement ont été imprimés ainsi.)
- De** la société d'horticulture de Montréal :
Rapport annuel pour l'année 1881.
- De** l'honorable P. Fortin, M.P. :
Lettres, brochures et cartes faisant connaître le système du télégraphe et des signaux dans le golfe Saint-Laurent.
- De** Collingwood Schreiber, écr., Ottawa :
Poor's Manual of United States Railroads, 1882.
- Du** Cobden Club, Londres :
Pleas for Protection examined, by A. Mongredien, 1882.
The A, B, C, of Free Trade, by E. N. Buxton, 1882.
- De** l'honorable D. A. Wells, Connecticut :
Lecture and papers on Free Trade and a Protective Tariff, 1881-82.
- Du** révérend W. Scott :
Ryerson, Reverend John, Missionary tour in Hudson's Bay, 1855.
The Ministerial Crisis and Mr. D. B. Viger, 1844.
Report of a Committee of the Upper Canada Assembly on the political state of Canada, 1838.
Bliss, Henry, on the re-construction of Government in Canada, 1839.
Trial of Bishop B. T. Onderdonk, of New York.
Charge of the Bishop of Ossory in 1842.
Jackson's, the Church and the Methodists, 1834.
Pamphlets by the Reverend Dr. Egerton Ryerson, and others, on the Upper Canada School System, and Dr. Ryerson's services in connection therewith ; on the Clergy Reserve Question ; on University Reform ; on Canadian Politics ; and on the principles of Wesleyan Methodism in Canada and in England, 1837 to 1882.
Sermon, by Dr. Egerton Ryerson, on Civil Government : preached during the Rebellion in Upper Canada in 1837.
Charge of Dr. Strachan, first Bishop of Toronto, to his Clergy, in 1844.
On the proof that the American Indians are descendants of the lost Tribes of Israel : by M. M. Noah, 1837.
Diverses brochures, par lui-même, ci-après énumérées.
- De** l'honorable F. Brecken, M.P. :
Private and Local Acts of Prince Edward Island, from 1773 to 1868 ; 2 vols.
- De** C. D. Collet, Esq., Londres :
Série, presque complète des écrits politiques de feu David Urquhart, M.P., contenues principalement dans la *Diplomatic Review*, et dans diverses brochures, devant être reliés en cinq volumes. Ces écrits comprennent la période de 1833 à 1876.
- Du** lieutenant-colonel White, Ottawa :
Un vieil ouvrage sur l'art de faire la cuisine, imprimé en 1760.
- De** M. R. L. O'Brien, Ottawa :
Plano de la Ciudad de Cordova. (Deux exemplaires.)

De l'auteur :

- History and causes of incorrect Latitudes, recorded by early Navigators of the North Atlantic. By the Reverend E. F. Slater. Boston, 1882.
- The Feast of Saint Anne, and other poems. By P. S. Hamilton. Halifax, 1878.
- Mary, Queen of Scots: a Study. By General J. W. de Peyster. New York, 1882.
- Lecture on Sable Island. By J. B. Gilpin, B.A., M.D. Halifax, 1858.
- Chapters in the early history of Groton, Massachusetts. By S. A. Green. Boston, 1882.
- History of Augusta County, Virginia. By J. L. Peyton, 1882.
- On the Principles of Temperance. By Reverend W. Scott, 1840.
- On the Affairs of the Montreal Circuit of the Wesleyan Methodists. By Rev. W. Scott, 1855.
- Statistical Report to the Canada Temperance Union. By Rev. W. Scott, 1869.
- International Temple of Niagara. By Dr. W. Sharpe, 1882.
- A Boy's Book. Then and Now: 1818—1881. By Reverend Dr. Scadding. Toronto, 1882.
- Lecture in favor of Free Trade. By D. A. Wells, 1882.
- Mineral Resources of Canada. By H. B. Small. Ottawa, 1882. (2 exemplaires.)
- Letters and Documents concerning Standard Time for America, Canada, &c. By Sandford Fleming, C.M.G., C.E. 1882.
- On results of Explorations of Trees, containing animal remains, in the Coal formation of Nova Scotia. By Principal Dawson, C.M.G., LL.D.
- Diverses brochures; contributions au nouveau système d'économie politique. Par William Brown. Montréal, 1874 à 1882.

OUVRAGES DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, DEPUIS LE 13 FÉVRIER 1882.

1776. Levasseur, L. N. Historique de la Société Musicale Ste. Cécile de Québec. Québec, 1881. Brochure.
1777. Photograph of (10) remarkable events in the life of George Washington and Andrew Jackson. By Atkinson Brothers.
1778. "Hold the Fort." Fantasia and variations for the piano-forte; by Carl Martens. Strange & Billing. Toronto, 1882. 3 feuilles.
1779. "Moonlight Ripples." Waltz for the piano-forte; by A. T. Hood. Strange & Billing. Toronto, 1882. 2 feuilles.
1780. "Heart and Hand." Pieces for young players; by John Post. Suckling & Sons. Toronto, 1882. 1 feuille.
1781. "The Rivulet." Piano-forte music; by J. E. P. Aldous. Suckling et Sons. Toronto, 1882. 1 feuille.
1782. "Twilight." A ballad. Words by Emily Riaor. Music by L. S. Butler. Suckling et Sons. Toronto, 1882. 1 feuille.
1783. "Molly at the Gate." Song. Words by R. West. Music by R. Blackburn. Suckling et Sons. Toronto, 1882. 1 feuille.
1784. Guide du jeune homme; recueil de prières, etc. Cadieux et Dérome, éditeurs. Montréal, 1882.
1785. Hurlburt, J. B. Physical Atlas of the Dominion of Canada, with colored maps. Ottawa, 1880.
1786. "Paolo Giorza." Polka pour le piano; par W. H. Nicholl. Lavigne et Lajoie, 1882.
1787. Calkin, J. B. School Geography of the World. Toronto Publishing Company, 1881.
1788. "Æsthetic Waltzes." By A. Louise Sharpe. DeZouche & Co. Montreal, 1882.
1789. Beckett, Hugh W. The Montreal Snow-shoe Club, 1840-81. Beckett Brothers. Montreal, 1882.
1790. Droit d'autres temporaires. Pas de dépôts.
1791. Murray, D. C. Joseph's Coat. A Novel. Lancefield Brothers, publishers. Hamilton, 1882. Brochure.

1792. { 1. "The Ripple." New dance. By Edwin Gledhill;
1793. { 2. "Æsthetic Valse." By Charles Bohner;
1794. { 3. "Bread and Butter Ripple." By E. D. McCarthy. Published by T. Claxton. Toronto, 1882. 3 pieces.
1795. Bender, Dr. Prosper. Old and New Canada, (1753—1844); or, The life of Jas. F. Perrault. Dawson Brothers. Montreal, 1882.
1796. Knight, A. P. Chemistry for intermediates. Copp, Clarke & Co., publishers. Toronto, 1882. Pamphlet.
1797. Ready Reckoner "Cotton List." 15 per cent. duty, or 47 per cent. advance. By A. A. Murphy. Montreal, 1882. 1 sheet.
1798. "Sabbath Evening." Sacred duet and chorus. By J. P. Samuel. Strange & Billing. Toronto, 1885. 1 feuille.
1799. { 1. "Hurrah for Muskoka." Song, by Geo. B. Gow. Music, by Jas. Longley;
1880. { 2. "My Canadian Home." Music, by Jas. Longley. 2 sheets.
1801. "Come into the Garden, Maud." By W. B. Miller. Published by T. Claxton. Toronto, 1882.
- 1801½. Bellefeuille, E. Lef. de. Le code municipal de la province de Québec, jusqu'au 1er juillet, 1881. Sénécal et fils, 1881.
1802. Manuel du Citoyen Catholique. Imprimerie du Canada. Ottawa, 1882.
1803. Comical engraving called "Hats"; each letter being represented by different subjects. By Alex. McDonald, 1882.
- 1803½. Couture, J. A. Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux. Z. A. Langlois. Québec, 1882.
1804. "Aurore." Chanson; paroles de Turquety. Musique de E. Lavigne. Lavigne et Lajoie. Montréal, 1882. 1 feuille.
1805. Topographical Map of Winnipeg. By W. Z. Fonseca. A. Mortimer, lithographer. Ottawa, 1882. 1 sheet.
1806. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français, 1808—1880. 1ère partie. Wilson et Cie., éditeurs. Montréal, 1882.
- 1806½. Chouinard, A. J. J. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve; étude historique et biographique. A. Coté et Cie., éditeurs. Québec, 1882. Brochure.
1807. "Electric Light Schottische." For the piano-forte. By Carl Martens. Strange & Co. Toronto, 1882. 1 feuille.
1808. Droits d'auteur temporaires. Pas de dépôt.
1809. Mackintosh, C. H. The Canadian Parliamentary Companion and Annual Register, 1881. Citizen Publishing Company, 1881.
1810. Mineral resources of the Dominion of Canada; specially adapted for emigrants. Ottawa, 1882. Brochure.
1811. Insurance Plans of the Cities of Toronto and Hamilton. By Chs. E. Goad, C.E. Montreal, (vol. 2.)
1812. "The Toronto Ripple." For the piano-forte. By Carl Martens. Strange & Co. Toronto, 1882. 1 feuille.
1813. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français. 2ème livraison. Wilson & Cie. Montréal, 1882.
1814. Earing, W. L. Answer to Dr. Jardine's lecture on Baptism. Brockville, 1882. Brochure.
- 1814½. Routhier, A. B. A travers l'Europe. Impressions de voyages. Vol. I. G. Delisle. Québec, 1882.
1815. { 1. "Dans les bois." Paroles de Villemer;
1816. { 2. "Tout beau Mignonne." Paroles de P. Dupont. Musique de Ernest Lavigne. Lavigne et Lajoie. Montréal, 1882.
1817. Phillips, Rev. S. G. The Need of the World. Wm. Briggs. Toronto, 1882.
1818. Plan of the City of Winnipeg. By G. McPhillips, L.S. Winnipeg, 1882. Photographie.
1819. Frothingham & Workman's Price List for 1882. 18th publication. Montreal, 1882. Brochure.

1820. Banderet, Henry A. Costing table of woollens, &c. By A. Lawson & Co. Hamilton, 1882.
1821. "In Memoriam," James Abraham Garfield, President of the United States. Poem. By J. W. Jackson, St. Catharines, Ont., 1882. 1 feuille.
1822. Lovell's Advanced Geography for Schools and Colleges. Published by Lovell & Son. Montréal, 1880.
1823. Robinson, Christopher. Reports of Cases decided in the Common Law Chambers, Chancery Chambers, and the Master's Office. Vol. 8. Rowsell & Hutchison. Toronto, 1882.
1824. Seymour, Rev. J. C. The Temperance Battle-field, and How to Gain the Day. Wm. Briggs. Toronto, 1882.
1825. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français, 1608—1880. 3ème livraison. Wilson et Cie. Montréal, 1882.
- 1825½. Abrégé de d'Histoire du Canada, en rapport avec l'arbre historique. Par la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. E. Sénécal, 1882.
1826. Photograph of St. Mary's Cathedral, Halifax, N.S., with the late Archbishop Hannan lying in state. W. Notman, Montreal, 1882.
1827. Martin, R. T. Arithmetical Tables. Toronto, 1882. Brochure.
1828. Canadian Scenery. By H. McEvoy (10 views in colors.) 1 feuille.
1829. Kirkland & Scott, Wm. Examination papers for Intermediate Examination. W. Gage & Co., Toronto, 1882. Brochure.
1830. Kirkland & Scott, Wm. Hints and Answers to Examination papers. W. J. Gage & Co.
1831. Gardner, Chs. T. Price Indicator for Picture-framers. Napanee, Ont., 1882. Pamphlet.
1832. Sproule, Dr. Robert. Health and Healthy Homes in Canada. Peterborough, 1882.
1833. D'Artigue, Jean. Six years in the Canadian North-West; translated from the French. By L. C. Corbett, Toronto. Hunter, Rose & Co., 1882.
1834. Grant, Al. x. Reports of Cases in the Court of Chancery of Ontario. Vol. 28. Rowsell & Hutchison, Toronto, 1882.
1835. Map of Manitoba, Keewatin, British Columbia and North-West Territory, showing location of Canadian Pacific Railway. Dawson Brothers, Montreal. 1882.
1836. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français. 4ème livraison. Wilson et Cie, Montréal, 1882.
1837. McLean, Rev. J. Lone Land Lights. (First series.) Wm. Briggs, 1882.
1838. Ryerson, Rev. Egerton. Canadian Methodism; its Epochs and Characteristics. Wm. Briggs, Toronto, 1882.
1839. Beatty's New Improved Headline Copy Book. Canada Publishing Company, Toronto, 1882. 2 exemplaires.
1840. Robinson, Christopher. Reports of Cases in the Court of Queen's Bench. By S. G. Vankoughnet. Vol. 46. Rowsell & Hutchison, Toronto, 1882.
1841. Gibson, W. Infinite Calendar, 1882. Une carte.
- 1841½. Routhier, A. B. Les Echos; poésies. P. G. Defisle. Québec, 1882.
1842. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français. 5ème livraison. Wilson et Cie, Montréal, 1882.
1843. "Sir John A. Macdonald Waltz." Composed for the piano-forte, by Annie Douglass. Strange & Co., Toronto, 1882. 1 feuille.
1844. Claxton's Grand March. By Chs. Bohner. For the piano-forte. Published by Claxton, Toronto, 1882.
1845. Arithmetic for Public Schools. (Royal Canadian Series.) Canada Publishing Company, Toronto, 1882.
1846. Withrow, W. F. Valeria, the Martyr of the Catacombs. Wm. Briggs, Toronto, 1882.
1847. Jones, Rev. J. C. Studies in the Acts of the Apostles. Wm. Briggs, Toronto, 1882.

1848. Dawson, S. E. Copyright in Books: a lecture. Montreal, Dawson Brothers, publishers, 1882.
- 1849 to 1859. "Chant du Paysan," par A. Rendano. "En Route," March; by Sydney Smith. "Gaité de Cœur," valse; par Sydney Smith. "Heather Bells, Scottish airs; by W. S. Rockstro. "Marche des Troubadours," par A. Robier. "Si la Stranchezza," by Boyton Smith. "Whispers from Erin," Irish airs; by W. S. Rockstro. "Studies," by Stephen Keller. No. 1.—Etudes pour former au sentiment du rythme et à l'expression. No. 4.—30 études mélodiques et progressives. No. 7.—25 Studies (Introduction to the art of Phrasing.) No. 9.—The art of Phrasing. Canadian edition of Standard piano-forte studies and solos. Published by J. Suckling & Sons, Toronto, 1882.
1860. Gwilt, F. "Wanted a Housekeeper"; a novel. Canadian reprint, 1882. Brochure.
- 1860½. Provencher, l'Abbé. Le chemin de la Croix à Jérusalem. L. Drouin et frère, Québec, 1882. Brochure.
1861. Photographic Picture of the Fancy Dress Calico Ball, at the Hamilton Opera House. By L. Eckerson, Hamilton, 1882.
1862. Conductor's Stop-over and Redemption Ticket. 1 feuille.
1863. McPherson, J. G. The Horse Educator. The *Mail* Printing Company, Toronto, 1882. Brochure.
1864. Catéchisme musical de Jousso, suivi d'un nouveau dictionnaire des termes de musique. De Zeuche & Cie., Montréal, 1882. Brochure.
1865. Macoun, John. Manitoba and the Great North-West, &c. Published by the *World* Publishing Company, Guelph, Ont., 1882. With maps and illustrations.
- 1865, bis. Map of part of the Province of Manitoba, showing Dominion Lands surveyed and Lands disposed of. By Lindsay Russell, Surveyor-General, Ottawa, 1881.
1866. Engraving of Ladies and Gent's hair goods. Feuille imprimée.
- 1866½. Lévesque, J. A. La Grammaire Française mise à la portée du jeune âge. Joliette, 1880. Brochure.
1867. "Puisque j'ai mis ma lèvre," romance. Par Ernest Lavigne. Lavigne et Lajoie, éditeurs, Montréal, 1882.
1868. L'Oiseau-Mouche; chansonnette. Paroles de Elise Larivière. Musique de Ernest Lavigne. Lavigne et Lajoie, éditeurs, Montréal, 1882.
1869. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français. 6ème livraison. Wilson et Cie., éditeurs, Montréal, 1882.
- 1869½. Beaudry, C., prêtre. Manuel d'histoire littéraire. Publié par les Clercs de St. Viateur, Joliette, 1882.
1870. The Royal Readers. First Book of Reading Lessons, with illustrations from Giacomelli. Part I. Thomas Nelson & Sons, Toronto, 1882. Brochure.
1871. Outline Plan of the City of Winnipeg and vicinity, in the Province of Manitoba. By McPhillips Brothers, Winnipeg, 1882. Sur toile.
1872. Map of part of the City of Winnipeg and part of the Parish of St. Boniface, in the Province of Manitoba. By G. McPhillips, D.L.S., Winnipeg, 1882.
1873. Statuette. (Pas de dépôt requis.)
1874. Map of the Dominion of Canada. Published by Wm. Bryce, London, Ont., 1882. Sur rouleaux.
1875. Handbook for the City of Montreal and its environs, prepared for the meeting of the American Association for the Advancement of Science, 1882, by a Member of the Local Committee (S. E. Dawson), Montréal, 1882.
1876. Montreal Exhibition Guide. By J. W. Jordan, Montreal, 1882. Une feuille pliée.
1877. Patterson, Rev. Geo. Life of the Rev. John Geddie, D.D., first missionary to the New Hebrides. J. Campbell & Son, 1882.
- 1877½. Les "Cheval-légers"; quadrille tiré du répertoire de la musique du 65ème. Montréal, Lavigne et Lajoie, 1882. Une feuille.

1878. Millar John. Scott's Marmion and Burke's Reflections on the Revolution in France, with introduction and copious notes. W. J. Gage & Co., Toronto, 1882.
1879. Gilbert, A. Musical Alphabet; Notes and Ledger Lines made easy. Alexander & Co., lithographer, Toronto, 1882. Une carte.
1880. Baldwin, M. S. Life in a Look. Second edition. Montreal, Dawson Brothers, publishers, 1882. Brochure.
- 1880½. Neuvaine en l'honneur de Ste. Anne, avec quelques prières choisies. L. Brousseau, imprimeur, Québec, 1881. Brochure.
1881. Mort de St. Joseph. Lithographie coloriée, par G. C. Desbarats et Cie, Montréal, 1882.
1882. The Legal and Commercial Exchange of Canada. By Fred. J. White. August, 1882, Montreal. Brochure.
1883. "Forget me Not," waltz; for the piano. By Nellie Foster. Strange & Co., Toronto, 1882. 2 feuilles.
1884. "The Royal Readers." First Book of Reading Lessons. Part II. Nelson & Sons, Toronto, 1882.
- 1885, 1886. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français, 7ème et 8ème livraisons. Wilson et Cie., éditeurs, Montréal, 1882.
1887. Dunn, J. Murison. Virgil's Æneid. Book V, with explanatory notes and grammatical references. Canada Publishing Company, Toronto, 1882.
1888. Map of Ontario. Published by J. B. Carter, and revised by Unwin, Browne & Sankey, Provincial Land Surveyors. Burland Lithograph Company, Montreal, 1882. Sur rouleaux.
1889. Cameron, J. M. The Weekly Prayer Meeting. Carte imprimée.
1890. Butler's Catechism; revised, enlarged and improved, to which is added an abridgment of Christian doctrine. By Rev. Dr. Milner. Montreal, J. A. Sadlier, 1882.
1891. Butler's Catechism, with Texts of Holy Scripture. Authorized for the Province of Quebec. Montreal, J. A. Sadlier, 1882.
- 1891½. Chouinard, Mathias. Code de l'Instruction publique dans la Province de Québec. C. Darveau, Québec, 1882.
1892. Carscadden, A. F. Two Cities and two Kingdoms, or Turning from Darkness to Light. Wm. Briggs, Toronto, 1882.
- 1892½, 1893, 1894. Lippens, Bernard. Conférences Agricoles. 1 vol.—La culture du blé; 1 vol.—Les Semences; 1 vol.—La destruction du Chientend. L. J. Demers & frère, Québec. Brochures.
1895. Calkin, John B. History of British America for the use of Schools. Halifax, N.S. A. & W. McKinlay, 1882.
1896. The New Home-made Cook Book. Published by Wm. Bryce, London, Ont., 1882. Brochure.
1897. Insurance Plans of Cobourg, Peterborough, St. Thomas, Parkdale, Yorkville, Dresden. Berthier. Published by Chas. E. Goad, Civil Engineer, Montreal, 1882. Folio.
1898. Bovey, Henry T. Applied Mechanics. John Lovell & Son., publishers, Montreal, 1882. Brochure.
1899. Photograph of the Canadian Bible Christian Conference; a group. By J. H. Mundy, Port Hope, Ont., 1882.
- 1899½. Le Calendrier du diocèse de Québec pour 1883. Publié par Augustin Côté et Cie., Québec, 1882. Une feuille.
1900. "Carissima." The Mission of Love and other Poems, with songs and valentines. Hunter, Rose & Co., Toronto, 1882.
1901. Vennor's Almanac for 1883; published by A. Vogeler & Co., Toronto, 1882. Brochure.
1902. Sparshott, W. H. The Bible and Evolution. F. E. Grafton, Montreal, 1882.
- 1903, 1904. Sulte, Benjamin. Histoire des Canadiens-Français. 9ème et 10ème livraisons. Wilson & Cie., éditeurs, Montréal, 1882.

1905. Smith, George. *The Life of Alexander Duff, D.D.*; with an introduction by Wm. M. Taylor, and portraits. 2 vols. Wm. Briggs, Toronto, 1882.
- 1906, 1907. *Christmas and New Year's Cards*. 1st. A Miniature Toboggan; 2nd. A Miniature Snow-shoe. Published by J. T. Henderson, Montreal, 1882.
- 1908, 1909, 1910. *Photographs of President Arthur's visit to the Thousand Islands*. By A. C. McIntyre, Alexandria Bay, N.Y., 1882.
1911. *Loverin's Chart of Time, Centograph and Slate*. Historical Key. John Lovell & Son, publishers, Montreal, 1882.
1912. Potter, Charles. *Practical Electro-Therapeutics*. Dudley & Burns, Toronto, 1882.
1913. "The Lake Erie Galop." For the piano-forte; by A. F. Hood. Published by T. Claxton, Toronto, 1882. 2 feuilles.
1914. *Abrégé de l'Histoire du Canada à l'usage des étudiants*, par F. X. Toussaint. Québec, C. Darveau, 1882. Brochure.
- 1914½. Toussaint, F. X. *Abrégé de Géographie moderne à l'usage des Ecoles élémentaires*. 10ème édition. Québec. C. Darveau, 1882. Brochure.
- 1915, 1916. "Royal Readers." Second and Third Books of Reading Lessons, with illustrations from Giacomelli, Toronto. Nelson & Sons, 1882.
- 1915½. Toussaint, F. X. *Abrégé de Géographie moderne*. 5ème édition. Québec, C. Darveau, 1882.
1916. *Cape Breton, Map of*. Compiled by Hugh McKenzie, C.E., from surveys made by H. and Wm. Fletcher. Published by G. E. Morton, Halifax, N.S., 1882. Sur toile.
- 1916½. Toussaint, F. X. *Traité d'Arithmétique*. 18ème édition. C. Darveau, Québec, 1882.
1917. ———— *Traité élémentaire d'Arithmétique*. 18ème édition. C. Darveau, Québec, 1882.
1918. ———— *Recueil d'exercices sur les sujets les plus usuels; annexe à l'Arithmétique No. 1*. 1ère édition. C. Darveau, Québec, 1882.
1919. ———— *Annexe à l'Arithmétique No. 2*. C. Darveau, Québec, 1882.
- 1920-1925. *Photographs of Miss C. A. Morrison; the only lady survivor of the ill-fated Asia, wrecked 14th September, 1882*. 3, grandeur cabinet; 3, Carte-de-visite. Toronto, Dixon, 1882. Six différentes positions.
1926. Michel, A. *La grande Comète de 1882*. Causerie populaire. J. N. Duquet, Québec, 1882. Brochure.
1927. Mackenzie, Hon. Alex. *The Life and Speeches of Honorable George Brown*. Published by the *Globe* Printing Company, Toronto, 1882.
- 1927½. Dawson, S. E. *A Study, with critical notes of Tennyson's Poem, "The Princess"*. Dawson Brothers, publishers, Montreal, 1882.
1928. "The Prairie Settler's Song"; words by Lena; music by Chas. F. Davies. DeZouche & Co., Montreal, 1882. 1 feuille.
- 1928½. Réveille-toi, Mignonne; musique de Ernest Lavigne. Lavigne & Lajoie, éditeurs, Montréal, 1882. Une feuille.
1929. *Photograph of the Right Reverend Francis Crinnon, Bishop of Hamilton*. By W. Farmer, Hamilton, 1882. Cabinet size.
- 1929½. "Novembre"; romance; poésie de Faucher de St. Maurice; musique de Ernest Lavigne. Lavigne & Lajoie, éditeurs, Montréal, 1882. Une feuille.
1930. Hirschfelder, J. M. *Biblical Expositor and People's Commentary*. Toronto. Rowsell & Hutchison, 1882. Brochure.
1931. *Recueil de recettes et le médecin à la maison*. Québec, L. Brousseau, 1882. Brochure.
- 1932, 1933. Sulte, Benjamin. *Histoire des Canadiens-Français*. 11ème et 12ème livraisons. Montréal, Wilson et Cie., éditeurs, 1883.
1934. Cameron, M. G. *A Treatise on the Law of Dower*. Toronto, Carswell & Co., publishers, 1882.
1935. "Farewell, Norah." Song and chorus. Music by S. Phelps; words Wm. Redstone. T. Claxton, publisher, Toronto, 1882. 2 sheets.

-
1936. Constitution, Rules and By-laws of the United Christian Temperance Friends, Toronto, Ont., 1882. Brochure.
- 1937-1940. Cours de langue française; par les Frères des Ecoles Chrétiennes: Cours élémentaire, 2 vol.; Cours moyen, 2 vols. Québec, C. Darveau, 1882.
1941. Photograph. Floral Plaqué. By Thomas Charles, St. Catharines, Ont., 1882.
- 1942.. Almanach Canadien; religieux, historique, agricole et commercial; pour 1883. J. A. Langlais, éditeur, Québec, 1883. Brochure.
1943. "Louis des Lys." Vœux de bonne Année. Québec, J. A. Langlais, éditeurs, 1883.
1944. Leroux, Joseph. Canadian Copper Coin Catalogue. First edition. A. Carmel, Montreal, 1882.
1945. Exercices Cartographiques; ou Cartes muettes à compléter ou à reproduire. 3 cahiers. Desbarats et Cie., Montréal, 1882.
1946. Cahiers de calcul; addition, soustraction, multiplication et division; 4 nos. Par les Frères des Ecoles Chrétiennes, 1882. Brochure.

RAPPORT

(16)

De M. A.-H. Blackeby, commissaire chargé d'examiner la législation générale qui règle le travail dans l'Etat de Massachusetts, et de rendre compte de cette étude.

A Son Excellence le Gouverneur en conseil.

Remerciements.

En faisant au gouvernement son rapport sur la législation qui règle le travail dans l'Etat de Massachusetts, votre commissaire désire d'abord exprimer ses sincères remerciements aux personnes qui lui ont prêté leur concours, avec infiniment de courtoisie, et qui, par leur connaissance parfaite des lois, l'ont aidé de la manière la plus utile, en même temps qu'elles lui ont procuré quantité d'informations qu'il n'aurait pas eues autrement. Il mentionnera ici spécialement l'honorable Carrol D. Wright, chef du bureau des statistiques du travail, le capitaine B. Wade, inspecteur en chef des fabriques et son excellent corps d'auxiliaires.

Nouveauté du régime.

Bien que quelques-unes des lois qui régissent le travail se trouvent dans les statuts de l'Etat depuis très longtemps, ce n'est qu'en 1879 qu'on a commencé de les mettre en action d'une manière systématique et suivie. L'intervalle a été trop court jusqu'ici pour qu'elles aient pu remplir entièrement l'attente des promoteurs. Mais, cela étant, le bien déjà produit est un heureux présage des effets que l'on doit attendre de ces lois, quand le temps aura développé toute leur utilité pour l'amélioration physique, intellectuelle et morale de cette nombreuse classe de citoyens de l'Etat qui gagnent leur subsistance au milieu du bruit des machines, dans l'usine et l'atelier.

Comment fonctionne le système.

En ce qui concerne l'inspection, la législation fonctionne sans difficulté aucune, et satisfait à la fois le patron et l'ouvrier. Des défauts ont été corrigés ; d'autres appellent encore l'attention de la législature. Mais, à tout prendre, la mesure a été sagement conçue, et elle est efficace.

Instruction des enfants.

Les dispositions les plus importantes peut-être, dans leurs résultats pour l'Etat, sont celles qui ont trait à l'instruction des enfants. Elles sont en ces termes :—

“ Section 1. Aucun enfant âgé de moins de dix ans ne pourra être employé dans un établissement industriel ou de commerce ; et les parents ou les tuteurs qui permettront d'y employer des enfants au-dessous de cet âge seront passibles, pour cette infraction, d'une amende de vingt à cinquante dollars, applicable à l'usage des écoles publiques de la cité ou ville.

“ Section 2. Aucun enfant de moins de quatorze ans ne pourra être employé dans ces établissements, excepté durant les vacances des écoles publiques ; à moins que dans l'année qui a immédiatement précédé son entrée, il n'ait suivi durant vingt semaines au moins quelque école du jour, publique ou privée, sous des maîtres approuvés, conformément à l'article deux du chapitre quarante-sept, par le comité des écoles de la situation de l'école ; ce temps pourra, si les arrangements de l'année scolaire le permettent, se diviser en deux parties, chacune de dix semaines consécu-

tives ; et il ne sera non plus permis de continuer à employer cet enfant, à moins que, dans le cours de chaque année, il ne fréquente l'école comme il a été dit. Et il est défendu d'employer aucun enfant qui ne présentera pas un certificat délivré par ordre ou sous la direction du comité des écoles, constatant l'accomplissement par cet enfant des prescriptions de la présente section. Pourvu qu'il soit loisible au comité des écoles d'accepter une assistance régulière, pendant la continuation de l'emploi de l'enfant, à une école dite école de demi-temps du jour, au lieu de celle susmentionnée.

" Section 3. Tout propriétaire, directeur ou contre-maître d'un établissement de ce genre, exigera et conservera un certificat constatant l'âge et le lieu de naissance de chaque enfant de moins de seize ans qui y sera employé ; et s'il s'agit d'un enfant au-dessous de quatorze ans, le certificat indiquera aussi le temps pendant lequel il aura fréquenté l'école dans l'année qui a précédé son entrée dans l'établissement. Il sera signé d'un membre du comité des écoles de la localité où l'enfant a été à l'école, ou de quelqu'un autorisé par le comité ; et la formule du certificat sera fournie par le secrétaire du bureau de l'éducation, et devra avoir l'approbation de l'attorney général.

" Section 4. Tout propriétaire, directeur ou contre-maître d'un établissement de ce genre qui y emploiera ou qui permettra d'y employer un enfant en contravention de l'une des deux précédentes sections ; et les parents ou les tuteurs qui permettront d'employer ainsi des enfants en contravention, encourront, pour chaque infraction, une amende de vingt à cinquante dollars, applicable à l'usage des écoles publiques de la cité ou ville.

" Section 7. Tout propriétaire, directeur ou contre-maître d'un tel établissement qui y emploiera ou permettra d'y employer un enfant de moins de quatorze ans et ne sachant pas lire et écrire, pendant la session des écoles publiques de la cité ou ville habitée par cet enfant ; et les parents ou les tuteurs qui le permettront, encourront, pour chaque infraction de cette nature, une amende de vingt à cinquante dollars, applicable à l'usage des écoles publiques de la cité ou ville."

Le résultat immédiat de la mise en vigueur de ces articles fut une grande réduction dans le nombre des enfants entre dix et quatorze ans, employés dans les manufactures. Voici ce que dit, dans son rapport pour l'année 1881, l'inspecteur Wade :—

Diminution du nombre des jeunes enfants.

" Au cours de mes tournées d'inspection, depuis mon dernier rapport annuel, j'ai remarqué que le nombre des enfants de moins de quatorze ans employés dans les établissements manufacturiers, est beaucoup diminué. Plusieurs patrons préfèrent employer seulement des adolescents, qui ont passé l'âge où il faut fournir des certificats d'école.

" Quand bien même il n'y aurait pas d'autre résultat, l'amélioration de la condition de nos enfants des fabriques serait une preuve satisfaisante de la sagesse de la loi et de la nécessité de l'exécuter fidèlement. Par un calcul fait avec soin, je suis en mesure d'avancer que la moitié des enfants entre dix et quatorze ans employés dans nos établissements industriels, reçoivent maintenant une instruction propre à leur faciliter les moyens de gagner leur vie, et qui les rendra plus aptes à exercer, un jour, leurs devoirs de citoyens."

Les patrons favorisent l'exécution de cette partie de la loi.

Les patrons sont généralement en faveur des dispositions relatives à l'éducation. Sous l'empire de cette loi, ils peuvent déjà se procurer une classe d'ouvriers plus intelligente et par conséquent plus profitable. D'autre part, l'avantage qu'apportera à l'Etat ceux qui composent cette génération, en devenant chefs de famille, est on peut dire incalculable. Le chef Wade dit dans un de ses rapports :—

" C'est l'opinion arrêtée de beaucoup d'agents et de directeurs de manufactures, en excellente position pour en juger, que l'Etat est louable de ménager les intérêts éducationnels de l'enfance ouvrière, en se fondant sur la raison d'utilité publique. Il est visible que le travail instruit est plus productif. Quand l'ouvrier, habile des

mains, applique aussi à son ouvrage un esprit exercé, on peut compter sur des résultats meilleurs encore."

Et le rapport annuel pour 1881 du surintendant des écoles de Lowell contient ce passage :—

Soumission générale à la loi.

" Les manufactures, ateliers à moteur mécanique, magasins et tous les lieux où nous supposons qu'on employait des enfants, ont été visités à différentes époques dans l'année, et nous avons constaté qu'on s'y conformait très généralement aux exigences de la loi, les chefs estimant que l'instruction des enfants est nécessaire à leur prospérité future. Un grand nombre de contre-maîtres ont exprimé le désir que les statuts soient amendés en ce sens : " qu'aucun enfant âgé de moins de 16 ans ne puisse être employé qu'à condition de savoir lire et écrire." Ceux de moins de 14 ans ne peuvent l'être maintenant que s'ils savent lire et écrire, mais la plus grande partie des enfants entre 14 et 16 ans, à qui nous délivrons des certificats, sont absolument illettrés."

Les patrons veulent une main-d'œuvre instruite.

Dans l'une des fabriques les plus considérables et les mieux conduites qu'il ait visitées, celle de la *Willimantic Linen Company* du Connecticut, votre commissaire a vu des affiches, en date du 1er août 1882, portant l'avis qu'après le 1er juillet 1883, la compagnie n'emploierait plus personne ne sachant pas lire et écrire, et que, pour procurer à tout son monde le moyen d'acquérir cette connaissance désormais obligatoire, elle avait installé à ses frais des classes du soir dans un de ses locaux. Un grand nombre de ses employés profitent de cet enseignement gratuit, et seront sans doute en état de répondre à son désir au temps marqué. Les patrons tiennent tellement à l'exécution de cette section de la loi, qu'ils préviennent le contremaître de chaque salle qu'ils le rendent strictement responsable des enfants sous sa direction qui n'ont point passé l'âge d'école, et qu'en cas de violation de la loi, l'amende sera déduite sur son salaire. Inutile de dire que, dans ces circonstances, les infractions volontaires de la part des contre-maîtres ne sont point nombreuses. Le certificat qu'ils sont tenus d'exiger de chaque enfant en âge d'école est ainsi conçu :—

Certificat scolaire voulu par la loi.

" LE PRÉSENT CERTIFIE que, _____, né à _____, est âgé de _____ ans et _____ mois ; qu'il a fréquenté l'école à _____, durant _____ semaines dans l'année qui a immédiatement précédé ce jour, et qu'il a suivi l'école pendant vingt semaines depuis le _____ 18 _____

Instituteur.

" Approuvé,

*

" Dûment autorisé par le comité des écoles.

" * Ici doit être apposée la signature soit d'un membre ou du secrétaire du comité des écoles."

Si l'enfant a quatorze ans ou plus, il suffit de mentionner son âge et le lieu de sa naissance ; mais, s'il a moins de quatorze ans, il faut remplir tout le certificat.

La loi scolaire est bien observée.

La loi scolaire est si bien exécutée aujourd'hui, que votre commissaire, après une observation très attentive dans beaucoup de fabriques employant des jeunes enfants, n'a pu découvrir un seul manquement à la loi de la part des chefs ; mais il s'y trouve encore un bon nombre d'enfants entre quatorze et seize ans tout-à-fait illettrés, pour la plupart nouvellement venus avec leurs parents dans le pays. La loi ne peut plus être étudiée que par les parents, en faisant une fausse déclaration d'âge de l'enfant ; et cela arrive bien quelquefois quand les parents sont paresseux ou dissolus.

Il est à remarquer que la loi exige une présence à l'école de vingt semaines consécutives, pour tout enfant au-dessous de quatorze ans qui ne suit pas une école de

Système du demi-temps.

Il paraîtrait qu'une seule fabrique, dans l'Etat, s'est prévalu de cette disposition de la loi pour instruire ses enfants au moyen du système du demi-temps. Convaincu que la comparaison des avantages des deux systèmes serait très intéressante, votre commissaire a visité cet établissement, situé dans un petit village à quelques milles de Lowell. Malheureusement, au moment de cette visite, le propriétaire était absent; mais le gérant se montra tout disposé à donner son opinion, qui, dit-il, était la même que celle du patron.

Opinion en faveur de ce système.

La fabrique employait environ quinze enfants en âge d'école, et la classe était tenue par une institutrice. Au dire du gérant, les enfants qui suivaient l'école de demi-temps étaient de bien meilleurs travailleurs que ceux qui faisaient les vingt semaines consécutives et étaient employés continuellement à la fabrique le reste de l'année. L'essai était donc tout à fait satisfaisant.

Opinion contraire.

Au contraire, la maîtresse, dans un entretien que votre commissaire eût avec elle, désapprouva cette méthode, qui, à son avis, convenait très mal à une école commune. Ces quinze enfants dérangent son ordre de leçons et apportent la confusion dans ce qu'elle appelait la routine ordinaire de la classe. Pour les enfants, le résultat n'était pas tel qu'on pouvait le désirer : ils n'apprenaient point si vite que ceux qui allaient à l'école durant les vingt semaines de suite, étant, à leur arrivée en classe l'après-midi, fatigués du travail manuel du matin jusqu'à être incapables de tout effort intellectuel. L'institutrice élevait encore une objection contre "l'adoption dans un pays démocratique" du système des écoles de demi-temps. Les enfants, disait-elle, qui suivent les classes continues sont portés à regarder les "demi-écoliers" comme une catégorie inférieure, et il se crée ainsi des distinctions parmi des enfants à peine assez vieux pour comprendre le sens de ce mot. La même objection a été faite par le surintendant des écoles à Fall-River, où ce système avait été essayé en petit. A plusieurs cela peut sembler une difficulté de pur sentiment; mais, pour tous ces pauvres petits travailleurs attachés au métier mécanique, dont le sort est déjà si dur, c'est là un grief terriblement réel; et plus d'un apporte au travail un cœur blessé et souffrant du mépris vrai ou imaginaire de ses camarades d'école.

Avantage propre du système.

L'unique avantage du système du demi-temps est d'être favorable à la santé de l'enfant. Celui-ci n'ayant à respirer l'air lourd, surchauffé de l'usine, que cinq heures ou cinq heures et demie par jour au lieu de dix ou onze, son physique se développe mieux et se fortifie davantage. Mais, nonobstant cet avantage, on ne peut appliquer ce système avec succès qu'en ayant soit des écoles spéciales, soit des classes spéciales dans les écoles ordinaires, pour l'enfance ouvrière; et distantes comme nos usines et fabriques le sont les unes des autres, ce moyen serait impraticable dans la plupart des cas.

L'école de vingt semaines est préférable.

Somme toute, il faut convenir que le système de l'assistance ordinaire à l'école durant une période de temps déterminée serait mieux adapté aux circonstances et aux besoins de l'industrie en Canada, et que nous pourrions en attendre de meilleurs fruits. L'agent d'une des grandes fabriques visitées, lequel est aussi le président de la *New England Manufacturers Association*, a reçu l'instruction primaire de la sorte; c'est aujourd'hui un des gérants de manufacture les plus notables de la Nouvelle-Angleterre.

Travailleurs enfantins des filatures.

Quiconque a l'occasion d'entrer dans un grand établissement de filature et de tissage doit trouver qu'on y emploie les enfants dans un âge trop tendre. Malgré l'admirable loi scolaire du Massachusetts, ses fabriques ne font pas exception à cet état de choses. A la vérité, il n'y a pas d'enfants de moins de dix ans; mais, à dix ans, combien viennent à l'atelier, qui s'y étioient ou y prennent prématurément des germes de maladie mortelle! Leurs petits corps ne sont point faits pour subir l'étroite réclusion des locaux d'usines dix ou douze heures durant; et en ce qui concerne le Canada, la nécessité d'y soumettre des enfants encore si jeunes est un cas rare: le travail étant maintenant abondant et les salaires élevés, bien peu de parents, dans ce pays, ne peuvent pourvoir eux-mêmes à la subsistance de leurs enfants jusqu'à l'âge de douze ans. Quand les parents sont paresseux, dissolus ou avarés, l'État est en droit d'intervenir pour protéger les enfants, et ce droit s'exerce de nos jours dans presque tous les pays civilisés.

Système recommandé.

L'objet des lois sur cette matière est d'assurer à chaque enfant une somme de connaissances usuelles qui lui permette de devenir un citoyen utile et affectionné à son pays. Après avoir étudié la législation du Massachusetts et s'être enquis des opinions des patrons et des ouvriers en Canada, votre commissaire trouve que le meilleur moyen, pour atteindre ce but désirable, serait d'interdire l'emploi des enfants au-dessous de douze ans, et si après cet âge révolu, l'enfant pouvait passer certain examen (au niveau, par exemple, du *Third Reader* actuellement en usage dans les écoles d'Ontario), de permettre alors de l'employer pendant soixante heures par semaine. Mais s'il était incapable de passer à cet examen, on pourrait le tenir à l'école vingt semaines consécutives, chaque année, jusqu'à ce qu'il eût soit acquis l'instruction requise, soit atteint l'âge de quinze ans. Par là, la tâche des manufacturiers serait moindre qu'elle n'est sous le système du Massachusetts ou sous le système anglais; les parents seraient désireux de faire instruire leurs enfants jusqu'au degré nécessaire, et ceux-ci recevraient au moins les rudiments d'une éducation d'école ordinaire. A douze ans, l'enfant serait beaucoup mieux développé au physique, et dans la plupart des cas, pourrait déjà passer à l'examen sans avoir à suivre d'autres leçons.

Cas exceptionnels.

Il se produira sans doute en Canada, comme cela est arrivé dans le Massachusetts, de ces cas où la trop stricte application de la loi relative à l'école, aurait l'effet de rompre le cercle d'une famille et de disperser ses membres dans les asiles d'indigents. Cas extrêmement rares, il est vrai, mais dignes d'attention. Voici un fait, raconté par un des inspecteurs, qui peut servir d'exemple. Un jour, il trouva dans un atelier une petite fille sans le certificat réglementaire: renseignements pris, il constata que la mère était veuve; qu'elle avait deux autres enfants, qui fréquentaient l'école; qu'elle-même allait travailler en ville tous les jours, mais que, sans l'appoint du salaire gagné par cette petite fille, la famille entière serait réduite à demander place à l'asile des pauvres. L'inspecteur sentit qu'il serait cruel de chasser l'enfant de la fabrique, et il ferma les yeux. Bien que le généreux motif de son action ne fût pas douteux, il faut avouer, cependant, que l'officier public qui, de propos délibéré, laisse ainsi manquer à la loi qu'il est spécialement chargé de faire observer, amoindrit sa propre utilité; et qu'il vaudrait infiniment mieux prévoir les cas de cette nature dans la loi même.

Comment agir en pareils cas.

Le secrétaire du *Public School Board*, et plusieurs autres personnes que votre commissaire a questionnées, étaient d'opinion qu'il faudrait nécessairement introduire dans la loi quelque disposition applicable à ces cas-là, et que, pour prévenir les abus et les supercheries, il serait opportun de confier à un fonctionnaire de plus haut grade que l'inspecteur le pouvoir de donner les permissions.

Registre des enfants.

Un certain nombre d'établissements, dans le Massachusetts, ont volontairement adopté l'usage de tenir un registre de tous les enfants par eux employés qui n'ont pas passé l'âge d'école. Ce soin est obligatoire en Angleterre, et comme il tend à faciliter le travail des inspecteurs, il devrait être imposé par la loi nouvelle qui sera portée sur ces matières.

Mauvais effet d'une loi locale seulement.

Avant de passer à d'autres points, il ne sera peut-être pas mal à propos de dire que les mauvais effets qui proviennent de la nature *sectionnelle* de la loi du Massachusetts, se manifestent tout particulièrement à Fall-River, ville située partie dans le Massachusetts, partie dans le Rhode-Island. Il existe bien, dans ce dernier Etat, une loi obligeant les enfants d'aller à l'école, chaque année, pendant un certain temps ; mais, faute d'agents nommés pour la faire observer, cette loi est lettre morte au livre des statuts. Étant, un jour, allé visiter une fabrique, tout proche de la frontière, sur le territoire du Rhode-Island, votre commissaire y vit six enfants de moins de dix ans, ne sachant écrire ni lire. Le contre-maître lui apprit qu'on y avait eu aussi, très souvent, des enfants renvoyés de telle ou telle usine du Massachusetts en conséquence de l'obligation des vingt semaines d'école.

Durée du travail.

La loi, à l'égard de la durée du travail, est, comme le dit l'inspecteur en chef dans son rapport "le produit de longues et vives agitations." "Ceux qui s'y étaient opposés dans le principe conviennent maintenant que la politique de l'Etat était bien fondée et que les résultats acquis prouvent la sagesse de cette législation. Les ouvriers sont satisfaits ; ils ont de meilleurs salaires et font de bons citoyens : leurs intérêts et ceux des patrons sont plus près de s'accorder ; il y a déjà beaucoup moins d'antagonisme qu'auparavant."

Dispositions de la loi.

Les clauses qui se rapportent à la durée du travail sont les suivantes :—

"Section 4. Aucun mineur de moins de dix-huit ans et aucune femme ne seront employés à travailler dans un établissement manufacturier, plus de dix heures le même jour, excepté quand il sera nécessaire de faire des réparations pour empêcher l'interruption de la marche ordinaire des machines, ou quand on aura réglé autrement le temps dans l'unique but d'abrégier la journée de travail un jour de la semaine : à condition, toutefois, qu'en aucun cas le nombre des heures de travail ne dépasse soixante par semaine."

Avis à afficher.

"Tout patron affichera en lieu apparent dans chaque chambre où des femmes ou des enfants seront employés, un avis imprimé indiquant le nombre d'heures pendant lesquelles ils auront à travailler chaque jour de la semaine ; et l'emploi de toute telle personne durant un plus grand nombre d'heures dans la journée que celui marqué, sera considéré comme une violation de la présente section ; à moins qu'il n'apparaisse avoir eu lieu pour regagner le temps perdu un jour précédent de la même semaine, par suite de l'arrêt de la machine servie par cette personne ou de laquelle dépend son emploi."

Pénalité.

"Section 5.—Quiconque, soit pour lui-même, soit comme directeur, contre-maître ou agent d'un autre, fera travailler ou emploiera quelqu'un en contravention aux dispositions de la section précédente ; et tous parents, ou tuteurs qui permettront d'employer ainsi des mineurs, seront punis d'une amende de cinquante à cent dollars pour chaque infraction. Cette punition s'étendra aux corporations. Un certificat de l'âge

du mineur, fait par lui et son père ou sa mère ou son tuteur, à son entrée dans un établissement manufacturier, fera foi de son âge dans tout procès pour violation de la section précédente.”

Ces dispositions sont d'une application difficile.

Il est plus difficile d'exécuter cette partie de la loi que les dispositions concernant l'école. Bien que la majorité des patrons d'établissements soit pour le travail journalier de dix heures, au point qu'elle ne voudrait pas, la loi le permet-elle, retourner aux anciennes heures, le mécontentement est grand parce que la loi ne s'applique qu'à l'Etat de Massachusetts. On trouve que tandis qu'il est loisible aux usines, dans le New-Hampshire, le Maine, le Connecticut, le Rhode-Island et le Vermont, de travailler aussi longtemps que les propriétaires le jugent à propos, une restriction pareille ne devrait pas être imposée aux industries du Massachusetts. Cette objection semble bien fondée; et les organisations ouvrières font maintenant des efforts pour obtenir une loi de dix heures dans les autres Etats de la Nouvelle-Angleterre. Presque tous les manufacturiers avec lesquels votre commissaire s'est entretenu, convenaient volontiers que dix heures bien remplies sont une journée suffisante, et qu'on ne devrait pas exiger davantage des ouvriers de fabriques. Ils ajoutaient que si la loi, au lieu d'être une mesure d'Etat, était une mesure nationale, ils seraient satisfaits.

Elles ne diminuent pas la production.

A prendre toutes les fabriques ensemble, il n'y a pas eu de perte, ou guère, ou le rapport de la production, depuis que la durée du travail a été abrégée. Les industries du Massachusetts, ayant à rivaliser avec ceux d'au-delà de la frontière, où elle est de soixante-six heures par semaine, ont accru la rapidité de leurs machines pour produire autant que leurs voisins. Des métiers à tisser qui auparavant marchaient à raison de cent-trente passées à la minute ont été mis à la vitesse de cent soixante et dix passées; et de la sorte la différence est très peu sensible. Dans son livre sur la durée uniforme du travail, M. Carroll D. Wright prouve que les ateliers bien conduits peuvent obtenir maintenant d'aussi bons résultats en dix heures qu'en onze comme autrefois. Commentant les chiffres recueillis par lui dans les différents Etats de la Nouvelle-Angleterre, il dit :—

On fait autant d'ouvrage en dix heures dans le Massachusetts qu'en onze heures dans les autres Etats.

“ Il ressort de ces chiffres que le Massachusetts, en dix heures, produit autant, par homme ou par métier ou broche, à conditions égales d'ailleurs, que les autres Etats en onze heures et plus; et aussi que les salaires sont plus hauts ici que là où les ateliers travaillent plus longtemps.”

Adoption volontaire du régime des dix heures.

Des fabriques ont volontairement adopté le régime des dix heures, et sont arrivées à faire en cet espace de temps la même quantité de travail qu'elles faisaient auparavant en onze heures. Tel est le cas d'une grande filature de coton occupant plusieurs centaines de bras, qui est située au milieu d'établissements de onze heures. Après quelques changements dans son outillage, et avec une direction attentive et la discipline plus stricte qu'il est possible de maintenir sous le régime du travail abrégé, la production a si peu diminué que les chefs s'avouent très satisfaits; et après un essai d'un an et demi, le succès est constant.

Il existe dans un Etat ayant le régime des onze heures, une fabrique de lainages qui, depuis dix ans, ne marche que dix heures par jour. Elle a toujours été sous la même direction, et est en pleine concurrence avec les établissements de onze heures et de onze heures et demie. Et cependant, au jugement du gérant, qui est en même temps un des principaux propriétaires, la production de ses ateliers est aussi considérable et les profits aussi grands que si la fabrique avait la journée de onze heures.

Salaires des ouvriers.

Dans ces deux fabriques, les salaires sont tout aussi élevés qu'aux établissements de onze heures. Voici comment on explique, et justement, ces faits et d'autres également significatifs : un individu n'est capable que d'une certaine somme de travail ; or, la somme d'utilité du corps entier des travailleurs peut être fournie en dix heures ; et l'on ne pourrait en obtenir une plus grande, pendant une durée un peu longue, en allongeant la journée ; car personne n'a construit de fabrique où la machine soit supérieure à l'homme.

Témoignages en faveur du régime des dix heures.

Mais le témoignage le plus remarquable peut-être nous est présenté par une manufacture de tapis, qui emploie environ douze cents bras. Depuis plusieurs années, elle a la journée de dix heures ; seulement, elle a essayé, au cours de cette période, les heures de travail supplémentaires. " Je crois, a dit le gérant, qu'avec une direction et une surveillance convenables, la même aide peut produire autant de marchandises, et de meilleure qualité, en dix heures qu'en onze. J'en juge par ceci, qu'à certaines époques où nous étions pressés de commandes, nous avons fait travailler nos ateliers jusqu'à neuf heures : pendant le premier mois, la production était notablement plus active ; mais ensuite notre monde en venait à travailler de plus en plus mollement ; dès lors la production allait diminuant et la qualité des objets fabriqués se détériorait en même temps."

Ainsi cette manufacture, l'une des plus importantes par la perfection de son outillage et par l'habileté avec laquelle elle est gérée, ayant tenté l'expérience d'un travail de plus de dix heures, trouve que, sans parler du coût du temps supplémentaire, la production, soutenue le premier mois, est revenue vers le troisième à peu près aux quantités ordinaires qu'on obtenait déjà en dix heures et sans surcroît d'aide, " comme en témoignent les livres." Et cela par cette raison que le corps humain ne comporte, comme il a été dit, qu'une certaine puissance de travail ; qu'elle s'épuisait dans la tâche de dix heures et qu'elle ne pouvait être plus grande en douze heures ; enfin que le labour supplémentaire fourni par l'ouvrier le premier mois, l'avait été aux dépens de sa force vitale.

Autre exemple.

Un fait qui corrobore cette observation est venu à la connaissance de votre commissaire en visitant l'établissement de la *Willimantic Thread Company*. Cette manufacture travaillait onze heures par jour, lorsqu'en 1879 elle résolut de réduire son nombre d'heures à soixante par semaine. Il fut tenu un compte exact de la production, dans ses ateliers, durant les premiers six mois. A l'expiration de ce temps, on constata une différence en moins d'environ quinze cents livres de coton, équivalente à une demi-journée de travail ; et encore cette légère diminution pouvait être attribuée à des circonstances accidentelles autant qu'à la réduction de la durée des journées. Depuis, la fabrique a conservé le régime des soixante heures, quoique presque tous les établissements à l'entour travaillent soixante-six heures. Ce qui a eu ce résultat, entre autres qu'elle possède la meilleure classe d'ouvriers de la Nouvelle-Angleterre. On ne rencontre point là de travailleurs sales, délabrés, tels qu'on en voit tant dans les fabriques moins bien conduites ; mais tout le monde, hommes et femmes, est aussi propre sur soi, a l'air aussi intelligent que les commis de comptoir de bien des grands magasins de ville. " Une habile direction, a dit le président de cette compagnie, et l'attention à la discipline sont de plus grande conséquence qu'une onzième heure, au point de vue de la production, et une discipline constante est plus facilement praticable sous le régime des dix heures que sous l'autre ; car hommes et femmes sont de chair et d'os ; ils ne se tiennent pas appliqués à leur tâche onze heures comme dix, et les contre-maîtres, de même nature qu'eux, ne peuvent les y assujétir toujours avec le même soin."

Salaires.

Dans le Massachusetts, la réduction de la journée à dix heures n'a pas été suivie d'une réduction correspondante du taux des salaires. Votre commissaire a su que les ouvriers de fabriques y gagnent tout autant que dans les établissements de onze heures du Connecticut, par exemple. Cela est-il dû à l'accélération de marche des machines, ou à l'amélioration de la condition physique des travailleurs, ou à ces deux causes ensemble ? Il est difficile de le dire ; mais le fait est là, et ce fait doit paraître bien significatif à quiconque étudie la question du bien-être des classes industrielles.

Le Massachusetts n'a pas souffert de la loi des dix heures.

Quoique son caractère *sectionnel* empêche la loi des dix heures d'avoir toute son utilité, les industries du Massachusetts n'ont certainement pas souffert de son application. Une preuve qu'il en est ainsi, c'est que sur 8,806,417 broches et sur 129,229 ouvriers employés par l'industrie cotonnière, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, on compte 4,465,290 broches et 62,794 ouvriers dans l'ancien État de la Baie.

Opinion des ouvriers.

À l'égard du sentiment des ouvriers, on peut dire que toute la partie intelligente d'entre eux regarde la loi de dix heures comme le plus grand bienfait qui pût être apporté aux classes manufacturières. En Canada, dans tous les ateliers qui emploient principalement des hommes, tels que les fonderies, fabriques de voitures, etc., la durée du travail est invariablement de soixante heures par semaine ; et c'est surtout dans les établissements de filature et de tissage, où les femmes et les enfants sont en majorité, qu'elle est plus longue. Ainsi donc, les faibles et les dépendants sont obligés de travailler, renfermés dans les pièces mal aérées d'une fabrique, de quatre à dix heures par semaine de plus que les robustes et vigoureux artisans dans leurs usines.

Emploi de l'heure laissée à l'ouvrier.

Quelques patrons prétendent que l'ouvrier ne saurait pas faire un bon usage du temps qu'il aurait de surcroît ; mais cette idée n'est certainement pas fondée, à en juger par ce qui a lieu dans le Massachusetts, et puis elle fait injure, pour ainsi dire, à nos gens si désireux d'améliorer leur condition individuelle. Il y a dans plusieurs établissements manufacturiers du Massachusetts des bibliothèques considérables et bien choisies, des salles de lecture recevant les principaux journaux et revues, et des classes de dessin industriel. Les ouvriers usent largement de tous ces moyens d'instruction généreusement mis à leur portée.

Bonne classe d'ouvriers.

Le personnel que l'on trouve aujourd'hui dans la plupart des grandes usines, se compose de travailleurs plus capables et aussi plus contents de leur sort que ne l'étaient ceux d'avant cette époque. Dans une manufacture de boîtes de papier que votre commissaire a visitée, on lui a montré à l'établissement des jeunes femmes qui étaient des graduées d'écoles supérieures et d'écoles normales, et d'autres qui étaient d'anciennes institutrices. Le gérant, interrogé sur la valeur de ces auxiliaires comparées aux ouvrières illettrées, répondit qu'elles étaient les meilleures de la manufacture ; elles se tenaient plus proprement et plus simplement, étaient plus adroites des mains, déployaient plus de goût dans la façon de leurs boîtes, et n'avaient jamais l'idée d'entrer dans des coalitions ou des grèves ; bref, on ne pouvait avoir une classe d'employés plus profitable.

Voilà quelques-uns des bons résultats que la réduction de la durée légale du travail a produits dans le Massachusetts.

La loi demande quelques amendements.

Mais la loi elle-même a plus d'une imperfection. Comme votre commissaire l'a dit, tous les grands établissements s'efforcent de bonne foi de se conformer à ses pres-

criptions. Seulement, il n'en manque pas de petits qui trouvent moyen de violer l'esprit sinon la lettre de l'acte. La première section porte: "Aucun mineur de moins de dix-huit ans, aucune femme ne seront employés à travailler, etc. On a profité de ces derniers mots, dans quelques cas, pour retenir les femmes aux ateliers, et la tâche, pour l'inspecteur, de prouver qu'on les faisait travailler, n'était pas facile. Ces mots-là sont superflus et ne servent qu'à causer de la confusion, tandis que la section sans eux serait complète.

L'acte anglais est très précis sur ce point, le voici :

Loi anglaise.

"Toute personne rencontrée dans une manufacture sera réputée, pour l'application du présent acte, jusqu'à preuve contraire, employée alors dans cette manufacture, à moins qu'elle n'y soit rencontrée à l'heure d'un repas, ou pendant que toutes les machines sont arrêtées, ou qu'elle ne vienne apporter des aliments aux ouvriers entre quatre ou cinq heures de l'après-midi.

"Pourvu que les cours, terrains de récréation et lieux exposés à la vue du public, les chambres d'école, salles d'attente et autres pièces dépendant de l'établissement, où ne fonctionne aucun mécanisme et où ne s'opère aucun travail de fabrication, ne soient pas considérés comme étant des parties de l'atelier ou de la fabrique auxquelles sont applicables les dispositions sur l'affichage des avis."

Comment peut être violée la loi.

Il ne peut y avoir de doute sur l'intention de la législature du Massachusetts en statuant qu'il serait loisible "de régler autrement le temps dans l'unique but d'abréger la journée de travail un jour de la semaine." Elle voulait permettre l'abréviation de la journée du samedi. Cependant quelques maisons ne l'ont pas entendu de la sorte : elles estiment que, pourvu que l'on raccourcisse une journée de la semaine à chaque femme et à chaque enfant mineur, le désir de la loi est rempli. En conséquence elles tiennent leurs ateliers en activité soixante-six heures par semaine et prétendent qu'aucun individu que la loi a en vue n'y travaille plus de soixante heures. Voici comment elles agissent : une carte est affichée dans chaque chambre et sur cette carte sont écrits les noms des femmes et mineurs travaillant dans ce local ; en regard des noms est placé le nombre d'heures pour chaque demi-journée de la semaine. Le tout est disposé ainsi :—

Nom.	Lundi.		Mardi.		Mercredi.		Jeudi.		Vendredi.		Samedi.		Total.
	m.	a.	m.	a.	m.	a.	m.	a.	m.	a.	m.	a.	
Mary White.....	5	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	60
Jane Jones.....	5	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	60
John Smith.....	5½	5½	5	5½	5½	5	5	5½	5½	5½	60
Annie Brown.....	5½	5½	5	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	60
Mary Robinson.....	5½	5½	5½	5½	5	5	5½	5½	5½	5½	5½	60
William Oliver.....	5½	5½	5½	5½	5	5½	5½	5½	5½	5½	5½	60
Sarah Black.....	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5	5½	5½	5½	5½	60
Elizabeth Walker.....	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5	5½	5½	5½	5½	60
Richard Dennis.....	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5	5	5½	5½	60
Ellen Sloan.....	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	60
Geo. Johnson.....	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5	60
Eva Green.....	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5	60

Opinion de l'inspecteur Dyson sur ce sujet.

A ce sujet l'inspecteur Dyson écrit :—

“ J'ai dans mon district un grand nombre de petites manufactures qui marchent soixante-six heures par semaine, tout en prétendant qu'elles donnent à leurs femmes et à leurs mineurs six heures de congé par semaine. Quelques-unes les leur accordent effectivement, mais je trouve quelquefois des directeurs qui y manquent. En pareil cas, il est presque impossible d'obtenir des preuves suffisantes pour motiver une plainte, les employés étant en général fort contents de fournir le temps supplémentaire. Toutefois, par des visites répétées à ces établissements, j'ai pu faire exécuter assez bien la loi.”

Amendement nécessaire.

Il serait facile de mettre un terme à cela, en modifiant la clause de manière à dire qu'une autre distribution des heures pourra être faite, mais seulement “ pour abrégé la journée de travail le *dernier* jour de la semaine.” Avec la présente rédaction, il est presque impossible à l'inspecteur, dans les circonstances susmentionnées, d'assurer que la loi est ou n'est pas violée. Il faudrait afficher l'avis des heures de travail en lieu apparent dans chaque chambre, et si quelque femme ou quelque enfant était rencontré dans les ateliers avant ou après ces heures, sa présence devrait être une présomption d'infraction à la loi.

L'acte anglais est trop compliqué.

Ces défauts corrigés, la loi en vigueur dans le Massachusetts conviendrait mieux à nos populations industrielles que l'acte anglais sur les manufactures, lequel est si compliqué que nos propriétaires et directeurs de fabrique auraient beaucoup de difficulté à trouver assez de loisir pour en étudier et apprendre tous les détails.

Dispositions nécessaires à l'égard des heures de travail supplémentaires.

Il sera nécessaire de faire des dispositions pour le travail supplémentaire, parce qu'il y a des industries qui, à certaines époques de l'année, sont forcées par des exigences d'exploitation de travailler plus de soixante heures par semaine. Votre commissaire suggérerait de ne donner la permission de travail supplémentaire que sur une demande faite à l'inspecteur énonçant la cause qui nécessite ce travail hors des heures normales, et de fixer la durée du temps supplémentaire à deux mois au plus par an. Le bill présenté au Sénat l'année dernière par l'honorable sénateur Aikins sur cette matière (clause 3, section 14) avait une disposition qui limitait le travail supplémentaire à deux semaines dans le même mois ; mais cela ne répondrait pas aux besoins des établissements de confiserie, qui ont à travailler à des heures *extra* durant au moins six semaines avant le temps de Noël. En outre, la clause telle qu'elle est conçue, peut donner ouverture à des abus. Supposé le cas d'une manufacture qui présentement travaille soixante-trois heures par semaine. D'après les dispositions de cette clause, elle pourrait s'arranger de manière à travailler soixante heures par semaine, pendant les deux premières semaines, et soixante-six heures par semaine pendant les deux suivantes ; et ainsi le nombre d'heures de travail continuerait d'être le même qu'avant l'adoption de l'acte. On pourrait dire encore beaucoup de choses sur ce point important de la durée du travail ; mais il y a d'autres questions qui attendent.

Sécurité des ouvriers.

Les sections de la loi du Massachusetts qui viennent ensuite ont trait à la sécurité des ouvriers. Les voici :—

“ Section 13. Dans toutes les fabriques, les courroies arbrées, engrenages et tambours devront être, autant qu'il sera possible, pourvus d'appareils protecteurs, si les inspecteurs mentionnés en la section neuf du chapitre cent trois, estiment qu'ils présentent, par leur situation une cause de danger pour les ouvriers occupés à leur travail ordinaire.

“ A l'exception des machines à vapeur, on ne pourra nettoyer aucun mécanisme en marche, si un inspecteur s'y oppose par avis écrit.

“ Toute manufacture devra être bien ventilée et tenue en état de propreté.

Les ascenseurs, etc., doivent être clôturés.

“ Section 14. Les ouvertures de trappes, monte-charge, ascenseurs et puits de montage seront garnis à chaque étage, dans les fabriques, établissements de commerce ou édifices publics, de panneaux d'une construction solide, ou de portes retombant d'elles-mêmes avec fermetures de sûreté, ou de tout autre appareil protecteur que l'inspecteur aura ordonné d'y mettre ; et il faudra avoir dûment soin de tenir ces ouvertures toujours couvertes, excepté quand la personne qui en possèdera l'usage et le contrôle comme occupant l'édifice, aura à s'en servir. Toute caisse d'ascenseur ou monte-charge pour les marchandises ou les personnes sera munie d'un appareil mécanique convenable et approuvé par les dits inspecteurs, au moyen duquel elle puisse être fermement retenue, en cas d'accident du câble ou du mécanisme ascenseur ou autre accident.”

Cette dernière clause était primitivement conçue en ces termes :—

“ Section 2. Dans tout établissement manufacturier où il y aura des trappes, monte-charge, ascenseurs ou puits de montage, leurs ouvertures, à travers ou à chaque étage, devront être pourvues et garnies de panneaux d'une construction solide, ou de portes retombant d'elles-mêmes avec fermetures de sûreté, ou de tout autre appareil protecteur que les inspecteurs mentionnés ci-dessous auront ordonné d'y mettre ; et il faudra avoir dûment soin de tenir ces ouvertures toujours couvertes, excepté quand la personne ou les personnes qui en possèdent l'usage et le contrôle, comme occupant l'édifice, auront à s'en servir.”

Rupture du câble.

Mais comme il fut constaté qu'il arrivait un grand nombre d'accidents soit par la rupture du câble ou le dérangement du mécanisme ascenseur, cette section fut modifiée à la session législative de 1882, afin de prévenir les événements de ce genre.

Accidents.

Il ne se passe guère une semaine sans que les journaux aient à annoncer quelque accident de machine ou d'ascenseur, qui le plus souvent aurait pu être évité par des précautions de simple prudence. Ce n'est pas que les manufacturiers et les propriétaires d'ascenseurs fassent moins de compte que les autres de la vie humaine ; mais il semble que chaque individu s' imagine posséder, quant à lui, une entière immunité en ce qui est de pareils accidents. Ses machines roulent depuis des années sans que jamais il soit rien advenu pour l'inquiéter, et il s'endort ainsi dans une tranquillité profonde. Mais, un jour, quel rude réveil ! l'accident inattendu, imprévu est arrivé : un excellent ouvrier vient d'être estropié pour la vie parce qu'un engrenage, un arbre de couche manquait d'appareil protecteur, ou un adolescent est tombé dans l'ouverture béante de l'ascenseur et il est mort ! Aussitôt tout change ; à l'apathie succède le regret, et toutes les précautions se prennent pour garantir désormais la vie des travailleurs. Mais combien il aurait été préférable de poser ces appareils protecteurs avant qu'un accident fit d'un habile artisan un pauvre infirme incapable de travail, ou que le bonheur d'une maison fût obscurci par la perte d'un fils aimant et bien aimé ! Il se produit des accidents sans doute que l'ingéniosité ni la prudence humaine ne sauraient empêcher ; mais, d'autre part, que d'hommes ont été estropiés et d'existence perdues, parce que les précautions conseillées par l'expérience n'avaient pas été prises !...

Empressement des manufacturiers à prendre ces moyens de sûreté.

Les manufacturiers, dans le Massachusetts, sont heureux d'adopter les moyens propres à empêcher les accidents ; et il est certain qu'au Canada, si l'on appelait

l'attention des patrons sur ce sujet, ils ne déploieraient pas moins d'humanité. Les passages suivants sont tirés des rapports des inspecteurs de l'Etat. Le chef Wade disait en 1882 :—

“ Ce qu'on demande, et dans le fait ce qui est nécessaire, pour obtenir toute la sécurité possible, c'est un appareil, d'une construction simple, à effet sûr et instantané. Il faut qu'il soit solide, automatique, et constamment prêt à agir. Si le câble vient à se déplacer ou à rompre, ou que le mécanisme se déränge ou cesse d'aller, il faut que la caisse puisse être arrêtée à l'instant sans choc ni ébranlement.

“ La loi à cet égard était devenue absolument nécessaire à la sécurité de milliers de personnes, et cela saute aux yeux. A peine se construit-il maintenant un magasin, une fabrique, un atelier, un édifice public un peu considérable, qui ne soit pourvu d'un ou plusieurs ascenseurs pour marchandises et gens ; on élève les maisons destinées à servir de locaux d'affaires, dans les villes spécialement, beaucoup plus haut qu'autrefois, et les étages supérieurs, sans ascenseurs, seraient vraiment inaccessibles.

“ La loi qui ordonne d'entourer les machines d'appareils protecteurs prévient bien des accidents dans les manufactures. L'expérience, dans nos inspections, nous montre que les propriétaires ou les locataires d'ateliers à moteur mécanique sont disposés à mettre en usage toutes les précautions nécessaires. Secondés que nous sommes par eux, notre travail a les résultats les plus satisfaisants.”

Rapport de l'inspecteur White.

En 1881, l'inspecteur White disait dans son rapport :

“ En ce qui concerne les ascenseurs, il a été fait de grands progrès dans le sens de la sécurité des travailleurs. Quand, il n'y a pas deux ans, je donnai, suivant mes instructions, l'ordre pour la première fois d'établir un appareil de clôture automatique devant les ouvertures, je fus obligé d'expliquer aux gens comment la barre ou la barrière pouvait être manœuvrée. A cette heure on compte une douzaine d'appareils divers en usage et les améliorations se continuent.

“ Mais il reste encore des centaines d'ascenseurs en service sans moyen suffisant pour empêcher la chute de la caisse, en cas de rupture du câble ou de dérangement du mécanisme ; et la loi à cet égard devrait porter des prescriptions plus rigoureuses.”

En 1882, le même officier s'est exprimé ainsi :

“ J'ai l'honneur de faire connaître que l'on s'est très généralement conformé à nos ordres l'année dernière. J'ai employé une bonne partie de mon temps à l'inspection des ascenseurs, et la nécessité de cette visite est bien prouvée par la condition dans laquelle je les ai trouvés lors de ma tournée. Quarante-cinq pour cent de ces ascenseurs n'avaient point d'appareils de sûreté, ou ceux qu'ils avaient étaient hors de service.

“ Les chefs de fabrique m'ont procuré toute facilité pour l'inspection de leurs ascenseurs, et personne ne s'est refusé à remplir le désir de la loi. J'ai aussi ordonné dans plusieurs locaux de clôturer les ouvertures des puits d'ascension, et l'invention récente de moyens de clôture simples et à bon marché a rendu facile l'exécution de mes ordres.”

Rapport de l'inspecteur Buxton.

L'inspecteur Buxton dit, dans son rapport de 1881, que “ les lois qui obligent de garnir d'appareils protecteurs les ascenseurs, monte-charge, machines, etc., et d'établir des issues de sauvetage, avaient éprouvé fort peu d'opposition. En certains cas où la protection était insuffisante, on s'était empressé d'apporter les améliorations ordonnées. A l'égard des ouvertures des ascenseurs, ajoute-t-il, il me semble qu'il faudrait, pour la complète sécurité des personnes, quelque chose de plus qu'une porte se fermant d'elle-même. En beaucoup d'endroits, on se contente de portes se mouvant en dedans et en dehors, et qui se ferment par l'effet d'un ressort ; mais l'expérience prouve combien il est facile de les prendre par la porte d'une chambre ou d'un escalier ; en les ouvrant sans y faire plus d'attention, on se précipiterait dans le vide. Une personne s'est tuée de la sorte, l'été dernier, dans mon district. Il faudrait pour

Il est le moins placer entre l'ouverture et la porte, une barre de clôture, assez forte et se fixant solidement des deux bouts, quand on se sert de portes comme celles-là. Chaque fois que cette précaution m'a paru nécessaire, je l'ai ordonnée."

En 1882, le même officier constate que "partout on se conforme à la loi en munissant les courroies, arbres de couche, engrenages, etc., d'appareils protecteurs; et qu'il y a rarement lieu de faire des suggestions à cet égard.

"L'attention a été vivement attirée sur la nécessité de clôturer les ouvertures des ascenseurs, et d'avoir quelque moyen mécanique d'empêcher la chute de la caisse de l'ascenseur en cas d'accident au câble ou au mécanisme, par l'ordre donné par vous aux inspecteurs d'avoir à faire l'épreuve de tous les appareils protecteurs mis aux ascenseurs. Beaucoup de ces appareils, en apparence solides et sûrs, et que les propriétaires estimaient tels en toute confiance, se sont trouvés ne valoir rien. Beaucoup d'autres avaient de légers défauts, mais qui auraient pu, à l'occasion, les rendre inutiles. Si j'en juge par les résultats de mes récents essais, il est nécessaire d'avoir constamment l'œil à ces engins. Plusieurs agents d'établissements manufacturiers font maintenant examiner, chaque mois, tous les ascenseurs de leurs fabriques; c'est une nouvelle et sage précaution contre les accidents, et elle pourrait être adoptée avec profit par tout le monde."

Rapport de l'inspecteur Barker.

Extrait du rapport de l'inspecteur Barker, année 1882 :—

"J'ai trouvé la plupart des ascenseurs pourvus de l'appareil de sûreté dit à déclie, lequel, sauf une exception, a bien fonctionné à l'essai. Les ouvertures étaient très généralement mal clôturées; et j'ai ordonné d'y placer des portes à ressort ou des barres, et on s'est presque partout conformé à mes ordres."

On voit par tous ces extraits que, s'il y avait fort à faire après l'adoption de cette partie de l'acte, les inspecteurs ont fait déjà un travail considérable, et qu'ils sont secondés avec empressement par les propriétaires des usines et des ateliers, qui se montrent tout disposés à satisfaire aux demandes raisonnables de ces officiers.

Essais.

Votre commissaire a assisté, en deux occasions, à l'essai fait par l'inspecteur White de l'appareil automatique pour arrêter la caisse de l'ascenseur en cas de rupture du câble; et, les deux fois, cet essai fut tout à fait satisfaisant. On coupa la corde, et la caisse fut arrêtée dans sa chute par l'appareil automatique, avant d'être descendue plus de six pouces.

Nouvelles inventions.

Cette section de la loi a fait naître quantité d'inventions pour prévenir les accidents d'ascenseurs, la plupart peu coûteuses, simples et efficaces.

Difficulté qui s'élève dans l'exécution de la loi.

Jusqu'à présent une seule difficulté s'est élevée dans l'exécution de la section 14, et elle vient de ce que la législature n'a point déterminé lequel, du propriétaire de l'édifice, ou de l'occupant des lieux, doit être responsable de l'établissement des appareils de protection ou de sûreté. Cette omission a donné lieu à quelques légers embarras; mais on y remédiera bientôt sans aucun doute. Il est certain que la section 14 a eu pour effet de diminuer beaucoup le nombre des accidents.

De la nécessité de clôturer les courants d'eau moteurs.

Un point dont ne parle pas l'acte du Massachusetts, mais qui est compris dans la loi anglaise, mérite l'attention du gouvernement. Il est arrivé souvent que des personnes se sont noyées accidentellement dans des biefs ou courants d'eau dont l'approche n'était pas bien défendue.

Des dispositions seraient aussi nécessaires pour cet objet que pour ceux dont s'est occupée la loi.

Avis des accidents aux inspecteurs.

Il y a dans l'acte anglais une autre clause dont les agents d'inspection du Massachusetts sentent grandement le besoin chez eux. Elle est ainsi conçue :

“Clause 31. Lorsqu'une personne employée dans une usine ou un atelier y sera

(a) Tuée

(b) Ou blessée—par quelque accident dû à un mécanisme mû par la vapeur, l'eau ou tout autre moteur mécanique, ou causé par une cuve, un bassin ou autre vaisseau rempli de liquide échauffé ou de métal ou autre substance en fusion, ou par une explosion, ou par un échappement de gaz, vapeur ou métal ; et que la blessure sera de nature à entraîner une incapacité de travail de quarante-huit heures ;—l'inspecteur du district devra être informé sur-le-champ de cet accident par écrit, indiquant la demeure de la personne tuée ou blessée ou le lieu où elle aura été transportée ; et si cet avis n'est pas envoyé, l'occupant de l'usine ou de l'atelier sera passible d'une amende de cinq livres au plus.”

Par là, les inspecteurs ont l'occasion d'étudier les causes qui ont amené l'accident ; et très souvent il est possible ensuite de prendre des précautions pour empêcher qu'il ne se renouvelle.

Issues de sauvetage.

La législature du Massachusetts a rendu la loi suivante relativement aux issues de sauvetage :—

“Section 15. Les usines et établissements manufacturiers à trois étages ou plus, dans lesquels on emploiera quarante personnes ou plus, à moins d'être munis d'un nombre suffisant d'escaliers isolés dans des tours, devront avoir extérieurement un nombre suffisant d'issues de sauvetage, bien faites, communiquant avec l'intérieur de l'édifice par des portes ou des fenêtres, et présentant des paliers convenables à tous les étages au dessus du premier, y compris les mansardes, si elles sont occupées comme chambres de travail. Ces issues seront tenues en bon état et parfaitement accessibles en tout temps. Il ne sera pas nécessaire de changer, en conséquence de la présente section, les issues existant le premier jour de juillet 1877, à moins que la sécurité des ouvriers ne l'exige.....

“Section 16. Chaque chambre située au-dessus du second étage, dans les fabriques ou ateliers dans lesquels on emploie cinq personnes ou plus, sauf le cas prescrit par la section suivante, devra avoir plus d'une sortie, au moyen d'escaliers, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice ; et ces escaliers seront établis, autant que cela sera praticable, à des extrémités opposées de la chambre. Les escaliers extérieurs auront des paliers garnis de bonnes mains-courantes à tous les étages au-dessus du premier, et communiqueront avec chaque étage de l'édifice par des portes ou des fenêtres s'ouvrant de dedans en dehors. Et ces portes, fenêtres et paliers seront tenus constamment libres de toute obstruction.

“Section 17. Les usines ou ateliers qui, avant le 15 avril 1880, avaient déjà de bonnes issues de sauvetage, selon le désir de la section quinze, n'auront pas à se conformer aux prescriptions de la section précédente, à moins que depuis l'établissement de ces issues, il n'y ait eu, dans la disposition de l'édifice ou le nombre de personnes employées dans l'édifice, des changements tels qu'au sentiment des inspecteurs, l'exécution des dites prescriptions soit devenue nécessaire pour la sécurité des travailleurs.

“Section 18. Il sera loisible aux inspecteurs d'accepter, au lieu des dispositions de sauvetage requises par la section 16, telle autre qu'ils jugeraient tout à fait suffisante en cas d'incendie ; mais ni femmes ni enfants ne devront être employés au-dessus du second étage, dans une chambre n'ayant qu'une issue.

“Section 19. Toutes les portes principales, tant intérieures qu'extérieures des fabriques, devront être faites de manière à s'ouvrir de dedans en dehors, lorsque les inspecteurs de fabriques ordonneront par écrit de les faire de la sorte. Chaque étage sera amplement pourvu de moyens d'éteindre le feu.

Section 20. Les églises, locaux d'école, hôtels, *halls*, théâtres et autres édifices employés pour des assemblées publiques, auront des moyens de sortie approuvés par les inspecteurs ; et toutes les portes, aux principales entrées de ces édifices, devront être disposées de manière à s'ouvrir aussi de dedans en dehors si les inspecteurs l'ordonnent par écrit. Il ne sera point permis de placer de sièges portatifs dans les bas-côtés ou les passages de ces édifices pendant un office ou une représentation ou assemblée.

"Toute maison à trois étages ou plus, qui sera, en tout ou en partie, employée, occupée, louée ou prise à location, ou destinée à être employée, occupée ou louée comme habitation de plus de quatre familles, ou comme garni, devra être pourvu d'issues de sauvetage suffisantes, approuvées par l'inspecteur des fabriques et édifices publics.

Section 21. Il est défendu de se servir de compositions explosives ou inflammables dans les fabriques, en des endroits où elles puissent empêcher la sortie des ouvriers en cas d'incendie, ou de manière à la rendre périlleuse."

La section 22 impose une amende de cinquante à cinq cents dollars pour la violation de ces dispositions.

La loi s'applique à tous les édifices publics.

Il est à remarquer que ces articles s'appliquent à d'autres établissements que les manufactures : les édifices publics de tous genres sont aussi sous leur empire ; et après les effroyables accidents qui se sont produits ces années dernières, dus principalement au manque de sorties faciles, soit dans un hôtel, soit dans un théâtre, on ne saurait montrer trop d'empressement à adopter cette même mesure. L'examen des manufactures a si bien absorbé le temps de votre commissaire, qu'il n'a pas eu un moment à consacrer à l'étude du mode d'application de cette partie de la loi aux édifices publics.

Les fabriques sont pourvues d'issues de sauvetage.

Les fabriques nouvellement construites, et la plupart des anciennes, sont bien protégées contre les accidents d'incendie.

Les plus considérables ont jusqu'à cinq escaliers extérieurs de fer. Mais il en reste qui n'ont encore pour toute voie de descente extérieure que des échelles de fer verticales.

Echelles verticales.

Des personnes qui se sont occupées de ce sujet assurent que l'échelle verticale est un moyen de sauvetage qui ne peut servir aux femmes et aux enfants. A l'égard du choix des issues à établir, on pourrait laisser une grande latitude aux agents nommés pour exécuter la loi ; car tels édifices peuvent avoir, même sans escaliers extérieurs, de meilleures sorties que tels autres n'en présenteraient jamais, eussent-ils une demi-douzaine de ces escaliers. Toutefois, il est constant que, lorsqu'il faut établir des descentes jusqu'au sol, à l'extérieur, il n'y a rien à gagner en y plaçant des échelles verticales. Il serait souvent impossible à des hommes de les descendre avec sûreté, et, pour les femmes et les enfants, elles leur seraient toujours inutiles.

Les passages suivants, tirés des rapports des inspecteurs du Massachusetts, touchent ce point intéressant.

Rapport de l'inspecteur Buxton.

Extrait du rapport de l'inspecteur Buxton :

"La loi relative aux issues de sauvetage et sorties des édifices, telle qu'elle est maintenant, et depuis qu'une amende a été édictée contre quiconque manquerait de s'y conformer, est très efficace, et on n'a aucune difficulté à la faire exécuter. Les manufacturiers, comme le public généralement, voient bien qu'un bon escalier, avec palier à chaque étage et main-courante convenable, peut être fort utile en cas d'incendie, tandis que les échelles verticales seraient presque impraticables pour les femmes et les enfants, et ce qu'elles coûteraient serait autant d'argent gaspillé."

Inspecteur White.

Extrait du rapport de l'inspecteur White :

“ Au nombre des premiers édifices inspectés par moi après ma nomination, il y avait une fabrique de chaussures, située à Lynn, qui possédait une échelle verticale de fer comme issue de sauvetage. Je dis aux propriétaires que je trouvais ce moyen tout à fait inutile pour les femmes et les enfants, quoiqu'il fût peut-être suffisant pour satisfaire à la loi sous l'empire de laquelle on l'avait établi et qu'il eût été accepté par un inspecteur. Après l'adoption de la loi de 1880, qui exige des escaliers, cette compagnie bâtit pour son usage un nouvel édifice à six étages. Par votre ordre elle fut prévenue que le département n'accepterait point d'autres issues de sauvetage que celles voulues par la dernière loi, et en conséquence elle établit des escaliers extérieurs au lieu d'échelles. Peu après son entrée dans le nouveau local, un incendie éclata de jour dans le sous-sol, et les flammes se répandirent avec une telle rapidité qu'elles envahirent aussitôt le seul escalier qu'il y avait à l'intérieur. Je ne me trouvais pas à cet incendie; mais l'un des propriétaires me dit ensuite que les travailleurs, y compris deux cents femmes, employées au quatrième étage, avaient pu s'échapper par les escaliers extérieurs en parfaite sûreté. Je lui demandai s'il pensait que les femmes eussent pu se sauver de même par des échelles verticales, il répondit vivement que non. Au prochain incendie rapide qui se déclarera dans une grande fabrique employant des femmes et des enfants, et pourvue d'échelles verticales pour tout moyen de sauvetage, nous verrons se répéter dans cet Etat toutes les horreurs de Philadelphie.”

Inspecteur Barker.

Extrait de son rapport de 1881 :

“ J'ai trouvé que les fabriques de chaussures emploient un grand nombre de femmes, qui travaillent généralement au troisième et au quatrième étages, n'ayant dans la plupart des cas, qu'un escalier de sortie. Quelques fabriques sont pourvues d'une échelle verticale destinée à servir d'issue de sauvetage, mais quelquefois, sans plateforme, ce qui la rend pratiquement inutile. Bien peu de femmes, je crois, voudraient tenter de la descendre; beaucoup m'ont dit qu'elle n'en auraient ni la force ni le courage.”

Inspecteur Dyson.

“ A mon avis, les manufactures où sont employés des enfants et des femmes au-dessus du second étage, devraient toutes, sans exception, avoir soit des escaliers dans des tours placées aux extrémités du bâtiment, soit de bonnes issues de sauvetage extérieures, établies conformément au désir de l'acte de 1880, c'est-à-dire un balcon avec escalier à main-courante, d'étage en étage. Il y a quelques semaines à peine, un incendie détruisait la filature de coton d'Adamsville, à Attleborough. Le feu avait pris naissance, pendant les heures de travail, dans l'étage supérieur, et quoique la fabrique fût munie de tous les moyens de l'éteindre les plus parfaits, elle fut entièrement consumée. Le directeur et un autre homme, pressés par les flammes, furent forcés de sauter du quatrième étage, et se tuèrent. L'édifice avait des échelles verticales; mais s'il avait eu une autre issue plus praticable, ces deux existences précieuses étaient sauvées.”

Un autre inspecteur fait cette remarque :—

“ Beaucoup d'issues de sauvetage consistent dans de simples échelles verticales, avec un petit palier à chaque étage. Je suis convaincu qu'elles seraient parfaitement inutiles pour les femmes et les enfants. Il ne faudrait rien moins que de solides escaliers avec main-courante de fer, pour la sûreté des travailleurs.”

Sentiment unanime des inspecteurs à cet égard.

D'après les opinions exprimées par ces agents, qui n'ont qu'un sentiment sur ce point, les bâtiments ayant besoin de moyens de sortie extérieurs, devraient être pourvus de solides escaliers de fer à main-courante. Ces escaliers coûtent, il est vrai, plus que les échelles; mais l'humanité n'en est pas encore à mettre en balance une dépense légère et la sécurité de nombreuses existences humaines.

Bons effets de la loi.

Mais le meilleur effet que cette loi ait eu jusqu'à présent, c'est d'avoir amené les constructeurs de maisons et les architectes à se préoccuper davantage de cette question, et déjà nombre de fabriques sont bâties de manière à n'avoir aucunement besoin d'escaliers de fer extérieurs. La disposition intérieure est telle que les ouvriers sont assurés de trouver une issue libre en cas d'incendie. Les escaliers de fer sont d'utiles moyens de sortie quand les précautions convenables n'ont pas été prises en construisant l'édifice ; mais il vaut infiniment mieux que les issues soient ménagées dans le bâtiment même.

Temps des repas.

La loi de l'Etat garde le silence sur le temps à accorder aux ouvriers pour le repas du midi ; mais, sauf quelques exceptions, les règlements des fabriques allouent une heure, et c'est là certainement une règle sage.

La législation du Massachusetts n'oblige point les patrons à fournir une chambre à manger à leurs ouvriers, non plus qu'à les faire sortir des ateliers à l'heure du repas. Dans les cas où l'air des pièces est vicié par les opérations qui s'y pratiquent, il conviendrait que les inspecteurs fussent autorisés à faire défense d'y prendre les repas ; mais, dans le cas d'un travail ordinaire, il vaudrait mieux, même pour les ouvriers, que la loi canadienne ne donnât point ce pouvoir. Il ne manque pas d'excellentes raisons pour cela ; mais il n'est pas possible de les développer ici.

Ventilation.

La loi ordonne que "toutes les fabriques soient tenues en état de propreté et bien ventilées." En ce qui concerne la propreté, il y a très peu de sujets de plainte ; mais la ventilation, cela est certain, laisse à désirer dans la plupart des ateliers ; on n'y fait guère plus d'attention au Massachusetts qu'en Canada. Votre commissaire compte deux fabriques seulement en possession d'un système d'aération satisfaisant.

Les inspecteurs devraient avoir de plus grands pouvoirs.

Un grave défaut dans la législation de Massachusetts, c'est l'insuffisance des pouvoirs accordés aux inspecteurs. Sous ce rapport l'acte anglais est bien préférable. Pour accomplir la tâche qui leur est confiée, il est essentiel que ces agents puissent, au besoin, interroger toute personne trouvée dans une fabrique sur les causes de plainte qui viendraient à leur connaissance. L'acte anglais porte les dispositions suivantes :

"Clause 68. Les inspecteurs ont, pour l'exécution du présent acte, le pouvoir de faire les choses ci-après déterminées :

"..... 6° Ils peuvent examiner, seuls ou, s'ils le jugent convenable, en présence de tiers, relativement à des matières rentrant sous l'application de cet acte, toutes personnes qu'ils trouvent dans une fabrique ou un atelier, ou dans une école mentionnée ci-dessus, ou qu'ils ont raisonnablement lieu de considérer comme étant actuellement employées dans un établissement industriel, ou comme y ayant été employées dans le cours des deux mois précédents ; et ils peuvent requérir ces personnes de se laisser examiner et de certifier, par leur signature, la vérité des constatations faites."

La loi de l'Etat ne confère pas ce pouvoir aux inspecteurs, et dans les manufactures du Massachusetts, l'ouvrier peut carrément refuser de répondre à leurs questions ; ce qui arrive souvent. Dans de pareilles circonstances, il leur est impossible de s'assurer qu'on ne viole pas la loi.

Les Canadiens-Français dans la Nouvelle-Angleterre.

Votre commissaire a été frappé de la quantité de Bas-Canadiens qui sont répandus dans les districts manufacturiers des Etats de l'Est. Dans quelques villes, on compte jusqu'à onze mille de nos compatriotes français. Tous y viennent chercher du travail,

et si les manufactures canadiennes pouvaient employer leurs bras, il est certain que beaucoup seraient heureux de se repatrier, car ils nourrissent invariablement dans leurs cœurs le désir de retourner un jour au milieu des leurs. A l'égard du salaire, leur situation n'est guère meilleure dans la Nouvelle-Angleterre qu'elle ne serait en Canada. Le gain des ouvriers des manufactures, à Montréal et à Cornwall, n'est pas inférieur à celui des ouvriers de la Nouvelle-Angleterre. Les chefs de plusieurs établissements visités par votre commissaire lui ont dit que, depuis que la révision de notre tarif a donné l'impulsion à nos industries textiles, nombre de Canadiens Français sont repartis pour leur pays natal. A part l'amour si naturel de la patrie, il y a un autre motif qui les pousse à cela : la cherté de la vie aux Etats-Unis. Voici l'état des prix courants de divers objets à Lawrence, ville de l'Est, au mois de janvier :

Prix de certaines marchandises.

Bœuf, pièces de choix, la livre.....	\$0.28
" pièces ordinaires " 	0.22
Beurre " 	0.42
Oufs frais, la douzaine.....	0.42
" conservés " 	0.32
Lait, la chopine.....	0.07
Pommes de terre, le boisseau.....	1.00
Pain, d'une livre et quart.....	0.08
Charbon de terre anthracite, la tonne.....	7.50
Bois à brûler, tendre, la corde.....	\$7.00 à 8.00
Farine, même qu'ici, le baril.....	7.00

Les maisons pour ouvriers se louent \$10.00 à \$25.00 par mois.

Ces prix excèdent pour la plupart, de près de 50 pour cent, les taux canadiens.

Il faut ajouter qu'à raison de la cherté du beurre, l'oléomargarine, qui coûte 25 cents la livre en détail, le remplace communément sur la table des classes travailleuses.

Habitations ouvrières.

Un mal qui n'a eu jusqu'à présent aucun développement notable en Canada, mais qui est fort répandu dans les districts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, c'est le système des habitations dites *cités ouvrières*. Les corporations manufacturières bâtissent des rangées de maisons où elles entassent des centaines d'êtres humains, sans se préoccuper autrement de leur confort, de leur santé, ni même des exigences de la décence. Quelques-unes de ces habitations sont tenues en bon état d'entretien, ainsi que les égoûts, etc. ; mais en combien d'autres ne voit-on pas tout le contraire ! Des maisons tout à fait impropres à servir de demeure, aux chambres mal éclairées, point ventilées, toujours humides, sont encombrées de ménages, quatre, cinq et même six familles ouvrières vivant de la sorte sous le même toit. Les privés y sont misérablement insuffisants, et très souvent dans un horrible état de malpropreté. Les mauvais effets de ce système ne sont que trop apparents. Les enfants élevés dans de telles conditions de vie, sont ordinairement d'une constitution affaiblie et d'une moralité douteuse. Les villes manufacturières canadiennes, heureusement sont encore exemptes de ce mal si grave. Ici le *home* est la règle et la cité ouvrière, l'exception. Ceux qui aiment leur pays doivent désirer que cet état de choses ne change jamais.

Conclusion.

Pour conclure, votre commissaire peut dire que, s'il a dû négliger les menus détails du fonctionnement de l'acte du Massachusetts, à cause de la brièveté de son séjour dans cet Etat, il espère du moins que les observations présentées dans ce rapport sur les articles les plus importants seront de quelque utilité dans l'élaboration d'une loi ayant pour objet le bien des ouvriers de l'industrie en Canada.

La puissante impulsion que l'industrie manufacturière de ce pays a reçue depuis

1879, et le désir bien marqué de notre population de faire de l'éducation la base de l'avancement national, imposent au gouvernement la grave obligation de rédiger et d'exécuter la loi de telle sorte qu'aucune classe de citoyens ne puisse se plaindre qu'elle est à son désavantage.

Entrant dans les intentions du gouvernement pour le bien-être des classes industrielles, votre commissaire s'est appliqué à recueillir et à présenter des faits qui pussent servir à la préparation d'une mesure destinée à améliorer la condition matérielle et morale de ces classes ouvrières, toujours croissantes, qui, par leur travail et leur habileté, aident à élever la fortune industrielle nationale.

J'ai l'honneur d'être, votre obéissant serviteur,

A. H. BLAKEBY.

Rapport supplémentaire.

Analyse des lois des différents Etats sur le travail des personnes employées dans l'industrie.

Maine.

Aucun enfant ne peut être employé dans une filature de coton ou de laine à moins d'avoir fréquenté l'école : s'il a moins de douze ans, pendant quatre mois ; s'il a plus de douze et moins de quinze ans, pendant trois mois—dans le cours des douze mois qui ont précédé son entrée dans l'établissement. Un certificat d'assiduité délivré sous serment par l'instituteur et conservé par le patron, fait preuve de l'assistance à l'école. Une amende de \$100 est imposée pour la violation de cette loi.

Les personnes âgées de moins de seize ans ne peuvent être employées plus de dix heures par jour. L'infraction à cet article est punie d'une amende de \$100.

Les fabriques ayant plus de deux étages de hauteur, où des travailleurs sont employés au-dessus du premier, doivent être pourvues à l'extérieur d'issues de sauvetage approuvées par les autorités municipales.

New-Hampshire.

Aucun enfant de moins de quinze ans ne peut être employé plus de dix heures par jour sans le consentement écrit de son père, sa mère ou son tuteur.

Personne ne peut l'être plus de dix heures par jour, qu'à la suite d'une convention expresse d'un plus long travail.

Il est interdit aux corporations manufacturières d'employer des enfants avant l'âge de dix ans révolus.

Au-dessous de seize ans, les enfants ne peuvent être employés dans les fabriques que s'ils ont suivi l'école l'espace de douze semaines dans l'année qui a immédiatement précédé leur emploi ; et aucun enfant au-dessous de cet âge ne peut être employé (excepté durant les vacances scolaires) s'il ne sait écrire lisiblement et lire couramment dans le *Third Reader*.

Ne peuvent être employés les enfants de moins de quatorze ans n'ayant pas fréquenté l'école six mois dans l'année précédente.

Ni les enfants de moins de douze ans, à moins d'avoir fréquenté l'école de district durant toute sa session.

Vermont.

L'emploi des enfants avant l'âge de dix ans est interdit. Défense d'employer les enfants de dix à quinze ans plus de dix heures par jour, et d'admettre ces enfants dans les travaux d'usine ou de fabrique à moins qu'ils n'aient reçu trois mois d'instruction à l'école dans l'année qui a précédé leur entrée dans l'établissement.

Rhode-Island.

Jusqu'à l'âge de douze ans, les enfants ne peuvent travailler dans un établissement manufacturier.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, ils ne peuvent être employés à moins d'avoir suivi l'école trois mois au moins dans l'année précédente, et ils ne peuvent travailler plus de neuf mois chaque année.

Entre douze et quinze ans, ils ne peuvent être employés plus de onze heures par jour, ni avant cinq heures du matin et après sept heures et demie du soir. La violation de ces dispositions est punissable d'une amende de vingt dollars.

La journée légale de travail est de dix heures, à moins de convention autre entre les parties.

Les conseils de ville peuvent rendre des lois pour obliger d'établir des issues de sauvetage dans les fabriques où l'on emploie des ouvriers au-dessus du second étage.

Connecticut.

Aucun enfant de moins de quatorze ans ne peut être employé dans un établissement industriel ou de commerce que s'il a suivi une école du jour pendant soixante jours dans les douze mois précédents, six semaines au moins consécutivement. Les commissaires d'écoles doivent visiter les manufactures de leurs districts une fois tous les ans pour s'assurer qu'on y satisfait aux obligations de la loi. Les parents et tuteurs qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école pendant le temps voulu, se rendent passibles d'une amende de cinq dollars pour chaque semaine de négligence. Les patrons sont tenus de conserver un certificat d'étude de l'enfant.

On ne peut employer les enfants de moins de quinze ans plus de dix heures dans la journée ou cinquante-huit heures dans la semaine, sous peine d'une amende de cinquante dollars.

Chaque étage au-dessus du second doit avoir soit plus d'un escalier, soit des issues de sauvetage approuvées par le service des incendies de la cité ou ville.

La journée légale de travail est de huit heures, à moins de convention différente.

New-York.

Les enfants au-dessous de l'âge de quatorze ans ne peuvent être employés pendant les heures d'école, à moins qu'ils n'aient fréquenté l'école durant une période de quatorze semaines dans l'année qui a immédiatement précédé l'entrée dans l'établissement, ce dont les patrons doivent exiger un certificat.

La durée légale du travail journalier est de huit heures, excepté pour les personnes employées aux travaux agricoles et domestiques. Il est permis d'employer les ouvriers hors de ce temps, moyennant une compensation supplémentaire.

New-Jersey.

Les enfants de moins de dix ans ne peuvent être employés dans les établissements manufacturiers, et les mineurs requis de travailler plus de dix heures par jour ou soixante heures par semaine, sous peine, dans les deux cas, d'une amende de cinquante dollars.

La journée légale de travail est de dix heures dans les fabriques de coton, laine, soie et lin, les papeteries et les verreries, et dans toutes les manufactures de cuivre et de fer.

Pennsylvanie.

La journée est de huit heures lorsqu'il n'y a pas de conventions spéciales, excepté pour les travailleurs agricoles et les domestiques employés à l'année, au mois ou à la semaine. Elle est de dix heures dans les fabriques de coton, laine, soie, lin et de sacs de papier. Aucun mineur de moins de treize ans ne peut être employé dans ces établissements sous peine d'une amende de cinquante dollars.

Aucun enfant entre treize et seize ans ne travaillera plus de neuf mois dans l'année, les trois autres mois devant se passer à l'école.

Les mineurs ne peuvent, par contrat, être employés dans les fabriques plus de soixante heures par semaine ou, en moyenne, de dix heures par jour. Peine pour violation de ces dispositions : une amende de cinquante dollars.

Les fabriques où des employés travaillent au troisième étage ou au-dessus, doivent avoir des issues de sauvetage permanentes, approuvées par les autorités du service des incendies de la ville.

Maryland.

La loi interdit l'emploi des enfants âgés de moins de seize ans, pendant plus de dix heures par jour, dans les fabriques, sous peine d'une amende de cinquante dollars.

Ohio.

Les enfants de moins de quatorze ans ne peuvent travailler dans les fabriques ou les mines, pendant les heures d'école, à moins d'avoir suivi les classes durant au moins douze semaines dans l'année qui a précédé leur admission dans l'établissement ou la mine. Les chefs doivent en exiger un certificat. La présence à une école de demi-temps ou du soir pendant deux semaines est considérée comme l'équivalent d'une semaine d'assiduité à une école du jour.

Quiconque aura contraint un enfant de moins de quatorze ans ou une femme de travailler dans une industrie mécanique ou manufacturière plus de dix heures par jour, sera condamné à une amende de cinq à cinquante dollars.

RAPPORT

(16a)

Sur les manufactures en Angleterre et sur le continent Européen.

A l'honorable ministre des finances, Ottawa.

Instructions reçues.

CHEZ MONSIEUR.—Conformément aux instructions que vous m'aviez données de m'enquérir du fonctionnement des règlements des manufactures sur le continent européen, j'ai l'honneur de soumettre ce qui suit à votre considération.

Arrivée à Londres.—Absence de sir A. T. Galt.—Manufactures à Londres.

A mon arrivée à Londres, je me présentai comme j'en avais reçu l'ordre, au bureau du haut-commissaire canadien, 9 Place Victoria, pour me procurer les pièces nécessaires et les lettres de créances devant m'accréditer auprès de sir Saville Lumley, à Bruxelles. Sir A. T. Galt n'étant pas arrivé du Canada, je profitai de l'occasion pour visiter, avec l'aide de M. Oram et la gracieuse permission de l'inspecteur en chef de Sa Majesté préposé à l'inspection des manufactures, quelques fabriques de Londres et des environs, dans le but d'observer comment les principales dispositions de la loi anglaise sur les manufactures, sont appliquées, et pour constater autant que possible quel en est le résultat pratique.

Raisons qui ont motivé l'adoption de la loi.—Règlements des fabriques excellent.—Nécessité d'y ajouter de nouvelles dispositions.

Les raisons qui ont motivé l'adoption d'une loi sur cette matière en Angleterre, sont bien connues; on a voulu procurer les bienfaits de l'instruction aux enfants qui jusqu'alors avaient été constamment employés pendant des journées très longues. Depuis son adoption, et grâce à des modifications subséquentes de cette loi ainsi qu'à de nouveaux règlements, les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne s'enorgueillissent à la pensée que l'Angleterre possède la meilleure réglementation du travail manufacturier qu'il soit possible de trouver dans le monde entier. L'acte concernant la responsabilité des patrons, et les actes concernant les manufactures, font de l'ouvrier des Îles Britanniques le travailleur le mieux protégé qui existe sous le soleil. Cependant l'inspecteur en chef des manufactures est d'opinion que l'on pourrait améliorer les règlements en y ajoutant des dispositions qui établiraient un contrôle hygiénique, pourvoiraient à la protection des machines partout où elles sont employées, en étendant son application de façon à ce qu'elle ne fût pas limitée aux endroits seulement où les enfants, les jeunes personnes ou les femmes sont employés.

Rapport de l'inspecteur. Accidents, etc.

En consultant le dernier rapport de l'inspecteur sous le titre "accidents et perte de vie" résultant de l'emploi des machines, on trouvera des preuves à l'appui de l'opinion exprimée plus haut.

Observance de la loi.

Les établissements visités par votre commissaire accompagné de M. l'inspecteur Oram, ont été pris à l'improviste, sans avoir reçu avis de notre intention, et, autant que j'ai pu en juger par les apparences, la loi est bien observée dans chacun de ces établissements.

Manufactures inspectées.—Particularités intéressantes.

Sans entrer dans tous les détails que nous avons pu observer, je puis mentionner une ou deux manufactures qui ont été inspectées avec beaucoup de soin. Ces manu-

factures offrent des particularités intéressantes pour les patrons canadiens et leurs employés, et fournissent aussi des renseignements importants au gouvernement.

Filature de Leicester.—Bon ordre.—Éclairage, Propreté, etc.—Espace et protection.

A Leicester se trouve l'une des filatures de laine les plus considérables du royaume, celle de MM. Thompson et fils. Chaque partie de cette manufacture est dans l'ordre le plus complet, depuis le sous-sol jusqu'à la mansarde, et le travail y est fait conformément à tous les règlements de l'Acte des Manufactures. Entre autres choses très faciles à remarquer se trouvent l'éclairage et la propreté de l'établissement. Le blanchiment à la chaux n'y est pas épargné; la ventilation est excellente; il y a amplement d'espace pour les machines et les employés, et la protection des machines, ainsi que les mesures de salubrité ou se rapportant aux cabinets, sont tout ce qu'il y a de plus complet.

Une ferme attachée à l'établissement.

Le propriétaire de cette fabrique ayant une ferme à cinq milles de Leicester transporte sur sa terre tous les déchets et les matières accumulées dans les cabinets de l'établissement dans un but d'économie et pour le plus grand avantage de la ferme et de la manufacture.

Vieilles au service.—Respect Mutuel.—Logements confortables.—Loyers modérés, etc.—Emploi permanent.—Mesure de salubrité.—Succursale projetée au Canada.

Ceci étant un vieil établissement, un très grand nombre des employés des deux sexes sont très avancés en âge et ont blanchi dans son service. En conséquence, il se manifeste dans cette manufacture plus que ce respect envers le maître qui tient du devoir, et l'on y remarque une affection mutuelle entre le patron et ses employés. La raison de ce sentiment est facile à trouver. Non content d'assurer la commodité de l'installation et d'établir de bons règlements dans sa manufacture, le propriétaire ne perd pas de vue ses employés lorsqu'ils ont fini leur travail quotidien. Il ne leur permet pas de se réfugier dans des logements dépourvus de confort, ou dans des tavernes; mais il a tenu compte de leurs besoins et de leur commodité comme de son propre intérêt. Il a construit de bonnes maisons, bien aménagées, et des cottages, qu'il loue à des prix modérés aux employés qui sont chefs de familles, et cela dans le but évident d'assurer la permanence de la résidence et du travail. Aucun enfant qui n'a pas atteint l'âge de quatorze ans, n'est employé ici. Les admirables mesures de salubrité à remarquer ne s'appliquent pas seulement à la manufacture, mais encore aux logements et aux environs. Le propriétaire a informé votre commissaire qu'on lui a offert des avantages pécuniaires très considérables pour l'engager à établir au Canada une succursale de sa manufacture, et qu'il songe très sérieusement à accepter cette proposition.

Diverses autres manufactures.

J'ai visité en compagnie de M. Oram, des ateliers d'imprimerie, de reliure, de lithographie de galvanoplastie, des manufactures de tabac et autres, et tous ces établissements nous ont paru conduits avec beaucoup d'ordre. Aucun enfant au-dessous de quatorze ans n'est employé dans ces établissements.

Nombre d'employés.—Repos.—Salle de lecture.

Dans quelques-uns des établissements ci-dessus mentionnés on en emploie de 500 à 2,000 environ, et les mesures prises pour les repas sont très convenables. On a ouvert un restaurant (où il ne se débite pas de liqueurs fermentées, cela va sans dire) pour l'usage exclusif des employés. Les prix pour les repas ou pour les collations sont très modérés. On aussi établi une salle de lecture bien pourvue de matière à lire.

Manufacture de biscuit.—Dimensions.—Bon aménagement.—Incendies.

Votre commissaire a aussi visité la grande manufacture de biscuit de MM. Peck,

Frear et Cie. Cette fabrique couvre environ quatre acres de terre et emploie environ 2,000 ouvriers, dont aucun n'est au-dessous de quatorze ans. Ici tous les aménagements et les mesures de salubrité sont de première classe, et pourraient servir de modèles à maints hôtels de la cité. A part cela les ouvriers sont exercés à agir promptement et avec efficacité en cas d'incendie.

Les lois violées.—Poursuites.—Amendes.—Emprisonnements.—Accidents.

Nonobstant la gestion admirable et les résultats très heureux produits par les règlements des manufactures, le rapport de l'inspecteur en chef de Sa Majesté, rapport qui vient de paraître, établit qu'au moins 1,000 poursuites ont été intentées pendant l'année 1881 pour infraction à la loi ou pour négligence à se conformer à ses dispositions, entraînant le paiement d'amendes variant de 2s. 6d, jusqu'à £25, plus les frais, et l'emprisonnement dans certains cas, à défaut de paiement. Ce rapport nous apprend en outre qu'il a été enregistré 7,599 accidents, dont un vingtième ont été fatals, ce qui suit est un extrait du rapport en question. Voir page 213.

Total des accidents et accidents causés par les machines :

Genre de blessure.	Adultes.		Jeunes personnes.		Enfants.		Total.		
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.etF.
Suivi de décès.....	315	6	72	10	5	1	392	17	409
Amputation de la main ou du bras droit.	27	1	18	5	2	47	6	53
do do gauche	22	3	16	2	40	3	43
do partie de la main droite.....	174	58	123	55	22	8	319	121	440
do do gauche.....	189	36	105	39	13	10	307	85	392
do partie de la jambe ou du pied	35	13	2	48	2	50
Fracture de membres ou des os du tronc.	266	27	128	18	10	7	404	52	456
do main ou de pied.....	178	27	86	28	13	7	277	62	339
Blessure à la tête et à la figure.....	505	79	126	34	27	8	658	121	779
Lacérations, contusions et autres blessures.....	2316	426	1281	361	194	60	3791	847	4638
Total.....	4027	663	1968	552	298	101	6283	1316	7599

Nécessité urgente d'une loi.

Ce rapport, dont une copie est transmise avec le présent au gouvernement, contient des matières offrant beaucoup d'intérêt. En présence de résultats comme ceux qui sont apportés ici, en dépit des règlements sévères, il est terrible de songer à ce qui doit exister là où les restrictions sont moindres ou là où il n'en existe pas du tout.

Autorité des inspecteurs. La question en Angleterre.

Avant que de conclure mes observations au sujet de l'Angleterre, je puis dire que, bien que l'inspecteur et ses officiers soient revêtus d'une grande autorité, ils ne commandent et n'ordonnent jamais, excepté lorsqu'une demande ou une recommandation n'a pu produire l'effet désiré.

Que cette question soit d'une importance vitale en Angleterre, c'est là un fait incontestable, rendu manifeste non-seulement par les discours prononcés en parlement par ses hommes d'Etat, qui parlent de cette loi comme étant l'une des meilleures des Statuts, mais encore par ceux qu'ils prononcent lorsque, briguant les suffrages des électeurs, ils promettent les amendements et les réformes jugées nécessaires dans l'intérêt de l'artisan et de l'ouvrier.

Attention minutieuse des inspecteurs.

Je dois dire aussi que les inspecteurs apportent beaucoup d'attention à tous les avis qu'ils reçoivent d'infractions de la loi, quels que soient ceux qui les leur adressent, même ceux qui leur viennent de la part de correspondants anonymes, ce qui arrive fréquemment. Ainsi toutes les occasions possibles sont offertes à l'ouvrier le plus pauvre pour obtenir justice sans s'exposer à être reconnu et à toutes les conséquences qui pourraient s'en suivre.

Conclusion.

N'ayant reçu aucune instruction spéciale de recueillir en Angleterre des renseignements sur cette question, j'espère cependant qu'on ne trouvera pas superflus les quelques détails que je donne ici, vu qu'en les recueillant j'ai mis à profit le temps qu'il m'a fallu rester à Londres pour attendre le retour de sir A. T. Galt.

BELGIQUE.

Pièces obtenues. Visite à Bruxelles.

Le haut commissaire étant revenu du Canada, j'obtins au plus tôt les pièces nécessaires pour me présenter à l'ambassadeur anglais à Bruxelles. Je me rendis aussitôt en cette ville et me mis à recueillir des renseignements sur la question des manufactures en Belgique.

Visite à sir S. Lumley—Retard—Interprète engagé—Villes visitées.

En arrivant à la capitale, je me hâtai de me présenter à sir Seville Lumley, le représentant de l'Angleterre, qui se mit immédiatement en communication avec les autorités au sujet de la nature et de l'objet de mon voyage en Belgique. Après un retard assez long, ne recevant aucune communication des autorités, je réussis avec l'aide d'un interprète, qui parlait et lisait l'allemand, le français et l'anglais, à visiter un grand nombre de manufactures à Bruxelles, à Liège et à Verviers, cette dernière ville étant le Manchester du pays.

Pas de lois concernant les manufactures en Belgique. Quatre classes de manufactures.

J'ai été informé qu'il n'existe pas en Belgique de lois spéciales pour la réglementation des manufactures; mais que pour certaines raisons celles-ci sont divisées en quatre classes distinctes, selon leur nature et leurs opérations.

Construction des manufactures.

Pour construire une manufacture, il faut en avoir obtenu la permission des autorités municipales ou autres. Cette formalité remplie, il n'y a plus de restriction sous le rapport de l'âge, la condition du sexe, ou du nombre des ouvriers à employer.

On n'y emploie pas d'enfants.

On m'informe que l'instruction étant jusqu'à un certain point obligatoire, la population très dense, et le prix du travail des adultes très réduit, on n'éprouve ni le désir ni le besoin d'employer un grand nombre d'enfants. Ces derniers n'étaient certainement pas nombreux dans les fabriques visitées par votre commissaire.

*Ventilation des manufactures, etc.—Peuple industriel.—Propreté.—Pas de mendiants.
—Travaux faits par les femmes.—Chiens.—Economie partout.—
Utilisation de tout.*

La ventilation, les mesures de salubrité, les commodités nécessaires, ainsi que la protection des machines sont à peu près comme en Angleterre ou en Allemagne. Je ne saurais sans injustice omettre de mentionner que la population ouvrière du pays mérite les plus grands éloges pour son industrie, son économie, sa persévérance, soit au point de vue personnel, domestique ou manufacturier. Votre commissaire a pris

des renseignements particuliers à ce sujet. Quant à la tenue, les classes inférieures sont respectueuses et respectables, et tout le monde est vêtu décentement. Il n'y a pas de mendians et pas d'enfants jouant dans les rues pendant les heures d'école. La majeure partie des travaux des champs sont faits à la main ou à force de bras plutôt qu'au moyen des machines. Une grande partie des travaux légers surtout se fait par les femmes et les enfants. Les chiens mêmes sont employés à quelque chose de plus profitable qu'à aboyer aux talons des voyageurs ou à courir follement après les convois de chemins de fer, comme dans certains pays, et on les voit fréquemment attelés à des charrettes. De fait chacun est à l'ouvrage. L'économie personnelle, domestique et manufacturière est portée à son plus haut degré. De quelque côté que l'on porte le regard, que ce soit sur les personnes, les maisons et leurs dépendances, ou les marchés où se débitent la viande, le poisson, les légumes, les fruits et les fleurs, rien n'est gaspillé; au contraire tout est utilisé, jusqu'au fumier des animaux dans les rues ou les chemins vicinaux.

Adaptation aux circonstances.

La facilité avec laquelle les gens d'ici savent se conformer aux circonstances paraît merveilleuse lorsqu'on se rappelle que 5,000,000 d'âmes habitent un pays d'une étendue aussi peu considérable.

Fabrique de dentelles.—Longueur de la journée.

Bruxelles étant renommée pour ses fabriques de dentelles, j'ai visité quelques-unes des fabriques de ce produit. Dans ces établissements, une journée de travail est ordinairement comptée de huit heures à huit heures ou de neuf heures à neuf heures, avec une heure et demie ou deux heures pour les repas où les rafraîchissements. Quelquefois la journée est plus longue si l'état du commerce l'exige.

Pas de surveillance.—Travaux faits en chambre ou dans les couvents.

Ni le gouvernement ni les autorités municipales n'exercent de surveillance sur ces établissements. Une très grande partie de la production se fait en chambre, dans les résidences privées où l'on emploie quelques jeunes enfants. Il se fait aussi beaucoup de dentelle dans les couvents.

Instruction.

En terminant mes remarques relatives à la Belgique et ses habitants, je dois dire qu'un très grand nombre d'étudiants y acquièrent une instruction technique des plus libérales.

Le très-honorable W. E. Forster, M.P.—Extrait de son discours—Accumulation du capital—Division du travail.

A l'appui de ce qui précède, j'extraits ce qui suit d'un discours prononcé récemment à Bradford, Yorkshire, par le très-honorable W. E. Forster, M.P., tel que rapporté par le *Times* :

“ Comment s'est-il fait qu'il y a quelques années nous étions la première nation manufacturière de l'univers ? Les causes en sont multiples. Nous avons le charbon, nous habitons une île, nous n'avons pas de conscription et nous accumulons des capitaux. Mais je me demande si les patrons et les employés d'aujourd'hui épargnent autant que les gens d'il y a trente, quarante ou soixante ans. A cette époque, les heures de travail étaient plus longues, les fêtes moins fréquentes, et les dépenses moins fortes qu'aujourd'hui. De plus je crois que si nous allions dans une ville manufacturière en France ou en Allemagne, nous remarquerions que les patrons sont plus assidus à leur besogne, travaillent plus longtemps et dépensent moins en proportion de leurs revenus que les patrons en Angleterre. Les patrons du continent pourraient toujours agir ainsi, mais, cependant, tout cela tend à nous enlever l'avantage d'une plus grande accumulation de capitaux. Il nous faut ensuite considérer ce qui pourra.

nous mettre en mesure de l'emporter sur le reste du monde. Il nous faut fabriquer de meilleurs produits ou les faire à meilleur marché. Nous avons encore une force très considérable, et si nous conduisions les grands établissements de façon à pousser la division du travail jusqu'à son extrême limite, je crois que nous pourrions encore l'emporter sur tout autre pays du continent sans cependant dépasser sur ce point nos cousins les américains.

Écoles des arts appliqués à l'industrie.

Les écoles d'art et de dessin qui existent en ce pays nous ont mis en mesure de faire des progrès dans le sens de l'élégance et de la beauté des modèles. Ce qu'il fallait c'était d'ajouter au moyen de l'enseignement tous les avantages possibles de la culture à ceux de la pratique acquise dans les fabriques ou les ateliers; et tel est l'objet de ces écoles.

Étudiants à Liège—Édifices—Classes du soir—Paris.

À Liège, qui n'est pas aussi considérable que Bradford, 1,300 étudiants suivent les cours de l'université. La population a dépensé £16,000 à la construction d'édifices spacieux et commodes, et un autre édifice, devant coûter £15,000 sera bientôt ouvert. Au delà de 1,000 étudiants y suivent les classes du soir. Je ne crois pas, ajoute M. Forster, que nos classes industrielles aient la moindre idée des dépenses considérables que nos concurrents ont faites pour arriver aux résultats qu'ils ont obtenus. Les Français donnent gratuitement l'instruction artistique à Paris, où se dépensent des sommes énormes pour développer le goût. En ces matières il pourrait se faire que notre économie nous coûte bien cher.

Les commissaires royaux.

Une publication plus récente annonce que les commissaires royaux ayant quitté Ghent lundi, sont maintenant à La Hague.

ALLEMAGNE.

A Aix-la-Chapelle—Diverses manufactures—Propriétaires affables.

Ayant fait sur la Belgique les observations qui précèdent, et n'ayant reçu des autorités aucune communication en réponse à la lettre de sir Saville Lumley, je me suis rendu en Allemagne, et j'ai visité à Aix-la-Chapelle, une filature de laine, une fabrique de tissus en laine, des usines de fer, et une fabrique d'épingles et d'aiguilles. Les propriétaires et gérants de ces établissements, en apprenant le but de ma mission, se sont empressés avec beaucoup d'affabilité de se mettre à ma disposition.

Heures de travail—Il n'est pas employé d'enfants—Ouvriers travaillant la moitié du temps. Machines—Incendies.

Ici la journée de travail commence à 6 heures du matin; on prend le café de 7 heures 30 minutes à 8 heures; le dîner est de midi à une heure; à 4 heures vient un repos d'une demi-heure pour collation; puis la journée se termine à 6 heures, ce qui fait ainsi dix heures de travail. Aucun enfant au-dessous de 14 ans n'est employé dans les établissements mentionnés ci-dessus. Les patrons ne sont pas en faveur de l'emploi d'ouvriers en demi-service, c'est-à-dire ne travaillant que la moitié du temps. Les jeunes gens entre 14 et 18 ans sont restreints à 10 heures par jour. Passé cet âge aucune restriction n'est fixée. Les machines sont toutes protégées avec soin et les fabriques sont pourvues de toutes les améliorations modernes pour combattre l'incendie.

Les accidents sont rares.—Moyens de sauvetage.—Protection des machines.—Appartements peu éclairés et peu gais.

Aucune précaution spéciale n'est prise pour permettre aux employés, en cas

d'incendie, de sortir autrement que par les escaliers ou par l'ascenseur. Comme les accidents de ce genre ne sont pas fréquents et que les escaliers et l'ascenseur sont construits presque entièrement, sinon complètement, en pierre et en fer, et sont ordinairement séparés du corps principal du bâtiment par une ou plusieurs portes en fer à chacun des étages, il n'est guère probable que les issues deviendraient impraticables avant que tous les employés aient eu le temps de sortir. Les escaliers sont ordinairement situés de chaque côté ou à chaque bout des bâtiments. Quant à la protection des machines et aux principes généraux de la réglementation, il en est à peu près de même qu'en Angleterre, bien qu'en certains cas on ne semble pas apprécier aussi hautement leur mise en pratique. Dans quelques-unes des fabriques d'ici, l'on remarque que les appartements sont mal éclairés et peu gais, contrairement aux manufactures de l'Angleterre, où l'on n'épargne pas le blanchiment à la chaux. On admet généralement que cette mesure est très importante, tant pour la santé des travailleurs que pour l'apparence de la fabrique.

Prix de la main-d'œuvre.

Le prix de la main-d'œuvre est très bas sur ce continent, comparé à ce qu'il est en Angleterre, et surtout aux États-Unis et au Canada.

Cologne, etc.—Journée de dix heures.—Offre de main-d'œuvre considérable.

Les endroits que j'ai visités ensuite sont Cologne et Hanovre. Les renseignements recueillis ici confirment ceux que j'ai pu me procurer ailleurs. Lorsque les besoins de la demande exigent que la journée de travail excède dix heures, les ouvriers ne font aucune objection. Ils n'éprouvent apparemment nul désir de raccourcir la journée à moins de dix heures de travail. Règle générale, l'offre de la main-d'œuvre excède ici la demande.

Assurance commune.—Assurance sous le contrôle de l'Etat.—Assurance rémunérative.—Un placement sûr.—Nécessité de l'assurance.

Il arrive fréquemment que l'employé et le patron s'assurent contre les accidents dans une compagnie dûment autorisée. Ces compagnies sont nombreuses et leur but comme celui de toute compagnie commerciale est de faire de l'argent. Cette question est considérée, tant par l'Etat que par les assurés, comme une affaire si importante, que les autorités songent sérieusement à assumer le contrôle des assurances. Voici quelques-unes des raisons invoquées à l'appui de cette mesure : "Que s'il est possible de faire de l'argent à même les gages modiques de l'ouvrier au moyen de cette opération, c'est à l'Etat de la contrôler; que les artisans s'assureraient en plus grand nombre s'ils étaient sûrs d'avoir les bénéfices de l'assurance quand il y aurait lieu; que ceux qui ne s'assurent pas et qui sont estropiés par accident restent à la charge de leurs parents, de leurs amis ou de l'Etat."

A Berlin.—L'ambassadeur anglais.—L'inspecteur en chef.

En arrivant à Berlin, je me suis mis immédiatement en communication avec l'ambassadeur anglais, touchant le but de ma visite en Allemagne. Je reçus bientôt une réponse m'annonçant que sir Seville Lumley avait informé lord Amthill de mon voyage et qu'il avait de plus expédié la lettre nécessaire pour m'annoncer au chef du département auquel ressortissent les affaires des manufactures. Ayant demandé à l'inspecteur en chef une entrevue à une date rapprochée, je donne comme le résultat de cette entrevue les demandes et réponses qui suivent :—

Lois nombreuses.

1. Je suis informé, monsieur, que le gouvernement a passé des lois pour la réglementation de vos manufactures ?

Oui, et elles sont très nombreuses.

Raison d'être de ces lois.

2. Aurez-vous la bonté de me dire brièvement qu'elles ont été les causes et qu'elle est la nature de ces mesures gouvernementales ?

Indifférence des manufacturiers.—Mesures de salubrité.—Protection contre les accidents.—Industries désirables.

Oui ; je vais vous en donner verbalement les principales raisons, et je vous passerai une copie des règlements, ce qui vous renseignera beaucoup mieux que je ne pourrais le faire maintenant, vu le peu de temps dont je puis disposer. Il a été représenté avec beaucoup de force au gouvernement que les manufacturiers étaient indifférents à la condition sanitaire des manufactures, à la main-d'œuvre employée, au temps donné au travail, ainsi qu'à la protection des employés contre la maladie et les accidents plus ou moins fatals ; et que les travailleurs eux-mêmes étaient imprudents et peu soucieux des résultats. S'il est désirable de créer et de protéger des industries, il est tout aussi nécessaire que l'on s'occupe autant que possible de conserver la vie et la santé aux employés.

L'objet qu'on a eu en vue n'est pas l'éducation de l'ouvrier. La réglementation des écoles date de plus longtemps.

3. L'éducation, surtout celle des jeunes enfants, n'a-t-elle pas été l'un des objets en vue ?

Non ; pas au point qu'en votre qualité d'Anglais, vous pourriez le supposer. Ce qui en Angleterre était l'un des grands objets à atteindre, sinon le principal, ne s'imposait pas ici au même degré. Nos lois d'éducation, obligatoires et plus radicales que celles de l'Angleterre, remontent à 1832, tandis que les lois concernant les manufactures sont presque toutes de beaucoup plus récentes.

Surveillance.

4. Votre surveillance s'étend-elle à toutes les manufactures ?

Oui ; à toutes les manufactures où l'on emploie une force motrice, autre que les bras d'hommes, mais pas aux ateliers et aux maisons privées comme en Angleterre. Comme inspecteur, je crois que la surveillance devrait ici s'étendre à ces derniers, comme en Angleterre.

Inspection partout où l'on emploie des machines.

5. Dois-je comprendre que les limites de votre juridiction vous donnent le pouvoir d'inspecter des établissements autres que ceux où l'on emploie des enfants, de jeunes personnes et des femmes ?

Oui ; partout où l'on emploie des machines, et sous ce rapport je crois que nous sommes en avant de l'Angleterre.

Certificats—Contenus dans un livret—Natures des écritures—Usage qu'on en fait.

6. Avant que les enfants ou les jeunes personnes puissent être employés dans les manufactures, est-il exigé des certificats ?

Oui ; l'inspirant est obligé de produire un livret fourni à cette fin par le district scolaire où se trouve l'école qu'il a fréquentée en dernier lieu. Toutes les écritures doivent y être faites à l'encre, et il doit contenir les noms de ces parents ou tuteurs, l'endroit de sa naissance, son âge, sa nationalité et sa religion. Aucun patron de manufacture n'a le droit d'engager qui que ce soit sans la production de ce certificat, et une liste de toutes les personnes engagées doit être affichée en évidence dans la fabrique.

Objet des certificats—Caractère de l'employé—Avantages des certificats.

7. Quel est l'objet particulier de ces certificats ?

J'aurais dû vous dire aussi, qu'à chaque engagement, il faut porter au livret, la date de l'engagement, la nature de l'emploi, ainsi que la date à laquelle l'engagement doit se terminer.

Ce livret devient ainsi un espèce de certificat du caractère et de la stabilité de l'employé. Il devient en outre un guide pour le patron, lequel y voit quel est le genre de travail qui jusque là a été fait par l'employé, le temps et l'endroit où il a déjà travaillé, ce qui est de nature à favoriser la permanence.

Jusqu'à quand le livret est nécessaire.

8. Ce livret de certificat doit-il être perpétuellement en usage, et doit-il être produit par tous ceux qui demandent ou ont de l'emploi dans les manufactures ?

Non ; l'emploi du livret finit ou au moins n'est plus obligatoire lorsque l'employé a atteint l'âge auquel il doit faire son service militaire.

Commencement du service militaire.

9. A quel âge est-on appelé à faire ce service.

Examen de chaque employé. Enquête sur les causes des infirmités.

A l'âge de vingt ans, le jeune homme a à subir un examen sévère sur son instruction et sur son état physique au point de vue de son entrée dans le service militaire. Si l'on découvre en lui quelques défauts qui le rendent impropre à remplir son devoir envers l'Etat, les causes de cette infirmité sont immédiatement cherchées et sont souvent découvertes à l'aide des certificats mentionnés ci-dessus. Et si la chose est due à un travail pernicieux ou nuisible, l'établissement aussi bien que l'individu sont soumis à une investigation.

Service militaire, volontaire et obligation—Avantages.

10. Le service militaire est-il volontaire ou obligatoire ?

Je puis répondre à cette question en disant qu'il est à la fois l'un et l'autre. Nos jeunes gens savent tous que les services qu'ils doivent à l'Etat sont aussi nécessaires et aussi honorables que ceux qu'ils rendent à la société ou à la manufacture, et ils sont toujours prêts à partir, sachant qu'ils reviendront de meilleurs citoyens, aux points de vue de l'intelligence, de la santé et du patriotisme.

Pas de mauvais résultats.

11. Eh ! bien, M. le major, d'après vos observations et votre longue expérience comme inspecteur en chef des manufactures, avez-vous jamais remarqué que lorsque ces hommes reviennent du service militaire et reprennent la vie de l'artisan, leurs connaissances de leurs anciennes occupations, leurs aptitudes en leur inclination pour cette nouvelle vie aient été détruites ou diminuées ?

Le major.—Un exemple.

Eh bien, monsieur, vous pouvez répondre vous-même à cette question, fit le major en redressant avec fierté une taille de 5 pieds 11 $\frac{1}{2}$ pouces. Je suis un homme de soixante-deux ans, croyez-vous que le service militaire m'ait fait quelque tort au physique ou au moral ?

(Voyant qu'on attendait une réplique, notre commissaire répondit : Non, certainement. Si d'autres causes n'y sont pour rien, le service militaire a fait de vous un homme excellent et un excellent inspecteur de manufactures.)

Règlements exécutés sans difficultés.—Cas exceptionnels.

12. Eprouvez-vous quelques difficultés à assurer l'exécution de vos règlements ? Non ; lorsque nos gens connaissent la loi, ils sont ordinairement disposés à l'exécuter. Nous n'employons jamais la force, excepté lorsque ni les avertissements, ni les deman-

des ne produisent leur effet; alors la police est avertie et les choses suivent leur cours.

Heures pour les enfants.—Heures d'école.

13. Quelles sont les heures qui constituent une journée de travail pour les enfants au-dessous de quatorze ans?

Cinq heures, ou la moitié du temps. L'autre moitié doit être employée à l'école jusqu'à l'âge de seize ans.

Repas dans les fabriques.

14. Permet-on aux employés d'apporter leurs repas dans les fabriques?

Non; à moins que la nature du travail soit telle que, jointe à d'autres circonstances, elle puisse justifier l'inspecteur d'accorder une permission spéciale à cette fin.

Heures pour les jeunes personnes et les femmes.

15. Quelles sont les heures de travail et de repos pour les jeunes personnes et les femmes?

Heures du dîner, du café, etc.—Variations dans les heures.

Elles commencent ordinairement à travailler à six heures. Vers huit heures une demi-heure est allouée pour le café, une heure à midi, une demi-heure pour le café à quatre heures, la fermeture a lieu à six heures, ce qui forme ainsi une journée de dix heures. Quelquefois on omet les demi-heures pour le café et deux heures sont allouées le midi. Ou bien la journée commence une heure plus tard et une heure est allouée le midi. Ces arrangements sont ordinairement faits selon qu'il convient aux intéressés.

Pour éteindre les incendies.

16. Vos règlements embrassent-ils quelque méthode pour l'extinction des incendies, ou des dispositions obligatoires pourvoyant à l'adoption de moyens de sauvetage en pareille occurrence?

Escaliers, etc.—Sortie assurée.—Bâtiments en fer et en pierre.

Non; nos manufactures sont ordinairement pourvues d'escaliers et ascenseurs en fer et en pierre, qui sont en général séparés des ateliers par une ou plusieurs portes en fer, de sorte qu'il n'y a guère de danger que la sortie soit obstruée. En outre les incendies ne sont pas fréquents chez nous, vu que le métal, la pierre et le verre entrent pour une large part dans la construction de nos manufactures.

Assurance contre les accidents.

17. Vos gens s'assurent-ils beaucoup contre les accidents par le feu ou les machines?

Oui; on s'assure assez généralement, tant les patrons que les employés de nos manufactures.

Assurance facultative.

18. Ces assurances sont-elles prises volontairement ou autrement; sont-elles exigées par les unions ouvrières (*trades unions*) ou par des règlements établis par les patrons des manufactures?

Par des compagnies.

Elles se font volontairement dans des compagnies autorisées dont il existe un grand nombre.

19. Ces assurances sont-elles ou non satisfaisantes pour les intéressés?

Il s'élève des contestations.—Poursuites judiciaires.—Enquête du gouvernement.—Mesure probable.

Elles sont assez satisfaisantes pour les compagnies; mais pas autant pour les assurés. Il arrive très fréquemment que des contestations s'élèvent sur la nature des accidents, la conduite ou l'état de la personne blessée; de sorte que des poursuites en justice sont quelquefois nécessaires. Elles entraînent pour le demandeur des frais qu'il n'a guère le moyen de payer et ne donnent ordinairement que des résultats peu satisfaisants, à tel point que le gouvernement a commencé l'investigation de ce sujet. Il est possible qu'on ait l'intention de rendre l'assurance obligatoire dans certains cas hasardeux, moyennant une prime peu élevée, le gouvernement devenant le dépositaire des fonds en prenant le contrôle de ce service. Il est arrivé fréquemment que le gouvernement a eu à supporter des charges résultant d'accidents sérieux contre lesquels on ne s'était pas gardé.

Proportion des accidents.

20. Avez-vous quelques données établissant la proportion des accidents sur le nombre des employés, ainsi que leur nature et leur gravité?

Département de la statistique.

Oui, ces renseignements sont fournis par un autre département où l'on recueille la statistique sur cette matière et certaines autres, sur le prix de la main d'œuvre, l'état du commerce, etc.

Valeur de la main-d'œuvre relativement aux heures de travail.

21. Avez-vous quelque renseignement absolu ou estimatif sur la valeur de la main-d'œuvre et de son produit relativement au temps employé à la production ou sur le nombre d'heures de travail, par jour ou par semaine, qui peut être le plus avantageux pour les intéressés?

Une journée de dix heures vaut mieux qu'une journée plus longue.

Oui; après plusieurs études de cette importante question, la conclusion à laquelle on en est arrivé est qu'une journée de dix heures pour le travail des adultes est préférable à une journée plus longue.

Demi-congés.

22. Donnez-vous un demi-congé le samedi?—Non; on préfère travailler le temps.

Boulangeries.

23. Les boulangeries sont-elles soumises à votre inspection?

Boucheries.

Non; mais elles devraient l'être tout aussi bien que les boucheries et les autres industries qui servent à l'alimentation.

Fréquence de l'inspection.

24. Vos inspections des manufactures sont-elles fréquentes? Il n'y a pas de temps fixé. Nous offrons à ceux qui ont des griefs toutes les facilités possibles pour informer la police ou l'inspecteur, soit personnellement ou autrement, après quoi ces derniers s'occupent immédiatement de la chose.

Emploi des enfants.

25. Défendez-vous l'emploi des enfants, des jeunes personnes et des femmes dans certaines espèces de fabriques?—Oui; certainement.

Demi-emploi.

26. Vos manufactures emploient-elles beaucoup d'ouvriers qui ne travaillent que la moitié du temps ?

Offre de la main-d'œuvre abondante.

Non ; à moins que le commerce ne soit exceptionnellement bon et qu'il n'y ait pas perspective de déclin. L'offre de la main-d'œuvre est abondante ici, et il n'y a guère d'avantage à employer de jeunes enfants, avant qu'ils aient atteint l'âge requis pour pouvoir travailler dix heures par jour.

Construction des manufactures.

27. Peut-on construire n'importe quelle espèce de manufacture sans avoir obtenu au préalable la permission de l'État ?

Quarante-sept espèces de manufactures.—Avis de construction doit être affiché.

Non ; il y a quarante-sept espèces de manufactures pour la construction desquelles il faut donner avis à certaine époque, et dont il faut fournir les plans et les détails au département du commerce. Un avis doit en outre être affiché publiquement pendant un temps donné dans la localité où la manufacture doit être construite, et cet avis doit déclarer de quelle espèce sera la manufacture en question. De cette façon toutes les parties intéressées pour ou contre peuvent être entendues devant un tribunal compétent, qui décide en conséquence.

Empiètements empêchés—Procès évités.

Ces mesures sont prises pour empêcher tout empiètement des puissants sur les droits du faible ou du pauvre, ou la construction de manufactures nuisibles à la santé publique, et qui ne pourraient être fermées que par des poursuites en justice, dont les résultats sont ordinairement peu satisfaisants.

Législation—Tarifs locaux et étrangers, etc.

Vous verrez que dans le rapport il est question d'un incident qui démontre clairement qu'il y a, à part les lois concernant les manufactures et les tarifs locaux et étrangers, d'autres questions qui occupent les hommes d'État des Îles Britanniques et du continent. Bien que mon temps soit limité et que mes instructions de la part du gouvernement se bornent aux lois concernant les manufactures, je crois cependant qu'il est important de signaler cet incident en même temps que d'ajouter ce qui suit relativement à ce que j'ai pu moi-même observer à Bruxelles. Je suis convaincu que des renseignements de cette nature recueillis et disséminés avec soin ne manqueront pas d'être intéressants pour le gouvernement et profitables pour le Canada.

Extrait du "Times."—Musée commercial de Bruxelles.—Exposition de matières premières et de produits industriels venant de l'étranger, plans et devis, etc.—

Emballage et étiquetage.—Musée devant être augmenté.—

Le public admis.—Renseignements gratuits.

Ce qui suit est un extrait du *Times* :

“LE MUSÉE COMMERCIAL DE BRUXELLES.—L'une des marques de progrès les plus récentes et les plus remarquables de la ville de Bruxelles, est l'ouverture d'un musée commercial sous le contrôle du ministre des affaires étrangères. L'objet de cet établissement est d'établir une exposition permanente d'échantillons de matières brutes et de produits fabriqués fournis par tous les pays, afin que les marchands et les fabricants belges puissent étudier pratiquement les besoins et les nécessités des marchés étrangers. La classification adoptée dans cette institution éminemment utile, est telle que le visiteur peut non-seulement voir la provenance de chaque échantillon, mais encore constater sa valeur industrielle. À cette fin un bureau de rensei-

gnements est établi pour faciliter ses recherches, et il peut, en s'y adressant, se rendre compte de la nature, de l'emploi et du coût de chaque matière ou produit exposé. Dans ce même bureau se trouvent les plans et devis de tous les travaux publics. Attenant se trouve une bibliothèque remplie d'ouvrages technologiques, des catalogues des musées étrangers, de journaux industriels et commerciaux et de toute la littérature relative au commerce et l'industrie. Tandis que les échantillons des produits industriels étrangers y sont exposés en grand, on apporte une attention toute spéciale aux matières premières qui peuvent être utilisées par les établissements industriels de la Belgique. Une particularité d'un intérêt considérable est la salle d'emballage et de finissage, où l'on voit les plus beaux exemples d'emballage, d'étiquetage et de préparation générale pour les marchés. Il n'y a pas de doute que l'enveloppe extérieure des marchandises est d'une importance considérable et que le mode d'emballage suivi ordinairement sur le continent est peu élégant et peu attrayant. Le musée sera continuellement alimenté par les consuls et les agents belges à l'étranger, à qui l'on a enjoint de collectionner toute espèce de matériaux, patrons, habits, etc., qui peuvent servir pour la comparaison, l'instruction ou l'imitation.

Le public est admis *gratis* au musée tous les jours, à l'exception du dimanche, depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, tandis que toutes les informations demandées sont données gratuitement et volontiers par les officiers du bureau de renseignements.

Sommaire—Remerciements à qui de droit.

Comme j'ai, dans l'exposé succinct qui précède, touché brièvement aux principes fondamentaux de la réglementation des manufactures en Angleterre et sur le continent, j'espère que ce rapport sera assez clair pour que le gouvernement puisse voir jusqu'à quel point ces principes seraient applicables ou non à notre pays dans le cas où il s'agirait de formuler une loi pour le Canada, relative à cette importante question. En concluant je dois reconnaître que je suis grandement obligé à A. Redgrave et à M. Oran, pour l'assistance précieuse qu'ils m'ont accordée en Angleterre, et à M. le major Von Stalomagel, Gewerberath, de Berlin, Allemagne, qui m'a fourni beaucoup de renseignements ainsi que des rapports officiels et des règlements concernant les manufactures, documents que je transmets ci-joints au gouvernement.

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM LUKES,

RAPPORT

(17.)

Du commissaire chargé de recueillir, examiner et classifier les statuts passés par le parlement du Canada, depuis la confédération.

OTTAWA, 30 décembre 1882.

MONSIEUR.—Le commissaire nommé par une commission émise sous le grand sceau du Canada, le quinzième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, pour rassembler, examiner et classifier de la manière énoncée dans la commission les statuts passés par le parlement fédéral du Canada, depuis le premier jour de juillet mil huit cent soixante et sept, et non révoqués, et les statuts en vigueur dans les diverses provinces du Canada à l'époque où elles sont, respectivement, entrées dans la confédération, relativement aux sujets qui sous l'autorité de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, sont sous la juridiction exclusive du parlement du Canada, a l'honneur de faire le rapport suivant :

La commission dit en substance : " Attendu qu'il est devenu nécessaire de reviser et de refondre les statuts du Canada, et attendu que chacune des provinces du Canada avant la confédération possédait une autorité législative, et passait des lois relatives à des sujets qui sont aujourd'hui sous le contrôle législatif exclusif du parlement du Canada ;

" Et attendu que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord a maintenu ces lois en vigueur jusqu'à ce qu'elles aient été ainsi révoquées ou changées ; que quelques-unes de ces lois restent encore en vigueur dans la province où elles ont été promulguées, que quelques-unes sont d'une nature locale, et ne peuvent être appliquées à toute la Confédération du Canada, tandis que d'autres pourraient convenablement s'appliquer à toutes sinon à d'autres provinces de la Confédération, et qu'il est probable que certaines d'entre elles devraient être entièrement abrogées ;

" Et attendu que certaines cédules d'actes exigeant un examen ont déjà été préparées, et attendu que pour la révision et la refonte convenables des lois de la Confédération il est nécessaire de faire un examen, un recueil, et une classification plus approfondis des divers statuts du Canada."

La commission poursuit ensuite à définir substantiellement dans le langage suivant, ce que le commissaire devra faire, savoir :

- " 1. Il complètera les cédules déjà préparées, tel que ci-dessus mentionné."
- " 2. Il examinera les statuts passés par le parlement du Canada, depuis le premier juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et sept."
- " 3. Il recueillera dans ces actes tout ce qui reste encore en vigueur."
- " 4. Il notera les stipulations des anciens statuts provinciaux qui ont été révoquées ou changées."

5. " Il classifera toutes les stipulations non révoquées d'après les sujets, en prenant soin de distinguer celles qui s'appliquent à toute la Confédération d'avec celles s'appliquant à une ou à plusieurs provinces seulement."

6. " Et en général il fera tels examens, classification et recueil de ces dits statuts qu'il jugera nécessaire de faire préalablement à la révision et à la refonte convenable de ces lois, et conformément à telles instructions qui pourront être données de temps à autre à ce sujet par l'honorable ministre de la justice du Canada."

Les cédules dont il est parlé plus haut comme ayant été préparées avant l'émission de la commission et que le commissaire a reçu de votre département, étaient au nombre de neuf, dont huit contenaient des listes des statuts publics généraux passés dans chacune des provinces avant la date de leur entrée respective dans la Confédération, excepté par rapport aux provinces dans lesquelles la refonte des statuts provin-

ciaux avait été faite, et dans ces cas, les dispositions refondues et les statuts passés depuis telle refonte ont été seuls mentionnés dans les dites cédules; et la neuvième cédule contenait une liste de tous les statuts publics généraux du parlement du Canada depuis le premier jour de juillet, 1867, jusqu'à et y compris la session parlementaire de 1877.

Les listes des statuts des diverses provinces sont contenues dans les huit premières cédules, comme suit :

1. Les statuts refondus du Canada.
2. Les statuts refondus du Haut-Canada.
3. Les statuts refondus du Bas-Canada.
4. Les statuts de la Province du Canada,
5. Les statuts révisés de la Nouvelle-Ecosse (3^{me} édition) et les statuts subséquents de cette province jusqu'au 1er juillet mil huit cent soixante et sept.
6. Les statuts révisés du Nouveau-Brunswick, de l'année 1854, et les statuts subséquents de cette province jusqu'au 1er juillet 1867.
7. Les statuts révisés de la Colombie-Britannique de 1871, époque à laquelle cette province est entrée dans la Confédération.
8. Les statuts de la province de l'Île du Prince-Edouard jusqu'à l'année 1873, époque de l'entrée de cette province dans la Confédération.

Dans chaque province de la Confédération, excepté une seule, il y avait eu au moins une refonte générale des statuts provinciaux avant que cette province ne fût partie de la Confédération; mais dans la province de l'Île du Prince-Edouard il paraît n'y avoir jamais eu aucune refonte semblable, bien que les statuts de cette province aient été en différents temps avant son entrée dans l'Union, révisés, rassemblés, classifiés, et réimprimés.

Les huit premières cédules déjà mentionnées à part les listes des statuts provinciaux refondus, et les statuts subséquents passés avant la confédération des provinces respectives, avaient pour but d'indiquer lesquels de ces statuts avaient un caractère purement provincial, et lesquels d'entre eux avaient rapport en tout ou en partie à des sujets qui sont aujourd'hui sous le contrôle du parlement du Canada, et aussi lesquels d'entre eux avaient été abrogés, remplacés ou amendés soit par des actes subséquents des mêmes provinces avant la confédération, soit par la législation du parlement du Canada pendant l'une quelconque de ses sessions entre le premier juillet 1867 et le 1er juillet 1877.

Afin de se conformer aux exigences de la commission, le premier travail que dût entreprendre le commissaire fut de compléter la cédule déjà mentionnée comme étant la neuvième, contenant une liste de tous les statuts publiés généraux du Canada jusqu'à et y compris la dernière session du parlement, et il le fit en conséquence.

Le commissaire, suivant que l'exigeait le second article de travaux à faire sous l'autorité de la commission, examina alors les statuts énumérés dans la cédule en dernier lieu mentionnée, ainsi complétée, et prépara comme résultat de cet examen, une nouvelle cédule indiquant dans des colonnes particulières (outre une liste de tous les statuts passés chaque année depuis 1867 à 1882 inclusivement).

- 1^o Ceux qui ont un caractère public général.
- 2^o Ceux qui avaient été révoqués, et les statuts par lesquels ils avaient été révoqués.
- 3^o Ceux qui étaient devenus sans effet.
- 4^o Ceux qui n'avaient été passés que pour un objet temporaire.
- 5^o Ceux qui avaient été amendés et par quels statuts les amendements avaient été faits.
- 6^o Et, enfin, les provinces de la Confédération auxquelles les dits statuts s'appliquaient respectivement.

Il s'est conformé au troisième article de la commission comme accessoire de la préparation de la cédule en dernier lieu mentionnée, indiquant lesquels des statuts ainsi examinés, restent en vigueur.

La cédule en dernier lieu mentionnée contenant ce qui vient d'être décrit et se conformant aux articles deux et trois de la commission, entraînait nécessairement l'examen de plus de sept cents actes du parlement, ou en d'autres termes, de tous les

actes d'une nature publique générale passés par les divers parlements du Canada qui ont existé en aucun temps entre le premier jour de juillet 1867 et la dissolution du dernier parlement. La quatrième partie des travaux à faire en vertu de la dite commission a été remplie par le commissaire, concurremment avec l'examen des statuts fédéraux qu'on lui ordonne de faire dans le second article, et consiste en annotations faites dans des colonnes particulières de chacune des huit cédules en premier lieu mentionnées, indiquant lesquels (s'il en est) des statuts provinciaux y mentionnés, ont été révoqués, remplacés ou amendés par une loi fédérale, et par lesquels de ces statuts ils ont été ainsi révoqués, remplacés ou amendés.

Les première, seconde et quatrième parties des travaux ayant ainsi été accomplies, elles formèrent la base ou les matériaux pour le recueil et la classification de tous les actes non révoqués qui étaient les troisième et cinquième parties des travaux du commissaire, et ces dernières exigences, ainsi que celle en dernier lieu mentionnée dans la commission ont été remplies par le commissaire, de la manière suivante :—

1^o Par la préparation d'un digeste ou "classification de tous les actes d'un caractère public général non révoqués, passés par le parlement du Canada, et des actes des provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Edouard, passés par les législatures de ces provinces avant leur entrée respective dans la Confédération et se rapportant à des matières sujettes, en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, à l'autorité législative du parlement fédéral du Canada," arrangés quant à ce qui concerne l'ordre des sujets y mentionnés, autant que possible suivant le plan d'arrangement ou de classification adopté lors de la refonte des statuts du Canada.

Ce recueil, cette classification ou digeste contient onze titres principaux, et deux cent cinquante-sept sujets ou titres de chapitres, indiquant tous les sujets de législation, qui, d'après le commissaire, devraient être refondus pour former les statuts refondus de la Confédération du Canada, et tout et chaque statut ou partie de statuts, affectant les sujets qu'il est nécessaire d'étudier et dont il faut tenir compte dans une refonte semblable.

Quant à certains sujets du ressort fédéral, les statuts provinciaux passés avant la confédération n'ont pas été révoqués, aucune loi n'ayant été passée par le parlement fédéral sur ces sujets, et il en résulte, suivant l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, que ces lois restent en vigueur.

Quant à d'autres sujets, bien que des actes aient été passés par le parlement du Canada, les anciennes lois provinciales n'ont pas été expressément révoquées, soit que leurs dispositions remplacent de fait les lois provinciales, soit qu'elles décrètent que les dites lois provinciales sont par le présent révoquées en autant seulement qu'elles sont incompatibles avec les nouveaux décrets.

Dans quelques-uns des statuts provinciaux passés avant la confédération, dont les sujets principaux sont encore sous le contrôle de la législature provinciale, il y a des clauses constituant des félonies et des délits, ou affectant autrement les lois criminelles, ou quelques autres sujets qui sont aujourd'hui du ressort exclusif du parlement fédéral, et bien que les statuts aient été eux-mêmes, depuis la confédération, abrogés par d'autres actes provinciaux, comme c'est arrivé dans certains cas, en autant qu'ils pouvaient le faire, ses sections ou clauses font encore loi dans ces provinces et devraient être examinées dans une refonte générale.

En préparant donc cette classification ou digeste et afin d'attirer l'attention sur toutes les clauses qu'il faut examiner dans cette refonte, le plan adopté par le commissaire a été d'indiquer dans le digeste en regard de chaque sujet qu'il contient et sur la même page,—premièrement, en encre noire, tous les statuts ou parties de statuts qu'il fallait évidemment refondre sur ce sujet en particulier, et lorsqu'ils ne s'appliquaient qu'à une ou à plusieurs provinces, cela était aussi indiqué en encre de même couleur.

Secondement, en encre rouge, tous les statuts ou parties de statuts ayant rapport aux mêmes sujets, mais relativement auxquels il était incertain qu'ils eussent été abrogés implicitement, ou remplacés, et que le commissaire considérait devoir

être soigneusement examinés au cours de la refonte réelle, et mentionnant aussi les provinces auxquelles ils pouvaient s'appliquer.

Troisièmement, après avoir rassemblé et classifié sous forme d'un digeste analytique les statuts non abrogés du Canada, et des provinces avant leur entrée dans la confédération, sur des sujets qui sont aujourd'hui sous le contrôle législatif du parlement du Canada, sous leurs sujets respectifs, tel que décrit au long, le commissaire ayant reçu de votre département le nombre nécessaire de volumes imprimés de statuts, et aussi des livres blancs propres à cette fin, prit dans les volumes imprimés tous les statuts ou partie de statuts ayant rapport à chaque sujet en particulier, et indiqué en regard de chaque sujet dans cette classification ou digeste, et les plaça dans les livres blancs, de manière à montrer dans ces livres non seulement les sujets de législation à refondre, et l'ordre chronologique et la description des statuts qui s'y rapportaient, mais encore les statuts mêmes tels qu'amendés de temps à autre, en omettant, lorsqu'il y avait eu abrogation, les clauses ainsi abrogées, en insérant les nouvelles clauses substituées aux anciennes, ou lorsque les clauses originaires n'étaient amendées que par une loi subséquente, laissant alors les clauses originaires dans le corps du statut ainsi transféré sur le livre blanc, et plaçant en regard ou sur les pages subséquentes de ce livre les modifications avec un renvoi en marge de chaque page du livre identifiant l'amendement avec l'acte original, en marge; de plus, sur la page au commencement de chaque statut ainsi incorporé dans ces livres, est annoté le nom des provinces auxquelles ces statuts s'appliquent ainsi que les amendements faits à ces statuts et leur extension à d'autres provinces par un statut quelconque.

Les statuts ou parties de statuts indiqués en encre rouge, dans la classification ou le digeste, et qu'il faudra examiner au cours de la refonte, sont aussi soit pris en entier dans les volumes qui les contiennent et placés sur les pages de ces livres blancs en regard des pages indiquant les statuts à refondre, ou bien l'on n'a mis sur les pages en regard plus haut décrites, qu'un résumé, une description chronologique et le nom de la province à laquelle se rapporte les statuts qui ont besoin d'être examinés lorsqu'il a été impossible de se procurer des exemplaires des volumes imprimés, comme il est arrivé pour certaines provinces.

Les livres qui viennent d'être décrits sont au nombre de treize, d'environ trois cent cinquante pages chacun, contenant au long, ainsi que susdit, tous les décrets législatifs indiqués dans le digeste ou la classification des sujets y mentionnés qui forment la matière à refondre et à étudier dans le cours de cette refonte.

Chacun de ces livres contient une table des matières par sujets et par pages, afin d'offrir un moyen facile de renvoi aux statuts traitant de chaque sujet contenu dans ces livres respectifs.

L'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, et ses amendements, sont placés sur les premières pages de ces premiers livres, parce que ces actes seront sans doute fréquemment consultés au cours de la refonte et seront indubitablement publiés au commencement du premier volume des statuts refondus du Canada.

En conséquence de l'impossibilité dont il a déjà été parlé de se procurer des exemplaires des volumes imprimés contenant certains statuts provinciaux auxquels il fallait renvoyer, à part les volumes qui se trouvent dans la bibliothèque du parlement, le commissaire, avec l'autorisation de votre département, a fait faire des copies manuscrites de ces statuts provinciaux, qui sont nécessaires pour la consultation ou autrement au cours de la refonte.

Le commissaire a donc l'honneur de soumettre ce qui précède comme résultat de ses travaux jusqu'à cette date, sous l'autorité de la commission qui lui a été adressée tel que ci-dessus mentionné, savoir :

1. Les neuf cédules complétées, tel qu'ordonné par la commission.
2. Les nouvelles cédules déjà décrites des statuts du parlement du Canada.
3. La classification ou le digeste analytique, également décrit.
4. Et, enfin, les treize livres contenant les matières à refondre pour former les statuts refondus du Canada, ou qu'il faudra consulter au cours de cette refonte.

Il reste encore à faire une partie très importante des travaux ordonnés par la commission avant de faire la révision et refonte projetées, savoir, la préparation et

l'arrangement de la vraie loi statutaire telle que recueillie et placée dans les livres, sous forme de nouveaux chapitres autant que possible tel qu'elle paraîtra dans les volumes complétés des statuts refondus projetés.

La dernière partie des travaux qui exigera beaucoup de soin et d'étude, vient d'être commencée, et lorsqu'elle sera terminée, la révision et la refonte proprement dite, pourra alors se faire sans retard, et avec tous les matériaux nécessaires et complètement préparés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES COCKBURN, commissaire,

A. FERGUSON, secrétaire.

A l'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice.

RÉPONSE

(17a)

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 21 février 1883 ;
—demandant un état détaillé, avec dates de toutes dépenses faites au sujet de la commission ou de l'autorisation, donnée à l'honorable James Cockburn, C.R., de refondre les statuts fédéraux, et copie de la commission ou de l'autorisation, et de tous rapports faits par lui à ce sujet.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,

Secrétaire d'Etat intérimaire.

Secrétariat d'Etat,
21 mars 1883.

ETAT des dépenses se rattachant à la refonte des statuts fédéraux.

1881-82.

22 août 1881.—R. Wolfenden, deux exemplaires de statuts de la	
C. B. - - - - -	\$ 10 00
Jno. Costley, deux exemplaires des statuts de la	
N. E. - - - - -	2 25
Bureau de la papeterie, papeterie fournie en	
1881-82. - - - - -	73 41
Honorable J. Cockburn, douze mois de traitement	
(a) comme commissaire, du 1er juillet 1881	
au 30 juin 1882. - - - - -	3,999 97
A. Ferguson, douze mois d'appointements comme	
secrétaire, du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882.	999 97
	<u>\$5,085 60</u>

(a.) et (b.) En vertu de l'arrêté du conseil du 15 novembre 1881, date de sa nomination, le traitement de M. Cockburn devait commencer le 1er juillet de la même année, parce qu'il avait été occupé à ces travaux pendant quelques mois antérieurement, et il en est de même pour M. Ferguson.

1882-83.

14 février 1883.—A. Ferguson, pour payer de la transcription.....	\$ 128 65
Honorable J. Cockburn, traitement, du 1er juillet 1882 au 31 janvier 1883.....	2,333 31
A. Ferguson, du 1er juillet au 31 décembre 1882. - - - - -	499 98
	<u>\$2,961 94</u>

OTTAWA, 13 mars 1883.

COMMISSION NOMMANT James Cockburn, écr., C.R., pour examiner, rassembler et classer les divers statuts du Canada avant leur révision et leur refonte. Datée du 15 novembre 1881. Enregistrée le 25 janvier 1882. L. A. Catellier, sous-régistrare général du Canada.

P. L. MACDOUGALL, *auditeur général*.

CANADA.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A James Cockburn, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, dans notre Puissance du Canada, écuyer, un de nos savants conseils en loi, et à tous ceux qui les présentes verront,—

SALUT :

Attendu qu'il est devenu nécessaire de réviser et de refondre les statuts du Canada, et attendu que chacune des provinces du Canada avant la confédération, possédait une autorité législative, et passait des lois relatives à des sujets qui sont aujourd'hui sous le contrôle législatif exclusif du parlement du Canada ;

Et attendu que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord a maintenu ces lois en vigueur jusqu'à ce qu'elles aient été ainsi révoquées ou changées, que quelques-unes de ces lois restent encore en vigueur dans la province où elles ont été promulguées, que quelques-unes sont d'une nature locale, et ne peuvent être appliquées à toute la Confédération du Canada, tandis que d'autres pourraient convenablement s'appliquer à toutes, sinon à d'autres provinces de la Confédération, et qu'il est probable que certaines d'entre elles devraient être entièrement abrogées ;

Et attendu que certaines cédules d'actes exigeant un examen ont déjà été préparées, et attendu que pour la révision et la refonte convenable des lois de la Confédération, il est nécessaire de faire un examen, un recueil et une classification plus approfondis des divers statuts du Canada.

Sachez donc maintenant que reposant foi et confiance en la loyauté, l'intégrité et la capacité de vous, le dit James Cockburn, nous, par et avec l'avis de notre Conseil privé du Canada, vous constituons et vous nommons le dit James Cockburn, notre commissaire pour compléter les dites cédules déjà préparées et pour examiner les statuts passés par le parlement du Canada, depuis le premier jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante et sept, et recueillir dans ces statuts toutes les dispositions encore en vigueur et de prendre note des dispositions des anciens statuts provinciaux qui ont été abrogés ou changés ; de plus, de classer toutes les dispositions non révoquées d'après les sujets, en prenant soin de distinguer celles qui s'appliquent à toute la Confédération d'avec celles qui ne s'appliquent qu'à une seule

ou à plusieurs provinces, et en général de faire tels examens, classification et recueil des dits statuts qui pourront être nécessaires avant leur révision et leur refonte, proprement dites, et d'abord avec les instructions qui pourront vous être données de temps à autre à ce sujet par le ministre de la justice du Canada.

Pour que vous, le dit James Cockburn, ayiez, possédiez, exerciez le dit office de commissaire, avec tous et chacun des pouvoirs, droits, autorités, privilèges, bénéfices, émoluments et avantages du dit office, de droit et par la loi, durant bon plaisir.

Et nous vous autorisons et nous vous demandons par les présentes de faire rapport à notre dit ministre de la justice, de temps à autre, selon qu'il l'exigera, sur ce que vous aurez fait à ce sujet, et de lui transmettre tels tableaux, cédules, annotations, classifications et recueil que vous aurez pu préparer en conformité des présentes.

En foi de quoi, nous avons fait émaner ces présentes lettres patentes, et nous y avons fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, notre fidèle et bien-aimé général, sir Patrick Leonard McDougall, chevalier commandeur de notre ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, administrateur du Canada, et commandant de nos forces, etc., etc.

Donné à notre hôtel du gouvernement, dans notre cité d'Ottawa, ce 15ème jour de novembre, en l'année de Notre Seigneur 1881, et dans la 45ème année de notre règne.

Par ordre,

J. A. MOUSSEAU, secrétaire d'Etat.

ALEX. CAMPBELL, procureur-général.

OTTAWA, 1er mai 1882.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande, j'ai l'honneur, en ma qualité de commissaire nommé en vertu d'une commission datée du 15 novembre dernier, en rapport avec la révision et la refonte projetées des statuts du Canada, de faire le rapport suivant :—

1° J'ai, conformément à la dite commission, continué et complété jusqu'à ce jour les cédules (dont il est parlé dans la commission) des actes pour les fins des dites revision et refonte.

2° J'ai examiné les statuts passés par le parlement du Canada depuis le 1er juillet 1867, et j'y ai pris ceux d'entre eux qui étaient encore en vigueur, et incidemment j'ai noté les dispositions dans les anciens statuts provinciaux qui ont été abrogés ou amendés par des statuts du Canada.

3° J'ai aussi, suivant les instructions reçues de vous à cet effet, procédé à l'examen, le recueil et la classification de toutes les dispositions non abrogées du parlement du Canada, et des diverses provinces tombant sous la dénomination générale de loi criminelle, et j'ai fait des progrès considérables dans cette partie de mes travaux.

Avant de recevoir les instructions dont je viens de parler en dernier lieu, j'avais fait quelques progrès dans le recueil et la classification des statuts non abrogés du Canada, et des diverses provinces relativement à d'autres sujets de législation ; mais à la réception de ces instructions, j'ai fixé mon attention sur la loi criminelle seulement et je m'en occupe encore maintenant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES COCKBURN, commissaire.

ALEX. FERGUSON, secrétaire.

À l'honorable ministre de la justice.

OTTAWA, 1er août 1882

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, conformément à la demande contenue dans votre lettre du 18 juillet dernier, de dire ce qui suit au sujet des progrès faits dans la préparation des matériaux nécessaires pour la refonte des lois :

1. Les cédules des actes dont il est parlé dans la commission nommant l'honorable M. Cockburn, et exigeant examen à cause de la refonte projetée, ont été com-

plétées jusqu'à et y compris les actes passés par le parlement du Canada durant la session de 1880-81, ce qui constitue la première partie des travaux à faire aux termes de la dite commission.

2. Comme seconde partie des travaux que la commission ordonne de faire, les statuts passés par le parlement du Canada depuis le premier jour de juillet 1867, ont été examinés et on y a pris toutes les dispositions qui sont encore en vigueur, et les dispositions des anciens statuts provinciaux qui ont été abrogés par les premiers ont été votés dans les cédules plus haut mentionnées.

3. La troisième partie des travaux de préparation ordonnés par la commission a aussi été en très grande partie accomplie, mais comme vous l'avez demandé une attention toute spéciale a dernièrement été portée à la préparation des matériaux spécialement nécessaires à la refonte de la loi criminelle, et les statuts ou partie des statuts ayant trait à ce sujet particulier ont été réunis en livres propres à cette fin, à l'exception de ceux des statuts ou partie de statuts des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard dont on ne nous a pas fourni un exemplaire imprimé. Ces derniers sont actuellement à se faire copier dans les volumes de statuts dans lesquels on les trouve à la bibliothèque du parlement. Votre département n'ayant pu s'en procurer des exemplaires imprimés pour notre usage, a autorisé le commissaire, par lettre du 26 juin dernier, à employer un copiste pour faire les copies dont il vient d'être parlé en dernier lieu, et une personne s'occupe aujourd'hui de ce travail.

Par une nouvelle lettre d'instructions de vous, en date du 24 juin dernier, le commissaire a été prié de préparer un projet de loi pour la refonte de la loi criminelle, et de l'avoir prêt à le présenter à la prochaine session du parlement, et l'on porte actuellement attention à ce travail ainsi qu'à l'achèvement de la première partie des travaux préliminaires généraux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. FERGUSON, secrétaire du commissaire.

A l'honorable ministre de la justice.

RÉPONSE

(176)

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 22 mars 1882 :

Demandant copies de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports, instructions ou documents touchant la nomination d'un commissaire pour la révision des statuts du Canada ; et un état détaillé, avec dates, de tous les paiements faits en rapport avec cette nomination.

Par ordre,

J. A. MOUSSEAU, secrétaire d'Etat.

Secrétariat d'Etat,
28 avril 1882.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 21 avril 1881.

Sur un rapport, daté du 21 avril 1881, de l'honorable ministre intérimaire de la justice, exposant que le crédit ayant rapport à la refonte des statuts, après avoir été voté pendant plusieurs années, a été retranché du budget depuis deux ans, mais que la somme de \$5,000 a été votée pour cette fin dans le budget par le crédit n° 173 pour l'année fiscale prochain.

Qu'avant la nomination d'une commission chargée de réviser et refondre les statuts d'une manière finale, il y a des travaux considérables à faire; et recommandant que le ministre de la justice soit autorisé à employer tels aides qui pourront être nécessaires pour compléter les cédules préparées par M. Langton en 1876-77, et pour accomplir les travaux nécessaires avant la nomination de commissaires pour la révision et la refonte finale, et qu'une somme de \$1,000 soit, en attendant, mise à la disposition du ministre pour cette fin, et qu'un mandat spécial émane pour cette somme, dont le montant sera remboursé au moyen du crédit ci-dessus mentionné, lorsque cette somme deviendra disponible durant l'exercice qui approche. Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, greffier C. P.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 28 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de vous envoyer les cédules ci-jointes des statuts des diverses provinces de la Confédération, passés avant l'union, et qui ont été préparées par M. Thomas Langton, sous la direction du ministre de la justice, en 1877-78, indiquant les actes qu'on doit regarder comme préparatoires à la refonte et à la révision des statuts fédéraux.

L'ouvrage ainsi commencé, le gouvernement a l'intention, lorsqu'il sera terminé, de le remettre entre les mains d'une commission qui devra refondre les statuts. En attendant, je dois vous prier, d'après l'entente faite avec le très honorable sir John A. Macdonald, de faire terminer ce travail, de manière à l'avoir prêt pour la commission.

Je dois vous dire que vous ne recevrez aucune rémunération pour vos propres services; mais que les dépenses que vous ferez pour faire terminer ce travail seront, naturellement, payées.

Je ne puis dans le moment vous envoyer de chèque pour vos déboursés immédiats, parce que le crédit affecté à cette fin ne sera disponible que le 1er juillet. Je dois cependant vous dire qu'en juillet, un chèque de \$500 vous sera envoyé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S.M.J.

A l'honorable JAMES COCKBURN, C.R., Ottawa.

OTTAWA, 28 avril 1881.

MONSIEUR,—Je reçois aujourd'hui votre lettre datée de ce jour, (ainsi que des tableaux des statuts pour une refonte fédérale) en conséquence d'une correspondance récemment échangée avec le très honorable sir John A. Macdonald. Quant au chèque de \$500, je vous serais très obligé si vous le payiez à M. Drummond, de la banque de Montréal.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES COCKBURN.

A Z. A. LASH, sous-ministre de la justice.

OTTAWA, 7 juin 1881.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai écrit à votre prédécesseur il y a environ quatre ou cinq semaines pour me procurer les statuts canadiens, ainsi que les statuts des provinces et quelques autres matières nécessaires aux travaux de refonte, mais je n'ai pas eu l'honneur de recevoir de réponse.

Puis-je vous prier de porter votre attention au sujet de cette lettre?

Je suis, cher monsieur, votre dévoué,

JAMES COCKBURN.

A sir ALEXANDER CAMPBELL, ministre de la justice.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, OTTAWA, 8 juin 1881.

MONSIEUR,—Sir Alexander Campbell m'a transmis votre lettre du 7 du courant, au sujet des exemplaires des statuts dont vous avez besoin pour la refonte.

Des exemplaires des statuts suivants ont été envoyés à votre bureau la semaine dernière, savoir :—Un exemplaire des statuts du Canada de 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880.

1 vol. des statuts refondus, Canada.

1 vol. " " Haut-Canada.

1 vol. " " Bas-Canada.

S'il vous faut plus d'un exemplaire de chacun de ces statuts, veuillez me le laisser savoir, et les exemplaires supplémentaires vous seront transmis. Je vous ai aussi envoyé quelques exemplaires détachés des statuts des provinces que nous avons au département, et j'ai écrit à qui de droit pour obtenir les autres statuts que vous demandez.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S.M.J.

A l'honorable JAMES COCKBURN, C.R., Ottawa.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence l'administrateur du gouvernement en conseil, le 15 novembre 1881.

Le comité du conseil a étudié un mémoire, daté du 14 novembre 1881, ci-joint, du ministre de la justice, attirant l'attention sur le sujet de la révision et de la refonte des statuts du Canada, et il conseille respectueusement de donner suite aux diverses recommandations du ministre de la justice; et de plus que M. James Cockburn, d'Ottawa, conseil de la reine, soit nommé commissaire pour donner effet aux recommandations contenues dans les paragraphes 2 et 3 du mémoire ci-joint, avec un traitement de \$1,000 par année, et que M. Alexander Ferguson, d'Ottawa, avocat, soit nommé secrétaire de M. Cockburn, à \$1,000 par année—ces nominations devant dater du 1er juillet dernier, à condition que l'argent avancé à M. Cockburn, pour ses déboursés sous l'autorité de l'arrêté du conseil du 21 avril 1881, soit remboursé par lui.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, greffier, Conseil privé.

A l'honorable ministre de la justice.

OTTAWA, 14 novembre 1881.

A SON EXCELLENCE L'ADMINISTRATEUR EN CONSEIL.

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention sur la révision et la refonte des statuts du Canada.

Chaque province, avant la confédération, possédait une autorité législative et passait des lois relatives à des sujets qui sont aujourd'hui sous le contrôle législatif exclusif du Canada. L'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 a maintenu ces lois en vigueur jusqu'à ce qu'elles aient été abrogées ou changées par le parlement du Canada.

Quelques-unes ont été ainsi abrogées et changées; quelques-unes restent encore en vigueur dans la province où elles ont été promulguées; quelques-unes sont d'une nature locale, et ne peuvent être appliquées à toute la Confédération du Canada, tandis que d'autres pourraient convenablement s'appliquer à toutes sinon à d'autres provinces de la Confédération, et il est probable que certaines d'entre elles devraient être entièrement abrogées.

Donc, pour la révision et la refonte des lois fédérales, il est nécessaire :—

1. Que tous les statuts qui ont été passés avant la Confédération par les anciennes provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Edouard, soient soigneusement examinés dans le but de recueillir dans ces statuts les dispositions non abrogées qui ont trait à des matières qui sont aujourd'hui sous l'autorité législative exclusive du parlement du Canada.

2. Que les statuts passés par le parlement du Canada devraient être examinés avec soin afin de réunir tous ceux qui sont encore en vigueur, et de noter les dispositions des anciens statuts provinciaux qui ont été abrogées ou changées.

3. Que toutes les dispositions non révoquées devraient alors être classifiées d'après les sujets, en prenant soin de distinguer ceux qui s'appliquent à toute la Confédération d'avec celles qui s'appliquent à une seule ou à plusieurs provinces.

4. Que relativement à ceux des actes passés avant la Confédération qui s'appliquent à une ou à plusieurs provinces seulement, et non pas à toute la Confédération, on devrait décider (a) s'ils doivent continuer en vigueur, (b) être abrogés ou (c) étendus à toutes ou à certaines parties du Canada.

5. Qu'un bill devrait alors être soumis au parlement pour donner suite à la décision prise.

6. Qu'une commission composée de personnes compétentes devrait être nommée pour la révision et la refonte finales.

Certaines listes d'actes dont l'examen est nécessaire suivant les premières et secondes exigences ci-dessus mentionnées, ont été préparées il y a quelques années, et sous l'autorité de l'arrêté du conseil du 21 avril 1881, le soussigné pria M. James Cockburn, C.R., d'Ottawa, de faire compléter ces listes jusqu'à date, et les avoir prêtes pour la troisième fin ci-dessus.

M. Cockburn, aidé de M. Alexander Ferguson, d'Ottawa, avocat, s'est occupé de compléter les listes depuis avant le 1er juillet dernier.

Le soussigné recommande que M. Cockburn soit nommé commissaire pour donner suite aux exigences deux et trois ci-dessus mentionnées, avec un traitement de \$4,000 par année et que M. Ferguson soit nommé son secrétaire à \$1,000 d'appointements par année, et comme M. Cockburn et M. Ferguson ont été tous deux occupés à ce travail depuis avant le 1er juillet dernier, le soussigné recommande que leurs traitements et appointements respectifs prennent effet depuis cette date, à condition que l'argent avancé à M. Cockburn, pour ses déboursés sous l'autorité de l'arrêté du conseil du 21 avril 1881, soit remboursé par lui.

A. CAMPBELL, ministre de la justice.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 5 novembre 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu instruction du ministre de la justice de vous envoyer le chèque ci-joint pour \$250 pour déboursés au sujet de la refonte des statuts fédéraux. Veuillez accuser réception.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S. M. J.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 17 novembre 1881.

CHER MONSIEUR,—Relativement à l'arrêté du conseil du 15 du courant, vous nommant commissaire pour la refonte des statuts fédéraux, et faisant dater votre nomination du 1er juillet dernier, à condition que l'argent qui vous a été avancé pour vos déboursés sous l'autorité de l'arrêté du conseil du 21 avril dernier, soit remboursé par vous, j'ai maintenant l'honneur de vous prier de m'envoyer votre chèque payable à l'ordre du ministre de la justice pour les \$750 avancées. Je les déposerai alors, et je prierai l'auditeur de vous envoyer un chèque pour les arrérages de traitement depuis le 1er juillet dernier.

Votre dévoué,

Z. A. LASH, S. M. J.

JAMES COCKBURN, C. B., M. P., Ottawa.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur un arrêté du conseil du 15 du courant, nommant l'honorable James Cockburn, C. R., commissaire pour la

refonte des lois fédérales, avec un traitement de \$4,000 par année, et M. Alexander Ferguson, secrétaire de M. Cockburn, à \$1,000 par année, les nominations datant du 1er juillet dernier, à condition que l'argent avancé à M. Cockburn, pour déboursés sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 21 avril dernier, soit remboursé par lui. J'ai écrit à M. Cockburn lui demandant de remettre la somme avancée, et aussitôt que je l'aurai reçue, je vous enverrai un chèque pour le crédit de \$1,000 accordé au ministre de la justice, sous l'autorité de l'arrêté du conseil dont il vient d'être parlé.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S. M. J.

M. J. L. McDougall, auditeur général.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 25 novembre 1881.

MONSIEUR,—Le ministre de la justice me charge de vous demander de lui envoyer le plus tôt possible un rapport montrant les travaux que vous avez faits relativement à la refonte des statuts, jusqu'à ce jour, et qu'à l'avenir vous fassiez un rapport semblable à l'expiration de chaque trimestre.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S. M. J.

A l'honorable JAMES COCKBURN, C. R. Ottawa.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 28 novembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à ma lettre du 18 du courant au sujet de la nomination de M. James Cockburn, C. R., comme commissaire pour la refonte des lois fédérales, et à une entrevue personnelle avec M. Patterson, sous-auditeur, au sujet du remboursement des avances faites à M. Cockburn, en vertu de l'arrêté du Conseil du 21 avril 1881, j'ai maintenant l'honneur de vous dire que la somme avancée à M. Cockburn a été de \$750, en deux sommes de \$500, et de \$250. Veuillez donc déduire cette somme de \$750 du traitement de M. Cockburn, depuis le 1er juillet dernier, et amender le crédit donné en vertu de l'arrêté du Conseil du 21 avril 1881, et m'envoyer un chèque payable à l'ordre de M. Cockburn pour la balance qui lui est due jusqu'à la fin de ce mois. Veuillez aussi m'envoyer un chèque payable à M. Ferguson, pour arriéré de ses appointements depuis le 1er juillet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Z. A. Lash, S. M. J.

A l'auditeur général.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, OTTAWA, 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le chèque n° 831 du département des finances, en votre faveur, pour la somme de \$916.66, étant la somme qui vous est due pour vos services comme commissaire en rapport avec la refonte des statuts fédéraux, moins les \$750 que vous avez déjà reçues à compte depuis le 1er juillet dernier jusqu'au 30 novembre courant.

Veuillez accuser réception.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S. M. J.

A l'honorable JAMES COCKBURN, C. R., Ottawa.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le chèque n° 832 du département des finances, en votre faveur pour la somme de \$416.66, en paiement de vos services en rapport avec la refonte des lois fédérales, du 1er juillet dernier au 30 novembre courant. Veuillez accuser réception.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S. M. J.

A M. A. FERGUSON, avocat, Ottawa.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, OTTAWA, 10 janvier 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus pour votre information, copie d'un arrêté du conseil du 25 novembre 1881, avec un mémoire y annexé du ministre de la justice, sur lequel il a été passé, au sujet de la révision et de la refonte des statuts du Canada.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

S. A. LASH, S.M.J.

A l'honorable JAMES COCKBURN, C.R., Ottawa.

P.S. J'en inclus une seconde copie pour M. Ferguson.

OTTAWA, 14 janvier 1882.

MONSIEUR,—Par ordre de M. Cockburn, j'ai l'honneur d'accuser réception par lui, de votre département, de deux copies de l'arrêté du conseil, et de votre rapport sur lequel est basé cet arrêté, définissant la nature des travaux à faire par M. Cockburn, en qualité de commissaire, en rapport avec la refonte des statuts. Le commissaire m'a aussi chargé de vous demander qu'on lui fournisse aussitôt que possible, de nouveaux "livres blancs" semblables à ceux déjà reçus de votre département, et un peu de papeterie, pour son usage en rapport avec le travail des commissaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. FERGUSON, secrétaire du commissaire.

A l'honorable ministre de la justice.

OTTAWA, 26 avril 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 du courant, demandant un état détaillé des paiements ayant rapport à la nomination de la commission de révision des statuts du Canada, et en réponse, je dois vous dire que les paiements ci-dessous mentionnés sont les seuls faits depuis le 1er juillet 1881 jusqu'au 31 mars 1882 :

L'honorable James Cockburn, commissaire.....	\$2,999 8
Alexander Ferguson, secrétaire.....	749 98
Papeterie du bureau.....	9 60
R. Wolfenden, 2 exemplaires statuts C.B.....	10 00
	<hr/>
	\$3,769 56

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL, auditeur général.

A Z. A. LASH, S. M. Justice, par A. POWER.

RELEVÉ

(18)

Des dépenses de la police fédérale pour l'année 1882; en vertu de l'acte 31 Vic., ch. 73, s. 6.

RÉPONSES

(19)

Des actionnaires des banques canadiennes tels que soumises au parlement pour l'année 1883.

RÉPONSE

(20)

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 16 février 1883 :— pour copies de toutes lettres, etc., entre ce gouvernement et les gouvernements d'Ontario et de Québec, depuis le 1er janvier 1882 jusqu'à date, au sujet de ce fonds et des comptes non réglés; aussi, un état faisant connaître les balances, s'il en est, actuellement dues aux dites provinces.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,

Secrétaire d'Etat intérimaire.

Secrétariat d'Etat,

20 février 1883.

[Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, le relevé et les réponses ci-dessus ne sont pas imprimés.]

ETAT

(21)

Préparé pour la CHAMBRE DES COMMUNES, faisant connaître les noms, grade, appointements et pension de chaque personne mise à la retraite, et le motif de la mise à la retraite ; si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, et les appointements du nouveau titulaire, conformément à l'acte du service civil, 45 Vict., ch. 4, sec. 55, par. 3.

Etat préparé pour la Chambre des Communes, faisant connaître les nom, grade, appointements et pension de chaque personne, etc.

BUREAU DU SECRETAIRE DU GOUVERNEUR-GENERAL.

Nom.	Grade.	Appointements.	Pension.	Motif.	Vacance remplie.		Appointements du nouveau titulaire.	Observations.
					Promotion.	Nouvelle nomination.		
Kidd, John.....	Premier commis.....	\$ cts. 2,300 00	\$ cts. 1,564 00	Maladie.....	Promotion.....		\$ cts. 2,200 00	

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Floyd, William.....	Messenger.....	250 00	20 57	Maladie.....	Nouv. nomination..	200 00	Gratification.	
---------------------	----------------	--------	-------	--------------	--------------------	--------	----------------	--

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

Gowan, F. W.....	Messenger.....	365 80	60 66	Maladie.....			Message temporaire à \$1 par jour. Gratification.	
------------------	----------------	--------	-------	--------------	--	--	---	--

MINISTÈRE DES FINANCES.

Roach, R. G.....	Commis de seconde... classe ancienne....	1,250 00	625 00	Maladie.....	Nouv. nomination..	900 00	Gratification.	
Ranney, Charles.....	Commis de seconde classe cadette.....	950 00 2,200 00	475 00 1,100 00	do.....	do.....	500 00 1,400 00	do	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

*Marter, W. P.....	Préposé de l'accise..	700 00	196 00	Maladie.....	Non remplie.....			
*Stuart, Andrew.....	do.....	800 00	208 00	Age.....	Nouv. nomination..	500 00	Gratification.	
*Thompson, J. G.....	do.....	600 00	400 00	do.....	Non remplie.....			
*Armstrong, W. H.....	Sous-percepteur....	700 00	252 00	Maladie.....	do.....			
Stewart, McLea.....	Ag. des T. de la C.....	2,600 00	1,820 00	Age.....	Nouv. nomination..	2,000 00		
Sanford, S. M.....	Préposé de l'accise..	700 00	252 00	do.....	do.....	500 00		
Fraser, A.....	Sous-sûrintend. des mesureurs de bois.	1,600 00	1,197 76	do.....	Non remplie.....			
MacDonald, John.....	Sous-gard. des gliss.	85 00	59 50	Voir O.C. 72 minis- tère des trav. pub.				
Russell, A. J.....	Agent des terres de la Couronne, etc.....	2,600 00 10,385 00	1,820 00 1,205 26	Age.....	Nouv. nomination..	2,000 00 5,000 00	Un officier des tra- vaux publics en accomplit les de- voirs.	

MINISTÈRE DES DOUANES.

†Sullivan, M. H.....	Garde-clés.....	650 00	130 00	Int. du serv. et écon.	Nouv. nomination..	550 00		
ce†Bissonnet, J. S.....	Aide-estimateur....	700 00	196 00	Age.....	do.....	700 00		
†Jones, S.....	Percepteur.....	600 00	228 00	do.....	do.....	600 00		
†Kirkton, W. H.....	do.....	2,600 00	1,820 00	do.....	do.....	2,600 00	Gratification.	
Graham, John George.....	Donanier.....	40 00	23 34	Charge abolie.....				
Perkins, Thomas.....	do.....	600 00	360 00	Age et maladie.....	Nouv. nomination..	500 00		
Clark, John.....	do.....	650 00	156 00	Maladie.....	Non remplie.....			
Audy, I. R.....	Commis de prem. cl. do.....	1,750 00 4,500 00	1,155 00 3,150 00	Age et maladie.....	do.....			
Simpson, W. B.....	Percepteur.....	2,600 00	1,664 00	Age.....	Nouv. nomination..	4,000 00		
Spencer, G. B.....	do.....	2,600 00	1,664 00	Age.....	Promotion.....	3,060 00		
Bateman, T. H.....	Sous-percepteur....	700 00	333 33	Maladie.....	Non remplie.....			
Muncey, J. F.....	Percepteur.....	1,400 00	434 00	Age.....	Nouv. nomination..	700 00	Gratification.	
Leonard, C. E.....	Estimateur.....	1,000 00	476 00	Age.....	do.....	1,200 00		
McDonald, M.....	do.....	400 00	700 00	Age.....	do.....	800 00		
O'Flaherty, M.....	Préposé au débarq..	600 00	100 00	Int. du serv. et écon.	do.....	400 00		
Walker, Henry.....	Emballleur et treur.	500 00	250 00	Age et maladie.....	Non remplie.....			
Cameron, W. J.....	Commis.....	700 00	498 33	do.....	do.....			
Cousins, John.....	Préposé au débarq..	600 00	129 00	Int. du serv. et écon.	do.....			
Fraser, Donald.....	Garde-clés.....	650 00	351 00	Age et maladie.....	do.....			
Paulin, H. B.....	Prem. comm. et prép. à l'enverg. des nav.	1,800 00 25,540 00	1,260 00 13,690 00	Maladie.....	Promotion.....	1,400 00 16,450 00		

Etat préparé pour la Chambre des Communes, faisant connaître les nom, grade, appointements et pension de chaque personne, etc.—Suite.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

Nom.	Grade.	Appointements.		Pension.		Motif.	Vacance remplie.		Appointements du nouveau titulaire.	Observations.
		\$	cts.	\$	cts.		Promotion.	Nouvelle nomination.		
Marmen, Anselme.....	Commandant du "Druid".....	1,000 00		460 00		Maladie.....		Nouv. nomination.....	800 00	
Condon, David.....	Gardiens de phare.....	480 00		222 60		do.....		do.....	450 00	
Elliot, Richard.....	do.....	250 00		156 00		Vieillesse.....		do.....	250 00	
Young, John.....	do.....	425 00		237 50		do.....		do.....	400 00	
Trudeau, George.....	Com. de sec. cl. cad.....	1,000 00		666 67		Maladie.....		do.....	700 00	Gratification.
		3,155 00		1,742 77					2,600 00	

MINISTÈRE DES POSTES.

Porter, H. S.....	Facteur.....	560 00		332 33		Maladie.....		Nouv. nomination.....	300 00	Gratification.
Hale, J. S.....	Commis.....	650 00		162 50		{ Dans l'intérêt		do.....	700 00	do
Jones, W. A.....	do.....	650 30		162 50		{ du service pu-		do.....	300 00	do
Heath, W. H.....	do.....	600 00		150 00		{ blic et de l'éco-		do.....	300 00	do
						nomie.....				
Alston, James.....	Facteur.....	560 00		168 00		Maladie.....		do.....	300 00	do
Evanture, B.....	Com. de sec. cl. cad.....	1,000 00		750 00		do.....		do.....	300 00	do
Lacasse, A.....	Commis de sec. cl.....	594 00		440 00		Age.....		do.....	360 00	do
Forsyth, T.....	do.....	1,100 00		440 00		Intérêt du service.....		do.....	360 00	do
Macdonald, D. A.....	Commis de trois. cl.....	1,680 00		176 00		Maladie.....		do.....	360 00	do
Jenkins, C. W.....	do prem. cl.....	1,800 00		906 00		Int. du serv. et écon.....		Promotion.....	1,200 00	do
Buchan, J.....	Messager.....	420 00		142 80		Age.....		Nouv. nomination.....	400 00	do
		9,120 00		3,879 13					4,880 00	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Johnson, W. H.....	Com. de 2e cl. anc.....	1,400 00		802 33		Age.....		Nouv. nomination.....	700 00	
Drapeau, S.....	Commis de prem. cl.....	1,500 00		765 00		Age.....		do.....	1,100 00	
McKay, M.....	Econome d'hôpital.....	600 00		315 00		Maladie.....		do.....	700 00	
		3,500 00		1,882 33				Non remplie.....	700 00	
									3,200 00	

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Blouin, J.....	Gardiens d'estacade.....	471 00		206 80		Charge abolie.....		Nouv. nomination.....	500 00	Gratification.
Macdonald, J.....	Prép. aux églisores.....	635 00		444 50		Age.....		do.....	500 00	
Lewis, W. H.....	Commis de trois. cl.....	650 00		438 28		Maladie.....		Non remplie.....	500 00	
		1,756 00		1,084 58					500 00	

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

McCann, W.....	Gardiens d'écluse.....	358 00		78 76		Folie.....		Nouv. nomination.....	328 50	
Braun, F.....	Premier commis et secrétaire.....	2,400 00		1,680 00		Maladie.....		Promotion.....	2,400 00	Par jour pendant la
Shaver, Geo.....	Gardiens d'écluse.....	368 33		78 66		do.....		do.....	1 25	season.
Foot, Thos.....	Comptable.....	2,275 00		1,228 50		do.....		Promotion.....	2,400 00	
McGillivray.....	Gardiens d'écluse.....	395 00		276 50		Age.....		Nouv. nomination.....	365 00	
Riley, Jno.....	do.....	345 00		207 00		Maladie.....				
Driscoll, M.....	do.....	361 00		196 56		do.....				
Boyle, E.....	do.....	361 00		203 58		do.....				
Moran, M.....	do.....	382 00		252 12		do.....				
Booth, S.....	do.....	341 00		222 76		do.....				
Cain, S.....	do.....	341 00		228 06		do.....				
Waters, J.....	do.....	341 00		122 76		do.....				
Fahy, P.....	do.....	365 00		226 30		do.....				
Sweeney, J.....	do.....	365 00		138 70		do.....				
Kelleher, J.....	Gardiens de pont.....	540 00		378 00		do.....		Nouv. nomination.....	1 25	P. jour pend. la sais.
Twiss, M.....	Journalier.....	343 00		240 10		do.....		do.....	1 25	do
Powell, M.....	do.....	343 00		150 92		do.....		do.....	1 25	do
Gambie, E.....	do.....	343 00		198 94		do.....		do.....	448 50	do
Languedot, E.....	Gardiens de pont.....	423 00		236 88		Age.....		do.....	328 50	
Gleeson, M.....	Gardiens d'écluse.....	401 00		280 70		do.....		do.....		
		11,891 33.		6,517 80					6,270 50	

Etat préparé pour la Chambre des Communes, faisant connaître les nom, grade, appointements et pension de chaque personne, etc.—*Suite.*

CHAMBRE DES COMMUNES.

Nom.	Grade.	Appointements. \$ cts.	Pension. \$ cts.	Motif.	Vacance remplie.		Appointements du nouveau titulaire. \$ cts.	Observations.
					Promotion.	Nouvelle nomination.		
Leprohon, J. P.	Greffier adjoint.	2,300 00	1,543 92	Maladie.		Nouv. nomination.	2,400 00	
Pelletier, E.	Sous-dir. des postes.	900 00	630 00	Age.		do	500 00	
		3,200 00	2,173 92				2,900 00	

* Les quatre premières personnes mentionnées dans la colonne du département du revenu de l'intérieur étaient comprises dans l'état présenté à la dernière session du Parlement, voir le n° 33 des documents de la session.

† Le nom de John MacDonald apparaît dans le département du revenu de l'intérieur et celui des travaux publics.

‡ Les noms écrits en rouge dans le département des douanes et celui des postes étaient compris dans l'état présenté à la dernière session, voir le n° 33 des documents de la session.

ÉTAT préparé pour la Chambre des Communes, faisant connaître le nom, grade, appointements et pension de chaque personne, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

Ministères.	Appointements.	Pension.	Montant des nouvelles nominations.	Observations.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Secrétaire du gouverneur gén.	2,300 00	1,564 00	2,200 00	
Conseil privé.....				
Justice.....	250 00	20 57	200 00	
Milice et défense.....				
Secrétaire d'Etat.....				
Intérieur.....				
Affaires des sauvages.....	365 00	60 66		Messenger temporaire recevant \$1 par jour.
Auditeur général.....				
Finances.....	2,200 00	1,100 00	1,400 00	
Revenu de l'intérieur.....	10,385 00	6,205 26	5,000 00	
Douanes.....	23,540 00	13,690 00	16,450 00	
Marine et pêcheries.....	3,155 00	1,742 77	2,600 00	
Postes.....	9,120 00	3,879 13	4,880 00	
Agriculture.....	3,500 00	1,882 33	3,200 00	
Travaux publics.....	1,756 00	1,084 58	500 00	
Chemins de fer et canaux.....	11,391 33	6,517 80	6,270 50	Cinq charges ont été remplies par de nouveaux titulaires, recevant une allocation de \$1.25 par jour.
Sénat.....				
Chambre des Communes.....	3,200 00	2,173 92	2,900 00	
Bibliothèque du Parlement.....				
	71,162 33	39,921 02	45,600 50	

	Pension annuelle.	Gratification
	\$ cts.	\$ cts.
Etat indiquant séparément le montant de la pension annuelle et des gratifications dans les départements suivants—		
Justice.....		20 57
Affaires des sauvages.....		60 66
Finances.....		1,100 00
Douanes.....	12,300 00	1,390 00
Revenu de l'intérieur.....	5,805 26	400 00
Marine et pêcheries.....	1,076 10	666 67
Postes.....	2,420 80	1,458 33
Travaux publics.....	651 30	433 28
	22,253 46	5,529 51
Total des pensions annuelles.....		34,391 51
Total des gratifications.....		5,529 51
Grand total.....		39,921 02

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 14 février 1883.

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

LISTE

(21a)

Indiquant les noms des personnes à la retraite, 23 février 1883, ainsi que le montant de la pension payée à chacune.

LISTE indiquant les noms des personnes à la retraite, ainsi que le montant de la pension payée à chacune :—

Nom.	Allocation annuelle.	Nom.	Allocation annuelle.
	\$ cts.		\$ cts.
Agnew, William	588 00	Cary, Archibald	625 00
Ahearn, William.....	438 20	Chagnon dit Larose, J. B.	36 00
Allen, C. E.....	561 60	Chamberlin, R.....	75 36
Audette, Jean	851 16	Charette, F. X.....	147 00
Armstrong, W. H.	251 00	Chatigny, Pierre.....	143 55
Austin, Michael.....	96 00	Clement, P. B.....	259 32
Audy, J. R.....	1,155 00	Clute, J. S.....	396 90
Barlow, R.....	850 00	Coad, Thomas.....	186 24
Bell, R.....	693 00	Cochrane, John.....	81 00
Belleau, Jean C.....	634 00	Coffey, Henry.....	413 16
Bennett, H. G.....	141 60	Cook, Mrs. G.....	60 84
Bennett, P.....	499 76	Collins, Jane.....	71 28
Benoit, U.....	588 06	Condon, David.....	222 60
Bernard, Hewitt.....	2,004 00	Condon, W.....	178 56
Birch, Charles John	763 32	Cooper, Paul.....	255 48
Birss, John.....	560 00	Costley, John.....	592 20
Bessonett, J. S.....	196 00	Cotte, P. E.....	424 08
Bolly, Joseph.....	166 60	Coursol, C. J.....	729 60
Blackadar, T.....	96 20	Cousins, John.....	120 00
Blondin, Joseph.....	216 80	Cowan, James.....	299 88
Booth, Samuel.....	122 76	Cox, G.....	828 00
Bowker, John.....	490 05	Crosscup, L.....	78 40
Boyd, John.....	363 04	Crotty, Thomas.....	152 00
Boyle, Edward.....	203 58	Crowell, T. C.....	201 40
Boulanger, D.....	168 00	Cruse, Thomas.....	882 00
Boyer, Abraham.....	277 90	Cole, Rufus.....	54 00
Bradley, B.....	100 44	Comeau, Alexander.....	38 60
Bragg, Frederick.....	285 60	Clauson, William.....	500 00
Bramly, T. C.....	1,121 12	Dagneault, Elzéar.....	188 00
Brennan, John.....	465 00	Daly, Dennis.....	134 04
Brennan, Martin.....	128 88	Daly, T. K.....	124 80
Briscoe, Charles.....	770 04	Davison, W.....	60 00
Braun, F.....	1,680 00	DeCastle, Carlos.....	177 12
Brown, Peter.....	190 08	Dennis, J. S.....	1,344 00
Brundige, W.....	18 00	Detlor, G. H.....	372 84
Brunel, Alfred.....	2,400 00	Dibblee, H. E.....	700 00
Bryden, W.....	378 30	Dickson, George P.....	1,188 88
Buck, Daniel.....	199 80	Dixon, J. D.....	416 00
Burgess, John.....	200 16	Dimock, D.....	66 76
Burland, B.....	840 00	Dodd, P. S.....	673 40
Busteed, Robert.....	100 44	Doherty, Francis.....	138 36
Buchan, John.....	142 80	Doherty, James.....	360 00
Cain, Stephen.....	225 06	Donkin, Robert.....	437 00
Cameron, Rev. John.....	252 24	Douglas, Robert.....	276 00
Carmichael, J. C. E.....	560 00	Dowling, Michael.....	149 69
		Driscoll, Michael.....	196 56

LISTE indiquant les noms des personnes à la retraite, etc.—*Suite.*

Nom.	Allocation annuelle.	Nom.	Allocation annuelle.
	\$ cts.		\$ cts.
Duffill, H. H.....	636 96	Hayden, E. C.....	922 56
Dufresne, L. F.....	637 80	Hector, Thomas.....	1,155 00
Dugdale, Henry.....	90 00	Henault, Michael.....	174 25
Dunham, J. O.....	208 00	Henry, Benjamin.....	110 00
Dunlop, J.....	136 08	Hewitt, Thomas.....	794 88
Durocher, E.....	178 50	Higgins, Nicholas.....	259 92
Drapeau, S.....	765 00	Hill, Thomas.....	201 76
		Hill, Vesey C.....	206 80
Eagar, J. B.....	499 56	Himsworth, Fred. H.....	1,122 00
Eden, William.....	410 64	Hogg, Andrew.....	165 60
Edwards, James.....	196 00	Holden, A.....	336 60
Elliott, Andrew.....	145 68	Holt, Moses.....	65 52
Elliott, R. W.....	210 00	House, Harvey.....	77 64
Elliott, Richard.....	156 00	Howard, C.....	754 56
Ellis, George.....	449 76	Howe, John.....	1,400 00
Ellis, Hercules.....	312 48	Hunter, James.....	97 08
Ellis, C. R.....	191 76	Huot, F. X.....	389 82
		Hurst, Benjamin.....	137 81
Fahy, Patrick.....	226 30	Hynes, W.....	255 72
Ferland, Silenus.....	241 92	Hudson, J.....	145 60
Fest, William.....	273 60	Howe, George.....	167 50
Fife, W. G.....	840 00	Hunter, Francis.....	900 00
Filiatrault, Octave.....	186 60		
Frith, C.....	135 00	Inglis, Russell.....	728 00
Fitzpatrick, Mathew.....	356 40		
Flinn, John.....	456 00	Jamieson, H. B.....	136 56
Forbes, Henry G.....	578 00	Jenkins, C. W.....	900 00
Foot, Thomas.....	1,228 50	Jessop, Ellen.....	235 56
Fox, J. J.....	840 00	Johnson, H. A.....	748 00
Fox, C. J. T.....	294 60	Johnson, Henry.....	255 48
Fraser, Alex.....	1,197 76	Johnson, W. H., sen.....	802 33
Fraser, J.....	545 52	Johnston, Joseph.....	65 28
Fraser, Donald.....	351 00	Jolicœur, Edouard.....	141 38
French, Thos. B.....	617 16	Jolicœur, Moïse.....	152 88
Futvoye, George.....	2,240 00	Jones, John.....	199 80
Flanigan, John.....	1,040 00	Jordon, F. G.....	930 00
Forsyth, Thomas.....	410 00	Junot, C.....	245 00
		Jones, S.....	228 00
Gair, John.....	126 96		
Gamble, Richard.....	198 94	Keith, W.....	174 84
Gidney, Calvin.....	118 00	Kelleher, John.....	378 00
Gillespie, Alexander.....	74 52	Kelly, Andrew.....	100 11
Gungras, P.....	265 20	Kelly, E. C.....	442 32
Godard, Norris.....	1,680 00	Kelly, Robert.....	274 70
Gleeson, Michael.....	280 70	Kennedy, W.....	206 39
Glover, H.....	64 32	Ketchum, Charles.....	499 20
Godin, Leandre.....	217 76	Kimber, R.....	1,048 80
Goodbody, W.....	327 12	King, J. W.....	608 00
Gordon, J.....	594 00	Kingston, G. T.....	1,857 60
Goudge, John.....	154 32	Kinnear, James.....	396 00
Gourdeau, François.....	1,075 20	Kirby, Andrew.....	480 00
Gow, John.....	525 00	Kirwin P.....	172 47
Graham, Richard.....	600 00	Knight, T. F.....	357 12
Green, James A.....	1,260 00	Kidd, John.....	1,564 00
Gunn, George.....	346 00		
Hamilton, James.....	437 50	Labossière, Edouard.....	292 12
Heath, W. A.....	150 00	Lacroix, H.....	672 12
Hagan, Hugh.....	83 52	Lambert, Duncan McG.....	253 00
Hall, John.....	434 52	Langlois, E.....	238 00
Hanly, Edward.....	219 95	Langlois, Auguste.....	109 89
Harrington, Hon. D.....	616 00	Languedot, Étienne.....	236 88
Hart, D. W.....	460 00	Lanigan, Daniel.....	171 70
Hatch, John.....	434 52	Langton, John.....	2,716 44

LISTE indiquant les noms des personnes à la retraite, etc.—*Suite.*

Nom.	Allocation annuelle.	Nom.	Allocation annuelle.
	\$ cts.		\$ cts.
Lavender, W.....	157 73	McMicken, G.....	1,579 80
Lavole, A.....	185 28	McMullen, Rev. H.....	488 88
Lawless, L.....	1,160 00	McNab, Alexander.....	1,715 00
Ledoux, Pascal.....	114 27	McNeil, D. J.....	180 96
Leduc, S.....	283 30	McMorin, William.....	235 08
Lee, Joseph S.....	329 60	McPhie, W. H.....	376 20
Lefebvre, Eustache.....	79 56	McRae, W. H.....	505 18
Lemoine, A.....	1,120 00	McReary, H.....	378 00
Leonard, Charles E.....	700 00	McDonald, D. A.....	176 00
Leslie, Joseph.....	2,450 00	Natty, Edward.....	188 16
Lemoine, Robert.....	2,380 00	Newman, Thomas.....	195 60
LeSueur, P.....	1,024 32	Newsome, George.....	119 52
Lewis, F.....	1,008 00	Nutting, C. M.....	145 56
Lindsay, P.....	201 60	O'Connor, Patrick.....	60 00
Lindsay, Alex.....	783 36	O'Neil, John.....	121 92
Lindsay, E. B.....	1,008 00	Orr, Matthew.....	177 96
Longmair, R. M.....	607 60	Paulin, H. B.....	1,260 00
Longworth, Francis.....	277 20	Paquette, P.....	96 24
Lowden, H. B.....	285 60	Passow, F. M.....	1,540 00
Lowe, W. H.....	407 40	Patrick, Alfred.....	2,380 00
Lynch, Patrick.....	280 00	Patterson, James.....	237 22
Lacasse, B.....	594 00	Patton, William.....	410 00
Lepron, J. P.....	1,543 92	Pearson, Abraham.....	116 76
Marmen, Capt. A.....	460 00	Peatman, William.....	114 00
Magrath, Thomas.....	455 00	Perkins, Thomas.....	383 25
Magurn, A.....	638 00	Perrin, George.....	58 58
Maingy, W. A.....	350 00	Perron, François.....	70 56
Malpass, James.....	267 40	Perry, George.....	550 00
Marter, W. P.....	196 00	Piché, E. A.....	400 00
Martel, Angèle.....	152 88	Pickard, J. B.....	102 67
Marter, W. J. B.....	560 00	Pole, F. F.....	246 96
Martin, Hilaire.....	83 79	Pouliotte, Joseph.....	142 80
Martin, Robert.....	140 40	Prendergast, James.....	377 64
Meighan, Francis.....	206 28	Prieur, F. X.....	950 00
Meredith, Edmund.....	2,520 00	Proulx, P.....	143 00
Merrill, S. B.....	756 00	Purcell, J.....	366 72
Metivier, F. X.....	427 80	Perkins, L.....	360 00
Mendell, W. F.....	1,171 80	Pelletier, E.....	630 00
Mevan, Michael.....	252 12	Powell, Martin.....	150 92
Morris, J. S.....	360 12	Quinn, Francis.....	347 76
Murray, Robert.....	28 00	Quinlan, Hugh.....	210 72
Muncy, J. F.....	476 00	Quinton, John.....	808 56
Munro, Alexander.....	112 00	Raney, G. W.....	356 88
Murphy, Jasper.....	209 04	Rawding, C. V.....	106 92
Murphy, M.....	654 72	Reed, Alexander.....	405 96
McCabe, J.....	222 60	Reed, William.....	347 37
McCarthy, M.....	630 00	Reid, James.....	139 32
McClary, Peter.....	540 00	Rhodes, John.....	115 20
McColl, E.....	415 80	Richardson, James G.....	1,088 00
McCrae, W. A.....	431 52	Richardson, Johnston.....	312 00
McCullough, D.....	673 56	Robertson, S.....	99 00
McDonald, J.....	100 00	Robinson, D.....	253 32
McDonald, J. A.....	408 00	Roger, Charles.....	161 52
McDonald, John.....	504 00	Romain, C. E.....	680 00
McGie, B.....	81 96	Ross, John W.....	1,018 50
McGillivray, John.....	276 50	Ross, J. J.....	528 00
McGowan, W.....	294 48	Ross, John.....	246 40
McKay, H. B.....	912 00	Rubidge, F. P.....	1,663 20
McKay, Murdoch.....	315 00		
McKenna, M. D.....	184 32		
McLaren, W. R.....	60 00		

LISTE indiquant les noms des personnes à la retraite, etc.—Fin.

Nom.	Allocation annuelle.	Nom.	Allocation annuelle.
Ryan, Michael.....	205 80	Thibodo, A.....	645 12
Ryan, W. A.....	75 22	Thivierge, E.....	140 60
Rynse, E. P.....	517 44	Thomas, G. W.....	261 42
Riley, John.....	200 00	Thomson, George.....	330 60
Russell, A. J.....	1,820 00	Thompson, Walter.....	148 74
Samson, S.....	321 96	Thorne, H. J.....	1,188 00
Scott, Thomas.....	660 00	Thorne, Henry J.....	700 00
Schryer, O.....	342 00	Tiernay, Matthew.....	240 10
Scott, F. G.....	380 00	Tobin, James.....	158 60
Shaver, George.....	73 66	Truesdell, C. M.....	28 80
Shay, C. W.....	914 76	Tuck, George.....	98 20
Shepherd, George.....	245 84	Turcott, F. X.....	196 00
Sheppard, William.....	480 00	Upper, Joseph.....	81 91
Simpson, Wm. B.....	3,150 00	Verner, J. W.....	746 64
Sinclair, H.....	266 04	Vincent, Olivier.....	420 00
Small, W. M.....	533 52	Wallace, James.....	192 00
Smeaton, John.....	351 00	Wallace, John.....	118 00
Smith, G. W.....	345 00	Wallace, William.....	406 00
Smith, James S.....	258 00	Walsh, Michael.....	350 00
Smyth, S.....	419 88	Walsh, S. S.....	462 00
Spencer, G. B.....	1,664 00	Warren, William.....	538 04
Stalker, C.....	116 04	Walkins, Thomas.....	910 00
Stansfield, Joshua.....	646 80	Watson, John.....	106 40
Stephens, Charles L.....	440 00	Watters, James.....	122 76
Stephens, W. A.....	434 00	White, Joseph.....	120 00
Stewart, Theophilus.....	135 24	Wilson, John.....	198 72
Stewart, Alexander C.....	192 00	Wilson, H. D.....	314 04
Stitt, James.....	620 00	Wilson, R.....	177 00
Stuart, R.....	445 50	Withers, W.....	93 00
Sullivan, M. H.....	130 00	Wily, Thomas.....	1,232 00
Sweeny, John.....	138 70	Woodgate, A.....	1,552 32
Sweeny, Peter.....	221 16	Wright, William.....	282 96
Symmes, Alexander.....	125 40	Wylde, Chas. S.....	500 00
St. Amour, Israel.....	150 00	Yarwood, C. St. George.....	513 24
St. Denis, André.....	85 08	Yuston, R.....	276 72
Stewart, Donald McLean.....	1,820 00	Young, John.....	237 50
Sandford, Sidney.....	252 00	Montant total payé pour pensions...	189,978 98
Tanner, Joseph.....	90 48		
Tassé, F. T.....	997 50		
Taylor, C.....	42 72		
Tétu, V.....	345 60		

OTTAWA, 24 février 1883.

FONDS DE RETRAITE.

RECETTES.

1870-71.	1871-72.	1872-73.	1873-74.	1874-75.	1875-76.	1876-77.	1877-78.	1878-79.	1879-80.	1880-81.	1881-82.
49,470 59	83,213 80	54,757 30	34,620 18	36,678 71	38,476 00	40,890 26	41,856 62	41,959 20	43,531 80	44,995 80	46,426 39

DÉPENSES.

12,880 49	38,842 81	53,026 03	64,442 84	77,298 25	101,627 16	104,826 99	106,588 91	113,531 63	127,792 22	147,362 10	160,319 95
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Années de service ajoutées :

Date.	Nom.	Nombre d'an- nées.	Date.	Nom.	Nombre d'an- nées.
1872.....	Armstrong, J. D., Capt.....	10	1878.....	McMillan, H., Rev.....	10
	Higgins, Nicholas.....	5		Nutting, O. M.....	10
	Laurencelle, Pierre.....	7		Ross, J. N.....	6
	Mendell, W. D.....	7		Ryan, W. A.....	10
	Rubidge, J. P.....	1		Russell, R. H.....	10
	Worthington, Thomas.....	8		Stansfield, Joshua.....	5
				Livingstone, Henry.....	10
1873.....	Graham, Duncan.....	7	1879.....	Bramley, T. C.....	5
	Jessop, Ellen.....	10		Cruse, Thos.....	2
	Slater, J. D.....	10		Langton, John.....	10
	Stuart, John.....	5		Leslie, Joseph.....	5
1874.....	Carmen, M.....	6		Meredith, E.....	3
	Otté, P. C.....	10		Piché, E. U.....	4
	Delisle, A. M.....	10	1880.....	Bell, R.....	10
	Higgins, Nicholas.....	5		Dagneault, F.....	3
	Marchand, L.....	10		Corrie, W. M.....	10
	Rooney, D.....	10		Hanveys, Daniel.....	5
1875.....	Audette, Jean.....	10		Merrill, S. B.....	10
	Botterell, Wm.....	2		Pratt, Joseph.....	10
	Bouchette, R. S. M.....	7		Watkins, Thos.....	1
	Costley, J.....	10		Stuart, R.....	10
	Futvoye, G.....	8	1881.....	Dickson, Geo. P.....	10
	Howard, C.....	2		Flinn, John.....	7
	Ratchford, C. E.....	10		Fox, J. T.....	7
	Verner, J. W.....	3		Ketchum, Chas.....	7
	Wilson, H. D.....	6		Lewis, F.....	5
1876.....	Brennan, Martin.....	10		Lindsay, Alex.....	10
	DeWolfe, T. R.....	10		McDonald, J. A.....	5
	Donkin, R.....	10		Pratt, Joseph.....	10
	Gourdeau, F.....	8		Thorne, Henry J.....	2
	King, J. W.....	10		Watkins, Thos.....	1
	Lindsay, A.....	10		Wilson, H. D.....	6
	Merrill, Herace.....	9	1882.....	Braun, F.....	9
	Prieur, F. X.....	10		Dennis, J. S.....	10
	Rooney, D.....	10		Dickson, G. P.....	10
	Smith, John.....	8		Drapeau, S.....	10
	Tétu, V.....	10		Flinn, John.....	7
	Tassé, F. Z.....	7		Flanigan, John.....	10
	Dickenson, Wm.....	3		Inglis, R.....	5
1877.....	Bernard, H.....	10		Kinnear, James.....	5
	Coursol, C. J.....	10		Kidd, John.....	10
1878.....	Cameron, John, Rev.....	10		McNab, A.....	10
	French, Thos. B.....	10		Sandford, S.....	5

RÉPONSE

(216)

(PARTIELLE)

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 28 mars 1883 :—
pour un état indiquant séparément, pour chaque année depuis l'établissement de la *caisse de retraite*,—

1. Le nombre de personnes comprises cette année dans la liste de celles qui ont droit aux bénéfices de l'acte ;
2. Le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, sous l'autorité de l'acte ;
3. Le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, sous l'empire de l'acte ;
4. Le montat total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité ;
5. Le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant qu'elles étaient dans le service ;
6. Le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes, dans l'année, pendant qu'elles étaient dans le service.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,

Secrétariat d'Etat,
16 avril 1883,

Secrétaire d'Etat intérimaire.

Réponse partielle à un ordre de l'honorable Chambre des communes en date du 28 mars 1883, indiquant séparément pour chaque année depuis l'établissement de la caisse de retraite, le nombre de personnes mises à la retraite, le nombre de personnes qui se sont retirées avec une gratuité, et le nombre de personnes sur la liste qui sont décédées pendant qu'elles étaient dans le service.

Exercice expiré le 30 juin.	Nombre de personnes mises à la retraite.	Nombre de per- sonnes qui se sont retirées avec une gra- tuité.	Nombre de personnes décédées dans le service.
1871.....	52	5	39
1872.....	70	4	32
1873.....	40	3	32
1874.....	49	6	35
1875.....	47	5	44
1876.....	50	7	36
1877.....	28	6	34
1878.....	36	4	36
1879.....	36	4	44
1880.....	63	8	45
1881.....	51	10	27
1882.....	59	10	50
Total.....	581	72	454

E. ET O. E.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, OTTAWA, 10 avril 1883.

ÉTAT

(22)

Des paiements portés au compte des dépenses imprévues par arrêtés du conseil rendus depuis le 1er juillet 1882 jusqu'aux dates ci-dessous, — transmis conformément à l'acte 45 Victoria, chap. 2, annexe B.

Date de l'arrêté du conseil.	A qui faits.		Montant.	Total.
			¢	\$
1882.			cts.	cts.
27 juin.....	Annie E. Benson...	Gratification à la fille de feu John Benson, percepteur des douanes, Napanee, Ont.	150 00	
27 juin.....	L'hon. W. Ross, Halifax.....	Gratification à la veuve de feu R. Baker, préposé aux arrivages, douanes, Halifax, N.-E.	91 67	
5 juillet.....	Mme Parker.....	Gratification à la veuve de feu Timothy Parker, gardien de phare à Walton, N.-E....	16 67	
12 juillet.....	Mme Jones.....	Gratification à la veuve de feu C. A. Jones, officier de l'excise, division de Paris.....	116 66	
10 juillet.....	George Dowker...	Gratification à la veuve de feu Arthur O'Neil, éclusier, Canal Lachine.....	76 00	
19 août.....	Mme Aumond.....	Gratification à la veuve de feu George T. Aumond, commis, bureau de l'audit-général	166 66	
24 août.....	D. McCullough ...	Gratification à la veuve de feu P. S. McHenry, préposé au débarquement, etc., douanes, Hamilton.....	116 67	
6 septembre....	Dlle Elleu O'Meara	Gratification comme sœur de feu John O'Meara, préposé au débarquement, douanes, Montréal	150 00	
14 septembre....	C. W. Strong.....	Gratification à la veuve de feu J. S. Crossman, premier commis, douanes, Summerside, I. P. E.....	100 00	
9 septembre.....	J. W. Dunscomb ...	Gratification à la veuve de feu Joseph Lemieux, chaloupiier, etc., douanes, Québec.....	90 00	
20 septembre.....	C. S. Channell.....	Gratification à la veuve de feu A. F. B. Patton, préposé au débarquement, douanes, Stanstead, Qué.....	100 00	
23 septembre.....	Mme Clark.....	Gratification à la veuve de feu James Clark, percept. des péages sur le canal, à Port-Dalhousie	200 00	
19 septembre.....	Mme Boudrot	Gratification à la veuve de feu F. Boudrot, gardien de phare à Petit de Grat Inlet, N.-E.....	33 34	
19 septembre.....	Mme Lawder	Gratification à la veuve de feu J. D. Lawder, gardien de phare à Pictou, N.-E.....	66 67	
5 octobre.....	R. D. Dunn.....	Gratification à la veuve de feu Joseph Murray, maître-éclusier, Port-Colborne.....	84 00	
20 octobre.....	Hon. W. Ross.....	Gratification à la veuve de feu W. Buchanan, garde-clefs, douanes, Halifax.....	100 00	
10 octobre.....	Mme E. B. Wood....	Gratification à la veuve de feu l'honorable E. B. Wood, juge en chef, Manitoba.....	833 32	
10 novembre....	Mme Murray.....	Gratification à la veuve de feu Norman Murray, gardien d'écluse au Cap George, N.-E.....	33 34	
3 octobre.....	Mme Hodgkinson ...	Gratification à la veuve de feu John Hodgkinson, messenger et portefaix, bur. de poste, Toronto	83 32	
1er décembre...	Z. Wilson.....	Gratification à la veuve de feu W. A. MacAgy, estimateur, douanes, Ottawa.....	158 34	
29 novembre....	Mme Barnes.....	Gratification à la veuve de feu Milton Barnes, économé, hôpital de marine, Saint-Jean, N.B.	50 00	
11 janvier 1883..	Mme Biron.....	Gratification à la veuve de feu Octave Biron, commis, bureau de poste, Québec.....	183 33	

ÉTAT des paiements portés au compte des dépenses imprévues.—*Suite.*

Date de l'arrêté du conseil.	A qui payé.		Montant.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.
26 janvier 1883.	Mme Stewart.....	Gratification à la veuve de feu le lieutenant-colonel Chas. Stewart, premier commis, bureau du gouverneur général	366 67	
26 décembre 1882	Mme E. Bissonette.	Gratification à la veuve de feu J. N. Bissonette, facteur, Montréal	93 33	
26 janvier 1883...	Thomas Kane.....	Gratification de 1½ mois pour 3 années de services comme gard. de nuit, édifices d'Ottawa, avant que la police féd. fut chargée de ce soin	69 00	
29 janvier 1883...	Mme McWhinnie....	Gratification à la veuve de feu R. McWhinnie, officier de l'excise, division de Brantford.....	133 32	
31 janvier 1883...	Mme Flood	Gratification à la veuve de feu W. H. Flood, courrier sur chemin de fer.....	160 00	
31 janvier 1883...	Mme Reid.....	Gratification à la veuve de feu G. B. Reid, sous-percepteur des douanes, Port-George, N.-E.	50 00	
12 juillet 1882....	La Banque Nationale	Appointements payés à l'honorable Hector Fabre pour le trimes finissant le 30 sept. 1882	625 00	
12 juillet 1882....	Hon. Hector Fabre	Appointements, du 12 octobre 1882 au 31 janvier 1883	759 40	
9 septembre 1882	Samuel Keefer.....	Balance due pour services en rapport avec la Commission du chemin de fer du Pacifique...	6,578 00	
do	Son Honneur le juge Clark	Services, dépenses, etc., comme membre de la commission du chemin de fer du Pacifique....	6,267 00	
do	Edward Miall.....	Balance due pour services comme membre de la commission du chemin de fer du Pacifique.	1,177 50	
do	N. F. Davin.....	Balance due pour services comme secrétaire de la commission du chemin de fer du Pacifique.	1,870 87	
do	A. et G. C. Holland	Balance due pour sténographie, etc., témoignages, commission du ch. def. du Pacifique.	432 00	
do	J. C. Boyce.....	Services rendus à la commission du chemin de fer du Pacifique	142 50	
do	E. Armstrong.....	Services rendus à la commission du chemin de fer du Pacifique	7 00	
do	R. Brewer.....	Services rendus à la commission du chemin de fer du Pacifique	5 00	
do	J. Belford	Copie de 150½ folios à 10 cents par folio, commission du chemin de fer du Pacifique	15 05	
do	Sandford Fleming	Indem. comme témoin, com. du c. def. du Pacifi.	32 00	
do	A. Mortimer.....	Reliure de rapports, do do	5 75	
do	S. Stephenson et Cie	45 vols. de témoignages, do do	45 00	
do	Cie de télégraphe Grand N.-Ouest.	Télégrammes, do do	4 56	
do	Cie d'impression et de publication du Citizen	Annonces, do do	1 26	
11 décembre 1882	N. F. Davin	Pour certifier et clore les comptes de la commission du chemin de fer du Pacifique	238 00	
25 septembre 1882	William Lukes.....	Dépenses en Europe, <i>re</i> Fabriques	300 00	
27 septembre 1882	Banque de Montréal, Londres	Chèques de sir A. T. Galt en fav. de W. Lukes.	365 00	
21 décembre 1882	A. H. Blackeby....	Dépenses pour se renseigner sur l'administration des fabriques dans le Massachussets.....	360 00	
30 juin 1822	Banque de la Colombie-Britannique.	Différence entre les sommes payées aux lieutenants-gouverneurs Richards et Cornwall, comme traitement pour juillet 1881, par cette banque, et le mont. remb. à la banq. par le gouvernem.		965 00
				40 32

ÉTAT des paiements portés au compte des dépenses imprévues.—*Fin.*

Date de l'arrêté du conseil.	A qui payé.		Montant.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.
27 septemb. 1882.	J. B. Hurlbert.....	50 exemplaires d'un ouvrage sur la protection et le libre-échange.....		100 00
28 octobre 1882...	Sir John Rose.....	Paiement à sir A. T. Galt—réclamation du gouvernement impérial au sujet de l'affaire de la baie Aspy.....		730 00
	Banq. de Montréal.	Paiement de chèques émis sur la bibliothèque de Londres.....		44 25
18 novembre 1882	L'hon. secrétaire-tresorier provincial, I. P. E.....	Dépense pour agrandir et aménager le pénitencier, du 1er juillet 1873 au 31 décembre 1879.....		4,075 20
27 octobre 1882 ..	Bain, Blanchard et Mulock.....	Montant payé par eux à Biggs et Wood dans la poursuite de Tait <i>vs.</i> Lynskey.....	1,211 59	
27 octobre 1882 ..	Bain, Blanchard et Mulock.....	Services prof. dans la pours. de Tait <i>vs.</i> Lynskey	37 70	1,249 29
29 novembre 1882	L'hon. secrét. prov. de la N.-Ecosse.	Intérêt sur honoraires de licences de mariage payés au gouvernement fédéral en 1867-68....		1,979 31
24 novembre 1882	Dr. Charles H. A. Clement.....	Soin à des ouvriers blessés au quai de la baie Saint-Paul.....		47 00
31 octobre 1882...	Banq. de Montréal.	Paiement à M. J. A. Macdonell, avocat, de son mémoire de frais dans la cause de Dick <i>vs.</i> la Reine, devant les arbitres fédéraux....		64 50
6 décembre 1882	A. G. Hamilton, percepteur des douanes, Sydney-Nord.....	Remboursement de sommes perçues par erreur comme droit d'inspect. de bateaux à vapeur.		12 30
2 janvier 1883...	Christian A. Robertson.....	Indemnité accordée dans la cause de Robertson <i>vs.</i> la Reine.....	2,747 32	
2 janvier 1883...	D. O'Connor.....	Frais accordés dans la cause de Robertson <i>vs.</i> la Reine.....	47 00	2,794 32
4 janvier 1883...	Hon. L. R. Church, C. R.	Services professionnels dans la cause de Regina <i>vs.</i> Burgess.....	393 50	
4 janvier 1883...	F. X. Archambault	Services professionnels dans la cause de la Reine <i>vs.</i> Burgess.....	350 00	743 50
20 janvier 1883...	H. M. Drummond, A. R. G., Winnipeg.....	Dépôt de cette somme au crédit de Chas. Magee, dans la caisse fédérale, Winnipeg,—une autre personne ayant frauduleusement retiré un égal montant.....		293 32
				35,261 51

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

Ottawa, 8 février 1883.

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

POUR L'ANNÉE

1882.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1883.

*A Son Excellence le Très honorable marquis de Lorne, gouverneur général du Canada
etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel sur
le service du ministère de l'intérieur.

Respectueusement soumis,

JOHN A. MACDONALD,

Ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 28 mars 1883.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
Rapport du sous-ministre de l'intérieur.....	VII
Annexe A.—Districts provisoires des territoires du Nord-Ouest.....	XV

PARTIE I.—TERRES FÉDÉRALES.

Rapport d'Aquila Walsh, commissaire des terres fédérales.....	I
do William Pearce, inspecteur des agences des terres fédérales.....	4
do E. Deville, A.F., inspecteur en chef des arpentages.....	3
Liste des arpenteurs fédéraux employés pendant l'année terminée le 31 décembre 1882.....	11
Rapport de W. F. King, A.F., inspecteur des arpentages.....	15
Extrait du rapport de W. Ogilvie, A.F.; 7e ligne de base, etc., entre les 4e et 5e M.I.,.....	17
do do W. T. Thompson, A.F., 4e ligne de base, à l'ouest du 3e M.I.....	20
do do C. A. Magrath, A.F., 4e ligne de base, etc., entre les 5e et 4e M.I.....	22
do do T. Kains, A.F.; lignes extérieures de bloc, à l'ouest du 3e M.I.....	25
do do T. Fawcett, A.F., 3e et 4e lignes de base, entre les 3e et 4e M.I.....	28
do do Edgar Bray, A.F., 6e ligne de base, entre les 3e et 4e M.I.....	35
do do O. J. Klotz, A.F., 5e ligne de base, etc., des 4e et 5e M.I.....	37
do do T. Drummond, A.F., 6e ligne de base, entre les 4e et 5e M.I.,.....	42
do do A. F. Cotton, A.F., lignes extérieures de township, à l'ouest du 4e M.I....	47
do do E. J. Rainboth, A.F., do do 2e do	49
do do Lewis Bolton, A.F., do do 2e do	52
do do A. C. Talbot, A.F., do do 2e do	54
do do C. A. Biggar, A.F., do do 3e do	55
do do G. C. Rainboth, A.F., do do 2e do	57
do do P. R. A. Bélanger, A.F., do do 2e do	64
do do W. Bell, A.F., do do 2e et 3e M.I.....	65
do do S. G. Sing, A.F., do à l'ouest du 2e M.I.	66
do do C. Desjardins, A.F., do à l'ouest du 2e, 3e et 4e M.I.....	69
do do J. G. McArthur, A.F., do à l'ouest du 2e M.I.	71
do do F. W. Wilkins, A.F., do O. du 2e et 3e M.I.	73
do do H. C. Denny, A.F., do O. du 2e et 4e M.I.	73
do do L. J. Ord, A.F., do do 2e et 4e M.I.	81
do do J. F. Garden, A.F., do do 2e et 3e M.I.	88
do do A. G. Cavana, A.F., partie du 3e méridien initial, et partie de la 13e ligne de base.....	89
do do C. F. Miles, A.F., lignes extérieures de township, à l'ouest du 2e M.I....	92
do do W. A. Ashe, A.F., 10e ligne de base, entre les 3e et 4e M.I., et 14e ligne de base, à l'ouest du 4e M.I.....	90
do do G. B. Abrey, A.F., 11e ligne de base, pour 16 rangs à l'ouest du 3e M.I....	96
do do J. Dudderidge, A.F., lignes extérieures de township, O. du 2e et 3e M.I..	96
do do I. Traynor, A.F., do O. du 2e M.I.....	97
do do C. E. Wolf, A.F., do O. du 2e et 4e M.I.	106

	PAGE
Extraits additionnels des rapports des arpenteurs sur les arpentages de townships.....	99
Supplément do do do do.....	125
Terres de l'artillerie de l'amirauté—Rapport général.....	139
do do Etat des ventes pour 12 mois.....	141
do do do indiquant les localités d'où les paiements ont été reçus.....	141
do do do indiquant les recettes jusqu'au 30 juin 1882.....	142
do do do des arrrages de rentes, prix d'achat et intérêt.....	143
Terres à bois, terrains miniers et pâturages—Rapport général.....	144
do do do Etat des recettes pour 12 mois.....	144a
do do do Rapport de l'ag. des bois de la Couronne, Winnipeg.....	144a
do do do Etat des recettes pour 12 mois au bureau des bois de la Couronne, Winnipeg.....	144a
do do do Liste des scieries en opération sous licence.....	144a
Annexe A—Tableau des opérations des agences des terres fédérales pour 12 mois.....	144f
do B—Tableau des recettes à compte des terres fédérales pour 12 mois.....	144h
do C—Résumé de toutes lettres patentes émises durant 12 mois.....	145

PARTIE II.—COMMISSION GÉOLOGIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE.

Rapport du Dr Selwyn, directeur—Introduction.....	3
do do do Colombie-Britannique.....	3
do do do Territoires du Nord-Ouest et Manitoba.....	3
do do do District de Kéwatin (à l'est du lac Winnipeg).....	5
do do do Ontario et Manitoba.....	6
do do do Québec et Nouveau-Brunswick.....	7
do do do Nouvelle-Ecosse.....	8
do do do Paléontologie et histoire naturelle.....	9
do do do Chimie et minéralogie.....	12
do do do Bibliothèque.....	13
do do do Visiteurs.....	13
do do do Personnel, crédit et dépenses.....	13

PARTIE III.—POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Rapport du colonel Irvine, commissaire—Introduction.....	3
do do do Ouvrage général de la police.....	7
do do do Selles.....	20
do do do Ferme de Pincher-Creek.....	20
do do do Acte des territoires du Nord-Ouest.....	21
do do do Habillements et nécessaire.....	21
do do do Armes.....	21
do do do Prison.....	21
do do do Exercice et tir à la cible.....	22
do do do Salles de récréation.....	22
do do do Perceptions des douanes.....	22
Annexe A—Rapport du chirurgien Jukes.....	24
do 1—Traitements de maladies au Fort Walsh depuis le 13 juin jusqu'au 10 juillet 1882....	29
do 2—do do 19 octobre jusq. 1er décembre 1882.....	30
do B—Rapport du chirurgien Miller.....	31
do C do Kennedy.....	32
do D—Causes jugées dans les différents districts de police.....	35

RAPPORT
DU
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
POUR L'ANNÉE 1882.

Au Très honorable sir John A. Macdonald, C.C.B., ministre de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du département de l'intérieur.

Suivant la coutume des dernières années, ce rapport embrasse non-seulement toutes les affaires du département à venir jusqu'au 31 octobre dernier—dernier mois de l'année du département—mais aussi, autant que possible, celles comprises jusqu'à la fin de l'année ordinaire.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

La population entière continue d'être satisfaite de l'administration du lieutenant-gouverneur et du conseil du Nord-Ouest. Grâce aux progrès de la construction du chemin de fer Pacifique canadien, le développement général de la province du Manitoba et des territoires a été sans pareil dans le cours de la dernière année, et un courant d'immigration, qui augmente sans cesse, se dirige vers les terres fertiles de cette région, mais plus particulièrement vers celles situées le long de la ligne principale de ce chemin de fer.

Aucune réunion du conseil du Nord-Ouest n'a été jugée nécessaire depuis celle tenue à Battleford en juin 1881.

En conséquence de l'accroissement de la population et pour faciliter le service postal et autres services, un arrêté du conseil en date du 8 mai 1882, a divisé les territoires en quatre districts provisoires appelés Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabaska. L'arrêté déterminant les limites de ces districts fait partie des annexes du présent rapport.

TERRES FÉDÉRALES.

Une des preuves les plus frappantes du rapide développement des territoires du Nord-Ouest se trouve probablement dans l'augmentation des affaires du ministère de l'intérieur, augmentation démontrée par l'état comparatif suivant de la correspondance pour les deux dernières années :

	1881.		1882.		
	Reçues.	Envoyées.	Reçues.	Envoyées.	
Nombre de lettres reçues et envoyées par le département	13,605	15,829	25,500	30,300.	

Ce qui porte à 26,366 de plus qu'en 1881 le nombre des lettres reçues et envoyées en 1882.

Le résumé suivant des rapports des diverses agences des terres fédérales indique des résultats encore plus frappants :—

	1881.		1882.	
	Inscriptions.	Acres.	Inscriptions.	Acres.
Droits d'établissements.....	2,753	438,707	7,383	1,181,652
“ de préemption.....	1,649	263,647	5,654	904,211
Ventes.....	1,417	355,165	3,703	613,282
Total.....	2,819	1,057,519	16,740	2,699,145

Soit une augmentation de 10,921 inscriptions pour établissements et préemptions, et de 1,641,626 acres dans l'étendue des terres dont il a été disposé en 1882.

	1881.	1882.
Droits d'établissements.....	\$ 28,330	\$ 72,930
“ de préemption.....	16,855	54,499
Argent à compte de vente de terres.....	176,566	1,347,925
Revenu provenant des bois, mines et pâturages.....	44,504	85,984
Droits d'enregistrement et autres.....	1,639	2,247
Scripts, etc.....	84,097	54,791
Total.....	\$352,000	\$1,618,366

Comparées à celles de 1881, les recettes accusent une augmentation de..... \$1,226,366

Et si à cette augmentation on ajoute les \$547,711 provenant de la vente de terres en 1882..... 547,711 \$547,711

Et la somme de \$5,780 provenant de diverses sources..... 5,780 5,780

Le total réel de l'augmentation des recettes en 1882 sera de..... \$1,819,857

Le revenu total pour 1882 est de..... \$2,171,857

En sus de l'étendue de terres indiquée comme vendue, 3,000,000 d'acres ont été concédés à des compagnies de colonisation, conformément au plan n° 1 des règlements du 23 décembre 1881. Ainsi qu'il a été dit déjà, le revenu—\$547,711—en provenant, à venir jusqu'au 31 décembre dernier, se compose du premier versement de 40 cts. par acre dû sur le prix d'achat des sections impaires dans les parties destinées à la colonisation par les compagnies auxquelles ces concessions ont été faites.

Il est aussi à remarquer que le revenu provenant des terres fédérales qui, depuis l'établissement du ministère de l'intérieur jusqu'à la fin de 1881, ne s'est élevé en tout qu'à \$820,000, a atteint l'année dernière \$2,471,857, soit \$1,651,857 de plus que le total perçu auparavant.

Le nombre des compagnies qui ont demandé des terres pour la colonisation a été plus grand que celui de ces compagnies qui se sont mises à l'œuvre ; mais l'étendue accordée à celles qui ont donné l'assurance satisfaisante de remplir les conditions des règlements (plan n° 1) est proportionnée à la quantité des terres dont on voulait disposer de cette manière avant de voir comment fonctionnerait le système.

Il y a tout lieu de croire que les compagnies qui se sont mises à l'œuvre réussiront, et qu'en elles le pays aura d'importants agents d'immigration et de colonisation.

Le conseil des terres fédérales établi par arrêté du conseil du 31 octobre 1881 a donné des résultats satisfaisants. Il a réglé promptement et d'une manière équitable les litiges qui lui ont été déferés.

L'augmentation en valeur des terres arables, dû au rapide accroissement de la population, a créé une forte concurrence entre les colons qui veulent acquérir des établissements dans les sections où existe le droit de préemption, c'est-à-dire dans les parties les plus peuplées du Manitoba et dans la région immédiatement à l'ouest. Malheureusement, les conditions de résidence et de mise en culture imposées par l'acte des terres fédérales à tous ceux qui obtiennent des établissements gratuits ne sont pas observées aussi rigoureusement qu'il faudrait, et dans le cours de la dernière saison le conseil a eu à s'occuper de requêtes demandant l'annulation de certaines inscriptions de cette classe. Dans la plupart des cas, il a été fait droit à ces demandes d'annulation, et bien que certains intéressés aient eu à souffrir, l'effet général a été de convaincre les colons que le système de concession gratuite n'existe que pour ceux qui habitent et cultivent les terres qui leur sont ainsi concédées.

Depuis la date du dernier rapport du département, les lignes extérieures de 800 townships ont été établies et 430 townships ont été subdivisés en quarts de section pour la colonisation. A l'immigration du printemps il est ainsi offert une étendue de 8½ millions d'acres de bonnes terres arables. Par ces arpentages, l'on s'est assuré

d'une manière certaine, que depuis la frontière ouest du Manitoba jusqu'au creek de la Mâchoire-d'Original, région auparavant désignée sous le nom de plaines stériles de la rivière Souris, se trouvaient les plus belles terres arables du monde, — le fait est que c'est vers cette région que s'est dirigée la plus forte partie de l'immigration de l'été dernier; et il est aussi parfaitement reconnu que du creek à la Mâchoire-d'Original à la rivière de l'Arc, région indiquée sur nos cartes les plus récentes comme le prolongement nord du grand désert américain, les terres impropres à la culture sont peu nombreuses, relativement parlant.

On se propose de faire cette année encore plus d'arpentages que l'année dernière. Si le printemps peut être assez favorable, et si le transport ne rencontre pas d'obstacles imprévus, les lignes extérieures d'environ 800 townships seront établies, et 800 townships seront subdivisés.

L'arpentage des terres établies dans le district d'Edmonton est terminé, et lorsque le rapport de l'arpenteur chargé de ces travaux aura été examiné et approuvé, on s'occupera des réclamations des colons de ce district.

C'est un fait aujourd'hui certain que la houille est abondante non seulement dans la vallée de la rivière Souris, mais qu'elle existe en plus ou moins grande quantité dans presque toutes les parties des territoires à l'ouest du 106e degré de longitude ouest de Greenwich. Outre les travaux faits par la division géologique de ce ministère, de grandes explorations ayant pour but la découverte de gisements houillers ont été entreprises par des particuliers dans le cours de la dernière saison, et elles ont eu pour résultat de confirmer les conjectures faites jusqu'à présent à l'égard de l'abondance et de la valeur commerciale de la houille dans ces régions.

Le fait que ces demandes de permis d'exploitation houillère pour 350 acres chacune ont été enregistrés dans le département, est une preuve évidente que l'attention publique a été dirigée vers cet important élément de richesse industrielle du Nord-Ouest.

Dans l'intérêt du public, il a été jugé à propos de ne pas vendre à des colons, mais de les réserver pour les fins d'exploitation minière, les terres fédérales de divers townships sur différents points des territoires. Ces réserves, auxquelles il sera probablement donné plus d'extension dans un temps prochain, consistent en étendues de différentes grandeurs situées près des sources de la rivière Souris, c'est-à-dire à la Coulée du Bonnet-de-la-Médecine, sur la Saskatchewan-Sud, à l'est de Fort-McLead, sur la rivière Pelly, et sur la rivière de l'Arc, entre les 18me et 22me rangs de townships à l'ouest du quatrième méridien.

Conformément aux dispositions des règlements soumis à l'approbation de la législature fédérale, il est question de mettre en vente une partie de ces terres l'été prochain, afin que les préparatifs nécessaires pour pouvoir fournir du combustible aux nouveaux colons puissent être faits.

Il a aussi été jugé de l'intérêt du public, avant de commencer les opérations le printemps dernier, de soustraire à l'inscription d'établissement et de préemption, une rangée de sections de nombres pairs le long de la ligne principale du chemin de fer Pacifique canadien, afin de faire profiter le trésor de l'augmentation de valeur de ces sections, particulièrement de celles qui seront nécessaires comme stations et emplacements de ville. Ces sections, avec celles de nombres pairs dont il n'a pas encore été disposé dans la partie sud du Manitoba, seront probablement mises en vente prochainement.

Les versants est des Montagnes Rocheuses semblent devoir receler presque autant de dépôts de métaux précieux que leurs versants ouest. De nombreuses demandes de privilèges d'exploration et d'exploitation de mines d'or et d'argent sont faites tous les jours, et des règlements destinés à favoriser la poursuite de ces explorations et de ces exploitations vont être soumis à l'approbation du parlement dans le cours de cette session.

Le département a employé son énergie et les fonds que le parlement a mis à sa disposition si exclusivement à la recherche des terres arables que les explorations ayant pour but la découverte des forêts ont dû, jusqu'à un certain point, être laissées à l'initiative des particuliers. Malgré cela, cependant, les revenus provenant des terres boisées du Nord-Ouest continuent à augmenter; mais on veille à ce qu'il ne soit enlevé des étendues mises en coupes réglées que la quantité de bois nécessaire à la population.

Plusieurs compagnies auxquelles il a été accordé des permis de pâturage ont commencé à faire faire des travaux dans le cours de l'année, et bien que l'hiver ait été exceptionnellement rigoureux dans la région où ces permis ont été donnés, les capitalistes et éleveurs de bestiaux qui ont placé de fortes sommes dans cette entreprise ont l'espérance qu'elle sera couronnée de succès.

COMMISSION GÉOLOGIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE.

La nature des travaux accomplis par cette division du département est indiquée, jusqu'à un certain point, dans un exposé sommaire des opérations de l'année dernière, qui fait partie des annexes du présent rapport; mais leur importance ne pourra être convenablement appréciée avant la publication du rapport annuel de la commission, qui en fera connaître les détails.

Les opérations de l'année s'étendent de l'Atlantique au Pacifique et ajoutent beaucoup aux renseignements que l'on possédait déjà sur les richesses minérales et autres du pays.

Dans la Colombie anglaise on s'est renseigné davantage sur la topographie et la géologie de la partie sud de la terre ferme, à l'est de la rivière Fraser, ce qui est d'un intérêt spécial vu que cette région est traversée par la ligne principale du chemin de fer du Pacifique canadien.

Les grandes explorations entreprises dans les territoires du Nord-Ouest et au Manitoba ont eu de très importants résultats, dont le principal a été la confirmation certaine de l'existence des grands bassins houillers de la Saskatchewan, dans les districts des rivières de l'Arc et du Ventre. Les observations d'un deuxième explorateur de la région des rivières Athabascaw et de l'Esclave ont aussi confirmé l'existence, constatée par un précédent examen, de gisements remarquables de pierre à sable imprégnée de bitume sur les bords de ces rivières. Le directeur de la commission géologique a fait lui-même l'année dernière, et avec succès, une exploration de la rive nord du lac Supérieur et de certaines parties du Manitoba. A Québec, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, de nouveaux renseignements plus ou moins importants ont été recueillis par des explorateurs faisant partie du personnel de la commission géologique.

Depuis son transport dans la capitale, le musée de la commission a été considérablement augmenté par diverses collections de spécimens achetées ou reçues comme dons. On a aussi beaucoup travaillé à l'installation, à la classification et à l'étiquetage des échantillons qui le composent.

Dans les divisions de chimie et de minéralogie, on s'est utilement appliqué à l'examen, à l'analyse et à des essais de minéraux d'une importance économique, et à une série d'études—complétées seulement en partie—sur les lignites du Nord-Ouest, études du plus grand intérêt pour les colons de cette partie du Canada.

La bibliothèque du musée a été augmentée d'un certain nombre de livres importants. On est en voie d'en faire le catalogue, et sous peu il sera mis entre les mains de l'imprimeur.

L'augmentation constante des visiteurs du musée peut être considérée comme indiquant que son utilité est de plus en plus appréciée.

Bien que le faible crédit annuel de \$60,000 couvre toute la dépense de cette division, pour l'entretien du musée, les explorations, ainsi que les appointements et les gages d'un personnel d'au moins 38 personnes, il est reconnu que les résultats du service sont d'une utilité pratique.

La commission étant maintenant dans la capitale, il est question de placer son personnel sur la liste civile, et d'employer le crédit qui lui était voté chaque année uniquement aux frais des explorations et pour le laboratoire.

Il est raisonnable de supposer qu'à mesure que le Nord-Ouest se développera, la commission géologique sera plus fréquemment appelée à faire des explorations dans ces parties du pays où beaucoup de faits d'un intérêt économique restent à constater.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Pour se faire une juste idée de l'importance des services rendus par ce corps, dont l'effectif a été porté à 500 hommes, il faut prendre connaissance du rapport du commissaire, le lieutenant-colonel Irvine. Ce rapport démontre que si le parlement n'avait pas autorisé le recrutement de 200 autres constables, au printemps de 1882, il aurait été impossible de donner aux travailleurs employés à la construction du chemin de fer Pacifique canadien la protection voulue et de surveiller en même temps les nombreuses tribus de sauvages.

Il est aussi à remarquer qu'outre les services généraux ci-dessus mentionnés, ce corps s'est aussi rendu très utile en éloignant certaines tribus de sauvages qui se trouvaient trop à proximité de la frontière et en leur fournissant les moyens de se rendre sur des réserves situées plus au nord.

Le vol des chevaux qui se commettait si fréquemment à l'extrémité sud-ouest du district d'Alberta a été beaucoup réprimé, grâce à la vigilance de la police et à l'énergie qu'elle a mise dans la poursuite des coupables, qui une fois capturés, étaient forcés de restituer les animaux à leurs propriétaires, dont quelques-uns se sont trouvés être des citoyens américains de Montana habitant près de la ligne frontière.

Bien que les officiers à l'emploi du département des sauvages aux Etats-Unis semblent n'avoir pas fait preuve du même zèle pour la restitution des chevaux volés sur le territoire canadien, lorsque ceux-ci étaient retrouvés et reconnus dans des camps de sauvages sur le côté américain, il est tout de même satisfaisant de savoir que les officiers des troupes américaines stationnées près de la frontière ont toujours manifesté le désir de rendre les bons offices dont leurs compatriotes avaient été l'objet de la part de notre justice, et que les meilleures relations continuent à exister entre ceux qui sont chargés du maintien de la paix et de l'ordre dans les territoires non organisés des deux pays.

Le prolongement du chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'au milieu des grandes plaines de l'ouest a permis de transférer le quartier général du corps de police à Regina, capitale de l'Assiniboia, qui, par chemins de fer et par télégraphe, est en communication avec le reste du pays, et d'où il est maintenant facile de diriger les expéditions et l'administration de la police.

A part de l'avantage de ce transfert à un point d'où peuvent être envoyés promptement des détachements et des provisions dans n'importe quelle direction, le fait que ce point est en communication par voie ferrée avec l'est va faciliter le transport des recrues et des chevaux achetés dans les anciennes provinces du Canada, tandis qu'auparavant, ce transport, qui se faisait par le haut de la rivière Missouri jusqu'à Benton, n'était pas sans offrir beaucoup d'inconvénients. D'un autre côté les entrepreneurs canadiens vont pouvoir fournir à la police bien des articles de con-

sommatum qu'elle ne se procurait pas jadis aussi facilement par l'intermédiaire de maisons de commerce des Etats-Unis.

L'établissement de nouveaux postes maintenant rendus nécessaires par les circonstances résultant de la construction du chemin de fer a occasionné une forte dépense pour casernes et écuries. Cette dépense, cependant, ne saurait être entièrement attribuée aux changements récemment décidés, car, ainsi que le démontrent les rapports des chirurgiens, l'insalubrité de certains endroits qu'il est question d'abandonner, ainsi que le délabrement de la plupart des bâtiments aujourd'hui occupés, aurait rendu inévitable le choix de nouveaux quartiers pour le corps de police.

Si, dans les premières années de l'établissement de la police à cheval, il a été impossible au gouvernement de lui donner d'aussi bonnes casernes qu'on pouvait désirer, le temps est venu de faire un meilleur choix de postes et de construire des bâtiments plus propres à conserver la santé et à assurer le contentement de ceux qui doivent les occuper.

Les annexes du rapport du commissaire renferment d'utiles renseignements que donnent les chirurgiens sur les causes des nombreuses maladies qu'ils ont eu à traiter à certains postes, et des données statistiques sur le nombre et la nature des crimes et délits qui ont nécessité l'intervention de la police. Le fait qu'il n'a pas été commis de crimes de plus grande gravité parmi les travailleurs employés à la construction du chemin de fer, peut certainement être accepté comme une preuve satisfaisante que la loi prohibant l'introduction des boissons enivrantes dans les territoires a été rigoureusement observée.

Le tout respectueusement soumis.

LINDSAY RUSSELL,

Sous-ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 24 mars 1883.

ANNEXE A.

DISTRICTS PROVISOIRES,—TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 8 mai 1882.

Vu le mémoire ci-joint du ministre de l'intérieur, soumettant que pour le bien des colons et la facilité du service postal, une partie des territoires devrait être divisée en districts provisoires, et que les limites de ceux-ci devraient être déterminées ;

Le comité adhère aux recommandations, de ce mémoire, qu'il soumet à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. MCGEE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 8 mai 1882.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport qu'à son avis il est opportun que pour le bien des colons des territoires du Nord-Ouest et la facilité du service postal, partie de ces territoires soit divisée en quatre districts provisoires, et que les limites de ceux-ci soient immédiatement établies.

Il recommande que ces quatre districts soient désignés sans les noms d'*Assiniboia*, *Saskatchewan*, *Alberta* et *Athabaskaw*.

Il recommande aussi que les limites de ces districts soient comme suit :—

1° *Assiniboia*.

Le district d'*Assiniboia*, d'environ 95,000 milles carrés, sera borné au sud par la frontière internationale, 49^{me} parallèle ; à l'est par la limite ouest du Manitoba ; au nord par la 9^{me} ligne de correction du système d'arpentage des terres fédérales en townships, laquelle est près de la 52^{me} parallèle de latitude ; à l'ouest par la ligne de division des 10^{me} et 11^{me} rangs de townships, numérotés ainsi à partir du 4^{me} méridien principal du système d'arpentage susdit des terres fédérales.

2° *Saskatchewan*.

Le district de la *Saskatchewan*, d'environ 114,000 milles carrés, sera borné au sud par le district d'*Assiniboia* et le Manitoba ; à l'est par le lac Winnipeg et la rivière Nelson qui sort de ce lac et se jette dans la baie d'Hudson ; au nord par le 18^{me} ligne de correction du système d'arpentage des terres fédérales, et à l'ouest par la ligne de ce système qui divise les 10^{me} et 11^{me} rangs de townships numérotés ainsi à partir du 4^{me} méridien principal.

3° *Alberta*.

Le district d'*Alberta*, d'environ 100,000 milles carrés, sera borné au sud par la frontière internationale ; à l'est, par le district d'*Assiniboia* ; à l'ouest par la province de la Colombie-Britannique, et au nord par la 18^{me} ligne de correction déjà mentionnée et qui se trouve près de la 55^{me} parallèle de latitude.

4° Athabascaw.

Le district de l'Athabascaw, d'environ 122,000 milles carrés, sera borné au sud par le district d'Alberta; à l'ouest par la ligne de division des 10^{me} et 11^{me} rangs des townships ci-dessus mentionnés, jusqu'à l'endroit où cette ligne, en allant vers le nord, traverse la rivière Athabascaw; de là, en suivant cette rivière, le lac Athabascaw et la rivière de l'Esclave jusqu'à l'intersection de cette dernière avec la limite nord du district, qui devra être la 32^{me} ligne de correction du système d'arpentage des terres fédérales en townships, et laquelle se trouve très près de la 6^{me} parallèle de latitude nord; et à l'ouest, par la province de la Colombie-Britannique.

Une carte des districts projetés est ci-annexée.

Le tout recommandée.

JOHN A. MACDONALD,

Ministre de l'intérieur.

PREMIÈRE PARTIE.

DU

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

RAPPORT DU BUREAU DES TERRES.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DU CONSEIL DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, 31 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des opérations du conseil des terres, depuis la date de sa création jusqu'à l'époque actuelle.

Par suite du retard apporté à l'établissement d'un bureau suffisant sous le rapport du logement, des livres, etc., le conseil ne s'est mis à l'œuvre qu'au mois de mars.

Ci-suit un résumé de l'ouvrage fait depuis cette date :—

Nombre de lettres reçues.....	1,546
do envoyées.....	1,752
do de demandes d'annulation reçues.....	335
do dont il a été disposé.....	272

Nombre de réclamations de squatters qui ont
été soumises et réglées ainsi que ci-dessous... 196

RÉCLAMATIONS DES SQUATTERS.

MONTAGNE DE LA TORTUE.			SOURIS.			BIRTLE.			MÉTIS.		
Nombre de récla- mations.	Sections.		Nombre de récla- mations.	Sections.		Nombre de récla- mations.	Sections.		Nombre de récla- mations.	Sections.	
	Réclamées.	Accordées.		Réclamées.	Accordées.		Réclamées.	Accordées.		Réclamées.	Accordées.
52	58	25	90	31	18½	37	19½	18½	17	5½	1

Un état des lettres écrites chaque mois fera voir la progression qu'ont suivie les affaires.

Relevé mensuel de la correspondance.

Nombre de lettres écrites en mars.....	4
do do avril.....	70
do do mai.....	118
do do juin.....	173
do do juillet.....	282
do do août.....	269
do do septembre.....	380
do do octobre.....	456

L'inspecteur. Le rapport ci-joint de M. l'inspecteur Pearce fera voir la somme d'ouvrage qu'il a faite, en dehors de ses fonctions de membre du Conseil des Terres, en visitant et inspectant les bureaux des agents locaux, ainsi qu'en examinant les terres qui font le sujet de réclamations contestées ainsi que celles qui sont réservées pour emplacements de ville.

Annulation. Demandes. Par suite du désir qu'avaient un grand nombre des immigrants nouvellement arrivés ainsi que les personnes ayant droit à un second établissement, d'obtenir des terres dans des parties du pays déjà établies, il y a eu de nombreuses demandes d'annulation d'inscriptions; et comme il y a une grande quantité de terres dont les inscriptions peuvent être annulées à raison de ce que leurs détenteurs ne se sont pas conformés à la loi concernant les établissements gratuits (*homestead*), un très grand nombre de ces demandes ont été accordées. Dans ces cas, lorsque la culture ou les améliorations valaient quelque chose, le conseil en a adjugé la valeur, à sa discrétion, soit au département ou aux colons, selon que les faits paraissent le justifier.

Demandes injustes. Tandis que d'un côté la facilité avec laquelle on peut faire décider ces demandes a porté certaines gens à adopter ce moyen d'obtenir des établissements, cela a été quelquefois cause qu'on a présenté des demandes frivoles et vexatoires au point de justifier la confiscation du dépôt et le paiement de cet argent aux personnes dont les inscriptions étaient injustement attaquées. On espère avec confiance que les annulations faites conduiront à l'avenir à une observation plus stricte des prescriptions de la loi relative aux établissements gratuits, et, comme conséquence, à l'établissement et à la culture plus rapide des terres.

Changement de système suggéré. L'expérience de la dernière saison m'a convaincu que le meilleur système à suivre, serait une inspection des établissements par des officiers du département sur le rapport desquels se ferait l'annulation par le ministre. L'avantage qui en résulterait serait l'économie du temps qu'il faut actuellement pour présenter les demandes, donner les avis nécessaires, et (dans la cas de contestation) soumettre les choses à la décision du conseil; de plus, cela empêcherait les animosités résultant des demandes individuelles.

Demandes frauduleuses de lettres patentes. Le conseil a dû s'occuper de plusieurs demandes d'annulation de droits d'établissement après que l'émission de lettres patentes avait été recommandée, principalement sous l'autorité de l'article de la loi prescrivant une résidence de six mois. Les faits mis au jour par la preuve dans quelques-uns de ces cas, ont clairement démontré que le désir de vendre et de réaliser un gros bénéfice pendant la fièvre de spéculation de l'hiver dernier, a porté diverses personnes à demander des lettres patentes auxquelles elles n'avaient pas droit. Des annulations comme celles dont je viens de parler ont quelquefois entraîné des pertes pour des tiers qui avaient acheté ou avancé des fonds sur la foi de la recommandation faite par l'agent local pour l'émission de lettres patentes. Ces personnes ont prétendu qu'on ne devait pas les tenir responsables et que le département devrait se contenter d'un recours contre les coupables seuls. Le conseil, cependant, tout en donnant avis des procédures à tous les intéressés (afin qu'ils pussent, s'ils le désiraient, prendre part à la défense) a agi sur la conviction que son devoir était de constater s'il y avait eu bonne foi de la part du colon vis-à-vis de la couronne, et de laisser aux tierces personnes le soin d'exercer leur recours contre ceux avec qui elles avaient négocié.

Mesures préventives. Afin de prévenir autant que possible le retour de pareilles demandes frauduleuses, des instructions ont été données à l'effet

d'exiger que les personnes désirant obtenir des lettres patentes fassent la preuve à l'appui de leur réclamation, devant l'agent local pour le district dans lequel se trouve la terre,—les témoins devant être des gens du voisinage. Il faut espérer que l'adoption de ce moyen, jointe à un sévère contre-interrogatoire des témoins par l'agent, tendra à réprimer les demandes frauduleuses.

Un des bons résultats des annulations de la nature ci-dessus, a été d'attirer l'attention des hommes de loi ainsi que des agents des compagnies de prêt, sur la nécessité, dans leur propre intérêt, de s'enquérir plus sérieusement de la bonne foi de ceux qui demandent des lettres patentes, et les gens s'aperçoivent déjà qu'il leur est nécessaire, avant de pouvoir faire usage de leurs titres, d'être en mesure de démontrer qu'ils ont été légitimement obtenus.

Résultats de l'annulation.

L'opinion populaire paraît avoir été que la loi avait en vue de donner un établissement à chacun, quel que fût son état, son métier ou sa profession, ou quel que fût l'endroit où il résidait,—ainsi que de lui permettre de devenir propriétaire de l'établissement par un semblant de résidence sur l'immeuble, sans condition de culture réelle. Les annulations déjà faites dissipent rapidement cette erreur, et les gens comprennent que le privilège d'une inscription d'établissement repose sur la condition que le colon résidera sur sa terre et la cultivera sérieusement.

Erreurs populaires au sujet des droits d'établissement.

La reconnaissance des droits des squatters fait constamment surgir des complications. Il y a des gens—et ils ne sont pas en petit nombre—qui se font un revenu par un procédé bien simple, qui consiste à prendre possession d'un lot, y dresser une tente, y lever quelques acres de prairie, puis exiger du véritable colon qui cherche un établissement, un dédommagement pour lui abandonner la possession ainsi obtenue. Ces squatters fictifs s'en vont ensuite recommencer plus loin leur opération, qu'ils répètent souvent plusieurs fois dans la même saison. C'est un fait bien constaté qu'il y a des capitalistes qui emploient des hommes au mois à perpétuer une pratique si préjudiciable aux intérêts du colon de bonne foi. Sous l'empire de la loi actuelle, qui reconnaît les droits des squatters tant qu'on n'a pas besoin de leurs terres pour des voies ferrées ou autres fins publiques, il est difficile de réprimer la pernicieuse pratique dont les colons se plaignent; mais j'espère qu'en passant une nouvelle loi, on pourvoira à la constatation de la bonne foi d'un squatter avant qu'il ait droit lui-même à une inscription, ou qu'il lui soit permis d'être un obstacle pour celui qui cherche de bonne foi à s'établir.

Réclamations de squatters souvent frauduleuses.

Quant à la réorganisation du service des guides sur un système différent et plus efficace, toutes les personnes qui avaient été nommées guides ont reçu avis que le département n'aura plus besoin de leurs services après le 31 octobre. J'espère qu'avant l'ouverture d'une nouvelle saison je pourrai soumettre à votre approbation un plan qui atteindra mieux l'objet qu'on avait en vue lors de l'établissement du service en question.

Service des guides.

Le rapport et les états fournis par l'agent des terres de la couronne sont très satisfaisants, et indiquent une augmentation de revenu dans cette division du service. Il est impossible, néanmoins, dans une contrée d'une si vaste étendue, où il y a des zones boisées plus ou moins grandes dans toutes les directions, d'exercer une surveillance telle que l'on puisse empêcher les gens de piller le domaine public. J'ai constaté, tout de même, que l'agent, M. E. F. Stephenson, a déployé beaucoup de zèle et d'énergie pour protéger les intérêts qui lui ont été confiés.

Agence des bois de la couronne.

Bureau.

Le bâtiment d'abord construit ici pour servir de bureau des terres fédérales s'est trouvé trop petit pour recevoir le conseil des terres, l'agence de Winnipeg, ainsi que l'agence des bois de la couronne; et, par conséquent, il en est résulté beaucoup d'inconvénients. Les changements qu'on est à y faire en partageant les mansardes en salles destinées à la division des bois de la couronne, remédieront à l'encombrement; mais il faudra bientôt songer à agrandir le bâtiment même.

Personnel.

Désirant faire fonctionner cette division de votre département avec autant d'économie que l'efficacité du service peut le permettre, j'ai tardé à demander la nomination d'un personnel permanent—excepté pour le secrétaire,—croyant mieux d'attendre que je puisse me faire une idée approximative de l'ouvrage qui pourra échoir à ce bureau, et en ne prenant dans l'intervalle que des employés temporaires.

Augmentation nécessaire.

Vu que les membres du conseil comme les commis ont été obligés de consacrer de trois à quatre heures par jour, en sus des heures de bureau ordinaires, pour suffire à l'augmentation de la besogne, je serai forcé, après qu'on aura agrandi le local, de demander une augmentation de mon personnel.

Résultats généraux.

La création du conseil des terres, et les facilités qui en résultent pour le règlement sur les lieux d'un grand nombre de questions, paraît avoir donné satisfaction au public; en outre, la surveillance et l'inspection des agences produisent plus d'uniformité dans le service.

Etats tabulaires.

J'avais espéré d'accompagner ce rapport d'un tableau donnant sur les opérations de votre département des détails plus considérables que n'en contiennent les rapports ordinaires de vos agents, et dans ce but j'ai envoyé à chacun de ces derniers une formule de bordereau embrassant des renseignements que je considérais devoir vous intéresser. Ces formules ne m'ont pas encore été renvoyées, mais lorsque je les recevrai, j'en composerai un tableau que je vous transmettrai.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. WALSH,
Commissaire.

L'honorable

Ministre de l'intérieur,
Ottawa.

WINNIPEG, 31 octobre 1882.

District de Dufferin.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, par votre entremise et pour l'information de l'honorable ministre de l'intérieur, sur le service de mon bureau, depuis qu'il a été inspecté en février dernier jusqu'à l'époque actuelle.

Fausses notions de devoir.

En mars, je visitai le bureau des terres du district de Dufferin, et je fis aussi une tournée dans la partie sud de ce district, alors que mon attention fut forcément attirée sur l'état de choses à cet endroit relativement aux parjures commis à l'occasion des demandes de lettres patentes. Je crois que le dernier agent (M. Landerkin) est beaucoup à blâmer pour cela, vu qu'il ne paraît avoir pris aucune mesure pour réprimer le mal. On dirait qu'il ne croyait pas que sa position lui en fît un devoir, mais qu'il n'avait qu'à accepter toute demande faite, et sur ce de recommander l'émission de lettres patentes. M. Powell fut temporairement mis à la tête de ce bureau.

le 1er avril dernier, lors de ma visite, et le 30 juin fut remplacé par l'agent actuel, M. James Allen.

District de la Montagne-de-la-Tortue.

En avril, je visitai le bureau des terres de la Montagne-de-la-Tortue. La cause immédiate de ma visite à cet endroit fut l'attitude d'un nommé John Dobbyn qui prétendait avoir le droit exclusif de disposer des inscriptions dans certains township de ce district. Pendant que je me trouvais là, je profitai de l'occasion pour inspecter personnellement les terres qui font le sujet de ce qu'on appelle les "réclamations de squatters" dans ce district. Ces squatters réclament le privilège d'acheter ces terres—la plupart dans l'ancienne "zone E"—pour s'y être établis avant le 1er mai 1880.

En mai, je visitai les terres des squatters dans le district de la Souris, et les inspectai presque toutes personnellement.

District de la Souris.

En juin, je visitai les terres des squatters et inspectai le bureau du district de Birtle.

District de Birtle.

En juillet, je visitai et inspectai les bureaux des terres de Gladstone et de la Montagne-de-la-Tortue.

Districts de Gladstone et de la Montagne-de-la-Tortue.

En août, des réserves ayant été faites de la moitié ouest du township 17, rangs 19 et 20, à l'ouest du deuxième méridien principal, je visitai et inspectai tous les établissements de colons se trouvant dans ces réserves. Je visitai aussi de nouveau pendant ce mois le bureau des terres de Nelson.

Réserve de Régina.

District de Dufferin.

En octobre, je visitai de nouveau le bureau des terres de Gladstone et l'inspectai; j'examinai aussi d'anciennes réclamations relatives à des lots à bois dans ce district. J'inspectai également la section 32, township 16, rang 26, à l'ouest du deuxième méridien principal, réservée pour emplacement de ville, au Creek de la Machoire-d'Original.

District de Gladstone.

Réserve du creek de la Machoire-d'Original.

Des rapports de toutes les visites et inspections ci-dessus ont été faits immédiatement après, par votre entremise, au sous-ministre. Ainsi que vous le savez, les visites et inspections ci-dessus, et plusieurs autres cas individuels qui demandaient d'être examinés, dans diverses parties de la province, ont, avec les travaux du conseil des terres, pris à peu près tout mon temps. Il est à espérer que lorsque nous serons logés plus grandement, et que le personnel des commis sera au complet, l'ouvrage pourra être fait plus vite qu'il ne l'a été jusqu'ici.

Rapports.

Temps bien employé.

Pour faciliter le travail de ce bureau à l'avenir, j'ai l'honneur de suggérer qu'un bureau de renseignements soit attaché à cette division. Par "bureau de renseignements" j'entends un bureau sous les soins d'un homme actif et digne de confiance, qui ait acquis de l'expérience dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et qui devrait être abondamment pourvu de cartes, de brochures, etc. Il devrait y avoir aussi dans ce bureau des cartes topographiques sur lesquelles on marquerait distinctement au moins une fois par mois, toutes les inscriptions faites aux différentes agences—à l'aide des bordereaux qui seraient fournis à cette fin par les agents—ainsi que les townships dans lesquels les agents des différentes sociétés de colonisation remplissent les fonctions d'agents du ministre de l'intérieur à l'effet de recevoir les inscriptions d'établissement et de préemption; puis le nom de l'agent, le lieu où se trouve le bureau, et son adresse postale. Je recommande très fortement que l'on mette ce plan à exécution. Pour cela, il faudra un bureau muni d'un long comptoir et offrant une grande surface de murs; et il pourrait être

Bureau de renseignements suggéré.

nécessaire de le construire immédiatement. Il n'y a dans le bâtiment actuel aucune salle qui convienne aux fins que je propose. Winnipeg a été et continuera d'être un point d'étape pour la majorité des colons, et cette mesure favoriserait les intérêts de la colonisation. Par ce moyen, on épargnerait beaucoup d'ouvrage au commissaire. Pendant la dernière saison, la moitié pour le moins de son temps et du mien a passé à répondre à des questions auxquelles un commis d'une intelligence ordinaire aurait pu répondre tout aussi bien; il en est résulté que nous aurions fait très peu de besogne si nous n'avions pas travaillé jusqu'à dix ou onze heures presque tous les soirs. Le commis auquel serait confié ce bureau pourrait répondre à presque toutes les questions qu'on lui ferait, et quant aux renseignements qu'il ne serait pas en état de donner, il pourrait indiquer aux gens les moyens de se les procurer.

Annulations.

Je suggérerais que lorsqu'une inscription d'établissement ou de préemption serait effectuée par suite de l'annulation d'une inscription antérieure, l'intéressé fût tenu, dans les quatre mois de la date de son inscription, de résider réellement pendant au moins deux mois sur son établissement, à défaut de quoi son droit à cet établissement serait sujet à annulation. Il serait également à propos, je crois, de faire dans la loi concernant les établissements, un changement exigeant qu'en un grand nombre de cas les personnes faisant une inscription occupent réellement leur lot avant six mois; et je suggérerais que la loi soit modifiée à peu près comme suit:—

Nouvelles conditions pour les établissements.

INSCRIPTIONS FAITES EN	Combien de temps après l'inscription les gens devraient commencer à occuper.	Nombre de mois de résidence requis pendant les premiers six mois après l'inscription.
Janvier.....	4 mois.	2 mois.
Février.....	3 "	2 "
Mars.....	2 "	2 "
Avril.....	1 "	2 "
Mai.....	1 "	2 "
Juin.....	1 "	2 "
Juillet.....	1 "	2 "
Août.....	1 "	2 "
Septembre.....	1 "	1 "
Octobre, novembre et décembre.....	6 "	0 "

Résidence.

Il faudrait exiger du colon au moins six mois de résidence réelle par année, sans quoi son inscription devrait être annulée.

Erreurs des colons.

Il semblerait qu'en arrivant ici, la première pensée de celui qui a l'intention de s'établir, fût de prendre une inscription d'établissement et de préemption, sans s'occuper s'il pourra remplir les conditions de l'acte. La plupart des inscriptions sont faites en mars, avril, mai, juin et juillet, et ceux qui les ont demandées ne songent à se rendre sur leur terrain que lorsque les six mois sont expirés; ils s'aperçoivent alors qu'il est trop tard pour commencer des travaux agricoles, et souvent ils ne peuvent se construire une habitation pour l'hiver. Il en résulte que c'est une année de perdue pour la terre, et lorsqu'il se présente après eux des gens prêts à s'établir, il leur faut

aller plus loin—ce qui leur paraît injuste et est réellement fâcheux pour eux.

Un des grands maux dont souffre le pays consiste en ce que tant de terre inscrite reste inoccupée. D'immenses étendues sont—et, en certains cas, ont été pendant des années—fermées à la colonisation, principalement par l'ambition de spéculateurs. On pourrait remédier à cela en inspectant scrupuleusement les établissements au moins une fois par année, et lorsque les conditions de l'acte ne seraient pas remplies, en annulant l'inscription et mettant la terre à la disposition d'un nouveau colon.

Terres inoccupées.

On remarquera qu'un nombre immense d'annulations ont été faites l'année dernière, et il n'y a pas de doute que le système actuellement en vigueur a donné lieu à beaucoup de mécontentement et de parjures. C'est ce que l'on pourrait éviter en grande partie en faisant faire une inspection systématique et parfaite au moins une fois par an, par des inspecteurs de confiance que nommerait le gouvernement; et, sur le rapport de ces inspecteurs, on devrait signifier à ceux qui ne se conforment pas aux prescriptions de la loi relative aux établissements, des avis leur enjoignant d'exposer les raisons qu'ils peuvent avoir pour protéger leurs inscriptions après quoi l'annulation ou la non annulation serait décidée d'après la preuve, suivant la pratique actuellement suivie.

Inspections des établissements.

Le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le district de la Qu'Appelle, il y a, à propos des établissements, une grande difficulté à laquelle il faudra faire face l'année prochaine.

Etablissements de squatters par spéculation.

Un grand nombre de personnes ont devancé l'administration et ont pris des terres sans attendre que les townships fussent ouverts à la colonisation; une fois les arpentages commencés, elles ont levé un peu de prairie, généralement d'un demi-acre à quatre acres en étendue, et se sont construit ce que leurs affidavits appellent une petite case (*shanty*), et qui ne consiste souvent qu'en quelques perches plantées. Il arrive quelquefois qu'un individu fasse ces sortes d'améliorations sur plusieurs quarts de sections à la fois. Ces prétendus établissements de squatters appartiennent à un cercle de spéculateurs qui placent un des leurs ou de leurs agents à chaque station du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le voisinage de la terre ainsi améliorée. Celui-ci va à la rencontre du colon qui cherche à s'établir, l'informe que toutes les terres sont prises dans les environs, mais que pour une somme variant de \$100 à \$1,000, il peut acheter le lot d'un autre et se faire inscrire pour ce lot. J'ai été moi-même témoin de semblables opérations, et je suggérerais que l'on prît des moyens pour mater ceux qui les font. L'acte des terres fédérales paraît être un peu vague relativement à ces cas-là, et il semblerait à propos de le modifier de façon à ce que le colon pût obtenir l'inscription pour ces terres en payant entre les mains de l'agent la valeur des améliorations faites, telle valeur devant être déterminée par les déclarations de deux personnes dignes de foi et désintéressées, et qu'il ne fût reconnu aucune possession de cette nature à moins que l'individu n'ait résidé de bonne foi sur la terre en question.

Moyens d'empêchement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. PEARCE,

Inspecteur des agences des terres fédérales.

Le commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN CHEF DES ARPENTAGES.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES ARPENTAGES,
OTTAWA, 8 février 1883.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les opérations de cette division pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1882.

La correspondance de la division a été comme suit :

Lettres reçues.....	2,276
Lettres envoyées.....	2,642

Le pays arpenté s'étend depuis la limite du Manitoba jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Des arpentages additionnels ont aussi été exécutés dans les districts du Prince-Albert et d'Edmonton.

On a employé, comme d'habitude, à la journée, des arpenteurs de lignes délimitatives de blocs et de townships, pour l'établissement des lignes principales, et à l'entreprise, des arpenteurs de subdivisions, pour partager les townships en sections.

Pendant la saison, les lignes délimitatives de près de 800 townships ont été tirées; elles pourront être subdivisées l'année prochaine. Autant qu'on peut en juger par les rapports reçus jusqu'à ce jour, environ 430 townships, équivalant à huit millions et demi d'acres, ont été subdivisés.

L'ancien établissement, à Edmonton, a été arpenté. Le règlement suggéré des réclamations entre les colons paraît avoir été fait à la satisfaction générale des parties intéressées.

L'emplacement de Battleford a aussi été arpenté à la fin de l'été.

Deux partis d'arpenteurs ont été envoyés pour établir des lignes principales, pendant l'hiver, dans la direction de la rivière de la Paix. Vu que le pays est boisé, leurs progrès ont été lents.

Afin d'avancer les arpentages, plusieurs partis ont été tenus à l'ouvrage tout l'hiver. Je regrette de dire qu'ils n'ont pas fait de progrès satisfaisants, et on se propose de suspendre les arpentages d'hiver jusqu'à ce que l'on ait atteint les régions mieux boisées des territoires.

Des préparatifs avaient été très soigneusement faits pour la continuation des arpentages, et si les circonstances n'avaient pas été contre nous, je ne doute pas que nous eussions pu faire beaucoup plus d'ouvrage. Malheureusement, les inondations désastreuses du printemps dernier, et les dommages qu'elles ont causés aux lignes de chemin de fer, ont retardé d'environ un mois le départ des arpenteurs. Par conséquent, le coût relatif des arpentages sera plus grand qu'on ne s'y attendait.

On trouvera dans les rapports d'arpenteurs ci-annexés des renseignements très importants sur la valeur relative des différentes parties du pays. Il paraît que la région explorée est beaucoup meilleure qu'on ne s'y attendait, et qu'il y en a une grande partie de propre à la colonisation.

La contrée qui s'étend depuis le creek de la Mâchoire-d'Orignal jusqu'à la rivière à l'Are était autrefois indiquée sur les cartes comme le prolongement nord du désert américain. Maintenant que la région a été examinée, il est aisé de voir la cause de pareille erreur. La principale route de Winnipeg aux Montagnes Rocheuses, après avoir quitté le creek de la Mâchoire-d'Orignal, s'engage dans le coteau du Missouri, qui est très raboteux et tourmenté, et après avoir passé le creek du Courant-Rapide, suit une chaîne de collines de sable entrecoupées de plateaux et de marais alcalins et s'étendant d'environ cent milles vers l'ouest. C'est une région peu attrayante, et il ne faut pas s'étonner que les premiers explorateurs aient représenté le pays comme un désert. Mais ce caractère est local, et à quelques milles au nord des collines de sable on trouve de la bonne terre.

Comme exemple d'une pareille erreur, je signalerai la section traversée par le chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis la limite ouest du Manitoba jusqu'au creek de la Mâchoire-d'Orignal. Cette section était autrefois connue sous le nom de

«Plaines Stériles de la Souris,» et cependant, l'année dernière, cette partie du pays a reçu une affluence énorme de colons, qui paraissent tous satisfaits de leur nouvelle patrie.

A ce propos, je puis ajouter que les nouveaux venus sont portés à mésestimer la fertilité du sol de prairie. A sa première tournée dans le Nord-Ouest, un arpenteur classera comme terre de troisième et quatrième qualités, ce qu'un autre, plus expérimenté, appellera de première et deuxième classes. On devrait se rappeler qu'avec la même qualité de terre, la prairie de l'ouest ne peut pas avoir une apparence aussi bonne que les prairies cultivées de l'est.

On ne saurait nier cependant qu'une certaine portion de l'étendue de terre arpentée l'été dernier est supérieure, et que dans d'autres parties la rareté du bois et de l'eau constituera un désavantage sérieux.

Plusieurs arpenteurs ont eu l'occasion de traverser la vallée de la rivière à la Bataille ; tous en parlent comme d'un district dont la fertilité n'est pas surpassée dans tout le Nord-Ouest. Il y a là de la bonne eau, du bois en abondance, et de belles prairies découvertes. On trouve en beaucoup d'endroits de l'épINETTE blanche de 30 pouces de diamètre.

A cause du manque de bois dans la partie ouest des Territoires, des jalons de fer ont été substitués aux piquets de bois pour marquer les coins de sections. Les numéros employés pour indiquer la section, le township et le rang, sont étampés sur une plaque de fer blanc carrée placée au haut du jalon. Je regrette de dire que la rouille détruit ces plaques en peu de temps, et il semble difficile de les remplacer par autre chose, vu qu'un autre métal serait ou trop dur à étamper ou trop dispendieux. Toutefois, l'on s'est procuré une meilleure qualité de fer blanc pour l'année prochaine, et il est à espérer qu'il durera plus longtemps.

Jusqu'ici on a éprouvé quelque difficulté à diriger les arpentages de subdivision. Cet ouvrage étant fait à l'entreprise, c'était l'intérêt de l'arpenteur de s'assurer d'autant de townships que possible, parmi lesquels il choisissait quelquefois ceux qui devaient le payer le mieux, sans s'occuper des autres. Le nombre de townships prêts à être subdivisés étant limité, ou ne pouvait employer qu'un petit nombre d'arpenteurs, à chacun desquels on donnait souvent plus de townships qu'ils n'en pouvaient subdiviser.

D'autres arpenteurs, trouvant ailleurs un emploi plus profitable, n'ont rempli aucune partie de leur contrat.

De cette manière, certains townships ont été donnés à l'entreprise d'année en année et ne sont pas encore arpentés.

La préparation des plans a également souffert beaucoup de retard. Un grand nombre d'entrepreneurs, trouvant d'autre ouvrage à faire à leur retour chez eux, n'ont envoyé leurs plans qu'après un délai de cinq ou six mois. Il était par conséquent impossible d'ouvrir les townships à la colonisation dans l'été qui suivait les arpentages.

Deux mesures ont été adoptées pour remédier à cet état de choses :—

La première a été de donner un boni de 15 pour 100 aux arpenteurs qui présenteraient au département, avant le 1er janvier 1883, les plans et les notes de tous leurs arpentages.

L'autre fut d'exiger que tous les arpenteurs donnassent, à une certaine date, avis de leur présence sur le terrain, et de partager l'ouvrage des arpenteurs absents entre ceux qui se trouvaient sur les lieux.

Ces mesures ont toutes deux eu un très bon effet ; les entrepreneurs ont eu soin de ne rien entreprendre au-dessus de leurs forces, et nous avons pu en conséquence employer un plus grand nombre d'arpenteurs, tout en donnant à chacun d'eux autant d'ouvrage qu'il pouvait en faire. La plupart des entreprises ont été achevées et les plans reçus de bonne heure. Des copies vont maintenant en être faites et envoyées à temps aux agents des terres fédérales, de sorte que presque tous les townships arpentés l'été dernier vont être ouverts à la colonisation au printemps.

Afin de préparer le nombre voulu de copies des plans de townships, il a fallu ajouter à cette division du service un atelier de lithographie. Les plans sont imprimés

par un procédé économique, et bien qu'ils soient inférieurs d'apparence aux bonnes estampes prises sur pierre, ils font parfaitement notre affaire.

Deux cartes ont été préparées sous ma surveillance, l'une indiquant une partie du district d'Assiniboia, avec les terres du chemin de fer en couleur, et l'autre le progrès des arpentages jusqu'aujourd'hui. J'ai été beaucoup aidé dans la préparation de la dernière par M. J. C. Nelson, A.F., arpenteur des réserves des sauvages, qui m'a offert ses services et m'a donné beaucoup de renseignements précieux. La topographie des districts de McLeod et de Calgary a été prise en grande partie des explorations de M. Nelson.

M. W. F. King, inspecteur d'arpentages, a aussi contribué à ces cartes, et la connaissance qu'il a du pays a été très utile pour raccorder les différents arpentages.

Les deux cartes ont été dessinées par M. E. T. W. Sowter.

Il a été permis à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique de prendre copie de la carte manuscrite de la partie ouest du Manitoba et de la partie est d'Assiniboia; la compagnie doit publier cette carte. Vu que l'on ne se propose pas d'imprimer d'ici à quelque temps une nouvelle édition de la carte du Manitoba, les renseignements sur cette section du pays arriveront ainsi plus vite au public.

On trouvera ci-après une annexe contenant les noms et la résidence des arpenteurs employés.

Je transmets aussi le rapport de M. W. F. King, inspecteur d'arpentages, ainsi que ceux reçus des arpenteurs de lignes délimitatives de blocs et de townships, et de courtes descriptions des townships arpentés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,

Inspecteur en chef des arpentages.

Le sous-ministre de l'intérieur, Ottawa.

ANNEXE indiquant les noms, etc., des arpenteurs fédéraux employés pendant l'exercice expiré le 31 décembre 1882.

Arpenteur.	Province, etc.	Description de l'arpentage.
Abrey, G. B	Petit Courant, O..	Onzième ligne de base du 3e au 4e M.I. ; le 4e M.I. de la 14e à la 15e ligne de base, et la 15e ligne de base du 4e M.I., côté ouest.
Armstrong, F. W..	Orillia, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 3e et 4e lignes de base, depuis le rang 9 à 12 à l'ouest du 2e M.I., et entre les 4e et 5e lignes de base à l'ouest du 4e M.I.
Ashe, W. A., I.L.F.	Québec	Dixième ligne de base, du 3e au 4e M.I. ; renvoie sur le 4e M.I., de la 11e à la 14e ligne de base, et la 14e ligne de base, à l'ouest du 4e M.I.
Bazett, Ed.....	Orillia, Ont.....	Townships 21 et 24, rang 19 ; townships 22 et 23, rangs 19 et 20 ; township 25, rangs 22 à 24, à l'ouest du 2e M.I.
Beatty, D.....	Delta, Ont.....	Townships 54 à 56, rang 22 ; townships 56 et 57, rangs 23 et 24, à l'ouest du 4e M.I. et des lignes extérieures de township ; aussi les principaux méridiens des townships 54 à 57, entre les rangs 24 et 25 et les rangs 22 et 23, à l'ouest du 4e M.I.
Beatty, W	do	Township 52, rangs 23 à 27 ; township 53, rangs 25 à 27 ; township 54, rang 26, à l'ouest du 4e M.I. et les lignes extérieures de township
Bélanger, P. R. A.	L'Islet, Qué.....	Lignes extérieures de township, entre les 3e et 4e lignes de base, rangs 17 à 20, à l'ouest du 2e M.I., entre les 2e et 3e lignes de base, rangs 17 et 18 à l'ouest du 2e M.I., et entre les 4e et 5e lignes de base à l'ouest du 4e M.I.
Bell, Wm.....	Pembroke, Ont....	Lignes extérieures de township, entre les 6e et 7e lignes de base, rang 25, à l'ouest du 2e M.I. au 3e M.I., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.
Bigger, C. A.	Plantagenet, Ont..	Onzième ligne de base, du 3e M.I. vers l'est à travers les rangs 29 et 28 ; la 12e ligne de base depuis le méridien entre les rangs 3 et 4 à l'ouest du 3e M.I. à travers les rangs 4 et 5, et les lignes extérieures de township, entre les 10e et 11e lignes de base à l'ouest du 2e M.I.
Bignell, John.....	Québec	Lignes extérieures de township, entre les 7e et 8e lignes de base, rangs 25 à 28, à l'ouest du 2e M.I., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.
Bolton, Lewis.....	Listowell, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 4e et 6e lignes de base, dans le rang 16 ; entre les 4e et 5e lignes de base, rang 21 à 24, à l'ouest du 2e M.I., et entre les 6e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Bourgeois, J.	Trois-Rivières, Q..	Townships 19 et 20, rangs 11 et 12 ; township 15, rang 18, et township 14, rang 19, à l'ouest du 2e M.I.
Brabazon, S. L.....	Portage-du-Fort, Q	Township 6, rangs 25 et 28 ; township 7, rangs 31 et 32, à l'ouest du 1er M.I. ; township 9, rang 20 ; township 10, rangs 10 à 16, et rangs 18 à 20 ; township 11, rangs 9, 10, 19, 20 et 22 à l'ouest du 2e M.I.
Bray, Edgar	Oakville, Ont.....	Sixième ligne de base et méridiens transversaux, O. du 3e M.I.
Bray, H. F.....	do	Township 33 à 36, rangs 4 et 5, à l'ouest du 3e M.I. et lignes extérieures de township.
Brodie, S.	Toronto, Ont.	Township 23, rangs 11 et 12 ; township 24, rang 12, à l'ouest du 2e M.I.
Brunelle, F. E.....	Trois-Rivières, Q..	Townships 19 et 20, rang 10 ; township 19a et 18, rang 11 ; township 15, rang 19 ; township 14 et 15, rang 20, à l'ouest du 2e M.I.
Burnet, Peter.....	Orillia, Ont.....	Township 5, rang 7 à 12 ; township 10 et 11, rang 17 ; township 11, rang 18 ; townships 12 et 13, rang 19, à l'ouest du 2e M.I.
Burrows, J. J.....	Ottawa, Ont.....	Townships 25 et 26, rangs 21 et 12 ; township 28, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e M.I.
Byrne, Thos.....	Sarnia, Ont.....	Townships 33 à 36, rangs 1 et 2, à l'ouest du 3e M.I. et lignes extérieures de township.
Caddy, E. C.....	Cobourg, Ont.....	Townships 45 à 49, rang 23 ; townships 46 à 49, rang 22, à l'ouest du 2e M.I. et lignes extérieures de township.
Carroll, Cyrus.....	Port Elgin, Ont.....	Township 41, rangs 1 à 3 ; townships 42 A ; rang 1, township 40, rang 5, à l'ouest du 3e M.I. et lignes extér. de township..

ANNEXE indiquant les noms, etc., des arpenteurs fédéraux employés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1882—*Suite.*

Arpenteur.	Province, etc.	Description de l'arpentage.
Cavana, A. G.....	Brechin, Ont.....	Troisième M.I. de la Saskatchewan-Nord à la 13e ligne de base; 13 ligne de base, vers l'ouest à travers sept rangs, et 12 ligne ligne de base du 4e M.I., vers l'est.
Cotton, A. F.....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rangs 17 à 20 à l'ouest du 2e M.I., entre les 5e et 6e lignes de base, rang 29 à l'ouest du 2e M.I. au 3e M.I. et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.
Dalton, J. J., I.T.F.	Yorkville, Ont.....	Township 8, rang 32; township 10 et 11, rangs 33 et 34; township 12, rang 31, à l'ouest du M.P. et township 12, rang 9 et 10, à l'ouest du 2e M.I.
D'Amours, J. W....	Québec.....	Township 18, rangs 20 et 21; townships 19 et 20, rangs 19 à 24, à l'ouest du 2e M.I.
Dean, M.....	Lindsay, Ont.....	Arpent. d'établiss. à Edmonton, sur la rivière Saskatchewan.
Denny, H. C.....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures de township entre les 7e et 8e lignes de base, depuis le rang 25, à l'ouest du 2e M.I., jusqu'au 3e M.I. et entre les 5e et 6e bases, à l'ouest du 4e M.I.
Desjardins, C.....	do	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rangs 17 à 20, à l'ouest du 2e M.I. et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.
Desmeules, J. C....	Malbaie, Qué.....	Neuvième ligne de base, du 3e M.I. vers l'est, et lignes extérieur. de township entre les 8e et 9e lignes de base, O. du 2e M.I.
Doupe, Jos.....	Winnipeg, Man. ...	Townships 49 à 53, rangs 1 et 2, à l'ouest du 4e M.I. et lignes extérieures de township.
Drummond, Thos..	Montréal, Qué.....	Sixième ligne de base et méridiens transversaux, O. du 4e M.I.
Duburger, C. C. ...	Malbaie, Qué.....	Township 17, rangs 11 à 15; townships 17 à 20, rangs 25 à 27; townships 18 et 19 A, rang 12; township 24, rangs 23 à 27; township 24, rangs 24 à 26, à l'ouest du 2e M.I.
Dudderidge, Jas....	Lachute, Qué.....	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, depuis le rang 29 à l'ouest du 2e M.I. jusqu'au 3e M.I. et entre les 5e et 6e lignes de base à l'ouest du 3e M.I.
Dumais, H.....	Chicoutimi, Qué...	Renvoi du 2e M.I., de la 9e ligne de base à la 8e ligne de correction et 9e ligne de base, vers l'ouest, à travers deux rangs; aussi les townships 32 et 33, rang 3; township 31 et 32, rangs 4 et 5 à l'ouest du 2e M.I. et des lig. extér. de towns.
Dumais, P. T. C....	de	Township 11, rangs 6 à 11; township 12, rangs 9 à 11; township 13, rangs 7 à 11; township 14, rangs 7 à 10, à l'ouest du 2e M.I.
Dupuis, Z. C.....	Montmagny, Qué..	Townships 18 et 19, rangs 13; townships 18 à 21, rang 14; township 22, rang 21; townships 21 à 23, rang 22, et townships 22 et 23, rang 23, à l'ouest du 2e M.I.
Ellis, H. D.	London, Ont.....	Treizième ligne de base, depuis le méridien, entre les rangs 24A et 24, à l'est du 2e M.I., vers l'est à travers 24 A, 23 et 22; 12e ligne de base, vers l'est; aussi les lignes extérieures de township entre les 12e et 13e lignes de base.
Fafard, Eug.....	L'Islet, Qué.....	Township 5, rangs 14 à 18; township 6, rangs 14 à 16; township 11, rang 21; township 12, rangs 20 à 22; township 13, rang 20, à l'ouest du 2e M.I.
Fawcett, T., I.T.F.	Gravenhurst, Ont.	Cinquième ligne de base et mérid. transv., à l'est du 3e M.I.
Fitton, C. É.....	Orillia, Ont.....	Townships 22 à 24, rangs 17 et 18; township 26, rang 22 à 24, à l'ouest du 2e M.I.
Francis, J. J.....	Sarnia, Ont.....	Township 12, rangs 32 à 34; township 13, rangs 33 et 34, à l'ouest du 1er M.P.; township 13, rang 1 et township 16, rangs 14 à 20, à l'est du 2e M.I.
Garden, J. F.....	Toronto, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 6e et 7e lignes de base, rangs 21 à 24; entre les 7e et 8e lignes de base, rangs 21 à 24, O. du 2e M.I., et entre les 6e et 7e lig. de b., O. du 3e M.I.
Gauvreau, L. P. ...	Québec.....	Townships 1 à 3, rangs 11 et 12; township 9, rang 18, à l'ouest du 2e M.I.
Gore, T. S.....	Regina, T.N.O.....	Township 17, rangs 19 et 20, à l'ouest du 2e M.I.
Hamel, Alfred	Emerson, Man.....	Township 18, rangs 4 à 8, et rangs 18; township 20, rangs 8 et 18; townships 22 à 24, rangs 13 et 14, à l'ouest du 2e M.I.
Hart, Milner	St. Marys, Ont.....	Examens des arpentages sous contrat.

ANNEXE indiquant les noms, etc., des arpenteurs fédéraux employés pendant l'exercice expiré le 31 décembre 1882 — *Suite.*

Arpenteurs.	Provinces, etc.	Nature des arpentages faits.
Henderson, E. D....	Hemison, Qué.....	Townships 6 à 8, rangs 11 et 12; township 13, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e M.I.
Hermon, R. W.....	Rednersville, Ont....	Examen des arpentages à l'entreprise.
Hewson, T. R.....	Peterboro', Ont....	Lignes extérieures de townships, entre les 6e et 7e lignes de base, rangs 21 à 24, à l'ouest du 2e M.I.; entre les 7e et 8e lignes de base, rang 21 à 24, à l'ouest du 2e M.I.; et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Hill, John.....	Rimouski, Qué.....	Township 13, rangs 23 à 25; township 14, rangs 24 et 26; township 15, rangs 23, 24, 26 et 27; township 16, rangs 21 à 27; township 17, rangs 16 à 18, et rangs 25 à 27; township 18, rang 17 et rangs 25 à 27; townships 19 et 20, rang 17, à l'ouest du 2e M.I.
Jones, F., et Cie....	Kemptville, Ont....	Townships 25 et 26, rangs 1 à 7; townships 27 et 28, rangs 1 à 8, à l'ouest du 3e M.I., et lignes extérieures de township.
Kanis, Thos.	St-Thomas, Ont....	Septième ligne de base, vers le nord du rang 4, à l'ouest du 3e M.I. et méridiens transversaux; aussi la 13e ligne de base à l'ouest du 4e M.I.
Kerr, Hugh.....	Annapolis, N.E.....	Townships 13 et 14, rang 28; townships 14 et 15, rang 25; townships 17 et 18, rangs 22 à 24, à l'ouest du 2e M.I.
Kirk, J. A.....	Stratford, Ont.....	Townships 41, 42 et 44, rangs 27 et 28, à l'ouest du 2e M.I. et lignes extérieures de township.
Klotz, O. J., I.T.F.	Preston, Ont.....	Cinquième ligne de base et méridiens transversaux, O. du 4e M.I.
Larve, Henry.....	Brandon, Man.....	Township 8, rangs 16 et 17, à l'ouest du 2e M.I.
Leber, Hector.....	St-Wenceslas, Qué.	Townships 19 à 22, rangs 28 et 29; township 23, rang 21; township 24, rangs 20 à 23; township 25, rangs 25 et 26, à l'ouest du 2e M.I.
Lemoine, C. E.....	St-Boniface, Man..	Township 23, rangs 7 à 9, à l'ouest du 2e M.I.
Lendrum, R. W....	Riceville, Ont.....	Townships 28 à 30, rangs 1 et 2, à l'ouest du 2e M.I. et lignes extérieures de townships.
Maddock, J. A.....	Norwood, Ont.....	Lignes extérieures de townships, entre les 3e et 4e lignes de base, rangs 9 à 12, et entre les 4e et 5e lignes de base, O. du 4e M.I.
Magrath, C. A., I. T.F.....	Williamstown, Man	Quatrième ligne de base et méridiens transversaux, à l'ouest du 4e M.I.; 15e ligne de base, vers l'est du méridien entre les rangs 24 et 25, à l'ouest du 4e M.I.; aussi les lignes extérieures du township 52, rangs 23 à 25, à l'ouest du 3e M.I.
Michaud, J. Ls....	Rimouski, Qué.....	Township 11, rangs 12 à 16; township 12, rang 12 et rangs 15 à 18; townships 21 et 22, rangs 11 et 12, à l'ouest du 2e M.I.
Miles, C. F.....	Toronto, Ont.....	Lignes extérieures de townships, entre les 7e et 8e lignes de base, rangs 17 à 20, à l'ouest du 2e M.I., et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.
Murphy, F.....	Mount-Forest, Ont.	Townships 45 et 46, rang 4; township 45, rang, 5 à l'ouest du 3e M.I., et lignes extérieures de townships.
McArthur, J.....	Aylmer, Qué.....	Township 23, rangs 3 à 6; townships 19 et 20, rangs 15 et 16, à l'ouest du 2e M.I.
McArthur, J. J.....	do.....	Lignes extérieures de township, entre les 3e et 4e lignes de base, rangs 21 à 24, et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
McKenna, J. J.....	Perth, Ont.....	Township 13, rangs 2 à 6; township 14, rang 6, 14 et 15; township 15, rangs 14 à 16 à l'ouest du 2e M.I.
McLean, J. K.....	Mount-Forest, Ont.	Lignes extérieures de township, entre les 3e et 4e lignes de base, rangs 21 à 24, à l'ouest du 2e M.I. et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
McMillan, J. A.....	London, Ont.....	Townships 16 à 18, rangs 28 à 30, et township 15, rang 28 à l'ouest du 2e M.I.
McVittie, A. W. ...	Barrie, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 7e et 8e lignes de base, rangs 17 à 20, à l'ouest du 2e M.I., et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.
Ogilvie, W., I.T.F.	Ottawa, Ont.....	Septième lignes de base et méridiens transversaux, O. du 4e M.I.
O'Keefe, D. C.....	Hamilton, Ont.....	Townships 27 à 32, rangs 3 à 5; townships 33 et 34, rang 3, à l'ouest du 2e M.I., et lignes extérieures de township.
Ord, L. R.....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 6e et 7e lignes de base, rang 25, à l'ouest du 2e M.I. au 3e M.I., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.

ANNEXE indiquant les noms, etc., des arpenteurs fédéraux employés pendant l'exercice expiré le 31 décembre 1882.

Arpenteurs.	Provinces, etc.	Nature des arpentages faits.
Patrick, L.....	Portage-la-Prairie, Man.....	Township 48, rang 1; et townships 45 à 48, rangs 2 et 3, à l'ouest du 3e M.I., et lignes extérieures de townships.
Proudfoot, H. B....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 5e et 6e lignes de base, rangs 13 à 16; entre les 4e et 5e lignes de base, rangs 21 à 24, à l'ouest du 2e M.I. et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Rainboth, E. J.....	Aylmer, Qué.....	Lignes extérieures de township, entre les 5e et 6e lignes de base, rangs 17 à 20; et rangs 25 à 28 à l'ouest du 2e M.I.; aussi entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Rainboth, G. C....	do	Lignes extérieures de township, entre les 5e et 6e lignes de base, rangs 17 à 20; et rangs 25 à 28, à l'ouest du 2e M.I.; aussi entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Sheppard, C. G....	Rivière David, Qué	Townships 5 à 8, rang 13; townships 7 et 8, rangs 14 et 15; township 13, rangs 14 à 16; township 14, rangs 16 à 18 à l'ouest du 2e M.I.
Simpson, G. A.....	Ottawa, Ont.....	Township 53, rangs 23 et 24; townships 54 et 55, rangs 23 à 25; townships 56 et 57, rang 25, à l'ouest du 4e M.I., et lignes extérieures de township.
Sing, J. G.....	Stratford, Ont.....	Lignes extérieures de township, entre les 4e et 5e lignes de base, rangs 14 à 16; entre les 3e et 4e lignes de base, rangs 13 à 16, à l'ouest du 2e M.I., et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Snow, J. A.	Ottawa, Ont.....	Townships 22 à 24, rangs 15 et 16; township 25, rangs 17 à 20; et township 26, rangs 18 et 19 à l'ouest du 2e M.I.
Starkey, S. M.	Com. de Queen, N.B	Townships 37 à 40, rangs 1 et 2, à l'ouest du 3e M.I., et lignes extérieures de township.
Talbot, A. C.....	Montmagny, Qué...	Lignes extérieures de township, entre les 3e et 5e lignes de base, rangs 15 et 16, à l'ouest du 2e M.I.; aussi entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Thompson, W. F. I.T.F.....	Cannington, Ont...	Quatrième ligne de base, O. du 3e M.I., et méridiens transversaux.
Traynor, Isaac.....	Dundalk, Ont.....	Neuvième ligne de base, rangs 9 à 14, à l'ouest du 2e M.I.; aussi les townships 32 et 33, rangs 10 à 14, à l'ouest du 2e M.I., et lignes extérieures de township.
Vincent, F.....	Malbaie, Qué	Township 12, rangs 13 et 14; township 13, rangs 12 et 13; township 14, rangs 11 à 13 et rangs 21 à 23; township 15, rangs 21 et 22, à l'ouest du 2e M.I.
Wagner, W.....	Ossowa, Man.....	Township 24, rangs 30 et 33; townships 27 et 28, rangs 31 et 32; townships 21 et 22, rang 31; townships 20, 23, 24, 27 et 28, à l'ouest du 1er M.P.
Warren, Jas.....	Kincardine, Ont....	Townships 9 et 10, rangs 27 et 28, à l'ouest du 1er M.P.; township 9, rangs 9 à 19, à l'ouest du 2e M.I.
Wilkins, Fred. W., I.T.F.....	Norwood, Ont.....	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rang 25, jusqu'au 3e M.I., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e M.I.
Wilson, Hugh.....	Mount-Forest, Ont.	Townships 45 A et 45, rangs 26 à 28; township 46 A, rang 26, à l'ouest du 2e M.I., et lignes extérieures de township.
Wolff, C. E.....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures de township entre les 3e et 4e lignes de base, rangs 17 à 20; entre les 2e et 3e lignes de base, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e M.I., et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 4e M.I.

E. DEVILLE,
Chef de la division des arpentages.

OTTAWA, 3 février 1883.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur mes opérations de l'année dernière comme inspecteur d'arpentages dans les territoires du Nord-Ouest.

Parti d'Ottawa au commencement d'avril, je me rendis à Winnipeg, où les arpenteurs employés à établir les lignes délimitatives de blocs et de townships avaient reçu instruction de se présenter à moi le 15 du même mois.

Je devais leur remettre divers objets d'équipement, des chevaux, des charrettes, des tentes, des couvertures de charrettes, harnais, rubans d'acier et instruments, ainsi que les bornes de fer nécessaires pour marquer les coins de townships et de sections.

Certains de ces objets étaient à cette époque au dépôt d'hiver, près du creek Plat, mais la plus grande partie se trouvait en chemin entre l'Ontario et Winnipeg.

L'épaisse couche de neige tombée l'hiver précédent, à la suite d'un été extraordinairement pluvieux, jointe à une débâcle avancée des rivières du Minnesota, avait causé, le long de la ligne de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, de grandes inondations qui finirent par emporter une portion considérable de la voie à Saint-Vincent, ce qui suspendit complètement pour plusieurs jours la circulation des convois par chemin de fer. Même après que la voie eut été réparée, l'accumulation du fret causa un encombrement qui retarda encore l'arrivée de nos bagages.

En conséquence, les arpenteurs et leurs hommes durent séjourner longtemps et à grands frais, à Winnipeg, en attendant l'arrivée de leurs équipements, ce qui diminua de beaucoup la somme des travaux faits pendant la saison, principalement par ceux qui eurent à se rendre loin dans l'ouest.

Pour comble de malheur, immédiatement après les dommages survenus au chemin de Saint-Paul, il y eut tout le long de la ligne du Pacifique canadien, à l'ouest de Winnipeg, de grandes inondations qui interrompirent complètement les communications pendant longtemps, ce qui empêcha de partir même ceux des arpenteurs qui avaient déjà des équipements au dépôt d'hiver, et causa une mortalité considérable parmi les chevaux au dépôt, à cause de l'impossibilité dans laquelle on se trouvait de leur envoyer du foin et de l'avoine quand ils mouraient de faim, par suite de la lenteur du printemps et de la rareté de l'herbe sur la prairie.

Pour faire voir la difficulté que nous avons eue avec le fret, il me suffira de dire que le wagon contenant les tentes et les harnais, parti d'Ottawa le 23 mars, n'atteignit Winnipeg que le 11 mai, et qu'un chargement de jalons de fer, parti de Montréal le 17 mars, n'arriva à Winnipeg que le 23 mai. Un autre chargement de jalons de fer parti de Winnipeg le 20 avril, atteignit le creek Plat (180 milles de distance) le 27 mai. A Winnipeg, il me fut impossible, vu la confusion créée par l'encombrement du fret, de découvrir, au moyen du télégraphe, à quel endroit se trouvaient nos wagons ou quand ils pourraient nous arriver. Par conséquent, je crus à propos d'envoyer M. Rainboth sur la ligne de Chicago, afin de retrouver ces wagons et de prendre des mesures pour leur faire continuer leur route. Il en trouva qui avaient été laissés sur la voie d'évitement à des stations intermédiaires et les fit expédier, ce qui épargna beaucoup de temps.

Mes précédents rapports et ceux de divers arpenteurs vous ont fait connaître les circonstances de beaucoup d'autres retards de même nature, trop nombreux pour que j'en parle ici.

Ces obstacles une fois surmontés, les partis d'arpentage se dirigèrent sur leurs travaux vers la fin de mai; quelques-uns d'entre eux cependant furent retenus davantage pour diverses raisons.

Après le départ des différentes expéditions, j'achetai à Winnipeg une grande quantité d'approvisionnements pour certains arpenteurs qui devaient hiverner dans la région de la Saskatchewan-Nord. Ces approvisionnements furent expédiés par les bateaux à vapeur de la Saskatchewan, pour être dirigés sur Carleton et autres points; mais vu que l'eau était basse dans cette rivière, dont on ne connaît d'ailleurs encore qu'imparfaitement la navigation, la compagnie n'a pu les délivrer. Ainsi qu'une quantité de jalons de fer expédiés en même temps pour servir à marquer les coins

des townships, ils sont encore à Cumberland-House, et ne seront délivrés que vers le milieu de l'été prochain. Deux des arpenteurs s'aperçurent de la chose à temps et achetèrent à Qu'Appelle de nouveaux approvisionnements qu'ils transportèrent à Carleton avec des chevaux que je détachai pour eux du troupeau que possède le gouvernement au quartier d'hiver. Les autres arpenteurs dont les approvisionnements sont restés en route devront sans doute payer des prix très élevés pour les provisions tant ils auront besoin, vu que les approvisionnements de toute espèce sont très rares cet hiver dans le haut de la Saskatchewan, par suite de la suspension du service des bateaux à vapeur. S'il faut des approvisionnements pour les arpenteurs, l'année prochaine, dans cette partie du pays, il sera plus expéditif et plus sur, maintenant que le chemin de fer fonctionne au cœur même du pays, de les envoyer par terre, même si le fret coûte un peu plus cher.

Pendant que je me trouvais à Qu'Appelle, en juillet, je fis des arrangements avec M. Riddell pour hiverner les chevaux des arpentages dans la vallée de la Qu'Appelle, près de l'embouchure du creek de la Mâchoire-d'Original. Lorsque je visitai plus tard l'endroit qu'il avait choisi pour cela, j'en fus très satisfait, car je le considère comme un des meilleurs le long de la ligne du chemin de fer, entre le creek Plat et Calgary. Il est situé environ quinze milles au nord du chemin de fer et se trouve environ trente milles au nord-ouest de Régina.

Pendant la dernière partie de l'été dernier j'ai résidé aux fourches de la rivière du Daim-Rouge, c'est-à-dire au confluent de la rivière du Daim-Rouge et de la Saskatchewan-Sud. J'ai établi au creek du Courant-Rapide un dépôt pour l'emmagasinage des approvisionnements et le service postal des arpentages.

Le service postal entre Qu'Appelle—le bureau de poste le plus rapproché—et les fourches de la rivière du Daim-Rouge, a été fait par deux courriers conduisant des "planches" (*buck-boards*) pour transporter les sacs entre les principaux points, et deux courriers à cheval qui avaient instruction de visiter les différents camps d'arpenteurs.

Deux courriers ont été nommés pour transporter les malles à l'ouest des fourches de la rivière du Daim-Rouge; l'un d'eux devait visiter les camps du nord de la région des arpentages, et l'autre ceux du sud. L'un d'eux, M. Farrell, s'est acquitté de son service honnêtement et d'une manière satisfaisante, mais l'autre n'a rien fait de bon et j'ai dû le renvoyer. J'ai essayé de le remplacer, mais sans succès. J'ai donc le regret de dire que quelques-unes des expéditions d'arpentages opérant le long de la Saskatchewan-Sud et de la rivière à l'Arc se sont trouvées sans communications postales pendant tout l'été.

Il y eut, le 30 septembre et le 1er octobre, une grande tempête de neige à l'occasion de laquelle quelques-uns des arpenteurs quittèrent prématurément les travaux. Cependant ceux qui connaissaient mieux le climat tinrent bon et jouirent d'un temps superbe pendant la plus grande partie d'octobre.

Les derniers partis arrivèrent au dépôt d'hivernement vers le milieu de novembre.

Les arpenteurs de blocs et de lignes délimitatives n'ont pas fait, l'été dernier, autant d'ouvrage qu'on s'y attendait, et ce pour diverses raisons, dont les principales sont le retard éprouvé le printemps à Winnipeg, le grand nombre de fois qu'il a fallu passer la Saskatchewan, la rivière à l'Arc et celle du Daim-Rouge, ainsi que la nature désavantageuse du pays, où l'eau manquait souvent, et où l'on avait à parcourir un sol brûlé l'été dernier par les feux de prairie qui ont sévi tout le long de la ligne du chemin de fer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. KING,

Inspecteur des arpentages.

L'inspecteur en chef des arpentages, Ottawa.

EXTRAIT DU RAPPORT DE WM. OGILVIE, A. F., SUR L'ARPEMENTAGE DE LA 7^{ME} LIGNE DE BASE ET DE CERTAINS MÉRIDIENS AU SUD DE CETTE LIGNE, ENTRE LES 4^{ME} ET 5^{ME} MÉRIDIENS PRINCIPAUX.

Le caractère et l'aspect des divers rangs et townships sont comme suit :

Rangs 1 et 2.—Surface onduluse; coteaux graveleux avec ci et là des cailloux de granit; les plateaux sont généralement de belle terre argileuse; bon herbage partout; quelques petites prairies à foin; très peu d'eau; sous-sol en général d'argile durcie.

Rangs 3 et 4.—En général très accidentés et rocheux; quelques petites prairies à foin; sol, terre graveleuse de 4 à 10 pouces de profondeur; sous-sol d'argile graveleuse durcie; très peu d'eau.

Township 24, rang 4.—Surface onduluse; sol, légère terre argileuse de 8 à 16 pouces de profondeur; sous-sol, argile et sable durcis.

Township 23, rang 4.—Surface excessivement rude et pierreuse; sol pauvre et graveleux de 6 à 15 pouces de profondeur; sous-sol généralement graveleux; la moitié sud de ce township est occupée par la vallée d'un ruisseau qui, à l'endroit où je l'ai traversé, était à sec à l'exception de quelques trous d'eau; cette dernière était fortement alcaline.

Rang 5.—Surface onduluse; sol, terre sablonneuse, quelquefois sable pur de 6 à 12 pouces de profondeur; sous-sol, argile graveleuse durcie; très peu d'eau.

Rang 6.—Surface généralement rugueuse; beaucoup de cailloux sur les hauteurs; sol graveleux et terre argileuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol, argile durcie et gravier; très peu d'eau; quelques petites prairies.

Rang 7.—Couvert de monticules et de cordons de hauteurs; sol, en général légère terresablonneuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol, argile durcie; très peu d'eau; quelques petites prairies.

Rang 8.—Surface onduluse; hauteurs graveleuses; dans quelques-uns des vallons, bonne terre de 12 à 15 pouces de profondeur; sous-sol, argile durcie; au centre de ce rang il y a quelques profonds étangs d'eau douce et quelques belles prairies à foin.

Township 24, rang 8.—Surface généralement montueuse et rugueuse; sol, terre sablonneuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol, gravier et argile; quelques petites prairies à foin; très peu d'eau.

Township 23, rang 8.—Surface accidentée et onduluse; sol, généralement de terre sablonneuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol de gravier et d'argile durcie, un peu d'eau et quelques petites prairies. Au milieu de ce township il y a un grand ruisseau d'eau saline, ayant en moyenne trente pieds de largeur et un pied de profondeur.

Rang 9.—Surface onduluse; sol, terre sablonneuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol généralement d'argile graveleuse durcie. Très peu d'eau. Nous passons de nouveau sur le côté ouest de ce rang; le ruisseau salin traverse dans le township 23.

Rang 10.—Surface onduluse et montueuse; sol, généralement de terre sablonneuse, quelques fois de terre argileuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol d'argile durcie; quelques étangs herbeux d'eau douce dans ce rang.

Rang 11.—Surface et sol assez semblables au dernier rang. Vers le milieu de ce rang, nous passons un beau grand ruisseau d'eau douce, qui mesure en moyenne trente pieds environ, et qui est en général très profond, avec un courant peu rapide. Sur le côté ouest de ce rang, il y a un grand étang herbeux d'eau douce, qui s'étend vers le nord depuis la base jusqu'à environ trois quarts de mille, et au sud, 2 ou 3 milles, on pourrait couper une grande quantité de foin autour de cet étang.

Rang 12. Surface généralement onduluse; sol, terre sablonneuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol, généralement argileux; pas d'eau quelques petits prés.

Township 23, rang 12.—Surface légèrement onduluse; sol léger et sablonneux de 10 à 12 pouces de profondeur; sous-sol de terre argileuse durcie; beaucoup d'étangs d'eau saumâtre.

Rang 13.—Surface et sol à peu près ceux du dernier township. Dans la partie est de ce rang, il y a un beau grand ruisseau d'eau douce de 30 à 40 pieds de largeur et l'eau y coule en abondance; quelques petites prairies à foin:

Rang 14.—Surface onduluse; sol, terre sablonneuse, de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol d'argile durcie et de sable. La vallée d'un ruisseau d'eau douce occupe la section ouest de ce rang; on y trouve un peu de petit bois.

Rang 15.—Surface très brisée par des ravins qui sont généralement très pierreux; le sol est léger et graveleux. La vallée de la rivière du Daim-Rouge et les ravins adjacents occupent la plus grande partie de ce rang. La vallée ici environ 300 pieds de profondeur et de $1\frac{1}{2}$ à 2 milles de largeur. La rivière a ici en moyenne environ 8 chaînes de largeur, et à l'endroit où nous l'avons passée, l'eau la plus profonde avait 4 pieds, et la moyenne était d'environ 3 pieds.

Il est cependant très difficile de donner une idée précise de la largeur et de la profondeur de ce cours d'eau, à cause de ses nombreux bancs de sable mouvant, qui en changent continuellement le lit. La navigation sur ce cours d'eau serait très difficile, mais pas plus peut-être que sur certains autres cours d'eau où l'on navigue actuellement. Le sol est ici très sablonneux et mince, mais il est assez bien couvert de tremble et de cerisier. Dans bien des endroits il y a des bosquets de trembles qui feraient de bon bois de construction.

Rang 16.—Surface onduluse; plateaux de terre sablonneuse, et hauteurs graveleuses; sol de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol d'argile sablonneuse durcie; très peu d'eau; quelques petits prés marécageux.

Township 21, rang 16.—Surface généralement très montueuse et graveleuse, le sol de quelques-uns des plateaux est de belle terre argileuse d'environ deux pieds de profondeur; quelques étangs et beaucoup de petites prairies à foin.

Township 23, rang 16.—Ressemble beaucoup au dernier township.

Rang 17.—Surface très rugueuse avec léger sol graveleux; sous-sol de gravier; bon nombre de petites prairies à foin. Dans ce rang il y a un large ravin gisant nord et sud qui a toute l'apparence d'avoir été autrefois le lit d'un cours d'eau considérable. Je n'y ai pas trouvé de fossiles pour confirmer cette théorie, mais je dois faire observer ici que je n'ai rencontré que très peu de fossiles dans aucun des cours d'eau de ce pays. Le courant rapide, et le lit toujours changeant de ces cours d'eau paraissent ne pas en permettre l'existence. Les seuls spécimens de gastéropodes et de bivalves vivants que j'aie vus étaient dans les étangs et les petits ruisseaux qui, en se desséchant l'été, laissent des étangs d'eau stagnante sur leur cours. Après avoir traversé ce ravin, nous avons gravi le versant de hautes collines qui s'élèvent à environ 200 pieds au-dessus de la plaine.

Rang 18.—Surface très onduluse; sol généralement de terre graveleuse de 10 à 15 pouces de profondeur; sous-sol d'argile graveleuse durcie.

Rang 19.—En général semblable au précédent. Vers le milieu de ce rang, j'ai vu distinctement pour la première fois les Montagnes Rocheuses.

Rang 20.—Surface onduluse; quelques plateaux dont quelques-uns sont de belle terre argileuse de 12 à 18 pouces de profondeur; sous-sol d'argile durcie; quelques petites prairies à foin.

Township 24, rang 20.—Surface onduluse, sol généralement de bonne argile grise de 15 à 24 pouces de profondeur; sous-sol de même argile durcie; quelques petites prairies à foin; bon herbage partout.

Township 23, rang 20.—Presque semblable au précédent. La vallée du creek du Pied-de-Corbeau (*Crowfoot*), occupe la plus grande partie de ce township; et dans cette vallée se trouve beaucoup de beaux emplacements de fermes. Ce ruisseau n'a pas de courant, excepté au printemps ou dans les saisons pluvieuses. A l'exception de quelques saules, on n'y trouve pas de bois. Il se rencontre une bonne quantité de charbon charrié par le courant le long de ses bords.

Rang 21.—Surface onduluse; bonne argile grise de 12 à 18 pouces de profondeur; sous sol d'argile; pas d'eau.

Rang 22.—Ressemble en général au township précédent. Nous traversons le lit du ruisseau de Pied-de-Corbeau, sur le côté ouest de ce rang.

Rang 23.—Ressemble beaucoup au township précédent.

Rang 24.—Surface onduluse; sol, terre argileuse et graveleuse de 10 à 18 pouces de profondeur; sous-sol, argile, dure et sable. Quelques petits ravins; pas d'eau.

Township 24, rang 14.—Surface onduleuse ; sol généralement de terre sablonneuse légère de 10 à 15 pouces de profondeur ; sous-sol de sable et de terre ; pas d'eau.

Township 23, rang 24.—En général ressemble au township précédent.

Rang 25.—Surface onduleuse ; sol de pauvre terre sablonneuse ; sous-sol d'argile durcie et de sable. Il y a plusieurs petits étangs alcalins dans ce township.

Rang 26.—Surface onduleuse ; sol de terre sablonneuse légère ; sous-sol d'argile durcie. Les lits de plusieurs petits ruisseaux desséchés sillonnent le township.

Rang 27.—Surface onduleuse ; sol de pauvre terre argileuse de 10 à 15 pouces de profondeur ; sous-sol d'argile durcie ; très peu d'herbe.

Rang 28.—Sol un peu meilleur que dans le township précédent ; semblable d'ailleurs.

Township 23, rang 28.—Surface onduleuse et montueuse ; sol, belle terre argileuse noire de 12 à 18 pouces de profondeur ; sous-sol, argile dure ; quelques petites prairies à foin.

Township 23, rang 28.—Même caractère général que le township précédent.

Rang 29.—Surface onduleuse ; sol de terre argileuse ; plusieurs petites prairies à foin.

Très peu de chose à noter, au point de vue géologique, dans les limites de ce district. On voit sur la rivière du Daim-Rouge un affleurement de pierre à sable friable, sans aucune trace de restes organiques. J'ai vu quelques petits amas de minerai de fer lithoïde, mais sans liaison avec aucuns rochers.

A l'exception de ce qu'on voit sur la rivière du Daim-Rouge il n'y a pas de bois du tout dans les limites de ce district d'arpentage.

En résumé je dirai que le sol sur lequel j'ai passé, est pauvre si on le compare avec la meilleure partie des territoires ; mais lorsqu'on le compare à plusieurs parties de l'Ontario qu'on cultive aujourd'hui avec succès, la différence n'est pas très grande, la plus sérieuse objection est le manque de bois. A très peu d'exception près, les pâturages sont bons partout ; et, si ce n'était le manque d'abris, ce serait un excellent district d'élevage.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt d'ajouter les notes météorologiques suivantes. Pendant mon séjour à Toronto, le printemps dernier, j'ai essayé de me procurer un hygromètre, mais je n'ai pas réussi. J'aurais pu arranger deux de mes thermomètres en instrument à boule sèche et à boule mouillée, et déterminer ainsi l'humidité relative de l'atmosphère ; mais comme nous voyagions continuellement, pareil instrument aurait été très incommode et très peu juste. Mes notes sur les diverses conditions atmosphériques commencent le 12 de juillet, et les quantités données ci-dessous pour ce mois sont pour les vingt derniers jours. La température moyenne donnée est la moyenne du maximum et du minimum :—

Mois.	Température moyenne pour les mois.	Moyen maximum.	Moyen minimum.	Maximum absolu.	Maximum le plus bas.	Minimum le plus élevé.	Minimum le plus bas.	Moyenne à 9 p.m.	Nombre de jours pendant lesquels il a plu.	Journées de pluie continue.	Chute de pluie en pouces.	Maximum de variation thermométrique.
Juillet	65.41	79.30	51.62	91.0	52.5	61.0	41.0	60.22	5	1	1.87	40.5
Août.....	65.40	78.13	52.68	91.0	67.5	67.0	33.5	59.54	5	0	1.96	37.3
Septembre	50.10	64.49	35.70	84.5	34.0	51.0	25.5	46.40	2	0	.03	45.0

A la première gelée de la saison, le 5 septembre, le thermomètre marqua 32°, à la première gelée de nature à causer des dommages, le 18 septembre, il marqua 25° 5. Le nombre de jours en juillet, pendant lesquels le thermomètre a dépassé

80°, a été de 10 ; en août, de 13, en septembre, de 3. La première neige est tombée le 30 septembre, et a fondu après un jour ou deux.

EXTRAIT DU RAPPORT DE W. J. THOMPSON, A. T.—DESCRIPTION DU PAYS TRAVERSÉ EN SUIVANT LA 4^{ME} LIGNE DE BASE, A L'OUEST DU 3^{ME} MÉRIDIEN PRINCIPAL.

A partir du 3^{me} méridien principal en allant vers l'ouest, les townships 12, 13 et 14 peuvent être décrits comme suit :

Sur la largeur du rang 1, la surface est onduleuse et incline vers l'est jusqu'au lac des Vieilles (*Oldwives Lake*) ; le sol est très sablonneux.

Du rang 2 au rang 11, inclusivement, le pays est quelque peu montueux ; le sol varie de sablonneux à argileux, avec presque partout un sous-sol argileux ; sur le rang 4, le ruisseau des Vieilles est coupé sept fois par la ligne de base ; le long de ses bords il y a une quantité considérable de bois debout et de chablis, surtout de frêne et d'érable, ayant de deux à douze pouces de diamètre.

Rangs 12 à 15, townships 11, 12, 13, 14.—Belle étendue de prairies onduleuses, le sol en étant excellent et très propre à la culture.

Sur le rang 15, la ligne de base traverse un petit ruisseau de 10 pieds de largeur et de deux pieds de profondeur, se jetant dans le ruisseau du Courant-Rapide et dans le rang 16, traverse le ruisseau du Courant-Rapide ; ce dernier a ici environ 20 pieds de large et deux pieds de profondeur.

Sur les rangs 17 et 18, nous traversons l'extrémité des montagnes des Cyprès. On n'y voit pas de bois, excepté en petite quantité dans les ravins.

Les rangs 16 à 18 inclusivement sont très brisés par des collines, des hauteurs et des ravins. On rencontre ici un grand nombre de cailloux de granit et autres, surtout sur le sommet des hauteurs. Le sol de ces rangs est en général argileux.

A partir du rang 19 en allant à l'ouest jusqu'au 4^{me} méridien principal sur la largeur des townships 12, 13 et 14, la terre est généralement sablonneuse et peu propre à l'agriculture, mais bonne pour l'élevage. Dans la partie nord du township 14, il y a un certain nombre de collines de sable de transport. Sur cette étendue, presque toute l'eau qu'on rencontre est alcaline.

Principaux caractères géologiques et topographiques.

De chaque côté de la quatrième base, entre le 2^{me} et le 4^{me} méridien principal, la contrée présente, autant que j'ai pu voir, une suite de plateaux, de terrains onduleux et montueux, avec de larges et profondes vallées ou dépressions de terrains, et de nombreux ravins qui y conduisent.

En venant de l'est on gravit les montagnes de Cyprès par une élévation graduelle ; mais en les regardant du côté ouest, elles présentent une élévation abrupte de plusieurs centaines de pieds. On rencontre ici et à d'autres endroits sur les hauteurs de nombreux cailloux de granit et autres, ainsi que des roches et du gros gravier, mais sur les plateaux on en voit rarement.

Près du sommet des bords d'un ravin, dans la section 2 du township 13, rang 10, j'ai remarqué un affleurement de conglomérations de cailloux ronds, de sable, de carbonate de chaux, d'environ deux pieds d'épaisseur, reposant sur un sable stratifié et contenant de nombreuses empreintes de coquilles lamellibranchiées et aussi quelques-unes de ces coquilles remplies de sable vert. Ces coquilles ressemblent à quelques espèces modernes, mais se rattachent aussi à la période crétacée, et vu que quelques-unes d'elles sont remplies de sable vert, c'est probablement à cette période qu'elles appartiennent.

Sur le bord d'un petit ruisseau, près du coin nord-est de la section 17 du township 12, on voit un affleurement de pierre à sablon de deux à trois pieds, exposé sur une longueur d'environ dix chaînes, et reposant sur un sable stratifié, semblable à celui dont j'ai parlé plus haut. On ne trouve cependant aucuns restes fossiles. Une grande partie de la pierre à sablon est en couches minces et friables, mais on en a vu une structure compacte ayant de six à dix pouces d'épaisseur, qu'on pourrait proba-

blement utiliser pour la construction. Des fragments de gypse cristallisé ont été trouvés à divers endroits sur le bord des ravins.

Le creusement de la vallée dont il a été parlé plus haut, est sans doute dû à l'action de la glace pendant la période glaciaire, et vers la fin de cette période (ou au commencement de la période de Champlain), l'eau provenant de la fonte de la glace a dû couvrir une grande partie du pays pendant un certain temps, un affaissement considérable de la terre ayant eu lieu vers la même époque. Les vallées et les ravins étant remplis d'eau, les glaces flottantes venant du nord, en transportant des pierres et de gros cailloux, ont dû s'échouer sur les berges et les hauteurs où l'on trouve aujourd'hui ces pierres et ces cailloux. A la fin de la période de Champlain la terre s'est élevée graduellement, et les eaux prenant un courant plus rapide (subissant l'influence d'autres eaux) ont diminué en quantité, et à la longue plusieurs de ces vallées sont restées à sec, ou seulement avec un petit ruisseau dans le fond, comme on voit aujourd'hui.

Description du pays à partir du confluent des rivières du Daim-Rouge et de la Saskatchewan-Sud jusqu'à Edmonton.

Au passage de la Saskatchewan-Sud, qui est environ un mille en aval du confluent, la rivière a 700 pieds de large et environ 20 pieds de profondeur au centre du chenal; elle coule avec un rapide courant à travers de nombreux bancs de sable mouvant. La vallée a 200 pieds de profondeur et environ deux milles de large. A cet endroit plusieurs familles de métis se sont établies, et elles en font de grands éloges comme endroit d'élevage. Près du confluent il y a une quantité considérable de peupliers et de trembles, et quelques petits bouleaux; mais autant qu'on peut voir le bois ne paraît pas abondant à cet endroit.

Quittant le confluent le 28 août, nous partîmes presque en droite ligne pour Edmonton, et nous gardâmes cette direction presque sans déviation. Après avoir monté sur le plateau, nous parcourûmes une distance d'environ 10 milles sur une terre argileuse desséchée à peine couverte d'herbe; surface onduleuse, présentant une légère pente dans la direction de la rivière du Daim-Rouge. Nous entrâmes alors dans un pays accidenté, ayant des étangs alcalins dans les terrains bas; sol sablonneux; peu d'herbage; 45 milles à travers un pays de ce genre, où l'on rencontre quelquefois des ondulations de terrain, nous amenèrent à une grande plaine s'étendant jusqu'à la hauteur des terres entre la rivière du Daim-Rouge et la rivière à la Bataille, sur une distance d'environ cinquante milles, et à une distance considérable à l'est et à l'ouest de notre route. La surface est unie ou légèrement onduleuse; et ce sol varie de sablonneux à argileux, avec sous-sol généralement argileux; le terre est bien couverte d'herbe et paraît propre à la culture. On rencontre quelques petits lacs et étangs, dont quelques-uns d'eau alcaline. Traversant la hauteur des terres, nous entrâmes sur une étendue de pays ayant une inclinaison générale vers le nord-est jusqu'à la rivière à la Bataille, et coupé de nombreux ravins courant jusqu'à cette rivière. Le sol est ici de riche terre argileuse, avec sous-sol d'argile durcie de couleur brune; bien couvert d'herbage. On voit maintenant quelques petits groupes de saules çà et là dans la prairie, et à quelques milles, des trembles dans les ravins, ainsi que des bosquets épais. C'est le premier bois rencontré depuis notre départ des fourches, distance de 100 milles. A mesure que nous approchons de la rivière à la Bataille le bois devient plus gros et les bosquets plus nombreux; dans un ravin de 2 milles de large et de 300 pieds de profondeur, à 10 milles de la rivière à la Bataille, il y a une quantité considérable d'épinette blanche variant de 10 à 30 pouces de diamètre, ainsi que du peuplier, du tremble, du bouleau et du frêne; sur les bords on voit des affleurements d'une pierre à sablon verdâtre friable de 5 à 10 pouces d'épais, alternant avec des couches d'argile stratifiée, et séparées par places par des lits de minerai de fer lithoïde de quelques pouces d'épaisseur; les bords ont été très affouillés par l'action des eaux, laissant à quelques endroits entre autres formations curieuses, des piliers et des colonnes de pierre à sablon surmontés d'une couche de pierre plus dure ou de minerai de fer; la vue est des plus pittoresques; au fond de la vallée coule un ruisseau de 20 pieds de large et profond de deux à quatre pieds. Dix milles plus loin nous

arrivâmes à la rivière à la Bataille, une distance de 150 milles par l'odomètre. Sa largeur est ici d'environ 3 chaînes et sa profondeur de 2 pieds; elle coule vers l'est et son courant est rapide. La vallée a 3 milles de large et 300 pieds de profondeur; des affleurements semblables à ceux dont il a déjà été parlé ont été observés ici ainsi que de nombreux spécimens de bois partiellement carbonisé et presque entièrement remplacé par de l'argile. Sur une distance d'environ 20 milles du côté nord de la rivière, la contrée est presque semblable à celle du côté sud; sur une distance à peu près semblable, le sol est une riche terre argileuse avec sous-sol d'argile brune durcie, et ici et là il y a une profondeur considérable de terre végétale. Les clairières sont grandes et il y a de nombreux bosquets de trembles de bon grosseur contenant une quantité considérable de bois mort sur pied. Au point de vue agricole, je considère ce district égal à aucun de ceux que j'ai vu jusqu'à présent au Nord-Ouest. A partir de cette zone, le pays prend pour ainsi dire la forme d'une auge, avec ouverture à l'ouest donnant sur la rivière à la Bataille. Cette région s'étend jusqu'à la hauteur des terres entre cette rivière et la Saskatchewan-Nord, distance d'environ 50 milles; le sol est semblable à celui précédemment décrit, mais il a de nombreux marais où croissent des saules et de l'herbe et qui devront être asséchés avant qu'il se fasse beaucoup de culture. A présent, cependant, ces marais produisent une quantité considérable de foin sauvage, qui leur donne une certaine valeur. De nombreux bosquets de trembles et de saules contenant passablement de bois mort sur pied parsèment toute cette étendue de terre. Depuis la hauteur des terres jusqu'à Edmonton, distance d'environ 30 milles, le pays est densément boisé de trembles, de peupliers et de bouleaux; on a remarqué quelques épinettes blanches et rouges. A quelques milles de la Saskatchewan, nous passâmes à travers de grandes prairies découvertes, mais le pays continu d'être bien boisé jusqu'à la rivière, qui a ici environ 600 pieds de large et une profondeur qui varie; la vallée a environ un mille de large et à peu près 200 pieds de profondeur. Le village et la plus grande partie des établissements sont sur la rive nord. La terre dans les environs est de bonne qualité et paraît très propre à l'agriculture.

EXTRAIT DU RAPPORT DE C. A. MAGRATH, A. F., SUR L'ARPENTAGE DE LA 4^{ME} BASE DES MÉRIDIDIENS ENTRE LES 4^{ME} ET 5^{ME} MÉRIDIDIENS PRINCIPAUX.

A une distance de la largeur d'une section et 26 chaînes à l'ouest du 4^{me} méridien principal, la ligne coupe un grand lac alcalin, qui est séparé d'un autre petit lac par une étroite langue de terre; l'eau de ces lacs est potable. Dans les deux sections qui restent, la contrée est une prairie onduluse; sol, terre sablonneuse.

Dans le rang 2, la contrée devient très accidentée, les collines gisent nord-ouest et sud-est; il y a de nombreux étangs dans ces collines; sur le sommet le sol est de sable et de gravier, mais dans les vallons il est de belle qualité. En suivant la ligne de base à travers le rang 3, les deux premières sections ne sont pas aussi accidentées que dans le rang 2, puis on arrive à une prairie onduluse dont le sol est de terre sablonneuse et de gravier. Le creek Ross apparaît à environ deux milles au sud, coulant dans la direction de l'ouest.

Dans le rang 4, la contrée est semblable à celle du rang 3; puis tournant au nord et suivant le méridien entre les rangs 4 et 5, les deux premières sections sont des prairies onduluses; sol, terre argileuse; puis la contrée s'élève vers le nord, et dans la cinquième section, nous arrivons à des collines de sable.

La première section du township 14 est de prairie onduluse; sol très bon; puis dans les cinq sections qui restent, la ligne traverse des contrées de 50 à 100 pieds de profondeur donnant sur la rivière Saskatchewan-Sud, qui coule vers le nord à une distance variant de $1\frac{1}{2}$ à 4 milles à l'ouest du méridien.

Revenant à la 4^{me} ligne de base, et la prolongeant vers l'ouest à travers le rang 5, nous descendons 250 pieds dans la vallée de Saskatchewan-Sud, dans la section 33. Sur le côté est de la rivière, est un plateau argileux d'environ 50 chaînes de profondeur, s'étendant au nord environ 70 chaînes et au sud environ 50.

A environ 60 chaînes au sud de la ligne de base, la coulée de la Tête-de-Bœuf (*Bull's head*) donne sur la vallée venant du sud-est, et c'est par cette coulée que le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique approche de la rivière. Jusqu'à l'entrée de la coulée de la Tête-de-Bœuf, la rivière coule vers l'est, puis, tournant au nord, elle est traversée par la ligne de base dans la section 32. Suivant la ligne de base vers l'ouest en partant de la rivière, nous passons à travers l'extrémité nord d'un bosquet de peupliers, dont les arbres ont de 8 à 24 pouces de diamètre. Ce bosquet paraît être le seul groupe d'arbres entre ce point et l'embouchure de la rivière de l'Arc. Le reste de la section 32 est dans la vallée et s'étend jusqu'à moins de 50 chaînes de la rivière. Au nord de la ligne de base, on voit un beau plateau s'étendant à l'ouest en partant de la rivière, environ 60 chaînes, puis la contrée s'élève jusqu'à la prairie découverte.

Il y a aussi sur le côté sud de la rivière, un très beau plateau qui s'étend vers l'ouest à partir de la coulée de la Tête-de-Bœuf, et qui a environ un mille de profondeur, à l'endroit où la coulée des Sept-Personnes (*Seven Persons Coulee*) débouche dans la vallée. Il a surgi ici une colonie assez considérable depuis le mois de mars dernier; lorsque nous y passâmes le 9 juillet, il y avait quatre colons sur le côté sud, huit sur le côté nord, et un sur l'île qui se trouve à l'entrée de la coulée de la Tête-de-Bœuf.

À l'ouest, sur la largeur du rang 6, la ligne de base, à travers ces trois sections, passe le long du versant de la colline qui entre dans la vallée de la rivière au nord; la rivière étant de 30 à 50 chaînes au sud; et dans la section 33 nous touchons de nouveau la rivière qui a ici environ 14 chaînes de large. Sur le côté ouest il y a un étroit plateau argileux. De là la ligne traverse nombre de coulées profondes donnant sur la rivière du côté du sud.

Dans ces coulées se trouve de la houille en filons de 4 à 9 pieds d'épaisseur. Un homme de mon parti qui a travaillé pendant 17 ans dans les mines de charbon, en Angleterre, dans la Pennsylvanie, et en dernier lieu à Jackson, Michigan, se dit persuadé qu'il se trouve ici de grandes quantités de charbon bitumineux ne le cédant sous le rapport de la qualité à aucun charbon qu'il a vu jusqu'à présent.

Suivant la ligne de base à travers le rang 7, la section 36 est coupée par des coulées qui s'étendent d'un à deux milles en arrière de la rivière. Dans la section 33, nous revenons de nouveau à la rivière, la traversant pour aller du côté nord; puis les sections qui restent de ce rang sont des prairies unies; sol, terre sablonneuse.

Les cinq premières sections du rang 8 sont des prairies onduleuses; sol, terre sablonneuse; la rivière coule à une distance variant de 1 à 5 milles au sud; dans la 7ème section du même rang, nous touchons encore la rivière et traversons du côté sud. Le côté nord de la vallée a environ cent pieds de hauteur. Il y a un plateau argileux d'environ 30 chaînes de profondeur sur le côté sud.

Suivant le méridien en allant au nord entre les rangs 8 et 9, nous touchons la rivière à 18 chaînes, et après avoir passé deux sections nous sortons de la vallée; le reste des sections du township 13, ainsi que le township 14, sont des prairies onduleuses; sol, terre sablonneuse.

Revenant sur le côté sud de la rivière, et prolongeant la 4ème ligne de base vers l'ouest, à travers le 9ème rang, et les deux premières sections du rang 10, le pays est tellement coupé par des coulées qu'il est presque impossible de chasser; la rivière étant de 20 à 80 chaînes au nord de la ligne de base.

Dans la section 34 du rang 10, nous touchons de nouveau la rivière et passons du côté nord. Jusqu'à ce point, la rivière coule dans une direction nord-est, et a environ 14 chaînes de large.

Sur le parcours de la ligne de base vers l'ouest, à partir de la rivière Saskatchewan-Sud, le reste de la section 34 est très coupé par des coulées; les sections 33, 32, 31 du rang 10 sont des prairies onduleuses; sol, terre sablonneuse. Puis, suivant la ligne de base en traversant le rang 11, et les 3 premières sections du rang 12, le pays est encore une prairie onduleuse; sol, terre argileuse. Dans la section 33, nous descendons dans la vallée de la rivière de l'Arc, qui a ici de 6 à 8 chaînes de large.

La vallée n'a pas plus que 70 pieds de profondeur, et à bien des endroits la contrée s'abaisse graduellement vers la rivière. Suivant le méridien vers le nord, entre les rangs 12 et 13, la seconde section du township 13 est coupée par des coulées donnant sur la vallée de la rivière de l'Arc, qui est à environ 60 chaînes à l'ouest du méridien, et coule vers le sud; puis dans la section 25 des mêmes rangs, nous descendons graduellement dans la vallée de la rivière de l'Arc. Jusqu'à ce point, la rivière coule dans la direction du sud-est. Sur le côté nord de la rivière, on voit sur la rive des affleurements de houille en filons d'environ 3 pouces d'épaisseur. La section 36 du township 13 et la section 1 du township 14 sont de la prairie légèrement onduleuse; les autres sections du township 14 sont de la prairie fortement onduleuse; sol, léger et sablonneux avec une forte partie de gravier en quelques endroits.

Revenant à la 4^{me} ligne de base, et la suivant à travers le rang 13, les quatre premières sections sont des prairies onduleuses; sol, terre argileuse; les deux autres sections du rang 13 étant de sol léger et graveleux. Dans le rang 14 la surface du pays est à peu près la même que dans le rang 13; sol, terre sablonneuse avec gravier ci et là. A travers le rang 15, la surface est onduleuse; sol, terre sablonneuse variant ci et là. Dans le rang 16 le sol est une terre sablonneuse; les deux premières sections sont onduleuses et les quatre sections qui restent sont unies; puis vers le nord le long du méridien qui sépare les rangs 16 et 17, le township 13 est onduleux à l'exception de quelques hauteurs graveleuses dans la section 25; sol, terre sablonneuse. Le township 14 est uni; sol, terre sablonneuse et à certains endroits argileuse.

Revenant à la 4^{me} ligne de base et la prolongeant à l'ouest sur la largeur du rang 17, la contrée devient montueuse dans la section 34 et continue ainsi dans tout ce rang; sol, terre argileuse. Continuant sur la largeur du rang 18, la contrée est encore montueuse jusqu'à la section 33, puis elle devient onduleuse; sol, terre sablonneuse et à certains endroits, terre argileuse blanchâtre. Dans le rang 19, la petite rivière de l'Arc est à environ 2 $\frac{1}{2}$ milles au sud de la ligne de base; le sol de ce rang est principalement de terre argileuse.

Continuant la ligne de base sur la largeur du rang 20, nous entrons dans la vallée de la petite rivière de l'Arc, qui, dans la section 33, a environ 80 pieds de profondeur. Le lit de la rivière à l'endroit où la ligne de base la traverse est de 56 chaînes de large, et l'eau y reste en flaques d'environ deux pieds de profondeur; aucun courant visible. Le côté ouest de la vallée est couvert de cailloux.

Suivant le méridien au nord, entre les rangs 20 et 21, les quatre premières sections sont onduleuses, puis les deux qui restent deviennent montagneuses. Le méridien dans ce township approche à moins de 60 chaînes de la Petite rivière de l'Arc. Dans le township 14, la première section est encore montueuse, puis les sections 12 et 13 sont coupées par des coulées donnant vers l'est dans la vallée de la petite rivière de l'Arc. Dans la section 24, nous entrons dans cette vallée; les sections qui restent du township 14 sont onduleuses; sol, terre sablonneuse.

Revenant à la ligne de base et la prolongeant à l'ouest à travers le rang 21, les trois premières sections sont onduleuses; dans la section 33, nous commençons l'ascension d'une contrée plus élevée, et dans la section 32, on voit les Montagnes Rocheuses pour la première fois.

Les rangs 21 et 22 sont onduleux; terre sablonneuse. Dans le rang 23 nous descendons sur un plateau uni qui se continue sur toute la largeur de ce rang; sol, très bon. Le rang 24 est onduleux; terre argileuse et en quelques endroits sablonneuse.

Je me suis ensuite rendu aux montagnes du Porc-Epic, pour prolonger le méridien vers le nord entre les rangs 28 et 29. Sur la ligne du méridien la contrée est montagneuse; dans les vallées, dont quelques-unes ont un mille de large, la végétation est exubérante; sol, riche terre franche noire.

Il y a quelques trembles de 4 à 8 pouces de diamètre sur le ruisseau du Saule (*Willow-Creek*), qui coule vers l'est à travers la section 36, township 13.

En terminant, je puis ajouter que la contrée en général, le long de la 4^{me} ligne de base, est très belle; les plus grands désavantages sont l'absence du bois et la rareté

de l'eau. Sur la rivière de l'Arc nous avons ramassé assez de bois de grève pour nous chauffer jusqu'à ce que nous ayions atteint les montagnes du Porc-Epic, distance de 90 milles.

A partir du moment où nous avons laissé la rivière de la Saskatchewan-Sud, dans la section 34, rang 10, nous avons dû nous approvisionner d'eau dans les rivières de l'Arc et la Petite rivière de l'Arc.

EXTRAIT DU RAPPORT DE T. KAINS, A. F.—ARPENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE BLOCS.

Description du pays le long de la 8ème ligne de base, à l'ouest du 3ème méridien principal.

La contrée, dans les rangs 1 et 2, consiste en prairie fortement ondulée, montueuse en certains endroits, et parsemée de quelques marais à foin, dont les eaux ont été en général trouvées pures et libres de toutes matières salines et alcalines.

La 8ème ligne de base traverse dans le rang 3 une étendue de terrain quelque peu alcaline. On a remarqué que l'herbe était passablement courte, et ne paraissait pas fraîche et vigoureuse.

Cette apparence étiolée de la végétation disparaît dans le rang 4, et ne reparait que lorsque nous fûmes arrivés à moins de 3½ milles de la Saskatchewan.

Les rangs 4, 5, 6 et 7 consistent en prairie fortement ondulée, quelque peu montueuse en certains endroits, avec quelques marais à foin, généralement de peu d'étendue, contenant de bonne eau douce. Le sol, dans les rangs ci-haut mentionnés, est généralement de première classe, étant de bonne terre argileuse sur sous-sol d'argile.

La partie du rang 8 qui est à l'est de la rivière Saskatchewan, n'a aucune valeur pour l'agriculture, étant une plaine sablonneuse, sur laquelle se trouve relativement peu d'herbe, et où le vent en différents endroits a entassé tout ce qu'il pouvait soulever de matière détachée pour en former des hauteurs qu'on peut apercevoir de très loin dans la prairie. Quelques bosquets de trembles de petite dimension, des groupes épars de chêne rabougri et des broussailles ont été remarqués sur la rive est de la rivière. Le caractère du pays change aussitôt qu'on a passé de l'autre côté de la rivière; on entre sur une bonne prairie ondulée, composée de terre légèrement argileuse, et s'étendant apparemment aussi loin que l'œil peut apercevoir. Les bois sur la rive ouest se trouvent dans les différents ravins donnant sur la vallée de la Saskatchewan, et se composent de tremble, de peuplier-baumier et de quelques érables et chênes. La quantité en est assez limitée, cependant, et n'est pas du tout ce qu'on pourrait s'attendre de trouver dans le voisinage d'une aussi grande rivière.

La vallée ici est loin d'être aussi profonde que la vallée de la Qu'Appelle à Qu'Appelle, et les hauteurs ne sont pas aussi escarpées; mais, contrairement à la Qu'Appelle, la Saskatchewan occupe toute la vallée. Le lit de la rivière est ici de 100 à 120 pieds au-dessous de la prairie adjacente, et à 31.75 chaînes de large, dont 14.60 sont une barre de sable complètement couverte à l'eau haute. Le courant a environ 3 milles à l'heure, et l'eau, à l'époque où j'écris, présente une apparence vaseuse.

Je n'ai remarqué aucun bois sur le terrain ci-dessus décrit, à l'exception de celui que j'ai trouvé sur les bords de la rivière Saskatchewan.

Description du pays le long de la 7ème ligne de base, à l'ouest du 3ème méridien principal.

La contrée, sur la largeur du rang 5, sur la 4ème ligne de base, est brisée par la vallée de la Saskatchewan-Sud, sur les rives de laquelle se trouve une petite quantité de bois consistant surtout en tremble et en peuplier-baumier. Le lit de la rivière à cet endroit est à environ 100 pieds au-dessous de la surface de la prairie adjacente, et a une largeur d'environ un demi-mille, dont une bonne moitié sont des barres de sable qui se déplacent continuellement et changent le chenal de ce cours d'eau.

Après qu'on a passé la rivière, la terre change, et de bon sol de seconde classe devient de troisième et de quatrième classes, étant très sablonneux et ne supportant qu'une végétation extrêmement courte et pauvre. Des coteaux de sable jusque vers le milieu du rang 6, sur lesquels on trouve de petit peuplier et des broussailles, tandis que par place le sable est ramassé en gros tas, sur lesquels il n'y a aucune végétation quelconque. La terre s'améliore à mesure que nous avançons vers l'ouest, le long de la ligne de base, jusqu'à ce qu'on atteigne le milieu du rang 7, après quoi, jusqu'au méridien qui sépare les rangs 9 et 10, le sol est comme de première qualité. Le même genre de terrain existe au sud le long du méridien entre les rangs 8 et 9, qui passe sur une prairie fortement onduleuse, montant graduellement à partir des bords du lac de la Chance (*Luck Lake*), près de la ligne de base, au sud, jusqu'à ce qu'on ait atteint la 6^{me} ligne de correction. Le lac ci-dessus mentionné est situé près de la limite nord du township 24, et tout en s'étendant sur presque toute la largeur du rang 8, couvre une partie considérable du rang 9. Il a environ 6 milles de long, et une largeur de $2\frac{1}{2}$ à 3 milles, et bien que plusieurs petits tributaires y versent de la bonne eau, celle du lac n'est pas potable, ayant un goût et une odeur très désagréables. On rencontre une rangée de hautes collines à la ligne qui sépare les rangs 10 et 11, et elles gisent presque parallèlement à la ligne de base jusque sur le côté est du lac de la Chance (*Luck lake*), où elles prennent la direction du nord-est. Ces collines sont situées au nord de la ligne de base, et ont de 120 à 150 pieds de haut; on y trouve de nombreux ravins d'où nous tirâmes notre provision de piquets et de bois de chauffage. Après avoir quitté ces collines, on ne rencontre aucun bois quelconque jusqu'à la rivière Saskatchewan-Sud, sur le méridien qui sépare les rangs 20 et 21.

Sur la largeur des rangs 10, 11, 12, et la moitié est du rang 13, la terre est principalement de seconde classe, et consiste en prairies rugueuses et montueuses, et une abondance d'étangs et de marais à foin. On trouve un nombre considérable de cailloux sur les hauteurs dans les rangs 12 et 13, et il continue d'en être ainsi sur les nombreux monticules et les hauteurs, si l'on suit vers le sud le méridien qui sépare les rangs 12 ou 13, jusqu'à la limite sud du township 23; dans les deux rangs, le sol de ce township est de deuxième et troisième classes. Vers le milieu du rang 13, on entre dans une magnifique vallée unie de terre de première qualité, qui s'étend à l'ouest jusqu'au centre du rang 14. Cette vallée s'élargit vers le nord, formant une large plaine unie, et s'étend au nord aussi loin que le regard peut atteindre; vers le sud, elle devient plus étroite et se perd à la fin dans une contrée onduleuse s'étendant vers le sud.

Après avoir quitté la vallée ci-dessus mentionnée, nous traversons la seconde rangée de trente collines qui se prolongent jusqu'au côté est d'un lac considérable, dont le côté ouest marque la ligne qui sépare les rangs 15 et 16. Les hauteurs ont environ 150 pieds au-dessus du niveau de la vallée et sont considérablement brisées par des étangs et des marais; elles s'étendent vers le nord-est environ 5 milles; de là la contrée s'aplanit et devient une prairie unie. Le sol sur ces collines a été classé comme de première et de seconde classes, bien qu'il devienne passablement pierreux dans le voisinage du lac plus haut mentionné.

Après avoir traversé ce lac nous entrons de nouveau sur une prairie de sol de première classe, s'étendant au trois quarts de la largeur du rang 16, où l'on rencontre la troisième et dernière rangée de hautes collines. Ces collines ont de 150 à 200 pieds au-dessus de la prairie adjacente, et vont jusqu'au milieu du rang 17, courant au sud jusque près de la limite nord du township 23, où elles se perdent et où l'on entre sur une prairie unie dont le sol argileux est de première classe, et qui s'étend sans interruption jusque sur le côté nord d'un ravin de 100 pieds de profondeur et d'un demi-mille de largeur, près de la 6^{me} ligne de correction. Ce ravin, bien que paraissant avoir été autrefois le lit d'un cours d'eau considérable, est à sec, et sur ses bords de grandes quantités de roches sont éparses. A partir du milieu du rang 17, sur la largeur des rangs 18, 19, 20, 21, et la moitié est du rang 22, la contrée est une prairie fortement onduleuse, parsemée de quelques fondrières; le sol est d'argile et de terre argileuse de première qualité. Cette même qualité de terre s'étend au sud tout

le long du méridien entre les rangs 20 et 21, jusqu'à moins de trois milles de la Saskatchewan-Sud, où elle devient sablonneuse est par conséquent d'une qualité moins bonne.

La vallée de la rivière sur ce méridien commence près du côté sud de la section 25, township 23, et a deux milles et demi de large, tandis que le lit de la rivière se trouve dans les sections 13 et 12; le lit a 34 chaînes de large, consistant en barres de sable entourées de sable mouvant; on a remarqué dans ces barres de sable de petites quantités de lignite. Le bois que l'on rencontre dans la vallée se compose surtout de peuplier-baumier en général de bonne grosseur, et poussant en bosquets; mais la quantité en est passablement limitée.

Après avoir passé un cordon de collines peu élevées, dont le sol est de seconde classe, et qui occupe la moitié ouest du rang 22, on entre dans une prairie onduleuse et sèche, qui se continue sur la largeur des rangs 23, 24, 25, 26 et la moitié est du rang 27. Le sol est ou d'argile ou de terre argileuse, et a été classifié comme de première et de seconde qualités. Cette étendue de contrée est remarquablement sèche, n'ayant que très peu de fondrières où l'on trouve de l'eau.

Sur le méridien entre les rangs 24 et 25 on traverse de nouveau la rivière de la Saskatchewan-Sud. La vallée commence près de la limite sud du township 24, et elle s'étend vers le sud jusqu'au milieu de la section 24, township 24. Le lit de la rivière sur ce méridien n'a que 16 chaînes de largeur, est en partie occupé par des barres de sable, et traverse les sections 36 et 25. On a encore remarqué ici dans les sables du lignite qui venait probablement de quelque localité en amont de la rivière ou de quelque point sur la rivière du Daim-Rouge. La terre entre la Saskatchewan et la 6e ligne de correction sur le méridien sus-mentionné, est une prairie onduleuse. Le sol, qui est de seconde classe près de la rivière, devient de première classe dans le voisinage de la ligne de correction.

Une dépression de terrain alcalin commence dans la section 34, rang 27, et s'étend jusqu'à la section 35, rang 28. Cette vallée a environ 100 pieds au-dessous de la surface de la prairie voisine, et contient ce qui nous parut être un lac d'environ 3 milles de long du nord au sud, et de près de 2 milles de large; à première vue la surface blanchâtre nous fit croire à une eau abondante, mais en approchant plus près, nous découvrîmes qu'il n'y avait pas d'eau du tout, et que cette surface molle et blanche était une vaste couche d'alcali. Plusieurs petits ruisseaux s'y jettent mais leurs eaux s'évaporent bientôt; cependant, il doit s'y trouver une grande quantité d'eau au printemps. La route de B attleford passe sur le côté ouest de ce lac.

Au delà de cette vallée, la contrée devient passablement brisée et montueuse, avec de nombreux étangs, ravins et marais, et continue à présenter plus ou moins le même caractère jusqu'au méridien entre les rangs 28 et 29; mais elle s'améliore en traversant le rang 29, jusqu'à ce qu'on ait atteint le 4me méridien principal. Le sol de ce dernier rang et de la partie ouest du rang 28 a été classé comme de première et de seconde classes.

Le long du méridien, vers le sud, entre les rangs 28 et 29, la contrée est onduleuse, avec hauteurs graveleuses et pierreuses et marais herbeux, mais elle s'améliore à mesure qu'on approche de la vallée de la rivière du Daim-Rouge, dans laquelle on entre vers le milieu de la section 18, township 23, et qui contient quelques peupliers-baumiers et des trembles de belle grosseur. Le méridien se termine sur le côté nord de la rivière du Daim-Rouge à environ un quart de mille à l'ouest de l'endroit où elle se réunit à la Saskatchewan-Sud.

A l'exception de celui qu'on a trouvé sur les collines au nord du lac de la Chance (*Luck Lake*), tout le bois dont nous avons eu besoin dans le cours de nos travaux a été fourni par la vallée de la Saskatchewan.

15me ligne de base, à l'ouest du 4me méridien.

Les six premiers milles de cette base à partir du 4me méridien principal traversent une prairie onduleuse, avec marais et étangs; dans le voisinage du méridien se trouvent quelques bosquets de trembles et de saules.

On entre ensuite sur une prairie montueuse, qui s'étend jusque près du centre du

rang 4. On trouve sur ces collines de nombreux marais et étangs dont quelques-uns sont de véritables petits lacs et çà et là bordés de petits trembles et de saules.

A partir du milieu du rang 4, la contrée devient plus unie bien qu'encore un peu montueuse, et continue ainsi jusqu'au centre du rang 6, où se trouve à peu près la limite est de la forêt. On traverse la coulée de l'Ours-Gris (*Grizzly Bear*), à la rivière qui passe entre les rangs 5 et 6; elle comprend un ravin d'environ un demi-mille de large et quelques 80 pieds de profondeur; ce ravin est en certains endroits densément boisé de trembles de belle grosseur. La coulée elle-même qui est dans la direction du sud, a une largeur de 30 chainons et un fond mou et vaseux; elle se jette probablement dans la rivière à la Bataille.

La contrée, à partir du rang 6 jusqu'à la ligne entre les rangs 8 et 9, est plus ou moins brisée; çà et là se voient quelques trembles qui seraient propres à la construction, mais la plus grande partie du bois consiste en broussailles de saules, dans lesquelles on a remarqué une grande quantité de trembles morts. Ces rangs sont considérablement accidentés de nombreux marais et étangs, dont quelques-uns pourraient être appelés lacs; l'eau de ces étangs ou lacs est généralement alcaline ou saline.

Sur toute l'étendue de cette base, aussi loin qu'elle a été arpentée, le sol est de première qualité, étant en terre végétale noire variant de 4 à 12 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile ou de terre sableuse.

EXTRAIT DU RAPPORT DE THOMAS FAWCETT, A F., SUR L'ARPENTAGE DE LA TROISIÈME ET DE LA CINQUIÈME LIGNES DE BASE, ENTRE LES TROISIÈME ET QUATRIÈME MÉRIDIENS PRINCIPAUX.

Notes sur la cinquième ligne de base.

La cinquième ligne de base coupe le 3ème méridien principal dans une plaine unie située entre le pied des collines et le Grand-Coteau. Cette plaine s'étend sur la largeur du premier rang, et est traversée par plusieurs petits ruisseaux qui prennent leur source dans le Coteau, coulent vers le nord-est et se jettent probablement dans le creek du Tonnerre. Quelques-uns des ravins au pied des collines sont boisés de petits trembles et de saules, mais plus loin le bois manque totalement. Sur les collines l'herbe est bonne et l'eau abondante. Le sol varie entre une argile d'un brun rougeâtre et une marne argileuse, avec sous-sol généralement d'argile. On rencontre fréquemment des pierres et du gravier sur la crête et le versant des collines, mais presque jamais dans les vallées. Le Coteau lui-même semble formé d'une succession de hauteurs allant vers le nord-ouest, dont les eaux s'égouttent dans des vallons vers lesquels s'inclinent les collines intermédiaires. Au fond de ces vallons sont généralement des lacs de belle grandeur, soit salés soit alcalins. Sur les crêtes des collines existent de nombreux marais d'eau douce, tandis que l'eau dans les vallées, est généralement saumâtre. La ligne de base traverse une de ces hauteurs dans le rang 2, vers la section 25; une autre, beaucoup plus élevée, qui paraît être le principal point de partage des eaux du Coteau, est traversée dans la section 33 du rang 3. Il y en a une autre moins élevée entre les rangs 3 et 4, et à partir de cette hauteur la surface s'abaisse graduellement jusqu'au lac des Vieilles (*Old Wives*). A mesure qu'on approche du lac, le sol devient sablonneux, de sorte que lorsqu'on arrive au lac c'est presque du sable pur et du gravier. L'herbe cependant offrirait un assez bon pâturage. La partie nord du lac des Vieilles paraît avoir environ 20 milles de long et une largeur moyenne de $4\frac{1}{2}$ milles. Ses eaux sont passablement saturées de divers sels. De nombreuses îles de sable parsèment presque toute la largeur de la partie nord du lac, et avec les pointes, donnent au lac, de loin, l'apparence de plusieurs lacs au lieu d'un seul. On ne trouve aucun débouché apparent. A son extrémité sud il est alimenté par un cours d'eau d'environ 70 pieds de largeur et 4 de profondeur, avec une rapidité moyenne de courant d'environ 5 milles à l'heure. A l'ouest, sur la largeur des rangs 6 et 7, le sol devient meilleur, mais la surface est encore accidentée de nombreuses collines et

lacs, dont quelques-uns sont d'eau douce et d'autres alcalins. Sur la largeur du rang 6, la contrée paraît moins brisée.

Le rang 7 est une succession de collines peu élevées et d'étangs d'eau douce et de marais; le sol est une riche terre argileuse ayant un excellent herbage. Dans la section 36 s'élève un groupe de très hautes buttes.

Dans la section 35, rang 8, la ligne de base coupe presque en deux le lac aux Roseaux (*Reed Lake*), un grand lac d'eau saumâtre s'étendant presque directement vers l'ouest et ayant environ 7 milles de longueur sur 3 de largeur. Le sol dans une limite de trois quarts de mille du lac est, soit une argile blanche graveleuse, soit une argile durcie et brûlée par le soleil, pierreuse en certains endroits.

Le long de la ligne qui sépare les rangs 8 et 9, township 16, en allant vers le sud, la surface s'élève graduellement et est bien arrosée par des marais d'eau douce; bon sol de seconde qualité. Le township 15, mêmes rangs, présente une apparence plus brisée. Dans la section 25, le méridien atteint le sommet d'une haute rangée de collines inclinant vers le nord-ouest et que l'on gravit du côté nord par une rampe graduelle de deux milles de longueur; au sud elles s'affaissent quelque peu abruptement de 150 pieds jusqu'à un plateau, mais dans lequel se déverse un cours d'eau marécageux venant du sud-est. Dans le voisinage du cours d'eau, le sol est pauvre, tandis que vers l'extrémité sud du township, il prend son caractère normal et devient une bonne terre argileuse. Sur la limite est du rang 9, township 17, le méridien extérieur quitte le lac des Roseaux, près de la limite nord de la section 12. Sur plusieurs milles en arrière du lac, le sol est une argile très sèche et cuite. Dans la section 24, la ligne traverse un bassin de drainage de 60 chaînes de largeur; à partir de là le sol s'améliore et la contrée devient excellente. Le township 18, rang 9, présente une rampe graduelle. Le sol est une riche terre argileuse. Vers l'extrémité nord du township, la surface devient brisée par des collines et des marais.

Dans le township 16, rang 9, la ligne de base quitte le lac dans la section 35, se prolongeant à travers un plateau en grande partie d'argile cuite et dure d'une nature alcaline; et dans la section 32, elle traverse un cours d'eau alcalin, marécageux, coulant au sud-est. Ce cours d'eau relie le lac des Jones (*Rush Lake*) et le lac des Roseaux (*Reed Lake*). Dans le township 16, rang 10, la surface devient plus ondulée et le sol plus friable. La ligne traverse le lac des Jones près de son extrémité sud. Les sections 34 et 33 tombent dans le lac. Les bords du lac en divers endroits sont très escarpés et rugueux; les eaux sont alcalines, mais ne peuvent être comparées à celles des lacs que nous avons passés dans l'est. Dans le township 16, rang 11, la ligne court le long d'un grand bassin de drainage, qui se vide dans le lac des Roseaux en venant de l'ouest.

Au centre du bassin de drainage, dans la section 34, coule un cours d'eau bien défini, se jetant parmi les roseaux dans un prolongement du lac à environ deux milles au nord-est. Les bords de ce cours d'eau sont escarpés, composés de riche argile rouge séparée ci et là par des couches de gravier ou de sable. Ce cours d'eau est alimenté par des sources d'eau douce sortant des bords des coulées. Dans la section 36, rang 12, la ligne passe sur un plateau élevé d'où l'on voit sur une étendue de plusieurs milles les bords escarpés et bien distincts du ruisseau du Courant-Rapide. Le plateau finit abruptement à plus de 150 pieds du niveau de la vallée du ruisseau. Lorsque nous l'avons traversé en cet endroit, le cours d'eau avait 1 chaîne de large, deux pieds de profondeur, et une vitesse apparente de 5 milles à l'heure. Le lit est presque partout dur et graveleux. Sur le côté ouest du cours d'eau, le terrain devient plus brisé et il s'élève plusieurs collines et buttes d'une hauteur considérable. Le sol cependant est riche et les collines moins graveleuses que celles du Coteau.

Entre les rangs 12 et 13, township 16, vers le sud, la première moitié du township présente une inclinaison graduelle jusqu'au creek du Courant-Rapide, le sol étant de riche terre franche. Il pousse quelques petites broussailles le long des bords de ce cours d'eau, mais on ne voit aucun bois d'une valeur quelconque. Le côté sud est très haut et escarpé, et coupé de nombreuses coulées et cours d'eau. Au delà des bords le terrain garde son apparence brisée et montueuse. On rencontre souvent des marais d'eau douce; pâturage excellent. Dans la section 36, township 15, on traverse

une coulée large et profonde, qui s'égoutte vers l'est dans le cours d'eau mentionné plus haut comme se jetant dans le lac des Jones. Le ravin était sec lorsque nous l'avons traversé, mais plus bas surgissent plusieurs sources qui forment un cours d'eau. Un profil de la rive nord de la coulée, section 17, rang 12, expose les formations suivantes.

Argile rougeâtre,	4	pieds plus bas que la surface.
Filon de gravier,	6	“ “
Argile blanche,	10	“ “
Argile rouge,	25	“ “
Schiste argileux (roche en voie de formation),	10	pieds jusqu'au niveau du ruisseau.

A partir de la coulée, la ligne, sur le reste de sa longueur, traverse un plateau parfaitement uni d'excellente terre pour l'agriculture ou l'élevage. Le méridien formant la limite est de la section 13 passe vers le nord le long d'une chaîne de collines formant la rive gauche du creek du Courant-Rapide. En approchant du ruisseau dans la section 25, la ligne traverse plusieurs coulées profondes; un excellent ruisseau, alimenté par une source, se jette dans le Courant-Rapide, qui traverse la ligne dans cette section et la retraverse plusieurs fois dans la section 36. Le jalon de fer marquant la limite nord du township 17 a été planté dans le cours d'eau. A cet endroit, les bords sont très escarpés et élevés, et sont formés d'une riche argile rouge et coupés de plusieurs profondes coulées boisées. A partir de ce point en allant au nord, les bords continuent en saillants et redans jusqu'à ce qu'ils se confondent avec les rives encore plus tourmentées de la Saskatchewan. Le township 18, à partir de la vallée du Courant-Rapide, dans la section 1, est d'excellente terre, bien arrosée et propre à l'agriculture sous tous les rapports.

Dans le township 16, rang 13, la ligne de base traverse une prairie onduleuse, dont le sol est de bonne qualité. La *Bouteloua bligostachia* (*buffalo grass*) pousse en abondance et conserve son apparence vert foncé, tandis que les herbes environnantes paraissent sèches et brûlées. Sur la largeur des trois premières sections du rang 14, la surface s'abaisse jusqu'à une plaine alcaline. L'eau est rare et les herbes brûlées. Dans les sections 33 et 32, des lits de petits ruisseaux courent vers une chaîne d'étangs alcalins qu'on voit à environ deux milles au nord de la ligne. Le terrain s'élève ensuite, le sol s'améliorant à mesure. Au sud, une chaîne de collines court parallèlement à la base; du pied de ces collines jaillissent des sources de bonne eau.

Dans le rang 15 la contrée devient plus onduleuse, et est bien arrosée par des marais d'eau douce; je considère comme terrain de première classe au moins les trois quarts de ce rang.

Le rang 16 est à peu près semblable au précédent, excepté que quelques-uns des versants des collines sont couverts de gros cailloux granitiques fermement empâtés dans le sol. Dans la section 31, le terrain s'abaisse au sud vers un lac de sel alcalin, le sol devient sablonneux et l'on rencontre souvent des groupes de cerisiers noirs. Le méridien extérieur en allant vers le sud à partir de la base entre les rangs 16 et 17, dans la section 36, traverse un lac salé alcalin, ayant des bords excessivement marécageux, et dans la section 24, en traverse un autre de même nature, au fond duquel on a trouvé une croûte formée par les sels cristallisés des eaux du lac. Le sol des bords, dans un rayon d'un demi-mille du lac, paraît être complètement saturé des mêmes sels; au sud la surface est onduleuse et le sol de meilleure qualité. Dans la section 24, township 13, on traverse un autre lac alcalin, et sur le reste de la distance jusqu'à la quatrième ligne de correction, la surface est composée d'une suite de coteaux de sable de transport dépourvus de toute végétation. Dans le township 17, rang 17, vers le nord, le sol varie, et de sablonneux devient une riche terre argileuse. La section 13 occupe un bas-fond très alcalin qui s'égoutte dans un grand lac à l'est de la ligne. Le terrain devient très montueux dans la section 24. On trouve plusieurs sources d'eau douce dans les coulées qui coupent le versant; les crêtes des collines sont pierreuses. Dans le township 18, la surface devient plus brisée, les marais d'eau douce ne sont pas rares, et le sol est généralement de terre argileuse, avec sous-sol

d'argile forte. Dans le township 16, rang 17, les trois premières sections traversées par la ligne de base sont de sable nu, avec quelques bosquets de cerisiers noirs. Le reste du rang, quoique essentiellement de sable, est couvert de l'herbage ordinaire des prairies.

Dans le rang 18, les sections 36, 35 et 34 conservent le même caractère, mais l'herbage s'améliore. A mesure que nous avançons vers l'ouest le terrain devient plus montagneux, et le sol se change en une terre argileuse lorsque nous arrivons au rang 19. Dans ce rang et dans le rang 20, le terrain conserve son caractère montagneux, le sol étant d'argile ou de terre argileuse, tandis que les crêtes et les hauteurs sont un peu graveleuses. Sur le méridien extérieur, entre les rangs 20 et 21, vers le sud, la surface est accidentée et brisée d'un bout à l'autre. Les hauteurs et les crêtes sont de pierre et de gravier; le sol dans les vallées intermédiaires est invariablement d'argile ou de terre argileuse. L'herbage est partout passable, mais les marais d'eau douce sont rares. Plusieurs étangs d'une grandeur considérable coupent la ligne. Ces étangs paraissent s'évaporer et les sels qui les constituent se cristallisent à mesure que l'eau s'évapore. Le fond paraît être parsemé de cristaux rangés avec une symétrie presque parfaite, se décomposant lorsqu'on les expose à l'air. Les townships 17 et 18, au nord, présentent une surface plus onduleuse et moins brisée que les townships du sud. Le sol est une argile brunâtre friable. La contrée était très sèche, les lignes n'ayant traversé aucune eau; plusieurs marais d'eau douce s'apercevaient à une certaine distance. Le long de la ligne de base, sur la largeur du rang 31, dans les trois premières sections traversées, aux abords des coteaux de sable, le sol est une argile brunâtre mêlée de sable charrié par le vent des coteaux environnants. Dans la section 34, la ligne traverse un lac salé alcalin, d'un demi-mille de diamètre. Un autre d'environ un mille de long s'étend au nord de la ligne; à la tête de ce lac se trouve une source d'excellente eau. Le reste du rang ainsi que le rang 22, consistent en sable amoncelé en tas de diverses formes, tout à fait nus, à l'exception de quelques bosquets de cerisiers, et de brroussailles de sauge, qu'on voit à divers endroits. On a obtenu de la bonne eau en creusant à quelques pieds dans une vallée entre les collines.

Dans le rang 23, le sol est encore essentiellement sablonneux, mais la surface commence à devenir herbeuse, et à produire la végétation ordinaire. Les sections 36, 35 et 34 sont en majeure partie planes, mais la surface est souvent bossueuse. Dans la section 33, la ligne est coupée par un lac qui s'étend un mille et demi à l'ouest et trois quarts de mille au nord; à l'ouest du lac la contrée s'élève et devient montueuse.

Dans le rang 24 se trouvent plusieurs marais d'eau douce, la végétation devient exubérante, et le sol de bonne qualité, tandis que certaines hauteurs et quelques sommets de collines sont pierreux. Sur le méridien, entre les rangs 24 et 25, au sud de la base, le sol, sur les 4 premiers mille-, est un mélange de sable détaché des coteaux et charriés vers l'est par le vent. Dans la section 12, la terre argileuse vient à la surface et règne jusqu'à ce que la ligne coupe le lac du Gros-Baton, (*Big Stick Lake*). La surface est partout onduleuse. On rencontre ce lac à la section 13, township 15. Le reste de la distance, à l'exception de quelques pointes de sable, jusqu'à la 5ème ligne de correction, tombe dans le lac. Les coteaux de sable s'étendent jusqu'au sud et à l'est, montrant une surface nue. Au nord-est du lac, on voit la forêt dont parle M. le professeur Macoun dans son rapport de 1880.

Rang 25.—Vers le nord la surface est partout très onduleuse—sol de terre argileuse avec sous-sol d'argile. Quelques côtes sont pierreuses, et leur sol est mêlé de gravier. On a rencontré plusieurs marais d'eau douce près de la ligne. A l'endroit où la ligne de base coupe le rang 25, le sol argileux est passablement recouvert par les sables de transport venant des coteaux situés à l'est. La végétation est cependant très abondante.

Sur la largeur du rang 26, le sol devient argileux. L'eau est très rare dans ce rang, et dans le rang 25, le drainage étant parfait et se faisant vers le lac du Gros-Baton. Le sol est à peu près le même que dans le rang précédent, mais sur les hauteurs, il est graveleux, tandis que quelques-uns des versants de collines sont couverts de pierres et des cailloux de granit.

Dans le rang 29 le sol est bon partout—surface onduleuse et bonne eau, mais rare. Le méridien, entre les rangs 28 et 29, en allant au nord, traverse une surface onduleuse; sol de terre argileuse; propre à l'agriculture. La surface, vers le sud, sur la largeur des townships 16 et 15, continue d'être onduleuse et montueuse. Le sol est argileux et présente des coteaux de gravier; sur les collines il est pierreux. Plusieurs marais d'eau douce se trouvent dans le township 16, tandis que dans le township 15 l'eau est toute saumâtre.

Notes sur la troisième ligne de base.

Township 8, rang 30, vers l'est. La ligne de base à ce point, passant le long du versant nord des montagnes des Cyprès, traverse un terrain très accidenté. On rencontre successivement de profonds ravins et de hautes collines, et souvent de petits lacs alimentés par des sources d'eau douce pure. Le sol dans les vallées et les fonds est de riche terre argileuse, tandis que sur les sommets, il est généralement graveleux et pierreux. L'herbe est exubérante, et l'on voit au mois de septembre autant de fleurs qu'on en voyait au mois de juin dans la prairie environnante, au nord et à l'est. Dans la section 36 un petit ruisseau se fraie un chemin à travers un ravin de 70 pieds de profondeur jusqu'à un bras du creek Box Elder, au nord.

Le rang 29 présente le même caractère général que le précédent. L'égouttement se fait vers le nord et le nord-est. L'escarpement élevé, étroit et tortueux qui forme le bord nord du creek à la Bataille est la hauteur des terres, d'où descendent les eaux qui alimentent les tributaires du Box Elder, qui coule vers le nord-ouest du creek de l'Erable, qui coule au nord, et du creek à la Bataille, qui coule vers le sud-est. L'herbage dans tout ce rang est excellent. Ceci, joint aux eaux pures et à la proximité du bois, en fait un endroit désirable pour l'élevage. Ces avantages sont gâtés au point de vue de la culture du sol par la quantité de pierres et de cailloux qui se trouvent mêlés à sa riche terre franche. Au nord, entre les rangs 28 et 29, la surface est encore très accidentée, mais la terre est propre à l'élevage.

Le township 10 devient moins accidenté. Dans la section 12, le méridien traverse un lit de ruisseau bien marqué, qu'il retraverse jusqu'à ce que celui-ci se soit fait un chemin à travers une haute chaîne de collines, à l'est, s'élevant à une hauteur de 250 pieds au-dessus de la plaine environnante. Le township présente une surface argileuse nue, coupée de nombreux et profonds ravins qui s'égouttent vers le ruisseau. On rencontre des spécimens de lignite et de minerai de fer lithoïde, et les flancs des collines étincellent littéralement de cristaux de sélénite. On en trouve en grande quantité, et ils deviendront sans doute une source de richesse. Dans la section 36, nous traversâmes un cours d'eau desséché qui paraissait s'étendre au nord-est jusqu'à l'intersection de la ligne de correction, puis au nord-ouest à travers la coulée Ross, joignant le Box-Elder près du 4me méridien principal entre les townships 11 et 12.

Sur le méridien, au nord de ligne de base, la contrée présente le même caractère qu'à l'ouest. Dans la section 13 on traverse un lac d'un demi-mille de large. Le lac se décharge par un grand cours d'eau marécageux dans un ruisseau coulant au centre d'un profond ravin connu sous le nom de Coulée des Quatre-Milles, qui entre dans la coulée du Liard à 10 milles environ plus au sud. Le côté nord de cette coulée des Quatre-Milles se compose de hauteurs et de ravins, et s'élève à 250 pieds au-dessus du niveau du cours d'eau. Le versant du côté du sud est couvert de bois épais, composés de tremble, d'épinette et de pin de grosseur considérable. Le sommet du côté sud est de 600 pieds au-dessus du niveau du cours d'eau. Le méridien atteint le sommet dans la section 24, township 7, et de là descend jusqu'à la 2me ligne de correction par une pente graduelle. On voit des sources effervescentes jaillir des bords en plusieurs endroits le long de ravins profonds.

Le fort Walsh a paru être placé très près du milieu du township 7, rang 29, la position d'un groupe d'arbres peu éloigné du fort étant déterminée par rapport à la ligne.

La ligne de base (rang 28) coupe de nombreux ravins et des hauteurs rocheuses qui offrent de bons pâturages. Il se trouve du bois dans quelques-uns des ravins. Dans le rang 26, la surface devient plus accidentée et s'élève; dans la section 32,

nous traversons le ruisseau de l'Erable près de sa source. Ses bords sont bien garnis de bois, surtout d'érable, de saule-nain, et de tremble. Nous traversons plusieurs autres cours d'eau qui sont également boisés de tremble et d'érable.

Dans la section 31, rang 26, on atteint la crête d'un plateau étroit qui forme le point de partage des eaux des montagnes. La montée est abrupte sur le côté nord et couverte de tremble et d'épinette. La pente vers le sud paraît graduelle.

Dans la section 31 on voit un groupe d'épinettes et de pins très hauts et très droits, d'à peu près 2 pieds de diamètre, à environ 200 chaînes au sud. Dans la section 32 la ligne plonge dans plusieurs ravins profonds et remonte sur le plateau qui à cet endroit s'élève à 350 pieds au-dessus du niveau de la plaine qui s'étend à sa base. Ces ravins sont épaissement boisés d'épinette et de pin de revenue, tandis que sur le sol git un épais réseau de chablis de grosse dimension, composé surtout d'épinette et de pin. Au sud sont de grands bois qui paraissent s'étendre trois ou quatre milles couvrant probablement la superficie de 20 sections. Cette forêt (la plus considérable qu'on ait vu dans le cours de la saison) comprend du pin, de l'épinette et du tremble, et pourra fournir du bois pendant un certain temps. La ligne traverse les sections 31, 34 et 35 dans un affaissement du plateau sur lequel elle remonte dans la section 36. Plusieurs cours d'eau sillonnent cette vallée; le plus grands, dans la section 34, forme un bras du creek de l'Erable. La ligne passe assez au nord de la forêt ci-dessus décrite, mais à travers quelques bosquets de trembles.

Le rang 25 est traversé sur le sommet du plateau; la ligne coupe plusieurs cours d'eau et ravins qui se jettent au sud dans le Missouri, tandis qu'à quelques centaines de verges plus loin on voit les cours d'eau couler vers le nord. La surface est presque plane; le sol est de terre franche de peu d'épaisseur, avec sous-sol de gravier. Le méridien, vers le sud, entre les rangs 24 et 25, traverse plusieurs ravins, dont la plupart sont secs. Le sol, de terre argileuse, est presque partout mêlé de gravier et de cailloux. Le township 7, de même que le précédent, est coupé par plusieurs ravins profonds s'égouttant à l'est dans un ruisseau, sur les bords duquel se voit un peu de bois. De l'endroit où l'on atteint la ligne de correction, on voit un lac situé dans un bas-fond à 3 milles environ au sud, et connu dans le voisinage sous le nom de lac "Jimmy Davis." Les sections 11, 12 et 13 sur le méridien, courant vers le nord à partir de la ligne de base, sont sur le plateau. Le reste du township 9 est situé sur le versant nord des collines et est épaissement boisé. La forêt qu'on traverse ici s'étend environ 6 milles le long du versant du plateau et a une longueur moyenne de 2½ milles. Le bois est principalement de tremble et est de grosseur suffisante pour les constructions ordinaires. À l'est de cette forêt, aussi loin que porte la vue, le versant de la colline paraît parsemé de bosquets de trembles; mais il n'y a pas de bois considérables. L'élévation du plateau est ici de 400 pieds et le versant est coupé de nombreux ruisseaux formés par des sources se jetant pour la plupart dans un grand lac aperçu au nord-est. Le sol est partout de terre franche de couleur foncée, avec sous-sol de gravier. Dans le township 10, on arrive au pied du versant à la section 1. Les sections 13 et 24 sont situées dans un bassin à travers lequel passe un cours d'eau rapide de 8 pieds de large. Comme tous les cours d'eau des montagnes de Cyprès, il coule sur un lit de cailloux et de roches, et son courant est rapide. Sa rive ouest est épaissement boisée de saule, de tremble, d'épinette et de grandes broussailles. Le reste du township est presque plat. La ligne de base sur le rang 24 traverse le plateau à une distance moyenne de trois milles de son affaissement au nord. La surface est ondulée, le sol argileux, variant de 1 à 8 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile ou de gravier. Dans le rang 23, le sol est semblable à celui du rang précédent, avec sous-sol pierreux et graveleux; surface ondulée. Dans la section 36 on traverse plusieurs ravins profonds et des coulées desséchées courant au sud-est. Dans le rang 22, à partir de la section 35 du dernier rang, la surface s'abaisse rapidement vers l'est.

On traverse plusieurs profonds ravins; dans l'un d'eux, que la ligne de base coupe dans la section 33, un cours d'eau bien défini coule vers le sud-est. Les bords du cours d'eau sont dentelés et laissent voir des affleurements de conglomérat de chaux, en voie de formation en roches. Des affleurements de pierre à sable se voient aussi en divers endroits. Ce ruisseau se joint au Courant-Rapide par la rive ouest de celui-

ci à environ 40 chaînes au sud; de là le cours d'eau coule vers le nord-est et est traversé par la ligne de base dans la section 34. On trouve dans les ravins qui donnent sur la rive ouest, du bois en quantité suffisante pour la construction et le chauffage. Dans le rang 21, la surface est légèrement ondulée et inclinée; le sol est excellent, l'eau abondante et le pâturage bon. Dans le rang 20, la surface qui s'était graduellement abaissée sur la largeur des deux derniers rangs, tombe tout à coup à la section 32, d'une hauteur de 150 pieds, formant l'escarpement est du plateau des montagnes de Cyprès. La pente est bien boisée de trembles, surtout dans les profonds ravins et les gorges. Au pied de l'escarpement prennent naissance le creek du Courant-Rapide et ses tributaires. Le bras principal est traversé dans la section 35, et coule à travers une excellente platière d'un demi-mille de large. Les bords des coulées sont généralement parsemés de chaux et de cailloux de granit. Le sol dans tout ce rang est argileux avec çà et là un sous-sol graveleux. Les rangs 19, 18 et 17 peuvent être classés comme prairie ondulée. Sol riche, terre argileuse, avec sous-sol d'argile. On traverse plusieurs cours d'eau lents, qui semblent couler vers le ruisseau du Courant-Rapide. Dans le rang 17, on traverse plusieurs marais desséchés et des prairies à foin. Le rang 16 est coupé par plusieurs ravins. On traverse dans la section 31 un bras du ruisseau des Vieilles (*Old wives*) coulant vers le nord; on le re-traverse de nouveau dans la section 35 coulant vers le sud. Ici le ruisseau n'est qu'une suite d'étangs encaissés dans des rives argileuses élevées et à pic. On voit fréquemment des cailloux de granit dans ce rang. Dans la section 32, rang 15, on traverse de nouveau et on re-traverse plusieurs fois le ruisseau des Vieilles jusqu'à ce qu'il s'éloigne de la ligne de base, dans la section 35, vers l'est nord-est. Le sol dans le bassin du ruisseau est d'argile grasse, et le pâturage est bon.

De ce point à la section 34, rang 14, la surface est plus accidentée de collines et de ravins, et le sol d'une qualité inférieure à celui que j'ai rencontré dans les rangs qui précèdent. Les collines et les coteaux sont parsemés de cailloux de granit et de pierres calcaires.

De la section 34 à la section 32, rang 13, la surface est légèrement ondulée et le sol est de meilleure qualité. On traverse plusieurs fois à cet endroit un ruisseau qui probablement prend sa source dans une chaîne de collines qu'on aperçoit au sud, et coule dans la direction du nord-est; il se jette probablement dans le creek des Vieilles. Le ruisseau coule entre des bords graveleux de 50 pieds de hauteur. À l'est, sur le reste du rang, de même que sur le rang 12, la surface est ondulée et le sol est une bonne terre argileuse. Eau rare. L'herbe devient chétive. L'un bout à l'autre du rang 11, la surface incline vers le nord-est. Des pierres détachées et des cailloux empâtés se voient à la surface. L'eau est rare; le drainage est presque parfait. Dans la section 33, rang 10, une rigole alcaline court vers le sud-est du Creek des Vieilles, mentionnée ci-après. Des amas de sable de transport et d'argile se voient sur la platière; ce qui est l'indice d'une inondation récente. Le reste du rang monte graduellement. Le rang 9 est sur le versant sud de la grande vallée qu'on traverse sur le rang 10, et qui court dans une direction presque franc est sur toute la largeur du rang. Le sol est une argile friable brunâtre, et le sous-sol une argile blanche graveleuse qui est presque imperméable. Sur les rangs 8, 7 et 6 la base passe le long du bord nord de la vaste vallée à travers laquelle coule le bras du creek des Vieilles. On traverse de nombreuses collines et des cours d'eau desséchés. Le sol est en grande partie composé d'une riche marne argileuse, avec sous-sol d'argile, tandis que sur les hauteurs on trouve des cailloux et des pierres en abondance. L'eau était rare et l'herbe avait été brûlée lorsque nous avons traversé ces endroits. Dans la section 31, rang 5, le bras du creek des Vieilles qui coulait presque parallèlement à la base sur les trois derniers rangs se dirige vers le nord-est et traverse la base. C'est un bon ruisseau coulant rapidement et à fond graveleux. En traversant le reste du rang le sol est riche et l'herbage exubérant. Dans le rang 4, la ligne de base passe le long du versant sud-est d'un bassin de drainage alcalin, consistant en une suite de marais alcalins situés sur un terrain plat marécageux d'environ un mille de largeur et reliés par un creek marécageux qu'on traverse dans la section 35, courant vers un grand lac situé 15 milles à peu près au sud-est. On pourrait trouver une bonne quantité de foin le long du creek.

Dans le rang 3 la surface est plus onduleuse et accidentée, le sol est de première classe et il y a de nombreux marais d'eau douce. Le rang 2 est presque plat d'un bout à l'autre; le sol en est très riche, avec, à certains endroits, des signes de grandes inondations au printemps. Le rang 1 a beaucoup d'analogie avec le précédent—le sol est de riche terre franche noire avec un herbage très abondant. Dans la section 35 on traverse l'extrémité nord d'un très vaste marais d'eau douce, s'étendant probablement à trois milles au sud sur une largeur de deux milles.

EXTRAIT DU RAPPORT D'EDGAR BRAY, A.F., SUR L'ARPEMENTAGE DE LA SIXIÈME LIGNE DE BASE, ENTRE LES TROISIÈME ET QUATRIÈME MÉRIDIENS PRINCIPAUX.

Je vais décrire en détail dans le rapport suivant le caractère général des townships et des rangs, d'après l'ordre de leur arpentage.

En commençant au 3ème méridien principal, et de là, en gagnant à l'ouest le long de la 6ème ligne de base, le terrain des rangs 1, 2, 3 et 4 est une belle prairie onduleuse avec un excellent sol d'argile ou de terre sablonneuse. On trouve facilement dans ces rangs des étangs ou marais contenant de l'excellente eau. La même description s'applique au pays situé le long du méridien entre les rangs 4 et 5, au nord de la 6ème ligne de base. Au sud de la 6ème ligne de base, sur le même méridien, le pays présente le même aspect sur un parcours de cinq milles, puis on traverse une région accidentée. Sur la section 36, township 19, on traverse un ruisseau coulant lentement à l'est. Dans la moitié sud de la même section, nous montons sur le coteau, et de là jusqu'à la cinquième ligne de correction, le pays est montueux. Le sol cependant est de bonne qualité et le pâturage excellent.

Revenant à la 6ème ligne de base, le rang 5 est une prairie onduleuse avec de longs versants faciles et un sol de très bonne qualité. Dans le rang 6 et la section 35, la ligne traverse un ruisseau qui n'a pas de courant perceptible, et dans les sections 34, 33 et 32 nous parvenons au coteau par une montée facile. Le sol, dans ce rang, est d'une qualité passable, mais le terrain est dans une certaine mesure brisé par des collines. Les rangs 7 et 8 sont fort accidentés; de profonds ravins qui traversent la ligne et qui s'étendent dans la vallée de la rivière Saskatchewan. On rencontre cette rivière au centre à peu près du rang 8. Afin d'établir le méridien entre les rangs 8 et 9, nous avons poussé la ligne qui sépare les sections 35 et 34 deux milles vers le sud et de là dans une direction ouest, sur la largeur de quatre sections. Le pays sur ces lignes de sections est en général très montueux. Sur le méridien, entre les rangs 8 et 9, au sud de la 6ème ligne de base, le township 20 se compose principalement de collines et de vallées. Le township 19 est en grande partie une prairie onduleuse avec un sol d'une très bonne qualité. Au nord de la 6ème ligne de base, sur le même méridien, la première section et la moitié de la seconde sont brisées par la rive nord de la Saskatchewan. Le reste de la distance, jusqu'à la sixième ligne de correction, est une prairie légèrement onduleuse avec un sol de bonne qualité.

En traversant le rang 9, la 6me ligne de base s'éloigne de la rivière Saskatchewan, dans la section 36, et traverse de nouveau la même rivière dans les sections 32 et 31. Ce rang est beaucoup accidenté de collines et de ravins. La section 36, dans le rang 10, est très raboteuse, mais le reste du rang se compose d'une terre de qualité passable. Dans les rangs 11 et 12 le terrain est onduleux et le sol excellent, avec de l'eau en assez grande quantité. Le long du méridien qui sépare les rangs 11 et 13 de la 6me ligne de base à la 6me ligne de correction le pays est onduleux et montueux. Le sol, cependant, est de bonne qualité, mais en raison de la nature accidentée du pays, cette zone est plutôt propre au pâturage qu'à toute autre fin. Au sud de la 6me ligne de base, sur le méridien, entre les rangs 12 et 13, les quatre premières sections sont de bonnes terres onduleuses. Les quatre sections suivantes sont accidentées et montueuses, comprenant les rives nord et sud de la rivière Saskatchewan et les ravins de chaque côté. Les quatre sections qui restent se composent de bonnes terres arables.

En commençant de nouveau sur la 6me ligne de base, le pays sur les rangs 13, 14, 15 et 16 est une prairie onduleuse avec çà et là des marais de bonne eau; sol variant de passable à bon.

En allant au nord, entre les rangs 16 et 17, le pays présente le même aspect général, sauf près de la sixième ligne de correction, où l'on trouve quelques ravins qui paraissent avoir leur sortie au nord-est. Au sud de la 6me ligne de base la rivière Saskatchewan traverse la ligne méridienne à la limite sud du township 20. Comme partout ailleurs, le terrain, sur chaque côté de la rivière, est accidenté de buttes; mais sur chaque côté, en dehors de ces buttes, le terrain est de très bonne qualité.

Suivant la 6me ligne de base dans une direction ouest, les quatre premières sections du rang 17 sont de bonnes terres onduleuses, tandis que les deux suivantes sont montueuses et pierreuses. La rivière Saskatchewan traverse la ligne de base dans la dernière moitié de la section ouest de ce rang. La première moitié de la section est du rang 18 est raboteuse et pierreuse, mais le reste du rang est une terre onduleuse de qualité passable. Le terrain dans le rang 19 est une forte argile qui est très collante, si elle est mouillée. Le creek Boueux (*Miry Creek*), de 15 chaînons de largeur sur un pied de profondeur, est traversé par la ligne de base dans la section 34. La ligne traverse aussi une chaîne de buttes escarpées dans la section 31 de ce rang. Le rang 20 est en grande partie une prairie onduleuse avec sol de qualité passable.

Au sud de la 6me ligne de base, sur le méridien, entre les rangs 20 et 21, nous traversons une prairie onduleuse; bon sol. A la 5me ligne de correction et dans les environs on rencontre quelque terre sablonneuse. Sur le même méridien, en allant au nord de la ligne de base, les trois premières sections sont de bonnes terres onduleuses. Nous traversons ensuite une section de terre montueuse et pierreuse, après quoi nous passons une plaine presque unie de forte terre argileuse qui s'étend jusqu'à une étendue de terre sablonneuse sur la 5me ligne de correction.

Continuant de nouveau à l'ouest, le long de la 6me ligne de base, dans le rang 21, les quatre premières sections sont des terres arables, mais les deux suivantes sont sablonneuses et renferment beaucoup de bois. Le rang 22 se compose tout entier de sable qui forme des ondulations et des monticules dénudés. Il y a beaucoup de cerisiers nains et de bosquets de saules parmi ces coteaux.

Dans le rang 23 les deux premières sections sont très sablonneuses, mais si l'on va à l'ouest le sol devient d'une qualité meilleure. Le rang 24 est une prairie onduleuse; le sol est une terre sablonneuse, qui va en s'améliorant vers le nord, tandis qu'on rencontre plus de sable au sud. Vers le nord le méridien traverse entre les rangs 24 et 25 une prairie onduleuse sillonnée de quelques buttes pierreuses. Le sol, cependant, entre la 6me ligne de correction, est de belle qualité. Sur le même méridien, en allant au sud, nous rencontrons des buttes de sable à un mille et demi de la ligne de base, et de ce point jusqu'à la limite sud du township 20, des buttes de sable alternent avec une prairie sablonneuse. Dans le township 19 nous trouvons quantité de petites étendues de terre alcaline, mais le pays présente un bel aspect sous tous les autres rapports. Plus à l'ouest, le long de la sixième ligne de base, le terrain des rangs 25, 26 et 27 est une bonne prairie onduleuse; sol arable. Dans le rang 25, section 4, on traverse une chaîne de buttes. Les deux premières sections du rang 28 se composent de bonnes terres, mais la troisième et la quatrième sont sablonneuses. Dans la cinquième section nous rencontrons des sables de transport qui règnent à peu près jusqu'à la limite ouest de la section 4, rang 29. Le reste du rang 29 a un sol sablonneux léger. Sur le méridien, entre les rangs 28 et 29, en allant au sud de la ligne de base, les trois premières sections et demie sont en grande partie composées de sable de transport, mais à partir de là en allant au sud jusqu'à la cinquième ligne de correction, nous rencontrons une prairie onduleuse découverte ayant un beau sol de terre sablonneuse. Au nord de la sixième ligne de base, sur le même méridien, les deux premiers milles et demi se composent de sable de transport. Nous parvenons ensuite à une prairie onduleuse, toute d'un beau sol, qui s'étend jusqu'à la rive sud de la Saskatchewan, dans la section 31, township 22.

La rivière Saskatchewan, dans les townships 21 et 22, rangs 8 et 9, coule entre des bords ayant probablement 450 pieds de hauteur, et en conséquence les sections avoisinantes sont fort accidentées, non-seulement par les bords de la rivière, mais par de nombreux ravins qui se sont creusés dans les hautes prairies adjacentes. Bien peu de ces ravins ont des ruisseaux, mais sur plusieurs on trouve de petites sources d'eau très salée. A cet endroit la rivière est exceptionnellement large, son lit a environ

45 chaînes de largeur, mais de nombreux bancs de sable en occupent en moyenne peut-être plus de la moitié. Dans le township 20, rang 13, cette rivière, les bancs de sable compris, a une largeur d'environ 30 chaînes. Là aussi elle est bordée d'escarpements d'environ 350 pieds de hauteur et de profonds ravins. La rivière semble garder la même largeur, 30 chaînes à peu près, jusqu'au township 20, rang 17. A cet endroit, le bord sud a environ 300 pieds de hauteur, mais celui du bord nord est beaucoup moins élevé. Au point où la rivière coupe la sixième ligne de base, dans le rang 17, sa largeur, les bancs de sable compris, est d'environ 128 chaînes. Comme la contrée de chaque côté incline vers la rivière, les bords n'ont pas plus que 100 pieds de hauteur. C'est dans la partie nord de la section 36, township 22, rang 29, que la ligne est coupée de nouveau par la rivière. Le caractère général de la rivière ici est le même qu'ailleurs. La rivière du Daim-Rouge se jette dans la Saskatchewan vingt chaînes à peu près à l'ouest du méridien qui sépare les rangs 28 et 29.

La profondeur de l'eau dans la rivière Saskatchewan varie, ayant à certains endroits quelques pouces seulement et à d'autres vingt pieds. Nous trouvons toujours un et souvent deux ou trois profonds chenaux qui, cependant, sont sujets à changer considérablement de position pendant les différentes saisons, et sorte qu'il n'est pas facile de se former une idée arrêtée sur la navigabilité de cette rivière. Elle est certainement navigable avec des bateaux à vapeur construits spécialement pour cette fin, et peut ainsi servir de route pour coloniser cette partie des territoires du Nord-Ouest.

Le bois dans ce pays est très rare. Nous en trouvons en quantité très limitée dans quelques ravins qui conduisent à la rivière Saskatchewan, mais il ne sera d'aucune utilité publique, sauf comme combustible. On a aussi trouvé quelques petits bosquets de trembles rabougris parmi les coteaux de sable dans le township 20, rang 23. Il y a comparativement abondance de gros liards au confluent des rivières du Daim-Rouge et de la Saskatchewan, et dans la dernière rivière on rencontre çà et là une fîe entièrement couverte de liards et de trembles. Il serait possible de descendre le bois sur les rivières du Daim-Rouge et de la Saskatchewan.

Comme le pays embrassé par ces arpentages se trouve comparativement à une faible distance du chemin de fer Canadien du Pacifique, ce sera avant peu un lieu d'établissement désirable.

EXTRAIT DU RAPPORT DE O. J. KLOTZ, A. F., SUR L'ARPENTAGE DE LA 5ÈME LIGNE DE BASE ET DES MÉRIDIEUS ENTRE LE 4ÈME ET LE 5ÈME MÉRIDIEU PRINCIPAL.

Le long de la cinquième ligne de base, entre les townships 16 et 17, à partir du quatrième méridien principal, sur la largeur du rang 1, nous traversons une prairie légèrement montueuse et parsemée de quelques cailloux et marais humides. Le sol est une belle terre sablonneuse. En continuant à l'ouest, sur le rang 2, la contrée a le même caractère, mais il y a moins de marais. En atteignant le rang 3, nous arrivons en vue des bords élevés de la Saskatchewan, le sol devient sablonneux et l'eau manque presque entièrement, vu que les marais sont tous à sec. La partie ouest de ce rang, le long de la ligne de base, présente un labyrinthe de ravins qui donnent sur la Saskatchewan.

Ces ravins ne sont visibles qu'à proximité; en général ils ont peu de largeur, mais ils sont très escarpés et ont plus de 400 pieds de profondeur. Leurs flancs sont d'argile sablonneuse et par places d'énormes blocs de granit y sont empâtés.

On a trouvé dans un des ravins une couche de granit sur une couche d'argile sous laquelle il y avait une mince veine de lignite.

La Saskatchewan est à un mille à peu près au nord du milieu du rang 3. A cet endroit les bords de chaque côté de la rivière sont à pic et rocheux, ceux du côté sud mesurant 530 pieds. Le long du cours d'eau on a trouvé quelques arbres et du bois déposé par les eaux. La rivière a environ 30 chaînes de largeur, de la bonne eau et un courant très rapide. J'ai rencontré ici pour la première fois, dans mes expéditions sur les territoires du Nord-Ouest, des serpents à sonnettes; nous en avons tué plusieurs, le plus gros ayant quatre pieds de long.

Prolongeant la ligne de base dans le rang 4, nous traversons quelques ravins et nous nous éloignons de la rivière. Le sol est partout sablonneux et aride. Dans les rangs 3 et 4 nous avons souffert du manque d'eau, et plus particulièrement nos chevaux, quoique à proximité de la rivière, tant l'accès en était difficile.

Au sud, le long du méridien qui sépare les rangs 4 et 5, sur la largeur du township 16, la contrée est montueuse et le sol pierreux et sablonneux. Dans le township 15 le sable augmente jusqu'à la partie sud, où c'est du pur sable de transport. Notre travail sous un soleil ardent, le thermomètre indiquait 109° Fahr., a été fait très péniblement.

Le même méridien vers le nord, sur la largeur du township 17, traverse des buttes de sable où il y a quantité de cactus. A quatre milles à partir de la ligne de base on traverse la rivière; les bords n'y sont pas aussi escarpés, élevés et rocheux que ceux décrits précédemment. Le sol est toujours sablonneux jusqu'à la 5^{me} ligne de correction. Dans la partie nord du township 18 se trouve un vaste terrain plat alcalin s'étendant du nord-est au sud-ouest. Les bords de quelques-uns des étangs y renfermés sont épaisément garnis d'une efflorescence aussi blanche que de la neige; et l'eau est très amère et impropre à l'usage.

Revenant à la ligne de base et en la prolongeant à l'ouest sur le rang 5, nous rencontrons un sol sablonneux aride et traversons de nouveau la rivière. Ses bords à cet endroit ont 300 pieds de hauteur et sont à pic à certaines places. Les formations sont horizontales, l'argile alterne avec un grès friable. Il y a quantité de lignite sur les bords mais en veines minces; on ne pourra en faire un grand commerce à cause de sa friabilité, ce qui le rend difficile à transporter en quantité. On a trouvé des veines de schiste ou lignite terreux de deux pieds d'épaisseur, mais cela n'a aucune valeur. En général, sur le côté concave du cours de la rivière se trouve un terrain plat où il y a quelques arbres verts, trembles et broussailles; le côté opposé ou convexe est âpre. Quittant la rivière et allant à l'ouest, nous traversons une contrée très montueuse, pierreuse et aride qui va jusqu'au rang 6. Nous n'avons rencontré aucun cours d'eau depuis que nous avons quitté la rivière; heureusement un orage nous a procuré de l'eau en quantité suffisante.

Le rang 7 est montueux, sec et calciné, ne possédant, comme les trois rangs précédents, que de maigres pâturages pour les chevaux. Jusqu'ici nous n'avons vu que très peu de fleurs, quoiqu'elles soient ordinairement en grande profusion sur la prairie.

Le rang 8 est semblable au précédent. Nous traversons aussi, à son extrémité ouest, une vallée alcaline s'étendant au nord-est.

Au sud, le long du méridien, entre les rangs 8 et 9, sur la longueur des townships 16 et 15, la contrée devient moins montueuse mais est toujours sèche; le sol est argileux, dur et calciné.

Dans le township 17, sur le même méridien, on rencontre les mêmes particularités que dans le township précédent. Le township 18 est plus uni, et dans la moitié nord, nous voyons avec plaisir, pour la première fois depuis des semaines, de verts marais humides.

La ligne de base à l'ouest du rang 8 traverse une prairie sèche onduleuse couverte d'herbe courte et pauvre. Le rang 10 est une étendue unie, et est très sec, sauf un étang de plusieurs acres rempli d'eau putride, de guano liquide pour bien dire, n'ayant qu'un à deux pouces de profondeur. Le rang 11 est onduleux; terre argileuse graveleuse, mais pas aussi sèche.

Le rang 12 est une prairie sèche unie; sol, terre argileuse.

En suivant le méridien du côté sud, entre les rangs 12 et 13, dans les townships 16 et 15, la prairie est unie, sauf une vallée pierreuse dans la partie sud du township 15. Comme l'eau était très rare nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à garder nos chevaux pendant la nuit et les empêcher de s'égarer. Sous un soleil tropical, sans eau pour apaiser une soif brûlante, le travail était très difficile. Le long du même méridien, dans les townships 17 et 18, la prairie est unie et devient onduleuse vers le nord. Le sol est une terre sablonneuse avec sous-sol d'argile. Dans toute l'étendue de ces townships on rencontre des cactus et quelques broussailles de sauge.

Revenant à la ligne de base et allant à l'ouest dans le rang 13 on passe une prairie sèche unie, où l'herbe est courte; sol léger.

Vers le milieu du rang 14 nous arrivons à une prairie onduleuse et trouvons dans les vallées quantité d'étangs salins peu profonds, dont l'eau ne peut servir ni aux hommes ni aux bêtes. Le long des bords de ces étangs on voyait plusieurs empreintes ressemblant en apparence à des pistes d'antilopes; mais comme elles étaient très nombreuses, je les examinai plus attentivement. Je constatai qu'elles avaient toutes la même direction; j'inferai de cette circonstance que ces marques avaient été faites par de très gros grêlons tombés sur le rivage vaseux.

Le rang 15 est une prairie légèrement onduleuse; sol sablonneux sec.

Au rang 15 le sol est meilleur, l'herbe est plus longue et on commence à voir des fleurs. La partie ouest de ce rang est arrosée par la rivière aux Arcs, dont tous, hommes et chevaux, nous sommes contents d'apercevoir les claires eaux bleues, après avoir si longtemps tout à fait manqué d'eau ou au moins de bonne eau. La rivière a une largeur de dix chaînes, avec un courant rapide et un fond pierreux; ses bords se composent de versants à pente douce alternant avec d'abruptes moraines d'argile de 50 à 100 pieds de hauteur. A cet endroit il y a quantité de bons pâturages pour les chevaux; du bois charrié par les eaux pour combustible, mais pas de forêts. Aucun rocher n'a été vu, mais on a trouvé quelques morceaux de lignite détachés sur le rivage.

En allant au nord sur le même méridien, entre les rangs 16 et 17, dans le township 17, nous trouvons un excellent sol de terre sablonneuse très propre à la culture. Nous traversons de nouveau la rivière près du milieu de ce township. Le long du même méridien, dans le township 18, le sol est inférieur à celui du township précédent, rempli d'affaissements de 6 à 12 pouces de profondeur, comme s'il avait été emporté par l'eau, et plus ou moins dépourvu de végétation. Je n'ai pu trouver d'explication satisfaisante sur l'origine de ces inégalités.

Vers le sud, le long de ce méridien, dans le township 16, nous traversons une prairie onduleuse de bonne terre sablonneuse garnie d'une belle couche d'herbe, mais sans eau, si ce n'est dans la rivière. Il en est de même sur le township 15.

Revenant à la ligne de base et la poussant sur le rang 17, nous avons une prairie onduleuse sèche, ayant une belle végétation. Il en est de même sur le rang 18. Le rang 19 est une prairie onduleuse en général, garnie d'un riche herbage; mais on n'a trouvé aucune eau dans les nombreux marais situés entre les collines.

Un fait très remarquable c'est que le sol et la végétation étaient bien meilleurs sur le côté ouest de la rivière aux Arcs que dans l'espace compris entre cette rivière et la Saskatchewan.

Le rang 10 est une prairie onduleuse, mais est un peu inférieur aux trois rangs précédents. Il est très sec.

Vers le sud, le long du méridien, entre les rangs 20 et 21 nous traversons une prairie onduleuse sèche, et nous atteignons dans la partie sud du township 16 la hauteur des terres entre le nord et le sud. Sur le même méridien, dans le township 15, la prairie est onduleuse et sèche, avec beau sol.

Dé la cinquième ligne de base, entre les rangs 20 et 21, on apercevait distinctement à l'ouest et au sud-ouest les nombreux pics des Montagnes Rocheuses.

En allant au nord sur le même méridien d'un bout à l'autre du township 17, nous avons une prairie onduleuse jusque vers la partie nord du township, où elle devient montueuse et les marais contiennent un peu d'eau. Le sol, dans la partie sud du township 18, est particulièrement bon et bien arrosé par des étangs et des marais.

En poussant la ligne de base à l'ouest sur le rang 21, nous traversons une prairie onduleuse sèche, de bon sol; vers le milieu de ce rang il y a une vallée s'étendant au nord et au sud, sur laquelle nous trouvons une mare d'eau, la première depuis que nous avons quitté la rivière aux Arcs.

Après avoir cherché pendant toute une journée le grand lac indiqué sur la carte et avoir fait une excursion inutile, je revins convaincu que nous étions campés sur ce lac, cette vallée devant être certainement une nappe d'eau au printemps.

Le rang 22, le long de la ligne de base, est une prairie onduleuse, mais sèche; il en est de même du rang 23, où nous traversons la route conduisant de Fort-McLeod au Passage des Pieds-Noirs.

Le rang 24, le long de la ligne de base, est une bonne prairie ondulée entre-coupée de plusieurs cours d'eau qui sont tous secs actuellement.

Vers le nord, sur le méridien qui sépare les rangs 24 et 25, dans les townships 17 et 18, on rencontre une prairie ondulée continue, avec sol de terre argileuse, couverte d'un riche herbage. Il est bien évident que la végétation serait beaucoup meilleure si le sol était remué et labouré, car autour des trous de blaireaux, où la terre est plus meuble, l'herbe est toujours plus longue et plus verte.

Sur les rangs 25, 26, 27 et 28 on rencontre une bonne prairie ondulée sèche.

De notre campement sur la Petite rivière aux Ares, le 11 septembre, nous avons une belle vue des Montagnes Rocheuses, avec leurs sommets neigeux. C'était très rafraîchissant par la chaleur qu'il faisait.

Immédiatement après avoir traversé la route qui conduit de Fort-MacLeod à Calgary, l'herbe était plus riche qu'à l'est. Jusqu'ici les fleurs ont été assez rares, mais elles commencent à devenir plus abondantes. Il en est de même des oiseaux, car sur les plaines nous n'avons vu à peu près que des étourneaux. Nous avons aussi rencontré plusieurs petits troupeaux de bisons entre la Saskatchewan et la rivière aux Arcs.

Au sud, entre les rangs 28 et 29, dans le township 16, nous traversons une excellente prairie ondulée de terre franche noire, à couche profonde. Dans la partie nord de ce township se trouve le creek des Maringouins, qui n'était le 13 septembre qu'une suite de mares remplies de bonne eau. Sur le township 15, le sol est de même qualité, et vers le milieu du township nous rencontrons les buttes du Porc-Epic. Ces buttes se composent à cet endroit d'un sol couvert d'une herbe longue, et ça et là se trouvent des affleurements de couches horizontales de pierre à sablon à gros grain et quelque peu molle, propre à la construction. Du versant des buttes jaillissent plusieurs sources et dans les ravins se trouvent des saules et des trembles. La première butte élevée que nous avons traversée a 1,000 pieds de hauteur au-dessus du niveau de la vallée qui l'entoure. En creusant un trou sur le sommet de cette butte, nous avons rencontré de la terre noire franche jusqu'à trois pieds de profondeur. Il en est ainsi ordinairement sur les buttes qui ne sont pas trop rapprochées des montagnes. On apercevait des forêts de pins au sud-ouest, à partir de la quatrième ligne de correction.

Au nord, le long du même méridien, dans le township 17, nous trouvons une bonne prairie ondulée de terre franche noire. Sur le township 18 le sol est de même bonne qualité que sur le précédent, quoique l'herbe ne soit pas tout à fait aussi riche et drue que plus au sud.

La Petite rivière aux Ares prend naissance dans une source située sur les bords de la Haute-Rivière (*High River*).

Sur le côté sud de la Haute-Rivière et près de la route se trouve la ferme de MM. French et Smith, qui possèdent quelques beaux animaux et un terrain de 56 acres bien enclos, outre une maison et des étables. Ils ont obtenu une bonne récolte et n'ont pas eu de gelées d'été. Un autre squatter du nom de John Norris, a fait la première façon de 25 acres de terre sur la Haute-Rivière et possède à peu près 60 têtes de bétail. La meilleure ferme du voisinage est celle de John Glenn, sur le creek du Poisson.

Mon impression sur la qualité du terrain, à partir du pied des buttes du Porc-Epic jusqu'à Calgary, c'est qu'il convient mieux à la culture qu'aux pâturages, et il sera sans doute bientôt cultivé. Les buttes et les autres terres plus à l'ouest, qui sont sujettes à des gelées d'été, mais produisent un riche herbage, resteront pour le pâturage.

La zone mentionnée ci-dessus a la végétation la plus luxuriante qu'on puisse voir, si l'on excepte cependant la vallée de la rivière Rouge.

Le district dans lequel se sont accomplis mes travaux, ayant une superficie de 4,000 milles carrés, peut se diviser comme suit: 75 pour cent des terrains sont propres à la culture du blé, le reste aux pâturages. Le sol le plus maigre est une lisière sablonneuse, de plusieurs milles de largeur, le long de chaque côté de la Saskatchewan.

Suit un état du nombre des jours où il a plu ou neigé, du 15 avril au 1er novembre.

Avril.		Mai.		Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.		Octobre.	
Pluie.	Neige.	Pluie.	Neige.	Pluie.	Pluie.	Pluie.	Pluie.	Neige.	Pluie.	Neige.
1	2	8	2	10	14	4	8	1	5	8

Total des jours qu'il a plu - - - - - 50
 " " neigé - - - - - 13

Dans tout le cours de l'été la pluie est en général tombée en légères ondées pendant la nuit, en sorte que nous n'avons pas été obligés de suspendre nos travaux pour cette raison, sauf pendant quelques heures. La première gelée a été ressentie le 9 septembre, et il a neigé pour la première fois le 28 du même mois.

Dans la soirée du 4 août il s'est produit un phénomène électrique très brillant qui mérite d'être mentionné. Il a eu lieu à la suite d'un violent orage accompagné de tonnerre et de grand vent. Les éclairs embrassaient l'horizon et se succédaient sans interruption, se divisant en plusieurs branches vers le zénith; ils n'étaient pas accompagnés de tonnerre.

Si l'on compare notre Nord-Ouest aux Etats de l'Utah, du Nevada, de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et de la Californie si vantée, avec leur vaste étendue de désert, ou de plaines de cactus, de broussailles de sauge, ou de mezquite, on apprécie plus justement nos territoires, particulièrement si l'on examine ce qui peut être cultivé même dans ces Etats.

Les pluies dans ces Etats et territoires, sauf sur le versant du Pacifique, sont moins fréquentes que dans notre Nord-Ouest, en sorte qu'il y faut beaucoup, et en certains districts absolument, compter sur l'irrigation, ce qui est très dispendieux et ne sera pas nécessaire dans nos territoires.

Le peu de broussailles de sauge et de cactus qu'on rencontre au Nord-Ouest ne doit décourager personne sous le rapport de la pauvreté du sol, car des champs et de florissants bosquets d'orangers ont remplacé, en Californie, ce qui était autrefois des fruits de broussailles, de sauge de mezquite et de cactus.

La culture du blé dans les territoires du Nord-Ouest ne dépend pas du sol, car, sauf de rares exceptions il est partout propre à cette culture, mais elle dépend de la chaleur qu'il fait particulièrement pendant les mois de juillet et d'août. En général il n'y a pas de gelées malfaisantes, et si elles se produisent, ce n'est qu'à certains lieux, par suite de l'élévation du terrain ou autres causes semblables. Le Manitoba est un pays à blé reconnu; et le témoignage des pionniers établis à l'ouest jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, près de Calgary, qui ont résolu dans la pratique le problème de la production du blé (ce qui a plus de valeur que la théorie), démontre que les bandes de terres désignées comme des plaines arides dans les anciennes cartes du Nord-Ouest sont réellement d'excellentes terres à blé.

On fait un grand usage, à San-Francisco, de notre charbon de terre, c'est-à-dire, celui venant de l'île Vancouver, qui est de qualité supérieure à celui de la Californie.

Au sud de la 49^{me} parallèle les Montagnes Rocheuses ne présentent pas autant de crêtes que dans nos territoires, ce sont plutôt des collines que des montagnes, elles s'étendent davantage et deviennent moins compactes. Vers le sud du Nouveau-Mexique elles disparaissent complètement, mais elles surgissent de nouveau dans l'Etat mexicain de Chihuahua.

En terminant, nous constatons que nous avons une zone continue de terres de près de mille milles de longueur, toutes propres à la culture et à l'élevage des bestiaux, laquelle n'est surpassée en grandeur par aucune zone de même nature au sud du 49^{me} parallèle, et à l'ouest du 100^{me} méridien.

EXTRAIT DU RAPPORT DE THOMAS DRUMMOND, SUR L'ARPENTAGE DE LA SIXIÈME LIGNE DE
BASE ENTRE LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME PRINCIPAUX MÉRIDIENS

Entre le quatrième méridien principal et l'endroit où l'on traverse le bras sud de la Saskatchewan, dans le township 20, section 34, rang 1, ouest, le sol est pauvre et sablonneux. A l'ouest de la rivière jusqu'à la section 31, township 20, rang 2, il est de troisième classe, et à partir de cet endroit, en allant à l'ouest, il est encore inférieur, et on rencontre dans plusieurs endroits des buttes de sable dépourvues de toute végétation. Ces terrains sont de quatrième classe. A la section 35, township 20, rang 4, le sol s'améliore un peu, et est de deuxième classe, jusqu'au coin du township entre les rangs 4 et 5. Au nord de ce point le sol est de la même qualité jusqu'à la rivière du Daim-Rouge, dans la section 1 du township 22, rang 5. Au nord de la rivière la terre redevient pauvre et est de troisième et quatrième classes. Au sud de la ligne de base la terre est aussi pauvre, et vers l'extrémité sud elle est très alcaline. Le long de la ligne de base, sur le bloc suivant, entre les rangs 8 et 9, le sol, sauf dans deux ou trois sections, est de deuxième classe, et est presque le même sur le méridien extérieur au nord et au sud. Le sol est de la même qualité sur le troisième bloc jusqu'au coin du township entre les rangs 10 et 11. A partir de là le terrain est tellement sillonné de ravins qu'il sera peu propre à la culture. Ces ravins se prolongent jusqu'à la section 34, township 20, rang 12. A partir de la ligne de base jusqu'à la rivière du Daim-Rouge, dans la section 12, township 22, rang 13, le sol est de seconde classe, et au nord de la rivière il est de troisième et quatrième classes. Au sud de la ligne de base, sur le même méridien, il est tout de troisième classe.

Entre les rangs 13 et 17, le sol est assez bon et principalement de deuxième classe; et entre ce dernier point et l'endroit où l'on passe la rivière aux Arcs dans la section 34, township 20, rang 19, il est tantôt de deuxième, de troisième et de quatrième classes, mais la moyenne est de troisième classe. De l'autre côté de la rivière aux Arcs, le sol est bien meilleur, et nous rencontrons de belles terres le long de la rivière, sur un parcours d'environ six milles, c'est-à-dire jusqu'à la section 33, township 20, rang 20. A ce dernier endroit le sol devint plus léger et peut être désigné comme de deuxième classe jusqu'à la section 33, rang 21. De ce point jusqu'au cinquième méridien principal, la terre est excellente et de première classe.

A l'est de la rivière aux Arcs le sol a une physionomie très particulière et se compose en grande partie d'une espèce d'argile jaune alcaline; c'est une terre bien différente de toutes celles que j'ai vues jusqu'ici, soit au Nord-Ouest, soit dans la province du Manitoba. Cette argile paraît assez forte, mais à cause de quelque propriété du sol ou du manque d'humidité, l'herbe qui y croît est très pauvre. Il y a plusieurs pièces de terre entièrement dépourvues de végétation, et après avoir vu la contrée de la rivière aux Arcs, je crus avoir décrit la terre comme meilleure qu'elle n'était réellement. Les parties que je crois être le plus propres à la culture sont d'abord une étendue d'à peu près un township environnant immédiatement le coin du township entre les rangs 4 et 5, et deuxièmement un terrain dans le voisinage du creek de l'Arbre (*One Tree*), au nord de la ligne de base, le long du méridien entre les rangs 12 et 13. Le terrain mentionné en premier lieu est quelque peu montagneux dans certaines parties, mais le sol, sauf sur les sommets des buttes, est assez bon, bien arrosé et couvert d'herbe excellente.

Le long du creek de l'Arbre (*One Tree*) le sol est passablement sablonneux, mais donnerait de bonnes récoltes, j'en suis sûr, pendant nombre d'années. De fait, on m'a dit que les sauvages y avaient cultivé des légumes et du tabac pendant plusieurs années. Le changement de sol, lorsqu'on a passé la rivière aux Arcs, est très marqué. Le sol ressemble beaucoup à la terre franche noire de la province du Manitoba. Dans le voisinage du Passage des Pieds-Noirs et à l'ouest de cet endroit le sol est excellent; il en est de même plus à l'ouest, près de la Haute-Rivière et du 4ème méridien principal, et il serait difficile, je crois, de trouver de meilleur sol dans aucun pays. C'est un sol alluvial se composant d'une riche terre argileuse, ayant dans plusieurs endroits, d'après ce que nous avons constaté, de 3 à 4 pieds de profondeur.

Cette section du pays a aussi l'avantage d'être bien arrosée par des cours d'eau; il en est particulièrement ainsi le long du creek des Moutons et de la Haute-Rivière,

qui sont de beaux cours d'eau descendant des montagnes, ayant une eau froide et claire comme le cristal et remplie de truites mouchetées et saumonées. Sur la ferme de M. French, située à proximité du méridien qui sépare les rangs 28 et 29, près de la 5^{me} ligne de correction, on m'a montré de beaux échantillons de blé, d'avoine et de légumes. M. French m'a aussi donné de très précieux renseignements sur la contrée, qui, suivant lui, a un bel avenir en perspective. A en juger par le sol et ce que j'ai recueilli de renseignements sur le climat, je suis certainement d'accord avec lui, et je pense qu'on ne peut parler trop favorablement du pays.

Cette partie du pays est presque entièrement occupée par des *ranchos*, mais le sol est si beau que je ne puis m'empêcher de recommander de livrer cette terre à la colonisation. A vrai dire les propriétaires de *ranchos* ont déjà eu bien des difficultés avec les squatters qui s'établissent sur leurs *ranchos*. Une autre raison qui me fait recommander cette mesure c'est qu'il y a à l'est un vaste bloc de terrain qui, tout en contenant des morceaux de bonnes terres, est, à tout prendre, pauvre; et les immigrants aimeront naturellement mieux s'établir dans un endroit où il y aura un vaste bloc de bons terrains.

Topographie de la contrée.

La ligne de base traverse le bras sud de la Saskatchewan au commencement de la section 34, township 20, rang 1, et cette rivière a, à cet endroit, des bords très élevés, d'au moins 500 pieds de hauteur. La rivière du Daim-Rouge coule sur une certaine distance entre la 6^{me} ligne de correction et la ligne de base et est traversée par les 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} méridiens de la manière suivante: par le 1^{er} dans la section 1, township 22, rang 5, les bords atteignent là à peu près 150 pieds de hauteur; par le 2^{me} dans la section 15, township 22, rang 9, (avec des bords d'environ 250 pieds de hauteur); enfin par le 3^{me} dans la section 12, township 22, rang 13, et à ce dernier endroit les bords s'abaissent graduellement vers la rivière et n'ont à peu près que 50 pieds de hauteur. Il existe là un ancien passage. Au nord de la rivière du Daim-Rouge, ce méridien traverse, dans la section 13, township 22, rang 13, une route muletière bien battue conduisant jusqu'au confluent des deux rivières, c'est-à-dire du Daim-Rouge et de la Saskatchewan-Sud; dans la section 25, township 22, rang 13, il traverse un creek, le seul qui ait des eaux courantes à l'est de la rivière aux Arcs. A partir de ce point la rivière du Daim-Rouge tourne vers le nord et n'est plus retraversée par la ligne. Dans le voisinage de la rivière du Daim-Rouge et du bras sud de la Saskatchewan, le terrain est accidenté et sillonné de coulées et de ravins. A un certain endroit entre la section 31, township 20, rang 10, et la section 34, township 20, rang 12, la Daim-Rouge tourne vers le nord beaucoup plus loin que cela n'est indiqué sur les cartes, et touche presque à la ligne de base. Ces ravins sont très nombreux, leurs bords sont à pic et atteignent à peu près 400 pieds de hauteur. Ils s'étendent à partir de la rivière sur une distance d'environ dix à douze milles, et, sur cette distance le terrain est très tourmenté et ressemble aux mauvaises terres que l'on trouve le long de la frontière internationale. Cette place porte avec beaucoup d'à propos le nom de Canyon de l'Homme-Mort. Dans plusieurs endroits le long de cette partie de la ligne il nous a été impossible de planter des bornes. Il m'a même fallu une fois faire une triangulation d'environ trois milles. Cette contrée raboteuse a fort retardé nos travaux.

Entre la section 31, township 10, rang 2, et la section 31, township 20, rang 3, il y a une chaîne de buttes de sable inclinant au sud-est vers la rivière Saskatchewan, et entre la section 35, township 20, rang 5, et la section 34, rang 8, sur le bloc presque entier, la contrée est très rugueuse. Ces dernières buttes s'étendent au nord-ouest et le méridien les traverse entre les rangs 8 et 9. A l'est du Canyon de l'Homme-Mort, à 3 milles à peu près, on rencontre entre la section 32, township 20, rang 9, et la section 33, rang 10, les Buttes La Pluie. A un demi-mille du township entre les rangs 12 et 13, il y a un ruisseau coulant nord et sud. J'ai désigné ce creek sous le nom de creek de l'Arbre parce qu'il y avait là un gros liard mort qui est un excellent point de repère visible de plusieurs milles aux alentours. La ligne de base traverse la rivière aux Arcs dans la section 34, township 20, rang 19. Au sud, et le long de la ligne, sur une distance de 4 milles, se voient quelques hautes buttes connues sous

le nom de Buttes du Bison-qui-saute, (*Jumping Buffalo Hills*). Entre la rivière aux Arcs et le coin du township entre les rangs 20 et 21, il y a plusieurs petits creeks et de profondes vallées aboutissant à la rivière. A partir du point où le méridien traverse la rivière aux Arcs, près du coin de ce dernier township, et sur une distance de 67 chaînes sur la section 1, township 21, rang 21, il y a une vaste couche de houille. Elle se trouve à 10 chaînes à peu près à l'est du méridien, et a été exploitée dernièrement. Sur le côté nord de la rivière, et à une petite distance à l'est du méridien, on rencontre le creek du Pied-de-Corbeau. C'est un ruisseau d'une certaine grandeur dont l'eau est courante. Le Passage des Pieds-Noirs est situé vis-à-vis la borne de $\frac{1}{2}$ de section de la section 32, rang 21, et à environ 2 milles au nord de la ligne de base. Dans la section 34, township 20, rang 20, et 1 mille à peu près au sud de la ligne, il y a un cordon de buttes allant vers le méridien, qui le traverse entre les rangs 24 et 25. Le méridien traverse la rivière aux Arcs dans la section 12, township 22, rang 25, mais cette rivière coule continuellement à quelques milles de la ligne de base à partir du point où la ligne la traverse pour la 1^{re} fois jusqu'au rang 24. Dans la section 32, township 25, rang 28, la ligne traverse la Haute-Rivière à peu près à un mille au nord de l'embouchure du creek des Moutons, ruisseau qui coule à quelques milles seulement au sud de la ligne de base jusqu'au 5^{ème} principal méridien à l'ouest. Ces points que j'ai mentionnés paraissent être les plus importants, mais toute la contrée que traverse cette ligne de base est, sauf quelque exception, très rugueuse, beaucoup plus, autant que j'ai pu en juger, que la contrée située le long des bases voisines.

Observations générales.

Il y a un peu de bois le long des rivières du Daim-Rouge et de la Saskatchewan-Sud, mais le long de cette dernière on ne rencontre que des touffes isolés qui disparaissent entièrement à quelques milles au sud de la ligne de base. Il paraît y avoir du bois sur la rivière du Daim-Rouge tout le long de la vallée, sauf lorsque les bords sont escarpés des deux côtés, mais c'est une lisière étroite qui n'en contient pas beaucoup. Ce bois se compose de liard et de tremble, mais principalement de liard. Plus près des Montagnes Rocheuses, sur la Haute-Rivière et le creek des Moutons, outre le liard et le tremble il y a aussi de très bonne épinette blanche; en somme il y a plus de bois, mais même en cet endroit il n'y en a que dans les vallées des cours d'eau, et encore n'est-ce pas en trop grande quantité. Cette rareté du bois est un des inconvénients qu'on rencontre dans cette contrée, mais on pourra y suppléer en partie au moyen de la houille qu'on trouve en abondance dans plusieurs endroits dans toute l'étendue du pays, et qui fait un excellent combustible. On pourrait je crois faire descendre le bois des montagnes par les cours d'eau. Un autre inconvénient que présente cette contrée, et ceci s'applique particulièrement à la partie du pays située à l'est de la rivière aux Arcs, c'est le peu de pluie qui y tombe et l'absence de toute l'humidité. Dans plusieurs endroits le sol était desséché et presque calciné. Nous n'avons eu qu'un seul fort orage pendant la durée de nos travaux. Il est tombé durant l'espace de treize heures à peu près 1.5 pouce cube de pluie, mais à cet exception près, nous n'avons pas eu de pluies excédant .33 pouces cubes. Dans le mois de juillet le temps pluvieux a duré longtemps, ce qui a considérablement retardé nos travaux, mais la quantité de pluie, telle qu'indiquée par le pluviomètre, se réduisait à fort peu de chose et n'a jamais valu la peine d'être notée. Chose étonnante il y a très peu de rosée, et c'est l'exception qu'il y en ait. Ceci est d'autant plus étrange que le firmament est pour la plupart du temps sans nuages et clair. Ce phénomène est dû, je suppose, à la sécheresse de l'air, qui a par conséquent peu d'humidité à condenser lorsque vient la fraîcheur des soirées. D'ailleurs, la différence de la température du jour et de la nuit n'est pas aussi grande que dans la contrée plus à l'est.

Nous avons été surpris, le 30 septembre, par une tempête de neige qui a duré plusieurs jours; il en tomba deux pieds et dans certains endroits trois pieds. Nos travaux éprouvèrent beaucoup de retards, car il nous fut impossible de rien faire pendant la tempête, et même quelques temps après, nos opérations de la journée se bornèrent à la distance que les chevaux pouvaient parcourir dans la neige, c'est-à-dire

de cinq à six milles par jour. Cette neige demeura si longtemps, que, malgré que la saison fût encore peu avancée, je commençai à croire que nous avions pris l'hiver, et qu'il était sage, dans les circonstances, de laisser inachevé le méridien qui sépare les rangs 28 et 29 au nord et au sud, et de partir pour Winnipeg, ce que je fis. En allant au sud vers Fort-McLeod, je constatai cependant que la neige fondait peu à peu sous l'action des vents "Chinook," et on me dit qu'il en est ainsi tout l'hiver, la neige disparaissant presque aussitôt tombée sous le souffle de ces vents chauds. On m'a aussi dit que cette tempête avait été exceptionnellement forte, et la pire qu'on ait eue, au moins à cette époque de la saison, depuis une quinzaine d'années. Il y a très peu de savanes et de marais, à l'exception des endroits dans la contrée montagneuse, où les cavités, entre les buttes, forment des réservoirs naturels pour l'eau de surface. C'est ainsi qu'il en est dans les buttes La Pluie et divers autres cordons de coteaux qui ne paraissent porter aucun nom. Ce manque d'eau de surface est dû, je crois, à ce que l'eau ne tombe pas également en toute saison, mais principalement le printemps. Cette eau de surface, résultat des pluies du printemps, s'évapore pendant les mois de l'été, et comme dans cette dernière saison il ne pleut pas suffisamment pour suppléer à la perte par l'évaporation, le sol se dessèche et il faut ensuite de très fortes pluies pour qu'on s'en aperçoive. Dans plusieurs endroits il m'a été très difficile de me procurer l'eau nécessaire à notre usage. Il en a été ainsi particulièrement dans le voisinage du Canyon de l'Homme-Mort, de même que sur une grande distance de tous les côtés du coin de township entre les rangs 16 et 17, où il m'a fallu cesser les travaux et me rendre à la rivière, nos chevaux n'ayant pas bu depuis une journée et demie.

BULLETIN ATMOSPHÉRIQUE.

Date.	—	Température.	Date.	—	Température.	Date.	—	Température.
		°			°			°
10 juillet...	8 a. m.....	68	25 juillet...	4 p. m.....	56	10 août ...	2 p. m.....	98
10 do ...	2 p. m.....	70	26 do ...	8 a. m.....	67	10 do ...	4 p. m.....	97
10 do ...	4 p. m.....	69	26 do ...	2 p. m.....	78	11 do ...	8 a. m.....	80
11 do ...	8 a. m.....	59	26 do ...	4 p. m.....	70	11 do ...	2 p. m.....	81
11 do ...	2 p. m.....	59	27 do ...	8 a. m.....	79	11 do ...	4 p. m.....	80
11 do ...	4 p. m.....	58	27 do ...	2 p. m.....	80	12 do ...	8 a. m.....	65
12 do ...	8 a. m.....	76	27 do ...	4 p. m.....	79	12 do ...	2 p. m.....	70
12 do ...	2 p. m.....	80	28 do ...	8 a. m.....	68	12 do ...	4 p. m.....	69
12 do ...	4 p. m.....	79	28 do ...	2 p. m.....	70	14 do ...	8 a. m.....	67
13 do ...	8 a. m.....	66	28 do ...	4 p. m.....	69	14 do ...	2 p. m.....	79
13 do ...	2 p. m.....	69	29 do ...	8 a. m.....	80	14 do ...	4 p. m.....	77
13 do ...	4 p. m.....	68	29 do ...	2 p. m.....	83	15 do ...	8 a. m.....	70
14 do ...	8 a. m.....	60	29 do ...	4 p. m.....	83	15 do ...	2 p. m.....	85
14 do ...	2 p. m.....	60	31 do ...	8 a. m.....	69	15 do ...	4 p. m.....	83
14 do ...	4 p. m.....	60	31 do ...	2 p. m.....	73	16 do ...	8 a. m.....	70
15 do ...	8 a. m.....	79	31 do ...	4 p. m.....	1	16 do ...	2 p. m.....	75
15 do ...	2 p. m.....	80	1er août ...	8 a. m.....	84	16 do ...	4 p. m.....	74
15 do ...	4 p. m.....	80	1er do ...	2 p. m.....	89	17 do ...	8 a. m.....	70
17 do ...	8 a. m.....	87	1er do ...	4 p. m.....	88	17 do ...	2 p. m.....	75
17 do ...	2 p. m.....	87	2 do ...	8 a. m.....	76	17 do ...	4 p. m.....	74
17 do ...	4 p. m.....	86	2 do ...	2 p. m.....	80	18 do ...	8 a. m.....	66
18 do ...	8 a. m.....	86	2 do ...	4 p. m.....	79	18 do ...	2 p. m.....	68
18 do ...	2 p. m.....	87	3 do ...	8 a. m.....	83	18 do ...	4 p. m.....	67
18 do ...	4 p. m.....	86	3 do ...	2 p. m.....	85	19 do ...	8 a. m.....	64
19 do ...	8 a. m.....	86	3 do ...	4 p. m.....	84	19 do ...	2 p. m.....	65
19 do ...	2 p. m.....	87	4 do ...	8 a. m.....	73	19 do ...	4 p. m.....	65
19 do ...	4 p. m.....	87	4 do ...	2 p. m.....	77	21 do ...	8 a. m.....	69
20 do ...	8 a. m.....	86	4 do ...	4 p. m.....	76	21 do ...	2 p. m.....	70
20 do ...	2 p. m.....	88	5 do ...	8 a. m.....	72	21 do ...	4 p. m.....	69
20 do ...	4 p. m.....	86	5 do ...	2 p. m.....	76	22 do ...	8 a. m.....	80
21 do ...	8 a. m.....	86	5 do ...	4 p. m.....	76	22 do ...	2 p. m.....	81

BULLETIN ATMOSPHERIQUE—Fin.

Date.	—	Température.	Date.	—	Température.	Date.	—	Température.
		°			°			°
21 do	2 p.m.	89	7 do	8 a.m.	81	22 do	4 p.m.	80
21 do	4 p.m.	87	7 do	2 p.m.	83	23 do	8 a.m.	66
22 do	8 a.m.	68	7 do	4 p.m.	83	23 do	2 p.m.	78
22 do	2 p.m.	68	8 do	8 a.m.	85	23 do	4 p.m.	78
22 do	4 p.m.	68	8 do	2 p.m.	87	24 do	8 a.m.	72
24 do	8 a.m.	75	8 do	4 p.m.	86	24 do	2 p.m.	82
24 do	2 p.m.	76	9 do	8 a.m.	87	24 do	4 p.m.	81
24 do	4 p.m.	75	9 do	2 p.m.	94	25 do	8 a.m.	69
25 do	8 a.m.	56	9 do	4 p.m.	94	25 do	2 p.m.	70
25 do	2 p.m.	57	10 do	8 a.m.	90	25 do	4 p.m.	70
26 août	8 a.m.	70	7 sept	2 p.m.	73	19 sept	4 p.m.	61
26 do	2 p.m.	71	7 do	4 p.m.	70	20 do	8 a.m.	40
26 do	4 p.m.	70	8 do	8 a.m.	55	20 do	2 p.m.	39
28 do	8 a.m.	67	8 do	2 p.m.	64	20 do	4 p.m.	39
28 do	2 p.m.	75	8 do	4 p.m.	63	21 do	8 a.m.	45
28 do	4 p.m.	74	9 do	8 a.m.	55	21 do	2 p.m.	60
29 do	8 a.m.	74	9 do	2 p.m.	63	21 do	4 p.m.	57
29 do	2 p.m.	82	9 do	4 p.m.	53	22 do	8 a.m.	63
29 do	4 p.m.	81	11 do	8 a.m.	53	22 do	2 p.m.	63
30 do	8 a.m.	83	11 do	2 p.m.	53	22 do	4 p.m.	63
30 do	2 p.m.	83	11 do	4 p.m.	53	23 do	8 a.m.	61
30 do	4 p.m.	82	12 do	8 a.m.	53	23 do	2 p.m.	64
31 do	8 a.m.	81	12 do	2 p.m.	57	23 do	4 p.m.	62
31 do	2 p.m.	82	12 do	4 p.m.	56	25 do	8 a.m.	59
31 do	4 p.m.	82	13 do	8 a.m.	53	25 do	2 p.m.	62
1er sept	8 a.m.	74	13 do	2 p.m.	68	25 do	4 p.m.	60
1er do	2 p.m.	80	13 do	4 p.m.	53	26 do	8 a.m.	43
1er do	4 p.m.	79	14 do	8 a.m.	65	26 do	2 p.m.	43
2 do	8 a.m.	75	14 do	2 p.m.	72	26 do	4 p.m.	42
2 do	2 p.m.	81	14 do	4 p.m.	70	27 do	8 a.m.	42
2 do	4 p.m.	80	15 do	8 a.m.	35	27 do	2 p.m.	45
4 do	8 a.m.	70	15 do	2 p.m.	39	27 do	4 p.m.	43
4 do	2 p.m.	81	15 do	4 p.m.	36	28 do	8 a.m.	35
4 do	4 p.m.	83	16 do	8 a.m.	36	28 do	2 p.m.	36
5 do	8 a.m.	51	16 do	2 p.m.	40	28 do	4 p.m.	35
5 do	2 p.m.	65	16 do	4 p.m.	39	29 do	8 a.m.	37
5 do	4 p.m.	64	18 do	8 a.m.	63	29 do	2 p.m.	40
6 do	8 a.m.	60	18 do	2 p.m.	72	29 do	4 p.m.	38
6 do	2 p.m.	69	18 do	4 p.m.	70	30 do	8 a.m.	40
6 do	4 p.m.	65	19 do	8 a.m.	61	30 do	2 p.m.	44
7 do	8 a.m.	62	19 do	2 p.m.	63	30 do	4 p.m.	42

La température qui précède a été constatée au moyen du thermomètre Fahrenheit.
Observés par Thos Drummond, A. F.

BULLETIN de pluie du 6 juillet au 16 octobre 1882.

Date.	Pluie.	Comm'ncé	Finie.	Observations.
7 juillet..	*33.....	7 a.m....	8 p.m.....	
9 do	5.30 p.m.	9 p.m.....	Par intervalles, mais en somme peu de pluie.
11 do	Pluvieux tout le jour.
13 do	3.30 p.m.	5.30 p.m.	Coup de vent accompagné d'une légère pluie.
14 do ...	*25.....	5.30 p.m.	6.15 p.m.	Violent orage accompagné de tonnerre..
15 do	Légères ondées pendant toute la journée.
18 do	do do
21 do	do I'après-midi.
25 do ...	1.5	5 a.m.....	7 p.m.....	
27 do	Pluvieux tout le jour.
4 août ...	*2	6 p.m.....	7 p.m.....	Orage accompagné de tonnerre.
12 do ...	*17.....	8 a.m.....	1 p.m.....	
16 sept ...	*2	8 a.m.....	8 p.m.....	
24 do ...	*16.....	7 a.m.....	10 p.m.....	
26 do ...	*13.....	8 p.m.....	Presque toute la nuit.
28 do	Chute de neige.
29 do	do do
30 do	Chute de neige le matin et viol. temp. de neige t. l'ap.-midi.
1er oct.	
2 do	} Il est tombé pendant cette tempête environ 30 pouces de neige très humide donnant à peu près les $\frac{3}{4}$ de sa profondeur d'eau en la mettant fondre dans un vaisseau.
3 do	
4 do	
5 do	
6 do	
7 do	Brume très épaisse toute la journée.
8 do	Chute de neige.
11 do	do

EXTRAIT DU RAPPORT DE A. F. COTTON, A. F., SUR L'ARPENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIP.

Townships 21, 22, 23 et 24, rangs 5, 6, 7 et 8, à l'ouest du 4m méridien principal.

Les townships ci-dessus mentionnés se composent en grande partie de buttes et de prairie raboteuse. Il en est ainsi plus particulièrement pour ceux qui avoisinent la rivière du Daim-Rouge qui traverse le milieu du bloc, tandis que près de la septième base ce sont de hautes prairies onduleuses. Le sol est une terre sablonneuse légère mêlée de gravier et très dure, la qualité moyenne étant de troisième classe. De nombreux cailloux de gneiss et pierres calcaires couvrent la plus grande partie du terrain au nord de la rivière du Daim-Rouge, sur le côté sud il y en a en moins grande quantité et le sol est un peu meilleur. L'herbe est beaucoup plus longue sur le côté nord.

La rivière du Daim-Rouge a environ 20 chaînes de largeur, de nombreux bancs de sable mouvant et une profondeur moyenne de quatre pieds. Il y a très peu de bois sur ses rives. La vallée a une largeur de deux à quatre milles et une profondeur d'environ 300 pieds. Nous avons eu de nombreux cours d'eau et quelques fondrières, mais tous étaient secs à l'époque de nos travaux. En conséquence l'eau était très rare.

Township 24, rang 5, à l'ouest du 4me méridien. Ce township est en grande partie une haute prairie onduleuse, sauf dans le sud, où il devient montueux et accidenté. Le sol est une terre sablonneuse légère et graveleuse. On rencontre un très grand nombre de cailloux de gneiss et de pierre calcaire; de fait la quantité en est si grande qu'il est très difficile de voyager à cet endroit. Il y a un creek, qui était desséché à l'époque où nous l'avons vu, et qui traverse le milieu du township du nord-ouest au sud-est. La vallée a une largeur d'environ trois quarts de mille, et est à peu près 150 pieds au-dessous du niveau de la prairie. Eau rare.

Township 23, rang 5. Ce township est très montueux. Les buttes ont de 80 à 150 pieds au-dessus de vallée d'un creek desséché qu'on rencontre dans ce township. Le sol est une terre sablonneuse légère et graveleuse; les buttes sont très pierreuses. Des cailloux de gneiss et des pierres calcaires couvrent les buttes et une grande partie des petits terrains plats. On voit très peu de marais, et l'eau, à cette saison de l'année, est très rare.

Township 24, rang 6. Ce township est une haute prairie onduleuse jusqu'au coin sud-ouest, endroit où il devient montueux. Le sol est une terre sablonneuse mêlée d'un peu de graviers avec sous-sol d'argile blanche. Il n'y a pas autant de cailloux, dans la partie nord que dans la partie montueuse. On a vu quelques marais à foin. Eau très rare.

Township 23, rang 6. Ce township est très montueux sur les côtés est et ouest; au centre il forme une haute prairie onduleuse. Sur les côtés ouest, au nord de la section 7, on rencontre la vallée de la rivière du Daim-Rouge, et à cet endroit le terrain descend vers la rivière par quatre échelons d'environ 80 pieds chacun, formant de petits plateaux. Une grande partie de ces derniers sont sillonnés de coulées. Le sol est une terre sablonneuse, légère et graveleuse, avec de nombreux cailloux de gneiss et des pierres calcaires dont quelques-unes ont une grosseur considérable. J'ai rencontré quelques marais, mais un seul contenait de l'eau.

Township 24, rang 7. Ce township est une haute prairie onduleuse, sillonnée de quelques coulées et de très peu de marais. Les seuls qui contenaient de l'eau se trouvaient sur la rangée de sections de l'ouest. Sur la section 19 nous avons rencontré un étang de bonne eau claire. Il y a deux creeks desséchés dans la partie sud de ce township. Le sol est une terre sablonneuse et graveleuse très dure avec sous-sol d'argile blanche.

Township 23, rang 7. Ce township est une prairie montueuse, sillonnée dans la moitié sud, de profondes coulées donnant sur la rivière du Daim-Rouge. A l'ouest les sections 31 et 30 sont fort tourmentées, tandis que la section 19 est presque unie. La section 18 est un terrain plat alcalin s'étendant à l'est vers la rivière. Sur la section 7 il y a de petites buttes couvertes de gravier et de cailloux. Cette ligne traverse la rivière du Daim-Rouge sur le côté nord-ouest de la section 6. A cet endroit la largeur du Daim-Rouge est de 22 chaînes, et il y a de nombreux bancs de sable mouvant. Il y a sur le côté sud de la rivière un creek desséché d'une étendue considérable. Le sol est une terre sablonneuse et graveleuse très dure. On peut voir quelques buttes de sable à l'est en descendant la rivière. Il y a peu ou point de bois le long de la rivière dans le township, et l'eau est rare.

Township 24, rang 8. Ce township est une haute prairie fortement ondulée, sauf la rangée des sections du sud qui sont montueuses et sillonnées de profondes coulées. Il y a quelques marais dans l'intérieur, desséchés pour la plupart. Le sol est une terre sablonneuse et graveleuse très dure.

Township 23, rang 8. Ce township est traversé par de profondes coulées et par la vallée de la rivière du Daim Rouge qui, dans la partie sud-ouest, a 300 pieds de profondeur. Le sol est une terre sablonneuse et graveleuse très dure. Il y a un creek assez considérable qui se jette dans la rivière dans la section 4, township 22; son eau est bonne. Sur le côté sud de la rivière il n'y a que des arbustes et quelques arbres, le côté nord n'en possède d'aucune espèce.

Township 21, rang 8. Ce township est une haute prairie, fortement onduleuse, contenant de nombreux étangs alcalins. Le sol est une terre sablonneuse légère, très sèche et dure, avec sous-sol d'argile. Il est très propre au pâturage, car il y a un très bel herbage.

Township 22, rang 8. Ce township est une prairie montueuse. Sur le coin nord-ouest la rivière du Daim-Rouge traverse une vallée de 300 pieds de profondeur et d'un à deux milles de largeur. De nombreux et profonds ravins sillonnent la vallée. Sol, terre sablonneuse et gravier.

Township 21, rang 7. La partie ouest de ce township est une prairie montueuse et parsemée de nombreux étangs alcalins. Sol, terre sablonneuse et gravier.

Township 22, rang 7. Ce township est une prairie montueuse et sillonnée. La

rivière du Daim-Rouge traverse le coin nord-est. Le sol est de terre sablonneuse et graveleuse. Il n'y a que très peu de bois sur la rivière dans ce township.

Townships à l'ouest du 2e principal méridien.

Les townships 13 et 14, rang 17, se composent de prairies légèrement onduleuses dont quelques parties sont couvertes d'égantiers. Il y a un vaste marais dans le coin nord-ouest du township 14; le sol est de terre argileuse avec sous-sol d'argile blanche.

Les townships 13 et 14, rang 18, se composent de prairies légèrement onduleuses. Sur le côté est du township 14 il y a un vaste marais, et sur le reste du township il en existe un grand nombre d'autres peu profonds. Le sol est une terre argileuse avec sous-sol d'argile blanche.

Les townships 13 et 14, rang 19, sont des prairies légèrement onduleuses. Il y a une nappe d'eau considérable au milieu du township 14, et une dans la partie sud du township 13. Le sol est une terre argileuse avec sous-sol d'argile blanche.

Les townships 13 et 14, rang 20, se composent de prairies légèrement onduleuses. Le terrain du township 13 descend vers le sud et s'égoutte dans le creek de la Mâchoire-d'Original, tandis que le township 14 s'égoutte par le creek Tas-d'Ossements. Il y a une vaste nappe d'eau dans la partie sud du township 13. Une ancienne route traverse le bloc diagonalement. Le sol est une terre argileuse avec sous-sol d'argile blanche.

Les townships 15 et 16, rang 20, sont des prairies légèrement onduleuses. Le seul marais qui ait une certaine grandeur se trouve au coin sud-est du township 15. Le sol est une terre argileuse avec sous-sol d'argile blanche. L'eau de tous les townships mentionnés plus haut est douce et bonne.

Township 17, rangs 29 et 30. Ces townships forment l'éperon nord du Grand-Coteau et sont fort accidentés de petites buttes de sable couvertes d'arbustes. Le sol est de sable léger.

Le township 18, rangs 29 et 30, ressemble beaucoup au township 17, sauf la partie située au nord du lac du Pélican, qui est une prairie légèrement onduleuse. Le sol est bien meilleur et se compose d'une bonne terre sablonneuse. Le lac Pélican a environ deux milles de large, et son eau est légèrement alcaline.

Les townships 19 et 20, rang 27, se composent de prairies légèrement onduleuses couvertes d'un grand nombre de petits marais. Le sol est une bonne terre sablonneuse.

EXTRAIT DU RAPPORT DE E. J. RAINBOTH, SUR L'ARPEMENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIPS.

Townships 17 et 18, rangs 18, 19, et 20, à l'ouest du 2me principal méridien.

La contrée est magnifique et se compose d'une prairie légèrement onduleuse. Le sol est une forte et riche argile de première classe. Le drainage se fait par les creeks Boggy et Tas-d'Ossements. Le premier a une largeur de 20 chaînes et une profondeur de 2 pieds, et le second 1 chaîne et 15 chaînes de largeur, et 4½ pieds de profondeur, avec un courant d'environ 40 chaînes à l'heure. Bonne eau.

Les ingénieurs du chemin de fer canadien du Pacifique étaient occupés à faire le tracé de la ligne sur le township 17 pendant que j'étais sur ce bloc.

Après avoir établi les lignes extérieures ci-dessus mentionnées, je me rendis à l'ouest jusqu'au rang 25, où je tirai les lignes extérieures des townships 17 et 18, rangs 25, 26, 27 et 28, et des townships 19 et 20, rangs 27 et 28.

Dans ces townships et rangs la physionomie de la contrée et du sol se ressemblent partout, sauf dans le township 0, rang 28, où l'on rencontre des endroits pierreux. Ce sont de belles prairies onduleuses, avec un grand nombre de fondrières et de marais à foin. Le sol varie et est tantôt argileux, tantôt sablonneux, avec sous sol d'argile d'une qualité de première classe. Les terrains sont égouttés au nord-est par la rivière Qu'Appelle et au sud par les creeks du Tonnerre et de la Mâchoire-d'Original. Le premier de ces ruisseaux coule dans une vallée s'étendant dans la direction du sud-est, et qui a d'un à un mille et demi de largeur, et de 200 à 250 pieds au-dessus

du niveau de la prairie. Le lac du Bison fait partie de ce cours d'eau et remplit la vallée presque d'un bout à l'autre de ce bloc. Je n'ai pas eu besoin de traverser le ruisseau parce que M. J. C. Rainboth a établi les lignes extérieures sur le côté nord-est de la vallée, et je les continuai sur le côté sud-ouest. Les lignes coupent le bord sud-ouest du lac dans les sections 3 et 30, township 20, rang 26. A en juger par les apparences de la vallée, la longueur de ce lac doit varier beaucoup avec les saisons, selon qu'elle est pluvieuse ou sèche, car la vallée, aux deux extrémités du lac, est très basse et marécageuse et presque de niveau avec l'eau, qui est alcaline; elle était couverte de volées d'outardes, de pélicans et de canards.

Près du lac il y a un peu de bois (du tremble, du frêne et de la plaine pour la plus grande partie), qui forme des touffes éparses dans les nombreux ravins ou coulees qui s'étendent en arrière du lac sur une distance d'un à trois milles. Ce bois est bon tout au plus comme combustible.

La ligne coupe le creek de la Mâchoire-d'Original, qui se jette dans la Qu'Appelle, section 1, township 17, rang 26. Ce ruisseau a une largeur de 64 chaînes et une profondeur de 2½ pieds, avec un courant d'environ 2 milles à l'heure. Bonne eau. Son lit est creusé dans un bas-fond d'à peu près quarante pieds au-dessous de la prairie; le côté sud est abrupt et couvert de cailloux, le côté nord consiste en une pente graduelle avec un sol de première classe. Ça et là le creek est légèrement bordé d'arbres.

La ligne coupe le creek du Tonnerre, qui se jette dans la Mâchoire-d'Original, section 1, township 17, rang 28. Ce ruisseau a une largeur de 87 chaînes et une profondeur de 3 pieds avec un courant lent. Bonne eau. Il coule dans une vallée d'une largeur d'environ 1¼ mille, dont les bords sont en pente graduelle et qui a environ 50 pieds au-dessous du niveau de la prairie. Il n'y a aucun bois quelconque le long de ce creek. Le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse cette vallée.

Continuant dans la direction du nord-ouest je passai au bloc suivant qui renferme les rangs 1, 2, 3, 4, à l'ouest du 3me principal méridien et entre les 6me et 7me ligne de base, où je tirai la ligne extérieure des townships 21, 22, 23 et 24, rangs 3 et 4.

Il y a une différence notable entre le dernier bloc et celui-ci, sous le rapport de la physionomie de la contrée et de la nature du sol. La contrée se fait onduleuse et montueuse et le sol est plus sec et se compose tantôt de terre sablonneuse, tantôt de sable. L'eau des ruisseaux et des fondrières, sauf quelques-uns, est alcaline; mais j'ai invariablement constaté que l'eau douce de ces dernières était de l'eau de surface sur quelque hauteur ou élévation de terrain. Toute l'eau des bas-fonds était alcaline.

Le méridien qui sépare les rangs 3 et 4 vers le nord, à partir de la 6me ligne de base jusqu'à la 6me ligne de correction, traverse une contrée composée de prairies onduleuses. Le sol est une terre sablonneuse de 1ère classe dans le township 21, et du 2me dans le township 22. Le méridien traverse aussi un immense bassin au milieu duquel se trouve un petit lac alcalin d'une étendue d'environ 100 acres, sans tributaire apparent, dans laquelle la rivière Qu'Appelle prend sa source. Cette rivière sort du lac sous la forme d'un petit ruisseau insignifiant qui traverse le méridien dans la section 24, township 22, rang 4, coule dans la direction du nord-ouest, puis après avoir décrit une courbe le retransverse dans la section 25, même township et même rang, et de cet endroit poursuit sa course vers le nord-est.

Après avoir tiré les lignes entre les townships 21 et 22 dans les rangs 3 et 4 (la contrée le long de la ligne dans le rang 3 est à l'est couverte de buttes et de quelques fondrières, et devient onduleuse et plus sèche à l'ouest, tandis que dans le rang 4 la ligne traverse le vaste bassin dont il est parlé plus haut; à l'extrémité ouest de cette ligne je pouvais voir mon campement, situé à 6 milles plus loin sur le méridien), je me rendis au nord jusqu'à la septième base, et établis le méridien entre les rangs 3 et 4 vers le sud à partir de cette base jusqu'à la ligne de correction.

La contrée avoisinant cette ligne près de la base est une prairie onduleuse ayant un sol sablonneux sec. Au sud, il y a une étendue de terrains marécageux alcalins qui paraît border la base des buttes de sable que cette ligne atteint dans la section 13, township 24, rang 4, qu'elle suit et qu'elle abandonne dans la section 25, township 23, rang 4. Ces buttes de sable sont couvertes de touffes de broussailles et de

trembles rabougris, pouvant seulement servir de combustible, et dont le diamètre ne dépasse pas six pouces. Après avoir laissé ces buttes de sable la ligne traverse dans les sections 24 et 25, township 23, rang 4, une vallée d'environ un mille de largeur, d'à peu près 200 pieds au-dessous du niveau de la prairie et dont les bords sont en pente graduelle des deux côtés; cette vallée est apparemment la continuation de la vallée de la Qu'Appelle, sur le Coude de la Saskatchewan-Sud.

Dans la vallée, qui a un sol de terre sablonneuse, le méridien traverse plusieurs petits creeks desséchés qui, pendant la saison des pluies, coulent dans la direction de l'est vers la Qu'Appelle, à partir d'une étendue de terrains marécageux situés environ $1\frac{1}{2}$ mille à l'ouest de la ligne, sur lesquels j'ai pu voir un petit lac et divers étangs ou marais, et qui paraissent être la hauteur des terres entre la Qu'Appelle et la rivière Qui-Vire (*That Turns*), cette dernière, qui n'est qu'un creek, arrose la vallée située au nord-ouest de ce méridien, traverse la limite nord du township 23, rang 4, dans la section 34, et se jette dans la Saskatchewan-Sud au Coude.

La ligne nord du township 23, rang 4, traverse dans la direction de l'ouest des buttes de sable dans les sections 36 et 35. La vallée dans les sections 35, 34 et 33, et dans les sections 33 et 32, traverse des buttes de sable basses couvertes de broussailles de saules, après quoi elle entre dans une prairie onduleuse d'un sol de terre sablonneuse.

La limite nord du township 23, rang 3, traverse des buttes de sable occupant tout le rang et couvertes de touffes de tremble rabouгри et de broussailles, les broussailles dominant vers le côté est du rang. L'eau était très rare parmi ces buttes de sable, et toute alcaline.

J'ai classifié comme suit le terrain de ce bloc, rangs 3 et 4, que j'ai arpenté:— township 21, classes 1 et 2, township 22, classe 2; township 23, classe 3; township 24, classe 4.

Après avoir terminé la ligne de correction du rang 4, qui traverse une prairie onduleuse avec quelques foudrières et un sol de terre sablonneuse, je me dirigeai vers l'ouest en compagnie de M. G. C. Rainboth et de nos partis respectifs pour arpenter le bloc suivant, situé au nord de la Saskatchewan-Sud.

La contrée le long du méridien, dans les townships 21 et 22, et sur la ligne de correction dans le rang 11, est onduleuse et montueuse avec de nombreuses foudrières ou marais. Le sol est une terre sablonneuse de 2e classe. Le long du méridien dans les townships 23 et 24, et sur la ligne de correction dans le rang 12, le terrain est très montueux et semé d'un grand nombre de petits étangs et de marais; le sol est une terre sablonneuse et les sommets des buttes sont en général pierreux et de 2e et de 3e classe. L'eau que j'ai trouvée dans les étangs et foudrières était en général bonne.

Ce bloc est plus propre à l'élevage qu'à la culture, et si j'en juge par les traces que j'ai vu, les bisons devaient beaucoup fréquenter cet endroit.

La contrée, le long de la ligne qui sépare les rangs 18 et 19, est une prairie onduleuse à partir de la base vers le nord jusqu'à la section 13, où l'on rencontre une plaine basse unie qui s'étend depuis la rivière sur une distance d'à peu près 3 milles à l'est sur les rangs 19 et 20. Au milieu apparaît une colline élevée dont la base est couronnée par le creek Boneux (*Miry creek*), qui traverse cette ligne dans la section 24, township 21, rang 19. Ce ruisseau a 20 chaînons de largeur, une profondeur de 4 pieds et un courant de 1 mille à l'heure, et coule dans la direction de l'est vers la rivière. Eau salée. Le sol est une argile aride avec d'innombrables fissures ou crevasses allant dans toutes les directions et couvert d'une herbe chétive et courte ainsi que de cactus, mais il n'y a aucun gazon.

Ce méridien rencontre des buttes de sable et des amas de sable de transport, avec des touffes de bois, dans la section 25, township 21, rang 19, et les quitte dans la section 1, township 22, rang 19, pour y revenir dans la section 24, township 22, rang 19, et les suivre jusqu'à la rivière. Ces buttes de sable occupent le township 22 tout entier, paraissent traverser la rivière à l'est et se prolonger dans la direction de l'ouest jusque dans le rang 20.

Une haute chaîne de coteaux, avec un grand nombre de coulées dont quelques-

unes sont boisées, traverse la sixième base près de la ligne qui sépare les rangs 19 et 20, et se prolonge dans la direction du nord-ouest d'un bout à l'autre du township 21, rang 20. Ce méridien traverse, sur le township 22, les mêmes buttes de sable que le dernier méridien mentionné elles sont raboteuses, accidentées et épaissément boisées de trembles rabougris de 2 à 6 pouces de diamètre et de broussailles.

J'ai classifié le sol dans ce bloc comme suit : dans le township 21, sol de 2e classe, dans le township 22, sol de 3e et 4e classes. Il n'y a d'eau que dans la rivière et le creek Boueux.

Les bords de la rivière dans le township 22, rang 18, sont très bas et n'ont que quelques pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, ils sont même si bas que sur une légère éminence située sur le méridien qui sépare les rangs 18 et 19, au sud du creek Boueux, l'on peut voir distinctement l'eau de la rivière à trois milles plus loin.

Le seul gué que j'aie pu découvrir se trouve dans ce township près des buttes de sable, qui paraissent traverser la rivière, et que les sauvages appellent *Buttes de sable qui vont dans l'eau*.

J'ai rencontré une bande de sauvages Cris qui avaient passé à gué à cet endroit en revenant de la frontière internationale au lac aux Canards. Ces sauvages rapportèrent qu'ils étaient à chasser le bison de l'autre côté de la frontière, lorsqu'ils furent expulsés par des soldats américains qui leur enlevèrent leurs fusils et leurs chevaux de chasse. Ils ne paraissent pas avoir eu de difficultés à passer à gué; la plus grande profondeur de l'eau est d'environ quatre pieds.

Ce serait un excellent endroit de passage pour un chemin de fer allant vers le nord-ouest à Edmonton, qui partirait de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique au Courant-Rapide ou dans les environs.

La contrée sur le côté nord de la rivière, dans le bloc suivant, est une prairie onduleuse avec un sol d'argile aride (de 3e classe). Au sud de la rivière la vallée se prolonge sur le rang 25, dans la direction sud, et est couverte de buttes de sable peu élevées et de sable mobile avec un peu de broussailles; le terrain s'améliore vers la sixième base, où la prairie est onduleuse, avec quelques fondrières. Le sol est d'argile de 2me classe avec un bon herbage, mais il n'y a pas de gazon. La ligne de correction traverse obliquement près du méridien qui sépare les rangs 25 et 26, la chaîne de buttes qui bordent la vallée de la rivière du côté sud. Nombre de coulées descendent de ces buttes et donnent dans une coulée principale. Il y a dans ces buttes un creek d'eau salée qui se décharge dans la rivière, à l'endroit où passe le méridien entre les rangs 25 et 26, dans le township 23, après avoir plusieurs fois traversé le méridien entre la ligne de correction et la rivière.

D'après ce que j'ai vu et entendu dire de la Saskatchewan-Sud, cette rivière est navigable pour de grands bateaux à vapeur propres à la navigation des rivières jusqu'à l'embouchure de la Daim-Rouge en montant, pendant toute la saison d'été.

Le temps depuis la fin de mai et durant l'été a été très beau; il n'y a pas eu de gelées avant le 7 septembre. La première semaine d'octobre a été froide, pluvieuse et orageuse, et il est tombé un peu de neige. Nous avons eu ensuite notre été de la Saint-Martin pendant laquelle le temps a été très beau. Il en fut ainsi jusqu'au 29 octobre, époque où il est tombé à peu près trois pouces de neige, et l'hiver paraissait être arrivé.

EXTRAIT DU RAPPORT DE LEWIS BOLTON SUR L'ARPENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIP.

Township 19, rang 26, à l'ouest du 2me principal méridien. La partie sud est en partie couverte de petits trembles et de saules. Sur quelques hauteurs il y a des arbres assez gros pour servir en construction. Cette partie du township renferme un certain nombre de profondes fondrières. En allant au nord le terrain s'élève et est plus onduleux; vers le milieu du township il est montueux, le bois est plus rare et les fondrières moins nombreuses. La partie nord est à peu près unie et il y a peu ou point de bois. Le sol, dans la partie sud, est une terre argileuse avec une moyenne de dix pouces de sol d'alluvion sur sous-sol d'argile. Dans les endroits élevés on

voit cà et là du gravier apporté à la surface par les blaireaux en creusant leurs terriers. Vers le nord, le sol devient plus fort, et il est très fort le long de la limite du nord.

Les townships 15 et 16, rangs 21, 22, 23 et 24, à l'ouest du second méridien, sont très unis ; le sol est une argile très forte. Absolument aucun bois, pas même des saules nains. On rencontre quelques fondrières, mais il n'y a aucun cours d'eau de quelque importance, à l'exception du creek de la Mâchoire-d'Orignal qui traverse les townships 15, rangs 23 et 24. Les prairies à foin sont peu nombreuses, et la végétation est chétive par suite de la dureté du sol d'argile. Dans toute l'étendue de ces townships la terre est de Ire classe.

Les townships 17 et 18, rangs 5, 6, 7 et 8, à l'ouest du troisième méridien, sont très montueux et forment partie du Grand-Coteau. Le sol varie beaucoup ; dans beaucoup d'endroits il est très gravelenx et pierreux, dans quelques-uns il est sablonneux. D'autres parties ont un sol de terre argileux, avec sous-sol d'argile. Les fondrières et petits lacs contiennent de l'eau en abondance. Dans plusieurs des lacs l'eau n'est pas bonne et est imprégnée de sels de différentes espèces. Bon nombre de sources jaillissent des buttes les plus considérables, et quelques-unes contiennent de la très bonne eau. Quoique ces townships soient montueux et âpres en certains endroits, la végétation y est forte et luxuriante. Ce serait de magnifiques pâturages pour les bêtes à cornes et les chevaux. Nous n'avons pas vu de bois dans ces townships, et il n'existe non plus aucun cours d'eau permanent de quelque grandeur.

Les townships 19 et 20, rang 8, ressemblent beaucoup aux précédents, sauf que la partie nord-ouest du township 20 est brisée par de très hautes buttes (appelées Buttes Vermillon) et par les bords du bras sud de la Saskatchewan.

Pendant notre séjour dans cette partie de la contrée nous avons eu très souvent du tonnerre et des éclairs, mais peu de pluie. Presque chaque jour il y avait des orages accompagnés de tonnerre et quelquefois de grêle et d'un vent violent. Les buttes de ce district portent bien leur nom de Buttes-qui-enfantent-les-Tonnerres (*Thunder Breeding Hills*).

Le township 20, rangs 13, 14, 15 et 16, à l'ouest du troisième méridien, est traversé par le bras sud de la Saskatchewan, dont les rives sont accidentées par de profondes gorges ou ravins s'étendant sur les deux côtés, dans bien des endroits, sur un parcours de plusieurs milles. La vallée de la rivière est à un peu plus de 300 pieds au-dessous du niveau du plateau, sur chaque côté, et est très irrégulière. La largeur moyenne de la vallée, d'un sommet des bords à l'autre, dépasse trois milles. La largeur moyenne de la rivière est d'environ 10 chaînes et sa profondeur varie beaucoup à raison de battures de sable. Le courant est d'environ deux milles à l'heure.

Le sol dans ces townships se compose d'une argile forte, et dans plusieurs endroits, on ne voit que très peu de sol alluvial.

Le peu de bois qu'il y a le long de la rivière comprend quelques gros liards et quelques touffes de trembles dans les ravins.

Nombre de filets d'eau de source descendent des ravins vers la rivière, et la vallée qu'ils arrosent offre de très bons pâturages aux chevaux et aux bêtes à cornes.

Il y a beaucoup de pierres le long des bords de la rivière, et à plusieurs endroits dans les vallées ; surtout du granit.

Dans la vallée la végétation est très riche, mais l'herbe est courte et chétive sur les bords de la rivière.

Il n'y a pas abondance de poisson, à considérer la grandeur de la rivière.

Les townships 19, rangs 13, 14, 15 et 16, se composent en grande partie de prairies légèrement onduleuses ; le sol est une argile forte. La partie nord de ces townships est entrecoupée de ravins.

Il y a peu d'eau, sauf dans le rang 13, qui est traversé par le creek du Courant-Rapide petit ruisseau dont les bords sont très élevés et âpres, et dont l'eau est très bonne.

Ces townships ne renferment pas de bois. Il y a cependant de petits bosquets de trembles dans les ravins et le long des bords du ruisseau du Courant-Rapide.

Townships 19 et 20, rang 21, à l'ouest du troisième méridien. Les moitiés est, ou peut-être un peu plus, de ces townships renferment de très bonnes terres. Sol, terre argileuse, prairie fortement onduleuse qu'on peut appeler en certains endroits mon-

tueuse. Si l'on se dirige à l'ouest, le sol devient plus sablonneux en approchant des buttes de sable. Dans les rangs 22 et 23 ces townships se composent de la chaîne des buttes de sable qui s'étendent au sud à partir du bras sud de la Saskatchewan vers les montagnes de Cyprès. Cette partie de la contrée ne renfermant que du sable de transport, sera de peu d'utilité pour la culture. On pourrait se procurer de l'eau en abondance en creusant quelques pieds dans les endroits bas. Les buttes sont couvertes de cerisiers noirs. Quelques vallées contiennent des touffes de trembles, quelques-uns de grosseur suffisante pour servir en construction.

Township 19 et 20, rang 24. Les buttes de sable disparaissent dans la partie ouest de ce rang. Sur la limite sud du township 19, elles ne s'étendent à l'ouest que sur un parcours d'environ un mille et demi; plus au nord elles courent plus loin à l'ouest. En gagnant l'ouest, quand on a quitté ces buttes, le sol s'améliore, et la partie ouest de ces townships est une prairie onduleuse, avec sol de terre sablonneuse.

Quant au climat je suis sous l'impression qu'il s'adoucit plus on gagne l'ouest. Il y a eu peu de pluies durant les mois de septembre et d'octobre, et on a très rarement vu de la rosée. Dans la première partie de la saison, la pluie a cependant dû être assez abondante; en effet, presque toutes les fondrières étaient remplies d'eau et la prairie avait une herbe très luxuriante. Il y avait très peu de gibier, à l'exception de la poule d'eau; nous n'avons vu qu'un bison, quelques antilopes et quelques chevreuils de la plus grosse espèce.

EXTRAIT DU RAPPORT DE A. C. TALBOT, A. F., SUR L'ARPENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIPS.

5me ligne de base, à l'ouest du 2me principal méridien.

Le sol des townships 15 et 16 est sablonneux, de deuxième classe, mais fertile. Le terrain est légèrement onduleux, sauf dans la partie sud du township 15, rang 15, où il est plus accidenté. Il y a aussi de nombreux petits marais. En allant au sud le sol des townships 14, 13, 12, 11 et 10 est argileux. Ce sont des terrains arables de première classe, légèrement onduleux et entrecoupés de nombreux marais et savanes de plusieurs chaînes de diamètre. L'eau de ces marais est généralement assez bonne, l'herbe est abondante et propre au pâturage.

Le sol du township 9 est de deuxième classe, d'une nature plus raboteuse et se compose d'une argile dure et blanchâtre. L'abondance du cactus indique un terrain pauvre.

Le Tas-d'Ossements est le seul ruisseau important qui arrose la prairie entre les 3me et 4me lignes de base. Il traverse le township 14, dans le rang 16, du sud-est au nord-ouest. À l'endroit où je l'ai passé, il avait environ 1 chaîne de largeur et 3 ou 4 pieds de profondeur, sans aucun courant perceptible. Les premiers colons trouveront abondance de bon foin pour hiverner leurs bestiaux dans les nombreux marais qu'on rencontre ici. On ne peut y trouver de bois et il faut aller en chercher aux Buttes-des-Ecureuils, ou le long du creek du Tas-d'Ossements, dans le township 8, rang 16, où il y a un beau bosquet de trembles et d'érables.

Un vaste marais à foin de près d'un mille de largeur traverse la troisième ligne de correction, dans le rang 16, sur les sections 4 et 5. Ce marais commence à partir du sud-est du township 10 et s'étend au nord-ouest sur un parcours de plusieurs mille acres. La couche de sol alluvial est généralement très mince, et à certains endroits, le peu qu'il y en a ne vaut pas la peine d'être mentionné.

OUEST DU 3e PRINCIPAL MÉRIDIAN.

Townships 17 et 18, rang 29.—Le sol est de troisième classe, et toute la partie est ne contient à peu près que du pauvre sable.

Townships 13, 14, 15 et 16, rangs 5 et 6.—Le sol est de troisième classe. Surface très accidentée et formée de buttes de sable très rapprochées les unes des autres. A certains endroits, cependant, elles s'éloignent davantage les unes des autres, mais

le terrain y est encore fort tourmenté. Il y a plusieurs petits marais. La plupart contiennent de la bonne eau, néanmoins, dans quelques-uns elle est très alcaline.

Le terrain, dans les townships 13 et 14, rangs 13, 14 et 15, est moins accidenté, mais renferme plusieurs profonds ravins qui commencent dans la vallée du ruisseau du Courant-Rapide, ou celle du lac aux Outardes (vallée Woodside). L'eau est très rare, sauf près du creek du Courant-Rapide, où l'on trouve des sources d'eau claire dans quelques-uns des nombreux ravins. On trouve aussi de petites quantités de bois dans trois ou quatre ravins situés au sud-est du lac aux Outardes. Ce bois cependant ne peut servir qu'au chauffage. Le sol est de troisième classe.

Le township 14, rang 16, est plus tourmenté, particulièrement dans la partie du sud-est, où l'on rencontre des buttes de sable et grand nombre de petits marais. Sol, de troisième classe.

Townships 13, 14, 15 et 16, rangs 22 et 23.—Le sol est très pauvre. Une grande partie est impropre à la culture parce qu'il y a des buttes de sable de transport, de 30 à 50 pieds de hauteur, qui changent d'apparence et de place sous l'action des grands vents. L'eau est abondante, mais généralement très alcaline et mauvaise, même pour les animaux.

Le township 13, rang 22, est traversé par un lac passablement grand, dont la plus forte largeur est d'environ $2\frac{1}{2}$ milles. L'eau de ce lac est bonne à boire.

Parmi les buttes mouvantes du township 16, rang 28, se trouve une lisière de terrain d'à peu près $2\frac{1}{2}$ milles de longueur sur une largeur qui varie de quelques chaînes à un demi-mille, couverte de liards et de cerisiers noirs.

Le sol des townships 15 et 16, rangs 29 et 30, est montueux, sec et très onduleux. Il se compose entièrement de sable et est généralement de troisième classe. En certains endroits il est graveleux et très pauvre, et est considéré comme de quatrième classe. Généralement parlant, la contrée située entre le lac des Vieilles et le quatrième principal méridien, offre peu d'avantages à la colonisation, car le sol est pauvre et dénué de bois. De plus, en certains endroits, l'eau potable est rare. Le terrain est couvert d'une herbe éparsée, courte, qui durcit pendant le mois d'août et est une pauvre pâture pour les animaux. Toutefois il pourrait se trouver çà et là quelques petites plaines d'une meilleure qualité qui pourraient faire l'affaire des premiers colons.

EXTRAIT DU RAPPORT DE C. A. BIGGAR, A. F., SUR L'ARPEMENT DES LIGNES EXTÉRIEURES DES TOWNSHIPS.

12e base, à l'ouest du 3e méridien.—Commençant sur le méridien qui sépare les rangs 3 et 4, en allant vers l'ouest, les cinq premières sections que nous rencontrons se composent de prairies onduleuses et de touffes de tremble et de saule. Le sol est une riche terre sablonneuse, avec un herbage luxuriant et des vignes sauvages. Sur la section 31, la ligne frappe la Saskatchewan supérieure, et ce rang se termine sur une longue île basse assise près du bord ouest de la rivière et séparée de la terre ferme par un étroit chenal à courant rapide. La rive de l'est est abrupte, celle de l'ouest est basse.

Rang 5.—Prairie onduleuse s'élevant graduellement pour atteindre le niveau de la contrée environnante, près du centre de la section 35. Touffes de trembles çà et là. En approchant du coin du township, entre les rangs 5 et 6, le terrain est bas et humide et couvert de saules. Le sol de ce rang est une terre sablonneuse très sèche et bien inférieure à celle du côté est de la rivière.

Vu la rapidité du courant (2 milles à l'heure à peu près) et les nombreux bancs de sable mouvant qu'on rencontre, la navigation du haut de la Saskatchewan sera toujours difficile à cet endroit.

(Pour les townships 37 et 38, rang 29, à l'ouest du 2e méridien, qui n'ont que 3.81 chaînes de largeur, voir les observations sur les townships 37 et 38, rang voisin.)

Township 37, rang 28.—Prairie onduleuse découverte, très pierreuse, avec de nombreux lacs et étangs; eau, en général, douce et bonne. Sol de nulle valeur pour l'agriculture.

Township 38, rang 28.—Comme le dernier.

Township 39, rang 28.—Comme le dernier, dans la partie sud. La partie nord-ouest renferme un grand lac alcalin. Le reste de ce township est bas et humide avec de nombreux lits alcalins.

Township 40, rang 28.—La moitié sud est une prairie onduleuse découverte, s'élevant graduellement vers le nord jusqu'à une haute chaîne de collines courant transversalement. La moitié nord est bien boisée et arrosée. Parmi les touffes de trembles il y a des arbres assez gros pour produire du bois de construction. Sol, bonne terre sablonneuse, sauf sur les buttes, qui sont pierreuses.

Township 37, rang 27.—La moitié sud du township est une prairie onduleuse découverte, entrecoupée par des cordons irréguliers de buttes pierreuses et par de nombreux lacs alcalins. La moitié nord est excessivement pittoresque et parsemée de jolis lacs étagés au milieu des buttes et dont les côtés sont couverts d'épais bois de tremble. Cette localité peut être appelée avec raison le paradis des *sportsmen*, car le gibier sauvage foisonne dans les lacs et dans les buttes. Sur le côté nord de ce township, le sol s'améliore et contient moins de pierres.

Township 38, rang 27.—Renferme une bonne quantité de sol arable, bien qu'il soit fort accidenté de chaînes de buttes pierreuses et d'une suite de lacs alcalins. Les trembles sont plus dissiminés que dans la partie nord du township 38. L'angle nord-est du township se compose d'un grand lac salé.

Township 39, rang 27.—Le lac salé dont il est question dans le township précédent couvre aussi une partie de ce township, 1,000 acres peut-être. Le lac est de forme très irrégulière, en sorte qu'il est impossible d'estimer exactement l'étendue qu'il peut avoir. La moitié ouest du township est une prairie onduleuse découverte, avec sol de deuxième classe. La moitié est se compose de touffes de trembles et de brûlé. Sol très bon.

Township 40, rang 27.—Il y a un grand nombre de petits lacs alcalins dans l'intérieur. Le quart nord-ouest comprend une chaîne de hautes buttes bien boisées. Le quart sud-ouest est une prairie onduleuse découverte, avec sol de deuxième classe. La moitié est du township est onduleuse et montueuse. Touffes de trembles et brûlé ; sol, excellente terre sablonneuse.

Township 40, rang 26.—Grand lac alcalin d'à peu près 15,000 acres, au milieu. A l'exception de quelques sections, dans le coin sud-est, le sol, dans le township, est de première classe et se compose d'une riche terre sablonneuse à fond d'argile. Le bois et l'eau abondent.

9me base, ouest du 3me principal méridien.—Les trois premiers rangs et quatre sections du rang 4, sont de prairie onduleuse découverte. Le sol est une terre sablonneuse sèche de seconde classe. Quelques trembles, dans un ravin du rang 3, forment tout le bois de cette localité. La section 32, rang 4, est presque entièrement couverte par un lac long et peu profond de bonne eau douce, s'étendant du nord au sud. Dans la section 31 il y a des touffes de trembles et le sol est sablonneux.

Rang 5.—Les quatre premières sections et demie se composent de hautes buttes de sable et de touffes de trembles ; il n'y a pas d'eau et le sol n'a aucune valeur. Dans la section 33, la ligne touche aux Bois de l'Original (*Moose Woods*). Ce bois renferme de gros trembles, des peupliers baumiers, et çà et là quelques touffes de merisiers. Les dernières cinquantes chaînes de la section 32, et 16 chaînes de la section 31, sont des muskegs à fond sablonneux. Le reste de la section 31, jusqu'au coin du township, entre les rangs 5 et 6, contient un excellent sol d'argile.

La 11me ligne de base, à partir du 3me méridien, traverse dans la direction de l'est, sur les rangs 28 et 27, une contrée excessivement âpre formée par une suite de hautes buttes pierreuses et de vastes étangs. Les buttes sont épaissement couvertes de petits peupliers et des saules élevés entourent les étangs.

A l'exception de la section 35, township 40, et de la section 2, township 41, le terrain est tout de troisième et de quatrième classes.

Le terrain des deux côtés de la 12e ligne de base, sur le rang 4, est excellent. Bien que le sous-sol soit de sable et que la saison fût extraordinairement sèche, il y avait une riche verdure pour attester de la force du sol. Les sections voisines du

coin du township, entre les rangs 4 et 5, sont fort brisées par la Saskatchewan supérieure, qui traverse la ligne à cet endroit.

De l'autre côté de la rivière, le long de la ligne, le sol est pauvre, et sur le côté ouest du rang 5, il est humide et bas.

Les bancs de sable mouvant qu'il y a dans la Saskatchewan à cet endroit, rendent la navigation difficile.

EXTRAIT DU RAPPORT DE J. C. RAINBOTH, A. F., SUR L'ARPEMENT DES LIGNES
EXTÉRIEURES DE TOWNSHIPS.

La première ligne méridienne que j'ai fixée commence à partir de la 6e base et va dans la direction du sud entre les rangs 18 et 19, à l'ouest du 2e principal méridien. D'un bout à l'autre du township 20, cette ligne extérieure traverse une contrée onduleuse et légèrement montueuse couverte de touffes de petits trembles, d'un diamètre de 2 à 6 pouces et entrecoupée de marais et de prairies. Suivant l'estimation qu'on a pu faire, les marais sont dans la proportion de 1.20 et presque tous peuvent être asséchés. Le sol de ce township est très bon et de première ou seconde classe. Il se compose soit de riche terre franche noire, soit de terre sablonneuse, avec sous-sol d'argile.

Dans la section 25, township 19, ce méridien quitte la contrée montueuse et pénètre dans les vastes prairies du Grand-Ouest, qui sont onduleuses à cet endroit et se composent d'un sol sablonneux de première et de deuxième classes, avec sous-sol d'argile.

La contrée montueuse dont il est ici question, est apparemment la dernière des prairies boisées, si je puis m'exprimer ainsi, qui s'étendent vers le nord, à travers la vallée de la Qu'Appelle, jusqu'aux buttes de Tondre. Cette partie du nord-ouest offre beau-coup d'attraits aux colons.

Dans la section 12, township 19, cette ligne coupe une des routes allant à l'ouest.

La ligne du township qui sépare les townships 19 et 20, sur le rang 18, traverse une contrée montueuse de même nature que celle décrite plus haut.

La cinquième ligne de correction traverse, dans la direction de l'est, sur le rang 18, une prairie onduleuse et légèrement montueuse de bonne argile et de terre sablonneuse. Le sol est en grande partie de première classe.

Dans la section 6, township 19, nous coupons la route conduisant à l'ouest. On rencontre des marais, mais à de rares intervalles, et c'est à peine s'il y en a un qui contienne de l'eau tout l'été. La ligne méridienne qui sépare les rangs 19 et 20, à partir de la 6me base, en allant dans une direction sud, traverse l'extrémité ouest des bois ou de la contrée montueuse, dans la section 25, township 20; à partir de là jusqu'à la 5me ligne de correction, cette prairie est unie et onduleuse avec sol de terre argileuse de première classe. La ligne de township qui sépare les townships 19 et 20, sur le rang 19, traverse dans la direction de l'est, jusqu'à la section 34, township 20, une prairie unie et légèrement onduleuse, et de là, jusqu'à la ligne méridienne qui sépare les rangs 18 et 19, la contrée montueuse décrite plus haut. La ligne de township qui sépare les townships 19 et 20, sur le rang 20, traverse une belle prairie unie et légèrement onduleuse jusqu'à la vallée du creek Boggy, endroit où elle pénètre dans la section 31. Ce dernier creek est trois chaînes à l'est du jalon de fer qui constitue la borne du township sur la ligne extérieure du bloc entre les rangs 20 et 21, et le niveau de sa vallée est à peu près 150 pieds au-dessous de celui de la prairie. On rencontre dans la section 32 une coulée très profonde que l'on traverse dans la section 31, et qui donne au nord-ouest sur le creek Boggy; les bords de cette coulée ont plus de 150 pieds de hauteur et 25° d'inclinaison; sa largeur d'un bord à l'autre est de 27 chaînes. Les côtés et les ravins de cette coulée sont boisés de trembles et de broussailles. Les trembles, dans quelques ravins, sont propres à la construction, mais la plus grande partie ne peut servir qu'au chauffage.

Les ravins de la vallée du creek Boggy sont aussi couverts en partie de la même essence de bois. Cette vallée a une largeur d'environ 60 chaînes d'un bord à l'autre

du sommet. Le creek est large de 30 chaînons, et profond de 3 pieds, avec courant lent et fond d'argile.

La 5me ligne de correction traverse, sur le rang 20, une splendide contrée de première classe, unie et légèrement onduleuse ; dans la section 5 elle coupe le creek Boggy, qui coule dans un bas-fond de 40 à 50 pieds au-dessous du niveau de la prairie.

Je puis décrire en peu de mots comme suit les townships que j'ai arpentés dans ce bloc.

Township 20, rang 18.—Prairie onduleuse et montagneuse ; touffes de trembles. Quelques marais. Sol, argile et terre franche de première et de deuxième classes.

Township 20, rang 19.—Comme le précédent, dans la moitié nord-est ; la partie nord-ouest est une prairie montueuse puis unie, avec sol de première et de deuxième classes.

Township 19, rang 18.—La moitié nord se compose de prairies onduleuses et de touffes de trembles, avec quelques marais ; sol d'argile et de terre sablonneuse de première et deuxième classes. La moitié sud est une prairie onduleuse découverte. Sol, terre sablonneuse, de seconde classe.

Township 19, rang 19.—Le quart nord-est est une prairie onduleuse avec des touffes de trembles et çà et là des marais. Sol, terre sablonneuse de deuxième classe. Le reste est une prairie onduleuse découverte avec sol d'argile et de terre sablonneuse, de première et seconde classe.

Township 20, rang 20.—Prairie onduleuse et unie ; argile et terre sablonneuse, en grande partie de première classe ; une petite partie cependant est de deuxième classe.

Township 19, rang 20.—Prairie unie et onduleuse ; sol, terre argileuse, de première classe.

Après avoir terminé le tracé des lignes extérieures de ce bloc, je me rendis sur le bloc que j'étais chargé d'arpenter ensuite, ce que je fis dans l'ordre suivant : Townships 17, 18, 19 et 20, rangs 25, 26, 27 et 28, à l'ouest du 2me méridien. Parvenu à cet endroit je constatai que M. E. J. Rainboth travaillait sur la moitié sud de ce bloc, en sorte que je me dirigeai vers la sixième base, ayant à traverser la rivière Qu'Appelle à deux milles à peu près en amont du lac de l'Enclos-de-Bison (*Buffalo Pound*), qui s'étend vers l'est et est presque tout entier sur ce bloc. La ligne extérieure qui sépare les rangs 26 et 27, et que j'ai tracé à partir de la 6me base vers le sud, coupe la voie nord-est du lac de l'Enclos-de-Bison sur la section 25, township 20. M. J. E. Rainboth poussa alors cette ligne extérieure jusqu'à la 5me ligne de correction.

Entre la 6me base et le lac de l'Enclos-de-Bison, la contrée se compose de prairies découvertes, montueuses, avec quelques marais et étangs d'eau de surface. Le sol est de terre sablonneuse et graveleuse de seconde classe et est couvert d'un herbage très riche. La butte de l'Enclos-de-Bison, que l'on rencontre dans le township 20, rang 26, est une élévation, du bord nord-est de la vallée Qu'Appelle, sortant du lac de l'Enclos-de-Bison et dominant de 280 pieds probablement la prairie environnante, et de six à sept cents pieds le niveau du lac. Du sommet de la butte de l'Enclos-de-Bison on a une vue très étendue du pays environnant. On aperçoit distinctement au sud-ouest le Grand-Coteau du Missouri, tandis qu'au nord-est, la Dernière Montagne, située au nord-est du lac Long, se dessine en bleu dans le lointain. Dans l'intervalle compris entre ces buttes se déroule une plaine dénuée d'arbres. Le seul bois qu'il y ait dans ce bloc se trouve dans les ravins de la vallée de la Qu'Appelle, le long du lac de l'Enclos-de-Bison en gagnant au sud, et comprend du tremble, du liard et quelques ormes. Il y a une grande différence entre le plateau situé sur le côté nord-est du lac de l'Enclos-de-Bison et celui du côté sud-ouest. Sur le premier, la contrée est très montueuse, tandis que sur le côté sud-ouest, elle est très unie sur une étendue de cinq ou six milles, après quoi elle descend vers le sud-ouest sur une distance de douze milles, jusqu'au bas-fond dans lequel coule le creek du Tonnerre.

Je me rendis ensuite à la 6me base, et je tracai la ligne extérieure entre les rangs 25 et 26, en allant au sud, jusqu'à l'endroit où elle coupe le lac de l'Enclos-de-Bison, que l'on passe dans les sections 24 et 25.

Township 19.—A cet endroit le lac a 40 chaînes de largeur. Les bords de la vallée atteignent une hauteur de 250 à 300 pieds, et d'un sommet à l'autre mesurent 116 chaînes. La contrée, le long de ce méridien, ressemble beaucoup à celle qui vient d'être décrite. La ligne de township qui sépare les townships 19 et 20 sur la largeur du rang 26, coupe le lac de l'Enclos-de-Bison sur la section 35, township 19. Les bords de la vallée à cet endroit ont une hauteur d'à peu près 350 pieds.

Le lac de l'Enclos-de-Bison est une très vaste nappe d'eau qui couvre la vallée de la Qu'Appelle, d'un bord à l'autre. L'eau du lac est alcaline et légèrement saline. On voit voltiger autour de ce lac nombre de volées de pélicans, d'outardes et de canards qui viennent raser avec grâce la surface de l'eau, et sur les rivages ces oiseaux aquatiques font leurs nids. M. E. J. Rainboth a prolongé cette ligne vers l'ouest et l'a complétée.

La ligne de township qui sépare les townships 19 et 20, sur le rang 25, que j'ai tracée, traverse une prairie découverte et montueuse d'un sol de terre sablonneuse et graveleuse, de seconde classe. Nous avons rencontré quelques étangs et marais d'eau de surface. L'herbage est très riche et luxuriant.

Je revins ensuite à l'endroit où j'avais traversé la Qu'Appelle, en amont du lac de l'Enclos-de-Bison, où je repassai la rivière pour me rendre jusqu'à la 5me ligne de correction dans une prairie unie. Le sol est partout de bonne terre sablonneuse et d'argile de 1re et de 2me classe et couvert d'herbes luxuriantes.

La 5me ligne de correction que je traçai ensuite dans la direction de l'est sur le rang 25, traverse une contrée semblable à celle décrite en dernier lieu avant d'arriver aux coulées du lac de l'Enclos-de-Bison et au lac lui-même sur la section 2, township 19. La ligne de correction touche le coin du bloc sur le côté nord du terrain réservé pour le chemin, au bord même du lac, mais je suis convaincu qu'une semaine plus tard le bord du lac devait se trouver à 20 chaînes plus loin, car l'eau se retirait très rapidement par suite de la chaleur et de la sécheresse. Au fait, la tête et le pied du lac ne sont pas définis, car la vallée est si plate et si marécageuse en amont et en aval du lac, qu'une différence de quelques pieds dans la hauteur de l'eau pourrait augmenter sa longueur de deux à trois milles.

Mes travaux sur ce bloc se terminaient là. Après avoir complété le tracé de la 5me ligne de correction, je rejoignis M. E. J. Rainboth, et nous nous rendîmes ensemble sur le bloc que nous devons arpenter ensuite, savoir : les townships 21, 22 23 et 24, rangs 1, 2, 3 et 4, à l'ouest du 3me principal méridien. L'ordre des travaux dans ce bloc ayant été réglé, je traçai le méridien qui sépare les rangs 1 et 2, à partir de la 6me base, dans la direction du nord, jusqu'à la 6me ligne de correction. Cette ligne traverse une prairie montueuse s'élevant graduellement dans la section 1, township 22, jusqu'au sommet d'une petite chaîne de coteaux appelés Buttes du Sourcil (*Eyebrow*), qu'elle traverse dans la même section, pour descendre ensuite brusquement sur un terrain plat dans la section 12, township 22. La ligne suit ce terrain plat jusqu'à la section 36, township 22, où elle rencontre le bord sud-ouest de la vallée de la Qu'Appelle, qui, à cet endroit, a environ 125 pieds de hauteur, et après l'avoir dépassé tombe dans un marais, section 36, township 22, dans la vallée située près du pied de la butte de Sable, ou lac Sablonneux (*Sandy Lake*), dont la décharge (la rivière Qu'Appelle) pénètre à travers ce marais avant de prendre un peu plus loin l'apparence d'un cours d'eau. Le lac Sablonneux (*Sandy Lake*), comme le lac de l'Enclos-de-Bison, remplit toute la vallée de la Qu'Appelle, il a environ 4½ milles de longueur, est très peu profond, et contient de l'eau fortement imprégnée d'alcali et de sel. A partir de la 6me base jusqu'au sommet des buttes du Sourcil (*Eyebrow*) le sol est sablonneux et graveleux, de 2me et 3me classes, et porte un riche herbage. Quelques marais se voient çà et là. Au pied des buttes du Sourcil (*Eyebrow*) la contrée est unie jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle.

La ligne de township qui sépare les townships 21 et 22, sur le rang 1, en courant à l'est descend dans la section 31, la déclivité est des buttes du Sourcil, et pénètre dans une prairie unie et légèrement onduleuse, mais entrecoupée de plusieurs coulées profondes et escarpées dont le fond et les côtés se composent d'une argile blanchâtre couverte de cailloux et presque dénuée de végétation, ce qui est dû en grande partie à l'action continuelle de la pluie sur ces bords escarpés. J'ai vu du cactus à quelques

endroits. Ces coulées commencent sur le flanc est des buttes du Sourcil et s'étendent jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle. On trouve du bois dans quelques-uns des étroits ravins qui aboutissent aux coulées, mais en très petite quantité; il consiste en petits trembles rabougris. Le sol est presque partout sablonneux, de 2me et 3me classes. La ligne de township qui sépare les townships 21 et 22 sur le rang 2, en allant à l'ouest, traverse dans la section 35 le sommet le plus élevé des buttes du Sourcil, et descend dans une prairie légèrement onduluse avec çà et là quelques marais de bonne eau. A dire vrai, la meilleure eau se trouve toujours dans ces marais, mais peu en ont tout l'été. Le sol est une terre sablonneuse et graveleuse de 2me classe et porte de très riches pâturages. La chaîne des buttes du Sourcil est à 150 ou 200 pieds à peu près au-dessus de la prairie, elle court dans une direction est et ouest et forme le flanc nord du plateau qui s'étend au sud jusqu'au Coteau du Missouri, dont elle paraît être un éperon.

Comme cela complétait la partie des travaux que j'avais été chargé de faire dans la moitié sud de ce bloc, je me dirigeai vers le nord, en traversant la vallée de la Qu'Appelle à deux milles environ en amont de la tête du lac Sablonneux. La Qu'Appelle n'est à cet endroit qu'une suite de marais ou de fondrières remplis de joncs, d'une largeur d'environ 1 chaîne, sans aucun courant perceptible. L'eau est purement alcaline et puante. Dans le voisinage de ce marais il y a un terrain plat alcalin qui s'étend sur presque toute la largeur de la vallée. Parvenu à la 7me base je traçai la ligne méridienne qui sépare les rangs 1 et 2, dans la direction du sud, jusqu'à la 6me ligne de correction. La contrée qu'on traverse depuis la 7me base jusqu'à la section 25, township 23, est de la prairie onduluse, entrecoupée de quelques marais et offrant de très riches pâturages; le sol est une terre sablonneuse mêlée d'un peu de gravier et est de 2me classe. Depuis cet endroit jusqu'au bord nord de la vallée de la Qu'Appelle, dans la section 1, township 23, la ligne traverse une prairie onduluse d'un bon sol de terre sablonneuse, de 2me classe; de là jusqu'à la 6me ligne de correction, la vallée. Le bord de la vallée est à cet endroit couvert de cailloux reposant sur l'argile dont sont formés les versants des buttes. La vallée a 127 chaînes d'un bord à l'autre au sommet, et une profondeur de 150 à 200 pieds au-dessous du niveau de la prairie.

La ligne de township qui sépare les townships 23 et 24, sur le rang 1, traverse une prairie onduluse d'un sol de terre sablonneuse, de 2e classe, avec quelques marais. La ligne de township qui sépare les townships 23 et 24, sur le rang 2, traverse une prairie montueuse et onduluse, d'un sol de terre sablonneuse, de 2e classe, jusqu'à la section 31, à l'ouest, endroit où elle atteint les buttes de Sable et où le sol est de quatrième classe. C'est le point le plus à l'est de ces buttes de sable, dont plusieurs sont des dunes de transport qui présentent une surface ridée, dépourvue de toute végétation, n'offrant pas même un brin d'herbe. Ces dunes ont une hauteur variant de 30 à 70 pieds. Revenant à la 7e base, je traçai la ligne extérieure méridienne qui sépare les rangs 2 et 3 vers le sud, à travers une prairie onduluse de sol sablonneux, de 3e classe, jusqu'à la section 25, township 24. La ligne atteint sur cette section la même chaîne de buttes de sable qui se continue jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle; elle rencontre cette vallée dans la section 25, township 23, et traverse la rivière Qu'Appelle. A cet endroit c'est un ruisseau bien défini de 60 chaînes de largeur, avec un courant imperceptible, un fond de vase molle et de l'eau fortement alcaline. On ne doit pas prendre pour la largeur générale celle que je donne ici, parce que dans plusieurs des endroits où se trouvent des joncs, le lit du ruisseau n'a pas plus de quelques pieds de largeur, et là seulement on constate quelque courant. La vallée a 75 chaînes de largeur, et est environ 200 pieds au-dessous du niveau de la prairie. Dans la section 24, township 23, cette ligne extérieure sort de la vallée de la Qu'Appelle et traverse une prairie onduluse et unie jusqu'à la 6e ligne de correction; le sol est de terre sablonneuse de 2e classe. J'ai tracé cette ligne de correction sur la largeur des rangs 1, 2 et 3. Sur la largeur du rang 1, à partir du 3e principal méridien, elle traverse une prairie montueuse jusqu'à la section 32, puis une prairie onduluse et unie jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle, qu'elle rencontre dans la section 31, et va se terminer dans la vallée. Elle quitte la vallée dans la section 1, rang 2 (la vallée est en cet endroit à peu près 150 pieds au-dessous du niveau de la prairie). Continuant

sur le rang 2, la ligne traverse une prairie unie et légèrement onduleuse d'un sol de terre sablonneuse, de 2e classe, jusqu'au rang 3. Sur le rang 3, jusqu'à la section 3, cette ligne traverse une prairie onduleuse, puis jusqu'au rang 4, une prairie montueuse d'un sol de terre sablonneuse, de 2e classe. Dans la section 6 du township 23, elle traverse la Qu'Appelle, qui à cet endroit n'est qu'un très petit ruisseau, bien défini cependant, dont les bords ont environ 18 pieds de hauteur, et qui coule vers le nord-est jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle, à deux milles environ à l'ouest du point où le méridien traverse la vallée. La vallée continue uniforme jusqu'au Coude de la Saskatchewan-Sud. La vallée de cette dernière va en s'élargissant et en s'approfondissant, avant d'atteindre la vallée de la Qu'Appelle, et finit par former une coulée profonde d'environ 150 à 200 pieds au-dessous du niveau de la prairie, et de 30 chaînes de largeur, au fond de laquelle l'eau pénètre d'un petit étang à un autre, quelques fois par l'infiltration et d'autres fois par de petits filets d'eau.

Dans la vallée, que la Qu'Appelle coupe à angle droit, il y a un autre très petit ruisseau qui sort de quelques petits étangs situés à 4 milles environ. Ces deux ruisseaux s'alimentent aux sources qui jaillissent des buttes de sable que la vallée traverse à cet endroit. Les petits étangs, au nombre de quatre ou cinq, alimentent aussi un petit ruisseau qui se jettent dans la Saskatchewan-Sud au Coude, en suivant la même vallée, qui est là environ 120 pieds au-dessous du niveau de la prairie, et un mille à peu près de largeur. Lorsque j'eus terminé le tracé de la ligne de correction, sur le rang 3, je rencontrai M. E. J. Rainboth, qui venait de terminer ses travaux sur le rang 5, et nous nous sommes rendus ensemble sur le bloc que nous devons arpenter ensuite, savoir: les rangs 9, 10, 11 et 12, townships 21, 22, 23 et 24. Comme ce bloc se trouve en entier au nord de la Saskatchewan-Sud il nous fallait traverser la rivière pour y parvenir. Des métis nous ayant dit qu'il y avait un gué à l'embouchure du creek du Courant Rapide ou dans le voisinage, nous entretenions de nous rendre à cet endroit. Suivant la route Prince-Albert, qui traverse les buttes du Vermillon, nous nous rendîmes jusqu'à l'embouchure du creek du Courant Rapide, où nous pensions trouver un gué, mais il n'en existe pas, le renseignement qui nous avait été donné étant faux. Cependant je n'eus traverser tout mon équipement sur nos bateaux de toile, après m'être entendu avec M. E. J. Rainboth et lui avoir permis de se servir pour ce bloc d'une partie de mon équipement de transport afin d'épargner ainsi le temps de traverser le sien. Comme la rivière partage tout le reste de nos travaux ainsi qu'il apparaîtra par la suite de ce rapport, il fut compris que dans les blocs suivants, chaque parti terminerait sa part des travaux sur son côté de la rivière pour éviter de traverser et de retraverser, ce qui aurait été nécessaire autrement.

Les lignes extérieures que j'ai tracées pour ce bloc se composent du méridien qui sépare les rangs 10 et 11, townships 21 et 22, du méridien qui sépare les rangs 9 et 10, townships 21, 22, 23 et 24, et la ligne de correction, sur les rangs 9 et 10. La physionomie de ce bloc peut se résumer comme suit: Township 21, rang 9, prairie onduleuse et montueuse, sol, terre sablonneuse de 2me classe. Le coin sud-est de ce township est à mi-chemin en descendant le bord de la vallée de la Saskatchewan-Sud, qui a ici environ 500 pieds de hauteur. Township 22, rang 9, prairie onduleuse et montueuse; sol, terre sablonneuse de 2me classe, avec quelques marais et étangs dans la partie nord. Township 23, rang 9, prairie onduleuse et montueuse; sol, terre sablonneuse de 2me classe, avec quelques marais et étangs. Township 24, rang 9, prairie plane et montueuse, le quart nord-est est un terrain plat alcalin; sol, terre sablonneuse de 2me classe.

Township 21, rang 10.—Prairie onduleuse, avec quelques marais et étangs; sol, terre sablonneuse de 2me classe.

Township 22, rang 10.—Comme le précédent.

Après avoir terminé l'arpentage de ce bloc, M. E. J. Rainboth retourna sur le côté sud de la rivière et je restai sur le côté nord, où je traçai les lignes du bloc dont nous avions à nous occuper ensuite, savoir: les rangs 17, 18, 19 et 20, townships 21, 22, 23 et 24; entre les rangs 18 et 19, les townships 23 et 24, et la 6me ligne de correction, sur les rangs 17 et 18.

Le coin sud-ouest du township 21, rang 17, se trouve sur le bord sud-ouest de la

Saskatchewan-Sud. Le méridien qui sépare les rangs 17 et 18 traverse la rivière vers le nord-est, dans la section 1, township 21.

Le township 21, rang 17, est de la prairie montueuse; sol, terre sablonneuse de 2me classe, très sec. Eau très rare.

Le township 23, rang 17, est comme le précédent. On ne trouve de l'eau que dans un marais situé au coin nord-ouest. Sol, terre sablonneuse de 2me qualité.

Township 23, rang 17.—Le coin sud-est est une haute prairie montueuse, le reste est de la prairie plane. Le sol est de terre argileuse dans la prairie plane, et de terre sablonneuse dans la prairie montueuse; classes 1 et 2.

Township 24, rang 19.—L'extrémité est du township est de la haute prairie montueuse, le reste, de la prairie plane. Le sol du terrain plat se compose de terre argileuse de 1ère classe; et dans la haute prairie montueuse le sol est de terre sablonneuse sèche, de seconde classe. Pas d'eau, sauf dans un marais situé au coin sud-ouest.

Township 21, rang 18.—La partie nord-est de la Saskatchewan-Sud est entrecoupée d'un grand nombre de coulées qui aboutissent à la vallée de la rivière. C'est dans ce township que la vallée commence à s'aplanir, et dans le township 22, rang 18, qu'elle a le moins de profondeur. Cela est dû à l'affaissement du niveau de la prairie sur une vaste étendue qui traverse la rivière dans une direction nord-est. Il y a néanmoins une montée bien sensible à partir de la rivière, sur une distance de 3 ou 4 milles. Cette lisière de terrain bas suit la rivière jusqu'au coin nord-ouest de ce township, qui se trouve dans le lit de la rivière, et la 6me ligne de correction traverse la rivière à ce point. A partir de là, en remontant, la vallée reprend ses anciennes proportions. Un éperon de petites buttes de sable venant du sud-ouest traverse la rivière dans cette dépression et s'étend à l'est jusqu'au méridien qui sépare les rangs 17 et 18; pour cette raison le sol de ce township est de 3me et 4me classes. L'extrémité est de cet éperon de buttes de sable, dont la chaîne principale se trouve sur le côté sud-ouest de la rivière, consiste de dunes de transport et nues, dont quelques-unes atteignent une hauteur de 30 pieds.

Le township 23, rang 18, est de la prairie plane ou onduleuse, avec sol de terre argileuse, de première classe, sauf la section 6, qui se trouve sur la déclivité nord-est de la vallée et qui contient de la terre sablonneuse légère de 2me classe.

Le township 24, rang 18, est de la prairie plane ou onduleuse avec sol de terre argileuse de 1ère classe.

Township 23, rang 19.—La moitié nord-est de la prairie est légèrement onduleuse avec sol de terre argileuse de 1re classe. La Saskatchewan-Sud traverse la moitié sud, et la 6me ligne de correction est, dans ce rang, immédiatement au sud de la rivière. Celle-ci arrose la moitié nord de la section 6 et la moitié sud de la section 7, et les bords de la vallée ont à cet endroit 125 pieds de hauteur. Le sol de cette moitié de township est de la terre sablonneuse de 2me classe.

Le township 24, rang 19, est de la prairie onduleuse, avec sol de terre argileuse de 1ère classe.

Le township 23, rang 20, est de la prairie montueuse et onduleuse. Le sol, dans le quart nord-est, est de terre argileuse de 1ère classe. Le reste se compose de sable et de terre sablonneuse, classes 2 et 3. La rivière traverse ce township dans la direction du nord-est; sur le rang 21 sa vallée devient profonde d'environ 350 pieds, en raison d'un éperon du coteau qui traverse la rivière vers le nord dans ce rang.

Le township 24, rang 20, est de la prairie onduleuse, avec sol de terre argileuse de 1ère classe.

Dans ce bloc on ne trouve de l'eau que dans deux marais situés au nord de la rivière, à part cependant les nombreux étangs d'eau alcaline que renferment les dunes décrites dans le township 22, rang 18. En fait de bois on ne rencontre que quelques liards, le long de la rivière. On trouve aussi de la houille de transport dans les nombreux bancs de sable de la rivière.

En me rendant à l'ouest sur le bloc que nous devons arpenter ensuite, savoir: les townships 21, 22, 23 et 24, rangs 25, 26, 27 et 28, je constatai que M. E. J. Rainboth avait déjà tracé, sur le côté nord de la rivière, le méridien qui sépare les rangs 25 et 26. Comme toute la prairie du côté nord de la rivière, dans ce bloc, était brûlée

et que je n'avais pas de nourriture pour mes chevaux, je descendis sur ce méridien jusqu'au point où il coupe la rivière, et j'y traversai mon équipement. Il m'a fallu garder mon équipage de campement sur le côté sud de la rivière, ce qui m'a donné une sérieuse somme d'ouvrage additionnel. Dans ce bloc j'ai tracé le méridien qui sépare les rangs 26 et 27, townships 23 et 24, le méridien qui sépare les rangs 27 et 28, townships 21, 22, 23 et 24, et la 6e ligne de correction, sur les rangs 27 et 28.

Le méridien qui sépare les rangs 26 et 27 traverse la Saskatchewan-Sud dans la section 20, township 23, et gravit le flanc sud de la vallée, dans la section 13, township 23. A cet endroit la vallée a un mille et soixante-dix chaînes de largeur entre ses bords, d'un sommet à l'autre; les bords ont à peu près 225 pieds de hauteur. Le chenal principal de la rivière a vingt chaînes de largeur. Il y a aussi un autre chenal qui est presque desséché.

Le méridien qui sépare les rangs 27 et 28 traverse la rivière dans la section 12, township 23. A cet endroit la vallée a deux milles et trente chaînes de largeur entre ses bords, d'un sommet à l'autre; les bords ont à peu près 270 pieds de hauteur. La rivière a quarante-cinq chaînes de largeur.

Le township 26 est de la prairie onduluse et montueuse, avec sol de terre sablonneuse de 2me classe très sec; on ne peut y trouver de l'eau à cette époque de l'année (30 septembre).

Le township 23, rang 26, est de la prairie rugueuse et montueuse avec sol sablonneux de 3me et 4me classes. Le coin sud-est de ce township se compose de dunes.

Township 24, rang 27.—Prairie montueuse; sol, terre sablonneuse et sable, de 2me et 3me classes.

Le township 24, rang 28, ressemble au dernier.

Township 23, rang 27.—Prairie montueuse; sol, terre sablonneuse et sable, de 3me et 4me classes. La 6me ligne de correction traverse, dans ce rang, les dunes mentionnées ci-dessus. Ce township est coupé par la vallée et la rivière Saskatchewan.

Township 23, rang 28.—Prairie montueuse; sol, terre sablonneuse et sable de 3me et 4me classes. La vallée et la rivière coupent ce township. Le confluent de la rivière du Daim-Rouge et de la Saskatchewan-Sud se trouve dans le coin sud-ouest de ce township.

Le township 21, rang 27, est de la prairie onduluse, avec sol sablonneux, de 3me classe.

Le township 21, rang 28, ressemble au dernier décrit.

Township 22, rang 27.—Prairie onduluse; sol, terre sablonneuse et sable, de 2me et 3me classes.

Le township 22, rang 28, ressemble au dernier décrit.

La 6me ligne de correction, sur le rang 28, passe sur une prairie montueuse de sol sablonneux, et traverse la Saskatchewan-Sud dans la section 6, township 23, rang 28. La borne en fer du coin nord-ouest de township du township 22, rang 28, se trouve sur un banc de sable, situé dans la rivière, à quelques chaînes du bord sud-est.

La Saskatchewan-Sud, que j'ai traversée six fois au cours de mes travaux, est une grande rivière, d'une largeur variant de 20 à 40 chaînes, non compris les bancs de sable, qui sont nombreux en bien des endroits. Ces bancs de sable ne nuiront pas à la navigation, en ce qui concerne le lit proprement dit de la rivière, car il y a toujours un chenal principal où pourront naviguer les bateaux à vapeur des modèles généralement en usage sur les rivières. A mon avis, il est acquis que la navigation sur la Saskatchewan-Sud est possible, mais il m'aurait fallu mesurer et sonder le lit de la rivière pour faire rapport avec connaissance de cause à ce sujet, ce que mes instructions d'arpentage ne m'autorisaient pas à faire.

EXTRAIT DU RAPPORT DE P. R. A. BÉLANGER, A. F., SUR L'ARPENTAGE DES LIGNES
EXTÉRIEURES DE TOWNSHIP.

Townships 9, 10, 11 et 12, dans les rangs 17, 19 et 20, à l'ouest du 2e méridien. —En général, le terrain est uni; il est aussi composé de prairie onduleuse et montueuse; de 1re classe. Le sol est une forte terre argileuse tout à fait propre à la production du blé et à la culture en général. Il est bien arrosé par des marais à foin et des creeks.

Le creek de la Mâchoire-d'Original traverse, dans le rang 17, le lac à la Vase, et a 50 chaînons de largeur et des bords de 40 pieds de hauteur au plus. Le lac à la Vase occupe un espace d'environ $1\frac{1}{2}$ mille sur 1 mille de largeur; ses eaux sont vaseuses et légèrement alcalines. Il n'est pas très profond; à l'est est un vaste marais à foin qui s'étend vers le sud-est. Sur le côté sud-est du township 9 se trouve une petite lisière de bois, et le long du creek de la Mâchoire-d'Original se rencontrent quelques étendues couvertes d'arbustes bons tout au plus comme combustible.

Les townships 9 et 10, rang 19, sont de la prairie découverte, accidentée de ravins, qui sont pierreux dans le township 10. Une chaîne de petites hauteurs s'élève au centre du township 9 et court du sud-est au nord-ouest. Le sol de ces deux townships est de l'argile dure mêlée de gravier et de pierre, mais il est propre à la culture. Dans les ravins, l'eau est abondante au printemps, mais rare en été. Un petit creek traverse une partie du township 10 pour se jeter dans le creek de la Mâchoire-d'Original. Ce township renferme aussi quelques étendues couvertes d'arbustes.

Le township 9, rang 20, ressemble au township 9, rang 19, et descend en pente jusqu'à un petit lac situé au centre, dans lequel un petit creek prend naissance. Il est bien arrosé. Le terrain est tout de la prairie unie, sauf à proximité de la ligne de base, où l'on rencontre quelques coulées boisées qui entrent dans le Coteau du Missouri.

Township 10, rang 20.—Le sol est ici de première et de deuxième classes. Le township consiste en prairie montueuse accidentée de ravins, dans lesquels il y a beaucoup de pierres propres à la construction de même que des mares de bonne eau. Il y a dans la section 6 un creek dont l'eau est excellente, et un autre qui la traverse vers le milieu. On trouve des étendues couvertes de broussailles dans quelques-uns des ravins.

À l'ouest du 4me méridien, entre les 4me et 5me lignes de base, dans les blocs 1, 3, 5 et 7, la partie du bloc 1 que j'ai arpentée comprend les townships 13, 14, 15 et 16, rangs 1 et 2. Cette moitié du bloc est de la prairie en partie onduleuse et en partie très montueuse, plus propre à la culture dans la moitié nord, et au pâturage dans la moitié sud, bien que l'herbe soit pauvre.

Le township 13, rang 1, est de la prairie onduleuse, quelque peu montueuse au sud, et presque entièrement couverte, sur le côté nord, par le lac des Iles (*Island Lake*), qui fournit quantité de bonne eau, quoique légèrement alcaline. La longueur de ce lac est environ 7 milles, et sa plus grande largeur 5 milles. Il est peu profond et contient un grand nombre d'îles, ayant un abondante végétation verdoyante. Il y a aussi un autre petit lac dans la partie sud. Le sol est généralement sablonneux.

Township 14, rang 1.—Le lac des Iles occupe la partie sud de ce township; le sol ressemble à celui du township 13, quoiqu'il soit un peu meilleur dans la moitié nord. En général l'herbe est bonne. Une chaîne de buttes traverse le milieu du township de l'est à l'ouest, et de profonds ravins courent du nord au sud. On rencontre dans ces derniers des marais à foin.

Townships 15 et 16, rang 1.—Le sol est sablonneux mais bon, avec quantité d'herbe, et très propre à la culture. La partie sud du township 15 et la partie nord du township 16 sont accidentées de ravins, la partie nord du township 16 étant montueuse. Nous rencontrons çà et là des mares d'eau, des étangs et des marais.

Townships 13 et 14, rang 2.—Le sol est en général sablonneux. Ce township se compose de buttes de gravier, et de prairies fort onduleuses qui s'aplanissent dans

le township 14, où la bonne eau est assez rare. Dans ces deux townships il y a plusieurs étangs alcalins, et dans le township 13, quelques sources de bonne eau. Une source importante située dans le coin nord-ouest de la section 34 fournit de la bonne eau en abondance. L'herbe est passablement bonne.

Les townships 15 et 16, rang 2, sont de la prairie onduleuse qui devient quelque peu montueuse dans la partie nord du township 16. L'eau est rare, mais le sol et l'herbe, qui ressemblent à ceux du township 13, sont assez bons.

Bloc 3, townships 13 et 14, rangs 9 et 10. Ces townships sont de la prairie montueuse ou onduleuse, sèche. A l'époque de nos travaux nous n'avons pu nous procurer d'autre eau que celle de la rivière Saskatchewan. Le sol est un beau sable, quelque peu graveleux sur le sommet des buttes, mais propre à la culture et à l'élevé, car il y a abondance de bonne herbe. La première rangée de sections, dans le townships 13, rang 9, et les sections 1, 2, 3 dans le township 13, rang 10, sont brisées par la Saskatchewan, qui a une largeur d'environ 15 chaînes, une profondeur de 6 à 8 pieds, et coule entre des bords de 250 à 300 pieds de hauteur. Les eaux abondent en poisson blanc, brochet et doré. Des couches de houille ont été découvertes sur les bords de cette rivière à plusieurs endroits, et particulièrement dans le rang 8.

Dans le bloc 5, les rangs 17, 18 et 19, à l'exception du township 16, rang 17, qui est quelque peu inférieur, sont de bonne terre sablonneuse de première classe, avec sous-sol composé d'une espèce d'argile grise, et couverts d'un herbage abondant. L'eau est très rare, bien qu'il se trouve de petites mares d'eau de bonne qualité dans le township 15, rangs 17 et 18. La terre est toute de la prairie onduleuse ou légèrement montueuse. Dans le rang 20 le sol est supérieur dans la partie nord, mais inférieur dans la partie sud, où le sable est par couches plus minces.

Les townships 13 et 14, rang 20, sont de la prairie montueuse coupée à l'ouest par la Petite Rivière de l'Arc, cours d'eau d'environ 50 chaînes de largeur et d'un pied de profondeur, dont la vallée a environ un demi-mille de largeur et de 80 ou 100 pieds de profondeur. Ces deux townships sont propres à l'élevé des bestiaux. Les townships 15 et 16, rang 20, sont de la prairie onduleuse et plutôt montueuse dans le township 16. Le sol est une riche terre franche d'une qualité un peu inférieure dans la partie sud du township 15. On trouve aussi de la bonne herbe sur ces townships.

EXTRAIT DU RAPPORT DE WILLIAM BELL, A.F., SUR L'ARPEMENT DES LIGNES
EXTÉRIEURES DE TOWNSHIP.

A l'ouest du 2^{me} méridien.—La terre, dans les townships 21 et 22, rang 27, peut être classifiée comme de deuxième classe; c'est en général de la terre sablonneuse ou graveleuse, et pierreuse à certains endroits. Dans les townships 23 et 24, le sol est de bonne qualité, et de première classe; il se compose en général d'une riche terre franche noire, de 6 à 12 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile dans certaines parties, et de sable dans d'autres. Dans les townships 21 à 24 inclusivement, rang 28, le sol est également de première classe et consiste en une riche terre noire, semblable au sol des townships 23 et 24, rang 27. On rencontre çà et là quelques pierres. Dans les townships 21, 22, 23 et 24, rang 29, le sol, le long de la ligne, est de première classe et se compose d'une riche terre franche, avec sous-sol d'argile ou de sable. La surface de toute cette étendue de la contrée est onduleuse ou légèrement montueuse, et il est très rare qu'on y rencontre des coulées ou de grandes buttes.

A mon avis, toute cette partie de la contrée est propre à la colonisation. Les rivières du Grand-Bras et du Petit-Bras sont les principaux cours d'eau, et dans les deux l'eau est douce et bonne. L'eau était douce dans tous les endroits où nous en avons trouvée. La contrée est entièrement dénuée de bois, excepté le long des bords de la rivière du Grand-Bras où l'on rencontre quelques bouquets de petit bois qui n'a aucune valeur, sauf comme combustible.

A l'ouest du 4^{me} méridien.—Dans les townships 19 et 20, rang 8, le sol est généralement d'argile et peut être compté comme de deuxième classe. Il était si dur que nous avons eu de la difficulté à construire les monceaux. La surface est ondu-

ieuse. Quelques-unes des mares d'eau que nous avons trouvées étaient alcalines, d'autres contenaient de l'eau douce. Il n'y a pas de cours d'eau ni bois d'aucune sorte dans cette partie de la contrée. Pendant notre séjour dans cette section il y a eu un feu de prairie qui a presque entièrement détruit l'herbe.

Sur la limite qui sépare les rangs 14 et 15, à partir de la 6^{me} base jusqu'à la frontière sud du township 20, le sol est léger et sablonneux. Sur les autres lignes, il est d'argile sans presque aucune terre végétale à la surface. Il s'était tellement durci, faute de pluies, que nous eûmes beaucoup de difficulté à construire les monceaux. Le terrain de ces townships peut être compté comme de deuxième classe; la surface est plane ou légèrement onduleuse. La rivière de l'Arc traverse le coin sud-ouest du bloc, et c'est le seul cours d'eau qu'il y ait. L'eau était très rare, mais elle était douce dans les quelques lacs peu profonds ou étangs que nous avons trouvés. Il n'y a pas de bois dans cette section du pays.

Dans les townships 19 et 20, rang 23, et dans la partie ouest de ces townships, dans le rang 22, la contrée est montueuse, mais le sol, sauf dans quelques sections, est de première classe et se compose d'une riche terre végétale d'une épaisseur qui varie de 6 pouces sur les buttes, à 12 pouces dans les vallées. Sous-sol d'argile. Il n'y a pas de cours d'eau, mais l'eau était douce dans tous les endroits où nous en avons trouvé. Il n'y a pas de bois dans aucun de ces townships.

EXTRAIT DU RAPPORT DE J. G. SING, A. F., SUR L'ARPENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIPS.

Les townships dans les rangs 14 et 15, à l'ouest du 2^{me} méridien, se composent d'un excellent sous-sol, d'un sable riche et de terre argileuse couverte d'un couche de sol d'alluvion, d'une moyenne de dix pouces d'épaisseur. Il y a de l'eau dans les étangs, et elle est douce et bonne.

Township 15, rangs 14 et 15.—Le sol ressemble à celui des townships qui précèdent, mais est peut-être quelque peu meilleur. La surface est légèrement onduleuse. Nous atteignons dans la section 30, township, 15, rang 15, le creek Tas-d'Ossements, qui est un beau ruisseau, d'une largeur de vingt chaînons et d'une profondeur de deux pieds; l'eau est douce et bonne. Il y a un bon courant vers le nord-ouest.

Township 13, rangs 14 et 15.—La partie sud de ces township est quelque peu basse et marécageuse. Le niveau général est très uniforme, mais la surface est rugueuse et couverte de mamelons. Règle générale, cependant, le sol est bon: sous-sol de terre argileuse recouvert par un sol d'alluvion de quelques pouces d'épaisseur. Sur la section 24, nous traversons un ruisseau lent de 20 chaînons de largeur et de 3½ pieds de profondeur. Les bords sont bas et graveleux. Quelques cailloux se voient çà et là, dans les environs, et peuvent tous être utilisés facilement pour la construction.

Township 14, rangs 14 et 15.—Les deux premiers milles de la partie sud de ce township sont en terres de 2^{me} et 3^{me} classes, et se composent de terrains plats alcalins avec des étangs de mauvaise eau. A partir de la section 13, en allant au nord de la 4^{me} ligne de correction, le sol s'améliore beaucoup et se change en une belle terre argileuse recouverte d'une couche de sol d'alluvion épaisse de six pouces. On rencontre quelques pierres à la surface dans ce township.

Township 9, rang 13.—La surface est à niveau presque uniforme; sol sablonneux et de terre argileuse, très peu de sol d'alluvion, et quelques excellentes prairies à foin. Les deux tiers de ce township sont très propres à la culture du blé. Il est arrosé par des étangs de bonne eau.

Le township 9, rang 14, ressemble au dernier que je viens de décrire, sauf la section 35, qui est très pierreuse.

Township 9, rang 15.—Surface très plane et sèche. Il y a quelques belles prairies à foin au centre de ce township. Une grande partie du sol se compose d'une forte argile brunâtre qui, je crois, ferait d'excellentes terres à blé.

Township 10, rang 13.—Nous traversons, dans la section 31, le creek Tas-d'Ossements, qui contient, à cet endroit, trois pieds d'eau et coule lentement entre des bords peu élevés. Règle générale, la surface de ce township est très basse et marécageuse. Elle porte un bel herbage, ce qui en fait un précieux township pour le pâturage.

Township 10, rang 14.—Surface plane mais beaucoup plus sèche que dans le dernier township que j'ai décrit. Le sol est une forte argile d'une belle couleur brune; excellent pour la culture.

Township 10, rang 15.—La partie sud de ce township est quelque peu pierreuse; le sol est le même que celui du dernier township. On rencontre d'excellentes prairies à foin le long de la ligne délimitative du côté nord. Je puis mentionner ici qu'il n'y a pas de bois dans aucun de ces townships, mais on peut s'en procurer de grandes quantités au lac Long, situé au nord de cette belle étendue de terre. Je me suis procuré là mon propre bois de chauffage.

Les townships 16 des rangs 7 et 8, sont composés de quelques très bonnes terres arables. Dans mes notes d'arpentage je compte une partie de ces townships comme de 3me classe, parce que le sol est très graveleux et pierreux, et produit une herbe très pauvre. La surface contient aussi des monticules et est très accidentée, particulièrement le long de la ligne délimitative du sud du township 16, rang 9.

Township 15, rang 7.—La partie nord est accidentée par une chaîne de buttes graveleuses s'étendant à environ deux milles au sud de la ligne délimitative du nord. La partie sud renferme de bien meilleures terres et est comparativement unie. Sur la ligne de correction il y a une vaste savane de marais couvrant une surface de quatre milles, sur chaque côté de la ligne de correction. Il y a aussi quelques excellentes terres à pâturages dans ce township.

Township 15, rang 8.—Le tiers sud de ce township est montueux. En général le sol est bon, excepté dans les endroits qui contiennent du gravier en trop grande quantité. Partout dans le township le sol est de terre argileuse. Une belle vallée d'une largeur d'environ deux milles s'étend sur ce township dans une direction nord-ouest. Le fond de cette vallée consiste en une terre argileuse des plus belles, et produit un très riche herbage. La surface paraît conserver l'humidité qu'il faut pour activer la végétation. Les bisons fréquentaient certainement beaucoup cette partie de la contrée autrefois, car on y voit encore grand nombre de traces qu'ils y ont laissées.

Townships 13, rangs 7 et 8.—Ces townships se ressemblent beaucoup pour ce qui est de la qualité du sol et de la surface en général. La partie sud de l'un et l'autre est très montueuse, le long de la 4e base et sur un parcours d'environ deux milles au nord; et toute la contrée que le regard embrasse vers le sud paraît être de même nature. Dans ces buttes le sol est une argile graveleuse, qui, convenablement cultivée, produirait, j'en suis certain, de bonnes récoltes. Nous avons traversé un beau ruisseau sur la section 34. L'un était d'un goût légèrement alcalin. La partie nord de ces townships renferme un bon sol d'argile. Surface, prairie ondulée et sèche. Ce même sol se continue au nord sur les townships 14, dans les mêmes rangs.

Township 13, rang 16.—En général le sol de ce township est bon et consiste en une terre argileuse. La surface est très ondulée, mais toute la terre est arable, sauf pourtant la partie sud-est, située dans le voisinage du creek du Courant, dont les bords sont pierreux et très âpres, et où il y a des ravins courant de l'est à l'ouest, à partir de la vallée principale. L'eau du creek est douce et bonne. Nous avons trouvé sur les bords de ce ruisseau des sources d'eau d'une aussi bonne qualité qu'aucune eau que j'aie vue dans Ontario. Je n'ai pas vu d'indices de houille le long des bords du creek.

Townships 15 et 16, rang 13.—La partie sud du township 16 est très brisée par de profonds ravins; la surface est très pierreuse. La partie ouest de ce township, à l'ouest du creek du Courant, est plus propre à la culture, la surface étant plus unie. Le sol est de sable et de terre argileuse de bonne qualité. Les deux ou trois milles à l'ouest du township 15 sont sillonnés par de profonds ravins qui se trouvent en arrière du creek. Le sol est en général de l'argile légère et de la terre sablonneuse. Le

chemin de fer Canadien du Pacifique traverse ce township sur la section 30. Un M. Leacock avait déjà pris possession de cette dernière section lorsque je traçai le méridien qui sépare les rangs 13 et 14. Je n'avais pas encore terminé mes travaux dans cette partie du bloc que déjà plusieurs colons y étaient venus avec l'intention de s'établir sur les sections du gouvernement. Au cours de cet arpentage je n'ai vu de bois que deux touffes de plaines sur la section 18, township 15, rang 13. Les townships 15 et 16, rang 14, sont coupés aux différents angles par des ravins dont quelques-uns sont très profonds. Le sol ressemble à celui du rang 13, seulement il n'est pas aussi pierreux. Le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse le township 15, en y suivant une grande vallée dont le sol n'est pas bon et consiste en une forte argile ferme. Le meilleur sol qu'il y ait dans cette localité se trouve sur les parties élevées de la prairie, où il n'existe pas de pierres et de gravier comme dans les ravins. Il m'a fallu faire des triangulations pour quelques-uns des ravins qu'il était impossible de chaîner exactement.

Townships 15 et 16, rang 15.—La surface de ces townships n'est pas aussi accidentée que celle des townships qui précèdent, mais elle est très montueuse dans la partie nord du township 16. Le sol est de sable et de terre argileuse. Dans tous ces townships les étangs découverts contiennent invariablement de la mauvaise eau, tandis que dans ceux où il y a de l'herbe, l'eau est douce et bonne.

Townships 15 et 16, rang 16. La surface de ces townships ressemble à celle des derniers townships décrits ; le sol est beaucoup plus léger.

Dans le township 15, rang 16, et près du centre, on rencontre des buttes de sable nues ; l'eau est mauvaise, sauf dans les sources qui coulent des bords sud du lac aux Oies, où elle est excellente.

Le township 13, rang 21, se compose de buttes de sable nues avec çà et là des bois de cerisier noir. La végétation est meilleure dans la partie sud du township, bien que l'herbe y soit pauvre. Presque toute l'eau est alcaline ; cependant, règle générale, on trouve de la bonne eau en creusant à quatre ou cinq pieds, dans le sol, à proximité des étangs.

Township, 14, rang 21.—Prairie onduleuse, avec sol un peu léger ; quelques buttes de sable nues dans la partie nord, et très peu de bonne herbe.

Township 15, rang 21.—Surface très montueuse et semée d'étangs de mauvaise eau ; sol de terre sablonneuse. Ce township est quelque peu meilleur que les townships 13 et 14. Nous voyons quelques très bonnes terres sur la ligne de correction, à la section 3, et elles se continuent jusqu'à la limite est du township.

Township 16, rang 21.—La partie nord de ce township est entièrement composée de buttes de sable nues, et dénuée de végétation. Les deux milles du sud du township sont de la prairie onduleuse, couverte de bonne herbe. Le sol est très léger.

Townships 13 et 14, rangs 23 et 24. A la 4^{me} base, dans le township 13, se trouve un très grand lac dont l'eau est très bonne. Si j'en juge par le contour du lac, je crois pouvoir dire en toute sûreté qu'il couvre les deux tiers d'un township dans le rang 23. Le terrain situé à l'ouest et au nord de ce lac est de bonne terre sablonneuse jusqu'à la section 24, township 14, dans laquelle nous rencontrons du sable de transport ; à partir de là, et tout le long de la 4^{me} ligne de correction, tant à l'est qu'à l'ouest, ces buttes de sable prédominent. A trois milles et treize chaînes sur la ligne de correction, rang 24, nous rencontrons le lac du Gros-Bâton (*Big Stick*). L'eau de ce lac n'est pas très fraîche.

L'autre partie de bloc que j'arpentai se composait des townships 13 et 14, dans les rangs 29 et 30, ce dernier étant le rang incomplet voisin dans le 14^{me} méridien principal. Le premier mille et demi au nord de la ligne de base est dans une vallée dont le sol est une argile grise collante appelée quelquefois "Gumbo." L'on passe ensuite dans une meilleure région. Sa surface est onduleuse, et çà et là se trouvent des coteaux. Sol, terre sablonneuse. Sur le côté est du lac des Îles il y a quelques belles prairies de foin, dont de grandes étendues ont été fauchées par les entrepreneurs du chemin de fer Canadien du Pacifique, lequel passe à environ cinq milles au sud. Sur la ligne de correction, le sol est plus lourd qu'au centre du township, car il est ici composé d'une terre argileuse légère.

EXTRAIT DU RAPPORT DE C. DESJARDINS, A. F., ARPENTAGE DES LIGNES DE DÉLIMITATION DE TOWNSHIP.

A l'ouest du 2me méridien principal.

Le township 16, rang 17, peut être considéré des plus avantageux au point de vue agricole. C'est une prairie sèche presque unie, dont le sol est une terre franche lourde et profonde ou une terre argileuse. Elle est arrosée du côté ouest par un cours d'eau de 40 chaînes à une chaîne de largeur, de trois pieds deux pouces de profondeur et qui va se jeter dans la rivière Tas-d'Ossements (*Piles of Bones*). Au sud, la prairie devient plus onduleuse et l'angle sud-est est traversé par la Tas-d'Ossements dont les bords s'élèvent de 25 à 30 pieds à cet endroit. Là aussi le sol est sablonneux sur un parcours de 10 chaînes à partir du côté est de la rivière.

Le township 16, rang 18, est une prairie plane dont le sol est une bonne terre franche et profonde, plus légère que celle du township précédent. Le sol est aussi là de première qualité pour toute espèce de culture. La partie sud du township est peut-être un peu marécageuse. Il nous a paru que dans cette partie de la région ces marais bordaient la rivière du Tas-d'Ossements. Cette rivière entre dans le township entre les sections 2 et 3 et forme une nappe d'eau limpide de 3½ à 4 chaînes de large et de 5½ pieds de profondeur dans le chenal. Il n'y a là presque pas de courant. Elle s'écoule dans un marais de 8 ou 9 chaînes sur le côté est, et de 5 ou 6 sur le côté ouest. Avant d'atteindre la rivière, ce marais augmente graduellement en profondeur jusqu'à deux ou trois pieds. La rivière tourne ensuite au nord, incline vers l'ouest et sort du township par la section 31. Cessant d'être bordée de marais, elle coule maintenant entre des berges de 6½ pieds de hauteur. Sa largeur est de 73 chaînes, sa profondeur de 5 pieds, et son courant de 10 pieds à la minute.

Le township 15, rang 18, a la même qualité de sol que le précédent. C'est aussi une prairie plane, mais plus marécageuse que l'autre. La Tas-d'Ossements y entre par la section 24. Là, sa largeur est de trois chaînes et sa profondeur de trois pieds. Sur sa rive nord seulement, elle est bordée par un marais de 22-60 chaînes de largeur.

Le sol du township 15, rang 17, est comme celui du township précédent. La rivière du Tas-d'Ossements, qui y pénètre par la section 36, s'étend, comme nous l'avons vu, jusqu'à la section 19. Au nord de la rivière, prairie plane, excepté dans les environs du township 16, rang 17, où elle est un peu onduleuse. Au sud de la Tas-d'Ossements, le sol ondule et les vallées sont remplies de grands marais, dont quelques-uns ont trois pieds de profondeur et plus. Bien que le sol, là où l'eau ne le recouvre pas, soit de première qualité, je crois qu'il conviendrait mieux à l'élevage du bétail.

D'après l'examen que j'en ai fait en arpentant les limites nord et sud du township 15, rang 19, le sol est là des plus propres à la culture. C'est une belle prairie plane.

Le township 18, rang 19, a aussi un sol arable de première qualité. Il est profond, de terre franché et pas trop lourd. La Tas-d'Ossements y pénètre vers le milieu de la section 36, en suivant une direction nord, et en sort à l'extrémité septentrionale. Il se peut, cependant, que la partie ouest du township soit marécageuse.

Sur la ligne de division des townships 15 et 16, rang 20, le sol est aussi de qualité supérieure, mais quelques parties des deux townships semblent couvertes par de grands marais.

Il n'y a de bois dans aucun de ces townships.

A l'ouest du 3me méridien principal.

Partant de la 4me ligne de base et en gagnant le sud, la ligne de division des rangs 29 et 31 terversse une vallée plane dont le sol est une forte argile avec çà et là de petites étendues d'alcali. Le creek aux Aulnes coule vers le sud; à environ un mille à l'ouest de la ligne. Lorsque je le vis, le 25 septembre, il n'avait que quelques flaques d'eau. Dans le rang 27, de hautes collines se voient au-dessus de la vallée, à environ deux milles de distance.

Dans le township 11, rangs 29 et 30, le sol de la section 31 s'élève tout à coup, à une distance de 10 chaînes de l'angle du township; viennent ensuite des collines et ondulations au sud de la limite nord, lesquelles s'étendent dans tout le township, excepté dans une partie de la section 18, qui est presque unie. Le sol est d'argile légère ou

un mélange d'argile, de terre sablonneuse et de gravier. Vers le sud, cependant, le gravier diminue graduellement sur les trois derniers milles. Le creek aux Aulnes (ou aux Erables) traverse ce township à la section 19. Ses bords sont à pic et d'environ 20 pieds de hauteur. Sa largeur est de 40 chaînes à une chaîne, mais son lit est à sec. Sur ses bords croissent çà et là des églantiers, des aulnes et des negundos à feuilles de frêne.

A partir de la 3me ligne de base au pied des collines de Cyprès, le sol entre les rangs 29 et 30 est de première qualité, et il s'y trouve de beaux étangs remplis de très bonne eau. Dans la section 7, rang 2, et dans la section 12, rang 30, le sol est remarquablement bon, et si nous ajoutons à cet avantage celui de la proximité des collines de Cyprès, qui sont si bien boisées, force est de conclure que ces régions sont des plus propres à la colonisation.

A l'ouest du 4me méridien principal.

Le township 21, rang 5, est très montueux et les roches y abondent. La hauteur moyenne des coteaux est de 15 à 20 pieds. Le sol est un mélange de sable et d'argile; celui de la partie nord-est, c'est-à-dire dans les sections 34, 35 et 36, est une terre sablonneuse de qualité inférieure. Sur une distance d'environ trois milles de la 6me ligne de base, et dans la direction nord, le terrain va en s'élevant; ensuite il s'abaisse et ondule considérablement vers la rivière du Daim Rouge. Par conséquent, les environs de la 6me ligne de base renferment des étangs et marais où l'on trouve de la bonne eau; mais, dès que le sol va s'abaissant vers la rivière du Daim Rouge, il n'y a plus d'eau du tout. Il est parfaitement égoutté par la rivière. L'on peut en dire autant des deux townships voisins de la 6me ligne de base, savoir: le township 21, rang 6, et le township 21, rang 7. Son sol peut être classé comme de troisième qualité; cependant, dans les rangées de sections voisines de la limite nord, et sur un espace de 23 chaînes le long de cette limite, le terrain est presque uni et les roches sont moins nombreuses.

Depuis la 6me ligne de base et sur les premiers trois milles du township 21, rang 6, le sol est montueux; les coteaux sont de sable et couverts de roches, et les vallées de sable et d'argile. Les autres trois milles sont plus avantageux. Le sol y est de même qualité et toujours onduleux mais non montueux, et on y voit beaucoup moins de roches.

Le township 21, rang 7, est aussi montueux et onduleux. Le sol est une terre sablonneuse qui finit par n'être plus que du sable dans les sections 31 et 32, la partie est est un mélange de sable et d'argile. Le terrain de ce township est de troisième qualité.

Dans le township 22, rang 5, le sol est de même qualité que celui du précédent. La rivière du Daim Rouge passe entre les sections 6 et 7, sa largeur est là de 13-31 chaînes et son courant d'une vélocité de 150 pieds à la minute. Elle a plusieurs chenaux et quelques bancs de sable. Le 26 août, elle avait là une profondeur de $3\frac{1}{2}$ à 4 pieds. Sur un espace de 5.89 chaînes, sa rive nord est formée de coteaux couverts de saules, de petits trembles, et çà et là des liards d'un pied de diamètre. Sur un espace de 12 chaînes, dans la section 19, le sol est de gros sable; ensuite se présente une vallée de 51 chaînes de largeur qui s'étend dans la section 19 et dont le sol est une terre sablonneuse légère. Le reste de la section 19 et 16 chaînes de la section 30 sont nécessairement très montueux, puisqu'ils forment la rive nord de la rivière du Daim Rouge. Au nord de ce point la surface ne laisse voir que de longues ondulations. Au sud et au sud-est de ce township, le sol est une terre sablonneuse légère, tandis qu'au nord il est d'argile et de gravier. Comme terre arable, il est de troisième qualité.

Le sol, dans le township 22, rang 6, est meilleur que dans tous les autres, parcequ'au centre se trouve une grande vallée unie aboutissant de chaque côté à la rivière Daim Rouge, et dont le sol est une terre sablonneuse. Au sud et au sud-ouest de cette vallée, la contrée offre un mélange d'argile, de sable et de roches. La rivière pénètre dans ce township entre les sections 1 et 2 et elle en sort par la partie sud de la section 30. Sa largeur est là de 23.83 chaînes; et elle est également bordée au nord de broussailles et de liards. La vallée ci-dessus ferait d'excellents pâturages.

Cette vallée fait aussi partie du township 22, rang 7.

Il ne me reste qu'à faire remarquer que le sous-sol paraît être d'argile blanche sur la ligne de division des townships 21 et 22, rangs 5 et 6. Cette sorte de sol fait certainement son apparition sur cette ligne dans le rang 5; dans le rang 6, il se voit aussi sur la limite ouest du township 22. Pour ce qui est de la même ligne dans le rang 7, la couche d'alluvion n'est là que d'un pied. Le sous-sol est une poudre blanche impalpable qui cède facilement sous l'action de la pelle et que ceux qui étaient chargés de faire les monceaux, dont l'un est un cultivateur intelligent, disent être de l'alcali ou du calcaire décomposé. N'ayant pu examiner le sol moi-même, et comme il ne m'en fut pas apporté d'échantillon, je ne puis dire de quoi est formé ce sol.

Les arpentages ont fait très bien connaître la rivière Daim Rouge. Les descriptions qu'on a faites de sa largeur, de la rapidité de son cours, de ces bancs de sable, de ses sinuosités et de ses rives fréquemment couvertes de saules, de trembles et de liards sont parfaitement exactes. La même chose peut se dire des parcelles de houille qu'elle apporte de l'ouest et qui se voient sur les bancs de sable. Quant à de la houille, j'en ai trouvé qui n'a pas été apportée de la même manière. J'en ai vu une veine qui affleure au fond d'un creek tari venant des collines jusqu'à la rivière. Cette veine est à 15 ou 20 chaînes de la rivière. Le creek est dans le 6^{me} rang, à environ 1½ mille de la limite ouest du township 22.

EXTRAITS DU RAPPORT DE J. J. McARTHUR, A.F.—ARPENTAGE DE LIGNES DE
DÉLIMITATION DE TOWNSHIP.

Le bloc n° 1 se compose des townships 9, 10, 11 et 12, rangs 21, 22, 23 et 24. De ce nombre j'ai tiré les limites des townships 9, 10, 11 et 12, rangs 21 et 22, à l'ouest du 2^{me} méridien principal.

Township 9, rang 21.—La moitié sud-ouest de ce township se trouve dans les collines de la Bourse-de-Vache; c'est un rang irrégulier formant partie du Grand-Coteau du Missouri, dans les petites vallées duquel le sol est riche et l'herbe luxuriante. Elles renferment plusieurs ravins bien boisés. Dans cette partie du township, le sol est une terre sablonneuse d'une moyenne profondeur. L'argile forme le sous-sol.

Township 9, rang 22.—Presque toute l'étendue de ce township se trouve dans les collines. Son sol est élevé, accidenté et couvert çà et là de marais et de petits lacs. Dans les petites vallées il est très riche. Dans ce township, qui ne conviendrait qu'à l'élevage du bétail, il n'y a pas de bois.

Township 10, rang 22.—La moitié sud-ouest est située dans les collines de la Bourse-de-vache, qui sont hautes et accidentées. Le sol est très riche dans les petites vallées. Cette partie du township ne conviendrait qu'à l'élevage des bestiaux. La moitié nord-est est comparativement unie et s'élève graduellement dans la direction des collines. Couche de six à neuf pouces de terre sablonneuse, sous-sol d'argile.

Township 10, rang 21.—Comparativement uni. Un bras du creek de la Mâchoire-d'Orignal traverse la partie sud. Terre sablonneuse; sous-sol d'argile.

Township 11, rang 21.—Un bras du creek de la Mâchoire-d'Orignal traverse l'angle sud-ouest. A l'intérieur, le sol est élevé et onduleux. Argile sablonneuse; sous-sol d'argile. Une succession de coteaux d'argile blanche traverse la partie nord. Entre ces coteaux, l'eau a creusé depuis peu de temps de profonds ravins et coulées dont le fond et les côtés sont tout à fait dépourvus de végétation. Dans ces ravins se voient, reposant sur des piliers d'argile, des cailloux pesant plusieurs tonnes.

Township 11, rang 22.—Traversé presque diagonalement par un bras du creek de la Mâchoire-d'Orignal, dont les bords ne sont que peu boisés. De chaque côté le sol va en pente vers le ruisseau. Terre sablonneuse de moyenne profondeur; sous-sol d'argile.

Township 12, rang 21.—Une succession de coteaux d'argile blanche en traverse l'angle sud-ouest. Le reste est uni, comparativement, et traversé, du sud au nord, par plusieurs petits ruisseaux qui se jettent dans la rivière de la Mâchoire-d'Orignal. Il paraît n'y avoir que très peu de dépôts d'alluvion dans ce township, et la végétation est très rare en quelques endroits.

Township 12, rang 22.—Un bras du creek de la Mâchoire-d'Orignal, dont les bords sont peu boisés, coule presque parallèlement à la limite ouest du township, qu'il traverse sur quelques points. Une succession de côteaux d'argile blanche et de profonds ravins coupe le township presque diagonalement. Dans la partie nord-est, les dépôts d'alluvion sont peu considérables et la végétation est rare.

Le bloc n° 2 se compose des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 1, 2, 3 et 4, à l'ouest du 2e méridien principal. De ce nombre j'ai tracé les limites des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 3 et 4.

Township 13, rang 3.—Le creek des Vieilles, dont les eaux sont légèrement alcalines, traverse ce township presque diagonalement à partir de l'angle sud-ouest. Le terrain, qui est presque partout élevé et onduleux, va en baissant de chaque côté du creek qui, à son approche du lac du même nom, traverse un bas-fond d'argile alcaline. Le long du creek, il y a une lisière de bois étroite et interrompue par endroits. Couche de terre sablonneuse de moyenne profondeur; sous-sol d'argile.

Township 12, rang 4.—Le creek des Vieilles, sur les bords duquel il y a un peu de bois, traverse l'angle sud-est de ce township. Le reste est élevé et bien onduleux. Terre sablonneuse; sous-sol d'argile.

Township 14, rang 4.—La partie sud du township est traversée par des côteaux de sable. Le reste est élevé et renferme beaucoup de marais. Le sol est d'assez bonne qualité.

Township 14, rang 3.—Un creek dont l'eau est alcaline et qui coule vers le nord-ouest dans un bas-fond d'argile alcaline, traverse presque diagonalement ce township et va se jeter dans les lacs des Vieilles. De chaque côté, le sol est très élevé, accidenté et de mauvaise qualité.

Township 15, rang 3.—Partout le sol est élevé, accidenté et parsemé de petits lacs et étangs, dont l'eau de plusieurs est alcaline. Le sol est de mauvaise qualité.

Township 15, rang 4.—Presque la moitié sud-ouest du township se trouve dans un des lacs des Vieilles, dont les eaux sont alcalines. Le sol de la partie nord-est est élevé, très onduleux, et à mesure qu'on approche des lacs, devient sablonneux. Partout le sol est pauvre.

Township 16, rang 4.—Élevé, très accidenté; renferme beaucoup de petits lacs et marais. Le sol n'est pas propre à la culture.

Township 16, rang 3.—Élevé et très accidenté. Beaucoup de marais et de lacs dont les eaux sont alcalines. Le sol est pauvre.

Le bloc 3 se compose des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 9, 10, 11 et 12 à l'ouest du méridien principal. De ce nombre, j'ai tracé les limites des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 11 et 12.

Township 13, rang 11.—Creek boueux, qui traverse un étroit bas-fond d'argile et la partie sud de ce township diagonalement. Le sol est élevé, ondulé et coupé par de nombreux ravins. Terre sablonneuse de moyenne profondeur; sous-sol d'argile.

Township 13, rang 12.—Le sol est élevé et onduleux. Terre sablonneuse de moyenne profondeur; sous-sol d'argile et par endroits de gravier.

Township 14, rang 12.—Le sol est élevé et onduleux; terre sablonneuse de moyenne profondeur; sous-sol d'argile.

Township 14, rang 11.—Un creek boueux passe dans un bas-fond d'argile alcaline et suit la limite est pendant 3 milles; de là il tourne, coule vers le nord et traverse diagonalement la moitié nord du township. Sur le côté sud de ce creek il y a plusieurs ravins boisés à partir de la limite sud du township, dont les terres sont impropres à la culture.

Township 15, rang 11.—La moitié sud est traversée par un creek boueux et alcalin qui passe dans un bas-fond d'argile alcaline. Une autre vallée alcaline traverse la rangée de sections du nord. Le reste du township est élevé et onduleux. Terre sablonneuse de moyenne profondeur; sous-sol d'argile.

Township 15, rang 12.—La partie sud du township est traversée par deux creeks boueux et alcalins, dont l'un est tributaire de l'autre; tous deux coulent vers le nord et dans une profonde vallée. Le reste du township est élevé et onduleux; argile sablonneuse peu profonde; sous-sol d'argile.

Township 16, rang 12 A partir de son angle sud-est, le township est traversé

diagonalement par le creek du Courant. Le chemin de fer Canadien du Pacifique suit ce creek à peu de distance. Sol pauvre.

Township 16, rang 11.—Traversé du sud au nord par un creek qui se déverse dans le lac Rouge. Le sol est élevé, accidenté et de qualité supérieure. La ligne du Pacifique traverse les sections 30, 31 et 32.

Le lac n° 4 se compose des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 17, 18, 19 et 20, à l'ouest du 3me méridien principal. De ce nombre j'ai tracé les limites des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 19 et 20.

Township 13, rang 19.—Élevé, onduleux et traversé par le chemin de Fort-Walsh. La partie sud-ouest est sablonneuse. Le reste est de terre sablonneuse; sous-sol d'argile.

Township 13, rang 20.—Le chemin de Fort-Walsh traverse la partie sud, qui est très sablonneuse. Le reste est élevé et accidenté; terre sablonneuse peu profonde; sous-sol d'argile.

Township 14, rang 20.—Élevé, accidenté et traversé par une vallée alcaline au nord de laquelle se trouve de hautes collines de sable mouvant. Impropre à l'agriculture.

Township 14, rang 19.—Élevé, accidenté et renferme des étangs dont l'eau est alcaline. Sol de qualité inférieure

Township 15, rang 19.—Élevé, très accidenté et pauvre. Une succession de coteaux de sable traverse la partie sud de l'est à l'ouest.

Township 15, rang 20.—Le sol de la partie sud est sablonneuse, et il s'y trouve quelques coteaux de sable mouvant. La partie nord est élevée et accidentée, et son sol est pauvre.

Township 16, rang 20.—Le sol est élevé, accidenté, de qualité inférieure, et couvert de lacs et étangs dont l'eau est alcaline.

Township 16, rang 19.—Partie d'une vallée renfermant plusieurs lacs alcalins s'étend dans la portion nord-est de ce township, et une haute colline accidentée traverse la moitié sud du sud-est au nord-ouest. Le reste est comparativement uni, mais le sol est de qualité inférieure.

Le bloc n° 5 se compose des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 25, 26, 27 et 28, à l'ouest du 3me méridien principal. De ce nombre j'ai tracé les limites des townships 13, 14, 15 et 16, rangs 27 et 28.

Township 15, rang 27.—Sol élevé, généralement onduleux et de qualité inférieure. Une vallée alcaline traverse la partie sud de l'est à l'ouest. Il n'y a pas d'eau douce.

Township 13, rang 28.—Sa plus grande partie est élevée et onduleuse, sol pauvre. Une vallée alcaline, qui renferme des étangs et dont la largeur est d'environ un mille, traverse sa partie sud de l'est à l'ouest.

Township 14, rang 28.—Une succession de coteaux de sable se trouve sur sa limite sud. C'est une prairie sèche, élevée et onduleuse. Marne sablonneuse peu profonde; sous-sol d'argile.

Township 14, rang 27.—Des coteaux, au pied desquels se trouvent plusieurs étangs alcalins, traversent la partie sud de l'est à l'ouest. Le reste est une prairie sèche très élevée. Sol de qualité supérieure.

Township 15, rang 28.—La partie nord est une prairie élevée et accidentée. Le reste est comparativement uni. Le sol est sec, dur, et va s'abaissant vers le sud.

Township 15, rang 27.—Sol élevé, sec, onduleux et de troisième qualité.

Township 16, rang 27.—Sol élevé, très onduleux. Quelques marais d'eau douce. Sol de troisième qualité.

Township 16, rang 28.—Généralement élevé et onduleux. Sol très sec et dur; mince couche de terre sablonneuse; sous-sol d'argile.

RAPPORT DE FRED. W. WILKINS, A. F., SUR LA RÉGION PARCOURUE DANS L'ARPE- TAGE DES LIGNES DE DÉLIMITATION DE TOWNSHIP.

En suivant chaque ligne méridienne dans son ordre régulier, depuis la ligne du base sud jusqu'à la ligne de base nord, les trois premiers milles de la limite est de township 13, rang 26, à l'ouest du 2e méridien, se trouvent sur le versant est de

collines s'élevant vers le nord et l'ouest; sol, terre argileuse, assez bon; sous-sol d'argile; sommet des collines et coteaux très pierreux et graveleux. Sur les trois milles suivants, nous montons et traversons (près de l'extrémité nord-est) la chaîne de hautes collines dites de Cactus. Elles sont ainsi nommées parce que sur le côté nord on trouve à leur base une espèce de cactus. Au point où je les ai traversées, ces collines s'élèvent à environ 425 pieds au-dessus des plaines du côté nord. Sur ces collines, dans la section 19, township 13, rang 25, on a trouvé de la pierre à sablon. Le sol, qui est une terre argileuse, est assez bon; sous-sol d'argile. Le sommet des collines est pierreux. Sur le côté nord de ces collines il y a de profonds ravins renfermant beaucoup de bon bois de chauffage: frêne, érable et tremble, ainsi que des petits cerisiers et aubépines en abondance. Classe n° 3.

La limite nord du township 13, rang 25, est une belle prairie onduleuse. Le sol varie de la terre sablonneuse à l'argile forte; sous-sol généralement d'argile. Quelques étangs où l'herbe abonde se rencontrent sur ce parcours. Un petit creek boueux coule dans une vallée peu profonde et traverse la section 35 dans la direction du nord. Classe 2.

La limite est du township 14, rang 26, traverse une belle prairie onduleuse; le sol est généralement une forte et profonde argile; on y voit çà et là du cactus, et deux ou trois fondrières. Classe 2.

La limite ouest du township 14, rang 25, est aussi une prairie onduleuse. Argile forte et profonde. Cette ligne traverse deux vallées peu profondes, et dans la section 35 se trouve un creek boueux peu rapide coulant dans la direction du nord-est. Classe 2.

La limite est du township 15, rang 26, traverse aussi une belle prairie généralement onduleuse. Le sol varie de l'argile pierreuse dans la section 1 à la terre argileuse dans la section 12; ensuite, jusqu'à la section 36, c'est de la terre sablonneuse, et plus loin revient l'argile forte. Classe 2.

Le creek de la Mâchoire-d'Original est traversé trois fois dans la section 36. C'est ici un beau cours d'eau de 20 pieds de large et de $2\frac{1}{2}$ de profondeur, et dont le courant est d'environ trois milles à l'heure. Il serpente dans une vallée de 70 pieds de profondeur et d'un tiers de mille de large. Sa direction est ouest. Il y a beaucoup de bois dans la vallée, principalement du frêne et de l'érable.

La limite nord du township 15, rang 25, est dans une prairie légèrement onduleuse; couche profonde d'excellente argile; quelques petites fondrières. Classe 1.

La limite est du township 16, rang 26, est aussi dans une prairie légèrement onduleuse, sauf la moitié de la section 36, qui est dans la vallée du creek du Tonnerre (ou plutôt du creek de la Mâchoire-d'Original). Cette vallée est beaucoup pierreuse; bonne argile. Classe 1.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse la section 25, et le sentier des collines de Cyprès dans la 36me section.

A partir de nouveau de la 4me base, la limite est du township 13, rang 27, se trouve entièrement dans des collines, dont quelques-unes très élevées; beaucoup d'étangs et de marais; sommet des collines généralement pierreux et graveleux; terre argileuse excellente; sous-sol d'argile. Classe 3.

La limite nord du township 13, rang 26, se trouve sur le versant nord des collines ci-haut mentionnées et va aboutir aux collines de Cactus. Entre les sections 34 et 36, sur le flanc nord des collines de Cactus, le sommet des collines est pierreux et quelquefois graveleux; il y a aussi quelques fondrières. Terre argileuse; sous-sol d'argile. Classe 3.

La limite est du township 14, rang 27, est dans une prairie onduleuse. Il y a plusieurs fondrières, et dans la section 10 se trouve un lac d'une étendue d'à peu près 150 acres. On trouve quelques pierres et du gravier çà et là. Terre argileuse, généralement; sous-sol d'argile. Classe 1.

Le sentier de la Montagne de Bois est traversé dans la section 36.

La limite nord du township 14, rang 26, est dans une prairie légèrement onduleuse qui a quelques fondrières. Terre argileuse sur la moitié ouest et argile forte sur la moitié est. Classe 1.

La limite est du township 15, rang 27, est aussi dans une prairie onduleuse, dont le sol, dans la partie sud, est d'abord de terre argileuse et ensuite de terre sablonneuse ; dans la partie nord, le sol est presque tout de sable. Classe 2. Il y a quelques fondrières.

La limite nord du township 15, rang 26, est aussi dans une prairie onduleuse, avec çà et là quelques bouquets de cerisiers et de petits trembles. Sol variant du pur sable à la terre sablonneuse légère. Classe 3.

Le creek de la Mâchoire-d'Original est encore traversé au moins trois fois dans la section 35. Ce cours est là de la même nature qu'ailleurs. Beaucoup de bois dans la vallée. Sur les bords du creek et dans la section 36, le sol est une forte et très profonde argile.

La limite est du township 16, rang 27, est dans une prairie légèrement onduleuse. Le creek du Tonnerre est traversé dans la section 36. Il est petit et son cours très rapide.

Le sentier des collines de Cyprès passe dans la section 25 et le chemin de fer du Pacifique dans la section 36. Sol de la section 1, presque tout du sable ; le reste est une bonne argile. Classe 1.

La limite nord du township 13, rang 27, sections 31 à 33, est dans des collines diminuant de hauteur en gagnant l'est. Il y a beaucoup d'étangs. Sommet des collines généralement pierreux et graveleux. Classe 3. Les sections 34 à 36 sont sur le versant nord des collines. Quelques étangs et un peu de pierres par endroits ; sol, terre argileuse assez bonne. Classe 2.

La limite est du township 14, rang 28, est dans les collines, dont quelques-unes sont très hautes et entre lesquelles il y a beaucoup d'étangs. Sol passablement pierreux et graveleux, mais qui va s'améliorant vers le nord. Classe 4.

La limite nord du township 14, rang 2, est dans les collines traversant la section 31. L'escarpement du coteau est dans la section 32 ; le reste de cette ligne est dans une prairie montueuse. Il y a beaucoup de fondrières et le sommet des buttes est toujours pierreux. Légère terre argileuse. Classe 3.

La limite nord du township 14, rang 28, est dans une région entièrement onduleuse et montueuse. Beaucoup d'étangs et de fondrières ; sommet des buttes pierreux, A partir de la section 33, le sol baisse légèrement vers l'ouest. Légère terre argileuse passant à la terre sablonneuse à l'ouest. Classe 4.

La limite est du township 15, rang 28, des sections 1 à 24, n'est que collines. Il y a beaucoup de fondrières. Sommet des collines pierreux. Les sections 25 et 36 sont dans l'escarpement du coteau. Belle terre argileuse s'approchant de la terre sablonneuse. Classe 3.

La limite nord du township 15, rang 27, est dans une prairie légèrement onduleuse. Il y a quelques petits étangs. Des sections 31 à 34, terre généralement graveleuse ; sections 35 et 36, presque tout sable. Classe 3.

Le limite nord du township 15, rang 28, de la section 36 à la section 34, est sur les flancs des collines du Coteau. Les sections 34, 33, 32 et 31, dans les collines (du Coteau), s'élèvent brusquement vers l'ouest. Les étangs et fondrières sont nombreux ; sommet des collines, pierreux. Légère terre argileuse. Classe 3.

La limite est du township 16, rang 28, est dans une prairie légèrement onduleuse. Quelques marais au sud. De la section 1 à la section 24, terre graveleuse ; sous-sol de gravier. Classe 3. De la section 24 à la section 36, argile forte et profonde. Classe 1.

J'ai aussi tracé la limite nord du township 13, rang 29, laquelle est de 10 chaînes Tout du sable jusqu'au lac des Vieilles. Le reste de la ligne est dans le lac.

Dans la région montueuse ci-dessus décrite, on pourrait y trouver beaucoup de bonnes terres ; car, à en juger par l'herbe qui se voit à certains endroits, le sol serait exceptionnellement fertile ; mais en général, cette région conviendrait mieux à l'élevage des bestiaux ; la bonne eau et l'herbe abondent, et les mouches et moustiques sont loin d'être aussi incommodes que dans la plaine.

La région plane ou unie, généralement, conviendrait à la culture. On ne trouve de bois que dans les collines de Cactus et dans la vallée du creek de la Mâchoire-Original.

A l'ouest du 3e méridien principal.

Mon travail suivant a été dans le bloc des townships 17, 18, 19 et 20, rangs 1, 2, 3 et 4, à l'ouest du 3e méridien principal. Conservant la vieille méthode de description, et commençant à la 5e ligne de base (juste au pied du coteau), je dirai que la limite est du township 17, rang 2, de la section 1 à la section 13, est une prairie légèrement onduleuse; terre argileuse passant forte. Classe 1. Il y a de grands ravins dans les sections 12 et 13. De la section 13 à la section 36, prairie onduleuse s'élevant vers le nord. Terre très sablonneuse; quelques marais. Classe 2.

La limite nord du township 17, rang 1, est dans une prairie légèrement onduleuse; terre très sablonneuse d'une grande profondeur presque partout. Classe 3.

La limite est du township 18, rang 2, est dans une prairie onduleuse. De la section 1 à la section 25, terre très sablonneuse d'une grande profondeur; section 25, argile sablonneuse et saline; beaucoup d'étangs alcalins; section 26, presque tout sable. Classe 3.

La limite nord du township 18, rang 1, est dans une prairie onduleuse. Le lac au Pélican est dans les sections 34 et 35. A l'ouest du lac, terre sablonneuse; classe 3. A l'est du lac, argile sablonneuse, dure et profonde; classe 2.

La limite est du township 19, rang 2, est dans une prairie onduleuse. Un ruisseau qui se jette dans le lac du Pélican est traversé dans la section 24. Il est marécageux; son courant est à peine perceptible. De la section 1 à la section 12, presque tout sable; classe 4. Il y a passablement de roches dans la section 6 et dans la moitié sud de la section 24. Terre argileuse; classe 2. Les moitiés nord des sections 24 et 25 ne sont que roches. Section 36, argile sablonneuse très profonde; classe 2.

La limite nord du township 19, rang 1, est dans une prairie onduleuse où il y a quelques étangs. Argile dure, sèche et sablonneuse. Classe 2.

La limite est du township 20, rang 2, est dans une prairie légèrement onduleuse. Argile sablonneuse et sèche. Classe 2. Quelques petits étangs.

La limite est du township 17, rang 3, de la section 1 à la section 24, est au milieu de collines où se trouvent beaucoup d'étangs. Terre argileuse assez bonne. Classe 3. Les sections 24 et 25 sont dans l'escarpement du coteau, dont la pente est douce jusqu'à la plaine à partir de ce point. Terre argileuse assez bonne. Classe 2. La section 36 est une prairie onduleuse. Argile alcaline. Il y a beaucoup de lacs dont l'eau est alcaline dans les environs. Classe 3.

La limite nord du township 17, rang 2, à travers la section 31, est une argile sablonneuse et alcaline. Classe 3. Reste de la ligne, terre très sablonneuse. Classe 3. Prairie onduleuse.

La limite est du township 18, rang 3, est dans une prairie onduleuse. De la section 1 à la section 13, terre graveleuse; sous-sol, argile graveleuse. Classe 3. De la section 13 à la section 36, terre argileuse; sous-sol d'argile; quelques petits étangs d'eau douce. Il y a un grand étang alcalin dans la section 25. Classe 2.

La limite nord du township 18, rang 2, est dans une prairie onduleuse. Dans les sections 31 et 32, terre sablonneuse excellente. Classe 1. Le reste est presque tout sable. Classe 4.

La limite est du township 19, rang 3, est dans une prairie onduleuse. De la section 1 à la moitié nord de la section 13, terre sablonneuse excellente. Classe 1. Forte argile dans le reste de la ligne. Classe 1. Le creek qui se déverse dans le lac Pélican est de nouveau traversé dans la partie nord de la 36me section. Il est encore marécageux.

La limite nord du township 18, rang 2, est dans une prairie onduleuse. De la section 31 à la moitié est de la section 33, bonne terre sablonneuse. Classe 1. Le reste est une terre sablonneuse, graveleuse et très pierreuse. Classe 3. Le creek mentionné plus haut est traversé deux fois sur cette ligne, dans les sections 31 et 34.

La limite est du township 20, rang 3, est dans une prairie légèrement onduleuse. De la section 1 à la moitié sud de la section 13, argile sablonneuse passable. Classe 2. De la moitié nord de la section 13 à la section 24, terre sablonneuse et dure et extraordinairement pierreuse. Classe 4. Sections 25 et 36, terre sablonneuse très sèche. Classe 2.

La limite nord du township 18, rang 3, est dans une prairie. Bonne terre argileuse dans la section 36. Classe 1. Le sol est pauvre dans la section 35 et la moitié est de la section 34, car il est graveleux et alcalin. Classe 4. Dans la moitié ouest de la section 34 et la moitié est de la section 33, excellente terre argileuse. Classe 1. Sur le reste de la ligne, qui passe dans les collines du Coteau, bonne terre argileuse. Le sommet des collines est pierreux; les étangs sont nombreux. Classe 3. Un lac alcalin d'assez grandes dimensions est traversé dans les sections 34 et 35.

Dans ce bloc comme dans le dernier, on pourrait trouver un bon nombre de bonnes terres dans les parties montueuses; mais le tout conviendrait mieux à l'élevage des bestiaux, l'herbe et la bonne eau étant abondantes. Mes travaux d'arpentage suivants ont été dans le bloc des townships 17, 18, 19 et 20, rangs 9, 10, 11 et 12.

La limite est du township 17, rang 10, est dans une prairie légèrement onduleuse, entre les sections de 1 à 12. Assez bonne terre sablonneuse. Classe 2. Sections 13 à 24, prairie très montueuse et coupée par un bon nombre d'étangs, quelques-uns d'eau douce, quelques-uns d'eau alcaline. Terre sablonneuse. Classe 3. Dans la section 25, prairie légèrement onduleuse; argile sablonneuse. Classe 2. Section 36, sol très uni; argile dure. Classe 3.

La section nord du township 17, rang 9, est aussi d'argile dure dans une partie de la section 31. Le reste de cette section, la 32me et partie de la 33me, sont dans un grand-lac alcalin. Le reste est une prairie montueuse renfermant quelques marais. Terre sablonneuse, graveleuse et dure. Classe 3.

La limite est du township 18, rang 10, est dans une prairie onduleuse, excepté la moitié sud de la section 31, qui est d'argile dure; le sol, une argile sablonneuse passable. Classe 3.

Sur la limite nord du township 18, rang 9, le terrain est généralement très montueux et renferme bon nombre d'étangs. Terre sablonneuse, généralement; sous-sol d'argile blanchâtre. Classe 3. Le sommet des collines et Coteaux un peu pierreux.

La limite est du township 17, rang 10, est montueuse à travers les sections 1 et 2. Terre argileuse passable; par endroits, sous-sol d'argile. Bon nombre d'étangs. Classe 3. Le reste est une prairie légèrement onduleuse; excellente terre sablonneuse. Classe 1.

La limite est du township 20, rang 10, à travers la section 1, et partie de la section 12, est dans une prairie légèrement onduleuse; terre sablonneuse excellente. Classe 1. Le reste de la ligne se trouve dans les ravins et vallées de la Saskatchewan-Sud. Sauf sur de petites étendues le long de la rivière, le sol est apte au point d'être tout à fait impropre à la culture. Argile forte. Classe 3. Il y avait beaucoup de bois dans les ravins ouvrant sur la vallée de la rivière, mais pendant que je travaillais à cet arpentage, un grand feu de prairie venant du sud a pénétré jusque dans ces bois et en a détruit la plus grande partie. Cet incendie a retardé mon travail de plusieurs jours, et lorsque j'ai pu m'y remettre, la fumée le rendait bien fatigant. La rivière est traversée dans les sections 25 et 36. Elle est pleine de bancs de sable et est d'environ un demi-mille de large.

La limite est du township 17, rang 11, est dans une prairie montueuse, sauf la partie du lac au Roseau, laquelle commence près du côté nord de la section 1, occupe toute la section 12 et les deux tiers de la 13me. Terre sablonneuse passable. Classe 2. Sol pierreux par endroits.

La limite nord du township 17, rang 10, traverse un bras du Beau-Lac (*Handsome*) dans la section 31; prairie onduleuse. Jusqu'à la section 36, généralement, terre sablonneuse passable. Classe 2. Terre argileuse et argile dure dans la section 36. Classe 2.

La limite est du township 18, rang 11, est sur une prairie onduleuse, sauf la moitié sud de la section 1, qui est dans le Beau-Lac; terre argileuse excellente. Quelques étangs. Classe 2.

La limite est du township 19, rang 11, est dans une prairie légèrement onduleuse. Cette ligne traverse deux profonds ravins ouvrant sur la vallée de la Saskatchewan. Argile forte, généralement. Classe 2.

La limite est du township 20, rang 11, est dans une prairie légèrement onduleuse traversant la section 31. Sauf une petite partie de l'extrême nord, le reste est dans

les ravins et vallée de la Saskatchewan, et tellement accidenté et âpre que la culture y serait impossible. Classe 4. La section 31 est de première classe, son sol étant une excellente terre argileuse. Dans les ravins de chaque côté de la rivière il y a beaucoup de bois ; mais celui du côté sud a presque tout été détruit par le feu dont j'ai parlé plus haut. Traversée dans les sections 13 et 24, la rivière a environ un tiers de mille de largeur.

La limite est du township 10, rang 12, est dans une prairie montueuse s'élevant dans la direction du nord. Terre sablonneuse passable. Classe 2.

La limite nord du township 17, rang 11, est dans une prairie montueuse ; terre sablonneuse. Classe 2. Quelques fondrières se rencontrent parfois sur cette ligne.

La limite nord du township 17, rang 12, est dans une prairie partie onduleuse partie monteuse. Bon nombre d'étangs. Sol variant de la terre sablonneuse à la terre argileuse. Classe 2.

La limite est du township 18, rang 12, est dans une prairie montueuse. Quelques endroits pierreux et quelques étangs. Sol variant de la terre sablonneuse à la terre argileuse. Classe 2.

La limite nord du township 18, rang 11, est dans une prairie onduleuse. Quelques étangs et quelques endroits pierreux. Sol variant de la terre sablonneuse à la terre argileuse. Classe 2.

La limite nord du township 18, rang 12, est dans une prairie onduleuse. De la section 36 à la section 34, terre graveleuse et dure. Classe 4. Le reste est une assez bonne terre sablonneuse. Classe 2.

La limite est du township 19, rang 12, est dans une prairie légèrement onduleuse depuis la section 1 jusqu'à la section 13. Quelques ravins la traversent. Terre argileuse ; classe 2. Le reste est dans les ravins et la vallée de la Saskatchewan et trop accidenté pour être susceptible de culture ; argile forte ; classe 4.

La rivière est traversée dans la section 25 et sa largeur est d'environ un tiers de mille. Elle est pleine de barres de sable, mais il paraît que partout elle a un chenal d'environ 200 pieds de large et d'une moyenne profondeur de 3 pieds 6 pouces. On trouve beaucoup de bons bois dans les ravins ouvrant sur la vallée. Quelques arbres ont plus de cinq pieds de diamètre. A cet endroit, la profondeur de la vallée est d'environ 600 pieds, mais ses bords paraissent beaucoup moins élevés à l'est et à l'ouest.

Presque toute la limite est du township 20, rang 12, est dans une prairie découverte. La section 1 est beaucoup sillonnée par des ravins renfermant beaucoup de bois. Classe 4. Argile forte et terre argileuse sur le reste de cette ligne. Les terres de ce bloc sont d'une bonne qualité moyenne, et un grand nombre sont propres à la culture. L'incendie du bois dans la vallée est un fait déplorable pour cette section, car il en a été détruit pour au moins \$10,000.

Mes dernières opérations en campagne ont été poursuivies dans le bloc des townships 17, 18, 19 et 20, rangs 17, 18, 19 et 20.

La limite nord du township 18, rang 17, est dans une prairie légèrement onduleuse dans les sections 31 et 32. Forte argile. Classe 2.

Les sections 33 et 34, que traverse un grand coteau, ont un sol de terre sablonneuse, de gravier en quelques endroits. Elles sont généralement très pierreuses. Classe 3.

Les sections 35 et 36 sont onduleuses, terre argileuse passable. Classe 1.

La limite est des townships 19 et 20, rang 18, est dans une prairie légèrement onduleuse ; argile forte. Le township 19 est dans la classe 2. Le township 20, qui est sillonné de profonds ravins ouvrant sur la vallée de la Saskatchewan, est dans la classe 4. Il y a du bois dans ces ravins.

La limite nord du township 18, rang 18, est dans une prairie onduleuse et traversée par deux ravins. Argile forte. Classe 2.

La limite est du township 19, rang 19, est dans une prairie légèrement onduleuse et un peu rocheuse par endroits. Argile sablonneuse plus ou moins forte. Classe 2.

La limite est du township 20, rang 19, est dans une prairie onduleuse. Argile forte. Classe 2.

La limite nord du township 18, rang 19, est dans une prairie onduleuse. Dans les sections 31 et 33, le sol, qui est excellent, varie de la terre sablonneuse à la terre argileuse. Classe 1. Argile forte sur le reste de la ligne. Classe 2.

La limite nord du township 18, rang 20, est dans une prairie légèrement onduleuse. Excellente terre sablonneuse. Classe 1.

La limite est du township 19, rang 20, est dans une prairie légèrement onduleuse. Bonne terre sablonneuse dans les sections 1 et 12. Bonne terre argileuse dans le reste. Classe 1.

La limite est du township 20, rang 20, est aussi dans une prairie onduleuse. Bonne terre argileuse dans les sections 1, 12 et 13. Dans le reste, argile forte. Classe 1.

Dans ce bloc, le seul bois que j'aie vu se trouve sur le creek Boueux (*Miry*), dans le township 20, rang 19. On a pu avoir là une quantité de bois de chauffage. A tout prendre, cette région est assez avantageuse, quoique l'eau et le bois y soient passablement rares. L'herbe est pauvre sur un sol d'argile.

EXTRAIT DU RAPPORT DE H. C. DENNY, A.F.—ARPEMENTAGE DE LIGNES DE DÉLIMITATION DE TOWNSHIPS.

A l'ouest du 2me méridien principal.

Le township 25 est dans une haute prairie onduleuse où il y a beaucoup de fondrières. Depuis la borne entre les sections 33 et 34, et en gagnant l'est, la région est unie et tout à fait propre à la culture. Entre les sections 35 et 36, un bras d'environ 20 chaînes de large et de 18 pieds de profondeur se détache du lac Long, et allant vers le nord-ouest, traverse ce township en le suivant. Dans ce township, le sol est une bonne terre sablonneuse, dont la profondeur varie de 6 à 18 pouces. Sous-sol d'argile.

Le township 29, rang 25, est dans une haute prairie onduleuse. De la borne du demi-mille, dans la section 7, à la borne qui sépare la section 7 et 18, c'est une plaine alcaline s'étendant à environ un demi-mille à l'est et à un mille et demi à l'ouest. A environ un quart de mille au sud de la borne, à l'angle nord-ouest du township, il y a un ruisseau d'environ deux pieds de profondeur coulant dans la direction du nord-est. Terre sablonneuse dont la profondeur varie de 6 à 12 pouces. Le sol convient parfaitement à la culture.

Township 25, rang 26. De la borne de l'angle sud-ouest à celle qui sépare les sections 19 et 30, la région est onduleuse et renferme de nombreuses fondrières. La moitié nord est dans une prairie onduleuse où il y a aussi des fondrières. Terre sablonneuse d'une profondeur moyenne d'un pied.

Le township 26, rang 26, est dans une haute prairie onduleuse où il y a beaucoup de fondrières. Terre sablonneuse profonde d'environ 6 pouces; sous-sol sablonneux. Il y a du gravier sur les coteaux. Ce township conviendrait très-bien à l'élevage des bestiaux.

Township 25, rang 24. Légèrement onduleux et devient une haute prairie onduleuse vers la moitié est, où il est presque entièrement couvert de fondrières. Bonne terre sablonneuse d'un pied de profondeur dans la moitié ouest; dans la moitié est, terre graveleuse. La moitié ouest est arable; celle de l'est conviendrait à l'élevage des bestiaux.

Township 26, rang 28. De l'angle sud-ouest à la borne qui sépare les sections 19 et 20, c'est une prairie unie; de ce point à l'angle nord-ouest, elle est légèrement onduleuse et humide, car il y a beaucoup de fondrières. Terre sablonneuse de couleur foncée, de 12 à 18 pouces de profondeur; sous-sol sablonneux.

Le township 25, rang 28, est une prairie onduleuse. A la borne des sections 34 et 35, dans une coulée de 150 pieds de profondeur, il est traversé par le creek du Petit-Bras, dont la direction est sud-est. A cet endroit, sa largeur est d'environ 15 pieds et sa profondeur de deux. Son courant est d'environ deux milles à l'heure; généralement, le sol est une bonne terre argileuse de 6 à 18 pouces de profondeur; sous-sol d'argile.

Le township 26, rang 28, est une prairie onduleuse. Dans une coulée d'environ 150 pieds de profondeur, le creek du Petit-Bras traverse la limite nord environ 10 chaînes à l'est de la borne qui sépare les sections 33 et 34, et coule vers le sud. De l'angle nord-est à la borne des sections 34 et 35, terre sablonneuse de 8 à 10 pouces de profondeur; ensuite, jusqu'à l'angle nord-ouest, terre argileuse de 9 à 12 pouces de profondeur; sous-sol d'argile.

Le township 25, rang 29, est une prairie onduleuse qui a beaucoup de fondrières. Près de la borne des sections 33 et 34 se trouve une coulée d'environ 80 pieds de profondeur et de 40 chaînes de largeur au sommet. Au fond est un creek marécageux maintenant à sec. Terre sablonneuse de 8 pouces de profondeur; sous-sol d'argile.

Le township 26, rang 29, est une prairie onduleuse propre à la culture. A la borne du demi-mille, dans la section 36, il y a une coulée d'environ 60 pieds de profondeur, et de 40 chaînes de largeur au sommet. Au fond, un marais de 6 pieds de profondeur. Terre sablonneuse de couleur foncée d'environ 9 pouces de profondeur; sous-sol d'argile.

Le township 27, rang 29, est une haute prairie onduleuse. Il y a du sel alcalin dans les bas-fonds. Généralement, terre sablonneuse de 4 à 6 pouces de profondeur; sous-sol sablonneux.

Township 27, rang 28. De l'angle nord-ouest à la borne du demi-mille, dans la section 32, c'est une prairie onduleuse, alcaline, et qui renferme beaucoup de fondrières. Le reste est élevé et onduleux—quelques fondrières. Près de la borne du demi-mille, dans la section 33, le creek du Petit-Bras coule dans la direction du sud. La coulée a une profondeur d'environ 13 pieds et une largeur de 30 chaînes d'un bord à l'autre. Le fond est plat et d'environ 10 chaînes de largeur, et à en juger par son sol, qui est une argile forte, profonde et alcaline, je suis porté à croire qu'il a existé là un lac. Près de l'angle nord-est, un creek d'environ 16 pieds de large traverse la limite nord; son courant est à peine perceptible à la borne du demi-mille; dans la section 32, une vallée d'environ 50 pieds de profondeur et de 58 chaînes de largeur est traversée. Terre sablonneuse légère d'environ 6 pouces de profondeur; sous-sol sablonneux.

Il n'y a pas de bois dans ce demi-bloc. L'endroit le plus rapproché où l'on en trouve est dans la coulée à l'angle nord-est, laquelle semble se diriger vers le lac du Diable. Environ un douzième de ce demi-bloc est susceptible d'être cultivé; le reste conviendrait à l'élevage des bestiaux.

A l'ouest du 4^e méridien principal, rangs 1, 2, 3 et 4, et townships 17 et 18.

Tout le demi-bloc peut se décrire comme suit: région montueuse, les collines s'élevant de 30 à 150 pieds. A leur sommet il y a des pierres et des cailloux. Il n'y a pas de bois, excepté celui charrié par la rivière et très peu d'eau, toutes les fondrières, qui sont peu nombreuses et éloignées les unes des autres, étant à sec. Par leur apparence, je suis porté à croire que bien peu d'entre elles, si toutefois il en est, renferment beaucoup d'eau, même dans la saison des pluies. La seule eau qui ne disparaît pas et que j'ai trouvée sur mon parcours, se trouve dans un grand étang sur la 5^e ligne de base, à l'angle sud-ouest du township 17, rang 1. Sa largeur est d'environ un mille de l'est à l'ouest et sa longueur de trois quarts de mille du nord au sud. Il y en a aussi, mais elle disparaissait rapidement, dans une petite fondrière située près de l'angle sud-est du township 18, rang 2. C'est là que je campai et commençai les opérations, ce qui nous faisait une assez longue distance à parcourir pour aller à nos lignes. Après avoir travaillé ainsi autant que cela fut possible, je fis transporter le camp à la rivière Saskatchewan, sur une ligne au nord du township 17. Les bords de cette rivière sont extrêmement à pic et élevés—de 150 à 200 pieds et même de 400 par endroits—et il est difficile de descendre jusqu'à l'eau. Ici la rivière est d'environ 200 verges. Elle est profonde et rapide, avec çà et là de grosses roches qui se montrent au-dessus de sa surface. Sur le côté ouest, ce n'est que coteaux de sable, et pendant des milles et dans toutes les directions la région conserve le même aspect. Il y a beaucoup de serpents à sonnettes. Mes hommes en ont tué six ou sept.

Comme la borne de l'angle du township sur la 5^e ligne de base, entre les rangs 4 et 5, tombait dans une région de collines à pic, hautes de 150 à 500 pieds, et s'étend-

dant quelques milles au nord, j'ai cru qu'il serait mieux de tracer la limite est du township 17, rang 4, deux milles plus à l'est. Si je ne l'eusse reculée que d'un mille, je crois que la plupart des bornes seraient tombées dans la rivière. J'ai en conséquence planté toutes les bornes à deux milles.

Le sol de ce demi-bloc est une terre sablonneuse très légère, impropre à la culture. L'herbe est courte et chétive.

A l'ouest du 4me méridien principal.

Le township 17, rang 9, est dans une région montueuse (les collines ont de 30 à 150 pieds de hauteur) où il y a beaucoup de fondrières. Lors de mon passage, cependant, ces dernières étaient presque à sec. La limite nord est dans une région légèrement onduleuse, la ligne suivant les coteaux pendant un mille environ dans la direction du sud. Terre sablonneuse légère de bonne qualité.

Le township 18, rang 9; est dans une prairie légèrement onduleuse où il y a beaucoup de fondrières. Le sol, qui est une terre sablonneuse légère, est très propre à la culture.

Le township 17, rang 10, est dans une région montueuse dont le sol est de terre sablonneuse. Sa limite ouest est dans une prairie plane où il y a beaucoup d'eau. A environ 40 chaînes dans la section 7, la ligne atteint un grand marais dont le sol est une forte argile bleue alcaline. Il s'étend environ un mille à l'est et un demi-mille à l'ouest de la ligne, laquelle s'en sépare à environ 30 chaînes dans la section 19. Bonne terre argileuse sur cette ligne. De l'est, les collines s'étendent à environ un mille de la ligne. Environ un sixième de ce township serait susceptible de culture.

Le township 18, rang 10, est pour la plus grande partie dans un grand lac de 4 milles de long et d'autant de largeur. Eau excellente. Ce que l'eau ne recouvre pas est uni. Jusqu'à l'est et au sud du lac, c'est une terre sablonneuse, et jusqu'à l'ouest, une terre argileuse. Un creek d'environ 2 pieds de profondeur, 25 chaînes de largeur, et dont le courant est d'à peu près deux milles à l'heure, se jette dans le lac sur le côté ouest. Ses eaux sont alcalines. Sous le rapport de la situation et de la qualité du sol, cette partie serait on ne peut plus propre à la culture.

Le township 17, rang 11, est dans une prairie onduleuse où il y a de nombreuses fondrières. Bonne argile sablonneuse. Il est très propre à la culture.

Le township 18, rang 11, est dans une prairie onduleuse et renferme beaucoup de fondrières, dont la plupart sont sèches à cette saison de l'année. Bonne terre sablonneuse.

EXTRAIT DU RAPPORT DE LEWIS R. ORD, A.F.—ARPENTAGE DE LIGNES DE DÉLIMITATION DE TOWNSHIPS.

Entre les 6me et 7me lignes de base et à l'ouest du 2me méridien principal.

Rang 25, township 21.—Prairie onduleuse, dont les bas-fonds étaient remplis d'eau en juin et juillet. La rivière du Petit-Bras traverse le township dans la section 32 et se dirige au sud-est dans une vallée d'environ 60 chaînes de largeur et de 250 pieds de profondeur, et dans laquelle on rencontre par endroits des trembles, des chênes, des frênes et des saules de petite venue. La rivière a 30 chaînes de largeur et de 1 à 6 pieds de profondeur. Son eau est douce et le volume en est passablement considérable. Le sol est passable, mais fortement couvert de cailloux et graveleux. Classes 2 et 4.

Rang 25, township 22.—Prairie onduleuse. Le sol s'améliore vers la limite nord, mais en moyenne il est de 2me qualité. Pas de bois; bonne eau.

Rang 25, township 23.—Prairie onduleuse. Pas de bois; bonne eau; sol excellent. Classe 1.

Rang 25, township 24.—Prairie onduleuse. Pas de bois; bonne eau; sol excellent. Classe 1.

Rang 26, township 21.—Prairie onduleuse; pas de bois. Sol passable, mais graveleux et par endroits couvert de cailloux. Classe 2. La route de la Qu'Appelle et de

la Saskatchewan traverse la partie sud du township, et la rivière du Petit-Bras décrit une courbe à travers la limite nord.

Rang 26, township 22.—Prairie onduluse. Bois dans la vallée du Petit-Bras, laquelle traverse le township de l'angle nord-ouest à l'angle sud-ouest. Sol, classe 2 sur le côté sud de cette vallée, et classe 1 sur le côté nord.

Rang 26, townships 23 et 24.—Prairie onduluse. Pas de bois ; beaucoup d'eau. Sol, classe 1.

Townships dans les blocs 2, 4 et 6, entre les 5me et 6me lignes de base et à l'ouest du 4me méridien principal.

Bloc 2, rang 5, township 17.—Prairie onduluse. La rivière à l'Arc passe à l'angle sud-est dans une vallée profonde où il y a par endroits des liards, dont quelques-uns ont plus de 18 pouces de diamètre. Ce township est très accidenté et coupé de profonds ravins débouchant sur la rivière à l'Arc. Sol inférieur à celui de la classe 2, parsemé de cailloux, graveleux, très sec et n'ayant que peu de végétation.

Rang 5, township 18.—Prairie onduluse. Pas de bois. Sol, classes 2 et 3, peu profond, sec et sablonneux.—Lacs dont l'eau est saumâtre.

Rang 5, township 19.—Prairie onduluse. Pas de bois ; peu d'eau. Sol, classe 2, peu profond et graveleux ; la végétation n'est pas aussi rare que dans les townships précédents.

Rang 5, township 20.—Prairie onduluse. Pas de bois. Sol, classe 2, terre sablonneuse passable mais très sèche ; herbe généralement belle. Dans la partie ouest, beaucoup d'étangs dont l'eau est saumâtre.

Rang 6, township 17.—Prairie onduluse. Végétation rare ; peu ou point d'eau. Sol, classe 3, gravier et argile imprégnés d'alcali ; pierreux sur les coteaux.

Rang 6, township 18.—Prairie onduluse. Peu d'eau. Sol, classe 2.

Rang 6, township 19.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, passable, mais sec, peu profond, graveleux et pierreux sur les coteaux.

Rang 6, township 20.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, passable dans la vallée, mais parsemé de cailloux sur les coteaux.

Rang 7, township 17.—Prairie onduluse. Sol, classes 2 et 3, sec, sablonneux et pierreux ; végétation rare.

Rang 7, township 18.—Prairie onduluse. Végétation rare. Sol, classe 2, sec, peu profond et pierreux par endroits.

Rang 7, township 19.—Prairie onduluse. Sol, classes 2 et 3, passable, mais peu profond et graveleux par endroits. Quelques étangs saumâtres.

Rang 7, township 20.—Prairie onduluse. Sol, classes 2 et 3, passable, mais graveleux par endroits et sur presque tous les coteaux. Lac salin d'environ 80 chaînes de longueur dans les sections 2 et 3.

Rang 8, township 17.—Prairie onduluse. Végétation très rare. Sol, classes 3 et 4, très pauvre et nu. Lac salin dans les sections 13 et 24.

Rang 8, township 18.—Prairie onduluse. Végétation très rare. Sol, classes 3 et 4, très pauvre et nu.

Dans ce bloc, sauf le township 17, rang 5, aucun des townships ne renferme de bois.

Bloc 4, rang 13, township 18.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, passable, mais sec ; terre sablonneuse. Pas d'eau.

Rang 13, township 18.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, marne argileuse. Pas d'eau.

Rang 13, township 19.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, terre sablonneuse, passable, mais très sèche. Très peu d'eau.

Rang 13, township 20.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, terre sablonneuse, passable, mais peu profonde et sèche. Peu d'eau.

Rang 14, township 17.—Prairie onduluse. Sol, pauvre et graveleux ; sur la partie onduluse, passable. Un lac de 4 milles de long, bonne eau, se trouve près de la limite du township. Sol, 2e classe.

Rang 14, township 18.—Prairie onduluse remplie de petits étangs d'eau douce. Sol, classes 2 et 3, graveleux et pierreux par endroits et sur le sommet des coteaux.

Rang 14, township 19.—Prairie onduluse. Sol, classe 2.

Rang 14, township 20.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, passable, mais graveleux par endroits. Il y a quelques petits lacs.

Bloc 6, rang 21, township 17.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, graveleux et pierreux sur le sommet des coteaux. Pas d'eau.

Rang 21, township 18.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, très sec. Pas d'eau.

Rang 21, township 19.—Prairie onduluse. Sol, classes 1 et 2, passable, mais peu profond. Quelques étangs peu profonds et boueux.

Rang 21, township 20.—Prairie onduluse. Sol, classe 1, bon, mais sec; sous-sol de terre argileuse. Pas d'eau. La route des voitures de Fort-McLeod au passage des Pieds-Noirs traverse la partie ouest de ce township.

Rang 22, township 17.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, terre sablonneuse passable. Peu d'eau.

Rang 22, township 18.—Prairie onduluse avec de petits étangs de bonne eau dans la partie nord-ouest. Sol, classe 2, graveleux sur le sommet des coteaux.

Rang 22, township 19.—Prairie onduluse avec étangs. Sol, classe 2, graveleux sur le sommet des coteaux.

Rang 22, township 20.—Prairie onduluse. Sol, classe 2, bon, mais graveleux par endroits.

EXTRAIT DU RAPPORT DE JAMES F. GARDEN, A. F. ARPENTAGE DE LIGNES DE
DÉLIMITATION DE TOWNSHIPS.

Je commençai mes travaux à l'angle nord-ouest du township 20, rang 22, à l'ouest du 2^{me} méridien principal.

Dans ces environs et près de la ligne entre les rangs 22 et 23, township 22, le sol est une prairie onduluse, et le lac Long se trouve immédiatement à l'ouest. Terre argileuse, à l'exception de quelques coteaux pierreux qui traversent les bonnes terres. Le terrain en pente douce jusqu'au haut de la vallée du lac, qui dans cette partie de son étendue a une profondeur de 75 à 100 pieds. On rencontre dans la vallée quelques bouquets de peupliers, d'érables et d'ormes. Il n'y a pas de bois ailleurs. Le sol est généralement de deuxième qualité.

L'angle nord-est du township 22, rang 22, est dans une prairie onduluse dont le sol n'est que de troisième classe, vu les bas-fonds et étangs alcalins qui s'y trouvent. De ce point, et à l'ouest, en suivant la ligne de correction, le sol est ondulux et couvert de nombreux bouquets de petits trembles; terre argileuse de 2^{me} qualité. Il y a des pierres par endroits et des arêtes de gravier.

À l'ouest de l'angle nord-est du township 22, rang 23, jusqu'au lac Long, la région est une prairie onduluse renfermant quelques fondrières. Sol, variant de la terre sablonneuse de deuxième classe à la terre argileuse première classe près du lac. Ici la vallée a environ 68 pieds de profondeur et sa pente est abrupte jusqu'au bord de l'eau. Le lac a environ un mille de largeur. Du côté ouest, ses bords n'ont que 20 pieds d'élévation. Le sol est pauvre, pierreux et s'élève légèrement en gagnant l'ouest; 3^{me} et 4^{me} classes.

À l'angle sud-ouest du township 24, rang 24, et vers l'est en suivant la ligne entre les townships 23 et 24, prairie onduluse et sèche où il y a un peu de pierre sur les coteaux et très peu d'eau dans les fondrières en certaines saisons. Généralement le sol est une terre argileuse de première qualité jusqu'à un mille du lac Long, où il devient sablonneux.

Dans le voisinage de la ligne tirée d'ici vers le sud, la surface est onduluse et parsemée de quelques pierres. Le sol passe de la terre franche à une terre sablonneuse et à une argile forte. On a aussi trouvé quelques couches d'alcali dans cette partie de la région. Depuis le township 22 jusqu'à la 8^{me} ligne de base, on ne voit de bois d'aucune sorte sur le côté ouest du lac Long.

2me bloc.

Depuis la 8me ligne de base et sur une distance de trois milles au sud, dans les environs de la ligne entre les rangs 21 et 22, la région est onduleuse et couverte de grands étangs et de bas-fonds alcalins. Le creek du Diable est traversé au 2me mille. Ce cours d'eau est d'environ 12 pieds de largeur et de deux de profondeur. Il se dirige vers l'ouest jusqu'au lac Long, laissant de chaque côté un marais de 10 à 12 chaînes de largeur. Le sol est de 3me et 4me classes, et se compose principalement d'une argile molle et alcaline. De ce point et en gagnant le sud, haute prairie fortement onduleuse le long de la ligne et jusqu'à l'est; mais légèrement onduleuse ou unie, en gagnant l'ouest; le sol s'améliore, terre argileuse avec gravier sur les coteaux. Classe 2.

De l'angle sud-ouest du township 28, rang 21, en gagnant l'est, prairie onduleuse où il y a beaucoup de fondrières. Terre franche de 2me qualité sur une étendue de deux milles; on traverse ensuite un bas-fond humide où se trouvent de grande fondrières; terre sablonneuse de 3me qualité. De ce point à la limite est, le sol, qui est une terre argileuse de première qualité, n'offre que peu de fondrières.

De l'angle nord-est du township 27, rang 22, en gagnant le sud, prairie onduleuse renfermant quelques fondrières. Terre sablonneuse de 2me classe avec gravier et pierres jusqu'à l'angle sud-est. De ce point, en gagnant l'est le long de la ligne de correction, et au nord de la réserve des sauvages, la région est élevée et onduleuse pendant un mille environ, avec coteaux graveleux et fondrières dans les bas-fonds. La surface devient ensuite plus plane, bien qu'elle reste généralement onduleuse, excepté sur le dernier mille voisin de la limite est du township, où elle est encore accidentée par des coteaux, collines, fondrières et étangs. Terre franche, sous-sol d'argile partout. Classe de 1 à 3.

De la 8me ligne de base allant vers le sud, et près de la ligne entre les rangs 22 et 33, township 28, le sol est bas sur une distance de $2\frac{1}{2}$ mill. s. Il y a de nombreux bas-fonds alcalins. Sur le 2me mille, le creek du Diable est traversé de nouveau; mais le sol le long de ses bords est meilleur et plus sec. Dans la moitié nord de ces townships, il est de 3me classe, — d'argile molle ou de terre sablonneuse. Ensuite, en gagnant le sud, jusqu'à l'angle sud-est du township 28, rang 32 la surface est une prairie unie. Il n'y a que peu de fondrières. Terre argileuse de 1ère classe.

De ce point en gagnant l'est sur la ligne entre les townships 27 et 28, rang 22 on trouve une région aride où il y a beaucoup de grands étangs, des fondrières et des bas-fonds alcalins. Argile alcaline avec çà et là de petites étendues de terre graveleuse. Le sol est de 3e classe, excepté sur le dernier mille joignant la limite est, où il est de seconde classe. Prairie onduleuse.

De l'angle sud-est du township 28, rang 23, prairie onduleuse pendant deux milles. Bonne terre argileuse. De ce point à l'angle sud-est du township 27, rang 23, le sol devient plus accidenté et renferme des fondrières et étangs; terre argileuse; 2e classe.

De l'angle ci-dessus et le long de la ligne entre les townships 26 et 27, rang 22, sol élevé, accidenté et onduleux; fondrières, gravier et pierre sur quelques-uns des coteaux. Terre argileuse et graveleuse; sous-sol d'argile généralement. Classe 3.

De la 8e ligne de base allant vers le sud et le long de la ligne entre les rangs 23 et 24, township 28, et sur le côté ouest du lac Long, sol onduleux, humide et sablonneux; sous-sol d'argile alcaline. De 3e classe sur les premiers quatre milles. De là au sud-est du township 28, rang 24, la terre est quelque peu plus forte.

De ce point en gagnant l'ouest, le sol s'améliore à mesure qu'on s'éloigne du lac, et devient une prairie plane et sèche de terre argileuse.

En général, toutes les terres qui bordent la partie nord du lac Long, sont de mauvaise qualité; les grands bas-fonds alcalins sont fréquents, surtout à l'extrême nord, où le creek du Diable traverse une région basse et marécageuse avant de se jeter dans le lac.

Sur le côté ouest du township 27, rang 23, et à l'est du lac, prairie onduleuse ou sol de terre sablonneuse légère où il y a quelques bas-fonds alcalins. Classe 3. Ainsi

que le mentionne la description des terres voisines de la ligne entre les townships 26 et 27, rang 23, le sol s'améliore jusqu'à l'est de cette ligne. C'est une prairie onduleuse avec quelques pierres éparées par endroits. Sol—1re qualité—en grande partie de terre argileuse ; sous-sol d'argile.

La limite sud du township 27, rang 24, est coupée dans plus de sa moitié par le lac Long et ses tributaires ; mais sur les deux milles depuis le côté ouest du lac jusqu'à la limite ouest du township, le sol est considéré comme de 1re classe ; c'est une terre argileuse avec sous-sol d'argile.

A environ un demi-mille au nord de cette ligne et à l'ouest du lac, un petit ruisseau se jette dans une anse qui s'enfonce dans les terres d'environ trois quarts de mille, et dont la profondeur est suffisante pour faire un bon port pour les bateaux. La moitié environ de la superficie du township 26, rang 24, est couverte par le lac. La terre contiguë à la limite sud, et à l'ouest de l'eau, est une prairie unie et sèche, dont le sol, de terre franche et d'argile, est de première qualité. A deux milles environ au sud de cette ligne une grande anse rentre dans les terres, à l'ouest et au nord, sur une distance considérable.

La terre à partir de la 7me base en allant au nord, et contiguë à la ligne ouest de la réserve des Sauvages, est, jusqu'à la limite nord du township 25, découverte et montueuse ou onduleuse, le sol étant surtout de bonne terre argileuse de 1re qualité. De là, en allant au nord, la surface est onduleuse ou montueuse sur environ trois milles, avec le même genre de sol. A partir de ce point jusqu'à la limite nord du township 26, on traverse une chaîne de collines et des terres accidentées, avec pierres et gravier en certains endroits et de nombreuses fondrières et marais dans les bas-fonds, le sol étant de terre franche et d'argile, et de 2me classe.

A partir de la 7me base vers le nord, le long de la ligne qui sépare les rangs 22 et 23, sur une distance de trois milles, la contrée est élevée et brisée par des chaînes de collines et de monticules, avec de grands étangs et des fondrières, le sol étant de terre franche et d'argile, ou de gravier. D'ici à la limite nord du township la surface est onduleuse, avec fondrières et étangs, le sol restant le même et partout de 2me classe.

De là en allant vers l'est jusqu'à la réserve des sauvages, la terre est onduleuse avec quelques étangs et fondrières. Vers le second mille dans les sections 32 et 33, on traverse une chaîne de petites buttes, courant nord et sud, ayant une hauteur moyenne de 30 pieds. Le sol est de terre argileuse de seconde classe.

En allant au nord à partir du coin sud-est du township 26, rang 23, le long de la ligne qui sépare les rangs 22 et 23, sur une distance de 3 milles, la surface est élevée et brisée par des collines et des étangs et par des fondrières dans les bas-fonds. Continuant vers la limite nord du township 26, la terre devient onduleuse, avec des fondrières. Le sol varie de la terre argileuse à la terre sablonneuse et est partout de 2me classe.

Partant de nouveau de la 7me base, dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 23 et 24, la contrée est une prairie sèche découverte et onduleuse ; vers le nord jusqu'à la limite nord du township 25, le sol est principalement une légère terre franche de 2me classe. On a remarqué une grande quantité de pierres éparées.

Vers l'est, dans le voisinage de la limite nord de ce township, sur une distance de cinq milles, la contrée reste à peu près semblable à celle en dernier lieu décrite. Une coulée dans laquelle il y a une grande quantité de pierre, court dans une direction sud-ouest dans la section 33. Au nord de la section 36, la contrée est élevée et onduleuse. Le sol est une terre argileuse de seconde classe.

Vers le nord, le long de la ligne qui sépare les rangs 23 et 24, sur une distance de 6 milles jusqu'à la ligne de correction, la surface est une prairie onduleuse, sèche, avec bon sol de terre argileuse de première classe. La terre, sur toute la distance à partir de la 7me base, a une pente facile, vers l'ouest, jusqu'au lac.

Dans tous ces townships on n'a pas vu un seul vestige de bois, excepté quelques broussailles de saule sur une île à l'extrémité du lac Long, le bois le plus rapproché se trouvant sur la Dernière-Montagne, qui est comprise dans la réserve des sauvages.

Le lac Long s'étend à partir de la 6me base dans le rang 21, jusqu'à environ un mille de la 8me base, dans le rang 23, ayant à peu près 50 milles de long et variant en largeur d'un demi-mille dans sa partie sud, à 3 milles à son extrême largeur, à la limite nord du township 25, rang 24. Dans la partie nord du lac il y a plusieurs îles sur l'une desquelles les pélicans, les cormorants et les goélands se multiplient en grands nombres. Les canards et les outardes fréquentent aussi ce lac en bandes considérables. Lorsque l'eau est haute pendant les premiers mois de l'année elle a un bon goût. Lorsque l'évaporation s'est faite pendant quelque temps cependant, elle devient un peu saumâtre.

3e bloc.

A partir de la 7e base dans le voisinage de la ligne entre les rangs 5 et 6 à l'ouest du 3e méridien en allant vers le sud, la terre est un sol maigre, sablonneux, de quatrième classe, jusqu'à la rivière de la Saskatchewan Sud, qu'on traverse dans les sections 19 et 24. La rivière a ici environ 30 chaînes de large, et coule dans une vallée d'environ 1½ mille de large et d'à peu près 250 pieds de profondeur. Le lit de la rivière est couvert de nombreuses barres de sable mouvant. Le courant a une vélocité moyenne de 2½ à 3 milles à l'heure. Dans la plus grande partie de la largeur, l'eau n'a pas plus d'un pied de profondeur, mais le chenal est de 7 à 10 pieds. Les bords de la vallée sont affouillés par l'eau, et en certains endroits sont très abrupts. Sur les hauteurs de sable sur le bord de la vallée on a trouvé quelques petits cerisiers et trembles, et dans la vallée quelque bon bois, surtout du peuplier, du tremble, de l'érable et du cerisier; quelques-uns des peupliers mesurent 14 pouces de diamètre. De la rivière à la limite nord du township 23, le long de la ligne ci-dessus mentionnée, la terre est découverte et onduleuse, avec sol sablonneux et de troisième classe.

Dans la direction de l'est, le long du township 23, rang 5, la surface est onduleuse, sèche et découverte, le sol étant de sable ou de terre sablonneuse; de seconde et troisième classe. A partir du coin nord-est du township 23, rang 6, en allant vers le sud, dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 5 et 6, la contrée est découverte et onduleuse sur une distance d'un mille, mais on traverse des collines d'environ 70 pieds de hauteur dans les trois milles qui suivent. De là jusqu'à la ligne de correction la terre est onduleuse et montueuse, le sol variant partout d'une terre sablonneuse à une forte terre argileuse; de 2e classe. On a trouvé de l'eau permanente dans les bas-fonds. En allant vers l'est le long de la ligne de correction dans le rang 5, la surface est une prairie onduleuse, excepté dans la section 32, où on a traversé une grande couche alcaline. Le sol varie d'une argile dure à une terre argileuse et graveleuse de 2e et 3e classes. On a remarqué quelques endroits pierreux.

A partir de nouveau de la 7me base, jusqu'à la Saskatchewan, et suivant la ligne entre les rangs 6 et 7, la contrée est une plaine découverte et sablonneuse, avec bon herbage; de 3me classe. Cette ligne traverse la rivière dans les sections 7 et 12, où le lit a trois quarts de mille de large, et de nombreuses barres de sable. Sur le bord de la vallée on a trouvé de bon bois, les principales espèces étant le tremble et l'érable indigène, quelques-uns des arbres ayant 14 pouces de diamètre. A une petite distance à l'ouest de cette ligne, et sur le côté nord de la rivière, un beau cours d'eau passant dans une coulée de 100 à 150 pieds de profondeur, se jette dans la Saskatchewan du Sud. Ce cours d'eau paraît constant et pourrait être utilisé comme force hydraulique. Il pousse aussi dans cette coulée une bonne quantité de bois. A partir du côté sud de la rivière jusqu'au coin sud-est du township 23, rang 7, la montée pour sortir de la vallée est modérément abrupte, les versants des collines étant de sable et presque nus.

A partir de ce coin en allant vers l'est le long de la ligne entre les townships 23 et 24, rang 6, la surface est sèche et onduleuse, le sol étant principalement une terre légère de seconde classe. Dans la section 33 on traverse une coulée au fond de laquelle se trouve un peu de bois et d'eau.

A partir du coin sud-est du township 23, rang 7, en allant au sud sur une distance de 4 milles, la surface est une prairie sèche et découverte, avec sol de terre sablonneuse, de seconde classe. Dans les sections 7 et 12, on trouve une grande fon-

rière, au sud de laquelle la terre s'améliore et devient une terre argileuse de première classe!

En allant vers l'est le long de la ligne de correction, dans le rang 6, la surface est d'abord onduleuse, mais elle s'élève graduellement et devient montueuse, le sol étant surtout une terre argileuse de seconde classe. Sur les hauteurs se voient de petits réservoirs dans lesquels il y a toujours de l'eau en abondance.

Partant de nouveau de la 7e base en allant au sud, et dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 7 et 8, se trouve une prairie onduleuse, avec bonne argile ou terre argileuse de première classe, et à quelques endroits sol argileux en petits monticules ronds. Sur quelques-unes des hauteurs on trouve un peu de gravier.

Au coin sud-est du township 24, rang 8, on trouve une coulée contenant un cours d'eau permanent.

En allant vers l'est à partir de ce coin, la ligne entre les townships 23 et 24, rang 7, suit cette coulée jusqu'à la rivière de la Saskatchewan Sud. On y trouve une assez forte quantité de bon bois, surtout d'érable, de tremble, de frêne, de cerisier, quelques-unes des premières espèces mesurant 10 pouces de diamètre. La terre contiguë à la coulée est une sèche prairie onduleuse, avec sol léger de 2e classe. Dans les sections 34 et 35 on traverse la rivière; la vallée ici contient peu de bois des variétés ci-dessus mentionnées. Le lit a environ un demi-mille de large, et présente la même aspect que ci-dessous. A partir de l'est de la rivière jusqu'à l'angle sud-est du township 25, rang 7, la terre est une prairie plane et sèche, avec sol sablonneux de seconde classe.

A partir de l'angle sud-est du township 24, rang 8, en allant vers l'ouest, la contrée est une prairie onduleuse sèche, avec sol d'argile dure sur une distance de deux milles. De là, jusqu'à la frontière ouest du township, la terre est élevée et onduleuse; sol argileux, de 1e à 2e classe.

A partir du coin sud-est du township 24, rang 8, en allant vers le sud, la contrée dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 7 et 8 est une prairie sèche et onduleuse avec sol d'argile dure. On trouve de l'eau permanente dans les fondrières.

A partir du coin sud-est du township 23, rang 8, en allant vers l'est, le long de la ligne de correction, la surface est très coupée par de profondes coulées, dans la plupart desquelles poussent du bois, et aboutissant dans la vallée de la Saskatchewan. On traverse la rivière dans la section 33, où le lit a presque un mille de large; on y trouve les bancs de sable ordinaires, et l'eau y est peu profonde, excepté dans le chenal, où elle a plus de 7 pieds. On peut se procurer ici une petite quantité de bois, surtout du tremble, de l'orme, du peuplier, de l'érable, du frêne ou du cerisier; le plus gros peuplier avait 24 pouces de diamètre. Le long de cette ligne le sol est une légère terre sablonneuse de troisième classe.

A partir du coin sud-est du township 23, rang 8, vers l'ouest, le long de la ligne de correction, la contrée est une haute prairie onduleuse, avec quelques fondrières où se trouve de l'eau en permanence; il se rencontre du gravier çà et là sur les hauteurs. Le sol est principalement une bonne terre argileuse de première classe avec sous-sol d'argile.

4e bloc.

A la 7me base, dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 13 et 14, se trouve une prairie découverte et plane, qui s'étend vers le nord. A l'ouest et à l'est se voient de hautes collines et des terres accidentées. A un demi-mille au sud on entre sur une autre grande étendue de terre à surface brisée, dont la limite ouest s'étend, dans la direction du sud-ouest, bien au delà des limites de cet arpentage. La surface du pays à travers lequel passe la ligne entre les deux rangs plus haut nommés, est une succession de hauteurs et de ravins, ayant une différence de niveau de 50 à 80 pieds. De grandes fondrières et des étangs se rencontrent fréquemment, avec bon herbage partout dans les environs. Le sol est principalement de terre franche avec quelque gravier.

Le pays peut être compté seulement comme de 3me classe, excepté pour l'élevage.

A l'est en suivant la ligne qui sépare les townships 23 et 24, le pays a le même aspect, il y a beaucoup de grands étangs. Plusieurs des hauteurs sont jonchées de gravier et de pierres.

Dans la direction du sud en partant du coin sud-est du township 24, rang 14, la ligne qui sépare les rangs 13 et 14, traverse également une contrée élevée et accidentée, où l'inclinaison des hauteurs vers le nord-ouest et le sud-est est bien marquée.

On a trouvé une grande quantité d'eau dans les bas-fonds. Le sol varie de terre sablonneuse à terre argileuse, avec gravier et pierres sur les hauteurs. La contrée en général est très propre à l'élevage.

Près de la 7^{me} base et de la ligne qui sépare les rangs 14 et 15, la contrée est une prairie élevée et fortement onduluse et continue ainsi vers le sud sur environ 2½ milles, après quoi elle s'abaisse et ses ondulations deviennent moins fortes. Elle conserve cette physionomie sur tout le reste de la largeur du township 24, et sur 3½ milles de la largeur du township 23, où le pays reprend son élévation et reste fortement ondulux jusqu'à la ligne de correction. Dans ces 12 milles le sol varie d'une terre argileuse dans les terres hautes, à une forte terre argileuse avec pauvre herbage et très peu de gazon dans les terres inférieures, où il y a aussi des traces d'alcali. Il se trouve de l'eau permanente et un peu de pierres et de gravier sur les terres hautes.

Un long et étroit lac, commençant à environ un mille au nord de la 7^{me} base, à la ligne qui sépare les rangs 15 et 16, s'étend au sud jusqu'à environ 11½ milles. Il est encaissé à l'est et à l'ouest dans des bords affouillés par l'eau qui s'élèvent abruptement à partir presque de la rive jusqu'à une élévation de 70 pieds, dans la partie nord, et à des hauteurs bien moins élevées vers le sud, et qui s'abaissent graduellement en s'éloignant du lac. Des cailloux, des pierres et du gravier jonchent à profusion les bords du lac du côté nord. Le lac a une largeur variant de $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{4}$ de mille, et paraît avoir une moyenne profondeur à la 7^{me} base; mais il est très peu profond à son extrémité inférieure. Cette nappe d'eau est un endroit favori pour les outardes, les canards et les pluviers, dont nous avons vu un nombre considérable. Une continuation de la vallée du lac s'étend au sud et au sud-ouest, et paraît se joindre à la vallée de la Saskatchewan du sud. La terre autour du lac est haute et onduluse, le sol étant d'argile ou de terre argileuse, et de seconde classe. Au sud du lac nous sommes au niveau inférieur de la prairie, la surface étant onduluse, avec sol d'argile dure et cuite au soleil. A l'est, en suivant la ligne de correction sur la largeur du rang 15, on traverse un plateau inférieur considérable; sol d'argile dure, et très peu d'eau permanente sur une distance de 4½ milles. Ici, dans la section 35, on arrive à l'extrémité ouest des hautes terres dont il a été parlé plus haut, le gravier et les pierres étant abondants sur les hauteurs, et les fondrières fréquentes dans les bas-fonds; sol partout compté comme de seconde classe.

A partir de la 6^{me} base, en allant au nord vers la ligne de correction sur la largeur des townships 21 et 22, et dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 15 et 16, on traverse le plateau inférieur de la prairie, la surface étant onduluse ou montueuse. Le sol est principalement de forte argile, avec traces d'alcali et un herbage mince; de 2^{me} classe. On a trouvé un peu d'eau permanente.

A partir du coin sud-est du township 23, rang 16, la ligne de correction passe sur la partie ouest du plateau inférieur de la prairie sur une distance de cinq milles. Dans la section 31 la contrée devient haute et onduluse, puis s'étend ainsi à une distance considérable au nord-est et au sud-ouest. Une coulée dans la section 31, courant au nord jusque dans le prolongement de la vallée du lac, contient quelques broussailles de tremble et de cerisier, les seuls bois qu'on voie dans ces townships; on n'en trouve même pas autour du lac.

5e bloc.

A partir de la 7^e base en allant vers le sud, dans le voisinage de la ligne qui sépare les rangs 21 et 22, la contrée est une prairie sèche et onduluse, avec sol d'argile dure; de 2^e classe. Au sud de cette ligne la terre s'élève en collines d'environ 70 pieds de hauteur qui longent le côté nord de la Saskatchewan-Sud. Ici la surface le long des bords de la rivière, est très accidentée et coupée par de profondes

coulées et gorges aboutissant dans la vallée, qui a environ 300 pieds de profondeur. Les bords, qui sont d'argile et de gravier, mêlés de pierres et de cailloux, ayant été sillonnés et affouillés par l'eau en formes fantastiques, donnent au pays une apparence très pittoresque. Le fond de la vallée a environ $\frac{3}{4}$ de mille de large, avec de bons pâturages sur les bords de la rivière. Le cours d'eau, qui a environ $\frac{1}{4}$ de mille de large, libre de tout banc de sable, coule à travers la partie sud du township 24, rangs 21 et 22. Il pousse un peu de bois dans la vallée. Au sud, à partir du coin sud-est du township 24, rang 22, et le long de la ligne qui sépare les rangs 21 et 22, la surface est élevée et coupée de profondes coulées, contenant un peu de bois jusqu'à environ $\frac{1}{2}$ mille de la ligne de correction, où l'on descend sur un grand plateau uni. Cette terre est de 3e classe, le sol étant d'argile et de gravier, ou de terre sablonneuse avec quantité de pierres éparses. On a trouvé de l'eau permanente dans les hautes terres.

A partir du coin nord-ouest du township 22, rang 21, une haute chaîne de collines court diagonalement vers le sud-est à travers ce township, séparant deux niveaux distincts de prairies, celui de l'ouest étant beaucoup plus élevé. La ligne de correction sur la largeur du rang 21, traverse le niveau inférieur, le sol étant une argile dure, avec traces d'alcali. La ligne traverse une grande prairie à foie dans les sections 33 et 34. A l'est de ces townships, la surface s'élève de nouveau graduellement et devient onduleuse, avec eau permanente dans les bas-fonds; le tout est compté comme de deuxième classe.

La ligne de correction en allant à l'ouest, sur la largeur du rang 22, traverse un plateau plus élevé de prairie, et court parallèlement à la chaîne de collines, et aux hautes terres situées à environ un mille au nord. La surface est onduleuse, avec sol variant d'une argile dure à une terre argileuse, et est comptée comme de 2me à 1re classe.

Les parties sud du township 21 et 22 sont brisées par une chaîne de coteaux de sable, parsemé de bouquets de cerisiers sauvages. En allant au nord jusqu'à la ligne de correction et le long de la ligne qui passe entre ces rangs, la contrée est une prairie sèche fortement onduleuse ou montueuse, le sol variant de sable et de terre sablonneuse au sud, à une argile dure dans le centre et dans le nord, avec traces d'alcali. On n'a trouvé aucune eau permanente. La terre dans cette partie du pays est principalement de seconde classe.

La partie sud du township 21, près de la ligne qui passe entre les rangs 22 et 23, est aussi de pauvre qualité, à cause des coteaux de sable peu élevés et couverts de broussailles de cerisiers, qui la traverse. En allant au nord vers la ligne de correction, la qualité de la terre s'améliore, et de sablonneux le sol devient d'argile ou de terre argileuse, principalement de seconde classe.

Les parties sud de ces townships sont élevées et légèrement onduleuses, mais au nord la surface devient montueuse.

A part les petits bouquets de cerisiers mentionnés plus haut, il n'y a aucun bois si ce n'est dans la vallée de la Saskatchewan Sud et dans les coulées adjacentes, où l'on en voit une petite quantité.

EXTRAIT DU RAPPORT DE A. G. CAVANA, A. F., SUR L'ARPENTAGE DU TROISIÈME MÉRIDIEN PRINCIPAL À PARTIR DE LA RIVIÈRE DE LA SASKATCHEWAN-NORD, JUSQU'À LA 13ÈME LIGNE DE BASE, ET DE LA 13ÈME LIGNE DE BASE EN ALLANT VERS L'OUEST, SUR LA LARGEUR DE SEPT RANGS.

Township 48, rang 9 —La surface monte graduellement à partir de la rivière Saskatchewan jusque vers le centre de la section 36, où il y a une colline à pic d'environ 70 pieds de hauteur. Jusqu'à ce point le sol est une bonne terre argileuse, avec sous-sol d'argile. Une lisière de trembles, de bois blanc et d'épinette de grosseur suffisante pour la construction, s'étend le long de la rivière; en dehors de cette lisière, le bois devient plus petit. De la colline au coin du nord-est du township et en allant vers l'ouest jusqu'à l'endroit où la ligne de base traverse la rivière, la contrée est onduleuse; terrain boisé de pin et de tremble, dont la plus grande partie a été détruite par le feu; sol de sable rouge. La rivière à cet endroit a des bords à pic

d'environ 40 pieds de haut, avec un chenal extraordinairement étroit de 16 chaînes, sa largeur générale étant de trente à soixante chaînes; courant d'une vélocité d'environ cinq milles à l'heure. Au delà de la rivière, le sol est de belle argile ou de terre sablonneuse, jusqu'à ce qu'on la retransverse dans la section 31, après quoi le sol est de sable, et monte à partir de la rivière jusqu'à environ 200 pieds de la borne de fer à l'angle nord-est du rang 2. Les sections 33 et 34 sont couvertes de touffes de cerisier, de tremble et de saules; la contrée est plus découverte au sud et connue sous le nom des Plaines de Lis (*Lily Plains*), à cause de la quantité de lis qui y pousse. Les sections 32 et 31 sont boisées de gros trembles, de bois blanc et d'épinette propre à la construction.

Rang 2.—La surface est très onduleuse, avec de nombreux petits lacs et fondrières; eau généralement bonne. Le sol est de sable de qualité très inférieure, densément boisé de pin très branchu de deux à douze pouces de diamètre, dur et très résineux et par conséquent presque inutile si ce n'est comme combustible. Il y a de petits groupes d'épinettes dans les sections 31 et 34.

Rang 3.—Surface onduleuse; grand nombre de lacs, tourbières et marais; sol, en général de terre sablonneuse; beaucoup de bois de tremble et de saule assez gros pour être utilisé soit à faire des clôtures soit comme bois de chauffage. De petits bouquets d'épinettes se rencontrent dans les sections 32, 33, 35 et 36.

Rang 4.—Surface presque pareille à celle du township précédent; sol, argile ou terre sablonneuse, assez propre à la culture et au pâturage; marais moins nombreux; eau généralement bonne; bois plus petit. Surface plus découverte.

Rang 5.—La partie est est une terre onduleuse. La partie ouest est d'un niveau plus uni, avec de nombreuses tourbières et des marais herbeux; sol partout de terre franche noire avec sous-sol d'argile ou de sable; le bois est en lisières ou en bosquets, d'une bonne grosseur pour le chauffage ou les clôtures.

Rang 6.—Les sections 36, 35, 34, 33 et 32, jusqu'au lac des Bouleaux, sont couvertes de tremble et de broussailles de revenue, de 2 à 8 pouces de diamètre, avec ici et là des étendues de prairie découverte. Ce lac est une magnifique nappe d'eau claire et douce, encaissée dans des bords élevés et paraissant avoir de trois à quatre milles de longueur. Le bois sur les îles et sur la section 31, est le tremble, le pin, le bouleau et quelques petites touffes de hautes épinettes, de 12 à 24 pouces de diamètre. La surface est partout onduleuse. Le sol à l'est du lac est soit une terre franche noire soit une bonne terre sablonneuse, avec sous-sol de sable; de seconde et de troisième classes.

Les sections 32 et 34 sont traversées, dans la direction du nord-ouest, par le creek du Serpent, qui a une largeur moyenne de 20 pieds, 3 pieds de profondeur et un courant variant d'un mille à un mille et demi à l'heure, qu'on peut utiliser pour des moulins.

Rang 7.—Surface très accidentée de buttes et de nombreux lacs, tourbières, marais et de savanes d'épinette rouge. Sol s'améliore dans la partie ouest, changeant d'une terre sablonneuse à une bonne terre argileuse, boisée de tremble, de pin, d'épinette rouge, et quelques touffes de belles grandes épinettes dans les sections 36 et 33. La contrée à l'ouest de ce rang devient plus découverte et le sol de qualité supérieure.

Pour les fins agricoles le pays traversé peut être classifié comme suit: Terres de 1ère classe, 20 pour cent; de seconde classe 30 pour cent; de troisième classe, 30 pour cent; de quatrième classe, 20 pour cent.

EXTRAIT DU RAPPORT DE W. A. ASHE, A. F.—ARPENTAGE DE LA DIXIÈME LIGNE DE BASE, ENTRE LE TROISIÈME ET LE QUATRIÈME MÉRIDIEN PRINCIPAL, ET DE LA QUATORZIÈME LIGNE DE BASE À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN PRINCIPAL.

Sur la 10^{me} ligne de base le sol est de forte terre franche noire, dans les rangs 3, 4, 5, 6, 9, 11, 20 et 21; ailleurs le sol sur cette base est léger, supportant un

court herbage, excepté dans le rang 7 et une partie du rang 8, où il est de sable presque pur. Les rangs 12 et 13 sont maigres aussi, mais très accidentés de collines, dont les crêtes sont couvertes de pierres et de collines.

Sur le 4^{me} méridien, le sol s'améliore à partir de la 10^{me} base, où il est presque d'argile pure, sur la largeur des townships 38, 39 et 40, dans chacun desquels il est très propre à l'agriculture. Dans 41, la terre devient plus accidentée, bien qu'ayant encore un bon sol, jusqu'à ce qu'on rencontre le premier grand lac; le sol devient ici très sablonneux, et continue ainsi presque partout jusqu'au township 43. A partir de ce point jusqu'à la 14^{me} base la terre est très propre à la colonisation, contenant plusieurs étendues de sol excellent.

Sur le 14^{me} base, la terre bien que renfermant une quantité excessive de tourbières, d'étangs et de lacs, est presque uniformément excellente, l'important en qualité dans les rangs 3 et 4, où elle est aussi belle que n'importe quelle terre que j'aie vu dans le Nord-Ouest.

Bois.

Sur la 10^{me} base aux coins des rangs 3 et 4, se trouve un peu de bois de petite taille qui suffira aux clôtures et au chauffage pendant un certain temps. Bois transporté par les eaux, sur la Saskatchewan, dans le rang 5, et quelques petits bosquets dans les endroits abrités sous les bords à pic de la rivière.

Dans les rangs 7 se trouvent une bonne quantité de trembles verts et de trembles morts de 6 pouces de diamètre restés debout et beaucoup de broussailles, avec une lisière de trembles de 8 à 12 pouces, à environ trois milles au nord. Des bosquets de petits trembles de 6 pouces de diamètre sont épars dans le rang 9. Il y a quelques trembles et peupliers baumiers de 12 à 18 pouces de diamètre, avec un peu de bouleau), mais seulement sur les bords escarpés du creek de l'Aigle, dans le rang 10. Dans le rang 11, environ trois milles au nord, se trouve du bois d'une grosseur et en quantités inconnues; à environ un mille et demi au sud, le bois est très petit et en petite quantité. Dans les rangs 13 et 14, sur six ou huit milles au nord, est une forêt d'arbres d'un pied de diamètre, qu'on dit être d'une étendue considérable. Dans le rang 46, environ six milles au sud, le bois a de huit à douze pouces, et se trouve en quantité assez considérable. On dit qu'il s'en trouve dans le rang 20, sur le côté sud du lac Tramping.

Sur le 4^e méridien se trouve une assez grande étendue de bois, de tremble de 6 à 8 pouces, dans les townships 41 et 42; le bois est plus épars dans le township 43, et rare dans le township 44. La contrée est passablement boisée dans la vallée de la rivière à la Bataille, et il y a quelques groupes épars sur le reste du township 45. Le 4^e méridien traverse des groupes d'arbres dans la vallée du ruisseau dans le township 46, et quelques-uns ailleurs. Il traverse des broussailles et quelques touffes éparses de petits trembles dans le township 47; principalement des broussailles dans le township 48; des broussailles et des trembles épars dans la partie nord du township 49; une suite presque ininterrompue de groupes de petits trembles dans le township 50, lesquels deviennent plus épars dans le township 51, et assez rares dans le township 52.

Le long de la 14^e base, dans la première moitié du rang 1, groupes épars; aucun bois dans la dernière partie. Dans le rang 2, tremble de petite dimension en touffes, et beaucoup de broussailles. Dans le rang 3, groupes épars; très peu de bois dans la vallée de la Vermillon et très petit. Dans le rang 4, quelques groupes de bonne grosseur, quelques arbres ayant jusqu'à 12 pouces. Dans les rangs 5 et 6, bois épars et petit; beaucoup de broussailles. Dans le rang 7, beaucoup de broussailles et quelques groupes de gros (12 pouces) trembles dans la partie est, augmentant en quantité jusqu'à ce qu'à l'extrémité ouest le bois paraisse être continu et çà et là de grande dimension.

Eau.

Pendant tout le cours de mes travaux sur les deux lignes de base et sur le 4^e méridien, j'ai trouvé de la bonne eau en abondance; là où les lacs étaient alcalins,

L'eau était bonne et abondante dans de nombreux bas-fonds. L'eau dans toutes les rivières et ruisseaux était douce, excepté dans le creek de l'Aigle, où elle était légèrement alcaline. Le lac qui se trouve aux coins des townships 42 et 43 sur le 4^e méridien est un magnifique lac salin; les autres étaient alcalins; jusqu'à la 14^e ligne de base, l'eau des lacs, d'une certaine étendue, était rarement douce. À partir de cette ligne, ils étaient presque tous d'eau douce.

EXTRAIT DU RAPPORT DE C. F. MILES, A. F.—ARPEMENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIP.

Les townships 25 et 26, dans le rang 17, à l'ouest du 2^e méridien, sont des prairies onduleuses, parsemées de touffes de tremble de revenue, de groupes de saules et d'étangs, qui deviennent plus fréquents vers l'extrémité est. Sol, principalement terre sablonneuse avec sous-sol d'argile, monticules graveleux et en beaucoup d'endroits couverts de cailloux. La moitié sud-ouest du township 25 est une prairie ondulée et découverte, avec quelques étangs peu profonds. Sol, terre sablonneuse; sous-sol d'argile. Le chemin, de Fort-Qu'Appelle à Prince-Albert, court diagonalement du sud-est au nord-ouest à travers le township 26.

Township 25, rang 18.—Prairie ondulée et découverte avec sol sablonneux et de terre argileuse. Quelques bouquets de tremble, avec saules, dans le coin sud-ouest, et quelques étangs peu profonds; aussi quelques bouquets de tremble dans la moitié nord du township. Le creek du Huart et ses tributaires coulent à travers le township,

Township 26, rang 18.—Prairie ondulée et montueuse avec de nombreux bouquets de trembles et de saules, et des étangs peu profonds. Sol, principalement de terre sablonneuse, avec sous-sol d'argile. Le ruisseau du Huart coule jusqu'en ligne diagonale du nord-est au sud-ouest à travers ce township.

Township 25, rang 19.—Prairie ondulée et découverte, avec quelques groupes de trembles de revenue et de saules dans les angles sud-est et nord-est. Sol, terre sablonneuse et gravier, avec sous-sol généralement d'argile.

Township 26, rang 19.—Prairie ondulée et découverte, avec quelques groupes de trembles et de saules dans les angles nord-est et sud-est. Sol, terre sablonneuse.

Township 25, rang 20.—Prairie ondulée et découverte avec monticules de gravier. Sol, légère terre sablonneuse et gravier, avec sous-sol d'argile.

Township 26, rang 20.—Prairie ondulée et découverte; sol, de terre sablonneuse et sous-sol d'argile.

Township 27, rang 19.—La plus forte partie de ce township, du côté de l'ouest, consiste en prairie ondulée et découverte; la partie est est une prairie ondulée, parsemée de groupes de trembles de revenue et de saules. Sol, terre sablonneuse, avec ci et là quelques cailloux; sous-sol d'argile.

Township 28, rang 19.—Semblable au précédent.

Township 27, rang 20.—Prairie ondulée et découverte; sol, terre sablonneuse avec sous-sol d'argile.

Township 28, rang 20.—Prairie ondulée et découverte; sol, terre sablonneuse avec sous-sol d'argile.

En général, dans les limites de mon arpentage, en allant vers l'ouest, à partir des Buttes du Tondre, la contrée s'améliore, bien que pierreuse par places. Le sol se compose principalement de terre sablonneuse avec sous-sol d'argile, et peut être compté comme de première et de seconde classe.

Après avoir terminé mes travaux dans cette localité, je retournai avec mes aides et mes instruments à Fort-Qu'Appelle pour renouveler mes provisions.

Je quittai de nouveau Fort-Qu'Appelle le 17 juillet, et après un voyage ennuyeux et fatigant pour mes chevaux, à cause de la chaleur et de la rareté de l'eau, j'arrivai au confluent de la Saskatchewan-Sud et de la rivière du Daim-Rouge le 7 août, et je commençai mes travaux à l'ouest du quatrième méridien principal, en partant de la sixième base, au nord, le 12 du même mois.

Township 21, rang 1.—La moitié sud-est de ce township est plus ou moins brisée par la rivière de la Saskatchewan-Sud, plus souvent appelé ici rivière du Ventre (nom que lui donnent jusqu'au confluent les naturels et les vieux chasseurs métis), et dont les rives à plusieurs endroits à pic, se composent de couches de sable, d'argile, de pierres friables et autres pierres à sablon, et de schiste argilacé; ces deux dernières espèces pourront fournir de la pierre très propre à la construction. De profondes coulées et des ravins aboutissent à la vallée de la rivière. Jusqu'à une distance de quelques milles de la rivière la terre est couverte cà et là d'épaisses couches de sable qui s'élèvent à plusieurs endroits à une hauteur considérable, ayant souvent un sous-sol argileux indiquant que probablement ces dunes ont été par degrés formées de sable provenant du lit de la rivière. La plus grande partie de la moitié nord-ouest de ce township est une prairie onduleuse, avec léger sol de terre sablonneuse et sous-sol d'argile.

Township 22, rang 1.—Les parties nord et est de ce township sont très brisées par les bords des rivières du Daim-Rouge et du Ventre; ceux de la première étant eux-mêmes brisés de coulées et de ravins. La moitié de la terre de ce township est probablement propre à l'agriculture.

Township 21, rang 2.—La moitié sud-ouest est principalement de prairie onduleuse; sol léger et sablonneux; monticules graveleux; la moitié nord-est est de prairie onduleuse et montueuse, avec sol de terre sablonneuse et sous-sol d'argile ou de marne.

Township 22, rang 2.—La moitié nord est plus ou moins brisée par la rivière du Daim-Rouge et ses hautes rives, qui sont escarpées en certains endroits et se composent principalement d'argile. La rivière est très tortueuse, a un courant rapide de trois milles à l'heure, et est remplie de barres de sable, la profondeur du chenal principal étant de six à dix pieds. Le sol dans la vallée se compose principalement d'une argile très dure, ne produisant qu'une pauvre végétation et est souvent couvert de sable de transport. Le bois, qu'on trouve en assez grande quantité dans la vallée, n'est que d'une seule espèce, savoir, le peuplier; il atteint jusqu'à 18 pouces de diamètre et est généralement accompagné de broussailles épaisses. La partie sud est très passable et consiste en prairie découverte; sol, de terre sablonneuse et sous-sol d'argile.

Township 21, rang 3.—La plus grande partie de ce township est de qualité inférieure; prairie onduleuse et montueuse; des coteaux de sable et quelques lisières dont la plus grande partie est une prairie onduleuse de terre sablonneuse avec sous-sol d'argile.

Township 22, rang 3.—La moitié nord n'est guère bonne que comme pâturage, parce qu'elle est très brisée par les bords de la rivière du Daim-Rouge. Ces bords ont en certains endroits de 275 à 300 pieds de hauteur, et sont souvent escarpés. L'extrême sud de ce township renferme de bonnes terres, prairie onduleuse, sol sablonneux et sous-sol d'argile.

Township 21, rang 4.—Prairie fortement onduleuse ou montueuse, sol généralement léger et sous-sol d'argile. Le quart nord-est renferme les meilleures terres, le reste étant inférieur; la partie ouest est en outre sillonnée de ravins aboutissant à la vallée du Daim-Rouge.

Township 22, rang 4.—La rivière du Daim-Rouge coulant presque en ligne diagonale à travers ce township, du sud-ouest au nord-est, une faible partie de la terre seulement est propre à l'agriculture, mais serait peut-être, pour cette raison même, préférable comme pâturage. Le quart du nord-est renferme de bien belles terres.

Mon second bloc à l'ouest du quatrième méridien principal commence au township 21, rang 9, qui est composé d'une prairie onduleuse et montueuse dont le sol est de terre sablonneuse sur sous-sol d'argile, les hauteurs étant généralement graveleuses et couvertes de cailloux. Probablement plus propres à l'élevage qu'à la culture des céréales.

Township 22, rang 9.—Presque tout brisé par la vallée du Daim-Rouge, dont les bords et les gorges qui y aboutissent ont ici plus de 300 pieds de hauteur et sont en plusieurs endroits tout à fait à pic. Certaines parties de la vallée offrent de très grandes facilités pour l'élevage, tandis que d'autres se trouvent presque arides étant couvertes d'une argile blanche charriée par les eaux.

Township 21, rang 10.—La moitié sud-est de ce township est une prairie onduleuse et montueuse, de sol sablonneux sur sous-sol d'argile. La plus grande partie du quart nord-est peut-être compté comme de première classe. La partie centrale étant brisée par la Biche avec ses bords et les ravins qui y aboutissent environ trente pour cent du township n'a que très-peu de valeur, si elle en a. C'est dans ce township que j'ai trouvé le premier filon de houille.

Township 21, rang 11.—La moitié nord peut être classée comme prairie onduleuse de première qualité; sol, terre sablonneuse, sous-sol d'argile. Presque toute la moitié sud est impropre à toutes fins agricoles quelconques. La vallée de la rivière, variant en largeur d'un à trois milles à ici plus de deux milles, d'un flanc à l'autre; des dénudations causées ci et là peut-être par l'action de la rivière, ou plus probablement par l'action de l'atmosphère ou par les intempéries, lui ont donné une singulière apparence. Les parois consistent ici en couches de sable, d'argile, de pierre à sablon plus au moins dure, et de schiste argilacé, dans les couches supérieures duquel on trouve de grandes pétrifications. Les rives ont ici plus de 300 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Cént ou deux cents pieds de terre ayant été emportés par les eaux, surtout du côté sud de la rivière, il est resté debout des pics, des cordons d'éminences et de piliers de différentes hauteurs et dimensions, et de formes fantastiques, souvent couronnés de blocs de schiste argilacé, le tout ayant à première vue l'apparence d'une ancienne ville d'Orient avec ses domes, ses minarets et ses pagodes. Cette dernière forme est surtout remarquable, l'action des eaux en rongant les parties les moins dures ayant laissé en saillie les pierres à sablon qui offraient le plus de résistance. Sur une distance de plusieurs milles à l'est ou à l'ouest, la vallée est absolument inaccessible aux voitures.

Township 21, rang 12.—Le Daim-Rouge coupe aussi une grande partie de ce township et le rend impropre à la colonisation; cependant, certaines parties du quart nord-est et du quart sud-ouest consistent en bonne prairie onduleuse et découverte.

On trouve du peuplier dans la vallée dans ce township; certaines parties de la vallée sont aussi très propres à l'élevage.

Mon troisième bloc à l'ouest du quatrième méridien principal commence avec le township suivant.

Township 21, rang 17.—Prairie onduleuse, terre sablonneuse de peu d'épaisseur; en moyenne de seconde classe.

Township 22, rang 17.—Prairie onduleuse et accidentée, avec sol principalement de terre argileuse, et couverte de cailloux en beaucoup d'endroits, presque partout de 2^{me} classe.

Township 21, rang 18.—Prairie onduleuse; sol sablonneux et argileux; sous-sol argileux; principalement de 1^{ère} classe.

Township 22, rang 18.—Prairie onduleuse; quelques pierres. Sol, terre argileuse; généralement de 1^{ère} classe.

Township 21, rang 19.—Bon township, mais coupé par la rivière à l'Arc, qui coule à travers l'angle sud-ouest. Prairie onduleuse; riche terre argileuse. La rivière à l'Arc a ici un courant d'environ quatre milles à l'heure; elle contient de magnifique eau claire et froide et coule sur un lit de cailloux.

Township 22, rang 19.—Prairie onduleuse et montueuse. Sol, terre argileuse, avec quelques pierres; peut être compté principalement comme de première classe.

Township 21, rang 20.—Coupé par la rivière à l'Arc, coulant à peu près est et ouest à travers ce township; et aussi par le creek du Pied-de-Corbeau (*Crowfoot*), qui se jette dans cette rivière. On a remarqué plusieurs bons filons de houille dans ces deux derniers townships, ainsi qu'un peu de petit bois, surtout du peuplier, dans la vallée de la rivière.

Township 22, rang 20.—Prairie onduleuse et montueuse; sol, terre sablonneuse et terre argileuse.

Township 23, rang 20.—Prairie onduleuse; sol, terre argileuse.

Township 23, rang 19.—Prairie onduleuse; sol, terre argileuse.

Township 24, rang 20.—A l'exception du lac Zuskee (lac à la Vase ou *Muddy Lake*), qui est alcalin, très belle prairie onduleuse; sol, terre argileuse; le lac a environ un mille et demi de large et cinq milles de long.

Le quatrième bloc que j'ai arpenté, à l'ouest du quatrième méridien principal, comprend les townships 21 et 22, rangs 25, 26, 27 et 28. La terre est partout de première classe dans ces townships; sol, riche terre franche argileuse; prairie onduleuse, excepté où elle est coupée par la rivière à l'Arc, dans la vallée de laquelle se trouve une bonne quantité de peupliers, avec de très belle épinette sur l'escarpement de la rive sud. L'eau de la rivière à l'Arc est claire comme du cristal; de fait il ne s'en trouve pas de comparable d'ici à la baie de l'Eau-Claire, sur le lac des Bois. Les plaines bordant la rivière sont couverts d'un très bel herbage. Ces townships peuvent supporter la comparaison avec ceux du district de la Qu'Appelle, et je n'ai aucun doute qu'on y récolte d'aussi bonnes moissons que dans aucun des townships de la province du Manitoba. La première gelée a eu lieu le 20 septembre, et elle a été très légère. Bien qu'on ait généralement dit que les gelées d'été soient fréquentes, je suis cependant porté à douter de ce rapport; il est, cependant, possible qu'elles puissent se faire sentir dans les profondeurs au milieu des montagnes. Ce rapport a aussi été contredit à la ferme des sauvages au Passage des Pieds-Noirs, où il n'y a eu aucune gelée dans le cours de l'été, comme nous avons pu en juger par l'apparence des moissons, les pommes de terre et les navets donnant une récolte magnifique, eu égard à la préparation tardive et insuffisante que le sol avait reçu.

Il existe un esprit d'antagonisme entre l'éleveur et le *squatter*. Le premier prétend d'ordinaire qu'il est impossible de faire toutes sortes de cultures ici, et il donne comme raison de son assertion les prétendues gelées d'été.

Or, je prends la liberté de dire que d'après mes propres observations, la terre entre la sixième ligne de base et la sixième ligne de correction à partir du rang 10. va s'améliorant à mesure que l'on gagne vers l'ouest jusqu'au rang 29, et est particulièrement propre à la culture des céréales et des légumes; et de plus si cette contrée n'est pas propre à l'agriculture, elle l'est certainement encore moins à l'élevage en grand, parce qu'elle consiste principalement en prairie onduleuse, sans autre eau ni abri pour le bétail que ce qui se trouve dans la vallée de la rivière à l'Arc, et encore celle-ci ne peut-elle suffire qu'à un nombre limité d'animaux. Je recommanderais donc vu le grand nombre de colons qui ont signifié leur intention de s'établir dans ces townships, que ceux-ci soient subdivisés le plus tôt possible dans le cours du printemps prochain.

Quant aux filons de houille que j'ai remarqués, d'abord dans le township 21, rang 10, en affleurements sur les bords du Daim-Rouge, et plus tard sur ceux de la rivière à l'Arc et du creek du Pied-de-Corbeau, je suis d'opinion que cette couche ou ces couches de houille, variant de 5 à 15 pieds d'épaisseur, s'étendent sous toute la contrée à une profondeur de 50 à 75 pieds au-dessous du niveau de la prairie. Je crois que c'est la même houille qui affleure à la coulée des Sept-Personnes et s'étend dans la même direction nord et ouest jusque vers Edmonton. La houille que j'ai examinée était ligneuse et bitumineuse.

Le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique coupe la 6me base, vers le rang 17, et sur la largeur des rangs 25 à 28, la ligne traversera probablement le township 23; il est cependant susceptible d'être changé d'ici à la construction du chemin.

D'après les observations que j'ai faites le long de la route, la contrée en général à l'ouest du creek du Courant-Rapide, est remarquable par l'absence de la terre noire qu'on trouve jusqu'à une si grande profondeur dans le Manitoba, et ensuite vers le Passage des Pieds-Noirs et Calgary; et si l'on en juge par la pauvreté de la végétation, le terrain manque aussi d'humidité, la chute de neige étant très mince. Un colon qui habite au confluent m'a affirmé qu'il n'y avait pas eu de neige l'hiver dernier. Cependant on trouve des étangs desséchés partout, et comme il en était de même dans l'ouest du Manitoba il y a moins de dix ans, il est probable que l'état de choses n'est que temporaire ici.

Une forte tempête de neige a eu lieu à l'ouest du rang 16 le 30 septembre, et s'est continuée par intervalle jusqu'au 5 octobre, alternant avec de la pluie vers la fin. Une tempête aussi forte et aussi à bonne heure dans la saison était sans précédent, d'après ce que disait le plus vieux colon du voisinage. J'ai eu beaucoup de difficulté à transporter mes instruments à cause de l'épaisseur de la neige.

EXTRAIT DU RAPPORT DE G. B. ABREY, A. F.—ARPENTAGE DE LA 11^{ME} BASE À L'OUEST DU 3^{ME} MÉRIDIEN PRINCIPAL, À TRAVERS LES SEIZE PREMIERS RANGS EN PARTANT DE CE MÉRIDIEN.

Rang 1.—A l'intersection de la onzième base et du troisième méridien, la contrée est rude et accidentée, et il s'y trouve plusieurs petits massifs de trembles et de broussailles; ces bosquets se continuent sur les premiers cinq milles, le sixième mille étant principalement de prairie. Quelques étangs et marais. Sol généralement de terre sablonneuse.

Rang 2.—Prairie unie jusqu'au bord de la rivière; beaucoup de tremble dans la vallée. Sol, sablonneux. Quelques étangs.

Rang 3.—Prairie unie, très plane, avec de nombreux étangs, etc.; sol sablonneux.

Rang 4.—Semblable au rang 3.

Rang 5.—Semblable au rang 3, mais plus sec.

Rang 6.—Semblable au rang 3. Plus sec que le dernier. Bouquets de trembles dispersés dans la moitié ouest.

Rang 7.—Semblable au précédent jusqu'à la vallée de la rivière. Au delà de la vallée de la rivière, la contrée est sèche et couverte de cailloux. Bons bouleaux et trembles dans la vallée de la rivière.

Rang 8.—Semblable sur la largeur du premier mille à la partie avoisinante dans le rang 7, seulement plus uni. Uni, sec et sablonneux sur la largeur des deux milles et demi suivants; puis quelque peu marécageux sur le reste du rang.

Rang 9.—Légèrement onduleux; sol sablonneux et sec. Quelques bouquets de trembles et de saules dans le tiers ouest du rang.

Rang 10.—Prairie; sol sablonneux. Tout découvert au sud; mais étendue considérable de bois aperçue vers le nord.

Rang 11.—Semblable au dernier. Quelques bouquets de tremble nain et de saules sur la ligne.

Rang 12.—Plus accidenté. Gros tremble et peuplier baumier dans la vallée de la rivière près de la limite ouest du rang.

Rang 13.—Prairie, très onduleuse et rocheuse. Sol, terre sablonneuse. Quelques étangs avec bouquets de petits trembles sur le côté ouest du rang.

Rang 14.—Très onduleux et accidenté; sol, terre sablonneuse. La première moitié est une prairie parsemée de bouquets de trembles; la dernière moitié est toute en forêt de tremble; quelques arbres de belle grosseur vers le côté ouest.

Rang 15.—Montueux et accidenté. Forêt de bouleaux et de trembles sur les quatre premiers milles; des arbres ont jusqu'à 18 pouces de diamètre. Sol de terre sablonneuse de bonne qualité. Des bouquets de tremble sur le tiers ouest du rang. A une distance de $1\frac{4}{8} \frac{3}{100}$ section à partir de la limite est du rang, nous avons remarqué une ligne arpentée, qu'on a supposée être la limite est d'une réserve de sauvages.

Rang 16.—Prairie fortement onduleuse ou montueuse. Terre sablonneuse de belle qualité; surface parsemée de nombreux étangs. Aucun bois visible au sud ou à l'ouest.

EXTRAIT DU RAPPORT DE JAMES DUDDERIDGE, A. F.—ARPENTAGE DES LIGNES DE DÉLIMITATION DE TOWNSHIPS.

Dans les limites de mon arpentage, entre les quatrième et cinquième bases, la contrée est montueuse et accidentée, faisant partie de ce qu'on appelle le Coteau. On n'y trouve aucun bois quelconque. Le sol est de terre argileuse et sablonneuse dans les bas-fonds, et quelque peu graveleux sur les hauteurs; excellente terre pour l'élevage. Les étangs et les fondrières sont nombreux. Je n'ai jamais eu de difficulté à trouver de bonne eau.

Entre les cinquième et sixième bases la contrée est toute en prairie onduleuse et découverte. Aucun bois quelconque. L'eau est très rare à partir du rang 25, à l'ouest de la rivière Saskatchewan.

Les townships 14, 15 et 16, rang 29, à l'ouest du second méridien, sont montueux et accidentés; le sol est de seconde et de troisième classes, étant d'argile graveleuse et terre sablonneuse. Environ $\frac{1}{3}$ du township 14 est couvert par le lac des Vieilles (*Old Wives lake*); il y a ici, sur le bord du lac des Vieilles, un grand marais alcalin ayant un mille à un mille et demi de large.

Les townships 14, 15 et 16, rang 30, sont semblables aux townships correspondants du rang 29, excepté l'angle nord-est du township 16, qui est une prairie onduleuse; sol, bonne terre argileuse.

Les townships 17 et 18, rang 3 et 4, à l'ouest du 3e méridien, sont montueux et accidentés. Sol, terre sablonneuse et quelque peu graveleuse sur les crêtes; seconde et troisième classes. Bonne terre pour l'élevage, parce qu'il y pousse un riche herbage, mais trop montueuse et trop graveleuse pour être cultivée; les bas-fonds et les étangs sont nombreux et contiennent de bonne eau.

Township 19, rangs 3 et 4.—Montueux et accidentés sur la moitié sud, et prairie onduleuse sur la moitié nord. Un petit ruisseau d'environ 3 pieds de largeur, au courant peu rapide, coule vers l'est dans une vallée d'environ vingt chaînes de largeur, à travers ces townships, se jetant dans le lac du Pélican. Il y a un lac alcalin au coin nord-ouest du township 19, rang 4, qui est la tête de ce ruisseau.

Townships 17 et 18, rang 17.—Prairie onduleuse, bonne terre en général, de première et seconde classes. J'ai vu deux lacs que j'ai pris pour être salés.

Townships 17 et 18, rang 18.—Prairie sèche et onduleuse; eau très rare. Sol, terre sablonneuse.

Townships 17 et 18, rangs 19 et 20.—Prairie sèche et onduleuse s'élevant vers le nord-ouest; eau rare. Sol, terre sablonneuse, le devenant davantage à mesure qu'on approche des coteaux de sable.

Townships 17, rangs 25, 26, 27, 28.—Belle terre, prairie onduleuse; sol, terre sablonneuse, de seconde classe. Une chaîne de petites hauteurs pierreuses en certains endroits gît au centre de ces townships. Eau très rare; nous avons été obligés de creuser des puits pour nous alimenter d'eau; très peu de marais.

Townships 18, rangs 25, 26, 27, 28.—A peu près semblables aux townships 17 dans les mêmes rangs. Une chaîne de coteaux s'élève dans la partie nord de ces townships, près de la 5e ligne de correction.

Townships 19 et 20, rang 25.—Sol très léger. Les côtés est de ces townships touchent aux buttes de sable, et une partie de l'angle nord-est du township 20 se trouve sur les buttes de sable. Aucun lac ou eau d'aucune sorte.

Townships 19, rangs 26 et 27.—Bon sol, en grande partie de terre argileuse. Quelques marais alcalins dans la partie sud de ces townships, près de la cinquième ligne de correction.

Townships 20, rangs 26 et 27.—Prairie onduleuse. Sol, terre argileuse et sablonneuse, avec sous-sol argileux au nord. Au sud, certaines parties sont montueuses et plus propres à l'élevage qu'à la culture. Quelque eau de surface dans ces collines.

Townships 19 et 20, rang 28.—Prairie onduleuse. Sol léger. Pas d'eau ou de marais. L'angle nord-ouest du township 20 est sablonneux, et touche aux buttes de sable.

EXTRAIT DU RAPPORT D'ISAAC TRAYNOR, A. F.—ARPENTAGE DES LIGNES DE DÉLIMITATION DE TOWNSHIPS, PRÈS DU LAC DE LA PÊCHE.

A partir de l'intersection de la 9me base et du méridien entre les rangs 8 et 9, à l'ouest du 2me méridien principal, en allant vers l'ouest, sur la largeur du rang 9, entre les townships 32 et 33, le long de la section 1 et de partie de la section 2, la terre est légèrement onduleuse, boisée de trembles épars, ayant jusqu'à 10 pouces de diamètre, et d'une épaisseur venue de saules, de petits trembles, de broussailles, etc. Le sol est une riche terre franche noire de 12 à 18 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile. Les sections 3 et 4 et partie de la section 2 sont principalement en lacs et marais; le premiers sont légèrement salins et abondent en poisson. La section 5 est surtout couverte de bois de tremble, ayant de 6 à 12 pouces de diamètre, et d'une

forte venue de saules, de coudrier, et autres broussailles. Le sol est une terre franche noire; sous-sol de sable et d'argile. La section 6 est couverte de petits trembles et de saules. Quelques étangs et marais. Sol, semblable à celui de la section 5.

Rang 10, entre les townships 32 et 33.—La moitié à peu près de la surface se compose de terre fortement onduluse, de marais, d'étangs et de petits lacs, le reste étant boisé d'une épaisse venue de trembles, de 12 pouces de diamètre, de saules, de coudriers, etc. Le sol est d'une belle qualité.

Vers le sud, entre les rangs 9 et 10, township 32, le premier mille est une épaisse venue de saules, de coudriers et de broussailles; les trois milles suivants sont de basses terres alcalines, très pierreuses et parsemées d'épaisse touffes de saules; sur le mille suivant, la terre s'élève graduellement et est une prairie onduluse et couverte de broussailles, avec quelques petites clairières de terre basse et rocheuse. Sol, assez bon. Le dernier mille est une terre unie, avec épais bouquets de saules, de petits trembles et de broussailles. Sol, léger et graveleux.

Vers l'ouest, le long de la ligne, entre les townships 31 et 32, rang 10, la terre est légèrement onduluse et couverte de saules épais, de petits trembles, de coudriers et de broussailles; quelques petites clairières en prairie. Le sol est léger, pierreux et graveleux. On a rencontré de grandes quantités de granit, de pierres à sablon gréseuses et de cailloux calcaires, qui rendent la terre à bien des endroits impropre à la culture.

Rang 11, entre les townships 32 et 33.—La contrée sur les quatre premiers milles est principalement composée de terre basse, de marais et de profondes fondrières, avec épaisse venue de saules, de petits trembles et de coudriers. Sur les deux milles qui restent, prairie onduluse, plus élevée; broussailles et bouquets de saules, de petits trembles, etc. Sol, terre franche noire, sous-sol d'argile.

En allant vers le sud, entre les rangs 10 et 11, township 32, la terre est onduluse et pour la plus grande partie couverte de saules épais, de petits trembles, de broussailles, de bois chablis, de quelques marais et terrains marécageux. Le sol est de belle qualité, mais à beaucoup d'endroits tellement couvert de cailloux qu'il perd de sa valeur pour la culture. Ce serait cependant d'excellente terre pour l'élevage.

Vers l'ouest, entre les townships 31 et 32, rang 11, les premiers trois milles sont semblables à la terre qui avoisine la ligne qui sépare les rangs 10 et 11. Les trois milles qui restent sont couverts de saules épais, de trembles de 12 pouces de diamètre, de petits trembles, de broussailles et de menu bois, avec un certain nombre de marais à foin. Le sol est bon.

Revenant à la ligne de base, rang 12, entre les townships 32 et 33, le premier mille est couvert de bouquets de saules, de tremble de revenue, de marais à foin et de petits étangs. Le sol est léger et graveleux. Les deux milles suivants offrent de nombreuses et profondes fondrières et des marais. Les trois milles qui restent sont de la prairie onduluse et des broussailles, avec bouquets de trembles et de saules touffus, des marais à foin et quelques étangs. Sol, bon.

Suivant le méridien vers le sud entre les rangs 11 et 12, township 32, la terre est onduluse, boisée de tremble, de saules, etc., et parsemée de clairières, de prairies, de marais à foin et d'étangs. Sol, bon.

Vers l'ouest entre les townships 31 et 32, rang 12, le premier demi-mille est de prairie onduluse et de broussailles, avec bouquets de trembles et de saules. Sol bon. Les 3 milles qui suivent sont dans un lac; le reste de la ligne est sur une prairie onduluse avec broussailles, menu bois de tremble et bouquets de saules. Sol bon.

Vers le nord, entre les rangs 11 et 12, township 23, la contrée, jusqu'au lac de la Pêche, est semblable à celle du township 32, dans les mêmes rangs.

Township 32, rang 13.—Ce township est excellent, étant principalement une prairie onduluse, avec, à l'est, bouquets de tremble bon pour les clôtures et le chauffage, et, près de l'angle sud-ouest, de bon bois de construction. Le sol est une riche terre franche noire, de 10 à 18 pouces d'épaisseur; sous-sol d'argile. Bien arrosé par des ruisseaux, de dix à cinquante chaînons de largeur; de petits étangs et des marais, dont l'eau est douce et bonne. Les sections 26, 27, 34 et 35 sont très brisées par un grand marais et un étang. Ce township est très propre à la colonisation.

Township 33, rang 13.—Ce township est en grande partie une prairie onduleuse couverte de menu bois, avec bouquets de saules et quelques trembles. Sol riche terre franche noire ; sous-sol, argile. Bien arrosé par des cours d'eau et des marais dont l'eau est bonne. L'angle nord-ouest est brisé par le lac de la Petite-Plume. Ce township offre beaucoup d'avantages au colon, ainsi que le prouve le fait que plusieurs personnes y avaient fait des travaux d'établissement dès avant l'arpentage.

NOUVEAUX EXTRAITS DES RAPPORTS D'ARPENTEURS SUR L'ARPENTAGE DES TOWNSHIPS, ETC., 1882.

RANGS À L'OUEST DU MÉRIDIEEN PRINCIPAL.

RANG XIII.

Township 1.—Propre à la colonisation. Du bois (surtout du chêne) en quantité suffisante pour la construction ou le chauffage peut être trouvé sur les six milles de la limite nord. Sol, riche terre noire avec sous-sol d'argile ; uniformément de première classe. Prairie découverte, onduleuse, très sèche vers le nord. Foin en abondance dans la partie sud.

RANG XIV.

Township 1.—Prairie onduleuse et découverte. Aucun bois pour la construction ou le chauffage. Ce township est traversé par un petit ruisseau, utile pour les fins ordinaires mais n'ayant pas une force suffisante pour faire mouvoir des machines, excepté pendant un mois ou deux durant les crues du printemps. Sol, riche terre graveleuse de deux pieds à deux pieds et demi de profondeur, avec riche sous-sol argileux ; de première classe partout.

RANG XXVII.

Township 3.—Principalement prairie onduleuse et spécialement propre à la colonisation. Bien arrosé par le lac du Chêne, qui s'étend le long de la limite nord du township et un petit ruisseau qui coule au milieu du township de l'ouest à l'est. Une lisière de bois, surtout de chêne, avec une certaine proportion de tremble, s'étend depuis ce ruisseau en allant vers le nord jusqu'au lac, et suffit aux besoins actuels des colons pour les constructions et le chauffage. Sol, terre noire, graveleuse à la surface, vers le nord ; sujette à être humide au printemps, mais pouvant être drainée ; première et seconde classes :

RANG XXVI.

Township 19.—Prairie onduleuse, avec quelques petits étangs et marais ; bouquets épars de trembles et de saules, et un peu de broussailles. Contient deux lacs dont la superficie excède vingt acres. Sol, première et seconde classes.

Township 20.—Prairie avec de gros trembles, des saules et de petits coudriers. Il y a une chaîne de lacs d'une grandeur considérable dans la partie ouest du township, et l'on trouve ailleurs de nombreux petits étangs. Les deux rangées de sections de l'est sont comprises dans une réserve de sauvages. Sol, principalement de première et seconde classes, et faible partie de troisième classe.

RANG XXIX.

Townships 11 et 12.—En majeure partie, prairie onduleuse, avec petite quantité de bois de construction dans les divers bosquets de trembles qui s'y trouvent, bien que le bois ne soit pas la plus grande partie propre qu'à faire des clôtures ou à servir de combustible. La terre est très brisée par de petits marais contenant de bonne eau. Il y a aussi de nombreux petits cours de bonne eau douce, qui sont probablement desséchés en été. Les marais pourraient être déversés dans les ravins à travers

esquels coulent ces cours d'eau. Sol, riche terre argileuse, mêlée de gravier calcaire sur les hauteurs et en plusieurs endroits jonchée de cailloux de granit épars, pouvant servir en construction ; généralement de première classe.

Township 26.—En général très propre à la colonisation, mais très accidenté dans les parties nord et ouest par les vallées du Grand Creek à la Tourbe (*Big Boggy Creek*) et de la rivière Assiniboine. Plus d'un tiers de la surface est légèrement onduleuse. L'eau du ruisseau est un peu alcaline, contient aussi un peu de substance minérale. Le township est très boisé, surtout de tremble et de peuplier baumier dans les vallées de la rivière et du ruisseau, avec quelques bouleaux, érables, chêne, et ci et là des épinettes ; beaucoup de bois sec et de chablis. Quelques grands étangs ou lacs. Sol, de première, de seconde, et (en moins grande quantité) de troisième classe ; profonde terre franche dans les vallées, pierreux et graveleux sur le versant des coteaux ; avec un bon nombre de *muskegs* dans les sections 23, 25 et 26.

RANG XXX.

Township 11.—Principalement prairie onduleuse. Quantité de tremble mêlé de quelques chênes propres à la construction, poussant surtout sur la rive ouest du creek de la Pierre-à-Calumet. A l'ouest de ce bois, la terre est plus unie et découverte, et est interrompue par de petits marais. Sur le côté est on trouve une grande quantité de bois mort sur pied ou jonchant la terre, ainsi que de petits trembles verts et des saules. Le ruisseau de la Pierre-à-Calumet est un grand cours d'eau (fraîche et bonne) coulant à travers un grand plateau, entre des bords élevés et escarpés ; l'eau des marais est généralement bonne. Sol, riche terre argileuse, mêlée de gravier calcaire, avec des cailloux épars pouvant servir à la construction ; généralement de première classe.

Township 12.—En général semblable au township 11. Les marais peuvent pour la plupart être asséchés en étant déversés dans les ravins voisins. Il existe en quantité considérable du tremble et du chêne propres à la construction sur les bords du ruisseau de la Pierre-à-Calumet, qui coule à travers l'angle sud-ouest du township. Sur sa rive ouest on voit un grand nombre de trembles morts, debout ou renversés ; de plus, quelques bouquets épars de tremble vert pouvant servir pour les clôtures, et quelques arbres qui feraient de bon bois de construction.

Township 24.—En général très propre à la culture, bien que contenant des marais humides couverts d'un herbage excessivement riche. Il n'y a pas de grandes étendues de bois, mais assez de petits bosquets çà et là pour fournir du bois de chauffage et des clôtures pendant quelque temps. Sol, profondeur moyenne de 18 pouces de terre d'alluvion, avec sous-sol de terre argileuse, çà et là, mélangé de petit gravier calcaire ; généralement de seconde classe.

Township 26.—Très propre à la colonisation ; beaucoup de bois et de bonne eau. Très accidenté à l'est et au nord par la vallée de l'Assiniboine, qui est large et profonde. Cette vallée est épaissément boisée de tremble, de peuplier-baumier, de chêne, d'érable, de bouleau, avec quelques pins et de gros saules, ces derniers principalement près de la rivière. Quelques-uns de ces arbres ont de 12 à 18 pouces de diamètre, et sont propres à la construction. La plus grande partie du township est unie et couverte d'épaisses broussailles de saules. Sol, terre argileuse et sablonneuse ; dans les vallées, riche terre noire et profonde ; sur les versants de coteaux, graveleux et sablonneux ; généralement de seconde classe.

RANG XXXI.

Townships 8 et 9.—Terre basse, humide et rocheuse, incapable d'être asséchée. Aucun bois dans un rayon de 15 milles. Sol, de quatrième classe partout.

Township 10.—Tellement coupé par des marais et des étangs à foin, que la terre n'a aucune valeur pour la culture ou pour d'autres fins. Sol, généralement pierreux, avec sable sec et gravier ; quatrième classe.

Township 17.—Prairie découverte et onduleuse ; surface accidentée par des ravins et par son inclinaison jusqu'à la rivière Qu'Appelle. L'eau de la rivière et

des ruisseaux est bonne. Dans les lacs, elle est ordinairement propre aux fins domestiques, mais, dans certains cas, elle est alcaline et certainement malsaine. Plusieurs endroits sont boisés, mais le bois n'a de valeur que pour le chauffage et les clôtures. Somme toute, le township est très propre à l'élevage des bestiaux. Sol, généralement terre légère; à certains endroits très pierreux et de troisième et même de quatrième classe; généralement de seconde classe.

Township 18.—Contient quelques bonnes terres arables, mais est plutôt propre à l'élevage des bestiaux. Surface très-accidentée par les larges et profondes vallées des rivières Qu'Appelle et du Bras-Coupé, ainsi que par plusieurs ravins profonds mais pas très longs qui y aboutissent. Les versants du côté sud sont généralement couverts d'épaisses broussailles de chêne, de tremble, de saules et de coudriers, et sont presque partout escarpés et pierreux. Sur toute l'étendue du township il y a abondance de petit bois, qui n'est propre qu'au chauffage et aux clôtures. Les marais sont nombreux et ceux des sections 7, 8 et 16 sont grands et profonds. L'eau est bonne dans la rivière, mais dans les étangs elle est stagnante et mauvaise; il n'y a pas de ruisseaux qui valent la peine d'être mentionnés. Il y a de bonnes terres à pâturage sur les plateaux de la rivière, mais elles sont probablement exposées aux inondations. Sol, généralement de terre végétale noire; graveleuse par endroits, quelquefois pierreux; en majeure partie de troisième classe; ci et là de première et de seconde classe.

Township 22.—Prairie onduleuse interrompue par des marais et couverte de broussailles de saule dans la partie sud; dans la partie nord, les broussailles sont plus épaisses. Les bois de tremble ont été détruits par le feu, mais une nouvelle venue de trembles et de gros saules les remplace. Un magnifique petit ruisseau traverse le township de l'angle nord-ouest, au coin sud-est. L'obstacle actuel qu'éprouve la colonisation provient des nombreux marais qui peuvent se dessécher pendant une saison de sécheresse, ou qui peuvent être déversés dans les ruisseaux et les coulées. Le sol d'alluvion est de 14 pouces à deux pieds de profondeur, avec sous-sol de forte terre sablonneuse, contenant très peu de pierres; seconde classe.

RANG XXXII.

Township 9.—Impropre à la culture ou autres fins, à cause des eaux, des pierres et du gravier qui le couvrent.

La nature du pays ne permet pas d'établir un système de drainage, qui, s'il était praticable, ne serait pas rémunérateur, à cause de la pauvreté du sol, qui est uniformément de quatrième classe.

Township 10.—Terre n'ayant presque aucune valeur; alternativement basse et haute; quelques marais à foin, mais trop rares pour être d'aucune utilité. Sol, sec, sablonneux et très pierreux; uniformément de quatrième classe.

Township 17.—Extrêmement raboteux et sillonné de profonds ravins, à tel point que, bien qu'à plusieurs endroits la terre soit bonne, on ne saurait lui assigner aucune valeur quelconque pour l'agriculture. Etant bien arrosé et offrant de bons abris dans les saillans et redans de ses vallées, ce township serait peut-être propre à l'élevage des bestiaux. Dans la partie sud-ouest il y a cependant quelques bonnes terres arables. La rive sud de la rivière Qu'Appelle, s'élevant à une hauteur de 300 pieds, est généralement couverte d'épais bois de tremble, dont quelques arbres ont quelquefois une grosseur considérable, et avec épais sous-bois de saule, d'églantier, etc. Les plateaux de la rivière sont couverts de masses épaisses de saules élevés. Sur le côté nord, les plateaux sont généralement découverts, et portent une herbe chétive et courte sur un sol profond d'une couleur foncée. Le ruisseau des Ciseaux, bien que sans importance, coule dans une gorge dont les bords sont presque aussi escarpés et rudes que ceux de la Qu'Appelle. Sol, première, seconde et troisième classes.

Township 18.—Bonne terre en général, au nord de la vallée de la rivière Qu'Appelle, mais interrompue par de nombreux petits marais et fondrières entourant ordinairement des étangs d'eau profonde, dans bien des cas bonne et saine. La terre est onduleuse, avec des hauteurs considérables; sol, en général de terre franche noire,

sur sous-sol d'argile, mais léger et pierrenx sur les hauteurs et les bords des ravins. Les parties inférieures de la vallée se composent de terrains plats, avec sol noir et herbage mince et rare. Il y a quelques sources, mais seulement sur les versants escarpés des ravins, et aucun ruisseau d'eau vive. Au sud de la rivière, la terre est presque partout base et marécageuse, couverte d'une épaisse venue de saules élevés, là où elle n'est pas accidentée par des cordons de collines rocheuses qui s'élèvent à une hauteur de 300 pieds, avec un peu de bonne terre sur les crêtes et à environ mi-chemin du sommet. Sur le côté nord de la rivière il n'y a pas de gros bois, excepté des chênes épars le long des hauteurs de la vallée, et à quelques autres endroits; mais il y a de nombreux bouquets de tremble et de grandes étendues de broussailles épaisses. Sur le côté sud de la Qu'Appelle, il y a du tremble qui pourrait servir à la construction. Sol, de première, seconde et troisième classes.

Township 22.—Le quart sud-est est surtout de prairie onduleuse, parsemée de bosquets de saules et de quelque trembles, tandis que sur le quart sud-ouest il y a plus de bouquets de saule et d'autres bois épars. Le sol de la moitié sud est généralement très bon, consistant en une bonne épaisseur de terre franche noire. La moitié nord est plus fortement boisée de grands massifs de trembles, dont quelques-uns de grosseur considérable; il y a aussi de nombreux étangs et petits lacs, et la contrée est en général plus accidentée. L'eau dans tout le township est généralement bonne. Sol, de première, seconde et troisième classes.

Township 27.—Très propre à la colonisation. La moitié est est une prairie sèche et élevée, avec riche sol d'alluvion d'une épaisseur de 15 à 30 pouces, épaissement couverte d'herbage et de broussailles, mais on y trouve peu de trembles. La moitié ouest, avec un sol semblable, a plus de bosquets, mais ne contient pas assez de bois qu'il vaille la peine d'en faire des lots à bois. Il y a assez de bois pour suffire aux premiers besoins des colons. Sol de seconde et troisième classes.

Township 28.—Bien situé pour l'écoulement des eaux. La moitié est est une prairie sèche et élevée, couverte de broussailles de saule, et des bosquets de saules, mais contenant peu de tremble d'aucune valeur.

La moitié ouest a plus de touffes de trembles dont le bois sera utile au colon. Riche sol d'alluvion de 18 à 36 pouces d'épaisseur, sur sous-sol de terre sablonneuse jaune, contenant des traces de chaux; de première, de deuxième et de troisième classes.

RANG XXXIII.

Township 14.—En général très montueux, avec plusieurs endroits marécageux dans les vallons. Le bois qui s'y trouve ne peut servir autrement que de combustible, et encore est-il rare. Les ruisseaux indiqués sur la carte sont insignifiants.

Le sol est de couleur foncée et est bon, mais si pierrenx et graveleux qu'il est difficile d'en faire la classification; en creusant, l'explorateur s'aperçoit que le sol est meilleur que ne l'indique la surface. Sur les flancs des hauteurs et en quelques autres endroits le sol est certainement trop pierrenx et trop mince pour valoir beaucoup. Sol, de seconde et de troisième classes.

Township 23 (incomplet).—Prairie onduleuse, excepté vers le sud, où se trouve un grand marais parsemé de petits étangs, où le creek du Daim-Rouge et autres cours d'eau prennent leur source.

Le marais est entouré de monticules couronnées de trembles, dont le bois sera utile aux colons des alentours. Sol, de seconde et de troisième classes.

Township 24 (incomplet).—Prairie onduleuse, parsemée de plusieurs marais et bourbiers, et couverte de saules. Il y a aussi quelques monticules couverts de trembles qui fourniront une petite quantité de bois de construction. Sol, de seconde et de troisième classes.

Township 27 (incomplet).—Couvert de broussailles de saule et de tremble, mais sans bois de valeur. Sol, riche terre franche, basse quelquefois, quoique facile à drainer; de seconde et troisième classes.

Township 28 (incomplet).—Couvert d'épaisses broussailles de saules mêlées de quelques gros trembles, mais en trop petit nombre pour que le terrain soit réservé

comme terre à bois. Sol, riche terre franche avec très peu de pierres; de seconde et de troisième classes.

RANG XXXIV.

Township 14 (incomplet).—Montueux, pierreux et graveleux, avec quelques bouquets de trembles et de broussailles. Sol, de seconde et de troisième classe.

RANGS À L'OUEST DU SECOND MÉRIDIEEN PRINCIPAL.

Township 1.—Prairie onduleuse, interrompue çà et là par des ravins; sol généralement bon quoique pierreux en certains endroits; eau abondante et de bonne qualité.

Township 3.—Prairie pour la plus grande partie légèrement onduleuse, interrompue vers le sud par de nombreux ravins et la rivière Souris, dont les rives sont boisées ci et là. Au nord de la terre est accidentée de marais couverts de beaucoup d'eau. Sol, sablonneux et graveleux; tout de troisième classe.

Township 4.—Prairie découverte; sol d'argile; monticules de gravier; quelques fondrières et des étangs.

Township 5.—Prairie assez onduleuse pour égoutter; sol excellent; abondance de bonne eau dans le creek de la Montagne de l'Orignal, qui traverse le township.

Township 6.—Prairie découverte, avec ci et là quelques broussailles de peuplier argenté. Quelques grands étangs; bonne eau. Il se rencontre de la très bonne terre à foin. Sol, terre sablonneuse et argileuse, avec sous-sol d'argile et de sable avec un peu de gravier calcaire; de seconde classe.

Township 7.—Prairie onduleuse et plane, bien arrosée par plusieurs petits cours d'eau. Sol, riche terre noire sablonneuse.

Township 8.—Prairie onduleuse couverte de *stipa partea* (*spear grass*); terre sablonneuse; quelques bouquets de saules et de petits trembles, et ci et là des ruisseaux et des étangs.

Township 9.—Prairie onduleuse. Sur les sections 30 et 31 se trouve du gros bois. Sur le reste de la moitié ouest sont plusieurs touffes de trembles; ceux qu'on trouve sur la moitié est sont insignifiants. Il y a deux cours d'eau qui égouttent le sol dans la partie nord-ouest du township. Ils ne sont pas salins; mais l'eau des étangs est putride. La terre, qui est très bonne pour la culture, n'est pas pierreuse, bien qu'on trouve du calcaire qui produit une bonne qualité de chaux. Le sol est très bon, terre franche avec sous-sol d'argile; partout de première classe.

Township 10.—Prairie onduleuse, accidentée de petits cordons de hauteurs, et de touffes de saules et de trembles. Plus d'un tiers est marécageux, et, à l'exception des sections 5, 6, 7, 8, 17 et 18, propre seulement au pâturage, mais excellent pour cela. Abondance de petits trembles bons à faire des clôtures; au sud-ouest du township se rencontrent des trembles propres à d'autres fins. Sol sablonneux avec sous-sol d'argile en quelques endroits; principalement de seconde et de troisième classes.

Township 11.—Prairie onduleuse; terre argileuse de couleur foncée. Il y a beaucoup de terre marécageuse qui pourrait aisément être drainée; assez de bois pour les besoins des colons; propre à l'élevage des bestiaux.

Township 12.—En plus grande partie, prairie onduleuse, à peine quelques petits bocages de trembles et quelques groupes d'arbres morts tombés ou debout. Sur les sections 16 et 17 est un lac d'eau saumâtre; mais l'eau des étangs et des marais est en général bonne et douce. Sol, riche terre argileuse, mêlée çà et là de gravier calcaire; de première classe, pour la plus grande partie. Il y a des cailloux de granit qui peuvent être utilisés dans les constructions.

Township 14.—Prairie onduleuse, traversée par le creek de la Terre-à-Calumet et un chemin conduisant à Fort-Ellice. La terre est d'assez belle qualité, et il s'y trouve du bois en abondance pour le chauffage et le clôturage. On y rencontre quelques marais.

Township 15.—Prairie onduleuse; touffes de broussailles, de saules et de petits trembles; beaucoup de marais. Sol, terre sablonneuse. Considéré comme très propre à la colonisation.

Township 16.—Le sol est très riche, mais on rencontre plusieurs étangs et trous d'eau. Il y a une petite quantité de bois de construction ; mais la plus grande partie du bois ne peut servir autrement qu'au chauffage et aux clôtures.

Township 17.—Bonne terre arable ; aisée à défricher ; sol supérieur.

Township 18.—Traversé par la Qu'Appelle, dont la vallée, au nord, contient des terres qui peuvent être rangées au nombre des plus belles terres du pays. Au sud de la rivière le township est couvert de broussailles, parmi lesquelles se trouve un peu de bois de construction.

Township 19 A (incomplet).—Prairie parsemée de petits étangs à foin et de touffes de trembles.

Township 19.—Prairie onduleuse ; parsemée de trembles épars et de saules. Le sol est une riche terre sablonneuse, d'environ 12 pouces de profondeur. La partie est est traversée par le petit creek du Bras-Coupé.

Township 20.—Prairie onduleuse ; trembles et saules épars. Bon foin et bonne eau ; un peu marécageux par endroits.

Township 21.—Bien boisé ; traversé par le grand creek du Bras-Coupé. Bon sol.

Township 22.—Prairie parsemée de tremble et de marais ; traversée par la rivière du Gros-Bras-Coupé, qui passe à travers un marais sur toute la largeur du township. Ce marais ne peut être passé même par des animaux sans charge. Quoiqu'il puisse y avoir en cela un obstacle à la colonisation, ce township contient d'assez belles pièces de prairie. Il s'y rencontre d'épaisses broussailles. Sol, principalement de troisième classe ; certaines étendues sont d'un sol de première et de seconde classes.

Township 23.—Parsemé de marais et de trous d'eau. Touffes de tremble et broussailles de saules. Sol inférieur.

Township 24.—Terre tourmentée, couverte de broussailles, saules et trembles et d'innombrables petits étangs. Sol inférieur. Bois très utile pour le chauffage.

Township 25.—Terre alternativement plane et tourmentée ; de bonne qualité. Beaucoup de broussailles et de petits trembles, et quantité de terre marécageuse.

Township 26.—Prairie unie ; portée à l'humidité vers le sud et l'est. Le sol est d'assez belle qualité. Dans la partie nord il y a quelques touffes de trembles verts. Le township est bien arrosé de cours d'eau.

Township 27.—Traversé par le creek de Pierre. La terre est très fertile ; et il s'y trouve du bois, du foin et de l'eau en abondance.

Township 28.—Sol très riche, mais de nombreux lacs et marais qui nuisent à l'endroit pour l'agriculture. Il y a une grande quantité de bois de construction et de bois propre à faire des clôtures.

RANG II.

Township 1.—Prairie onduleuse ; terrain pour la culture excellent. Sol, riche terre noire, couche très épaisse, sans pierre. Il y a un lac contenant de la bonne eau, dans les sections 4, 5 et 7.

Township 3.—Tourmenté et sillonné de ravins ; traversé par la rivière Souris et le creek de la Montagne de l'Original, le long desquels se rencontre du bois rabougris. N'est pas considéré très propre à la colonisation. Sol, terre noire en quelques endroits, mais en plus grande partie, sablonneux et graveleux ; en général, de troisième classe.

Township 4.—Prairie onduleuse avec sol d'argile ; la partie ouest est très sillonnée de nombreuses coulées, et de ravins donnant sur deux petits ruisseaux.

Township 5.—Prairie suffisamment onduleuse pour pouvoir s'égoutter ; sol excellent, et abondance de bonne eau dans un ruisseau qui traverse le township.

Township 6.—Prairie, pour la plus grande partie onduleuse. Le creek de la Montagne de l'Original entre par le nord près du centre de la section 31, coule vers le sud et l'est, puis sort du township près de l'angle sud-est. Le cours d'eau a une largeur moyenne de 95 pieds, et son eau est très bonne. Plusieurs bons emplacements de scieries pourraient y être choisis, et le bois de la montagne de l'Original pourrait y être flotté pendant les crues du printemps. La vallée du creek, qui est large et profonde, contient beaucoup de cailloux de granit. Il y a quelques petits

lacs, bonne eau, et quelques bonnes prairies à foin. Il s'y rencontre des broussailles de peuplier argenté. Sol, argile et terre sablonneuse, avec sous-sol d'argile et de sable, et de gravier calcaire en quelques endroits; en général, de seconde classe.

Township 7.—Prairie unie, traversée par le creek de l'Original et par un autre ruisseau qui ne porte pas de nom. Le sol est une terre noire sablonneuse d'une grande fertilité, mais le bois le plus voisin est celui qui se rencontre sur la Montagne de l'Original.

Township 8.—Prairie onduleuse couverte de *stipa spartea* (*spear grass*); le sol est une terre sablonneuse. Il y a quelques bouquets de saules et de petits trembles, quelques petits ruisseaux d'eau douce et quelques étangs.

Township 9 (incomplet).—Presque tout le township, à l'exception de la rangée de sections de l'est et de celle du sud, fait partie de la réserve de la bande de l'Ours-Blanc. La rangée du sud est onduleuse, avec, sur les sections 1, 2 et 3, de nombreux bouquets de trembles, pouvant être utilisés dans la construction de clôtures, etc. La rangée de l'est présente aussi de nombreux bouquets de trembles, la plus grande partie des sections 23 et 24 et les sections 25, 26, 35 et 36 tout entières étant couvertes de bois de toute grosseur jusqu'à 18 pouces de diamètre. La partie nord se trouvant dans la Montagne de l'Original est très âpre. Les sections épaissement boisées contiennent de grands lacs d'eau douce, dont la source n'a pu être déterminée, bien qu'ils ne puissent être le résultat de l'égouttement du sol. Excellent terrain pour la culture, mais dans la partie nord plutôt propre au pâturage; de première et de seconde classes.

Township 10.—Très accidenté de nombreux lacs et étangs, à l'exception des sections 25, 35, 36 et partie des sections 26, 24 et 13; la partie du nord-ouest est très épaissement boisée de tremble, de saule et de coudrier, etc., le tremble atteignant 14 pouces de diamètre. La rangée de section du sud est comprise dans la réserve de la bande l'Ours-Blanc. Sol, en général sablonneux avec sous-sol sablonneux et pierreux; en plus grand partie, de troisième classe, avec certaines étendues de deuxième classe.

Township 11.—Prairie parsemée de bouquets de tremble et de saule de petite taille; le sol est une riche terre argileuse de couleur foscée, main vu le grand nombre de marais à foin le township est plutôt propre à l'élevage du bétail qu'à la culture.

Township 12.—Principalement prairie onduleuse; quelques petits marais; presque point de bois. Près du centre est un grand lac, à fond ferme, de bonne eau, et d'une profondeur moyenne de 5 pieds. En général l'eau des marais est bonne. Sol, terre argileuse mêlée de gravier calcaire; partout de première classe.

Township 13.—Surface onduleuse. Beaucoup de gros tremble et de broussailles de saules croissant dans la partie nord en bocages et bouquets épars. Dans la partie sud la prairie est découverte. Plusieurs lacs et marais herbeux dont l'eau est douce. Le chemin du Fort-Ellice à la montagne de l'Original passe du nord-est au sud-ouest. Sol, terre argileuse de couleur foscée, d'environ 1 pied d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; première classe.

Township 14.—Légèrement onduleuse; certain nombre de marais profonds; traversé par le creek de la Terre-à-Calumet. Sol assez bon; abondance de bois pour chauffage et les clôtures.

Township 15.—La moitié de ce township est couverte de broussailles et de saules, avec quelques rares trembles; ces derniers ne sont propres qu'au chauffage. Sol, partout de première classe.

Township 16.—Sol, épaisse couche de riche terre noire, sur sous-sol d'argile; admirablement propre à la culture; bien arrosé et bien boisé,

Township 17.—Magnifiques terres pour la culture; abondance de foin et d'eau. Le sol est une terre franche, noire, très riche et très profonde.

Township 18.—Traversé par la rivière Qu'Appelle. Tout le township est couvert d'épaisses broussailles, avec ci et là des bocages de tremble, de frêne et de saule.

Township 19.—Terre de deuxième classe, accidentée de petits étangs. Beaucoup de broussailles.

Township 19, incomplet.—Très propre à la culture; bonne terre; abondances de bois de chauffage; foin et eau douce.

Township 20.—Traversé par le petit creek du Bras-Coupé. Sol très bon ; abondance de bois de chauffage. Eau douce et abondante.

Township 21.—Un peu marécageux, mais peut se drainer facilement. Sol assez bon ; et abondance de bois de construction et de chauffage.

Township 22.—Pour la plus forte partie boisée de trembles atteignant jusqu'à 10 pouces de diamètre ; grand nombre de lacs et marais, et en conséquence ne présentant guère d'attraits pour la colonisation. Sol, troisième classe.

Township 23.—Terre de prairie de très bonne qualité et bien arrosée. Quantité de broussailles dans la partie du sud-est.

Township 24.—Deux lacs et plusieurs ruisseaux de bonne eau et quelques étangs alcalins. Sol, riche terre argileuse. Pas beaucoup de bois de construction.

Township 25.—Terre très bonne en certains endroits, inférieure dans d'autres. Bois assez gros pour être utilisé comme bois de construction, pour le chauffage ou pour des clôtures. Eau bonne en général ; mais celle de quelques étangs est amère au goût.

Township 26.—Sol, argile noire de qualité supérieure, bien arrosée de cours d'eau et d'étangs. Bois bon pour le chauffage ou pour les clôtures.

Township 27.—Sol, riche terre noire sablonneuse, variant d'un à deux pieds en épaisseur. Sous-sol graveleux. Bien arrosé par des ruisseaux et des étangs. Abondance de bois mesurant de 4 à 6 pouces de diamètre.

Township 28.—Prairie onduleuse ; nombreux lacs et marais ; bouquets de trembles. Sol, riche terre noire, de 9 pouces à deux pieds d'épaisseur ; sous-sol graveleux.

RANG III.

Township 1.—Ce township est très accidenté, étant traversé par la rivière Souris et les nombreux ravins, coulées et ruisseaux qui donnent sur la vallée de cette rivière. Ces accidents de terrain sont bordés de frêne, d'orme, d'érable et de saule. Plusieurs parties du township sont couvertes d'une puissante végétation, de broussailles, de houblon et d'autres plantes grimpantes. Le coin sud-ouest est composé d'assez bonnes terres arables.

Township 3.—N'offre guère d'avantages à la colonisation ; sillonné par de profonds marais couverts d'eau ; totalement dénué de bois. Sol, très sablonneux ; en général de troisième classe.

Township 4.—Prairie ; sol, d'argile, accidenté de coteaux graveleux et de fondrières.

Township 5.—Prairie ; terre argileuse ; nombreux petits marais herbeux ci et là dans tout le township.

Township 6.—Tout prairie, avec beaucoup de broussailles de peuplier argenté ; suffisamment d'ondulation pour permettre l'égouttement. Plusieurs grands étangs remplis de bonne eau. Terre à foin en grandes étendues. Sol, argile et terre sablonneuse avec sous-sol d'argile et de sable, mêlé ci et là de gravier calcaire ; première et seconde classe. Quelques cordons de hauteurs graveleuses.

Township 7.—Prairie en partie plane et en partie onduleuse. Sol, terre noire sablonneuse. Traversé par le creek de la montagne de l'Original, cours d'eau rapide offrant plusieurs chutes qui peuvent être utilisées.

Township 8.—Prairie plane, à l'exception de la moitié nord de la rangée de sections du nord comprise en partie dans la montagne de l'Original. Deux creeks descendent de la montagne vers le sud. Le township est sec et sans étangs. Le sol est une terre sablonneuse.

Township 10 (incomplet).—Terre abondamment boisée de tremble, de peuplier-baumier, avec un peu de bouleau blanc, de frêne, et un épais sous-bois de coudriers ; une partie de ces bois est propre à la construction. A peu près la moitié du township est occupée par des bois et des étangs de très mauvaise eau. Les sections 1, 2 et 3 sont comprises dans la réserve de la bande de l'Ours-Blanc. La surface est fortement ondulée. Sol sablonneux, avec un sous-sol en général sablonneux et pierreux ; troisième classe.

Township 11.—Prairie parsemée de bouquets de trembles et de saules, et acci-

dentée d'étangs et de marais. Les sections où le terrain est sec sont très propres à la culture. Le bois a jusque douze pouces de diamètre. Eau en abondance.

Township 12.—La partie nord est une prairie onduleuse avec quelques petits marais. Il n'y a que peu de bois; quelques petits bouquets de tremble propre tout au plus à faire des clôtures. Un petit ruisseau de bonne eau coule vers le nord-est. En général, l'eau des étangs et des marais est douce. Sol, riche terre argileuse, légèrement mêlée de gravier calcaire, principalement dans des cordons de petites hauteurs; partout de première classe.

Township 13.—Prairie légèrement onduleuse, avec nombre de petits marais et étangs d'eau douce. Sol, terre sablonneuse d'environ 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; partout de première classe.

Township 14.—Légèrement onduleux avec nombreuses coulées et marais profonds. Traversé par le creek de la Pierre-à-Calumet. Abondance de bois à clôtures et de bois de chauffage.

Township 15.—Sol excellent, mais grand nombre de marais. Le creek de la Pierre-à-Calumet traverse la partie sud-ouest du township.

Township 16.—Neuf-dixièmes du township offrant un bon sol, peuvent être considérés comme propres à la culture; bien arrosés et boisés. Le reste est en partie du sable et des marais.

Township 17 (incomplet).—Fait partie de la réserve des sauvages.

Township 18 (incomplet).—Dans les environs du lac Rond la terre est belle et attrayante pour la colonisation. Le reste du township est couvert de broussailles. Le sud du township est compris dans une réserve de sauvages.

Township 19 A (incomplet).—Broussailles et prairie découverte, avec quelques marais à foin. Bons pâturages.

Township 19.—Prairie onduleuse, nombreux bouquets de trembles et de saules, et grand nombre de marais. Pas de bois de construction. Sol, en plus grande partie bonne terre noire dans les endroits secs, mais il s'en rencontre de qualité inférieure et pierreux; compté comme de seconde classe partout.

Township 21.—Pierre à construction le long des rives du petit creek du Bras-Coupé. Prairie onduleuse; terre noire; bois de tremble dans le nord-ouest du township. La route de Prince-Albert traverse le township en allant vers l'ouest.

Township 22.—Le sol est excellent et composé d'une terre argileuse. Il y a un grand nombre de marais et d'étangs.

Township 24.—Prairie onduleuse. Deux grands muskegs, l'un au centre du township, l'autre vers le sud. A travers le premier passe un cours d'eau rapide qui va se jeter au nord dans la rivière au Sable-Blanc. Ce ruisseau pourrait être utilisé par quelque exploitation hydraulique. Le sol est une riche terre sablonneuse, et fournit assez de bois pour les clôtures et le chauffage.

Township 25.—Bon sol; traversé par un tributaire de la rivière du Sable-Blanc et par plusieurs ruisseaux. Bois de chauffage et bois à clôtures.

Township 26.—Prairie onduleuse, arrosée par de nombreux petits ruisseaux de bonne eau. Sol, argile noire et terre sablonneuse.

Township 27.—Prairie unie, légèrement onduleuse. Il y a un certain nombre de marais couverts d'herbes et deux ruisseaux, l'un au nord et l'autre au sud du township. Le sol est une riche terre argileuse noirâtre avec sous-sol d'argile. Il y a quelques bouquets de tremble et beaucoup de broussailles du côté est.

Township 28.—Accidenté de crêtes sable et de marais à foin; bien arrosé par des cours d'eau. Propre au pâturage.

RANG IV.

Township 1.—La moitié nord de ce township est très accidentée par de larges ravins qui donnent vers l'est et déversent leurs eaux dans la rivière Souris. Le township est jonché de nombreux cailloux et de pierres. La moitié sud se compose de terres passables pour la culture.

Township 3.—Prairie onduleuse, dénuée de bois, et offrant peu d'attraits à la colonisation. Sol, mince et sablonneux; partout de troisième classe.

Township 4.—Prairie; sol d'argile; ci et là des buttes de gravier.

Township 5.—Prairie onduleuse. Le sol est inférieur et pierreux en certains endroits. Point de bois.

Township 6.—Prairie; beaucoup de terre à foin; suffisamment onduleux pour l'égouttement. Quelques broussailles de peuplier argenté. Bonne eau. Sol, terre argileuse et sablonneuse; du calcaire, du gravier et quelques cailloux; de première et de seconde classes.

Township 7.—Marécageux par endroits et traversé par le creek de la Montagne de l'Original. Sol, bonne terre noire sablonneuse.

Township 8.—Prairie unie, à l'exception de la moitié nord de la rangée de sections qui comprend une partie de la montagne de l'Original. Le sol est en général formé de terre sablonneuse.

Townships 10.—Surface fortement onduleuse; accidentée. et épaissement boisée de tremble, de bouleau blanc, de frêne et de fortes broussailles de coudriers, d'églantiers et d'épines. Le bois, surtout le tremble, est de bonne grosseur, principalement vers le sud, et peut être utilisé comme bois de construction. Trop interrompu de hauteurs et d'eau pour être cultivé. L'eau occupe plus d'un tiers de la surface. Sol, mince et sablonneux, avec sous-sol pierreux; troisième classe.

Township 11.—Accidenté de coteaux et de marais. Le terrain sec est excellent, le sol est une riche terre franche de couleur foncée. Bien propre à l'élevage des bestiaux. Le bois est de taille moyenne.

Township 12.—En majeure partie prairie onduleuse, avec bouquets de trembles, quelques-uns assez gros pour être utilisés comme bois de construction. Surtout vers le sud, la terre est très accidentée d'étangs et de marais, contenant de la bonne eau. Sol riche, terre argileuse, mêlée de gravier calcaire, que l'on trouve principalement dans des cordons d'élévations, avec ci et là des cailloux pouvant servir dans les constructions; partout de première classe.

Township 13.—Prairie onduleuse, avec nombreux petits étangs et marais herbeux. L'eau des lacs (dont l'un dans les sections 5, 6, 7 et 8, couvre environ 400 acres en superficie), des étangs et des marais, est douce. Sol, terre sablonneuse d'environ 18 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; partout de première classe.

Township 14.—Terre de seconde classe et marécageuse, mais fort propre à la culture.

Township 15.—Le creek de la Pierre-à-Calumet traverse ce township, et de chaque côté, en plusieurs endroits, se trouvent de beaux marais à foin. Le sol est partout excellent. Il y a deux lacs d'une étendue considérable et dont l'eau est douce.

Township 16.—Pas très propre à la colonisation. Beaucoup d'eau et de broussailles, et le sol n'est pas aussi beau que dans les autres townships.

Township 17.—Fait partie d'une réserve de sauvages.

Township 18 (incomplet.).—Ce qui s'y trouve de bonne terre est dans la vallée de la Qu'Appelle. Beaucoup de terre couverte de broussailles et de bois sillonnée de ravins. La partie qui est au sud de la rivière est comprise dans une des réserves de sauvages.

Township 19 A (incomplet.).—Prairie en broussailles, avec bouquets de petits trembles, et quelques marais à foin.

Township 20.—Très plan et humide; beaucoup de terre marécageuse difficile à égoutter. Plusieurs petits bouquets de tremble propre au chauffage. Sol, pauvre et graveleux dans les terrains hauts, tandis que les terrains plats sont jonchés de cailloux de différentes grosseurs; n'est propre qu'au pâturage; de troisième classe partout.

Township 21.—Prairie onduleuse, facile à égoutter. Le sol est un riche terrain avec sous-sol d'argile. Bois sur la moitié du sud. Le petit creek du Bras-Coupé traverse le township.

Township 22.—Prairie onduleuse, arrosée par un cours d'eau coulant vers le nord à travers le centre. Le sol est une terre légère et sablonneuse.

Township 24.—Le lac à la Sangsue (*Leech*) qui a environ treize milles de superficie, est compris dans ce township. Deux ruisseaux se jettent dans le lac du côté de

Pouest. Le sol est une bonne terre argileuse, fort propre à l'agriculture. Assez bonne quantité de bois de construction.

Township 25.—Prairie onduleuse. Le sol est une riche terre argileuse et sablonneuse. Il y a un grand lac dans le centre du township, et la terre est bien arrosée. Il y a du bois assez gros pour servir en construction.

Township 26.—Traversé par un tributaire de la rivière du Sable-Blanc, qui offre d'excellents emplacements d'exploitations hydrauliques. Le bois est assez gros pour servir de bois de construction. Le sol est très bon.

Township 27. Prairie unie. Le sol est une terre sablonneuse de qualité passable. La rivière du Sable Blanc traverse le township en coulant vers le nord ; marais nombreux ; beaucoup de broussailles épaisses et de saules. La route de Qu'Appelle à Fort-Pelly traverse le township en sens diagonal, du sud-est au nord-ouest.

RANG V.

Township 1.—La moitié sud de ce township comprend de bonnes terres cultivables. La moitié nord est pierreuse, mais renferme d'excellents pâturages.

Township 3.—Prairie légèrement onduleuse, avec nombreux étangs et marais d'eau profonde. Peu attrayant pour le colon. Sol, en général, aride, dur, sablonneux et graveleux ; troisième classe.

Township 4.—Prairie onduleuse. Sol d'argile, accidenté de monticules graveleuses et de fondrières.

Township 5.—Bon terrain, mais un peu rocheux. Montueux et accidenté au centre.

Township 6.—La partie nord est unie et offre de très bonnes terres à foin ; la partie sud est onduleuse ; on y trouve des broussailles de peuplier argenté. De très bonne eau s'obtient en abondance en creusant quelques pieds. L'absence du gros bois est le seul défaut de ce township. Sol, terre argileuse avec sous-sol d'argile, et terre sablonneuse avec sous-sol de sable, le premier se trouve sur une beaucoup plus grande étendue ; première et seconde classes.

Township 7.—Prairie onduleuse, accidentée de quelques marais. Sol, riche et épaisse couche de terre noire sablonneuse, traversé par le creek de la montagne de l'Original.

Township 8.—Prairie unie à l'exception de cordons de sable courant de l'est à l'ouest à travers le centre des townships. Le sol est une terre sablonneuse. Le creek de la Montagne de l'Original coule de l'est à l'ouest à travers l'extrémité sud.

Township 9 (incomplet).—Partie des sections 3 et 8, et toutes les sections 4, 5, 6, et 7 sont de la prairie unie et propre à l'agriculture. Les sections 31 et 32, et partie des sections 28, 29, 30 et 33 sont comprises dans la réserve de l'Homme-de-la-Mer. Le reste du township est montueux, et conséquemment plus propre au pâturage qu'à l'agriculture. La partie nord-est est bien boisée de trembles, et peut fournir du bois de construction. Le reste de la partie montueuse offre de nombreux bouquets de trembles. Il se trouve quantité de pierre calcaire dans les parties montueuses. De nombreux lacs ont de la bonne eau pure ; sol, terre argileuse, en majeure partie de seconde classe.

Township 10 (incomplet).—Très accidenté. Bien boisé, à l'exception d'une petite partie des sections du nord, moitié en prairie et moitié en bois de tremble. Les bois sont en général de tremble, de frêne et de saule, avec épaisses broussailles de coudriers, d'épines, et d'églantiers. Il se rencontre quelques bouleaux blancs, sol, en général sablonneux, avec sous-sol pierreux et quelquefois d'argile ; principalement de troisième classe. Tout ce qui n'est pas trop tourmenté pour être propre à l'agriculture est compris dans la réserve des sauvages.

Township 11.—Bonne terre pour la culture et pour l'élevage des bestiaux. Marécageux à certain endroits. L'eau est douce et le foin abondant. Le sol est une terre argileuse de couleur foncée. Le bois y est de taille moyenne.

Township 12.—Prairie onduleuse au nord, s'élevant graduellement vers le sud de façon à faire partie de la montagne de l'Original. Le sud est tout entier dans la montagne et est accidentée de nombreux étangs et lacs dont l'eau en général est.

douce et bonne. Il y a une grande quantité de trembles croissants pouvant fournir du bois de chauffage et du bois à clôtures,—il se trouve aussi du gros bois mort tombé ou debout au milieu de quelques petits trembles et saules verts, ainsi qu'un peu de tremble vert pouvant être utilisé en construction. Sol, riche terre argileuse, avec gravier calcaire dans les élévations; première classe.

Township 13.—Prairie ondulée; nombreux marais et étangs. Un grand marais traverse presque toute la partie nord, et vers le milieu du township se rencontre un bas-fond alcalin. Dans les étangs et les marais l'eau est douce. Sol, terre sablonneuse de six pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile de première classe excepté dans le grand marais.

Township 14.—Prairie découverte, avec bon nombre de marais. Le sol est d'excellente qualité.

Township 15.—Presque couvert de tremble et de saule, le ruisseau de la Terre-à-Calumet traverse le township dans la direction du sud-est. Son eau est douce. Le sol est partout excellent. Terre sablonneuse en quelques endroits, argileuse ailleurs.

Township 16.—Prairie parsemée de quelques petits bouquets de trembles. Il y a beaucoup de magnifique terre, mais beaucoup aussi de sol mince. Le creek aux Mauvaises-Herbes se développe en un grand lac au nord duquel est un grand muskeg. Il y a aussi plusieurs lacs de moins d'étendue.

Township 17.—Fait partie de réserves destinées aux sauvages.

Township 18 (incomplet).—Le sol est quelque peu inférieur et couvert ci et là de broussailles de tremble et de saule. A l'exception de l'extrême nord-est tout le township est compris dans des réserves destinées aux sauvages.

Township 19 (incomplet).—Bonne terre dans la vallée de la rivière et sur le plateau supérieur, mais ce dernier est un peu sillonné de ravins. Il y a un petit lac à travers laquelle coule la Qu'Appelle.

Township 20.—Prairie ondulée. L'eau dans les marais est profonde et difficile à égoutter, et conséquemment la terre est plutôt propre au pâturage qu'à autre chose. Sol, mince et graveleux sur les hauteurs, la meilleure partie en ayant apparemment été emportée par l'eau dans les bas-fonds; partout de troisième classe.

Township 21.—Prairie ondulée; sol, riche terre noire; excellents pâturages et prairies à foin. Le township est traversé par le petit creek du Bras-Coupé.

Township 22.—Prairie ondulée, sans eau courante. Le sol est une terre sablonneuse.

Township 24.—Prairie ondulée, traversée par deux ruisseaux. Le sol est bon. Le bois n'est bon qu'à chauffer et à faire des clôtures.

Township 25.—Prairie ondulée. Deux petites îles boisées sur un grand lac que l'arpenteur a cru être le lac à la Sangsue et qui git en partie dans le township ainsi qu'un grand nombre de petits lacs et de marais. Sol, assez bon; mais il se trouve tant d'eau dans le township qu'il en résulte beaucoup d'inconvénient pour la colonisation; partout de seconde classe.

Township 26.—Prairie ondulée; bouquets de trembles, de saules et de broussailles; nombreux marais. Trois ou quatre ruisseaux traversent le township. Le sol est partout une riche terre sablonneuse.

Township 27.—Prairie unie, avec un bon sol. Accidenté de nombreux bouquets de bois et de marais. Abondance de bonne eau et de foin.

RANG VI.

Township 1.—La moitié sud de ce township est une belle prairie ondulée, excellents pour l'agriculture.

Township 3.—Pas très bon pour la colonisation; la terre est aride et couverte de nombreux étangs et marais à eau profonde. Surface légèrement ondulée; pâturage pauvre; sans bois. Sol, sablonneux, graveleux et pierreux; troisième classe.

Township 4.—Prairie; sol d'argile; coteaux de gravier.

Township 5.—Prairie. La partie sud est très propre à la culture, mais vers le nord les terres deviennent onduleuses et ne sont propres qu'au pâturage.

Township 6.—Prairie onduleuse. Pas beaucoup de bois; le seul qui s'y trouve est le peuplier argenté. Bonne eau, excepté dans la partie est; dans les sections 24, 25 et 26 l'eau a été trouvée légèrement alcaline. Il y a de bonne terre à foin, et de grandes quantités de champignons ont été trouvées. Sol, en majeure partie, terre argileuse, avec quelque terre sablonneuse et du gravier calcaire; sous-sol d'argile; première et seconde classes.

Township 7.—Prairie onduleuse; bon sol; bien arrosé.

Township 8.—Prairie unie, à l'exception de cordons de sable qui traversent le coin nord-est du township. Le sol est une terre sablonneuse. Le creek de la Montagne de l'Original traverse le township en sens diagonal du nord-ouest au sud-est.

Township 9 (incomplet).—N'offre guère d'attrait au colon. La partie nord sur la longueur d'une section et demie est comprise dans la réserve de la bande de l'Homme-de-la-Mer. Le reste de la partie montueuse est plutôt bon comme pâturage que pour l'agriculture. Des lits d'alcali s'étendent dans les sections 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Quelques petits bouquets de tremble croissent dans les buttes. Le creek de la Montagne de l'Original traverse le côté ouest de la section 6 et 7. Quelques étangs d'eau stagnante se rencontrent dans les hauteurs; mais la prairie n'a pas d'eau du tout. Sol, fortement sablonneux dans la partie sud-est, mais meilleur dans l'ouest et le sud-ouest, bien que la surface soit montueuse et pierreuse en certains endroits; seconde classe, excepté dans les parties alcalines, où le sol est de quatrième classe.

Township 10 (incomplet).—Consiste en une rangée de demi-sections au nord de la réserve des sauvages. Prairie fortement onduleuse, contenant plusieurs petits lacs; étendues couvertes de tremble et de saule. Sol, sablonneux, avec sous-sol sablonneux; seconde et troisième classes.

Township 12.—En majeure partie prairie onduleuse. La partie sud-est est dans la Montagne de l'Original et il s'y trouve une petite quantité de bois propre à être utilisé en construction: brûlé parsemé de petits trembles et saules verts, ainsi que d'arbres morts, debouts ou tombés. Le bois mort peut fournir du combustible et le tremble vert servir aux clôtures. Le sud-est est semé de petits étangs de bonne eau douce. Sol, riche terre argileuse, mêlée de gravier calcaire en certains endroits; partout de première classe.

Township 13.—Prairie onduleuse; nombreux étangs et marais d'eau douce. Terre fort propre à l'agriculture. Sol, terre sablonneuse d'environ six pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; partout de première classe.

Township 14.—Prairie onduleuse avec nombreux marais herbeux, étangs et lacs, contenant tous de l'eau douce, de sorte que le township est plus propre à l'élevage des animaux qu'à l'agriculture. Sol, terre sablonneuse d'environ huit pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; partout de première classe.

Township 15.—Couvert de bouquets de tremble, de saule, de broussailles entre-mêlées de peupliers baumiers et de coudriers. Le sol est bon partout, surtout aux environs du creek de la Pierre-à-Calumet.

Township 16.—Le tiers nord est de bonne terre arable; le centre est plein de lacs et de buttes de sable; le sud est montueux et boisé.

Township 17 A (incomplet).—Prairie onduleuse. Les quelques savanes peuvent facilement être égouttées. Le sol est très riche et très friable. La moitié est comprise dans la réserve de la bande O-soup.

Township 18.—Prairie et bois de tremble alternant, avec ci et là des marais à foin. La terre est très propre à l'agriculture et bien située.

Township 19 A (incomplet).—Fait partie de la réserve du Maringouin.

Township 19 (incomplet).—Prairie onduleuse, avec bouquets de trembles et de saules. A l'exception des deux rangées de sections nord, le township est compris dans la réserve du Maringouin. Sol de seconde classe,

Township 20.—Très humide, nombreuses fondrières. Bois qui peut être utilisé comme combustible seulement.

Township 21.—Bonnes prairies et bons pâturages; riche sol noir, nombreux marais et fondrières. Le petit creek du Bras-Coupé traverse le township.

Township 22.—Prairie; sol mince. Arrosé de plusieurs petits ruisseaux.
 Township 24.—Prairie ondulée, bien arrosée par deux ruisseaux, bon sol.
 Assez bien boisé.

Township 25.—Prairie ondulée, deux ou trois petits bouquets de bois. Bien que la terre soit assez bonne, il y a tant de marais qu'elle n'offre guères d'attraits aux colons. Le township est traversé diagonalement par la route de Fort-Pelly. Sol de seconde classe.

Township 26.—Prairie ondulée; bouquets de tremble, de saule et de broussailles. Il y a deux ou trois ruisseaux qui contiennent de l'eau douce, et plusieurs marais. Le sol est une terre sablonneuse.

Township 27.—Prairie unie parsemée de bouquets de tremble, de marais. Un bras de la rivière du Sable-Blanc traverse la partie sud du township. Le sol est une terre sablonneuse, et est très propre à la culture. Bois en quantité suffisante pour les besoins du colon.

Township 28.—Traversé par un bras de la rivière du Sable-Blanc et par un autre cours d'eau moins considérable. Le sol est sablonneux, et il y a beaucoup de bois; mais en somme le township peut être considéré comme très propre à l'élevage des bestiaux.

RANG VII.

Township 1.—Prairie ondulée, bon sol. La rivière Souris traverse l'extrémité nord du township, et un ruisseau divisé en deux bras traverse le côté est. Les bords de ces cours d'eau sont pierreux et présentent des veines de lignite. Ils sont couverts de bois.

Township 3.—Prairie ondulée, pas très propre à la colonisation à cause de la pauvreté des pâturages et de la rareté du bois. Sol, en général très dur et graveleux; seconde et troisième classes.

Township 4.—Prairie; bon sol; dans la partie nord, un grand marais et des étangs.

Township 6.—Prairie ondulée; un peu de broussailles de peuplier argenté. Très propre à la culture du grain. On peut obtenir de la bonne eau en creusant quelques pieds. Sol, principalement de terre argileuse, mais de terre sablonneuse en certains endroits, avec très riche sous-sol d'argile et un peu de gravier calcaire; première et seconde classes.

Township 7.—Prairie ondulée. Sol, terre sablonneuse et argileuse de bonne qualité. Abondance de foin et d'eau dans les marais.

Township 8.—Prairie unie. Le sol est une terre sablonneuse. Le township est sec et il ne s'y trouve pas d'étangs.

Township 9 (incomplet).—Le creek de la Montagne de l'Original traverse la partie nord. Parties des sections 25, 26 et 35, et la section 36 toute entière, sont comprises dans la réserve de l'Homme-de-la-Mer. La surface est toute entière en prairie, pour la majeure partie unie; et il y a plusieurs lacs et marais, qui tous contiennent de l'eau douce. Sol, au nord et à l'est du creek, graveleux; un cordon de hauteurs pierreuses s'étend de la section 6 aux sections 13 et 24; au nord et à l'ouest du creek, le sol devient plus léger et plus sablonneux à mesure que l'on s'éloigne du cours d'eau; principalement de seconde classe, et parties de première et de troisième classes.

Township 10.—Prairie ondulée, excepté dans la partie nord-est, qui est composée de fortes buttes presque arides. La réserve de la bande de l'Homme-de-la-Mer comprend presque deux rangées complètes de sections à l'est du township, qui est en général plutôt propre à l'élevage qu'à l'agriculture. Sol, en général très pauvre, composé de sable et de gravier, bien que, dans le voisinage du creek de la Montagne de l'Original, il soit de meilleure qualité; principalement de troisième classe, partie de seconde classe.

Township 12.—Prairie ondulée, avec quelques rares marais, qui contiennent de la bonne eau douce. Aucun bois. Sol, terre argileuse mêlée de beaucoup de gravier en certains endroits; partout de première classe.

Township 15.—Couvert de nombreux bouquets de peuplier et de saule. Le sol est une terre argileuse. L'eau, dans les quelques savanes qui s'y rencontrent, est douce et bonne. Il y a deux petits lacs. Le township est très propre à la colonisation.

Township 16.—Traversé par le creek de la Pierre-à-Calumet, qui se résout en lacs et marais. La terre est assez bonne, bien qu'un peu raboteuse. Du côté sud du ruisseau est un bois assez considérable; nombre d'arbres parsèment le township.

Township 17.—Prairie onduleuse. Sol excellent. Fort propre à la culture.

Township 18.—Prairie onduleuse, parsemée de petits trembles. Sol, terre argileuse de couleur foncée; bien arrosé.

Township 19 A (incomplet).—Prairie onduleuse; bouquets de grands saules et de trembles; petits étangs et marais à foin. Sol, deuxième classe.

Township 19.—Prairie onduleuse avec bouquets de saule et de tremble. Nombreux petits étangs et marais à foin. Bon sol.

Township 20.—Humide. Nombreuses fondrières. Bois de chauffage en quantités suffisantes.

Township 21.—Sur le versant est des Buttes du Faisan. La partie nord-est du township est presque tout en prairie; sol fertile. Le reste est couvert de bois et de fondrières. La rivière aux Perles traverse le township. Le plateau entre la rivière et le lac Surprise est décrit comme offrant d'excellentes terres pour la culture.

Township 22.—La majeure partie du township est une prairie onduleuse, bien arrosée par le petit creek du Bras-Coupé. Le sol est léger et graveleux.

Township 24.—Dans les buttes du Castor; traversé par trois ruisseaux. Sol, riche terre argileuse. Le township est épaissement boisé. Un chemin se rendant à Fort-Pelly traverse le quartier nord-ouest du township.

Township 25.—Presque entièrement couvert de trembles de 5 à 10 pouces de diamètre, et contenant un grand nombre de marais et de petits lacs, qui le rendent peu propre à la colonisation. Sol, principalement de quatrième classe; partie, de troisième classe.

Township 26.—Prairie onduleuse; nombreux lacs et marais contenant de la bonne eau. Deux creeks traversent le township. Le sol est une riche terre sablonneuse. Le bois est abondant, et il en est beaucoup d'assez gros pour la construction.

Township 27.—Épaisse venue de peuplier, de tremble, de peuplier baumier et de gros saule. Quelques-uns des arbres ont jusqu'à seize pouces de diamètre. La rivière au Sable-Blanc traverse le township. Il y a un très grand nombre de petits marais.

Township 28.—Accidenté de cordons de hauteurs sablonneuses, et de nombreux marais et étangs; sol sablonneux; bien arrosé; propre à l'élevage.

RANG VIII.

Township 1.—Prairie onduleuse; bon sol moyen. La rivière Souris traverse le township du sud au nord. Les rives sont bordées de broussailles et de bouquets d'orme, de tremble et de frêne. Le houblon et le prunier y croissent en abondance. On trouve du lignite le long des flancs des ravins.

Township 2.—Prairie onduleuse; très accidentée, et contenant des dépôts de lignite le long de la rivière Souris, qui entre dans le township par la ligne sud de la section 4 et coule vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle rencontre le creek de la Grosse-Ecorce, dans la section 15, et de là vers l'est jusqu'à la limite du township. Sol, très pierreux; de seconde et de troisième classes.

Township 3.—Prairie onduleuse, très accidentée de marais et d'étangs; pauvre pâturage; dénué de bois. Sol, sablonneux et graveleux, pierreux et sans fertilité; seconde et troisième classes.

Township 4.—Prairie. Sol fertile; un peu rocheux en certains endroits.

Township 5.—Prairie onduleuse; grand nombre de petites prairies à foin et de tourbières. Sol, terre argileuse, de 8 à 12 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile graveleuse; quelques cordons de hauteurs pierreuses et graveleuses; seconde classé.

Township 6.—Prairie onduleuse; de bonnes terres à foin, et de la bonne eau dans les ruisseaux et les étangs. Il y a de grandes buttes dans la partie sud-ouest. Très propre à la colonisation, le seul inconvénient étant le défaut de bois. Sol, terre argileuse, sous sol d'argile, mêlée de gravier calcaire; première et seconde classes.

Township 7.—Prairie onduleuse; quelques marais. Sol, riche terre sablonneuse; le reste est une prairie unie et couverte de *stipa spartea* (*spear grass*). Le sol est une terre sablonneuse avec sous-sol d'argile blanche. Il y a un petit lac de bonne eau sur partie des sections 11, 12, 13 et 14.

Township 9.—Légèrement onduleux; serait fort attrayant pour le colon, s'il n'était coupé par un très grand lac et deux autres plus petits, ainsi que par un grand marais et plusieurs petits. L'eau de ces lacs est très bonne si l'on considère qu'ils n'ont pas de décharge, et n'a aucun goût minéral; elle vient évidemment de sources. Les parties du township qui ne sont pas interrompues par ces lacs et marais sont très à désirer. Sol, terre franche noire, sous-sol d'argile; principalement de première classe, quelques parties de seconde classe.

Township 10.—Bonne prairie dans le voisinage du creek de la Montagne de l'Original; sablonneux, pierreux et montueux dans la partie nord-ouest; le reste du township est fortement onduleux. Sol, sablonneux, sable et gravier, terre sablonneuse avec sous-sol d'argile, etc.; de seconde et de troisième classes.

Township 12.—Prairie onduleuse, avec profonds ravins et quelques petits marais. A l'ouest du creek de la Montagne-de-l'Original, un ruisseau d'eau douce coule vers le sud-ouest. Dénudé de bois. Sol, riche terre argileuse, très mêlée de gravier calcaire, avec ci et là des cailloux de granit; première classe.

Township 15.—Prairie onduleuse, diversifiée par un certain nombre de petits lacs et étangs contenant de la bonne eau. Bien propre à l'élevage des bestiaux.

Township 16.—Superbe terrain. Le sol est une riche terre noire sur sous-sol d'argile blanche friable. Ici le creek de la Pierre-à-Calumet prend sa source, et s'étend en petits lacs. Le bois n'est bon qu'au chauffage, mais il y en a en quantité.

Township 17.—Prairie très unie; bien propre à la culture. Sol riche et profond; facile à égotter.

Township 18.—Traversé par la rivière Qu'Appelle dans la direction du nord-est. Un profond ravin contenant de l'eau saumâtre s'étend dans la direction du sud-ouest. Les flancs sont bien boisés. Le sol ne peut être considéré autrement que de seconde classe.

Township 20.—Prairie onduleuse, couverte de broussailles. Nombreuses fontaines. Assez de bois de chauffage.

Township 21.—Sur le sommet et les versants ouest et nord des buttes du Faisan. Bon terrain, mais très accidenté par des vallons, des étangs et des fondrières. Bien boisé en tremble. Le sol est une riche terre noire profonde.

Township 22.—Prairie onduleuse, arrosée par le petit creek du Bras-Coupé et plusieurs autres petits ruisseaux. Le sol est d'excellente qualité, étant une riche terre argileuse d'une profondeur considérable.

Township 24.—Dans les buttes du Castor. Il y a nombre de lacs, étangs, marais et creeks dans le township. Le bois est gros et abondant. Le sol est riche et meuble.

Township 25.—Entièrement couvert de trembles ayant jusqu'à 10 pouces de diamètre, et contenant un grand nombre de petits lacs qui rendent le township peu propre à l'agriculture. Sol, de quatrième classe.

Township 26.—Prairie onduleuse, avec nombreux marais dans les bas-fonds, et un ou deux lacs. Il y a assez de tremble, dont une certaine quantité peut être employée en construction.

Township 28.—Prairie onduleuse et accidentée de cordons de hauteurs sablonneuses, et d'étangs herbeux. Sol sablonneux. Bien arrosé. Propre à l'élevage.

RANG IX.

Township 1.—Prairie onduleuse. Le sol est une terre argileuse, avec sous-sol de gravier. Il y a quelques prairies; magnifiques terres pour la culture.

Township 2.—Le quartier sud-ouest est une bonne prairie onduleuse, avec un sol passable; le reste est rocheux, mais ferait d'excellents pâturages. La rivière Souris traverse le quartier nord-est.

Township 3.—Prairie onduleuse, mais pas très propre à la colonisation, bien que la partie nord soit de la bonne terre. La partie sud est très entrecoupée de ravins et très rocheux. Tout à fait dénué de bois. Sol, principalement dur et graveleux; en général de troisième classe.

Township 4.—Prairie onduleuse; terre passable pour la culture. Un peu rocheux en certains endroits.

Township 5.—Prairie onduleuse; quelques marais et prairies à foin. Quelques hauteurs pierreuses et graveleuses. Sol, terre argileuse d'environ 12 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; seconde classe.

Township 6.—Prairie onduleuse, très propre à la colonisation. L'eau des petits étangs est bonne; peu de prairie à foin. Tout à fait dénué de bois. Sol, terre argileuse, avec sous-sol d'argile, mêlé de gravier calcaire; première et seconde classes.

Township 7.—Prairie onduleuse. Riche terre sablonneuse noire. Bien arrosé. Foin en abondance.

Township 8.—Prairie onduleuse. Le sol est une argile sablonneuse. Il y a quelques étangs contenant de la bonne eau.

Township 9.—Prairie onduleuse, plus propre à l'élevage qu'à l'agriculture. Sol, terre sablonneuse, argileuse ainsi que graveleuse; en majeure partie de seconde classe; le reste est de troisième et de quatrième classes.

Township 15.—Fort propre à l'agriculture. Prairie onduleuse avec de très rares savanes. Il y a quelques coteaux de sable, mais en général le sol est excellent. Quelques bouquets de tremble et de saules dans la partie nord-est du township.

Township 16.—Le sol est une riche terre noire argileuse. Il y a abondance de bonne eau. Le township voisin peut fournir du bois de chauffage en abondance.

Township 17.—Prairie très onduleuse; bon sol; facile à égoutter.

Township 18.—Traversé par la rivière Qu'Appelle, dont la vallée contient de l'excellente terre. Il y a abondance de bois dans le township.

Township 19 A (incomplet).—Prairie onduleuse; bouquets épars de tremble et de saule; quelques rares marais à foin.

Township 19.—Prairie onduleuse; parsemée de bouquets de trembles et de saules, et d'un certain nombre de grandes savanes herbeuses. Les hauteurs de la partie nord fourniront de bon bois de chauffage et d'assez beau bois de construction. La terre est en général de bonne qualité; elle est exempte de pierre, excepté dans la rangée de sections du sud. Sol, terre noire; en partie de première classe, mais principalement de seconde.

Township 21.—Très bonne terre. Le sol est une terre noire d'un à deux pieds de profondeur; bien arrosé par le creek du Faison. Peu ou point de bois de valeur; mais assez pour les besoins des colons. Emplacements propres à des exploitations hydrauliques en deux ou trois endroits.

Township 22.—La majeure partie est en prairie onduleuse. Le sol est une riche terre argileuse arrosée par le creek du Faison, qui traverse le township dans la direction du sud-est.

Township 24.—Dans les buttes du Castor. Contient quatre petits lacs qui donnent naissance à des creeks. Le sol est partout très bon, et est une riche terre sablonneuse. Bonne partie du township est épaissement boisée.

Township 25.—Presque entièrement couvert de trembles mesurant jusqu'à 10 pouces de diamètre; parsemé d'un grand nombre de marais et de petits lacs, qui le rendent impropre à la colonisation. Tout le township est de quatrième classe.

Township 26.—Prairie onduleuse; nombreux marais et petits lacs. Beaucoup de bois propre à toutes fins. Le sol est une riche terre sablonneuse.

RANG X.

Township 1.—Prairie onduleuse. Le sol est de qualité moyenne ou passable. Plusieurs grandes prairies à foin.

Township 2.—Prairie onduleuse ; bon sol. Le quartier nord-est du township est rocheux, mais ferait de bons pâturages.

Township 3.—Prairie onduleuse ; traversée en sens oblique par la rivière Souris, du nord-ouest au sud-est. La partie nord comprend de la terre assez belle, mais le reste est impropre à la colonisation, et est sillonné de ravins vers le sud. Il s'y rencontre plusieurs marais et étangs ; mais il n'y a aucun bois. Sol, terre graveleuse, mais souvent sablonneuse et pierreuse ; de seconde, troisième et quatrième classes.

Township 4.—Prairie onduleuse, accidentée de coteaux graveleux.

Township 5.—Tout prairie. Les parties est et nord-ouest sont onduleuses. La partie sud-ouest est âpre, pleine de monticules graveleux et rocheux ainsi que de fondrières. Sol, terre argileuse de 8 à 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile et d'argile graveleuse ; partout de seconde classe.

Township 6.—Prairie, partie unie, partie onduleuse, avec une étendue considérable de bonne terre à foin. Bonne eau. Sol, terre argileuse avec sous-sol d'argile, mêlée de gravier calcaire ; de première et seconde classes.

Township 7.—Prairie onduleuse avec ci et là quelques marais. Le sol est une terre noire sablonneuse.

Township 8.—Prairie unie, couverte de *stipa spartea*. Le sol est une terre sablonneuse avec sous-sol d'argile blanche ; quelques étangs.

Township 15.—Très propre à la culture. Le sol est excellent et il s'y trouve du bois en abondance pour les besoins des colons.

Township 16.—Partie arable, partie boisée ; sillonnée de nombreuses gorges formant des précipices. Il y a beaucoup de bois, mais pour le moment ce bois ne saurait servir autrement que pour le chauffage ou les clôtures.

Township 17.—Sol de première classe, bien propre à la culture sous tous les rapports.

Township 18.—La partie nord de ce township est traversée par la rivière Qu'Appelle. Le reste de la terre est un peu onduleux et bien boisé. Le sol est partout assez bon.

Township 19 (incomplet).—Prairie onduleuse, avec bon nombre de petits étangs et de bouquets épars de saules et de trembles. Sol de seconde classe.

Township 19.—Beaucoup de tremble et de saule dans la moitié nord ; la moitié sud est en prairie. Sol de première et seconde classes.

Township 21 (incomplet).—Sol riche et bien égoutté ; abondance d'eau et de foin. Les deux bras de la rivière du Faisan traversent le township. Il y a un lac dans la section 19. Bonne pierre à construction. Le coin nord-ouest est couvert de tremble. Les sections 31, 32, 33, 34 et 35 sont comprises dans une des réserves destinées aux sauvages.

Township 22 (incomplet).—Presque la moitié du township est onduleuse. Le sol est admirablement propre à l'agriculture. Il y a de nombreux petits étangs reliés par des cours d'eau. Presque toute la rangée de sections de l'est est comprise dans une des réserves de sauvages.

Township 23.—Fait partie d'une réserve de sauvages.

Township 26.—Prairie onduleuse parsemée de marais. Il y a beaucoup de gros bois mais encore plus de petits saules et de broussailles. Le sol est partout excellent.

RANG XI.

Township 1.—Prairie tout à fait dénuée de bois. Traversé par le Long-Creek, ou bras sud de la rivière Souris, qui a de 50 à 120 pieds de largeur et de 2 à 6 pieds de profondeur. Au nord de ce cours d'eau, qui est vaseux, la terre est onduleuse. Sol, argile dure ou terre sablonneuse, un sous-sol d'argile ou de sable ; première classe.

Township 2.—Prairie onduleuse. L'eau des étangs et des marais est bonne. Sol, argile ou terre franche, de 4 à 6 pouces d'épaisseur, à surface dure, et en plusieurs endroits cuite par le soleil, avec sous-sol d'argile ; première classe.

Township 3.—Prairie onduleuse ; surface dure et pierreuse en certains endroits. Le creek de la Grosse-Ecorce passe par les sections 35 et 36, du nord-ouest au sud-

ouest; bonne eau. Les autres sections sont aussi bien arrosées. Sol, argile dure ou terre franche, de 4 à 6 pouces d'épaisseur, sous-sol d'argile ou de sable; première classe.

Township 5.—Prairie onduluse. Elevations pierreuses et graveleuses. Sol, terre argileuse de 10 pouces de profondeur sur sous-sol d'argile; en partie de troisième classe et principalement de seconde classe.

Township 14.—Prairie onduluse, avec plusieurs savanes herbeuses très bonnes comme pâturages. Tout à fait dénué de bois. Le creek de la Montagne-de-l'Original, de 2 à 19 chaînes de largeur, traverse la partie nord du township de l'est à l'ouest entre des bords graveleux de 50 à 100 pieds de hauteur; il n'y a pas de courant perceptible, mais l'eau est claire et douce et le fond est sablonneux. Sol, terre noire, de 7 à 8 pouces de profondeur, sur sous-sol d'argile; première classe.

Township 15.—Fait partie d'une réserve de sauvages.

Township 16.—Fait partie d'une réserve de sauvages.

Township 25.—Prairie onduluse, très propre à l'agriculture. Contient deux creeks coulant du nord-est au sud-est, et plusieurs petits lacs situés sur les sections 7, 8, 16, 20 et 30. Dans toutes ces sections l'eau est douce et de bonne qualité. Il y a du bois, surtout du tremble, de bonne grosseur, propre à la construction, au chauffage ou à faire des clôtures. Le chemin d'Ellice au Tondre passe du sud-ouest au nord-est. Sol, lourde terre argileuse; partout de première classe.

Township 26.—En majeure partie dans les buttes du Castor, et conséquemment montueux, avec plusieurs lacs, dont la plupart sont de bonne grandeur et situés dans les sections 1, 9, 12, 14, 15, 17, 20, 22, 27, 28, 29, 30, 31 et 35. Le bois consiste principalement en tremble propre à la construction, au chauffage ou à faire des clôtures; et se trouve sur les sections 1, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 25, 26, 27, 35 et 36; il s'en trouve aussi en petites quantités sur plusieurs des autres sections. Sol, bonne terre argileuse; première classe.

RANG XII.

Township 1.—Prairie onduluse. Le Long-Creek, ou bras sud de la rivière Souris, traverse le township du nord-ouest au sud-est. Sa largeur est de 500 à 100 pieds et la profondeur de son eau vaseuse est de 2 à 6 pieds. Le reste du township est bien arrosé. Sol, argile dure, d'environ 5 pouces d'épaisseur, avec sous-sol de sable; première classe.

Township 2.—Prairie onduluse. Le Long-Creek (bras sud de la rivière Souris) traverse les sections 4, 5 et 6 du nord-ouest au sud-est; il est large de 50 à 120 pieds et a de 2 à 6 pieds de profondeur; son eau est vaseuse. Le township est en général bien arrosé. Sol, dur, composé d'argile et de sable; première classe.

Township 3.—Prairie onduluse. Sol, dur, composé d'argile et de sable, pierreux par endroits; de première et de seconde classes.

Township 5.—Prairie onduluse. Le creek de la Grosse-Ecorce traverse le township du nord au sud, et de chaque côté sont de profonds ravins dont les flancs et les fonds sont très pierreux. Le long du creek et d'un petit ruisseau qui s'y jette sont des bandes d'épaisse broussaille, au milieu desquelles sont des frênes, des ormes et des cerisiers ne dépassant pas sept pouces de diamètre; il s'y trouve aussi un ou deux petits bouquets de tremble. Sur les rives du creek de la Grosse-Ecorce se trouvent des traces distinctes de lignite apparemment de la même qualité que celui qui se trouve sur le même cours d'eau près de l'endroit où il se joint à la rivière Souris. Sol, argile, interrompue par des cordons de pierres et de gravier; en partie de seconde classe, mais principalement de troisième classe.

Township 13.—Prairie onduluse; nombre de marais herbeux, mais pas du tout de bois. Plus propre à l'élevage qu'à l'agriculture. Sol, bonne terre d'argile de 7 ou 8 pouces d'épaisseur, sur excellent sous-sol d'argile sablonneuse; seconde classe.

Township 14.—Prairie onduluse; grand nombre de savanes herbeuses, et très bons pâturages. Pas de bois. Le creek de la Montagne-de-l'Original, qui a ici de 2 à 8 chaînes de largeur et de 1 à 6 pieds de profondeur, traverse le coin nord-est du township dans la direction du sud-est. Sol, très bonne terre argileuse, de 7 ou 8 pouces d'épaisseur; seconde classe.

Township 15.—Fait partie d'une réserve pour les sauvages.

Township 16.—Fait partie d'une réserve pour les sauvages.

Township 23.—Prairie onduleuse; plusieurs marais et petits étangs, contenant de l'eau assez bonne pour tout besoin domestique; mais rien qu'un cours d'eau. Propre à l'agriculture ou à l'élevage. Bouquets de petits trembles, bons pour le chauffage et pour les clôtures. Il y a aussi beaucoup de broussailles de tremble. Sol, terre noire d'environ 6 pouces d'épaisseur, sur sous-sol sablonneux, avec gravier par endroits; de première et de seconde classes.

Township 24.—Prairie onduleuse; bouquets de petits trembles (bons pour le chauffage et pour les clôtures), et broussailles de saule et de tremble. Parsemé, par endroits, de nombreux petits lacs, marais et étangs, et plutôt propre à l'élevage qu'à l'agriculture. De grandes étendues sont couvertes d'une herbe abondante, et l'eau des étangs et des marais est en général assez bonne pour la cuisine. Sol, terre noire de six à huit pouces d'épaisseur; seconde classe.

Township 25.—Terre onduleuse, bien propre à l'agriculture. Traversé par le chemin de Fort-Ellice aux buttes du Tondre. Sur la ligne extérieure de l'est, situés dans les sections 12, 24, 25 et 36, sont quatre lacs dont l'eau est douce et bonne. Il se trouve du bois (principalement du tremble) dans la moitié est du township ainsi que dans les sections 7, 18, 20, 21, 29 et 30; ce bois est bon pour la construction, pour le chauffage et pour les clôtures. Sol, terre sablonneuse; de seconde classe.

Township 26.—En majeure partie, prairie onduleuse, relativement sèche, excepté dans le voisinage des quatre lacs situés dans les sections 8, 18, 24 et 33. Les terres basses qui bordent ces lacs sont au printemps et en été complètement submergées. A cette exception près le township est très propre à l'agriculture. Le seul bois qui s'y trouve est du petit tremble bon pour le chauffage et pour les clôtures.

RANG XIII.

Township 12, 13, et 14.—Prairie onduleuse; bon nombre de savanes herbeuses. Très propre à l'élevage. Sol, bonne terre argileuse, sur bon sous-sol sablonneux; de seconde classe.

Township 15.—Fait partie d'une réserve pour les sauvages.

Township 16.—Fait partie d'une réserve pour les sauvages.

Township 21 (incomplet).—Prairie onduleuse; bois de tremble en quantité suffisante pour les besoins des colons, pour la construction, le chauffage et les clôtures. Bien arrosé par la rivière Qu'Appelle et les lacs à la Pêche. La réserve de la compagnie de la Baie-d'Hudson comprend parties des sections 6 et 7; celle de la police à cheval du Nord-Ouest parties des sections 17, 18, 19, 20, 29, 30, 31 et 32; et la réserve du Traité, parties des sections 6 et 7, la partie de la section incomplète 8 qui se trouve au sud de la Qu'Appelle et la section incomplète 5. Sol, riche terre argileuse avec sous-sol sablonneux, bien propre à l'agriculture; première classe.

Township 22.—Terre onduleuse; parties découvertes alternant avec de beaux bois de tremble mesurant jusqu'à 12 pouces de diamètre; beaucoup de broussailles et de saule, et nombreux beaux marais à foin. Sol, de très bonne qualité, principalement de riche terre sablonneuse de huit à dix pouces d'épaisseur, sur sous-sol de terre franche; seconde classe.

Township 23.—Contrée onduleuse; majeure partie prairie alternant avec bouquets de trembles. Beaucoup de saule et de broussailles; profonds étangs et grands marais à foin. Le nord et le centre du township sont quelque peu montueux et tourmentés. Sol, de bonne qualité, de six à quatorze pouces d'épaisseur, sur sous-sol d'argile ou de gravier; seconde classe.

Township 24.—Contrée onduleuse. Dans le centre et l'est du township sont de nombreux bouquets de trembles de six à sept pouces de diamètre. Il y a de nombreux étangs et savanes dans lesquelles croissent des saules; mais le niveau de la terre s'élève vers le nord et l'ouest. Sol, à partir d'un peu à l'ouest du centre en allant vers l'est, riche terre sablonneuse; mais l'ouest est en général élevé, sec et pierreux; seconde et troisième classes.

Township 25.—Légèrement onduleux ou montueux; prairie sèche alternant avec des marais. Une grande partie de la surface est couverte par des pièces de

petits trembles ou de broussailles, avec ci et là des bouquets de trembles assez gros pour le chauffage et les clôtures, en quantités suffisantes pour les besoins des colons pendant quelques années. Très bonne eau. Sol, bon, sans traces d'alcali; seconde classe.

Township 26.—Principalement prairie; quelque peu inégal; variant en pentes douces depuis le niveau des terrains secs jusqu'à des marais herbeux ou de petits lacs et étangs, les élévations ne dépassant guères 20 pieds de hauteur. Pas de cours d'eau. Dans les sections 27, 26, 24 et 23 sont deux lacs connus sous le nom de Lacs Salés, et dont l'eau est plutôt désagréablement alcaline que saunâtre. Toute l'autre eau qui a été examinée était bonne à faire la cuisine.

Il y a peu de bois pour le chauffage et les clôtures dans la partie sud du township, mais la partie nord contient des touffes de trembles qui ont jusqu'à 6 pouces de diamètre. La terre convient mieux au pâturage qu'à la culture, et est de seconde classe.

Township 27 A (incomplet).—Terrain onduleux; nombreuses touffes de trembles; petits lacs et marais. Petite étendue de prairie découverte. La route allant de Fort-Ellice aux buttes de Tondre traverse la section 6 du sud-ouest au nord-est. Terrain offrant peu d'attraits aux colons et de seconde classe.

Township 27.—Prairie onduleuse, traversée par plusieurs petits lacs et marais. Le sol est de bonne terre sablonneuse. Il y a abondance de bois pour les besoins des colons.

Township 28.—Presque entièrement couvert de trembles mêlés de saules et de broussailles. Il y a un ou deux lacs et nombre de petits marais.

Township 29.—Le sol se compose d'une terre sablonneuse de bonne qualité. Grand nombre de petits étangs. Les colons pourront trouver dans ce township tout le bois dont ils auront besoin.

Township 30.—Presque entièrement couvert de trembles et de saules et fort accidenté par des étangs et des marais.

RANG XIV.

Township 12.—Prairie onduleuse, avec de nombreuses savanes herbeuses, ce qui rend cette terre plus propre au pâturage qu'à la culture. Sol—bonne terre argileuse avec bon sous-sol d'argile sablonneuse dans la partie est, et d'argile noire et bleue dans la partie ouest; de deuxième classe.

Township 14.—Prairie onduleuse; avec quelques marais et étangs. Un creek coulant vers le nord-ouest traverse le coin nord-est de ce township. Vers la fin de juillet ce creek n'était qu'une suite de mares d'eaux stagnantes. À l'exception d'un goût légèrement alcalin, l'eau est bonne partout dans le township. Sol, terre argileuse d'environ quatre pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile tenace et dure; de seconde classe.

Township 15.—Prairie onduleuse avec nombreux étangs et marais herbeux. Sur le township coule dans une direction nord-ouest un creek dont l'eau de même que celle des étangs et des marais, était fraîche. Sol, terre argileuse avec sous-sol d'argile ferme, mais pierreux le long des bords du creek; de seconde classe.

Township 21 (incomplet).—Contrée onduleuse; les colons y trouveront assez de bois pour les fins de construction, pour les clôtures et le chauffage. Bien arrosée par le creek du Sault (*Jumping Creek*), les lacs La Pêche (*Fishing*) et la rivière Qu'Appelle. La réserve de la compagnie de la Baie-d'Hudson occupe certaines parties des sections 1 et 12, tandis que la réserve de la bande du Bison-Debout (*Standing Buffalo*) renferme presque toute la partie nord-ouest, et celle de Pasquaw certaines parties des sections 6, 7 et 18. Sol, riche terre argileuse avec sous-sol sablonneux, très propre à la culture; de première classe.

Township 22 (incomplet).—Prairie onduleuse, bien drainée par plusieurs creeks qui se déchargent dans le creek du Sault. Ce dernier traverse le côté ouest du township, du nord au sud. Il a environ 20 chaînes de largeur, et au mois de septembre 1882 il y avait un pied d'eau. Au printemps sa profondeur est de 7 à 10 pieds. Des touffes épaisses de trembles bordent ses rives sur un parcours d'environ

trois milles; le terrain y est très-propre aux fins agricoles. La réserve de la bande du Bison-Debout (*Standing Buffalo*) renferme une partie de quelques-unes des sections de la rangée du sud. Le terrain est généralement de bonne qualité, plus particulièrement dans la partie sud du township et dans les sections voisines de la réserve des sauvages. La vallée du creek du Sault (*Jumping Creek*) est plus élevée, mais elle est cependant fertile. Sol, riche terre sablonneuse, de 8 à 14 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile. De première classe pour la plus grande partie, et de deuxième et de troisième en quelques endroits.

Township 23.—Surface très-tourmentée. Le creek du Sault (*Jumping Creek*) coule à l'est à partir du coin nord-ouest, mais il fait une courbe dans la section 33, et coule vers le sud à travers le milieu du township. Plusieurs creeks plus petits se déchargent dans le creek du Sault. Des ravins dont les bords sont presque entièrement couverts de trembles et de broussailles sèches se ramifient dans toutes les directions. Le tremble varie en grosseur, depuis le petit arbre qui n'est propre qu'aux clôtures jusqu'au grand qui mesure douze pouces de diamètre. Il y a aussi plusieurs touffes de trembles dans les parties sud-est et sud-ouest du township. Sol en grande partie pierreux et graveleux, sauf dans les vallées où il est de terre sablonneuse légère, de troisième classe. Nombreux marais à foin.

Township 24.—Surface généralement accidentée, principalement vers le coin sud-ouest, qui se trouve à proximité du creek du Sault. Des touffes de petits trembles et de saules pouvant servir de combustible et à la confection des clôtures sont disséminées dans la partie est. La route entre Prince-Albert et Qu'Appelle traverse le township presque du nord au sud. Sol, pauvre, étant en grande partie graveleux; les hauteurs sont pierreuses et les bas-fonds consistent principalement en profonds étangs ou marais. En général il est de troisième classe.

Township 25.—Surface inégale, pentes faciles. Les hauteurs et les vallées n'ont pas de direction uniforme, mais en général affectent plus ou moins la forme circulaire. La prairie est coupée par de nombreux marais humides qui ne communiquent ni entre eux ni avec aucuns cours d'eau; en conséquence le drainage ne se peut faire facilement. Il y a abondance de bois pour les clôtures et le chauffage, mais le tremble n'est pas de grosseur suffisante pour servir à la construction. Eau invariablement bonne. Sol, sablonneux et graveleux sur les hauteurs, mais dans les vallées et le terrain uni, la terre noire a de 2 à 3 pieds d'épaisseur avec sous-sol d'argile blanche marneuse; de première, deuxième et troisième classes.

Township 26.—Le township contient une grande quantité de terrain humide et se compose d'une suite d'étroites hauteurs sèches et de marais humides au fond de plusieurs desquels se trouve un sol ferme. Prairie découverte sèche, propre à la culture, en petites étendues seulement, ne dépassant pas dix acres. Il n'existe pas de ruisseau, et il sera difficile de drainer ces terrains. Dans les parties est et sud du township le bois est rare et pauvre. Au nord-ouest on rencontre de vastes touffes de petits trembles et saules dans lesquelles on trouve abondance de combustible et de bois à clôtures. Le sol n'est certainement pas mauvais, bien qu'une grande partie du terrain, qui est bas et humide, ait été classé comme inférieur. Il en est de première, de deuxième et de troisième classes.

Township 27 A. (incomplet).—Surface assez unie avec nombreux marais et étangs. Les touffes contiennent des trembles de dix pouces de diamètre. Il y a très-peu de prairie découverte et il est bien rare qu'elle ne contienne pas des saules et des broussailles. La route principale qui conduit de Fort-Ellice aux buttes de Tondre, traverse la section 12. On ne rencontre aucun ruisseau d'eau vive, toutefois les étangs et marais ont de la bonne eau. Sol, de deuxième et troisième classes.

Township 27 (incomplet).—Couvert de trembles, de saules et d'épaisses broussailles. Accidenté par des étangs et marais. La partie sud-ouest du township est comprise dans une réserve de sauvages.

Township 28.—Le sol est bon, et, bien qu'il y ait un grand nombre d'étangs et de petits marais, on pourrait y trouver bien des sections désirables à coloniser. Abondance de combustible et de bois à clôtures.

Township 29.—Le terrain est un peu bas, et bien qu'il s'y rencontre plusieurs

bonnes sections, la majeure partie du township est cependant marécageuse. Il y a abondance de bois de chauffage et de bois à clôtures.

Township 30.—Contrée onduluse avec nombreux marais et petits lacs. Le sol est de terre sablonneuse. Abondance de bois de chauffage et de bois à clôtures.

RANG XV.

Township 14.—La partie nord-est de la prairie onduluse avec quelques marais et étangs. La partie sud-est de la prairie unie et très sèche. Le creek Wascana (ou Tas-d'Ossements) traverse le coin sud-ouest de ce township. L'eau de ce creek est douce, mais celle de presque tous les étangs et marais est alcaline. Une ancienne route traverse le township du nord au sud. Sol, de terre argileuse d'une épaisseur de deux pouces, avec sous-sol d'argile dans la partie nord, et d'argile ferme, fendillée, avec sous-sol d'argile ferme et dure dans la partie sud. Généralement de deuxième classe.

Township 15.—Prairie onduluse avec nombreux marais et étangs d'eau douce. Le creek Wascana traverse le coin nord-est du township dans une direction nord-ouest; le terrain qui suit les bords de ce ruisseau est pierreux. Sol, terre argileuse d'environ trois pouces d'épaisseur (sauf sur quelques élévations où il est sablonneux) avec sous-sol d'argile ferme; de seconde classe.

Township 18.—Prairie onduluse presque entièrement couverte d'arbustes et de petits trembles qui seront dans quelques années très utiles aux colons. Le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse la partie sud du township. On trouve de l'eau passable dans un grand nombre de petits étangs. Sol, de dix à quinze pouces d'épaisseur avec principalement un sous-sol d'argile, de deuxième et troisième classes.

Township 21 (incomplet).—La majeure partie est de la prairie onduluse avec à peine assez de bois pour les besoins des premiers colons. Il y a de nombreuses fondrières. L'instructeur d'agriculture des sauvages, M. George Newlove, a ses bâtiments sur le quart nord-est de la section 15, et il a fait la première façon d'une vaste étendue sur le quart sud-ouest de la section 22. Sa récolte de la première année sur ce terrain a donné à l'acre: de pommes de terre, 270 boisseaux; de blé du printemps, 30 boisseaux; d'avoine, 33 boisseaux. Il a aussi récolté beaucoup de carottes, de navets, d'oignons et autres racines. La partie située au sud des lacs à la Pêche (*Fishing Lakes*) est comprise dans une réserve de sauvages. Sol, terre sablonneuse mêlée de gravier; de première et deuxième classes.

Township 22.—Surface très inégale et pleine de monticules, ces derniers généralement de forme circulaire, et ne s'élevant que rarement à plus de 20 à 30 pieds au-dessus des terrains plats avoisinants, dans lesquels se trouve ordinairement un petit étang ou fondrière d'eau dormante. Ces étangs sont pour la plupart remplis d'herbes et bordés par une lisière de très petits trembles ou saules. Il y a ci et là, dans la rangée de sections de l'est, quelques touffes de petits trembles pouvant servir de combustible, mais impropres à toute autre fin. Le reste du township est presque entièrement dénué de bois. Par suite de l'irrégularité de la surface, les champs se trouveront limités à une étendue de 5 à 10 acres. L'eau des étangs et fondrières est bonne. Sol, très bon dans les vallées et jusqu'à mi-hauteur des mamelons, mais sur les sommets pauvre et graveleux, et en plusieurs endroits couvert de cailloux; de deuxième classe.

Township 23.—La surface du quart nord-est est inégale et tourmentée; quelques sections sont montueuses et renferment de profonds étangs et fondrières. Il y a abondance de petites touffes de trembles et de saules, les trembles ont une grosseur qui varie de 1 à 3 pouces de diamètre. Le quart nord-ouest est une haute prairie découverte et pleine de monticules, avec de nombreux étangs entourés de marais. Dans la rangée de sections du milieu, de l'est à l'ouest, la surface incline graduellement vers le sud. Le quart sud-est est presque entièrement de la prairie unie avec ci et là des fondrières et marais, les fondrières étant généralement bordées de fourrés de petits trembles et de saules. Le quart sud-ouest est en général de la prairie découverte unie, avec quelques marais et étangs. Dans la moitié sud du township l'eau était bonne; dans l'autre partie les étangs contiennent de l'alcali. Sol, argile mêlée ci et là de gravier avec sous-sol d'argile; de première classe.

Township 24.—La moitié nord est de la prairie inégale, à l'exception de quelques sections qui sont onduleuses; elle contient aussi plusieurs touffes au milieu desquelles se trouvent des étangs. La moitié sud est de la haute prairie découverte, accidentée, avec monticules dans certaines parties; elle contient de nombreux étangs et fondrières. Un bras du creek du Sault traverse les sections 31, 30, 29, 19, 20, 21, 15, 14, 11 et 12; les bords, des deux côtés de ce ruisseau, sont escarpés et irréguliers. La vallée a une largeur qui varie de 10 à 40 chaînes. Au mois de septembre 1882 le ruisseau avait de 8 à 20 pouces d'eau et un courant lent. Le lit d'un des bras du même creek, était à sec. La route conduisant de Qu'Appelle à Prince-Albert traverse les sections 5, 6 et 7. En général l'eau est bonne et douce. Les touffes contiennent des trembles ayant de 2 à 6 pouces de diamètre. Sol, de 5 à 21 pouces d'épaisseur avec sous-sol d'argile, graveleux dans les vallées des creeks de première classe.

Township 25.—Ce township renferme quelques belles clairières de prairie découverte, et d'épaisses touffes de trembles et de saules. Les trembles ont quelquefois jusqu'à dix pouces de diamètre. La terre est généralement désirable, elle n'est de qualité inférieure que dans la vallée, et le long des bords du Long Creek. Sol, de première, deuxième et troisième classes.

Township 26 (incomplet).—Contrée onduleuse, avec une vaste quantité de terre arable sèche. La route principale allant de Qu'Appelle aux buttes de Tondre entre dans ce township à la section 12 et en sort à la section 35. Les sections 18 à 31, inclusivement, sont comprises dans la réserve de la bande de Gordon. Le Long Creek, un des tributaires de la Qu'Appelle, draine le côté ouest du township. Un lit de cours d'eau desséché, qui se trouve dans la partie nord-ouest, permettra de bien drainer cette partie. Toute l'eau trouvée était bonne et il y a abondance de bois pour tous les besoins. Sol, de première et deuxième classes.

Township 27a (incomplet).—Surface légèrement onduleuse avec nombreux petits étangs et marais. Les touffes de petits trembles et de saules ne sont pas rares. La réserve de Gordon renferme certaines parties des sections 6 et 7. Dans leur voisinage se trouvent quelques gros trembles. Sol, de première classe.

Township 27 (incomplet).—Une réserve sauvage renferme toutes les sections du nord. La description des trois townships suivants s'applique également à celui-ci.

Townships 28, 29 et 30.—Ces townships contiennent çà et là une grande quantité de trembles et de saules et beaucoup d'épaisses broussailles; mais il y a aussi une bonne quantité de terre propre à la colonisation. On y rencontre quelques petits lacs et marais.

RANG XVI.

Township 8.—Au sud et au sud-ouest ce sont de hautes prairies fortement onduleuses et tourmentées, tandis qu'au nord et au nord-est nous rencontrons des terrains plats, bas et marécageux. Les vastes marais situés sur le côté est du township ne renforcent aucune bonne prairie à foin. Il n'y a aucun ruisseau d'eau vive, à part le creek des Erables (*Maple Creek*), sur la section 31. Les marais contiennent de nombreux étangs, et les sections 13 et 14, une petite partie d'un lac assez considérable. L'eau des lacs et des étangs est fortement imprégnée d'alcali. Il y a de nombreux lits de cours d'eau asséchés. Le terrain est rempli de crevasses et de fissures profondes, ce qui indique l'action d'une abondante eau de pluie au printemps, d'une extrême sécheresse en été, et de gelées en hiver. Pas de bois. Sol, dans les endroits élevés le terrain est dur et se compose d'un mélange de sable de gravier, sans aucun sol d'alluvion; on y voit partout des cactus, et l'herbage est rare, sec, et par touffes; dans les terrains bas la surface est une légère argile de six pouces d'épaisseur avec sous-sol d'argile ferme, de couleur bleue, couvert d'un pâturage pauvre composé principalement de *stipa spartea* ou de folle avoine. Il est classé comme de deuxième et de troisième classes; de quatrième même à quelques endroits.

Township 15.—La partie nord-est de la prairie onduleuse est très sèche, à l'exception de quelques marais et étangs. La partie sud-est de la prairie unie est très sèche. La surface est remplie de crevasses et porte une herbe courte. L'eau est presque toute alcaline. Sol: la partie nord contient une terre argileuse d'environ deux pouces d'épaisseur, la partie sud une argile ferme. Le sous-sol est partout une argile dure ferme de qualité moyenne pour l'agriculture; de deuxième classe.

Township 18.—Prairie onduleuse, avec de nombreuses touffes de trembles pouvant fournir une grande quantité de combustible ; il y a des marais à foin dans la partie nord, et la partie sud est presque entièrement de la prairie découverte, avec de petites broussailles. La voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique traverse la partie sud. Sol, généralement de bonne qualité, et composé d'une riche terre sablonneuse avec sous-sol d'argile, de première, deuxième et troisième classes.

Township 21 (incomplet).—Prairie onduleuse, bien arrosée par la rivière Qu'Appelle, qui a une largeur moyenne de soixante-quinze pieds et une profondeur d'environ 3 pieds 6 pouces. Comme la rivière ne charrie pas de bois en cet endroit et que les rapides sont rares, un petit steamer pourrait, en prenant des précautions, naviguer à partir du rang 21 jusqu'au pied des lacs à la Pêche. La rivière et les lacs abondent en poissons et canards. La partie du township au sud de la rivière, et qui est bien boisée, est comprise dans une réserve de sauvages. Sol, les deux tiers sont de première classe, le reste de troisième et de quatrième.

Townships 27 et 28.—Couverts ci et là de trembles et de saules avec épais sous-bois, et parsemés de petits lacs et de marais. Quelques sections cependant sont très propres à la colonisation.

RANG XXI.

Townships 44 et 45.—Ces townships sont situés sur les deux côtés ainsi qu'au sud de la rivière aux Carottes (*Carrot river*) et du marais de la Poule-d'Eau (*Water-hen Marsh*), et sont à tous égards admirablement propres à la colonisation. Il y a abondance de bonne eau, de bois de construction, et de foin. Le sol est une terre sablonneuse noire avec sous-sol d'argile,

NOTE.—L'arpenteur rapporte que la contrée qui avoisine les townships ci-dessus est d'un bout à l'autre admirablement propre à la colonisation, et ne le cède à aucune autre terre du Nord-Ouest.

RANG XXII.

Township 45.—A l'ouest du lac de la Poule-d'Eau (*Water-hen Lake*). Abondance de bois, de foin, et d'eau. Riche sol, bien propre à la colonisation.

RANGS A L'OUEST DU TROISIÈME PRINCIPAL MÉRIDIEN.

RANG I.

Township 42.—Le sol est une bonne terre sablonneuse, et il y a abondance de bois pouvant servir comme combustible.

Township 43 (incomplet).—Est traversé par le bras sud de la Saskatchewan. Le sol est de terre sablonneuse. Tremble et saules en quantité.

Township 44 (incomplet).—Le bras sud de la Saskatchewan le traverse diagonalement du S.-E au N.-O. Un certain nombre de métis français se sont établis dans ce township, qui, à tout prendre, est propre à la colonisation.

Township 45.—Le sol est généralement de sable jaune recouvert d'une mince couche de terre végétale, mais à l'est de la rivière Saskatchewan, qui traverse les sections du sud-est, il est d'argile recouverte de quinze pouces de terre. Le township est bien arrosé par des lacs et creeks d'eau douce. Le bois se trouve principalement dans les sections de l'est et consiste en trembles de cinq à quinze pouces de diamètre et en broussailles de saules ; dans les sections de l'ouest on rencontre des épinettes blanches, des épinettes rouges et du pin résineux, ainsi que quelques trembles et des broussailles de saules. Des cailloux de granit sont empilés sur les deux bords de la rivière.

Township 46.—Le sol est sablonneux, mais dans les deux rangées de sections de l'est, il est de terre franche recouverte de quatre à cinq pouces de terre végétale, et donne d'excellentes récoltes de céréales et de foin. Le bois consiste en tremble, pin résineux, épinette blanche et épinette rouge, et peut servir à la construction ainsi qu'à la confection des clôtures. Deux ruisseaux arrosent les sections nord-est et sud-est et se déchargent dans la Saskatchewan-Sud.

Township 47.—Le sol est de terre végétale dans les deux rangées de sections de l'est, mais au sud-est on rencontre des petites buttes, de 30 à 60 pieds de hauteur, couvertes de pins. Le bois, dans ce township, consiste en saule et épinette blanche, pin résineux, épinette rouge et tremble (de 4 à 16 pouces de diamètre). Les colons viennent de plusieurs milles de distance chercher dans ce township le bois de construction, le bois à clôtures, et le combustible dont ils ont besoin. Le cours d'eau qui traverse le township forme par places de vastes savanes, mais n'est qu'un petit ruisseau dans les sections 27 et 35.

RANG II.

Township 43.—En partie occupé par le lac aux Canards. Le sol est de la terre sablonneuse légère. Il y a abondance de bois, de foin et d'eau. Très propre à l'élevage.

Township 44 (incomplet).—Le long du lac aux Canards. La terre est très propre à la colonisation et une grande partie est déjà occupée. Il y a du bois en quantité ainsi qu'un certain nombre de petits lacs contenant de la bonne eau. Le sol est de terre sablonneuse d'une qualité un peu légère. La rangée de sections de l'ouest est comprise dans une réserve de sauvages.

RANG III.

Township 43.—Le sol est de la terre sablonneuse et bien propre à la colonisation, quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de bois. Il y a çà et là quelques lacs et marais à foin. La partie N.-O. est comprise dans une réserve de sauvages.

Township 44 (incomplet).—Le sol est de la terre sablonneuse épaissement couverte de trembles. Plusieurs métis français se sont établis dans ce township.

RANG XXIV.

Township 47 (incomplet).—Est traversé par le bras sud de la Saskatchewan et le creek du Daim Rouge. La terre est onduleuse et fertile. Bien propre à la colonisation. Il y a beaucoup de bois çà et là.

Township 48.—Est traversé par la Saskatchewan-Nord. Le sol est d'une excellente qualité. Le township est épaissement parsemé de bouquets de trembles et de saules avec d'épaisses broussailles.

RANG XXV.

Township 46 (incomplet).—Le sol est bon et couvert de trembles et de broussailles de saules. Les quelques colons qui y sont établis ont cependant à aller chercher leur bois de construction sur les îles de la rivière Saskatchewan. Le township est divisé en lots de dix chaînes de largeur faisant face à la rivière.

Township 47 (incomplet).—Situé à moins de douze milles de l'établissement de Prince-Albert. La Saskatchewan traverse les sections sud-est. Le sol est bon. Le bois peut servir à la confection des clôtures et comme combustible; il y a aussi du foin en abondance.

Township 48.—Bien propre à la colonisation; le sol est bon et il y a quantité de bois propre au chauffage, à la confection de clôtures et à la construction. Plusieurs colons ont fait des travaux agricoles importants sur la rive droite de la Saskatchewan-Nord.

RANG XXVI.

Township 45.—Divisé en lots de dix chaînes de largeur faisant face à la Saskatchewan-Sud. Le sol est de deuxième qualité et épaissement couvert de broussailles.

Township 46 (incomplet).—Près de la ligne de correction et le long de la Saskatchewan le terrain est bon, mais de l'est à l'ouest, à travers le milieu du township se trouve, un bas-fond parsemé de petits étangs alcalins, de prairie et de savanes couvertes de jeune bois. Chacun des quarts de sections renferme assez de terres arables pour supporter un colon.

Township 47.—Aproximité immédiate de l'établissement de Prince-Albert, ce qui en fait un lieu désirable pour les colons. Le sol est de la bonne terre sablonneuse. On peut trouver du tremble en quantité suffisante pour le chauffage et les clôtures, sur les bras nord et sud de la Saskatchewan.

RANG XXVII.

Township 45.—La surface de ce township est accidentée de hauteurs. Le sol est sablonneux dans les sections du nord et près de la Saskatchewan, qui traverse les sections du sud, mais il est riche dans une zone de terre s'étendant de l'est à l'ouest à travers le milieu du township. Cette zone renferme des lacs, des étangs, et des marais, dont l'eau est douce, ainsi que des prairies produisant d'excellentes récoltes de foin. Le bord de la rivière est fortement boisé de trembles et de broussailles.

Township 46.—Au sud ce township a un bel aspect; il est légèrement onduleux et contient un riche sol jaune. C'est à peine si l'on rencontre une section qui ne contienne pas de prairies entourées de touffes de jeunes trembles et de saules. Un creek d'eau douce, de dix à douze pieds de largeur, et de quinze pouces de profondeur, traverse les sections nord-ouest. Les lacs et les étangs que renferme ce township ne sont pas trop alcalins pour être malsains pour les animaux.

Township 47 (incomplet).—Bien fourni de bois propre à la confection de clôtures et à la construction. Le sol est bon, principalement dans les sections de l'ouest.

RANG XXVIII.

Township 45 (incomplet).—Le sol est quelque peu sablonneux. Il y a quantité de lacs d'eau douce et de marais à foin. Bois rabougri.

Township 46 (incomplet).—Le sol est aussi bon que celui de tout autre township dans la contrée avoisinante. Il y a d'excellentes prairies à foin, des lacs, des étangs et des creeks dont l'eau est douce. Le bois est propre au chauffage, à la confection de clôtures et à la construction.

Township 47 (incomplet).—Prairie avec des trembles et des saules çà et là. Le sol est arable et il y a quelques marais à foin contenant de l'excellente eau.

— — —

SUPPLÉMENT AUX EXTRAITS ADDITIONNELS DES RAPPORTS
D'ARPEUTEURS SUR LES ARPENTAGES DE TOWNSHIPS, 1882.

— — —

RANG À L'OUEST DU SECOND PRINCIPAL MÉRIDIEEN.—

RANG IV.

Township 19.—Prairie onduleuse fort accidentée de savanes et de touffes épaisses de trembles et de saules. Il y a dans la partie sud une petite quantité de trembles qui peuvent servir à la confection des clôtures. Sol, de deuxième classe.

RANG V.

Township 19.—Prairie onduleuse contenant un certain nombre de petites savanes et de touffes de trembles et de saules. Sol, généralement de seconde classe.

RANG XI.

Township 17.—Prairie. Des petites buttes occupent la partie sud, sur une distance d'un mille et demi; elles sont couvertes de petits bouquets de trembles bons tout au plus comme combustible. Le reste du township est onduleux et découvert. A un mille et demi de la limite sud on rencontre un petit ruisseau de bonne eau douce, coulant vers l'est. Il y a aussi un lac de bonne eau douce sur le coin nord-est de la section 23. Sol, 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile et de gravier; de première classe.

RANG XII.

Township 17.—Le nord-ouest et le sud sont couverts de petits bouquets de jeunes trembles. Le terrain est très montueux dans la partie sud. Le reste du township est de la prairie onduleuse. Un creek considérable coule vers le nord-est et fournit de la bonne eau. Sol, de 8 à 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile et de gravier; de première et deuxième classes.

Township 18.—Contrée unie. Deux creeks contenant de la bonne eau le traversent et coulent respectivement au nord et au nord-ouest; le dernier est bordé des deux côtés par des trembles mesurant de 5 à 10 pouces de diamètre. Sol, de 8 à 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile, graveleux dans certains parties. Il est de première classe dans la partie nord et de deuxième dans la partie sud.

Township 19 A (incomplet).—Prairie unie, traversée par un creek donnant de la bonne eau douce. Les deux rives sont bordées de trembles, de 5 à 10 pouces de diamètre. Sol, de 8 à 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile de première classe.

RANG XIII.

Township 17.—Presque entièrement de la prairie découverte et très onduleuse. On rencontre un grand lac d'eau douce dans la partie sud-est; et il croît du bois sur le côté sud-est de ce lac. Sol, de 3 à 10 pouces, avec sous-sol d'argile et de gravier; généralement de deuxième classe, mais de première dans la partie nord-ouest.

RANG XIV.

Township 17.—Surface onduleuse et accidentée. Des trembles, mesurant de 6 à 15 pouces de diamètre, croissent dans la partie nord. On rencontre de nombreuses savanes et de petits lacs. Sol, généralement de troisième classe, mais de première et de deuxième dans les endroits où il n'y a pas de bois.

RANG XV.

Township 17.—Très onduleux et accidenté de nombreuses savanes herbeuses. De petits trembles couvrent à peu près une moitié de la section 34. On trouve des trembles de dimensions plus considérables dans la section 36. Sol d'environ 9 à 10 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile et de gravier de deuxième classe.

RANG XVI.

Township 22.—Prairie onduleuse découverte où il n'y a que très peu d'étangs et de fondrières. Dans la rangée de sections de l'est, la surface est légèrement inégale, et il y a quelques monticules graveleux, mais il n'en est ainsi que sur une étendue peu considérable. Sol, de 18 pouces d'épaisseur, sous-sol d'argile; de première classe.

Township 23.—Tout de la prairie. Le terrain, dans les sections 1 à 12 inclusivement, est très uni et presque entièrement propre à la culture, ou pourra servir comme prairie à foin; il est de la même bonne qualité que celui du township 22. Sol, noir, de 18 pouces d'épaisseur, recouvrant un sous-sol d'argile blanchâtre; de première classe supérieure. Le reste du township est d'une nature variée; en général la surface est inégale, remplie de monticules, avec étangs et fondrières dans les bas-fonds. Sol, de bonne deuxième classe, excepté sur la crête des monticules. Aucun bois quelconque. Toutes les fondrières et étangs que nous avons rencontrés contenaient de la bonne eau.

Township 24.—Surface couverte de mamelons et montueuse; toutes les vallées contiennent de nombreux étangs et marais dont quelques-uns occupent une surface de dix acres. La majorité de ces étangs et marais ont des lits graveleux et de la bonne eau. Les buttes et monticules s'élèvent de 15 à 75 pieds au-dessus des étangs et sont très graveleux et pierreux. Les cailloux de calcaire abondent. Au bas des pentes et autour des étangs il y a des étendues considérables de terrains composés d'un sol d'alluvion riche et profond. Avec un peu de travail on pourrait drainer

plusieurs des étangs dans d'autres situés plus bas, et de cette façon opérer l'assèchement d'une étendue considérable de terres d'une excellente qualité. Quelques-uns des étangs sont bordés de petits trembles et de saules. Les sections 33, 34, 35 et 36 renferment de vastes bouquets de trembles assez gros pour servir à la confection de clôtures. Somme toute, le township convient mieux à l'élevé qu'à la culture. Eau bonne et douce. Sol, principalement de deuxième classe; une petite partie cependant est de première.

Township 25.—Haute terre fortement onduleuse qui alterne avec la prairie; nombreuses touffes de trembles, des fourrés de saules et plusieurs étangs et petits lacs. Le bras principal du creek du Huard (*Loon creek*) prend naissance sur la section 31 et coule diagonalement jusqu'à la section 1. Ce ruisseau rencontre sur son cours trois lacs considérables qui couvrent une surface de près de 700 acres. Les sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13 et 19 sont principalement de la prairie découverte, remplie de cailloux. La route principale qui conduit de Qu'Appelle à la mission des Buttes de Tondre, traverse les sections 4, 5, 8, 7 et 18. Au nord-ouest du creek du Huard (*Loon creek*) et des lacs, les cailloux disparaissent et plusieurs belles fermes pourraient être établies. On peut aussi s'y procurer facilement du bois de toute sorte. Le tremble, sauf quelques exceptions, ne passe pas un diamètre de huit pouces. L'eau est bonne partout. Sol, de deuxième et de troisième classes; de première à quelques endroits.

Township 26 (incomplet).—Ce township est composé des sections 1 à 12, inclusivement, le reste est compris dans la réserve de la bande de Gordon. Ces sections sont situées au pied des buttes de Tondre et sont de la prairie découverte, à part la 1ère, la 2ème, la 11ème et la 12ème, qui sont épaissement couvertes de coudriers, de saules et d'églantiers. Il y a de nombreux petits lacs. Le bois abonde et l'eau est excellente. Sol, de première classe.

RANG XVII.

Township 8.—Prairie onduleuse et accidentée. Les terrains les plus élevés sont situés sur le côté ouest; la pente se fait vers le nord est, et les sections 13, 24 et 25 sont les plus basses. Le township est arrosé par le creek de l'Erable, qui serpente diagonalement à travers le milieu, à partir de la section 18 jusqu'à la section 25. Le lit de ce ruisseau était à sec en plusieurs endroits au mois de juillet, mais on a trouvé de la bonne eau de source dans les étangs et les cavités; cette eau était douce et ne contenait aucun alcali. Une belle lisière de bois, ayant de 20 à 40 verges de largeur, borde les rives de ce creek. Ce bois consiste en frêne, orme, érable et saule de quantité et de grosseur suffisantes pour fournir aux colons du combustible et du bois de construction pendant quelques années. Sol, pour la plus grande partie composé d'un mélange d'argile, de sable et de gravier, jusqu'à une profondeur d'environ six pouces, avec sous sol d'argile et de gravier. Il n'y a pas de sol d'alluvion, excepté sur les plateaux, le long du creek de l'Erable et de ses tributaires. La surface des hauteurs est très dure et sèche, et dans plusieurs endroits pierreuse; le pâturage est léger et desséché; beaucoup de cactus.

Si l'on en juge par les nombreux lits de cours d'eau, de creeks desséchés, et les larges crevasses de la surface, il est évident qu'au printemps cette contrée est sujette à d'abondantes pluies, que sa chaleur y est extrême en été et que l'hiver y est froid. Le terrain n'est pas propre à la culture, et pas davantage à l'éve des bestiaux, car le pâturage y est insuffisant. Il y a beaucoup de calcaire en gros blocs, sur les flancs des coulées. Le sol est compté de deuxième et de troisième classes.

Township 10.—Tout de la prairie, à l'exception d'une petite lisière de bois, sur le coin sud-ouest, consistant en frêne, orme et saule de petit diamètre; ne peut servir que comme lieu de campement. La partie sud-ouest est très basse et plate, et est traversée par un vaste marais et un lac. L'eau de ce lac a une apparence blanchâtre particulière comme si elle contenait de la craie ou de l'argile blanche; si elle est alcaline, elle l'est bien légèrement, et n'est pas désagréable au goût. Le reste du township consiste en de la prairie bien plane. Sol, argile de 12 pouces d'épaisseur avec sous-sol d'argile, généralement de première classe, et de deuxième et de quatrième à quelques endroits.

Township 11.—Tout de la prairie. La partie est est fort entrecoupée de marais et de lacs, et le reste du township varie de la terre plane à la terre onduluse. Sol, terre argileuse de douze pouces d'épaisseur avec sous-sol d'argile; de première classe.

Township 21, (incomplet).—Contrée onduluse, renfermant assez de bois pour fournir aux colons des matériaux de construction ainsi que du bois à clôture et du combustible. Il y a dans la vallée de la Qu'Appelle d'immenses étendues de terrains à foin et à pâturage. Les bords de la rivière, qui ont en moyenne 280 pieds de hauteur, offrent de précieux abris aux bestiaux durant l'hiver. Beaucoup de *brûlé* dans la partie ouest et de revenue de trembles. Le creek Long traverse le côté ouest du township et se décharge dans la Qu'Appelle, sur la section 13, par une coulée profonde d'un mille de largeur.

Les sections 1, 2, 11, 12, 13 et 14 sont comprises dans une réserve de sauvages. Sol principalement de première classe.

Township 22.—Plaine unie, mais considérablement accidentée cependant dans la partie que traverse le creek du Huard (*Loon creek*), et quelque peu onduluse sur une petite partie du coin nord-ouest. La vallée que ce creek traverse a une profondeur variant de 100 à 200 pieds et renferme quelques bons pâturages et abondance d'excellente eau. Il y a en effet deux petits lacs près de la limite nord ainsi que de nombreuses sources d'un bout à l'autre des ravins avoisinants. Sol, riche, de première classe, dans la prairie plane et onduluse; graveleux et pierreux, de troisième classe, sur les bords des creeks.

Township 23.—Prairie. La meilleure terre se trouve dans la partie sud-est du township; la surface y est plane et le sol très riche. Le creek du Huard (*Loon creek*) traverse le township dans la direction du sud-est et fournit de petits lacs à deux ou trois endroits. L'eau, bien que douce, est très mauvaise, mais on peut trouver des sources de bonne eau le long des bords du creek. Le terrain, dans la partie ouest, est légèrement ondulux et le sol à peine aussi bon que sur le côté est. Sol, de 6 à 18 pouces d'épaisseur avec sous-sol d'argile ou de gravier; de première et de deuxième classes.

Township 24.—Un tiers environ du township, y compris presque tout le côté est contient beaucoup de lacs et étangs profonds, d'une étendue qui excède rarement cinq ou six acres en superficie. L'eau y est douce mais n'est pas potable. Le creek du Huard (*Loon creek*) traverse le côté ouest dans la direction du sud; l'eau de ce ruisseau, bien que douce, est de mauvaise qualité. La surface de la contrée est onduluse, et dans quelques endroits montueuse et fort accidentée. Le township est tout de la prairie découverte; il n'y a pas de bois, à l'exception de quelques petites touffes de broussailles, de trembles, autour de quelques-uns des lacs, et des fondrières. Sol, très graveleux et pierreux; généralement de deuxième classe.

Township 25.—Remarquablement inégal et montueux. Buttes de toutes formes. Sur le sommet de quelques-unes il y a une étendue considérable de terre plane, mais, règle générale, il n'y a que peu de terrain uni. Les endroits les plus élevés étant presque tous en pente, et les bas-fonds occupés par de petits étangs et marais. Ces derniers comprennent environ un cinquième de la surface entière. L'inclinaison générale de la surface tend vers le sud; l'eau est généralement bonne. Sol, pauvre et graveleux dans la partie sud-est et pierreux sur le sommet des buttes. Il est meilleur dans la partie nord-est, où il y a un bel herbage. Les étangs y sont entourés de touffes de trembles dont quelques-uns sont assez gros pour servir à la confection des clôtures en général, de seconde classe.

Township 28.—Terrain ondulux, et relativement parlant, sec, les étangs de quelque grandeur étant rares. La section 27 contient un lac dont l'eau est douce et bonne. Les sections 1, 2, 11, 12, 13, 23, 24, 25, 26, 28 et 36, contiennent du bois qui peut servir comme combustible et pour la confection de clôtures; les petits trembles qu'on rencontre ailleurs ne peuvent être utilisés autrement que pour le chauffage. Sol, principalement de terre sablonneuse, de 9 à 12 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile; de deuxième classe.

RANG XVIII.

Township 11.—Prairie, bien propre à l'agriculture. Sol, bonne terre argileuse de 12 pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile, de première classe.

Township 15.—Prairie plane. La partie sud-est est basse et humide. Sol, de dix à douze pouces d'épaisseur; de première classe.

Township 18.—Prairie onduluse. Eau rare, bien qu'on puisse s'en procurer en creusant des puits. Il y a du bois pour combustible à environ dix milles au nord. Sol, terre argileuse de six à dix pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile et de gravier; principalement de deuxième classe.

Township 19.—Contrée onduluse. Un tiers à peu près est de la prairie découverte; le reste est couvert d'épaisses touffes de trembles, de seconde venue pour la plus grande partie, ainsi que de saules. Il y a plusieurs étangs de bonne eau douce et de nombreux marais à foin. Les colons de Régina et du voisinage viennent y chercher leur combustible. Sol, de terre sablonneuse avec sous-sol d'argile dans la partie nord; généralement de deuxième classe.

Township 20.—Contrée onduluse. La partie sud est épaissement boisée de petits trembles, tandis que la partie nord est presque entièrement de la prairie, avec de petites touffes de trembles et de saules, qui peuvent être utilisés pour les clôtures ou le chauffage. Il y a plusieurs petits marais à foin dont l'eau est bonne. Sol, terre sablonneuse de six à quatorze pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile; de deuxième classe.

Township 21.—Sur le côté nord de la vallée Qu'Appelle la contrée est de la prairie onduluse découverte; sur le côté sud c'est de la prairie onduluse parsemée d'épaisses touffes de trembles et de broussailles de saules et de cerisiers. La vallée elle-même consiste pre-que entièrement en marais et en terre à foin. Les colons y trouveront tout le bois dont ils auront besoin pour la construction, le chauffage et les clôtures. Sol, de première classe pour la plus grande partie, et de troisième classe à quelques endroits.

Township 22.—Prairie onduluse entrecoupée de nombreuses fondrières principalement au centre et dans les parties ouest. La route Qu'Appelle traverse la section 6. Sol, généralement léger, à l'exception de quelque trois ou quatre sections dans le coin sud-est qui sont de première classe. Les sections est et nord-est sont quelque peu graveleuses et pierreuses; il en est ainsi de celles situées le long de la limite est; de seconde classe. Les sections du centre (du sud au nord), sont très graveleuses et pierreuses; de troisième classe.

Township 23.—Prairie découverte onduluse. Le township est traversé par le creek du Huard (*Loon creek*), dont les deux bras coulent dans la direction du sud-est pour se rejoindre dans la section 24. Les vallées que ce ruisseau arrose ont de cinq à dix pieds de profondeur et leurs flancs au sud sont couverts de petites touffes de jeunes trembles et de broussailles. Il y a aussi quelques petites touffes de bois sur les sections 17, 20 et 29. L'eau du creek du Huard est douce, mais n'est pas potable et a très mauvais goût; mais il se trouve quelques sources d'excellente eau douce à différents intervalles le long des bords du ruisseau. La surface du township est plus ou moins interrompue par des fondrières et des trous d'eau, ce qu'on remarque surtout dans le voisinage du creek. Sol, terre argileuse de quatre à dix-huit pouces d'épaisseur, avec un peu de gravier et quelque peu légère; sous-sol d'argile; de deuxième classe.

Township 24.—Prairie onduluse en grande partie découverte, avec çà et là quelques petits trembles morts. Ces arbres sont par touffes entremêlées d'épaisses broussailles de saules. Les sections 31 et 32 seules contiennent du bois vert; elles sont épaissement couvertes de touffes de trembles; quelques-uns de ces arbres ont jusqu'à six pouces de diamètre. Il y a de nombreuses petites fondrières, presque toutes sèches en été. Une route charretière traverse le township en gagnant le nord-ouest, et rejoint la route qui conduit à la mission des Buttes de Tondre, laquelle traverse le coin nord-ouest. Deux bras du Creek du Huard (*Loon creek*) traversent le township, l'un vers le nord-est et l'autre dans la direction du nord-ouest. L'eau, bien que douce, est excessivement mauvaise. Sol, généralement léger et quelque peu graveleux, de deux à douze pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ou de graviers. La

meilleure terre se trouve dans les sections 1, 2, 23, 24, 26, 10 et 15 et est de première classe ; le reste est de seconde classe.

Township 25.—Relativement uni ou légèrement onduleux. A partir de la limite est on constate une pente graduelle s'étendant à l'ouest jusqu'au creek du Huard (*Loon Creek*), où le bras est de ce ruisseau, qui coule vers le sud à travers les sections 34, 26, 23, 14, 15, 10, 11, 2 et 1. Dans la section 26, le ruisseau forme un lac d'environ un mille de long. Un autre lac plus considérable couvre une grande partie des sections 14, 15 et 10. Le terrain, sur les deux côtés du creek, est très uni et de bonne qualité, mais fort accidenté de fondrières et de petites touffes de bois ; au milieu de chacune de ces touffes il y a une fondrière.

Il n'existe aucun bois qu'on puisse utiliser. L'eau est bonne et abonde partout. Sol, de quatre à dix-huit pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ; de deuxième classe.

Township 16.—La moitié nord-est est située dans l'endroit désigné sous le nom de Buttes-de-Tondre et consiste en collines bien rondes, d'une hauteur variant jusqu'à 250 pieds au-dessus des vallées intermédiaires. Les versants nord sont invariablement à pic et boisés de trembles généralement petits mais qui atteignent quelquefois un diamètre de huit pouces. Les buttes sont ordinairement séparées par des étages, des marais et des fondrières qui, en se reliant les uns aux autres, se drainent de manière à former le creek du Huard (*Loon creek*), qui apparemment prend sa source dans la section 25. Nous avons fait la levée hydrographique de trois lacs sur les cours de ce ruisseau. Le township contient de nombreuses touffes de petits trembles et saules, et ordinairement, au milieu de ces touffes, il y a un étang, un marais ou une fondrière.

Le cours principal du creek du Huard (*Loon creek*) traverse la rangée de sections de l'ouest, et au mois de septembre 1882 était sec à plusieurs endroits. Le lit de ce ruisseau a de douze à vingt pieds de largeur et des bords généralement escarpés de 25 à 80 pieds de hauteur, pierreux et graveleux. Les terrains plats et les vallées contiennent beaucoup d'herbe, mais l'herbe est courte sur le sommet des buttes. Eau invariablement bonne et douce. La moitié sud-ouest est de terre plus basse et la surface est moins inégale et onduleuse ; la terre y est aussi meilleure que dans la moitié nord-est. Sol, de quatre à douze pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ; de deuxième classe.

Township 23.—Principalement de terre onduleuse, et quelques rares étangs d'une étendue considérable. Les sections 4, 9, et 17 contiennent du bois pouvant servir à la construction. Sur les sections 11, 12, 14, et 15 et ailleurs, le bois de chauffage est de clôtures abonde. Sol, terre sablonneuse, de 7 à 11 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ; de deuxième classe.

RANG XIX.

Township 12.—Tout de la prairie ; une partie est unie et l'autre onduleuse. Le creek de la Mâchoire-d'Original traverse la partie sud-ouest. Sol, terre argileuse de 12 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ; de première classe.

Township 13. Prairie onduleuse. Sol, très forte argile et sous-sol d'argile ; de première classe.

Township 17.—Tout de la prairie découverte. Il n'y a pas d'étangs, mais seulement quelques marais qui se dessèchent en été, et gardent leur eau juste assez de temps pour produire du bon foin. Les sections 18, 19 et 30 font partie de l'emplacement de Régina. Le creek Wascana (Tas-d'Ossements) traverse la partie sud et fournit quantité d'eau douce durant tout l'été. Il y a aussi un petit creek qui se décharge dans le premier sur la section 9. On y trouve de l'eau courante jusque vers le milieu d'août, époque où il se dessèche, sauf dans quelques profondes cavités. Sol, forte terre argileuse de 36 à 45 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ; de première classe.

Township 18.—Prairie découverte en partie unie et en partie onduleuse. Le creek Boggy traverse le township et contient de l'eau claire d'une qualité remarquablement bonne. On peut trouver du bois de chauffage à une distance de dix milles. Sol, argile de 10 à 14 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ; de deuxième classe.

Township 19.—Généralement onduleux mais plus uni dans la partie sud qu'ailleurs. On peut se procurer de la bonne eau en creusant à 30 ou 50 pieds. Sol, particulièrement bon dans la moitié sud, mais un peu plus élevé vers le nord. Argile de 5 à 7 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ou sablonneux, un peu pierreux dans certains endroits; de première classe.

Township 20. Prairie onduleuse en partie couverte de touffes de bois, trembles et peupliers, généralement peu gros, le bois de plus de trois pouces de diamètre étant très rare.—La surface est un peu graveleuse, sablonneuse et pierreuse. Sol de deuxième classe.

Township 25. Le quart nord-est de ce township, et une partie du quart sud-est sont de la haute prairie onduleuse. Les sections 7, 8, 9, 6, 5, 4, et 3 sont en général de la prairie unie et contiennent un sol excellent. Le reste est couvert de monticules traversés d'étangs et de fondrières. Un cordon de hautes buttes pierreuses et graveleuses au sommet, traverse les sections 34, 27, 22, 15 et 10, et borde la chaîne de lacs indiquée sur la carte. Une branche du creek du Huard traverse les sections 25, 24, 14, 11, 2 et 1; les bords de ce ruisseau, de chaque côté, sont généralement escarpés et ont de 28 à 75 pieds de hauteur. La vallée a de 10 à 40 pieds de largeur et contient un riche sol d'alluvion. L'eau du creek et des lacs est invariablement bonne. Dans les deux rangées de sections du sud, de même que dans les sections 24, 13, 17, 18, et 19, il y a quelques touffes de trembles, les uns verts et les autres secs, propres au chauffage et à la confection de clôtures. Sol, de 4 à 12 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile; de première classe.

Township 26.—La moitié sud est de la haute prairie onduleuse, sauf certaines parties qui sont accidentées. Il y a aussi çà et là de grandes étendues de prairie unie. La moitié ouest se compose d'un terrain plus bas légèrement onduleux. Le quart nord-est et une partie du quart sud-est sont traversés par des creeks coulant généralement au milieu de profonds ravins. A l'époque de mes travaux ils étaient à sec. Il y a quelques étangs et marais, formés probablement par les nombreux petits creeks dont j'ai parlé. Les sections 29 et 20 renferment un petit lac d'une nature marécageuse, dans lequel vont se jeter quelques-uns de ces creeks. Il n'y a pas de bois, sauf dans la rangée de la section de l'est. Ce sont là des touffes de petits trembles et de saules pouvant être utilisés pour les clôtures. Sol de 4 à 12 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ou de gravier; de deuxième classe. De petites étendues de terrain présentent une surface un peu graveleuse.

RANG XX.

Township 17.—Prairie onduleuse découverte. Les étangs ou marais sont rares, ils se dessèchent durant l'été et forment de bonnes prairies à foin. Le creek Wascana (Tas-d'Ossements) coule du sud-est au nord-ouest. On ne pourrait trouver de meilleure eau que celle de ce ruisseau, qui a en été une largeur moyenne d'environ une chaîne et une profondeur de trois à quatre pieds. L'emplacement de Regina renferme les sections 13, 24 et 25. Sol, forte terre argileuse d'environ 40 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile de première classe.

Township 18.—Entièrement de la prairie, en partie plane et en partie onduleuse. Quelques sections dans la partie nord sont traversées par le creek Boggy, mais les buttes ont une pente si facile qu'elles ne détériorent aucunement le terrain. L'eau du creek est bonne. On peut se procurer du bois à quelques milles de distance; il n'en existe pas dans le township. Sol, de 5 à 10 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile sablonneuse ou de terre sablonneuse; de première classe.

Township 19. —Entièrement de la prairie, en partie plane et en partie onduleuse, généralement sèche, sauf dans les sections 10 et 15, où il y a un vaste marais à foin. On voit quelques trembles et saules le long des bords du creek Boggy, qui traverse le township du sud-est au nord-ouest. Sol, de 4 à 9 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ou de terre sablonneuse; généralement de première classe.

Township 20.—Prairie en partie plane et en partie onduleuse, traversée du sud-ouest au nord-est par la rivière Qu'Appelle. Il y a quelques touffes de broussailles, de trembles, de saules, de pins et d'ormes le long des versants des buttes ainsi qu'au

sommet du bord nord de la vallée. La rivière est elle-même bordée par des lisières de bois de la même espèce. Pas un seul de ces arbres cependant n'a plus de 3 pouces de diamètre. L'eau de la rivière est quelque peu saline. Sol, léger et sablonneux, particulièrement le long des versants des buttes; sur le sommet de ces buttes, ainsi que sur les plateaux de la Qu'Appelle, le terrain est propre à l'agriculture. Il est principalement de deuxième classe, et dans quelques endroits de première ou de troisième classe.

Township 21.—Contrée onduluse, couverte de brûlé dans la partie nord, et d'épaisses broussailles dans la partie nord-ouest, et parsemé de touffes de trembles dans les autres endroits. Les colons y trouveront tout le bois dont ils auront besoin pour le chauffage, les clôtures et la construction. Sol, généralement de première classe.

Township 24.—La moitié est de la prairie onduluse découverte; la moitié ouest est parsemée de touffes de trembles. On trouve de petites fondrières dans presque chaque section. Sol, de 4 à 6 pouces d'épaisseur et sous-sol de sable; de deuxième classe.

Township 25.—Prairie généralement onduluse, à l'exception de la rangée de sections du nord, et des sections 6 et 7, qui sont accidentées et couvertes de monticules. Les sections 14 et 15 renferment quelques buttes élevées dont la hauteur varie de 75 à 100 pieds. Il y a de gros cailloux sur le sommet de ces buttes. La rangée de sections de l'ouest est en partie située à l'endroit généralement désigné sous le nom de Dernière-Montagne (*Last Mountain*), et est traversée par une vallée contenant des petits étangs et marais; ces derniers deviennent en partie secs pendant l'été et donnent d'excellent foin. Les sections 1, 12, 13, 24, 6 et 7 contiennent quelques petites touffes de trembles d'une grosseur de 2 à 6 pouces; on trouve ordinairement de petits étangs d'eau au milieu de ces touffes. Eau excellente partout. Sol, remarquablement bon, d'une épaisseur de 10 à 18 pouces, à l'exception des sections de 31 à 36 inclusivement, qui sont légèrement graveleuses; sous-sol de riche argile; de première classe.

RANG XXI.

Township 14.—Prairie, surtout onduluse. Pas de bois. On trouve de l'eau partout en creusant des puits dans les marais desséchés. Sol, de 12 à 15 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile noire; de première classe.

Township 18.—Prairie légèrement onduluse. Les bords du creek Wascana, qui traverse la partie est du township dans la section du nord-ouest, ont environ 100 pieds de hauteur et sont escarpés dans certains endroits. Ce creek contient de la très bonne eau, a un courant assez fort; sa largeur, au mois de septembre 1882, était de 10 à 40 chaînes, et sa profondeur de 1 à 12 pieds. Le fond est quelquefois vaseux et dans certains endroits graveleux ou sablonneux. Il y a une lisière de saules et de frênes le long de ses deux rives. Sol, de 5 à 9 pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile; de première classe.

Township 19.—Prairie onduluse. Le township est traversé par les creeks du Liard, Wascana et Boggy et la rivière du Gros-Bras. Les bords de la rivière et des creeks sont en partie couverts de touffes de trembles et de saules. Sol, généralement de la bonne terre argileuse, mais un peu trop sablonneuse le long des bords de la rivière; de première classe pour la plus grande partie, et de deuxième et de troisième classes à quelques endroits.

Township 20.—Prairie onduluse. Le confluent des rivières du Gros-Bras et Qu'Appelle, se trouve dans ce township. Ces deux rivières ont un fort courant et leurs fonds sont boueux. Elles avaient de 50 à 70 pieds de largeur, et de 6 à 20 pieds de profondeur au mois d'août 1882. On rencontre des touffes et des lisières de trembles, de frênes et de saules, le long des bords de ces rivières. Sol de 3 à 5 pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile graveleuse ou sablonneuse, quelque peu plus légère et sablonneuse sur les bords des cours d'eau; généralement de deuxième classe, et une certaine étendue de première classe.

Township 21.—Prairie onduluse, interrompue par d'épaisses touffes de trembles qui fourniront tout le bois de construction, le bois à clôtures et le combustible néces-

saies. Le lac Long, dans lequel on prend quelques-uns des plus beaux poissons blancs des territoires du Nord-Ouest, arrose la partie sud-ouest de ce township. Sol, de première et de seconde classes.

Township 23.—Prairie onduluse accidentée de quelques fondrières et de nombreuses touffes de jeunes trembles. Sol, pauvre, sablonneux et très pierreux, de troisième classe.

Township 24.—La moitié est est de la prairie d'une surface très inégale; le reste est de la prairie fortement onduluse. Le township entier est accidenté de nombreux étangs, fondrières et touffes de jeunes trembles. Les étangs et fondrières comprennent une surface de 12 acres au moins. Sol, sablonneux et très pierreux; plus de mauvaises herbes que de bonnes; de troisième classe.

RANG XXII.

Township 14.—Prairie plane, traversée par le creek de la Mâchoire-d'Original, qui, à cet endroit, a une largeur d'une chaîne à une chaîne et demie. Pas de bois, sauf des broussailles le long du creek. Sol, terre argileuse de 12 à 16 pouces d'épaisseur, et sous-sol de très riche argile noire; de première classe.

Township 15.—Prairie plane et en partie onduluse. Pas de bois. On trouve de l'eau partout. Sol, de 12 à 14 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile noire; de première classe.

Township 17.—Prairie plane; quelques monticules ronds. Pas de bois d'aucune sorte. Eau très bonne. Nous avons observé des rochers de pierre calcaire dans le chenal du creek du Liard. Sol, argile mélangée d'un peu de sable, de 2 à 3 pieds d'épaisseur, et sous-sol de terre argileuse; généralement de première classe.

Township 18.—Prairie onduluse. Le creek du Liard traverse le township du sud au nord et contient de la bonne eau. Au mois d'août 1882, le chenal de ce ruisseau était à sec en plusieurs endroits. A partir de la limite nord de la section 11 jusqu'à la limite nord du township, il y a beaucoup de liards très propres au chauffage. Les bords élevés des deux côtés du creek sont couverts de saules. Sol, terre sablonneuse de 18 à 30 pouces d'épaisseur, et sous-sol de terre sablonneuse; de première classe.

Township 19.—Prairie onduluse. Il y a, le long des bords de la rivière du Gros-Bras, qui traverse le township, quelques petites touffes de peupliers, de trembles, de saules et de broussailles. Aussi quelques bonnes terres à foin. Sol, généralement pierreux, graveleux et sablonneux le long des bords de la rivière, mais bon ailleurs, et de trois à quatre pouces d'épaisseur. De première classe pour la plus grande partie, mais de deuxième, troisième et quatrième classes à quelques endroits.

Township 20.—Généralement de la prairie onduluse, sauf les sections qui sont interrompues par de petits lacs. Ces lacs ne sont pas très salés, mais légèrement alcalins; ils ont assez peu de profondeur et leurs fonds sont de vase. Pas de bois. Sol, généralement propre à la culture, mais d'une épaisseur de 2 à 5 pouces seulement, et la grande partie est quelque peu sablonneuse et pierreuse; de première classe.

Township 21.—Prairie plane au sud, mais montueuse et fortement onduluse près du lac Long. La rivière du Petit Bras, qui est un peu salée, se jette dans le lac Long après avoir traversé les sections 7, 8, 17 et 18. Elle va en s'élargissant à mesure qu'elle s'approche du lac et forme une espèce de baie. Il n'y a pas de bois, excepté sur les buttes qui entourent le lac. Ce sont de petites touffes de jeunes trembles. Sol, de 9 pouces d'épaisseur à peu près et sous-sol de sable et de gravier; de deuxième classe.

Note.—Les observations qui précèdent ne s'appliquent qu'à la partie du township située au sud du lac Long.

Township 24.—Prairie onduluse et çà et là des broussailles clair-semées. L'eau des fondrières est bonne, mais celle des étangs est mauvaise. Nous avons trouvé deux lacs d'une surface de plus de vingt acres dans les sections 21 et 22 respectivement. Sol, de 4 à 6 pouces d'épaisseur et sous-sol sablonneux; de première classe.

Township 25 (incomplet).—La moitié est est comprise dans une réserve de

sauvages ; la moitié-ouest consiste en de la prairie onduluse, à part d'une petite étendue sur le coin sud-ouest qui fait partie des sections 5 et 6. Le surface est fort accidentée, principalement vers le sud, et des fondrières et petits lacs ou étangs alternant avec des buttes ou des cavités. Il n'y a pas de bois dans le township, mais il est facile de s'en procurer à la Dernière-Montagne. Sol, de 2 à 12 pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile de sable rouge ou de graviers ; généralement de deuxième classe ; de première et de troisième classes à quelques endroits.

RANG XXIII.

Township 14.—Prairie plane contenant quelques savanes (toutes sèches au mois de septembre 1882), qui doivent certainement être pleines d'eau durant le printemps et la première partie de l'été. Nous avons pu nous procurer de la bonne eau douce en creusant à quelques pieds dans quelqu'une des fondrières sèches. Pas de bois du tout. Sol, agile bleu ferme dans la partie sud ; de troisième classe. La partie nord renferme un sous-sol de très riche argile noire ; de première classe.

Township 17.—Prairie unie, sèche, avec ci et là des mamelons. Bonne eau. Pas de bois. Sol, forte argile d'une excellente qualité pour la culture du blé, de 50 pouces d'épaisseur et plus, et sous-sol d'argile ; de première class.

Township 18.—Prairie onduluse. Pas de bois à l'exception de quelques jeunes trembles de deux pouces à peu près de diamètre, dans la partie nord-est de la section 33. L'eau est bonne. Sol, de 6 à 12 pouces d'épaisseur, de très bonne qualité et sous-sol de terre sablonneuse ; de première classe.

Township 12.—Prairie onduluse. La rivière du Gros-Bras traverse le township dans la direction de l'est. Cette rivière a un courant très rapide et un fond de vase. La profondeur est de 6 à 20 pieds, et sa largeur de 30 à 70 pieds. Les bords sont en partie couverts de trembles, de saules et de frênes. Sol, en général pierreux, sablonneux et graveleux ; particulièrement le long des bords de la rivière, où le terrain est un peu trop pierreux pour être cultivé ; de première, de deuxième et de troisième classes.

Township 20.—Généralement onduleux excepté dans les sections 26, 35, 27, 28, 32, 29, 30 et 31, où le terrain est considérablement accidenté par les bords de la rivière du Petit-Bras. Celle-ci, qui coule dans la direction de l'est, n'a pas un courant très rapide, le chenal en est très tortueux et a de 40 à 60 chafons de largeur. L'eau en est douce mais pas très bonne. Cette rivière est peu profonde généralement, et son fond est vaseux. Il n'y a pas de bois d'aucune sorte. Sol, assez bon dans les sections qui ne traversent pas la rivière, mais le long des bords de celle-ci, le terrain est un peu trop sablonneux, graveleux et pierreux ; de première, de deuxième et de troisième classes.

Township 21.—Prairie onduluse avec plusieurs lacs et étangs contenant de l'eau douce dans la partie sud du township. Il n'y a pas de bois, à part une petite quantité sur les buttes qui bordent le lac Long. Nous avons rencontré quelques marais. Sol, de 8 à 9 pouces d'épaisseur et sous-sol de sable et de gravier, de deuxième et de troisième classes.

Township 23.—Prairie, unie dans la partie sud et onduluse ailleurs. Sol, généralement pierreux ; de troisième et de quatrième classes.

Township 24.—Prairie onduluse, entrecoupée de plusieurs petites fondrières contenant généralement une petite quantité de bonne eau. Le lac Long, qui occupe une partie des sections ouest, est quelque peu salé ; cependant on peut sûrement employer l'eau quand elle a bouilli. Pas de bois. Sol, de 2 à 6 pouces d'épaisseur et sous-sol sablonneux ou graveleux ; principalement de deuxième classe ; de première classe cependant à quelques endroits.

Township 26.—Prairie onduluse découverte, inclinant légèrement vers l'ouest dans la partie ouest, où commence la pente aboutissant au lac Long, situé à une distance de deux milles. L'est du township est accidenté et montueux, et, règle générale, des étangs ou des petits lacs d'eau douce claire occupent les cavités. Pour cette raison, cette partie n'est pas très propre à la culture, mais d'un autre côté elle convient admirablement à l'élevé, car le sol y est couvert d'un herbage épais et luxuriant. Il

n'existe pas de bois dans le township, mais on peut se procurer une bonne quantité de gros trembles à la Dernière-Montagne, située sept milles à l'est. Sol, de 4 à 10 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ou de sable; de première classe.

RANG XXIV.

Township 17.—Prairie unie et quelques monticules ronds. Il n'y a pas de bois; cependant il croît quelques petits saules le long des bords du creek de la Mâchoire-d'Original. Sol, forte argile de trois pieds d'épaisseur et sous-sol d'argile, excepté le long des bords du creek, où il y a un mélange de pierres calcaires et de granit gris. Généralement de première classe, mais de troisième à certains endroits.

Township 18.—La partie est de ce township est de la prairie fortement onduleuse composée d'excellente terre. Le reste est en général rocheux et les bords du creek de la Mâchoire-d'Original, du côté est, ont environ 200 pieds de hauteur et sont très rocheux. Il n'y a pas de bois, cependant les bords du ruisseau sont épaissément garnis de petits saules et d'aunes. Les roches consistent en pierre calcaire et granit gris. L'eau est excellente. Nous avons rencontré plusieurs lacs; les deux plus grands mesurant respectivement 234.11 acres et 72.02 acres. Sol, variant de la roche nue à une couche de 50 pouces d'épaisseur, et sous-sol de terre sablonneuse; de première, deuxième et quatrième classes.

Township 19.—Prairie onduleuse. La partie sud du township est traversée, de l'ouest à l'est par la rivière du Gros-Bras, dont le courant est très rapide. Elle a de 7 à 8 pieds de profondeur, de 50 à 90 pieds de largeur, et son fond est vaseux. Nous n'avons pas remarqué d'emplacement propre à l'érection de moulins. Les bords de la rivière ont de 200 à 300 pieds de hauteur et sont en partie couverts de trembles et de saules. Sol, terrain pierreux, sablonneux, de 3 à 5 pouces d'épaisseur, et sous-sol sablonneux de première et de deuxième classes. La terre de qualité inférieure se trouve le long des bords de la rivière.

Township 20.—Prairie onduleuse contenant un certain nombre de petites fondrières qui produisent pour la plupart de très bon foin. Au nord du township le terrain est montueux et brisé par les bords de la rivière du Petit-Bras. Très sablonneux et pierreux dans les versants des buttes. Nous avons trouvé une touffe de bois consistant en frênes, trembles, saules et broussailles, sur la limite est de la section 34, mais aucun arbre n'avait plus de trois pouces de diamètre. Nous n'avons pas remarqué d'endroit propre à la construction de moulins ou de scieries. Il y a quelques bonnes pièces de terre entre le bord de la rivière et le pied de la moraine de chaque côté. Sol, de 3 à 4 pouces d'épaisseur et sous-sol sablonneux; de deuxième classe pour la plus grande partie, mais de première à certains endroits.

Township 21.—Prairie découverte et très onduleuse. La rivière du Petit-Bras, dont l'eau est salée, traverse une partie de ce township. Sol, de 8 à 9 pouces d'épaisseur et sous-sol de sable ou de gravier; de troisième classe.

Township 22.—Prairie onduleuse. Il y a un lac d'eau douce sur le quart nord-est de la section 16. Sol, de 7 à 9 pouces d'épaisseur et sous-sol de sable ou de gravier. De deuxième, troisième et quatrième classes.

Township 23.—Prairie onduleuse, sauf la partie nord, qui est très plane. Le township contient quatre lacs dont deux d'eau salée; les autres ont de l'eau douce. Sol, de 8 ou 9 pouces d'épaisseur et sous-sol de sable ou de gravier; de troisième classe pour la plus grande partie, et de deuxième à quelques endroits.

RANG XXV.

Township 14.—Prairie découverte, unie, à l'est, mais fortement onduleuse à l'ouest. Pas de bois d'aucune sorte. Dans certaines parties du township la surface est couverte ci et là de cailloux, de pierre calcaire et de granit gris. Sol, de dix à douze pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile sablonneuse,—de première classe.

Township 15.—Prairie découverte en partie onduleuse. Quelques frênes croissent le long des bords du creek de la Mâchoire-d'Original et ont une grosseur de cinq à vingt pouces de diamètre. Nous avons trouvé sur la surface, dans quelques en-

droits, des cailloux épars de granit gris et de pierre calcaire. Sol, d'excellente qualité, de 36 à 50 pouces d'épaisseur, et sous-sol d'argile,—première classe.

Township 19.—Prairie onduleuse. Le lac du Bison couvre une étendue considérable de la partie sud-est du township. Au sud-ouest du lac se trouvent des buttes d'une hauteur de 200 pieds, couvertes çà et là de touffes de trembles et de frêne, de trois à douze pouces de diamètre. Sol, de deuxième classe dans la partie située au nord-est du lac du Bison, et de première, au sud-ouest du même lac.

Township 20.—Prairie onduleuse contenant quelques savanes. Sol, de 8 à 9 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile et de gravier, généralement de deuxième classe.

Township 21.—Prairie onduleuse traversée par la rivière du Petit-Bras, qui arrose une vallée d'environ 150 pieds de profondeur. La rivière, qui ne peut être considérée comme navigable, est quelque peu salée. Sol, de 7 à 9 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile ou de gravier; de deuxième classe.

EXTRAIT DU RAPPORT DE CHS. E. WOLFF, A. F.; SUR L'ARPENTAGE DES LIGNES
EXTÉRIEURES DE TOWNSHIP.

A l'ouest du second méridien principal.

A partir de la quatrième ligne de base en allant vers le sud, sur le township 12^e entre les rangs 18 et 19, le terrain est soit entièrement uni soit onduleux. Bon sol à blé, consistant en une riche terre argileuse noire, de 12 à 15 pouces d'épaisseur, sur sous-sol d'argile grise. Il y a quelques savanes peu profondes ou marais à foin le long de la ligne qui sépare les townships 11 et 12. Le rang 18 est tout de la prairie unie ou onduleuse. Sol, terre argileuse noire, de 12 à 15 pouces d'épaisseur et sous-sol d'argile.

Continuant le méridien, dans la direction du sud, sur le township 11, rangs 18 et 19, les deux premiers milles et demi sont de la prairie onduleuse. A une distance de 37.64 chaînes, sur la section 24, nous traversons le creek de la Mâchoire-d'Original, qui coule dans la direction du nord-ouest, à travers une vallée d'environ 20 pieds de profondeur. Sa profondeur est de trois pieds et son courant est lent. Au sud du creek de la Mâchoire-d'Original jusqu'à la troisième ligne de correction, la prairie est unie et le sol n'est pas aussi bon que le long de la première partie de la ligne. La ligne traverse deux grandes savanes ou marais à foin.

A partir de la troisième ligne de base, en allant vers le sud, sur le township 8, rangs 18 et 19, la contrée est une prairie unie ou onduleuse; la terre est très bonne pour l'agriculture, le sol est en majeure partie une terre noire sablonneuse et argileuse, sur sous-sol d'argile.

Le long de la ligne nord du township 7, rang 18, le sol est tout de première et de seconde classes; terre argileuse sur sous-sol d'argile et de gravier. Dans les sections 31 et 6, j'ai traversé un creek marécageux, de deux pieds de profondeur, coulant un mille à l'heure dans la direction du sud-est.

En suivant le méridien vers le sud, la contrée est une prairie onduleuse, le sol est une terre sablonneuse, sur sous-sol d'argile grise avec un peu de gravier. Il y a quelques savanes ou marais à foin le long de cette ligne. Sur la largeur du rang 18, le long de la ligne de correction, la contrée est une prairie onduleuse ou unie. Sol, de deuxième classe, sur sous-sol d'argile et de gravier. Dans les sections 35 et 21 j'ai passé la rivière Souris dans une vallée d'environ 60 pieds de profondeur et trois quarts de mille de largeur. La rivière est en cet endroit large d'environ 25 à 100 chaînes.

En allant vers le nord à partir de la troisième ligne de base, sur la largeur du township 9, entre les rangs 18 et 19, la contrée est en prairie onduleuse. Dans les sections 24 et 19 j'ai passé un ruisseau coulant dans la direction du nord-est dans une vallée de 100 pieds de profondeur. Ses rives sont bordées de gros ormes et de gros frênes. Sur la ligne nord du township 9, rang 18, la contrée est une prairie unie d'argile grise dure. Dans les sections 35 et 1 j'ai traversé un creek coulant vers le nord-est. Ses rives sont bordées de petits ormes et de saules. L'eau a 18 pouces de profondeur et le courant est lent.

Le long du méridien, en allant vers le nord sur la largeur du township 10, entre les rangs 18 et 19, la contrée est toute de prairie unie. Sol, terre sablonneuse, avec sous-sol d'argile. Dans les sections 31 et 36 j'ai passé un petit creek qui se trouvait momentanément à sec.

Sur la troisième ligne de correction à travers le rang 18, la contrée est toute de prairie unie; sol, terre sablonneuse, avec sous-sol d'argile. Dans la section 31 j'ai trouvé un lac large de 46.50 chaînes à l'endroit où la ligne le traverse. Ce lac s'étend vers le nord-est et le sud-est environ un mille et demi, et reçoit les eaux d'un creek du côté sud. Ce creek est celui que j'ai traversé sur la ligne nord du township 9 et au méridien dans le township 9, entre les rangs 18 et 19. Le creek de la Mâchoire d'Original sort à l'extrémité nord de ce lac.

A l'ouest du quatrième méridien principal.

Sur les trois premiers milles à partir de la cinquième base et en allant le long du méridien qui sépare les rangs 6 et 7 sur la largeur du township 16, la contrée est très tourmentée et montueuse. De là jusqu'à la ligne qui sépare les townships 15 et 16, elle est onduleuse. Le sol le long de la ligne est de sable et de gravier. L'herbe est très rare sur les hauteurs; mais est assez abondante dans les terrains bas.

Le long de la ligne qui sépare les townships 15 et 16, sur la largeur du rang 6, la contrée est très onduleuse. Sol, principalement de sable, mais en certains endroits mêlé de gravier. L'eau est rare; nous n'avons rencontré qu'un petit étang dans tout le bloc.

Le long du méridien, vers le sud, entre les rangs 6 et 7, sur la largeur du township 15, la contrée est onduleuse. Sol, sable et gravier, sur sous-sol d'argile graveleuse. Mes hommes et mes chevaux souffrant du manque d'eau, je me suis dirigé vers le sud-est et me suis rendu à la Saskatchewan-Sud.

Le long du méridien qui traverse le township 13 entre les rangs 6 et 7, la contrée est unie ou légèrement onduleuse. Dans les sections 7 et 12, township 13, nous sommes arrivés à la rivière Saskatchewan-Sud, coulant vers le sud-est dans une vallée d'environ 300 pieds de profondeur, avec flancs abrupts. L'eau a environ 3 pieds de profondeur et le courant est très rapide. Du côté sud de la rivière le sol est de sable et de gravier, et est épaissement jonché de petits cailloux. Au nord de la rivière, cependant, le sol est une bonne terre sablonneuse sur sous-sol d'argile, et est très propre à l'agriculture.

En allant vers l'est, entre les townships 13 et 14, rang 7, la contrée est onduleuse. Sur les trois premiers milles le sol est une terre sablonneuse sur sous-sol d'argile. Plus loin le sol est sablonneux, et du côté est du rang 6, devient du sable pur presque sans végétation. Sur le méridien, en allant vers le nord, à travers le township 14, entre les rangs 6 et 7, la contrée est une prairie unie ou onduleuse. Sol, terre argileuse, sur sous-sol d'argile. Le sol devient sablonneux près du côté nord du township. Le long de la ligne de correction entre les townships 14 et 15, rang 6, la contrée est onduleuse. Sol, terre argileuse, sur sous-sol d'argile. Sur la ligne qui sépare les townships 15 et 16, rang 8, la contrée est onduleuse. Sol, sable, argile et gravier, en plusieurs endroits épaissement jonché de cailloux.

Le méridien qui sépare les rangs 7 et 8, sur la largeur du township 16, traverse une contrée très tourmentée. Le sol est de sable et de gravier, sur sous-sol de sable blanc et d'argile.

La ligne allant à l'ouest, entre les townships 15 et 16, sur la largeur du rang 19, traverse une contrée tourmentée et montueuse.

En suivant le méridien vers le sud, sur la largeur du township 15, entre les rangs 7 et 8, le sol continue pareil jusqu'à la ligne sud du township, où il se change en terre franche.

Sur la ligne de correction entre les townships 14 et 15, sur la largeur du rang 7, la contrée est onduleuse. Sol, sable et terre sablonneuse, sur bon sous-sol d'argile. La contrée est très sèche, et il est presque impossible d'y trouver de l'eau de surface.

En allant vers le sud à partir de la cinquième base, sur la largeur du township 16, entre les rangs 14 et 15, la ligne ne traverse que des buttes d'alcali et des fon-

drières. La plupart des fondrières sont sèches à cette saison; là où il y a de l'eau, elle n'est pas potable. Le sol par tout ce township est de sable et de gravier. Il y a très peu d'herbe dans les buttes, mais elle abonde dans la plupart des vallées.

En traversant le township 16 sur la largeur du rang 14, la moitié du rang est en buttes alcalines et en fondrières. Le sol est de sable et de gravier. La moitié est en prairie onduleuse, dont le sol, qui est tout sable, ne produit guères que de hautes mauvaises herbes.

Sur la largeur du township 15, entre les rangs 14 et 15, le méridien traverse une prairie onduleuse. Sol, sable et gravier, sur sous-sol de gravier et d'argile.

Sur la largeur du township 13, entre les rangs 14 et 15, le méridien traverse une prairie unie et onduleuse. Sol, terre sablonneuse, sur sous-sol d'argile et de gravier.

Sur la largeur du rang 14, entre les townships 13 et 14, la ligne traverse une prairie onduleuse. Le sol est de sable et de gravier sur sous-sol d'argile et de gravier. Dans les sections 1 et 36 la ligne traverse la rivière à l'Arc qui coule vers le nord-est dans une vallée d'environ 250 pieds de profondeur; profondeur de l'eau, environ 3 pieds; courant très rapide. Il ne croît pas de bois près de la rivière en cet endroit, mais il se rencontre le long des rives beaucoup de bois déposé par les eaux.

En allant vers le nord, sur la largeur du township 14, entre les rangs 14 et 15, le méridien traverse une contrée unie et onduleuse. Sol, sable et gravier, sur sous-sol d'argile. Dans les sections 24 et 19 la ligne traverse la rivière à l'Arc, qui coule vers le nord-est dans une vallée d'environ 250 pieds de profondeur et de trois quarts de mille de largeur. Il y a de bon pâturage dans la vallée de la rivière à l'Arc.

La ligne de correction entre les townships 14 et 15, sur la largeur du rang 14, traverse une prairie onduleuse. Sol, terre sablonneuse légère mêlée du gravier, sur sous-sol d'argile et de gravier.

Sur la largeur du township 16, entre les rangs 15 et 16, le méridien traverse une prairie onduleuse. Sol, bonne argile grise sur sous-sol d'argile. Le long de cette ligne l'herbe est très forte et est très bonne pour les animaux.

Sur les quatre premiers milles en allant vers l'est, entre les townships 15 et 16, sur la largeur du rang 15, la contrée est unie; les deux autres milles à l'est du rang, sont tourmentés et montueux. Sol, sable et gravier, avec sous-sol de sable et d'argile.

En allant vers l'ouest, le long de la ligne qui sépare les townships 15 et 16, sur la largeur du rang 16, la contrée est une prairie unie jusqu'aux sections 32 et 35, où j'ai traversé la rivière à l'Arc et qui court vers le sud-est dans une vallée d'environ 100 pieds de profondeur, d'un demi-mille de largeur; la profondeur de l'eau est d'environ 3 pieds et le courant est très rapide. A l'ouest de la rivière la contrée est onduleuse, et le sol est un sable sec et léger.

En allant vers le sud sur la largeur du township 15, entre les rangs 15 et 16, le méridien traverse une prairie unie et onduleuse. Sol, terre sablonneuse et argileuse, sur sous-sol d'argile.

La ligne de correction sur la largeur du rang 15, entre les townships 14 et 15, traverse une prairie onduleuse. Sol, terre argileuse et sablonneuse, sur sous-sol d'argile et de gravier.

Sur les deux premiers milles de la largeur du township 13, entre les rangs 22 et 23, le méridien traverse une contrée tourmentée et montueuse. Le reste du township est uni. Sol, légère terre sablonneuse, sur bon sous-sol d'argile.

En allant vers l'est sur la largeur du rang 22, entre les townships 13 et 14, la contrée est une prairie onduleuse. La moitié ouest du rang est très sablonneuse; la moitié est offre un assez beau sol sablonneux et argileux, sur sous-sol d'argile et de gravier.

Sur la largeur du township 14, entre les rangs 22 et 23, le méridien traverse une prairie onduleuse. Sol, léger et terre argileuse, sur sous-sol d'argile.

Dans les sections 13 et 18 j'ai passé la petite rivière à l'Arc, qui coule vers le nord-est dans une vallée de 100 pieds de profondeur et d'un mille de large. La profondeur moyenne de l'eau est de quinze pouces, et le courant est d'environ deux milles à l'heure.

En allant vers le sud sur la largeur du township 10, le méridien qui sépare les

rangs 22 et 23 traverse une prairie onduluse. Sol, argile noire et terre sablonneuse, sur sous-sol d'argile et de sable.

En allant vers l'est sur la largeur du rang 22, le long de la ligne qui sépare les townships 15 et 16, la contrée est très onduluse. Sol, terre argileuse sur sous-sol d'argile.

En suivant le méridien vers le sud, sur la largeur du township 15, entre les rangs 22 et 23, la contrée est onduluse. Sol, légère terre argileuse et sablonneuse, sur sous-sol d'argile.

La ligne de correction qui sépare les townships 14 et 15, sur la largeur du rang 22, longe la petite rivière à l'Arc, et la traverse à plusieurs reprises. Elle coupe principalement des escarpements et des rives à pic taillés dans l'argile. Le long de cette ligne le sol est de gravier et d'argile, épaissement jonché de cailloux.

En allant vers le sud sur la largeur des townships 16 et 15, le méridien traverse une prairie onduluse. Sol, terre sablonneuse, sur sous-sol d'argile.

La ligne de correction entre les townships 14 et 15 traverse une prairie onduluse. Sol, terre sablonneuse et argileuse, sur sous-sol d'argile.

RAPPORT RELATIF AUX TERRAINS DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 1er décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ordinaire sur les affaires de cette division, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

J'accompagne ce rapport des tableaux suivants:—

- A. Tableau des ventes faites durant l'exercice terminé le 30 juin 1882.
- B. Tableau des différents districts d'où sont provenues les recettes.
- C. Tableau des recettes mensuelles.
- D. Tableau indiquant les sommes dues le 30 juin 1882, ainsi que les sommes restant à percevoir pour parfaire les différentes ventes auxquelles elles appartiennent.

Il n'a pas été fait de vente considérable dans le cours de l'exercice. Les terrains vendus sont principalement de ceux qui étaient nécessaires à quelques fins publiques et qui pouvaient aisément se vendre argent comptant. La plus importante vente est celle qui a eu lieu à Sorel, province de Québec, en novembre 1881, et qui a produit la somme de \$9,115. Il a été fait d'autres ventes moins importantes à Queenston, Chateauguay et Ottawa. Le total des recettes provenant de toutes les ventes de l'année est de \$14,914.92. (Voir tableau A).

Les recettes de loyers, d'intérêts équivalant à des loyers, et de ventes, selon qu'il est indiqué dans le tableau C, ont été produites principalement par les propriétés de Sorel, Kingston, Ottawa, Québec, Amherstburg, Montréal et Chambly. La comparaison des recettes cette année avec celles de 1881 accuse une légère diminution, comme suit:—

Recettes pour 1881.....	\$50,786 27
“ “ 1882	43,438 13
Diminution	\$7,348 14

Comme le dernier versement payable sur les terrains vendus à Kingston et Prescott devient dû l'année prochaine, on ne peut compter longtemps même sur ce chiffre réduit des recettes, à moins qu'il ne soit ordonné de nouvelles ventes.

D'après le tableau D les montants dus le 30 juin 1882, ainsi que les sommes restant à percevoir pour parfaire les différentes ventes, sont comme suit:—

Arrérages.....	\$129,992 40
Versements non échus.....	15,892 07
Total à percevoir.....	\$145,884 47

Bien que le paiement final à faire sur les terrains vendus à Québec soit échu depuis novembre 1881, il reste encore à percevoir la somme de \$26,282.44. Je propose respectueusement qu'il soit pris des mesures pour percevoir cette balance.

On verra en jetant un coup d'œil sur le rapport de l'an dernier que la balance en souffrance a encore augmenté, mais dans une proportion moins considérable que dans les années précédentes. C'est heureux ; et je vois en cela une raison d'espérer qu'on pourra finir par mettre un terme à l'article des arrérages. Il y a aussi lieu de se féliciter de ce que toutes les ventes de l'année ont été pour argent comptant.

L'administration des terrains appartenant à la masse des biens de la Banque du Haut-Canada ressort encore à cette division de votre département. Il n'a pas été rapporté de nouvelles ventes cette année.

La somme de travail qui se fait dans cette division est à peu près la même que par le passé. Plus de 1,100 comptes ont été portés au grand livre, représentant les intérêts d'autant de personnes disséminées dans les provinces de l'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Bien que par l'emploi de M. Rogers—et, partie du temps de M. Mills—dans la division des terres fédérales, le personnel se soit trouvé réduit, l'ouvrage est bien avancé. Il serait impossible de donner une idée exacte du nombre des demandes de renseignements qui ont été reçues, et auxquelles il a été répondu verbalement, souvent après de longues recherches ; il en est de même d'une quantité d'ouvrage qui ne saurait être classifié et dont il n'est tenu aucun registre. Le tableau qui suit porte sur une partie du travail qui se fait dans la division :

Lettres reçues, cotées, etc.....	604
Lettres envoyées.....	629
Lettres patentes et beaux délivrés.....	64
Cessions de droits enregistrées.....	53
Mandats délivrés.....	198

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. P. AUSTIN.

A. M. le sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

A

VENTES opérées dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Localité.	Nombre de lots vendus.	Prix des ventes.	Montants reçus.		
			\$	cts.	
	A.	R.	P.	\$	cts.
Queenston	1	3	8	200	00
Sorel, seigneurie de.....	66	1	3.	425	24
	22	0	0	1,540	00
	150	0	0	7,575	00
Sorel, ville de	2	0		1,000	00
Chateauguay	4	3	30	70	00
Ottawa, cité d'	12 lots.....			4,158	56
Total	12 lots (247a., 0r., 29p.)....			14,968	80
					14,914 92

WILLIAM MILLS,

Comptable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 1er décembre 1882.

B

LISTE des localités qui ont produit des recettes pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882

Localité.	Montant.	Localité.	Montant.
	\$		\$
	cts.		cts.
Amherstburg.....	2,405 32	Report.....	17,166 64
Chambly	1,081 08	Ottawa, cité d'.....	8,817 66
Crosby-Sud	100 12	Oxford	2 80
Chateauguay	70 00	Prescott	422 77
Elmsley	5 70	Québec	4,492 28
Fort-Erié	55 00	Queenston.....	200 00
Kingston, cité de	9,827 47	Sorel	11,396 30
Kingston, township de.....	50 50	Sarnia	40 00
Longueuil.....	540 00	Saint-Jean.....	316 60
Montréal.....	1,254 00	Trois-Rivières.....	417 79
Nouvelle-Ecosse	0 25	Wolford.....	19 20
Nouveau-Brunswick.....	74 64	A compte des arpentages.....	90 39
Nepean.....	158 69	Droits d'enregistrement.....	55 70
Niagara	343 87	Total	43,438 13
Navy-Island	200 00		
A reporter.....	17,166 64		

WILLIAM MILLS,

Comptable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 1er décembre 1882.

C

RECETTES provenant des terrains de l'artillerie et de l'amirauté pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Date.	Recettes.	Droits d'enregistrement.	A compte des arpentages.	Rente ou intérêt.	Capital.	Montant total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1881.						
Juillet.....	Recettes pour le mois.....			1,694 32	607 00	2,301 32
Août.....	do			752 81	2,990 36	3,743 17
Septembre.....	do			299 37	849 40	1,148 77
Octobre.....	do			773 51	1,669 10	2,442 61
Novembre.....	do			855 93	9,467 59	10,323 52
Décembre.....	do	17 00	90 39	363 82	2,974 39	3,445 60
1882.						
Janvier....	do	1 00		596 83	2,281 40	2,879 23
Février....	do			1,336 75	562 75	1,899 50
Mars.....	do			425 39	283 00	708 39
Avril.....	do			421 14	169 66	590 80
Mai.....	do			2,094 23	3,699 31	5,793 54
Juin.....	do	37 70		2,560 98	5,563 00	8,161 68
		55 70	90 39	12,175 08	31,116 96	43,438 13

WILLIAM MILLS,

Comptable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 1er décembre 1882.

D

ETAT des montants dus et restant à payer, le 30 juin 1882, pour rentes et versements sur prix d'achat et intérêt, ainsi que des sommes restant à payer (avec intérêt jusqu'à la date du paiement) pour compléter les achats.

Localité.	Rente et intérêt dus et restant à payer, le 30 juin 1882.	Montant des versements dus et impayés le 30 juin 1882.	Montants additionnels restant à payer pour compléter les achats.	Montant total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Amherstburg.....	5,872 08	11,318 75	6,118 80	23,309 63
Chambly.....	1,990 80	5,714 57	3,617 00	11,322 37
Chatham, Q.....	260 00	260 00
Carillon.....	1 40	1 40
Crosby-Sud.....	150 02	327 30	44 60	521 92
Elmsley.....	13 70	13 70
Fort-Erié.....	1,000 56	665 32	52 44	1,718 32
Gloucester.....	80 97	258 25	339 22
Grenville.....	25 00	25 00
Kingston, Cité de.....	1,541 47	4,125 02	3,405 78	9,072 27
Kingston, Township.....	5 13	42 80	47 93
Longueuil.....	690 00	690 00
Marlborough.....	30 00	30 00
Nepean.....	22,227 92	1,175 43	400 72	23,804 07
Niagara.....	90 00	90 00
Nouveau-Brunswick.....	213 24	213 24
Ottawa, Cité d'.....	18,204 49	5,627 50	23,831 99
Oxford.....	0 60	0 60
Pittsburgh.....	29 60	32 80	62 40
Prescott.....	122 75	467 70	589 70	1,180 15
Pénétancouchine.....	49 66	63 90	113 56
Québec.....	6,434 44	19,848 00	26,282 44
Saint-Jean, Qué.....	2,425 20	8,084 00	10,509 20
Sorel.....	504 22	53 88	558 10
Pointe-Lévis.....	4 00	4 00
Trois-Rivières.....	373 03	373 03
Toronto.....	2,186 03	4,255 50	1,290 00	7,731 53
Wolford.....	1,794 40	1,794 40
Windsor.....	384 00	1,600 00	1,984 00
	66,331 68	63,660 72	15,892 07	145,884 47

WILLIAM MILLS,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 1er décembre 1882.

RAPPORT SUR LES MINES, LES BOIS ET LES TERRES A PATURAGE.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES BOIS, DES MINES ET DES TERRES A PATURAGE,
OTTAWA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la division des bois, des mines et des terres à pâturage de ce département.

Je joins à ce rapport des états où l'on trouvera les recettes provenant des bois de la Couronne pour l'année expirée le 31 octobre dernier; le nombre des scieries établies dans la province du Manitoba, le district de Kéwatin et le territoire du Nord-Ouest et autres renseignements concernant l'exploitation des bois; j'y joins aussi le rapport de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg.

Les bordereaux fournis par les propriétaires de scieries indiquent qu'il a été produit dans le cours de la période de douze mois terminée le 31 octobre dernier, de

	Pieds, M.P.
Bois scié.....	26,673,267
Bardeaux.....	6,450,311
Lattes.....	2,251,100

Les nouvelles scieries suivantes ont commencé à fonctionner dans le cours de la saison de 1882:—

- MM. Drake et Rutherford, rivière Fisher, Manitoba.
- MM. Shields, Haggart et McLaren, rivière aux Coquillages, Manitoba.
- La Cie Laitière de Morton, Montagne à la Tortue, Manitoba.
- M. W. Stubbs, lac du Flux et du Reflux, Manitoba.
- MM. Lethbridge et Cie., Creek du Castor, Buttes du Porc-Epic, Alberta.
- La Cie de l'établissement Cochrane, Fort-Calgary, Alberta.

Les maisons suivantes ont des scieries en activité à l'ouest du 3e méridien:—

- MM. McKay (Stobart, Eden et Cie), Prince-Albert, Saskatchewan.
- MM. Moore et Macdowell, Prince-Albert, Saskatchewan.
- La Cie de la baie d'Hudson, Edmonton, Athabaskaw.
- MM. Hardisty et Fraser, Edmonton, Athabaskaw.
- MM. Lethbridge et Cie, Creek du Castor, Alberta.
- La Cie de l'établissement Cochrane, Fort-Calgary, Alberta.
- M. P. McLaren, Pincher-creek, Alberta.
- La mission de Saint-Albert, Saint-Albert, Athabaskaw.

Ci-suit un tableau de la correspondance échangée, des demandes reçues et des rapports ou bordereaux examinés:—

Lettres reçues.....	3,579
Lettres envoyées.....	3,109
Demandes de coupes de bois.....	684
Demandes de concessions de droits de mines.....	746
Demandes d'emplacements d'exploitation hydraulique... ..	11
Demandes de terres à pâturage.....	154
Bordereaux de scieries reçus et examinés.....	113
Licences de coupes de bois rédigés.....	25
Bordereaux d'exploitation sur permis reçus et examinés.....	43
Instructions délivrées relativement à l'arpentage des coupes de bois.....	34

Rapports d'arpentage de coupes de bois reçus et examinés.....	8
Baux d'exploitation houillère.....	7
“ de terres à pâturage.....	39

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. U. RYLEY.

Au sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

RECETTES des bois, des mines et des terres à pâturage, pour la période de douze mois terminés le 31 octobre 1882.

Mois.	Bois.	Mines.	Terres à pâturage.	Total.
1881.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Novembre.....	3,673 79			
Décembre.....	5,109 31			
1882.				
Janvier.....	3,400 67			
Février.....	7,795 20			
Mars.....	2,993 91			
Avril.....	537 58			
Mai.....	12,660 61	40 00	295 00	
Juin.....	604 42		2,465 00	
Juillet.....	8,963 47		2,605 50	
Août.....	5,094 78		2,713 10	
Septembre.....	10,312 13		1,645 00	
Octobre.....	14,635 39	40 00	400 00	
Compte du chemin Canadien du Pacifique (payé au bureau principal).....	36,000 00			
	111,781 26	80 00	10,123 60	121,984 86

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 31 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de ce bureau, pour l'année qui vient de finir :

Je joins à ce rapport des tableaux indiquant les recettes provenant des bois de la Couronne, et le nombre de scieries en activité sous licences dans la province du Manitoba dans le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest jusqu'au troisième méridien principal, en même temps que les quantités de bois fabriqué et vendu par chaque porteur de licence, dans le cours de l'année, ainsi que d'autres renseignements sur les opérations de ce bureau.

On remarquera que plusieurs des scieries rapportées l'année dernière ne le sont pas cette année, attendu qu'un certain nombre ne fabriquent que des billots importés des Etats-Unis, tandis que d'autres sont des scieries portatives employées sur des terrains qui n'appartiennent plus à la couronne; d'un autre côté les scieries à l'ouest du troisième méridien principal ne sont plus dans le territoire de mon agence, mais sont comprises dans le district de la Saskatchewan, qui relève de M. Thomas Anderson, à Edmonton.

Les bordereaux fournis par les propriétaires de scieries indiquent qu'il a été produit dans le cours de l'année,

25,465,841	pieds, m.p., de bois scié.
6,442,182	“ “ bardeaux.
2,251,100	“ “ lattes.

soit une augmentation considérable dans les quantités accusées.

Ci-suit un tableau de la correspondance échangée, des permis délivrés, des saisies faites, et des bordereaux d'exploitation de scieries reçus et examinés.

Lettres écrites.....	1,766
Lettres reçues.....	1,392
Permis délivrés.....	580
Saisies faites.....	85
Bordereaux reçus.....	121

Quelques coupes de bois ont changé de propriétaires comme suit:

Celle de M. Joseph Whitehead transférée à M. David Ross.

Celle de M. Robert McIntosh transférée à M. J. W. Douglas.

Celle de MM. Roberts et Whimster transférée à MM. Whimster et Kayll.

Celle de M. Donald Gunn transférée à M. E. P. Leacock.

Celle de MM. Cummings et Cie transférée à M. James Kent.

Celle de M. W. J. Macaulay transférée à MM. Dick et Banning.

Celle de M. S. H. Fowler transférée à la Cie de bois de construction du lac La Pluie.

Les licences de coupes de bois de M. John McBeth et de M. R. Z. Rogers ont été annulées.

Les recettes totales expédiées sous forme des certificats de dépôts en faveur de l'honorable receveur général s'élèvent à \$61,369.16.

Les recettes totales provenant du bois, y compris \$36,000 payées par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour bois de construction ont été de \$97,639.16. Relativement à l'année précédente l'augmentation a été de \$53,134.99.

Les dépenses de ce bureau ont été de \$1,871.43, c'est-à-dire de \$709.43 de moins que l'année dernière.

Depuis que j'ai été nommé j'ai conduit les affaires de ce bureau avec l'aide d'un commis temporaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. F. STEPHENSON,
Agent des bois de la couronne.

Au sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

RECETTES des bois de la Couronne, pour la période de douze mois terminée le 31
octobre 1882.

Mois.	Exploitation des baux.	Loyer.	Permis.	Droits et amendes pour empié- tements.	Terrains de l'école.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1881.						
Novembre	1,041 98	1,072 70	1,276 27	3,390 95
Décembre	818 17	830 00	2,456 05	66 55	4,170 77
1882.						
Janvier.....	1,612 06	1,908 70	320 85	3,841 61
Février.....	335 41	831 15	168 80	1,335 36
Mars	975 78	615 62	686 24	81 10	68 50	2,427 24
Avril.....	214 25	199 33	124 00	537 58
Mai.....	1,182 09	1,126 25	7,025 41	1,263 53	48 01	10,645 29
Juin.....	4,460 13	1,107 50	2,015 22	1,377 62	3 00	8,963 47
Juillet.....						
Août.....	2,678 65	130 00	821 05	336 95	3,966 65
Septembre.....	2,440 55	452 00	804 80	3,757 50	7,454 85
Octobre.....	10,746 54	315 50	3,356 35	217 00	14,635 39
	26,505 61	4,576 87	21,177 00	8,990 17	119 51	61,369 16
	Compte de la Cie du ch. de fer du Pacifique réglé au bur. pr.					36,000 00
	Grand total					97,369 00

E. F. STEPHENSON,

Agent des Bois de la Couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 31 octobre 1882.

SCIERIES en activité sous licence dans la province du Manitoba et dans le

M A N I

Nom du propriétaire.	Où situées.	Pouvoir moteur.	C.V.	Capacité par 12 heures.	Opérations commencées en	Bois en grume.
Adams et Schneider.....	Chute-des-Pins, R. Winnip.	Eau	62	10,000	1879	Epin. bl.....
Armitage et McCulloch...	Minnedosa.....	Vapeur.	25	6,000	1880	do
Brouse, Geo. J.....	Rivière du Mal-de-Gorge	Eau.....	90	10,000	1879	do
Cameron, Alex.....	Rolling River.	do	25	6,000	1878	do et peuplier
Dick et Banning	Rivière-au-Trou.....	Vapeur.	25	6,000	1879	do
Friesen, A.....	Steinbach	do	20	4,000	1879	do
Fox, Thos. L.....	Montagne de la Tortue.....	do	16	3,000	1881	Peuplier.....
Jonasson, Frederickson, et Cie.....	Rivière des Islandais.....	do	20	5,000	1881	Epin. bl.....
Kent, James.....	Birtle	do	25	6,000	1880	do
Leacock, E. P.....	Criq. de la Queue-d'Oiseau	do	15	2,000	1880	do et rouge
Mitchell et Byers.....	Township 10, rang 16, O....	do	16	3,000	1880	do do
McKay, James W.....	Township 10, rang 15, O....	do	25	3,500	1880	do do
McFadyen, David.....	Odanah.....	do	39	5,000	1880	do
McIntosh, Robt. (cédé à J. W. Douglas).....	Rapid-City.....	do	20	4,000	1879	do et rouge
Pratt, W. J. M.....	Totogan	do	40	10,000	1879	do do
Rogers, R. Z.....	Milford	do	20	3,000	1880	do
Ross, David.....	Whitemouth	do	35	6,000	1880	do et rouge
Smith, Samuel.....	Montagnes de la Tortue....	do	20	3,500	1881	Peuplier.....
Sprague, D. E.....	Winnipeg	do	45	20,000	1880	Pin
Shields, Haggart, Mc- Laren, et Cie.....	Brandon	do	35	12,000	1880	Epin. bl. et rouge
do do	Rivière aux Ecailles.....	do	15	3,000	1882	do do
Shore, Edmund.....	Grosse Ile-Noire.....	do	30	6,000	1876	do
Williams et Harrison Fr.	Wateopa.....	do	20	5,000	1880	Peuplier.....
Walkley et Burrows.....	Embouc. de la R. Winnipeg	do	25	6,000	1878	Epin. bl.....
Whimster et Kayll.....	Strathclair	do	25	6,000	1880	do et peuplier
Watts, A.....	Norquay.....	do	Scierie incendiée au printemps de 1882.			

K É W

Macaulay, W. J. (cédé à Dick et Banning).....	Portage-du-Rat	Eau	100	60,000	1881	Pin rouge et bl..
Keewatin Lumbering and Manufacturing Co.	do	do	400	120,000	1880	do do ..
Fowler, S. H. (cédé à la Rainy Lake Lumber Co.	do	En voie de construction.				

district de Kéwatin, dans le cours de l'année expirée le 31 octobre 1882.

T O B A .

Billes coupées à	Quantité de bois scié, fabriqué dans l'an- née terminée le 31 octobre 1882.	Quantité de bois scié, vendu; à vendre le 31 oct. 1881, et fabriqué jusqu'au 31 octobre 1882.	Quantité de bardeaux fabriqués dans l'an- née terminée le 31 octobre 1882.	Quantité de bardeaux vendus; à vendre le 31 octobre 1881, et fabriqués jus- qu'au 31 oct. 1882.	Quantité de lattes fabriquées dans l'année terminée le 31 octobre 1882.	Quantité de lattes vendues; en vente le 31 oct. 1881, et fabriquées jus- qu'au 31 oct. 1882.
	Pd., M.P.	Pd., M.P.	Pd., M.P.	Pd., M.P.	Pd., M.P.	Pd., M.P.
Rivière Winnipeg	2,132,862	2,067,387				
Montagne du Dauphin.....	647,504	410,113	664,832	664,832	269,200	117,650
Rivière du Mal-de-Gorge.....	199,910	199,910	786,000	786,000	105,000	105,000
Montagne du Dauphin.....	537,500	250,471				
Rivière au Trou.....	1,075,608	1,308,950				
Township 7, rang 8, E.....	14,200	14,200	115,000	115,000		
Montagne à la Tortue.....	53,509	50,785	3,500	3,500		
Rivière des Islandais.....	752,784	468,917			243,000	219,500
Ruisseau à la Queue-d'Oiseau.....	1,292,035	1,076,146	499,750	475,750		
do	253,450	237,658				
Township 10, rang 16, O.....	315,345	503,824	308,250	302,500		
do do	48,400	49,460	138,100	209,500		
Montagne du Dauphin.....	213,000	168,500				
do	300,024	289,066				
Rivière Fairford, lac Manitoba.....	502,826	598,326	627,250	627,250		
Township 7, rangs 15 et 16, O.....	35,000	35,000	Licence annulée.			
Rivière de la Bouche-Blanche.....	1,828,439	1,828,439				
Montagne à la Tortue.....	88,494	79,484	292,000	291,250		
Rivière au Roseau.....	1,094,234	1,504,234				
Rivière à l'Ecaille.....	1,043,582	802,072				
do		Pas de rapports.				
Grosse Ile Noire, lac Winnipeg.....	647,986	647,986			643,450	643,450
Montagne à la Tortue.....	301,985	185,499	192,000	272,000		
Ruisseau à la Tortue.....	1,400,000	1,593,032	160,000	102,700	70,000	178,900
Montagne du Dauphin.....	33,166	116,963	33,250	48,250		237,000

A T I N .

Lac des Bois	3,506,794	2,436,568			74,850	74,850
do	7,147,204	7,447,390	2,622,250	1,621,500	845,600	1,078,200
Totaux	25,465,841	24,470,380	6,442,182	5,520,032	2,251,100	2,654,550

ANNEXE A.

OPÉRATIONS des agences des terres fédérales, pour l'année terminée le 31 octobre 1882.

Agences.	Concessions gratuites.			Préemptions.			Ventas.			Observations.
	Nom- bre.	Acres.	Montant. \$ cts.	Nom- bre.	Acres.	Montant. \$ cts.	Acres.	Argent. \$ cts.	Scripts et certificats.	
Winnipeg	503	80,480	5,030 00	243	38,880	2,480 00	103,170	294,942 00	17,613 00	2,575 lettres reçues; 2,520 lettres envoyées; 500 circulaires reçues; 60 rapports au bureau principal; 184 inscriptions de conc. grat. et de préemption annulées; 175 rap. sur annulation; 220 recommand. pour lettres patentes de conc. grat.; 111 réclan. recommandés par l'Acte du Manitoba.
Gladstone.....	296	47,360	2,930 00	126	20,160	1,240 00	31,580	22,169 00	4,734 00	27 rapports au bureau principal; 80 inscrip. de conc. grat. et de préemption annulées; rap. sur annul. 0; 255 recom. pour lettres patentes de conc. grat.; argent reçu vers sur les ventes du G. de l'Est C. P., \$856; 28; 1,203 lettres reçues; 1,086 lettres envoyées; 15 circulaires reçues; 26 rap. au bureau principal; 214 insc. de conc. grat. et de préempt.; 3 rap. sur annul.; 315 recom. pour lettres pat. de conc. grat.; argent reçu versé sur les ventes du C. P., \$9,447.70.
Petite-Saskatche- wan.	378	60,480	3,780 00	249	39,840	2,480 00	107,027	193,433 00	4,775 00	70 circulaires reçues; 28 rap. au bur. prin- cipal; 151 insc. de conc. grat. et de préempt.; 6 rap. sur annul.; 296 recom. pour lettres patentes de concessions gratuites.
Enferia.....	565	90,400	5,650 00	364	58,240	3,640 00	95,354	127,435 00	3,531 00	Cette agence est rouverte Nelsonville dans le rapport de 1881.
Birds.....	1,544	247,040	15,440 00	1,358	217,280	13,580 00	211,680	569,356 00	1,531 00	le rapport de 1881.
Montagne à la Tor- tue.....	1,641	262,560	16,410 00	1,404	224,640	14,040 00	16,560	24,085 00	1,621 00	au bur. p.; insc. p. conc. grat. et préempt. annul.; 7 rec. p. lett. pat. de conc. grat. 1,681 lettres reçues; 1,317 lettres envoyées; 59 rap. au bur. princ.; 338 insc. de conc. grat. et de préempt.; annul.; 78 rap. sur annul.; 10 rec. p. lett. pat. de conc. grat.

Souris.....	1,335	213,300	13,350 00	975	156,000	9,750 00	68	10,292	20,814 00	972 00	1,829 lettres reçues. 1,400 lettres envoyées. 27 rap. au bureau principal. 18 circul. rev. 268 inscript. de conc. grat. et préempt. 7 rap. sur annulation. 5 rap. sur concs gratuites. 15 concessions gratuites rev. pour patentes. 34 circulaires reçues. 32 rap. au bureau prin- cipal. Aucune inscription pour conc. grat. et préempt. annul. 7 rapports sur annulation. 13 rapports au bureau principal. 6 inscriptions pour concessions gratuites sur annulation. 6 rapports N.B.—3 ^e mois d'affaires; bureau ouvert le 14 juillet 1882.
Prince-Albert.....	299	48,512	2,990 00	209	33,011	2,090 00	186	37,619	70,745 00	4,880 00	298 lettres reçues. 269 lettres envoyées. 34 circulaires reçues. 32 rap. au bureau prin- cipal. Aucune inscription pour conc. grat. et préempt. annul. 7 rapports sur annulation. 444 lettres reçues. 176 lettres envoyées. 13 rapports au bureau principal. 6 inscriptions pour concessions gratuites sur annulation. 6 rapports N.B.—3 ^e mois d'affaires; bureau ouvert le 14 juillet 1882.
Qu'Appelle.....	822	131,520	8,220 00	726	116,160	7,260 00
Total des aff., 1882	7,383	1,181,632	73,800 00	5,654	904,211	56,510 00	3,703	613,282	1,259,989 00	39,657 00
do do 1881	2,753	438,708	27,979 00	1,649	263,647	16,605 00	1,417	355,165	160,435 00	84,097 00
Augment en 1882.	4,630	742,944	45,821 00	4,005	640,564	39,905 00	2,286	258,117	1,099,554 00	*

PARTIE II

COMMISSION GÉOLOGIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE

 COMMISSION GEOLOGIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE.

MUSÉE ET BUREAU, OTTAWA, 31 décembre 1882.

MONSIEUR,—Les explorations, levées de plans et études scientifiques faites, dans le cours de l'année, par le personnel de la Commission Géologique et d'Histoire Naturelle,—aujourd'hui division du département de l'Intérieur,—ont embrassé, comme les années précédentes, des portions de presque toutes les provinces et tous les territoires du Canada, depuis la Colombie-Britannique jusqu'à la Nouvelle-Ecosse. Nous avons acquis de nouvelles et précieuses connaissances sur la géographie, la géologie et l'histoire naturelle des régions explorées ; et l'œuvre générale de la levée des plans, dans le but de faire des cartes minéralogiques et géologiques complètes du pays, a fait des progrès satisfaisants. Les détails en seront donnés dans les comptes-rendus annuels de la Commission, qui seront préparés lorsque les collections et observations auront été étudiées et mises en ordre, et que les mesurages auront été rapportés, ce qui, avec le travail et les devoirs ordinaires se rattachant au musée, suffira pour occuper le personnel durant tout l'hiver. En attendant, les études et investigations ci-dessus mentionnées peuvent être brièvement résumées comme il suit :—

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Dans la Colombie-Britannique, M. Amos Bowman, qui avait si bien secondé et aidé le Dr G. M. Dawson dans la partie occidentale de cette province en 1876, a été occupé durant l'été à étudier et noter les détails de la topographie et de la géologie de la partie sud de l'intérieur, à l'est de la rivière Fraser. Les principaux caractères de la structure géologique de cette région étaient indiqués, pour la première fois, sur la carte qui en avait été publiée en rapport avec le compte-rendu des explorations de 1877-78, et sa configuration géographique y était représentée d'une manière plus complète qu'il n'avait été possible de le faire jusque-là. Mais cette carte laissait encore beaucoup à désirer, car ce district, à cause de son accessibilité et de l'absence comparative d'épaisses forêts, est particulièrement propre à devenir un district typique, au point de vue géologique, pour la province. De plus, il est destiné à être traversé par le chemin de fer Canadien du Pacifique, et l'on sait déjà qu'il renferme de la houille et d'autres minéraux industriels. Les travaux de M. Bowman ont beaucoup ajouté à ce que nous en connaissons déjà, et leur continuation rendra probablement nécessaire, dans un avenir rapproché, la préparation d'une seconde édition de la carte. Les frais de cette exploration se sont élevés à \$1,800.00.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET MANITOBA.

Dans le compte-rendu de l'année dernière, il était dit que M. McConnell devait passer l'hiver à Calgary, afin de pouvoir reprendre le plus à bonne heure possible les études et explorations, commencées en 1881 par le Dr G. M. Dawson, des importants terrains houillers du Nord-Ouest, situés dans les districts des rivières aux Arcs et du Ventre, au sujet desquels un rapport préliminaire a été préparé par le Dr Dawson et publié en mai 1882 (*).

Dans le cours de l'été dernier, l'examen de la contrée qui s'étend depuis le pied des Montagnes-Rocheuses vers l'est jusqu'au 111^e méridien, et depuis la frontière internationale vers le nord jusqu'au 51^e parallèle, a été terminé par M. McConnell.

Après avoir fini son travail dans les plaines, il passa le reste de la saison, à partir du 1^{er} août, dans les contreforts et les chaînes extérieures de ces montagnes, où la ligne de contact des roches houillères plus récentes avec les roches plus anciennes des montagnes a été examinée et définie. Les principaux traits topographiques des

(*) En anglais seulement.

contreforts et des chaînes extérieures furent esquissés aussi soigneusement que le temps à sa disposition le lui permettait, les mesurages étant faits soit à l'odomètre ou au pas, soit par une triangulation approximative. Les formations bouleversées du voisinage des montagnes furent aussi suivies et examinées, et il fut fait deux profils barométriques en travers des buttes ou montagnes du Porc-Epic, au nord-ouest du fort McLeod. La butte Galeuse (*Scabby*) fut aussi visitée de nouveau, et il y fut fait une grande et intéressante collection d'ossements de reptiles, probablement de dinosaures, dont quelques-uns sont actuellement exposés dans le musée. L'on espère que de nouvelles recherches pourront faire trouver assez de ces ossements pour permettre de reconstruire le squelette entier d'un de ces gigantesques reptiles aujourd'hui éteints, auprès desquels le mammoth ne serait qu'un nain.

Le filon de houille le plus important dans la région examinée et décrite par le Dr Dawson, dans les notes préliminaires ci-dessus mentionnées, se rencontre près de la base de la formation d'argile schisteuse de Pierre. Ce filon, qui varie en puissance d'un et demi à cinq pieds, a maintenant été suivi depuis la frontière internationale jusqu'à la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer river*), distance de 175 milles. Plusieurs autres filons ont été examinés sur la rivière du Daim-Rouge. Le plus épais, qui montre six pieds de houille, se trouve un peu au-dessus des argiles schisteuses de Pierre, et il occupe probablement le même horizon que celui de la Traverse des Pieds-Noirs et de la butte Galeuse. Il a été fait une esquisse de la rivière du Daim-Rouge, sur environ 100 milles, depuis l'embouchure de la petite rivière des Boutons-de-Rose en descendant jusqu'à la côte de Hunter; et, en revenant à l'est à la fin de la saison, toutes les formations traversées par la Saskatchewan du Sud, depuis l'embouchure de la rivière aux Arcs jusqu'à la rivière Rapide (*Swift Current Creek*), ont été examinées, le fait le plus important ici étant l'existence d'un gros filon de houille découvert par intervalle à partir de Medecine-Hat en remontant la rivière jusqu'à quarante milles. On suppose que ce filon se trouve à un horizon plus bas qu'aucun de ceux observés plus à l'ouest, et qu'il peut leur être sous-jacent dans toute la région examinée. Dans tous les cas, les travaux exécutés dans le cours de l'année tendent à confirmer davantage l'opinion que les terrains houillers du Nord-Ouest peuvent être regardés pratiquement comme inépuisables. Les mesurages faits par M. McConnell ont été :—

1,000 milles à l'odomètre,
275 milles au pas,
450 milles par eau (à l'estime).

Total.....1,725 milles.

Les opérations de la campagne ont duré du 1er mai au 3 novembre, date à laquelle M. McConnell arriva à Ottawa. Coût—1,599.64. Son équipement, qui se composait d'un chariot, de sept chevaux, trois selles, de harnais, tentes, deux charrettes, de canots en toile, d'une planche (*buckboard*), etc., fut laissé sous les soins de M. James Scott, au fort McLeod, et la plupart de ces effets pourront encore servir l'année prochaine.

Le Dr. Bell fut chargé de se rendre dans la région de l'Athabaskaw-Mackenzie, et d'y examiner et relever la portion de la rivière Athabaskaw qui n'avait pas encore été mesurée entre le confluent de la rivière du Lac-la-Biche et la rivière d'Eau-Claire; et en outre d'examiner le plus possible de la grande région, absolument inexplorée, au sud du lac Athabaskaw et située entre la rivière Athabaskaw et le 108^e degré de longitude.

La première partie de ce programme fut heureusement suivie, et le Dr. Bell se procura d'intéressants détails au sujet des assises lignitifères de la partie supérieure, et des gisements de pétrole et de sel de la partie inférieure de l'Athabaskaw, qui tous tendent à confirmer l'opinion des explorateurs antérieurs sur la grande importance future de cette région par rapport à ces précieux gisements minéraux.

Il fut fait un mesurage à la marche du lac la Biche, et ensuite de la rivière la Biche et de l'Athabaskaw, depuis le confluent de cette dernière jusqu'à son embouchure dans le lac Athabaskaw, distance d'environ 270 milles en ligne droite.

Au sujet de l'investigation indiquée dans la seconde partie des instructions, c'est-à-dire, celle de la région située au sud du lac Athabaskaw, le Dr. Bell dit :—“Après avoir consulté les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson et d'autres personnes au fort Chippewéyan, je vis qu'il n'y avait aucune route qui traversât cette région, et que, lors même que l'on en aurait découvert une, il aurait été impossible de l'explorer, vu l'impossibilité de me procurer des approvisionnements et des Sauvages sur lesquels je pus se compter.” Le Dr. Bell revint donc par l'ancienne route : le portage Méthy, l'île à la Crosse, et les lacs Verts, à Carleton. A l'île à la Crosse il se procura une copie d'une carte-esquisse de M. Walter Francklyn, qu'il avait fait de la route parcourue par lui de la rivière Churchill au lac des Cris, situé dans la région en question. M. Francklyn donna aussi au Dr Bell beaucoup de renseignements sur le pays, et ce dernier se procura de quelques Sauvages intelligents de la région, et d'autres, plusieurs cartes-esquisses et des notes sur sa géographie. Ces renseignements seront sans doute fort utiles lorsqu'il s'agira d'y faire des explorations plus tard.

A partir du portage Méthy, il fut fait un mesurage à la marche de la route qui conduit au lac de l'Île-à-la-Crosse, et ensuite de la rivière aux Castors au lac Vert, qu'il atteignit le 4 octobre.

La partie de la route ci-dessus mentionnée comme située entre l'Athabaskaw et le confluent de l'Eau-Claire a déjà été fréquemment traversée et décrite avec plus ou moins de détails, le dernier rapport étant celui du professeur Macoun, publié en premier lieu dans les comptes-rendus de la Commission Géologique pour 1875-76, et depuis lors (en 1882) dans l'ouvrage du même auteur sur le Manitoba et le Grand Nord-Ouest. Ces rapports ne diffèrent pas essentiellement de celui du Dr Bell, sauf pour ce qui se rattache à l'origine probable des gisements de pétrole et de “goudron.” Le Dr Bell a cependant constaté le fait intéressant que les grès saturés de pétrole sont d'âge créacé et que leur étendue et leur caractère sont tels qu'ils laissent croire que le grès lui-même pourrait être utilisé comme combustible, ou que l'on en pourrait avantageusement extraire le pétrole. Les couches saturées ont une puissance qui varie de 100 à 150 pieds, et elles s'étendent à plusieurs milles le long de la rivière. Le Dr Bell croit que la source du pétrole se trouve dans les calcaires dévoniens sous-jacents, et non pas dans les argiles schisteuses noires mentionnées par le professeur Macoun ; il pense aussi que l'imprégnation a eu lieu, comme dans l'Amérique Orientale, de bas en haut. On n'a pu encore constater ni la limite orientale, ni l'occidentale, de ces roches sableuses imprégnées de goudron sur les rivières Athabaskaw et des Esclaves. Sur la rivière de la Paix, le seul indice connu de leur existence se rencontre à l'endroit où les calcaires dévoniens se montrent à la surface en sortant de dessous les roches créacées, comme l'a remarqué le professeur Macoun. (Comptes-rendus de la Commission Géologique, 1875-76, p. 101.) Le Dr Bell était accompagné de M. Lawson comme aide. Il partit d'Ottawa le 3 juillet et y revint le 11 novembre, après avoir parcouru environ 5,460 milles. Dépenses—\$2,500, y compris les appointements de son aide.

DISTRICT DE KÉWATIN (À L'EST DU LAC WINNIPEG.)

M. Cochrane fut chargé de faire un arpentage et une exploration de la contrée située à l'est du lac Winnipeg, à partir du 53e parallèle de latitude en gagnant le sud, y compris la rivière de Beren, et les eaux supérieures de la Severn, et de revenir, si c'était possible, par la voie des lacs à la Truite, Saint-Joseph et Seul, cette région n'ayant encore jamais été explorée. M. Cochrane dit qu'il lui fut impossible de se procurer des guides pour la région située à l'est de la hauteur des terres entre la Beren et la Severn, et en conséquence il n'essaya pas de revenir par la route indiquée dans ses instructions. Néanmoins, il fit un mesurage à la marche de la rivière de Beren depuis son embouchure jusqu'à la hauteur des terres, environ 115 milles, ainsi que d'environ 75 milles de l'une des sources de la Severn. La rivière aux Tourtes, qui se relie à la Beren, fut aussi mesurée jusqu'à 15 milles de son embou-

chure. La Grosse Rivière Noire, qui se trouve à environ 65 milles au nord de la rivière aux Tourtes, fut ensuite remontée et mesurée sur environ 82 milles, après quoi l'on ne pouvait plus se servir de canots. Rendu là, il fit un portage vers le sud qui l'amena dans un tributaire de la rivière aux Trembles (*Poplar river*), qu'il descendit et mesura jusqu'à son embouchure dans le lac Winnipeg. M. Cochrane remonta ensuite la rive orientale du lac jusqu'au comptoir de Norway, dans l'intention de mesurer et explorer la rivière au Broehet; mais il ne put y réussir, l'eau étant alors trop basse pour la remonter. Un mesurage-esquisse fut alors fait de la rive du lac à partir du comptoir de Norway jusqu'au poste du Grand-Rapide, à l'embouchure de la Saskatchewan. Partant du Grand-Rapide le 6 septembre, il remonta la Saskatchewan jusqu'à la décharge du lac Caribou (*Moose lake*), dont il mesura et examina les rives. Les travaux de campagne furent commencés le 1er juillet et terminés le 15 octobre. Dépenses—\$985.46 Il ne remarqua aucun minéral de valeur industrielle, et les roches sur la côte orientale, et aussi loin dans l'intérieur qu'il pût les examiner, consistaient presque entièrement en variétés ordinaires de gneiss laurentien gris.

ONTARIO ET MANITOBA.

Le travail de la Commission Géologique dans Ontario, durant l'année écoulée, a consisté en examens faits par le soussigné de plusieurs des principales mines sur le lac Supérieur, et de toute la rive nord du lac depuis la rivière Kamistiquia jusqu'au lac de l'Echo, à l'est du Sault-Sainte-Marie, embrassant tout la baie du Tonnerre, certaines portions de la baie Noire et de la baie et du détroit de Népigon, l'île Michipicoton et la baie de Goulais. Toute cette distance—probablement environ 800 milles—a été parcourue dans un petit bateau de Mackinac, et la ligne de côte fut suivie d'assez près. L'on quitta la rivière au Courant, sur la baie du Tonnerre, le 13 de juillet, et l'on arriva au Sault-Sainte-Marie le 20 août. Le temps fut toujours remarquablement beau, et nous n'éprouvâmes que fort peu de retards par les vents contraires. La température moyenne, en juillet, entre 6 et 8.30 du matin, était de 60.95°, et en août, entre les mêmes heures, 61.52°. Souvent le temps était tellement calme qu'il était impossible de marcher à la voile.

Dans toute cette distance, nous ne rencontrâmes que sept mines et une seule carrière de pierre qui fussent en exploitation. Elles se trouvaient, à partir de la baie du Tonnerre en gagnant l'est, dans les localités suivantes :—

1. L'île du Pâté (*Pie Island*).
2. L'îlot d'Argent (*Silver Islet*).
3. Carrière de pierre de taille, île Verte, baie de Népigon.
4. Ile Michipicoton.
5. Mamainse.
6. Id.
7. Lac de l'Echo.
8. Rivière du Jardin (à l'est du Sault-Sainte-Marie).

La mine de l'îlot d'Argent est la seule qui ait encore rapporté quelque profit aux exploitateurs.

À l'île Michipicoton et à l'une des mines de Mamainse, on a fait de très grandes dépenses; mais les travaux de surface, comme la chose a si souvent eu lieu dans l'histoire passée des entreprises minières du lac Supérieur, sont beaucoup trop considérables pour les travaux souterrains, qui, en août dernier, n'avaient encore donné rien de plus qu'un espoir raisonnable d'exploitation avantageuse, surtout en face du résultat infructueux de l'exploration antérieure assez étendue des mêmes terrains miniers.

Au n° 7—la mine du lac de l'Echo—les travaux ont été suspendus depuis la date de ma visite en juillet.

L'origine, la conformation géologique, et l'âge des formations autour du lac Supérieur, sont des questions qui ont soulevé beaucoup de discussion et donné lieu à plusieurs opinions différentes. L'un des principaux objets de l'exploration de cette année était d'étudier ces questions, et aussi de constater s'il existait réellement de

bonnes raisons d'adopter les nouveaux noms sous lesquels on a proposé de désigner les intéressants groupes d'assises qui constituent ce que l'on a appelé les "roches cuprifères supérieures et inférieures." Les résultats de nos observations seront donnés dans les comptes-rendus annuels, lorsque les faits auront été étudiés plus à fond. Pour le moment, il semble qu'il n'y ait aucune nécessité d'adopter les noms en question, et qu'en général les opinions exprimées par les anciens explorateurs sont plus près de la vérité que celles énoncées plus récemment, ces dernières paraissant pour la plupart être basées plutôt sur des considérations théoriques que sur un examen personnel de la région, comme l'étaient les premières. Pendant la dernière exploration, il fut fait une collection d'un certain nombre de spécimens de roches, et il a été pris une quarantaine de vues photographiques et de coupes géologiques fort intéressantes.

En juillet, août et septembre, M. Weston a fait un examen des formations à partir du Sault-Sainte-Marie, en gagnant l'est, le long de la rive nord du lac Huron. Il fit aussi une recherche soigneuse, mais infructueuse, dans les assises huroniennes, pour y trouver des fossiles, mais il se procura une bonne collection de spécimens de roches et obtint bon nombre de fossiles dans les formations cambro-siluriennes, surtout des fies Saint-Joseph et la Cloche, où nous trouvons la limite orientale des grès du Sault-Sainte-Marie ou de Saint-Pierre. Dépenses—\$272.42.

Repartant de nouveau du Sault-Sainte-Marie le 27 août, le soussigné se rendit par bateau à vapeur à Prince-Arthur's-Landing, dans l'intention d'examiner le pays jusqu'à Winnipeg, en suivant la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Ce projet ne put être mis à exécution, par suite d'une rupture sur la ligne qui empêchait les trains de marcher, et l'on ne savait pas exactement quand la circulation serait rétablie. Il fut donc décidé d'aller à Winnipeg par la voie de Duluth, et nous y arrivâmes le 2 septembre pour en repartir le 5 pour le Portage-la-Prairie et Westbourne, où quelques jours furent occupés à examiner le pays autour des rives sud du lac Manitoba. Il n'y fut pas trouvé d'affleurements de roches, la surface du terrain étant partout couverte d'une forte couche de terre noire reposant sur une grande, mais variable, épaisseur de sédiments, que l'on voit très bien sur les bords de la rivière Blanche (*White Mud River*). Nous trouvâmes quelques morceaux de silex travaillés et des têtes de flèche sur le bord du lac, à peu de distance à l'est de l'embouchure de la Blanche. Ils paraissaient avoir été rejetés du lit du lac par les vagues. Le 11 septembre, je me rendis à Brandon et m'avançai de là vers le sud, à travers les plaines, jusqu'à la rivière Souris. Je passai plusieurs jours dans le voisinage de la ville de la Souris et autour des buttes de Brandon. De là, le pays fut examiné *viâ* les buttes du Tigre (*Tiger Hills*), le lac de la Roche (*Rock Lake*) et la rivière Pimbina jusqu'à Emerson, où j'arrivai le 3 octobre pour en repartir le 5, en revenant à l'est. Coût de l'exploration—\$1,179.34.

Il serait fort à désirer que de nouvelles explorations fussent faites dans la vallée de la Souris et la contrée environnante. Les roches crétacées qui y affleurent paraissent être à peu près au même horizon que celles dans lesquelles se trouvent les lignites des rivières aux Arcs et du Ventre. Il est donc fort possible qu'une recherche soigneuse amènerait la découverte de lits de lignite exploitables, soit dans le bas de la vallée de la rivière Souris, soit entre elle et la vallée de la Pimbina.

Il est inutile de m'étendre sur l'immense importance de cette découverte pour les habitants de cette magnifique région agricole; mais comme le pays est généralement couvert de dépôts de transport ou *drift*, et qu'il est uni, et comme les assises sont à peu près horizontales sur de vastes espaces, il n'y a guère à espérer que l'on découvre des gisements de houille, même s'il en existe, sauf par accident, sans avoir recours aux sondages. Par suite de la nature tendre des couches à perforer, cela ne serait pas une opération bien dispendieuse; mais, dans tous les cas, l'emploi judicieux de vingt ou trente mille piastres serait de l'argent bien dépensé si l'on réussissait à résoudre cette importante question. Nous nous proposons d'étudier la chose à fond l'été prochain, autant, du moins, qu'un examen soigneux de la surface et des affleurements naturels permettront de le faire.

La valeur probable, comme matière propre à la confection de la brique, des argiles schisteuses crétaées douces et à grain fin que coupent les rivières Souris et Assiniboine, a été signalée à l'attention, et le résultat des expériences faites par M. Hoffmann sur les échantillons qui lui ont été soumis sera consigné dans les comptes-rendus annuels. Ils semblent indiquer que nous avons dans ces argiles une excellente matière pour la fabrication de briques très réfractaires, sinon même de la poterie fine; et si l'on venait à découvrir des gisements de lignite exploitables associés à ces argiles schisteuses, cette fabrication deviendrait très facile.

QUÉBEC ET NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les explorations et mesurages ont été poursuivis dans le Nouveau-Brunswick, l'été dernier, par MM. Ellis et W. Broad, et ceux de M. Ellis ont été poussés jusque dans la province de Québec, autour de la rive nord de la baie des Chaleurs et de la péninsule de Gaspé, depuis le Cap Rosier jusqu'à Métis. Il a embrassé dans son examen les vallées des rivières Ristigouche et Métapédia, et celles de la Dartmouth et Saint-Jean dans Gaspé. Il remonta aussi les rivières Sainte-Anne et Madeleine, et fit quelques observations dans les montagnes Chic-Choc. Cette région est probablement importante, mais les difficultés qui s'opposent à son exploration sont très grandes. Le caractère abrupt et précipiteux des nombreux cours d'eau qui en sortent, et l'épaisse forêt qui couvre toute la contrée intermédiaire, à l'exception des sommets rugueux qui s'élèvent au-dessus des lignes des arbres, joint à l'absence complète de chemins ou de sentiers d'aucune espèce, constituent des obstacles qui ont empêché jusqu'ici l'acquisition de détails géographiques ou géologiques réellement exacts à son égard, et pour se les procurer, il faudra probablement entreprendre les explorations et arpentages en hiver.

Cependant, nous pouvons dès maintenant affirmer que cette vaste région montagneuse n'a aucun rapport avec les formations cambriennes (siluriennes inférieures) du *Groupe de Québec*, mais qu'elle forme une aire détachée des formations précambriennes qui constituent la principale lisière minéralifère des Cantons de l'Est, laquelle s'étend depuis la frontière du Vermont, en gagnant le nord-est, jusques un peu plus loin que la latitude de Québec. Dans la région des montagnes Chic-Choc, on n'a encore trouvé que de la serpentine et du fer chromique; mais comme ces minerais accompagnent partout les gisements de crysolite ou asbeste et les minerais de cuivre, de plomb, d'antimoine et de fer, avec un peu d'or et d'argent, dans la région située au sud-ouest de ces montagnes, il est assez raisonnable de supposer qu'on en découvrira aussi dans cette partie de la péninsule de Gaspé. Elle devrait donc être étudiée avec plus de soin, et l'on devrait en déterminer plus exactement la conformation physique et géologique. Les mesurages et observations faits durant l'année par M. Ellis pour atteindre ce but ont été bornés, pour les raisons déjà mentionnées, principalement au voisinage de la côte et à quelques-unes des vallées de rivières dont l'accès était le plus facile. Dans l'accomplissement de ce travail entre le Petit-Pabos et Métis, il a été chaîné 300 milles de chemins, et 135 milles de chemins et 275 milles de lignes de rivage ont été mesurés au pas; il a aussi été pris des vues photographiques du paysage intéressantes et instructives. De plus, il a été fait des collections de roches typiques et de fossiles des formations les plus récentes qui entourent le noyau plus ancien des montagnes et qui s'y appuient. Les pics les plus élevés de celles-ci atteignent des hauteurs qui varient de 2,000 à 3,700 pieds au-dessus de la mer, et ils ont été décrits d'une manière fort pittoresque par sir William Logan, il y a près de quarante ans. (*Rapport des Opérations*, Commission Géologique, 1844.)

M. Ellis a été aidé par MM. Low, Brumell et Peers, et les frais de l'exploration ont été de \$1,376.71, y compris les traitements de MM. Low et Brumell jusqu'au 1er octobre, et celui de M. Peers jusqu'au 15 septembre.

Dans l'ouest du Nouveau-Brunswick, comtés d'York et de Carleton, M. W. Broad a continué les arpentages et explorations auxquels il travaille maintenant depuis quatre ans, et il a été aidé durant la dernière campagne par M. Robert Chalmers et M. McInnes, B. A.

M. Chalmers s'est exclusivement occupé de la géologie superficielle de ce territoire, et il sera préparé un compte-rendu détaillé de son travail.

MM. Broad et McInnes se sont surtout occupés de recueillir les données nécessaires pour compléter la carte, et en même temps ils ont fait des mesurages et relèvements des différentes branches des rivières à l'Anguille, Meduxnakeag, Nackawick, Keswick et Maectagnac. Les chemins des deux côtés de la rivière Saint-Jean, entre Woodstock et Victoria-Corners, ont été arpentés à l'odomètre, et les bords de la rivière, entre ces deux endroits, ont été mesurés au pas. Plusieurs petits cours d'eau et sentiers de forêt ont aussi été mesurés, et M. Broad dit que la région dans laquelle il a travaillé, embrassant environ 4,000 milles carrés, est maintenant mesurée et étudiée avec une exactitude de détails qui n'a été atteinte nulle part ailleurs dans le Nouveau-Brunswick.

Les travaux de campagne ont commencé vers le 18 juin et ont duré jusqu'au 13 de novembre. La dépense, y compris les traitements de MM. Chalmers et McInnes, le premier jusqu'au 20 septembre et le dernier jusqu'au 31 décembre, a été de \$1,071.79.

NOUVELLE-ECOSSE.

Dans la partie orientale de la Nouvelle-Ecosse, le travail a été continué par M. Hugh Fletcher ; mais comme le printemps a été très tardif, il fut fait bien peu de chose dans le Cap-Breton avant le 7 de juin. Il fut alors fait un examen détaillé des mines de manganèse exploitées sur une grande échelle par l'honorable E. T. Moseley, dans les roches carbonifères inférieures à Enon, Loch-Lomond, ainsi qu'un nouvel examen des mines de cuivre qui sont exploitées dans les roches précambriennes des collines de Coxheath, lesquelles ont été décrites à la page 144 F des comptes-rendus de 1879-80.

Le relevé et mesurage des rivières Baddeck et Sainte-Anne fut ensuite repris et terminé vers la fin d'août. Sur les terres basses qui se trouvent près des embouchures des rivières de cette région, et le long des "intervalles" ou platières d'alluvion qui les bordent sur une distance de plusieurs milles, il se rencontre des assises carbonifères, tandis que les côteaux voisins sont composés de roches gneissiques, granitiques et felsitiques, ce qui rend la structure physique et géologique de la région semblable à celle des autres parties du Cap-Breton antérieurement examinées.

Le reste de la saison a été employé dans les comtés de Guysboro' et Antigonish, où les travaux commencés en 1879-80 furent continués. En septembre, de fortes pluies firent suspendre le relèvement des cours d'eau et lacs beaucoup plus tôt que d'habitude ; mais presque tous les chemins du comté de Guysboro', et bon nombre de ceux d'Antigonish, furent mesurés à l'odomètre ou au pas, et plus tard il fut fait une inspection préliminaire de la plupart des terrains aurifères.

Il y a près de Guysborough des gisements de minerai de fer spéculaire comme ceux qui sont décrits à la page 143 F des comptes-rendus de 1879-80. Le plus important d'entre eux est exploité par la compagnie *Crane Iron*, de Philadelphie. Il en a été extrait 2,000 tonnes d'excellent minerai, mais la distance qui sépare ces mines d'un bon port de chargement et les mauvais chemins en rendent le transport très coûteux. Il se vend aux-Etats-Unis de \$7 à \$8 la tonne de 2,000 lbs., et on l'emploie comme brasque des fourneaux à puddler.

L'examen de cette mine a été grandement facilité par la complaisance du gérant, M. James Williams.

En novembre, M. Fletcher passa quelque temps à Albert, dans le Nouveau-Brunswick, à examiner les singuliers gisements de cuivre qui s'y rencontrent en tant d'endroits, sous forme de minerai de cuivre gris remplaçant les débris végétaux dans les roches carbonifères, et aussi une pyrite de cuivre jaune dans des roches semblables à celles dans lesquelles on exploite la mine de cuivre du Cap-Breton—probablement précambriennes. L'un de ces gisements, dans New-Ireland, paraîtrait mériter d'être développé. Les travaux sont actuellement suspendus par suite d'un litige.

M. Fletcher a aussi visité et examiné le filon de houille sur la rivière Debert (d'Hébert), dans le comté de Londonderry, mais il ne put se procurer aucun rensei-

nement positif à son sujet. Beaucoup de petits puits ont été creusés sur la platière de la rivière, d'où l'on a tiré des morceaux de houille bitumineuse luisante et nette. Ces puits étaient tous remplis d'eau, mais rien n'indiquait que l'on eût traversé un filon de houille solide dans aucun d'eux. On prétend que le filon a quatre pieds d'épaisseur, reposant sur une petite couche d'argile réfractaire, après quoi il y a encore de la houille. Un filon d'à peu près la même puissance, ouvert il y a quelques années du côté opposé de la rivière, se compose, dit-on, d'argile schisteuse noire avec trois bandes seulement de bonne houille, dont aucune n'a plus de quatre pouces d'épaisseur. C'est probablement là le caractère de celle que l'on a trouvée dans les petits puits ci-dessus mentionnés. Un court examen fut aussi fait, en décembre, de quelques-unes des mines d'or dans le comté d'Halifax.

M. Fletcher a été aidé par MM. John McMillan, Rodolphe Faribault, J. A. Robert et M. H. McLeod. Les travaux de campagne furent poursuivis de juin à décembre. Dépenses, \$1,315, y compris les traitements des aides, deux jusqu'au 31 août et deux jusqu'au 15 décembre.

La levée des plans topographiques des terrains aurifères de la Nouvelle-Ecosse faite par M. W. Bell Dawson, et dont il était question dans mon dernier rapport sommaire comme ayant été commencée en juin 1881, avec la coopération de la législature provinciale, n'a malheureusement pas été continuée l'été dernier, le gouvernement local n'ayant pas fait voter de crédit à cette fin.

Le 12 juin, la cartographie des observations faites sur le terrain fut terminée, et il fut aussi fait des plans des terrains aurifères de Laurencetown, Montagu et Waverly, sur une échelle de 500 pieds au pouce, ainsi qu'une feuille de la carte générale, qui embrasse une superficie de 18 sur 12 milles, ou 216 milles carrés, qui a été préparée à l'échelle de deux pouces au mille.

Les levées et mesurages ont été poussés plus loin que les limites de cette feuille, et il en a été fait des cartes séparées qui seront incluses dans la prochaine feuille, aussitôt que la continuation des travaux de campagne permettront de la préparer. Les frais de cette levée topographique, calculés en divisant la dépense totale par la superficie de terrain qu'elle couvre, sont de \$16.75 par mille carré.

PALÉONTOLOGIE ET HISTOIRE NATURELLE.

Afin de pouvoir exposer la totalité des fossiles, provenant de chaque formation, que possède la Commission, l'on a commencé à faire une nouvelle classification de ceux qui sont dans le musée. Cette classification, qui est habilement exécutée par M. Tyrrell, a nécessité l'ouverture d'environ cent caisses de spécimens, parmi lesquels un grand nombre d'espèces ont été choisies, reconnues, étiquetées et déposées à la place qui leur convenait dans la collection. Le remaniement des fossiles provenant des formations de Saint-Jean, de Potsdam, calcifère et de Chazy, a été terminé, et la classification des espèces siluriennes et du reste des cambro-siluriennes est très avancée. La nomenclature de tous les fossiles cambriens et cambro-siluriens, à l'exception de ceux de la formation de la rivière Hudson, a été révisée, et il a été imprimé de nouvelles étiquettes pour chaque espèce.

Les graptolithes et autres fossiles récoltés par M. T. C. Weston en 1877, et par M. R. W. Ellis en 1882, sur la côte entre Matane et la Petite Rivière au Renard, dans la province de Québec, ont été étudiés par M. H. M. Ami, et leur identité a été établie autant que leur état de conservation le permettait.

Une révision critique et microscopique des *Monticuliporidae* canadiens a été commencée par M. Foord, et les résultats de ses investigations, qui ont été basées sur 38 tranches minces habilement préparées par M. T. C. Weston, seront publiés à une date rapprochée.

La Commission est encore redevable au principal Dawson pour la préparation de la deuxième partie de son rapport sur les plantes fossiles dévoniennes (ériennes) et siluriennes du Canada. Ce rapport, consistant en 49 pages de texte et quatre de planches, 8vo. R., a été imprimé et distribué durant l'été.

Deux études, l'une "Sur les Fossiles des Roches Crétacées Inférieures de la Colombie-Britannique," et l'autre "Sur quelques traces supposées d'Annélides dans

les Grès de Gaspé," ont été préparées et lues par M. Whiteaves à la première réunion de la Société Royale du Canada à Ottawa. Des études ont été préparées et lues à la même réunion par le professeur Macoun, "Sur la distribution des Plantes Septentrionales, Méridionales et Salines en Canada," et par le Dr Bell sur "Les Oiseaux de la Baie d'Hadson."

A la réunion de l'Association Américaine pour l'Avancement de la Science, tenue à Montréal en août dernier, quelques-uns des plus intéressants fossiles recueillis par les membres de la Commission depuis trois ans, furent exposés dans la section de géologie. Deux études furent aussi lues devant la même section, l'une "Sur les récentes découvertes de Poissons Fossiles dans les roches Dévoniennes du Canada," et une autre "Sur l'existence de la *Siphonotreta-Scotica* (Davidson) dans la formation d'Utica, près d'Ottawa, Ontario." Dans la section biologique, il fut donné lecture d'une étude "Sur une espèce récente d'*Heteropora* provenant du détroit de Juan de Fuca." Deux de ces études ont depuis été publiées intégralement dans la livraison d'octobre de l'*American Journal of Science*. Il a été donné de l'aide au professeur W. Dwight, du collège Vassar, de Poughkeepsie, New-York, dans la préparation d'une étude lue à la même réunion, "Sur la Géologie et la Paléontologie des Calcaires de Wappinger, dans le comté de Dutchess, New-York," par la comparaison d'une série de fossiles envoyés de cette localité avec les types canadiens qui se trouvent dans le musée de la Commission.

Une collection de 200 spécimens, provenant de la formation d'Hamilton, dans le voisinage de Widder, Ontario, comprenant beaucoup d'espèces qui n'étaient pas encore représentées dans le musée, et dont quelques-unes paraissent nouvelles à la science, a été donnée à la Commission par le révérend Hector Currie. Un catalogue des espèces contenues dans cette collection a été fait et envoyé à M. Currie, ainsi qu'une série de doubles provenant d'autres formations.

Nous devons à l'obligeance du révérend J. M. Goodwillie, de Camlachie, Ontario, une série de fossiles rares provenant des formations de Niagara et d'Hamilton; une liste des espèces présentées a été préparée et expédiée au donateur.

Le colonel Grant, d'Hamilton, Ontario, a fait don à la Commission de 120 spécimens de fossiles provenant des formations de Médina, Clinton et Ontario. Une tablette d'environ sept pieds de long, portant le plus beau spécimen connu d'empreintes de pas du *Sauropus Unguifer* (Dawson), de la Nouvelle-Ecosse, a été présentée par Sandford Fleming, écrivain, C. M. G. Un moule de ce spécimen unique a été fait et présenté au Muséum Redpath, de Montréal, et un spécimen plus petit, qui se trouvait dans notre collection, d'empreintes de pas de la même espèce, a été présenté, à la demande du donateur, à l'Université de Kingston.

M. H. M. Ami nous a fait don de 125 spécimens provenant de la formation d'Utica, près d'Ottawa; et M. W. H. Billings a présenté sept espèces nommées provenant de la formation de Trenton, près d'Ottawa, qui ne se trouvaient pas encore dans la collection.

Les principales collections de fossiles faites par les membres de la Commission dans le cours de l'année sont les suivantes :—

Par T. C. Weston.—Environ 100 spécimens de fossiles carbonifères provenant du S. Joggins, Nouvelle-Ecosse, comprenant deux grosses souches de *Sigillaria Brownii*, des feuilles de *Cordaites*, des tranches d'*Anthracomya*, des racines de *Stigmaria*, *Calamites*, *Lepidodendron*, *Dadoxylon*, *Lepidophloios* et *Spirorbis*, et des écailles et dents de poissons. Environ 100 spécimens de fossiles de la formation de Black River ou Trenton, trouvés à la Pointe-de-Gravier, île Saint-Joseph, lac Huron.

Par A. H. Foord.—Vingt-trois spécimens de poissons fossiles provenant des roches dévoniennes de la baie de Scaumenac, P. Q., et 130 de Campbellton, N.-B.

Par R. E. McConnell.—Environ 100 spécimens de mollusques et vertébrés fossiles du coteau de la rivière de Lait, de la rivière Highwood, de la Saskatchewan Sud, et d'autres localités dans les districts des rivières aux Ares et du Ventre, territoires du Nord-Ouest,—tous d'âge crétacé ou tertiaire.

Par A. H. Foord et H. M. Ami.—Environ 100 spécimens de fossiles du calcaire de Trenton, près d'Ottawa.

Par R. W. Ellis.—Douze spécimens de graptolithes de Matane, trois de la rivière aux Marsouins, et vingt-cinq de la Grève-à-Gagnon, P. Q.

615 beaux et rares fossiles, provenant pour la plupart des calcaires siluriens de Guelph, ont été achetés de M. Joseph Townsend, de Durham, Ontario.

Des collections de fossiles contenant environ 182 espèces ont été envoyées au Queen's College et au Collège Militaire Royal à Kingston, et l'on est actuellement à en préparer douze autres pour les distribuer à d'autres institutions d'éducation. Un certain nombre de moules reproduisant des empreintes de la formation de Potsdam ont été présentés aux musées des Universités de Toronto, Kingston, McGill et Laval.

Au commencement de l'année, le professeur John Macoun, de Belleville, a été nommé botaniste et collecteur d'histoire naturelle de la Commission, et durant l'été il a été occupé à étudier les caractères botaniques de la péninsule occidentale d'Ontario, depuis la tête du lac Erié jusqu'à la rivière Niagara. Plus tard, vers la fin de juillet, il se rendit à Gaspé et y étudia la flore littorale et alpine de cette intéressante péninsule. Il gravit les montagnes Chic-Choc, et il examina soigneusement le littoral depuis le Cap Rosier jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts (environ 200 milles), ainsi que certaines parties des rives de la baie de Gaspé et de la baie des Chaleurs. Il fit une collection des espèces les plus rares et d'autres qui ne se trouvaient pas encore dans l'herbier de la Commission, et il se procura, en outre, des matériaux pour faire un rapport complet sur la botanique des régions explorées. Le professeur Macoun a été occupé, durant l'automne, à classifier et arranger l'herbier, et il a commencé la préparation d'un catalogue complet des plantes du Canada, dont la première partie sera prête à être publiée l'an prochain.

En novembre, le professeur Macoun fut chargé, à la demande du ministre de la Marine et des Pêcheries, de faire une collection pour la prochaine exposition de poissons et de produits de la mer, et surtout d'algues et herbes marines. Après consultation, il fut décidé que les rives de l'Île du Prince-Edouard et de la partie sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse offriraient le plus de facilités pour ce travail. En conséquence, il visita d'abord l'Île du Prince-Edouard, et ensuite Halifax et Yarmouth. Le professeur Macoun partit d'Ottawa le 16 novembre et y revint le 14 décembre. Il réussit à faire une assez bonne collection; mais il est regrettable que la chose n'ait pas été entreprise plus tôt et dans une saison de l'année où il aurait été possible d'atteindre des résultats plus complets et plus en harmonie avec l'importance de l'objet que l'on avait en vue. Depuis son retour, il a consacré beaucoup de temps à classer et préparer la collection pour l'exposition.

Des collections d'histoire naturelle moderne dont il était question dans mon rapport de l'an dernier, deux ont depuis été acquises pour le musée. La plus importante de celles-ci est la très belle collection de coquilles, appartenant à M. Whiteaves, renfermant près de 6,000 espèces et plus de 14,000 spécimens, provenant de toutes les parties du globe, ainsi qu'une belle collection de fossiles jurassiques accompagnés de leur nomenclature, dans laquelle 598 espèces sont représentées par environ 1,800 spécimens—formant en tout à peu près 15,000 spécimens—pour le prix très modique de \$2,000. Environ 3,000 espèces sont temporairement arrangées dans des plateaux, dans le musée, en attendant que l'on puisse les monter et étiqueter permanentement. L'autre collection comprend des oiseaux et mammifères du Canada, et appartenait au Dr Bell. Elle renferme 36 espèces d'oiseaux et 13 espèces de mammifères, et se compose de 46 spécimens. Cette collection est montée et exposée, et elle a été acquise au prix de \$719. A ce sujet, et en vue de la collection considérable de peaux d'oiseaux déjà faite par le professeur Macoun, qui se trouvent dans les tiroirs du musée, et en vue aussi de nouvelles additions à la collection d'histoire naturelle moderne, nous aurions grandement besoin des services d'un bon taxidermiste. Je me permettrai aussi, à ce propos, d'appeler l'attention sur la nécessité de prendre quelques mesures pour nous donner plus d'espace, soit par le moyen suggéré dans mon rapport de l'année dernière, soit de toute autre manière que l'on jugera préférable.

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

Le travail fait durant l'année dernière dans cette division de la Commission, à part les analyses d'une couple de minéraux offrant surtout un intérêt scientifique, s'est presque exclusivement borné à l'examen et à l'analyse ou l'essai de minéraux d'une valeur industrielle, comme l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le fer, le manganèse et la plombagine; on a aussi essayé certaines argiles pour s'assurer si elles étaient propres à la fabrication de la brique, et fait l'analyse quantitative partielle de quelques eaux de lacs et de rivières.

On a commencé une série d'analyses des lignites du Nord-Ouest, et elles se poursuivent encore actuellement. Ce travail, une fois terminé, démontrera probablement d'une manière fort intéressante et positive le rapport intime qui paraît exister entre la valeur industrielle des filons et leur proximité des superficies qui ont été affectées, soit localement, soit généralement, par les mouvements de soulèvement ou de dépression accompagnés de chaleur et de compression.

Il a été reçu un peu plus de 200 spécimens de minéraux de personnes qui désiraient en connaître la nature et la valeur au point de vue industriel. Les renseignements ainsi demandés ont toujours été fournis, soit verbalement, soit par correspondance.

Il a été remédié à la défectuosité du service du gaz dans le laboratoire, dont il était question dans mon rapport de l'année dernière, par le moyen alors suggéré, et il ne s'est produit aucune difficulté, depuis, sous ce rapport; et à l'exception de l'appareil pour nous procurer de l'eau distillée, l'installation du laboratoire et de la salle d'essai est maintenant tout à fait satisfaisante.

En 1881, M. Adams obtint, sur ma recommandation, un congé de six mois pour visiter l'Europe, afin d'étudier la lithologie et se familiariser avec les dernières et meilleures méthodes en usage pour faire l'examen microscopique des roches. Depuis son retour, en septembre 1881, son temps a été à peu près également partagé entre les opérations chimiques et la micro-lithologie; et il a examiné et déterminé par cette méthode un grand nombre de roches cristallines très intéressantes du "Groupe de Québec," dont le caractère et les relations géologiques ne pouvaient être constatés avec certitude autrement.

Le temps et l'attention de M. Hoffmann ont été consacrés à surveiller l'arrangement, la classification et l'étiquetage des collections minéralogiques et stratigraphiques, travail qui a été habilement et laborieusement accompli par MM. Willimott et Broadbent; cependant, il faudra encore beaucoup de travail pour terminer cette tâche.

Vingt noms ont été inscrits comme ayant présenté des spécimens aux collections minéralogiques durant l'année. Tous ces spécimens, lorsqu'ils sont mis dans le musée sont étiquetés du nom du donateur.

Quatre études ont été préparées par les membres de la Commission et lues à la réunion de la Société Royale du Canada dans la section géologique:—Par le Dr Bell sur "L'état actuel de l'Industrie Minière en Canada," et sur "La Découverte de la Blende de Zinc sur le côté nord du lac Supérieur;" par le Dr G. M. Dawson, "Notes descriptives d'une coupe générale depuis l'axe laurentien jusqu'aux Montagnes-Rochesuses;" et par le soussigné sur "Le Groupe de Québec."

Il a été préparé, étiqueté et catalogué 21 collections de minéraux et roches, chaque échantillon portant son nom, et elles ont été distribuées à des institutions d'éducation. Elles comprenaient en tout 2,283 spécimens. Il a été ouvert à peu près 100 caisses de spécimens, qui ont été assortis et classifiés, et ceux qui ne pouvaient servir ayant été mis de côté, le reste, dont nous n'avons pas besoin pour le musée, a été rempaqueté de manière à pouvoir être facilement retrouvé pour la consultation ou les échanges, ou pour former de nouvelles collections destinées à être données. Ce travail a été accompli par M. C. W. Willimott, aidé de M. Brumell. En août et septembre, M. Willimott a visité et examiné plusieurs districts miniers, afin de se procurer des spécimens dont nous avons besoin pour la collection du musée, ainsi que pour celles destinées aux établissements d'éducation. Il recueillit en même temps

des données statistiques sur toutes les mines qu'il visita, dont les détails seront donnés dans le compte-rendu annuel actuellement en voie de préparation.

BIBLIOTHÈQUE.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a été distribué 3,268 exemplaires des publications de la Commission, ce qui est un nombre plus considérable qu'en aucune année antérieure. Il en a été distribué 2,372 en Canada, dont 1,902 en langue anglaise et 470 en langue française. Le reste (869) a été envoyé à des sociétés scientifiques et littéraires en Amérique, en Europe, aux Indes, au Japon et en Australie. En retour, la Commission a reçu 435 publications, comprenant des livres, transactions, mémoires, publications périodiques, brochures et cartes. Beaucoup de ces publications et un grand nombre d'autres ouvrages précieux ne sont pas encore reliés, et en conséquence ce n'est qu'avec difficulté, et au risque de les voir mutiler, qu'ils peuvent être consultés par le public ou par le personnel de la Commission.

Depuis le 20 mai dernier, l'entrepreneur n'a pu relier que 138 volumes, et à ce compte il faudra quatre ans pour terminer la reliure des livres que nous avons dans la bibliothèque.

Il a été souscrit à 33 magasins et publications scientifiques, dont une liste est donnée dans le rapport annuel.

La bibliothèque s'est enrichie de 60 volumes obtenus par achat. Elle renferme aujourd'hui à peu près 4,500 volumes. On travaille encore au catalogue, qui sera probablement prêt pour l'impression dans le cours de l'année prochaine.

VISITEURS.

Il a été inscrit 9,549 noms dans le registre des visiteurs au musée durant l'année, le chiffre le plus élevé ayant été jusque-là, dans une année quelconque depuis son existence, de 1,652. Cette grande affluence de visiteurs doit être regardée comme excessivement satisfaisante pour la première année de l'établissement du musée dans la capitale; et je me permettrai d'exprimer ici l'espoir que la libéralité future du parlement nous permettra d'accroître encore de beaucoup la popularité et l'utilité de l'institution pour les fins pratiques, scientifiques et d'instruction.

PERSONNEL, CRÉDIT ET DÉPENSES.

Le personnel actuel se compose de trente-huit employés de tous grades, savoir : Professionnels, vingt-six; ordinaires, douze.

Le crédit voté pour l'exercice expirant au 30 juin prochain a été de \$60,000, sur lequel sont défrayées toutes les dépenses de la Commission Géologique et d'Histoire Naturelle, et pour l'entretien du musée, y compris les traitements et salaires de tous les employés, qui s'élèveront à près de \$33,000.

Les changements qui suivent ont eu lieu dans le cours de l'année :—Le Dr Thorburn a été nommé bibliothécaire le 12 avril 1882. M. A. Webster a donné sa démission le 1er octobre, après un congé de six mois, et M. Wallace Broad l'a remplacé. MM. Low et McMillan ont été nommés géologues-adjoints à partir du 1er juillet 1882, et M. Broadbent a été nommé comme aide dans le musée (section minéralogique) à partir de la même date. M. Grignard a été transféré, le 5 juillet, à la division des terres fédérales. Le Dr G. M. Dawson a été en Europe, en congé sans traitement, du 1er mai au 31 décembre. Pendant son voyage, il a étudié les procédés suivis pour la fabrication et l'utilisation du lignite comme combustible, ce qui est une question d'une très grande importance, en vue des immenses gisements de cette matière que l'on trouve dans les territoires du Nord-Ouest. Les résultats des observations et études du Dr Dawson seront consignés dans un compte-rendu ultérieur.

Les dépenses des six mois finissant au 31 décembre 1882 peuvent être approximativement réparties comme suit :—

Traitements et salaires.....	\$16,474 91
Explorations et arpentages.....	13,480 42
Impressions et lithographie.....	633 46
Achats de spécimens.....	2,170 00
Achats de livres et instruments.....	332 62
Appareils de chimie et de laboratoire.....	101 84
Papeterie.....	242 25
Combustible.....	598 95
Dépenses incidentes.....	596 24
	<hr/>
	\$34,630 69

Les relevés de la correspondance accusent 1,445 lettres expédiées et 1,938 reçues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED R. C. SELWYN, LL. D., F. R. S.,

Directeur.

Au Très Honorable Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

PARTIE III.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

TROISIÈME PARTIE.

BUREAU DU COMMISSAIRE DE LA
POLICE À CHEVAL DU NORD OUEST,
QUARTIERS-GÉNÉRAUX RÉGNA.

14 janvier 1883.

A l'honorable ministre de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Peu de temps après mon arrivée au fort Walsh, en avril dernier, j'ai commencé à tenir des conseils quotidiens avec les sauvages (Cris et Assiniboines), afin de leur persuader d'émigrer au nord et de s'établir sur les nouvelles réserves.

Cette affaire a pris presque tout mon temps pendant le mois d'avril.

Les obstacles soulevés par les sauvages eux-mêmes étaient innombrables. J'ai craints pendant quelque temps de ne pouvoir induire Pie-a-Pot (qui est moitié Cri, moitié Assiniboine) et ses compagnons à émigrer sur la réserve du nord. En fin de compte, cependant, Pie-a-Pot consentit à gagner sa réserve, si on lui donnait une paire de chevaux et un chariot qui lui avaient été promis par le sous-commissaire des sauvages, dans une lettre au surintendant McIlree, alors agent des sauvages au fort Walsh. Il demandait en même temps un cheval et une voiture pour chacun de ses chefs. J'accédai à ces propositions, et les objets en question furent subséquemment remis à Pie-a-Pot et à ses hommes. Les Assiniboines me donnèrent aussi beaucoup de peine. Ces sauvages ont toujours regardé les Montagnes des Cyprès comme leur patrie. On ne doit pas s'étonner, par conséquent, que j'ai eu tant de difficulté à les décider à changer de réserve et d'émigrer au nord. L'homme-qui-a-pris-l'habit, ou Jack, fut le premier des chefs assiniboines qui ait consenti à se rendre sur la réserve qui lui avait été assignée par le gouvernement.

J'obtins ensuite de Grande-Loge, du Pauvre et de Tête-d'Ours, la promesse qu'eux et leurs tribus accepteraient les nouvelles réserves établies par le département des Sauvages : la réserve de Grande-Loge, près de Qu'Appelle, celle du Pauvre et de Tête-d'Ours, dans le voisinage de Battleford, leur réserve antérieure étant au creek de l'Erable, près du fort Walsh.

Les chefs assiniboines, Jack et Grande-Loge, quittèrent la ferme de Maple-Creek sous la conduite de M. English, fermier-instructeur, accompagnés par un faible détachement de la police et quelques Cris des bandes de Petit-Enfant et Sparrow-Hawk, atteignirent Qu'Appelle le 1er juin. J'ai vu ensuite que leur réserve avait été fixée à Indian-Head, environ vingt-quatre milles au sud-est de Qu'Appelle.

Tête-d'Ours et le Pauvre (Assiniboines) ont quitté le fort Walsh le 23 mai pour Battleford. Ils étaient accompagnés par un constable de la force, qui leur distribua des rations pendant le voyage. Ils arrivèrent à destination le 17 juin.

Le 23 juin, Pie-à-Pot, avec environ cinq cents compagnons, quitta le fort Walsh pour Qu'Appelle. Il s'écoula ainsi un certain temps entre le jour où Pie-à-Pot avait promis de se rendre sur sa nouvelle réserve et le jour de son départ du fort Walsh. Ce délai ne doit pas lui être imputé et ne signifie aucune mauvaise foi de sa part ; il est dû simplement aux difficultés du transport. Nous avons été obligés d'aider aux sauvages à cet égard, car ils manquaient de chevaux et de provisions. On mit tout en œuvre dans certains quartiers pour induire les sauvages à rester dans la région du sud. C'était afin qu'ils reçussent leurs annuités au fort Walsh et que l'argent payé en vertu du traité fût dépensé dans cette partie du pays. Des traitants

américains du Montana ont même visité clandestinement les campements sauvages dans ce but.

Les sauvages eux-mêmes, Assiniboine et Cris, étaient portés à rester aux Montagnes des Cyprès. Il est presque impossible pour qui ne se trouvait pas alors au fort Walsh, de se former une idée exacte du travail incessant que j'ai dû faire pour mettre à exécution la politique du gouvernement, comme des embarras que j'ai rencontrés. Pendant longtemps il m'a été impossible de quitter le fort Walsh un seul jour. J'ai eu aussi des difficultés extrêmes à organiser le transport.

Autant qu'il m'a été possible de le faire, je me suis servi des chevaux et des voitures de la police. Une partie de l'escorte, avec une voiture, se rendit jusqu'à Qu'Appelle; le reste de l'escorte et des voitures revint par le lac des Vieilles, où ils rencontrèrent les voitures envoyées de Qu'Appelle par le département des sauvages.

J'envoyai cette escorte avec les Cris, car je savais que des partis de guerre de Gen-du-Sang avaient été vus dans les environs des montagnes des Cyprès. La bande de Pie-à-pot arriva à Qu'Appelle le 23 juillet.

A l'époque où Pie-a-pot partit du fort Walsh, le chef cri, Grand-Ours (sauvage non compris dans les traités), l'Homme-Chanceux et le Petit-Pin, avec environ 200 loges, ayant constaté que je leur refusais toute assistance, à moins qu'ils ne se rendissent au nord, quittèrent le fort Walsh pour se diriger vers les plaines, dans la direction du sud. Ces chefs m'informèrent qu'ils voulaient faire une battue dans les plaines, à la recherche du bison, et se diriger ensuite vers le nord. Ils ajoutèrent qu'ils n'avaient point l'intention de franchir la frontière américaine, déclaration que je regardai comme fort suspecte alors.

En conséquence, à la demande de l'officier commandant les troupes des États-Unis à Fort Assiniboine, j'informai les autorités américaines du départ de ces chefs, ce dont elles m'exprimèrent leur vive gratitude.

Si quelques sauvages seulement franchirent la ligne, c'est que la crainte des troupes américaines en empêcha les autres, qui avaient établi un grand campement d'être au grand coude de la rivière au Lait.

Lorsque ces chefs quittèrent Fort-Walsh, je leur dis que le gouvernement américain s'opposait à ce qu'ils franchissent la frontière, et leur déclarai de la manière la plus claire et la plus positive, que tout ce qu'ils auraient à souffrir des troupes américaines serait regardé comme le résultat de leur fol entêtement à ne pas suivre les avis que le gouvernement canadien leur donnait dans l'intérêt des tribus elles-mêmes.

Le départ de ces chefs débarrassa entièrement Fort-Walsh de la présence des sauvages. Le programme du gouvernement se trouvait donc entièrement rempli, et j'espère que le gouvernement sera satisfait de l'attitude prise par la police à cheval en cette occasion.

Au mois d'août, les sauvages des bandes du Grand-Ours, de l'Homme-Chanceux et du Petit-Pin, commencèrent à revenir à Fort-Walsh. Ils se formèrent en petites bandes, subsistant principalement du produit de leur chasse, bien qu'il ne fût pas très considérable, parce que la présence des troupes américaines les avait empêchés de se rendre aussi loin vers le sud qu'ils l'auraient désiré.

Leurs bandes s'accrurent, par degrés, de nouveaux arrivants. Ils étaient dans un état tellement misérable et avec si peu de chevaux qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de se diriger au nord, vers leurs réserves. Ils n'avaient aucun plan arrêté au sujet de leurs futurs mouvements et ils se déclaraient incapables de se déplacer tant que leurs chefs ne seraient pas arrivés. Ces chefs arrivèrent peu de temps après. On a fourni à ces sauvages aussi peu que possible des denrées alimentaires achetées par le gouvernement, tant qu'il s'est agi d'ouvrir des négociations pour envoyer ces sauvages vers le nord, comme on a fait pour d'autres au printemps. On a appris que Pie-a-pot et plusieurs de ses guerriers quittaient leurs réserves pour revenir à Fort-Walsh, et se disaient mécontents de la réception qui leur avait été faite. Pareille nouvelle, comme on se l'imagine bien, causa quelque consternation parmi les sau-

vages, et eut l'offet, dans le moment, de les empêcher tous de se rendre sur les réserves, comme ils l'avaient promis en partant au printemps pour leur chasse d'été. Le 17 septembre, Pie-a-pot, suivi d'un grand nombre de ses guerriers, atteignit le fort Walsh. Dans un conseil que j'eus avec les chefs, immédiatement après le retour de Pie-a-pot, il me communiqua certains griefs relatifs à leur réception, griefs qui l'empêchaient de demeurer sur la réserve, bien qu'il fût entièrement satisfait de la réserve en elle-même. Pie-a-pot reçut l'expression des sympathies des autres chefs, qui ne se souciaient pas du tout de se diriger vers le nord; il devint alors entièrement impossible de faire partir les sauvages qui arrivaient du sud; ils acceptaient entièrement les griefs exposés par Pie-a-pot, comme étant réels et comme les leurs. Pendant assez longtemps, ils ne demandèrent aucune assistance du gouvernement, mais lorsque le temps devint froid, étant très pauvrement vêtus et mal pourvus de provisions, ils eurent beaucoup à souffrir du froid et de la faim. C'est alors qu'ils me prièrent de vous transmettre leur message, comportant que Pie-a-pot désirait s'établir sur la réserve à lui donnée par M. Wadsworth, l'été dernier. Petit-Pin, qui est parent de Pie-a-pot, devait s'établir auprès de lui. L'homme-Changeux et L'homme-de-l'avant demandaient des réserves au Grand-Lac, trente milles environ à l'est de Fort-Walsh. Tous réclamaient l'argent de leur annuité pour être à même de chasser le bison pendant l'hiver. Le Grand-Ours exprima le désir d'accepter le traité, et de se rendre ensuite au nord jusqu'à Fort-Pitt, région d'où il vient. Bien qu'à mon avis les demandes des sauvages au sujet des réserves ne dussent pas être acceptées, je recommanderai que l'on s'occupât de leurs requêtes au sujet des annuités et des provisions, d'autant plus que je prévoyais que si on ne les aidait pas, ils auraient à souffrir de faim, et, dans cet état, auraient pu tenter de commettre des déprédations.

Dans un rapport qu'il vous adressait au mois d'octobre dernier, M. le chirurgien Jukes parle des terribles souffrances de ces sauvages.

Finalement, M. McDonald, agent des sauvages, traité n° 4, Qu'Appelle, reçut ordre de se rendre au fort Walsh et de payer aux sauvages leurs annuités, ce qu'il fit. Je regrette beaucoup de m'être trouvé dans l'obligation d'avoir recours à cette alternative, mais c'était chose inévitable. J'avais eu l'espoir que tous les sauvages seraient payés sur les nouvelles réserves, au nord de fort Walsh. Bien que notre attente à cet égard ne se soit pas entièrement réalisée, il est incontestable que l'état blissement des sauvages sur leurs réserves a fait un grand pas; à l'appui de cette assertion, je rappellerai que, l'an dernier, il fallut payer environ cinq mille sauvages au fort Walsh, tandis que, cette année, on n'en a pas payé plus de deux mille à cet endroit.

Je ne dois pas oublier de dire que les sauvages envoyés à Battleford sont restés sur leurs réserves, où l'on m'apprend qu'ils sont bien établis. M. le surintendant Herchmer, commandant à Battleford, s'exprime ainsi dans son rapport: "Les sauvages prospèrent, grâce à l'habile direction de M. Reed."

Je vous rappellerai que, dans une lettre en date du 20 mai dernier, j'expliquai au gouvernement combien il importait que les sauvages fussent bien reçus au nord et que toutes les obligations des traités fussent remplies; je vous disais aussi que les sauvages allaient être appelés à mener une vie différente de celle à laquelle ils sont accoutumés, et pour cette raison, j'exprimais l'avis que l'on ferait bien de leur accorder une petite indemnité et de les bien traiter, surtout à leur arrivée. J'ajoutais que, si l'on ne suivait pas ces recommandations, je n'hésiterais pas à prédire qu'ils émigreraient en masse vers le sud, et qu'une fois pareille chose arrivée, il serait plus difficile d'établir les sauvages sur des réserves spéciales.

Les officiers du département des sauvages vous ont, sans doute, adressé des communications expliquant pourquoi ils n'avaient pu établir Pie-a-pot sur sa réserve.

J'ai dit plus haut que le Grand-Ours avait promis d'accepter le traité. J'ajouterai que, pendant mon récent séjour à Fort-Walsh, au commencement du présent mois, le Grand-Ours m'exprima le désir d'accepter le traité n° 6. Persuadé que moi

seul pouvais diriger les négociations, je mis volontiers tout mon temps à la disposition de Grand-Ours; j'ai tenu chaque jour des conseils dans lesquels j'expliquais à ce chef la nature du traité. Dans la soirée du 6 courant, il est venu me voir en compagnie d'un interprète, et a passé presque toute la nuit à causer avec moi.

Ce fut une entrevue longue et fatigante, mais je suis heureux de dire qu'il me quitta en me donnant la main et m'assurant que, le lendemain, il accepterait le traité.

Je communiquai le résultat de mes entrevues avec le Grand-Ours à l'agent des sauvages, M. McDonald, qui se trouvait alors à Fort-Walsh. Après que je lui eus expliqué la substance des promesses à moi faites par le Grand-Ours, il prépara la formule d'adhésion au traité n° 6.

Le 8, Grand-Ours et ses guerriers, accompagnés de plusieurs chefs et sauvages compris dans les traités, vinrent officiellement à ma résidence, et après avoir passé l'après-midi et la soirée à se faire répéter les détails de nos précédentes entrevues, il signa le traité.

Vous savez que le traité n° 6 auquel le Grand-Ours a donné son adhésion, a été passé aux forts Carleton et Pitt, dans la région d'où il vient, comme je l'ai déjà dit. Il se propose actuellement d'aller au printemps à Fort-Pitt, avec tous ses guerriers, et de s'établir sur la rivière qui lui a été assignée, et je crois fermement qu'il tiendra sa promesse.

Grand-Ours était le seul chef des territoires du Nord-Ouest qui n'eût pas encore fait un traité d'alliance avec le gouvernement canadien, en renonçant à ses droits et à ceux de ses guerriers, comme sauvages, par l'acceptation d'annuités et de réserves.

Je crois donc pouvoir offrir mes félicitations, d'autant plus que je considère cette acceptation comme opportune, en ce qu'elle conclut, d'une manière satisfaisante, j'ose le dire, un traité définitif avec la dernière des nombreuses tribus des territoires.

Le département des sauvages nous a toujours prêté toute l'assistance possible.

L'an dernier, les fonctions de l'agent des sauvages des Buttes des Cyprès ont été remplies par des officiers de la police; jusqu'au 15 août, M. le surintendant McIlree en fut chargé; depuis cette époque jusqu'à ce jour, M. l'inspecteur Norman a fait les fonctions d'agent des sauvages.

Conformément à vos instructions, cet officier vient d'être temporairement attaché au département des sauvages.

On a fourni les moyens de transport nécessaires pour conduire les diverses bandes de sauvages sur leurs réserves du nord. Comme je l'ai dit, ce travail a épuisé nos moyens très restreints de transport, et par suite, j'ai été obligé de louer des attelages pour transporter la division "E" du Fort-Walsh au Fort-McLeod, en route pour Calgary.

Les hommes de la police ont tenu les comptes du département des sauvages et distribué les rations.

Pendant qu'il faisait les paiements, l'agent des sauvages, M. McDonald, a eu les services d'un officier et de deux constables.

Vous savez que, pendant plusieurs mois, j'ai été entièrement occupé à diriger des négociations.

M. le surintendant Crozier m'adresse le rapport suivant au sujet de l'assistance fournie à Fort-McLeod:

"Des escortes ont été fournies pour aider au paiement des annuités aux Gens-du-Sang, aux Pieds-Noirs et aux Piégânes, et quand la chose était nécessaire, des payeurs ont été envoyés pour aider les employés du département des sauvages.

"J'ai à plusieurs reprises fourni à l'agent des sauvages des moyens de transport consistant en chevaux et charrettes pour se rendre aux différentes réserves de son agence, et j'ai fourni des hommes et des chevaux pour transporter du bœuf au Passage des Pieds-Noirs.

"En l'absence d'un chirurgien, le chef de service de l'hôpital a vacciné nombre de sauvages."

Dans le district de Battleford, M. le surintendant Herchmer fait rapport que des détachements ont été expédiés à Fort-Pitt et aux lacs qui se trouvent au nord de cette localité pour payer les sauvages; la même chose a eu lieu pour les réserves de la rivière à la Bataille.

Des escortes ont accompagné l'agent pendant qu'il faisait les paiements aux Buttes de l'Aigle et sur la réserve de Moosomin. A Cumberland, les paiements ont été faits par nos hommes.

L'agent des sauvages s'est déclaré très satisfait de l'assistance qu'on lui a prêtée.

Dans le district de Calgary, un officier et dix hommes ont été envoyés à la réserve des Pieds-Noirs pour agir comme escorte et aider au paiement des sauvages.

On a aussi fourni des escortes pour les autres réserves, quand la chose était nécessaire.

Dans le district de Qu'Appelle, M. le surintendant Walsh fait rapport qu'à l'arrivée de Petit-Enfant, l'Épervier, et L'homme qui-a-pris-l'habit et de leurs bandes, il fournit quatre attelages à quatre chevaux pour transporter les chefs sauvages de Qu'Appelle à leur réserve d'Indian-Head, qui avait été choisie pour eux.

M. le surintendant Walsh aida aussi le département des sauvages en lui fournissant quatre attelages pour transporter les sauvages sur leurs réserves, et sur demande, lui donna les services d'un sous-officier qui, pendant un mois, agit comme sous-instructeur des sauvages sur la réserve d'Assiniboine. Au retour du sous-officier, nous reçûmes du commissaire des sauvages une lettre très flatteuse sur la manière dont le service avait été fait.

L'argent nécessaire pour payer les sauvages fut apporté du sixième évitement du chemin de fer Canadien du Pacifique à Qu'Appelle, et l'inspecteur Griesbach, escorté par sept hommes et huit chevaux, transporta cet argent à Battleford et à Carlton.

L'argent destiné aux sauvages du traité n° 4, fut escorté de la station Qu'Appelle au fort du même nom, et remis à l'agent des sauvages à cet endroit.

Des escortes et de l'aide ont été fournis aux agents d'Indian-Head, de la réserve de Pasqua et du lac à la Vase, à l'époque des paiements.

Partout, dans les territoires, les garçons de service de notre chirurgien et de l'hôpital ont soigné les sauvages et en ont vacciné un grand nombre.

SERVICE GÉNÉRAL DE LA POLICE.

L'an dernier, le service de notre police a été très rude. Cela est dû, en grande partie, à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui a employé plus de 4,000 hommes pendant tout l'été, et de ce nombre, plusieurs fort mauvais sujets. Toutefois, je suis heureux d'avoir à dire que, grâce à ce qu'ils ne pouvaient se procurer de liqueurs fortes, ils n'ont pas été très gênants. Mais la police a eu fort à faire pour empêcher les aventuriers de leur procurer du whisky. Sur un parcours où des montants considérables étaient distribués à des hommes de la catégorie des terrassiers de chemin de fer, on devait s'attendre à de nombreuses tentatives de leur fournir des liqueurs fortes. Si l'on n'eût pas réussi à empêcher ce trafic, il est probable que j'aurais à parler de nombre de déprédations commises. J'oserai dire que jamais encore, dans l'histoire de la construction d'un chemin de fer traversant la région de l'ouest, on n'avait eu à mentionner aucun crime sur le parcours des travaux. J'ajouterai que cela fait grand honneur au gouvernement, qui a su établir et mettre en vigueur de sages lois pour la prévention du crime.

Il y a eu très fréquemment des vols de chevaux ; dans plusieurs cas, on n'a pu arrêter et punir les coupables, qui avaient franchi la frontière. Toutefois, il n'a pas été épargné d'efforts, et non sans succès, comme on peut en juger par l'annexe au présent rapport.

Règle générale, la conduite des sauvages a été bonne l'an dernier.

Il m'est impossible de donner tous les détails du service de la police dans les différents districts, mais le récit succinct d'un ou deux cas fera comprendre l'importance, et parfois, les difficultés de ce service, et ce récit ne sera peut-être pas sans intérêt.

En terminant mon rapport annuel de l'an dernier, je faisais allusion à la correspondance soumise, relativement aux troubles qui eurent lieu, au mois de janvier de la même année, avec les sauvages Pieds-Noirs, ou plutôt au sujet de leur réserve du

Passage des Pieds-Noirs. Vous vous rappelez que ces troubles furent occasionnés par l'arrestation d'un Pied-Noir, nommé le Cerf, accusé d'avoir tiré un coup de feu avec intention de tuer, et que les sauvages offrirent résistance au premier détachement envoyé pour opérer son arrestation. Toutefois, des mesures furent de suite prises par l'officier commandant au fort McLeod, M. le surintendant Crozier, qui partit lui-même, avec tous les hommes dont il pouvait disposer, pour aller renforcer le détachement du Passage des Pieds Noirs. Le Cerf fut arrêté et incarcéré en attendant son procès, et l'on prit les précautions nécessaires pour repousser toute tentative hostile que pourraient faire les sauvages. On leur expliqua le plus clairement possible que la loi serait appliquée et l'ordre maintenu, que la police avait été envoyée dans la région à cet effet, et que toute résistance de leur part serait punie comme elle le méritait. Voyant que la police était résolue à appliquer strictement la loi, et en présence d'un effectif suffisant pour assurer l'obéissance et le respect, quand même il aurait fallu avoir recours à des mesures extrêmes, les sauvages se soumièrent en acceptant l'arrestation du Cerf; on avait eu soin de leur assurer, de la manière la plus positive, que l'on ne tolérerait pas un instant de résistance de leur part, et qu'on ne permettrait point d'intervenir dans l'impartiale administration de la justice, pas plus à eux qu'aux blancs.

Bien que très satisfait des mesures énergiques prises par le surintendant Crozier, je crus prudent d'envoyer, comme renfort au fort McLeod, trente sous-officiers et soldats. Je donnai donc ordre à un détachement de ce chiffre de se rendre, le plus tôt possible, du fort Walsh au fort McLeod. Mes ordres à cet effet furent promptement exécutés, et comme je vous en ai déjà informé, cette mesure a eu, sans aucun doute, le meilleur effet sur l'esprit des sauvages.

Le 1er mai, avant l'arrivée des recrues, le Grand-Ours (alors un des chefs non compris dans les traités) arriva à Fort-Walsh. Il arriva avant ses guerriers, qui, me dit-il, étaient tous en route, au nombre de 130 loges. Je lui répondis immédiatement que je ne voulais point que ces sauvages approchassent du fort et qu'ils ne recevraient aucune assistance du gouvernement. Je lui conseillai de les diriger vers une localité appelée Le Lac, où ils pourraient vivre de leur pêche.

Le Grand-Ours se conforma à mon désir, et pendant quelque temps je n'entendis plus parler de lui. Néanmoins, j'appris ensuite qu'il se tenait tous les jours des conseils dans son camp, et, de plus, que le résultat de ces conseils était que lui-même et ses guerriers avaient résolu de venir au fort Walsh, de faire des demandes exorbitantes de provisions, et, en cas de refus, de s'en emparer. Je crus donc nécessaire de faire transporter à l'intérieur du fort toutes les provisions destinées aux sauvages. Jusque-là, ces provisions avaient été emmagasinées dans une maison du village, louée par le département des sauvages. Je fis aussi rentrer les munitions de M. M. P. A. Powers et frères, les seuls trafiquants de Fort-Walsh, et les fis mettre dans notre magasin.

Je consignai tous les hommes à la caserne, fis placer les canons de 7 en position dans les bastions, et pris toutes les dispositions nécessaires pour tenir prêt à tout événement l'effectif que je pouvais utiliser en ces circonstances. Le 14, le Grand-Ours arriva au fort avec 150 hommes armés. Des éclaireurs avaient informé le Grand-Ours des dispositions prises par nous; et la chose eut le meilleur effet.

Les sauvages qui l'accompagnaient se comportèrent fort bien et nous tinrent les discours les plus polis. Je tins conseil avec le Grand-Ours et ses guerriers, à l'intérieur du camp, n'en laissant entrer aucun avec ses armes, et je leur déclarai que, comme sauvages non compris dans les traités, ils n'avaient aucun droit à l'assistance du gouvernement.

Dans le cours de notre entrevue, le Grand-Ours me demanda des munitions, que je refusai. Je puis dire que la façon dont je le traitai eut le meilleur effet, car elle lui prouva que, comme sauvage non compris dans les traités, il n'obtiendrait aucune assistance du gouvernement, et que toute tentative de sa part pour s'en procurer serait entièrement inutile.

Le 4 mai, l'inspecteur MacDonell, officier commandant de la Montagne de Bois, reçut de M. Légaré, trafiquant qui venait d'arriver du Fort-Buford, E.-U., avis que dans la soirée du 28 avril, pendant que M. Légaré était campé sur la route de la

Montagne de Bois, un parti de trente-deux guerriers Cris se présenta à lui et demanda des provisions.

M. Légaré était accompagné d'un métis et d'un Sioux. Lui-même et les hommes donnèrent des aliments aux Cris. Peu après, ceux-ci prirent de force certains articles dans les voitures et menacèrent de mort ses compagnons. Pendant la nuit M. Légaré entendit les sauvages décider, en conseil, de le tuer, ainsi que le Sioux. A l'approche du jour un autre conseil fut tenu, et M. Légaré constata que le corps ennemi était composé de deux détachements, l'un venant des Buttes de Cyprès et l'autre de la Montagne de Bois. Les gens des Buttes de Cyprès voulaient que l'on mît de suite à effet ce qui avait été résolu. Mais le plan fut modifié; on décida de laisser Légaré et ses compagnons — qui avaient été désarmés — "faire encore un repos" avant de les tuer. Au point du jour, Légaré se prépara à partir. Suivit une terrible scène d'après la relation de M. Légaré. Les sauvages avaient pris possession des voitures. Légaré s'attendait d'un moment à l'autre de recevoir son coup de mort; les sauvages faisaient un bruit terrible; quelques-uns voulaient scalper tout le parti; d'autres ne voulaient tuer que le Sioux.

Deux coups de feu partirent; heureusement ils ne portèrent pas. Il s'ensuivit une confusion générale, et les sauvages commencèrent à craindre de tuer leurs propres compagnons. Finalement Légaré réussit à acheter la vie de ses hommes, en autorisant les Cris à prendre ce qu'ils voudraient; il fut laissé libre avec ses gens après que les sauvages eurent pillé ses voitures, emportant couvertures, carabines, munitions, etc.

Au reçu de ces nouvelles, l'inspecteur Macdonnell expédia des messages à tous les campements de métis et de sauvages alliés, dans un rayon de 20 milles de son poste, les avertissant de se tenir en garde contre ce parti de guerriers et de lui en signaler les moindres traces, ajoutant que, si on ne les faisait pas prisonniers, la paix ne pourrait être maintenue dans le district, parce que ces mêmes sauvages avaient constamment occasionné des troubles tout le printemps. Il était donc résolu à les arrêter, coûte que coûte. Peu après un métis qui réside à 15 milles à l'est du poste, fit rapport à l'inspecteur McDonnell que le soir précédent, au moment où il menait paître les chevaux, il rencontra huit guerriers sauvages à pied, tous munis de *lariats* (indice certain qu'ils étaient partis pour voler des chevaux). Ces guerriers admirent qu'ils allaient voler des chevaux, en promettant qu'ils n'en prendraient aucun de ceux appartenant aux métis. D'après la description des sauvages qui avaient attaqué Légaré, le métis supposa que ceux dont il parlait appartenaient au même parti de guerriers.

M. l'inspecteur Macdonnell fit immédiatement monter à cheval tous les hommes qu'il avait à sa disposition, et partit pour opérer l'arrestation des sauvages, accompagné de Legaré, qu'il avait fait venir pour les identifier. Il prit la direction du camp de métis, situé à 15 milles du poste, direction que les sauvages avaient également suivie. A un quart de mille du camp, un éclaireur fut envoyé pour recueillir des renseignements. Il dit aux hommes du camp qu'il était en recherche de quatre chevaux volés à la Montagne de Bois. On lui répondit qu'ils n'étaient pas au camp, parce que huit Cris venaient d'arriver à pied. L'inspecteur Macdonnell se rendit de suite au camp, composé d'environ 45 loges. En y arrivant, il trouva une grande foule et toutes les portes des loges fermées. Il demanda les sauvages Cris; on nia leur présence au camp.

Tout le camp semblait de mauvaise humeur et peu disposé à laisser fouiller les loges; un métis, entre autres, qui parle un peu anglais, s'y opposa énergiquement. L'inspecteur Macdonnell visa cet homme avec son revolver. Cela calma la foule, qui montra des loges où l'on trouva sept Cris. Ils furent arrêtés et désarmés, et on demanda le huitième, qui fut enfin livré. Les prisonniers furent conduits au poste de la Montagne de Bois. Le lendemain, l'inspecteur Macdonnell commença leur interrogatoire, et les fit incarcérer en attendant leur procès. Subséquentement il les fit transférer à Qu'Appelle, où ils furent jugés et trouvés coupables par le magistrat stipendiare.

Nous avons toujours aidé autant que possible à retrouver, pour les rendre à leurs propriétaires, les mules et chevaux volés aux Etats-Unis et amenés dans les

limites des territoires. Nos efforts dans ce sens ont fort bien réussi, comme on va le voir par les faits que je vais relater.

Dans le cours du mois de mai dernier, un citoyen américain de la rivière Maria, Montana, arriva au fort Walsh. Il me donna la description de 11 chevaux qu'il croyait lui avoir été volés par nos sauvages. J'envoyai un détachement de police aux divers camps et réussis à trouver et remettre tous les chevaux volés, en ayant soin que l'homme qui les avait perdus n'eût à encourir aucune dépense.

Une autre affaire eut lieu pendant le même mois. Le 16, je reçus avis qu'un parti de guerriers cris, appartenant au camp du Grand-Ours, avaient passé à 10 milles au sud de Fort-Walsh, en route pour leur camp du Lac, 30 milles à l'est de ce poste, avec une bande de chevaux de prix. Les marques que l'on avait vues, indiquaient que ces chevaux avaient été volés à des blancs du sud de la ligne. Le lendemain du jour où je reçus cet avis, deux Américains de la rivière Teton, près du fort Benton, Montana, arrivèrent au fort Walsh. Ces hommes donnèrent une description complète des chevaux volés et apportèrent des lettres de colons relatives à d'autres chevaux volés à la même époque. D'après certains aveux faits par les sauvages (guerriers du Grand-Ours), j'appris qu'un parti de guerriers avait fait une razzia dans un établissement américain de la rivière Teton, et y avait volé presque tous les chevaux. Immédiatement après l'arrivée de ces Américains, j'envoyai chercher le Grand-Ours, qui se trouvait alors à Fort-Walsh, et l'informai que j'allais partir pour son camp, ce que je fis une demi-heure après l'arrivée des Américains, afin de retrouver les chevaux que ses gens avaient volés. Je partis avec un officier et 22 hommes, emmenant le Grand-Ours avec moi. Les deux Américains m'accompagnaient. En arrivant au Lac, je trouvais le camp des Cris au complet et formé de 500 loges. Je leur dis que je prétendais me faire remettre tous les chevaux volés jusqu'au dernier. Ils m'obéirent et m'emmenèrent tous les chevaux, à l'exception de un ou deux qui s'étaient égarés, mais que l'on m'emmena ensuite. Le lendemain matin, je revins à Fort-Walsh avec 32 chevaux. J'avais dit aux sauvages du Lac que les vols de chevaux, soit au nord, soit au sud de la frontière, devaient cesser, car on leur reprendrait tous les chevaux qu'ils voleraient, et que si l'on pouvait découvrir les voleurs, ils seraient sévèrement punis. J'ajouterai que les chefs sauvages Pie-a-Pot et Petit-Pin m'aiderent de leur mieux à trouver ces chevaux.

A Qu'Appelle, 6 mules et 9 chevaux volés à Fort-Buford, E. U., furent trouvés par l'inspecteur Griesbach, de la division B, et remis à MM. Leighton, Jordan et Cie, leurs propriétaires.

Je pourrais citer plusieurs cas où quelques chevaux volés dans le Montana, ont été trouvés et remis à leurs propriétaires.

Au commencement de la saison, le voisinage des Buttes des Cyprès était infesté de voleurs de chevaux; c'étaient pour la plupart, des sauvages américains de la réserve des Piégânes, située 90 milles à l'ouest de Fort-Shaw, Montana. On volait nombre de chevaux aux sauvages et aux blancs du Canada. Règle générale, on ne pouvait trouver ces chevaux, qui étaient immédiatement emmenés au delà de la frontière avant que nous eussions été informés du vol et que nous eussions pris les moyens de nous mettre à la poursuite des voleurs. Je regrette d'avoir à dire qu'on n'a pu reprendre les chevaux, bien que leurs propriétaires eussent découvert où ils étaient, parce que le département américain des sauvages n'a pas montré, pour nos concitoyens, les dispositions dont nous avons toujours fait preuve autant que possible à l'égard des leurs.

Le fait suivant n'a pas besoin de commentaires :

Un métis, nommé Pelletier, était campé aux Buttes des Cyprès, avec un grand nombre de chevaux. Il fut attaqué par des sauvages des Etats-Unis, qui tirèrent sur lui et emmenèrent ses chevaux de l'autre côté de la frontière. Subséquentment, il visita la réserve des Piégânes, où il reconnut plusieurs de ses chevaux, mais ne put en reprendre possession.

J'ai écrit à MM. J. G. Baker et Cie, les priant d'essayer, avec l'aide du shérif, à retrouver les chevaux de Pelletier, ainsi que ceux qui ont été volés subséquentment à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les autorités militaires des Etats-Unis nous ont toujours aidé autant qu'elles ont pu, en pareils cas, bien qu'elles n'aient pas les mêmes ressources que nous.

Dans son rapport annuel, le général Sheridan, de l'armée américaine, parle des relations amicales qui existent entre les troupes des Etats-Unis et notre police, relations qui, dit-il, contribuent beaucoup à maintenir la tranquillité le long de la frontière.

Le 29 mai dernier, un parti d'environ deux cents Gens-du-Sang arriva à Fort-Walsh, venant de leur réserve, près de Fort McLeod. Ces deux cents hommes étaient bien montés et complètement armés en guerre; ils avaient tous des carabines Winchester rayées et beaucoup de munition. A leur arrivée ils vinrent immédiatement me trouver et m'informèrent que les Cris leur avaient volé près de quarante chevaux dans le cours de l'hiver. Ils venaient pour les reprendre et se proposaient de se rendre au camp des Cris, au Lac, à l'est de Fort-Walsh. Persuadé que si ce plan de campagne était mis à exécution il en résulterait des troubles sérieux, je dis aux Gens-du-Sang que je ne permettrai pas cette tentative, ajoutant que j'enverrais un officier, avec un détachement et quelques hommes influents au camp des Cris, et que si leurs chevaux y étaient ils leur seraient rendus. Ils consentirent à cet arrangement.

Je chargeai l'inspecteur Fréchette de cette expédition; six Gens-du-Sang l'accompagnèrent au camp des Cris.

Le lendemain, cet officier revint avec trois chevaux appartenant aux Gens-du-Sang. J'étais persuadé qu'à l'exception d'un ou deux chevaux qui furent subsequmment rendus par les Cris, les chevaux que les Gens-du-Sang avaient perdu avaient été volés par des sauvages américains.

Dans la soirée du 30 mai, j'eus une entrevue avec les Gens-du-Sang. Ils avaient l'air fort désappointés de n'avoir pas trouvé leurs chevaux, de la disparition de-quels ils persistaient à accuser les Cris, bien qu'une femme de leur propre tribu, qui avait passé quelque temps chez les Cris, leur donnât l'assurance qu'aucun de leurs chevaux n'avait été vu dans le camp des Cris, sauf ceux qui avait été rendus et les trois que la police avait ramenés. Les entrevues dont je parle eurent lieu dans mon bureau; j'avais invité quelques sauvages à entrer (sans leurs armes) au fort. Ils parlèrent, dans les termes les plus bienveillants, de la police et de moi-même. Il me promirent de retourner chez eux le lendemain matin. Vers 2 heures, dans la nuit du 31 mai, le surintendant Cotton me fit rapport qu'il y avait de l'agitation dans le camp des Gens-du-Sang, qu'il venait de visiter. Nombre de ces sauvages étaient partis à cheval dans la direction du chemin McLeod, et les quelques-uns qui restaient au camp avaient sellé leurs chevaux. Je me rendis immédiatement, avec le surintendant Cotton, en avant du poste où les Gens-du-Sang avaient établi leur camp. Les sauvages venaient de partir, leurs feux étaient encore allumés, et quelques chandelles brûlaient dans les tentes que je leur avais prêtées, le temps étant fort orageux. Les sauvages continuèrent leur route, en hurlant et tirant des coups de carabine, preuve qu'ils étaient surexcités. Le camp indiquait, presque partout, qu'ils étaient partis en grande hâte, parce que des tasses, des ustensiles de cuisine, et même des aliments, avaient été abandonnés. Les tentes que je leur avais prêtées n'étaient pas endommagées, mais environ huit loges de Cris qui se trouvaient tout près de là, avaient été démolies et détruites par les Gens-du-Sang. Par bonheur, les occupants avaient abandonné les loges, en entendant le bruit que faisaient les Gens-du-Sang. Les femmes Cris s'étaient cachées dans des maisons de la colonie, car elles craignaient naturellement le Gens-du-Sang, qui sont les ennemis héréditaires des Cris. A une faible distance de ce camp, je trouvai le cadavre d'un Cri. L'aide-chirurgien Kennedy examina le cadavre, qui portait sept ou huit blessures faites par des balles et trois coups de couteau. L'homme avait été scalpé. Je fis immédiatement transporter le cadavre dans la loge, et il fut enterré quelques heures plus tard. Le défunt était un pauvre idiot, presque aveugle.

A leur arrivée, les Gens-du-Sang m'avaient présenté des lettres de leur agent.

Je signalerai ici les dangers et les funestes résultats auxquels on s'expose en permettant aux sauvages de quitter leurs réserves en grand nombre.

Je sais parfaitement qu'il est difficile d'empêcher cela, mais il est de la plus haute importance que les agents des sauvages surveillent toujours de près ces mouvements, et usent de toute leur influence auprès des sauvages pour les empêcher de partir ainsi.

Quant au meurtre susmentionné du sauvage cri, je suis d'opinion qu'il a été commis par quelques jeunes guerriers fougueux, humiliés de retourner sans leurs chevaux dans leur tribu, qui leur reprocherait de n'avoir rien accompli, malgré l'effectif considérable du corps d'expédition.

Je puis ajouter que; tout dernièrement, les Cris ont envoyé du tabac et du sucre (présents faits en signe de paix) à tous les chefs de la nation des Pieds-Noirs, et j'espère apprendre bientôt que les présents ont été acceptés.

Le tableau suivant des causes jugées donnera une idée approximative du service de la police.

Relevé des procès criminels et autres, jugés par le lieutenant-colonel Irvine, M.S., et autres magistrats, dans les divers districts des territoires, pendant l'année 1882, d'après l'annexe D:—

Méurtre	3
Viol.....	3
Vol de chevaux.....	16
Vol de bestiaux	1
Parjure.....	1
Larcin	42
Tuer du bétail.....	1
Dommmages causés à la propriété	18
Bris de prison.....	2
Vente illicite de liqueurs enivrantes.....	39
Possession illégale de liqueurs enivrantes.....	52
Jeu	31
Assaut.....	28
Pour avoir acheté des sauvages des produits de la ferme du gouvernement.....	1
Mépris de cour.....	1
Ca: de folie.....	2
Causes diverses.....	36
Dissimulation de naissance.....	1
	278

Ce tableau ne comprend pas nombre de causes purement civiles, telles que poursuites pour dettes, etc., etc.

Dans mon rapport de l'an dernier, je recommandais fortement l'abandon du fort Walsh. Il faut se rappeler, toutefois, que, quand ces recommandations furent faites, il était compris que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique se proposait de faire passer sa ligne au nord des Buttes des Cyprès, pour traverser la Saskatchewan près de l'embouchure de la rivière du Daim-Rouge. Dès le 26 avril dernier, je vous informai que j'avais eu plusieurs conversations avec M. C. E. Perry, ingénieur de la compagnie chargé du tracé; d'après l'ensemble de ces conversations, je compris que la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique passerait, à partir du creek de la Mâchoire-d'Orignal, un peu plus au sud qu'on ne l'avait cru d'abord. J'appris alors que la ligne passerait probablement au sud du lac des Iles, en suivant la base des Buttes des Cyprès et traversant la Saskatchewan-Sud, à la coulée des Sept-Personnes, à un point connu sous la désignation de Bonnet-de-Médecine. Depuis lors, on a fait passer la ligne à moins de trente (30) milles de Fort-Walsh. A propos de ce changement j'ai reçu de M Perry une lettre dont je vous ai envoyé copie et dans laquelle il demandait la protection de la police pour certains partis d'employés de la compagnie. On m'informait, en même temps, que de grandes quantités de provisions

allaient être expédiées par Fort-Walsh, et qu'un nombre considérable d'hommes allaient être employés de suite dans les environs des Buttes des Cyprès.

Ces faits changeaient essentiellement l'état des choses, et je me vis obligé de modifier un peu mes recommandations antérieures, en ce qui regardait l'abandon immédiat du fort Walsh, parce que je comprenais la nécessité de maintenir un corps de police dans le voisinage pour protéger les partis de travailleurs contre les sauvages américains et les nôtres, ainsi que pour empêcher la contrebande et la vente illicite du whisky par des aventuriers des Etats-Unis. Je recommandai donc de ne point abandonner le fort Walsh tant que nous n'aurions point de renseignements positifs sur le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique; dans l'intervalle, on pourrait choisir un emplacement convenable pour un nouveau fort, probablement près du Passage de la Saskatchewan-Sud, 35 milles environ au nord-ouest de la tête des Buttes des Cyprès. En apprenant quel était le tracé définitif du chemin de fer Canadien du Pacifique, je vous écrivis, demandant une décision immédiate au sujet de l'emplacement de notre nouveau fort. Je basais cette recommandation sur la supposition que l'emplacement serait choisi au Passage de la Saskatchewan-Sud ou dans les environs. J'ajoutais que si le gouvernement trouvait le point trop éloigné vers l'ouest, il serait nécessaire, dans tous les cas, de construire un poste dans le voisinage des Buttes des Cyprès.

Votre télégramme du 29 juillet dernier m'informait que le creek Tas-d'Osements avait été choisi pour y établir le quartier général de la police; vous m'indiquiez aussi le nombre et les dimensions des bâtiments à ériger pour casernes et écuries. Je reçus ce télégrammes à Fort-McLeod.

Peu après mon retour de ce poste à Fort-Walsh, je me rendis à Qu'Appelle; après avoir inspecté la division B, j'accompagnai Son Honneur le lieutenant-gouverneur au Tas-d'Osements.

J'indiquai l'emplacement des bâtiments à l'inspecteur Steele, qui m'avait accompagné.

Immédiatement je transportai le quartier général de la division B, de Qu'Appelle à Régina.

A la fin d'octobre les pans d'assemblage des bâtiments commencèrent à arriver et l'on se mit à les monter.

Les quartiers généraux furent transférés de Fort-Walsh à Régina le 6 décembre.

On constata bientôt que l'augmentation de l'effectif était une mesure des plus judicieuses. Dans tous les territoires, elle eut pour effet de faire comprendre aux sauvages que le gouvernement était décidé à maintenir l'ordre et à faire respecter les lois par les sauvages et les blancs, et que l'effectif était suffisant pour atteindre ce but.

Ce que j'ai dit du Grand-Ours et des troubles au Passage des Pieds-Noirs, au commencement de janvier dernier, suffit pour faire comprendre qu'un effectif nombreux est encore nécessaire pour faire respecter la loi parmi les sauvages.

Grâce à l'augmentation de l'effectif, j'ai pu envoyer aux forts McLeod et Calgary des détachements qui y étaient grandement nécessaires.

A Fort-McLeod il y a des réserves occupées par les Gens-du Sang et les Piégânes, lesquelles représentent une population de près de 4,000 âmes. La réserve des Sarcis, sur laquelle on compte environ 500 âmes, n'est qu'à dix milles de Calgary, et la réserve des Pieds-Noirs se trouve à 56 milles de ce poste, en descendant la rivière à l'Arc.

Les établissements florissants et les grands ranchos qui avoisinent les postes exigent la protection de la police contre une population aussi nombreuse de sauvages, sept mille en tout, approximativement; il faut aussi maintenir l'ordre parmi les sauvages eux-mêmes.

Ces réserves de sauvages se trouvant près de la frontière, il faut surveiller très attentivement les contrebandiers des Etats-Unis.

Ayant un détachement considérable à Qu'Appelle, j'ai pu assurer protection suffisante au chemin de fer Canadien du Pacifique.

Des avant-postes de la division B ont été établis sur tous les sentiers par lesquels on peut introduire des liqueurs fortes, et des hommes ont été stationnés à divers points sur la ligne pour empêcher la vente des liqueurs et maintenir l'ordre parmi les terrassiers employés sur la ligne du chemin de fer.

Il m'eût été impossible de faire faire ce surcroît de service, si l'effectif n'eût pas été augmenté.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

SITUATION d'après les derniers rapports.

Division.	Station.	Officiers.				Ser- gents.		Caporaux.	Constables.	Total.	Total des divisions.
		Com- missaire.	Surinten- dants.	Inspecteurs.	Chirurgiens.	Ser- gents- majors.	Ser- gents.				
A	Fort Walsh.....		1	2		4	2	6	88	103
A	En service extérieur.....	1	1		2	1	2	1	15	23	126
B	Régina.....			1		3	2	3	47	56
B	Qu'Appelle.....			2		1	1		13	17
B	Montagne des Bois.....			1		1			7	9
B	En service extérieur.....		1				2	2	26	31	113
C	Fort Macleod.....		1	1		3	6	4	71	86	86
D	Battleford.....		1	1		3	1	5	47	58
D	Prince-Albert.....						1		2	3
D	Fort Saskatchewan.....			1		1	1		13	16	77
E	Fort Calgary.....		1	1		1	3	4	54	64
E	En service extérieur.....					1	1		3	5	69
	Total.....	1	6	10	2	19	22	25	386	471	471
	En congé.....			1	1					2	2
	En service spécial.....			1						1	1
	Total de l'effectif.....	1	6	12	3	19	22	25	386	474	474

MEMO.—Les hommes en service extérieur sont stationnés en petits détachements dans les localités suivantes :—Lac Plat, Broad View, Moosomin, Troy, Mâchoires d'Original, Rosetta's Crossing, Fort Pelly, terminus de la voie du chemin de fer C. P., Creek de l'Érable, Passage des Dix-Milles, Crow's Nest Pass, Whoop Up, Stand Off, et le long de la frontière.

Voici copie d'une lettre que je viens de recevoir de M. W. C. VanHorne, gérant général du chemin de fer Canadien du Pacifique :—

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,

BUREAU DU GÉRANT GÉNÉRAL,

WINNIPEG, le 1er janvier 1883.

CHER MONSIEUR,—Nos travaux de construction viennent de se terminer pour l'année 1882, et je ne puis me dispenser, à cette occasion, de reconnaître les obligations dont la compagnie est redevable à la police à cheval du Nord-Ouest, dont le zèle et l'activité à prévenir le trafic des liqueurs et maintenir l'ordre le long de la ligne en voie de construction, a tellement contribué à l'heureux progrès des travaux. Réellement, sans l'assistance des officiers et des hommes du corps magnifique que vous commandez, nous n'aurions pu accomplir autant. Jamais, à ma connaissance, l'ordre n'a été maintenu d'une manière aussi parfaite sur aucune autre grande ligne de travaux.

Au nom de la compagnie et de tous ses officiers, je désire vous remercier et vous dire combien nous vous sommes particulièrement obligés ainsi qu'au major Walsh.

J'ai l'honneur, etc.,

W. C. VANHORNE,

Gérant général.

Au lieut.-col. A. G. IRVINE,

Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Le chiffre de l'effectif ayant été augmenté de 200 hommes, l'ancien surintendant de New-Fort, M. McKenzie, commença le recrutement à Toronto, dans les premiers jours de janvier. On se proposait d'abord d'envoyer ces recrues par Winnipeg, et de là jusqu'au terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour les répartir ensuite, dans toute la région, aux différents postes où on en avait besoin. Toutefois, les fortes inondations qui eurent lieu au Manitoba et interrompirent, pendant quelque temps, la circulation des chemins de fer, puis l'incertitude qui régnait à Fort-Walsh, au sujet des sauvages, fournirent deux raisons pour modifier le programme, et les recrues furent amenées par le lac Supérieur et le chemin de fer Northern Pacific jusqu'à Bismarck, où elles furent mises à bord du vapeur *Red-Cloud*. De là, elles montèrent le fleuve Missouri jusqu'à Coal Banks, où le surintendant McIlree alla au devant d'elles avec des moyens de transport et leur fit faire environ 120 milles, jusqu'à Fort-Walsh, où elles arrivèrent le 11 juin. C'est avec un profond regret que j'appris la mort du surintendant McKenzie, qui avait laissé Toronto pour commander les recrues, mais bientôt, tomba malade à Prince-Arthur's Landing, où il mourut au bout de quelques jours. L'inspecteur Dowling prit le commandement des recrues qui, au nombre de 187, arrivèrent avec le chirurgien Jukes et l'inspecteur Prévost.

On engagea aussi 37 recrues à Winnipeg. Elles furent conduites à Qu'Appelle et versées dans la division B. Subséquentement, l'inspecteur Steele en amena 12, ce qui formait un total de 63 recrues à Qu'Appelle.

On recruta, en tout, 250 hommes, dont 200 formèrent l'augmentation de l'effectif et 50 remplacèrent les hommes qui manquaient ou avaient été congédiés, etc.

Les recrues arrivées au fort Walsh, furent versées dans les divisions A, G et F. Ces recrues étaient, pour la plupart, des hommes excellents; mais on comptait, parmi elles, de tout jeunes gens, physiquement incapables de faire le service. Je recommande fortement que l'on n'engage plus de recrues n'ayant pas vingt et un ans, au minimum. Voici comment le chirurgien Jukes s'exprime à ce sujet, dans son rapport annuel :

" Les papiers de révision qui me furent remis lorsque je commençai à examiner les recrues destinées à entrer dans la police au mois de mai dernier, ne m'autorisaient pas à refuser les hommes de 18 à 40 ans, autrement incapables. Cette règle est bonne pour l'armée régulière, où les hommes s'engagent pour une plus longue période, et où le service est beaucoup moins pénible qu'ici; mais pour les engagements à terme court, de 5 ans, par exemple, avec la perspective d'être exposée fréquemment aux intempéries du climat et d'avoir à faire un service pénible, la recrue de 18 ans est trop jeune.

* * * * *
 Pour ce service, il voudrait mieux fixer l'âge de 23 à 40 ans. Si cette limite était adoptée, la suffisance de la force serait mieux assurée, les listes de malades diminueraient, et le nombre des hommes qui, tous les ans, prennent leur congé, de réforme, serait réduit à son minimum.

Maintenant que les quartiers généraux sont établis et communiquent par voie ferrée avec les provinces de l'est, je me propose de mettre à effet ma recommandation antérieure de former un dépôt d'instruction. A leur arrivée, les recrues seront exercées et instruites de leurs devoirs, et à mesure qu'elles apprendront le métier, elles seront versées dans les différentes divisions où on en a besoin. Je recommanderais aussi que l'on engageât des recrues de temps à autre, pour remplir les places successivement laissées vacantes.

Jusqu'à présent, la difficulté d'expédier les recrues dans les territoires, excepté à certaines époques, nous forçait à les engager au Canada par détachements nombreux. Ce système avait de graves inconvénients. Des hommes indisciplinés, réunis pendant assez longtemps, formaient des intimités très répréhensibles, et arrivés au poste, devenaient une clique séparée des plus anciens au service. Le changement de vie, leur entourage, la discipline, les exigences du service donnaient lieu à des griefs imaginaires qui se perpétuaient et dont ils causaient entre eux; ne frayant pas avec les hommes plus anciens au service, qui auraient exercé sur eux une bienfaisante influence, ils devenaient mécontents. Ainsi s'explique, jusqu'à un certain point, le grand nombre de désertions qui ont lieu parmi les recrues. Il est à remarquer que

tous les déserteurs, *sans exception*, étaient des hommes qui n'avaient passé que quelques mois au service.

L'engagement d'un grand nombre d'hommes dans un court délai, ne permet point de faire les meilleurs choix. On a souvent engagé aussi des hommes qui, dans d'autres conditions, eussent été refusés. En les engageant par petits détachements et les dirigeant de suite sur les quartiers généraux, où ils se mêleraient graduellement aux plus anciens dans le service, on éviterait, en grande partie, les inconvénients dont je viens de parler.

Si l'on veut faire un bon choix, il faut avoir du temps pour le recrutement.

Après avoir passé en revue les services de la police pendant l'année dernière, je ferai quelques observations relatives au service qu'elle devra faire durant la prochaine saison.

On me permettra de dire, au préalable, que l'été prochain, notre service sera plus ardu, plus important et plus compliqué qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Les terrassements du chemin de fer Canadien du Pacifique sont presque achevés, dans la direction de l'ouest, jusqu'au Bonnet-de-Médecine, où se trouve le passage de la Saskatchewan-Sud. Les travaux commenceront à ce point dès les premières semaines de la prochaine saison, et je crois que l'intention est de pousser la ligne jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Cela nécessitera l'emploi d'un grand nombre d'hommes et de chevaux, au moins autant que durant la dernière saison, c'est-à-dire 4,000 hommes et un nombre encore plus considérable de chevaux.

Il se présentera, par suite, nombre de difficultés.

A Bonnet-de-Médecine, la ligne du chemin de fer passe plus près de la frontière qu'à aucun autre point; elle n'en sera qu'à 72 milles.

A partir de ce point, dans la direction de l'ouest, il y a une vaste région inhabitée et facile à traverser.

Au sud de la frontière, se trouve le territoire de Montana. Antérieurement à l'arrivée de la police, nombre de marchands de whisky venaient incessamment sur nos territoires.

De Bonnet-de-Médecine jusqu'à Fort-McLeod, dans la direction de l'ouest, il y a 130 milles. La construction du chemin de fer sera nécessairement, pour les trafiquants du Montana, une occasion de passer en contrebande des cargaisons de whisky, et il sera très difficile d'empêcher cette contrebande.

Je ne parle pas ici en alarmiste, mais je tiens à vous signaler le fait que, l'été prochain, le chemin de fer pénétrera dans la région proprement dite des sauvages et passera près de la réserve des Pieds-Noirs.

Les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Piégânes appartiennent tous à la nation des Pieds-Noirs. Vous savez que cette puissante tribu n'a été que récemment mise en contact avec les blancs, dont elle ne connaît, pour ainsi dire, que la police. Ce sont de vrais sauvages, pouvant réunir au moins 1,000 guerriers bien armés et bien équipés. Ces sauvages n'ont jamais vu de grandes agglomérations de blancs et ignorent entièrement ce qu'est un chemin de fer. Il est facile d'influencer l'esprit des sauvages, naturellement soupçonneux, et il est possible qu'ils s'imaginent qu'on empiète sur leurs droits et que l'on s'empare de leur territoire. Immédiatement au sud, de l'autre côté de la frontière, se trouve la réserve des Piégânes américains. Ces sauvages sont en rapport avec les Pieds-Noirs et s'uniraient sans doute à eux s'il survenait un conflit grave avec les blancs.

Le grand nombre des chevaux qui seront employés sur la ligne, constituera une tentation pour les voleurs de chevaux, tant parmi les blancs que parmi les sauvages, au sud de la frontière, que l'on peut aisément franchir; nos sauvages seront aussi tentés de voler ces chevaux.

Toutes ces difficultés, la prévention de la contrebande du whisky sur une ligne de 150 milles, contrebande qui occasionnerait de graves troubles, si elle avait lieu, la prévention des vols de chevaux, et enfin l'éventualité où les sauvages s'opposeraient à la construction de la ligne, rendront nécessaire d'avoir constamment des détachements de police le long de la frontière, et, en outre, d'établir, à un endroit convenable, un poste où il faudra stationner au moins cent hommes.

Ces cent hommes formeront la plus grande partie de la division, qui devra être bien munie de chevaux et de moyens de transport, et devront toujours être prêts à un moment d'avis, en cas de troubles, à se rendre sur la ligne de chemin de fer, ou ailleurs suivant le cas.

A mon avis, le seul point où l'on puisse établir le poste que j'ai mentionné est au Passage de la Saskatchewan-Sud, ou au Bonnet-de-Médecine. Je vous ai déjà envoyé une esquisse indiquant l'emplacement que j'ai choisi.

Plus loin, dans le présent rapport, je recommanderai la construction de ce poste et celle d'un poste moins important au Creek de l'Erable.

Vous me permettrez, dès maintenant, de vous expliquer combien il importe que ma recommandation soit mise à effet.

Le poste du Creek de l'Erable serait un avant-poste de celui du Bonnet-de-Médecine, où se trouverait le quartier général de la division de la police employée dans cette division. Divers autres avant-postes, chacun composé d'un sous-officier et de quelques hommes, devront être établis le long des routes et sentiers sur les Buttes des Cyprès, en vue d'empêcher le trafic du whisky et la contrebande venant des Etats-Unis.

Les avant-postes des districts de fort McLeod et de Régina seront semblables à ceux que l'on a établis cette année. (Pendant l'hiver, on retire les hommes de quelques-uns de ces postes.)

Pour le moment, il faudra maintenir les avant-postes de la division du nord.

Les avant-postes des quartiers généraux du district de Calgary (Fort-Calgary) seront établis subséquemment, à mesure que les intérêts du chemin de fer et ceux d'autres établissements l'exigeront.

DISTRIBUTION des chevaux pendant l'année 1882.

Division.	Station.	Nombre.	Observations.
"A"	Fort Walsh et avant-postes....	71	* Y compris un grand nombre de chevaux de remonte que l'on nourrit à la ferme du gouvernement. Au printemps, ces chevaux seront répartis dans les différentes divisions où l'on en aura besoin.
"B"	Régina et avant-postes.....	56	
"C"	*Fort McLeod et avant-postes....	127	
"D"	Battleford et avant-postes.....	60	
"E"	Calgary	47	
	Total des chevaux.....	361	

Chevaux de remonte reçus en 1882..... 133

Poulains entrés dans l'effectif en 1882..... 7

Total..... 140

Pendant l'année, on a acheté cent trente-trois chevaux de remonte; quatre-vingt-neuf ont été fournis par la compagnie du rancho Stewart; quarante ont été achetés par le département dans l'Ontario et expédiés à Qu'Appelle, et quatre ont été achetés dans le territoire même.

Parmi les chevaux achetés par la compagnie du rancho Stewart, trente ont été acceptés en juillet, après avoir été choisis dans une bande de cent-cinquante de ces animaux.

Le petit nombre des chevaux acceptés est dû à ce que ceux de la bande dont je parle étaient généralement trop légers pour notre service. Dix-huit autres ont été acceptés subséquemment et emmenés par M. le surintendant Crozier, agissant d'après mes ordres.

Lors de ma récente visite à Fort-McLeod, au mois d'octobre dernier, j'ai accepté quarante chevaux d'une bande amenée par la compagnie.

Cette dernière bande était composée des plus beaux chevaux que l'on eût jamais

amenés dans le pays, et ceux que j'ai choisis sont certainement les meilleurs que la police ait jamais eus à sa disposition.

Les premiers achats peu importants, faits par M. le surintendant Crozier et moi-même, ne comprenaient pas toujours des chevaux comme ceux qu'ils nous faut, mais comme le besoin de chevaux de selle était urgent, j'avais dû accepter ceux que nous trouvions.

Toutefois, je dois ajouter que, quand la seconde bande fut amenée par les fournisseurs, ils mirent la meilleure grâce à charger les chevaux au sujet desquels nous soulevâmes des objections, les remplaçant par des chevaux qui remplissaient toutes les conditions requises.

La compagnie du rancho Stewart a exécuté son contrat de la manière la plus satisfaisante.

Dans mon rapport annuel de 1880, je signalais la nécessité de construire un nouveau poste à Fort-McLeod.

Le danger que je signalais alors existe toujours, c'est-à-dire que l'île sur laquelle le poste est établi peut être emportée d'un moment à l'autre.

Le poste est dans un état misérable, bien que l'on y ait fait des réparations chaque année et que l'on ait construit quelques nouveaux bâtiments.

Le nombre des bâtiments du poste est tout à fait insuffisant pour l'effectif qui y est stationné et qui a été augmenté, comme vous le savez.

Je vous ai déjà envoyé une esquisse de la région qui avoisine Fort-McLeod; cette esquisse indique les emplacements convenables pour l'érection d'un poste.

Je recommanderais fortement que l'on choisit de suite un emplacement, et que l'on prit des dispositions pour faire construire sans délai un poste solide et en brique.

Je crois que l'on ne gagnerait rien à retarder cette construction.

Il est nécessaire de construire un nouveau poste qui puisse suffire pendant plusieurs années; pendant longtemps, il faudra maintenir un effectif nombreux de police dans ces environs. Le grand nombre de sauvages, leur proximité de la ligne-frontière, et les grands troupeaux que l'on élève dans ces environs, nécessiteraient seuls la présence de la police.

Cela étant, le gouvernement réalisera une économie en construisant un poste solide en brique.

On peut se procurer à Fort-McLeod, ou dans les environs, tous les matériaux nécessaires pour construire en brique, et les dépenses que l'on fera pour bien construire seront compensées par la durée des constructions.

Une autre raison pour laquelle on devrait construire immédiatement, est que la population du petit village de McLeod diffère elle-même de construire, tant que l'emplacement du poste ne sera pas choisi.

Sitôt qu'une décision sera prise, une jolie ville surgira à cet endroit.

Le fort Calgary ayant été constitué poste de district, et la division E y ayant été transférée, sous les ordres du surintendant McIlree, les bâtisses sont devenues tout à fait insuffisantes pour loger la division, et elles étaient même en si mauvais état, et si complètement inutiles, que j'ai donné ordre à cet officier de commencer à faire bâtir dès son arrivée, en conservant un des bâtiments qui, avec peu ou point de réparations, pouvaient devenir habitables pour l'hiver. Les bâtiments qu'il va faire construire devront être conformes au plan général d'un nouveau poste.

Immédiatement après son arrivée, le surintendant McIlree fit commencer les travaux. Plusieurs des anciens bâtiments ont été démolis, et seront remplacés par de nouveaux, pour la construction desquels on utilisera les mêmes billots. Contrat a été immédiatement passé pour la construction d'une salle de caserne, longue de 110 pieds, sur 30 pieds de large, avec salle à manger de 30 pieds de côté et cuisine de 15; contigu, se trouve un corps-de-garde, de 30 x 50 pieds, avec 12 cellules; 1 hôpital et le quartier des officiers. Ces bâtiments sont tous achevés. Les murs ont partout 9 pieds de haut et sont faits de billots, à l'exception de ceux du quartier des officiers, qui sont en charpente. Les joints sont remplis de mortier. Le plancher a 1½ pouce d'épaisseur et est en planches assemblées à tenon et languette; le toit est

en bardeaux posés dans du mortier. Ces bâtiments sont solides, ont bonne apparence, la ventilation y est bien établie, et ils conviennent bien à l'objet auquel ils sont destinés:

Pour le moment, les hommes manquent un peu d'espace, et comme les vieux bâtiments ne dureront pas une autre année, il faudra achever le poste l'année prochaine. Je vous adresse un plan qui indique les bâtiments déjà construits et ceux qui restent à construire. Ce sont :

1 salle de caserne, avec salle à manger et cuisine, mêmes dimensions quo celles qui sont déjà construites.

2 quartiers d'officiers, comme ceux déjà construits.

1 magasin de quartier-maître, 30 pieds de large sur 150 de long.

1 salle de lecture et de récréation, 35 pieds de large sur 50 de long.

1 salle d'ordinaire des sergents, 25 pieds de large sur 50 de long.

1 bureau régimentaire, mêmes dimensions.

1 salle d'ouvriers, pour le tailleur, le cordonnier, le bourrelier et l'armurier, 25 pieds de large sur 65 de long.

1 atelier de charpentier et de forgeron, 30 pieds de large sur 30 de long.

1 boulangerie, 20 pieds de large sur 25 de long.

1 lavoir, mêmes dimensions.

2 écuries, 30 pieds de large sur 95 de long, pouvant contenir 63 chevaux.

L'écurie pour les chevaux malades (non indiquée sur le plan).

Les murs ont partout 9 pieds de hauteur.

Je recommanderais que l'on construist de suite ces bâtiments.

Je passe maintenant à la construction des bâtiments en assemblage à Régina.

Le contrat a été adjugé à deux maisons distinctes : l'une, MM. James Reilly et Cie, de Sherbrooke, Ontario; et l'autre, MM. Logan et Doherty, d'Ottawa.

Il y a trois catégories de bâtiments : casernes, cuisines et écuries.

Les casernes sont de deux dimensions différentes ; l'une, 16 pieds de large sur 48 de long, avec murs de 11 pieds de haut ; l'autre de 16 pieds sur 24, avec murs de même hauteur.

Les cuisines, fournies par M. Reilly, ont 18 x 10 pieds, et seront adossées aux corps principaux.

Les cuisines, fournies par MM. Logan et Doherty, ont 12 x 16' pieds, les toits sont à pignons, et elles sont reliées aux corps principaux par un passage de 8 pieds de long.

Les écuries sont toutes de mêmes dimensions—50 pieds de long sur 30 de large.

Les différents bâtiments sont tous construits sur le même principe. La différence principale entre les bâtiments portatifs de M. Reilly et ceux de MM. Logan et Doherty, est que ceux de M. Reilly ne sont pas à doubles murs séparés par un espace libre, les pans étant formés de planches emboutetées, posées verticalement et maintenues par des planches diagonales emboutetées, solidement clouées sur deux épaisseurs de feutre. Chaque pan d'assemblage porte une rallonge qui s'emboîte dans une rallonge correspondante du pan voisin. Les pans sont réunies par des vis. En outre, le bas de chaque pan est fixé à la pièce de fondation. La poutre qui supporte le plancher est d'une seule pièce, et à cette poutre chaque pan est solidement assujéti par des vis de 3 pouces.

Le toit est formé de deux épaisseurs de bois assorti, séparées par un intervalle d'un pouce, et tapissées intérieurement de papier de feutre, les planches supérieures et inférieures faisant plein sur joint. Le toit est fixé aux pans par des tasseaux de fer, vissés à une planche d'un pouce, laquelle est solidement fixée au sommet des murs.

Le plancher est partout d'épaisseur simple.

Les bâtiments de MM. Logan et Doherty sont, comme ceux de M. Reilly, formés de pans d'assemblage, mais la construction en est différente. Chaque pan est formé par un petit cadre auquel sont clouées, à l'intérieur et à l'extérieur, des planches emboutetées posées verticalement, sur deux épaisseurs de papier goudronné, de façon à laisser vide un espace d'un pouce. Les pans s'ajustent bien, sans aucun recouvrement, et elles sont assujétiées par trois boulons.

La fondation est partout assemblée à boulons, et les poutres du plancher supérieur sont boulonnées aux murs du bâtiment, ce qui prévient tout écart.

Les poutres sont, en outre, assujéties par une bande vissée à chaque partie de l'assemblage.

Le plancher de bas est en différentes parties, de deux épaisseurs, séparées par du papier goudronné et assemblées par des boulons; le plancher supérieur est également en différentes pièces, mais il est d'épaisseur simple.

Les casernes peuvent contenir cent hommes; on construira des écuries pour soixanto chevaux, lorsque tous les autres bâtiments seront achevés.

MM. James O'Reilly et Cie ont achevé :

10 bâtiments, corps principaux,	16 pieds sur	48 pieds.
8 " " "	16 "	24 "
5 cuisines,	10 "	18 "

Dans quelques semaines ils auront achevé les écuries.

MM. Logan et Doherty ont achevé déjà cinq bâtiments de 16 x 48 pieds.

Ils ont encore à ériger quatre corps principaux de bâtiments de 16 x 48 pieds, deux de 16 x 24 pieds, dix cuisines de 12 x 16 pieds, et deux écuries.

Je crois qu'aucun de ces bâtiments ne convient pour un poste permanent, bien que ceux qui ont été fournis jusqu'à présent aient donné satisfaction.

Je recommanderais qu'on dressât immédiatement des plans et devis et que l'on adjugeât des contrats pour l'érection de bâtiments à Bonnet-de-Médecine et au creek de l'Erable, le plus tôt possible au printemps prochain.

Les hommes de la police ne pourront aucunement aider à la construction de ces postes, parce que, comme je l'ai déjà dit, ils auront un service trop pénible à faire.

Le poste de Bonnet-de-Médecine devra pouvoir loger cent hommes et un nombre égal de chevaux.

Au creek de l'Erable, le poste devra pouvoir loger trente hommes et un nombre égal de chevaux.

J'ai précédemment expliqué combien il importe de construire ces postes.

Je suis persuadé que leur construction est le seul moyen qui puisse nous permettre d'établir notre contrôle et une surveillance parfaite sur une importante partie de ce pays, où la police aura beaucoup à faire pendant longtemps encore.

J'ai déjà signalé, dans les termes les plus directs, les inconvénients auxquels on s'expose en maintenant le poste de la police à Fort-Walsh.

Si l'on construisait, au printemps, les postes que j'ai recommandé d'établir à Bonnet-de-Médecine et au creek de l'Erable, nous pourrions, sans aucun inconvénient, quitter le fort Walsh, et je fais des instances pour que l'on obtienne à cette recommandation.

Comme je l'ai dit dans un précédent rapport, notre poste de la Montagne-de-Bois ne convient ni pour les hommes ni pour les chevaux.

SELLES.

Dans mon rapport de l'an dernier je vous signalais la nécessité d'adopter un modèle de selle et d'en acheter de suite un approvisionnement.

Je recommandais la selle des dragons anglais, à troussequin, avec diverses modifications, et vous priais de nous en procurer un modèle le plus tôt possible, afin de l'essayer. Je me suis aussi procuré une selle de Californie, du modèle que je crois le meilleur. Ces deux selles ont été dûment essayées. Le résultat de cet essai est que je trouve le modèle californien le meilleur pour les divers usages que nous faisons de nos selles; tous les hommes de police préfèrent cette selle pour les longues étapes.

Je crois donc devoir recommander, pour la police, la selle californienne du modèle suivant :—

Etriers de bois, avec bandages de fer, couverts en cuir et rouleaux de caoutchouc. Le pommeau et le troussequin de la selle devront aussi être couverts de cuir.

Les sangles ouvertes et à trois bandes couvertes de cuir en dessus et en dessous.

Couvertures grises et chabraques du meilleur feutre.

La selle sera munie de fontes et d'un suspensoir pour les carabines Winchester. Pas de couverts de cuir sur les étriers.

Tout le cuir de la selle sera uni et du meilleur cuir de Californie, passé à l'huile.

FERME DE PINCHER-CREEK.

Voyant que nos opérations agricoles à Pincher-Creek, trente milles à l'ouest de Fort-McLeod, ne réussissaient pas et qu'il fallait un trop grand nombre d'hommes pour les continuer, j'ai cru devoir recommander de louer la ferme à des personnes responsables qui se chargeraient de soigner toutes les juments d'élevage de la police et les autres chevaux qu'il faut, de temps à autre, mettre au vert, vu l'état de leur santé. Muni de votre autorisation, j'ai donc signé, avec la compagnie de rancho Stewart, un bail par lequel la ferme lui est louée pour un an.

Les conditions du bail sont de nature à protéger les intérêts de la police; elles ont été fidèlement observées jusqu'à présent, et les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

ACTE CONCERNANT LE NORD-OUEST.

Je crois que l'on devrait amender un peu l'acte concernant les territoires du Nord-Ouest, en ce qui concerne la punition des personnes convaincues d'avoir des liqueurs fortes en leur possession ou d'en faire commerce.

Actuellement, lorsque les amendes ne sont pas payées, ou lorsque le délinquant est envoyé en prison pour une deuxième offense, on ne peut pas lui imposer les travaux forcés en prison.

Je suggérerais d'amender l'acte concernant les territoires du Nord-Ouest de manière à laisser le magistrat libre de décider si le condamné sera envoyé en prison aux travaux forcés ou subira l'emprisonnement pur et simple.

Habilllements et accoutrements.

Les nouveaux modèles d'habillements et accoutrements donnent la plus entière satisfaction et répondent bien aux besoins des sous-officiers et des hommes. Je suis heureux d'avoir à faire rapport que les habillements et accoutrements fournis l'année dernière, sont bien faits et de bonne qualité, à l'exception des pantalons et des grandes bottes. Comme je vous ai récemment adressé des rapports détaillés, contenant des recommandations au sujet des changements que je désire voir apporter dans la four-niture de ces deux articles, je n'ai pas besoin d'en parler plus longuement aujourd'hui.

Armes.

Vous savez que nous sommes encore obligés de nous servir d'un certain nombre de carabines Snider, à Régina et Battleford. Ces carabines qui ont servi longtemps et dans des circonstances difficiles, ne seront bientôt plus bonnes à rien; en outre, ce modèle est bien vieux et inférieur à ceux des carabines dont sont armés la plupart des sauvages (notamment, tous ceux du district du sud).

Il y a deux ans, je signalai certains défauts du premier modèle de carabines Winchester fourni à la police. Dans la nouvelle carabine, fabriquée expressément pour la police par la compagnie dite "Winchester Arms Company," on a remédié à tous les défauts signalés. Je recommande respectueusement que l'on arme toute la police de carabines Winchester du même modèle (modèle de 1876) que celles que l'on a déjà acheté de la compagnie mentionnée plus haut.

Je vous rappellerai que les affûts et avant-trains des pièces de campagne de 7, seront bientôt hors de service.

Je recommande qu'on en achète des neufs du modèle récemment approuvé par les autorités impériales.

Des détachements d'artilleurs ont été choisis aux forts Walsh et McLeod, où il ont appris l'exercice à pied du canon.

Le dernier rapport trimestriel indique la quantité des munitions et du matériel d'artillerie qui nous reste ; je considère que nous en avons assez pour le moment.

PRISON.

Je dois vous signaler de nouveau l'urgente nécessité de construire immédiatement une prison à quelque point central de ces territoires. La population augmente si rapidement que nos corps-de-garde sont devenus tout à fait insuffisants pour loger les prisonniers qu'on nous amène. Déjà nos corps-de-garde ont été et sont encore, presque toujours, beaucoup trop encombrés. Même pour la détention de courte période, la prison devrait être convenable. J'espère que vous pourrez vous occuper bientôt de cette importante question.

SERVICES MILITAIRES ET TIR À LA CIBLE.

Autant que possible, on a enseigné l'exercice et la théorie militaires à toute la police des différentes divisions. Mais l'important service que la police a dû faire, le travail de construction qui nous a été imposé, ont occupé une grande partie de notre temps, et dans certains cas, on n'a pu consacrer à l'étude de la théorie et aux exercices militaires, autant de temps que je l'aurais désiré. Toutes les recrues arrivées au fort Walsh ont fait l'école du soldat et l'école de peloton et ainsi que l'exercice des armes. Au quartier général, on a fait l'école d'équitation tout l'été, et toutes les recrues ont pris part au tir à la cible, et pour des jeunes soldats, le résultat a été assez beau.

SALLES DE RÉCRÉATION.

On ne saurait exagérer les bons résultats qu'a produit l'établissement de bonnes salles de récréation.

Il y en a aujourd'hui d'excellentes aux forts McLeod et Walsh. L'année prochaine, on en construira une à Calgary.

A Régina, on a réservé un bâtiment pour cet objet.

Ces salles sont bien fournies de journaux et de livres.

Au fort McLeod, on s'est procuré une table de billard, et on en a acheté une pour Calgary.

Cela distrait beaucoup les hommes et les empêche d'aller s'amuser dans les salles de billard du village, où ils rencontrent des mauvaises compagnies, dont le contact est très peu désirable. Je crois que l'on devrait placer des tables de billard dans toutes les salles de récréation.

Un des bons effets des salles de récréation est d'attirer les hommes hors de leurs chambres des casernes, durant leurs heures de loisir, ce qui donne aux chambres le temps de renouveler leur air et de s'assainir.

Cela est vrai surtout de nos vieux postes, où les hommes sont entassés dans de petites chambres, mal ventilées en hiver, quand il faut tenir fermées toutes les portes et fenêtres.

Je crois que l'on ne saurait trop chercher à distraire les hommes pendant leurs heures de récréation, dans cette région où les distractions sont si rares, surtout pendant l'hiver.

Il leur faut des distractions ; si on ne leur en procure pas, ils en chercheront et il en résultera bien des funestes conséquences.

Je me propose d'établir des salles de récréation à tous les autres postes.

Perception des douanes.

L'état ci-joint indique les droits de douane perçus par la police à cheval du Nord-Ouest, pendant l'année 1882 :

Port de Fort-Walsh jusqu'au 8 décembre.....	\$15,135 46
“ Fort-McLeod, jusqu'au 30 octobre	33,525 76
“ la Montagne de Bois, jusqu'au 31 décembre.....	2,784 64
“ Qu'Appelle, jusqu'au 31 décembre	1,076 50

Total..... \$52,522 36

Valeur des articles importés sur lesquels des droits ont été perçus—

Port de Fort-Walsh.....	\$86,627 94
“ Fort-Macleod.....	224,522 50
“ la Montagne des Bois.....	13,522 00
Total	\$324,672 44

Les annexes suivantes sont jointes à ce rapport :—

- A. Rapport annuel du chirurgien Jukes.
- B. do do de l'aide-chirurgien Miller.
- C. do do de l'aide-chirurgien Kennedy.
- D. Relevé des procès criminels et autres.
- E. Plan du fort Calgary. (Pas imprimé.)
- F. Cartes indiquant les postes et avant-postes de la police dans tous les territoires. (Pas imprimé.)

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. IRVINE,
Commissaire.

ANNEXE " A. "

RAPPORT DU CHIRURGIEN JUKES.

FORT-WALSH, T. N. O., le 29 novembre 1882.

Au lieutenant-colonel IRVINE,

Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions que m'a communiquées l'adjudant Cotton, le 13 courant, par la lettre n° 884, de 1882, je crois devoir, en raison de ma récente arrivée dans les territoires du Nord-Ouest, et des déplacements continuels que m'ont nécessairement imposés mes fonctions pendant les quelques mois qui se sont écoulés depuis mon arrivée sur le théâtre de mes futurs travaux, je crois devoir, dis-je, m'en tenir aux généralités dans mon premier rapport annuel. Ces généralités comprendront : la nature du service qui m'a occupé, le travail que j'ai personnellement fait aux postes que j'ai visités jusqu'à présent, l'état actuel de ces stations et les améliorations qu'elles demandent. Je vous soumettrai aussi quelques recommandations relatives à ces mêmes stations qui se sont présentées à mon esprit dans l'exercice de mes fonctions. J'entrerai dans quelques détails sur la nature et le nombre des maladies traitées à chaque poste, seulement dans les cas que j'ai soignés, laissant à d'autres qui sont actuellement ou ont été, pendant le reste de l'année courante, auprès de ces malades, le soin de compléter les rapports annuels exigés par les instructions reçues. Je n'ai pu recevoir ces renseignements assez à temps pour les inclure dans le premier rapport.

Après six semaines écoulées du commencement d'avril au 12 de mai, période durant laquelle j'ai été presque toujours occupé à examiner les recrues destinées à compléter les cadres de la police à cheval du Nord-Ouest, dont je venais d'être nommé premier chirurgien, je quittai le nouveau fort Toronto à la dernière des dates ci-dessus indiquées, en qualité de chirurgien du détachement nouvellement formé, comptant 214 hommes, sous les ordres du regretté surintendant, le lieutenant-colonel Mackenzie, à destination du fort Walsh, Territoires du Nord-Ouest, en suivant l'itinéraire que voici : Sarnia, Sault-Sainte-Marie, Duluth, et, de là, par le chemin de fer du Pacifique du Nord, jusqu'à Bismarck, sur le Missouri ; de ce point nous avons remonté le fleuve en un pénible voyage de treize jours, jusqu'aux Gisements de Houille (*Coal Banks*) en aval de Fort-Benton, territoire de Montana, et de là; avec un train de bœufs, nous avons traversé les plaines, autre voyage non moins fatigant qui a duré treize jours, à l'expiration desquels nous sommes arrivés à notre destination le 12 juin ; nous avons mis trente-deux jours pour atteindre le poste d'où je vous adresse le présent rapport.

La traversée de Sarnia à Prince-Arthur's-Landing, par le vapeur *Ontario*, a été, pour moi, fatigante et accompagnée de sérieuses inquiétudes, par suite de la grave maladie du surintendant Mackenzie, au chevet duquel je fus appelé de bonne heure dans la matinée du 13 mai, pendant que nous traversions le lac Huron. M. Mackenzie se voyant incapable de continuer sa route, me pria de le laisser aux soins de quelques amis de cette localité, ce à quoi je consentis à regret dans l'après-midi du 16 mai. Tous les détails de cette partie de mon voyage ont été soumis à M. White, à Ottawa, dans mon rapport du 22 mai, mis à la poste à Fort-Berthold, sur le Missouri, et dont je vous ai subséquemment remis copie à Fort-Walsh. Ce n'est qu'en arrivant à Coal Banks, le 30 du même mois, que j'ai appris la triste fin de cette maladie.

Mon voyage de quinze jours, sur le Missouri, n'a pas été moins fatigant que celui qui l'avait précédé. Le vapeur *Red Cloud*, sur lequel nous nous embarquâmes à Bismarck, emportait, outre nos hommes, au nombre de 212, avec trois officiers, au

moins 170 passagers et hommes d'équipage. Ces passagers étaient presque tous des émigrants indigents, venant du Missouri et se rendant aux mines. Sans compter que nous avions en outre à bord, des bêtes à cornes, des chevaux et des moutons; nous étions donc un total de 382 individus, entassés, à toute heure du jour, dans l'espace étroit encombré qui constitue le pont d'un navire de cent-quatre-vingts pieds de long sur quarante de large, dont la plus grande partie est occupée par la chaudière et la machine, des marchandises et du bétail, en bas, et des salons et chambres en haut, ce qui laisse peu d'espace pour les hommes. Nous eûmes du vent, de la pluie et du froid pendant tout le voyage, et les hommes, n'ayant même pas l'espace nécessaire pour se coucher, se trouvaient exposés aux intempéries de l'air et à la *malaria* (très commune dans la vallée du Missouri), surtout lorsqu'ils se trouvaient entassés la nuit sur le pont sans abri. Dans ces conditions, on devait s'attendre à ce que quelque maladie se déclarât, et ces appréhensions se réalisèrent que trop tôt. J'eus à soigner plusieurs cas de fièvre rémittente, trois de diphthérie, un de rougeole, plusieurs cas de fièvre intermittente ordinaire et de parotite; en outre, presque tous les passagers avaient la diarrhée, produite par l'usage de l'eau du Missouri, en sorte que mon temps était continuellement et péniblement occupé pendant la plus grande partie des 24 heures de la journée. Un de nos officiers, M. l'inspecteur Dowling, eut la fièvre quelques jours et souffrit beaucoup pendant une partie de ce temps. Les cas de maladie étaient également nombreux parmi les immigrants du Missouri et l'équipage, qui encombraient l'avant et la cale du navire, dans l'air impur de l'entrepont, parmi les bestiaux et les moutons. Enfin nous rencontrâmes un vapeur parti depuis six jours pour Benton et à bord duquel la variole s'était déclarée, ce qui augmenta encore les dangers que nous courrions, car nous dûmes arrêter à un endroit où ce vapeur avait touché; il devint urgent de vacciner tous les passagers qui n'avaient pas encore subi cette opération.

Dans l'intérêt des hommes directement confiés à mes soins—sinon pour de simples motifs d'humanité—je fus obligé de m'occuper de tous les malades à bord, qui reçurent mes soins tous les jours, ce qui m'imposa un travail, des inquiétudes et une responsabilité considérables que je n'oublierai jamais et qui affaiblirent beaucoup ma santé. Je ne suis pas encore remis de ces fatigues, n'ayant pas eu le temps de me reposer.

Nous eûmes à déplorer un autre accident durant cette traversée. Une des recrues, un nommé Walsh, tomba à l'eau dans une partie rapide et dangereuse du fleuve, et nous n'avons pu trouver son cadavre.

Plusieurs des hommes de la police étaient encore gravement malades à notre arrivée à Coal-Banks. Il fallut convertir une voiture en ambulance pour les y placer, et heureusement, tous purent se rendre jusqu'au fort Walsh, où quelques-uns durent rester à l'hôpital pendant quelques semaines, mais parvinrent finalement à se guérir.

Le 13 mai, lendemain de mon arrivée à Fort-Walsh, j'entraîs en fonction comme chirurgien du poste, pris la charge de l'hôpital et donnai, tous les jours, des prescriptions aux sauvages malades, campés alors, en grand nombre, dans les environs du fort. J'y restai un mois, c'est-à-dire jusqu'au 12 juillet, jour où je reçus ordre de me rendre au fort McLeod, accompagnant 103 hommes et deux officiers qui composaient le renfort destiné à ce poste et au fort Calgary. L'annexe (1) au présent rapport donne un état des maladies et blessures traitées par moi au fort Walsh d'après la période sus-mentionnée.

Le 24 juillet, après 13 jours de voyage pénible, avec un train de bœufs, le détachement arriva à Fort-McLeod et campa en dehors des murs. Il n'y avait pas d'aide-chirurgien stationné à ce poste, où étaient en garnison 66 sous-officiers et hommes, nombre qui fut porté peu après, à 95 sous-officiers et hommes. Le besoin d'un aide-chirurgien se faisait grandement sentir, car malgré la salubrité du climat, le nombre des malades était considérable. Il faut attribuer en grande partie cet état de choses à ce que les hommes sont entassés dans des casernes et dortoirs trop étroits et malsains. Dans mon rapport en date du 3 août 1882, que je vous prie d'examiner, je donne sur l'état de ce poste des détails complets. Je vous signale plus particulièrement la rapidité alarmante avec laquelle les maladies vénériennes, surtout la syphilis d'une espèce très maligne, se répandent depuis quelque temps à ce poste, parmi les sauvages

des réserves voisines des Gens-du-Sang et des Piégânes, qui y viennent fréquemment. Il est pénible d'avoir à parler si formellement de ce sujet, mais en faisant connaître la vérité, qu'il serait difficile d'exagérer, je pourrai peut-être provoquer des mesures tendant à arrêter le mal. Cela prouve aussi, une fois de plus, qu'il est urgent de nommer le plus tôt possible un aide-chirurgien à ce poste.

Principalement pour les raisons sus-mentionnées, mes travaux ont été fort rudes à cette station, tant avec la police qu'avec les sauvages, et j'ai dû continuellement passer de sept à huit heures par jour, ou davantage, dans la mesure malsaine qui sert d'hôpital et de pharmacie.

Le 31 août, 32 caisses de médicaments, destinées à la police, et représentant vingt-cinq qtx. métriques, arrivèrent de Fort-Benton à Fort-McLeod. Les sept caisses qui restaient de la première consignation avaient été envoyées directement à l'aide-chirurgien Kennedy, à Fort-Walsh. Il fallut inspecter, diviser et répartir le nouvel envoi en quantités proportionnelles aux besoins de chacun des trois postes, savoir : Walsh, McLeod et Calgary. Le 4 septembre, j'entrepris ce travail, aidé seulement de mon serviteur. Je pesai, divisai et refis chaque paquet, donnant au fort Walsh la proportion convenable pour 125 officiers et hommes, au fort McLeod pour 94 officiers et hommes, et à Calgary pour 60. En travaillant jusqu'à une heure avancée de la soirée, je terminai cette tâche le 10 septembre, et une liste fut dressée, indiquant les médicaments contenus dans chaque caisse. Le surintendant Crozier, commandant au fort McLeod, reçut immédiatement avis que les caisses étaient prêtes et attendaient qu'on les transportât à leurs diverses destinations, où elles arrivèrent peu de temps après. Les caisses destinées au fort Walsh furent expédiées le 24 et celles du fort Calgary le 26 du même mois, sitôt que l'on pût se procurer des moyens de transport. En même temps, j'envoyai au quartier général une liste des articles manquants inscrits sur l'envoi original ou reçus en quantités moindres que celles portées en compte.

Le 15 septembre, ayant reçu ordre de me rendre à Calgary, et d'y prendre les dispositions nécessaires pour l'érection d'un hôpital convenable, je me rendis à cette station, où j'arrivai le 17; aidé des avis du surintendant McIlree, commandant de ce poste, je choisis un emplacement convenable pour le bâtiment et préparai les plans et dessins nécessaires du rez-de-chaussée, ainsi que de la façade et des pignons d'un hôpital de 50 x 25 pieds, dont les chambres auraient neuf pieds de hauteur; ces plans pourvoient aux dispositions nécessaires pour la ventilation et ménageaient de la place pour sept lits, proportion nécessaire pour une garnison de soixante-dix hommes, ainsi que pour une pharmacie convenablement disposée avec tablettes et comptoirs, et une salle d'opérations pour recevoir et examiner les malades, sans qu'ils aient à être introduits dans le corps de l'hôpital; ils comprenaient aussi deux ailes à demi détachées, de 15 x 12 pieds chacune, et de même hauteur que le corps principal, pour l'usage respectif du sergent-infirmier et l'ordonnance d'hôpital. (Voir mon rapport du 24 septembre 1882.) Ces plans furent remis au surintendant McIlree, avec prière de vous les soumettre.

L'état sanitaire des hommes de police stationnés à ce poste était excellent. Je n'ai constaté que quelques cas de maladie parmi eux. Les nouvelles casernes, en voie d'érection, sont bien aérées, spacieuses, bien éclairées et bien ventilées; une fois achevées, elles seront supérieures à toutes celles que j'ai encore vues dans les limites de ce territoire. Avec un peu de soin, et en observant bien les lois de l'hygiène, Calgary devrait continuer d'être un des postes les plus sains du Nord-Ouest.

Ayant achevé mes travaux à Calgary, je me remis en route le 20 septembre pour le Fort-McLeod, où j'arrivai dans la soirée du 22. Là je repris mon service régulier comme médecin du fort et continuai à faire ce service jusqu'au 10 octobre, date à laquelle je quittai McLeod en votre compagnie pour retourner au quartier-général, où nous arrivâmes le 15. Je regrette que le peu de temps laissé à ma disposition pour préparer le rapport que j'ai ordre de terminer au plus tard le 30 novembre, me mette dans l'impossibilité de me procurer, du fort McLeod, les données nécessaires pour dresser un état détaillé des maladies soignées par moi à cette station, pendant une période de onze semaines et deux jours. J'ai prié l'aide chirurgien Kennedy qui vient de partir pour Calgary et compte s'arrêter à McLeod, de

m'envoyer copie des listes de ce fort. Si elles m'arrivent avant que le présent rapport soit expédié à Ottawa, j'en ferai un tableau qui formera l'annexe B du dit rapport. (Ce tableau n'a pas été reçu.) Pendant la présente saison, je n'ai pu inspecter que les trois stations, savoir, le fort Walsh, le fort McLeod et le fort Calgary.

Dans la matinée du jour qui suivit mon arrivée au quartier général, je repris les fonctions de chirurgien à ce poste. A ce moment, tous les lits des deux salles de l'hôpital, au nombre de huit, étaient occupés ; six des malades étaient atteints de la fièvre appelée typho-malaria ; l'un d'eux n'appartenant pas à la police, et le constable Regan, pour qui il n'y avait point de place dans l'hôpital proprement dit, avait été placé dans une chambre vacante à l'intérieur du fort ; la typho-malaria s'était violemment déclarée quatre semaines auparavant. Sur ces neuf malades, trois, savoir, les constables Regan, Johnson et Toukin, étaient dans l'état le plus dangereux ; je regrette d'avoir à dire que l'un d'eux, le constable Toukin, mourut quinze jours plus tard, dans la septième semaine de sa maladie. J'avais pourtant employé tous les moyens possibles de le sauver ; jusqu'au dernier moment, il fut veillé avec soin nuit et jour, grâce aux ordres donnés par le constable d'ordonnance Allan, auquel je suis grandement obligé pour les services très difficiles qu'il n'a cessé de me rendre à l'hôpital durant cette période critique. Tous les autres hommes qui se trouvaient alors à l'hôpital et dont quelques-uns n'avaient pas atteint la période aiguë de la maladie, sont aujourd'hui convalescents, à l'exception d'un seul, qui a gardé le lit sept semaines et est encore trop faible pour le quitter. Les nouveaux malades sont en bonne voie de guérison, et j'espère que vers le 30 courant, nous nous trouverons encore sans malades à l'hôpital. L'annexe (2) donne le nombre des malades traités par moi au fort Walsh, depuis le 16 octobre jusqu'à la présente date.

Deux causes peuvent produire et maintenir la typho-malaria, et à ces causes seulement et à aucune autre est due l'existence de cette maladie tenace et trop souvent fatale, comme elle s'est produite au fort Walsh. Une des causes est la malaria ; l'autre consiste dans les émanations de matière animale, par exemple les carcasses d'animaux, les excréments, ou les rebuts ou restes de viandes passés à l'état de putréfaction. Les carcasses d'animaux abondent, à certaines époques de l'année, au fond de toutes les rivières des Territoires du Nord-Ouest, autant que j'ai pu m'en assurer par moi-même, et c'est précisément sur le bord des rivières que l'on a toujours choisi les emplacements des forts et postes de la police. L'accumulation d'excréments et leur putréfaction se produisent, dans certaines conditions atmosphériques, partout où de grandes réunions d'hommes sont assemblées ou confinées pendant un temps assez considérable dans le même endroit, et quand on n'y observe pas strictement les règles de la propreté et de l'hygiène, ces miasmes pénétrant dans le corps humain déjà saturé de malaria, soit par l'aspiration de l'air ambiant, soit par la consommation d'eau imprégnée des produits de la putréfaction, il se produit une fièvre idiopathique qui affaiblit la vitalité, corrompt le sang et produit des désordres complexes dans lesquels l'action combinée des influences paludéennes et pythogénétique s'unissent pour produire la typho-malaria, fièvre dont le type varie, suivant que l'une ou l'autre des causes prédomine. Cette fièvre est toujours longue, dangereuse et trop souvent fatale, surtout pour les enfants et les adolescents.

Lors de mon arrivée, ces deux causes de maladie étaient en pleine activité à Fort-Walsh, bien que, pendant le mois précédent, on eût pris des moyens pour réduire l'une d'elles d'une manière assez notable. Le fort Walsh et le fort McLeod seront bientôt démantelés ; les faits que je vous signale ici devraient influencer le choix des nouveaux emplacements, surtout celui du quartier général, et amener l'application la plus stricte de règles hygiéniques. Dans ces territoires, l'état sanitaire de la police devrait toujours être très bon, car, règle générale, le climat est des plus salubres, et les listes d'hôpital indiquent un grand nombre de maladies que l'on pourrait aisément prévenir.

Je prends la liberté de faire quelques recommandation au sujet de l'enrôlement des recrues :

Lorsque aux mois d'avril et mai derniers, j'examinais, à Toronto, les candidats à l'admission dans la police, les papiers de révision ne me laissaient pas le pouvoir de refuser les hommes recevables de dix-huit à quarante ans. Cette délimitation d'âge est bonne pour l'armée régulière, où l'engagement est de plus longue durée et le service généralement moins pénible. Mais, pour une courte période de service de cinq ans, par exemple, durant laquelle l'homme de police passe beaucoup de temps en plein air et fait un rude service, les hommes de dix-huit ans sont trop jeunes, et cela pour les raisons suivantes :

De 18 à 23 ans, période durant laquelle les recrues s'engagent ordinairement dans la police, la croissance et le développement de l'homme ne sont pas encore complets, et, par suite, il n'a pas atteint toute sa vigueur. Durant cet intervalle, les passions—celles qui surexcitent et celles qui abattent—sont dans toute leur force, le corps et l'esprit sont très actifs, et il se fait une grande déperdition de tissus, tandis que les fonctions reproductives ou restauratrices de la digestion et de l'assimilation—surmenées par la double nécessité où elles se trouvent, de suffire au développement encore incomplet du corps et à la réparation des tissus affectés par l'application à l'exercice ou les extravagances—s'affaiblissent plus ou moins, et avec elles les forces vitales; en même temps, le corps devient plus disposé à contracter des maladies et moins apte à s'en guérir. Cela est surtout vrai des fièvres du type typhoïde, auxquelles les hommes et surtout les jeunes gens, plus ou moins entassés dans des casernes étroites et mal ventilées comme le sont trop souvent celles de nos forts et stations, sont particulièrement prédisposés, car cinquante-deux pour cent des cas de cette fièvre se produisent à cet âge, qui donne aussi le chiffre le plus considérable de mortalité. Cela est également vrai de toutes les maladies héréditaires, et lorsque pareille prédisposition existe—ce qu'il n'est pas toujours possible de découvrir par un simple examen—la période de 18 à 23 ans est surtout celle où la cause la plus légère pourra développer ces maladies. Pour ce service, il vaudrait bien mieux fixer la limite d'âge de 23 à 40 ans. Cette règle améliorerait de beaucoup le corps de police, on verrait diminuer les listes d'hôpital et le nombre des hommes réformés tous les ans. Dans tous les cas, on devrait exiger un extrait de baptême ou de naissance.

J'ai l'honneur d'être, etc., monsieur,

AUGUSTUS JUKES,
Chirurgien.

ANNEXE 1.

MALADIES traitées au Fort Walsh, du 19 octobre au 1er décembre 1882.

Maladie.	Nombre des cas.	Durée moyenne.	Maladie.	Nombre des cas.	Durée moyenne.
		Jours.			Jours.
Pneumonie.....	1	29	Pharyngite*.....	3	1
Rhumatisme.....	7	16	Excoriation*.....	6	1
Irritation de la vessie.*.....	2	3	Orchite.....	1	1
Epididymite.....	1	5	Syphilis (Chancre)*.....	1	1
Ophthalmie.....	4	6 $\frac{3}{4}$	Entorse.....	3	2
Bubon.....	1	28	Bubon sympathique.....	4	5 $\frac{1}{2}$
Effort.....	1	5	Constipation*.....	4	1 $\frac{1}{2}$
Toux bronchitique.....	5	3	Dyspepsie*.....	2	1
Malaria, remittente et intermittente..	9	11 $\frac{7}{8}$	Otalgie*.....	3	1
Blessure par incision.....	1	6	Rhumatisme musculaire.....	1	1
Débilité.....	5	2 $\frac{3}{4}$	Parotite*.....	1	1
Diarrhée.....	4	2 $\frac{1}{2}$	Fièvre intermittente.....	1	1
Gonorrhée*.....	9	1 $\frac{1}{2}$	Coryza.....	1	1
Aphonie.....	2	4	Coup de feu.....	1	13
Contusion.....	9	4 $\frac{1}{2}$			
			Nombre total des cas.....	93	

* Tous les cas ainsi marqués ne paraissent sur les listes qu'une fois, et les sujets ont repris le service en suivant un traitement régulier pendant des jours et des semaines ensuite; mais, faisant leur service, ils ne sont pas inscrits sur les listes de l'hôpital.

ÉVÉNEMENTS d'importance dans l'histoire du poste:—

Réformés le 17 juin.	Maladie.	Observations.
Constable Hughes.....	Cystite chronique.....	} Ces quatre hommes ont été gardés au Fort Walsh pendant quelque temps en attendant que j'arrivasse pour les réformer.
do Laughman.....	Rhumatisme.....	
do Carruthers.....	Ophthalmie chronique.....	
do Colford.....	Epididymite.....	

Accident le 26 juin—Le constable Murray accidentellement tué lorsqu'il était en route pour le lac des Vieilles Femmes, en devoir d'escorte.

ANNEXE 2.

MALADIES traitées au Fort Walsh, du 19 octobre au 1er décembre 1882.

Maladie.	Nombre des cas.	Durée moyenne.	Maladie.	Nombre des cas.	Durée moyenne.
		Jours.			Jours.
Toux et rhumes	13	2 $\frac{4}{3}$	Blessure par incision.....	1	8
Gonorrhée	12	4 $\frac{1}{2}$	Charbon.....	1	6
Typho-malaria.....	6	38	Débilité.....	1	3
Orchite	3	21	Glennorrhée.....	2	1
Fracture des côtes.....	1	18	Hydrocèle.....	1	7
Bubon sympathique.....	3	18	Lumbago*.....	1	1
Contusion	5	4 $\frac{3}{5}$	Constipation*.....	1	1
Néuralgie.....	1	14	Rhumatisme.....	2	22
Excoriation*	2	2	Entorse*	1	1
Céphalgie	2	3 $\frac{1}{2}$			
Tonsillite.....	4	1	Total des cas.....	63	

* Les cas ainsi marqués ne paraissent sur la liste qu'une fois ; ces hommes ont repris leur service en suivant un traitement.

Durant la période ci-dessus, il n'y avait au Fort Walsh que les deux cinquièmes de l'effectif présent au mois de juin.

Environ un nombre égal de cas de *malaria* se sont produits dans le voisinage immédiat du fort. L'une de ces personnes—la femme du sergent-major Abbott—vient d'entrer en convalescence, après avoir eu la fièvre pendant neuf semaines. Les deux autres—des particuliers—étaient sous traitement à l'hôpital.

AUGUSTUS JUKES,

Chirurgien.

ANNEXE B.

RAPPORT DU CHIRURGIEN MILLER.

RÉGINA, TERRITOIRE DU NORD-OUEST, le 8 janvier 1883.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer qu'à Battleford et au fort Saskatchewan, l'état sanitaire des hommes de la police a été excellent l'année dernière. On n'a jamais eu à en dispenser quelques-uns du service pendant plus d'un jour ou deux. Les exceptions sont dues à des cas de rhumatisme aigu et à une fracture de l'avant-bras.

On a dû demander un congé d'absence pour l'inspecteur Antrobus. Vu son état maladif, il a fallu réformer le constable Sykes pour cause de phthisie.

En septembre dernier, j'ai pris un congé ; mais, pendant mon absence, j'ai appris que l'état sanitaire général avait été satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre respectueux serviteur.

ROBERT MILLER, D M., C M.,
Aide-chirurgien, P. à Ch., T. N. O.

Lieut.-col. IRVINE,
Commissaire P. à Ch., T. N. O.
Expédié, A. G. IRVINE,
Commissaire.

ANNEXE C.

RAPPORT DU CHIRURGIEN KENNEDY.

FORT-McLEOD, le 4 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport médical suivant pour l'année 1882.

FORT-WALSH.

Jusqu'au 14 juin j'ai été stationné à ce poste, et à cette date le Dr Jukes vint me remplacer. J'y repris ma place le 10 juillet, et finalement, le 15 octobre, je la remis une seconde fois au Dr Jukes.

Pendant le temps que j'y ai passé, c'est-à-dire jusqu'au milieu d'octobre, à peu près, je n'ai pas eu à me féliciter de l'état sanitaire du poste. J'ai eu à traiter un grand nombre de cas dont plusieurs très graves. N'ayant pas à ma disposition une copie des archives du fort, je regrette de ne pouvoir faire un rapport détaillé; mais le Dr Jukes s'en chargera probablement. Toutefois j'ai des notes sur trente-huit (38) cas de *malaria* qui se sont produits jusqu'au 15 octobre. Je crois que les années précédentes le maximum du nombre de ces cas avait été de dix-sept (17); on voit donc qu'il y a eu augmentation considérable. Non-seulement ces cas ont augmenté en nombre, mais cette fièvre a été beaucoup plus maligne. En outre, chez un grand nombre de ces malades, il s'est développé des symptômes manifestes de typhus. Par lui-même ce fait dénoterait un manque de précautions hygiéniques; mais ce n'est point ce qui a eu lieu. Toutes les précautions sanitaires, à moins de détruire la plus grande partie du fort, ont été prises. La *malaria* est endémique à Fort-Walsh, comme l'attestent plusieurs rapports antérieurs. Les symptômes de typhus qui se sont manifestés cette année et qui rendent la *malaria* beaucoup plus grave, sont dus au mauvais état des bâtiments, dont les égoûts sont défectueux, ainsi que la ventilation. Il y a longtemps qu'on a déclaré inhabitables les bâtiments en bois rond, et pendant quelque temps on les avait même abandonnés; mais l'effectif ayant été augmenté, il a fallu les utiliser de nouveau. Quant aux égoûts et à la ventilation, bien qu'on les ait améliorés, il est évident qu'ils laissent beaucoup à désirer dans ces huttes grossièrement construites, couvertes en terre et dont les planchers sont posés sur le sol. Je pourrais indiquer plusieurs autres causes accessoires de maladies, mais il est inutile d'insister sur ce point, puisque l'intention est d'abandonner le fort Walsh l'année prochaine et de construire des bâtiments solides, avec toutes les améliorations modernes. Si ce projet se réalise on peut fermement espérer que les cas de fièvres dus à des causes que l'on peut empêcher, seront à l'avenir très peu nombreux et très peu fréquents.

Cette année, je n'ai réformé que quatre (4) hommes pour cause de maladie; en 1881, j'en avais réformé quatorze (14). Sub-équemment, le Dr Jukes en a réformé quatre autres au fort McLeod.

Jusqu'au milieu d'octobre, on n'a eu à constater qu'un décès, celui du constable Johnston, tué accidentellement d'un coup de feu le 23 mai. Bien que je me sois rendu auprès de lui une minute environ après l'accident, je n'ai pu le sauver, la balle ayant pénétré le sommet du cœur et causé la mort presque instantanée.

Le seul autre cas qui me reste à mentionner est celui du constable Murray. Le 26 juin, nous reçûmes avis que cet homme avait reçu un coup de feu dans le côté, pendant qu'il escortait des sauvages que l'on conduisait à Qu'Appelle. En arrivant, je trouvai le blessé très affaibli, le choc avait été rude. La blessure se trouvait un peu au-dessus du centre de la crête de l'iléon et la balle avait pénétré en montant. Ce fait, combiné avec la violence du choc, me fit croire d'abord que la blessure était pénétrante ; bientôt, heureusement, je constatai mon erreur. Le lendemain, le 27, je plaçai Murray dans une ambulance, et ayant pris toutes les précautions pour faire avancer la voiture lentement et avec soin, je le rendis sans encombre à l'hôpital du fort Walsh. Là, il reçut les soins du Dr Jukes et les miens, puis nous le soignâmes séparément, et après une maladie des plus graves et des plus dangereuses, il se rétablit heureusement.

Sauvages de Fort-Walsh.

Parmi les sauvages, nous avons eu à peu près le même nombre de cas de maladie que les années précédentes. En janvier et février, ils ont été fort nombreux, au moment où le bruit courait que la variole sévissait dans le territoire de Montana, ce qui nous faisait craindre qu'elle se répandît parmi les sauvages. Je visitai deux fois des camps éloignés, l'un au "Pied de la Montagne," l'autre au "Grand Lac." Dans ces deux visites, je vaccinaï de deux à trois cents enfants, et la vaccine prit bien dans soixante-dix (70) pour cent des cas. Les rapports mensuels concernant les sauvages se trouvant tous au Fort-Walsh, je ne puis vous donner d'autres renseignements sur les maladies traitées et sur le nombre de cas.

Fort-Calgarry.

Le 16 novembre, conformément à vos instructions, je quittai le Fort-Walsh pour prendre la charge de chirurgien de la division de l'ouest, comprenant les forts Calgarry et McLeod. Passant par "Medicine Hat," j'atteignis Calgarry le 23, après un voyage de huit jours.

On reconstruit actuellement le fort Calgarry, parce que tous les vieux bâtiments ont été démolis pour faire place à de nouveaux bâtiments. Aujourd'hui, on a presque achevé deux salles de caserne, un hôpital, un corps de garde et une partie du quartier des officiers. Les bâtiments sont solides, bien construits et fort convenables pour l'objet auquel ils sont destinés. La ventilation sera bonne, et si on n'entasse pas trop de monde dans ces bâtiments, ils ne constitueront certainement pas une cause de maladie parmi les hommes. La liste des malades est très courte aujourd'hui, et l'état sanitaire général est excellent. Le sergent-major De Veber agit comme aide-chirurgien.

Le fort même est très bien situé sur une petite éminence au confluent des rivières à l'Arc et du Coude, entre ces deux rivières. La chute de ces deux rivières est considérable, ce qui permettra d'établir de bons égouts. L'hôpital est situé à cent verges environ du fort proprement dit, à l'angle sud-ouest, et occupe une autre petite éminence. Somme toute, si les plans qui m'ont été soumis sont mis à exécution, Calgarry deviendra le poste le mieux situé, le mieux bâti, le plus sain et le plus attrayant du Nord-Ouest.

Fort-McLeod.

Parti de Calgarry le 30 novembre, j'arrivai au Fort-McLeod le 1er décembre. Depuis 1881, on remarque une grande amélioration au fort. On a construit une nouvelle salle de caserne, et une des anciennes salles a été convertie en une jolie salle de récréation. Cette dernière constitue un double bienfait : non-seulement elle fournit aux hommes le moyen de passer agréablement leurs soirées, mais elle les dispense de rester dans leurs chambres à coucher entre l'heure de la retraite et celle de l'extinction des feux. Les hommes sont bien traités, et sous un climat aussi salubre, devraient être exempts de maladies. Pourtant, nous avons aujourd'hui beaucoup de cas de

maladie, résultat de l'imprudence des hommes. L'hôpital est très insuffisant, mais comme on doit construire un nouveau fort l'an prochain, il est inutile d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE A. KENNEDY,
Aide-chirurgien.

Expédié,
A. G. IRVINE,
Commissaire.

ANNEXE D.

CAUSES JUGÉES PAR LE LIEUTENANT-COLONEL A. G. IRVINE, M.S., ET AUTRES MAGISTRATS DANS DIVERS DISTRICTS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, PENDANT L'ANNÉE 1882.

CAUSES JUGÉES AU FORT WALSH.

Date de l'arrestation ou de l'emprisonnement	Demandeur	Défendeur	Nature du délit	Date du Jugement	Jugement	Observations.	Avec Jury ou non	Localité.	Nom du magistrat.
1881. 5 déc.	La Reine.....	Gustave Schulz	Introd au Canada d'effets votés et appartenant au gouvernem. des E.-U....	1882. 6 avril.	Quatre mois de prison aux vaux forcés.		Non	Fort Walsh.	Lt.-col. A. G. Irvine, M.S.
1882. 1er avril	M. Léveillé.....	J. Fitzpatrick.....	Langage immoral et insultant.	1er do	Amende de \$3.....	Amende payée.	do	do	J. H. Mellree, J.P.
1882 do	La Reine.	H. F. McKain....	Avoir donné des boissons enivrantes à un sauv....	28 do	Un mois de prison aux trav. forcés.	Incarcéré.....	do	do	Lt.-col. A. G. Irvine, M.S.
1er mai.	do	Le Pic (Oris) ...	Avoir gêné la police dans l'exercice de ses fonctions.	1er mai.	Relâché après sentence.	La gravité de l'accusation a été soigneusement et clairement expliquée à ce sauv....	do	do	do
2 do	J. Fitzpatrick....	M. Fitzpatrick ...	Assaut et langage insultant.	2 do	Amende de \$5 et les frais.	Amende et frais payés.	do	do	do
3 do	La Reine.	J. Sanderson.....	Jeu.....	3 do	do 30	Amende payée; la moitié a été dénoncée.	do	do	John Cotton, J.P.
3 do	do	R. Everson.....	do	3 do	do 100	do	do	do	do
3 do	do	Jean Claustre... do	Possession de boissons enivrantes.	3 do	do 25	do	do	do	do
3 do	do	do	do	3 do	do 25	do	do	do	do
3 do	do	W. J. Casey.....	Jeu.....	3 do	do 100	do	do	do	do
3 do	do	J. Colvin.....	do	3 do	do 60	do	do	do	do
3 do	do	J. Quennelle....	do	3 do	do 70	do	do	do	do
3 do	do	W. Jordan.....	do	3 do	do 100	do	do	do	do
3 do	do	H. Dunbar.....	do	3 do	do 100	do	do	do	do
3 do	do	W. Edmonson... do	do	3 do	do 100	do	do	do	do
3 do	do	M. Fitzpatrick... do	do	3 do	do 90	do	do	do	do
3 juin.	do	Maria English... do	Possession illégale de liqueurs enivrantes.	3 juin.	do 20	Amende payée.....	do	do	Lt.-col. A. G. Irvine, M.S.

ANNEXE D. — Causes jugées par les officiers de la police à Fort Walsh, etc. — Suite.

Date de l'arrestation ou de la mise en accusation.	Demandeur.	Défendeur.	Nature du délit.	Date du jugement.	Jugement.	Observations.	Âge ou sans	Localité.	Nom du magistrat.
9 avril.	La Reine.	Tonnerre-du-jour (Oris)	Larcin.	16 avril.	Six mois de prison aux trav. forcés.	Incarcéré.	Non	Fort Walsh.	Lt.-col. Macleod, M.S., et lt.-col. A. G. Irvine, M.S.
14 août.	do	do	Evasion de la prison.	14 août.	Un mois de prison à partir de l'expiration de la sentence précédente.	do	do	do	Lt.-col. A. G. Irvine, M.S.
26 juin.	do	Jean Baptiste Robillard.	Vol de cheval.	26 juin.	Trois ans au pénitencier du Manitoba aux travaux forcés.	Le pris. s'est échappé du corps-de-garde de Fort Walsh, et n'a pas été repris.	do	do	Lt.-col. Macleod, M.S., et lt.-col. A. G. Irvine, M.S.
11 juillet.	J. Wright	M. Fitzpatrick.	Assaut.	11 juillet.	Am. de \$20 et les t. do \$1	Amende et frais payés; la moitié au dénonciateur.	do	do	J. H. McIlree, J.P.
19 do	W. R. Abbott.	M. A. Regan.	do	19 do	do	do	do	do	do
13 sept.	La Reine.	Chas. McAllister.	Arrêté sous l'influence de liqueurs enivrantes.	13 sept.	do	do	do	do	A. Shurtliffe, J.P.
13 do	do	J. Gardipie.	do	13 do	do	do	do	do	do
13 do	do	Mary Foster.	Possession illégale de liqueurs alcooliques.	13 do	do	do	do	do	do
13 do	do	Oliver Adair.	Importation illégale de liqueurs enivrantes dans les limites des T. N.-O.	13 do	do	do	do	do	do
14 do	do	Le-petit-homme-gras (Oris)	Larcin.	14 do	15 jours de prison.	Incarcéré.	do	do	John Cotton, J.P.
1er nov.	do	L'enfant-loup.	do	1er nov.	do	do	do	do	do
1er do	do	K a - k e - w , ou l'homme-qui s'arrête-marc.	Vol de cheval.	13 do	Deux ans au pénitencier, aux travaux forcés.	Preuve insuffisante pour la mise en accusation. Envoyé au pénitencier.	do	do	Lt.-col. A. G. Irvine, M.S.
24 do	do	J. Nolan.	Ayant troublé la paix.	24 do	Am. de \$5 et les fr. do \$5	Am. et frais payés.	do	do	A. Shurtliffe, J.P.
24 do	do	J. Campbell.	do	24 do	do	do	do	do	do
1er déc.	do	J. B. Laframboise.	Possession illégale de liqueurs enivrantes.	8 déc.	do	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do	do	Lt.-col. A. G. Irvine, M.S.

ANNEXE D. — Causes jugées par les officiers de la police à Fort-Macleod, etc.

1er do	do	J. Trochu.	do	8 do	do	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do	do	do
1er do	do	F. LaFramboise.	do	8 do	Acquitté.	Preuve insuffisante.	do	do	do
17 do	do	J. Gérard.	do	17 do	Amende \$50.	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do	do	A. Shurtliffe, J.P.
17 do	do	A. Campbell.	do	17 do	do	do	do	do	do
17 do	do	J. Dillon.	do	17 do	do	do	do	do	do
17 do	do	Patrick.	do	17 do	do	do	do	do	do
20 juin.	La Reine	Andrew Kidder.	Possession et vente de boissons enivrantes.	25 juin.	Amende \$200.				L. N. F. Crozier, J.P.
25 do	do	Tony Lachapelle.	do	25 do	do				do
3 août.	do	John Rathwell.	Possession et vente de boissons enivrantes.	4 juillet.	do				do
3 do	do	Jas. Rathwell.	do	4 do	do				do
8 do	do	J. McKay.	Vol d'un poêle.	9 do	do	Le défen. est adonné et s'engage à rendre le poêle.			J. F. Macleod, M.S.
13 do	do	Fred. Pace.	Vente de boissons enivr.	13 do	do	Amende \$50.			L. N. F. Crozier, J.P.
24 do	do	H. A. Kanouse.	Possession de boissons enivrantes.	24 do	do	do			do
24 do	do	H. Colbertson.	do	24 do	Libéré.	Preuve insuffisante.			do
2 sept.	do	Plusieurs-coups (Sarcé).	Vol de cheval.	2 sept.	Un mois de prison.				J. F. Macleod, M.S.
10 do	do	Cloche-qui-tinte (Gens-du-Sang).	do	13 oct.	Trois ans de pénit.	Envoyé à Winnipeg.			do
10 do	do	Os-de-moëlle do.	do et assaut.	13 do	18 mois de prison p. le vol de cheval et 1 mois p. l'assaut garde, 19 déc. '81.	Le condamné s'échappe de la garde.			do
10 do	do	Le-Seul-Bois (Gens-du-Sang).	do	13 do	Un an de prison.				do
13 mai.	do	L'Enfant-Etoile (Pied-Noir).	Meurtre.	17 do	Acquitté.				do
23 sept.	do	E. Brisbois.	Importation et possession de liqueurs enivrantes.	23 sept.	Amende \$50.				Supt. Herchmer, J.P.
26 do	do	Qui-prend-le-ft-sil-de-tout-le-m.	Larcin.	26 do	Sept jours de prison.				J. F. Macleod, M.S.
26 do	do	S. Fogg.	do	29 do	Acquitté.	Preuve insuffisante.			do
28 do	do	Jas. D. Murray.	Ayant obtenu des march. sous de faux prétextes.	29 do	do	do			do

ANNEXE D.—Causes jugées par les officiers de la police au Fort-MacLeod, etc.—Suite.

Date de l'arrestation ou en accr-	Demandeur.	Défendeur.	Nature.	Date du Jugement.	Jugement.	Observations.	Avec jury ou non.	Endroit.	Nom du magistrat.
1882.									
15 sept.	La Reine	H. A. Kanouse	Assaut	29 do	Acquitté	Preuve insuffisante.			J. F. Macleod, M.S.
18 oct.	do	Avoine-char'yea. (Cris)	Vol de cheval	18 oct.	do	do			do
27 do	do	Sept hommes du Sang.	do	27 do	do	do			d.
1er nov.	do	Grue-qui-court.. (Gens-du-Sang)	do	1er nov.	do	do			do
12 déc.	do	H. A. Kanouse	Ayant donné des boissons enivr. à des sauvages.	1882	Amende \$ 50				do
26 janv.	do	L. Conn	Possession illégale de boissons enivrantes.	de 27 juill.	do 200				L. N. F. Crozier, J.P.
30 do	do	Daris	do	27 do	do 100				do
5 fév.	do	D. J. Cochrane	do	6 fév.	do 200				do
10 do	do	Oiseau-sorcier.. (Gens-du-Sang)	Ayant donné des boissons enivr. à des sauvages.	10 do	do 50				do
10 do	do	Le Papillon do	do	10 do	do 50				do
10 do	do	L'hom.-à-la-céin. (Gens-du-Sang)	do	10 do	Trois mois de prison.				do
11 do	do	Jas. Grant	Pour avoir fraudé le dépôt des sauvages.	11 do	Acquitté	do			J. F. Macleod, M.S.
15 do	do	Percy Robinson.	do	15 do	do	do			do
13 mars.	do	Cinq petits garçons du Sang.	Vol des rations au dépôt, sur la réserve des Gens-du-Sang.	14 mars.	do	do			L. N. F. Crozier, J.P.
21 do	do	T. Lechappelle	Jeu.	22 do	Amende \$100				do
21 do	do	F. Bertram	do	22 do	do 100	Libéré le 3 avril, sur paiement de \$50 et promesse de payer la balance.			do
21 do	do	L. Conn	Jeu.	22 do	do 100				do
21 do	do	Jas. Sproules.	do	22 do	do 5				do
29 do	do	Ch. Goudin	Parjure	29 do	Deux mois de prison.				J. F. Macleod, M.S.
31 do	D. J. Cochrane.	Le garç.-du-nez. (Gens-du-Sang)	Assaut	31 do	Acquitté	Preuve insuffisante.			L. N. F. Crozier, J.P.

31 do	John Little	Wiak do	do	31 do	do				do
27 do	La Reine	Thos. DeWaun.	Vol de cheval	27 do	Acquitté	do			do
3 juillet	J. J. McHugh.	Jas. Grant	Assaut	3 juillet	Amende de \$20	do			do
10 do	La Reine	Murray et Cusick	Vol de cheval	10 do	Libéré	do			do
13 do	do	Jos. Russelt	do	13 do	5 ans de pénitencier	Envoyé à Winnipeg			J. F. Macleod, M.S.
13 do	do	R. Ross	do	13 do	5 do	do			do
13 do	do	G. A. Duquoy	do chev. du gouv.	13 do	6 do	do			do
13 do	do	C. A. Carson	do	13 do	6 do	do			do
13 do	do	Le Veau	do	13 do	Libéré	do			do
10 août.	do	H. A. Kanouse	Possession de boissons enivrantes.	10 août.	Amende de \$200				do
12 do	do	Wm. Finlay	do	12 do	do 50				do
12 do	do	Wm. Barton	do	12 do	do 50				do
12 do	do	Ch. Smith	Importation illégale de boissons enivrantes.	12 do	do 200				do
12 do	do	J. Wilson	do	12 do	do 200				do
29 do	do	Corne-Blanche. (Gens du Sang)	Assaut et batterie.	29 do	Trois mois de prison.				do
29 sept.	do	J. B. Smith	Vente de bois enivrantes	29 sept.	Amende de \$200.				L. N. F. Crozier, J.P.
29 do	do	J. B. Smith	Possession de boissons enivrantes	29 do	do 100				do
18 octob.	do	— Murphy	Achat de denrées des sauvages.	18 octob.	Libéré	Preuve insuffisante			L. N. F. Crozier, J.P.
26 do	do	J. B. Smith	Vente de liqueurs spiritueuses à des sauvages.	26 do	Amende de \$100				do
2 nov.	do	M. Gallagher	Assaut	2 nov.	Incar. en att. le pr.				L. N. F. Crozier, J.P.
13 do	do	J. S. Pichard	Destruction de bestiaux	20 do	do				et C. E. Denny, J.P.
16 déc.	do	Fredk. Pope	Jeu	16 déc.	Amende de \$100				C. E. Denny, J.P.
16 do	do	Geo. Levasseur	do	16 do	do 100	Amende payée; la moitié au dénonc.			do
16 do	do	E. Peake	do	16 do	do 100	do			do
16 do	do	R. Kowitz	do	16 do	do 100	do			do
16 do	do	C. L. Grady	do	16 do	do 100	Amende non payée; incarcéré.			do
16 do	do	R. McPhail	do	16 do	do 50	Amende payée; la moitié au dénonc.			do
16 do	do	F. Face	do	16 do	do 1	do			do
16 do	do	F. Face	Vente de spiritueux	16 do	do 200 et 3 mois de prison.	Amende payée; incarcéré.			do
16 do	do	A. L. Hironde	do	16 do	Amende de \$200	Amende payée; la moitié au dénonc.			do

ANNEXE D.—Causes jugées à Calgary.

Date de l'arrestation ou de la mise en accusation.	Demandeur.	Défendeur.	Nature.	Date du jugement.	Jugement.	Observations.	Avec jury ou non.	Endroit.	Nom du magistrat.
1882.		Koozatis (Credito Sarcil de 9 ans)	Larcin.	14 déc.	6 mois de prison aux travaux forcés.	Libéré après sentence.	Non	Fort Calgary	T. Dowling, J.P.; et J. H. McIlree, J.P.
22 nov.		Chapman Amalie (Méris)	do	15 janv.	Condamné à reprendre son emploi \$5 d'am. et les frais	do	Non	do	J. H. McIlree, J.P.
27 do		Hy Taylor	do	26 do	do	Incarcéré en attendant jugement.	Non	do	J. H. McIlree, J.P.
4 déc.		S. J. Clark	Jeu	29 fév.	Am. de \$100 et frais	do	Non	do	do
18 do		A. Houston	do	14 mars	do	Am. et frais payés	Non	do	do
18 do		G. McDow	do	25 do	15 jours de pris. aux travaux forcés	do	Non	do	do
18 do		Quebec-de-renard	Larcin.	20 do	A acquitté	Incarcéré en attendant son procès.	Non	do	do
6 do		Crow-robe do (Sarcil)	do	20 do	do	Cause déboutée; preuve insuffisante.	Non	do	do
6 do			do	20 do	do	do	Non	do	do
6 do			do	20 avril	do	do	Non	do	do

ANNEXE D.—Causes jugées dans le district de Battleford.

1881.	La Reine	Jos. A. Lapetees	Larcin	14 déc.	6 mois de prison aux travaux forcés.	Incarcéré.	Non		Lt.-col. Richardson, M.S.
1882.	11 janv.	H. Reed	Désertion d'emploi	15 janv.	do	do	Non		Inspect. Antrobus, J.P.
26 do	do	do	Assaut.	26 do	do	Amende payée.	Non	Battleford	Lt.-col. Richardson, M.S.
27 fév.	Insp't'r Antrobus	J. Daniels	Exposit. d'appas empois.	29 fév.	do	Sentence différée.	Non	do	do
13 mars.	H. Reed	Wachan	Violation de contrat.	14 mars	do	do	Non	do	do
21 do	La Reine	Jos. A. Lapetees	Larcin	25 do	15 jours de pris. aux travaux forcés	Incarcéré	Non	do	do
20 do	J. Fleet	Wm. Denil	Vol de foin	20 do	A acquitté	do	Non	Carlton	L. Clarke.
20 do	do	do	Assaut.	20 do	do	do	Non	do	do
23 do	La Reine	Wm. Fiddler	Viol.	20 avril	do	Le jury ne se pas; l'accusé déf. à ses c. ry.	Non	Prince Albert	Lt.-col. Richardson, M.S.

22 do	do	Wa-pa-la Wilan	Larcin	26 do	2 mois de prison aux travaux forcés.	Incarcéré.	Non	do	do
7 janv.	do	A. Spence	Détournement	26 do	A acquitté.	do	Non	do	do
9 mars.	do	B. Phillips	Viol.	28 do	do	do	Non	do	do
24 avril.	do	do	Evasion	28 do	1 mois de prison aux travaux forcés.	do	Non	Div. du Sud	do
27 do	do	J. Whitford	Mépris de cour.	29 do	Libéré.	do	Non	Prince Albert	do
21 mai	L. Clarke	Lus-agu-he-chen	Assaut.	22 mai	2 mois de prison aux travaux forcés.	Incarcéré.	Non	Div. du Sud	do
12 avril.	La Reine	John F. Calle	Vol de bestiaux	16 juin.	6 do	do	Non	Battleford	Surint. Herchmer.
6 juillet	Sergt. W. Parker	Jean-de-warp	Irrognerie	7 juillet	do	do	Non	Rivière qui Barre	Lt.-col. Richardson, M.S.
6 do	La Reine	Hop-pre-sah-pah	Assaut et batterie	10 do	do	Sentence différée.	Non	Battleford	do
26 do	Jas. Bird	John Thomas	Désertion d'emploi	25 do	10 jours de prison aux trav. forcés. \$20 d'amende et les fr. ou 21 j. de pr.	do	Non	do (Rés. du Maring.)	do
27 do	G. Gopsill	Louis Vallé	do	27 do	Amende.	Amende payée.	Non	Battleford	Surint. Herchmer.
28 juin.	J. Cameron	Geo. Finlay	Domages malicieusem. causés à la propriété.	25 octob.	do	do	Non	do	Lt.-col. Richardson, M.S.
28 do	do	Wm. Craggio	do	25 do	do	do	Non	Jury Prince Albert	do
28 do	do	J. Righter	do	25 do	do	do	Non	do	do
28 do	do	M. McLeod	do	25 do	do	do	Non	do	do
17 août.	La Reine	C. Palmer	Folle.	25 do	do	do	Non	do	do
17 do	do	N. Penate	Désertion d'emploi.	do	do	do	Non	do	do
17 do	do	J. Trotter	Larcin.	do	do	do	Non	do	do
17 do	do	J. Sinclair	do	do	do	do	Non	Lacaux Can.	do
17 do	do	A. Truiter	do	do	do	do	Non	do	do
3 octob.	do	Pee-ah-cheu	Ayant obtenu de l'argent sous de faux prétextes.	9 nov.	do	Accusation retirée;	Non	do	do
6 do	do	Ka-nah-pic-a-nahon (Ser-pent.)	Connaissance illégale et charnelle d'une jeune fille de moins de 10 ans.	5 do	5 ans de détention, pénitencier du Manitoba.	Envoiyé à ce pénitencier.	Non	B. de l'Aigle	do
6 do	do	Ka-nah-neh-can-mokin.	Témoin dans la cause précédente.	do	do	do	Non	Battleford	do
23 do	do	J. Cameron	Ayant obtenu de l'argent sous de faux prétextes.	25 octob.	do	do	Non	do	do
23 nov.	J. Olliver	Tippis Cov	Obstacles mis aux travaux des arpenteurs.	27 nov.	do	do	Non	do	Surint. Herchmer.
28 do	J. H. Harpur	Jos. A. Lapetees	Pour avoir dissipé le bien de son maître.	28 do	Amende de \$30 ou 1 mois de prison aux trav. forcés.	do	Non	do	Lt.-col. Richardson, M.S.
28 do	La Reine	do	Larcin.	28 do	do	do	Non	Battleford	do
28 do	do	do	Détournement de fonds.	28 do	do	do	Non	do	Surint. Herchmer.

ANNEXE D.—Causes jugées à Saskatchewan.

Demandeur.	Défendeur.	Nature.	Date de l'arrestation.	Date de la mise en accusation.	Par qui mis en accusation.	Date du Jugement.	Jugement.	Magistrat.	Observations.
La Reine	J. Reid	Larcin	21 fév...	4 mars.	Inspecteur Gagnon	15 juin.	Acquitté	H. Richardson	Poursuite discontinuée, avec l'assentiment de H. Richardson, M.S.
do	J. Halsey	do	21 do	4 do	do	15 do	do	do	do
J. M. Bannerman	F. Oliver	Domages causés à la propriété.	28 do	18 fév...	do	15 do	do	do	Pas de preuve.
do	M. McAuley	do	1er mars	18 do	do	15 do	do	do	do
do	D. R. Fraser	do	1er do	Libéré	do	15 do	do	do	do
do	J. McDonald	do	1er do	do	do	15 do	do	do	do
do	A. W. Kippen	do	1er do	do	do	15 do	do	do	do
do	J. Lake	do	1er do	Libéré	do	15 do	do	do	Le demandeur ne comparait pas.
do	G. Gagnon	do	1er do	do	do	15 do	do	do	do
do	W. Henderson	do	2 do	2 mars.	do	15 do	do	do	Pas de preuve.
do	L. Garne	do	2 do	2 do	do	15 do	do	do	do
La Reine	J. Campbell	Larcin	13 do	Libéré	do	15 do	do	do	do
do	J. F. Callihons	do	12 avril.	12 avril.	Hardisty et Gagnon	15 do	Six mois de prison.	do	Pièces expédiées.
do	S. Cardinal	Dissim. de naissance.	1er juin.	1er juin.	Inspecteur Gagnon	15 do	Sentence différée.	do	Pas de preuve, coup de feu accidentel.
W. Bealy	G. Kayatoopoo	Désertion d'emploi.	15 do	15 do	do	15 do	Amenée de \$10.	McKay et Brereton.	Le jury ne s'ac. pas. Pas de preuve.
S. Cunningham	J. Grey	Folie dangereuse.	6 octob.	6 octob.	do	15 do	do	do	do
La Reine	G. Gaudin	Meurtre	7 do	Libéré	do	15 do	do	do	do
do	T. Chittick	Larcin	27 do	30 octob.	Gagnon et Brereton	18 do	do	H. Richardson	do
do	W. Houston	do	27 do	Libéré	do	18 do	do	do	do
Mary Skeestok	Skeestok	As. aut.	14 juillet	14 juillet	do	14 juillet	15 jours en prison.	Inspecteur Gagnon	do

ANNEXE D.—Causes jugées par les officiers de la police dans le district de Qu'Appelle.

Audition de la cause.	Place.	Date.	Nom.	Nature.	Magistrat.	Jugement.	Observations.
17 mai.	Qu'Appelle.	1882.	C. LaPlante	Larcin	Col. Richardson, M.S.	6 mois de prison aux travaux forcés.	
11 do	do	do	J. Hugonard vs. M. Valet	Compte et dommages-intérêts au montant de \$110.	do	Jugé en faveur du demandeur. Payé.	
9 oct.	do	do	M. LaRocque vs. A. McConnell	Domages-intérêts, \$28.	do	do pour \$1.	
9 do	do	do	J. Adams vs. J. M. Thompson.	Gages dus.	do	do contre do	
9 do	do	do	Chic-a-chas	do	do	do pour do	
9 do	do	do	Wa-ya-koo-la-ya-hoo	Introduction au Canada de mules et chevaux connus pour avoir été volés et possession de ces animaux.	do	Chacun 30 jours de prison aux travaux forcés.	
10 do	do	do	L'homme-qui-marche	do	do	do	
10 do	do	do	L'Ours	do	do	do	
10 do	do	do	Grain-Sec	do	do	do	
10 do	do	do	Qui-les-prend-dans-son-cano	Introduction au Canada de chevaux connus pour avoir été volés, et possession de ces animaux.	do	Chacun 20 jours de prison aux travaux forcés.	Saulteux
10 do	do	do	Qui-pense-le-plus	do	do	do	
10 do	do	do	Tonnerre-vert	do	do	do	
10 do	do	do	Cheveux couleur de pierre	do	do	do	
10 do	do	do	Fait-du-buit-dans-l'air	do	do	do	
12 do	do	do	Ed. Wright	Coup de couteau	do	do	
12 do	do	do	L'Ours	Vol	do	do	
12 do	do	do	John Mitchell	Avoir donné des liquens fortes à des cons- tables de la police des T. du N.-O.	do	30 jrs. de prison aux trav. forcés et \$50 d'amende.	Amenée payée.
3 fév.	do	do	G. C. Brown	Assaut sur un sauvage	do	Relâché sur sa propre caution.	
27 do	do	do	J. Nolan	Avoir donné des liq. fortes à des sauvages.	Insp. Steele, J.P.	Am. de \$60 et les frais...	do
27 do	do	do	M. LaRocque vs. Nolan	Assaut	Insp. Steele, J.P. et l'agent des sauvages, J.P. McDonald, J.P.	Am. de \$5 et les frais on a fait les 10 jrs. de prison. \$50 d'amende et les frais.	Amenée payée.

ANNEXE D.—Causes jugées par les officiers de la police du district de Qu'Appelle — Suite.

Audition de la cause.		Nom.	Nature.	Magistrat.	Judgment.	Observations.
Date.	Place.					
1882.						
10 juillet	C. de fer C.P.	Wm. Lewis.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	Sur. Walsh, J.P.	Amende de \$200 et les frais, ou 6 m. de prison.	Payé partie de l'amende.
10 do	do	Hy Sinclair alias Bishop.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	do	Incarcéré.
10 do	do	D. Partridge.....	do	do	do	Amende payée
10 do	do	M. Philips.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	do	\$50	do
10 do	do	Ed. Wright.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	do	do
10 do	do	Wm. Dixon.....	Avoir permis la vente de liqueurs fortes dans sa maison.....	do	\$200	do
20 do	do	John Leckie.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	\$100 et 1. f.rais.	do
16 do	Qu'Appelle.	G. Drever.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	do	Cause déboutée sans frais.	do
16 do	do	N. McKenzie.....	do	do	do	do
16 do	do	J. Stuart.....	do	do	do	do
21 do	Broad View.	G. West.....	Importation de liqueurs fortes dans les limites des Territoires du Nord-Ouest.....	do	\$50 d'amende et les frais.	do
5 août.	C. de fer C.P.	Allan McQuarrie.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	do	Cause déboutée sur paiement des frais.	do
21 do	Qu'Appelle.	J. M. Corbus.....	do	do	do	do
17 do	C. de fer C.P.	S. Bradley.....	do	do	do	do
11 sept.	Qu'Appelle.	Chas. Smith.....	Assaut et tentative de poignarder.....	do	\$50 d'amende et les frais.	Le plaignant ne se prés P.
12 do	do	M. Valet.....	Assaut.....	do	do	Métis.
11 do	do	M. Cook.....	Empêcher le service de la police à cheval.....	do	\$20 d'amende et les frais.	Amende payée.
19 do	Régina.....	J. Bowman.....	Avoir mis le feu à la prairie.....	Insp. Steele, J.P.	\$12	do
19 do	do	J. Stinson.....	do	do	\$12	do
5 oct.	Capell.....	Ed. Kinky.....	Assaut.....	Sur. Walsh, J.P.	\$2 d'amende et les frais.	do
16 do	do	J. Inker.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	do	\$50	do
16 do	do	Ed. Sutherland.....	do	do	Cause déboutée sur paiement des frais.	do
17 do	do	Wm. Walsh.....	do	do	\$50 d'amende et les frais.	do
23 do	do	J. O. Davis.....	do	do	do	do
9 do	do	Jos. Werden.....	do	do	Cause déboutée sans frais	do

9 do	do	J. Laurie.....	Possession illégale et vente de liqueurs fortes.....	do	\$50 et les frais, ou 6 mois de prison	Payé la moitié de l'am.
27 do	Régina.....	H. Wallace.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	\$200	Amende payée.
27 do	do	W. Manning.....	Autoriser la vente de liqueurs fortes dans sa maison.....	do	\$400	do
2 do	do	E. Olmstead.....	Vente de liqueurs fortes.....	Insp. Steele, J.P.	\$200	do
2 do	do	C. Woodhouse.....	do	do	do	do
2 do	do	J. Madison.....	Autoriser la vente de liqueurs fortes dans sa maison.....	do	\$50	do
4 do	do	J. Browley.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	\$100	do
4 do	do	A. McRae.....	Jeu.....	do	do	do
4 do	do	R. Brillon.....	do	do	\$50	do
3 do	do	F. Conkey.....	do	do	\$100	do
4 do	do	W. Manning.....	Tenir une maison de jeu.....	do	\$50 et les frais ou 3 mois de prison	Amende payée
14 do	do	R. Sweet.....	Avoir mis le feu à la prairie.....	do	do	do
12 do	do	D. A. McDonald.....	Assaut.....	do	Cause déboutée sans frais.	do on a saisi une poule de \$180 dans ce cas.
18 do	do	J. Hogg.....	Jeu.....	do	do	do
18 do	do	M. Zendorf.....	Autoriser les jeux dans sa maison.....	do	\$100 et les frais ou 6 mois de prison	Amende payée.
18 do	do	W. Manning.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	\$200	do
19 do	do	J. Browley.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	do	Cause déboutée sans frais.	do
19 do	do	do	Négligence de payer des gages.....	do	do	do
24 do	do	M. Zendorf.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	do	do
24 do	do	Thomas Kennedy.....	Assaut.....	do	\$200 et les frais.	do
24 do	do	E. Steel.....	L'engage menaçant.....	do	Cause déboutée sur paiement des gages.	do
30 do	do	F. Trotter.....	Possession illégale de liqueurs fortes.....	do	do	do
3 nov.	do	J. C. Ferguson.....	Jeu.....	do	\$100 et les frais.	do
3 do	do	M. Hoshan.....	do	do	Cause déboutée sans frais.	do
3 do	do	J. Moore.....	Bris et enlèvem. des matér. d'une maison.....	do	do	do
3 do	do	R. Moore.....	do	do	do	do
3 do	do	J. Campbell.....	do	do	do	do
3 do	do	T. Stinson.....	do	do	do	do
6 do	do	R. Morgan.....	Assaut.....	do	\$10 et les frais ou 2 mois de prison.	do
20 do	do	J. Collingwood.....	Vente de liqueurs fortes.....	do	Cause déboutée sans frais.	do
20 do	do	T. Bonnan.....	do	do	\$200 et les frais ou 6 mois de prison.	Incarcérés.
20 do	do	J. Collingwood.....	do	do	\$200	do 6 do do

ANNEXE D.—Causes juges par les officiers de la police du district de Qu'Appelle—Suite.

Audition de la cause.		Nom.	Nature.	Magistrat.	Jugement.	Observations.
Date.	Place.					
1882.						
20 nov.	Régina	J. Collingwood	Larcin	Insp. Steele, J.P.	Acquitté.	
23 do	do	H. LaFrance	Ayant illég. en sa poss. des liqueurs fortes	do	\$200 d'amende et les frais	Amende payée.
23 do	Capell	Thomas Barton	Vente de liqueurs fortes	Sur. J. M. Walsh	do	do
23 do	do	C. Kenny	Ayant illég. en sa poss. des liqueurs fortes	do	do	do
23 do	do	J. M. Clarke	do	do	do	do
23 do	do	A. Stinson	do	do	do	do
24 do	do	W. Ruske	do	do	do	do
25 do	do	W. Smith	Vente de liqueurs fortes	do	do	do
25 do	Régina	M. Craig	do	do	do	do
25 do	do	W. Crum	do	do	do	Même délit.
25 do	do	J. Bruce	Ayant illég. des liqueurs fortes en sa poss.	do	do	do
1 ^{er} déc.	do	J. R. Parsons	Vente do	Insp. S. B. Steele	do	En prison.
12 do	do	Charles Hewson	do	Sur. J. M. Walsh	\$150 et les frais	Amende payée.
11 do	do	John Wills	Assaut et batterie	Insp. S. B. Steele	\$1 et les frais ou 2 mois de prison.	Amende et frais payés.
16 do	do	Walter Phalen	Ayant illég. en sa poss. des liqueurs fortes	do	\$200 et les frais ou 6 mois de prison.	do
19 do	do	Charles James	Bris et enlèvement des matériaux d'un bâtiment appartenant à un nommé Rice	do	dommages-intérêts accordés au demandeur, \$20 et les fr. ou 2 ms. de pr.	Dom. -intér. et frais payés
29 do	do	J. G. Gordon	Assaut et batterie	do	\$5 d'amende et les frais	Payable avant le 3 janvier 1883.

ANNEXE D.—Causes jugées à la Montagne des Bois.

Date de l'arrestation ou de l'emprisonnement.	Demandeur.	Defendeur.	Nature de l'offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Jugement.	Observations.	Par qui jugé.
1882.							
3 mars.	La Reine	Peter Ross	Ayant importé dans le pays des marchandises volées	1882.	Cause déboutée.	Preuve insuffisante	Insp. Macdonell, J.P.
14 do	McGillis	Napoleon Lefronoise	Assaut	10 mars.	do	do	do
25 do	La Reine	Walter Carr	Ayant importé des liqueurs fortes dans le territoire	15 do	\$50 d'amende.	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do
25 do	do	James McLaughlin	do	27 do	do	do	do
9 mai.	do	Qui-fait-du-bruit-dans-l'air	do	27 do	Incarcéré en attendant le procès.	do	do
9 do	do	Qui-pense-le-plus	Vol de grand chemin	10 mai	do	En voyé à Qu'Appelle.	do
9 do	do	Founerre-court	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Cheveux couleur de pierre	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Qui-les-fait-marcher	do	10 do	do	do	do
9 do	do	L'Ours	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Grain-Sec	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Qui-les-prend-dans-son-cauot	do	10 do	do	do	do
9 do	Sans Regret	Cris	Larcin	10 do	do	do	do
9 do	do	do	do	10 do	do	do	do
18 nov.	La Reine	Patrice Bertrand	Vente de liqueurs fortes	20 nov.	\$50 d'amende.	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do
18 do	do	Ambrose Champagne	Désordre	20 do	\$2 do	Amende payée.	do
29 do	Champagne	John B. Leaugy	Langage insultant	30 do	Cause déboutée.	do	do
11 déc.	La Reine	Cris	Vol de cheval	12 déc.	do	Preuve insuffisante.	do
29 do	Heddricks	Tue-en-courant (Sioux)	Désordre et menaces de coups de couteau	30 do	Dix jours de prison	do	do

A. G. IRVINE,
Commissaire, P.C.N.O.

ANNEXE D.—Causes juges par les officiers de la police du district de Qu'Appelle—Suite.

Audition de la cause.		Nom.	Nature.	Magistrat.	Jugement.	Observations.
Date.	Place.					
1882.						
20 nov.	Régina	J. Collingwood	Larcin	Insp. Steele, J.P.	Acquitté.	
23 do	do	H. LaFrance	Ayant illég. en sa poss. des liqueurs fortes	do	\$200 d'amende et les frais	Amende payée.
23 do	Capell	Thomas Barton	Vente de liqueurs fortes	Sur. J. M. Walsh	do	do
23 do	do	C. Kenny	Ayant illég. en sa poss. des liqueurs fortes	do	do	do
23 do	do	J. M. Clarke	do	do	do	do
23 do	do	A. Stinson	do	do	do	do
24 do	do	W. Ruske	do	do	do	do
25 do	do	W. Smith	Vente de liqueurs fortes	do	do	do
25 do	Régina	M. Craig	do	do	do	do
25 do	do	W. Crum	do	do	do	do
25 do	do	J. Bruce	Ayant illég. des liqueurs fortes en sa poss.	Insp. S. B. Steele	do	En prison.
1er déc.	do	J. R. Parsons	Vente do	do	do	Amende payée.
12 do	do	Charles Hewson	do	Sur. J. M. Walsh	\$150 et les frais	Amende et frais payés.
11 do	do	John Wills	Assaut et batterie	Insp. S. B. Steele	\$1 et les frais ou 2 mois de prison.	Amende payée.
16 do	do	Walter Phalen	Ayant illég. en sa poss. des liqueurs fortes	do	\$200 et les frais ou 6 mois de prison.	do
19 do	do	Charles James	Bris et enlèvement des matériaux d'un bâtiment appartenant à un nommé Rice	do	dommages-intérêts accordés au demandeur, \$20 et les fr. ou 2 ms. de pr.	Dom. -intér. et frais payés
29 do	do	J. G. Gordon	Assaut et batterie	do	\$5 d'amende et les frais	Payable avant le 3 janvier 1883.

ANNEXE D.—Causes jugées à la Montagne des Bois.

Date de l'arrestation ou de l'emprisonnement.	Demandeur.	Defendeur.	Nature de l'offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Jugement.	Observations.	Par qui jugé.
1882.							
3 mars.	La Reine	Peter Ross	Ayant importé dans le pays des marchandises volées	1882.	Cause déboutée.	Preuve insuffisante	Insp. Macdonell, J.P.
14 do	McGillis	Napoleon Lefronoise	Assaut	10 mars.	do	do	do
25 do	La Reine	Walter Carr	Ayant importé des liqueurs fortes dans le territoire	15 do	\$50 d'amende.	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do
25 do	do	James McLaughlin	do	27 do	do	do	do
9 mai.	do	Qui-fait-du-bruit-dans-l'air	do	27 do	Incarcéré en attendant le procès.	do	do
9 do	do	Qui-pense-le-plus	Vol de grand chemin	10 mai	do	En voyé à Qu'Appelle.	do
9 do	do	Founerre-court	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Cheveux couleur de pierre	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Qui-les-fait-marcher	do	10 do	do	do	do
9 do	do	L'Ours	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Grain-Sec	do	10 do	do	do	do
9 do	do	Qui-les-prend-dans-son-cauot	do	10 do	do	do	do
9 do	Sans Regret	Cris	Larcin	10 do	do	do	do
9 do	do	do	do	10 do	do	do	do
18 nov.	La Reine	Patrice Bertrand	Vente de liqueurs fortes	20 nov.	\$50 d'amende.	Amende payée; la moitié au dénonciateur.	do
18 do	do	Ambrose Champagne	Désordre	20 do	\$2 do	Amende payée.	do
29 do	Champagne	John B. Leaugy	Langage insultant	30 do	Cause déboutée.	do	do
11 déc.	La Reine	Cris	Vol de cheval	12 déc.	do	Preuve insuffisante.	do
29 do	Heddricks	Tue-en-courant (Sioux)	Désordre et menaces de coups de couteau	30 do	Dix jours de prison	do	do

A. G. IRVINE,
Commissaire, P.C.N.O.

RAPPORT

(24)

Requis par la clause 25 de l'acte concernant le recensement et la statistique de 1879, sur les travaux faits et les sommes dépensées pendant l'année civile, 1882.

Département de l'agriculture,
Ottawa, 21 février 1883.

ÉTAT DÉTAILLÉ

(25)

Des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, soumis au parlement du Canada, conformément à l'Acte 31 Victoria, chap. 37, sec. 15.

[Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les rapport et état détaillé ci-dessus ne sont pas imprimés.]

ÉTAT

(26)

MANDATS spéciaux émis par le gouverneur général depuis la dernière session du parlement, conformément à la 41ème Victoria, chap. 7, art. 32, par. 2, pour l'exercice 1881-82.

Date.	N ^o du mandat.	Service.	Montant.
1882.			\$ cts.
26 mai	22	Sauvages, Manitoba et T. N.-O., pour compl. les paiem. de l'année..	202,371 14
26 do	23	L. J. Demers et fils, traduction et impression du discours de sir Chas. Tupper sur la question du chemin de fer du Pacifique.....	816 35
29 do	24	A. Audet, traduction des témoignages pris devant la commission du chemin de fer du Pacifique canadien.....	3,200 00
29 do	25	Terres fédérales, compte du capital,—pour compléter les paiements de l'année.....	100,000 00
29 do	26	L. J. Demers et frères, impression du deuxième volume des témoignages pris dev. la comm. royale chemin de fer du Paci. canad.	1,000 00
29 do	27	S. Stephenson, impression du rapport et des témoignages,—commission du chemin de fer du Pacifique canadien.....	6,657 73
3 juillet.	28	Postes, pour compléter les paiements de l'année.....	20,000 00
6 do .	29	Dépenses contingentes du gouvernement civil,—pour compléter les paiements de l'année.....	20,000 00
			354,045 22

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
12 février 1882.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

MANDATS spéciaux émis par le gouverneur général depuis la dernière session du parlement, conformément à la 41ème Victoria, chap. 7, art. 32, par. 2, pour l'exercice 1882-83.

Date.	N° du mandat.	Service.	Montant.
1882.			\$ cts.
26 août...	1	Chemin de fer Canadien du Pacifique, embranchement de la baie Georgienne, D. O'Connor, services profes. <i>in re</i> Smith et Ripley	750 00
26 do ...	2	Embranchement du chemin de fer de Windsor, frais judiciaires.....	589 90
26 do ...	3	Bâtiment à l'usage des immigrants, Brandon	8,000 00
23 sept ...	4	Douane de Montréal.....	6,500 00
23 do ...	5	Bureau de poste de Winnipeg (ancien).....	5,500 00
4 octobre.	6	Bâtiment à l'usage des immigrants, Hamilton.....	4,000 00
9 do ...	7	Canal de la Culbute.....	12,100 00
13 do ...	8	Ligne télégraphique de la baie du Tonnerre à Winnipeg.....	16,000 00
13 do ...	9	Salubrité publique,—hôpital général de Winnipeg.....	7,915 70
16 do ...	10	Conseil des examinateurs du service civil, rémunération.....	500 00
17 do ...	11	Bibliothèque du parlement, pour acheter des livres de droit, etc.....	81 69
18 do ...	12	Conseil des examinateurs du service civil, rémunération.....	740 00
2 novem..	13	Commission au sujet des réclam. des entrep. du ch. de fer Intercol..	5,000 00
6 do ...	14	Bureau des terres, Winnipeg, installation.....	2,300 00
10 do ...	15	Canal de Cornwall.....	15,000 00
14 do ...	16	Remboursements de retenues de retraite.....	500 00
25 do ...	17	Hôpital de marine, Chicoutimi.....	1,345 35
5 décemb.	18	Conseil des examinateurs du service civil, rémunération	1,540 00
14 do ...	19	Bibliothèque du parlement.....	1,525 00
21 do ...	20	Conseil des examinateurs du service civil, payé aux sous-examinat...	35 00
21 do ...	21	Chemin de fer Intercolonial, terminus sur l'océan.....	15,000 00
1883.			
9 janvier.	22	L. J. Demers et frères, impression du rapport de la commission du chemin de fer Canadien du Pacifique.....	2,920 88
9 do ...	23	Édifices publics, Ottawa.....	55,000 00
9 do ...	24	Chemin de fer du Pacifique, embranchement de la baie Georgienne, Z. A. Lash, services professionnels <i>in re</i> Smith et Ripley.....	750 00
9 do ...	25	Commission au sujet des fabriques, à A. H. Blackeby.....	300 00
16 do ...	26	Jetée de l'Est et brise-lames, canal Welland, à R. F. Lattimore, balance du prix d'entreprise.....	1,695 14
20 do ...	27	Voûte, bureau du sous-receveur général, Toronto.....	1,600 00
20 do ...	28	Jetée à Saint-Alphonse de Bagotville.....	500 00
20 do ...	29	Conseil des examinateurs du service civil, rémunération	534 10
29 do ...	30	Commission au sujet des réclam. des entrep. du ch. de fer Intercol..	15,000 00
29 do ...	31	Hôpital de marine, Pictou, N.-E.....	3,000 00
1er février.	32	A. Audet, traduction du rapport de la commission du chemin de fer Canadien du Pacifique.....	1,300 00
1er do ...	33	Chemin de fer du Pacifique, embranchement de la baie Georgienne, D. O'Connor, balance pour services profes. <i>in re</i> Smith et Ripley	251 33
1er do ...	34	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, à Mme McInnis.....	400 00
5 do ...	35	Conseil des examinateurs du service civil, payé aux sous-examinateurs	560 00
5 do ...	36	Bibliothèque du parlement, achat de livres de droit, etc.....	66 46
5 do ...	37	Immigration.....	31,782 80
8 do ...	38	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, frais d'exploitation.....	50,000 00
8 do ...	39	Sauvages, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	200,000 00
			470,583 05

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

12 février 1882.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.